





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE ET ONZIÈME ANNÉE

105
TOME CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1899

Reproduction et traduction interdites.

LE

CORRESPONDANT

PARIS AUX TRAVAUX FORCÉS

Figurons-nous un étranger, arrivant d'une contrée assez patriarcale (s'il en reste) pour n'avoir pas entendu parler de l'Exposition de 1900, et débarquant à Paris en ce moment. Quelle serait son impression devant la débauche de travaux qui s'exécutent de tous côtés? Ne serait-il pas fondé à croire que la Babylone moderne, pour parler le langage sans doute usité dans son pays, subit les effets d'une condamnation sévère, méritée par ses trop nombreux méfaits?

Que verrait-il, en effet? Partout de hautes et solides palissades, laissant à peine entrevoir des hommes acharnés au plus rude labeur et si bien isolés de leurs semblables qu'il est pourvu pour eux, dans l'enceinte des chantiers, aux besoins de la nourriture, parfois même du logement. Les uns élèvent dans les airs des pierres ou des masses de métal d'un poids invraisemblable; d'autres se glissent péniblement dans les entrailles de la terre et ne communiquent plus avec le dehors que par des puits étroits et humides. Ça et là, par des ouvertures béantes, on introduit au-dessous des chaussées de lourdes prisons en forte tôle, qui bientôt disparaissent mystérieusement; après quoi, par derrière, on se hâte de maçonner des voûtes, comme s'il s'agissait d'emmurer pour toujours de grands criminels.

Les quais défoncés, les avenues bousculées, la moitié des rues interceptées, les plus belles promenades mises en interdit, les boulevards et les places publiques encombrés de chantiers que

gardent, au moins en temps de grève, des piquets de soldats de toutes armes. Les arbres déracinés et emmenés en exil, les édifices publics, arcs de triomphe, ministères, églises, gares de chemins de fer, à demi masqués par de vilains échafaudages, comme s'il fallait que partout l'esthétique elle-même portât le deuil du crime national. Les piétons et les voitures mis au supplice par les entraves apportées à la circulation; et ceux même qui peuvent se dispenser de s'aventurer à travers ces cloaques, atteints au moins dans leur bourse par l'inévitable augmentation d'impôts que leur infligera ce dévergondage d'entreprises simultanées! La situation serait-elle différente si Paris avait encouru une condamnation aux travaux forcés?

Encore si les malheureux qui subissent cet état de choses avaient au moins la consolation de comprendre leur supplice! Mais tout n'est pour eux qu'énigme, mystère et désordre apparent. A chaque instant, une tranchée s'ouvre, pour se refermer aussitôt, mais en laissant, sur son passage, la chaussée dans un état lamentable, en attendant qu'au bout de quelques semaines, on revienne bousculer la terre juste au même endroit. De temps à autre, on isole par des enclos en planches une portion de la voie publique pour y amener une collection de poutres qui ont tout l'air de bois de justice; et bientôt c'est une tour en charpente qui s'élève à cette place, sans qu'on puisse deviner si l'on ne va pas installer quelque gibet derrière les toiles vertes qui assurent le mystère de l'opération.

Ailleurs, c'est une bande de pavés de bois qu'on déplace pour accomplir dans le vide résultant une besogne invisible. Et quand la chose est faite, ou bien on se contente de remplir la saignée avec d'affreux cailloux, ou les pavés sont grossièrement remis en position, mais privés de leur support habituel en ciment et dessinant une série de creux et de bosses. Là-dessus, les voies de tramways grimpent capricieusement les unes sur les autres, franchissant des aiguilles sans cesse déplacées et qui infligent aux voyageurs les plus rudes cahots. A peine a-t-on construit une tranchée, comme celle du quai d'Orsay, à peine son mur de meulières a-t-il reçu un élégant couronnement de granit, qu'une nuée d'échafaudages volants recouvre la place, laissant passer un étrange enchevêtrement de voliges mal ajustées et de brins de ferraille, autour desquels des ouvriers pilent une vilaine boue grisâtre; et si l'on revient au bout de quelques jours, un terre-plein uniforme a recouvert l'ancienne tranchée, prolongé lui-même dans la direction du fleuve par de solides charpentes. Le tout, d'ailleurs, encombre un quai récemment construit et qui semblait

n'avoir d'autre destination que d'accroître la place réservée au déchargement des bateaux. Si bien qu'en considérant ces tranchées, qu'on s'est amusé à ouvrir pour avoir le plaisir de les boucher ensuite, on pense involontairement à la manière dont le fantassin explique la fabrication d'un fusil : « Prendre un trou et mettre du fer autour. »

Pour compléter la fantaisie, on est exposé à voir de place en place des marronniers, soulevés par des treuils, monter avec leurs racines jusqu'à 2 mètres au-dessus de leur niveau primitif; après quoi, des tombereaux versent tout autour de la terre fraîche, qui élève le sol d'autant. Planter un arbre n'est donc plus, suivant la vieille méthode, faire un trou en terre pour y loger les racines, mais bien créer un terrain artificiel autour de végétaux qu'on a préalablement suspendus dans les airs. Sémiramis elle-même n'avait pas pensé à cela!

Toutes ces opérations, d'ailleurs, sont protégées contre l'indiscrétion des curieux par des barrières infranchissables, si hautes que seules les impériales des omnibus qui les longent laissent aux voyageurs dédaigneux des rhumes la faculté d'apercevoir le sommet des ouvrages. Et encore, quelle énigme se pose devant eux quand, parcourant ce qu'il reste du Cours-la-Reine, dans un étroit défilé où les pauvres piétons ne peuvent même pas se garer des voitures, leurs yeux sont frappés par des inscriptions comme celle-ci : « Théâtre des Bonshommes », ou cette autre : « Aquarium de Paris »! De pareilles annonces peuvent-elles justifier la mise en interdit d'une aussi vaste étendue, ou bien les a-t-on placées seulement pour dérouter le public? En tout cas, si les secrets de l'Etat se trouvaient aussi bien gardés que les opérations en cours sont garanties contre la curiosité des contribuables, il ne se produirait jamais de ces « fuites » comme celles qui ont tant de fois ému l'opinion publique. Aussi le résultat le plus clair des travaux actuels nous paraît-il être de désigner les directeurs de l'Exposition comme des hommes qui s'y entendent à merveille pour ne pas faire aux passants des confidences exagérées. Ajoutons que le public fait preuve d'une bonne volonté sans limites : que tous les *impedimenta* jetés en travers de sa route ne lui arrachent même pas un murmure; et qu'ainsi le Français, si mal à propos réputé ingouvernable, se montre, en réalité, l'être le plus facile à conduire et même à gêner qu'il y ait au monde!

Nous voudrions pourtant essayer d'élucider, pour les lecteurs du *Correspondant*, quelques-uns des épisodes de ce casse-tête universel. Trois sortes de travaux attireront surtout notre attention;

ceux qui ont le Métropolitain pour objet, ceux que réclame la création de nouvelles gares sur la rive gauche; enfin, ceux du pont Alexandre III et de ses abords.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur la question de l'utilité du Métropolitain, que nous avons autrefois traitée dans le *Correspondant*. Peut-être une meilleure organisation des tramways et des omnibus, dans le sens de la légèreté et de la rapidité des transports, eût-elle suffi aux besoins de la population parisienne. Mais ce progrès a été rendu impossible par l'état d'hostilité systématique que le Conseil municipal se fait gloire d'entretenir vis-à-vis de la Compagnie des Omnibus. Celle-ci avait trop à faire de se défendre, pour se consacrer exclusivement à l'amélioration d'un service dont on voulait lui enlever tout le profit. Pendant ce temps, la circulation générale prenait l'intensité vraiment extraordinaire qui est la caractéristique des dernières années, et que traduisent si bien l'encombrement de nos rues comme l'accroissement continu des recettes des chemins de fer. C'est ainsi qu'accumulés à l'échéance de l'Exposition, les pouvoirs publics ont dû se préoccuper de créer rapidement de nouveaux moyens de transports. De ce nombre est le Métropolitain, et en particulier la ligne qui doit réunir souterrainement le bois de Boulogne au bois de Vincennes.

En ce moment, les travaux sont activement poussés sous l'avenue de la Grande-Armée, l'avenue des Champs-Élysées et la rue de Rivoli. Afin de n'y pas entraver la circulation, on a décidé que le travail s'effectuerait à la façon des galeries de mines. Mais un tunnel de ce genre ne peut pas impunément se construire à travers le réseau extraordinairement compliqué des égouts, des conduites d'eau et des tuyaux de gaz. D'une part, il faut que les égouts collecteurs qui suivraient le même tracé soient reportés sur le côté, afin de laisser l'espace nécessaire au tunnel; de l'autre, tous les embranchements latéraux doivent être modifiés ou remplacés par des siphons passant soit dessus, soit dessous le tunnel projeté. C'est donc un énorme travail préparatoire à accomplir, et telle est la raison des innombrables chantiers éphémères qu'on a vus s'ouvrir en tant de points, notamment dans la rue de Rivoli et les voies adjacentes.

Malheureusement, une si grande hâte comportait inévitablement des mécomptes. Le plus grave est celui qui résulte des malfaçons. Il y a entrepreneurs et entrepreneurs. Les ingénieurs de la Ville, qui ne l'ignorent pas, avaient pris leurs précautions en conséquence. Il paraît que ces sages mesures n'ont pas été du goût des gros bonnets du Conseil municipal, où l'on sait que les anciens membres de la Commune occupent aujourd'hui les places d'hon-

neur. On a dénoncé, comme trahissant les intérêts de la Ville, ceux qui, précisément, s'étaient proposé de les bien défendre; et cette fâcheuse complaisance a eu pour effet la construction défectueuse de plusieurs sections des nouveaux égouts. Quand le mal a été révélé, on a voulu s'en prendre au défaut de surveillance. Mais les employés du service incriminé n'ont pas eu de peine à démontrer que les mêmes puissances municipales leur imposaient l'emploi de surveillants absolument incompetents, que désignaient à la faveur du Conseil des raisons absolument étrangères à l'intérêt de la Ville. Avec tout cela, les travaux mal faits ont dû être repris, et c'est autant de retard pour le Métropolitain, dont certaines sections, peut-être, risqueront de n'être pas prêtes pour l'Exposition. Du moins, si cela arrive, saura-t-on qui en doit porter la responsabilité.

Cet inconvénient ne s'est pas produit pour la partie qui comprend les Champs Elysées. Là, en raison de la grande largeur des avenues, on avait ses coudées franches. Aussi, déjà, le percement du tunnel est-il entrepris sur plusieurs points. A l'entrée de la place de la Concorde, comme au rond-point, on a pu voir, il y a peu de semaines, mettre en place les fameux « boucliers » à l'aide desquels le travail sera poursuivi. Ce sont de solides berceaux en fer, ayant exactement la forme que doit avoir, à l'extérieur, le vide du tunnel et puissamment armés en dedans, de manière à résister aux plus fortes pressions, tandis que, sur la face antérieure, un véritable bouclier métallique, composé de parties démontables, fait face au terrain qu'il s'agit d'entamer.

Une fois l'appareil amené au niveau convenable, on ouvre tout ou partie de la paroi du bouclier, et on attaque la terre à la pioche, les ouvriers étant protégés par le berceau de fer, qui a quelques mètres de longueur.

A mesure que le creusement progresse, à l'aide de vérins d'une grande puissance, on pousse en avant le système, dont la voûte en fer a des bords tranchants qui facilitent sa pénétration. Par derrière, on se hâte de voûter, sur des cintres de bois rapidement installés, la partie qui vient d'être dégagée par le mouvement de progression, et qui ne reste jamais en porte-à-faux que sur une très petite longueur. On peut ainsi espérer d'éviter tout affaissement notable du terrain supérieur.

Ce procédé, appliqué d'abord dans les mines, sur la section généralement assez étroite des galeries de roulage, a été employé ensuite, avec grand succès, sur une échelle plus considérable, lors du percement des tunnels sous la Tamise. Même quand le terrain est complètement imprégné d'eau, l'appareil permet d'avancer à coup sûr, à condition de ne jamais dégager, de la face du bouclier,

qu'une étendue assez faible pour que l'afflux d'eau qui s'y produit ne dépasse pas la capacité des pompes d'épuisement.

Ainsi le bouclier chemine peu à peu, sans que personne à la surface s'en aperçoive, d'autant mieux que les déblais sont évacués, soit par des puits provisoires, ménagés de distance en distance, soit par des galeries creusées tout exprès, comme celle qui, sous la place de la Concorde, va déboucher sur le quai en face de la Chambre des députés. C'est par là aussi, bien entendu, que sont introduits les matériaux nécessaires aux maçonneries de la voûte, et qu'amènent dans Paris des bateaux venant accoster contre des appontements spéciaux. En même temps, sur les côtés du tunnel, on construit à loisir les différentes gares souterraines qui y donneront accès.

Malheureusement, le procédé du bouclier n'a pas pu recevoir de suite toute l'extension qu'on aurait aimé à lui donner. Personne n'ignore qu'après avoir traversé naguère une série d'années détestables, la métallurgie se trouve aujourd'hui dans une phase extraordinaire de prospérité. Les usines regorgent de besogne, et pour n'avoir pas commandé d'avance certains engins spéciaux, on risque d'en attendre longtemps la livraison. Aussi, faute d'un nombre suffisant de boucliers, a-t-il fallu se résigner, pour certaines sections du métropolitain, à entreprendre des travaux à ciel ouvert. C'est ce qu'on fait, entre autres, dans la rue de Rivoli, où la chose a moins d'inconvénients qu'ailleurs, dans la section voisine des Tuileries, à cause de l'absence de maisons sur le côté du sud.

Arrivons maintenant à la rive gauche, de beaucoup la plus maltraitée par l'extraordinaire abondance des travaux. Le tronçon qui raccordera l'ancien embarcadère d'Orléans avec la gare du quai d'Orsay doit suivre les quais en souterrain. Mais, précisément, sur ce parcours, se trouvait le grand égout collecteur de la Bièvre. Il a donc fallu déplacer ce dernier, en le faisant passer par la rue des Ecoles et le boulevard Saint-Germain. Il a été l'objet des travaux entrepris, depuis deux ans, du Jardin des Plantes à la Chambre des députés. Mais, pour ne pas perdre de temps, on a résolu de mener concurremment par sections l'exécution du souterrain du chemin de fer, partout où il semblait qu'elle pût être amorcée sans inconvénient, le voisinage de la Seine rendant facile l'attaque du travail en un point quelconque, puisqu'il suffit d'y crever le mur du quai.

Par suite de cette décision, imposée sous peine de ne pas arriver à temps, la circulation s'est trouvée simultanément entravée, quand elle n'était pas interdite, à la fois sur les quais et sur le boulevard Saint-Germain. Et comme, au même moment, des travaux, néces-

sités par le même objet, étaient entrepris dans les rues Jacob et de l'Université; comme, d'autre part, il fallait établir sous la rue de Solférino une communication entre le nouveau collecteur et la partie conservée de l'ancien, on juge du gâchis qui a régné dans ces parages, et des misères que les conducteurs de voitures ont dû supporter pendant de longs mois.

Là encore, les intérêts de la Ville ont eu à souffrir de la négligence apportée dans l'exécution de certains travaux. Pour la section du nouvel égout, comprise sous le boulevard Saint-Germain, entre la rue de Solférino et l'École de médecine, il aurait fallu exiger l'emploi du bouclier. On a cru pouvoir s'en passer. Aussi, à peine l'ouvrage était-il maçonné qu'on voyait, par-dessus, le pavé de bois (souvent même le trottoir et les arbres qu'il portait) fléchir en masse par suite du tassement des terres au-dessus de la voûte. L'inconvénient a été surtout marqué, entre la rue du Bac et Saint-Germain des Prés, sur le parcours de l'ancienne rue Saint-Dominique; car la moitié méridionale du boulevard est assise, dans cette section, sur de vieilles caves à demi démolies, dont l'équilibre fort instable a été affecté par les travaux de l'égout. Il s'est donc fait en maint endroit des effondrements, parfois de plus de 1 mètre, tantôt lents, tantôt subits, qui ont exigé le déplacement immédiat des voies de tramways.

Alors il a fallu dépaver le boulevard, découvrir les vides qui s'étaient produits sous le béton, y amener des décombres et les damer fortement. Néanmoins, comme des mouvements ultérieurs étaient encore à craindre, en raison de la lenteur avec laquelle se produit le tassement de matériaux frais, on n'a pas cru prudent de rétablir de suite le radier en béton du pavage de bois. La réfection en a donc été ajournée jusqu'à ce que la chaussée parût avoir repris une assiette définitive, sous le poids des voitures qui payeront en secousses le service qu'elles vont rendre. De la sorte, un travail exécuté souterrainement, en vue de n'entraver en rien la circulation, aura fini par gêner cette dernière beaucoup plus et plus longtemps que si l'on s'était résolu tout de suite à ouvrir une tranchée à ciel ouvert.

Ce n'est pas tout. Pendant le même temps, la Compagnie d'Orléans exécutait, par sections, le long du quai, les tranchées destinées à préparer la place de son tunnel. En certains points, ces tranchées se sont trouvées trop voisines de l'ancien égout collecteur. A la suite de fortes pluies, ce dernier, sous la pression des eaux, a vu des fuites se produire dans ses murs affaiblis, et un moment les chantiers de la Cour des comptes se sont trouvés inondés de la boue la plus infecte. C'est alors que les habitants du

quartier ont pu apprécier, dans toute leur beauté, les mérites du « Tout à l'égout », cette institution si merveilleuse en principe, mais à la condition d'avoir cinq ou six fois plus d'eau que Paris n'en possède, et de ne jamais subir le moindre accroc dans son fonctionnement !

Heureusement, la sécheresse exceptionnelle de la saison a permis de remédier très vite à cet état de choses, et les travaux du chemin de fer se poursuivent avec activité, offrant, sur plusieurs points, des spectacles fort intéressants. De ce nombre est la traversée du boulevard de l'Hôpital, où l'on s'est servi, pour édifier la voûte, du procédé qui avait si bien réussi pour le chemin de fer de Sceaux sous le boulevard Saint-Michel. C'est-à-dire qu'on a commencé par faire deux petites tranchées latérales pour y construire ce qu'on appelle les pieds-droits de la voûte, autrement dit les murs qui doivent la supporter. Ensuite, de l'un à l'autre de ces pieds-droits, on a donné au terrain, qui en ce point était solide, la forme exacte de l'intérieur de la voûte ou *intradós*, en garnissant la terre ferme d'une couche de ciment. Alors, sur ce cintre naturel, on a monté la voûte par l'extérieur, en s'arrangeant de manière à n'interrompre la circulation que sur la moitié du boulevard à la fois. C'est seulement quand la voûte a été terminée et revêtue de sa chape en ciment qu'on est venu, par-dessous, enlever la terre à la pioche, faisant naître ainsi le vide du tunnel, à la base duquel il n'y avait plus qu'à construire le radier en maçonnerie destiné à relier les deux pieds-droits. Ici donc, à l'inverse de ce qui s'est pratiqué au quai d'Orsay, au lieu de « faire un trou » pour avoir ensuite à l'entourer de pierres, on a entouré de maçonnerie un massif de terre, pour faire naître un tube à la place de ce dernier.

Un autre travail très délicat est la traversée du Pont-Royal. Il a fallu, sur cet espace extrêmement étroit, encore diminué par la nécessité d'étayer la maison du n° 2 de la rue du Bac, « passer », suivant l'expression consacrée, de grosses poutres en fer, destinées à supporter le pavé du quai, en laissant, par-dessous, la place suffisante au passage des trains. Entrepris d'abord sur la moitié orientale de la chaussée, ce travail se poursuit actuellement sur l'autre, pendant qu'à côté, dans la fosse creusée sous l'ancienne Cour des comptes, on commence à dresser la charpente de la grande gare souterraine.

Mais que de besogne il reste encore à accomplir avant que les Parisiens jouissent de l'inappréciable avantage de ne plus aller chercher au boulevard de l'Hôpital l'embarcadère dont un si grand nombre d'entre eux sont tributaires ! Et quelle adresse les ingénieurs auront à déployer pour passer sans encombre devant le

palais de l'Institut et celui de la Monnaie, tout en mettant à la plus rude épreuve la patience et l'habileté des cochers d'omnibus!

Des travaux de l'Exposition, il y aurait trop à dire, et nous n'en finirions pas s'il fallait indiquer tout ce qui s'exécute en ce moment sur les Champs-Élysées, le Champ de Mars, l'esplanade des Invalides ou les quais de la Seine. Nous ne parlerons que de la plus originale de ces entreprises, celle dont nous avons déjà dit un mot, et qui a consisté à faire naître un terre-plein au-dessus de la nouvelle tranchée du chemin de fer de l'Ouest, devant les magasins militaires du Gros-Caillou et la Manufacture des tabacs.

Il s'agissait de préparer, tout en respectant les beaux arbres de l'avenue du quai, un large emplacement pour les sections étrangères. C'est alors qu'on a eu l'idée de couvrir, non seulement la tranchée récemment construite, mais l'espace gagné sur la Seine par l'exécution du nouveau mur de quai.

Pour ce dernier, la solution était facile; car on était maître du terrain et on pouvait y établir de solides charpentes. Mais la portée des pièces eût été trop considérable au-dessus de la tranchée, ou du moins elle eût exigé l'emploi de très grosses poutres, et celles-ci, s'appuyant directement sur le granit du couronnement, n'auraient pas laissé partout, pour la circulation des trains, une hauteur suffisante.

On a donc imaginé de recourir à une invention récente et extrêmement originale, celle du *ciment armé*.

Le ciment est une pierre artificielle dont la résistance à la rupture est aujourd'hui bien connue. Mais si, au lieu de faire prendre le ciment tout seul dans un moule, on a soin de disposer dans ce dernier des tringles de fer qui en occupent toute la longueur, on remarque que la résistance du bloc artificiel devient incomparablement plus grande; de sorte que, pour le rompre, il faut un effort *vingt fois* égal à celui qui eût suffi sans cette armature. Cette propriété est si extraordinaire et semble si difficile à expliquer, qu'on a hésité pendant quelque temps à en faire l'application en grand. Mais, dans ces dernières années, des voûtes de grande portée, ou des réservoirs d'eau de dimensions considérables, construits sur ce principe, ont donné, avec une énorme économie, des résultats si satisfaisants qu'on s'est enhardi.

Et voilà comment, une fois achevée et garnie de ses rails la tranchée qui doit amener le chemin de fer des Moulineaux à la gare des Invalides, on a vu s'élever au-dessus de la voie des échafaudages volants, d'une extrême légèreté, destinés à porter une série d'auges en planches allant d'un mur à l'autre, en laissant, par-dessous, toute la hauteur désirable. Dans le fond de ces auges ont

été couchées des barres de fer rond, de quelques centimètres de diamètre, tandis que, contre leurs parois verticales, on appliquait de petites tringles également en fer. Alors les auges ont été remplies de ciment et, une fois la prise effectuée, la tranchée s'est trouvée recouverte par un véritable toit monolithe, dont la surface horizontalement dressée servira de plate-forme à cette partie de l'Exposition.

Sans doute, les maçonneries exécutées par ce procédé n'ont rien de flatteur pour l'œil; la dessiccation y fait naître une foule de gerçures et la teinte naturelle demeure toujours sale. Mais, pour une construction destinée à être revêtue d'un garnissage, cela n'a pas d'inconvénients, et ainsi on élève, rapidement et à peu de frais, des voûtes plates de grande portée, que la pioche, aidée de quelques coups de cisaille, démolira plus tard avec facilité. Nul doute que l'épreuve ainsi faite ne soit mise à profit par la suite, en permettant la construction économique de bâtiments provisoires, qui seront garantis à la fois contre les intempéries et contre l'incendie. Si ce procédé avait été appliqué au Bazar de la Charité, combien de deuils cruels auraient pu nous être épargnés!

On a dit que le pont Alexandre III serait le « clou » de l'Exposition. Au point de vue de l'art de l'ingénieur, ce sera certainement une œuvre tout à fait remarquable et absolument sans précédents. Franchir une rivière comme la Seine, sans prendre au milieu du fleuve aucun point d'appui intermédiaire, semblait chose irréalisable, autrement que par la construction d'une de ces poutres en treillis, auxquelles on se résigne en pleine campagne, quand il n'y a pas de perspective à ménager, ou encore dans un faubourg délaissé, comme celui qui avoisine la porte d'Ivry, lorsqu'un chemin de ceinture doit franchir, non la rivière, mais une gare de marchandises. Dans le cœur de Paris, à deux pas des Invalides et des Champs-Élysées, une pareille solution eût mérité le nom de sacrilège.

Il est vrai qu'on aurait pu, sans encourir ce reproche, adopter le même système qu'au pont Mirabeau. A ce propos, combien y a-t-il de Parisiens qui connaissent l'existence de ce pont? Gageons que, même en se bornant aux gens du monde, on n'en trouverait pas un sur mille qui sût de quoi il s'agit! Et pourtant, c'est un des plus beaux spécimens de l'industrie moderne. Mais aussi pourquoi l'avoir installé dans ce coin de la capitale où personne ne passe, entre le pont de Grenelle et le viaduc du Point-du-Jour, sans que, même des hauteurs du Trocadéro, on en puisse même soupçonner l'existence?

Le principe du pont Mirabeau est celui des demi-voûtes équilibrées par des consoles. De chaque côté de la rive, à petite distance du bord, on construit dans le fleuve une pile solidement assise. Cette pile portera une sorte de double grue métallique, aux bras inégaux. L'un, plus long, se projetant au-dessus de la rivière, formera la moitié du pont projeté; l'autre, plus court, mais amarré à la rive par de puissantes tiges, devra suffire pour faire contrepoids à l'autre partie.

De cette façon, le pont se composera, comme les ponts tournants, de deux poutres individuellement équilibrées, marchant à la rencontre l'une de l'autre, sans se servir en aucune façon d'appui mutuel, et il suffira de les recouvrir d'un tablier commun, tous les efforts transmis par les poutres métalliques devant être supportés par les piles et par le massif de maçonnerie auxquels sont amarrés les tirants des consoles d'équilibre.

Tel est le pont Mirabeau, et ceux qui ont passé dessous en bateau à vapeur ne pourront nier qu'il ait très grand air. Ce n'est pas qu'il ne prête à quelque critique. D'abord les ingénieurs ont été trop consciencieux et paraissent avoir évité trop scrupuleusement de prêter à leur pont l'apparence d'une voûte. Il semble, au contraire, qu'ils se soient cru dans l'obligation d'accuser l'indépendance des deux moitiés en donnant à chacune des portées un profil exactement rectiligne, de sorte qu'elles se raccordent par une ligne légèrement brisée. Nous avouons que ce scrupule nous paraît excessif et qu'en arrondissant un peu l'extrémité des demi-poutres, de manière que l'ensemble dessinât une courbe continue, on eût fait quelque chose de beaucoup plus agréable à l'œil, sans que la morale eût grandement à souffrir de l'illusion où cette forme d'arc pouvait mettre ceux qui n'étaient pas initiés aux mystères de la construction.

D'autre part, le service d'architecture a cru devoir superposer ses « agréments » à l'œuvre des ingénieurs proprement dits. Il l'a fait en installant, sur la corniche des piles en maçonnerie, de grandes viragos de bronze, qui exécutent de véritables contorsions en plongeant un de leurs pieds dans l'eau; ce qui se comprend d'ailleurs, car une femme élégante ne peut manquer d'éprouver une vive répugnance quand il lui faut prendre un bain dans un liquide comme celui qui, sous le nom trompeur de Seine, arrose les parages de Grenelle et de Javel.

A ce point de vue, nous devons peut-être nous féliciter que le pont Mirabeau n'ait pas servi de modèle pour celui de l'Exposition. L'absence de piles en rivière nous sauvera de pareilles fantaisies sculpturales, et si ces fantaisies doivent se donner libre

carrière au-dessus du pont, du moins aura-t-on, pour les éviter, la ressource de passer en bateau sous des arcs métalliques vierges de toute allégorie mythologique.

Au reste, ce sont les ingénieurs mêmes du pont Mirabeau, MM. Résal et Alby, qui ont fait le projet du pont Alexandre III, et la solution qu'ils ont adoptée, celle d'un seul arc métallique jeté d'une rive à l'autre, est aussi hardie et originale au point de vue technique, que conforme à l'idée qui a présidé au baptême de ce pont.

Qu'est-ce, en effet, que le pont Alexandre III, sinon une personification matérielle de l'alliance russe? Et, de son côté, cette alliance ne peut-elle pas se définir : un pont jeté, d'une extrémité à l'autre de l'Europe, entre deux pays qui se recherchent, au-dessus de parages sur lesquels il est interdit de prendre aucun point d'appui? Rien ne peut donc mieux symboliser l'alliance qu'un système qui exclut toute construction intermédiaire, se fiant exclusivement à l'inébranlable solidité de ses deux attaches extrêmes. Le comble était de concevoir l'exécution de telle sorte qu'elle aussi n'eût besoin ni d'encombrer ni d'utiliser l'espace occupé par le fleuve, et c'est précisément ce que l'habileté des ingénieurs a su réaliser. Nous allons voir comment.

La première chose à faire était d'assurer l'absolue fixité des deux culées destinées à porter tout le poids de l'ouvrage. L'entreprise paraissait délicate, et plus d'un connaisseur déconseillait de la tenter. Il faut dire que, dans le monde des ingénieurs, les abords de l'Esplanade des Invalides ont une fort mauvaise réputation, due à une succession d'accidents qui semblent les désigner comme un endroit maudit. Est-ce le voisinage de la Chambre des députés qui leur vaut ce funeste privilège? Ou bien la proximité du ministère des affaires étrangères, dont la politique a été si souvent boiteuse? Faut-il croire encore qu'en face d'un palais réservé aux invalides, il est plus difficile qu'ailleurs d'obtenir qu'un ouvrage d'art se tienne droit sur ses fondations? *Habent sua fata libelli*, dit le proverbe. Toujours est-il qu'à bien des reprises, la mauvaise destinée de cet emplacement s'était affirmée avec quelque bruit.

C'est en 1826 que la série des accidents a commencé. A cette époque, l'illustre Navier, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées, membre de l'Académie des sciences et véritable créateur de la théorie de la résistance des matériaux, avait rêvé de doter Paris d'un monument exceptionnel. Les Anglais venaient justement de jeter sur le détroit de Menai, dans le pays de Galles, un pont suspendu d'une seule travée, de 177 mètres de portée, à l'aide de câbles en fil de fer. La Seine, en face de l'Esplanade, ayant

155 mètres, c'était bien l'occasion d'exécuter, en pleine capitale, un ouvrage à peine moins hardi que celui dont l'Angleterre s'enorgueillissait à juste titre. Sans doute, Navier n'aurait pas le mérite de l'initiative; mais, en compensation, au lieu de se laisser guider, comme avaient fait les Anglais, par une sorte d'instinct de génie, il pouvait promettre de baser le calcul de la dimension des pièces sur des données scientifiques dont la paternité ne lui serait pas disputée. La légèreté exceptionnelle et l'économie de la construction seraient le fruit de son labeur.

Si l'auteur du projet jouissait, comme homme de science, d'un crédit incontesté, du moins sa proposition ne fut pas sans soulever, de la part d'un groupe important de Parisiens, de très vives résistances, au point de vue de l'effet artistique que produirait le nouveau pont. A cette époque comme aujourd'hui, l'esthétique entraît volontiers en lice, toutes les fois qu'il s'agissait de changer quelque chose à l'état des rives de la Seine. On gémissait volontiers sur un arbre abattu, sur la substitution d'un mur de quai bien construit aux berges plus ou moins sauvages le long desquelles les artistes se plaisaient à errer. Une vive campagne de presse fut donc menée contre le projet, sous le prétexte que les arcades servant de support aux câbles déshonoreraient la perspective des Invalides.

Cependant la grande autorité de Navier avait fini par l'emporter, et la construction était activement menée, quand, au mois de septembre 1826, un léger mouvement se produisit sur la rive droite, à l'endroit où le câble, descendant de l'arcade qui le portait, devait se recourber le long d'un petit massif de maçonnerie, pour aller chercher son attache dans la profondeur.

Comme toujours, Navier avait exactement calculé la force que devait avoir le pilier de retenue, en tenant compte de la pression du câble. Malheureusement il ne s'était pas assez préoccupé de l'état de la couche où le contre-fort devait prendre son appui. Une veine de sable, un peu plus humide que les autres, se trouvait juste en ce point, et le poids de la maçonnerie lui avait infligé un petit déplacement.

L'accident en lui-même était de minime importance, et facile à réparer sans grands frais. Mais un fâcheux hasard voulut que, dans la nuit même où la lézarde s'était produite, une conduite d'eau du quai de la Conférence vint à crever. Son contenu se répandit dans la fissure et lui donna mauvaise apparence en délayant les terres. En réalité, 100 ou 200 mètres cubes de moellons auraient suffi pour remédier au dommage, et la construction eût suivi son cours sans autre accident. Mais les adversaires du projet, qui n'avaient pas désarmé, jetèrent les hauts cris. L'affaire fut présentée comme

un désastre, et on accusa Navier d'imprévoyance. En vain fit-il valoir que la somme à dépenser pour reprendre le pilier compromis était insignifiante, en comparaison de l'économie générale que ses calculs avaient permis de réaliser. Les journaux influents prirent fait et cause contre lui. On affirma que le retard infligé par cette réparation empêcherait de débarrasser la Seine avant le printemps, qu'il y avait urgence à rendre le fleuve à la navigation par la démolition immédiate des échafaudages. Bref, l'administration crut devoir capituler, infligeant à Navier, par cet abandon, un chagrin qui bientôt devait conduire le savant ingénieur au tombeau. Dès ce moment il fut admis sans conteste qu'en face de l'Esplanade le sous-sol était de nature dangereuse.

Aussi, plus tard, quand on reconnut la nécessité d'établir par-dessus la Seine une communication intermédiaire entre le pont de la Concorde et le pont d'Iéna, crut-on bien faire de la reporter à quelque distance en aval, au débouché de l'avenue d'Antin. C'est là que fut construit le pont suspendu dit des Invalides, composé de trois travées, dont celle du milieu s'appuyait sur deux piles en rivière. Par parenthèse, l'emplacement était encore plus défectueux que le précédent; car, à mesure qu'on s'avance vers l'ouest, on quitte les bancs solides du calcaire grossier, qui affleurent devant l'Esplanade, pour voir apparaître une argile dont la résistance est beaucoup moindre.

Pendant le nouveau pont suspendu, qui ne gênait aucune perspective, n'avait pas éprouvé de dommage, lorsque fut résolue l'Exposition universelle de 1855. On jugea que cet ouvrage de si timide allure ferait médiocre figure en pareille occurrence, à proximité du palais où s'exhiberaient les chefs-d'œuvre d'une industrie de plus en plus audacieuse. On décida donc de le remplacer par un pont en pierre. Seulement, par une fâcheuse considération d'économie, on voulut utiliser les fondations sur pilotis des deux piles de la travée médiane, et comme elles étaient trop écartées l'une de l'autre pour porter une seule arche, on divisa l'intervalle en deux, en édifiant une pile juste au milieu du fleuve; solution déplorable, et qui, depuis lors, n'a cessé de causer une grande gêne à la navigation.

Du reste, vingt ans ne devaient pas s'écouler sans qu'on eût à regretter amèrement cette mesquinerie. L'une des piles de droite vint à fléchir, les pilotis qui la portaient s'étant inclinés dans l'argile où on les avait enfoncés. Il fallut reprendre en sous-œuvre le pont tout entier. Dans l'année où l'opération s'exécutait, un froid exceptionnel se fit sentir, et la Seine fut prise en masse dans toute la traversée de Paris. On pensa que, quand viendrait la

débâcle, les échafaudages du pont, ceux qui portaient les cintres de la voûte médiane en construction, subiraient une poussée excessive et, pour la diminuer, on crut bien faire de ménager au milieu un chenal libre en faisant sauter la glace. Au contraire, une fois le dégel arrivé, les glaçons se précipitèrent dans cette trouée et vinrent se jeter de toute leur vitesse contre les cintres, qui furent balayés en un clin d'œil avec les pierres déjà disposées pour l'appareillage, de sorte qu'il fallut tout recommencer.

Après tant de péripéties, n'était-on pas fondé à croire que la place était enguignonnée et qu'il y aurait péril à vouloir tenter de nouveau la fortune en pareil lieu?

Cependant, les hommes du métier savaient à quoi s'en tenir sur la légende accréditée à l'occasion de l'accident de 1826. Ceux même qui s'étaient laissé influencer par ces récits durent reconnaître, par la lecture des documents originaux, à quel concours exceptionnel de circonstances était dû l'échec de Navier. Aussi, quand on eût résolu la construction du pont Alexandre III, la crainte de quelques difficultés dans les fondations ne parut-elle pas suffisante pour faire écarter le projet d'un seul arc métallique appuyé sur les deux rives.

On voulut seulement se prémunir contre toutes les éventualités, et c'est pourquoi il fut décidé que les massifs des culées, destinés à supporter la poussée des arcs, auraient l'épaisseur absolument inusitée de 33 mètres. Mais il fallait que ces massifs descendissent fort au-dessous du niveau du fleuve, jusqu'au terrain solide. C'est, du reste, une obligation qui s'impose dans toutes les fondations de ponts, et dont on vient facilement à bout par le procédé des caissons à air comprimé. On construit une caisse étanche en forte tôle, de la dimension du massif projeté; on l'amène sur la place que ce massif doit occuper; puis on comprime de l'air à l'intérieur, de façon à en chasser l'eau, ce qui permet à des ouvriers d'y pénétrer pour affouiller le terrain, en provoquant la descente progressive du caisson. Quand il est parvenu à la profondeur voulue, il ne reste plus qu'à le remplir de béton ou de pierres.

Seulement, dans le cas du pont Alexandre III, la dimension exceptionnelle des caissons rendait le travail particulièrement délicat. Fort heureusement, aucun incident ne vint traverser cette partie de l'opération, favorisée tout le temps par la faible hauteur des eaux du fleuve, et dès ce moment, ceux qu'effrayait le passé de l'Esplanade purent se convaincre que le savant ingénieur, en chef, M. Résal, et son habile collaborateur, l'ingénieur Alby, devaient posséder un talisman de force à conjurer toutes les mauvaises chances. Les Parisiens ne doivent pas avoir oublié ces

énormes caisses de tôle, surmontées chacune d'une dizaine de cheminées de métal, s'épanouissant au sommet en forme de gros cylindres, qui servaient d'écluses pour l'entrée et la sortie des ouvriers destinés à travailler dans l'air comprimé. Peu à peu, on voyait ces cylindres descendre, avec le caisson qui les portait, à travers l'échafaudage général, que d'abord ils avaient dominé de toute leur hauteur. L'opération était conduite avec tant de méthode qu'aucune dislocation ne s'est jamais produite dans ces assemblages de tôle à compartiments, dont l'ensemble formait un rectangle de 33 mètres sur 40, avec plus de 5 mètres de hauteur. Une fois enfoncé, chaque caisson a été garni jusqu'à sa base de béton et de pierres, sauf en bordure du fleuve, où s'étend un parement très épais en pierres de granit, disposées pour recevoir la retombée des arcs métalliques.

C'est la composition de ces arcs qui constitue la partie la plus originale de l'œuvre. Confiant dans la solidité des culées, les ingénieurs se sont décidés pour un système de voussoirs métalliques, assemblés comme des voussoirs de pierre, et devant par conséquent travailler par compression. D'ordinaire, c'est à la fonte de fer qu'on s'adresse en pareil cas; et c'est ainsi qu'a été conçu le pont de Solférino. Mais MM. Résal et Alby ont voulu inaugurer l'emploi de l'acier moulé. Si l'acier coûte à peu près deux fois plus cher que la fonte, sa résistance est huit fois plus considérable et, à force égale, il pèse environ un tiers de moins. Sa fabrication au four Martin offre plus de garanties que celle de la fonte, avec laquelle on n'est jamais bien sûr d'éviter des soufflures. Il ne fallait pas moins que ces assurances pour risquer une entreprise aussi hardie que celle d'une seule arche de cent-vingt mètres de portée.

Chaque arc se compose donc de voussoirs en forme de double T, pesant chacun de 4,000 à 5,000 kilogrammes, et dont les extrémités, parfaitement dressées, s'assemblent comme feraient les parois d'un voussoir de pierre bien taillé. Pour remplacer le mortier, destiné à assurer l'adhérence des éléments en contact, on réunit les voussoirs contigus à l'aide de boulons, dont la place est ménagée dans les renflements qui les terminent en prolongement des faces d'assemblage.

Mais comment appareiller les voussoirs en donnant à l'arc la courbure voulue? Toute construction de voûte exige l'établissement préalable d'un cintre sur la surface duquel on puisse amener les voussoirs en place; après quoi le décintrement suffit à les mettre en pression. Or, dans l'espèce, le procédé n'était pas applicable, car il fallait réserver au milieu du fleuve, pour les besoins de la navi-

gation, un espace entièrement libre de 40 mètres, et, sur cette longueur, aucun échafaudage, même appuyé sur les côtés, ne pouvait être installé; la hauteur eût manqué pour le passage des bateaux.

Voici comment on s'est tiré de cette difficulté. Contre chaque rive, on a appuyé sur de solides pilotis une portion de cintre fixe, correspondant à la naissance des arcs, et sur laquelle on procède comme pour toutes les voûtes. Quant à la partie médiane, elle se construit à l'aide d'un cintre mobile, accroché lui-même dans les airs à une énorme poutre en treillis qui va d'une rive à l'autre. Cette passerelle, que tant de Parisiens prennent pour le pont définitif, et qui a déjà servi de prétexte à plus d'une malédiction inopportune, n'est qu'un outil provisoire de montage, remarquablement exécuté par le Creusot qui, l'été dernier, en a opéré le lancement avec un plein succès. C'est une grue roulante, qui se déplace à mesure que la construction progresse, et entraîne avec elle le cintre mobile correspondant à la largeur de deux arcs couplés. Comme il y a dix de ces couples, c'est en dix étapes que la passerelle aura parcouru toute la largeur du pont. Le 31 mars dernier, elle avait déjà accompli les deux tiers de sa course.

Lors donc qu'il s'agit de monter un arc, les voussoirs sont mis à leur place à l'aide de grues que porte la passerelle, et installés les uns au bout des autres, tant sur les cintres fixes que sur le cintre suspendu du milieu. Pendant cette opération, chaque voussoir est porté par des cales en bois. Quand l'assemblage est à peu près réalisé, on remplace les cales par des vérins perfectionnés, qui permettent de déployer en chaque point l'effort qu'on veut, et d'amener tous les éléments à leur position définitive. Cela fait, il ne reste plus qu'à fixer les boulons et à décintrer en desserrant les vérins. La manœuvre se fait avec une précision mathématique et en même temps avec une célérité à peine croyable, si bien que le travail de pose est actuellement en avance sur l'arrivée des matériaux, dont cinq usines de France se sont partagé la fabrication.

Mais il est un point important dont nous n'avons pas encore parlé. Un arc métallique n'est jamais insensible aux variations de la température, et il est indispensable de laisser une certaine marge à sa dilatation. Pour cela, au lieu de fixer d'une façon invariable l'extrémité de l'arc dans le bloc de granit qui reçoit sa poussée, on a soin d'opérer cet assemblage par une partie cylindrique en creux, qui termine le dernier voussoir, et vient se poser simplement sur un cylindre d'acier ou rotule, porté de la même façon par un patin fixé à la pierre. Ainsi, à ses deux extrémités, l'arc garde un certain jeu. Au lieu de peser brutalement, au risque

de se briser, sur un obstacle invariable, il tourne, dans un sens ou dans l'autre, autour de la rotule, suivant qu'il se dilate ou se contracte.

Avec une portée ordinaire, cette précaution pourrait suffire. Mais l'arc du pont Alexandre III obéit à une sujétion particulière. Il ne doit pas dépasser une certaine hauteur, et Dieu sait s'il a été question de cette obligation dans ces derniers temps, à propos de la perspective des Invalides, que le tablier du pont respecte en entier, quoi qu'on ait prétendu. D'autre part, les besoins de la navigation interdisent de baisser l'arc au-dessous d'un certain niveau, ce qui ne permet pas de lui donner beaucoup d'épaisseur à la clef. Dans ces conditions, tendu comme il l'est nécessairement, il ne saurait manquer, sous l'influence des variations de la température, de voir se développer à son sommet ce que la théorie appelle des « moments de flexion ». Or cette circonstance peut être un danger dans un pont composé de voussoirs, qui ne doivent travailler que par compression. Pour éviter les efforts dont nous parlons, il n'y a qu'un moyen, déjà plus d'une fois employé : c'est de couper l'arc en son milieu, en composant la clef de voûte de deux parties assemblées suivant une rotule cylindrique, contre laquelle toutes deux s'appuient. Ainsi se trouve réalisée cette sorte de paradoxe d'un ensemble de voussoirs qui travaillent à la façon d'une voûte de pierres, mais dont la continuité est trois fois interrompue par des articulations mobiles.

Que diraient nos ancêtres, pour qui le mot de *clef de voûte* exprimait si bien que tout dépendait de la mise en place du voussoir du milieu? Quelle serait leur impression de voir ce voussoir coupé en deux, et la même interruption se produire aux naissances, là où précisément on se préoccupait le plus d'assurer l'immobilité du système? Mais avec le fer, « nous avons changé tout cela ». Les fentes, si redoutées des anciens constructeurs, deviennent maintenant le salut, à condition d'être ménagées en bonne place. Et voilà comment on peut éviter les effets de la dilatation du métal en été, effets qui ne sont en aucune façon négligeables; car le calcul indique qu'il en peut résulter, au milieu, un soulèvement capable d'atteindre une vingtaine de centimètres.

Aujourd'hui, sur les 15 arcs déjà mis en place, on a commencé à assembler les montants en tôle d'acier qui doivent porter le tablier. Rien de plus curieux que cette forêt de pièces, dont chacune a exigé un calcul spécial, et où tout est combiné de manière à assurer la rigidité de l'ensemble, en permettant les mouvements de détail que la dilatation et la contraction alternatives des pièces obligent à prévoir. Et comme la saison d'hiver est

passée, rien ne peut plus désormais entraver l'achèvement régulier du travail. Si quelque chose doit être en retard à l'Exposition, ce ne sera certes pas le pont dont Nicolas II a posé la première pierre.

Telle est cette œuvre, remarquable à tous égards, et par la façon dont elle a été conçue et par la manière dont les travaux y sont conduits. Jamais chantier n'aura donné moins de mécomptes et n'aura mieux réalisé cette tradition des ingénieurs français, qui consiste à tout calculer d'avance, à faire au préalable, dans les usines mêmes, tous les essais voulus, de sorte que, quand les pièces arrivent sur place, il n'y a plus qu'à les assembler. C'est ainsi qu'on a brillamment remonté le courant d'opinion défavorable qui avait pu se former, même chez les hommes du métier, contre l'emplacement devenu célèbre par les mésaventures de Navier et de ses successeurs. Quoi qu'il advienne de la grande kermesse de 1900, l'art de nos ingénieurs y tiendra, grâce à ce spécimen, une place tout à fait honorable.

Nous ne dirons rien ici de la partie architecturale du pont, qu'il est encore impossible de juger. Adressons toutefois, aux ingénieurs comme aux architectes, un compliment que les uns et les autres méritent pour le large emploi qu'ils ont su faire du granit aux abords du pont. Voilà bien la pierre qui convenait à un ouvrage de ce genre, et il faut souhaiter que l'exemple soit contagieux; car on peut presque dire que l'emploi du granit est inconnu à Paris, où l'on s'obstine à faire exclusivement usage du calcaire, malgré la destruction plus ou moins rapide à laquelle le condamnent les rigueurs et les inégalités de notre climat. Trop heureux encore quand on ne voit pas, comme à l'Opéra, le granit indestructible réservé pour les murs des corridors intérieurs, tandis que les colonnes calcaires affrontent les intempéries sur la façade!

On le voit, si nous avons commencé cette étude sous l'impression du désordre apparent que les travaux en cours jettent dans la capitale, du moins sommes-nous forcé de reconnaître qu'il se fait en ce moment bien des choses intéressantes, dont plus d'une survivra avec honneur à la cause accidentelle qui en a déterminé l'exécution. Tel le pont Alexandre III; tels les quais droits dont Paris va être bientôt doté sur toute la longueur du fleuve; tels les palais de grande allure qui s'élèvent sur les Champs-Élysées, à la place du monument le plus lourd et le plus disgracieux qu'il fût possible d'imaginer, et dont la disparition ouvrira enfin aux promeneurs une perspective dont ils n'avaient jamais joui.

Il est vrai que la médaille a un revers. Que fera-t-on, une fois l'Exposition passée, pour donner de la besogne à tous ces ouvriers, employés à Paris sur tant de chantiers? Que deviendront les usines (et il y en a plus d'une) dont l'activité est exclusivement absorbée par les travaux de 1900? Quel frein sera assez fort pour modérer tant d'activités surexcitées et les contraindre à s'employer dans un cadre plus normal?

Hélas! il est à craindre que la réponse ne se trouve dans le mot que nous prononçons au début de cet article. C'est bien au régime des travaux forcés que nous sommes, en ce sens qu'il ne paraît pas y avoir d'autre moyen d'éviter des crises sociales. Bon gré mal gré, il faudra inventer de quoi occuper cette démocratie, puisqu'elle veut bien travailler encore, quand il lui suffirait, pour mettre notre société en péril, d'user des droits que lui confère l'heureuse invention qui s'appelle le suffrage universel. Donc, après l'Exposition de 1900, ce sera un devoir d'imaginer autre chose. On déplacera le cours de la Seine, on fera naître une butte sur le Champ de Mars, on creusera un tunnel sous Montmartre, on fera Paris port de mer. Qui sait même si le perfectionnement des procédés utilisés au Palais de Glace ne permettra pas de créer au mont Valérien quelque Paris-Mont-Blanc, où l'on se donnera le plaisir de cheminer avec des piolets à travers des séracs artificiels? Et plus tard, si ces brillantes fantaisies finissent par nous ruiner à fond, ne peut-on pas espérer que les étrangers, à qui nous aurons offert tant d'agrément, formeront, pour soutenir Paris, quelque ligue que le ministère ne songera pas à dissoudre, à moins encore que les nations ne s'entendent à l'effet d'exproprier notre capitale pour cause d'amusement international?

En attendant, félicitons-nous toujours du chemin vraiment élégant par lequel on nous mène à la culbute finale. En 1848, pour occuper le peuple souverain, on n'avait rien trouvé de mieux que d'ouvrir, sur le plateau de Gravelle, des ateliers nationaux où des milliers d'hommes étaient occupés à « faire du caillou », comme disait le Comtois de Jérôme Paturot. On s'y prend aujourd'hui de meilleure façon, et des ateliers de 1899 il sortira quelque chose de mieux que des tas de silex prêts pour le macadam. Ainsi le progrès se fait sentir en toutes choses, et de même qu'à Mazas vient de succéder, du côté de Fresnes, une habitation de campagne dont tout le monde vante le confort, de même il était réservé à notre fin de siècle de savoir présenter le régime des travaux forcés sous une forme qui le rendrait presque délectable.

A. DE LAPPARENT.

LE MOUVEMENT SIONISTE

FONDATION DE COLONIES JUIVES EN PALESTINE

Insultés, pourchassés, traqués, les Israélites, éparpillés en Europe, songèrent un jour à rentrer dans leur pays d'origine pour y créer des colonies agricoles et demander au travail des champs le pain quotidien.

De nombreux délégués des associations juives, réunis à Bâle en 1897 et en 1898, ont précisé le but à atteindre et étudié les moyens de réaliser leurs espérances.

On désigne ce curieux mouvement, tout à fait actuel, sous le nom de *sionisme*. Cette expression a reçu droit de cité depuis le premier congrès de Bâle, qui jeta les bases de la poussée vers la Judée, mais sans donner aux émigrants les moyens de vivre en Terre-Sainte.

Le congrès de 1898 a pris à tâche de grouper les efforts individuels. Il s'est efforcé de tout prévoir, surtout la création de moyens matériels (notamment une banque coloniale juive) capables d'assurer l'existence des colons dès les premiers jours et de les soutenir dans les épreuves du lendemain.

Cette création d'une banque coloniale, votée au congrès de 1898, a renforcé l'espoir des sionistes, à peine entrevu jusqu'alors. A ce titre, cette assemblée a bien mérité de l'hébraïsme; elle marque une date dans l'histoire de ce peuple étrange, cherchant à vérifier l'aphorisme du docteur Herzl : « Le sionisme donnera aux Juifs le relèvement moral et physique. »

Pourtant, Guillaume II, au cours de son voyage en Palestine, a jeté une douche sur l'enthousiasme des sionistes politiques, de ceux qui rêvent la fondation d'un véritable Etat juif dans l'ancienne Judée, et il leur a donné le diapason en plaçant hors de toute atteinte la souveraineté du sultan Abd-ul-Hamid.

Nous allons expliquer le mouvement sioniste, examiner l'effort tenté, les résultats acquis.

I

Si le mot *sionisme* est usité depuis peu, l'idée qu'il représente remonte à un demi-siècle. En 1848, un publiciste, Moïse Hesse, dont le prénom indique assez clairement l'origine, mit le premier en avant l'idée du rétablissement de la nationalité juive, dans un livre intitulé : *Rome et Jérusalem*, qui passa presque inaperçu.

A cette époque, on avait de plus graves soucis; les Israélites, dispersés en Europe, luttèrent obscurément pour la vie, sans prendre le temps d'approfondir une théorie, dont la réalisation paraissait environnée de si grosses difficultés.

C'est seulement trente ans plus tard, en 1881, que l'idée de la colonisation de la Palestine prit réellement corps.

Citons néanmoins une tentative opérée dans l'intervalle (1870), celle de l'Israélite français Netter, fondateur, à Jaffa, d'une école d'agriculture. Après des fortunes diverses, cette institution porte des fruits; Jaffa est devenu, pour ainsi dire, le centre, l'*alma mater* de la colonisation juive; de nombreux petits établissements se sont groupés autour de l'antique cité. Ce port unique de la Palestine permet d'écouler facilement les produits; d'autre part, les immigrants, aussitôt débarqués sur les quais de Jaffa, sont presque rendus à destination.

Quoi qu'il en soit, Netter eut plus tard des imitateurs et, dans les écoles actuelles, ses procédés d'enseignement agricole sont encore en usage.

De 1881 à 1883, on fit un peu partout en Europe une véritable levée de boucliers contre les Juifs. De la Pologne russe, où il sévissait avec rigueur, l'antisémitisme s'étendit, comme une tache d'huile, sur la Roumanie, la Gallicie, et s'installa au cœur de l'Autriche, où le docteur Lueger, bourgmestre de Vienne, lui dut sa popularité.

A la suite de l'attentat qui coûta la vie à l'empereur Alexandre II (1881), la police russe, voyant rouge, crut trouver la main des Juifs dans les complots du moment. On fit revivre les lois d'exception; les fils d'Israël durent chercher un refuge dans l'émigration; et comme la plupart des Etats européens ne se souciaient pas d'accueillir ces fuyards sordides, leurs regards se tournèrent vers les pays où de vastes terrains vierges semblaient devoir leur assurer un asile que personne ne viendrait leur disputer. C'est ainsi que les plus pauvres traversèrent l'Océan pour se répandre dans les deux Amériques. On n'a pas oublié la généreuse entreprise du baron

Hirsch qui, après des commencements difficiles, eut pour résultat la fondation d'une importante colonie dans la République Argentine.

Dans ces circonstances, la Judée revint à l'ordre du jour. Pouvaient-on choisir un moment plus favorable pour remettre en lumière les théories de Moïse Hesse?

L'Israélite Pinsker reprit le thème favori de ce précurseur, et, cette fois, les idées sionistes, tombant dans un terrain mieux préparé, donnèrent aussitôt des germes.

Jusqu'à cette époque, de loin en loin, quelques Juifs isolés étaient rentrés en Palestine, surtout des vieillards ayant formé le vœu d'aller mourir au pays d'origine. La foi est un puissant levier : ni la longueur de la route, ni les privations certaines n'effrayaient ces pieux pèlerins, qui se mettaient en marche en mendiant de porte en porte, résolus à demander, jusqu'au bout du voyage, à la seule charité publique le soutien de leur triste existence.

Au surplus, les prières de la liturgie hébraïque respirent l'espoir du retour à Sion, et tout Israélite qui suit avec quelque rigueur les préceptes de sa religion, nourrit l'espoir suprême de rentrer à Jérusalem pour y terminer ses jours.

Jusqu'à ces derniers temps, la Palestine jouissait d'une réputation plutôt mauvaise. Le sol, disait-on, pierreux, raviné, assoiffé, paraissait peu susceptible d'amélioration. Le climat, ajoutait-on, est malsain et devait infailliblement ruiner la santé des colons.

Malgré ces appréciations empreintes d'une exagération évidente, on n'en constata pas moins, presque partout, une aridité du sol assez préjudiciable au but proposé. Il fallut, pour vaincre de trop réelles difficultés, la persévérance opiniâtre des premiers colons et leur ferme résolution de s'attacher à cette terre, rêvée entre toutes.

Les montagnes calcinées qui ferment l'horizon justifient le mot de Michelet : « Pour ce monde de soif, l'idée fixe, c'est l'eau. » Veut-on se livrer à la culture? Il faut creuser des citernes en vue d'assurer l'alimentation des travailleurs et l'arrosage des terrains; puis, installer des canaux pour distribuer le précieux liquide sur toute l'étendue de la plantation. Et ce n'est pas fini. Les philanthropes qui soutiennent les colonies naissantes savent qu'il faut, en outre, pourvoir le site choisi de pierres, de briques, de sable et de chaux pour construire des maisons; qu'il faut créer des stocks de vivres, habiller les colons, leur fournir des instruments aratoires, des chevaux, des bœufs, des moutons; leur distribuer de l'argent, avant, pendant et après les récoltes.

En 1882, sous l'empire des événements, des sociétés de colonisation roumaines et russes expédièrent des agents en Palestine pour y acquérir des terres. Certes, ces émissaires firent de leur mieux, et

l'on ne saurait mettre en suspicion ni leur zèle ni leur bonne foi; mais, incapables de discerner les qualités et la valeur du sol, ils commirent des fautes que les colons futurs devaient chèrement payer.

Parfois, ils achetaient, à un prix ridiculement élevé, des rochers, des sables, des marécages. Et ce qui ajoutait à leur tâche des difficultés imprévues, c'est la situation générale des propriétés dans ce pays. Les Arabes possèdent les meilleures terres; ils y laissent croître avec sérénité des tamaris et des chardons. Se présente-t-il un acquéreur les mains pleines d'or, les propriétaires refusent avec hauteur de vendre ce domaine inculte; et leur refus dédaigneux procède à la fois de l'insouciance, du fatalisme et de la haine.

En somme, le hasard joua, dans ces transactions, le rôle prépondérant. Les Juifs, transplantés en pays inconnu, parmi des peuplades hostiles, ignorant le travail à exécuter, dépourvus d'instruments aratoires appropriés, presque nus sous un soleil ardent, courbaient le dos sous l'infortune, sans proférer une plainte, sans exprimer un regret pour les pays d'où l'oppression les avait chassés. Pourtant, que de souffrances au début, que de famines, que de tristesses, que de désespoir!

Des sociétés se formèrent pour aider ces pionniers dans leur lutte contre l'adversité. Nous citerons parmi elles la société anglaise des « Amis de Sion », fondée en 1890. Elle recruta d'abord des colons parmi les Juifs les plus pauvres de l'East-End de Londres; puis, elle réunit de nouveaux adhérents, et ceux de ses protégés qu'elle envoya en Palestine devinrent d'excellents agriculteurs.

Enfin, des philanthropes, MM. de Hirsch, Edmond de Rothschild, sir Moses Montefiore, empêchèrent l'œuvre de périliter, en la soutenant avec zèle de toute la puissance de leurs capitaux.

En résumé, l'on peut dire que les essais de colonisation tentés par les Juifs en Palestine ne remontent qu'à 1882. Jusqu'à cette époque, on aurait vainement cherché dans le pays un Israélite vivant des produits du sol.

Comment cette terre, autrefois si fertile, est-elle restée improductive pendant tant de siècles? Nous savons en effet que les anciens Israélites, agriculteurs parfaits, tiraient du sol des produits abondants. D'autre part, les mines abandonnées et les restes d'aqueducs, sont encore aujourd'hui les témoins de l'activité juive, il y a vingt siècles.

Ce sont les luttes dont la Palestine fut le théâtre qui dévastèrent les cultures. Le plus souvent, le vainqueur coupait les arbres pour

les employer à son propre usage, ou dans le simple but d'affamer les vaincus; pour compléter le désastre, il comblait les puits et détruisait les aqueducs avant d'évacuer le pays.

En dépit de ces conditions, les Juifs ont créé, depuis 1882, vingt-cinq petites colonies agricoles en Palestine et en Syrie. Ces agriculteurs forment comme des îlots au milieu des Arabes et des Turcs. Loin de se fondre dans la population indigène, les colons juifs présentent un contraste frappant avec les Arabes des tribus environnantes, Bédouins nomades, descendants dégénérés des janissaires d'Amurath. Les Israélites sont instruits, économes, laborieux, méthodiques. L'Arabe, au contraire, est ignorant, dissipateur, paresseux; il vit au jour le jour, irréconciliable ennemi des *Ioudi* pacifiques, qu'il pille à l'occasion et qu'il maltraite toujours..., quand il les rencontre isolément.

Mais il importe d'examiner en détail les deux congrès récents qui ont éveillé dans le monde juif tant d'espérances endormies et provoqué tant d'enthousiasme irréflecti pour la cause du sionisme.

II

Le docteur Herzl, rédacteur en chef de la *Nouvelle presse libre*, de Vienne, est le véritable promoteur du mouvement sioniste. Toujours sur la brèche, il a combattu, il combat encore avec énergie pour la cause de ses coreligionnaires et l'amélioration de leurs conditions d'existence. M. Herzl est l'organisateur des deux congrès de Bâle.

La première de ces réunions (1897) a révélé au peuple juif son existence nationale par le vote de cette proposition : « Le sionisme a pour but de créer au peuple juif en Palestine un domicile garanti par le droit public. »

Néanmoins, le vote de ce principe a suscité de graves tiraillements dans l'assemblée. Certaines personnalités en vue, partisans d'une sorte de situation politique, souhaitent la création d'un véritable Etat juif, dont l'autonomie serait reconnue par le sultan, sous la garantie des puissances européennes.

Les Juifs savent très bien que la Palestine n'est rattachée à la Turquie que par un fil, et aussi que le sultan n'est pas disposé à couper gratuitement ce fil. D'ailleurs, au mois d'octobre dernier, le grand vizir a fait savoir aux Israélites étrangers que l'entrée de la Palestine leur serait désormais interdite, à moins qu'ils ne fournissent la garantie que leur séjour ne se prolongera pas au delà d'un mois.

De ce côté, il y a donc lieu d'établir une entente préalable.

Un autre groupe de sionistes, plus modeste et plus facile à satisfaire, réclame simplement la création d'un centre agricole et industriel dans cette Palestine, qui fut le berceau de leur race. Sans demander à la Porte aucune garantie, ils sollicitent seulement la fondation de colonies par des émigrants juifs, à leurs risques et périls.

L'année qui a séparé les deux congrès a vu s'accroître le mouvement dans de telles proportions que le nombre des groupes sionistes a décuplé.

Sur toute l'étendue du globe, on compte actuellement 913 associations, dont 796 fondées à la suite du congrès de 1897. Dans ce nombre, la Russie, l'Autriche et la Roumanie en possèdent respectivement 373, 218 et 126. On n'en signale que 3 en France et 2 en Turquie.

En vue de centraliser le mouvement et d'étouffer dans le germe les rivalités à venir, on a réuni en un seul tous les groupes adhérents à l'association primitive sous le nom d' « Union des sociétés de colonisation ».

Le groupe général a son centre à Paris; il y réunit des délégués des autres sociétés quand il y a lieu de discuter des intérêts communs.

Cette assemblée se tient en relation constante avec le comité exécutif en résidence à Jaffa, qui comprend : six agriculteurs notables, chargés de choisir, d'installer les colons, de leur délivrer les instruments nécessaires à l'exercice du métier de fermier.

Le docteur Herzl a prononcé au congrès de 1898 un discours dont nous résumons ci-après les idées principales.

Ces congrès sont l'expression de plus en plus caractérisée du désir grandissant que nourrit le peuple juif de se concentrer et de se reconstituer. L'émancipation civile est fille de notre grande Révolution; mais c'est l'émancipation nationale qui poursuit aujourd'hui le peuple juif. On n'y parviendra pas aisément, d'autant qu'une partie des rabbins est hostile à cette tendance. Et cependant l'Etat juif serait une solution pour les Israélites, aussi bien que pour les pays qui leur donnent actuellement asile.

Pour la réalisation de cette idée, les Juifs se chargent de fournir les hommes, les plans et les matériaux de construction. « Que l'on nous accorde, disent-ils, la terre chère à notre race, la Palestine; et, ce point acquis, la banque coloniale fera le reste. »

Au congrès de 1898, un médecin oculiste russe, le docteur Mandelstamm, a prononcé un discours des plus significatifs :

« Il faut, a-t-il dit, considérer le peuple juif non comme une secte religieuse, mais comme une véritable nation. Ce fait apparaît

irréfutable chez ceux de nos coreligionnaires qui habitent la Russie, la Roumanie et la Gallicie. Par contre, ceux qui vivent chez les nations occidentales cherchent à se confondre avec les peuples qui leur donnent asile; mais ceux-ci ont une tendance de plus en plus manifeste à éliminer ces éléments étrangers. Seul, le sionisme semble le moyen capable de porter remède à la situation du peuple juif. Les sionistes, en effet, se proposent un double but :

« 1° Conserver la nationalité juive ;

« 2° Tirer le prolétariat juif d'une dégénérescence fatale.

« Nul d'entre nous ne conteste ces deux points; mais, nous différons sur les moyens de donner un corps à l'idée du retour du peuple israélite au pays des aïeux.

« Toutefois, le différend survenu entre les sionistes politiques et les pratiques ne saurait prendre des proportions plus grandes que celles d'un simple malentendu. Certes, les colonisateurs ont déjà rendu des services dont personne ne voudrait nier l'importance; mais, la grande œuvre sioniste ne peut être réalisée par de petits moyens. Que personne ne préconise l'infiltration lente; il faut une colonisation régulière. Rendons hommage à la philanthropie qui a déjà créé des colonies florissantes en Palestine; mais, on ne sauve pas un peuple par la bienfaisance. Il nous faut de solides garanties pour entreprendre la colonisation sur une vaste échelle et à la lumière du jour.

« D'autre part, devons-nous continuer à concentrer sur l'agriculture tous les efforts des colons? Je ne le pense pas; l'industrie et le commerce peuvent concourir, avec le travail de la terre, à relever la Palestine. Nous tâcherons d'améliorer la situation de ceux de nos frères qui résident déjà en Terre-Sainte et, en ce qui concerne la nouvelle génération, nous apporterons des modifications profondes à l'éducation de la jeunesse qui incarne nos espérances. Histoire du peuple juif, étude de la langue hébraïque, régénération physique par la fondation de sociétés de gymnastique, tels sont les points principaux de la révolution pédagogique que nous méditons.

« Enfin, les médecins sionistes s'efforceront d'inculquer aux masses les notions d'hygiène qui leur manquent si totalement. »

Les sionistes placent, en effet, l'éducation au premier rang de leurs préoccupations. Aussi, ce sujet a-t-il fait l'objet d'une enquête approfondie. Le comité d'action de Vienne avait donné à l'un de ses membres les plus distingués, le docteur Motzkine, la mission de visiter en détail les écoles de Palestine, M. Motzkine est venu rendre compte de son mandat devant le congrès de 1898. Voici le résumé de ses observations :

« Ces établissements ne sont pas encore ce qu'ils devraient être

et l'on peut critiquer avec une certaine sévérité l'organisation et le fonctionnement des 29 écoles que fréquentent 2,500 élèves. 6 d'entre elles seulement ont des cours d'hébreu. Les autres considèrent l'idiome hébraïque comme une simple langue vivante, au même titre que le français, l'allemand et l'anglais.

« *L'Alliance israélite* s'efforce d'introduire l'influence française en Palestine. Pourquoi le français est-il la langue la plus usuelle entre les Juifs instruits?

« En terre hébraïque, non seulement chaque école doit enseigner l'hébreu, mais l'hébreu doit devenir la langue courante entre les Juifs.

« Déjà, les écoles s'occupent sérieusement des exercices physiques, tir, équitation, gymnastique. Voilà un progrès digne de remarque et d'intérêt. Ces exercices permettent aux élèves d'acquérir des qualités peu répandues parmi les Juifs, mais fort utiles en ce pays, où les colons ont à se protéger et à se soutenir les uns les autres. Dans ces dernières années, on a signalé de nombreuses batailles entre Arabes et Juifs. Ceux-ci sont restés vainqueurs le plus souvent, grâce à leur entente, à leur discipline, aux qualités de souplesse et d'agilité issues de l'entraînement méthodique de l'école. C'est ainsi que la petite colonie de Pétra a lutté pendant plusieurs jours contre un groupe considérable d'indigènes, et qu'elle a réussi à mettre ces pillards en fuite. »

L'école professionnelle de Jaffa mérite une mention particulière. En 1870, Netter quitta la France et se rendit en Palestine, où il fonda l'école d'agriculture *Mikveh Israel* « l'Espoir d'Israël ». On traita d'illuminé, de rêveur, d'artiste, ce précurseur qui n'avait en vue que la régénération du peuple juif par la culture de la terre. Il voulait arracher les jeunes Israélites aux échoppes sordides où ils s'étiolaient et les entraîner à la vie des champs, pour leur donner l'existence au grand air et à la lumière.

Cette institution devint comme la pépinière d'où sortirent les conseillers et les maîtres des fugitifs inexpérimentés qui, peu à peu, vinrent clandestinement peupler les petites colonies de Palestine. Par leur patience inaltérable et leur zèle intelligent, ces maîtres régénérèrent des légions de citoyens que des lois draconiennes chassaient de leur pays d'adoption.

Mais la justice n'est pas de ce monde : Netter mourut victime de ses efforts, après avoir jeté les bases d'un enseignement qui devait rendre plus tard de si éminents services à l'œuvre sioniste. Et s'il disparut avant d'avoir donné à sa création tout le développement qu'il rêvait et qu'elle acquit plus tard, il démontra du moins que si, dans beaucoup de pays, les Juifs se sont adonnés

presque exclusivement au commerce et à la banque, c'est qu'on leur avait fermé l'accès des autres carrières.

Quoi qu'il en soit, le congrès de Bâle de 1898, en décidant que l'on ne saurait accorder trop de sollicitude aux questions agricoles en Palestine, a mis au premier rang l'école professionnelle de Jaffa.

M. Motzkine, quoique peu prodigue d'éloges, admire cependant cet établissement situé dans un très beau site, à proximité des promenades de la ville. L'enseignement agricole y est poussé avec soin, et ses élèves, disséminés plus tard dans les colonies, y rendent les meilleurs services.

Toutefois, M. Motzkine reproche avec aigreur à cette école la prédominance de la langue française. Ainsi, « la bibliothèque renferme 48,000 volumes, tous français, à l'exception de 65 seulement qui sont hébreux ».

« Certes, ajoute-t-il, la littérature hébraïque actuelle ne saurait justifier un grand enthousiasme; mais les Juifs de Palestine doivent apprendre et parler l'hébreu, de manière à établir par l'usage de cette langue une solidarité indispensable entre tous les membres de la race. »

Et l'orateur résume sa pensée dans l'aphorisme suivant : « Combattons pour l'hébreu, dans les colonies et dans les écoles. »

Après l'examen des écoles, M. Motzkine a fait devant le congrès le procès du système actuel de colonisation. D'après lui, on pourrait condenser comme il suit les résultats acquis :

Enrichissement des employés turcs et des villages qui avoisinent les colonies;

Augmentation du mépris que les Juifs inspirent aux autres peuples;

Irrégularités dans l'administration;

Découragement des colons;

Absence de plan et de méthode, manque d'unité dans l'effort. Des sites malsains regorgent de monde, et des emplacements très propres à la culture manquent de travailleurs;

Création de colonies trop peu importantes, qui nécessitent des dépenses considérables.

D'une manière générale, les Turcs ont prohibé l'entrée des Juifs en Palestine; ils leur défendent d'acheter des terres et de construire des maisons. Comment coloniser dans ces conditions?

Conclusion : Luttons pour faire ouvrir aux Juifs les portes de la Palestine.

A la suite de ces critiques acerbes, M. Motzkine, on peut le dire,

n'a pas eu « une bonne presse ». Les feuilles israélites lui ont amèrement reproché d'avoir échafaudé sans preuves les plus lourdes accusations contre l'administration de ces colonies et contre le mode de colonisation adopté.

Il est certain que, si ces griefs sont fondés, il faut réformer de fond en comble tout le système colonial israélite.

Quand l'orateur est descendu de la tribune, ses contradicteurs (ils étaient légion) s'écrièrent : « Il jouit du triomphe facile de mordre pendant des heures entières, alors que ceux qui sont mordus n'ont que cinq minutes pour se défendre. »

Enfin, les congressistes de 1898 n'ont eu garde de négliger les précieux services que leurs femmes, leurs mères, leurs filles et leurs sœurs peuvent rendre à la cause. M. Sonino, grand rabbin de Naples, conscient du rôle important des femmes dans la société, a posé avec insistance la nécessité de gagner à la cause sioniste la femme juive qu'il considère comme l'instrument indispensable de la régénération du peuple.

Du haut de la tribune, une d'elles, M^{me} Ellmann, a vivement engagé ses congénères à prendre une part active au sionisme, et toutes celles de ses compagnes qui assistaient à la réunion ont décidé de fonder l'union universelle des femmes israélites.

En outre, le congrès ne s'est séparé qu'après avoir voté la fondation d'un comité de dames spécialement chargé de propager l'idée sioniste.

Pour la réalisation de ses desseins, le sionisme réclame une puissante organisation financière. La banque coloniale répondra à cet impérieux besoin. C'est dans ses caisses que se concentrera le capital juif destiné, dans l'esprit des sionistes convaincus, à transformer complètement l'ancienne Judée.

Au mois de septembre 1898, les souscriptions atteignaient déjà 5 millions de francs, de provenance essentiellement populaire : Quatre-vingt-dix pour cent des souscripteurs n'ont pris qu'une seule action.

Fondée uniquement pour le bien des Israélites, cette banque vise à devenir un élément d'union nationale. Aux termes de ses statuts, elle ne peut se livrer à aucune spéculation. Son but, conforme à celui du sionisme, est d'aider et d'assurer la colonisation. Ce n'est pas, à proprement parler, une œuvre philanthropique, mais commerciale, avec champ d'action limité à la Palestine et à la Syrie. Elle appellera à la vie, dans ces régions, des entreprises agricoles, industrielles et commerciales.

Le congrès de 1898 a voté, à une imposante majorité, la fondation de cette banque, avec siège social à Londres.

Voici quelques détails sur les colonies juives de Palestine, qui ont envoyé à Guillaume II, dans les premiers jours de novembre dernier, une délégation pour offrir au souverain allemand un album des sites les plus renommés de la contrée.

III

ZICHRON-JACOB, la plus considérable des colonies de la Terre-Sainte, autant par son étendue que par le nombre de ses colons, a 2,000 hectares et 2,000 habitants. Elle fut fondée, en 1882, par des Juifs émigrés de Roumanie, qui, manquant de tout, végétèrent d'abord dans une misère extrême. Mais le baron Edmond de Rothschild étant venu à leur aide, la colonie ne tarda pas à prospérer. Ses habitants possèdent aujourd'hui des maisons confortables et vivent très largement.

La colonie de CHEDERE (1,600 hectares), fondée par des Juifs russes en 1890, ne prospéra pas plus, au début, que Zichron-Jacob, et les colons durent supporter les plus dures privations. Les vastes marécages qui couvraient une partie de son étendue (près de 300 hectares) causèrent des fièvres paludéennes qui décimaient les familles. Néanmoins, les colons restèrent à leur poste, sans avoir même la pensée d'abandonner l'établissement naissant. Six ans plus tard, en 1896, le baron Edmond de Rothschild conçut la pensée de drainer le marécage, et les colons se mirent courageusement au travail. Le drainage est aujourd'hui très avancé, et sur le terrain conquis, les agriculteurs juifs ont planté cinquante mille eucalyptus.

C'est ainsi que, en Algérie, nous avons assaini Bouffarik, d'abord inhabitable pour nos troupes et devenu aujourd'hui un centre très prospère.

PETACH-TIKVAH, à quelques kilomètres au nord de Jaffa, est la plus ancienne des colonies de la Judée. Des Juifs de Jérusalem la fondèrent en 1878; mais elle végéta longtemps à cause de l'insalubrité du climat, et ne doit la salubrité dont elle jouit qu'à des secours extérieurs. Elle compte 1,400 hectares et 650 colons. Elle possède 1 million de pieds de vigne.

RECBOVOTH, fondée en 1890 par la Société de colonisation de Varsovie, couvre 1,000 hectares et renferme environ 250 habitants. Les colons, très industriels, ont planté des vignes et des mûriers; ils ont construit de belles maisons, une synagogue, une école et un établissement de bains. Les cours de langue hébraïque y sont très suivis, et la jeune génération parle l'hébreu pur.

RISHON-LE-SION, centre de l'industrie vinicole, à quelques kilo-

mètres au sud de Jaffa, couvre une superficie de 800 hectares et renferme 500 habitants. On y cultive surtout la vigne, dont on a déjà planté un million et demi de pieds. Les caves de cette localité emmagasinent presque tout le vin des autres colonies. Commencée en 1882, Rishon se trouvait, deux années après, réduite à la plus affreuse misère. Le baron de Rothschild la releva en lui envoyant des secours qui permirent d'accroître rapidement son étendue et de doubler le nombre de ses colons.

On y a planté vingt mille mûriers pour l'élevage des vers à soie, et les arbres fruitiers y donnent des récoltes abondantes.

La colonie possède une vaste école, une bibliothèque, une synagogue, un hôpital, des bains. Chaque colon est propriétaire d'une maison en pierre. Trois puits fournissent une eau excellente.

Outre les agriculteurs, on trouve à Rishon des ouvriers qui fabriquent les fûts emmagasinés dans les caves de la colonie.

ROSH-PINAH, au nord du lac de Tibériade, est la mieux située de toutes ces colonies. Ses commencements mêmes furent prospères, car le baron Edmond de Rothschild en peut être considéré comme le véritable fondateur. Elle a environ 600 hectares et 600 habitants. La fertilité de ses terres est proverbiale, et d'ailleurs trois rivières lui donnent de l'eau en abondance. Les maisons, passées à la chaux, possèdent chacune un jardin d'agrément et un potager.

On compte, dans la colonie, un demi-million de pieds de vigne et 80,000 mûriers pour la sériciculture. De plus, une manufacture de soie emploie des machines à vapeur. Enfin, la colonie s'administre elle-même et possède les institutions communales en usage dans l'Occident.

CASTINIÉ ne date que de deux ans. Elle fut fondée par des Juifs de Bessarabie, qui seraient tombés dans une détresse profonde si le baron Edmond de Rothschild ne s'était hâté de les secourir. Elle a 500 hectares et 100 colons choisis avec soin parmi les agriculteurs des autres colonies. Cet établissement est en pleine prospérité; on n'y cultive que du blé, mais avec un succès remarquable.

Le baron E. de Rothschild a fondé récemment la colonie de MÉTULLAH, qui mesure une superficie de 480 hectares et recevra des vigneron choisis dans les colonies voisines. En ce qui concerne l'exploitation, Métullah servira de champ d'expérience. On mettra tout le nécessaire à la disposition des colons et les sommes ainsi avancées seront remboursables par annuités en dix ans, à partir de la fin de la première année. Les colons se gouverneront eux-mêmes, à l'aide d'administrateurs qu'ils choisiront dans leurs rangs.

La fondation d'EKRON, toujours par le baron E. de Rothschild,

remonte à 1884; son étendue mesure 400 hectares; elle a 250 habitants, qui cultivent la vigne et tissent la soie. Cette petite colonie possède toutes les institutions communales.

KATRA, fondée par des étudiants russes, date de la même époque que la précédente; son étendue mesure 360 hectares; elle n'a que 100 habitants. Le quart du terrain est réservé à la culture du blé; le reste est planté en vigne (200,000 pieds).

WAAD EL-CHANIN, fondée en 1883, s'étend auprès de Rishon-le-Sion. Elle a 160 hectares plantés de 150,000 pieds de vigne. Malgré les secours de la société de colonisation juive, cet établissement est dans la détresse et ses habitants végètent misérablement.

YESSAD-HAMALAH, tout auprès du lac de Méron, fut fondée en 1883 par des émigrants polonais, que soutenaient diverses sociétés. Ces colons purent surmonter les difficultés du début; s'éloignant des sentiers battus, ils s'adonnèrent à un genre de culture tout à fait particulier. Comme aux environs de Grasse, la campagne de Yessad-Hamalah est couverte, à perte de vue, de fleurs dont on extrait des essences et des parfums. Cette industrie, nouvelle en Terre-Sainte, procure de gros bénéfices. Les colons entretiennent aussi une vaste pépinière qui fournit des arbustes aux autres établissements.

La fondation de MISHMAR-HAYARDEN (la sentinelle du Jourdain) remonte à 1884, mais elle n'a pas fait jusqu'ici grand progrès. Le site de cette colonie a été mal choisi, dans un terrain aride, et l'on a éprouvé les plus sérieuses difficultés pour y amener de l'eau. Malgré les subsides des sociétés de colonisation, l'établissement périclite au point que les colons en sont réduits à aller travailler comme journaliers dans les colonies voisines.

La colonie d'ARTIEF avait été destinée d'abord à servir d'Institut agricole pour les Juifs convertis. On y dépensa des sommes énormes sans aucun succès, et l'œuvre demeura stérile, parce que les Juifs convertis, d'ailleurs peu nombreux, refusaient le travail. Cette institution fut donc abandonnée et l'établissement n'est plus aujourd'hui qu'un village israélite.

La colonie de TANTURA, située au bord de la mer, près de Zichron-Jacob, n'a pas beaucoup mieux réussi. Les colons, d'abord employés dans une fabrique de verre, qui a fermé ses portes, s'occupent aujourd'hui de la culture de la terre.

Le petit établissement d'AÏN ZEITOUN est en plein développement, on y compte 30,000 pieds de vigne et beaucoup d'arbres fruitiers.

Plusieurs autres petites colonies, actuellement en voie de formation, demandent des émigrants pour la mise en valeur de leurs terrains.

La fondation de ces établissements par infiltration lente de la population étrangère décide un mouvement dont l'extension méthodique, si elle était possible et alimentée par un courant plus rapide et plus continu, donnerait une sorte de satisfaction aux aspirations sionistes.

Déjà les écoles du passé entrent dans le domaine de l'histoire, les essais entrepris de toutes parts permettant d'éviter les tâtonnements du début et d'établir des règles fixes.

La politique nouvelle, résultant de l'expérience acquise, consiste à faire d'abord subir aux Juifs que l'on transplante en Palestine une période d'acclimatement et d'instruction. Puis, on les essaime dans les colonies existantes, ou bien on leur confie la fondation de postes nouveaux, sous l'autorité d'anciens élèves de l'école de Jaffa.

Jusqu'ici, contrairement aux vœux exprimés par les orateurs du dernier congrès de Bâle (et il ne saurait en être autrement), on ne constate que des arrivages de colons *par petits paquets*, mais aucun mouvement méthodique d'émigration, que le Sultan, d'ailleurs, ne tolérerait pas.

En raison des prohibitions récentes de la Sublime-Porte, il faudrait, avant de songer à une immigration sérieuse, conclure une entente formelle avec le suzerain.

Guillaume II l'a déclaré sans ambages aux délégués des colonies israélites : « Je donnerai ma bienveillante sollicitude à toute tentative destinée à faire progresser l'agriculture en Palestine d'une façon favorable à l'Empire ottoman, et *avec le respect entier de la souveraineté du Sultan.* »

Les Juifs sont donc prévenus : avant de se lancer à la conquête pacifique de la Palestine, ils devront entamer des négociations avec Abd-ul-Hamid. Si le commandeur des croyants prête à ces propositions une oreille attentive, nul doute que la banque coloniale ne fournisse les meilleurs arguments.

Pour le moment, les Israélites peuvent répéter en chœur, avec M. Nordau : *Gam zou letoba* « Tout va pour le mieux », mais sans pouvoir rien augurer pour l'avenir.

On raconte qu'au mois d'août dernier, à l'heure où prit fin le congrès de Bâle, les premiers rayons de l'aube pénétrèrent dans la salle, et que cette douce lumière parut aux congressistes enthousiasmés comme l'aurore de jours meilleurs qui se levaient pour Israël.

Les Juifs sont gens trop pratiques pour voir dans cette rencontre autre chose qu'un mirage et une poésie vaporeuse...

Albert DE CHENGLOS.

LE ROMAN POPULAIRE

Peut-on citer, dans la littérature française, des exemples de roman populaire? Est-il souhaitable que de pareilles tentatives se multiplient, ou bien sont-elles condamnées, par la nature même de leur objet, à n'être que l'expression d'un art inférieur et médiocre? Telles sont les deux questions que je voudrais traiter.

Je constate d'abord la profonde différence entre le roman populaire, qui serait, par définition, une œuvre d'art destinée à l'éducation du peuple, et le roman-feuilleton, qui n'est pas une œuvre d'art et ne vise qu'à l'amusement. S'ils étaient une seule et même chose, je ne demanderais pas : « Peut-on citer, dans la littérature française, des exemples de roman populaire? » Car ce ne sont pas les feuilletons qui nous manquent. Nous en avons par milliers. Une foule d'écrivains s'y essaient; plusieurs y gagnent une fortune, une réputation, on pourrait dire une gloire d'une espèce particulière; ils voient leur nom et leurs œuvres pénétrer dans des milieux où n'ont jamais pénétré ceux des maîtres de la littérature française; ils intéressent, ils font pleurer, ils égayent, ils ennuient un peuple entier; ils sont les vrais créateurs et les vrais soutiens d'une certaine presse, investis d'une puissance plus immédiate sur ses destinées que tous les écrivains politiques, les économistes, les critiques, les reporters et les correspondants de la rédaction, et je me rappelle que l'administrateur général d'un des plus importants petits journaux de Paris me disait que, dans la première semaine après le commencement d'un feuilleton, le tirage du journal montait ou s'abaissait de 50,000, de 80,000 exemplaires par jour, selon que le feuilleton plaisait ou ne plaisait pas.

Il me faut développer sur ce point ma pensée, parce que, si le roman-feuilleton n'est pas le roman populaire, il en tient, il en usurpe la place.

Je viens de dire qu'on ne pouvait le ranger parmi les œuvres d'art. La formule est légèrement excessive. Assurément, il n'arrive à personne de parler de la beauté, de la grandeur d'un feuilleton, de célébrer le style de Ponson du Terrail, l'harmonie des périodes

chez Xavier de Montépin, de rechercher, parmi les génies grecs, latins ou français, la filiation littéraire de M. Gaboriau. Mais la condamnation prononcée, au nom de l'art, contre ces écrivains et leur nombreuse famille m'a toujours semblé trop absolue. On peut ne pas les lire, c'est même un droit : il ne faut pas les calomnier. Ils ne sont pas des artistes complets, cela n'est pas douteux ; ils ne comptent guère plus dans la littérature que les ménétriers ne font figure dans la musique. Cependant les ménétriers savent faire danser les foules, et tout le monde n'en sait pas faire autant.

Lorsque de nombreux esprits sont captivés et retenus par un récit, au lieu de s'étonner et de rire de la banalité de l'histoire et de la simplicité des lecteurs, il vaut mieux chercher, comme une leçon, le mérite de l'écrivain. Il y en a toujours un. Les feuilletonnistes ont, presque tous, un sens exact du mouvement dramatique ; une science de l'horrible et du terrifiant ; une adresse à démêler les écheveaux ; une habileté à laisser pour morts, sur le champ de bataille de l'action, des héros qui ressuscitent pour de longues destinées ; un doigté dans l'usage du point de suspension ; une fidélité au type honorable des bonnes mères, des petites ouvrières laborieuses et des amours éternelles, qui ne sont pas des qualités si méprisables qu'on le croit. Quelques-uns s'élèvent même jusqu'à la composition et jusqu'aux premiers éléments de la psychologie, à ce point qu'on peut distinguer dans leurs œuvres le marquis d'avec le baron, le financier d'avec le traître, le charretier d'avec le chemineau, à d'autres signes que la coupe de l'habit et que le rappel des caractères physiques. Peut-on en dire autant de tous ceux, sans exception, qui passent pour écrivains et sont comptés dans la « littérature » ?

Non, le moindre défaut du roman-feuilleton est de manquer d'art plus ou moins. C'est pour une autre raison surtout qu'il ne saurait remplir le rôle de roman populaire et qu'il usurpe, en ce moment, la place qu'il détient.

Il exerce, en effet, une véritable et enviable puissance.

Qui n'a suivi parfois un de ces crieurs qui vont, le long des rues de faubourgs, portant en bandoulière un sac plein de journaux et de livrai-sons à bon marché ? L'homme ne s'arrête pas. Il va d'un pas rapide, jetant le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, sous la porte d'un client, rattrapé par des gamins ou des femmes en cheveux, qui courent après lui, un sou au bout des doigts, et reviennent lentement vers la maison prochaine, le cou déjà plié et les yeux attentifs à la page imprimée. Il dépasse les derniers alignements des toitures ouvrières et s'enfonce entre les jardins, tantôt clos de murs, tantôt bordés de haies mutilées,

région des cultures maraîchères. Et c'est enfin dans la campagne elle-même qu'il s'avance, dans les pays de pâturage et de labour où le bruit du monde, autrefois, s'arrêtait.

Je me souviens qu'un dimanche j'étais monté au sommet d'une colline, d'où la vue s'étendait, presque infinie, sur des terres toutes cultivées où les villages ne semblaient que des points blancs perdus dans la moisson. Les blés, les avoines, les luzernes, fuyaient en nappes voisines, sous le soleil et sous le vent, et disparaissaient à bien des lieues, non pas rompus par un accident de terrain, mais enveloppés et voilés dans la poussière d'or que la lumière et la brume d'été élèvent en couronne à l'horizon des plaines. Et sur deux chemins parallèles qui coupaient la vallée, au bas de la colline, deux hommes passèrent. L'un vendait des journaux et soufflait dans une corne de cuivre, l'autre poussait une de ces petites charrettes que les gens de la profession nomment des « balladeuses », et où il y avait de la mercerie, des bonnets de tulle, des pièces d'étoffe, des miroirs, des lanternes de fer-blanc, et celui-ci, pour appeler ses clients répandus dans l'immensité des blés, portait à ses lèvres, de temps en temps, la pointe d'un grand coquillage rose, qui s'évasait en forme de trompe. Les deux bruits tantôt alternaient et tantôt se mêlaient, l'un aigu, sautillant et moqueur; l'autre grave et en harmonie avec ce paysage rustique où devait sonner parfois le mugissement d'un taureau. Personne ou presque personne n'achetait au colporteur, représentant attardé d'une industrie qui meurt, et, au contraire, tout le long de la route voisine, les curieux s'approchaient du vendeur de journaux. Ils venaient à l'appel de la corne de cuivre, les gars de ferme, un bâton à la main, des brins d'herbe et de la terre encore attachés à la semelle de leurs souliers du dimanche, ils tendaient le bras par-dessus les épines, ils sautaient les talus; elles venaient aussi, les filles roses, gardeuses de vaches, hébétées de silence, et même les fermières, un peu honteuses d'être vues et pressées de rentrer à la maison. C'étaient hier et aujourd'hui qui se faisaient concurrence et qui luttaient ensemble. Hier n'avait pas de succès. La foule allait d'elle-même, déjà tout habituée, au marchand de nouvelles fausses et d'idéal frelaté. Je me disais : « Ce qu'ils échangent là contre un sou, ces pauvres, est-ce la paix, est-ce un peu de joie qui dure seulement autant que la fraîcheur d'un bonnet de tulle, est-ce de quoi les rendre meilleurs? » Et les deux hommes, pendant que je songeais, s'éloignèrent par les deux chemins, et le bruit du cuivre et le mugissement du coquillage, de plus en plus faibles, de moins en moins distincts, moururent, à bout de vol, dans l'espace infini.

Les gens de la ville, employés, ouvriers, petits rentiers et bourgeois, sont plus friands encore de cette littérature, et elle agit davantage sur eux, à cause de la souplesse et de la vivacité plus grande de l'esprit citadin. Renseignez-vous, dans le moindre bureau de tabac, dans le moindre dépôt de journaux, et demandez le nombre de romans illustrés; le nombre de livraisons dites de luxe qui contiennent les œuvres des prétendus « maîtres du roman »; le nombre de feuilles quotidiennes à triple feuilleton, qui s'écoulent dans une semaine. C'est un total effrayant.

Ainsi, le roman-feuilleton compose le fond de lecture, le principal élément de distraction intellectuelle d'une masse énorme d'hommes et de femmes. Et comme cette distraction occupe à peu près tout le loisir que laissent le travail, la promenade et le cabaret, il s'ensuit que c'est l'éducation populaire elle-même, l'instruction des adultes, qui est faite par le roman-feuilleton. S'il n'y avait pas la vie qui fait l'école, à sa manière, et qui détruit souvent la leçon du romancier; s'il n'y avait pas un peu de catéchisme, dont on se rappelle encore les questions quand les réponses sont oubliées; s'il ne restait pas, dans l'air et la lumière de ce pays, un peu de sens commun qu'on respire malgré soi, que deviendrait un peuple enseigné de la sorte? Ce peuple s'emplit l'âme de fables qui n'ont aucun mérite supérieur de beauté, de moralité, de vérité. Et cela est vrai en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, dans presque toute l'Europe. Non seulement il ne s'élève pas par de semblables lectures, mais il y perd le goût de la vie réelle, de celle qu'on ne rêve pas, et qu'on subit. Il n'en voit plus les joies; il en aperçoit mieux les peines et les inégalités, qu'il exagère ou qu'il ne supporte plus. Les imaginations, exaltées par le conte, tournent en jalousies pratiques et agissantes.

N'est-ce pas de quoi faire pitié, ce désir légitime de savoir qui n'est pas satisfait, ce besoin de culture populaire sans cesse renaissant et sans cesse trompé, ce champ immense et fertile où l'on ne jette que des graines folles? Je le dis avec une entière conviction : il faudrait avoir du peuple une insultante idée pour se résigner à le laisser indéfiniment victime des lectures qu'on lui sert. Et si l'on répond que ce qu'on lui sert est précisément ce qu'il demande, je répliquerai qu'on n'en sait rien, puisqu'on ne lui offre rien autre chose, et qu'il n'est pas à même de choisir.

Voilà pourquoi le roman-feuilleton ne saurait être confondu avec le roman populaire. Il en est de même du roman naturaliste.

Ici, nous sommes bien en présence d'une œuvre d'art, d'un art à mon avis inférieur, parce qu'il est exceptionnel et fermé, mais qu'on ne peut pas, de bonne foi, ne pas reconnaître. Si j'avais à

juger l'école naturaliste française, non dans sa formule, où il entre beaucoup de vérité, non pas même dans l'œuvre de tel ou tel auteur, mais dans l'ensemble des livres appelés réalistes, je dirais que le principal défaut littéraire de cette école a été de méconnaître la réalité ; je montrerais ce qu'il y a de contraire aux règles de l'observation et de la sincérité, dans le procédé qui consiste à ne peindre de l'homme que les instincts, à supprimer les âmes, à expliquer le monde moral par des causes inégales aux effets, à murer toutes les fenêtres que l'homme, accablé tant qu'on le voudra par la misère, le travail, la maladie, l'influence du milieu, continue et continuera d'ouvrir sur le ciel. Car il y aura toujours de ces fenêtres-là, par où la prière monte et l'espérance descend.

Mais je n'ai pas à faire ici de critique littéraire, et la seule chose que je veuille expliquer, c'est l'impossibilité de faire entrer le roman naturaliste dans le genre que j'ai appelé : le roman populaire. J'en aperçois deux raisons.

L'une a presque un caractère d'évidence. Toute œuvre populaire, et on peut dire toute œuvre de grand art, est une œuvre d'éducation et d'ascension. Elle peut être moralement indifférente, mais elle doit tout au moins récréer les âmes par le spectacle de la beauté, les alléger du fardeau de la vie, être créatrice d'une heure de joie et de repos. Elle remplit toute sa destinée quand elle va au delà, quand elle élève l'homme, le rend meilleur, le porte à la vaillance, au sacrifice et à Dieu. Jamais elle ne peut tendre légitimement à un abaissement de l'humanité. Or, il ne me semble pas possible de soutenir que l'œuvre de l'école réaliste, en général, a relevé le niveau moral du monde, que les âmes y ont pris une force, une pureté, une résolution de patience ou d'énergie sereine et tranquille, la seule qui mène loin ? Et cela suffit pour qu'on lui refuse le rôle d'éducatrice.

Il y a une seconde raison. Toute littérature qui voudra mériter le beau nom de populaire, doit être inspirée par l'amour du peuple. Je cherche cette fraternité de cœur, cette tendresse dans l'œuvre naturaliste, et je trouve un parti-pris de dénigrement, bien voisin de l'orgueil, une manière dure de parler de la misère, une brutalité de touche dans le portrait des pauvres gens, toujours représentés comme des êtres d'impulsion, esclaves des instincts, des hérédités et des passions, une tendance à considérer l'ouvrier comme une machine à boire et à faire des révolutions, qui dérivent d'un mépris foncier de l'espèce humaine, à moins qu'ils ne révèlent la plus certaine des incompréhensions. Tout récemment, un jeune écrivain, parlant déjà de l'école réaliste au passé défini, comme d'un événement des siècles disparus, disait : « Ce fut le

défaut des réalistes de goûter une volupté à surprendre les hommes en flagrant délit d'ignominie¹. » Ce jeune avait peut-être tort d'employer un passé d'un recul si profond, mais il avait raison en signalant ce défaut littéraire qui n'est autre chose, — il n'est pas inutile de le remarquer, — qu'un défaut de sympathie véritable pour l'objet qu'on dépeint.

Assurément, l'écrivain doit connaître le mal, mais il n'est pas fait pour ne dire que cela, pour ne pas voir la santé à côté de la maladie, le remède à côté de la souffrance, et surtout, puisqu'il touche à des plaies, il n'a pas le droit de les aviver ou de les traiter comme une simple matière à description. L'amour ne s'arrête jamais là. Quand il se sent impuissant, il a une larme du moins pour le dire. Je ne la vois pas couler, je ne la devine pas même dans le roman naturaliste. Et c'est pourquoi encore je ne puis pas lui reconnaître un droit à l'épithète de populaire, c'est-à-dire de fraternel.

Il faut bien l'avouer : dans les termes où je l'ai défini, le roman populaire est assez malaisé à rencontrer. Il y a des œuvres et même des chefs-d'œuvre littéraires qui peuvent se répandre dans le peuple, plus ou moins, mais il y en a peu qui lui soient destinés. Notre littérature classique est toute ou presque toute aristocratique, faite pour des esprits de cour, en tout cas pour des esprits de choix. Celle du dix-neuvième siècle est plutôt bourgeoise, mais elle s'adresse encore à un public d'élite. Si on ouvre des romans de Flaubert ou de Feuillet, pour ne parler que des morts, on a l'impression que ces écrivains ont eu l'ambition de plaire à des lecteurs instruits, tout au moins à des bacheliers. Je ne les en blâme pas. On peut écrire pour une catégorie, pour une minorité, pour une coterie même, et pour trois amis si l'on veut. Tout ce que je prétends, c'est que la majorité des œuvres contemporaines, roman, poésie, théâtre, sont faites pour un autre auditoire que le peuple. Et même lorsque nos auteurs dramatiques de la nouvelle génération, avec une générosité d'intention véritable, portent au théâtre certaines questions du grand problème social, n'est-il pas évident qu'ils les traitent pour l'instruction de leurs égaux, des philosophes, des économistes ou des gens du monde, et, qu'à de rares exceptions près, ils voient plutôt l'autorité à réformer que l'ouvrier lui-même à former?

N'est-il donc aucune œuvre d'imagination qui réunisse ces deux caractères d'être une œuvre d'art accessible à tous? Un homme de génie a essayé chez nous quelque chose de semblable. Il a compris

¹ M. Henry Bordeaux, dans la *Revue hebdomadaire*.

admirablement les conditions que réclame non pas le grand public, mais l'immense public auquel un roman peut aller, et, si le livre est déparé par d'énormes défauts, il a néanmoins la simplicité, l'ampleur et, par endroits, la haute moralité qui doivent marquer un drame destiné à passionner et à élever l'esprit du peuple. Un critique inconnu, un certain M. Courtat, a eu la patience impertinente de calculer que les *Misérables* de Victor Hugo contiennent exactement 985 pages inutiles. C'est bien possible; mettons 1000, et admirons la variété de l'esprit humain. Admettons qu'il y ait, en effet, un tiers de fatras, de déclamations, de théories creuses, de hors-d'œuvre politiques insipides. Tombons d'accord que l'on rencontre, dans cette épopée commencée en 1847 et publiée seulement en 1862, des blasphèmes qui ne sont pas de la première manière du poète, et de mauvais calembours qui furent de toute sa vie. Laissons dire volontiers que les fautes de goût abondent dans le détail, et notamment dans la légende des chapitres qui s'intitulent : « Que Mgr Bienvenu faisait durer trop longtemps ses soutanes; — Fin joyeuse de la joie; — Vagues éclairs à l'horizon; — Madame Victurnien dépense 35 francs pour la morale; — Comment Jean peut devenir champ; — Dans quel miroir M. Madeleine regarde ses cheveux, etc. » Il n'en demeure pas moins certain qu'il y a des fragments de chefs-d'œuvre dans cette œuvre inégale, et que ces fragments peuvent être compris de tous, et qu'ils sont d'une beauté que tout esprit humain peut apercevoir. Dès l'origine, cela fut proclamé par de tout autres hommes que les admirateurs aveugles du poète. Au temps où parurent les *Misérables*, Louis Veillot, après avoir fait les réserves les plus légitimes, les plus nécessaires, reconnaissait, dans le roman de Hugo, ce qu'il appelle « un souffle de justice, un souffle de foi chrétienne, et catholique par conséquent, souffle court et mêlé, mais brûlant, parfois sublime. » Parlant encore de la scène où Jean Valjean, pour sauver un accusé innocent, va se livrer à la justice et paraître en cour d'assises, il disait encore : « La scène est d'une extraordinaire beauté. Le combat intérieur qui la précède est plus magnifique encore, et il est conduit, ravivé, mené à son terme avec un art prodigieux. » De nos jours, un critique, l'un des plus sagaces et aussi un des plus sévères qui aient jugé Victor Hugo, — j'ai nommé Edmond Biré, — n'hésite pas à écrire ces lignes : « Si les *Misérables* avaient été continués et terminés dans le même esprit qui avait présidé à leur conception; s'ils n'avaient pas été dénaturés, envenimés par les passions de l'auteur devenu démagogue et socialiste; s'ils n'avaient pas été démesurément enflés par des épisodes qui débordent le cadre primitif...

l'œuvre du poète, qui reste encore très puissante et très belle, serait la plus admirable qu'il eût écrite, une des plus belles de notre littérature. »

Tout le monde connaît la thèse, l'idée maîtresse des *Misérables*. Elle est humaine, elle est consolante : c'est la rénovation par le repentir, l'ascension du coupable, hors du crime, jusqu'aux limites où l'expiation surabondante couvre la faute, et la transfigure en une occasion de beauté morale, où le repentir dépasse l'innocence, et va plus loin qu'elle, dans le mérite devant Dieu et dans l'admiration émue des hommes. Rien dans cette idée qui soit obscur, rien au contraire qui ne tienne aux racines de notre être et ne se lie, plus ou moins, à l'histoire universelle des hommes. Le style, les épisodes, le choix de ces vastes tableaux faits pour séduire les imaginations les plus simples, tout révèle une divination générale de l'âme populaire. Qu'on se rappelle le début du premier volume, le vol chez Mgr Myriel et le pardon de l'évêque, la lutte intérieure, chez Jean Valjean, entre l'instinct mauvais et la conscience qui s'éveille : quel est l'ouvrier, l'apprenti enfermé avec son livre, un soir de dimanche, qui ne comprendra pas cela ? Avec le second volume, nous entrons dans l'épopée militaire. Nous sommes à Waterloo ; nous voyons les campagnes plates avec les villages et les fermes aux noms fameux, les moulins, les fossés ; nous voyons l'armée de Napoléon au repos, l'armée de Wellington au repos, et puis les estafettes qui partent, le premier coup de canon, la mêlée, les charges, l'héroïque jeunesse qui tombe ou qui s'élançe, la Vieille Garde qui donne, la vie et la mort qui s'affirment, l'une et l'autre, avec la plus effroyable énergie, dans l'espace le plus restreint et dans le temps le plus court, c'est-à-dire l'objet des plus fortes impressions et des plus durables souvenirs qui puissent se graver en nous. De plus, les mots sont empruntés à la langue de tous ; leur arrangement est d'un suprême artiste. Qui peut oublier, après l'avoir lue, cette phrase où ressuscitent à la vie les cuirassiers du maréchal Ney qui vont charger : « Ils étaient 3,500 ; ils faisaient un front d'un quart de lieue ; c'étaient des hommes géants sur des chevaux colosses... » ? Et plus loin, lorsque sur le champ de bataille, à huit heures du soir, la Garde de l'empereur s'ébranle, n'a-t-on pas, toutes les imaginations humaines n'ont-elles pas la vision du drame, dans ces lignes de Victor Hugo : « Quand les hauts bonnets des grenadiers de la Garde, avec la plaque à l'aigle, apparurent, symétriques, alignés, tranquilles, superbes, dans la brume de cette mêlée, l'ennemi sentit le respect de la France ; on crut voir vingt victoires entrer sur le champ de bataille, ailes déployées, et ceux qui étaient vainqueurs, s'estimant vaincus, recu-

lèrent, mais Wellington cria : « Debout, gardes, et visez juste ! » le régiment rouge des gardes anglaises, couché derrière les haies, se leva, une nuée de mitraille cribla le drapeau tricolore frissonnant autour de nos aigles, tous se ruèrent, et le suprême carnage commença. »

Tout de suite après la vision de la bataille, c'est la vision de l'enfant qui se lève, touchante, familière, naïve. Dans le même volume, après Waterloo, nous avons Cosette. La phrase reste toute simple; elle parlait à l'imagination, elle parle au cœur, c'est-à-dire aux deux forces qui commandent à tous. Victor Hugo a su pénétrer ces petites âmes d'enfants, qui sont si près des nôtres par l'amour, et en même temps si loin de nos manières de voir, de souffrir, de nous exprimer. Pour peindre la fille de la malheureuse Fantine, abandonnée, livrée à un couple affreux d'aubergistes de campagne qui la maltraitent, il met presque autant de pages que pour raconter Waterloo; il accumule des détails et des scènes d'une puérité admirable et profonde. C'est une épopée encore, et l'une de celles qui seront éternellement populaires, celle de l'orpheline battue et déjà femme par la douleur. « Dans le pays, dit-il, on l'appelait l'alouette. Le peuple, qui aime les figures, s'était plu à nommer de ce nom ce petit être pas plus gros qu'un oiseau, tremblant, effarouché et frissonnant, éveillé le premier chaque matin, dans la maison et dans le village, toujours dans la rue ou dans les champs avant l'aube. Seulement la pauvre alouette ne chantait jamais. » Il montre Cosette qui travaille, et qui regarde jouer les enfants de la Thénardier, Cosette qui tremble quand on lui parle, Cosette à qui la marâtre commande d'aller, la nuit, puiser de l'eau dans la forêt, et qui a peur des branches, de l'ombre, du silence, Cosette qui rencontre dans les bois Jean Valjean, un étranger cependant, et qui a tout de suite confiance, Cosette, à qui l'inconnu, entré avec elle dans l'auberge, donne une poupée, et qui n'ose pas croire d'abord à la joie, et puis s'abandonne au rêve de ses six ans, saisit la poupée, et l'endort avec des gestes et un recueillement maternels. Le grand poète sait bien qu'il faut s'arrêter sur ces idylles brèves des vies misérables; que la pitié de ceux qui lisent le lui demande. Et il ajoute, pour que nous continuions d'observer Cosette et d'être heureux avec elle, ce couplet demeuré célèbre : « La poupée est un des plus impérieux besoins et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant et tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites

layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme. Le premier enfant continue la dernière poupée. » Quel âge faut-il pour goûter ces lignes-là? tous les âges. Et quelle âme? n'importe laquelle.

J'ai cité ces différents thèmes empruntés au même roman : le repentir du criminel, la guerre, l'enfant, parce qu'ils sont des thèmes universels, d'une grandeur simple, qui caractérisent l'œuvre de Hugo. On pourrait y trouver vingt autres exemples du même ordre. Ceux-là suffisent pour isoler ce livre, ou à peu près, dans notre littérature. Ils suffisent, avec cette autre remarque, cependant, que je ne puis pas développer : c'est que, dans les *Misérables*, la part de l'amour est toute petite. Elle n'existe pour ainsi dire pas. Ce qui remplit, en général, les œuvres d'imagination, le commencement de l'amour, les serments d'amour, les fadeurs qu'échangent les fiancés, les emportements de passion, les malentendus, les regrets, les dissertations sur le bonheur ou le malheur par l'amour, tout cela est à peu près absent dans le poème en prose des *Misérables*. Hugo savait qu'il aurait pour lecteurs et il voulait émouvoir, par un portrait ressemblant, des hommes et des femmes de l'immense famille laborieuse, qui aiment sans doute, qui en souffrent, qui en meurent quelquefois, qui ont leur idylle ou leur tragédie, mais toujours rapide et à peu près muette, enserrée dans une vie de rude labeur, de soif et de faim, de poursuite et d'attente du pain quotidien.

Je ne prétends pas qu'on ne puisse pas nommer d'autres œuvres qui se rapprochent, plus ou moins, du type du roman populaire. On pourrait facilement établir qu'Alexandre Dumas père, George Sand, Erckmann-Chatrian, Jules Verne, ont eu le secret de se faire entendre des masses, et comment, par le côté technique ou artistique, ils méritent d'être étudiés; comment, d'autre part, la valeur morale est, chez eux, inférieure à la valeur littéraire, ou insuffisante, ou tout à fait absente. Nos voisins les Anglais me paraissent posséder une littérature populaire plus abondante que la nôtre et plus saine, et, de même, les Russes. Pour m'en tenir aux Anglais, il est remarquable que leurs romanciers, à la différence des écrivains français, ne s'attachent pas, en général, à l'étude d'un cas de psychologie passionnelle, d'un scrupule, d'un doute, d'une situation intéressante sans doute, mais exceptionnelle, soit en elle-même, soit par la qualité des personnages qu'elle met en scène. Cette race, toute portée à l'action, se représente le roman comme une biographie. C'est l'enfance, l'âge mûr, parfois l'existence entière du héros qui passe sous nos yeux, longues

périodes où il y a des chances pour que chaque lecteur reconnaisse quelque trait de sa propre histoire. Le monde est plus largement ouvert à leurs écrivains et plus familier qu'à nous. Ils y choisissent les cadres les plus nouveaux et les plus variés. Ils peuvent tracer un tableau fidèle de la vie anglaise, sous toutes les latitudes, de l'équateur aux pôles, sans risquer de dérouter complètement le lecteur, parce qu'un élément du moins ne variera pas, parce que les mœurs anglaises, le *home* anglais, le thé anglais, le corsage clair et le chapeau canotier des Anglaises, l'amour des sports, l'endurance, la hauteur d'âme et d'humeur de l'Anglais se ressemblent, au cap de Bonne-Espérance, aux frontières de l'Inde et dans le dominion du Canada. Un fil mystérieux relie la mère patrie avec les îles et les continents de toute la terre, comme ces lignes légères, tracées sur les cartes de géographie, et qui marquent la route normale des vaisseaux, la route aussi de la pensée humaine. Quelles ressources pour un romancier, dans cet empire colonial universel, vivant et fréquemment parcouru; quelles inspirations multiples et toujours dominées par le souvenir de l'immense cité du bord de la Tamise; quelle saine rénovation des thèmes les plus communs! Heureux écrivains! ils ont, de plus, la certitude d'être entendus lorsqu'ils élargissent l'horizon terrestre et qu'ils expriment un sentiment religieux; entendus non pas d'une élite, mais du peuple encore pénétré de christianisme, et qui conserve, de ses origines, un idéal divin mêlé à tous les appétits humains. J'ajoute enfin que leur façon de composer n'est pas identique à la nôtre. Tandis que nous écrivons, par une sorte d'instinct théâtral et de tradition, des chapitres qui gravitent tous autour d'une scène principale, un peu comme les actes d'une pièce dramatique; tandis que nous faisons un livre très un et très serré, destiné à être lu sans arrêt par un désœuvré ou un critique, qui prendra le volume un soir, à la lampe, et l'achèvera dans la nuit, eux, ils écrivent la biographie que j'ai dite, une sorte de journal intime ayant, dès lors, des développements à peu près égaux en toutes ses parties; ils superposent les détails, sagement, posément, avec l'amour de l'heure présente qui ne connaît pas l'avenir, sans la même hâte vers le but, et ils songent aux misses qui parcourront vingt pages avant une course à cheval, au chasseur de renard qui revient au logis et qui a besoin d'une petite dose de lecture pour calmer la fièvre de ses veines, au commerçant de la Cité, à l'ouvrier anglais, libres avant le coucher du soleil, et qui prendront le livre et le reposeront bientôt sur le coin du dressoir, heureux d'avoir trouvé l'occasion d'une larme ou d'un sourire qui n'étaient pas permis dans le travail du jour. Et ainsi je crois

avoir indiqué brièvement les caractères qui me paraissent faire du roman anglais un roman plus que le nôtre près du peuple, plus conforme au cours même de la vie et mieux en harmonie avec l'esprit des simples.

Tout ce que nous venons de dire tend à prouver, du moins je l'espère, que le roman populaire est possible, puisqu'on peut citer des exemples, ici ou là, de livres écrits par de grands artistes, capables d'influer heureusement sur l'esprit des foules, et répandus jusque dans les villages d'Angleterre ou de France. Mais nous nous heurtons ici à un système. Ce que nous disons exister, certains le déclarent impossible et inexistant, au nom des principes.

Nous ressemblons à ces gens naïfs qui essayent de toucher un arrérage de rente sans présenter un certificat de vie. L'employé leur demande s'ils ont un papier prouvant qu'ils vivent. « Mais non, répondent ces innocents. A quoi bon? Vous nous voyez, nous vous voyons, nous sommes nos preuves vivantes et parlantes. Payez-nous. » Le fonctionnaire réplique : « Bel argument! Vivre n'est rien si un papier ne l'atteste. Vous n'êtes qu'un fait, devenez un droit. Soyez des hommes qui respirent avec certificat, et ne parlez pas avec tant de présomption d'une existence tout au plus réelle, qui n'a rien de légal. » Ainsi du roman populaire. Une école, nombreuse et forte, prétend que la littérature et l'art s'adressent et s'adressent nécessairement à une élite de l'humanité. L'existence de romans populaires n'est pas une preuve; il faut prouver qu'ils ont le droit d'exister. Dès qu'on s'adresse au peuple, on ne fait plus de haute littérature ou de grand art, et le succès même de pareilles tentatives ne s'achète qu'au prix de la beauté sacrifiée. C'est une thèse fort soutenue. La formule la plus nette en a été donnée par un de nos meilleurs critiques contemporains, un des plus ouverts cependant et des plus informés, M. Emile Faguet, qui a écrit dans ses *Politiques et Moralistes* : « La littérature et l'art ne sont populaires qu'à la condition d'être médiocres. »

On me permettra d'être d'un avis absolument contraire, et d'en dire les raisons.

La doctrine que je repousse me semble d'abord méconnaître le but véritable de la littérature et de l'art. N'est-ce pas les rapetisser, que d'en faire le bien de quelques privilégiés, un amusement de mandarins, un plaisir de raffinés? N'est-ce pas une ambition que je qualifierais à mon tour de médiocre, que celle de plaire et d'être utile à une toute petite partie de l'humanité, toujours la même, la moins facile à émouvoir, et, en un sens la plus négligeable, puisqu'elle trouve autour d'elle tant de moyens de jouissance et de perfectionnement? J'aime mieux le comte Tolstoï,

dans son livre *Qu'est-ce que l'Art?* disant : « L'art est un moyen d'union parmi les hommes..., une activité qui a pour but de transmettre d'homme à homme les sentiments les plus hauts de l'âme humaine. » De tout temps, de très grands artistes ont considéré de la sorte leur mission dans le monde. Ceux qui bâtissaient les cathédrales, les sculpteurs et les verriers qui les faisaient si belles, je veux bien qu'ils eussent l'intention d'honorer le ciel, mais ils voulaient aussi orner la terre, et ravir les yeux des hommes. Le plain-chant n'était-il pas et n'est-il pas encore une musique populaire? L'orgue a-t-il été inventé pour l'unique plaisir des riches, ou n'est-il pas plutôt la preuve d'un effort de génie, pour assembler tous les instruments sous les doigts d'un seul homme et les faire entendre à des foules ignorantes, et, d'autre part, peut-on douter que l'âme de ces foules en ait été embellie et réjouie? Dans ce même domaine de la musique, oserait-on soutenir que le goût des chefs-d'œuvre ne s'est pas répandu, de nos jours, parmi le peuple de Paris et de quelques grandes villes, comme il est depuis longtemps populaire en Belgique, en Allemagne et ailleurs? Pourquoi déclarer impossible en littérature une tentative qui paraît heureusement accueillie en musique? Et, pour préciser, pour en revenir à la question même que je traite, comment soutenir que ce peuple qui dévore les romans, qui y trouve un attrait et veut y trouver une direction, soit condamné à n'en lire que de médiocres, d'insipides et de malsains, parce qu'il est peuple et que l'œuvre d'art n'est pas faite pour lui?

Ah! si nous étions plus chrétiens ou simplement plus logiques avec nous-mêmes, nous jugerions autrement cette question d'art et de littérature. Nos pères, enseignés par le christianisme, avaient un sens plus profond de l'égalité, dont nous parlons sans cesse, mais à laquelle nous avons tant de peine à souscrire. Ils la connaissaient sous ses divers aspects, égalité de nature, égalité dans la souffrance et dans le mérite, égalité devant la mort, égalité dans la destinée immortelle, et, s'ils étaient tentés de l'oublier, un grand fait venait la leur rappeler, et c'était, aux mêmes fêtes chrétiennes qui les réunissaient, la participation de tous aux mêmes sacrements, la même dignité morale reconnue aux maîtres et aux serviteurs, aux riches et aux pauvres, égalité, en somme, la plus parfaite, puisqu'elle s'opère par la commune grandeur des hommes. Je suis sûr que les artistes qui vivaient au moyen âge, Dante quand il écrivait sa *Divine Comédie*, les auteurs de nos poèmes nationaux et de ceux des nations voisines, les bâtisseurs d'églises, d'hôtels de ville, de maisons corporatives, les sculpteurs, les peintres, les musiciens, avaient présente à l'esprit cette idée fraternelle,

et dédiaient en secret leur œuvre à tout le peuple chrétien. Ils ne le croyaient point indigne de leur génie. Et nous-mêmes, pouvons-nous penser le contraire, lorsque nous nous intéressons à tout ce qui peut relever la condition matérielle et morale du peuple, lorsque nous multiplions les écoles, les bibliothèques, les cours d'adultes, les conférences, lorsque nous préparons l'avènement d'un quatrième État, aussi bien par nos défauts et nos négligences, que par nos efforts directs? Nous aurions donc excité l'universel désir de savoir pour ne pas le satisfaire? Nous dirions que le peuple aura sa part de toute chose, sauf de la littérature et de l'art, domaine réservé, chasse gardée, pièges dans la propriété? Est-ce logique? Est-ce désirable? Est-ce seulement possible?

Je ne le pense pas. Et d'autres, fort heureusement, pensent comme moi. Je lisais récemment, dans un grand journal de Belgique, une étude sur le roman-feuilleton. L'auteur demandait qu'on essayât, peu à peu, de substituer aux fantaisies puérides et dénuées d'art des feuilletonistes quelques œuvres recommandables par le mérite du fond et de la forme. « On n'a pas apprécié à sa valeur, disait-il très justement, l'instrument d'influence que peut être le roman-feuilleton, au point de vue de l'éducation intellectuelle et littéraire, et de la formation morale. » Et il ajoutait ces lignes, que je cite parce qu'elles indiquent bien un des caractères du roman populaire, qui doit être approprié au génie de la nation. Il disait donc, parlant de la Belgique : « Nul mieux que nous ne comprend le charme de la maison fermée et sommeillante, du feu qui flambe clairement, et de la lampe discrète. Dans ce milieu familial et doux, où beaucoup de rêve flotte parmi beaucoup de silence, quels devront être les récits qui viendront nous trouver? Nous avons bien compris et bien aimé Henri Conscience, comme un ami véritable. Or ses livres sont des livres simples. Remarquez d'ailleurs, qu'en peinture également, toutes nos préférences s'attachent aux peintres de la vie d'intérieur... Une vieille qui file près d'une fenêtre, d'où tombe un rayon de soleil; une porte s'entr'ouvrant sur une chambre qu'on devine paisible; la perspective d'une rue calme et déserte, retiennent longtemps notre attention et nous suggèrent mille pensées. Et ceci révèle l'amour spécial et caractéristique qui dort au fond de la plupart d'entre nous. » En France, et sous des formes très différentes, j'ai retrouvé l'expression de la même idée. Le nom de celui qui l'émettait pourra faire sourire, car le spirituel fantaisiste qui eut ses premiers succès au Chat-Noir, avant de devenir l'un de nos hommes de théâtre les plus modernes et les plus mondains, ne passe pas encore pour un auteur avant tout préoccupé du problème social. Cependant une interview

récente en fait foi. La veille de la première représentation de sa dernière œuvre, M. Maurice Donnay, interrogé sur ses projets de demain, répondait : « Toutes les questions se réduisent à la question sociale. Voilà la mine où, désormais, nous devons puiser, et qui nous fournira des sujets neufs et profonds, plus poignants assurément que ce sempiternel adultère dont la foule est écœurée. L'heure est venue, pour l'artiste, de prendre part à la lutte et de s'adresser à l'âme du peuple. »

M. Donnay a dit : l'âme du peuple. Il croit que l'on peut, que l'on doit s'adresser à la foule. Je ne sais pas s'il le fera. Le mot peut n'être, dans sa bouche, qu'un paradoxe, mais peu importe, s'il révèle un état d'esprit, une idée qui grandit et s'affirme.

J'ai donc montré, par des exemples, que le roman populaire avait déjà un commencement d'histoire; par un rapide exposé de nos vœux, qu'il était nécessaire; par des citations dont j'aurais pu augmenter le nombre, que la pensée d'un art et d'une littérature s'adressant à la foule, familière autrefois à beaucoup d'esprits, n'est pas sans écho dans le monde où nous vivons. J'en aurai fini avec l'objection de l'incompatibilité entre l'intelligence populaire et la beauté littéraire, lorsque j'aurai expliqué de quelle compréhension il s'agit. Celle-ci ne sera pas parfaite. J'accorde même qu'il y aura toujours un certain nombre d'hommes, attachés de corps et d'âme à la besogne journalière, tellement privés de toute culture, que l'art ni la littérature ne pourront jamais trouver place dans leur vie. Mais l'effort du siècle, et, à mon avis, l'effort généreux, tend à en diminuer le nombre. Les autres, ceux qui montent et s'instruisent en tâtonnant, ne sauront sans doute pas, ni tous, ni tout de suite, analyser le sentiment qu'ils éprouveront, mais, si humbles qu'ils soient, ils ont un cœur qui peut battre, ils ont des larmes qui peuvent couler, ils ont un bon sens que le bon sens touchera. Or une émotion saine, une pensée haute à communiquer, c'est de quoi légitimer tout un art. Croyez bien, en outre, que si les gens du peuple perdent quelques-unes des finesses d'esprit ou de style que les lettrés goûteront, ils ne les perdront pas toutes; qu'il y aura des qualités maîtresses, les qualités d'âme et de cœur qui ne leur échapperont pas. Tout au plus seront-ils, en face des clartés et des harmonies de la phrase, comme ces marins et ces paysans, incapables de saisir de la beauté de la campagne ou de la mer, mais qui l'aperçoivent obscurément, et l'aiment jusqu'à ne pouvoir s'en passer.

Mais je vais plus loin. Non seulement je repousse, comme erronée, l'affirmation qu'il ne saurait exister de grande littérature et de grand art populaire, mais je me demande si notre littérature,

et particulièrement le roman français, n'a pas perdu beaucoup à se confiner dans les salons, à se spécialiser, à ne pas s'adresser à ces vastes publics qui exigent tant de clarté, de tendresse et de salubrité. Ne serait-ce pas pour avoir trop oublié que le monde est grand, que le roman d'aujourd'hui en est venu à fatiguer les lettrés eux-mêmes, par trop de recherche, de subtilité et d'habileté desséchante?

On peut le prétendre. Quand un homme écrit en vue d'un public déterminé, il s'asservit inconsciemment à lui; il en prend les préjugés, les goûts, le langage, les travers, il se condamne à évoluer dans un certain ordre de sentiments et d'idées qui sont ceux d'une coterie, d'une école et d'une mode. La vie élégante, par exemple, qui pourrait parfaitement être le sujet d'un roman populaire, est presque toujours étudiée dans le but exclusif de plaire à ceux qu'on nomme les gens du monde. L'auteur a l'ambition, très souvent naïve et quelquefois ridicule, d'amuser, d'étonner ou de flatter une catégorie de lecteurs, par la peinture de leurs mœurs et de leurs défauts. Il les fatigue bientôt, soit que les lecteurs, comme il arrive, connaissent mieux le monde que celui qui prétend le mettre en scène; soit qu'ils aient, de la vanité de leur vie, plus de dégoût que l'écrivain n'en affecte; soit qu'ils sachent, encore mieux que lui, que ce qui résiste à tant d'attaques, je veux dire le raffinement de l'esprit et des mœurs, a toujours eu un fond de solidité et une raison de durer. La crise du roman est due, en partie, à l'erreur où nous sommes tombés, en prenant le roman pour une simple distraction et un amusement de lettrés. On a fait d'innombrables livres, avec un grand effort de recherche et souvent un grand talent, pour un petit public, déjà las de leurs défauts et de leurs qualités même. En poésie, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Les sons, les couleurs, les jeux rares des syllabes cadencées ne peuvent tromper longtemps le cœur de l'homme. On ne lit plus les vers; on lit moins les romans. Et il y a devant nous tous, écrivains ou poètes, des millions de créatures aimantes, souffrantes, altérées de savoir et de croire, et qui demandent : « Pourquoi suis-je né? Où aller? Pourquoi le malheur ici et pourquoi la richesse là-bas? Que faut-il accepter et que faut-il rejeter, dans l'immense confusion d'idées qui nous pressent, nous les simples, nous les pauvres? » Et nous leur répondons par des livres écrits pour d'autres et qu'ils ne peuvent lire. Et ils lisent le roman-feuilleton, où ils ne trouvent rien.

Il est permis d'espérer que cela ne durera pas toujours. Quelques romans tout récents, comme les derniers de Margueritte et de Paul Adam, ont élargi les cadres ordinaires et indiquent une sorte d'as-

piration vers le drame national et l'épopée. On peut souhaiter surtout que des hommes nouveaux, sur qui n'aura pas pesé le joug des écoles anciennes, comprennent la mission très belle qui s'offre à eux. Je les appelle de tous mes vœux. Je voudrais par avance les connaître, les voir, leur dire de quelles pensées, à mon humble avis, devra s'inspirer l'artiste qui voudra prendre et retenir l'esprit de ces foules à demi instruites, dont le flot monte autour de nous.

Je leur dirais : « Essayez d'écrire, dans des revues ou dans des journaux populaires, une œuvre de haute et saine émotion.

« Et d'abord, soyez simples, afin d'être compris. Prenez la vie comme elle est, de préférence la vie si peu connue des travailleurs, de ceux qui sont presque toute la France, et dites-la. Aimez ceux dont vous aurez à parler, car c'est la condition essentielle pour qu'ils se reconnaissent et vous suivent. Ayez le sentiment de ce que vous seriez vous-même, si vous apparteniez à la clientèle grise ou noire qui s'agite autour des puits de mine et des hauts fourneaux, dans les arsenaux des ports, dans les forêts qu'on exploite, dans les ateliers des usines, dans les colonies où vont s'abîmer les aventuriers et les désespérés de la mère patrie. Faites le tour de France avec les apprentis des métiers. Faites le tour du monde avec les soldats et les marins. Ne rabaissez jamais les plus humbles au rôle outrageant de machines et d'outils, mais comprenez ce que d'autres n'ont pas su voir : qu'il y a aussi des âmes chez les plus abandonnés, des âmes souvent délicates par quelque côté, capables de dévouements et d'élans admirables. Ne craignez pas d'être tendres, d'être naïfs, de redire de l'éternel. Tout ce qui est grand a été dit, et c'est le ton seul qui le rajeunit. Ayez le respect de ce public guetté par toutes les erreurs et travaillé par toutes les corruptions. Et obligés de dire le mal, de le peindre, de vous en servir comme d'un élément trop réel et trop commun, ne le faites pas aimer. Tout cela est de l'art, tout cela est l'art même, dans ce qu'il a de plus noble et dans sa mission essentielle.

« Et soyez sûrs que votre labeur ne sera pas perdu. Vous serez compris et aimés. Vous serez aussi aidés. Par un juste retour, vous recevrez de ce peuple, pour lequel vous travaillerez, un secours inestimable. Dégagés des coteries, des modes, des influences de clans, vous serez portés à regarder de plus vastes horizons ; vous sentirez renaître en vous la belle, l'oubliée, la grande vertu de l'humanité, devenue votre inspiratrice et la marque de votre originalité. »

Au commencement de novembre dernier, je me trouvais dans l'oasis de Damas, et le jour déclinait. Autour de moi, des abrico-

tiers, non pas grêles et difformes comme ceux de nos vergers, mais des arbres de haute venue, aux formes pleines, aux feuilles luisantes et groupées en corbeilles ouvertes, couvraient le sol de leur ombre étoilée. Ils composaient une succession de petites futaies, chacune d'une centaine d'arbres, enveloppées d'un talus très bas, que bordait tantôt un chemin, tantôt un courant d'eau vive échappé d'une des fontaines innombrables qui réjouissent les *patios* de marbre des palais damasquins. La forêt s'étendait à perte de vue, et je songeais à la floraison prodigieuse des cimes au printemps. Quelques dattiers levaient très haut leur bouquet de plumes, et çà et là, au sommet de la colonne sombre du tronc, les régimes de fruits, énormes, recourbés et pendants, étincelaient comme des parures de fil d'or compliquées et ajourées, emportées dans l'azur, impossibles à atteindre. Des vols de pigeons tournaient au-dessus de l'oasis. Une chaleur moite, traversée de souffles ardents qui venaient du désert, emplissait cette étrange forêt. Et voici que des Bédouins, cavaliers asservis au rythme de leur monture, accroupis sur la bosse de leur dromadaire et ne faisant avec lui qu'un seul bloc de sculpture, grâce aux plis des burnous retombant aux flancs des bêtes, passèrent à petite distance entre les vergers d'abricotiers. Ils retournaient vers les sables qui commencent à une demi-journée de là, et, en longue file, tous égaux d'apparence, séparés des voisins par le même intervalle, ils chantaient. Je connaissais les paroles et la musique tendre et grêle qui célébraient la tribu, les tentes rayées de noir, les coups de main audacieux, les razzias et le regard profond des femmes qui voient partir le guerrier. Après avoir contemplé, pendant trois jours, les fêtes données dans la ville en l'honneur d'un prince d'Occident, ils jetaient devant eux, en regagnant le désert, le salut à la vie insouciante et nomade. Je ne sais quel serment d'amour vibrait dans la longue cantilène qu'ils psalmodiaient ensemble. Bientôt ils disparurent sous les feuillages pressés des arbres. Il ne resta de leur passage qu'une poussière mêlée de rayons, et qui trembla longtemps, nuage unique et doré, dans l'air admirablement pur où mourait la lumière.

Et moi j'admiraïs comment ces primitifs, si loin de nos sciences et de nos discours, avaient le sentiment de la beauté de leur âpre pays. Et je me disais aus-i, me rappelant les foules sombres de chez nous, qu'elles devraient bien avoir, comme eux, leurs poètes de la tribu, pour composer et leur apprendre à chanter de nouveau la chanson de la route.

René BAZIN.

IMPARFAITE JUSTICE¹

IV

Ce fut dans les premiers temps un charme de nouveauté pour Eliane de se voir installée dans une admirable villa dominant la mer et de se former peu à peu à ses devoirs de maîtresse de maison.

Cannes étant tout particulièrement un endroit de coterie, les habitués vivent dans une intimité constante qui, pour avoir des inconvénients, n'en possède pas moins de réels attraits. On peut se rencontrer à toute heure sans exciter de malveillants commentaires, les affinités électives se manifestent sans rencontrer les obstacles et les difficultés de tout genre qui surgissent dans la vie de Paris, cette vie de fièvre et d'activité factice, où l'on se dépense en visites sans nombre, en occupations aussi multiples qu'inutiles, et où la douceur d'une causerie prolongée, d'une promenade sans but, sont des jouissances impossibles à se procurer.

A mesure que les jours s'écoulaient, M^{me} de Hériscourt se laissait prendre à la séduction de cette existence un peu frivole, mais dont la frivolité s'excusait par son caractère provisoire. D'ailleurs ce milieu, moins étendu que celui du monde parisien dans lequel Eliane se sentait un peu perdue, moins circonscrit que celui dont elle avait fait une expérience récente à bord du yacht, lui offrait un champ d'observation qui l'intéressait et agissait sur son esprit comme dérivatif. Elle n'avait plus le loisir d'étudier ce que son mariage contenait pour elle de déceptions latentes. Instinctivement, par la terreur inavouée de surprises plus pénibles, elle remettait à une époque ultérieure l'étude du mari que son père avait choisi pour elle. Les premières tentatives faites à Rocheblanche pour pénétrer le moi intime de son compagnon de route ne l'encourageaient pas à reprendre la tâche interrompue, et Gontran, pour sa part, ne demandait qu'à prolonger indéfiniment les relations de surface qui s'établissaient entre sa femme et lui.

Il savait bien qu'il ne gagnerait rien à être connu de près; en outre il était jaloux de sa liberté; il la voulait dans ses actes, dans

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1899!

ses paroles, dans sa pensée, et s'applaudissait de voir qu'Eliane la lui laissait complète sous tous les rapports. Aussi se montrait-il d'une humeur charmante. On se fût déclaré satisfait à moins : plus un souci d'argent, autant d'indépendance que lorsqu'il était garçon et, pour tout assujettissement, celui de produire comme sienne une femme dont la beauté souveraine s'imposait. Quant au beau-père, il s'en préoccupait fort peu. Il est présumable même qu'il avait complètement perdu de vue le point de départ de sa nouvelle opulence.

Et sur ce point, tous s'empressaient de l'imiter. Eliane était aussi franchement la bienvenue que si aucune tare n'eût pesé sur son nom. Qui donc, dans la société actuelle, s'aviserait de tenir rigueur à une femme jeune et riche, ayant payé de ses millions le droit de trôner tout au haut de l'échelle et qui, par la force des choses, devait ouvrir ses salons, et ne les ouvrir qu'à une élite, en sorte qu'être invité par elle serait la preuve flatteuse qu'on faisait partie de la toute première société, — le premier cru, comme disent les experts en ces questions capitales. — Aussi Eliane était-elle choyée et entourée de tous ceux qui escomptaient ses faveurs futures, tandis que les sommités sociales, celles qui n'ont pas besoin de s'étayer sur les autres, l'adoptaient comme une des leurs en raison de son charme, de cette simplicité, mêlée de saveur originale, qui passait comme une brise rafraîchissante sur ces esprits blasés, tous taillés sur le même patron et suivant les mêmes sentiers battus, aboutissant aux plaines arides du désœuvrement et de l'ennui. Eliane s'offrait comme quelque chose d'inédit. Elle n'avait pas les hardiesses de langage aujourd'hui d'un usage constant, — le vocabulaire étrange des jeunes, que l'on regrette tant de trouver sur certaines lèvres, lui était inconnu. En revanche, elle savait être spirituelle et franche avec un je ne sais quoi d'imprévu qui éveillait la curiosité et faisait naître le désir de mieux la connaître. Jeunes et vieux s'inclinèrent et reconnurent son empire et, en peu de temps, elle groupa autour d'elle toute une cour d'adorateurs.

Bien que peu prompte à se livrer et à contracter des amitiés subites, elle s'épanouissait sous cette bienveillance générale et, ainsi qu'il arrive lorsqu'on se sent appréciée, se révélait sous son jour le plus attrayant. La presque enfant qu'elle était s'étonnait naïvement d'attirer l'attention des gens sérieux. Encouragée, elle causait librement, sans excès de timidité, mais sans assurance excessive. Surtout, elle avait le talent de savoir écouter, et lorsque ses yeux profonds se posaient sur son interlocuteur, avec une attention que rien ne parvenait à distraire, elle exerçait, à son insu, un prestige qui subjuguait les plus rebelles.

De préférence, elle recherchait la conversation de ceux dont l'âge

était le moins en rapport avec le sien, des hommes qui, vivant plutôt dans le passé que dans le présent, l'entretenaient d'événements et de souvenirs récents encore, mais qui s'effacent déjà dans une brume lointaine, tant les changements survenus ont été rapides et ont chassé impitoyablement ce qui était.

Eliane, peut-être parce qu'elle ne se souciait pas d'être dans le « dernier bateau », peut-être parce que l'évolution actuelle lui paraissait dépourvue d'intérêt, aimait qu'on évoquât devant elle les réminiscences d'une autre époque. Et pour ce voyage rétrospectif, elle avait découvert un guide qu'elle préférait à tous, un diplomate autrichien, le comte de Windhorst.

Celui-ci, connu dans sa jeunesse pour ses aventures galantes, plus tard par de réels services rendus à son pays, avait abandonné prématurément la « carrière » pour cause de santé. Aujourd'hui, ayant un peu dépassé la soixantaine, mais très vivant d'esprit et de manières exquises, il s'éprenait paternellement de la jolie créature de dix-huit ans qui l'écoutait et l'interrogeait si volontiers. Il souriait, moitié indulgent, moitié flatté, lorsqu'il voyait le visage de la jeune femme s'éclairer à sa vue. Ayant été mêlé à beaucoup d'événements, connaissant à fond tous les pays et tous les personnages d'Europe, ses récits et ses anecdotes étaient inépuisables. En même temps, il savait trop bien causer pour accaparer la conversation; il lui plaisait d'entendre la voix bien timbrée d'Eliane, il goûtait ses réflexions primesautières mais jamais banales, ses divinations toujours justes; lui, qui avait eu tant d'occasions de constater le vide des cerveaux féminins, s'étonnait du monde de pensées qui s'agitaient sous ce front limpide, mais aussi il éprouvait une compassion infinie pour elle en songeant que cette nature si affinée, si apte à saisir les nuances les plus délicates, était indissolublement liée à un être tel que Gontran de Hériscourt. Il avait vu Gontran de près, il savait son froid scepticisme, sa sécheresse de cœur. Quelle autre influence qu'une influence délétère pourrait-il exercer sur celle qui subirait son contact? Que resterait-il au bout de quelques années du trésor qu'un hasard cruel avait mis entre les mains de l'égoïste implacable qui croyait être quitte envers sa femme parce qu'elle portait son nom?

Le fâcheux, c'est que le monde serait de son avis, il trouverait la répartition très équitable. Peut-être dirait-il même qu'elle avait obtenu plus que lui! Mon Dieu, combien tout cela était faux et mauvais! Pour se consoler, M. de Windhorst faisait un raisonnement analogue à celui de M^{me} de Gesvres. Il se disait qu'Eliane, en eût-elle épousé un autre, n'eût probablement pas gagné au change. Tous n'étaient-ils pas une reproduction à peu près iden-

tique de Gontran, avec une élégance plus discutable et des ancêtres moins illustres?...

Et pourtant non..., il en évoquait un qui eût été digne d'elle, qui se fût montré à la hauteur de la tâche difficile. Seulement! ah! seulement, aurait-il voulu l'entreprendre? Le père ne l'eût-il pas à jamais tenu éloigné de la fille? Hélas! ce n'était que trop probable, et le vieux diplomate soupirait tout en s'avouant qu'il est des préjugés dont on ne saurait s'affranchir, que, lui-même, tout en les déplorant, en eût été l'esclave.

Un jour qu'il causait avec Eliane, il lui demanda tout à coup :

— Connaissez-vous le prince de Hohenwald?

M^{me} de Hériscourt réfléchit. Ce nom lui rappelait un homme jeune, à l'attitude un peu hautaine que rachetaient l'expression loyale du regard et la franchise du sourire. Eliane l'avait rencontré plusieurs fois avant son mariage. Par une bizarrerie qu'elle ne pouvait s'expliquer, il ne s'était pas fait présenter à elle, mais le hasard des cotillons et des pas de quatre les avait rapprochés à diverses reprises, et elle se souvenait maintenant que, de tous ses danseurs, il était à la fois le meilleur... et le plus silencieux. Ses efforts de conversation s'étaient limités à quelques mots confus de remerciement en la reconduisant à sa place.

— Je le connais très vaguement, dit-elle enfin, et pour sa part, je crois qu'il avait envie de ne pas me connaître du tout. Il dansait avec moi lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement et ne m'adressait jamais la parole.

M. de Windhorst eut un léger froncement de sourcils; il saisissait fort bien ce qui pour M^{me} de Hériscourt était une énigme.

— Hohenwald est un timide, poursuivit-il après une pause, il n'a pas la banalité aimable de certains jeunes gens à succès. Il n'en a pas non plus la suffisance déplorable. Pour moi, qui l'ai suivi depuis sa toute petite enfance, c'est un être d'exception. Il rachète à lui seul les milliers de tristes échantillons qui nous passent sous les yeux. Malheureusement, je le crains, il expiera la faute ou le privilège de différer aussi complètement de ce qu'il faut appeler ses semblables. La supériorité est un don dangereux et peut-être n'a-t-il pas assez de souplesse pour se la faire pardonner. Mais comme on l'aime lorsqu'on le connaît bien! Je vous le répète, c'est une exception, une exception reposante, et dans le monde où nous vivons, on a trop souvent besoin de ce genre de repos!

Eliane eut une petite moue dubitative.

— Je ne puis pas vous suivre, dit-elle, mais je veux bien incliner mon jugement devant le vôtre. Au reste, le mien ne s'appuie sur rien de précis.

Vous le réformerez sans nul doute, répondit M. de Windhorst, et vous en aurez très prochainement l'occasion. J'attends Hesso ici dans quelques jours. Il a des attaches en France et y passe la moitié de l'année. Sa mère était la fille du duc de Gardes. En réalité, il est plus Français qu'Autrichien, quoique, par sa tournure virile et sa santé à toute épreuve, il se distingue des anémiés qui nous entourent et qui ne peuvent exister que grâce au régime des légumes cuits à l'eau et de l'Apollinaris. La décadence ne se manifeste pas seulement en littérature.

Il parla d'autre chose, et la curiosité à peine éveillée d'Eliane ne tarda pas à se dissiper sous l'influence de préoccupations plus immédiates. Mais, la semaine suivante, un matin, en sortant de l'église, elle vit s'avancer vers elle M. de Windhorst, en compagnie d'un étranger qu'elle devina être le prince de Hohenwald.

Oui, sa mémoire l'avait fidèlement servie, c'était bien le jeune homme à la haute taille et aux yeux bleu foncé qui demeurait dans ses souvenirs. L'expression assez froide du visage était aussi la même et, instinctivement, M^{me} de Hériscourt se mit sur la défensive.

Les présentations faites, M. de Windhorst se retourna vers Eliane :

— Nous permettez-vous de vous accompagner? demanda-t-il. C'est, je crois, l'heure de votre promenade, mais je m'étonne de vous voir seule. Où donc est votre escorte habituelle?

— Tout le monde est allé en masse déjeuner à Monte-Carlo, dit-elle. Il y a un concert exceptionnel. Puis la roulette et le 30 et 40 ne perdent jamais leurs droits. Je ne verrai personne avant ce soir.

— Et vous n'avez pas été tentée d'être de la partie, madame? interrogea le prince de Hohenwald.

Sa voix était singulièrement harmonieuse et la légère intonation exotique trahissant son origine autrichienne faisait une caresse de ses paroles.

— Peut-être ai-je été tentée, dit Eliane, mais j'ai résisté à la tentation. Une fois seulement, je me suis risquée dans les salles de jeu, et j'ai gagné à chaque coup, ce qui m'a effrayée. Il m'a semblé que j'épuisais toutes mes chances de bonheur sur le tapis vert et c'est certainement la manière la plus détestable de les gaspiller.

— Je ne suis pas tout à fait de votre avis, dit M. de Windhorst. On n'use pas la chance lorsqu'on l'a. Certaines gens l'ont en tout et toujours, d'autres en rien et jamais. Je me demande à quoi cela tient et pourquoi il existe des êtres malheureux qui ne réussissent à quoi que ce soit, qui sont invariablement à l'état d'infériorité.

— Ce sont souvent les plus sympathiques, reprit Eliane : pourtant le succès a de bons côtés. Je comprends si bien l'ambition chez l'homme, je dirai même, chez la femme!

— Qu'en pensez-vous, Hesso? fit M. de Windhorst. Bah! vous n'êtes pas compétent. Quelle ambition pourriez-vous avoir? Les circonstances vous ont tout donné. Il y a cependant la gloire individuelle. Est-ce là un souci qui hante vos rêves?

Le jeune homme sourit un peu tristement.

— Il faudrait s'entendre sur la signification du mot gloire, répondit-il. Tant d'hommes l'ont sans la mériter! Tant d'autres la méritent sans y atteindre! Non, je n'ai pas d'ambition poursuivie, pas celle, du moins, qui s'affirme à grand tapage et se fait ériger des statues. Je retiens la première phrase de M^{me} de Héricourt : ceux qui ne réussissent pas sont les plus sympathiques.

— Alors, vous ne tenez pas compte de l'effort? demanda Eliane. Vous n'appréciez pas la valeur de celui qui, parti de la foule, s'élève au premier rang, et s'y maintient par son intelligence et sa volonté? Vous ne trouvez pas que la seule raison d'être de l'homme ici-bas est d'avoir un but défini, supérieur, et d'y tendre de toutes ses forces sans s'inquiéter des combats à soutenir, des défaites possibles? Moi, il me semble que toute la vie est là.

— Le croyez-vous? dit M. de Hohenwald. Tout à l'heure, M. de Windhorst parlait de gloire, vous, madame, estimez que le premier rang suffit à remplir l'existence. Au fait, la gloire est un gros mot. Pour obtenir la vraie, il faut du génie, et n'en a pas qui veut. Quant au premier rang, avant d'y viser, je voudrais être sûr que j'en suis digne, que d'autres n'y feront pas meilleure figure que moi. Et comme je suis assailli de doutes ressemblant trop à des certitudes, je préfère m'abstenir, avec la conviction que, dans la majorité des cas, l'effacement constitue la véritable grandeur.

— Ce sont là des divagations malades, interrompit M. de Windhorst. Et si au moins Hesso se contentait de développer ses paradoxes sans les mettre en pratique! Mais non, il ne perd pas une occasion de les appliquer. Il y a quelques mois encore, il a décliné une mission diplomatique dans laquelle il se serait infailliblement taillé une ambassade, sous le prétexte qu'un de ses collègues, qu'il a désigné, était plus apte que lui! Où irions-nous, grands dieux! si nous avions tous les mêmes scrupules! Nous aboutirions à un Nirvâna nouvelle manière où chacun s'hypnotiserait dans la contemplation de sa propre impéritie! J'admets du reste que, pour beaucoup, cet emploi de leur temps serait pleinement justifié. Mais vous, Hesso!...

— Oh! ne ressuscitons pas l'ancienne querelle! exclama le prince. Au fond, vous savez bien que je n'ai aucune vocation pour la politique et n'en fais qu'à mon corps défendant.

— C'est pourtant ce qu'il y a de moins ennuyeux sur ce pauvre

globe terrestre, protesta le diplomate, pas en France, non; elle y est en de trop mauvaises mains; mais, chez nous, on peut s'y mêler sans la crainte de se salir et il y a encore de beaux jours pour le Reichstag. Avez-vous lu le dernier discours de Cieszkowski? Très serré, n'est-ce pas, malgré quelques revendications inutiles? La Gallicie n'a jamais été mieux représentée à aucune session...

— J'ai peur que nous ne fatiguions M^{me} de Hériscourt, dit M. de Hohenwald doucement.

Eliane protesta du geste,

— Au contraire, je vous supplie de continuer. M. de Windhorst sait qu'il flatte mes goûts en éclairant mon ignorance.

Et, de fait, son visage ne trahissait aucune lassitude, mais bien une attention charmée, tandis qu'elle écoutait la discussion animée et courtoise de ses deux compagnons.

Si quelques points demeuraient obscurs pour elle, M. de Hohenwald semblait en avoir l'intuition et lui fournissait des éclaircissements avant qu'elle eût à les demander. Elle écoutait encore lorsque M. de Windhorst s'interrompit :

— Il doit être horriblement tard, dit-il, je n'ose pas regarder ma montre et encore moins solliciter votre pardon, madame. C'est votre bienveillance qui nous a entraînés.

— Comme le temps a passé vite, répondit simplement Eliane.

On arrivait à la villa Hériscourt. La jeune femme tendit la main à M. de Windhorst et, après une hésitation imperceptible, à M. de Hohenwald.

Celui-ci s'inclina devant elle :

— Me permettez vous, madame, de venir vous rendre mes devoirs?

— J'en serai très heureuse, dit Eliane.

Et elle ajouta avec un éclair de malice :

— J'ai deux « cinq heures » par semaine, le mardi et le vendredi. Le mardi pour les gens qui *parlent*, le vendredi pour les gens qui *causent*. La vérité m'oblige de convenir que le mardi est beaucoup plus nombreux.

— Je voudrais alors pouvoir vous dire : « à jeudi », repartit Hesso, en riant d'un joli rire naturel. Entre ceux qui ont trop d'esprit et ceux qui n'en ont pas assez, le choix me paraît embarrassant.

— Je parie que vous ne choisirez pas et que vous profiterez des deux jours, dit M. de Windhorst. C'est ce que je fais moi-même et M^{me} de Hériscourt tolère mon indiscretion.

On se sépara gaiement et Eliane disparut derrière le bouquet d'arbres qui masquait la villa, tandis que les deux hommes prenaient la direction de l'hôtel Montfleury. Ils marchèrent quelque

temps en silence, puis Hesso parla, répondant à une interrogation qui n'avait pas été formulée :

— Oui, elle est bien tout ce que vous m'aviez dit, très belle et douée d'une puissance de séduction qu'elle exerce sans s'en douter. C'est une coquetterie infiniment subtile parce qu'elle est inconsciente. Mon Dieu ! que de gens doivent l'envier ! Et pourtant, vous allez encore me trouver paradoxal. J'avais peine à me défendre d'un sentiment de pitié à mesure que je l'observais. Quelque chose en elle avertit qu'elle ne se contentera pas des satisfactions factices que le monde lui offrira. Elle doit avoir un idéal très haut, des aspirations destinées, j'en ai peur, à ne jamais se réaliser. Je vous le répète, je la plains autant que je l'admire.

— J'ai eu parfois la même impression, répondit M. de Windhorst, Mais l'extrême délicatesse de sa nature est doublée d'une énergie de résistance qui la ferait triompher si jamais elle était mise à l'épreuve. A l'heure actuelle, le point noir dans son avenir est son mari. Elle se détachera de lui, inévitablement. Je doute, toutefois, que ce soit un brisement d'existence ; d'après certains signes, je suis convaincu qu'elle l'a épousé par surprise et non par amour. Le seul culte passionné de cette petite âme blanche, c'est le culte filial. Je vous assure qu'il est presque douloureux de voir combien elle aime et admire le triste personnage qui a nom M. de Prémoran. Ah ! si, de ce côté, elle avait une désillusion, elle en mourrait. Dieu veuille lui conserver sa foi entière ! Son honnêteté intranquillante condamnerait si passionnément toute action déloyale ! Quel démenti victorieux elle oppose aux théories de l'hérédité !

Des relations suivies ne tardèrent pas à s'établir entre la villa des Hériscourt et M. de Hohenwald. Gontran, loin d'y mettre obstacle, accueillait le jeune homme avec un empressement chez lui très rare. Hesso était un trop grand personnage pour être traité en quantité négligeable. De plus, sa profonde déférence pour M^{me} de Hériscourt rejaillissait sur le mari et donnait une sanction à son choix. Ce choix ne pouvait être critiqué par personne du moment qu'un arbitre tel que le prince de Hohenwald l'estimait justifié.

Quant à Hesso lui-même, la réserve qu'il avait adoptée vis-à-vis de la jeune fille s'était évanouie dès le premier entretien avec la jeune femme, et Eliane, pour sa part, semblait avoir oublié l'indifférence systématique que M. de Hohenwald lui témoignait avant son mariage. Elle se laissait aller au charme de cette intimité naissante qui l'introduisait dans une sphère nouvelle, — une sphère à l'horizon sans limites, aux visions lumineuses ; elle se mouvait dans un air plus pur qui la pénétrait, lui communiquait une force insoupçonnée.

Plus tard, en se reportant à cette époque de sa vie, elle eût pu dire, comme Werther :

« Je me croyais au-dessus de moi-même parce que *j'étais tout ce que je pouvais être.* »

Et, de fait, ses facultés s'avivaient en se sentant si admirablement comprise, en rencontrant sur les lèvres d'Hesso l'écho et le développement de ses propres pensées. Se disait-elle parfois que c'était là le compagnon qui eût dû lui échoir à la place de Gontran, qu'elle avait commis la plus lourde des fautes en aliénant sa liberté en faveur d'un homme qu'elle n'aimait pas, et qui, elle commençait à l'entrevoir, ne l'aimait pas davantage? Non, elle ne songeait pas à établir des comparaisons qu'elle eût, d'ailleurs, jugées coupables. Pour l'instant, elle perdait de vue le passé et n'évoquait pas l'avenir. Le présent était doux, d'une douceur ineffable et toujours grandissante, et elle se laissait porter par le courant, sans noter la progression insensible par laquelle Hesso était devenu son ami, son conseiller, celui vers lequel, en toute occasion, elle se retournait, sûre de trouver l'appui qu'elle eût vainement cherché chez Gontran.

Cette confiance naïve et absolue, un homme ordinaire eût pu s'y tromper et y voir soit une manœuvre de coquetterie savante, soit l'indiscutable preuve d'une passion soudaine et irrésistible. Mais M. de Hohenwald, à la fois plus humble et plus clairvoyant, ne s'y trompait pas.

Non, Eliane n'était ni coquette ni éprise. Si les circonstances l'eussent permis, peut-être eût-elle aimé Hesso. Mais un abîme les séparait, et elle n'était pas femme à le franchir. Comment associer l'idée de chute avec cette créature radieuse, si adorablement ignorante de ce qui fait rougir, si contraire par essence aux actions que l'on cache!

Hesso lisait à livre ouvert dans son âme cristalline et comprenait que le danger de la faute, même de la faute ennoblie, motivée, n'existait pas pour elle. Mais il comprenait également que, à rester ainsi à ses côtés, à se griser de son suave parfum, il s'égarerait dans une voie sans issue où il ensevelirait son repos, l'insouciance de sa jeunesse, ses exigences légitimes de bonheur. Il donnerait le meilleur de soi et n'obtiendrait en échange qu'une faible portion de ce cœur dont il ambitionnait la possession sans partage. Il ne jouerait jamais qu'un rôle effacé dans l'existence d'Eliane et immolerait à cette chimère toutes les possibilités heureuses que la Providence avait semées si abondamment sur sa route. Plus prudent, plus égoïste, il eût fui, et cependant il restait! Il restait parce que sa nature généreuse répugnait aux calculs mesquins. Il aimerait Eliane d'une tendresse immense et désintéressée, et elle... se

garderait tout entière. Cela devait être, il le voulait ainsi. Tout au plus lui ferait-elle l'aumône d'un peu d'amitié, et ce peu venant d'elle vaudrait mieux mille fois que des trésors d'amour et de dévouement venant d'une autre!

En était-il là vraiment? A ses heures plus réfléchies, il s'effrayait du chemin parcouru, de la métamorphose qu'il subissait, lui, le fier prince de Hohenwald, qui avait refusé de connaître M^{lle} de Prémoran à cause de la fâcheuse notoriété attachée au nom paternel. La première fois qu'il l'avait vue, une étrange émotion s'était emparée de lui, et en même temps un pressentiment l'avertissait de se tenir à l'écart; puis, ayant su qui elle était, il lui avait semblé que ce vice d'origine détruisait l'attraction, constituait pour lui le plus sûr des préservatifs. Et c'est ainsi que, la rencontrant à Cannes, il n'avait pas persisté dans son attitude défiante. Elle était mariée, d'ailleurs, toute tentation de mésalliance disparaissait, il avait cédé à un mouvement de sympathie, et le sentiment qu'hier encore son orgueil jugeait impossible le dominait aujourd'hui avec une intensité telle qu'il ne cherchait plus à s'y soustraire. Tantôt il l'acceptait comme un châtiment mérité, tantôt il s'y cramponnait comme au plus inappréciable des biens, et il restait, vivant, lui aussi, de l'heure présente, s'efforçant d'ignorer les complications du lendemain.

En outre, un motif plus noble que tout souci personnel le retenait auprès d'Eliane. Ainsi qu'il l'avait dit à M. de Windhorst, il ressentait une inquiétude profonde en songeant sur quelles bases fragiles reposait l'avenir de la pauvre enfant! Gontran ne lui ménageait-il pas de terribles surprises? Actuellement, les divergences entre eux ne s'étaient pas encore nettement accusées. M. de Héris-court n'avait pas eu le temps de se blaser sur sa situation nouvelle; il disposait de beaucoup d'argent, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, et ses journées se passaient à Monte-Carlo, où la chance le favorisait comme elle favorise généralement ceux qui ont le moins besoin d'elle.

Il se montrait donc un mari indulgent et facile à vivre. Mais cela ne durerait pas. A la première occasion, sa vraie nature se manifesterait et Eliane verrait en lui l'être efféminé, vicieux, qu'il était en réalité. Sans doute, elle se retournerait alors vers son père, sa plus grande tendresse; mais M. de Hohenwald ne croyait pas qu'un homme tel que M. de Prémoran pût être pour sa fille, même pour la fille illusionnée qu'était Eliane, une consolation efficace. Un jour, peut-être, elle l'envisagerait sous ses couleurs véritables et que deviendrait-elle alors, la chère créature, désemparée, sans refuge, sans défense contre la brutalité du sort? Ah! non, il voulait

demeurer auprès d'elle, veiller sur la paix de son cœur, lui faire un rempart de son amour, cet amour dont elle ne surprendrait jamais l'aveu.

Lui aurait à souffrir; mais que lui importait, s'il la préservait, elle, de toute souffrance, s'il maintenait la sérénité sur son front, le calme dans son âme! Là serait sa récompense, qu'il jugeait avec raison la plus exquise de toutes.

Vers la fin de février, M. de Prémoran s'annonça à Cannes pour les fêtes du carnaval. Ce fut avec un visage irradié de joie qu'Eliane apprit à M. de Hohenwald l'arrivée de son père. Une ombre traversa le front du jeune homme au reçu de cette nouvelle, — pour lui si fâcheuse. Mais M^{me} de Hériscourt, tout à son bonheur, ne s'aperçut de rien.

— Vous ne connaissez pas mon père? lui demanda-t-elle.

— Non, dit Hesso.

Et il ajouta lâchement :

— Les circonstances ne s'y sont pas prêtées.

— Oh! reprit Eliane, ce sera facile maintenant, et je me réjouis de vous rapprocher l'un de l'autre. Je suis si sûre qu'il vous plaira, non seulement par sa grande intelligence, que vous, mieux que personne, saurez apprécier, mais à cause de sa bonté, un mérite autrement rare que les qualités de l'esprit. Qu'est-ce donc lorsque tout va ensemble! Sans doute, je suis partielle, ajouta-t-elle en souriant, mais je crois vraiment qu'il n'existe pas d'être meilleur et plus parfait, sous tous les rapports, que mon bien-aimé père.

Elle était si sincère et si charmante dans sa sincérité, qu'intérieurement Hesso se reprocha d'avoir eu l'idée de fuir pour éviter de faire la connaissance du banquier. Si la pensée de serrer la main d'un homme qu'il méprisait lui causait un petit frémissement de répulsion, celle de causer une contrariété à Eliane était au-dessus de son courage. D'ailleurs, s'il se dérobaît aujourd'hui, le mal ne serait que différé. Voulant être l'ami de la fille, il ne pouvait demeurer toujours un étranger pour le père. C'était une des conditions inséparables de l'intimité imprudente à laquelle il n'entendait pas renoncer.

Il voyait là non une capitulation de conscience, mais un acte de dévouement que lui imposait l'étrange amour impersonnel auquel il s'était voué.

Comme il arrive souvent, du reste, l'épreuve fut infiniment moins pénible que n'en avait été l'appréhension. L'opinion d'Hesso sur M. de Prémoran ne pouvait se modifier; il le tenait pour un aventurier sans principes, en quoi il n'avait certainement pas tort, mais il ne s'était pas assez rendu compte qu'un aventurier, même

de la pire espèce, peut s'envelopper de formes agréables sous lesquelles les actes indéliçats se dissimulent si bien que beaucoup les oublient ou les absolvent.

A le juger sur les apparences, M. de Prémoran pouvait être considéré comme le « gentleman » le plus irréprochable. Il possédait en outre l'art de s'insinuer par sa cordialité, — nullement excessive, mais de bon aloi, — par sa conversation d'homme bien élevé, spirituel et au fait de tout. Il s'exprimait sur les faiblesses de l'humanité avec une indulgence dédaigneuse qui donnait constamment l'impression qu'il était lui-même bien au-dessus de ces faiblesses, et il jouait sa partie avec tant de naturel, que Hesso en arrivait à se demander s'il ne se trompait pas, s'il n'avait pas devant lui non le plus audacieux des aigrefins, mais un fort honnête homme, victime d'accusations calomnieuses !

Et il s'expliquait mieux l'idolâtrie filiale de M^{me} de Hériscourt. Son père semblait lui rendre tendresse pour tendresse. Il était possible, après tout, qu'il l'aimât sincèrement. Certains bons sentiments existent chez les êtres les plus démoralisés. Sans doute Hesso était loin de le regretter, mais il éprouvait une sorte de tristesse, très humaine, à la pensée qu'Eliane avait moins besoin de lui. Sa mission protectrice ne lui apparaissait plus aussi évidente. Toutefois, un léger incident le fit revenir sur cette impression.

Le lundi de carnaval, la société de Cannes s'était transportée à Nice pour assister à la bataille des fleurs et aller le soir au grand *veglione* du Casino ; ces spectacles, si navrants d'uniformité quand on y a assisté plusieurs fois, avaient pour Eliane l'attrait du nouveau. Tout le jour, elle s'était débattue avec des rires d'enfant contre les confetti et les serpentins. Le soir, elle avait revêtu un domino, cachant pour la première fois son visage sous le masque.

Un peu étourdie par le bruit, le mouvement, les manifestations bizarres d'une exubérance toute méridionale, elle marchait au bras de M. de Hohenwald à travers les salles encombrées. Tout à coup, un remous de la foule la sépara de son compagnon et, en même temps, un homme de petite taille, à la bouche grimaçante, se glissa auprès d'elle et murmura à son oreille quelques paroles de galanterie. Effrayée, elle recula instinctivement.

— Vous êtes bien fière, madame la marquise, dit l'inconnu d'un ton railleur. Il est vrai, vous portez un des grands noms de France, mais vous y avez mis le prix. Votre père a dû en déboursier des millions... qui aujourd'hui dansent la sarabande à Monte-Carlo. N'importe ! beaucoup estiment que ce n'était pas trop cher, que vous devez vous estimer heureuse...

La phrase fut brusquement interrompue.

M. de Hohenwald, le visage découvert, se dressait devant le petit homme :

— Vous vous permettez de parler à madame, dit-il, blême de colère, de quel droit? Dans votre propre intérêt, je vous ordonne de vous taire, de ne jamais vous retrouver sur son passage ou sur le mien.

L'inconnu, troublé, chercha néanmoins à faire bonne contenance.

— Nous sommes au bal masqué, dit-il, je parle comme je veux et à qui je veux. Qui donc pourrait m'en empêcher?

— Moi, reprit le prince plus calme. Je vous ai reconnu et vous savez qui je suis. Je crois qu'après réflexion vous n'enfreindrez pas ma défense.

D'un geste, il rejeta en arrière le misérable individu qui alla se perdre dans le flot des promeneurs, puis il se retourna avec sollicitude vers M^{me} de Hériscourt qui, toute tremblante, avait suivi la querelle.

— Que vous a-t-il dit? demanda-t-il, en la dirigeant vers un endroit écarté à l'abri des curieux; quelque impertinence, sans doute, dont il n'y a pas lieu de s'émouvoir; de telles choses sont inévitables dans une fête ouverte comme celle-ci. N'y pensez plus, je vous en supplie.

— Oh! non, non, fit-elle en étouffant un soupir. Je n'ai pour ainsi dire pas saisi ses paroles. Ce qui m'a frappée, c'est le regard de haine qu'il attachait sur moi. Que lui ai-je fait, mon Dieu, et pour quelle raison peut-il m'en vouloir?

M. de Hohenwald haussa les épaules.

— Un Juif besoigneux qui, au contraire de ses pareils, s'est ruiné en fausses spéculations, répondit-il. Chez ces fils d'Israël, l'envie et le désir de vengeance sont toujours à l'état latent et éclatent au moindre choc. En outre, me permettez-vous de le dire, on n'est pas impunément ce que vous êtes. Le monde n'est guère généreux, ma chère Eliane, et pardonne difficilement aux privilégiés du sort.

Inconsciemment, il l'avait appelée par son nom. Elle eut un tressaillement de surprise étrangement douce et il poursuivit très sérieux :

— Il y a deux mois à peine que je vous ai parlé pour la première fois et il me semble vous connaître *depuis toujours*. Sérail-je trop hardi en vous avouant que vous êtes devenue ma pensée constante? Cela n'a rien d'offensant, je vous le jure. Mais parfois mon cœur se serre et s'égaré en prévisions inquiètes de l'avenir qui vous attend. Oh! je sais! Cela paraît une folie. Ne possédez-vous pas tout ce qui peut embellir l'existence? S'il s'agissait d'une autre, je ne me préoccuperais pas, seulement — faut-il

s'en affliger ou s'en réjouir? — vous ne ressemblez en rien aux autres femmes; la plupart sont frivoles, coquettes ou égoïstes, trois défauts essentiellement utiles pour affronter le combat de la vie. Mais vous n'avez aucune de ces armes à votre disposition et je vous vois exposée à des désenchantements sans nombre, à d'invincibles dégoûts lorsque vous vous trouverez en face de certaines bassesses morales qu'aujourd'hui vous ne soupçonnez pas. Cependant, il serait injuste de condamner sans discernement ce pauvre monde dont, après tout, nous faisons partie. S'il contient des laideurs repoussantes, il a aussi ses beautés, parfois ses joies. Je lisais récemment cette pensée d'un de nos poètes : « Le cœur humain est un océan de sympathie dont nous ne buvons qu'une goutte quand nous pourrions nous en désaltérer. » Oui, l'idée est belle. Nous ne devrions pas nous plaindre lorsque nous avons à notre portée l'immense consolation de nous entr'aimer. Et c'est pour cela que je vous tends la main, Eliane, et que je vous dis : laissez-moi être tout à fait votre ami et, en retour, accordez-moi votre affection; qu'il n'y ait pas de secrets entre nous; s'il vient un jour où la douleur vous touche, si jamais le chemin vous paraît dur, si les doutes vous assiègent et les ténèbres vous enveloppent, donnez-moi le bonheur de vous consoler, de vous conduire vers la lumière. J'ai marché plus longtemps que vous sur la route difficile, je suis plus aguerri, je n'ose dire que je suis plus fort...; il me semble pourtant que je le serais pour écarter de vous toute souffrance ou, si cela est impossible, pour en atténuer l'amertume.

Ses derniers mots tremblaient d'ardeur contenue. Eliane l'écoutait avec une émotion poignante. Le langage qu'il lui tenait, ne l'avait-elle pas entendu déjà dans ces rêves qui, à certaines heures, caressaient et exaltaient son imagination? Une femme se piquant d'expérience eût cru démêler dans ces accents vibrants un cri de passion se dissimulant sous des dehors d'amitié. Mais l'âme élevée d'Eliane ne pouvait se méprendre. La loyauté qui était en elle discernait tout ce qu'il y avait de loyal dans cette prière faite d'adoration, de dévouement et de respect.

Elle leva enfin les yeux sur Hesso. Un nuage de larmes voilait sa pupille, mais ses traits étaient rayonnants.

— Je vous parlerai à cœur ouvert, dit-elle. Jusqu'ici, j'ai cherché à me persuader que j'étais pleinement heureuse. Je me suis répété encore et encore que je devais l'être puisque aucun chagrin ne m'a effleurée. Je ne voulais pas être ingrate, convenir vis-à-vis de moi-même que la réalité n'a pas entièrement répondu à mon attente. Néanmoins, malgré moi, j'ai souvent ressenti une impression de vide, de trouble angoissé que je ne pouvais définir; je me persuadais, dans

ces phases d'abattement, que c'était là « le mal de vivre » auquel tous nous sommes assujettis. Mais maintenant il me semble que tout va changer pour devenir meilleur. En vous écoutant, je sentais que les terreurs amassées en dedans de moi se dissipaient. Je ne redoute plus les traverses, les tribulations possibles puisque vous serez là pour m'aider, pour venir à mon secours. Oh! oui, il sera bon, infiniment bon de vous avoir pour ami!

Elle souriait, joyeuse et attendrie à la fois.

Hesso prit la petite main reposant sur son bras et y porta ses lèvres.

— Le pacte est conclu, dit-il, je ne vous fais ni protestations ni serments. Mais vous savez, j'en suis sûr, que rien ne me détachera de vous.

Pour toute réponse, Eliane tourna vers lui son regard illuminé. Tout en elle chantait un hymne d'allégresse.

Désormais, elle avait la certitude bénie qu'elle ne serait jamais seule!

V

Cannes commençait à devenir désert. Des chaleurs prématurées avaient hâté les départs et, vers le milieu de mars, les Héricourt étaient de retour à Paris.

M. de Prémoran qui, au nombre de ses défauts, ne comptait pas celui de la parcimonie, avait proposé à sa fille et à son gendre de leur abandonner la plus grande partie de son hôtel et de confier à Eliane la direction de la maison dont lui seul supporterait les frais. Mais, quelque tentante que fût la proposition au point de vue pécuniaire, Gontran s'était gardé d'y accéder. Il se disait, non sans quelque apparence de raison, que les avantages d'économie seraient effacés par les inconvénients d'une cohabitation avec son beau-père. Sous l'empire de certaines circonstances, on était excusable de faire un mariage d'argent, même d'argent mal acquis! Mais au moins devait-on en effacer le fâcheux souvenir dans la mesure du possible. En d'autres termes, il fallait, tout en ménageant M. de Prémoran, ne se solidariser avec lui que lorsque la nécessité l'imposait. En vertu de ce raisonnement, Gontran s'était adressé à sa tante pour lui trouver une installation et M^{me} de Gesvres avait découvert précisément ce qui convenait le mieux au jeune ménage : un vieil hôtel dans la rue Vaneau, corrigeant par son air de vétusté ce que les millions Prémoran pouvaient avoir de trop moderne. Un grand jardin, tel qu'on en trouve seulement dans ces quartiers paisibles, permettrait de donner, plus tard, une série de *garden-parties* dont la duchesse entendait assumer la direction.

Pour le moment, elle se dévouait à la tâche ennuyeuse d'accompagner sa nièce dans sa tournée de visites de noce :

— Nous ferons régulièrement les choses, mais sans exagération, dit-elle à Eliane. J'ai dressé votre liste en éliminant les rastas, les Juifs baptisés ou non, et les femmes qui s'amuse sans être sauvegardées par une position sociale exceptionnelle. Restent dix-huit cents noms. Pour mille ou douze cents, il suffira de cartes portées. Mais il faudra se résigner à faire « les jours » des autres, et le printemps est une saison impitoyable. Tout le monde reçoit. Enfin, quand on sait s'y prendre, on en abat beaucoup dans une journée. À cinq minutes par séance, en moyenne, — surtout n'essayez pas de causer, cela entraîne, contentez-vous de sourire aimablement et n'appellez jamais une femme « madame ». « Ma cousine », c'est plus sûr. Il ne faut pas risquer l'impolitesse d'ignorer une parenté.

Le programme s'exécuta assez facilement, grâce à cette activité un peu fébrile dont les Parisiennes ont le secret.

L'éducation anglaise d'Eliane ne lui avait pas appris à se soutenir par les nerfs. Mais sa santé robuste excluait tout danger de fatigue. Ses après-midi se passaient en visites. Tous les soirs, elle dînait en ville et faisait une apparition dans trois ou quatre salons. Comme à Cannes, elle était accueillie avec une cordialité extrême, cordialité qu'on soulignait encore par le désir de complaire à M^{me} de Gesvres et au duc de Hériscourt. Celui-ci se proclamait très fier de sa belle-fille et l'avait jugée digne de présider à ses déjeuners littéraires, innovation que les convives étaient unanimes à applaudir.

L'harmonie banale de cette existence eût peut-être paru insuffisante à Eliane si Hesso n'y eût mis une note sérieuse et plus chaude. Par contre, Gontran restait pour elle une énigme qu'elle avait peur de déchiffrer. Elle conservait vis-à-vis de lui son attitude d'expectative, ne cherchant ni à le connaître davantage ni à se révéler à lui, et M. de Hériscourt n'en demandait pas plus. Le besoin d'épanchement n'était pas dans sa nature et il ne se souciait nullement d'entreprendre une étude psychologique dont sa femme eût été le sujet.

Vers la fin de mai, la mort d'une des sommités du faubourg vint jeter le deuil dans toute la société : un deuil qu'on prit soin d'exagérer, comme il arrive invariablement en pareil cas, et que portèrent beaucoup de gens qui n'avaient rien à y voir, mais qui tenaient à revendiquer une alliance flatteuse pour leur vanité.

Les Hériscourt, moins zélés parce qu'ils avaient de véritables raisons pour l'être, ne pouvaient cependant ignorer que le défunt était un cousin germain du duc et que, pendant quelques jours, il

serait nécessaire de revêtir des couleurs sombres et de faire trêve aux sorties officielles du soir. Gontran décida qu'afin de ne pas perdre absolument son temps, il profiterait de cette liberté imprévue pour voir les pièces nouvelles et conduire Eliane dans les petits théâtres. On jouait justement au Palais-Royal une farce qui obtenait un grand succès et dont le fond risqué lui parut éminemment propre à élargir les vues circonscrites de sa femme. Sans la prévenir, il retint une baignoire et lui annonça ses intentions au moment du dîner :

— Nous serons seuls, dit-il, et parfaitement cachés. Cela vaudra mieux tant à cause du deuil que de la représentation. Vous êtes mariée, sans doute. Mais vous avez dix-huit ans à peine, et il ne me convient pas qu'on dise de vous que vous pouvez tout voir et tout entendre. En cela comme en presque tout, l'essentiel est de conserver les apparences.

Eliane, quoique très peu avide de ce genre de spectacle, n'avait gardé de contrarier son mari sur un point aussi peu important. Elle en serait quitte pour prêter une oreille distraite à quelques plaisanteries de mauvais goût, à quelques sous-entendus vulgaires. Le titre de la pièce : *Passé minuit*, indiquait d'avance qu'elle n'offrirait pas autre chose.

Le premier acte s'achevait lorsque les Hériscourt se glissèrent dans leur loge. Eliane se plaça dans le fond pour éviter la chaleur de la rampe et se dérober aux regards indiscrets. La salle était encore à moitié vide. Depuis deux mois, *Passé minuit* tenait l'affiche et ne devait son succès qu'à une actrice qui avait conquis la vogue, non par son talent, mais par l'accomplissement d'un acte d'héroïsme peu fréquent dans le monde des théâtres, celui d'avoir mis à la porte un banquier sémite qui la poursuivait de royales propositions. Le public récompensait la divette de son désintéressement en lui faisant tous les soirs de chaudes ovations. Quant à la pièce, elle offrait la série des complications habituelles : le mari surpris en cabinet particulier, la femme se laissant entraîner dans un hôtel borgne, les rencontres invraisemblables des ménages en quête d'aventures. Eliane, à laquelle l'habitude n'avait pas appris à se contenter de peu, s'étonnait qu'il y eût des gens capables de s'amuser de pareilles pauvretés. Gontran, lui, s'ennuyait et était d'humeur maussade pour d'autres raisons, ayant perdu le jour même une grosse somme au cercle. De plus, il faisait une chaleur accablante. La toile se baissait à peine sur le second acte, qu'il prit son chapeau et sortit.

Eliane était seule depuis quelques instants, lorsqu'un bruit de portes s'ouvrant et se refermant à côté d'elle réveilla son attention.

Plusieurs hommes, dont elle reconnut les voix, faisaient irruption dans la loge voisine : M. de Sérionnes et M. de Soissel, les compagnons du voyage en yacht, et deux jeunes gens, Roger de Fresnes et Jacques de Cernay, qui avaient été parmi ses danseurs les plus assidus lorsqu'elle était jeune fille. Instinctivement, elle se renfonça dans son coin obscur. Tout à coup, quelques paroles prononcées par M. de Sérionnes vinrent frapper son oreille.

— J'ai rencontré Hériscourt tout à l'heure dans l'escalier, disait-il, venu en garçon pour voir la petite Nichette; il la trouve laide et pas drôle. Sans doute, il la voit à travers sa déveine d'avant dîner. Quand j'ai quitté le Jockey, il perdait 40,000 contre Varigny et l'autre faisait Charlemagne.

— Oh! je ne vais pas m'apitoyer sur Gontran, exclama M. de Cernay. En voilà un qui sait se tirer d'affaire! Après avoir mangé sa fortune jusqu'au dernier centime et semé des dettes de tous les côtés, il a rencontré à point une héritière avec quinze millions de dot et un beau-père qui a réglé son passif sans souffler mot, en le remerciant presque. Si ce n'est pas là plus de bonheur qu'il n'en mérite!

— Sans compter que l'héritière est fort jolie, ajouta M. de Soysse, et un genre très à part. J'ai eu le temps de la juger pendant notre excursion en Sicile. Ce qu'elle repose des autres! Avec elle, les vieilles femmes ne sont pas *crevantes*; les jeunes ne sont pas *rosses*; elle ne s'est pas *assommifiée* à tel endroit et *tordue* ailleurs. Enfin, c'est à peine si elle parle français. Cela détend les nerfs. Pourvu qu'elle ne change pas quand elle sera duchesse!

— N'empêche que Gontran a eu un rude toupet de l'arborer, interrompait Jacques de Fresnes, se mêlant pour la première fois à la conversation. Gendre de Prémoran! Il faut avoir les reins solides. C'est cela qui nous aurait coulés tous tant que nous sommes. Ce n'est permis qu'à Hériscourt, de pareilles audaces!

— Allons donc! ne soyez pas grincheux, Jacques! protesta M. de Sérionnes, vous allez nous dire que Prémoran est le roi des voleurs. Nous le savons de longue date, mon pauvre ami. C'est même un fait si prouvé qu'il n'a plus d'importance. Nous sommes tous d'accord pour l'oublier. Vous, comme moi, nous serrons la main à Prémoran, n'est-il pas vrai?

— Oui, mais je n'aurais pas épousé sa fille, grommela Jacques rageur.

— Je n'en suis pas bien sûr, reprit l'autre. Après tout, Prémoran est très fort. Il n'a jamais été pris en flagrant délit.

— Oh! quant à cela, bien souvent, protesta M. de Sérionnes. Rappelez-vous l'affaire des lacs d'huile de pétrole, qui l'a débarqué en police correctionnelle. Il en est sorti acquitté, c'est vrai, mais très

diminué. Il lui a fallu du temps pour regrimper la côte. Comme affaire, d'ailleurs, c'était la plus grande filouterie des temps modernes.

— Oui, et qui a eu des suites atroces. J'ai encore présent le malheureux Villehurler qui s'est brûlé la cervelle.

— Lui et bien d'autres, reprit philosophiquement M. de Soyssel. Un escroc comme Prémoran n'y regarde pas de si près. Il a peut-être raison. C'est le moyen d'arriver.

— Pas de cynisme, dit M. de Sérionnes. Au reste, nous ferions mieux de nous taire ou on va nous chuter. L'orchestre est en branle et nous jette des regards furibonds.

Cinq minutes plus tard, M. de Hériscourt rentrait dans la loge. Eliane était affaissée sur sa chaise, les yeux fermés, les traits rigides et exsangues.

Gontran, effrayé, se pencha vers elle :

— Qu'avez-vous? Vous êtes souffrante?

La jeune femme ne répondit que par un gémissement sourd, puis elle eut un tressaillement et se releva avec effort.

— Emmenez-moi, dit-elle d'une voix rauque. Je souffre tant, tant. Je ne puis pas rester.

Gontran consulta sa montre :

— Il est onze heures, la voiture ne peut tarder à venir. Voulez-vous l'attendre ici ou en bas?

— Non, dehors, dehors. J'ai besoin d'air. J'étouffe.

Elle se leva, cherchant à tâtons son manteau.

Croyant à une crise nerveuse et sans discuter davantage, M. de Hériscourt l'aida à s'envelopper, et tous deux sortirent inaperçus, tandis que bouquets et salves d'applaudissements accueillirent la rentrée de M^{lle} Nichette.

Plus tard, lorsque Eliane se reporta par le souvenir à cette inoubliable soirée, il lui sembla que les quelques minutes d'attente dans la rue déserte résumaient toute une vie de mortelles angoisses. Elle entendait encore le bruit de ses pas et de ceux de Gontran, tandis qu'un à un lui revenaient des lambeaux de phrases, — oh! si atrocement cruelles : « le roi des voleurs... un escroc comme Prémoran... pas à un suicide près... »

Dieu du ciel! que tout cela était hideux!

Et elle ne pouvait pas s'anéantir, cesser de penser, cesser d'être. Elle savait, au contraire, qu'éternellement, à travers les années, ce lugubre refrain retentirait à ses oreilles! Puis, dans la voiture où elle s'était trouvée sans s'en rendre compte, on eût dit que chaque tour de roue lui broyait le cerveau, et elle éprouvait une sorte de soulagement à ressentir cette douleur physique qui amenait la suspension de la torture morale. Maintenant elle se raidissait,

reprenait une apparence de calme pour monter chez elle. A tout prix, elle voulait être seule et elle inventait des explications pour rassurer Gontran et l'éloigner : ce n'était rien, un malaise qui n'aurait pas de suites, il ne lui fallait que du repos, du sommeil...

Comme elle se faisait pitié en balbutiant ces mensonges ! Mais, demeurée en face d'elle-même, la réalité inexorable l'avait ressaisie.

Sans doute, dans sa détresse, elle s'était efforcée de se cramponner à un doute. Non, elles ne pouvaient être vraies, ces accusations portées à la légère, jetées dans la conversation par des gens peu accoutumés à peser leurs propos et bavardant pour bavarder. Cependant des faits positifs avaient été mis en avant, et cela, tranquillement, sans passion, comme vérités indéniables qu'il eût été absurde de vouloir contester ! Oh ! la nuit qui se faisait dans son âme, l'horrible impression lorsque, cherchant son idole à travers les ténèbres, elle ne rencontrait que le vide ! Où donc était sa foi, où, son adoration ? Elle ne croyait plus, elle n'aimait plus, et, à la place de l'orgueilleuse tendresse qui, tout à l'heure encore, lui gonflait le cœur, elle sentait naître et grandir en elle la conviction écrasante que tout son passé avait été le jouet d'une illusion, que les beaux fruits de son Eden, semblables aux fruits trompeurs qu'on recueille aux bords de la mer Morte, avaient offert des dehors séduisants et ne contenaient que des cendres !

Un instant la pensée d'Hesso traversa sa mémoire et elle frissonna de la tête aux pieds. Comment le revoir, comment s'abandonner à cette amitié, hier si douce, et qui, aujourd'hui, lui faisait peur, tant elle s'en jugeait indigne, elle, la fille d'un père déshonoré ! Hélas ! Hesso ne devait rien ignorer de l'infamie qui la marquait au front. Elle interrogeait ses souvenirs. Mille preuves qui avaient passé inaperçues surgissaient en elle et éclairaient d'un jour nouveau la conduite de M. de Hohenwald. Ne l'avait-il pas fuie lorsqu'elle portait le nom de Prémoran ? Ne s'était-il pas refusé à connaître l'homme à la réputation flétrie, dont l'audace bravait la réprobation universelle ? Il s'était ravisé, il est vrai ; mais avait-il cédé à autre chose qu'à un mouvement de compassion en lui offrant une protection qu'il pressentait devoir lui être si nécessaire ? Il l'avait vue fière, enivrée d'orgueil, et il s'était ému en songeant à l'heure terrible où la cruauté humaine la tirerait de son ignorance, et il avait voulu se mettre entre elle et l'humanité. Mais son calcul généreux était fait en pure perte. Il n'y avait pas de consolation pour elle, pas de résignation possible ! L'affection la plus vigilante, la plus ingénieuse, ne réussirait pas à alléger sa croix.

Si tout cela pourtant n'était qu'un cauchemar suppliciant, quelque monstrueux malentendu qu'une parole suffirait à dissiper ? Mais où

la chercher, cette parole? A qui pouvait-elle dire : « Je doute de l'honneur et de la probité du père que j'ai respecté toute ma vie. Ai-je tort? Ai-je raison? Je vous somme de m'éclairer! »

Et, en admettant qu'elle pût formuler une pareille demande, qui donc voudrait y répondre? Quelle voix, d'ailleurs, serait assez autorisée pour la convaincre?

Et soudain elle pensa à Gontran. Lui était mieux instruit que personne. Au moment de son mariage, les informations, les avertissements, ne lui avaient pas manqué. Sans doute, il était homme à passer outre, à ne pas s'embarrasser de scrupules gênants. Mais qu'il fût fixé dans un sens ou dans l'autre, cela ne pouvait être autrement. Si elle le questionnait tout à coup, sans qu'il eût le temps de se mettre sur ses gardes, il se trahirait malgré lui et elle saurait ce qu'elle voulait savoir.

Une fièvre de résolution s'emparait d'elle. Demain peut-être il serait trop tard. Son courage se serait évanoui. Sans s'attarder à réfléchir, elle se leva, se dirigea vers l'appartement de son mari et frappa à la porte d'un coup sec et nerveux.

M. de Hériscourt était encore levé. Tout en fumant sa cigarette, il poursuivait un courant de réflexions moins tragiques, à coup sûr, que celles de sa femme, mais mécontentes et irritées. Depuis son retour de Cannes, il avait beaucoup joué, avec la désinvolture de celui qui peut risquer impunément, se sachant des ressources inépuisables. Mais le bonheur qui, à Monte-Carlo, lui était resté constamment fidèle ne l'avait pas suivi à Paris. Les sommes gagnées s'étaient fondues en un clin d'œil; il se débattait maintenant en pleine série noire, et cette persistance dans la perte l'agaçait et le diminuait à ses propres yeux.

C'est une infériorité d'être toujours battu. De plus, cela peut devenir gênant, même avec 500,000 livres de rente, lorsqu'on procède par coup de cinquante mille francs toutes les nuits. Le mal venait de ce qu'il ne pouvait toucher à la dot d'Eliane. Un million prélevé sur le capital lui permettrait d'opérer en grand et de rétablir la chance. Vraiment, il avait été de trop bonne composition en se soumettant aux clauses restrictives exigées par ce coquin de Prémoran. S'il lui eût tenu la dragée plus haute, le mariage ne se serait pas moins fait, et Gontran ne se verrait pas réduit à des expédients misérables. C'était sa faute aussi. Pourquoi avait-il consenti à se laisser duper? Les concessions n'ont-elles pas été de tout temps une erreur grossière dont personne ne vou-
sait gré?

Il en était là de son enchaînement logique lorsqu'Eliane l'interrompit. En la voyant s'avancer, pâle comme un spectre, les yeux

brillants d'un éclat fébrile, il se souvint tout à coup du malaise qu'elle avait éprouvé à la sortie du théâtre et se reprocha de l'avoir si bien oublié.

— Je croyais que vous reposiez, Eliane, dit-il en allant au-devant d'elle. Vous sentez-vous plus mal? Voulez-vous que j'envoie chercher un médecin?

Sans répondre, Eliane porta ses deux mains à son front comme si elle cherchait à rassembler ses idées. Maintenant qu'il fallait parler, elle se sentait lâche, ne sachant comment provoquer l'explication décisive, paralysée d'effroi à la pensée de ce qu'elle s'exposait à entendre.

— Je venais vous demander un service, balbutia-t-elle enfin. Voulez-vous, pouvez-vous me promettre de me répondre franchement après m'avoir écoutée?

Gontran la regarda avec un éveil de défiance. Connaissait-elle ses pertes de jeu et prétendait-elle lui faire des observations?

— Je suis à vos ordres, dit-il froidement, quoique l'heure soit un peu avancée. Ne pourriez-vous pas remettre à demain ce que vous avez à me dire?

— Je ne puis pas attendre, dit-elle. Il faut que je sache, que je sorte à tout prix de cette incertitude qui me tue, et vous seul pouvez venir à mon secours.

Gontran se rasséra. Evidemment, pour une question d'argent, Eliane n'emploierait pas de tels termes. Il l'attira doucement, la fit asseoir dans un fauteuil et prit place à ses côtés.

— Quelles sont ces graves confidences? dit-il en souriant.

Il voulait plaisanter. Mais un geste d'Eliane l'arrêta. Il y eut un instant de silence, puis enfin, d'un ton saccadé, articulant avec effort, elle parla :

— Ce soir..., au théâtre..., lorsque vous m'avez laissée seule..., on est entré dans la loge voisine. J'étais cachée dans l'ombre, personne ne pouvait me voir, et ceux qui étaient là, que j'ai cru reconnaître, causaient sans se douter de ma présence, et ils ont parlé de mon père..., ils l'ont accusé... oh! de choses si horribles que je ne puis pas les répéter. Le plus affreux, c'est qu'ils disaient tout cela sans indignation, sans haine, et petit à petit je sentais pénétrer en moi l'impression que j'entendais peut-être des vérités courantes, tombées dans le domaine public, et que j'étais seule à ignorer. Je crois alors que je me suis évanouie. Vous m'avez emmenée, — il n'y avait plus que confusion dans mon cerveau, — puis j'ai cherché à réagir. Dieu ne peut pas vouloir m'arracher ainsi ce qui a été ma religion, le bonheur de mes vingt ans d'existence. Et je me suis rattachée à un espoir... Je me suis dit que vous n'eussiez pas

consenti à m'épouser si un mariage avec moi eût été déshonorant. Regardez-moi en face, fit-elle en plongeant son regard dans celui de Gontran, et jurez-moi sur votre honneur que je puis relever la tête; que le passé de mon père est de ceux qui peuvent affronter le grand jour. Jurez-le-moi, et j'oublierai toutes ces accusations, toutes ces calomnies. J'aurai foi en votre serment!

Gontran l'avait écoutée avec une stupéfaction qui se convertissait en colère. Tout d'abord, il crut qu'elle perdait la raison. N'était-ce pas l'acte d'une folle de venir ainsi à deux heures du matin réclamer un brevet d'honorabilité pour le triste personnage qu'était Prémoran, et auprès duquel les voleurs de profession lui paraissaient des gens presque estimables? A son sens, il y avait dans ce drame nocturne un côté d'irrésistible comique qui l'eût presque fait rire si la requête finale ne fût venue le contrarier et l'embarrasser. Gontran ne croyait pas à grand chose, mais, au fond de ce qui lui tenait lieu de conscience, s'agitait confusément le respect de la parole donnée, et il ne pouvait pas, non, il ne pouvait pas affirmer sur son honneur le colossal mensonge que la prudence réclamait de lui. Au lieu de répondre à l'appel d'Eliane, il chercha à s'en tirer par une échappatoire.

— Vous êtes sous l'influence de la fièvre, ma pauvre enfant, dit-il. J'imagine que cette conversation extravagante surprise par vous ne s'est tenue que dans vos rêves. Mais, admettant qu'elle ait réellement eu lieu, comment vous, si sensée, si équilibrée, pouvez-vous y attacher la moindre importance? Etes-vous donc assez naïve pour ne pas savoir que les fortunes exceptionnelles attirent d'exceptionnelles malveillances? Croyez-moi, oubliez ces sots racontars dont vous vous tourmentez bien inutilement et remerciez la Providence des biens réels et solides dont Elle vous a comblée. Où en serions-nous, mon Dieu, si nous devions nous inquiéter de toutes les attaques stupides des envieux et des méchants!

Eliane secoua la tête.

— Vous ne me répondez pas, dit-elle. Les propos que j'ai entendus peuvent être faux. Je donnerais tout mon sang pour qu'ils le fussent. Mais ils n'étaient dictés ni par la méchanceté ni par l'envie. Je vous le répète, ils s'appuyaient sur des faits précis, faciles à contrôler. Or, je vous le demande encore, pouvez-vous m'affirmer que ces accusations n'ont jamais été formulées devant vous, ou que, si vous les avez connues, vous avez acquis la preuve qu'elles ne reposaient sur aucun fondement?

M. de Hériscourt commençait à perdre patience. Il commit une première maladresse.

— Des faits précis, répéta-t-il. Vous voulez parler de ces vieilles

histoires de lacs de pétrole et de mines de mercure? Mais tout cela est fini et enterré. Autant remonter au déluge!

Eliane réprima un tressaillement. Gontran se livrait, à son insu. Elle poursuivit, très calme :

— Il a été question d'un suicide, de plusieurs même à la suite d'une panique, de la baisse des actions de...

— Oui, oui, toujours le krach du pétrole, interrompit Gontran, s'enferrant de plus en plus. Villeheurtier s'est brûlé la cervelle, d'autres aussi, je crois. Mais c'étaient des inconnus, des quantités négligeables. Il n'y a que Villeheurtier qui ait fait du tam-tam...

— Je vois que vous êtes très informé, reprit Eliane. Ces choses-là ne peuvent être si anciennes ni si oubliées que vous dites puisqu'elles sont si présentes à votre mémoire. Je comprends pourquoi vous reculez. Mais ce que je comprends moins..., poursuivit-elle avec une explosion de larmes, c'est à quel mobile vous avez obéi en me choisissant pour femme... Votre situation était-elle à ce point désespérée qu'il vous ait fallu recourir à ce moyen héroïque? En vérité, je ne sais lequel de nous deux a le plus à rougir?

Gontran se redressa brusquement.

— Comment osez-vous me parler ainsi? cria-t-il en lui saisissant le poignet d'une étreinte brutale. Croyez-vous que je sois d'humeur à écouter de sang-froid toutes vos folies? Vraiment ce serait à mourir de rire si ce n'était pas par trop outrecuidant. C'est vous, vous, la fille de votre père, qui venez me faire des reproches parceque j'ai consenti à vous épouser! Mais vous devriez me remercier à genoux de vous avoir donné le nom de Hériscourt, un nom pur de toute souillure...

Eliane eut un mouvement de recul, comme cherchant à parer le coup qui l'atteignait en plein cœur. Un sanglot refoulé déchira sa poitrine; puis, sans prononcer une parole, elle se leva et se dirigea d'un pas automatique vers la porte. Au moment de sortir, elle se retourna vers son mari :

— J'ai voulu la vérité et je l'ai obtenue, dit-elle d'une voix frémissante. Maintenant, que Dieu ait pitié de moi!

Resté seul, Gontran haussa les épaules.

— J'ai eu tort peut-être, se dit-il. Mais, après tout, il vaut mieux qu'elle sache à quoi s'en tenir. Elle devenait fatigante avec son enthousiasme pour le sinistre gremlin qu'elle s'obstinait à jucher sur un piédestal. Désormais, elle ne s'en vantera plus à tort et à travers et nous le tiendrons à l'ombre. Comme beau-père, il est encombrant, mais, comme bailleur de fonds, il peut me rendre d'immenses services.

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

La suite prochainement.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ¹

V. — LA CRISE DU MOUVEMENT D'OXFORD.

(1839-1842)

I

Remis tant bien que mal du doute qui l'avait ébranlé dans l'été de 1839, Newman ne se dissimulait pas cependant que le système sur lequel il avait cru jusqu'alors pouvoir fonder sa *via media*, était en partie ruiné. Il lui fallait trouver d'autres arguments pour justifier la position de l'anglicanisme en face de Rome. C'est ce qu'il essaye de faire dans un article publié, en janvier 1840, sur la « Catholicité de l'Eglise d'Angleterre ». S'il trouve maintenant difficile de revendiquer, pour son Eglise, la note d'unité, d'universalité, il juge possible de soutenir qu'elle possède les autres notes de la véritable Eglise. Il espère d'ailleurs qu'elle pourra sortir de son isolement et s'unir à Rome réformée et purifiée, union qu'il appelle de tous ses vœux, et pour laquelle il recommande de prier. En attendant, il estime que le devoir des enfants de cette Eglise est d'être patients et confiants : quelles que soient ses faiblesses, quelles qu'aient été ses fautes, elle est leur mère; ils font mieux d'aider son retour, en restant dans son sein, que de l'abandonner. Alors même qu'il semble presque admettre qu'elle est schismatique, il ne voit pas là une raison suffisante de la quitter et de passer à l'Eglise romaine qui, elle aussi, a ses faiblesses et ses fautes. Il rassure sa conscience, raffermi sa fidélité, moins encore par la conviction des titres de son

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 octobre et des 10 et 25 novembre 1898, et 25 mars 1899.

Eglise que par celle des torts de l'Eglise rivale. Son argument principal en faveur de l'anglicanisme consiste dans les accusations qu'il croit toujours pouvoir porter contre les « corruptions » du romanisme. Argument négatif, vue toute protestante, mais qui, à raison des préjugés originaires de Newman, ont encore beaucoup d'action sur son esprit¹.

Par moments, cependant, Newman semble avoir comme un remords de ces attaques contre l'Eglise romaine; il commence à se rendre compte que tout ce qu'il dit contre elle, il le dit principalement sur la foi des théologiens anglicans. Ceux-ci ne l'ont-ils pas abusé? Et il se rappelle alors comment Froude mourant a protesté contre des attaques qu'il déclarait n'être ni justes ni charitables. Toutefois, s'il éprouve alors quelque gêne et une sorte de répugnance à insister sur les erreurs doctrinales de Rome, il se sent plus à l'aise pour critiquer sa conduite politique et sociale, et ce qu'il appelle « son esprit d'ambition et d'intrigue ». C'est sur « ce terrain moral » qu'il se croit le plus fort contre elle. De cette immoralité du romanisme, il pense précisément avoir un témoignage sous les yeux : c'est l'alliance de ses compatriotes catholiques avec O'Connell. En sa qualité de conservateur anglais, il ne voit dans l'agitateur irlandais qu'un artisan de violence et de révolution, qui ameute contre l'Eglise anglicane des hommes de toutes religions ou sans religion. La participation des catholiques à une telle campagne lui paraît justifier et confirmer toutes les vieilles accusations contre la politique sans scrupule du clergé romain : c'est, à ses yeux, pour les âmes ébranlées dans leur foi anglicane, un avertissement d'une opportunité providentielle, et il ne croit pas qu'il puisse y avoir un meilleur préservatif contre le papisme².

Cet état d'esprit, qu'on a aujourd'hui quelque peine à s'imaginer, explique l'accueil peu courtois que Newman fit, vers cette époque, en janvier 1840, au meilleur et au [plus inoffensif des hommes, le converti Georges Spencer³. On sait que Spencer, ordonné prêtre en 1832, s'était principalement voué à susciter

¹ Article du *British Critic* de janvier 1840. — Lettres du commencement de 1840. (*Lett. and Corr.*, t. II, *passim.*) — *Apologia*.

² Déjà en 1835, Newman ayant reçu chez lui un [prêtre catholique, M. Maguire, que lui avait recommandé Wiseman, avait été choqué, « dégouté », disait-il, de l'entendre défendre O'Connell et Hume. Il avait vu là une preuve que c'était bien toujours la « cruelle Eglise », décidée à faire à l'Eglise d'Angleterre une guerre sans merci et sans scrupule. (*Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 115, 124, 131, 132.)

³ Sur Spencer, voy., plus haut, livraison du 25 mars 1897, p. 1111. Devenu passionniste en 1846, il devait mourir en 1864, laissant la mémoire d'un saint religieux.

une croisade de prières pour le retour de l'Angleterre à l'unité. Dans son pays comme sur le continent, son appel avait été entendu de ceux qui partageaient sa foi. Il eut l'idée généreuse d'intéresser à son entreprise ces anglicans qu'on disait être si sincèrement préoccupés de ramener leur Eglise à la vérité catholique. Il vint donc à Oxford et chercha à se rencontrer avec Newman. Ces deux hommes n'étaient-ils pas faits pour s'entendre? Newman, d'ailleurs, à cette époque même, ne s'occupait-il pas à établir, lui aussi, des prières pour le rétablissement de l'unité religieuse¹? Cependant, il reçut froidement la visite de Spencer et, à la différence de plusieurs de ses amis, entre autres d'Oakeley et de Ward, il refusa de dîner avec lui chez un des membres de l'Université. Ce n'était pas seulement, comme il l'écrivait à un ami, qu'il se faisait scrupule d'avoir des « relations sociales et familières » avec un homme qu'il considérait être *in loco apostatæ*², c'était surtout qu'il lui en voulait de la conduite politique du clergé dont il faisait partie. Il lui écrivait à lui-même, quelques jours plus tard, pour excuser ou plutôt expliquer son procédé : « Rien de plus touchant, que d'apprendre que vous priez pour nous... Pourquoi donc ai-je refusé d'entretenir avec vous des rapports conformes à ces sentiments? Par cette simple raison, si je puis me permettre de le dire, que vos actes sont en opposition avec vos paroles. Vous nous invitez à l'union des cœurs, au moment même où vous employez tous vos efforts, non à restaurer, ni à réformer, ni à réunir, mais à détruire notre Eglise... Vous êtes ligué avec nos ennemis. La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esau. » A l'appui de cette accusation, Newman reproche aux catholiques de s'être unis, en Angleterre, « aux infidèles, aux railleurs, aux sceptiques, aux rebelles », contre les anglicans, de « s'être alliés à ceux qui ne croient à rien, contre ceux qui croient à quelque chose ». Et il conclut en ces termes : « C'est là ce qui cause à mon esprit une douleur si grande que, sauf des restrictions qu'il n'est pas besoin de mentionner ici, je ne puis avoir de rapports familiers avec aucune personne influente appartenant à la communion romaine, et encore moins quand une mission religieuse la conduit près de nous. Rompez, vous dirai-je, rompez avec M. O'Connell en Irlande, avec le parti libéral en Angleterre, ou ne venez pas à nous avec des offres de prières mutuelles et de sympathie religieuse³. » A cette lettre si rude, le doux

¹ Un petit livre^s de *Prières pour l'union* était alors publié à Oxford. Plusieurs de ces prières étaient empruntées à un livre catholique, publié peu auparavant à Londres.

² *Lett. and Corr.*, t. II, p. 295.

³ *Apologia*.

Spencer ne répondit rien. Quant à Newman, il ne se contentait pas de ces duretés à huis clos : sous l'empire des mêmes préventions, il écrivait dans le *British Critic*, à l'adresse des controversistes de Rome :

A leurs fruits, vous les connaîtrez... Nous voyons l'Église romaine s'efforcer de faire des prosélytes au milieu de nous, à l'aide de faux exposés de ses doctrines, d'affirmations plausibles, d'assertions hardies, d'appels faits à la faiblesse de la nature humaine, à nos revers, à nos excentricités, à nos craintes, à nos frivolités, à nos fausses philosophies. Nous voyons ses agents sourire, s'agiter, faire le plongeon pour attirer l'attention, comme les bohémiens qui captivent les écoliers vagabonds en leur présentant des contes de nourrice, de belles images, du pain d'épice doré, des drogues cachées dans des confitures et des sucreries pour les bons petits enfants. Qui pourrait voir, sans rougir, la religion de Ximènes, de Borromée et de Pascal, travestie de la sorte? Nous autres Anglais, nous aimons la noblesse, la franchise, la constance, la vérité. Rome ne nous gagnera point, qu'elle n'ait appris à connaître et à pratiquer ces vertus... Jusqu'à ce qu'elle cesse d'être ce qu'elle est en pratique, une union est impossible entre elle et l'Angleterre.

La violence même de ce langage ne témoigne-t-elle pas d'un défaut de sang-froid, et n'y a-t-il pas là comme un ressentiment du trouble où l'auteur avait été un moment jeté à la pensée d'être obligé de confesser les droits de cette Rome si longtemps maudite? Newman, toutefois, ne pouvait pas finir sur des paroles de haine et il ajoutait :

Si Rome se réforme (et qui peut prédire qu'une si vaste partie de la chrétienté ne se reformera jamais?), alors ce sera le devoir de notre Église d'entrer en communion avec les Églises du continent... Et, bien que nous puissions ne pas vivre assez pour voir ce jour-là, nous sommes tenus de prier pour qu'il arrive... Rien de plus touchant assurément que d'apprendre, comme nous l'avons appris récemment, que des chrétiens sur le continent priaient ensemble pour le bien spirituel de l'Angleterre. Puissent-ils arriver à la lumière en aspirant à l'unité, et croître dans la foi en manifestant leur amour! Nous aussi, nous avons nos devoirs envers eux; nous devons, non outrager, calomnier, haïr, quoique les intérêts politiques le demandent, mais aimer avec plus d'ardeur encore, selon l'esprit, des frères dont, pour nos péchés et les leurs, il ne nous est pas donné de voir les visages.

II

Parmi les jeunes hommes entrés naguère si nombreux, si ardents dans le Mouvement, plusieurs y avaient apporté des idées, des tendances fort différentes de celles des *tractarians* de l'origine. Ceux-ci, fils dévoués de l'Eglise d'Angleterre à laquelle tout leur passé les liait étroitement, n'avaient eu d'autre dessein que de la ramener à ce qu'avaient voulu en faire ses théologiens du dix-septième siècle; loin de songer à l'ébranler, ils croyaient ainsi la vivifier, la rendre plus forte contre ses rivales, notamment contre l'Eglise de Rome, et il ne leur venait même pas à l'esprit que les droits de cette dernière pussent être reconnus. Les nouveaux adhérents, au contraire, par leur âge, par leur formation, étaient loin d'être aussi profondément attachés à l'Eglise d'Angleterre; au moment où ils étaient venus au Mouvement, la controverse avait déjà singulièrement ébranlé plusieurs des thèses anglicanes : tout en persistant à combattre l'Eglise romaine, Newman avait été contraint de reconnaître que, par plus d'un point, la situation de cette Eglise était beaucoup plus forte qu'il ne l'avait d'abord supposé; si le doute où l'avait un moment jeté l'histoire des vieilles hérésies, n'avait pas été connu, chacun avait eu le sentiment que l'étude des Pères des premiers siècles conduisait à des conclusions différentes de celles auxquelles on s'était attendu; enfin, les *Remains* de Froude, récemment publiés et si bien faits pour agir sur de jeunes âmes, pouvaient être pris comme un encouragement à détester les hommes de la Réforme, à admirer, à envier l'Eglise romaine. Etait-il donc surprenant que ces nouveaux venus ne parussent pas aussi enracinés dans l'anglicanisme, aussi prévenus contre Rome, que l'avaient été les premiers *tractarians*? Il était d'ailleurs de leur âge de se montrer plus ardents, plus absolus, plus dédaigneux des précautions devant lesquelles les chefs du Mouvement s'étaient souvent arrêtés, plus impatients d'aller vite, plus ambitieux d'aller loin.

Ceux qui pensaient ainsi n'étaient pas les moindres des disciples de Newman; nommons entre autres : Oakeley, Faber, Dalgairns, et le plus agissant de tous, celui qui donnait aux autres le ton, l'impulsion, et qui apportait à cette campagne son impétuosité accoutumée, son goût des solutions extrêmes, son mépris de tout compromis et de toute prudence, ses excentricités d'enfant terrible, W. G. Ward. De lui, plus que de tout autre, on pouvait dire qu'il n'avait jamais eu de tendresse particulière pour l'Eglise d'Angleterre : elle n'était pas pour lui un être aimé dont on ne se séparerait pas sans déchirement; ce n'était qu'un système à garder ou à

rejeter suivant les conclusions auxquelles le conduirait le raisonnement. A considérer cette Eglise dans le présent, son esprit logique était rebuté par ce qu'elle avait d'inconséquent; de son passé, il ne se piquait pas de savoir grand chose, faisant profession d'ignorer et de dédaigner l'histoire; il n'avait pas étudié les théologiens anglicans du dix-septième siècle. « Votre père ne fut jamais un *high-churchman* », a écrit plus tard à son fils le cardinal Newman ¹. S'il était ardemment dévoué à Newman, s'il se proclamait son disciple et croyait n'avoir pas d'autres idées que les siennes, il ne se faisait pas faute de le pousser, de le compromettre, de tirer les conséquences les plus extrêmes de ses principes. Il était le premier à souligner la divergence qui commençait à poindre entre lui et Pusey, et, au scandale de plus d'un *tractarian*, il semblait plus pressé d'en prendre acte que soucieux de la voiler. Il était sincère, sans doute, en déclarant alors n'avoir jamais envisagé comme une éventualité possible, sa soumission à l'Eglise de Rome, mais il était visiblement séduit par la consistance dogmatique de cette Eglise, par son principe d'autorité, par son idéal de sainteté, par ses habitudes de piété; à tous ces points de vue, il lui reconnaissait des avantages qui manquaient à l'anglicanisme; il étudiait de préférence et avec une sorte de passion les grands docteurs scolastiques du moyen âge, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, les théologiens jésuites du seizième siècle, Suarez et Vasquez, les maîtres de la dévotion mystique et ascétique, entre autres *les Exercices spirituels* de saint Ignace. Il avait beau répudier pour lui-même toute pensée de conversion au romanisme, cette conclusion semblait sortir des idées qui fermentaient dans son intelligence toujours bouillonnante, qui débordaient dans ses conversations d'une verve si étonnante, dans ses ardentes et interminables argumentations. « Quand je me promène avec Ward, racontait un de ses amis, il commence par établir un certain nombre de principes si simples qu'on dirait des truismes; je les accepte l'un après l'autre, quand soudain une porte s'ouvre et me voilà sur le chemin de Rome ². »

Déjà, au commencement de 1839, dans son article sur *l'Etat des partis religieux* ³, Newman avait reconnu les exagérations de quelques-uns de ses partisans. « Il y aura toujours, disait-il, parmi ceux qui professent les opinions d'un parti de Mouvement, nombre de gens qui parleront à voix haute et d'une façon étrange..., gens trop jeunes pour être sages, trop généreux pour être prudents, trop

¹ *W. G. Ward and the Oxford Movement*, par Wilfrid Ward, p. 136.

² *Ibid.*, p. 34.

³ *Voy.*, plus haut, livraison du 25 mars 1899, p. 1138.

chaleureux pour être modérés. » Toutefois, à cette époque, ces dissonances ne lui paraissaient pas bien dangereuses, et il n'y attachait que peu d'importance. C'est plus tard, sous l'impression du trouble où le jettent ses propres doutes, que le péril lui apparaît. Si lui-même a pu entrevoir, un moment, Rome comme le terme où il serait forcé d'aboutir, que ne doit-on craindre pour des esprits plus jeunes, plus ardents, plus aventureux? « Depuis que j'ai lu l'article du docteur Wiseman, écrit-il à Pusey, le 15 janvier 1840, j'ai été fort découragé; car si je me sens moi-même péniblement pressé, que sera-ce pour d'autres qui n'ont pas autant réfléchi sur le sujet ou qui ont moins de motifs de se retenir¹? » Pour la première fois, il envisage comme possibles des conversions au catholicisme. Cette inquiétude l'obsède tellement qu'il y revient sans cesse dans ses lettres. Il écrit à sa sœur, le 17 novembre 1839 : « La question des Pères devient de plus en plus troublante... Je ne saurais être surpris de voir des individus passer au romanisme. » Il écrit encore à son ami Bowden, le 10 janvier 1840 : « Les choses avancent rapidement. Mais gare les écueils! Le danger d'une chute dans le romanisme devient plus grand chaque jour : je m'attends à entendre parler de victimes. » Quatre jours plus tard, il exprime la même crainte à sa sœur. Le 21 février, il revient sur le danger de voir « les meilleurs de ses partisans se faire catholiques romains ». Enfin, le 25, il écrit : « Sans doute, les bons principes ont fait de merveilleux progrès, mais je ne suis pas certain qu'ils ne tendent pas vers Rome². »

Newman ne se dissimule pas que ses écrits, ses sermons, les idées qu'il a répandues autour de lui, sont la cause principale de cette tendance au romanisme. Dans le danger que courent ces jeunes âmes, il se sent donc une particulière responsabilité. C'est à lui de les préserver, de les retenir, de les diriger. Mais comment? Le rôle de chef de parti lui avait toujours répugné et il était loin d'en posséder toutes les qualités. Pour imposer aux autres une direction ferme, il avait lui-même l'esprit trop chercheur, trop inquiet, trop subtil, trop prompt à considérer toutes les faces des questions, il avait la conscience trop délicate et trop perplexe, il avait trop le scrupule de l'indépendance des autres, trop le respect du travail intime de chaque âme. Faut-il ajouter aussi

¹ *Life of Pusey*, t. I^{er}, p. 154.

² *Lett. and Corr.*, t. II, p. 292, 293, 297, 298, 299, 300. — Pusey n'est pas moins préoccupé des sécessions possibles. A un ami qui lui demande s'il est vrai que quelques-unes se soient déjà produites, il répond que, jusqu'à présent, il n'y a eu, grâce à Dieu, rien de pareil, mais, ajoute-t-il, « personne ne sait ce qui arrivera, et nous ne pouvons nous vanter ». (*Life of Pusey*, t. II, p. 167.)

une sorte d'indolence dont il s'est confessé? « Mon grand principe, a-t-il dit, fut toujours : vivre et laisser vivre. Je n'étais pas homme à prendre le gouvernement d'un parti. Je ne fus jamais qu'un écrivain influent dans une école, et je n'ai jamais désiré autre chose... J'étais non le chef d'un pouvoir, mais le promoteur d'une opinion flottante¹. » Or si, de tout temps, Newman avait été peu propre à imposer sa direction, il l'était moins encore après l'ébranlement que venaient de subir ses idées. Comment commander aux autres s'il n'avait plus confiance en soi? « Je n'avais jamais eu le poignet vigoureux, a-t-il écrit, mais précisément au moment où j'en aurais eu le plus besoin, les rênes s'étaient rompues entre mes mains. Mon esprit présentait avec inquiétude le résultat définitif de toutes ces recherches, et ce pressentiment, il m'était presque impossible de le cacher à des hommes qui me voyaient chaque jour, entendaient mes conversations familières et venaient peut-être avec le dessein formel de me sonder et d'obtenir à leurs questions un *oui* ou un *non* catégorique; dans ces conditions, comment pouvais-je espérer donner sur ma croyance réelle, positive, présente, aucune explication propre à soutenir ou à consoler ceux que poursuivaient déjà des doutes personnels?² »

Le sentiment que Newman a de sa responsabilité et de son impuissance pèse à ce point sur lui, qu'il en vient à se demander si son devoir n'est pas de résigner la cure de Sainte-Marie. Il s'en ouvre, en octobre 1840, à l'ami qui lui paraît devoir être du meilleur conseil en une telle affaire, à Keble : il lui expose comment, par ses sermons, il s'est trouvé, sans le vouloir, agir beaucoup plus sur les jeunes membres de l'Université que sur ses paroissiens et comment les autorités universitaires, mécontentes de cette action, cherchent par tous les moyens à la contrarier, puis il continue ainsi :

Je ne puis me dissimuler que mes prédications ne se proposent pas la défense de ce système religieux, reçu depuis trois cents ans, et dont les chefs des collèges sont ici les soutiens légitimes... Ce n'est pas tout : je crains d'être obligé de reconnaître que, volontairement ou non, je les tourne vers Rome... La plupart des doctrines soutenues par moi s'appuient principalement ou uniquement sur le système romain... Les *arguments* que j'ai formulés contre le romanisme me paraissent aussi forts qu'ils l'ont jamais été, mais les hommes se laissent guider par des sympathies, non par des arguments; et si je sens moi-même la force de cette influence, moi qui m'incline devant les arguments, pourquoi d'autres qui n'ont jamais eu la même défé-

¹ *Apologia.*

² *Ibid.*

rence pour les arguments ne pourraient-ils subir cette influence bien plus encore? Je ne puis non plus conjurer le danger, en prêchant ou en écrivant contre Rome. Je crois donc avoir tiré ma dernière flèche dans l'article sur la Catholicité de l'Église d'Angleterre. Il faut ajouter que le fait même de m'être compromis, en attaquant Rome, a pour effet d'endormir les gens qui pourraient avoir des soupçons contre moi, ce qui m'est pénible maintenant que je commence à avoir des soupçons contre moi-même ¹.

Keble, fort ému du conseil qui lui est demandé, estime que la retraite de Newman serait une sorte de scandale et troublerait encore plus les esprits. Il lui conseille donc de rester : « Puisque votre avis est que je *puis* continuer, répond Newman, il semble en résulter que, dans les circonstances actuelles, je *dois* le faire. » Et il résumait ainsi les considérations principales qui le décidaient à se conformer à l'avis de son ami :

1^o Je ne crois pas que nous ayons encore éprouvé tout ce que l'Église d'Angleterre peut supporter. C'est une expérience hasardeuse, je le sais, comme l'épreuve d'un canon. Cependant, nous ne devons pas regarder comme prouvé que le métal doit éclater dans l'opération. Elle a supporté sans accident, plus d'une fois déjà, pour ne point parler d'aujourd'hui, une forte charge de vérité catholique. Quant au résultat, quant à savoir si ce procédé ne rapprochera pas l'Église d'Angleterre, tout entière et comme corps, de l'Église romaine, cela n'importe pas. Qui sait si ce n'est pas là le moyen providentiel pour ramener l'Église entière à l'unité, sans nouveau schisme et sans autre action du jugement privé?

2^o Je fais naître, dit-on, des sympathies pour Rome. Mais n'est-ce pas dans le même sens qu'agissent Hooker, Taylor, Bull, etc. ²? Leurs *arguments* peuvent être contre Rome, mais les sympathies qu'ils font naître doivent être en faveur de Rome... Je puis, si vous le voulez, aller plus loin qu'eux, je puis exciter les sympathies davantage, mais je ne fais que pousser les esprits dans la même direction qu'eux.

3^o Le rationalisme est le grand mal du jour. Ne puis-je me considérer, dans mon poste de Sainte-Marie, comme appelé à protester contre ce rationalisme? Il n'est pas douteux pour moi que l'esprit protestant, auquel je m'oppose, ne conduise à l'incrédulité, bien plus sûrement que l'esprit dont je suis le champion ne conduit à Rome ³.

¹ *Apologia.*

² Théologiens anglicans du seizième ou du dix-septième siècle, dont se réclame l'école High Church.

³ *Apologia.*

Les considérations par lesquelles Newman se décide à garder sa cure et à poursuivre sa tâche ont pour effet, sur le moment, de le remonter un peu. Il écrit à Rogers, en lui rendant compte de la consultation qu'il vient de prendre auprès de Keble : « Je me sens beaucoup plus *comfortable* que je n'étais auparavant. Je ne crains plus qu'un certain nombre de personnes soient sur le point d'aller à Rome, si je suis rassuré pour ce qui me touche moi-même. Que je puisse avoir confiance en moi, et je pourrai avoir confiance dans les autres¹ ! » Seulement, du moment où il demeure à son poste, il en résulte pour lui des devoirs auxquels il ne se dérobe pas. Il lui faut faire de son mieux pour calmer, chez ses jeunes disciples, les esprits troublés, donner une direction à ceux qui sont désorientés, retenir ceux qui menacent de se dévoyer. C'est la raison d'une publication dont le réentissement va être immense, et qui se trouvera produire un effet bien différent de celui que l'auteur en attendait : je veux parler du dernier des *tracts*, le fameux *tract* 90, paru le 27 février 1841, sous ce titre : *Remarques sur certains passages des XXXIX Articles*.

III

Les « XXXIX Articles de religion », approuvés et promulgués par Elisabeth en 1571, ne renfermaient pas un corps de doctrines, un *credo* complet. Amalgame assez disparate, ils avaient eu seulement pour objet de remédier quelque peu à l'anarchie religieuse de l'époque, en imposant une croyance uniforme sur certains points alors très discutés, et ils l'avaient fait moins encore en affirmant des vérités positives qu'en répudiant ce qu'on prétendait être des erreurs. Si la forme en était parfois violente et agressive, surtout quand ils s'attaquaient à certains dogmes de l'Eglise romaine, s'ils traitaient ces dogmes de « choses vaines, en contradiction avec la parole de Dieu », et s'ils déclaraient la messe une « fable blasphématoire », leur rédaction était loin d'être toujours précise ; il semblait que leurs rédacteurs eussent eu peur de s'aliéner tel ou tel parti, en s'exprimant trop nettement. De là, les commentaires parfois assez divergents qui avaient été faits, par la suite, pour établir le vrai sens des Articles. Avec le temps, l'interprétation protestante et anticatholique, qui paraissait en effet la plus naturelle, avait prévalu.

Tous les clercs étaient tenus, en recevant les ordres, de souscrire ces Articles. L'usage avait longtemps été de le faire sans y attacher grande importance, et les autorités ecclésiastiques étaient

¹ *Lett. and Corr.*, t. II, p. 319.

souvent les premières à ne voir là qu'une sorte de formalité¹. Mais depuis que, sous l'influence du Mouvement, les idées religieuses devenaient plus sérieuses et plus profondes, il fallait s'attendre à ce qu'on regardât de plus près à la portée de cette souscription, et à ce qu'elle parût incompatible avec les principes catholiques qu'on prétendait restaurer dans l'Église anglicane. Newman savait, par divers indices, que ce doute commençait à s'élever autour de lui, chez les plus avancés de ses disciples. « Qu'allez-vous faire des Articles? » lui demandaient-ils. N'était-il pas à craindre que des consciences déjà ébranlées ne vissent là une raison de sortir de l'Église? Ce fut pour écarter ce danger qu'il écrivit le *tract* 90.

Il entreprend d'y démontrer que les Articles, en dépit de leur origine et de leur apparence protestantes, sont susceptibles d'une interprétation catholique. A qui lui oppose qu'ils ont été dirigés contre la doctrine romaine, il répond par une distinction. A son avis, par doctrine romaine, on peut entendre trois choses fort différentes : 1^o l'*enseignement catholique* des premiers siècles; 2^o les *dogmes formels* de Rome tels qu'ils sont définis dans les derniers conciles, notamment dans le concile de Trente; 3^o certaines croyances ou coutumes actuellement sanctionnées par Rome, qu'il appelle les *erreurs dominantes*. Or il soutient que les Articles ne condamnent rien de l'*enseignement catholique*, qu'ils sont compatibles avec une partie des *dogmes formels*, et qu'ils ne repoussent entièrement que les *erreurs dominantes*; ils ne portent donc aucune atteinte à ce qui est de l'essence de la vérité catholique. Entrant ensuite dans le détail, il cherche à établir que cette interprétation peut s'appliquer aux Articles qui semblent le plus y répugner, à ceux où il est question de l'Écriture, de l'Église, des conciles généraux, de la justification, du purgatoire, de l'invocation des saints, des messes, du célibat des prêtres, etc. La tâche est parfois malaisée, et il n'en vient à bout que par des arguments singulièrement subtils. Son dessein avoué est d'aller, pour chaque Article, aussi loin que possible dans la direction romaine. Il se défend de forcer le sens des mots, mais le sollicite de son mieux pour l'élargir. Sa conclusion, c'est moins ce que le souscripteur des Articles *doit* croire que ce qu'il *peut* croire. Il ne cherche pas à prouver que la doctrine catholique y est imposée; il lui suffit d'établir qu'elle y est tolérée. Que cette interprétation soit con-

¹ Stanley, au moment de son ordination, avait été fort troublé de souscrire celui des Articles qui imposait comme règle de foi le symbole d'Athanasie. Il passa outre, sur la déclaration de son archidiacre qui lui expliqua que cette adhésion ne l'engageait pas à grand chose.

traire aux opinions connues des rédacteurs des Articles, peu importe : il ne s'agit pas de savoir ce qu'ils pensaient. « C'est pour nous, dit Newman, un devoir à la fois envers l'Eglise catholique et envers notre propre Eglise, de prendre nos confessions protestantes dans le sens le plus catholique qu'elles pourront admettre : nous n'avons point de devoirs envers ceux qui les ont rédigées. » A son avis, d'ailleurs, cette interprétation n'est pas aussi contraire qu'on veut bien le dire aux intentions des rédacteurs. Si ceux-ci répudiaient le papisme, ils cherchaient à gagner les papistes, et le moyen n'était-il pas de rester dans une équivoque qui rassurât leurs consciences, d'user d'expressions qui « mordissent en réalité moins fort qu'elles n'aboyaient ». L'auteur conclut donc que les Articles, « quoique produit d'une époque anticatholique, sont, par la providence de Dieu, tout au moins non anticatholiques, et qu'ils peuvent être souscrits par ceux qui aspirent à être catholiques de cœur et de doctrine ».

Newman se rendait compte de la gravité de sa tentative : l'issue déciderait de ce que l'anglicanisme pouvait porter de catholicisme ; c'était l'épreuve du canon dont il parlait, peu auparavant, dans une lettre à Keble. Si la réponse était négative, des résolutions extrêmes pouvaient s'imposer aux consciences. « La question, a-t-il écrit depuis, était pour nous une question de vie ou de mort... Je reconnaissais que j'étais engagé dans un *experimentum crucis*¹. » Et cependant, s'il avait conscience de poser un problème redoutable, il ne s'attendait nullement à l'orage qu'il allait soulever. Il avait soumis son travail à Keble, qui n'y avait trouvé rien à redire. Ward, à la vérité, l'avait prévenu qu'il mettrait le feu aux poudres : il ne l'avait pas cru ; et comme les premiers jours après la publication s'étaient passés sans explosion, il disait à Ward : « Vous le voyez, vous êtes un faux prophète. » Il ne se doutait pas qu'à ce moment même la mine était chargée et sur le point d'éclater.

IV

Le matin du 27 février, jour de la publication du *tract* 90, Ward était entré en coup de vent chez son ami Tait et avait jeté la nouvelle brochure sur la table, en lui criant : « Voici qui vaut la peine d'être lu ! » Tait avait commencé la lecture à demi éveillé ; mais, bientôt heurté, blessé dans ses préventions protestantes, il s'indignait et sortait aussitôt pour répandre l'alarme chez ses amis. Un autre membre de l'Université était plus animé encore : c'était Golightly,

¹ *Apologia*.

autrefois partisan dévoué du Mouvement, maintenant son adversaire acharné, à ce point aveuglé par sa passion qu'il se croyait exposé à être assailli et maltraité, à quelque coin de rue, par une bande de *tractarians*¹. Ce fut lui surtout qui mit les autres en branle. Sous son impulsion, les choses allèrent vite. Dès le 8 mars, quatre *senior tutors* de divers collèges, dont Tait, publiaient une lettre adressée à l'éditeur des *Tracts for the times*, où ils dénonçaient le dernier *tract* comme « suggérant et ouvrant, au moins à ceux qui avaient des tendances romaines, un moyen de violer leurs engagements solennels envers l'Université ». Deux jours après, le conseil des chefs de collèges (*heads of houses*) s'emparait de la question et nommait un comité pour l'examiner. Vainement Newman, se proclamant l'auteur du *tract* qui, comme tous les autres, avait paru sans signature, fit-il savoir qu'il allait faire parvenir sa défense au conseil : celui-ci, avec une précipitation inconvenante, se refusa à attendre cette défense et, dès le 15 mars, prononça sa sentence. Elle portait « que les modes d'interprétation suggérés par ledit *tract*, esquivant (*evading*) plutôt qu'expliquant le sens des XXXIX Articles, et conciliant la souscription de ces Articles avec l'admission des erreurs qu'ils avaient dessein de contredire, en annulaient l'objet et étaient incompatibles avec l'obéissance due aux statuts de l'Université ». C'était reprocher à l'auteur du *tract*, non seulement une opinion incorrecte, mais une sorte d'escamotage sans loyauté. Pour aggraver encore la mesure, le vice-chancelier fit aussitôt afficher la censure sur la porte du réfectoire de tous les collèges : c'était là où l'on affichait le nom des marchands malhonnêtes auxquels les étudiants ne devaient plus s'adresser. Le lendemain, 16 mars, Newman publia, sous forme de lettre au docteur Jelf, chanoine de Christ-Church, la défense que l'impatience de ses juges n'avait pas voulu attendre : il y maintenait la nécessité d'interpréter les Articles dans un sens catholique, tout en répudiant les « erreurs romaines » et rappelait en ces termes le motif qui l'avait déterminé à écrire son *tract* :

Le siècle est en mouvement vers quelque chose, et très malheureusement la seule communion religieuse parmi nous qui, dans ces dernières années, a été pratiquement en possession de ce quelque chose, est l'Église de Rome. Elle seule, au milieu de toutes les erreurs et de tous les vices de son système pratique, a donné libre place aux sentiments de crainte, de mystère, de tendresse, de vénération, de dévotion, et aux autres sentiments qui peuvent être appelés spécialement catholiques. La question est de savoir si nous devons abandonner ces senti-

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 444.

ments à l'Église romaine ou les réclamer pour nous-mêmes, comme nous pouvons le faire en revenant à ce vieux système qui, à la vérité, a été répudié dans ces dernières années, mais qui a été et qui est tout à fait concordant avec notre Église, je pourrais plutôt dire qui lui est propre et naturel ou même nécessaire. Mais, si nous les abandonnons, nous devons abandonner en même temps les hommes qui y sont attachés : nous devons consentir ou à abandonner les hommes ou à admettre leurs principes... Le *tract* est fondé sur la croyance que les Articles n'ont pas besoin d'être aussi fermés que le fait l'enseignement généralement admis, et qu'ils ne doivent pas l'être par égard pour beaucoup de personnes. Si nous les fermons, nous courons le risque de soumettre les personnes que nous aimerions le moins à perdre, à la tentation de joindre l'Église de Rome.

Quel fut, sur Newman, l'effet des procédés si violents et si soudains des *heads of houses*? « Je n'étais nullement préparé à l'explosion, a-t-il raconté plus tard, et sa violence me fit tressaillir; je crois cependant n'avoir pas eu du tout peur. » C'est bien, en effet, l'état d'esprit que révèlent ses lettres du moment. Dès les premières menaces, il proteste « ne pas se repentir » et « ne pas craindre pour sa cause ». « Que cela tourne au bien, écrit-il le 13 mars, je n'en doute pas. Nous avons été trop heureux. Je suis seulement chagrin que mes amis soient exposés à souffrir par moi. » Le 15 mars, pendant que les chefs de collèges délibèrent : « Je m'efforce à me préparer au pis. Pour le moment, je suis aussi tranquille et aussi heureux que je peux le désirer. » Le même jour, à la première nouvelle de la censure : « Les chefs de collèges, je crois, viennent de faire un acte de violence; ils ont dit que mon interprétation des Articles est une *évasion*. Ne croyez pas que cela m'afflige. Vous le voyez, aucune *doctrine* n'est censurée, et mes épaules s'arrangeront pour porter le fardeau. Si vous saviez tout ou si vous étiez ici, vous verriez que j'ai proclamé un grand principe pour lequel il est juste que je souffre. » Le lendemain : « J'ai de quoi, grâce à Dieu, me garder du trouble intérieur : personne n'a jamais fait une grande chose, sans souffrir. » Le 21 mars : « Je suis maintenant dans ma vraie place, celle où j'ai longtemps désiré être, que je ne savais comment atteindre, et à laquelle j'ai été porté, sans le vouloir, providentiellement, je l'espère, bien que je me rende très bien compte, en même temps, que c'est une humiliation et un châtement pour mon secret orgueil et ma nonchalance... Je ne puis pas prévoir ce qui résultera de tout cela, ici ou ailleurs, en ce qui me regarde. En tout cas, je ne crains pas pour la cause. » Enfin, le 25 mars : « Je me trouve bien dans une paix complète,

mais nous ne sommes pas encore sortis de la forêt¹. » Pusey, de son côté, écrit le 17 mars : « Newman est très calme ».

L'auteur du *tract* 90 sent, du reste, autour de lui, chez ses disciples, chez ses amis connus ou inconnus, des sympathies d'autant plus émues, plus empressées à se manifester, qu'il a été plus indignement traité. Keble écrit au vice-chancelier de l'Université pour se solidariser avec Newman. Pusey a pu être un peu contrarié d'une publication qui dépassait sur quelques points ses vues d'alors²; mais il s'indigne des procédés dont on a usé envers son ami et n'hésite pas à prendre sa défense : il admire, d'ailleurs, son attitude. « Newman, écrit-il, peut supporter seul la chaleur du jour. Celui à qui il se confie fera éclater son innocence tôt ou tard. Pendant que la tempête est sur lui, les gens qui peuvent l'apprécier n'auront que plus de respect pour lui. » Newman a même la surprise d'être chaudement approuvé par certains *high-churchmen*, qui s'étaient séparés de lui en plus d'une circonstance, par exemple lors de la publication des *Remains* de Froude : tels Hook, Perceval, Moberly, Palmer. C'est ce qui lui faisait écrire le 4 avril : « Il m'est très doux d'avoir, de la solide vérité et de l'importance du *tract* 90, un témoignage pareil à celui que j'ai reçu de tant d'amis, de ceux mêmes en qui j'espérais le moins, à cause de l'extrême prudence de leur esprit³. »

Mais, si les amis de Newman sont révoltés des procédés dont ont usé à son égard les autorités universitaires, ses adversaires se sentent encouragés. Dans la masse protestante, il y a comme une explosion de fanatisme, sentiment mêlé de colère et de panique. Sous la censure des chefs de collèges, le *tract* 90 apparaît comme la preuve et la manifestation du complot romaniste que les polémiques des années précédentes ont fini par faire soupçonner derrière le Mouvement tractarien, et qu'au même moment, lord Morpeth dénonçait de nouveau à la Chambre des communes. Parmi ceux qui s'en effrayent ou s'en indignent, peu se donnent la peine d'étudier et de discuter l'argumentation historique et théologique du *tract*; ils y voient, sur la foi des autorités universitaires, une sorte de subtilité ambiguë et perfide, la manœuvre d'un traître masqué qui cherche à livrer l'Eglise qu'il feint de défendre. Les Anglais aiment à faire grand état de la franchise, ils se piquent de *fair play* et s'en attribuent

¹ *Apologia et Lett. and Corr.*, t. II, p. 326 à 336.

² Plus tard, après la conversion de Newman, Pusey adoptera pleinement les idées du *tract* 90, et, pour manifester avec plus d'éclat son adhésion, il entreprendra de le rééditer.

³ *Apologia.* — *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 326 à 344. — *Life of Pusey*, passim.

même volontiers le monopole. L'accusation portée contre Newman était donc de celles qui pouvaient lui faire le plus de tort à leurs yeux. Du *tract* 90, date cette note de *dishonesty* et, comme on disait alors, de « jésuitisme¹ », qui devait longtemps peser sur le plus sincère et le plus délicat des hommes, jusqu'au jour où, en 1864, cédant enfin à un mouvement d'éloquente et vengeresse indignation, il s'en débarrassera victorieusement par son immortelle *Apologia*.

Si injurieuses que soient ces accusations, elles n'auraient pas suffi à détruire chez Newman cette tranquillité, cette confiance qu'on a vues demeurer si entières sous le coup de la censure des chefs de collèges. Une question le touche et l'inquiète bien autrement. Que vont faire les évêques? Les meneurs hostiles, Golightly entre autres, les ont fort excités à intervenir. L'évêque d'Oxford, que la chose regarde plus particulièrement, est très embarrassé. Il ne cache pas sa désapprobation du *tract*, mais voudrait ménager l'auteur qu'il estime et n'entend pas s'associer à ceux qui mettent en doute sa loyauté envers l'Eglise. Il consulte l'archevêque de Canterbury, qui lui recommande surtout d'arrêter une controverse dangereuse, d'éviter ce qui fournirait à Newman et à ses amis occasion de la prolonger; à ses yeux, l'apaisement vaut mieux que toutes les explications. Dès le 17 mars, au lendemain de la censure, des négociations se sont engagées, principalement par l'entremise de Pusey, entre l'évêque d'Oxford et Newman; elles se prolongent péniblement pendant près de deux semaines. L'évêque, poussé par la cabale hostile, voudrait obtenir la suppression et le désaveu du *tract*; Newman résiste: il cédera sans doute devant un ordre formel, mais alors il résignera sa cure. Cette menace effraye l'évêque. On aboutit à une sorte de compromis: Newman consent à ne pas continuer les *tracts*, mais le *tract* 90 n'est ni supprimé ni condamné, et, pour le mieux marquer, une nouvelle édition avec notes justificatives est mise en vente². Le 31 mars, Newman publie une longue lettre adressée à son évêque et dont le texte a été approuvé d'avance. Il y explique les doctrines du *tract*, sans en rien retirer, en insistant sur ce qu'il a dit contre Rome. Dans sa soumission au désir exprimé par le chef du diocèse de voir

¹ Pusey exprimait la « crainte » qu'il ne restât, dans les esprits, l'impression du « jésuitisme » des *tractarians*. (*Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 344.) Ward, de son côté, constatait que beaucoup considéraient le *tract* comme « a jesuitical play upon words » (*W. G. Ward and the Oxford Movement*, p. 167).

² Sur ces négociations voir *Life of Pusey*, t. II, p. 183 et sq., et *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 337, 338.

cesser les *tracts*, il croit pouvoir montrer une preuve de la haute idée qu'il se fait de l'autorité des évêques et de son attachement à l'Eglise. « Je n'ai rien à regretter, dit-il en terminant, si ce n'est d'avoir causé de l'inquiétude à Votre Seigneurie et à d'autres personnes que je suis tenu de révéler. Je n'ai rien à regretter, mais, tout au contraire, m'invite à la joie et à la reconnaissance. Je n'ai jamais pris plaisir à paraître capable de mener un parti, et quelque influence que j'aie eue, je l'ai trouvée et ne l'ai point cherchée. J'ai agi parce que d'autres n'agissaient pas, et j'ai sacrifié un repos qui m'était cher. Que Dieu soit avec moi dans l'avenir, comme il l'a été jusqu'à ce jour ! Et il sera avec moi si, seulement, ma main peut demeurer sans tache et mon cœur sans souillure. Je crois pouvoir supporter ou, tout au moins, je ferai mes efforts pour supporter toute humiliation personnelle, pourvu que je sois préservé de trahir les intérêts sacrés que le Dieu de grâce et de force a remis en mes mains. » L'évêque écrit à Newman pour le remercier et le féliciter. « Ce m'est une consolation, ajoute-t-il, — maintenant que le calme, je l'espère, a succédé à la tempête redoutée, — de me sentir assuré que, si j'ai fait peut-être de la peine à un homme auquel je porte grand intérêt et pour lequel j'ai beaucoup de considération, vous n'aurez jamais lieu de regretter de m'avoir écrit cette lettre. » Newman, de son côté, déclare que l'évêque a été « toute bonté » avec lui¹.

Newman se rend compte qu'il vient d'abdiquer. « Je compris clairement, a-t-il raconté plus tard, que ma place dans le Mouvement était perdue; mon rôle était fini. » A un certain point de vue, il n'en est pas fâché. La défiance de soi-même et de ses idées qu'il a gardée de ses récentes crises intimes, lui fait ressentir une sorte de soulagement à être forcé de s'éloigner du champ de bataille. Comme il l'a dit encore, il lui semble « qu'une Providence secourable le tire d'une position qui menaçait de devenir impossible² ». Ce n'est pas qu'il se désintéresse des idées qu'il a tant travaillé à faire prévaloir : mais il se flatte d'avoir, par sa résistance même, sauvé son *tract* d'une condamnation épiscopale, d'avoir assuré aux doctrines qu'il y soutenait, sinon l'approbation, du moins la tolérance des chefs de l'Eglise. Et puis, par le silence auquel il se condamne, il croit avoir acheté celui de ses adversaires; c'est un traité de paix, tout au moins une trêve qu'il s' imagine avoir conclue³.

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 337 à 343.

² *Apologia*.

³ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 341, 342.

V

Newman ne garde pas longtemps l'espérance qui lui a fait consentir à cesser les *tracts*. Au lieu de la paix qu'il attendait, la guerre continue plus violente que jamais. En avril, en mai, dans les mois qui suivent, les publications des deux partis se succèdent et se heurtent. Le *tutor* Nilson, le professeur Faussett, Robert Lowe qui devait marquer dans la politique, les écrivains « libéraux » de la *Revue d'Edimbourg* s'acharnent contre le *tract* 90, insistant sur le reproche de *dishonesty*. Tous développent plus ou moins l'idée qu'Arnold exprimait alors en ces termes : « Mes sentiments vis-à-vis d'un catholique romain sont tout différents de mes sentiments envers une newmaniste, parce que j'estime le premier un ennemi loyal, et l'autre un traître. L'un est un Français dans son propre uniforme et dans sa garnison ; l'autre, un Français déguisé en uniforme rouge et tenant un poste dans nos domaines, avec le dessein de nous tromper. J'honorerais le premier et je pendrais le second ¹. »

A défaut de Newman qui se tient à l'écart, Keble, Pusey, Palmer, Hook, Ward, Oakeley prennent tour à tour la défense du *tract* attaqué. Ils ne le font pas tous, il est vrai, par les mêmes arguments. Pusey justifie l'interprétation donnée aux Articles par les sentiments catholiques qu'il prête aux *reformers* ; il aime à se couvrir de l'autorité des théologiens anglicans du dix-septième siècle et insiste sur ce qui le sépare de Rome. Ward, au contraire, étale nettement, presque brutalement, ce que le *tract* a voilé par prudence ou ménagement ; il admet que les *reformers* avaient des sentiments anticatholiques et proclame qu'il prend les Articles « dans un sens qui n'est pas le sens naturel » ; sans nier les « corruptions pratiques » reprochées par Newman à l'Eglise de Rome, il tend à atténuer, à effacer la distinction faite entre l'erreur romaine et la vérité catholique ; il ne cache pas que cette Eglise lui paraît, par plus d'un point, supérieure à l'Eglise d'Angleterre dont il confesse l'état misérable et le péché de rébellion. Pusey et Ward, en cette circonstance, prétendaient, de très bonne foi, ne faire qu'exposer les idées de Newman ; seulement l'un s'attachait à les « minimiser » pour ne pas donner prise aux préventions protestantes ; l'autre s'appliquait à les pousser à leurs conséquences les plus extrêmes, pour répondre au reproche de subtilité, d'inconséquence et de duplicité.

Naturellement, les autorités universitaires continuent à peser de

¹ Lettre du 30 octobre 1841. (*Life of Th. Arnold*, par Stanley, t. II, p. 245).

tout leur poids dans le sens des adversaires du *tract*. Elles traitent en suspects les jeunes gens qui leur paraissent « teintés de tractarianisme ». Ward est obligé de se démettre des fonctions de *lecturer* en mathématique et en logique qu'il occupait à *Balliol college*. Le prévôt d'*Oriel college* avertit Church qu'il ne peut le maintenir dans la position de *tutor*. Avis est ainsi donné aux *undergraduates*, qu'en demeurant attachés à Newman, ils ne pourront obtenir les situations enviées dans les collèges. Plus d'un, — ambitieux ou timide, — s'éloigne d'un parti devenu suspect. D'ailleurs, comme pour notifier avec plus d'éclat à cette jeunesse que la faveur et l'influence ne sont plus du côté de Newman, au moment où celui-ci abdique, son plus passionné adversaire fait une entrée triomphale à Oxford : Thomas Arnold est nommé, à la fin de 1841, *professor regius* d'histoire moderne ; à sa leçon d'ouverture, le 2 décembre 1841, l'affluence est telle qu'on est obligé de se transporter dans la salle du théâtre. « Le lion du jour, écrit Church à Rogers, est Arnold et ses *lectures*, qui ont fait grand tapage dans le monde exalté, littéraire et fashionable d'Oxford ¹. » Ce succès semblait marquer le commencement d'un règne nouveau sur la jeunesse universitaire. A la vérité, il ne devait pas durer longtemps : peu après, en juin 1842, Arnold mourait presque subitement d'une angine de poitrine.

Quelque pénible que dût être à Newman le revirement d'Oxford, il attachait toujours beaucoup plus d'importance à l'attitude des évêques. S'il avait consenti, dans la transaction conclue avec l'évêque d'Oxford, à suspendre les *tracts*, c'était surtout pour écarter le danger des condamnations épiscopales, et il avait cru obtenir à ce sujet des assurances plus ou moins formelles. Or voici que, dans des mandements publiés au cours de l'automne de 1841, plusieurs évêques censurent le *tract* 90. Le signal une fois donné, d'autres suivent ; c'est comme une traînée de poudre. En août 1842, on en comptera quarante-deux, et ce ne sera pas encore la fin. Tous, sans doute, ne vont pas jusqu'à déclarer, comme l'un d'eux, que le *tract* 90 est le « chef-d'œuvre de Satan ». Mais tous répudient sévèrement une interprétation des Articles, qui leur paraît entachée de romanisme, déloyale envers l'Eglise, propre à susciter le schisme ou l'apostasie. Ceux-là même qui, au début, tout en n'admettant pas l'interprétation du *tract*, se refusaient à frapper les *tractarians* et paraissaient surtout soucieux d'étouffer la polémique, l'évêque de Londres et l'archevêque de Canterbury, cèdent à l'entraînement général. Le docteur Phillpots, évêque

¹ *Life and letters of Dean Church*, p. 34.

d'Exeter, le plus [*high-church*] de l'épiscopat, déclare le *tract* « offensant et indécent à l'égard de l'Eglise, malséant et injuste à l'égard des *reformers*. » Enfin, l'évêque d'Oxford lui-même, au [mépris] des engagements que Newman croyait avoir été pris envers lui, n'estime pas pouvoir garder le silence; son mandement contient, au milieu de quelques compliments à l'adresse des *tractarians*, une répudiation de l'interprétation donnée aux Articles. De la part de ces prélats, ce n'était pas une censure en l'air, sans portée pratique. L'évêque de Londres, qui était cependant des plus modérés, disait en présence de plusieurs jeunes *clergymen*: « Après avoir lu le *tract* 90, aucun pouvoir sur terre ne me déterminerait à ordonner une personne qui en soutiendrait systématiquement les opinions. » Et il repoussait, en effet, de l'ordination, des clercs suspects de penser comme la nouvelle école sur le sacrifice eucharistique et sur d'autres points ¹. L'évêque de Winchester refusait d'admettre à la prêtrise le révérend Young, *curate* de Keble, parce qu'il avait, sur la présence réelle, les idées de ce dernier et de Pusey; Keble, si pacifique qu'il fût, protestait et songeait sérieusement à résigner sa cure ². Aucun doute n'était plus possible : c'était bien l'interprétation catholique des Articles, c'était toute la doctrine catholique des *tractarians* que les évêques répudiaient avec éclat, et ils déclaraient qu'il n'y avait plus place dans leur Eglise pour qui pensait ainsi.

A la même époque, et comme pour ne plus permettre aucune illusion sur son véritable caractère, l'Eglise d'Angleterre se déclarait, par un acte public, en communion avec les luthériens et les calvinistes. Sous l'inspiration du ministre de Prusse, le baron de Bunsen, et avec l'approbation de l'archevêque de Canterbury et de l'évêque de Londres, le gouvernement faisait voter, dans les derniers mois de 1841, un bill établissant un évêque anglican à Jérusalem : cet évêque, choisi alternativement par l'Angleterre et par la Prusse, consacré par les évêques anglais, devait exercer sa juridiction sur tous les protestants d'autres confessions qui désireraient se placer sous son autorité, sans que ceux-ci fussent pour cela tenus de répudier leurs symboles particuliers et d'adhérer à celui de l'Eglise d'Angleterre. On ne pouvait afficher plus ouvertement la volonté de se confondre avec les hérésies continentales et de n'attacher aucune importance aux divergences dogmatiques. Arnold le comprit ainsi et triompha de voir admise et pratiquée par l'épiscopat, l'idée, depuis longtemps soutenue par lui, « qu'une Eglise nationale pou-

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 377.

² *Ibid.*, p. 350 à 390.

vait réunir des personnes professant des articles de foi différents ¹ ». Newman, par contre, ne tarissait pas, dans ses lettres, sur ce qu'il appelait « cette atroce affaire de l'évêché de Jérusalem ». « Je suis persuadé, écrivait-il, que cette mesure aura plus fait pour nous ôter le caractère d'une Eglise, *to unchurch us*, que tous les événements qui se sont produits depuis trois cents ans. » Si désireux qu'il fût de rester à l'écart, il crut de son devoir d'adresser à son évêque une protestation solennelle contre cette compromission avec l'hérésie qui « privait son Eglise du droit d'être considérée comme une branche de l'Eglise universelle » et lui enlevait ainsi tout titre à « l'allégeance des catholiques ».

VI

La crise, de jour en jour plus grave, que traversait le Mouvement tractarien, était faite pour fixer l'attention des catholiques clairvoyants, de celui surtout qui, dès le premier jour, en avait eu, presque seul entre tous ses coreligionnaires, l'intelligence sympathique. Wiseman se trouvait précisément, depuis quelque temps, en mesure d'observer les événements de plus près et d'y intervenir plus efficacement. En 1840, par suite d'une décision pontificale ayant porté de quatre à huit le nombre des vicaires apostoliques en Angleterre, il avait été promu évêque de Melopotamus et nommé coadjuteur du vicaire apostolique du district central de l'Angleterre, ainsi que président du collège d'Oscott, près de Birmingham. « Bénissez, ô Seigneur, s'était-il écrié en mettant le pied sur le sol anglais, bénissez mon entrée dans cette terre de mes désirs ². » Tout le préparait au rôle qu'il allait avoir à remplir, le prestige d'une réputation devenue européenne, ses relations étendues, son esprit ouvert, généreux et brillant, le point de vue élevé d'où il avait observé jusqu'alors le problème religieux dans les pays étrangers comme dans sa patrie. Il avait tout de suite manifesté son intention de ne pas s'absorber dans la direction scolaire d'Oscott et de porter ses regards au dehors, surtout vers Oxford. « Non, se disait-il en se promenant devant son collège, ces bâtiments n'ont pas été élevés pour faire l'éducation de quelques jeunes garçons, mais pour être le centre de ralliement du mouvement vers l'Eglise catholique, mouvement encore silencieux, mais vaste, qui a commencé et qui doit aboutir ³. »

Vivement intéressé par le *tract* 90 et par les polémiques qui

¹ Lettre du 21 septembre 1841. (*Life of Th. Arnold*, t. II.)

² *The Life and Times of Card. Wiseman*, par Wilfrid Ward, t. I^{er}, p. 341.

³ *Ibid.*, p. 348.

suivirent, il jugea qu'il convenait aux catholiques d'y prendre position. Il le fit par une lettre adressée à Newman; avec beaucoup d'égards et de marques de sympathie, il y protestait contre la distinction que le *tract* prétendait établir entre la doctrine officielle de l'Eglise romaine et certaines corruptions pratiques tolérées par elle. Newman laissa à Palmer le soin de répondre. En même temps, Wiseman cherchait, par l'entremise de deux récents convertis, M. Lisle Phillips et l'architecte Pugin, à entrer en relations avec les plus romanisants des *tractarians*, Ward, Oakeley, Bloxam; il ne désespérait pas d'atteindre Newman lui-même. Il écrivait à M. Phillips des lettres destinées à être montrées à Oxford, et où il s'efforçait d'éclaircir les malentendus, de désarmer les préventions; ainsi tâchait-il de s'expliquer sur l'alliance des catholiques avec O'Connell; ainsi encore disait-il à l'adresse des *tractarians* qui conseillaient aux catholiques romains de commencer par se réformer eux-mêmes : « Notre réforme est entre vos mains... Puissions-nous compter parmi nous un nombre, si petit qu'il soit, d'hommes tels que ceux qui écrivent les *tracts*! Que quelques-uns seulement de ces hommes, avec le haut caractère ecclésiastique que je crois qu'ils possèdent, entrent pleinement dans l'esprit de la religion catholique, et nous serons bientôt réformés et l'Angleterre vite convertie. Je suis prêt à reconnaître qu'en toutes choses, sauf le bonheur de posséder la vérité et d'être en communion avec la vraie Eglise de Dieu, nous sommes leurs inférieurs. Ce n'est pas à vous que je dis cela pour la première fois. J'ai dit depuis longtemps à ceux qui m'entourent que si les théologiens d'Oxford entraient dans l'Eglise, nous devrions être prêts à retomber dans l'ombre et à passer au second plan ¹. » Avec quelle anxiété Wiseman attendait le résultat de ses démarches! Grande était sa joie quand il recevait à Oscott la visite de quelques-uns des jeunes *tractarians*. Grande, au contraire, sa tristesse quand une lettre, directement adressée à Newman, recevait une réponse qu'il qualifiait de *distressing* ². Ainsi passait-il par des alternatives d'espérance et de découragement, poussé par l'ardeur généreuse et un peu impatiente de sa nature à se mettre en avant, assez clairvoyant cependant pour se rendre compte qu'à trop se montrer il risquait d'effaroucher et de compromettre ceux qu'il voulait gagner, d'autant plus ému qu'il sentait que les événements se passaient en un monde où il avait peine à atteindre, mais comprenant qu'à défaut de son action personnelle une force mystérieuse agissait sûrement et puissamment au plus intime des âmes. « Ce

¹ *Life and Times of Card. Wiseman*, p. 384 à 386.

² *Ibid.*, t. 1^{er}, p. 392.

qui apparaît à la surface, écrivait-il, n'est rien à côté du travail qui se fait au fond. Les *tractarians* deviennent de jour en jour plus dégoûtés de l'anglicanisme, de sa stérilité, de son défaut de solidité, de son enseignement bégayant... Ils s'avancent d'un pas si constant, si régulier, qu'il doit forcément en résulter ou qu'ils amèneront et pousseront leur Eglise avec eux ou qu'ils la laisseront derrière eux². »

Les difficultés auxquelles se heurtait Wiseman n'étaient pas toutes du côté des anglicans. La plupart des catholiques anglais, sous l'empire de méfiances et de ressentiments séculaires, ne parvenaient toujours pas à comprendre qu'il pût leur rien venir de bon de leurs anciens persécuteurs. Les espérances de Wiseman leur paraissaient chimériques, ses démarches compromettantes. On ne pensait pas autrement, même tout près de lui, à Oscott. Ses amis croyaient devoir lui crier gare, tel l'historien Lingard qui lui rappelait quelle avait été, du temps de Laud, la déception de ceux qui s'étaient laissés gagner à une semblable espérance. D'autres ne se gênaient pas pour le blâmer et le dénonçaient à Rome. Ces sentiments dominaient dans les journaux catholiques. Dans une brochure intitulée : *Les Puseyistes sont-ils sincères?* un prêtre déclarait que le baiser de Newman était une trahison. Wiseman déplorait une attitude qui semblait faite pour empêcher tout rapprochement. Dans ses lettres, dans ses conversations, il ne se lassait pas d'affirmer, à l'encontre des doutes et des méfiances de ses coreligionnaires, la sincérité, la pureté d'intention, la hauteur de vertu de Newman et de ses amis.

Conformément à ses habitudes, Wiseman estima que le meilleur moyen de faire face aux difficultés qu'il rencontrait aussi bien chez les anglicans que chez les catholiques, était de s'en expliquer publiquement. En septembre 1841, sous forme de lettre au comte de Shrewsbury, catholique notable, il faisait paraître une brochure où il examinait les diverses questions soulevées par la crise religieuse de l'Angleterre. Il s'y défend contre ceux qui le traitent de « visionnaire », parce qu'il attache de l'importance au mouvement de rapprochement qui s'est produit chez les « théologiens d'Oxford » ; il s'autorise de l'exemple de Bossuet, « regardant comme un devoir d'entamer avec Leibnitz une discussion sérieuse sur la possibilité de réunir l'Allemagne à l'Eglise romaine. » Il insiste sur tous les faits qui témoignent que non seulement les individus font des progrès vers les doctrines et les pratiques catholiques, mais que l'on tend vers « l'union en corps ». A ceux qui prétendent que c'est une manœuvre intéressée, que ces anglicans « désirent

² *Life and Times of Carl. Wiseman*, t. I^{er}, p. 387, 388.

prendre aux catholiques assez pour affermir leur Eglise, sans avoir l'idée d'aller plus avant », il répond que « ce soupçon est injuste et repose sur l'ignorance du caractère et des vrais sentiments de ces écrivains ». A l'appui, il fait de longues citations de Newman et de Ward; il y constate à quel point ces esprits sont mécontents du système de l'Eglise anglicane; ce n'est pas un blâme sur tel point, « c'est un dégoût absolu de tout, c'est l'accablement du bûcheron chargé de ramée; il ne se plaint en particulier d'aucune des branches qui composent son fardeau; c'est le faix entier qui le fatigue et l'accable ». Puis, après avoir mis ainsi en lumière cette attitude toute nouvelle des anglicans, Wiseman ajoute :

Je n'ai pas besoin de vous demander avec quels sentiments nous devons les accueillir, sinon avec ceux de la sympathie et de la charité, sinon avec les efforts d'une cordiale coopération. Quoi! tandis que de semblables regrets sont exprimés autour de nous, resterons-nous froidement assis, au lieu de nous lever, en criant à nos frères désolés : Ayez bon espoir! Assis dans les splendeurs de la lumière, pourrions-nous les voir essayant de s'ouvrir, en tâtonnant, un chemin vers nous, à travers la nuit qui les entoure, trébuchant faute d'une main amie qui les soutienne, ou s'écartant du sentier faute d'une voix qui les dirige, et rester tranquilles, muets, prenant un cruel plaisir au spectacle de leurs pénibles efforts, ou, de temps en temps peut-être, insultant à leur détresse, en laissant arriver jusqu'à eux l'insolence d'un ricanement à demi étouffé? A Dieu ne plaise! Si nous devons nous tromper, si nous devons faire un faux pas, la chute sera plus commode en tombant du côté de deux vertus théologiques que sur le froid terrain de la prudence humaine. Si j'ai eu trop de confiance dans mes motifs d'espérer et trop de charité dans mes manières d'agir, j'accepte le danger de voir sourire de ma simplicité et sur la terre et dans le ciel. Là-haut, du moins, il n'y aura point de dédain dans les sourires.

Wiseman tâche de toucher d'une main légère aux pratiques catholiques qui éveillent des préventions chez les anglicans, évitant de désavouer ses propres coreligionnaires, mais se gardant de laisser croire que toute réforme est impossible. Il insiste sur la nécessité pour les catholiques de devenir meilleurs, et surtout d'être charitables. « La dureté, dit-il, le sarcasme, l'aigreur ne contenteront jamais les intelligences et ne gagneront pas les cœurs. » Sans doute, il ne se fait pas illusion sur les difficultés que l'on rencontrera :

Le chemin, dit-il, est plein d'ennuis et de fatigues. La terre promise se trouve de l'autre côté du désert. Dans le désert, nous rencontrerons de durs rochers et des plaines de sable, également difficiles à traverser pour des causes différentes. Il faudra de l'énergie pour les uns, une persévérance infatigable pour les autres... Il y aura de vastes solitudes sans eau, des sources amères, des découragements, des murmures et des infidélités. Les tables seront plus d'une fois jetées à terre et brisées, puis écrites de nouveau. Enfin, on pourra mourir sur le Nébo, tout en regardant avec de tendres regrets la terre où surabondent le lait et le miel, sans espoir d'y entrer. Grâce à Dieu, ni la manne ne nous manquera, ni l'espérance, ni la confiance dans le Seigneur d'Israël.

Pour Newman et ses amis, il y aurait eu certes plus d'une réflexion à faire sur le contraste entre le ton dont parlait d'eux cet évêque catholique et le langage qu'à cette même époque leur tenaient leurs propres évêques. On ne saurait dire cependant que cette publication ait, sur le moment, exercé grande action sur la conduite des *tractarians*. Elle n'en honorait pas moins son auteur, dégageait sa cause des voies étroites et périlleuses où d'autres tendaient à la fourvoyer; elle traçait un programme et donnait une leçon dont, encore aujourd'hui, les catholiques d'Angleterre ne peuvent mieux faire que s'inspirer.

VII

Newman avait été surpris et profondément blessé des censures épiscopales. Beaucoup d'écrivains anglicans ont cru trouver là l'explication de son changement d'Eglise. Si l'on veut dire que ce changement a été l'effet d'une sorte de ressentiment personnel, ce n'est pas exact, et Newman a pu écrire, au moment de sa conversion, « qu'il n'avait conscience d'aucun ressentiment ». Mais il est très vrai que l'attitude des évêques a grandement ébranlé sa confiance dans l'Eglise d'Angleterre. « Ah! Pusey, disait-il peu après à son ami, nous nous sommes appuyés sur les évêques, et ils se sont effondrés sous nous, *they have broken down under us*¹. » Par le *tract* 90, il avait voulu éprouver si son Eglise pouvait porter la charge de vérité catholique qu'il jugeait indispensable à la véritable Eglise du Christ. Les chefs autorisés de cette Eglise répondaient qu'elle ne le pouvait ni ne le voulait, et en même temps, par la constitution de l'évêché de Jérusalem, ils déclaraient vouloir être en communion avec les hérétiques.

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 237.

Malgré tout, Newman se refuse encore à condamner définitivement l'Eglise qu'il a si longtemps regardée comme sa mère. Il reprend péniblement, sur des bases devenues plus étroites, le travail auquel il s'épuise, depuis des années, pour établir les titres de l'anglicanisme. Sur les ruines et avec les fragments brisés de ses premiers systèmes, il essaye d'élever un édifice plus humble, mais qui paraisse habitable. Obligé de confesser que la situation de son Eglise est « anormale », il tâche de se persuader qu'elle n'est pas illégitime, et qu'on peut, qu'on doit lui rester fidèle. Il n'admet pas surtout l'idée d'une conversion individuelle à l'Eglise romaine dont il persiste à dénoncer les « abus » et les « corruptions ». Son devoir lui semble être d'user de son autorité sur ses disciples pour les détourner d'une telle conversion. Sa correspondance nous le montre très occupé de cette préservation¹. C'est à lui que Pusey s'adresse pour retenir ses amis tentés d'aller à Rome². Son intervention est généralement efficace. A cette époque, un seul lui échappe, et encore n'est-il pas de ses intimes : c'est un certain Sibthorpe, *fellow* de Magdalen, qui, étant allé, vers la fin d'octobre 1841, faire visite à Oscott, sans arrière-pensée d'abjuration, en revient, quelques jours après, au grand étonnement de tous, catholique romain; conversion hâtive et peu réfléchie, car, deux ans après, il devait retourner à l'anglicanisme³. Newman, très mécontent de cette défection, en parle sévèrement et s'inquiète de mettre les siens en garde contre un exemple qu'il juge funeste. Il ne lui suffit pas de le faire dans ses lettres privées; il se détermine à aborder le sujet en chaire, et, en décembre 1841, dans une suite de quatre sermons, il tâche de démontrer qu'en dépit de ses faiblesses, l'Eglise anglicane a encore des titres suffisants à la fidélité de ses enfants. Dans cette vue, il imagine une théorie nouvelle : si malheureusement séparée que soit son Eglise, il estime qu'elle n'est pas réduite à néant, qu'elle ne peut être comme si elle n'avait jamais été une Eglise; « elle est, dit-il, Samarie. » Il rappelle alors comment, en dépit de leur schisme manifeste, les tribus rebelles du royaume d'Israël avaient continué à être traitées en peuple du Seigneur, comment Dieu leur avait envoyé les prophètes Elie et Elisée, comment, cependant, ni la foule sur le mont Carmel, ni la Sulamite et sa maison n'avaient, au moment où tant de miracles s'étaient opérés devant elles, reçu l'ordre de se séparer de leur peuple, de se réconcilier avec la race de David et de se rendre à Jérusalem pour adorer; comment, en un mot, les sujets d'Israël,

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 346, 348. etc.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 229.

³ Sibthorpe reviendra une seconde fois au catholicisme en 1864 et mourra dans cette communion en 1879. (*Life of Bishop Wilberforce*, t. I^{er}, p. 202.)

sans être dans l'Eglise, avaient cependant gardé les moyens de salut. Or, plus encore que Samarie, l'Eglise anglicane lui paraît posséder les marques d'une présence et d'une vie divines; il déclare le constater tous les jours, dans la réception des sacrements et particulièrement au lit des mourants¹. Il en conclut que cette Eglise, elle aussi, est dans l'alliance, ou qu'elle jouit, en dehors de l'alliance, de grâces extraordinaires. Par suite, dût-on admettre qu'elle n'est pas une portion de l'Eglise une, on n'est pas plus tenu de la quitter pour Rome, que le sujet d'Israël n'était tenu de quitter Samarie pour Jérusalem. Les paroles, qui terminent le dernier de ces sermons, trahissent l'angoisse avec laquelle le prédicateur tâche de faire accepter aux autres, et aussi à lui-même, ce dernier essai de justification de son Eglise. « De quoi avons-nous besoin, s'écrie-t-il, si ce n'est de foi dans notre Eglise? Avec la foi, nous pouvons tout; sans la foi, nous ne pouvons rien. Si nous avons à son égard de secrètes défiances, tout est perdu; nous perdons notre nerf, nos pouvoirs, notre position, notre espérance. Un froid découragement, un malaise de l'esprit, une humeur mesquine et chagrine, la lâcheté et la nonchalance nous enveloppent, nous pénètrent, nous oppressent. Qu'il n'en soit pas ainsi pour nous! Soyons de bon cœur. Acceptons cette Eglise comme le don de Dieu et notre part. Imitons celui qui, quand il était sur le bord du Jourdain, prit le manteau qu'Elie avait laissé tomber sur lui, frappa les eaux et dit : Où est le Seigneur, Dieu d'Elie? Cette Eglise est comme le manteau d'Elie, une relique de celui qui a été emporté là-haut. » Newman, sans doute, ne se dissimulait pas qu'en comparant ainsi Rome à Jérusalem et l'Eglise d'Angleterre à Samarie, il « abaissait le niveau de son Eglise et affaiblissait la base de sa controverse ». Mais il n'avait pas conscience de pouvoir mieux faire : c'était comme un dernier retranchement, élevé un peu à la hâte, pour essayer de prolonger la résistance.

Cette conviction que le devoir de tout anglican est de rester dans son Eglise, Newman se fait un point d'honneur de l'affirmer plus hautement encore aux quelques catholiques avec lesquels les circonstances le mettent en correspondance. Il cherche visiblement à décourager, de ce côté, des espérances qu'il voit grandir et qui le troublent.

¹ C'était une idée sur laquelle Newman, à cette époque, revenait avec persistance. Ainsi écrivait-il à son jeune ami Wood : « S'il n'est pas présomptueux de le dire, la présence intime du Christ en nous, par les sacrements, m'apparaît bien plus nettement, telle qu'elle nous est promise, au moment où les signes extérieurs de cette présence me sont retirés. Et je me résigne à demeurer avec Moïse dans le désert, ou avec Elie excommunié du temple ».

« Que mes *sympathies* pour la religion de Rome, écrit-il à l'un de ces catholiques, se soient accrues, je ne le nie point; mais que mes *raisons* pour *fuir* sa communion se soient diminuées ou modifiées, ceci serait probablement plus difficile à prouver. Or je désire prendre pour guide la raison, non le sentiment. » Il ajoute un autre jour : « Je vais vous affliger, je le crains, en vous disant que vous regardez le chemin que nous avons fait vers vous, sur le terrain de la doctrine, comme plus considérable qu'il ne l'est en réalité. » Il consent à envisager la possibilité d'une union entre les Eglises, mais pour plus tard. Tant que Rome ne se réforme pas, cette union lui paraît impossible. « Beaucoup parmi vous, écrit-il toujours à un de ses correspondants catholiques, disent que nous sommes vos plus grands ennemis; nous l'avons dit nous-mêmes; nous le sommes, nous le serons, tant que les choses resteront dans l'état actuel. » En attendant, il déclare « ne pouvoir souffrir l'idée que les siens passent individuellement à l'Eglise romaine ». « Nous avons, ajoute-t-il, trop en horreur le principe du jugement privé, pour nous y confier dans une question aussi grave. » Et dans une autre lettre : « Je sais qu'il est tout à fait dans l'ordre des possibilités que tel ou tel des nôtres vienne à passer à votre communion : toutefois, ce serait pour vous un grand malheur, bien plus encore qu'un chagrin pour nous. Si vos amis veulent mettre un abîme entre eux et nous, qu'ils fassent des conversions! » On sent que Newman se raidit quand il a affaire à des catholiques, surtout à des prêtres. C'est bien le même homme qui, l'année précédente, avait si mal reçu Spencer. Cette raideur devient plus marquée encore s'il croit entrevoir quelque dessein d'intervenir dans la crise intime de sa conscience. Wiseman en fait l'épreuve, le jour où il se risque à lui écrire directement. « Je ne pouvais souffrir, a rapporté Newman après sa conversion, que des catholiques charitables vinssent se mêler de nos questions d'Oxford, et je les repoussais durement quand ils tentaient de me faire du bien à moi personnellement. En vérité, il n'y avait rien, dans le moment, de plus propre à me rejeter en arrière. De quoi vous mêlez-vous, avais-je envie de leur dire, ne pouvez-vous me laisser en repos? Vous ne pouvez me faire aucun bien; de moi, vous ne savez rien au monde; vous pouvez positivement me faire du mal; je suis en des mains meilleures que les vôtres. » Des prêtres catholiques alors en relations avec Newman, un seul trouve le chemin de son cœur : c'est le docteur Russell, qui doit être plus tard président du séminaire de Maynooth. Affable, discret, sobre de controverse, il évite de parler à Newman des questions en discussion, le laisse à ses propres réflexions, et se borne à lui envoyer quelques livres pouvant

l'éclairer sur les prétendus abus reprochés à Rome. Newman a dit de lui, dans son *Apologia* : « Il a eu peut-être plus de part que tout autre à ma conversion. »

Si ferme, si raide même qu'il affecte d'être quand il fait front à ceux qu'il regarde encore comme l'ennemi, Newman est loin de l'être toujours autant, une fois en face de soi et livré à ses propres pensées. Il ne peut pas s'empêcher de se demander si, après tout, ses arguments sont bien solides et si Rome n'a pas raison. Il a raconté depuis comment, au cours de l'été de 1841, le doute de 1839 était revenu ; comment « le fantôme lui était apparu une seconde fois » ; comment, en étudiant les ariens, il avait eu tout à coup la même illumination qui s'était produite, deux ans auparavant, à propos des monophysites ; comment il avait vu clairement « que les ariens purs étaient les protestants, que les semi-ariens étaient les anglicans, et que Rome était toujours la même. » Cette lueur n'a pas été plus durable qu'en 1839 ; cette fois encore, Samuel n'a pas reconnu la voix de Dieu ; mais son trouble, son anxiété en ont été augmentés. Parfois ils se trahissent dans l'entraînement d'une conversation ou d'une correspondance intime. Ainsi, un soir, causant avec son *curate*, Isaac Williams, se laisse-t-il aller à dire, au grand scandale de ce dernier, « que l'Eglise d'Angleterre a tort et que le devoir est de se joindre à Rome² ». Un autre jour, c'est à Robert Wilberforce qu'il confie « le soupçon que sa foi dans l'anglicanisme pourrait bien finir par se briser et que peut-être ils se trouvent tous deux hors de l'Eglise ». « Aucune communication, lui répond Wilberforce, ne m'a jamais bouleversé comme l'a fait votre lettre de ce matin³. » D'ordinaire, il se refuse à rien dire qui engage l'avenir. Tout en se défendant, par les motifs indiqués plus haut, de songer, pour le moment, à quitter son Eglise, il ne veut plus répéter ce qu'il aimait naguère à dire : « Anglican je suis né, anglican je veux mourir. » A propos d'un ami qui lui demandait une assurance de ce genre, il écrit, le 25 décembre 1841 : « M. et ses pareils ne peuvent-ils comprendre qu'il n'est ni sage, ni juste, ni patient, de demander à d'autres : Que ferez-vous dans telles circonstances, quand ces circonstances ne se sont pas présentées, quand elles peuvent ne se présenter jamais?... Je parle en toute sincérité, lorsque je dis qu'il y a des choses auxquelles je ne songe pas et je ne veux pas songer ; mais, quand on vient dix fois m'interroger sur ces choses, je com-

¹ Lettres des 8 et 26 avril, du 5 mai, du 18 juin, du 12 septembre 1841, (*Apologia*.)

² *Autobiography of Isaac Williams*, p. 110.

³ *Apologia*.

mence enfin à y songer... Notre marche la plus sûre n'est-elle pas de faire simplement, jour par jour, *ce que nous croyons juste*, sans nous inquiéter des conséquences¹ ! » A son ami Hope, il écrit, le 17 octobre 1841 : « Je vous avouerai que les mandements des évêques (sur le *tract* 90) sont chose fort grave... Je ne puis nier qu'il se fait une grande et inquiétante épreuve pour voir si notre Eglise est ou n'est pas catholique. L'issue peut ne pas se produire de notre vivant. Mais je dois dire nettement que si cela doit aboutir au protestantisme, je jugerai de mon devoir, si je vis, de m'en séparer... Je crains d'être obligé de dire que je commence à croire que le seul moyen de garder l'Eglise d'Angleterre est d'envisager ouvertement la possibilité de la quitter, et d'agir en conséquence². » Plus tard, après sa conversion, quand il pouvait se rendre compte, mieux qu'il ne l'avait fait sur le moment, des crises par lesquelles il avait passé, Newman écrivait : « A dater de la fin de 1841, je fus sur mon lit de mort en tant que membre de l'Eglise d'Angleterre. »

VIII

L'anxiété de Newman ne pouvait qu'être aggravée par les divisions croissantes qu'il voyait éclater entre ses amis. Il a écrit le *tract* 90 pour retenir les ardents et leur rendre l'anglicanisme habitable. La condamnation du *tract* produit naturellement l'effet contraire. Ces ardents, loin d'être retenus, sont poussés du côté où ils penchaient déjà. La faiblesse de l'anglicanisme leur paraît plus manifeste, et ils sentent davantage la supériorité du catholicisme romain. Ward et Oakeley, dans le *British Critic*, devenu leur organe, attaquent violemment la Réforme, insistent sur ce qui manque à leur Eglise et établissent, entre elle et l'Eglise de Rome, une comparaison qui se termine toujours à l'avantage de la dernière. Pas plus que Newman, ils ne concluent à quitter immédiatement leur Eglise, mais leur langage n'en est pas moins assez menaçant. « Nous ne pouvons, écrit Oakeley, rester où nous sommes. Nous devons aller en arrière ou en avant, et ce sera sûrement ce dernier parti que nous prendrons. » Ward développe ces mêmes idées, avec moins de ménagements encore, dans les conversations si bruyantes, si provocantes, et en même temps de si belle humeur, dont il fait retentir tous les échos des *common rooms*.

En même temps, Ward et ses amis sont en correspondance affec-

¹ *Apologia*.

² *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 355, 356.

tueuse et en relations de visite avec des convertis catholiques, porteparole de Mgr Wiseman, l'architecte Pugin et M. Phillips; ils confèrent avec eux sur les moyens de préparer la réunion des deux Eglises; ils se rendent, à plusieurs reprises, pendant le cours de 1841, à Oscott, s'y entretiennent avec Mgr Wiseman, visitent, à peu de distance de là, le monastère cistercien de la Grâce-Dieu, assistent aux offices et reviennent charmés des hommes et des choses¹. Ce n'est pas seulement par ces démarches privées qu'ils fraternisent avec les papistes. Le 13 avril 1841, l'*Univers* de Paris publie une longue lettre, aussitôt reproduite et commentée par tous les journaux catholiques d'Europe, dont l'auteur, demeuré anonyme, dit être un jeune membre de l'Université d'Oxford : c'est, en effet, Ward avec l'assistance de Dalgairns. La lettre commence par noter les signes qui, à Oxford notamment, lui paraissent annoncer la réunion de l'Eglise anglicane à l'Eglise catholique; puis, rappelant les déclarations, les aveux du *tract* 90, elle ajoute : « Vous voyez que l'humilité, première condition de toute réforme saine, ne nous manque pas; nous sommes peu satisfaits de notre position, nous gémissons des péchés que commirent nos ancêtres en se séparant du monde catholique, nous éprouvons un désir brûlant de nous réunir à nos frères, nous aimons d'un amour sans feinte le Siège apostolique, que nous reconnaissons être le chef de la chrétienté... Nous reconnaissons encore que ce ne sont pas nos formulaires ni même le concile de Trente qui nous empêchent de nous y réunir. » La réunion qu'a en vue l'auteur de la lettre, c'est la réunion en corps. Il engage les catholiques à ne plus songer aux conversions particulières et à employer plutôt leurs efforts à se réformer eux-mêmes. « Qu'ils nous présentent, dit-il, ce que nous n'avons pas parmi nous, l'image d'une Eglise parfaite en discipline et en mœurs..., enfin qu'il se trouve parmi eux un saint tel que le Séraphin d'Assise, et le cœur de l'Angleterre est déjà gagné. » Il termine en demandant des prières : « Sachez que plusieurs d'entre nous tendent les mains nuit et jour vers le Seigneur et lui demandent avec sanglots de les réunir à leurs frères catholiques. Français! ne manquez pas de nous assister en ce saint exercice, et je suis persuadé qu'il ne se passera pas beaucoup de carêmes avant que nous chantions ensemble nos hymnes pascales dans ces accents sublimes dont s'est servi, pendant tant de siècles, l'Epouse divine du Christ. » Aussitôt qu'elle est connue en Angleterre, cette lettre y fait scandale. Les

¹ Sur ces relations, voy. les deux ouvrages de Wilfrid Ward, *W. G. Ward and the Oxford Movement*, p. 190 à 201, et *Life and Times of Card. Wiseman*, t. II, p. 371, 372, 381 à 389, 395 à 397.

susceptibilités britanniques sont tout particulièrement blessées de voir prendre les catholiques étrangers pour confidents de l'aveu de détresse, de la confession humiliée et pénitente qui sont faits au nom de l'Eglise d'Angleterre.

Plus les ardents se compromettent dans le sens catholique, plus ils se trouvent séparés de la fraction modérée des *tractarians*. Pusey s'en alarme et fait effort pour ramener ceux qu'il voit ainsi s'éloigner. Il demande des explications et adresse des représentations à Ward. Celui-ci révérait sincèrement Pusey, mais il lui répond en homme qui ne s'embarasse pas beaucoup d'être désapprouvé par lui. Loin de contester le désaccord, il déclare avoir parlé précisément pour qu'on ne juge pas des idées de Newman par l'interprétation qu'en eût pu donner Pusey. Loin de se défendre des opinions qu'on lui reproche, il s'en honore, confirme son dégoût des misères de l'anglicanisme, son admiration pour Rome, son désir de lui être uni. Il répète, sans doute, ne pas songer à une conversion individuelle, mais, quand Pusey lui fait demander « une assurance formelle qu'il ne se joindra pas à l'Eglise romaine », il s'y refuse. A l'entendre, beaucoup sont, comme lui, à ce point convaincus « des corruptions et des défauts de l'Eglise anglicane, que, n'était leur confiance en Newman, ils ne pourraient croire qu'elle fût une véritable Eglise ». Il affirme du reste être en conformité avec les vues de Newman, telles que celui-ci les a exposées, soit spontanément, soit en réponse aux questions qu'il lui a posées. Il ajoute être prêt à abandonner toute opinion qu'il saurait n'être pas admise par lui ¹.

L'accueil que Ward a fait à ses observations, n'est pas pour rassurer Pusey. Tous ceux qui l'approchent remarquent à quel point il est chaque jour plus préoccupé, plus triste. Un dimanche, sa mère le trouve tout en pleurs ². Il sent d'ailleurs que les soupçons de romanisme s'étendent à tout le parti du Mouvement et ne l'épargnent pas lui-même. Pendant les vacances de 1841, il fait une tournée en Irlande pour y étudier sur place la vie monastique qu'il désirait introduire dans son Eglise ; il suffit de ce déplacement pour donner occasion d'insinuer que lui aussi se dispose à trahir, et ses amis, inquiets, sollicitent de lui des lettres de démenti qu'ils puissent faire circuler. Rendons cette justice à l'honnête Pusey qu'il ne cherche pas à rentrer personnellement en grâce, en répudiant des amis devenus compromettants. Ce n'est pas seulement son cher Newman dont il prend la défense et dont il se porte caution auprès

¹ *W. G. Ward and the Oxford Movement*, ch. VIII.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 247.

des *high-churchmen* qui le critiquent¹. Ce sont les ardents eux-mêmes, — ceux qui avaient si peu d'égard à ses représentations, — qu'il tâche de couvrir dans une lettre publique, adressée, en février 1842, à l'archevêque de Canterbury. Cette lettre est d'un accent plus ému, plus vibrant, que n'étaient d'ordinaire ses écrits. La thèse qu'il y soutient est que, par leurs censures, les évêques créent précisément ou, en tous cas, aggravent le mal dont ils se plaignent :

On a troublé, dit-il, la paix des plus humbles villages. Chacun se croit menacé de je ne sais quel grand danger. On a raconté que nous sommes tous sur le point de devenir papistes. C'est préparer les gens à quitter notre Église. On enseigne à d'autres à se défier des ministres qui ont travaillé fidèlement parmi eux pendant des années. Les négligents se croient justifiés par le cri populaire. Les bien intentionnés se tiennent à l'écart, tristes et perplexes... Si cela continue, mylord, quelle sera la fin? Si nos propres évêques et d'autres encouragés par eux nous disent (quelque douloureux que ce soit à répéter, ce sont leurs propres paroles) : « Retire-toi, Satan », tandis que ceux de la communion romaine prient pour nous et nous invitent, n'est-ce pas gravement augmenter les tentations, je ne dis pas de nous, mais d'hommes plus jeunes? Si nous sommes ainsi mis à part du reste du troupeau de Notre-Seigneur, comme des brebis malades et gâtées qui pourraient, si on ne les séparait des autres, les corrompre; si une marque est mise sur nous et si nous sommes désavoués, une telle situation ne peut durer. Pour nous qui sommes plus vieux, il peut être facile de nous retirer de ce débat pénible, pour rentrer, si cela était jamais nécessaire, dans la communion laïque ou chercher une autre branche de notre Église qui nous recevrait; mais, pour les jeunes, dont les sentiments ne sont pas liés à leur Église par les habitudes et les miséricordes de beaucoup d'années et pour lesquels travailler à son service n'est pas une seconde nature, un élément de leur existence, leurs sympathies s'évanouiraient, et, s'ils se voient renvoyés de leur Église, ils se diront qu'ils doivent appartenir à une Église, et ils iront à Rome. Parmi ceux dans l'esprit desquels de sérieux doutes se sont élevés, il n'y a pas seulement ceux qu'on appelle généralement les jeunes gens; il y en a, on peut le dire, qui sont la fleur de l'Église d'Angleterre, des personnes que le sentiment du devoir lie à elle, qui voudraient, pour employer le langage de l'un d'eux, « sentir qu'il est de leur devoir de demeurer en elle le plus longtemps possible ». Ce que nous craignons, ce n'est pas une ébullition passagère, mais plutôt que la pensée de se séparer de notre Église

¹ Voy., par exemple, une lettre de Pusey au Rev. Churton. (*Ibid.*, II, p. 269)

ne devienne graduellement familière à la pensée des gens,... c'est qu'un profond découragement sur nous-mêmes et notre Église ne s'empare des esprits, et qu'ils ne l'abandonnent, en pensant que son cas est désespéré...

L'adjuration émue de Pusey ne changea rien à l'attitude de l'épiscopat. L'évêque de Londres avait probablement dessein de lui répondre quand il disait, dans son mandement de 1842, que « l'apostasie de quelques fidèles, et même de beaucoup, serait un moindre mal que d'admettre qu'un membre de l'Église anglicane pût légitimement professer les erreurs romaines ¹ ».

Pusey est-il plus heureux dans l'appel qu'il adresse en même temps à Newman? Il se rend compte que nul ne pourrait avoir plus d'autorité sur les ardents, et il se refuse à croire que ceux-ci soient aussi fondés qu'ils le prétendent à se couvrir de son approbation. Esprit peu chercheur, peu inquiet, volontiers immobile et comme figé dans la sereine tranquillité de ses affections et de ses préjugés anglicans, habitué à vivre sur soi, absorbé par ses études, ne lisant rien en dehors, ne se mêlant pas aux libres conversations de la jeunesse universitaire, il n'est que très imparfaitement au courant du travail qui s'est fait dans l'esprit de Newman. Il se tourne donc vers lui et lui tient à peu près ce langage : « Voici ce que prétendent Ward et ses amis. Est-il donc vrai que vous les approuviez? Si, comme je l'espère, il n'en est rien, intervenez pour les arrêter, car ils sont en train de perdre le Mouvement ². »

C'est mettre Newman à une difficile et pénible épreuve. Entre les amis qui se disputent son adhésion, pour qui se prononcer? A ne consulter que son cœur, il se rangerait du côté des modérés. Là sont ses plus vieilles, ses plus tendres, ses plus profondes amitiés. Autant il se sent en sympathie avec la nature d'un Pusey, d'un Church, d'un Marriott, autant celle de Ward l'offusque. Il ne peut se faire à sa prétention de tout décider par la dialectique et tient pour la maxime de saint Ambroise : *Non in dialecticâ complacuit Deo salvum facere populum suum*. Cette logique à outrance est l'opposé de son tour d'esprit complexe et subtil; n'a-t-on pas pu dire de lui qu'il communiquait volontiers ses pensées au public, à la façon des poètes, — dont il était, — sous une forme subjective et suggestive, souvent indéterminée et incomplète, laissant le lecteur ou l'auditeur développer et conclure, sans prétendre, pour son compte, tout raisonner et analyser? Et, cependant, en dépit

¹ *Memoir of bishop Blomfield*, t. II, p. 30.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 218 à 226.

de ces déplaisances dont, après plusieurs années, l'*Apologia* porte encore la trace, il ne peut se dissimuler que Ward et ses amis sont des natures généreuses, courageuses, élevées; que, s'ils sont des disciples peu commodes, ils sont des disciples très dévoués; que, depuis qu'il est censuré, suspecté, ce sont eux qui se serrent le plus près de lui. Et surtout, à considérer non plus les personnes, mais les doctrines, il se sent poussé par un instinct mystérieux dans la direction où se précipitent les impatientes; il a l'intuition qu'en fin de compte, ils sont dans le vrai et que la conclusion vers laquelle ils tendent est celle à laquelle doivent tôt ou tard aboutir les principes qu'il vient d'être forcé d'admettre. « Ce sont mes vieux amis, dit-il, que j'aime, leur ἡθος et leur caractère, mais j'aime les opinions de mes nouveaux amis, quoique je ne les aime pas eux-mêmes ¹. »

Dans cet état d'esprit, comment Newman pourrait-il donner satisfaction à Pusey? Quand celui-ci se plaint des attaques violentes de Ward et d'Oakeley contre les *reformers* du seizième siècle, Newman lui répond que, sans doute, il vaut mieux, quand on n'y est pas obligé, laisser ces *reformers* en paix, mais que, pour son compte, il est bien près d'en penser autant de mal. Grand étonnement de Pusey qui ne s'en doutait pas. « Vous trouverez étrange, écrit-il à Newman, que je ne connusse pas votre opinion sur les *reformers*, mais la préface de la seconde partie des *Remains* de Froude n'étant pas sur mon chemin, je n'avais pas eu occasion de la lire. » De même pour les autres griefs de Pusey. Newman est à la fois désireux de ne pas le laisser dans l'ignorance où il paraît être de ce que sont devenues ses opinions, et soucieux de ne pas le blesser par une lumière trop brusque et trop vive. Il se félicite d'apprendre que ses idées viennent d'être exposées complètement à Pusey par Ward, car, dit-il à Church, « rien n'est pire qu'un état d'obscurité ». « Je suis bien aise, écrit-il à Pusey lui-même, que Ward ait pu parler ouvertement de moi avec vous. Seulement, vous ne devez pas le prendre comme un bon rapporteur sur ce qui me concerne. Chacun colore ce qu'il entend avec son propre esprit... Sans doute, sur certains points, il sait plus ce que je pense que vous, parce qu'il m'a posé plus de questions, mais je suis sûr que souvent il n'a pas bien compris mon sentiment exact ². »

Si, au risque d'attrister un ami aussi cher que Pusey, Newman lui laisse voir qu'il est, sur plus d'un point, en accord avec les

¹ *Autobiography of Isaac Williams*, p. 113.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 218 à 227. — *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 351.

ardents, il n'est pas décidé pour cela à suivre ces derniers jusqu'où ils paraissent aller. Il n'oserait pas affirmer sans doute qu'ils sont dans l'erreur; mais il n'est pas assuré qu'ils soient dans le vrai. D'ailleurs, dût-il suivre la même direction, c'est à son propre pas qu'il entend marcher. Aussi n'est-ce pas sans impatience qu'il subit ces questions incessantes par lesquelles Ward prétend l'amener à dévoiler le dernier terme de toutes ses pensées, ce terme qu'il ne connaît pas lui-même. Son esprit est loin d'être fixé : il est en travail; que ne le laisse-t-on en paix durant ce travail? De là, en face de ces interrogations, une attitude qui peut laisser quelque équivoque dans l'esprit de ceux qui l'approchent. « Quelquefois, a-t-il rapporté lui-même plus tard, dans ce que j'écrivais, j'allais exactement jusqu'où je voyais, et il m'était aussi impossible d'en dire davantage que de voir ce qui se trouve au-dessous de l'horizon; d'où il résultait que, interrogé sur les conséquences de ce que j'avais dit, je n'avais point de réponse à faire. Quelquefois encore, quand on me demandait si telles conclusions ne découlaient pas de tel principe, je ne pouvais le dire sur-le-champ; et cela par cette raison qu'il y a une grande différence entre une conclusion dans l'abstrait et une conclusion dans le concret... Ou bien encore, il pouvait m'arriver d'être positivement dérouté par la clarté même de la logique qu'on me présentait et de donner ainsi ma sanction à des conclusions qui, en réalité, n'étaient pas les miennes; puis, quand ces conclusions m'étaient rapportées par d'autres, il me fallait les rétracter... Venir à moi avec les procédés méthodiques d'une logique abstraite était donc une sorte de provocation; et, quoique je ne pense pas l'avoir jamais montré, la provocation me donna quelque indifférence quant à la manière de combattre les systèmes et me conduisit peut-être, comme moyen de soulager mon impatience, à être mystérieux ou distrait, ou même à céder parce que je ne pouvais répliquer... En disant tout ceci, je n'attaque en rien la piété et le zèle profonds qui sont les traits caractéristiques de cette seconde phase du Mouvement à laquelle j'ai pris une part si prononcée. Ce que j'ai voulu marquer, c'est que cette phase tendait à troubler mon esprit et à me bouleverser, et que, au lieu de le dire avec simplicité, ainsi que je l'aurais dû, je puis avoir, par une sorte de paresse, donné au hasard des réponses qui m'ont fait paraître dissimulé ou inconséquent¹. »

Ainsi tiraillé entre des amis de plus en plus divisés, hors d'état de leur imposer une direction impérieuse qui n'a jamais été dans ses moyens et qui l'est moins encore depuis qu'il a conscience que ses

¹ *Apologia.*

premiers systèmes se sont effondrés sous lui, s'entendant appliquer à lui-même ce vers d'un de ses poèmes : « Tu as pu soulever un peuple, mais tu n'as pas pu le gouverner », impuissant à rassurer les uns et à éclairer les autres, craignant de blesser ceux-ci et de troubler ceux-là, ne sachant comment dire ce qu'il croit utile à ceux qui sont ébranlés et impatients, sans surprendre et peiner ceux dont la foi n'a connu aucune incertitude, se demandant si « ce qui est nourriture pour l'un, n'est pas poison pour l'autre », convaincu du danger de parler et de celui de se taire, plus sensible que tout autre, avec sa nature tendre, au chagrin et à la désapprobation de ceux qu'il aime, soucieux surtout, jusqu'au scrupule, des âmes qui ont eu foi en lui, incertain du point exact où en sont ses propres croyances, ne sachant pas et n'osant presque pas regarder où il va, passant par des alternatives de lumière et d'obscurité, se rendant compte que toutes ces difficultés, ces inquiétudes, ces tâtonnements fournissent prétexte aux accusations d'équivoque et de dissimulation, Newman sent plus lourd, plus douloureux, ce rôle de chef de parti que les événements lui ont imposé bien malgré lui. Il aspire à s'en décharger. Au lendemain de la publication du *tract* 90, il a commencé un mouvement de retraite, en cessant les *tracts* sur la demande de son évêque. Vers la même époque, il a abandonné la direction du *British Critic*, mis fin aux conférences théologiques qui se tenaient chez Pusey, et cessé les réunions du soir auxquelles il se plaisait à convoquer ses amis. S'il n'a pas résigné sa cure comme il en avait eu l'idée, si, dans la dernière partie de 1841, il est monté encore plusieurs fois dans la chaire de Sainte-Marie, ses sermons se sont faits plus rares, et leur accent trahit comme l'émotion d'un adieu. Au mois de février 1842, sous l'empire d'anxiétés croissantes, il se décide à faire un pas de plus vers la retraite complète : sans se démettre encore de son titre de *vicar*, il remet à son *curate* le soin d'assurer le service religieux à Sainte-Marie, renonce désormais à y prêcher, et se retire dans une dépendance rurale de sa paroisse, au petit hameau de Littlemore, situé à deux milles d'Oxford.

P: ul THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

LE PÉRIL AMÉRICAIN ¹

II

Comment s'est effectuée cette prodigieuse transformation? Est-elle la résultante de lois naturelles, le fruit d'évolutions rationnelles et, pour ainsi dire, fatales?

Non : elle est presque entièrement factice, la conséquence d'une déviation des règles économiques, l'œuvre de cerveaux enfiévrés, qu'irritent les lenteurs inhérentes au temps, aux lieux et à la gestation normale des choses humaines, et dont la volonté, l'âpreté surtout, n'admettent pas d'obstacles.

Par le fait même de sa formation, la nation américaine n'a connu ni l'enfance ni les phases successives qu'ont traversées les nations du vieux monde, dont la formation et la constitution se sont effectuées historiquement. Issue en grande partie d'immigrations provoquées par l'excès des richesses et par le développement soudain des forces industrielles dans les contrées d'où elles sortaient, elle n'a d'autres soucis que d'atteindre, d'un premier bond et sans transition, les sommets de cette fortune qu'elle jalouse, et à la conquête de laquelle ses aînées ont consacré des siècles de labeur opiniâtre, d'énergique constance et de prévoyance incessante.

Produite d'alluvions successifs, elle en a les poussées violentes et les floraisons hâtives, et, pour réaliser ses aspirations, elle ne se sent et ne se croit retenue par aucune tradition, par aucun de ces liens visibles ou invisibles, d'origines et de dates diverses, qui pèsent plus ou moins sur l'organisme des vieux peuples et en dirigent ou en paralysent le fonctionnement.

En outre, elle est isolée des autres nations, ou, tout au moins, les espaces qui la séparent des Etats de son propre continent sont assez vastes pour que ni les intérêts ni les populations n'aient à

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1899.

craindre les heurts trop violents ou les influences ambiantes que ne peuvent éviter ou dont ne sauraient se dégager aisément les Etats de l'Europe, à peine séparés les uns des autres par des frontières souvent plus politiques que naturelles, et dont la vie, rendue distincte par des conventions, n'en est pas moins fréquemment commune dans la manifestation des besoins, des ambitions, des aspirations ou des appétits.

Il ne lui fallait que la volonté, doublée de la sagesse, mise au service d'éléments incomparables de travail et de transformation, pour arriver à la suprême maîtrise de la richesse et de la productivité humaines. Elle a voulu devancer le temps, oubliant que celui-ci ne respecte pas ce qui se fait sans lui, se laissant guider uniquement par la pensée orgueilleuse de dominer ou d'humilier le vieux monde où elle avait souffert et peiné, et d'où elle avait émigré, plus ou moins aigrie par la misère ou par l'envie, et elle a cru y parvenir en faussant les lois naturelles de l'économie politique.

La liberté est l'essence de tout progrès : les Etats-Unis l'ont inscrite au fronton de leurs constitutions politiques, mais ils en ont fait lièze en matière commerciale, et c'est à cela surtout qu'ils sont redevables de cette poussée monstrueuse qu'ils accusent avec tant d'orgueil dans leurs documents officiels, mais dont les conséquences commencent à les préoccuper devant les menaces de plus en plus audacieuses du socialisme, les font sortir de la voie qui les conduisit jadis à l'indépendance, et inquiètent, non sans raison, pour l'avenir des institutions et de la prospérité de la République, les plus sages et les plus sensés de ses gouvernants. Sans remonter aux origines des Etats-Unis et à leurs premières tentatives pour se dégager de l'influence commerciale de l'Europe, nous croyons suffisant de constater le point culminant de ces tendances prohibitionnistes, dont les effets se manifestent actuellement avec plus d'intensité que jamais et deviennent un danger universel.

Il date de 1860.

La guerre de Sécession, dont l'affranchissement des esclaves fut le prétexte apparent, a été, en effet, le point de départ décisif de la politique évolutionniste que nous signalons.

Les gros industriels du Nord, qui, à l'aide de leurs machines puissantes, commençaient à produire au delà des besoins réels de la population de leur région, jalousaient les agriculteurs du Sud, dont les matières premières alimentaient l'Europe et permettaient à celle-ci de venir faire concurrence à leurs propres produits industriels sur les marchés américains.

Ils prétendirent bénéficier, à leur tour, directement et exclusivement de richesses qu'ils étaient obligés d'acquérir à grands frais et de disputer à leurs concurrents européens, et leur âpreté mercantile, se couvrant du masque de la philanthropie, décida de soumettre par la force à leur empire les producteurs de coton et de cannes à sucre du Sud au profit de leurs manufactures et de leurs usines. Cette guerre fratricide, qui dura cinq années, de 1861 à 1865, qui mit 850,000 hommes sous les armes, employa 437 navires jaugeant 840,000 tonneaux et armés de 8,026 canons, aboutit à la défaite du Sud et éleva la dette des Etats-Unis à la somme de 15 milliards de francs. Elle fut accompagnée et suivie de la création de droits élevés, parfois prohibitifs, sur tous les produits étrangers qu'importait l'Union américaine, et, dans la pensée du gouvernement américain, ces droits visèrent un double objectif.

En apparence, ils devaient combler les vides causés par la guerre dans les finances publiques et procurer des ressources assez élevées pour faire face aux dépenses de toute nature qu'exigeait la campagne; mais, en réalité, ils servaient d'arme contre l'Europe commerçante, ils donnaient satisfaction aux appétits chaque jour croissants des manufacturiers du Nord, vainqueurs des agriculteurs du Sud, et supprimaient les concurrents étrangers par leur poids sans cesse plus oppressif.

Enfin, en livrant à la discrétion de ces mêmes manufacturiers les matériaux à ouvrer, ils augmentaient leurs bénéfices et donnaient à leur production un essor illimité.

En outre, si, grâce aux droits sur les importations, la concurrence étrangère était entravée et même arrêtée, le monopole de la consommation du Nord, qui leur était assuré, allait s'accroître pour eux du monopole de la consommation du Sud, dont la clientèle échapperait désormais à l'Europe. En même temps, leur puissante constitution industrielle, supérieure à celle de leurs émules, leur permettrait de porter bientôt par contre la concurrence hors de leurs frontières et de saper chez les nations européennes elles-mêmes le monopole qu'elles avaient conservé jusque-là sans conteste sur leurs propres marchés.

C'est ainsi que fut rendue une série d'*acts* ayant pour effet de ralentir d'abord, puis d'empêcher l'introduction, aux Etats-Unis, des produits agricoles et manufacturés d'origine européenne, et de favoriser, à l'intérieur, la création d'industries qui n'y existaient pas ou d'accroître l'importance des anciennes. Il fallait bien vivre, se nourrir, se vêtir, s'approvisionner, d'une manière quelconque, de machines, d'instruments agricoles, de matières pre-

mières, que l'étranger ne pouvait plus fournir qu'à des conditions onéreuses ; et la nécessité, qui fait loi, devint le principal, l'unique moteur de cette fièvre industrielle, qui a créé l'organisme économique actuel des Etats-Unis, multiplié les défrichements et provoqué la création d'entreprises de toute nature. Les premiers essais causèrent des souffrances intenses, des crises dont les historiens américains eux-mêmes n'ont pu taire les effets et déplorer les causes ; mais le mouvement avait été imprimé, en faveur d'intérêts privés, par des intérêts privés en possession du gouvernement et des influences, et la fin, si douloureuse qu'elle fût à obtenir, justifiait à leurs yeux les moyens employés.

Toutefois, comme l'instinct ne perd jamais ses droits, la spéculation s'était réservé sa part, et, à côté des masses populaires, éprouvées par la cherté et la rareté de toutes les choses de la vie, des fortunes scandaleuses, criminelles même, s'édifièrent, donnant à la guerre sa véritable signification. Le *trust* n'avait pas attendu le rétablissement de l'ordre pour s'affirmer. L'enquête ouverte, en 1865-1866, devant la commission du revenu des Etats-Unis, prouva, en effet, qu'il existait, au 1^{er} janvier 1864, un stock de *hauts vins et de whiskies*, réunis précédemment en prévision de l'élévation des droits, qui aurait suffi pour répondre à toutes les demandes du pays pendant une période de douze à dix-huit mois, et que, lorsque la taxe eut été surélevée, les détenteurs réalisèrent d'énormes profits. Il en fut de même pour les thés, les sucres, les cafés, les épices, les blés, et tous les autres articles d'alimentation en général¹.

La fin des hostilités ne mit pas un terme au régime exceptionnel qu'on prétendait avoir créé à cause d'elles, et l'élévation des tarifs devint dès lors ouvertement une arme contre la production étrangère. Le principe de la restriction douanière demeura inscrit dans la législation américaine, et, de cette époque, date l'ostracisme auquel l'Europe est soumise commercialement.

De toutes parts, des manufactures nouvelles se sont élevées, les anciennes se sont améliorées, tous les capitaux ont convergé vers l'accroissement de la production ; des avances séduisantes ont été faites à l'immigration ; des régions entières, précédemment en friche, se sont transformées en fermes cultivées ; des mines se sont ouvertes ; des cités se sont créées ; et l'atelier américain a reçu l'organisation puissante que nous lui connaissons maintenant.

Pour faciliter les mouvements de cette immense ruche en travail,

¹ David A. Wells, *les Récentes expériences financières, industrielles et commerciales des Etats-Unis*, 1873.

les Etats-Unis n'ont rien négligé. Connaissant le prix du temps et les avantages d'une facile et rapide circulation, sachant que la productivité est en raison directe du prix de revient, et que celui-ci dépend de la multiplicité des débouchés qui apportent la matière première à l'usine et mettent ensuite en contact le producteur avec le consommateur, ils ont donné à leurs voies navigables et à leurs routes intérieures un essor aussi grand qu'instantané.

A l'heure où l'Europe hésitait à employer la vapeur pour ses transports, et doutait même de son efficacité, les fleuves et les lacs américains se couvraient de bâtiments à vapeur qui reliaient les grands centres. Peu à peu de vastes réseaux de voies ferrées se constituaient, complétant ainsi l'œuvre d'unification politique et économique des anciennes colonies anglaises, en mettant en contact les cités principales de l'Union, et faisaient communiquer entre eux les deux océans qui baignent ses côtes.

En 1840, le réseau ferré des Etats-Unis était de 4,534 kilomètres; en 1860, il dépassait 49,277 kilomètres pour atteindre, par bonds successifs, 85,150 kilomètres en 1870; 150,200 kilomètres, en 1880; 268,220 kilomètres, en 1890; puis, en 1896, une étendue de 293,800 kilomètres, supérieure à celles de toutes les autres parties du globe réunies; le tout ayant absorbé un capital de 60 milliards de francs¹.

De 1870 à 1890, l'accroissement de ce réseau n'a pas été moindre de 9,150 kilomètres par année, proportion qu'on ne retrouve dans aucun autre pays, et encore ne comprenons-nous pas, dans ce chiffre de 293,800 kilomètres, les lignes urbaines, régionales ou autres sur lesquelles la traction se fait par la vapeur ou par l'électricité, et dont l'étendue n'est pas moindre de 64,000 kilomètres.

En effet, la longueur des voies ferrées, dans le monde entier (les Etats-Unis exceptés), était, en 1870, de 201,500 kilomètres, dont 162,400 pour l'Europe : actuellement, les chemins de fer du monde (les Etats-Unis toujours exceptés) comprennent une étendue de 279,000 kilomètres, sur laquelle la part afférente à l'Europe est de 249,300 kilomètres. L'augmentation est donc, en vingt ans, de 86,000 kilomètres, ou de 4,300 kilomètres par année, alors que les Etats-Unis en construisaient plus du double².

La canalisation a réalisé les mêmes progrès et est pourvue de l'outillage le plus perfectionné. Les télégraphes, qui constituent le

¹ L'organisation des chemins de fer aux Etats-Unis date de 1827.

² *The world almanac and encyclopædia*, 1898. — Voy. notre *Etude historique et économique sur les chemins de fer en France et à l'étranger*.

complément indispensable des relations ou des communications commerciales, ont suivi la marche rapide du réseau ferré. En 1870, les lignes télégraphiques des Etats-Unis avaient une longueur de 87,000 kilomètres; actuellement, elles se développent sur une étendue de 305,578 kilomètres, supérieure à la moitié de celle de l'Europe, qui en possède environ 610,000, comprenant 1,330,600 kilomètres de fils.

Avec l'accroissement de la production, et parallèlement à l'essor de la population laborieuse, enfiévrée de ce pays, les capitaux ont abondé, cherchant leur rémunération dans des entreprises sans cesse agrandies ou nouvelles, et grossissant toujours par le commerce et par la spéculation.

Tous les procédés de crédit les plus perfectionnés sont mis au service de cette activité infatigable : banques, sociétés de crédit, *clearing-houses*, apportent le contingent de leur immense outillage à la formation de ces richesses. Les Etats-Unis possèdent actuellement¹, outre une quantité innombrable de sociétés financières ou de banques privées, 3,682 banques nationales, dotées d'un capital de 3,263,628,750 francs et possédant pour 1,241 millions de réserves.

Comparée à 1872, cette situation présente un accroissement de plus de 50 pour 100. Les *clearing-houses*, dont l'institution joue un rôle si important dans le règlement des affaires et dans la circulation monétaire, ont un courant d'opérations qui, chaque année, varie entre 270 et 290 milliards de francs; celui de New-York seul intervient dans ces résultats pour 156 milliards, et tout cela se résume en un mouvement commercial dont la progression ne s'est jamais ralentie, qui s'adresse à toutes les parties du monde, et qui, malgré les abaissements de prix des marchandises, en raison même de ces abaissements obtenus par l'emploi de plus en plus généralisé des machines, a pris une extension et des proportions presque gigantesques.

Qu'on en juge par les chiffres suivants :

En 1840, le commerce général des Etats-Unis s'élevait à 2,958,300,000 francs; vingt ans plus tard, il dépassait 3,436 millions; puis, en 1870, 4,144 millions; en 1880, 7,518 millions; en 1890, 8,535 millions, pour atteindre, en 1897, 9,078 millions et demi de francs.

Si nous ne nous arrêtons qu'aux deux dates de 1870 et de 1897, l'augmentation de l'une à l'autre est de 100 pour 100. Aucun peuple de l'Europe ne présente un pareil accroissement.

¹ Statistique de 1896.

Et il est bon de remarquer qu'à l'intérieur de l'Union, en raison des progrès de la richesse générale et du bien-être, en même temps que de l'ascension du chiffre de la population, le commerce intérieur s'est développé beaucoup plus rapidement encore, puisqu'il représente vingt-cinq à trente fois les transactions extérieures.

Ce qui mérite le plus l'attention de notre continent dans cet accroissement du commerce international des Etats-Unis, c'est d'abord la différence de plus en plus grande qui se manifeste entre les exportations et les importations, et ensuite la diminution constante des importations étrangères.

Celles-ci, qui se composaient jadis d'objets manufacturés que l'Union ne fabriquait pas encore, ont fléchi chaque année devant la production incessante des manufactures nationales, et il suffirait d'examiner les détails du bilan commercial de l'Union pour se convaincre que les achats effectués au dehors consistent principalement en matières premières qu'elle ne peut se procurer actuellement assez abondamment chez elle, ou en objets de luxe que son art un peu primitif et son goût peu affiné ne sont pas en mesure de créer.

Par contre, les exportations d'objets alimentaires ou de matières à ouvrer s'élèvent sans cesse et font pencher la balance en faveur des Etats-Unis; le blé, les farines, dont les envois atteignent parfois une valeur de 300 à 500 millions de francs dans une année; le coton, le pétrole, qui fournit au commerce extérieur jusqu'à 250 millions de francs, les viandes abattues ou sur pied, leur donnent une supériorité notable sur les marchés étrangers. Pour quelques-uns de ces objets, la progression varie, en trente ans, entre 400 et 2,000 pour 100. En 1850, l'Union exportait pour 13 millions de dollars de grains et objets alimentaires; en 1896, cette catégorie de marchandises fournit 198 millions de dollars. Le coton, de 72 millions de dollars en 1850, passe à 252 millions de dollars, y compris les objets manufacturés; le fer et l'acier, de 1,900,000 dollars, s'élèvent à 57 millions et demi de dollars. Aussi voyons-nous les exportations à l'étranger, dans la seule période de vingt-trois années, qui s'étend de 1873 à 1896, laisser aux États-Unis un excédent de 2,456 millions de dollars, ou 12,280 millions de francs sur les importations étrangères. Autrement dit, la République américaine a, en moins de vingt-trois ans, puisé plus de 12 milliards de francs dans les réserves ou dans les ressources du monde, et, en consultant les statistiques les plus récentes, on constate que, pour chacune des dix dernières années écoulées, cet excédent n'a pas été moindre de 787 millions de francs.

Actuellement, pour résumer la situation générale née des pro-

grès industriels et agricoles réalisés dans ce pays, il suffit de dire que la fortune des Etats-Unis est évaluée à 250 milliards de francs, dont 28 milliards représentés par les manufactures, alors que celle de la France et de l'Angleterre est, pour chacune de ces deux nations, de 200 à 220 milliards; que leur épargne annuelle atteint près de 5 milliards de francs, en face de 4 milliards pour la France et l'Angleterre réunies, et, enfin, que le capital de leur dette publique, après s'être élevé à près de 15 milliards de francs, en 1866, est redescendu à 9 milliards de francs, en 1897¹; alors que les dettes consolidées de l'Europe dépassent 95 milliards et demi de francs, dont 26 milliards en France, 16 milliards en Angleterre, 8 milliards et demi en Russie, 15 milliards et demi en Allemagne.

Quelle puissance et quels avantages une pareille situation et de tels éléments ne donnent-ils pas à ce pays sans préjugés, et dégagé des fautes du passé, surtout si on les compare aux conditions d'existence, aux charges, aux obligations et aux traditions des contrées avec lesquelles il entame la lutte!

Et cependant tout, même la fortune, s'est conjuré pour maintenir l'Union américaine dans la voie fautive et excessive où elle s'est engagée. La production s'y est accrue toujours davantage, mais à mesure qu'elle grandissait, les marchés étrangers, effrayés de son audace et de ses succès, se sont resserrés, et elle-même, ne pouvant plus ou n'osant plus réagir, a cru trouver son salut en accentuant sa politique de restriction douanière.

De là sont nés les tarifs auxquels le président actuel des Etats-Unis a donné son nom et dont les conséquences, en soulignant l'hostilité de son pays vis-à-vis de l'ancien continent, ne sont pas étrangères au malaise dont souffre, depuis plusieurs années, le monde commercial dans les deux mondes.

Malheureusement, l'Europe n'est pas étrangère à ce courant anti-économique; c'est elle qui l'a tout au moins consacré par son attitude, et la France, surtout depuis 1870, avec sa politique douanière, qu'elle croit à tort la panacée suprême de ses souffrances, justifie les tendances américaines. Les Etats-Unis sont entrés dans une voie qu'ils n'abandonneront que lorsqu'ils le jugeront utile à leur dessein. C'est, à leurs yeux, une arme contre l'Europe, et ils l'aiguiseront jusqu'au jour où ils se sentiront assez forts pour écraser le monde entier industriellement.

« L'Angleterre a mis deux cents ans à passer de la protection la plus étroite au libre échange, disait un jour le général Grant, président de l'Union, à une députation de Manchester qui se plai-

¹ En 1893, la dette des Etats-Unis était de 7,750 millions de francs.

gnait de sa politique douanière; soyez convaincus que nous y mettrons autant de temps si c'est nécessaire. »

L'Europe est avertie : à elle d'aviser et de se prémunir contre l'ennemi.

III

En face d'une pareille puissance de production et d'un aussi prodigieux armement pour le développement de la richesse, les Etats-Unis sont fatalement condamnés à ce dilemme : ou mourir de pléthore, ou trouver de nouveaux marchés de consommation.

Pendant une longue période, leur population, devenant chaque année plus dense, suffisait à absorber ce qu'ils produisaient; l'immigration élargissait leurs cadres, renforçait leurs naissances et fournissait à la consommation intérieure un contingent appréciable. C'est ainsi que, de 1789 à 1890, la population totale a doublé trois fois et demie, passant de 7 millions d'habitants à 62 millions et demi, puis à 72 millions, laissant à l'immigration, dans cette progression, une part qui n'est pas moindre de 30 pour 100.

Mais, à mesure que la richesse s'est développée, les conditions d'existence se sont modifiées, les avantages consentis à l'immigration se sont amoindris et en ont naturellement ralenti le courant, malgré les misères ou le malaise dont l'Europe actuelle offre le spectacle; et, dans la masse des indigènes, la natalité ne progresse plus. Les chiffres sont là pour le prouver. En 1840, l'immigration figurait pour 4,60 pour 100 dans l'ensemble du peuplement et la reproduction indigène pour 28 pour 100; en 1890, la reproduction ne représente plus que 14,40 pour 100.

Dans ces conditions et avec les engins de fabrication de plus en plus puissants dont l'industrie dispose, les Etats-Unis doivent, s'ils continuent à produire avec la même intensité, aboutir à une surproduction intérieure que grandira encore la mise en valeur des immenses territoires non exploités qu'ils possèdent et des capitaux énormes accumulés dans les années de prospérité. Il leur faut donc s'épandre au dehors sous peine de mourir, comme Midas, devant leurs trésors, ou se résigner à plus de sagesse et de modération, à une réforme des mœurs, des tendances et des procédés économiques qu'ils ont mis en honneur.

Jusqu'ici, ce n'est pas à ce dernier parti que la République américaine semble avoir donné la préférence, et les événements qui se déroulent depuis dix ans témoignent, au contraire, de l'aveuglement de ce pays, de sa volonté tenace de résoudre le problème qui l'agite par les voies de la force et non par celles de la raison et

de la philosophie. Et, pour atteindre ce but, elle s'est arrêtée à un programme double, qui consiste d'abord à aggraver le principe de la doctrine dite de *Monroë*, en accentuant ses antipathies contre tout ce qui provient de l'Europe, hommes et choses; puis, en inaugurant la voie des annexions commerciales ou territoriales, afin d'élargir sa zone de consommation, et elle a décidé de subordonner désormais à ce programme tous ses actes, tous ses efforts et toute sa politique.

Rien n'a été négligé pour y réussir. La doctrine de *Monroë* avait trouvé sa formule dans une phrase banale qui, dans la suite, a servi de modèle aux sentences prétentieuses des sectes socialistes : *l'Amérique aux Américains*¹, et dont le texte dissimule le fiel le plus amer contre l'ancien continent, contre ses institutions, ses habitants et sa fortune. Cette formule n'a jamais visé, en effet, d'autres parties du monde que l'Europe : c'est contre cette dernière que toutes les lois et les théories économiques édictées par les hommes d'Etat américains ont été dirigées, et cette hostilité a pris un caractère d'acuité plus intense à mesure que la République américaine, grandissant en population et en richesses, a rencontré l'Europe sur sa route comme concurrente et comme rivale, et qu'elle a senti que, pour évincer cette dernière du champ d'action qu'elle s'attribue le droit exclusif d'exploiter, il lui faudrait compter avec des forces et des influences acquises par de nombreux siècles de travail et de civilisation. L'Europe, à cause de son développement économique, de sa puissance de capitaux, de son génie et de son expansion coloniale, est considérée, par ce pays d'alluvions, comme une ennemie qui gêne ses projets, fait concurrence à son commerce et prend, dans la domination matérielle du globe, une place qu'elle se croit réservée.

Cette doctrine, qui a pris naissance en 1823 et sommeillait depuis 1830², a repris, dans les vingt-cinq dernières années, un caractère d'actualité qui s'affirme avec une force nouvelle : elle s'est manifestée tout particulièrement à l'occasion du projet de création du canal de Panama, tenté par des capitaux français, et par l'essai d'établissement d'un canal rival par le Nicaragua, puis elle s'est traduite par une recrudescence du protectionnisme sous toutes ses formes et avec toutes ses conséquences.

Nous disons que le protectionnisme s'affirme dans ce pays plus

¹ *La terre aux travailleurs, la mine aux mineurs*, sont des formules analogues. Henry George, dans ses deux ouvrages sur la *Protection* et sur le *Paupérisme*, s'en sert également contre les capitalistes et les spéculateurs de son pays

² Arthur Desjardins, *la Doctrine de Monroë*. (*Revue générale de Droit international*, 1896.)

arrogant et plus jaloux que jamais. Et, en effet, au lieu de n'affecter que les produits, il s'est étendu à ceux qui produisent, et les hommes eux-mêmes sont soumis à l'ostracisme qui frappe les marchandises. Pendant un certain temps, les États-Unis avaient accueilli avec faveur les ouvriers de l'ancien continent, qui apportaient à la constitution et à l'accroissement de leur fortune le concours de leurs forces, de leurs talents, de leurs connaissances professionnelles et de leur volonté. Tant que ces nouveaux arrivants demeuraient un aliment de production, qu'ils ne portaient pas préjudice, par leurs qualités essentielles, aux intérêts des premiers occupants, et que leurs personnes et surtout leurs épargnes ne quittaient pas le sol américain, la protection des lois et la bienveillance de leurs hôtes leur étaient acquises. Mais, dès que ces conditions se sont modifiées en quelque point, la férocité égoïste du yankeesme a reparu, et la prohibition, après la persécution, a succédé à l'accueil fraternel des premiers jours et au respect de la liberté.

C'est ce qui s'est produit vis-à-vis des Chinois. L'endurance des hommes de cette race, leur activité, le bas prix de leur concours, leur sobriété et leur esprit d'épargne, avaient séduit jadis les Américains du Nord, qui trouvaient en eux des auxiliaires précieux, dont le coût de production, laissant une large marge au bénéfice, satisfaisait à leur âpreté. Un jour vint où ils s'aperçurent que le nombre de ces ouvriers asiatiques s'était rapidement accru, qu'il pesait sur le prix de la main-d'œuvre et nuisait par conséquent au travail indigène, dont la rémunération s'en trouvait affectée; que la simplicité de leur vie et leurs facultés d'économie en faisaient des concurrents redoutables pour les classes ouvrières de la grande République, aux yeux desquelles le confort est la règle essentielle et dominante.

A ce crime s'en joignait un plus grand encore, et celui-là impardonnable. Les Chinois, aussi économes que laborieux et patients, s'avaient, après plusieurs années d'engagement, de retourner dans leur pays natal et d'y remporter leurs épargnes. Non seulement ils avaient peu dépensé pendant leur séjour en Amérique, mais encore ils enlevaient au stock américain les quelques milliers de dollars qui leur avaient été abandonnés avec parcimonie et non sans esprit de retour. C'était plus qu'il n'en fallait pour ameuter contre eux l'opinion américaine, et la politique s'empressa d'intervenir. De 1855 à 1870, le nombre des Chinois qui émigraient aux États-Unis n'avait jamais dépassé huit à dix mille individus par année. Le Céleste Empire comptait alors dans l'Union 63 254 sujets. A partir de cette époque, l'immigration chinoise prit des propor-

tions plus considérables; de 10,000 la moyenne annuelle des immigrants s'éleva à 20,000, pour dépasser le chiffre de 35,000 en 1882.

Un bill intervint à cette date, mettant des entraves à ce flot envahissant, réglementant le nombre et les conditions de séjour des coolies dans les divers Etats ou territoires. Cette immigration diminua aussitôt, et une loi du 5 mai 1892, adoptée sous le nom de *Chinese exclusion act*, a aggravé les dispositions primitives en excluant du territoire de l'Union les *travailleurs* chinois et en ne laissant le droit de résidence sur ce territoire exclusivement qu'aux fonctionnaires, maîtres d'école, marchands ou voyageurs *par curiosité ou par plaisir*. Cette loi, sanctionnée par le traité international du 17 mars 1894, est toujours en vigueur, et Li-Hung-Chang, le célèbre vice-roi de Canton, lors de son voyage récent en Europe et en Amérique, a vainement tenté de la faire abroger.

Après les Chinois, frappés comme producteurs ouvriers, est venu le tour des producteurs industriels et agricoles européens. Ils étaient déjà atteints dans leurs œuvres matérielles par les droits élevés du tarif; des procédés de douane les ont alors visés dans leurs conceptions et dans leurs œuvres intellectuelles. Et nous avons assisté à ce spectacle, aussi curieux qu'édifiant, d'ouvriers et de patrons américains appartenant aux professions d'art et de goût, repoussant les spécimens des artistes français et leurs modèles comme des éléments de concurrence à l'art américain et aux conceptions de leurs professionnels. Les marchés de l'Union se sont fermés de plus en plus hermétiquement aux marchandises d'origine européenne; les objets de luxe, pour lesquels la France est sans rivale, ont seuls trouvé grâce, par la raison péremptoire que, dans ce domaine, l'orgueil yankee est obligé d'avouer son impuissance et, qu'en matière de goût et d'art, le dollar ne peut suppléer aux traditions, aux principes et aux inspirations que seule donne une longue suite de cultures affinées. Le reste, produit de la terre ou de l'atelier, est pour ainsi dire proscrit du territoire américain et même menacé sur les marchés étrangers que nous alimentions autrefois.

Cette politique d'égoïsme et d'hostilité a trouvé un appui particulier et une raison d'être nouvelle dans le tempérament essentiellement spéculateur de la classe manufacturière de l'Union, qui, afin de donner libre cours à sa propension pour l'argent et d'assurer le monopole des bénéfices commerciaux du pays, a donné naissance aux *trusts*, c'est-à-dire aux syndicats d'accaparement, et en a fait une des colonnes de son organisation et de sa puissance sociale, donnant ainsi une entorse violente à l'équité, aux lois les

plus élémentaires de la science économique et à la morale publique.

Le *trust* est actuellement le roi de la politique américaine : il a ses représentants au Congrès, dans la secrétairerie d'Etat, à la Maison-Blanche, et, après être sorti vainqueur des dernières élections présidentielles, il poursuit son œuvre aux Antilles espagnoles avec l'appoint et sur l'injonction des spéculateurs en sucre et en tabac qui en font partie et qui se croient menacés dans leurs intérêts par leurs concurrents de ces régions.

Il est utile de rappeler à ce sujet, et afin de mieux éclairer les dessous des événements actuels, que le président des Etats-Unis en exercice, M. Mac-Kinley, que certaine presse d'outre-Manche essaye de travestir en homme d'Etat désintéressé et intègre, et de présenter comme le défenseur né des idées de progrès, de justice et de paix, est l'homme-lige, nous pourrions dire le prisonnier, de la haute spéculation américaine confinée dans les *trusts*. C'est à celle-ci qu'il doit d'avoir forcé les portes de la Maison-Blanche et vaincu le parti démocratique, et de présider aux destinées de la République. Il avait déjà donné des gages à cette coterie par le vote du bill de 1890, qui lui assurait le monopole du marché intérieur; pour s'acquitter envers elle des 10 millions de dollars qu'elle a, paraît-il, sacrifiés à son élection, il a fermé volontiers les yeux sur les embarras financiers du pays; il les a même aggravés en favorisant l'adoption, en 1897, du bill Dingley, qui élevait les droits de douane, accentuait le déficit des finances et consacrait l'accroissement de ces immenses fortunes industrielles nées de l'écrasement des travailleurs, contre lesquelles proteste, en Amérique même, l'honnêteté la plus vulgaire, aussi bien que l'intérêt national, et dont l'énormité et la spontanéité engendrent et justifient la poussée actuelle du socialisme.

Parallèlement à la fermeture de ses marchés aux produits étrangers, la République américaine travaille à l'absorption et à la conquête des marchés extérieurs en faveur de ses propres produits. Car, si les tarifs protecteurs lui assurent le monopole commercial à l'intérieur, ils y favorisent aussi la concurrence indigène, si affaiblie que soit celle-ci, par la création des *trusts* ou syndicats d'accaparement, qui ruinent toute entreprise nouvelle ou toute industrie ancienne dont la soumission à leurs lois n'est pas absolue. Or, cette concurrence, unie à la puissance productive, illimitée, de la machinerie perfectionnée, engendre des excédents de produits fabriqués ou autres qui, à la longue, écrasent le marché, envahissent les entrepôts, pèsent sur les prix, et, abstraction faite de leur répercussion sur les salaires, diminuent d'autant les bénéfices qu'on espérait du monopole.

Il faut alors, pour éviter cet encombrement, faciliter l'écoulement du trop-plein, et, comme cet écoulement, par une sorte de loi fatale, provoque à l'accroissement de la production, la découverte ou la conquête de débouchés plus ou moins larges s'impose pour éviter, sinon les crises, du moins l'arrêt du mécanisme entier, et la ruine.

Avant d'étendre ses relations chez les races des continents étrangers au sien, le gouvernement américain a songé à enserrer dans ses mains de fer les contrées méridionales du continent qu'il habite lui-même, et, sans l'avouer loyalement, à y faire une application mitigée de sa doctrine préférée. « L'Amérique, a-t-il dit aux Républiques du Sud et du Centre, doit appartenir aux Américains; vous avez fait le premier pas dans cette voie en secouant le joug *politique* des métropoles européennes et en proclamant et assurant votre indépendance. Il vous reste à vous libérer du joug *économique* de cette même Europe qui vous domine encore par les capitaux qu'elle vous a prêtés, par les travaux publics, chemins de fer, banques, industries qu'elle a créés et entrepris pour vous, et qui récupère, sous une forme quelconque, intérêts ou participations, les fruits de votre travail, de votre intelligence et de votre admirable situation géographique. »

Et sur ce, l'Américain anglo-saxon invite ses voisins latins à rompre avec le vieux continent, et à nouer avec lui-même, fort, puissant, riche, entreprenant, des liens dont il lui promet tout le profit, et qui, en réalité, avait pour premier et immédiat effet de rejeter à tout jamais l'étranger, c'est-à-dire l'Européen, loin de cette Amérique à laquelle il ne doit pas lui être permis de s'intéresser.

Il faut convenir que la proie est enviable. Depuis un siècle, les Etats du Centre et du Sud de l'Amérique se sont développés; quelques-uns mêmes, comme le Brésil, sous la sage administration de l'empereur don Pedro, se sont complètement transformés; et, sans les fautes répétées de la secte infime de politiciens qui les domine presque tous et arrête leur essor, ils seraient le coin du monde le plus prospère et le plus digne d'admiration. Tels qu'ils sont, avec leurs climats variés, leurs faunes et leurs flores étendues, avec les ressources énormes de leur sol et de leur sous-sol, ils offrent à une nation entreprenante, comme les Etats-Unis, un champ d'action sans limites et une occasion de fortunes incalculables. La plupart des choses dont le progrès moderne considère la possession comme indispensable : chemins de fer, routes de pénétration, ports, canaux, banques, manufactures, commencent à y fonctionner avec succès, grâce aux capitaux que l'Europe y a semés généreusement; mais beaucoup d'autres institutions utiles

sont à fonder et à développer. Leurs populations s'élèvent en bloc, à 42 millions d'habitants, chiffre bien faible à la vérité, si on le place en face des 14 millions et demi d'hectares sur lesquels elle vivent, mais assez élevé cependant pour fournir à la production américaine un nouveau et respectable contingent de consommateurs. Il ne faut pas oublier, en effet, que le commerce de cette partie de l'Amérique avec l'Europe dépasse 3 milliards de francs par année, ce qui n'est pas sans attrait pour un peuple de trafiquants insatiables.

Les Etats-Unis ont donc résolu de confisquer ces marchés à leur profit, et, pendant plusieurs législatures, ils se sont efforcés, par la voie diplomatique, de convertir les républiques espagnoles à leurs visées; puis, voyant leurs efforts incompris, fatigués de lenteurs que leurs ambitions impatientes rendaient plus irritantes encore, ils se sont résolus à prendre le taureau par les cornes, et à provoquer la réunion, à Washington même, d'un congrès où les représentants des trois Amériques échangeaient leurs idées et concerteraient leur ligne de conduite.

Le gouvernement de l'Union espérait qu'en les tenant sous sa main, dans le centre le plus riche et le plus éblouissant de sa puissance, en leur faisant voir et admirer les œuvres vives de sa colossale usine nationale, il les convertirait plus promptement à ses vues et ferait plus aisément pression sur leur conscience. Et c'est ainsi que, sur l'invitation de M. Blaine, principal secrétaire d'Etat des Etats-Unis, avec le consentement du président Harrison, se réunit dans la capitale, en octobre 1889, le congrès dit *des trois Amériques*, où tous les gouvernements du Centre et du Sud envoyèrent des délégués avec mission d'écouter les propositions qui leur seraient formulées, et d'y prendre, si cela était nécessaire, des décisions conformes aux vues et aux intérêts de leurs nationaux et surtout à leurs traditions.

De ce congrès furent exclus, naturellement, tous les Etats de l'Europe, malgré l'importance des intérêts que ceux-ci entretiennent dans le sud du nouveau continent, puisque, dans la pensée des hommes d'Etat américains, qui en étaient les promoteurs, ce congrès devait être la première manifestation publique de l'hostilité qu'ils nourrissent contre nous. Il dura six mois, et se termina le 19 avril 1890 par une résolution banale, à laquelle se rallia la presque unanimité des délégués, et qui ajournait la solution des questions principales. Les Etats du Sud avaient compris que leur absorption complète, absolue, dans l'Union américaine, serait le résultat immédiat de leur adhésion au Zollverein qui leur était proposé; que leur indépendance était en danger, et ils se réfu-

gièrent dans une formule qui n'engageait pas l'avenir. C'était un échec : le refus était courtois, diplomatique dans la forme, mais il était net et formel. Les Etats-Unis le sentirent, et ils en furent profondément humiliés, car il coûtait à leur orgueil, mettait à leurs ambitions un obstacle qu'ils n'avaient pas prévu, et déjouait leurs projets tout en les dévoilant. Ils en éprouvèrent et ils en conservent encore, contre les Etats qui le lui ont infligé, une rancune qui ne s'amointrira pas et à laquelle s'ajoute encore une antipathie de race et d'éducation. Ils avaient oublié qu'on ne rompt pas, en quelques jours, avec les traditions d'un passé historique, et qu'un peuple ne fait pas litière de ses sentiments et de ses origines de famille et de croyance, comme on secoue la poussière de ses sandales. Nè croyant pas l'heure venue de lever le masque, et ajournant leur vengeance ou leur revanche au moment propice où des dissensions intestines, au besoin provoquées par leurs juntas appointées, auraient jeté la division et la faiblesse au sein de ces républiques, ils se sont rabattus sur une proie moins préparée, plus faible en raison de l'éloignement de la métropole, et par conséquent plus facile à dépouiller. La jalousie qu'ils professent pour l'Europe les a guidés, et c'est l'Espagne qui, la première, en a éprouvé les manifestations.

Refaire l'histoire de Cuba dépasserait les bornes de cette étude ; elle est d'ailleurs connue de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de politique ou de commerce, et il n'est douteux pour personne que, si l'administration espagnole n'est pas exempte de reproches, du moins elle n'a pas entravé, comme le prétend le message du président Mac-Kinley, le mouvement de la richesse dans cette île. La statistique des productions, des fortunes, des œuvres d'intérêt général, chemins de fer, défrichements ou autres dans cette île, depuis cinquante ans, en fait foi. L'insurrection y a rencontré des adhésions puissantes, il est vrai, mais il n'est pas moins vrai et reconnu qu'elle a pris naissance dans les *trusts* et dans les clubs des spéculateurs en sucres et en tabacs de New-York, dans les fabriques de cigares de la Floride¹ ; qu'elle possédait, sur ces deux points, ses principaux fauteurs, qu'elle y entretenait des agents au vu et avec l'assentiment tacite du cabinet de Washington, et que des subsides lui étaient fournis, jusqu'à ces derniers temps, par une junta régulièrement constituée et soutenue

¹ Il est avéré que les fabriques de cigares de la Floride étaient le foyer principal de l'insurrection cubaine, à laquelle elles donnaient des hommes et de l'argent, au moyen d'un prélèvement volontaire sur les salaires. C'était un des procédés chers aux Etats-Unis pour supprimer ou atténuer la concurrence espagnole.

par les politiciens des Etats-Unis, sinon officiellement encouragée par eux.

Cuba est d'une richesse incalculable; elle doit à cette richesse son titre de reine des Antilles; la canne à sucre et le tabac y viennent dans des proportions assez grandes pour offusquer les négociants américains qui créent les mêmes produits. C'en était assez pour justifier, aux yeux de ces derniers, des représailles violentes. Déjà, pour éviter les droits du bill Mac-Kinley, un certain nombre de fabriques de cigares avaient émigré en Floride, accroissant ainsi le personnel spécial et la puissance des factoreries américaines, leur apportant de la Havane la matière première à des conditions que le bill laissait volontairement bénignes, alors qu'il frappait lourdement le produit fabriqué; puis, mettant la dernière main à l'œuvre, ces honnêtes concurrents, maîtres absolus de la politique américaine, ont fait éclater, plus violemment que jamais, l'insurrection cubaine qui attendait leur signal, provoquant la fermeture de la plupart des fabriques de l'île, et s'assurant ainsi le monopole de la production qu'ils étaient contraints jusque-là de partager avec elle.

Enfin, au dernier acte, le gouvernement est intervenu, et, comme il lui était difficile d'invoquer l'intérêt de ses spéculateurs, il a renouvelé la comédie de la philanthropie qui avait si bien réussi en 1861. La question est devenue politique, et la guerre s'en est suivie.

Voilà le point de départ de la conduite de ce pays vis-à-vis de l'Espagne. L'amour immodéré de la spéculation, la haine de la concurrence, la prétention à la domination commerciale universelle, tels sont les mobiles uniques de tous les actes du gouvernement américain, dans les trente dernières années, et il faut à l'Europe un rare aveuglement ou un état de faiblesse inquiétant pour ne pas reconnaître l'influence yankee dans tous les événements qui ont agité le nouveau monde depuis 1860 : troubles du Mexique, révolution du Brésil, qui, en sapant l'influence européenne dans ces deux grands pays, préparent, dans la pensée des *bondhollers* de New-York, l'intervention économique des Etats-Unis et leur mainmise sur toutes les sources de richesses et d'affaires qui y abondent.

L'annexion de Cuba et la suppression de la souveraineté de l'Espagne dans les Indes occidentales sont le premier pas fait vers l'exclusion de l'Europe des eaux et des régions américaines.

Cuba, en effet, est non seulement une terre d'une richesse incomparable, mais encore la clef du golfe du Mexique et du futur canal interocéanique; sa possession équivaut donc pour le gouver-

nement des Etats-Unis à la domination sur les deux océans et à l'hégémonie sur le nouveau continent tout entier.

Après Cuba et les Antilles espagnoles viendra le tour des Antilles danoises, hollandaises, françaises et anglaises. Le point difficile était d'obtenir, avec le silence de l'Europe, la conquête d'une terre de cet archipel, de faire admettre tacitement par les gouvernements occidentaux le droit d'intervention des Américains dans toutes les questions américaines; le reste viendra comme par surcroît, et la division des Etats de l'Europe, leur rivalité, apparaissent aux Etats-Unis comme un gage de succès futurs pour eux-mêmes.

Quand les Européens auront été chassés des mers américaines, le gouvernement des Etats-Unis reprendra par la force, contre le Sud du continent qu'il habite, l'œuvre qu'il a vainement tenté de réaliser pacifiquement par les voies diplomatiques. Cette pensée fait partie de son programme, et il l'appliquera tôt ou tard. Toutefois, comme l'entreprise peut demander du temps, et que le temps est, pour l'Américain du Nord, un ennemi qu'il faut toujours soumettre, le gouvernement de la Maison-Blanche, afin de donner une satisfaction moins lointaine à son commerce et aux spéculateurs dont il est l'homme-lige, a jeté les yeux sur l'Extrême-Orient que quelques jours seulement de navigation séparent du nouveau monde et avec lequel il entretient, depuis longtemps déjà, des rapports suivis et fructueux.

En agissant ainsi, il ne croit pas donner la moindre entorse à la loi de Monroë dont il a fait sa plate-forme. Si cette doctrine a affirmé le droit pour l'Amérique de se rendre indépendante de l'Europe en tout et pour tout, elle n'a pas entendu que le reste du monde restât étranger aux Américains, et surtout demeurât placé sous l'influence exclusive du vieux continent; et, avec l'audace que donne le succès, les Yankees sont volontiers disposés à donner à la doctrine de leur ancien président une extension que celui-ci n'avait peut-être pas prévue et de traduire la formule qui leur est chère : « L'Amérique aux Américains », par celle-ci, plus large et plus conforme à leurs aspirations : « Le monde aux Américains. »

La guerre contre l'Espagne leur a ouvert cet horizon rêvé. Non seulement cette nation héroïque possédait des territoires dans les Indes occidentales, mais encore elle était maîtresse d'une des plus riches terres de la mer des Indes, les Philippines. Or, les Philippines sont une des clefs du commerce de cet Extrême-Orient qui exerce sur les Etats-Unis comme sur les autres nations du globe une fascination particulière et intense.

Ceux-ci ont appris des Chinois, qu'ils répudient comme ouvriers, mais qu'ils voudraient dominer comme clients, à connaître les ressources de ces contrées immenses, à peine ouvertes au négoce des peuples civilisés, où leurs manufactures pourront trouver des marchés illimités pour l'écoulement de leurs produits, en même temps que des matières premières qu'elles se chargeront de transformer au grand profit de leurs capitalistes. Déjà, dans cette région, les Etats-Unis occupent une place relativement importante, eu égard au chiffre des Européens qui y ont fondé des comptoirs et à la nouveauté de leur existence, comme nation, à côté de celle des peuples du vieux monde.

Sur 15,000 habitants environ de race européenne établis en Extrême-Orient, les Etats-Unis en possèdent au moins 2,500¹; ils y entretiennent une flotte à laquelle ils rêvaient de donner un atterrissage permanent et indépendant, une rade qui abritât leurs convoitises, d'où ils pussent s'élancer à la conquête commerciale des peuples environnants, et qui servît d'exutoire à la production sans limite, écrasante, gigantesque de leurs usines et de leurs territoires.

Leurs commis voyageurs connaissent l'Asie où ils ont pénétré, non seulement pour s'approvisionner des produits naturels indispensables à leurs industries, mais encore pour y vendre les marchandises sorties de leurs fabriques ou de leurs mines. Nous avons vu les quantités de soies qu'ils réclament au Japon et à la Chine et dirigent ensuite vers le Pacifique. En échange de cette matière, ils exportent en Chine du pétrole, au Japon des fers et des machines et, jusque dans la Mandchourie, des cotonnades qui font une heureuse concurrence à celles des Anglais. Ils ont déjà rencontré, sur cette route, les Russes, dont les progrès deviennent considérables, qui leur barreront certainement la route de l'Asie centrale, mais qui seront peut-être impuissants à les décourager d'affronter les marchés de la Chine. En 1886, leur commerce avec ces régions était de 383 millions de francs, dont 106 millions exportés; en 1896, il est de 541,160,000 francs, dont 120 millions à l'exportation. En dix ans, l'augmentation a été sensible, et, si l'Angleterre tient toujours le premier rang dans le commerce de cette partie du monde, l'Amérique la suit de près, distancée encore par l'Allemagne qui s'épand sans cesse, mais l'emportant

¹ Ils ont 40 maisons en Chine, alors que la France n'en compte que 29. Il est vrai qu'ils sont distancés par les Anglais, les Allemands et les Japonais, qui possèdent dans l'Empire du Milieu, les premiers 363 maisons, les deuxièmes 99 et les troisièmes 87. (Résultats de la mission lyonnaise.)

sur la France, qui, loin d'y faire des progrès, y a perdu une partie de son ancienne influence.

Au Japon, l'Amérique du Nord tient une grande place ; elle est le meilleur client de cet empire nouveau auquel la rattachent des liens d'intérêts qui deviendront encore plus étroits, quand le canal de Panama ou celui du Nicaragua aura mis l'océan Pacifique en communication directe avec l'océan Atlantique, et raccourci les distances qui séparent les Etats-Unis de l'extrémité de l'Asie maritime.

La possession d'une station aux Philippines devait donner à ses convoitises un aliment précieux, et à sa production un essor irrésistible.

La victoire la lui a donnée. Désormais, grâce à la démoralisation de l'Europe et à la complicité tacite de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ont pénétré dans la voie commerciale du vieux monde, et la lutte pour la vie, pour la suprématie économique, va prendre, entre l'Europe et l'Amérique, un caractère de brutalité et d'âpreté inconnu jusqu'ici.

Avec les ressources immenses, infinies même, dont les Etats-Unis disposent et disposeront un jour, avec ses richesses, ses capitaux, ses moyens d'action, servis par une audace sans bornes et une absence de préjugés qui est la caractéristique de la race, ce pays ne s'arrêtera pas dans la voie qu'il vient de prendre. Déjà, il songe à créer une flotte de guerre, une armée coloniale ; il sème ses millions sans compter pour ouvrir des routes à son ambition insatiable, et il ne s'arrêtera pas avant d'avoir atteint son but, qui est tout à la fois de chasser de son continent les Etats européens qui y conservent encore des stations, des influences ou des colonies, et de leur disputer la possession territoriale et commerciale des autres parties du monde.

IV

La conclusion de ce qui précède découle naturellement des faits historiques mêmes que nous venons d'exposer.

Les Etats-Unis sont en voie d'altérer ou, si l'on préfère, d'étendre la théorie de Monroë et de donner, nous le répétons, comme pendant à leur fameuse formule *l'Amérique aux Américains*, une formule plus moderne *le monde aux Américains*. Pressés par les exigences impératives de leur politique industrielle et commerciale, ils prétendent s'étendre au delà des frontières naturelles, cependant excessives, que la nature leur a assignées, accaparer à leur profit tout le continent qu'ils habitent, en chasser la clientèle européenne, puis mettre la main sur l'Extrême-Orient, qui les attire

comme la terre des promesses féeriques et des fortunes à renouveler. La mer des Indes leur apparaît, non sans raison, comme la mer intérieure de l'avenir, et les Philippines, placées comme un avant-poste dans ces régions à exploiter, exercent sur eux une fascination étrange et la puissance de l'aimant.

Et quel moment choisissent-ils pour se manifester ainsi? Celui où la politique néfaste du prince de Bismarck porte ses fruits, où, après avoir disloqué la vieille Europe et inauguré, en face des méfiances ou de l'imprévoyance des nations du continent, le régime de la force brutale et le mépris du droit, elle a brisé les liens qui les unissaient et n'a laissé subsister entre elles que l'instinct des appétits matériels et des alliances contingentes.

A ce point de vue, ce peuple d'alluvions cosmopolites et disparates fait preuve d'une profonde habileté et d'une connaissance parfaite des défaillances du vieux monde. S'il en abuse un jour, c'est à l'Europe elle-même qu'en remontera la responsabilité, et c'est elle seule qu'on devra accuser d'avoir laissé entamer le patrimoine de gloire, de grandeur, de souvenirs et de civilisation que lui avait donné un passé commun et qu'avait consacré une commune entente.

L'Allemagne, dont le gouvernement actuel, plus que tout autre, se prévaut d'origines historiques et de traditions nationales séculaires, paraît l'avoir compris, et, malgré ses affinités ethniques avec une partie importante de la population américaine, elle garde une réserve que les Etats-Unis ne sauraient, sans errer, interpréter comme un encouragement et encore moins comme un acquiescement à leurs théories et à leurs ambitieuses visées. Nous ne prétendons pas que cette attitude de nos voisins d'outre-Rhin soit désintéressée; des événements encore récents protesteraient contre une pareille interprétation; mais elle repose du moins sur une connaissance approfondie des lois humaines. L'Allemagne sait que les néophytes sont les défenseurs les plus acharnés des croyances nouvelles qu'ils ont adoptées, et que la seconde patrie où elle trouve asile et fortune exerce sur la famille émigrée une fascination qu'accroît encore le souci des intérêts personnels qu'elle a à défendre, ces intérêts dussent-ils léser la mère patrie abandonnée et presque toujours oubliée après une génération.

La France et l'Italie sont plus intéressées que tous les autres peuples à opposer une digue à cette invasion menaçante; l'instinct de leurs populations, qui est un instinct de race, ne s'y est pas trompé, et leurs sympathies pour l'Espagne qui, de toutes parts, dans ces deux pays, ont pris parfois le caractère de manifestations publiques, au grand désespoir des agioteurs de New-York et des politiciens du

Congrès, prouvent à quel point on y perçoit le danger de ce colosse d'outre-mer, dont les hardiesses grandissent avec nos divisions et avec nos mesquines rancunes internationales. L'Italie, délivrée de la tyrannie du cynique Crispi, a saisi les décevants mirages de cette triple alliance qui n'a contribué qu'à la ruiner financièrement, et à la séparer de ses alliés naturels, et le rapprochement qui vient de s'opérer entre elle et la France n'est peut-être qu'un premier pas dans la voie que lui commandent ses intérêts et son avenir.

La Russie et l'Autriche observent et se recueillent. La première sait, à n'en pas douter, que l'avenir est gros d'orages entre elle et la Grande-Bretagne, car leurs intérêts se heurtent partout en Asie; chaque kilomètre de rails qu'elle place dans ce continent la rapproche des comptoirs anglais et de la zone d'influence britannique, et, comme elle touche, de ses deux épaules, aux confins de l'Europe et à l'extrémité du nouveau monde, elle se borne à suivre les événements et essaye de ne pas compromettre l'avenir qu'elle entrevoit par des impatiences qui retarderaient sa marche. La seconde est, depuis longtemps, aux prises avec des difficultés intérieures qui ne lui laissent pas le loisir de prendre une part active aux grands faits de l'histoire qui se déroulent au dehors. L'imminence de sa dislocation, qui n'est plus qu'affaire de temps, et que retarde seul le respect des races dont elle est composée pour le vénérable souverain qui les réunit sous son sceptre, l'absorbe complètement au point de la distraire des choses extérieures, et la condamne à des vœux platoniques.

Seule, l'Angleterre semble sourire à cette évolution qui fait dévier l'axe des influences économiques. Ce pays, de tout temps et surtout depuis vingt-cinq ans, n'a jamais eu d'autre objectif que la satisfaction d'un égoïsme intraitable et étroit. Il essaye de justifier cette conduite en invoquant sa situation insulaire qui semble le convier à se désintéresser de tous les continents, et le rendre en même temps solidaire de tous. L'intérêt de son trafic et de son influence mercantile est l'unique mobile qui l'anime, et M. Chamberlain ne faisait pas injure à sa patrie et encore moins à sa race en émettant naguère publiquement les sentiments haineux pour l'Europe que partagent avec lui tous les Anglais, et, plus que tout autre peut-être, son chef de file, le marquis de Salisbury, malgré ses dénégations répétées. La Grande-Bretagne a, depuis longtemps, deviné les ambitions américaines. Or, comme sa politique retorse dans le monde entier, en la rendant suspecte à l'Europe, la met politiquement en mauvaise posture vis-à-vis d'elle, l'isole même en face des progrès incessants du commerce allemand qui la menace

partout et, devant les projets indéniables de la Russie, que les Indes attirent et qu'ils délivreront, à un jour plus ou moins proche, de la tyrannie britannique, elle a pensé qu'une alliance avec les Etats-Unis, dont les rapprochent la parenté d'origine, la similitude de langue, de religion et de sentiments, lui permettrait peut-être de gagner du temps et de conserver encore la maîtrise des mers et une certaine autorité dans les grandes assises du concert européen. Les idées de justice et de droit font peu d'impression sur elle, quand elles sont en contradiction avec ses ambitions et ses intérêts mercantiles, et elle feint d'espérer que, dans les conflits futurs de l'Europe et de l'Amérique, l'union des races anglo-saxonnes mettra ses possessions, dans la zone du nouveau monde, à l'abri de toute attaque. Ce qu'elle a cru voir de plus clair dans la guerre qui vient de s'achever, c'est la mainmise, à son profit, sur l'Extrême-Orient, qui lui est disputé, bien qu'elle eût cru s'en assurer l'éternelle possession par la prise de possession de l'Egypte, grâce aux fautes et à l'incapacité de la diplomatie française¹, et l'espérance de trouver dans cette région un auxiliaire puissant, riche, comme elle peu scrupuleux sur les moyens, consacré par la victoire, et avec lequel elle compte s'entendre pour un partage. Sous ce rapport, ses espérances pourraient bien être déçues. L'égoïsme britannique a engendré un égoïsme plus farouche encore que le sien, celui des colonies qu'il contribua à créer dans le nord de l'Amérique, et il suffit de lire les déclarations du gouvernement américain dans ces dernières semaines pour se convaincre que la politique de sentiment n'est pas du goût des vainqueurs de l'Espagne, et qu'ils ne feront rien qui ne donne satisfaction à leurs intérêts propres et exclusifs et qui ne froisse en même temps les intérêts de l'Europe tout entière.

Quant à l'Espagne, choisie comme champ d'expériences, elle expie durement les fautes de son administration. Ce pays, dont le sol est riche sous tous les aspects, dont la population possède des qualités exceptionnelles d'endurance, de persévérance, de volonté, d'énergie et de patriotique abnégation qui ont fait sa grandeur en d'autres temps, a été trop souvent le jouet des partis

¹ Les tendances de l'Angleterre en Egypte viennent de s'affirmer une fois de plus, à l'occasion de l'érection d'une banque nationale dont le pays n'avait nul besoin immédiat. La constitution du capital s'est faite à Londres et la condition exclusive imposée à la société financière qui s'était chargée de la souscription était de n'accepter aucun concours français, ni pour le capital, ni pour l'administration de la banque. Il est surprenant que la chancellerie française n'ait pas cru, en cette circonstance, devoir faire des représentations qu'exigeaient notre dignité et nos intérêts en Egypte.

et l'enjeu des politiciens pour avoir pu préparer les ressources indispensables aux heures d'épreuves. Elle n'était pas prête pour la lutte. Comme tous les peuples latins, elle s'est laissé miner par ce ver rongeur qui menace les œuvres vives et la virilité d'une race : la politique. Elle avait été si grande dans le passé qu'elle croyait pouvoir toujours se mirer dans le soleil de Charles-Quint, et elle ne se doutait pas de sa décadence. Le jour où elle a vu l'herbe croître dans son histoire, elle a pris peur et a voulu se ressaisir : malheureusement, le courant lui était dur à remonter, et il lui eût fallu, pour reprendre sa place en Europe, de longues années encore de cette politique ferme, sage et judicieuse, inaugurée par Alphonse XII, et continuée avec tant de dignité par la noble compagne qui a survécu à ce monarque.

Malgré les difficultés de cette situation, ou plutôt à cause d'elles, nous croyons nécessaire de jeter le cri d'alarme. Il est temps pour l'Europe de se reprendre et de mettre un frein à cette invasion malsaine qui compromet l'équilibre du monde, nous livre à tous les hasards et menace la civilisation elle-même. Le prétexte donné par les Etats-Unis à leur intervention dans les Antilles espagnoles dépasse le cynisme. « La corruption et la vénalité du personnel colonial de l'Espagne, prétendent-ils, ont mis le comble à l'exaspération des populations soumises, et suscité des révoltes qui ruinent le pays et nuisent au développement de son essor. Le gouvernement américain s'est cru le droit de s'interposer dans l'intérêt de l'humanité (comme il l'avait fait d'ailleurs, en 1861, contre les propriétaires du Sud), et il a considéré cette mission comme lui appartenant du fait de sa suprématie sur les régions du nouveau monde. »

Corruption et vénalité sont des expressions dont la république transatlantique est mal fondée à se servir. Elle s'est chargée, en effet, de prouver au monde que les démocraties ne sont, pas plus que les monarchies, à l'abri de ces scories sociales, qu'elles ont même à les redouter davantage, en raison de la mobilité qui préside aux manifestations de leur existence politique et des poussées d'en-bas qui portent souvent au pouvoir des appétits inassouvis et des consciences vénales; les scandales encore récents de l'administration de New-York et de certaines élections présidentielles sont toujours dans la mémoire de l'Europe, et leur souvenir aurait dû imposer aux réformateurs de la grande république d'outre-mer plus de modestie et plus de loyauté.

La vérité, nous l'avons dite et nous la répétons : l'Amérique s'est ruée sur Cuba dans un but exclusivement mercantile, auquel la gentilhommerie et la philanthropie n'ont aucune part. Quant aux

intérêts matériels dont elle invoque la défense au nom de la civilisation et du progrès, nous croyons qu'elle leur donne une place trop envahissante, contraire à la civilisation elle-même. Les questions économiques, la statistique, la science des richesses, le confort, le luxe, sont assurément des choses estimables. Mais est-ce tout dans la vie et dans l'histoire d'une race ou d'une nation? L'art de faire fortune rapidement, aisément et sûrement, doit-il envahir l'âme entière d'un peuple et l'emporter à tout jamais sur la générosité, l'élégance, le goût et la poésie, qui sont le fruit de siècles d'affinement et le résumé d'éductions améliorées et superposées? La cote du dollar peut avoir de l'attrait; mais suffit-elle à remplacer la grandeur d'âme, la beauté morale que donnent l'esprit de sacrifice et ce dédain de la mort qui font les nations si admirables dans les fastes de l'humanité? Quand on a créé Cervantès et fait surgir Goya et Velasquez, on peut se consoler d'être gueux, et regarder du haut de sa grandeur séculaire les parchemins grasseyés des parvenus de la spéculation et la suffisance du *worth*.

L'Américain n'en juge pas ainsi : c'est affaire de race et d'éducation. Il se ressent toujours de ses origines, et compte pour peu de chose ce qui n'est pas spéculation ou matière à fortune; et ce sentiment est si puissant en lui qu'il y soumet tout son être, physique et intellectuel, sans se soucier d'entrer en contradiction avec les théories dont il se pare. Dans ce pays prétendu libre, l'esclavage social est, en effet, dans un but exclusif de lucre, remplacé par l'esclavage économique, et le nombre y est écrasé par les coteries financières et industrielles¹. La spéculation y règne plus lourdement et plus despotiquement sur les masses laborieuses qu'aucune monarchie du monde sur la vie politique de ses sujets, et ce régime y est à ce point invétéré qu'on a pu dire, non sans raison, que la politique des Etats-Unis était devenue, en fait, le gouvernement public des intérêts privés d'une secte privilégiée. De là vient son dédain et son antipathie pour l'Europe, qu'il ne connaît jusqu'ici que par la négociation de quelques-unes de ses héritières milliardaires contre des spécimens plus ou moins ruinés de la noblesse européenne, et dont le sentimentalisme et la haute conception morale lui paraissent un contresens, sinon un anachronisme.

Loin de nous la pensée que le summum de la civilisation soit pour un peuple de demeurer stationnaire, et de se complaire, comme le

¹ Il suffit de rappeler les grèves des chemins de fer, suscitées par les abus des Compagnies et par les tripotages de leurs principaux directeurs.

Dieu de l'Inde, dans la contemplation et dans l'extase de soi-même. Le progrès est l'âme de la civilisation comme le mouvement est l'indice de la vie, et les peuples stationnaires sont destinés à mourir. Toutefois il est une mesure à garder dans cette marche en avant, et nous croyons que les Etats-Unis n'en ont aucun souci. Non pas que nous méconnaissions la part considérable qu'ils ont prise aux progrès dont le dix-neuvième siècle portera la gloire dans l'histoire. La lutte de ce peuple contre la nature, ou en collaboration avec elle, tient presque du génie, et ce serait faire violence à la vérité et à la justice de ne pas le proclamer et de ne pas lui en assurer la gratitude du monde entier.

Mais ce génie, cette virilité, il les a mis moins au service de l'humanité tout entière qu'à celui de ses appétits personnels : il a pris la doctrine de Malthus à rebours¹, produisant avec frénésie sans tenir compte des consommateurs, et il s'est développé industriellement avec tant de rapidité imprévoyante qu'il étouffe chez lui, et que, malgré les étendues immenses qui lui restent à peupler², il songe à s'emparer des populations consommatrices des autres continents.

Dans les conditions actuelles de son fonctionnement, et si rien ne vient entraver son élan, ce pays, qui n'en est encore qu'au début, obtiendra, dans quinze ou vingt ans, une production prodigieuse. De son sol incomplètement exploité, il tirera des richesses énormes, que ses machines colossales seront en mesure de transformer, en quantités assez grandes pour alimenter le monde entier, et l'Angleterre elle-même, que la peur et l'intérêt hypnotisent, sera supplantée par lui dans cet Extrême-Orient dont elle se croit l'éternelle souveraine.

On objectera peut-être que le système de production à outrance qu'a inauguré la République des Etats-Unis se retournera un jour contre elle, et la rappellera brutalement à une modération dont elle se soucie peu aujourd'hui. Assurément, les dangers que court ce pays, en n'obéissant qu'à la voix des spéculateurs et des coureurs de profits rapides, sont nombreux et graves. Le premier est l'accroissement incessant de ces fortunes privées, aussi scandaleuses qu'injustifiables, dont souffrent les finances publiques, se produisant

¹ Malthus n'avait pas prévu que sa thèse serait renversée, et que l'humanité, loin de mourir de faim, serait exposée à souffrir d'indigestion.

² Les Etats-Unis possèdent une superficie de 9,200,000 kilomètres carrés, supérieure à celle de l'Europe et équivalant à dix-sept fois et demie celle de la France, qui n'est que de 285,525 kilomètres. Une grande partie de ce territoire n'est pas exploitée, et le triplement de la population, même dans un délai rapide, ne suffirait pas à absorber toute la production.

en même temps que la misère des classes ouvrières et ouvrant la voie aux revendications socialistes. Certainement, cet abîme sans cesse élargi entre les deux classes extrêmes des milliardaires insatiables et des travailleurs impatientes de jouir et jaloux des fortunes discutées qui les écrasent, est appelé à déranger l'équilibre de leur constitution politique, d'autant plus que cette constitution, interprétée telle qu'elle l'est, favorise l'abus de la force, ne laisse place à aucune de ces nobles idées de renoncement et de sacrifice, que les races latines conservent comme un legs de leur vieille civilisation, issue des luttes contre la barbarie, et que, dans son application arbitraire, elle laisse la porte ouverte à l'abus de la liberté qui n'est que la licence et conduit fatalement au despotisme et à la dissolution.

Quelques esprits sages, et il en est aux Etats-Unis, sont émus de ces tendances; les grèves sanglantes des vingt dernières années et les progrès des théories socialistes qui, sous la plume d'un de leurs plus grands écrivains, Henry George, ont pris un caractère scientifique et presque dogmatique, les avertissent des dangers qu'ils préparent. Mais le gouvernement, soumis aux politiciens, n'en a cure; comme les joueurs heureux, il se borne aux résultats de l'heure présente, et ajourne ses inquiétudes au moment où le mal deviendrait menaçant. Placé entre une révolution intérieure, qui dépouillerait les privilégiés des *trusts*, et la guerre économique, au besoin armée, contre la production étrangère au profit de celle de l'Union, il ne croit pas devoir hésiter. Entré dans cette voie, il ne lui paraît plus loisible de s'arrêter. Après l'Espagne viendra, nous ne cesserons de le répéter, le tour des autres nations propriétaires de colonies dans la zone américaine, du Danemark, de la France, de la Hollande, de l'Angleterre elle-même, déçue et humiliée, puis, en dernier lieu, des républiques du Centre et du Sud Amérique, où l'Europe possède encore la prédominance économique. Sur tous les points du globe, ne l'oublions pas, les Etats-Unis sont appelés à entrer prochainement en conflit avec l'Europe : la puissance de leurs capitaux, l'élasticité de leur crédit, leur esprit d'entreprise et d'aventure, l'absence de préjugés qui les caractérise, en font des adversaires redoutables. Nous avons vu l'effroyable matériel de guerre industrielle qu'ils peuvent armer contre nous; les chiffres de leur production, le résultat des efforts qu'ils ont faits doivent suffire à nous éclairer. Leur intervention dans le domaine commercial qui nous appartient peut être le signal d'une lutte où les forces seront inégales, et l'extension de la doctrine de Monroë à tout ce qui peut devenir américain équivaldra à l'abdication économique du vieux continent. Déjà nous les voyons disputer à la Russie les

affaires de l'Asie centrale et aux Anglais le commerce de la Chine; naguère ils fournissaient au gouvernement chinois pour ses chemins de fer de l'Est des rails à des prix inaccessibles à l'Europe; demain ils condamneront au chômage nos industries minières, et ils régneront sur le monde par le bon marché de leurs produits et par l'audace de leurs spéculations.

L'Allemagne l'a compris, et sa réserve froide n'est pas sans renfermer une leçon. L'Espagne vaincue, dépouillée de ses colonies, abandonnée de tous, dans un temps où, suivant l'expression de M. Sagasta, « tout est au positivisme, à l'égoïsme, à l'isolement », aura du moins le suprême honneur d'avoir jeté le cri d'alarme et essayé de réveiller les énergies. A elle appartiendra le mérite d'avoir appelé l'attention de l'Europe sur les périls d'une politique qui menace ses droits au seuil de ce vingtième siècle plein d'incertitudes, de mystères et d'effroi. Il nous paraît urgent que notre continent comprenne que, avec le développement de la *machinery*, avec les découvertes incessantes de la science se produisant avec l'atténuation des idées de loyauté et d'idéal, la lutte devient inquiétante entre les nations qui ont des traditions et un passé, et celles qui, sans passé et sans préjugés, obéissent uniquement aux impulsions de leurs intérêts et de leurs appétits. Il est encore temps pour elle de se ressaisir; qu'elle agisse au plus tôt. Jamais elle n'a reconnu ni pu reconnaître comme légitime la théorie de Monroe; telle qu'elle est interprétée par les jurisconsultes du Congrès. Il lui est permis d'admettre que l'Amérique appartient aux Américains exclusivement, mais à *tous les Américains*, et non pas à un groupement spécial, factice, qui n'a pour lui ni la consécration du temps ni la supériorité de la civilisation. Il ne faut pas oublier que la plus grande partie du continent découvert par Christophe Colomb est, depuis bientôt cinq siècles, aux mains d'une race qui l'a conquise, et se l'est assimilée au point de lui communiquer sa langue, ses mœurs et jusqu'à ses défauts et ses qualités natives que le temps n'a pu entamer. Il n'en est pas de même dans le Nord, où la nation qui y domine en partie date de cent ans à peine, et dont la population est formée, dans la proportion des deux tiers, d'éléments étrangers à peine inféodés au sol sur lequel ils vivent. Dans ces conditions, la formule chère à Monroe devient un orgueilleux défi à l'histoire et un acte de jactance injurieuse à l'adresse de l'Europe. Que celle-ci le déclare hautement, et qu'à la marée montante des entreprises anglo-saxonnes, elle oppose une entente de tous les Etats qui la composent, pour la défense de ses droits et de ses intérêts, sur tous les points du globe où elle a posé les fondements de son influence, de ses idées et de sa civilisation.

Quant à la France, son rôle pourrait, dans les circonstances actuelles, prendre une importance nouvelle. Par son passé, par ses souvenirs, par son caractère, par la race dont elle descend et par la place qu'elle occupe au milieu du monde entier, elle représente dans la civilisation ce qu'il y a de plus chevaleresque et de plus idéal. C'est un héritage qu'elle a reçu directement de Grèce par la voie de Rome, dont elle doit compte à l'humanité tout entière, et qui doit ajouter à sa légitime influence sur les destinées de cette dernière. En outre, elle possède dans cet Extrême-Orient, où tous les regards se portent, et qui fut le berceau des sociétés, des horizons assez vastes pour y préparer les éléments de la lutte contre les envahissements mercantiles de la race anglo-saxonne, et un champ suffisamment étendu pour y semer avec profit les germes de nos idées et de nos conceptions. C'est là que doivent tendre tous ses efforts. Nous ne demandons pas que, pour arrêter le flot envahissant des producteurs américains, elle emploie des procédés factices et ferme ses marchés à tous les produits étrangers. Non, les résultats n'en seraient que temporaires, car le protectionnisme n'a jamais abouti qu'à l'aggravation du mal qu'il prétendait guérir.

C'est à une exploitation intelligente de nos conquêtes coloniales, laissant aux initiatives individuelles toute la puissance de leur action, que nous devons demander les moyens de résister aux menaces de l'avenir. Les colonies, bien outillées, débarrassées des administrations ignorantes, tracassières et despotiques qui, depuis vingt-cinq ans, ont entravé souvent leurs progrès et parfois compromis leur existence, peuvent donner à nos industries métropolitaines les matières premières que celles-ci sont contraintes de chercher au loin, à des prix excessifs, ouvrir, parmi les populations soumises, des débouchés rémunérateurs à l'excédent de nos produits métropolitains et, malgré le peu de tendance de nos compatriotes à s'expatrier, les convier à l'immigration par les avantages qu'elles leur assureront, servir même d'exutoire au socialisme qui déborde, et étendre ainsi au delà des frontières de la mère patrie, avec notre race, les qualités, la langue et les traditions morales qui la distinguent et la font toujours grande dans le monde.

Octave NOËL.

POUR NOS MARINS

AU MILIEU DES PÊCHEURS D'ISLANDE

La charité compatissante ne devrait plus guère, semble-t-il, trouver place en notre fin de siècle égoïste et jouisseur, sceptique et blasé où la « lutte pour la vie » sévit dans toute sa rigueur brutale. Cette fleur bénie, pour s'épanouir, a besoin d'air pur et de lumière; n'est-elle donc pas condamnée à se flétrir dans les âmes qui n'ont plus de fenêtre ouverte du côté du ciel et de l'idéal? Jamais peut-être, cependant, la fraternité humaine ne s'était affirmée, vivace et agissante, autant qu'à notre époque. Semblables à ces fleurs mystérieuses qu'un poète représente poussant, radieuses et parfumées, au pied de la croix, les œuvres d'assistance surgissent de toutes parts. C'est que notre pays reste imprégné, malgré tout, de la sève chrétienne dont il a vécu pendant des siècles et dont, plus ou moins inconsciemment, il continue à vivre. Tous les genres de douleurs et de souffrances, de meurtrissures et d'épreuves sont secourus, consolés ou apaisés. Il y a des refuges et des asiles pour toutes les épaves de la vie; il y a des cœurs qui ne veulent battre que pour les déshérités, les souffrants et les pleurants.

Oh! elle est belle, cette floraison sainte, et elle est rédemptrice de nos aberrations et de nos crimes.

Naguère encore, cependant, toute une catégorie d'hommes paraissait délaissée, — la plus intéressante peut-être, la plus vaillante sûrement : les marins.

Ils sont les grands silencieux, ces travailleurs de la mer; dédaigneux des réclamations bruyantes, ne connaissant ni les grèves, ni les haines, ni les jalousies féroces d'autres travailleurs, ils poursuivent, calmes et résignés, leur « vie de misère » dans la solitude et les infinis des océans. Ils travaillent, ils peinent, ils meurent en silence, oubliés et même ignorés presque de tous. Les marins sont électeurs, mais ils ne votent guère; pour les comédiens de la politique et de la philanthropie — cette contrefaçon de

la charité — ils sont donc quantité négligeable; pour le commun des Français ce sont des inconnus dont on entend parler quelquefois, incidemment et vaguement, mais dont l'existence, les coutumes et les misères sont à peine soupçonnées. Ils sont si rares dans notre pays, les gens qui s'intéressent aux choses de la mer et qui en possèdent la compréhension nette et précise!

Ce travail n'a pas la prétention d'être initiateur; il tendra seulement à soulever un petit coin du voile d'ignorance ou d'indifférence derrière lequel s'agite, très douloureuse, l'existence de nos hommes de mer.

Je ne parlerai pas de nos marins de la petite pêche qui, presque chaque soir, rentrent à leur foyer. Ils sont dignes d'intérêt, certes, dans leur lutte incessante contre l'Océan pour lui arracher une toute petite partie de ses trésors; mais ils ressemblent, sous plus d'un rapport, aux travailleurs ordinaires: ils ont leur *home*, et ils y viennent fréquemment se réconforter dans l'atmosphère saine et apaisante de la famille; ils ont à leur portée les avantages matériels et moraux de notre organisation sociale. Leur vie est rude et très périlleuse; mais, en dernière analyse, sont-ils beaucoup plus à plaindre que d'autres classes de travailleurs?

Cette étude dira certaines particularités étranges des *marins du commerce*; elle fera mieux connaître nos intrépides et si malheureux *pêcheurs de Terre-Neuve* et *d'Islande*, — ces derniers surtout, car je les ai vus à l'œuvre et j'ai partagé un peu leur vie pendant quatre mois, l'année dernière (17 avril-17 août). Elle dira aussi ce qui a été fait pour venir en aide aux uns et aux autres.

MARINS DU COMMERCE

I

Les *marins du commerce* peuvent être considérés à un double point de vue: en mer ou à terre.

De leur situation matérielle en mer, rien à dire; il n'y a pas, d'ailleurs, de base uniforme pour asseoir une appréciation: autre est la situation de « l'homme d'équipage » à bord d'un paquebot de nos grandes Compagnies, autre celle du matelot sur un voilier du long-cours.

D'ordinaire la situation morale est déplorable; ces hommes, ces jeunes gens, ces enfants, vivant dans une continuelle promiscuité durant de longs mois, privés des joies saines et préservatrices de la famille, n'ont d'autres distractions que de fumer, de se raconter des histoires scabreuses, de lire des livres et des journaux choisis presque toujours, au dernier port où l'on a *touché*, parmi les plus

pornographiques. Deux mois de séjour sur un grand paquebot m'ont tristement édifié sur ce sujet — et sur bien d'autres.

A terre, le marin est exposé à des misères et dangers de toutes sortes. En dehors de lui-même, ses deux grands ennemis sont les *hôtesses* et les *marchands d'hommes*.

Les *hôtesses*, comme le nom l'indique, sont des personnes qui tiennent un établissement ou hôtel meublé pour les marins. Parmi elles se sont rencontrées quelques braves femmes, véritables « mères des matelots » ; mais sans peine, hélas ! on les pourrait compter.

Les marins venant de finir leur service à l'Etat, et surtout ceux dont l'engagement expire à l'arrivée de leur navire dans un port après une campagne plus ou moins longue, deviennent presque infailliblement la proie de ces mégères. *Débarqués*, les pauvres diables sont sans le sou ; il y a beau temps qu'ils ont mangé leurs « avances », et ils ne toucheront leurs « décomptes » que dans quelques jours, après les formalités assez méticuleuses du désarmement. Où aller ? Que devenir ? L'hôtesse survient, offre le plus aimablement du monde un gîte assuré. « Elle fait valoir au pauvre garçon qu'il trouvera chez elle, avec la nourriture et le logement, les avances qui lui seraient si précieuses. Il n'a qu'à parler pour être *servi comme un monarque*. Quant à la note, on n'a garde de lui en souffler mot ; il est vrai qu'on sait pertinemment jusqu'où il sera possible de l'élever sans risquer un centime. Un marin (surtout les longs-courriers de la flotte voilière) qui revient du Cap ou de l'Amérique du Sud, a droit aux meilleurs vins de la cave, à la plus belle chambre, à d'autres complaisances encore de catégories plus suspectes. La caisse lui est ouverte, et il peut y puiser librement à raison de 50 pour 100 d'intérêt par semaine. C'est la *bordée* qui commence, la *vie joyeuse toutes voiles dehors*, après les jeûnes de la traversée, et elle dure exactement ce que dure l'argent du malheureux : cinq ou six jours, quelquefois moins ¹. »

Un beau matin, le matelot se réveille, la bourse aussi vide qu'avant la pénible campagne qui l'avait remplie. Il n'a plus qu'une ressource : reprendre la mer au plus tôt. Mais il faut pour cela trouver place sur un navire en armement. Il reste, tout honteux, à la charge (?) de l'hôtesse qui referme sa caisse, remplace la « belle chambre » par un réduit quelconque, et place « le monarque » des jours précédents sur le même rang que les pauvres matelots — ses autres victimes — qui, eux aussi, n'ont d'espoir que dans un embarquement prochain.

Pour le trouver, cet embarquement qui le condamnera encore à un

¹ Ch. Le Goffic, *Gens de mer*, p. 7.

long exil, le marin s'adresse au *marchand d'hommes* dont la caisse, souvent, n'est différente et séparée qu'en apparence de celle de l'hôtesse : celle-ci n'est que la gérante d'un garni appartenant à celui-là, — avec participation aux bénéfices. Tous deux s'entendent comme larrons en foire; un marin rendu sage par de fâcheuses expériences a beau demander un embarquement, verser sa prime; le placier, d'un air intéressé — je le crois bien ! — promet tout; mais tant que le *mathurin* a des louis dans sa bourse, il n'a garde de l'enlever à l'hôtesse. Celle-ci, si la caisse n'est pas la même, reconnaît largement le service rendu, à titre de revanche, du reste. Quelle cordiale entente dans *l'exploitation* de ces deux belles industries!

Mais, direz-vous, et les capitaines? Pourquoi ne prennent-ils pas la défense de leurs hommes? Pourquoi, au moins, ne les mettent-ils pas sur leurs gardes? « Oh! ça leur est bien égal! » Eux, s'occuper des intérêts matériels et moraux de leurs hommes! Un de ces capitaines, très brave homme d'ailleurs, me disait un jour le plus simplement du monde : « En cours de campagne, quand je touche un port, je donne de l'argent à tous ceux qui en veulent (sur leurs décomptes); pourvu que le jour ils travaillent, c'est tout ce que je demande. La nuit, ils sont libres, et peuvent faire la noce si ça leur plaît; ça les regarde. »

Il est juste d'ajouter à la décharge de ceux qui pensent et parlent ainsi, qu'en touchant terre le matelot devient aussi difficile et insubordonné qu'il était discipliné et docile à la mer.

Ces quelques indications suffisent à laisser entrevoir des choses lamentables et répugnantes.

II

Grâce à Dieu, le remède a été trouvé et il est déjà heureusement appliqué à ces grands maux. Le marin est maintenant protégé contre lui-même et contre l'hôtesse et le *marchand d'hommes* — ces deux agents de démoralisation et de ruine — par les *Maisons du marin* fondées dans nos ports principaux : Dunkerque, le Havre, Nantes, Bordeaux et Marseille.

M. Ch. Le Goffic raconte que, à Bordeaux, « dès qu'un navire est en vue de la Coubre, une dépêche des sémaphores le signale à la Bourse et au pavillon de la Chambre de commerce. L'hôtesse prend aussitôt avec elle deux de ses bonnes, les plus avenantes, bien entendu, loue un canot et se fait conduire à l'escale de Lormont où mouillent généralement les navires avant de toucher à Bordeaux. Si le capitaine l'y autorise, elle monte à bord, flanquée de ses deux bonnes, et la chasse au marin commence...

Souvent, le marin ne connaît pas la ville, l'armement et le désar-

mement n'ayant pas lieu dans le même port. L'hôtesse défile son chapelet de paroles dorées; ses deux bonnes ne sont point en reste; un louis ou deux avancés au pauvre homme achèvent l'*amarinage*.

Dans les autres grands ports, les choses ne se passent pas différemment. Mais je crois que, à Bordeaux surtout, le bon temps est passé pour les *hôtesses*: elles ont à lutter contre un fameux concurrent, et qui cherche uniquement, celui-là, l'intérêt des marins. Allez sur les quais de Bordeaux, et vous verrez le P. Fabre à l'œuvre. Il a, lui aussi, son canot qu'il manœuvre supérieurement, et il arrive au moins en même temps que les *hôtesses* les plus empressées sur les navires qui viennent de mouiller à Lormont. Et pas un capitaine ne s'aviserait d'empêcher de monter à son bord ce Jésuite *sui generis*, qui opère dans un monde tout différent de celui affectionné de ses confrères. C'est son monde à lui, ces pauvres matelots, sans préjudice des centaines de « traîneurs des quais » qu'il réunit chaque dimanche; il le comprend, il l'aime d'une profonde et dévouée tendresse, et il en est étonnement compris et aimé. « Ses enfants », sans grande difficulté ni résistance, se laissent « embaucher par ce bon zig de curé » et le suivent à sa *Maison du marin*. Aux *hôtesses* désappointées et furieuses il ne laisse que le rebut, les mauvais sujets que son dévouement n'a pu arracher à leurs griffes, et qui, enivrés par la joie du retour et de l'indépendance recouvrée, veulent tirer « la grande bordée » sans contrainte d'aucune sorte.

Le R. P. Fabre, connu et vénéré des marins et de tout Bordeaux, est un véritable apôtre. Ce seul mot est un bel éloge, il me semble. Je n'y veux rien ajouter.

Les marins sont reçus dans leur *Maison* à raison de 2 francs par jour; ils sont nourris, — et bien nourris, — logés, entretenus de toutes façons; ils sont *chez eux*. On leur garde livret et argent.

En 1897, on a constaté 6,557 journées de présence à cette *Maison du marin* qui avait reçu 901 pensionnaires. « Supposons que, par suite de la modicité du prix de pension, de l'absence des excitations à la dépense et de la gratuité de l'embarquement, la *Maison* ait permis à chaque homme d'épargner 30 francs (et certes, ce chiffre n'est pas exagéré); sur 901 pensionnaires, voilà déjà, dès la première année, une somme de 27,030 francs restés entre leurs mains. Un de nos principaux soucis est de faire parvenir à leurs familles l'argent gagné par nos pensionnaires¹. »

Le fondateur de la *Maison du marin*, à Nantes, le très dévoué M. Armel de la Bigne, me racontait naguère comment il avait

¹ Rapport de M. le comte de Noaillan, secrétaire général.

réussi, peu de jours auparavant, à sauver du naufrage les 800 francs économisés par un matelot, après deux ans de campagne. Avoir économisé 800 francs, et en deux ans, c'était prodigieux ! L'amour fraternel avait opéré ce miracle : il voulait aider sa sœur à construire une maison.

Avoir une jolie petite maison à eux deux, pour y vivre ensemble leurs vieux jours, ils avaient fait ce rêve autrefois, et ils le voulaient maintenant réaliser. Hélas ! dans les folles aventures du retour, il fut vite oublié, le rêve béni ; de misérables femmes effacèrent dans l'esprit et le cœur du pauvre homme l'image pure et douce de la sœur très aimée... Déjà ivre, il se présente à la *Maison du marin* « chercher son argent », et il le réclame avec une violence inutile et sans raison, car, en fin de compte, on n'a nullement l'intention de garder, malgré lui, son trésor. Cependant on est navré de ce qui va arriver. Pour défendre le malheureux contre lui-même, on a recours à un stratagème innocent : on va lui remettre son argent, puisqu'il l'exige ; mais, auparavant, on espère bien qu'il ne refusera pas de faire une partie de?... je ne sais quoi. En tout cas, il s'agissait d'un jeu tranquille, assez somnifère même de sa nature. Le marin, bon garçon, accepte. Bientôt son partenaire bâille ; — le matelot bâille ! Et puis ses nerfs se détendent, son exaltation tombe, le sommeil arrive ; — le but est atteint ! On le transporte, affalé, sur son lit. Il ne se réveille que le lendemain matin, *dégrisé*, naturellement. Se rappelant soudain ses projets de la veille, qu'il s'imagine avoir mis à exécution, il se prend à sangloter et à se dire à lui-même toutes sortes d'aménités. C'est le moment : on lui montre et on lui rend sa bourse pleine, puis on lui donne une chaleureuse poignée de main et... une toute petite et très brève leçon. Il a compris ! Il pleure encore, le brave, mais de gratitude, et, sans prendre le temps de se mettre en tenue un peu élémentaire, il saute au cou de son sauveur.

Le jour même, le cher prodigue, accompagné d'une personne de confiance, allait dans quelques magasins faire des achats indispensables, et dépensait pour cela moitié moins que s'il avait fait ses achats tout seul. Enfin, le soir, les 725 francs qui restaient prirent le chemin du *pays*. Le surlendemain, une lettre très aimante de la sœur comblait de joie le marin qui, peu de jours après et grâce au gérant de la *Maison*, trouvait un embarquement des plus avantageux. — A son retour, la petite maison rêvée s'élèvera, coquette et jolie, là-bas au bord des flots, tout près d'une de nos plus poétiques villes bretonnes ; pour le recevoir, elle sera très fleurie, et l'amour fraternel la remplira d'un parfum plus doux encore que celui des fleurs...

Voilà un fait, choisi entre cent autres, qui démontre l'incontestable utilité des *Maisons du marin*; et pourtant ce fait, d'ordre matériel, après tout, prouve moins qu'une multitude de faits d'ordre moral, que je pourrais citer et que j'aime mieux taire par respectueuse discrétion pour les choses du cœur et de la conscience.

Dans nos villes maritimes, la sympathie de tous est acquise à ces *Maisons* préservatrices, salutaires aux âmes, aux corps et... aux bourses. Elles ne sont, on a lieu de l'espérer, que la première de beaucoup d'autres œuvres de charitable assistance dont bénéficieront ces obscurs héros du devoir.

Sous ce rapport, nous étions en retard sur les autres peuples; il y a longtemps que l'Angleterre a fondé, pour ses marins, dans tous les pays du monde, des *sailor's home* parfaitement aménagés. On y trouve, outre le logement et la nourriture à des prix très modiques, une salle de lecture avec une bibliothèque et des journaux nombreux et variés, un fumoir, des salles de jeux et de correspondance, une chapelle, etc. — La Hollande et l'Allemagne ont, depuis plusieurs années, imité l'Angleterre.

La France s'est réveillée de son indifférence; elle n'oubliera plus ses marins, et son inépuisable dévouement, éclairé et activé par la charité catholique, saura faire plus et mieux que ces nations protestantes.

MARINS DE LA GRANDE PÊCHE

Du mois d'octobre jusque vers la fin de janvier, il se produit, tous les ans, comme un arrêt et une interruption dans la vie maritime de nos petits ports de la Manche, qui arment des navires pour la « grande pêche ». A Paimpol, Binic, Le Légué, Dahouët, Saint-Servan, Saint-Malo, Granville, Saint-Valéry, Fécamp, Dieppe, Gravelines et Dunkerque¹, les goëlettes d'Islande ou de Terre-Neuve sommeillent mélancoliquement, semblables à de grands oiseaux de mer endormis. Peu à peu elles sortent de leur torpeur, pendant qu'autour d'elles le mouvement renaît; à mesure que le grand départ approche, l'activité augmente. Bientôt l'armement est achevé. Oubliant les dangers courus et les angoisses endurées l'année précédente, elles aspirent à reprendre leur lutte audacieuse contre les vents et les flots. Elles semblent, du reste, rajeunies : tout, à bord, est brillant de propreté, le gréement est neuf et d'une solidité remarquable. Elles sont superbes, surtout les goëlettes de Paimpol aux noms si jolis : *Marivonic*, *Jolie-Brise*,

¹ Il s'agit, bien entendu, de Dunkerque comme *port de pêche*; comme *port de commerce*, il conserve toute l'année son mouvement de navires qui le place au quatrième rang au moins parmi nos grands ports français.

Perce-neige, Etoile d'Arvor, Fleur-de-Genêt, Bettina, etc. On ne reconnaît plus en elles ces pauvres navires qui, en septembre, étaient revenus tout meurtris et comme harassés de fatigue, de la terrible lutte de six mois contre les assauts sans cesse renouvelés de la rude mer d'Islande.

Le départ des Paimpolais a lieu vers le 20 février. Je ne m'attarderai pas à raconter leur fameux *Pardon des Islandais* dont tous les lecteurs du *Correspondant* ont, plus d'une fois peut-être, lu la description. Dès le lendemain, les goëlettes, au nombre de 40 en 1898, quittent le bassin où elles ont hiverné, et vont mouiller sur rade. Au premier vent favorable, on met à la voile. Au moment où chaque bateau passe devant la chapelle de *N.-D. de Perros*, tout l'équipage se découvre et fait le signe de la croix; un homme désigné par le capitaine commence la prière; il entonne ensuite l'*Ave maris Stella*; cette hymne est pieusement chantée par tous ces hommes qui s'en vont, le cœur gros, et qui ne reviendront, — ceux qui reviendront... — qu'après avoir enduré d'indicibles souffrances...

Des autres ports bretons, — Binic, Le Légué, Dahouët, — le départ des *Islandais* a lieu à la même époque.

Les *Islandais* de Dunkerque (91 navires) et de Gravelines (12 navires) ne partent que vers le 20 mars.

L'époque du départ est un grave sujet de querelle entre *Dunkerquois* et *Paimpolais*; plus d'une fois, — on s'en souvient peut-être, — les échos de ce désaccord ont retenti au Palais-Bourbon; ce qui, entre parenthèse, a dû envenimer le débat et embrouiller la question. C'est le triste sort réservé à presque toutes celles qui ont le malheur d'être traitées, — oh! combien mal! — par nos députés... On a même tenté d'empêcher, par une loi, les Bretons de partir avant les Dunkerquois. Mais les Bretons têtus laissent dire ces beaux (?) parleurs, et, sans tenir davantage compte des récriminations de Dunkerque, partent à l'époque habituelle. Ont-ils tort? Je ne le pense pas. Ces braves gens connaissent, sans doute, leurs véritables intérêts et les choses d'Islande un peu mieux que des députés incapables de distinguer une goëlette d'un trois-mâts-barque, une morue d'un flétan...

Nos 10,000 pêcheurs de Terre-Neuve montent de 450 à 500 navires, — des goëlettes ou des trois-mâts, — dont les plus petits jaugent 200 tonneaux et les plus grands, 500. L'équipage de chaque navire varie de 20 à 30 hommes, souvent plus. L'aménagement n'est rien moins que confortable.

Les *Terre-nevas* quittent la France à la fin de mars. Ce départ donne lieu partout à des scènes touchantes et pittoresques, — répu-

gnantes aussi quelquefois — mais nulle part autant qu'à Saint-Malo. Outre les 80 navires armés dans ce port et à Saint-Servan (qui ne fait, en réalité, qu'un avec lui), environ 3,300 pêcheurs s'y embarquent sur trois grands vapeurs qui les transportent à Saint-Pierre-Miquelon. Ces pêcheurs vont former les équipages des navires qui passent l'hiver dans cette petite colonie française. Ce n'est point chose banale, je vous assure, que l'embarquement des *Terre-neuvas*. De tous les environs et des Côtes-du-Nord, ils arrivent dans la cité malouine, les uns par le chemin de fer, les autres dans des chars-à-bancs, ayant tous les mêmes volumineux et encombrants colis : une paillasse qui sera toute leur literie là-bas, sept mois durant, et un immense coffre « à effets ». En attendant le moment solennel, ils s'amuseut sur les chevaux de bois, dans les *baragues* et autres installations foraines préparées en leur honneur et en vue de les *soulager* de leurs « avances »¹; ils noient leur chagrin au fond des bouteilles, surtout après que leurs femmes ou leurs mères et sœurs s'en sont retournées, tout en pleurs, au village où l'attente sera si longue et si angoissante... La veille du départ, ils prennent possession des vapeurs, — avec leurs matelas et leurs coffres, bien entendu, — et ça ne va pas tout seul. La maréchassée, mobilisée pour la circonstance, fait preuve d'un zèle louable, mais pas toujours efficace, pour empêcher de trop graves désordres. Si « ventre affamé n'a pas d'oreilles », ventre plein de cidre, de vin et d'eau-de-vie n'en a pas davantage. Ah! cette chère eau-de-vie! Non contents d'en *emmagasiner* prodigieusement à l'intérieur, on veut cacher au moins un litre, là, sur son cœur. Mais la gendarmerie veille; elle fouille impitoyablement chaque homme au moment où, d'un pas plus ou moins assuré, il monte sur le paquebot. Bouteille découverte, bouteille à l'eau.

Les gendarmes sont aussi fort occupés à rechercher les *déserteurs*; après boire, ceux-ci avaient, un jour, signé leur engagement; au moment de partir, l'horreur de l'enfer terre-neuvien les empoigne; ils s'enfuient et se cachent. Le gendarme qui ramène un de ces hommes reçoit 5 (ou 3) francs de gratification, et cela lui est payé par le pauvre diable lui-même! Cruauté des règlements!

Le chargement humain est complet; que le commandant du vapeur se débrouille, maintenant, avec ces 1,000, 1,200 ou

¹ On appelle ainsi la somme *avancée* à chaque pêcheur, après qu'il a signé son engagement, pour lui permettre l'achat des vêtements spéciaux, indispensables *là-bas*; pour permettre aussi aux *vieux*, à la femme et aux enfants de vivre durant la longue séparation. Tous les ans, à Saint-Malo, il est distribué pour plus de 3 millions d'*avances*. Ce chiffre donne une idée de l'importance de nos pêcheries de Terre-Neuve.

1,300 gaillards! On pourrait lui souhaiter des passagers plus « maniables ».

Le lendemain matin, à la marée, quelque temps qu'il fasse, on *appareille* au milieu des hourras des passagers, auxquels on répond des quais noirs de curieux. L'année dernière, le *Château-Laffite* quitta Saint-Malo au beau milieu de la violente tempête du 25 mars; il ne put débarquer en temps opportun son pilote qui dut faire le voyage de Saint-Pierre-Miquelon, et qui dut aussi, je pense, exiger une forte indemnité pour cette excursion un peu longue et pas agréable du tout. Ce paquebot ne voulut pas accepter d'aumônier; les deux autres, — le *Notre-Dame de Salut* et le *Britannia* — reçurent très gracieusement les aumôniers des *OEuvres de mer*, dont l'heureuse influence et l'ascendant sur « leurs chers marins » ne contribuèrent pas peu au maintien du bon ordre durant la traversée. En quittant la terre de France, ils leur firent chanter pieusement l'*Ave maris Stella*. Et dans l'immense foule qui assistait à ce solennel départ — qui pour beaucoup devait être sans retour — bien des yeux étaient mouillés de larmes, et bien des cœurs émus confiaient les pauvres matelots à l'Étoile bénie des mers...

Pendant ce temps résonnaient ailleurs des chansons ignobles, dans lesquelles les « curés » étaient traités de jolies façons. La comparaison s'imposait, douloureuse, entre les marins dociles à la voix de leurs aumôniers et les marins se laissant mener par... les *autres*.

Les voilà partis, les pauvres gars de Terre-Neuve et d'Islande, qui, depuis leurs jeunes années, ignorent la douceur des printemps et des étés de France! Durant de longs et tristes mois, ils vont vivre comme hors du monde, isolés et perdus sur des mers inclementes aux fureurs redoutables.

C'est le moment d'entrer dans quelques détails sur l'existence qui les attend là-bas et sur les conditions pénibles dans lesquelles ils vont se livrer à un travail acharné, très périlleux et peu rémunérateur.

TERRE-NEUVAS

I

Baucoup de gens s'imaginent à tort que nos 10,000 *pêcheurs de Terre-Neuve* sont ainsi appelés parce qu'ils fréquentent l'île anglo-canadienne de ce nom. Or, descendent seulement à Terre-Neuve ceux qui vont pêcher sur le *French Shore* ou côte française, et leur nombre est assez restreint, — 600 ou 700 au plus. Les autres se tiennent sur les *bancs*, et quand ils atterrissent, c'est aux îles Saint-Pierre et Miquelon, petites colonies françaises situées à

25 kilomètres de la côte méridionale de Terre-Neuve et à 3,700 kilomètres de Brest.

La côte ouest est actuellement la plus fréquentée par nos pêcheurs. L'aspect général en est triste et sauvage; des montagnes de 300 à 500 mètres en moyenne bordent le littoral, formant le plus souvent des falaises abruptes et très imposantes... C'est seulement autour des villages que l'on a essayé quelques défrichements; de maigres récoltes de pommes de terre sont à peu près tout ce que l'on obtient. Le bétail réussit mieux, et la plupart des terrains défrichés sont transformés en prairies... Le climat est dur; jusqu'au mois de mai, la terre est couverte de glace et de neige. Du mois de mai à la fin de juin, le temps se radoucit, et la température oscille entre 0° et 10°. L'été ne dure que de la fin de juin à la fin d'août.

« La pêche française, dit le *Bulletin des OEuvres de mer*, se trouve maintenant localisée dans un petit nombre de places, échelonnées le long du *French Shore*, à une certaine distance les unes des autres. Elle se divise en pêche du golfe, sur la côte ouest, et en pêche de la côte est.

« Dans le golfe, de nombreux petits pêcheurs, en majeure partie de Saint-Pierre, vont dans les havres de la côte passer la saison de pêche, conduits par des goëlettes qui reviennent les prendre à la fin de la saison. Plusieurs maisons de France, de Saint-Malo en particulier, envoient des navires faire la pêche de la morue dans le golfe et ont adjoint à cette industrie celle de la pêche du homard, qui vient alimenter aujourd'hui le marché français de ce crustacé, autrefois fourni par les Canadiens et les Américains.

« La morue s'y pêche avec des lignes de fond, et les détritres servent à *boïtter* les casiers à homards.

« La pêche à la côte est se fait, pendant presque toute la campagne, avec des sennes de 150 à 180 brasses de longueur sur 10 brasses de hauteur. Un seul coup de senne ramène quelquefois plus de 20,000 morues.

« La partie principale d'un établissement de pêche à Terre-Neuve est le *chauffaud*. C'est une sorte de grand hall en bois, formé de troncs d'arbres non équarris, et couvert d'une toile qu'on enlève au départ pour rendre le chauffaud inhabitable. C'est là que l'on conserve le sel à l'abri de la pluie, là que les pêcheurs boïtent leurs lignes, là que la morue est jetée à l'arrivée des bateaux et subit les diverses manipulations. Au près du chauffaud sont établis les casernements des hommes. Ce sont de simples baraques dans lesquelles on a disposé des couchettes en bois, analogues aux couchettes de bord; elles sont munies d'un matelas et d'une couverture, que chacun emporte de France et qui sont sa propriété.

Chaque chaloupe laisse, à tour de rôle, un de ses hommes à terre pour qu'il fasse la cuisine à ses camarades. Elle se compose à peu près exclusivement d'une soupe aux têtes de morues... Chaque homme reçoit, par semaine, 500 grammes de lard salé, 250 grammes de beurre salé et autant de graisse de Normandie. Le pain et les pommes de terre entrent aussi dans l'alimentation. Le vin est donné aux pêcheurs à raison de deux quarts par semaine, le jeudi et le dimanche, pour le plus grand nombre, et jusqu'à un quart par jour, suivant les maisons et les occupations. Les alcools dont on use à Terre-Neuve sont d'origine allemande et sont achetés par les armateurs au prix de 0 fr. 60 le litre, au titre de 96°. On ramène à 40° ou 50°, ce qui met le litre à 0 fr. 30. Officiellement il en est délivré six *boujarons*, c'est-à-dire 36 centilitres par jour¹. Les jours de pêche abondante, de surcroît de travail, une gratification vient faire oublier la fatigue et l'absence de sommeil. Ce sont là les chiffres avoués ; mais on peut dire que, le plus souvent, le pêcheur boit, chaque jour, son demi-litre d'eau-de-vie. »

Telle est la vie des pêcheurs du *French Shore* ; elle est moins dure que celle des pêcheurs des *petits bancs* peu éloignés des îles Saint-Pierre et Miquelon, que ces pêcheurs rallient assez fréquemment, — mais surtout elle est incomparablement moins pénible et moins dangereuse que celle des pêcheurs si nombreux du Grand-Banc. Je n'aurais même parlé que de ceux-ci, n'étaient-ce la curiosité et l'intérêt excités en ce moment par le *French Shore* d'où les Anglais, malgré nos droits incontestés, veulent nous évincer. En tout cas, ils ne pourraient nous dénier le droit de pêche sur les Bancs, qui appartient à tout le monde. Cependant ils nous rendraient cette pêche de plus en plus difficile s'ils réussissaient à nous prendre Saint-Pierre-Miquelon, ainsi qu'ils en manifestent la prétention. Après tout, je ne serais pas surpris que ce fût là leur but véritable : la pêche de Terre-Neuve est (avec celle d'Islande), une école d'intrépidité et de vaillance pour nos marins. Déjà, notre marine de commerce est bien tombée ; ôtez la pêche de Terre-Neuve, que deviendront les 10,000 hommes qui en vivent et qui forment, comme *inscrits maritimes*, la meilleure réserve de notre marine de guerre ? Quel coup pour celle-ci ! Et puis, il n'y a pas que les 10,000 pêcheurs à vivre de la pêche de la morue terre-neuvienne ; il est considérable, le nombre de nos longs-courriers qui se rendent à Saint-Pierre et de là aux Antilles, à Bordeaux, Marseille, etc., faisant le commerce de la morue.

¹ Depuis 1897, la ration officielle d'eau-de-vie n'est que de 20 centilitres par jour.

II

C'est sur le Banc que se rendent nos pêcheurs en très grande majorité, et c'est sur ce champ d'action, — j'allais écrire champ de bataille, — qu'il faut les suivre et observer d'un peu près pour se rendre compte de la terrible vie des *Terre-neuvas*. « L'enfer terre-neuvien, dit M. Ch. Le Goffic, a trois cercles; près du troisième pourtant (celui du Grand-Banc), les deux autres ont l'air d'aimables paradis. »

Le Grand-Banc de Terre-Neuve ne mesure pas moins de 500 kilomètres de long; sa superficie égale celle de l'Irlande. « Cette île sous-marine repose sur les parties les plus profondes de l'Atlantique, et si l'on admettait la pensée que la mer puisse s'assécher, on trouverait un immense plateau très escarpé, plus élevé que les plus hautes montagnes de l'Europe. Ce plateau est recouvert de 60 à 100 mètres d'eau, et les roches, de 5 à 8 mètres au plus¹. »

Parmi les pêcheurs partis de France vers le 20 mars, quelques-uns touchent à Saint-Pierre avant d'aller sur le Banc; la plupart s'y rendent directement. Le capitaine cherche un fond où il espère trouver la morue, et il mouille, c'est-à-dire qu'il laisse tomber l'ancre, à 70 ou 80 mètres de profondeur. Il se trouve à 400 ou 500 kilomètres de toute terre. Le navire reste dans cette situation pendant des mois, changeant parfois de mouillage à la recherche du poisson, mais n'allant pas à terre. Aussitôt arrivé, on met à la mer les *doris*, espèces de petites embarcations à fond plat, dont le navire possède une dizaine. « Chaque doris est montée au moins par deux hommes qui, tous les jours, s'en vont à plusieurs milles, élonger ou lever les lignes; chacune en porte de 2,000 à 2,500 mètres. Ces lignes sont garnies, de 2 mètres en 2 mètres, d'avançons munis d'un hameçon². » Et si, pendant que les hommes procèdent à ces opérations pénibles et longues (elles durent assez souvent dix et même douze heures consécutives), le mauvais temps survient, ou bien la brume si fréquente et si épaisse, qu'arrivera-t-il? La tempête ne submergera peut-être pas les doris qui, d'ordinaire, tiennent bien la mer, mais elle les empêchera de rallier le navire. De même la brume : impénétrable, elle enserre comme un linceul floconneux ces fragiles embarcations perdues sur l'immensité, et qui ne peuvent pas se diriger et s'orienter, car il ne s'y trouve pas de compas. Pas de vivres non plus ni d'eau douce, quoique les *règlements* recommandent ces précautions élémentaires. Le résultat final dans les deux cas, c'est, très souvent, la mort par le froid ou

¹ Kœnig, *le Tour du monde*.

² *Bulletin*, etc.

par la soif et la faim... En 1897, un ancien pêcheur de Terre-Neuve, devenu matelot à bord du *Saint-Paul*, me racontait être resté ainsi trois mortelles journées perdu sur la grande mer, mourant de faim et de soif. Au moment où, devant son camarade qui délirait, il se laissait aller lui-même à un sombre désespoir, un navire les rencontra et les sauva. Beaucoup d'autres, hélas ! ne sont pas favorisés à temps de ces rencontres providentielles, et alors « on les trouve dans le fond de leur doris, raides sous une couche de givre, morts après avoir mangé la paille de leurs bottes ! Une doris de la goëlette *Progrès* est restée perdue sur le Banc six jours et six nuits ; l'un des hommes qui la montait, le novice Bertrand, avait les pieds gelés, les orteils tombés, et sa chair s'en allait par morceaux avec ses habits... Sur une doris du *Vaillant*, les hommes, la faim aux dents, avaient dépecé le cadavre d'un de leurs camarades, ne laissant que les intestins et la tête !...¹ ».

Et combien d'autres drames, plus terribles encore peut-être et ignorés, ont eu pour théâtre ces fragiles embarcations ! En 1896, on a compté 163 doris en dérive, et, sur ce nombre, 32 ont complètement disparu...

Le danger est moindre, évidemment, sur les navires ; mais il arrive fréquemment que « pour éviter le travail pénible de la levée de 300 mètres de chaîne, on ne se décide à *appareiller* (c'est-à-dire lever l'ancre et mettre à la voile) que si le mauvais temps compromet décidément le navire. Or on s'y prend souvent trop tard : on ne peut plus lever l'ancre à cause de l'état de la mer, et on hésite à perdre le câble en le coupant. Une lame plus forte suffit alors pour briser le navire et en disperser au loin les débris². »

Et les grands paquebots ! beaucoup de goëlettes ne reviennent pas ; elles ont disparu d'une façon inexplicquée, mystérieuse, — coulées, tout simplement, par ces vapeurs très rapides ! Et quand le pauvre bateau des travailleurs de la mer a été abordé et coulé de la sorte, le paquebot ne prend même pas la peine de stopper pour recueillir les grappes de naufragés se cramponnant aux épaves avec la suprême énergie du désespoir... On méprise leur clameur lamentable, et l'on continue la route. « Sauver ces pêcheurs, ces morutiers, — et avec quel dédain on prononce ces mots, — y pensez-vous ? Il faudrait *perdre* deux heures peut-être. *Ça n'en vaut pas la peine.* » C'est monstrueux, ce raisonnement-là, et c'est ainsi cependant ! Rappelez-vous la *Touraine*, le plus grand paquebot français (165 mètres de long), éventrant le *Sully* et continuant sa route sans rien tenter pour le salut de l'équipage...

¹ Ch. Le Goffic, *op. cit.*, p. 205.

² *Bulletin*, etc., 1897, p. 24.

Sur 39 voiliers terre-neuviens perdus en 1896, il a été constaté officiellement que 28 ont été victimes d'accidents de cette sorte. — Et il est défendu, dit-on, aux paquebots de traverser le Banc; jugez un peu si ça n'était pas défendu!

Les journaux, qui parlent de tant de choses, — que souvent ils devraient taire, — ne consacrent quelques lignes à nos pêcheurs lointains, à ces obscurs martyrs du devoir, que pour annoncer que tel navire a fait naufrage, qu'il a péri corps et biens. C'est tout. Le lecteur parcourt cela des yeux, distraitement, et passe outre. Cette formule laconique et banale veut dire, cependant, que 20, 25 ou 30 marins ont trouvé dans les flots une mort affreuse, dans des circonstances effroyables; elle veut dire encore que sur nos côtes, une fois de plus, le deuil est entré dans 20 ou 30 familles, avec le dénuement et souvent avec le désespoir; que des veuves, — toutes jeunes peut-être, — pleurent les pauvres « disparus » en fixant leurs yeux hagards sur les petits enfants auxquels le pain va manquer...

Outre les victimes de ces terribles naufrages où, avec le navire, s'engouffre l'équipage tout entier, combien d'autres meurent de maladies, d'épuisement, d'accidents, de misères sans nom! Et ils meurent après avoir languï sans soins, sans consolation et sans espoir, privés des secours du médecin, privés de la parole reconfortante et purifiante du prêtre, qui endort les douleurs et dépose aux pieds de Dieu la pauvre âme apaisée! Combien sont morts en demandant « un prêtre pour l'amour de Dieu », et en se plaignant, les infortunés, « qu'on les laissât crever comme des chiens... ».

III

L'existence des *banquais* est constamment menacée. Pour beaucoup, elle devient si douloureuse, si intolérable, qu'ils sont tentés de considérer la mort, d'où qu'elle vienne, comme une délivrance. Nul ne saurait mieux peindre cette « vie de misère » que ceux qui en ont connu les souffrances et les poignantes angoisses. Un ancien pêcheur », devenu un *intellectuel*, — dans le sens honnête d'avant l'*Affaire*, — a publié une brochure intitulée *Pêcheurs de Terre-Neuve*, dont quelques extraits suffiront pour édifier mes lecteurs.

Le premier jour, dit-il, « on se réveille d'assez bonne humeur; les caractères ne sont pas encore aigris, les mains sont intactes. On entend retentir l'appel « à la goutte », et chacun court, l'un derrière l'autre, vers la dunette où se tient le *saleur* avec un vase plein d'eau-de-vie. Chacun reçoit son *boujaron* (soit 6 centilitres), à mesure qu'il arrive. C'est le même boujaron qui sert pour tous. Il plonge autant de fois dans le grand vase qu'il y a de rations distri-

buées. Novice de première année, je n'embarque pas dans les doris pour aller tirer les lignes élongées la veille; j'ai été engagé comme « décolleur »; ma fonction principale consistera à enlever les têtes de morue. Et, en attendant qu'on en rapporte, je reste à bord avec l'autre novice, le saleur, le second, le mousse et le capitaine.

Le mousse s'occupe de la cuisine; vous jugez ce que peut être le raffinement des mets préparés, pour une vingtaine d'hommes, par un enfant de douze à quinze ans!

Les chaloupes reviennent. Je me penche sur la « lisse » pour voir les produits de la pêche, et j'aperçois des poissons tout à fait différents de ce que je m'imaginai : ils sont ronds et non plats comme la morue que j'avais vue ou mangée en France. Il n'y en avait guère plus de deux cents, — pêche insuffisante qui nous obligera à changer de mouillage. On me fait embrasser (!) la première envoyée sur le pont.

Bientôt, les chaloupes sont désarmées, les hommes remontent. On déjeune, assis en rond autour de la gamelle où chacun à son tour plonge sa cuiller, — et à l'ouvrage!

Cet ouvrage consiste d'abord, pour tous, à « ébrouailler » les morues. *Ebrouailler* signifie enlever les intestins, en mettant de côté les langues, — qui sont, de par l'usage, destinées à être partagées entre les hommes à la fin de la campagne, — et les foies dont on fait de l'huile. Chaque morue ébrouaillée est jetée dans un parc rectangulaire construit vers le milieu du pont.

Je vais enfin connaître ce travail de *décolleur* dont on m'a tant parlé. Je monte dans le parc, « pelleté » et botté pour la circonstance, c'est-à-dire que, outre le *cirage* nécessaire aux plus beaux jours de pluie, je suis sanglé dans un grand tablier de toile à voile fortement goudronné. Me voici debout au milieu du poisson gluant, sanguinolent, que le roulis fait passer et repasser entre mes jambes...

Le lendemain matin, chaque embarcation fut obligée de lever ses lignes en deux fois, et revint, à chaque tour, chargée à couler. Quatre mille morues sur le pont! Il n'y a guère que l'extrême-avant et l'extrême-arrière du navire qui soient à peu près libres. — Après un déjeuner rapide, je monte dans le parc débordant de morue. Le capitaine et le second sont à l'établi; je vais donc décoller pour entretenir deux *trancheurs*. Heureusement, les deux n'en valent pas un bon, et je réussis à les suivre sans trop de peine en commençant; mais, vers la fin, on est obligé de me stimuler par quelques volées de coups de bâton. La séance dure un temps infini : entré dans mon parc vers dix heures du matin, il est près de onze heures du soir lorsque j'en sors pour souper. On ne s'est interrompu que pour une collation rapide et pour absorber quantité de boujarons. Pour une première journée, me voilà bien sur les

dents ! Je n'ai plus la force de manger. Depuis le lever, cela fait à peu près vingt-deux heures ! Du reste, je vois des hommes faits qui ont l'air aussi exténué que moi qui n'ai pas dix-sept ans.

Je gagne péniblement mon grabat où je goûte un repos tourmenté. Mes deux ou trois heures de sommeil ne sont qu'un affreux cauchemar. Il n'est pas trois heures du matin qu'il faut recommencer. Véritable paquet de douleurs, je me traîne derrière avec les autres, afin de boire une gorgée d'eau de feu, qui est aussi une gorgée d'oubli... Je descends dans la cale, où il faut remplir les mannes à boîtes, et pour cela me résoudre à plonger dans le sel mes mains brûlantes et tout écorchées par le travail de la veille. Que sera-ce donc dans quelques jours, si cela continue ? La douleur me fait verser des larmes. Mais j'entends le second qui crie contre ma nonchalance, et, pris subitement d'un accès de courage désespéré, je remplis mon office avec rage...

Les embarcations sont revenues moins chargées : trois mille morues seulement ; mais c'est encore beaucoup trop pour moi. — On s'y prend mieux que la veille ; le travail s'expédie avec plus de rapidité. Cependant mes forces diminuent. Par moments je ne peux plus suffire à ma tâche. Je sens mes tempes se gonfler et mes oreilles bourdonner ; mais, derrière mon dos, on agite le bâton, afin, comme on dit, « de me donner de l'huile de bras ». Un instant je me bute, n'en pouvant plus. Les coups me font demander grâce. On rit de mes cris en les imitant. « Tiens, attrape, rosse, *feignant* ! Je parie qu'il va appeler sa mère, l'imbécile ! »

Je vois encore rouge rien qu'à raconter ces scènes...

Mais je ne devais pas espérer d'échapper à ma fonction. « Marche ou crève » est le mot qui se dit là-bas et qui se vérifie. Tout juste, l'année précédente, non avec le même capitaine, mais avec le même navire, mon prédécesseur comme décolleur, un jeune homme de vingt ans, avait été encore roué de coups la veille de sa mort, et, le matin même, comme il s'était déclaré incapable de se lever, le second du bord était venu dans le poste de l'équipage et lui avait asséné, dans son lit, plusieurs coups de bottes sur le ventre. « Frappez plus fort, suppliait le malheureux ; tuez-moi tout de suite, je ne demande pas autre chose. » Enfin, on le laissa. Lorsque les embarcations revinrent, il était mort...

Pendant près d'une semaine, la pêche donna assez ; les journées me parurent longues et lourdes. Je n'en ai cependant gardé qu'un souvenir vague. Je vécus comme anesthésié par la douleur et par l'alcool...

Pour moi, comme pour tous, le moment le plus pénible était celui du lever. Echauffé par le travail ou par les boissons, on se traîne encore. Mais reprendre son chemin de croix après un court sommeil

pendant lequel vous n'avez guère eu le temps que de vous dégriser et tout au plus de rafraîchir votre capacité de souffrir, cela est horrible... A ce moment-là, j'ai vu de vieux matelots pleurer de misère. De leurs mains toutes déchirées, toutes pantelantes, ils ne pouvaient même pas arriver à se boutonner. Leur premier soin, en arrivant sur le pont, était de les plonger dans l'eau pour en calmer la fièvre. Malheur à ceux qui s'embarquent là-dedans et dont le sang n'est pas pur ! La moindre écorchure, la moindre piqure devient une plaie qui s'élargit sans cesse et s'approfondit jusqu'aux os. Et comme on se pique tous les jours, les mains finissent par passer tout au vif comme des entrailles fraîchement arrachées. »

Au récit de pareilles horreurs, le cœur se resserre et des larmes de pitié montent aux yeux. Aussi, je n'ai le courage de rien ajouter à ce lamentable tableau. Oui, « marche ou crève », ce mot se dit et se vérifie constamment là-bas, et M. Le Goffic — que j'aime à citer — fait avec justesse cette mélancolique réflexion : « On devient bon marin à ces grandes pêches de Terre-Neuve et d'Islande, et *qui sort de ces terribles écoles peut se vanter d'avoir épuisé tout le fiel de l'expérience humaine.* »

Quelques chiffres, maintenant, donneront à ce sombre tableau son dernier relief.

Il est parfaitement établi par la statistique qu'une campagne de Terre-Neuve (ou d'Islande) fait plus de victimes que les batailles les plus sanglantes du siècle. « En 1897, les 10,500 pêcheurs de Terre-Neuve ont perdu 266 hommes. Cela donne, pour la mortalité générale, en *six mois*, 26 pour 1,000. Comparons ces pertes à celles que subissent les armées dans les conditions dramatiques d'une bataille. D'après le médecin inspecteur Morache, nous avons eu, comme tués :

A Magenta, 12 pour 1,000.

A Solférino, 13 pour 1,000.

On peut donc dire que nos pêcheurs qui se rendent sur le banc de Terre-Neuve courent les mêmes risques que s'ils allaient livrer deux grandes batailles¹. »

LES OEUVRES DE MER

I

Les détails qui précèdent sont un peu longs et spéciaux; j'ai pensé qu'ils ne seraient pas néanmoins dépourvus d'intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs de cette Revue. Maintenant ils

¹ *Secours aux marins des grandes pêches*, par le docteur Bonnafy, médecin en chef de la marine.

connaissent mieux les *Terre-neuvas*. Puisse leur commisération ne pas demeurer toute platonique ! Il me serait très doux d'avoir attiré de nouvelles et généreuses sympathies aux *OEuvres de mer*, fondées, précisément, à la fin de 1894, pour prévenir et soulager, dans la mesure du possible, ces inénarrables souffrances.

La SOCIÉTÉ DES OEUVRES DE MER — reconnue d'utilité publique le 7 décembre 1898 — est présidée par le très distingué amiral comte Lafont ; elle « a pour objet de porter des secours matériels, médicaux, moraux et religieux aux marins français et des autres nationalités, et plus spécialement à ceux qui se livrent à la grande pêche. Pour atteindre ce but, elle armera des navires-hôpitaux qui croiseront sur les lieux de pêche aux époques convenables ; chacun d'eux aura un médecin et un aumônier. La Société pourra fonder des maisons de refuge pour les marins¹ ».

Aussitôt constituée, la Société se mit à l'œuvre, la presse lui donna d'emblée son puissant et précieux concours : le *Figaro*, par la plume de Jean Aicard et de Marc Landry ; — le *Journal des Débats*, par la plume d'Anatole Le Braz ; — l'*Echo de Paris*, par la plume de Tybalt ; — le *Monde*, par la plume de Gabriel Aubray ; — et surtout le *Petit Journal*, la *Croix*, etc., dirent tout le bien possible de cette « œuvre belle entre toutes », qui venait combler une lacune inconcevable de la charité française. Et puis ce furent P. Loti, Armand Silvestre, Hugues le Roux, qui forcèrent l'attention et la bienveillance du public. J'oubliais le *Cosmos* qui, pourtant, avait devancé toutes les autres revues et journaux par des articles aussi remarquables que bien documentés. — Là-dessus, les bonnes volontés se concertèrent, et, sous l'impulsion du comité central, des comités locaux furent fondés à Paris, Bayonne, Brest, Saint-Malo et Saint-Servan, Nantes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Vannes, Le Havre, Dijon, La Rochefoucauld, Pau. Les ressources n'affluèrent pas, mais enfin elles arrivèrent, et la construction du premier navire-hôpital français fut décidée.

Dans cette œuvre d'assistance, comme pour les *Maisons du marin*, les Anglais nous avaient devancés. Leurs pêcheurs de haute mer n'étaient pas, jadis, moins abandonnés que les nôtres.

Un jour, on apprend qu'un cabaret flottant (*Ducht coper*) croise sur les lieux de pêche, portant aux marins, entre autres choses, de l'alcool frelaté, leur offrant même les moyens d'unir le culte de Vénus à celui de Bacchus. — On a d'abord quelque peine à croire que l'appât du gain soit assez puissant pour suggérer une entre-

¹ Statuts, article 1.

prise aussi étrange et hardie. Il faut bien, hélas ! se rendre à l'évidence des faits.

« A cet agent trop efficace de démoralisation, la *Mission to the deep sea fishermen* commence par opposer, en 1880, un bâtiment qui fut appelé l'*Anti-coper* et qui eut pour rôle d'aller faire aux cabarets flottants une écrasante concurrence, en vendant aux pêcheurs, *sans aucun bénéfice*, du tabac, des vivres, des vêtements, du linge... L'œuvre eut une rapide prospérité, et, après s'être contentée de combattre le mal, elle résolut de faire le bien et de porter aux pêcheurs, en même temps que les secours moraux et religieux, l'assistance matérielle. A ce dernier point de vue, elle procure les secours du médecin aux marins malades à bord des navires. Au point de vue moral, elle distribue des livres et des journaux instructifs et intéressants, destinés à occuper sagement les heures de loisir. Elle lutte de plus contre l'alcoolisme.

Au point de vue religieux, la Mission répand à profusion, parmi les équipages, des bibles, des livres de prières, d'hymnes et de cantiques, et leur procure les secours de leur religion¹. »

En 1895, la *Mission* entretenait déjà quatorze navires-hôpitaux. — Et, bien entendu, les bons protestants faisaient du zèle et du prosélytisme auprès de nos marins à qui ils rendaient, il le faut reconnaître, de réels services. Et nos *Terre-neuvas* qui ne laissent pas que d'être atteints dans une certaine mesure du virus anticlérical, disaient avec une mélancolique amertume : « Ah ! nos curés catholiques ne sont pas capables de faire ce que font les curés protestants ; ils sont trop *feignants* pour cela, et ils nous laissent... crever comme des chiens. »

Dès la campagne de 1895, cette insinuation haineuse reçut un commencement de démenti : les deux premiers aumôniers des *OEuvres de mer* partent de France avec les pêcheurs, louent un local à Saint-Pierre, et la « Maison de famille » fonctionne sans retard de très encourageante façon. On vit, dès cette première année, diminuer les désordres et les scandales de tous genres, diminuer aussi le nombre des pauvres matelots qui, ivres-morts, tombaient et se noyaient dans le *barachois*². Mais en même temps l'action moralisatrice du prêtre se faisait sentir ailleurs, dans les cabarets et les mauvais lieux ; d'où récriminations, difficultés et menaces... Les aumôniers laissèrent dire, et continuèrent à faire le bien.

Cependant les succès de cette « Maison de famille » ne faisaient pas oublier le navire-hôpital qui permettrait de secourir les milliers de pêcheurs du Banc. En juin 1895, il fut mis en chantier, à Saint-

¹ *Bulletin*, etc., p. 40.

² Port de Saint-Pierre.

Malo; le 16 mars 1896, il était lancé, et le 6 avril, solennellement béni au milieu d'une foule émue et sympathique évaluée à six mille personnes. Quinze jours après, le *Saint-Pierre*, élégant et superbe trois-mâts-goëlette de 35 mètres de long, faisait voile pour le banc de Terre-Neuve, ayant à bord un aumônier et un médecin de première classe gracieusement détaché aux *OEuvres de mer* par le ministre de la Marine. Le navire sauveur fut accueilli, là-bas, avec un enthousiasme que justifèrent d'emblée les heureux commencements et les premiers résultats de sa mission charitable. Cette joie fut de courte durée. Un immense cri de désolation s'éleva bientôt du milieu de nos *Terre-neuvas* : le navire qui avait entrepris de sauver les autres n'avait pu se sauver lui-même : le *Saint-Pierre* avait été englouti dans les flots la nuit du 30 mai!...

Un bateau américain passait près de lui au moment où, graduellement, il enfonçait dans la mer. Pour sauver l'équipage français, le capitaine américain demande une somme considérable. Il va se retirer, sur le refus du capitaine Salaün de se prêter à ce honteux contrat; mais il a compté sans l'énergie de celui-ci : braquant son revolver sur le front de l'Américain trop intéressé et sans cœur, Salaün menace de lui brûler la cervelle et de s'emparer de son bateau. A cet argument un peu violent, mais nécessaire avec un être pareil, il est répondu : « Contre la force pas de résistance possible; montez à mon bord. » Et voilà comment l'équipage du *Saint-Pierre* fut sauvé des flots et de la rapacité d'un misérable.

Après cette catastrophe, l'œuvre continua à fonctionner à terre; en cette année 1896 la « Maison de famille » ne compta pas moins de vingt-huit mille présences. Les marins y venaient volontiers passer, sainement et agréablement, un temps perdu d'ordinaire et profané dans les cabarets et au milieu d'orgies de toutes sortes.

II

Mais la perte du premier navire-hôpital va-t-elle compromettre l'œuvre naissante, l'étouffer dans son berceau? Non. C'est le propre des âmes bien trempées de se redresser, plus énergiques et plus tenaces, sous les coups de l'adversité. Le Comité décida la construction d'un nouveau *Saint-Pierre* pour remplacer celui qui venait de disparaître d'une façon si tragique, — et d'un *Saint-Paul* destiné, lui, à venir en aide aux pêcheurs d'Islande en faveur desquels rien encore n'avait été tenté.

C'était audacieux, téméraire même, disait plus d'un. Chaque navire, construction et armement, nécessitait, en effet, une dépense de 110,000 francs. On compta sur la générosité française, et on eut raison. Au commencement d'avril 1897, le *Saint-*

Pierre (II) se rendait à Terre-Neuve et le *Saint-Paul* rejoignait nos chers *Islandais*, auxquels son arrivée causa une grande joie. Mais l'ère des épreuves n'était point close; les *OEuvres de mer* devaient recevoir, décidément, la consécration du malheur, le cachet de la croix, comme presque toutes celles dont Dieu veut bien admettre la coopération rédemptrice.

Les lecteurs du *Correspondant*¹ n'ont pas oublié, peut-être, le naufrage du *Saint-Paul*, survenu huit jours après son arrivée à Reykiavik (2 mai 1897). Trois semaines après (24 mai), le *Saint-Pierre* abordait l'*Anatole* sur le Banc de Terre-Neuve et lui faisait de graves avaries. Il sortit lui-même fort meurtri de cette rencontre et dut se rendre à Saint-Pierre pour panser ses blessures. Plus heureux que le *Saint-Paul*, toutefois, il put bientôt reprendre sa mission au milieu des pêcheurs. En quatre croisières successives, il leur rendit des services nombreux et très appréciés. Dans la seconde, par exemple, il rencontra 250 navires dont 46 demandèrent à communiquer avec lui. Le médecin-major, docteur Du Bois-Saint-Sévrin, donna 19 consultations et hospitalisa 5 malades plus gravement atteints. Le *Saint-Pierre* se chargea aussi de porter à terre 8 naufragés.

Les autres croisières ne furent pas moins fructueuses.

Un service très apprécié des pêcheurs qui séjournent pendant de longs mois sur le Banc, c'est le service... postal : le navire-hôpital *récolta* leurs lettres qu'il remit à la poste, à son premier retour à terre; puis, à cette poste, il prit la correspondance des mêmes pêcheurs et la leur porta à la croisière suivante. Il leur porta également un nombre considérable de journaux *du pays*, car les *OEuvres de mer* ont la délicate attention de prendre plusieurs abonnements aux journaux des localités qui fournissent le plus de pêcheurs.

Ce *service postal*, amicalement fait, est un des meilleurs moyens de gagner leurs sympathies, leur affection même. Vous représentez-vous ce que sont ces journaux et surtout ces lettres de « chez eux » pour ces pauvres parias? Sa lettre dit au marin que la fiancée, la femme, les enfants ou les « vieux » pensent à lui toujours *là-bas*. En la lisant, il croit entrevoir « la maison » perchée sur la falaise, comme une vigie surveillant l'horizon et guettant le retour. Cette lettre sera lue et relue avec attendrissement, et, à la dérobée, mouillée de vraies larmes. Oh! elle n'est guère sentimentale, pourtant, ni longue non plus. « La main qui, pour l'écrire, s'est mise à la plume », est presque toujours inhabile à traduire et exprimer les sentiments du cœur. La lettre ne se compose, le plus souvent, que de quelques phrases brèves et naïves, ne contient que deux ou

¹ *Correspondant*, 25 septembre 1897.

trois nouvelles banales et drôles, contées de façon plus drôle encore. Mais ces silencieux, ces cœurs simples, n'ont pas besoin de longues phrases pour se comprendre. — Il faut avoir vécu loin de la patrie la vie si monotone, — désespérément parfois, — du bord, pour comprendre le bonheur de recevoir des lettres. J'ai vu, sur le *Saint-Paul*, un homme (de 34 ans) de notre équipage pleurer comme un enfant et demeurer triste et abattu pendant plusieurs jours parce que, seul, il n'avait pas reçu de lettre du *pays*. — Et les journaux ! On s'applique à leur lecture, comme à une *affaire* grave. On est si impatient d'apprendre ce qui s'est passé en France depuis un mois, deux mois, et souvent plus, qu'on est sans nouvelles ! Car on l'aime de filial amour, cette France ; du milieu des flots méchants et sombres ; elle apparaît, dans les lointains, auréolée de douceur et de gloire. Il semble alors qu'on ne pourra plus y souffrir, dans ce « vestibule béni du ciel ». — Et pour combien, cependant, le retour tant désiré sera d'une décevance cruelle, au point qu'ils regretteront peut-être de n'avoir pas « bu à la grande tasse »...

Le 26 septembre, le *Saint-Pierre* mettait à la voile pour la France, rapatriant 21 malades dont plusieurs, vraisemblablement, seraient morts en cours de route, s'ils avaient dû faire la traversée sur leurs bateaux. Le dévoué docteur Du Bois-Saint-Sévrin leur prodiguait, à toute heure, ses soins intelligents, — et l'aumônier s'ingéniait à les amuser et distraire, à remonter leur courage durant les monotones journées de mer.

Le navire-hôpital rentra le 10 octobre dans le bassin de Saint-Servan. Les pauvres gens qu'il ramenait excitaient le plus compatissant intérêt ; parmi eux se trouvaient quelques naufragés du *Vaillant*, — dont la terrible catastrophe a été vite oubliée, hélas ! — qui avaient laissé là-bas un ou plusieurs de leurs membres.

Pendant le petit triomphe que valut au *Saint-Pierre* son heureux retour, son frère le *Saint-Paul* subissait les très importantes réparations que nécessitait l'état lamentable dans lequel l'avaient réduit les roches de Reykiavik et la terrible mer d'Islande. Ces réparations coûtèrent près de 30,000 francs.

L'énergique ténacité du Conseil des *OEuvres de mer* devait enfin, pendant la campagne de 1898, être pleinement récompensée et ses persévérants efforts couronnés de succès, — à Terre-Neuve et en Islande.

Le 14 avril, le *Saint-Pierre* quittait Fécamp, où sa présence avait donné lieu à une manifestation enthousiaste de sympathie et de gratitude envers les *OEuvres de mer*. Cette population maritime, connaissait les services déjà rendus par le navire-hôpital dont tous

les *Terre-neuvas* de Fécamp avaient, à leur retour, chanté les louanges, et elle comptait sur lui pour alléger les maux et pour veiller sur la vie des pauvres exilés de là-bas. Au moment où j'écris ces lignes, le compte-rendu de cette campagne de 1898 n'a pas encore été publié; impossible donc de donner des chiffres. Je puis dire, du moins, que cette campagne a été vraiment bénie, qu'elle a réussi parfaitement; on ne pouvait attendre davantage d'un voilier. Les beaux résultats obtenus sur le Banc, — où un grand nombre de malades ont été secourus et même hospitalisés, des milliers de lettres remises aux pêcheurs ou prises sur leurs bateaux et portées à la poste, des services de toutes sortes prodigués sans compter par l'aumônier, le médecin et le capitaine du *Saint-Pierre*¹, — placent hors de conteste désormais, pour tout homme sincère et désireux du bien, l'utilité matérielle, morale et religieuse des navires-hôpitaux. Aussi le gouvernement qui, à plusieurs reprises, avait subventionné l'œuvre et lui avait toujours témoigné un bienveillant intérêt, n'a plus hésité à la reconnaître d'*utilité publique*. Ce décret important a paru le 7 décembre dernier.

A la *Maison de famille*, à Saint-Pierre, les succès n'ont pas été moins consolants et concluants qu'au large. Les résultats de l'année précédente ont été dépassés de beaucoup. Quelques chiffres pour 1897 permettront donc de juger 1898. En 1897, la *Maison* reçut 39,167 visiteurs attirés par le *bon P. Yves* et ses collaborateurs, attirés aussi par les moyens que lui suggérait son zèle : jeux divers, lectures amusantes, secrétaires (!) pour la correspondance, loteries, séances récréatives, projections lumineuses, etc. Voulez-vous savoir combien on y distribua de feuilles de papier à lettres? 41,000, ni plus ni moins! Et les aumôniers servant de secrétaires à ceux qui « ne savaient pas mettre la main à la plume », écrivirent, en moyenne, 80 lettres par courrier.

Je puis tout de même donner deux chiffres pour 1898 : du 2 au 30 avril, la *Maison* a reçu 7,975 visiteurs, ce qui fait une moyenne de 275 marins par jour. Pendant ce même mois d'avril, 4,526 feuilles de papier à lettres ont été distribuées, et sont venues porter, aux pays breton et normand, les nouvelles et le souvenir des chers *Terre-neuvas*. Par ce mois, jugez les autres.

P. GIQUELLO.

La suite prochainement.

¹ Voici les chiffres que j'ai pu me procurer, au dernier moment, sur la campagne du *Saint-Pierre* : navires visités, 282; consultations, 119; malades hospitalisés, 57; journées d'hôpital, 721; naufragés recueillis, 14; lettres distribuées, 4,342, — reçues pour être remises à la poste à Saint-Pierre, 1,587.

LA TRISTESSE CONTEMPORAINE

II

LES REMÈDES ET LES ESPÉRANCES

... Ainsi la tristesse sort de nous-mêmes et nous enveloppe de toutes parts, puisqu'elle a ses racines en nous et hors de nous¹. Le mal de vivre, l'ennui douloureux, qui a commencé avec le siècle, risque de ne pas finir avec lui : nous léguerons à nos fils notre triste héritage. Est-il si malaisé de réagir et n'avons-nous pas de remèdes à notre portée? Je ne dirai rien des idées, des espérances et des joies chrétiennes. « Eternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre! » Je n'ai pas qualité pour écrire ici une *Consolation* religieuse, je voudrais seulement, en laïque et en philosophe, écrire à la manière d'autrefois un petit traité, un tout petit, qui n'a pas la prétention d'être un bréviaire, sur le bonheur humain que notre condition nous permet d'atteindre. Un de mes grands amis a eu l'obligeance de me dire, après mon dernier article : *Vous avez fait du bien à ceux qui vous ont lu*; il me serait doux de leur faire encore plus de bien et d'éclairer, d'apaiser, de fortifier, si je le puis, quelques âmes inquiètes et découragées.

*
* *

Et d'abord écartons les faux remèdes, les palliatifs douteux et insuffisants, qui aigrissent le mal au lieu de le guérir : la résignation inerte, qui s'accommode passivement au train des choses, sous prétexte qu'elles ont toujours été ainsi, et qu'il est impossible à l'homme d'y rien changer; le scepticisme, grave ou moqueur, l'ironie, légère ou non, mais toujours stérile, qui nous prêchent la désillusion; le matérialisme, qui nous dégrade et nous avilit, en nous plongeant tout entiers dans la matière; l'égoïsme, violent ou hypocrite, qui fait de nous, de notre pauvre *moi*, le centre du monde et nous rend indifférents aux soucis et aux peines de nos semblables? Demandons-nous si en changeant l'étoffe et l'emploi de

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars.

notre vie nous ne pourrions pas devenir meilleurs, plus sages, et relativement plus heureux.

Je reprends volontiers, parce qu'il est profond, ce mot de Prévost-Paradol : « Nos tristesses sont du même ordre que nos désirs, puisque nos désirs déçus les composent, et nos désirs, c'est nous-mêmes. » Est-il donc si difficile de réduire le nombre de nos déceptions et de nos regrets en diminuant la somme de nos ambitions? Tous les hommes, ou presque tous, sont des ambitieux, les uns impatientes, les autres las, que la vie moderne, pleine de tentations et d'embûches, de promesses sans résultat, de rêveries sans but, excite ou éteint. Nous souffrons à la fois de deux inquiétudes, qui sembleraient devoir se neutraliser et qui vont parfaitement ensemble : un individualisme jaloux, souvent féroce, que la concurrence des appétits rend encore plus intraitable, et une vague philanthropie qui nous pousse, par bonté d'âme ou par amour-propre, à nous charger du bonheur de l'Humanité. Les entrepreneurs de bonheur public n'ont jamais été plus nombreux que de notre temps. Il y en a de sincères et de convaincus; il y en a même de désintéressés; la plupart de ces apôtres sont de bons apôtres, qui trouvent le monde mal fait parce qu'ils n'y tiennent pas une place assez considérable et qui ne veulent nous mener à la Terre promise que pour prendre la tête du mouvement.

Avant de refondre le monde en un tournemain et de renouveler la face de la terre, songeons un peu, ce qui serait plus humble et plus pratique, à nous réformer nous-mêmes. Puisque le mal de vivre vient d'une inégalité douloureuse de la vie au rêve, cherchons dans la douce sérénité le secret d'un bonheur à notre niveau; mesurons ici-bas notre essor à notre envergure; si humble que soit une vie, on peut, on doit toujours trouver la paix en se conformant à sa destinée.

Le mot de *sérénité* est un mot charmant. Il exprime très bien la pureté d'une âme limpide et sans nuages. Les rêves peuvent la traverser, comme un vol d'oiseaux; elle reste transparente et légère : elle ressemble à un joli ciel du mois de mai. Regardons autour de nous les âmes heureuses, — il y en a bien quelques-unes, — qui jouissent, sans altération notable, de cette divine sérénité : ce sont les enfants, les religieux, les bons cœurs et les sages. L'enfant a une vie très peu compliquée : il ne lui faut presque rien pour être joyeux; sa candeur, son ignorance, sa simplicité, le défendent contre ces besoins factices et inutiles que nous nous créons, nous autres, d'heure en heure, et qui, même satisfaits, finissent par nous rendre si malheureux. Le religieux dans son couvent, dans sa cellule, vit également sans besoin et sans

envie, soumis à une discipline qui ne pèse pas sur lui puisqu'il l'a volontairement acceptée : c'est un régulier. Les bons cœurs cherchent et trouvent leur joie dans la joie des autres; héros ou martyrs obscurs de la vie, ils sèment le bien, ils font la charité autour d'eux, pour obéir à l'instinct secret de leur âme qui n'est heureuse que lorsqu'elle fait des heureux. Sans doute, la tristesse d'autrui les afflige, puisqu'ils la partagent, mais ils ont pour consolation et pour récompense de la soulager. Enfin les sages, les savants, les hommes d'étude, l'artiste qui crée le Beau, l'intelligence délicate et cultivée qui est capable d'admiration ont aussi des joies sereines. Le travail, la lecture, la méditation, égayent et allègent la vie; l'ennui, le triste ennui, n'entre jamais dans la petite chambre des laborieux. Les paysans eux-mêmes, les pauvres gens qui travaillent la terre, ne s'ennuient pas. L'ennui est un mal de luxe, une névrose trop distinguée pour des âmes simples.

Travaillons, nous en avons tous le moyen, à être plus simples : nous nous ennuerons d'autant moins. « Je n'ai jamais pu supporter, disait Vauvenargues, de m'ennuyer une demi-heure. » — « L'ennui, écrivait récemment une femme d'esprit, c'est la peur de soi. » On ne s'ennuie jamais avec soi-même quand on est de bonne compagnie; mais nous ne savons plus, nous n'osons plus être seuls, sans doute parce que nous avons peur de nous trouver face à face avec nos pensées. Et ainsi, en nous fuyant nous-mêmes, en ne pouvant plus, en ne sachant plus nous passer de la société des autres, en étendant, comme on dit, le cercle — et la chaîne — de nos relations, en nous jetant, par exemple, dans le monde, — qui n'est presque jamais, d'ailleurs, une société, puisque c'est bien plutôt une cohue, — nous avons perdu le sens et le goût de la solitude, nous avons multiplié autour de nous les causes de dissipation, de désœuvrement et d'ennui. La cellule est douce si l'on continue à y demeurer, *Cella continuata dulcescit*. Au lieu de nous disperser, recueillons-nous; ayons le souci de notre vie solitaire et intérieure; cultivons notre *moi*, dans ce qu'il a de plus délicat et de plus noble, non pas, comme l'égoïste et l'orgueilleux, pour en être vains, mais, comme le sage, pour l'améliorer. Au lieu de courir le monde, pour tromper notre ennui, restons chez nous et tirons de l'eau de notre puits pour faire pousser les roses — ou les choux — de notre jardin.

Nous ne deviendrons pas riches, nous ne serons pas glorieux non plus dans notre ermitage. Est-ce une si grande privation d'être pauvre, une tristesse si douloureuse de rester obscur? Le dédain de l'argent et celui de la notoriété sont deux conditions essentielles de la paix, c'est-à-dire de la joie. Oh! je sais bien

qu'en disant cela je répète des vérités élémentaires, mais ces vérités oubliées ne sont plus tout à fait de notre temps. Aujourd'hui, chacun veut être riche, plus riche que son voisin, pour l'humilier un peu et pour se donner à lui-même plus de bien-être. Mais les jeux de l'argent et du hasard sont pleins de caprices; la Bourse, ce temple de la Fortune, est une caverne pleine de cadavres; nous assistons, tous les jours, à l'éclosion et à l'écroulement de fortunes rapides dont la possession, même assurée, ne vaut pas le prix dont on la paye. Chacun, en outre, comme il est naturel dans une démocratie égalitaire où les nouveaux arrivants bouleversent à chaque instant l'ordre des places, s'évertue pour se tirer de la foule et sortir du rang. Nous avons dû forger un terme nouveau, celui d'*arriviste*, pour désigner cette maladie nouvelle. C'est un galop de toutes les ambitions, une course au clocher de toutes les convoitises. Les plus présomptueux et les plus vains, ceux qui portent la tête le plus haut, sont, comme presque toujours, les épis stériles. Nous nous disputons, avec un acharnement sans joie et sans charité, dans le champ étroit de la concurrence pour la vie. Nous avons emprunté aux Américains leurs procédés de réclame mercantile et tumultueuse; nous préférons la notoriété hâtive et son faux éclat au labeur patient et doux de la réputation bien acquise. Ne soyons pas si empressés de faire fortune ou de faire du bruit : nous n'en serons que plus paisibles et plus contents.

*
* *

Revenons au conseil de l'ancienne sagesse dont on me permettra de citer le latin classique :

*Fervet avaritia miseraque cupidine pectus,
Sunt verba et voces quibus hunc lenire dolorem
Possis.....*

« Votre cœur est-il dévoré par l'avarice et par les désirs misérables? Il y a des mots et des paroles qui pourront apaiser votre souffrance... » Revenons surtout à la vie de famille que nous ne connaissons plus guère, ou, du moins, que nous ne pratiquons plus assez et qui a été autrefois, qui peut être encore une des grâces et une des forces vives de notre pays. Les Anglais prétendent, à tort je crois, que si nous sommes des hommes de société, de conversation, parce que nous sommes des gens d'esprit, nous ne sommes pas, en revanche, des hommes de famille et que nous ignorons la douceur du *home*. Je prétends, au contraire, que le foyer français, tel qu'il a été conservé dans certaines maisons

où l'on vit du reste un peu à l'ancienne mode, est ce qu'il y a au monde de plus charmant, de plus cordial et de plus joyeux.

Après la vie intérieure où chacun doit se livrer isolément à la culture de son propre *moi*, la vie de famille nous fera trouver, tout près de nous, pour le plaisir et pour le profit de ceux qui nous tiennent le plus au cœur, le meilleur emploi de notre intelligence et de nos tendresses. J'ai peur que l'idée de famille ne soit en baisse dans notre pays, comme tant d'autres idées nécessaires, indispensables, que l'on qualifie à présent de surannées. Elle subsiste cependant, et ceux qui lui demeurent attachés se reconnaissent toujours dans la vie à ce je ne sais quoi de fort et de doux que nous donne la sérénité domestique.....

Vous avez choisi une carrière. Vous l'avez embrassée par vocation, vous la continuez par habitude. Donnez-vous tout entier à votre profession; remplissez votre devoir de chaque jour avec cette ponctualité joyeuse qui écarte l'ennui en renouvelant la bonne humeur; vous trouverez dans l'accomplissement d'une tâche, même monotone, certaines joies régulières et paisibles que les dissipés et les désœuvrés ne connaissent pas. Vous aurez, tous les jours, à moins d'être d'un caractère bien difficile, le contentement du bon serviteur qui se rend utile pendant sa journée. Sans doute les jeunes gens d'aujourd'hui trouvent les carrières plus encombrées et moins commodes qu'au temps passé. J'entends dire que la jeunesse contemporaine est souvent triste et mécontente, tantôt parce qu'elle est plus inquiète qu'autrefois devant les avenues de la vie, tantôt parce que ses débuts sont plus lents et plus ingrats, qu'elle se heurte, dès l'entrée, à plus d'obstacles, qu'elle se blesse, chemin faisant, à plus de pierres, et qu'elle se plaint de l'existence avec plus d'amertume et de raison que nous ne nous plaignions à son âge. Ceux qui encouragent ses doléances et qui enveniment son chagrin lui rendent un assez mauvais service. Je sais qu'ils l'engagent à partir — sans eux, — pour les colonies. Sont-ils bien sûrs qu'elle y sera plus heureuse et que, si elle y éprouve quelque mécompte, elle n'en reviendra pas plus chagrine et plus ulcérée? Je sais encore, et ils n'ont pas tout à fait tort en cela, qu'ils la détournent du fonctionnarisme, des emplois publics, pour lui conseiller des carrières plus ouvertes, plus indépendantes. Il est excellent de prêcher l'initiative à la jeunesse, pourvu qu'on ne flatte point son amour-propre et qu'on ne surexcite pas son impatience.

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux;

tous les métiers aussi, quand on aime celui qu'on fait. Si nous souffrons aujourd'hui du grand nombre de déclassés de toute

nature, c'est que la plupart de ces chemineaux se sont perdus en chemin. On manque rarement sa vie, à moins de circonstances imprévues, quand on a su de bonne heure comment on voulait vivre et qu'on s'est levé de bon matin pour se mettre en route.

*
* *

Et alors, si vous voulez, quand vous vous serez développé et amélioré vous-même, quand vous aurez élevé de votre mieux la famille dont vous aviez la charge, quand vous aurez rempli, de votre mieux également, les devoirs de votre profession et fait votre petit chemin dans « ce petit canton de l'univers » où vous avez deux minutes à vivre, jetez les yeux sur ceux qui vous entourent et employez-vous, dans la mesure de vos moyens, à soulager, en passant, la misère humaine.

Je crois vous avoir déjà dit que je n'aime pas beaucoup ceux qu'on appelle les philanthropes, j'entends ceux qui chérissent et qui embrassent toute l'Humanité. Toute l'Humanité, c'est bien du monde! Sans sortir de notre pays, j'allais dire de notre quartier, du cercle ordinaire de notre existence, de la sphère de notre profession et de notre activité, cherchons à côté de nous — et nous en trouverons assez, — ceux qui ont droit à notre sympathie, qui méritent, qui attendent, et qui parfois n'osent pas demander notre assistance. Si malheureux que l'on soit, on est toujours plus heureux que quelqu'un, que celui par exemple qui a besoin de nous. Je crois fermement, et c'est là un de mes motifs de consolation et d'espérance, que l'on n'a jamais été plus charitable qu'à notre époque, que jamais la souffrance humaine n'a été plus et mieux soulagée, que la fraternité, la solidarité, — peu importent les noms! — dont l'Évangile a d'ailleurs parlé avant les économistes et les politiques, n'ont jamais créé entre les hommes un lien plus fort. Cette fraternité, cette solidarité humaines, que ceux qui en parlent le plus haut ne prêchent pas toujours d'exemple, pratiquons-les, sans le dire, modestement, obscurément, pour le seul plaisir et dans le seul intérêt de venir en aide à nos semblables. Je vous parlais tout à l'heure de la sérénité domestique; il y en a une autre qu'on pourrait appeler la sérénité sociale : c'est celle de l'homme de bonne volonté, de bon conseil et de bon secours, qui se prête volontiers à ses voisins pour alléger leur tristesse et pour leur donner, s'il lui est possible, un peu de joie.

Tout ce qui rapproche et unit les hommes les rend joyeux; tout ce qui les divise les rend tristes, et, à l'occasion, méchants. Nous sommes, à l'heure actuelle, un peuple très désuni, très divisé, qui

a cependant le sens de l'union, puisqu'il n'y a rien de plus fort que l'unité française, et l'amour de la concorde, puisqu'il n'y a guère, au fond, de peuple plus sociable et plus fraternel que le nôtre. Dieu me préserve de vous conseiller ici l'indifférence en matière politique : c'est le pire des maux, la plus lâche et la plus imprudente des philosophies. Il est naturel et nécessaire qu'il y ait des partis dans une nation, et puisque nous sommes en république, le respect de la liberté des partis est le premier devoir du gouvernement, de même que le respect des opinions d'autrui est le premier devoir et le premier acte d'un bon citoyen. Ne boudons pas notre temps : les boudeurs sont tristes et inutiles ; ne lui donnons pas toujours raison, même quand il se trompe ; cherchons, nous en avons le droit, à le diriger dans le sens de nos idées et à faire prévaloir, en vue de l'intérêt commun, ce que nous croyons être la justice et la vérité. Notre éducation politique est loin assurément d'être finie ; elle se fait un peu tous les jours et si « les classes dirigeantes » consentaient enfin à ne pas se détourner de l'action, il ne serait peut-être pas impossible de réconcilier l'aristocratie et la démocratie, l'élite et la foule, dans un temps donné. En attendant, qui nous empêche de nous élever au-dessus de ce qu'on est convenu d'appeler « l'arène des partis », au-dessus de l'esprit de secte et de haine, au-dessus même de nos discussions et de nos querelles, qui ne sont bien souvent que des malentendus, jusqu'à cette sérénité politique, dont les penseurs désintéressés ne devraient pas avoir le monopole et qui est une passion assez noble, assez généreuse, pour qu'on tâche de la répandre ? La vie nationale ressemble à la vie de famille par bien des aspects. Une nation n'est joyeuse et forte, — l'histoire de notre passé ne suffit-elle pas à nous en donner la preuve ? — que lorsqu'elle a le sentiment d'être unanime. Je suis convaincu, sans viser le moins du monde au paradoxe, que l'idée de patrie a beaucoup plus gagné que perdu, chez nous, en ces derniers temps. Ceux même qui ont le plus ardemment bataillé les uns contre les autres n'étaient pas si éloignés qu'ils en avaient l'air et se trouvent déjà ou se trouveront bientôt d'accord sur le fond des choses. Les menaces de guerre qui ont ému l'opinion, il y a quelques semaines, ont prouvé à l'étranger, nous ont révélé à nous-mêmes, que les Français pouvaient redevenir unanimes, lorsqu'une certaine fibre avait vibré...

La sérénité n'est certes pas le caractère principal de la littérature et de l'art de ce temps-ci. « Les délicats sont malheureux » en présence de quelques œuvres ultra-modernes qui les plongent dans l'étonnement. Je ne pense pas néanmoins que l'état présent de la littérature et de l'art contemporains doive nous alarmer et nous

attrister outre mesure. Sans tout aimer, sans tout subir dans ce qu'on nous donne, — roman ou théâtre, poésie ou peinture, — il faut reconnaître que la jeune génération, qui commence à écrire et à peindre, témoigne d'un mouvement et d'une vie qu'il serait injuste de trop mépriser. C'est aussi une joie de constater que l'éducation littéraire et artistique du peuple se fait peu à peu, dans notre pays (je vous le dirai mieux un jour ou l'autre), comme son éducation politique. Le règne des petits cénacles, des petites coteries, de l'art décadent ou hermétique, passera, je l'espère, de plus en plus; l'écriture artiste, la littérature septentrionale, les œuvres bizarres, violentes, obscures ou malpropres, seront de moins en moins à la mode. Il y a déjà des signes visibles de cette renaissance de la raison, du sens commun, de l'ordre, de la décence et du goût, sans lesquels il n'y a point de littérature. A mesure que les écrivains et les artistes, au lieu de capter la faveur équivoque de quelques initiés, décadents et badauds, se rapprocheront davantage du vrai public, pour lui donner des plaisirs et des émotions plus nobles, et reviendront au culte joyeux de la Beauté véritable, la lumière de notre génie national retrouvera ses clartés et son rayonnement. C'est surtout lorsqu'on voyage à l'étranger qu'on voit la place que tiennent encore dans le monde les Lettres françaises. Ouvrons les yeux sur nos défauts, mais ne les fermons pas, de parti-pris, sur nos qualités...

*
* *

Je me suis efforcé d'être équitable dans ce bilan, trop rapide, de nos qualités et de nos défauts, à l'heure présente, de nos tristesses et de nos joies, des maux qui nous éprouvent, nous inquiètent, et des symptômes de guérison ou d'espérance qui nous permettent de nous rassurer. J'aurais voulu éviter également le chagrin d'un pessimisme trop noir et la béatitude d'un optimisme trop souriant. Les pessimistes me trouveront peut-être trop indulgent, et les optimistes, trop morose. Que voulez-vous? Le printemps lui-même porte à l'indulgence et à la sérénité. Les oiseaux chantent, matin et soir, dans mon jardin; la jeune verdure des arbrisseaux commence à pousser; les marguerites et les violettes sortent de terre; j'entends, par ma fenêtre ouverte, la petite rivière de mon village, avec son bruit paisible et doux, comme celui des existences ignorées. Après la tristesse de l'hiver, je veux voir dans ce soleil d'avril, clair et gai, le symbole d'un renouveau de notre cher pays...

Henri CHANTAVOINE.

NOTES SUR L'EXPOSITION

Encore une Exposition!.. C'est le premier cri qu'on pousse en pensant à toutes celles qui ont déjà bouleversé Paris et défiguré son panorama. L'œil s'y portait, autrefois, de Notre-Dame à l'Arc de Triomphe, et n'y va plus, à présent, que de la Tour Eiffel à la Grande Roue, ces deux monuments de plaisirs forains dont les silhouettes, sur l'horizon, ont l'air de gigantesques instruments de supplice... Encore une Exposition! Nous allons en voir encore une, et la perspective de cette suprême foire du siècle n'est pas, il faut l'avouer, uniquement pour nous réjouir. Nous quittons bien gaiement un âge bien trouble, et nous inaugurons d'une façon bien légère une époque bien pleine de menaces. Et l'Exposition même aura-t-elle lieu? Tous ces palais qui sortent de terre, toutes ces colonnades qui poussent, jusqu'où les verrons-nous aller? Et si tout cela, pour quelque cause, par un *Mane-Thecel-Pharès* quelconque, allait rester, un de ces jours, à l'état de folie interrompue, de ruine avant l'achèvement?...

Par elles-mêmes, d'ailleurs, et rien que par leur spectacle, toutes ces expositions répétées vous causent comme un malaise. Est-ce en raison de leurs foules et de leurs promiscuités, de ce que la grossièreté a toujours de gênant, et de ce qu'elle prend d'insupportable quand elle est en même temps la magnificence? Il y a de cela, mais il n'y a pas seulement cela. Au fond, la seule vie intéressante est la vie utile et logique. Un homme qui peine ou qui s'ingénie pour acquérir, subsister, ou conserver ce qu'il possède, un peuple qui lutte pour la gloire ou pour la vie, voilà des spectacles qui vous attachent. Mais l'Exposition universelle prise comme raison d'être et spécialité nationales, c'est évidemment le dernier mot de l'inutile et du factice. C'est le cas de l'homme enrichi qui ne sait plus que faire de son argent, et ne songe plus, pour s'amuser, qu'à ouvrir sa maison aux parasites. Il peut encore vous distraire, il n'intéresse plus personne.

Et puis, les expositions ne sont-elles bien qu'inutiles? Ne sont-elles pas aussi dangereuses? En voit-on en Allemagne? En voit-on en Angleterre? Et le commerce anglais, comme le commerce

allemand, ne sont-ils pas plus prospères que le nôtre? La France, depuis cinquante ans, ne paraît plus songer qu'à *recevoir*. Comment donc, en *recevant*, fait-elle de moins belles affaires que ses voisines qui ne *reçoivent* pas? Plus nous multiplions les expositions universelles, plus nous *recevons*, et plus nous nous appauvrissons! Et plus nos voisins évitent d'« exposer », moins ils *reçoivent*, plus ils s'enrichissent! Nous avons la gloire d'être le champ de bataille commercial de l'Europe, mais nous ne sommes que le champ de bataille. Nous en retirons à peu près le bénéfice que les habitants d'Iéna et d'Austerlitz tiraient des victoires de Napoléon. Et n'avons-nous pas aussi plus à craindre l'infiltration étrangère qu'à la provoquer? Si un fléau sévit chez nous, n'est-ce pas le cosmopolitisme? La richesse, en somme, va à la force, beaucoup plus que la force n'est à la richesse, et n'est-ce pas, dès lors, un faux calcul de chercher uniquement la force dans l'argent? N'est-on pas encore plus sûr d'être riche en étant fort que d'être fort en étant riche, et l'envahissement de l'étranger, arrivé où il en est chez nous, n'est-il pas justement pour nous une cause de faiblesse, donc d'appauvrissement? Tout l'argent qu'il nous apporte ne retourne-t-il pas nécessairement à qui sera plus fort que nous?

Toutes ces réflexions, on ne les fait peut-être pas toujours, mais le sujet, au fond, vous en tourmente au moins vaguement, sans compter la mauvaise humeur où nous met une ville saccagée, avec la perspective d'y voir bientôt doubler le prix de vie. Aussi, est-ce sans enthousiasme que nous sentons approcher la fête. Néanmoins elle se prépare, et fait partie de la vie publique. Vie de façade, d'étourdissement, et de laborieuse comédie, plutôt que de véritable labeur! Vie tournoyante et folle autour d'une lampe de Babel, au pied de laquelle les conquérants de demain ramasseront les papillons morts! Mais la vie est toujours la vie, même factice, et il ne faut pas la bouder.

*
* *

C'est la première fois que je visite les chantiers, et je les visite par un temps magnifique. Tout germe et pousse dans le soleil, l'air est d'une légèreté vaporeuse incomparable, et Paris vous fait penser à ces hôtels où doivent se donner des bals monstres. On y déménage tout, on n'y laisse plus un lit ni une commode à sa place, et c'est un peu ce qu'on fait pour l'Exposition. On ne l'enferme plus, en réalité, dans un enclos, on lui livre tous les quartiers. Ce n'est plus le bal dans les salons, c'est le bal dans toute la maison. Voici, d'abord, dans les Champs-Élysées, le grand et le petit palais, déjà élevés, enveloppés de leurs langes et de leurs échafaudages, puis le pont

Alexandre III, en construction, et, en face, sauf l'espace réservé à la gare de l'Ouest, toute l'Esplanade des Invalides. Suivons ensuite, sur chaque rive, les deux bords de la Seine, du pont des Invalides à Passy, en passant par l'Alma et le pont d'Iéna, et nous nous trouvons encore là, sur deux rubans parallèles de 3 à 4 kilomètres dans le domaine de la fête. Continuons, et nous le voyons toujours s'étendre devant nous, à perte de vue, dans tout le Champ de Mars à gauche, et tout le Trocadéro à droite. De la Concorde au quartier Saint-Germain, du quartier Saint-Germain à Grenelle, de Grenelle à Passy, et de Passy à la Concorde, nous ne cessons donc pas d'être en terre exposante, où la grande kermesse érigera ses pavillons et ses caravansérails, là où elle répandra ses jardins et ses musiques.

L'ensemble de tous ces chantiers en travail, par une journée de printemps comme il en fait à Paris, présente un aspect grandiose et gai d'activité fourmillante et industrieuse. Ce sont des chaos, mais qui ont leur beauté de chaos, et celui des Champs-Élysées a particulièrement la sienne. Enormes entassements de cubes de pierres, d'une blancheur et d'une fraîcheur de laitage; longs bras de grues qui se dressent avec leurs chaînes pendantes ou tendues par les blocs qu'on voit descendre ou monter en l'air; grands portiques roulants qui glissent, transportant d'autres blocs; et, campées çà et là, dans tout ce bouleversement, des cabanes de comptables, avec de petits tuyaux qui fument sur leurs toitures et des liserons qui grimpent à leurs portes. Les murailles et les colonnes des palais surgissent, dans tous ces amoncellements, au milieu de toutes ces machines, comme les statues inachevées sortent de la glaise et des linges. Au pont Alexandre III, l'arche est lancée, et les bateaux vont et viennent sous sa courbe de fer passée au rouge, mais le spectacle, là, est surtout, en ce moment, la passerelle roulante établie pour faciliter les travaux. On l'aperçoit de loin, ressemblant assez à la carcasse d'un pont couvert que l'on construirait par-dessus l'autre, et formant pont sur pont. De près, et vue de dessous, elle vous rappelle, avec ses fines mailles de fer, ces filets qu'on tend dans les cirques pour recevoir les gymnastes, quand ils tombent de leurs trapèzes... Passons l'eau, et ce trou immense, cette espèce de gouffre plein de marécages, c'est l'ancienne Esplanade des Invalides, à la place de laquelle bouillonneront, au fond d'une fosse, les fumées de la gare de l'Ouest. Au delà, et au loin, un hérissément de charpentes et de portants rouges, une forêt d'armatures et de piliers de fer teints de minium, car tout, maintenant, se fabrique en fer. Toitures de fer, cloisons de fer, planchers de fer, murailles de fer, on ne conçoit plus rien qu'en

fer! Et quant aux magnifiques et vénérables arbres qui encadreraient l'Esplanade de leurs superbes futaies? Disparus, et disparus, dit-on, malgré la volonté de l'administration. Il y aurait encore eu là un scandale qui nous réserverait une explosion. Mais longeons, à présent, les berges de la Seine, et nous retrouverons toujours des chaos, des fondrières, des espaces vagues, des travaux en train. Toute une avenue de gros piliers de bois, formant comme une colonnade sur l'eau, règne sur toute la berge de gauche et supportera, sur ses hauts pilotis, la file des pavillons étrangers. Sur l'autre berge, en face, et supportée en partie par une colonnade de pilotis symétriques, s'étendront les expositions de fleurs et plantes, les serres, les horticultures, et toutes les attractions, toutes les exhibitions de fantaisie, aquariums, théâtres, cafés, brasseries, somnambules, reconstitutions de vieilles époques. Mais rien, ou presque rien, n'est même encore jalonné, et l'on voit seulement, déjà sortis du sol, comme certains arbres plus précoces qui fleurissent avant les autres, le petit pavillon des *Bonshommes Guillaume* et le fouillis de pignons et de tourelles du *Vieux Paris*. Arrivons au Trocadéro, et c'est encore, comme partout, des terres bouleversées, des palissades entourant des chantiers, avec des écriteaux de toile tendus et fixés sur des poteaux. Retraversons la Seine, et le Champ de Mars ne va plus aussi nous offrir, sur une étendue illimitée, que des forêts de charpentes, d'armatures, de cintres, d'arcades de fer, des carcasses de palais, des trous, des excavations, des marécages, des montagnes de matériaux... Au fond, comme une colline, s'allonge, vague et bleuâtre, le haut vitrage de la galerie des Machines, et la Grande Roue, à droite, se dresse dans les vapeurs du ciel. On cloue, on scie, on creuse, on travaille, on transporte des arbres, on décharge des poutres, on bat le fer ou la pierre, et, dans tous ces chantiers, par ce joli jour de mars, on sent comme on ne sait quelle espérance ambiguë et mélancolique à entendre tous ces marteaux qui frappent et tintent dans le soleil, sous tous ces bourgeons qui poussent.

*
* *

Je feuillette, en rentrant chez moi, quelques-unes des publications spéciales qui nous parlent, dès aujourd'hui, de la grande « solennité nationale », et je constate que nous avons déjà, depuis des mois, toute une presse de l'Exposition, bulletins, journaux, revues, livraisons ou périodiques illustrés, le *Moniteur des Expositions, organe de l'Exposition de 1900*, de M. Henry Lapauze, les *Merveilles de l'Exposition de 1900*, de M. Jules Troussel,

Dix-Neuf-Cent, de M. Bischoff, etc. Les *Nouvelles de l'Exposition de 1900*, sans périodicité régulière, rendent plus spécialement compte des Expositions catholiques, œuvres d'enseignement, d'éducation, de charité, d'asile, de relèvement social, de missions à l'étranger.

Tout ce mouvement de librairie et de journalisme indique déjà l'espèce d'ébullition et de poussée qui centuple, en ce moment, l'activité de milliers et de centaines de milliers de cerveaux dans tout un monde de spéculateurs, d'inventeurs, de travailleurs, d'exploiteurs, d'excentriques, de faméliques, et aussi, il faut bien le reconnaître, d'esprits sérieux. Mais c'est surtout par la nomenclature de tout ce qui se manifeste et se propose de projets, de plans, d'idées, d'inventions, qu'on peut juger de la surexcitation cérébrale où un festival comme celui de 1900 jette brusquement, pour plusieurs mois, et même pour plusieurs années, toute une population de concurrents, d'amateurs et d'industriels affolés.

Le grand souci est celui des « attractions ». Amuser, divertir, étourdir, stupéfier par le plus de moyens possibles, grossiers ou esthétiques, innocents ou non, tout est là, et vous voyez poindre, dès à présent, les plus extraordinaires entreprises. Nous assisterons, paraît-il, à toutes les cérémonies, tous les rites, toutes les danses, et tous les gestes de l'Inde, scrupuleusement restitués, dans les divers quartiers d'une pagode de Vichnou. On y verra de « véritables » solennités brahmaniques, avec de « véritables » bayadères. Ailleurs, de « véritables » illusionnistes hindous procéderont à leurs exercices, comme dans leur pays, et des figures de cire reproduiront les scènes les plus saisissantes du fanatisme indigène. En sortant de là, on aura reçu une teinte de la « question coloniale » ! De même, on nous promet aussi, comme études de décentralisation, des « cours d'amour » provençales, des « pardons » bretons, des « kermesses » lilloises, des « ducasses » picardes, des « chevauchées » de Gascogne et des « bourrées » d'Auvergne. Le tout avec de « véritables » habitants des localités, et de « véritables » habitantes. Ce sera l'« exposition d'ethnographie » ! Mais risquons aussi un coup d'œil dans les grottes creusées sous les culées du pont Alexandre III. Nous aurons là, dans les unes, un temple de glace, avec le dieu Odin au fond, et des prêtresses russes, qui serviront du thé. Dans les autres, nous serons aux gorges du Tarn, dans de joyeuses cavernes, où des paysannes en costume Watteau nous verseront des vins de France, sous le rictus appréciateur d'un monumental Bacchus. « Et, ajoute le reporter qui nous esquisse le projet, on dansera de folles sarabandes », pour que « l'illusion soit complète ». Ce

sera toujours de l'ethnographie! Et l'*Aérobac*? Vous y passerez la Seine en nacelle, suspendu à un câble tendu sur l'eau, et la nacelle, le soir, figurera une comète que surmontera le « Coq gaulois ». Il faut espérer, disent les journaux, « que ce plan pratique de locomotion sera adopté. » Et le *Maréorama*? Ici, l'inventeur du système résout le problème difficile de « voyager sans se déranger ». On prend place sur une plate-forme, et, instantanément, par les plus ingénieux procédés d'illusionnisme et de mécanique, vous vous trouvez emporté sur un paquebot, avec la terre qui fuit, la mer qui s'enfle, un « véritable roulis », un « véritable tangage », une « véritable brise iodée et saline » qui vous cingle la figure. Puis, la tempête éclate, tout s'obscurcit, tout chavire, les paquets d'eau vous inondent, vous trempent votre chapeau, vous êtes malade... Tel est, comme conception, le *Maréorama*, déjà remarquable, mais que dépasse pourtant encore, dans le grandiose, le Parapluie qui abritera trente mille personnes! Cent mètres de haut, une couverture en verres multicolores couvrant un espace de quinze mille mètres carrés, et, comme manche, une tour à chaque étage de laquelle séviront des cafés-concerts et des restaurants!

Toutes ces prodigieuses « attractions », assurément, ne seront pas toute l'Exposition, mais elles en donnent la note vraie, une note de gigantesque exaltation foraine, de mégalomanie industrielle, de camelotage babylonien, d'excentricité dans le divertissement allant jusqu'à on ne sait quoi de ridiculement douloureux. On me citait, d'un haut fonctionnaire, une idée monumentale. Il avait rêvé, pour les Beaux-Arts, des reconstitutions d'ateliers de peintres célèbres, où l'on aurait vu le maître en personne, figuré par un mannequin, travaillant à ses toiles les plus illustres. Vous auriez eu, ainsi, la surprise d'un Rembrandt en cire rajoutant des touches à la *Ronde de nuit*, ou encore celle d'un Watteau en train de broser son *Pierrot*. Un ministre, lui, avait eu une autre pensée : il voulait faire « vitrer la tour Eiffel ». On l'en dissuada, mais le projet, comme celui des Rembrandt et des Watteau de cire, n'en avait pas moins germé dans une cervelle officielle... Et voyez-vous le vent dans cette « verrerie »?... Vous figurez-vous, un jour d'orage, cette bouteille tombant sur Paris?...

Maurice TALMEYR.

REVUE DES SCIENCES

Chimie : A propos de la catastrophe de Lagoubran. — La stabilité des explosifs. — Déflagrations spontanées. — Les grandes explosions dans le passé. — Poudres jeunes et poudres anciennes. — Causes diverses de décomposition lente des poudres nouvelles. — Nécessité absolue de surveiller les explosifs. — Du degré de stabilité. — Méthodes de contraste. — Les réactifs à l'iodure de potassium, à la diphénylamine. — Poudres au carbonate de soude. — Mauvaises pratiques. — Les poudres noires et le salpêtre au perchlorate. — Accidents divers. — Accroissement de stabilité des explosifs au moyen de la nitroguanidine. — Les microbes et les explosifs. — La fermentation. — Rôle de la température, de l'humidité et de l'électricité. — Exemples de combustions spontanées — Conclusion. — Astronomie : Découverte du neuvième satellite de Saturne. — Histoire des satellites. — La fête de Pâques. — Règle de Gauss pour déterminer la date de Pâques.

La catastrophe de Toulon et les explosions successives de Bourges ont ramené l'attention sur la stabilité des substances explosives. Les explosifs bien faits ne présentent aucun danger aussitôt après leur fabrication; mais on a le droit de se demander s'il en est toujours ainsi des mois entiers après leur emmagasinage. Les éléments qui entrent dans la composition des nouvelles poudres et même des anciennes peuvent être susceptibles d'altération et, à un moment donné, on peut toujours redouter les combustions spontanées. Les exemples abondent de détonations spontanées. En France et à l'étranger, des poudrières ont fait souvent explosion sans que l'on ait pu invoquer aucun acte criminel; les substances dangereuses ont éclaté sans cause connue. Est-il besoin de rappeler l'explosion de picrate de la place de la Sorbonne en 1869; celles, pendant le siège de Paris, de la poudrière du Luxembourg, de la cartoucherie de Vincennes; l'explosion de Quesnat, en Belgique, due à la dynamite; l'explosion de Paulilles en 1875, encore due à la dynamite; celle d'Ablon, près d'Honfleur, de Bilbao en Espagne; enfin, l'explosion récente du navire américain *le Maine*, en rade de la Havane. La malveillance n'a été pour rien dans ces catastrophes, et cependant les poudres, dans un certain nombre de cas, ont détoné spontanément. Donc, elles peuvent faire explosion à tout moment, ce qui n'est pas rassurant. Et l'explosion de la poudrière de Lagoubran est très pro-

bablement due à une combustion spontanée, sans qu'il soit nécessaire d'aller chercher ailleurs l'origine de cette lamentable catastrophe.

On sait si bien que les poudres sont sujettes à décomposition lente, qu'on les surveille et que, de temps en temps, on recherche leur degré de stabilité. Nos nouvelles poudres à base de fulmicoton, les poudres sans fumée, les poudres à picrate, etc., travaillent dans leur immobilité apparente. Les microbes, qui sont partout, peuvent attaquer les explosifs et, de même qu'il en est qui provoquent la fermentation des matières animales et végétales, de même il en existe qui décomposent les matières minérales. Les poudres noires au salpêtre sont elles-mêmes sujettes à caution, et quelquefois, d'ailleurs, le salpêtre, qui nous vient du Chili, n'est pas pur et renferme du perchlorate de potasse. Or ce corps détone en présence de certaines variétés poreuses de charbons de bois. Il est permis de considérer une substance explosive un peu comme une substance organique qui se modifie plus ou moins vite sous l'action de l'air, de l'humidité, de la température, de l'état électrique et des microbes. Une poudre vit en définitive. Elle peut se modifier lentement, jusqu'au jour où, brusquement, sous l'action d'une petite cause extérieure déterminante, elle s'enflamme spontanément.

Dans les endroits où les explosifs sont emmagasinés, on a la sage précaution, en général, de tâter leur stabilité, c'est-à-dire l'état dans lequel ils se trouvent. On le fait couramment en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, etc. L'essai consiste à rechercher s'il n'y a pas commencement de décomposition et apparition, sous l'action de la chaleur, de vapeurs nitreuses. S'il y a dégagement de vapeurs, c'est qu'évidemment les poudres sans fumée ou autres ont déjà subi une transformation. Abel, le chimiste anglais, a fait connaître, le premier, une méthode simple. On chauffe une très petite quantité d'explosif à une température déterminée et l'on note au bout de combien de temps un papier amidonné, préparé à l'iodure de potassium et mis en contact de la poudre dans une éprouvette légèrement bouchée, passe du blanc au bleu. L'acide nitreux agit sur l'iode et celui-ci bleuit l'amidon. En Allemagne, on préfère substituer l'iodure de zinc à l'iodure de potassium. Depuis quelques années, M. Oscar Guttmann emploie de préférence un papier plongé préalablement dans de la diphénilamine. Le procédé Abel laisse à désirer. M. Guttmann affirme que tout composé explosif qui résiste mal à l'essai avec la diphénilamine doit être considéré comme suspect. Le meilleur moyen peut-être est de chauffer les poudres à 80°, 100° et plus, pendant des heures et des journées entières. Si ces poudres ne supportent pas ces températures croissantes, il y a lieu de s'en défier. M. Simon Thomas, directeur du laboratoire de la marine à Amsterdam, dépose

des échantillons dans des tubes à essais fermée par des bouchons de verre. On plonge le tube dans un bain d'huile et on le chauffe à raison de huit heures par jour à une température constante et voisine de 100°. On laisse le tube dans le bain d'huile pendant le refroidissement et l'on note le temps au bout duquel apparaissent les vapeurs rouges.

En général, d'après M. Thomas, les explosifs à base de nitroglycérine montrent moins de stabilité que les autres. Pour une bonne poudre à base de nitroglycérine, les vapeurs rouges ne doivent pas apparaître avant quatre jours de chauffe à 95°. Pour les fulmi-cotons, les vapeurs rouges ne doivent pas apparaître avant trois jours de chauffe. Il arrive assez souvent de voir qu'une poudre classée comme suspecte se décomposera complètement dans la période suivante de trois mois.

Quelquefois, pour saturer les vapeurs de décomposition et arrêter cette décomposition, on a l'habitude d'ajouter aux poudres de cellulose nitrique, de la craie, du carbonate de soude ou même du carbonate d'ammoniaque. M. Guttmann condamne ces pratiques. Quand le fulmi-coton est un peu humide, ces produits, insuffisants pour le rôle qu'on veut leur faire jouer, aident au contraire à la décomposition, et d'autant mieux que la température s'élève davantage. Il y a lieu de renoncer à leur emploi. D'autre part, M. Fleming recommande un produit qui donne beaucoup de stabilité au fulmi-coton. C'est la nitroguanidine, qui se combine aux acides forts pour donner des sels inoffensifs, tels que chlorhydrates, nitrates. L'emploi de la nitroguanidine est tout indiqué pour neutraliser l'acide nitrique du fulmi-coton. Ce composé détone à la chaleur. On pourrait donc le mélanger en forte proportion à l'explosif sans risque d'altérer sa puissance.

Ainsi, il résulte de ce qui précède que, dans l'état actuel de nos connaissances, les nouvelles poudres peuvent se décomposer spontanément et les anciennes poudres à salpêtre peuvent également prendre feu toutes seules si le salpêtre renferme du perchlorate de potasse. On connaît, du reste, des cas de détonation et d'inflammation accidentelles non seulement d'explosifs, mais d'autres matières pulvérisables. M. E. Tabariès de Gransaignes a insisté récemment sur ce sujet¹. On sait bien, depuis longtemps, que l'état de division ou de porosité des corps combustibles favorise la condensation de l'air et de son oxygène (charbon de bois en poudre, en morceaux, bois vermoulu, oxydation de matières grasses, d'huiles siccatives imprégnant des chiffons, soies chargées, etc.). On connaît les explosions dues à la farine dans les moulins. On connaît aussi l'échauffement à 80° dû

¹ *Moniteur scientifique* de février 1899.

aux décompositions organiques, aux fermentations produites par les microbes, les combustions spontanées du charbon ou des herbes dans les soutes à charbon des navires. Certains corps chimiques se décomposent souvent, par exemple le bioxyde de baryum, le peroxyde de sodium, le permanganate de potasse. Leur altération brusque à la température ordinaire a plus d'une fois, en cours de transport ou dans les lieux de dépôt, provoqué des explosions ou des incendies. Les corps, suroxydés au moindre frottement, s'enflamment quelquefois quand ils sont enfermés dans des sacs en textiles, dans des fûts en bois, enveloppes de papiers, etc. Jusqu'en 1894, les compagnies de chemins de fer, en France, avaient constaté des accidents pendant le transport du bioxyde de baryum contenu dans des barils en bois. On a prescrit l'emploi de récipients étanches en métal ou en verre et, depuis, les accidents ne se sont pas renouvelés.

Le chlorate de potasse peut déterminer la combustion de composés plus stables en contact ou non avec la cellulose. En 1888, à la poudrerie du Moulin-Blanc, le feu prit tout à coup à du coton que l'on séchait au moyen de la vapeur, et dont la température ne pouvait dépasser 102°. Une enquête a établi que le cas s'était déjà présenté. Le coton fortement blanchi retient une proportion sensible de chlore. Or le chlore ou les hypochlorites, sous l'influence d'une température élevée, déterminent dans la cellulose une véritable combustion. Nous avons été personnellement témoins d'un incendie provoqué par cette inflammation de tissus chlorés qui n'avaient pas subi un essorage suffisant.

A ces causes de décomposition, on doit en ajouter d'autres encore que nous avons déjà signalées succinctement. En Allemagne, on a eu dernièrement à regretter plusieurs explosions dans les manufactures de poudre noire. On a attribué ces combustions à la présence du perchlorate dans le salpêtre. En France, on a toujours enseigné que les sacs dans lesquels on expédie le salpêtre du Chili sont imprégnés de ce sel, et que les inflammations subites sont à redouter. M. de Grandsaigues a constaté des faits de même ordre. Au mois de mai 1896, du nitrate du Chili, dans des sacs en jute pesant 110 kilog., se trouvait entassé sur le port de Brest; le temps s'était mis à la pluie. On recouvrit l'amas d'une bâche. Peu à peu, il prit feu spontanément. Sur les voies du même port, au mois d'avril 1898, des sacs de nitrate avaient été déchargés d'un navire et placés dans un wagon resté ouvert. Tout à coup, les sacs prirent feu.

L'humidité joue certainement un rôle quelquefois dans les combustions spontanées, même en dehors de tout effet de fermentation organique, de chaleur, de germination ou d'oxydation. Lorsqu'un corps poreux et combustible est imprégné d'humidité, cette humidité se

vaporise rapidement sous l'influence d'un coup de soleil ou d'un courant d'air, l'afflux de l'oxygène atmosphérique peut porter le corps déjà échauffé à la combustion vive. Le docteur Hapke a expliqué ainsi de nombreuses inflammations de dépôts de briquettes qui se sont produites à Berlin dans l'été chaud et à ondées de 1890. M. de Grandsaigues a vu en 1898 un lot de charbon de bois récemment préparé et ensaché, mouillé par la pluie au moment de son chargement en wagon, prendre feu lors du passage du train transporteur sous un tunnel, probablement en raison d'un plus fort tirage d'air et d'une évaporation plus rapide de l'humidité. L'explication s'applique de même aux combustions spontanées des cargaisons de houille et de meules de foin. Il faut toujours éviter de donner libre accès à l'air dans l'accumulation des matières combustibles.

Enfin l'électricité statique ou atmosphérique constitue aussi un facteur dont le rôle n'est sans doute pas toujours négligeable. Par les temps de sécheresse, la friction, l'éboulement brusque de matières combustibles peut provoquer des étincelles électriques. On a des exemples de tapis, de gants nettoyés au pétrole, prenant feu sous l'action d'une étincelle après frottement. Des chevelures dégraissées au pétrole et à l'éther et frictionnées s'enflamment quelquefois. On a vu des poudres pour feux de bengale (soufre, chlorate de potasse, azotate de potasse, sulfure d'antimoine), dégager à l'approche de la main une étincelle qui mettait le feu à la matière et amenait une catastrophe.

En somme, ces remarques générales montrent que les explosifs en vieillissant sont sujets à des altérations dangereuses et qu'il existe un certain nombre de causes qui peuvent occasionner des décompositions spontanées. Si l'on applique ces considérations à la catastrophe de Lagoubran près Toulon, on a quelque droit de se demander si là, une des poudres emmagasinée n'a pas subi une modification qui finalement a amené une inflammation spontanée. Le secret de l'explosion échappera toujours plus ou moins ; mais on conçoit après ce que nous avons dit que ces sortes d'explosions peuvent se produire et sans doute la cause première peut en être rapportée à l'un des phénomènes que nous avons sommairement fait connaître.

La conclusion de tout ceci se pressent. La prudence exigera que l'on surveille souvent l'état de stabilité des poudres emmagasinées. Il sera indispensable, dans tous les cas, pour éviter toute surprise, de construire les poudrières dans un rayon assez éloigné des habitations et de procéder au déménagement de celles qui se trouvent au milieu des centres de population. C'est déjà commencé, puisqu'en ce moment l'autorité militaire fait procéder au déplacement de la poudrière de Mostaganem, située au centre même de la ville et renfermant

50,000 kilogrammes de poudre. Et ainsi pour tous les magasins qui pourraient menacer de grandes agglomérations. Nous espérons donc que la leçon lamentable donnée par la dernière explosion servira et que désormais on mettra la population à l'abri d'aussi désastreux événements.

Nous connaissons depuis le 21 mars un monde de plus. M. Pickering, astronome de l'Observatoire de Lowell, Flagstaff (Arizona), a trouvé un neuvième satellite à Saturne. Ce satellite qui brille à peine comme une étoile de quinzième grandeur a été découvert au moyen de la photographie. On l'a enregistré sur quatre plaques. Il accomplit sa révolution en 17 mois environ. C'est le satellite le plus extérieur à la planète, puisque la période la plus rapprochée après ce nouveau venu est de 79 jours $\frac{1}{3}$. La distance est de 3,582,000,000 kilomètres pour Japhet (le plus rapproché avant la nouvelle découverte). Celle du nouveau satellite doit être de plus de 12 millions de kilomètres. On ne sait pas au juste les dimensions du satellite de M. Pickering. D'après son éclat, on estime que l'astre doit avoir de 150 à 300 kilomètres de diamètre.

L'histoire des huit premières lunes de Saturne est bien connue. Le premier satellite fut trouvé par Huyghens, le 25 mars 1655. Quelques années plus tard, en octobre 1671 et en décembre 1672, Dominique Cassini, directeur de l'Observatoire de Paris, trouva le deuxième et le troisième satellite. On sait moins que Cassini fit hommage à son bienfaiteur Louis XIV de ces deux mondes nouveaux. Il écrivit pour le roi une notice sur les deux satellites avec cette préface : « Quelle envie ne porterait pas à Votre Majesté le grand Alexandre qui deux fois versa des larmes, l'une quand il vit ses conquêtes bornées par l'Océan, et l'autre quand il apprit d'un philosophe qu'il y avait une infinité de mondes dont il n'avait pas encore conquis un seul ! L'antiquité n'avait connu que sept planètes ; ce siècle en voit découvrir cinq autres, et voici qu'il en paraît encore deux nouvelles pour remplir le nombre de *quatorze* qui a maintenant l'honneur d'être uni au nom auguste de Louis... Quelle que soit la nature de ces mondes, le droit de découverte en donne déjà deux à Votre Majesté, dont les conquêtes ne pouvant être renfermées dans les limites de la Terre, s'étendent jusqu'aux plus sublimes régions des cieux. »

Heureusement pour l'astronomie, malheureusement pour le nombre *quatorze*, Cassini dut dépouiller ce nombre royal du prestige dont il était revêtu. Il découvrit, en effet, un quatrième et cinquième satellite de Saturne, circulant plus près de la planète que les trois premiers déjà trouvés. Ce n'est que le 28 août 1789 que William Herschel découvrit le sixième, puis le 17 septembre de la même année le sep-

tième. Enfin, en septembre 1848, Lassell, à Liverpool, et Bond, à Cambridge (Etats-Unis), apercevaient presque en même temps le huitième satellite. Nous voici donc à neuf en 1899. Peut-être retournera-t-on au nombre de Cassini, au nombre de « quatorze », d'ici la fin du prochain siècle?

Pâques est venu cette année le 2 avril. Il vient toujours le premier dimanche qui suit immédiatement la pleine lune pascale, qui ne coïncide pas nécessairement avec la pleine lune équinoxiale astronomique. Les computistes, pour calculer la date de la fête de Pâques, ont recours à une méthode compliquée fondée sur la considération du nombre d'or, des épactes, des lettres dominicales, etc. Gauss, l'illustre géomètre, a fait connaître, dans les mémoires de l'Académie de Göttingue, une méthode beaucoup plus simple. M. Eugène Rouché l'a traduite en langage ordinaire, n'exigeant plus que de simples calculs d'arithmétique. Bien que le calcul à suivre ne date pas d'hier, peut-être ne sera-t-il pas superflu, à cette époque de l'année, de l'indiquer sommairement. Il est toujours intéressant de pouvoir déterminer une date comme celle de Pâques sans calendrier, pour une année quelconque dans le passé ou dans l'avenir. Aussi bien quelques lignes suffiront pour indiquer les opérations à effectuer.

Divisez séparément par dix-neuf, par quatre et par sept le numéro d'ordre de l'année considérée, et appelez respectivement premier reste, second reste, troisième reste, les restes de ces trois opérations.

Ajoutez au nombre *vingt-trois*, dix-neuf fois le premier reste; divisez le résultat par trente, et appelez quatrième reste le reste de cette division. Ajoutez au nombre *quatre* deux fois le second reste, quatre fois le troisième et six fois le quatrième. Divisez le résultat par sept, et appelez cinquième reste le reste de cette division.

Cela fait, ajoutez le quatrième et le cinquième reste. On aura ainsi le nombre de jours qu'il faut compter après le 22 mars pour arriver au dimanche de Pâques. Toutefois, si la date ainsi trouvée était le 26 avril, il faudrait retrancher sept jours.

Cette règle est applicable au dix-neuvième siècle. Pour les deux siècles suivants, il faudra remplacer les nombres *vingt-trois* et *quatre* par les nombres *vingt-quatre* et *cinq*.

Si on applique la règle de Gauss à 1899, on trouve : 1^{er} reste, 18; 2^e reste, 3; 3^e reste, 2; 4^e reste, 5; et enfin, 5^e reste, 6. Nous ajoutons le 4^e et le 5^e reste, et nous trouvons 11. Ce qui signifie que Pâques, en 1899, surviendra 11 jours après le 22 mars, soit le 2 avril.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1899.

Il semblait convenu qu'après la loi qui avait investi les Chambres réunies de la Cour de cassation du droit de terminer « l'Affaire », il n'y avait plus qu'à attendre et qu'à les laisser délibérer en paix. Les révisionnistes ne l'entendent pas ainsi. Contre les Chambres réunies, ils essayent d'avance d'ameuter l'opinion publique, cette opinion dont, avec M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand, ils affectaient de dédaigner la voix, alors qu'elle parlait contre eux. Ils se sont fait livrer, — par quels moyens et à quel prix, on le devine, — le dossier de l'enquête; ils le publient dans un journal depuis longtemps mis à leur dévotion, le *Figaro*; et par cette publication incomplète, partielle, d'une enquête d'ailleurs suspecte, puisque ce sont des juges disqualifiés qui l'ont conduite, ils se flattent d'influencer assez l'opinion pour qu'elle pèse elle-même sur les membres de la Cour suprême et force leur décision.

Les feuilles dreyfusardes, *l'Aurore*, le *Siècle*, les *Droits de l'homme*, si animées naguère contre la divulgation de l'enquête relative aux irrégularités des magistrats de la Chambre criminelle, n'ont qu'approbation pour cette violation du secret d'un dossier judiciaire.

En voyant le scandale de cette publication, on n'a pu que constater une fois de plus la malchance d'un régime où les fissures et, comme on dit, les « fuites » se produisent partout; où l'on ne sait pas mieux garder les poudrières qui sautent que les secrets d'État qui s'éventent. Il apparaît toutefois que, dans la circonstance, le calcul des malfaiteurs qui ont fait le coup aura été déjoué. Ils en seront pour leur argent, — argent donné ou argent reçu. Entre les diverses dépositions qui ont déjà été publiées, quelques-unes se sont imposées à l'attention avec d'autant plus de force que les pièges perpétuellement tendus aux témoins qui les faisaient, rendaient leurs réponses plus écrasantes. La déposition de M. Cavaingnac avait déjà frappé l'opinion; celle du général Roget a produit un effet tel qu'on pourrait dire : La cause est entendue et l'arrêt

rendu! *Causa finita*. Cette déposition est un chef-d'œuvre de discussion serrée et documentée, de démonstration calme et puissante; elle pourrait être proposée comme un modèle à la magistrature. Étranger à l'affaire quand elle fut instruite et jugée en 1894, le général Roget l'a étudiée à fond, dans ses plis et replis, sans l'ombre d'un parti-pris, avec un esprit absolument libre. Il a poussé sa rude justice jusqu'à frapper de son blâme des officiers qui étaient arrivés aux mêmes conclusions que lui, mais dont il n'avait pas trouvé, malgré l'honorabilité de leurs intentions et de leur caractère, la procédure suffisamment correcte. De ce consciencieux et admirable travail du général Roget il ressort, sur la culpabilité de l'homme condamné en 1894, une clarté presque égale à l'évidence; s'il y eut erreur, c'est que l'infaillibilité n'appartient qu'à la justice de Dieu.

Tandis que ce soldat faisait œuvre de magistrat, comment qualifier la déposition de ce magistrat sans nom qui s'appelle M. Bertulus? Il prétend avoir découvert des pièces écrasantes, et il avoue que, n'en ayant pas conservé le texte, il ne s'en rappelle même pas le contenu. Il prétend avoir découvert les vrais coupables; et, au lieu de les faire arrêter et poursuivre, il raconte qu'il leur a fait conseiller de se brûler la cervelle. Il prétend avoir reçu des aveux baignés de larmes et entrecoupés de baisers; et, au lieu d'en rendre compte à ses chefs, il attend, pour exhiber cette scène ridicule, que le brave homme auquel il la prête soit mort. Tout est faux dans cette déposition, comme l'a dit le général Roget; il n'est pas jusqu'à une concierge mise en cause qui n'ait démenti le magistrat, et l'on a le spectacle de Thémis souffletée par M^{me} Gibou. Le gouvernement ne pense-t-il pas que le moment serait venu d'épurer sa magistrature?

Soyons justes. La Cour de cassation nous avait déjà consolés et reposés de la Chambre criminelle, lorsqu'elle avait eu à se prononcer sur la récusation des trois membres de la commission consultative qui, interrogés, sous le ministère Brisson, par le garde des sceaux, avaient conclu contre la révision du procès Dreyfus. Il ne nous avait pas été indifférent de voir reparaitre dans les audiences du plus haut tribunal de France le langage et les mœurs qui furent de tout temps, en notre pays, l'honneur de la magistrature.

On avait vu, à la Chambre criminelle, un rapporteur tronquer des textes, ne tenir compte que des arguments de la défense, ignorer volontairement les dépositions de témoins et plaider dans une cause où il n'avait qu'à instruire. On a entendu, cette fois, le rapporteur, M. Ballot-Beaupré, exposer, avec une impartialité que

les adversaires eux-mêmes n'ont pu contester, les deux thèses adverses, ne rien dissimuler ni de l'une ni de l'autre, et, après avoir fourni à chacun les moyens de prononcer entre elles, donner son propre avis, en concluant au rejet de la requête.

La Chambre criminelle, cependant, n'a point passé inaperçue dans cette audience. Elle a trouvé, pour se rappeler au souvenir du public, un interprète qui, en reproduisant les pratiques qu'elle avait coutume d'applaudir, n'a fait que rendre plus éclatant le contraste entre la procédure d'hier et celle d'aujourd'hui. Le procureur général, M. Manau, a parlé. Il s'est montré, devant les Chambres réunies, et à leur profonde stupeur, ce qu'il avait été, et à leur satisfaction, devant les juges de la Chambre criminelle, brouillant les questions, ne s'inspirant que de son parti-pris, confondant la commission consultative du ministère de la justice avec la commission du Sénat, et comme le premier président et le rapporteur, étonnés, lui disaient doucement mais avec insistance : « Vous vous trompez ! » arrivant à ne plus se comprendre lui-même et à changer en une sorte de compassion pour son incohérent bredouillage, l'indignation que sa passion trop manifeste avait pu d'abord exciter. C'était là le même procureur général dont les arguments faisaient autorité devant la Chambre criminelle. Nul doute que, devant cette Chambre, on n'eût encore laissé sa parole vagabonder tout à son aise, et qu'on ne se fût rangé à ses conclusions.

La présence et le langage de ce magistrat ont seuls fait tache dans cette solennelle audience. Faibles ou complices, les ministères qui se sont succédé depuis un an l'ont maintenu sur son siège. Ils auraient dû l'en arracher le jour où il osa mettre la France aux pieds de Zola, en adjurant l'insulteur de l'armée d'avoir pitié de notre pays. Aujourd'hui M. Manau a donné sa mesure. Les révisionnistes ont tenu à son intervention ; ce n'est que pour eux qu'elle est devenue un danger. S'il y avait un excès à craindre désormais, ce serait qu'on ne fût trop porté à combattre toute opinion venant de lui, par là même qu'il l'aurait émise.

Il n'y a pas d'ailleurs d'illusions à se faire sur la conduite de ceux qui, sous le nom de Dreyfus, ont mené la campagne contre l'armée. Pour peu que l'arrêt des Chambres réunies ne leur donne pas satisfaction, ils ne s'arrêteront pas. Rien ne sera fini pour eux ; tout sera à recommencer ; déjà ils l'annoncent.

Ecoutez-les, parlant des membres de la Commission consultative, des Chambres réunies elles-mêmes, et vous jugerez quel respect est le leur : « Trois faux juges, dit M. Clémenceau dans l'*Aurore*. Quant à moi, je tiens pour assuré d'avance que ces juges, commissionnés

pour condamner, violeront des règles de la justice tout ce qui peut en être impunément violé. » Dans le *Siècle*, M. Joseph Reinach déclare que les trois conseillers ne sont restés que « pour micux trahir la justice ». Et, dans les *Droits de l'homme*, organe de la ligue présidée par M. Trarieux, on écrit : « Les trois brutes, je veux parler de MM. Petit, Lepelletier et Crepon, brutes hypocrites sans doute et retorses. »

La Chambre des députés a voté le budget; quoiqu'elle y ait mis neuf mois, on peut dire qu'elle l'a bâclé. Car, ayant consacré d'interminables séances à la discussion des amendements, quand elle ne s'occupait pas de questions étrangères à la loi de finances, elle a expédié, pour en finir avant Pâques, avec une précipitation aveugle, les derniers chapitres qu'elle avait encore à examiner. Le budget reste en déficit, malgré les artifices dont on a usé pour lui donner un semblant d'équilibre. Il n'est pas définitif, puisque le Sénat n'a pas dit son mot. La haute assemblée portera sans doute plus d'un changement dans l'œuvre difforme de la Chambre des députés, et, comme elle ne doit se réunir que le 9 mai, bien des semaines s'écouleront avant que l'accord soit fait.

C'est ce qui a rendu nécessaire l'ouverture de deux nouveaux douzièmes provisoires. On en est au cinquième. Il n'est pas certain que ce soit le dernier.

Jamais, dans les temps les plus critiques, chose pareille ne s'était vue. Cette Chambre en a ressenti elle-même quelque émotion; elle a compris la honte de l'extrémité à laquelle son imprévoyance étourdie l'avait réduite, et, pour s'en relever, elle avait voté d'enthousiasme cette motion de M. Codet : « La Chambre, résolue à assurer la bonne marche des services publics, décide qu'elle ne se prorogera pas avant d'avoir voté la loi de finances et le budget de 1899. »

A ce moment on ne supposait pas que, au train dont elle marchait, la Chambre pût avoir voté le budget avant Pâques. Elle prenait donc ce grand parti de ne s'accorder de repos que le jour où elle aurait achevé sa tâche. La résolution, de sa part, était héroïque. Cette Chambre, que l'appât d'un congé ne trouva jamais insensible, qui ne manqua jamais, tout anticléricale qu'elle fût comme ses devancières, de célébrer, comme elles, par un chômage régulier, les jours fériés de l'Eglise, cette Chambre décidait qu'elle immolerait à son devoir les vacances de Pâques. Qui ne lui eût pardonné bien des fautes devant cet excès de pénitence ?

Il y avait là un malentendu. Il n'a pas duré longtemps. Le président du conseil, qui ne se pique ni de mysticisme ni d'héroïsme, s'est chargé de le dissiper. En réponse à une proposition de

M. Chautemps qui, prenant au sérieux la résolution de la Chambre, estimait que dès lors il suffirait de voter un seul nouveau douzième, M. Charles Dupuy a expliqué que la session des conseils généraux était proche, qu'elle ne pouvait être différée, et que, pour leur permettre de se réunir, la Chambre avait le devoir de s'imposer un congé. La Chambre s'est résignée, et pour concilier l'ouverture des vacances avec la motion Codet qui semblait les exclure, elle a enlevé en toute hâte l'examen du budget. Les députés ont été retrouver leurs électeurs; nous doutons qu'ils aient reçu d'eux des félicitations.

Le débat, qui a peut-être soulevé le plus d'orages dans cette discussion du budget, a roulé sur l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Quand le budget est en détresse, quand de modestes employés ont tant de peine à « joindre les deux bouts », il s'est rencontré des membres du Parlement pour déclarer qu'avec 9,000 francs d'indemnité, ils ne pouvaient pas vivre. Moins ils avaient fait de besogne, plus ils entendaient être payés. L'un d'eux, M. Berton, a révélé sans plus de vergogne le fond des cœurs : « La grosse majorité, a-t-il dit, attend l'augmentation comme le Messie. » Pour des gens qui ont généralement la prétention d'être athées, le mot était bien trouvé. Ne croyant pas au vrai Dieu, ils le remplaçaient, comme autrefois les Hébreux, par un petit veau d'or. La proposition n'a obtenu au scrutin qu'une infime minorité. C'est que le scrutin était public. Au moment de déposer leur bulletin, beaucoup ont senti sur eux le regard de leurs électeurs, et cette crainte salutaire a fait leur désintéressement. Ah! si on avait pu ne pas donner son nom! M. Berton aurait eu raison. La grosse majorité n'attendrait plus son Messie.

Mais l'état des âmes s'est trahi dans les explications échangées, et l'on a pu voir à quelle hauteur de pensées, à quel idéal s'élèvent ces esprits forts, qui ne veulent pas qu'on mette sur nos pièces de monnaie : « Dieu protège la France »; qui prétendent interdire à nos marins la célébration du vendredi saint et leur refuser des aumôniers. L'un des défenseurs du projet d'augmentation, M. Antide Boyer, dont le nom fut mêlé aux affaires du Panama, n'a pas craint de donner cet argument : « On a parlé du césarisme. Je crois qu'il sera moins à redouter le jour où le député sera dans une situation telle qu'il pourra résister à toute tentative de corruption. » Et, à l'appui de sa thèse, il a invoqué sa propre expérience.

La vertu, à ce compte, n'est plus une question de conscience, mais une question d'argent. Elle varie suivant les tarifs. Si l'on appliquait cette règle des probabilités à tous les fonctionnaires,

s'il n'y avait pour eux, pour nos juges, pour nos magistrats, pour nos officiers, de garantie contre la corruption qu'en proportion du traitement qui leur serait alloué, à quelles dépenses l'Etat ne serait-il pas condamné! Les ressources du Trésor public ne suffiraient pas pour édifier et pour maintenir toutes ces vertus.

M. Méline a entrepris une œuvre difficile. Elu président d'un groupe qui, à vrai dire, n'a guère d'existence, du groupe des progressistes, autrement dit des modérés, il s'est donné pour mission de le reconstituer. Il a convié dernièrement à une grande réunion, non seulement les députés et les sénateurs de ce groupe, mais d'anciens membres des assemblées et d'autres personnages, étrangers au Parlement, dont il présumait les vues conformes aux siennes. Il a recommencé devant eux l'examen de conscience auquel il s'était livré dans une réunion plus restreinte; il a rappelé les fautes de son parti; il a montré ce parti dont les idées, selon lui, représentent l'opinion moyenne du pays, dispersé, divisé, effacé, sans direction, lui qui devait, à son avis, donner la direction aux autres, et, en regard de ce tableau décourageant, il a opposé les révolutionnaires qui, tout en ne ralliant qu'une faible minorité, parlent en maîtres, se développent par leur audace, leur discipline, leur zèle de propagande, leur tactique habile et leur action tenace.

Est-ce seulement aux modérés de la République que peuvent s'appliquer les exhortations de M. Méline? Nous voyons bien que, parmi les conservateurs, plusieurs ne songent qu'à en sourire; ils contemplent avec scepticisme cet effort d'un chef de parti pour reconstituer son groupe. Ils lui prédisent l'échec, si même quelques-uns ne le désirent. Pour nous, notre pensée est autre. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'il n'y ait point un homme parmi les conservateurs pour se donner envers eux la même tâche que M. Méline s'impose envers ses amis.

Les conservateurs sont-ils donc si bien organisés qu'ils aient droit de railler la désorganisation des autres? Où sont leurs chefs? Que disent-ils? Que font-ils? Quel est leur programme? Quand les entend-on, soit au Parlement, soit dans des réunions publiques ou privées, le défendre et le propager? Il n'est pas une des critiques que M. Méline a eu le courage d'adresser aux membres de son groupe dont on ne puisse faire, à quelque degré, l'application aux conservateurs, et nous n'apercevons pas que dans leurs rangs aucun d'eux, aucun de ceux qui auraient droit de les exhorter et de les guider, songe à faire pour son parti ce que M. Méline fait pour le sien, à provoquer quelque réunion des membres notables de l'opinion conservatrice, appartenant ou non au Parlement, pour

s'entretenir avec eux des périls du pays, des devoirs des patriotes, de la nécessité pour tous de se retremper, de se rapprocher, de concerter ensemble les moyens de soutenir une lutte inévitable.

Lutte, non pas contre les modérés. Nous estimons que l'échec des modérés serait un malheur pour les conservateurs, comme l'inertie prolongée des conservateurs le serait pour les modérés. Ils ont tous besoin les uns des autres, nous ne nous lasserons pas de le dire. Pour se pénétrer mutuellement de cette nécessité, et pour accomplir les devoirs qui en découlent, il faut que, des deux parts, ils se constituent en forces, non pas contraires, mais distinctes, en pouvoirs indépendants, capables de négocier réciproquement les conditions d'un accord.

Nous concédons qu'après l'écroulement de tant de gouvernements successifs, quand vingt-huit ans ont passé depuis le désastre de l'Empire, cinquante depuis la chute de la monarchie de Juillet, et soixante-huit depuis celle de la royauté légitime, les générations nouvelles, que ne rattache aucun lien personnel à ces gouvernements, sont plus préoccupées, lorsqu'elles daignent penser aux choses sérieuses, des idées que des formes; elles cherchent, sous le régime qui les a vues naître, à réaliser les pensées qu'elles ont à cœur plus qu'à renverser le régime lui-même. C'est le fait. Il n'y a qu'à le constater, sauf à le juger de façons diverses. Mais, sur ce terrain, les conservateurs et les modérés peuvent se rencontrer, comme ils se rencontreraient, sous le même drapeau, pour la défense du territoire.

Et n'est-ce pas le territoire moral qui est menacé? Envers lui, les devoirs sont aussi impérieux qu'envers l'autre. Les croyances, les libertés, les principes fondamentaux de toute société, le génie même de la nation, sont atteints. Que dis-je? La patrie, le sol, sont eux-mêmes en péril, car ceux-là les livrent à l'étranger, qui mettent tous leurs efforts à briser l'institution militaire qui les protège.

C'est donc encore à ce nom, à ce programme de la patrie française qu'il faut revenir. Il appartient aux sénateurs et aux députés de prendre en main cette grande cause. S'ils ne le font pas, si dans ces deux enceintes du Luxembourg et du Palais-Bourbon, où retentirent tant de paroles éloquentes, aucune voix ne s'élève, c'est aux citoyens placés en dehors des Chambres à faire acte d'initiative et d'union. Dans une publication récente, où elle annonce, — et nous l'en félicitons, — qu'elle entend vivre, nonobstant les menaces et les persécutions, la Ligue de la patrie française déclare qu'elle ne fera pas de politique. Elle aura bien raison, si par là elle s'interdit la politique de parti, et ces vaines compétitions dont les séances parlementaires donnent trop souvent l'écœurant spec-

tacle. Mais la liberté d'association, la liberté d'enseignement, l'ordre dans les finances, tant d'autres intérêts aujourd'hui attaqués, ne constituent pas, dans le sens abaissé du mot, la politique. Ils se rattachent à la vie nationale, et dès lors il rentre dans la mission de la Ligue de la patrie française de les sauvegarder. Voici que la Ligue des droits de l'homme envoie aux instituteurs des programmes de conférences, avec projections lumineuses, pour la propagation de l'œuvre du syndicat Dreyfus. C'est bien là de la politique, et de la pire, quand on songe à tout ce qui se cache de passions antifrANÇAISES sous ce masque de la révision. Comment donc la Ligue de la patrie française hésiterait-elle à défendre tout ce que ces passions impies tendent à détruire?

M. Trarieux est à la fois sénateur et président de la Ligue des droits de l'homme. Comme sénateur, il a pu poser une question au gouvernement sur la procédure suivie à l'égard de la Ligue; il a demandé au ministre de la justice pourquoi il ne le comprenait pas, lui, président de la Ligue des droits de l'homme, dans les poursuites dont les vice-présidents de cette Ligue et trois membres de son comité sont l'objet. La réponse de M. Lebret a été, suivant les habitudes de cet orateur timide et confus, fort embarrassée. Il en est résulté pourtant ceci de très clair, bien qu'on n'osât l'avouer formellement, que le gouvernement poursuit qui il veut, sans s'inquiéter autrement d'équité et de justice. C'est le règne du bon plaisir, c'est le pur arbitraire. L'antique devise : *Sub lege libertas*, « La liberté sous la loi », n'a plus de valeur sous le régime actuel, et ce n'est pas non plus ici qu'on met en pratique cet autre adage de la Grande-Bretagne : « Quand la liberté d'un citoyen est atteinte, c'est la liberté de toute l'Angleterre qui est en cause. »

Il y a quelque chose, en effet, de plus déplorable que cette déclaration cynique du gouvernement : c'est la placidité avec laquelle elle est accueillie. M. Trarieux a protesté pour la forme; il s'est plaint de n'être pas traduit devant les tribunaux comme ses coassociés; on lui a répliqué qu'on tiendrait sa plainte pour non avenue. Il n'a pas insisté, il n'a pas songé à élargir et à élever le débat, il n'a pas demandé, lui, président de la Ligue des droits de l'homme, si l'égalité devant la loi n'était pas un des articles essentiels de cette fameuse déclaration dont il se prétend le défenseur, et si, dès lors, il était permis de tirer du même texte légal des privilèges pour les uns et des exceptions contre les autres; si le gouvernement avait le droit de choisir ainsi ses victimes, et s'il pouvait impunément poursuivre des associations publiques, agissant au grand jour, respectueuses des principes de la société moderne, alors qu'il laissait debout des fédérations révolution-

naires, partout répandues, alors surtout qu'il couvrait de sa protection la franc-maçonnerie, cette société secrète qui, par la plus intolérable des usurpations, prétend constituer un Etat dans l'Etat, et mettre sous son joug les autorités du pays.

On a dit, et nous le croyons, que le gouvernement n'épargnait M. Trarieux que parce qu'il lui aurait fallu demander au Sénat l'autorisation de le poursuivre, et qu'il ne se souciait pas d'engager un débat où son étrange manière de comprendre l'application égale des lois eût été justement dénoncée et flétrie. C'est pour cela que M. Trarieux, ou tout autre, à son défaut, et plus qu'aucun autre, les conservateurs auraient dû, en changeant la question en interpellation, provoquer cette discussion redoutée. La thèse ministérielle était impossible à soutenir. C'est pour cela qu'il fallait mettre le cabinet dans la nécessité de l'établir. Si le régime parlementaire a un avantage, c'est précisément d'obliger les combinaisons inavouables à paraître en pleine lumière et de faire publiquement justice de prétentions qui n'ont de chance de s'imposer que tant qu'elles se sentent protégées par l'ombre et le silence. Notre distingué collaborateur, M. Paul Nourrisson, précisait récemment dans ce recueil le vrai caractère de la franc-maçonnerie, qu'il appelait avec raison un nouveau club des Jacobins, et, dans l'*Echo de Paris*, M. Jules Lemaître, avec sa fine et pénétrante critique, met en pleine évidence l'action tyrannique et le privilège vraiment exorbitant de cette malfaisante société. Pourquoi faut-il que ce soit en dehors des Chambres que de pareilles démonstrations soient faites? Comment ne s'est-il pas trouvé, au Parlement, un membre pour interpellier ces francs-maçons, sénateurs, députés ou ministres, qui dirigent ou qui approuvent les poursuites contre les Ligues, et pour leur dire : « Puisque vous voulez poursuivre, commencez donc par vous poursuivre vous-mêmes. Car les premiers violateurs de l'article 291 et de la loi de 1834, c'est vous! »

Ce qui ne s'est pas fait dans les Chambres se fera, nous l'espérons, devant les tribunaux. Si les membres des Ligues incriminées étaient traduits devant le jury, leur acquittement serait certain. Il suffirait de montrer au jury ceux que l'on épargne pour qu'il refusât de condamner ceux qu'on lui aurait livrés. Les tribunaux correctionnels, malgré l'iniquité criante d'une justice ainsi comprise, se croiront peut-être enchaînés par le texte de la loi. Mais de cette façon d'appliquer la loi peut sortir, si l'on y met la volonté nécessaire, l'abolition de la loi elle-même. En 1862, les typographes furent poursuivis pour délit de coalition. La lettre de la loi était contre eux, et le tribunal les condamna. Mais Berryer, leur avocat, avait fait tellement ressortir l'injustice d'une loi qui per-

mettait la coalition aux patrons et l'interdisait aux ouvriers, que cette loi ne survécût pas à la plaidoirie. Quelques mois plus tard, elle était abrogée et les ouvriers n'hésitaient pas à faire remonter à leur grand défenseur l'honneur de cette réforme. Puisse la lutte engagée par le gouvernement contre les Ligues avoir la même issue ! Ces ministres, qui se permettent contre d'honnêtes citoyens des façons de coups d'État, sont, au fond, des trembleurs. Que l'opinion publique se lève, et ils reculeront devant elle. On l'a bien vu pour cette enquête judiciaire qu'ils refusaient et à laquelle, sous le fouet de M. Quesnay de Beaurepaire, ils ont dû se résigner. On l'a bien vu pour cette loi de dessaisissement de la Chambre criminelle, contre laquelle ils avaient commencé par protester, et qu'ils venaient, quelques jours après, poussés par la voix menaçante du pays, réclamer eux-mêmes. Qu'un mouvement analogue se prononce pour la liberté des associations, et cette liberté fera enfin son entrée dans notre législation. S'il ne se rencontre personne pour la revendiquer, si les esprits demeurent indifférents et les voix silencieuses, il ne restera plus qu'à répéter cette triste parole : « Les peuples n'ont que les gouvernements et les lois qu'ils méritent. »

Les Parlements européens ont, comme le nôtre, pris leurs vacances. C'est pour les ministres un temps de repos oratoire, mais aussi de réflexion et de préparation.

Le cabinet italien aura à se demander comment il répondra à des interpellations, que la suspension des séances de la Chambre a fait ajourner au 25 avril, date de sa rentrée. Il s'agit de la contestation soulevée avec la Chine. L'Italie, on s'en souvient, a réclamé du gouvernement de Pékin la cession à bail d'une station de charbon; elle avait compté pour cette négociation sur l'aide de l'Angleterre, dont l'amiral Canevaro, ministre des affaires étrangères, célébrait naguère la cordiale amitié. Son espérance paraît en voie d'être déçue. La Chine maintient son refus, et le ministre anglais, sir Claude Macdonald, qui, en l'absence du représentant de l'Italie, devait soutenir les intérêts de cette puissance, vient d'être rappelé à Londres; il semble que ce rappel, désiré de la Russie avec qui sir Macdonald a eu à traiter d'affaires délicates, soit définitif. L'opinion publique s'en est émue dans la Péninsule. Elle craint quelque défection de la « cordiale amie »; elle suppose avec mélancolie le peu qui est revenu jusqu'ici à l'Italie de ses avances à la Grande-Bretagne, et l'expérience faite en Abyssinie la dispose mal à tenter une nouvelle aventure en Chine.

Quelques feuilles italiennes formulent un autre grief contre l'Angleterre. Elles lui reprochent d'avoir favorisé, dans la conven-

tion passée le 8 mars entre lord Salisbury et M. Cambon, les usurpations de la France dans la Tripolitaine, en attribuant à la sphère d'influence française des territoires qui se rattacherait à cette possession de la Turquie. L'accusation avait d'abord rencontré peu d'échos en Italie; mais on annonce que la Turquie la prendrait à son compte et élèverait à son tour une protestation contre cette disposition du traité. Nous avons peine à croire que la Turquie persiste dans cette opposition, à moins qu'elle ne se sente encouragée par d'autres puissances. Il faut supposer que, parmi ces puissances, ne se rencontrerait pas l'Angleterre, qui a signé avec nous la convention.

S'il y avait une morale pour les gouvernements, elle se trouverait dans les incidents de la lutte que les Etats-Unis poursuivent contre les Philippines. Ils voient se retourner contre leur tentative les difficultés qu'ils ont exploitées ou suscitées contre les Espagnols. Approvisionnés d'armes dont l'origine demeure mystérieuse, les insurgés ne se retirent devant l'envahisseur qu'après avoir incendié les villages et coupé les ponts; repliés par échelons dans la brousse, ils évitent les batailles rangées et inquiètent sans relâche l'ennemi, tout en lui restant insaisissables; ils l'obligent ainsi à traîner en longueur une campagne où ses forces s'épuisent et que la saison des pluies va lui rendre de plus en plus meurtrière.

Le commandant Marchand sera bientôt, avec ses intrépides compagnons, à Djibouti. Un vaisseau de l'Etat est envoyé pour le chercher, et la croix de commandeur de la Légion d'honneur lui est réservée par le gouvernement. Ces honneurs et l'unanime hommage que le pays va lui rendre ne le consoleront pas de l'échec immérité d'une entreprise à laquelle il avait donné tant d'efforts et attaché tant d'espérances. Mais ce sera pour nous, au milieu de nos lassitudes et de nos mécomptes, une satisfaction et un rafraîchissement de contempler cette loyale figure. Héritier des traditions de la vieille France, croyant et brave, fidèle à l'antique devise : Dieu et patrie, ce héros est pour la France nouvelle un sujet de fierté en même temps qu'un exemple.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'ANGLETERRE

ET LA PAIX DU MONDE

Nous étions depuis longtemps déshabitués de croire à un péril d'outre-Manche. La dure expérience de Fachoda, le ton agressif des journaux, les prétentions exigeantes du gouvernement anglais ont excité dans l'opinion française une surprise et une émotion douloureuses; mais il n'est pas sûr que la leçon des événements ait été bien comprise. Depuis la signature de la convention du 21 mars, qui règle à l'entière satisfaction de nos voisins une partie de la question d'Afrique, il semble que chez nous la sécurité renaisse et qu'on ait oublié le danger. Depuis Voltaire et Montesquieu, nos écrivains « libéraux » ont propagé tant d'illusions sur la Grande-Bretagne que le contact même des réalités n'a pas suffi à les dissiper entièrement. On ne s'est pas rendu compte que la France, devenue une grande puissance coloniale, est, par la force des choses, rivale de l'empire anglais; on n'a pas vu, ce semble, les vraies raisons de l'explosion de fureur et de haine qu'ont provoquée les derniers incidents. Les fanfares guerrières de la presse « jingo » nous ont quelque peu secoués, mais prenons garde de ne plus dormir. Nous avons donné la preuve de nos dispositions pacifiques, mais nous avons le devoir de veiller pour que l'histoire ne puisse pas faire à notre génération le reproche que nous adressons à Louis XV.

On s'est étonné chez nous que la guerre ait été sur le point d'éclater en 1897 pour « un village nègre ¹ », et en 1898 pour « une bicoque » sur le Nil; on s'est indigné qu'un incident aussi insignifiant ait provoqué un pareil émoi. Avec de la bonne volonté, disait-on, on aurait pu régler « en deux heures » un si mince différend. L'on s'est obstiné à prendre ces questions une à une et à en voir le détail, au lieu d'essayer d'en comprendre l'ensemble et d'en découvrir le lien.

Les événements inquiétants qui ont troublé, en ces dernières années, les relations pacifiques de la France et de l'Angleterre n'ont leur sens complet que si on les rapproche les uns des autres

¹ L'affaire de Nikki.

et si on les rattache à la situation générale de l'Angleterre dans le monde. C'est dans les faits économiques qu'est l'explication de la politique britannique, et l'on n'en saurait comprendre le caractère si l'on en méconnaît les mobiles. Cette politique dont on a admiré la continuité et que tous les partis, libéraux ou unionnistes, ont appliquée avec la même rigueur, a ses racines dans les intérêts industriels et commerciaux du Royaume-Uni ; elle s'est transformée à mesure que se modifiaient les conditions économiques et sociales de la vie nationale ; ses ambitions sont le reflet des besoins du pays.

Il peut donc être utile de chercher dans les faits économiques les raisons déterminantes d'événements qui ont ému mais qui n'auraient pas dû surprendre les Français clairvoyants. On ne trouvera point ici une étude d'ensemble sur la politique anglaise, mais seulement l'indication de quelques faits et de certaines idées qui aideront à en comprendre le sens et à en apercevoir l'aboutissement.

I

La fortune de l'Angleterre en ce siècle est un phénomène unique dans l'histoire du monde. En un temps où les deux outils essentiels du travail humain, les deux facteurs de la richesse et du progrès, ont été la houille et le fer, il s'est trouvé que la nature avait donné au peuple britannique plus de houille et plus de fer, et de meilleure qualité, et plus faciles à exploiter qu'à aucun autre pays. L'Angleterre moderne, industrielle et commerçante, jaillit des flancs défoncés du sol noir comme un produit naturel de la terre nationale fécondée par le travail d'une race énergique. La mer, que des fleuves larges comme des golfes conduisent jusqu'au cœur du pays, comme pour mêler plus intimement les eaux à la vie anglaise, était là pour porter à travers le monde les produits des manufactures. L'Angleterre devint la première puissance commerciale parce qu'elle était la première puissance productrice. Comme on l'a dit très heureusement, c'est à une série « d'accidents heureux » qu'elle a dû surtout sa royauté économique.

Ainsi, l'exportation est indispensable à la vie de l'Angleterre. Faute de débouchés, elle mourrait, étouffée sous l'amas inutilisé de ses houilles, de ses fers, de ses étoffes, de ses machines et de tous les produits d'une industrie nécessairement grandissante. C'est en échange de ses articles manufacturés qu'elle reçoit le pain, la viande et toutes les denrées, nécessaires à sa faim, qu'elle est devenue incapable de produire elle-même. Si elle n'exportait pas, la Grande-Bretagne ne mangerait pas ou elle se ruinerait pour manger.

Garder les anciens marchés et en ouvrir de nouveaux, au besoin

par la force, assurer par une suprématie navale constante la sécurité absolue des routes du globe, c'est donc pour l'Angleterre, plus que pour toute autre nation, un besoin toujours plus impérieux à mesure que s'accroît l'activité de son industrie. Les nécessités économiques déterminent les directions de sa politique.

Dans l'universel conflit des intérêts, l'Angleterre, productrice toujours plus féconde, ne peut vivre qu'en grandissant sans cesse, car elle pourvoit à la nourriture quotidienne et à la paye d'une population ouvrière toujours plus nombreuse et toujours plus exigeante; sur la pente où elle est engagée, elle ne saurait donc s'arrêter; comme le Juif de la légende, elle est condamnée à marcher sans trêve, sans jamais trouver l'équilibre ni le repos. Ainsi de la forme moderne de la production industrielle naît la concurrence commerciale internationale, et la concurrence aboutit à la conquête.

Les hommes d'Etat anglais sont talonnés par cette nécessité salutaire d'une activité toujours en éveil et laborieuse comme cette ruche de travailleurs qu'ils ont charge de faire vivre. Si leur vigilance venait à s'endormir, l'immense atelier peu à peu s'arrêterait, les machines cesseraient de tourner, les hautes cheminées de cracher sur les campagnes les flots empestés de leur fumée, et les ronces se traîneraient parmi les débris noircis des usines, comme elles poussent dans les ruines de ces anciennes abbayes et de ces châteaux, si nombreux jadis sur le sol fertile de la vieille Angleterre, vestiges d'une lointaine et brillante époque de prospérité agricole, derniers témoins d'une civilisation morte.

II

Les fêtes du jubilé de la reine Victoria ont été la constatation et comme l'apothéose, par le peuple britannique, de sa propre puissance pleinement épanouie. Ce fut le moment où le flot, jusque-là toujours montant, de la prospérité anglaise, devint étale : le reflux aujourd'hui a commencé, lent d'abord et presque invisible, sensible cependant à de certains signes. Dans les acclamations délirantes qui saluèrent avec un égal enthousiasme la théorie majestueuse des cuirassés et des torpilleurs dans la rade de Spithead, ou les évolutions moins parfaites des bataillons et des escadrons dans la plaine, on pouvait démêler, à côté de l'ivresse légitime d'un peuple fier du passé et glorieux du présent, le sentiment de sécurité satisfaite que donne la certitude d'avoir tout prêts les moyens de parer à des dangers encore lointains mais déjà pressentis. L'immense multitude, spectatrice de la revue de Spithead, a acclamé de ses cris joyeux la force militaire mise au service de l'expansion économique.

Nous assistons, il n'est plus téméraire de l'écrire, à la fin de la prééminence industrielle et commerciale *incontestée* de l'Angleterre. Cette fin, si l'on peut dire, a déjà commencé. Cette domination économique de la Grande-Bretagne sur le monde, qui est le fait capital de notre époque, disparaît avec les circonstances qui l'avaient fait naître, comme a disparu cette hégémonie universelle de notre langue qui, aux dix-septième et dix-huitième siècles, a porté si haut la gloire et l'influence du génie français. L'Angleterre, considérée en elle-même, *absolument*, ne cessera point d'occuper une grande place parmi les peuples civilisés, mais sa suprématie, c'est-à-dire sa puissance *relative*, comparée à celle de l'ensemble des autres nations, est entraînée vers son déclin. Sur tous les marchés, pour tous les articles, les négociants du Royaume-Uni, jadis maîtres absolus des transactions, rencontrent aujourd'hui des concurrents souvent plus habiles, souvent mieux placés, parfois mieux outillés qu'eux-mêmes; là où ils étaient seuls autrefois, ils sont maintenant talonnés, gênés, remplacés par des rivaux actifs et audacieux. L'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie, le Japon, n'étaient, il y a trente ans, pour le commerce et l'industrie britanniques, que de chétifs concurrents : ils accaparent aujourd'hui une part toujours croissante du trafic universel. On connaît assez le prodigieux essor de ces peuples nouvellement armés pour les luttes économiques¹; on sait quels cris de colère et d'angoisse leurs succès, — ceux de l'Allemagne particulièrement, — ont provoqués au delà de la Manche : il n'est pas besoin d'y insister.

A côté des progrès bruyants et rapides de ces pays neufs, il faut tenir compte du relèvement normal, lent mais progressif, de l'industrie et du commerce d'autres peuples, comme la France et l'Autriche-Hongrie, qui se sont patiemment attachés à développer leurs ressources propres et qui, pour n'avoir pas connu l'éclat des triomphes incontestés, éviteront peut-être les décadences irrémédiables.

Le résultat fatal de tous ces efforts additionnés est de restreindre de plus en plus l'hégémonie économique de la Grande-Bretagne. Ce n'est pas, en effet, à l'un ou à l'autre de ses concurrents pris isolément, mais à l'ensemble, qu'il faut la comparer si l'on veut se rendre compte de sa situation réelle. Sa royauté économique était faite précédemment de sa supériorité anormale sur toutes les autres nations réunies; mais l'écart entre les termes du rapport qui représente son activité économique comparée à celle de ses rivales a singulièrement diminué. La fécondité productrice des émules de

¹ Voy. notamment, pour l'Allemagne, l'ouvrage le plus récent : *l'Essor industriel et commercial du peuple allemand*, de M. Georges Blondel. 2^e édition. Larose, 1898.

l'Angleterre a plus que décuplé depuis une vingtaine d'années, tandis que le commerce total du monde n'augmentait que dans une faible mesure. Il eût fallu, pour garder son avantage, que la Grande-Bretagne décuplât, elle aussi, sa production ; mais dans un pays qui a depuis longtemps mis en œuvre toutes ses énergies et qui ne sait plus avoir les initiatives heureuses des peuples jeunes, un tel effort n'était pas possible. Les fabricants anglais n'ont pas su ou n'ont pas pu transformer à temps leur outillage et leurs procédés. L'industrie et le commerce britanniques, grandis à mesure des besoins et sans le souci constant de plaire à une clientèle qui ne pouvait s'adresser qu'à eux, manquent de cette organisation méthodique et scientifique qui fait le succès de leurs concurrents allemands. Que résulte-t-il de tout cela ? L'Angleterre n'a pas cessé d'être la première parmi les nations productrices et exportatrices ; mais n'être plus que la première dans une série, c'est pour elle un recul, n'avoir plus que sa part dans la mise en valeur et l'exploitation du monde, c'est une déchéance.

En même temps que se multiplie la concurrence, les débouchés se ferment. Les Etats nouveaux qui se développent au bord des mers lointaines étaient restés pendant la longue période de leur adolescence sous la tutelle économique de leur métropole : ils lui vendaient les produits naturels fournis en abondance par des sols vierges ; ils recevaient d'elle, en retour, tous les objets fabriqués, et jusqu'aux blés qui les faisaient vivre. Aujourd'hui, l'heure de l'émancipation est venue. L'Angleterre — et c'est son honneur — a favorisé le développement économique de ses colonies, ou du moins elle a su comprendre qu'à faire autrement elle risquait de provoquer un schisme désastreux. Le Canada, l'Australie, le Cap, toutes les colonies qui, par leur climat et leurs productions, ont le plus d'analogie avec les Iles-Britanniques, sortent progressivement de la dépendance économique de la métropole ; elles créent des usines, elles exploitent leurs mines, elles arrivent à produire ou à fabriquer la plupart des choses nécessaires à leur vie. Dans l'Amérique du Sud, peuplée de Latins, mais cliente surtout des maisons anglaises, une transformation semblable s'opère. Pour achever de conquérir leur autonomie économique, les colonies anglo-saxonnes protègent, on le sait, leurs industries par des tarifs de douane et cherchent, à l'exemple des Etats-Unis, à suffire elles-mêmes à tous leurs besoins. Chacune d'elles fait, dans le cercle étroit de ses intérêts, l'application d'une sorte de doctrine de Monroë : « Le Canada aux Canadiens ; l'Australie aux Australiens ! » Enfants ingrats et égoïstes, les essaims échappés de la ruche britannique, s'ils consentent à rester unis à leur ancienne patrie par des liens politiques

qu'elle a soin de rendre très légers, entendent faire fructifier en pleine liberté leurs ressources propres et ne restent les clients de l'industrie anglaise que pour les articles qu'ils n'ont pas pu encore ou qu'ils ne pourront jamais tirer de leur sol ou acheter à des voisins plus proches. Ainsi, ce développement universel de l'industrie moderne issue de la houille, dont l'Angleterre a été l'initiatrice et la première bénéficiaire, se retourne contre elle par une évolution fatale et menace sa fortune.

Il faut observer, toutefois, que l'existence par le monde de groupes ethniques issus d'elle reste et restera longtemps, pour la Grande-Bretagne, un honneur très lucratif. La prospérité des colonies, l'accroissement de leur population, augmentent leurs besoins et leur consommation; elles s'adresseront toujours plus volontiers pour les achats nécessaires à un peuple de même langue et de même race qu'elles-mêmes. Mais un danger plus grave menace de tarir les sources où l'industrie britannique puise les matières premières, aliment indispensable à la vie de ses fabriques. Jusqu'à présent, l'Angleterre, comme un gigantesque foyer d'appel, attirait à elle, grâce à l'abondance de ses houilles et à la perfection de son outillage, la presque totalité de certains produits qu'elle transformait pour les revendre ensuite à l'état d'objets fabriqués. Par exemple, tout le coton du monde était « appelé » à Manchester, tout l'étain affluait à Swansea. De fait, la Grande-Bretagne constituait ainsi à son profit de véritables monopoles; elle était la maîtresse absolue du marché de certains articles. Mais voici qu'une évolution en sens inverse s'accomplit. Il était naturel que les États nouveaux, à mesure qu'ils se constitueraient avec tous les organes indispensables à une vie indépendante, cherchassent à utiliser sur place les productions de leur sol. En fabriquant eux-mêmes, ils bénéficient du prix d'un double transport et du meilleur marché de la main-d'œuvre. Ainsi l'industrie concentrée dans quelques districts de l'Angleterre se répand peu à peu sur tous les rivages du globe, où elle trouve des conditions favorables à son développement.

L'exemple de l'industrie cotonnière est typique. Les ateliers de tissage s'établissent actuellement dans les pays mêmes où pousse le cotonnier, aux États-Unis, aux Indes, en Égypte. Le jour où les Yankees tisseront eux-mêmes les onze millions de balles de coton qui représentent la production moyenne annuelle de leur pays¹, qu'adviendra-t-il de Manchester? Aux Indes, la première filature fut installée en 1854, à Bombay; en 1880, on n'en comptait encore que 56; mais, en 1895, 148 usines mettaient en mouvement près

¹ Sur 19 millions de balles de 180 kilogr. de coton, récoltées annuellement dans le monde, les États-Unis en fournissent 11 millions.

de 4 millions de broches. Et bientôt les cotonnades de Bombay ou de Calcutta, produites et tissées sur place et à bon marché, auront achevé de remplacer, dans les Indes et en Extrême-Orient, les étoffes coûteuses du Lancashire.

L'Angleterre, du moins, dit-on souvent, n'est pas menacée dans ses « Indes noires », source principale de sa prodigieuse fortune en notre siècle. Comme un aimant colossal, la houille a attiré vers son domaine et la masse inerte des choses qu'elle a métamorphosées à sa chaleur, et la multitude vivante des hommes qu'elle a asservis. Mais partout aujourd'hui, aux Etats-Unis, au Japon, en Russie, des gisements nouveaux sont découverts et exploités : autrefois entassées dans quelques coins de l'Angleterre, les industries dérivées de la houille se dispersent maintenant sur tous les points du globe où les eaux des âges disparus ont accumulé en couches épaisses le précieux combustible. Mais il y a mieux. L'industrie a cessé et cesse de plus en plus d'employer exclusivement le charbon comme producteur de force motrice. Beaucoup de machines brûlent du pétrole ; or c'est l'Amérique du Nord et la Russie qui fournissent au monde les huiles minérales. Enfin l'avènement des forces hydrauliques, transportées à distance par l'électricité, menace d'arracher à la houille sa royauté jusqu'alors souveraine : après le siècle du charbon noir, l'âge du « charbon blanc » semble s'ouvrir. Si cette révolution s'achève, si elle est radicale, jugez des conséquences ! Les industries centralisées dans quelques grandes villes se dissémineront le long des cours d'eau, s'approcheront des ports et des grandes voies de communication. Ces énormes « cités champignons », écloses en un jour au voisinage des houillères, disparaîtront peut-être comme elles sont nées pour faire place à des villes moins populeuses, aux maisons plus largement espacées sous un ciel que la fumée du charbon aura cessé d'obscurcir. La civilisation, lorsqu'elle change d'outils, change aussi d'aspect et parfois émigre. La fortune économique de la Grande-Bretagne est en partie liée au destin de la houille : triomphante avec elle, elle la suivra dans son déclin.

Plus qu'aucune de ses rivales, l'industrie anglaise est menacée par le développement de la concurrence, par la fermeture des débouchés et par la transformation des procédés techniques. Si l'Angleterre n'avait eu qu'une industrie normale, en rapport avec ses ressources naturelles, si elle avait travaillé surtout les produits agricoles ou minéraux de son sol —, comme on l'a fait beaucoup plus chez nous, — elle aurait moins à souffrir de cette décentralisation générale qui commence. Mais la crise lui sera d'autant plus terrible que ses industries affectaient pour la plupart l'allure de

monopoles. Sa force et sa vie même sont liées à l'importation de matières premières qu'elle ne produit pas et à l'exportation d'articles fabriqués qu'elle ne saurait consommer. Les sources d'où viennent les unes menacent de tarir, tandis que les débouchés par où s'écoulent les autres se ferment¹. Ainsi se trouve ébranlée la fortune de l'Angleterre; et deux siècles après Colbert, il semble que la formule d'une sage économie politique, plus soucieuse de la prospérité nationale que de théories, va redevir pour chaque Etat : se suffire à soi-même, développer ses ressources propres et celles de ses colonies, et acheter le moins possible aux autres pour ne point dépendre d'eux. Il serait curieux qu'à la fin du siècle de la grande industrie et du libre-échange, les nations se prissent à méditer, pour l'appliquer à leur régime économique, le conseil de Candide : « Cultivons notre jardin ! »

III

Le sentiment, vague ou précis, des obstacles qui surgissent de toutes parts sous les pas triomphants du léopard britannique a pénétré aujourd'hui dans l'esprit de tout Anglais qui sait voir et prévoir. La hantise de ces périls, amplifiés par le livre et par la presse, dénoncés dans les discours de réunions politiques ou dans les banquets de chambres de commerce, a fini par troubler le calme bon sens de l'opinion. La plainte grandissante des négociants, des industriels, des armateurs, a obsédé le public : il est devenu pes-

¹ Sans abuser des statistiques, il est nécessaire d'invoquer quelques chiffres :

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ANGLETERRE ENTRE 1890 ET 1897

Années.	Importations.	Exportations.	Différence.
1890	10,517 millions de fr.	6,587 millions de fr.	3,930 millions de fr.
1891	10,885 »	6,180 »	4,705 »
1892	10,595 »	5,677 »	4,917 »
1893	10,117 »	5,452 »	4,665 »
1894	10,207 »	5,395 »	4,812 »
1895	10,417 »	5,645 »	4,772 »
1896	11,045 »	5,998 »	5,047 »
1897	11,281 »	5,858 »	5,422 »

Si nous tenons compte de ce fait que l'Angleterre importe surtout des denrées de première nécessité dont elle ne saurait se passer et que, par conséquent, ces importations ne peuvent guère diminuer, ces chiffres décèlent la situation alarmante du commerce anglais.

Les rapports des agents anglais à l'étranger corroborent absolument ces données statistiques.

Pour la première fois, en 1896, le pavillon anglais a été dépassé par le pavillon allemand en ce qui concerne le tonnage des navires marchands entrant à Hambourg.

Pour la première fois l'année dernière les exportations anglaises ont été dépassées par les exportations américaines.

simiste, irritable à l'excès; tout succès d'un rival lui semble une atteinte à ses droits; le moindre incident le met hors de lui; à tout propos il se déclare provoqué. Le léopard se croit continuellement lardé de blessures qui irritent ses vastes flancs et aigrissent son caractère. Les orateurs et les journaux d'outre-Manche nous reprochent amèrement de préparer, avec une sournoise méchanceté, des agressions et des tracasseries; ils devraient comprendre que ces offenses dont ils se plaignent sont le résultat inévitable de la concurrence légitime de deux peuples qui poursuivent sur tous les points du globe leur expansion coloniale. Notre effort laborieux, pacifique, souvent couronné de succès, a contrarié nécessairement la poussée anglo-saxonne et parfois lui a coupé la route; mais si l'heure était venue, pour les peuples coloniaux, d'un examen de conscience public, nous aurions, sans doute, moins sujet que d'autres d'en redouter l'épreuve. M. Chamberlain et ses amis dénoncent volontiers, avec une colère voulue, notre « politique de coups d'épingle »; ne serait-ce pas qu'ils cherchent à justifier une politique de coups de massue? L'Anglais craint de devenir un vaincu dans la lutte économique universelle, ou du moins il voit qu'il ne sera plus le seul vainqueur. Inspirée par ces inquiétudes, sa politique révèle le trouble qui, malgré lui, agite son âme; il n'a plus cette pleine maîtrise de soi que donne la certitude du succès; il lui arrive de perdre ce sang-froid qui était une de ses meilleures qualités et cette courtoisie qu'il apportait dans ses relations internationales. Loin de se résigner à la fatalité des circonstances, il voudrait en rompre l'enchaînement inéluctable. Plutôt que de partager sa royauté, il est prêt à la risquer toute sur un coup de dé; pendant qu'il croit avoir tout préparé pour la gagner, il jouerait volontiers cette partie suprême que les audacieux cherchent à hâter et dont les sages redoutent l'issue même victorieuse. Cet état d'agitation fiévreuse, que les moindres querelles surexcitent, explique comment d'un incident d'apparence bénigne peut sortir la plus redoutable des crises.

IV

Si, analysant dans ses grandes lignes la politique britannique contemporaine, on en cherche les mobiles, il apparaît que l'idée de l'exploitation du monde par l'Angleterre n'a jamais cessé de guider, même à leur insu, ses hommes d'État, à quelque parti qu'ils aient appartenu. Leur tâche a été d'assurer au commerce national la libre disposition du plus grand nombre possible de marchés. Cette politique, qui a tendu vers un même but tous les ressorts de la puissance anglaise, change d'aspect et de nom selon les voies dont

elle s'est servie pour parvenir à ses fins. Tantôt, sous couleur de resserrer les liens qui unissent d'un bout à l'autre du monde les fragments épars de la grande famille anglo-saxonne, elle a cherché à réserver à la métropole seule le bénéfice du commerce avec les colonies, et c'est « l'impérialisme ». Tantôt, avec un insatiable appétit, l'Angleterre a dépecé des continents et absorbé des îles pour assurer à ses négociants la clientèle des peuples non encore européenisés : c'est la politique d'« expansion ». Les pays où flotte le drapeau d'un État chrétien doivent, eux aussi, être ouverts aux marchandises et aux trafiquants anglo-saxons : cette prétention s'appelle la « politique de la porte ouverte ». Enfin, si d'aventure quelque peuple africain ou asiatique osait rejeter la domination britannique, surtout si une nation européenne s'avisait de faire obstacle à l'expansion de l'Angleterre ou de faire à ses négociants une concurrence désastreuse, ou encore de fermer ses portes et celles de ses colonies aux cotonnades de Manchester ou aux fers de Birmingham, alors les ministres de Sa Gracieuse Majesté auraient recours à d'autres moyens : n'ont-ils pas à leur service des régiments et surtout ces escadres, chaque jour augmentées et perfectionnées, qui portent dans leurs flancs cuirassés la fortune de la Grande-Bretagne ?

L'« impérialisme » n'est point né d'une exaltation chauvine ou d'une explosion de l'orgueil anglo-saxon enivré de sa puissance ; il est moins un système qu'une nécessité : il répond aux besoins d'une population d'industriels et de commerçants en quête de débouchés pour leurs produits. M. Joseph Chamberlain, l'apôtre de l'« impérialisme », le représentant au Parlement de la métropole des industries métallurgiques, Birmingham, le porte-parole des fabricants alarmés, répétait un jour le mot célèbre : « L'empire, c'est le commerce. » Les marchands anglais exigent aujourd'hui la conquête du monde et l'expansion indéfinie de l'empire, comme jadis les usuriers de l'ancienne Rome obligèrent le sénat à soumettre tous les peuples pour les livrer à leurs exactions.

Il n'est pas nécessaire d'exposer, après tant d'autres, ce qu'est l'« impérialisme », mais il faut prévenir les confusions. Le lien que les hommes d'État de l'école de sir Charles Dilke et de M. Chamberlain rêvent de créer entre l'Angleterre et ses dépendances ne consiste ni dans un mode nouveau de gouvernement des colonies par la métropole, ni dans une fédération à proprement parler politique. Nul ne songe à organiser un empire du Canada ou de l'Australie comme il existe un empire des Indes. L'Inde, contrée de climat et de productions tropicales, est pour les Anglais un pays d'exploitation ; excepté pour les étoffes de coton, elle ne saurait faire concurrence à l'industrie britannique et, par contre, elle aura

toujours besoin, pour vivre, de certaines denrées de la métropole.

Il n'en est pas de même des colonies de climat tempéré, l'Australie-Nouvelle-Zélande, le Cap, le Canada; dans celles-là, le programme des « impérialistes » est : entrée libre aux articles anglais dans les colonies et, réciproquement, admission en franchise de leurs produits dans les ports du Royaume-Uni, en imposant seulement un droit léger, inférieur à celui que payent les étrangers, sur certains articles qui ont leurs similaires en Angleterre¹.

Chacune des colonies anglaises de la zone tempérée a élevé des barrières douanières dont elle applique les tarifs même aux produits britanniques; elles vivent ainsi dans une sorte de particularisme économique. Les « impérialistes » souhaitent de faire cesser un tel régime, d'unir les colonies avec la métropole par une ligue douanière, un « Zollverein » analogue, — la comparaison est classique, — à celui qui fut le premier cadre de l'unité allemande. Les droits protecteurs, supprimés ou réduits à l'intérieur de l'empire, seraient reportés aux frontières extérieures : l'ensemble des pays britanniques se défendrait contre la concurrence des peuples non britanniques; l'empire se suffirait, autant que possible, à lui-même, les colonies nourrissant la métropole et celle-ci fournissant à celles-là des produits fabriqués. Ainsi serait réservé aux négociants anglais un marché dont l'importance ne cesse de grandir; ainsi seraient tracés les premiers linéaments du vaste organisme politique, rêve de quelques esprits hardis, qui, de la Grande-Bretagne et de ses colonies, filles de sa chair et de son sang, ne ferait qu'un seul tout et qui, au-dessus du monde civilisé par lui, élèverait très haut le génie anglo-saxon. Une entente intime avec les Etats-Unis serait le complément de cette unité et ramènerait dans la cité immense, dont les océans sont les rues, tous les fils dispersés de la glorieuse Albion. L'idée de l'alliance américaine n'est, à un certain point de vue, qu'un prolongement de la conception impériale.

Une étrange pudeur semble arrêter les adeptes de l'école de M. Chamberlain, au moment d'avouer que, cinquante ans après Cobden et le triomphe des doctrines de Manchester, la politique anglo-saxonne incline vers le protectionnisme et recourt à des pratiques étrangement voisines de ce « colbertisme » tant raillé. Contraints d'abandonner le *free trade*, de subtils théoriciens et des hommes d'État très souples, n'osant parler de droits protec-

¹ Voy., pour plus de détails, le livre de M. Pierre Leroy-Beaulieu : *Les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes*, Armand Colin, 1897. (Voy., notamment, p. 437 et suiv.) Comparez : Dubois (Marcel), *Peuples coloniaux et systèmes colonisateurs*. Plon.

teurs, prônent le *fair trade*, qui aboutit au même résultat. Et pourtant l'Angleterre, en devenant protectionniste, ne ment pas à ses traditions ni à son passé. L'origine de sa grandeur maritime et commerciale n'est-elle pas dans cet « Acte de navigation » dont l'abolition ne remonte qu'au premier quart de ce siècle et qui fut le plus extraordinaire exemple de prohibition que l'histoire connaisse? Aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'Angleterre, pour asseoir définitivement au-dessus de toutes les autres nations commerçantes son hégémonie économique, se servit des armes de la protection; puis, lorsque, vers 1825, — grâce à la prospérité exceptionnelle qu'elle dut à ses houilles et à ses fers, dont elle sut la première tirer des richesses inouïes, — elle eut laissé bien loin derrière elle toutes ses rivales; lorsqu'elle fut devenue la seule fabricante d'un grand nombre de produits industriels; lorsqu'elle eut monopolisé certaines matières premières et qu'elle régla à sa fantaisie les oscillations du marché universel; lorsqu'enfin elle n'importa plus que les matériaux indispensables à ses manufactures et les denrées nécessaires à sa vie; alors elle définit le dogme du « libre-échange » et acclama Cobden. Mais à mesure qu'ont grandi par le monde les rivaux de sa prééminence économique; à mesure qu'elle a cessé d'être l'unique productrice et exportatrice de certains articles, elle a petit à petit abandonné les doctrines de Manchester et renié Cobden, pour aller à des théories ou plutôt à des pratiques nouvelles, car elle ne se laisse pas prendre « comme l'alouette française au vain miroir des systèmes ¹ ».

La suppression des barrières douanières entre le Royaume-Uni et ses colonies est l'appât qui a séduit les « impérialistes »; ils escomptent surtout, dans la réalisation de leurs projets, les profits économiques, l'ouverture de débouchés nouveaux. Or, c'est précisément cette même question qui arrête les colons au moment de signer le pacte. L'égoïsme des enfants a percé à jour l'égoïsme de la mère. Ils ont très bien compris que le gouvernement de Londres cherche avant tout l'avantage propre des industriels des Iles-Britanniques. Qui doute que M. Chamberlain, par exemple, ne soit plus occupé de satisfaire ses électeurs de Birmingham que les colons de la Nouvelle-Galles du Sud ou de Natal? L'abaissement des droits de douane sur les marchandises anglaises diminuerait, dans une très forte proportion, les recettes des colonies; leur budget, déjà si obéré, risquerait de se solder par un déficit considérable qu'il serait très difficile de combler. En outre, l'entrée en franchise des articles anglais ferait une concurrence mortelle sur

¹ L'expression est de M. Alfred Fouillée.

les marchés locaux aux produits indigènes, ruinerait les industries nouvelles dont le développement est l'orgueil du Canada, de l'Australie, du Cap. Les fabricants menacés sont souvent des membres « proéminents » des parlements coloniaux, tout au moins des électeurs influents que les élus ne sauraient impunément mécontenter. Pour toutes ces raisons, les Anglais des colonies, tranquilles et prospères dans ces pays nouveaux fécondés par leur travail, se confinent dans un particularisme étroit : ils acceptent volontiers la protection des flottes anglaises ; ils signeraient peut-être avec plaisir un pacte fédéral qui les relierait plus intimement à la vieille patrie, mais ils refusent d'aliéner leur autonomie économique. Les Australiens des différentes colonies ne parviennent même pas à trouver une formule d'union fédérale : comment réussiraient-ils à s'entendre avec les Anglais de toutes les parties du monde ? L'Anglo-Saxon, quand son patriotisme n'est pas d'accord avec ses intérêts, hésite rarement à préférer son avantage personnel ; c'est le résultat de cette « formation particulariste » si fort admirée chez nous par une certaine école. Voilà pourquoi jusqu'ici les tentatives de fédération impériale ont échoué : il ne semble pas qu'elles soient sur le point d'aboutir ; il paraît vraisemblable, au contraire, que les intérêts économiques des colonies et de la métropole, loin de tendre à s'identifier, iront de plus en plus en divergeant, à mesure que grandira la prospérité industrielle et commerciale des colonies et que chacune d'elles pourra plus complètement suffire à ses propres besoins.

V

La conquête du monde par les races européennes s'achève avec ce siècle ; le moment est proche où les dernières parcelles d'Afrique ou d'Asie qui obéissent encore à des souverains indépendants, seront passées sous la domination politique, tout au moins sous la tutelle économique d'un peuple de civilisation chrétienne. C'est une nécessité de l'heure présente, pour les Etats qui considèrent l'expansion commerciale et coloniale comme indispensable à leur développement à venir, de s'assurer une part dans cette curée des terres encore libres.

Il était naturel que les Anglais sentissent mieux que tous les autres l'urgence de cette nécessité. C'est pourquoi les questions chinoise et africaine tiennent les premières places dans les préoccupations du public et du gouvernement. La Chine est contrainte d'ouvrir ses portes : l'heure de l'exploitation du Céleste Empire a sonné. L'Afrique a cessé d'être mystérieuse : ses ressources naturelles sont connues, sa puissance de consommation supputée ; le

temps de la conquête va finir; celui de la mise en valeur a commencé. Se tailler la plus belle part en Chine et en Afrique, assurer aux maisons anglaises les plus beaux bénéfices, c'est la préoccupation dominante des ministres de la Reine. Et ce n'est point une vaine ambition qui les pousse : ce que l'on appelle « l'ambition de l'Angleterre » est une loi économique de son développement. Si elle réalise la vision grandiose de M. Cecil Rhodes : un empire africain du Cap au Caire; si elle fait de la vallée du Yang-tsé une autre Egypte, son industrie et son commerce disposeront pour longtemps de débouchés assurés, et les beaux jours reviendront pour le pays noir. L'acharnement des hommes d'Etat, la surexcitation de l'opinion, n'ont pas d'autre cause. Qu'un obstacle semble entraver la réalisation fiévreuse de ces plans colossaux, le « jingoïsme » aussitôt s'exalte et le public s'affole, tant l'Angleterre redoute de laisser passer une occasion qui est pour elle le dernier espoir d'expansion.

Mais la Chine et l'Afrique ne provoquent pas au même degré les inquiétudes de nos voisins. Malgré les avantages considérables obtenus récemment par leur diplomatie et qui font de la vallée du Yang-tsé un domaine magnifique réservé à leur activité, on comprend à Londres que la concurrence de nations plus rapprochées de la Chine et mieux placées pour y trafiquer sera forcément victorieuse malgré les efforts du gouvernement de la Reine et de ses nationaux. Les Anglais ne sauraient empêcher les troupes russes d'occuper la Mandchourie et de camper à quelques jours de Pékin; ils ne sauraient mettre obstacle à l'accroissement des échanges entre le Céleste Empire et le Japon, ou les Etats-Unis, voire même l'Australie et, — espérons-le du moins, — la France établie au Tonkin.

En Afrique, au contraire, les Anglais s'appuient sur une double base d'opérations. Installés au Cap, maîtres de l'Egypte, ils possèdent les deux plus grands pays où les Européens puissent vivre et prospérer. De là, il leur est loisible de pousser vers les régions équatoriales leurs expéditions et leurs chemins de fer. Les marchands d'Angleterre ont décidé que l'Afrique serait à eux du Cap au Caire. N'ont-ils pas sur toute terre un droit de préemption et comme un « domaine éminent »? Ils consentent à laisser aux Français l'Ouest, avec les « terres légères » où le coq gaulois aime à gratter; mais tout l'Est et le Sud doit être à eux. Ne faut-il pas qu'à une distance relativement courte des ports de la Manche et de la mer d'Irlande, les commerçants anglais puissent trouver dans de nouvelles Indes le placement rémunérateur de leurs marchandises? Si les Hindous se mettent à tisser eux-mêmes leurs tuniques et leurs robes, on obligera les Zoulous, les Matabélés,

les noirs de l'Ouganda à devenir des clients de Manchester; on établira chez eux des voies ferrées pour satisfaire les maîtres de forges de Birmingham.

Cette conquête de l'Afrique, irrévocablement résolue dans les clubs et dans les chambres de commerce, s'accomplit. Le gouvernement, soutenu par toute l'opinion, est décidé à briser tous les obstacles. La masse du public n'a-t-elle pas approuvé bruyamment toutes les violences qu'a déjà provoquées l'exécution inexorable de l'arrêt que les « jingocs » ont dicté? Faut-il rappeler le Portugal brutalement spolié; et les nègres catholiques de l'Ouganda massacrés en masse par le capitaine Lugard parce qu'on les soupçonnait de vouloir être Français; et le brigandage de Jameson, coupable seulement de n'avoir pas réussi? Il serait trop long de redire l'histoire de tout ce que son nouvel empire a coûté à l'Angleterre de sang et d'iniquités, depuis Stanley passant comme un fléau à travers les peuples consternés, jusqu'au massacre d'Omdurman.

A qui veut chercher le lien qui rattache les unes aux autres les actions et les réactions de la politique dans le monde entier, la connaissance de ces vastes projets, auxquels les Anglais attachent une importance capitale, est indispensable : elle éclaire d'un jour singulier beaucoup d'événements récents, depuis les crises périodiques de la question d'Orient jusqu'aux agitations, en apparence tout intimes, qui nous ont troublés si profondément. Il y a une relation mystérieuse, mais évidente, entre les visées de la Grande-Bretagne sur les bords du Nil ou du Niger et les discordes civiles ou les rancunes internationales qui paralysent l'action de ses rivales. N'est-ce pas une tradition de la politique des Pitt, des Palmerston et de leurs émules de susciter des querelles sur le continent et de faire des passions révolutionnaires un instrument de la domination anglaise?

La possession de l'Égypte et de toute la vallée du Nil et de ses affluents est la condition nécessaire au succès de ces plans audacieux. Riche, fertile, de climat sain, l'Égypte commande la route de Suez et le Nil, seule voie de pénétration qui conduise de la Méditerranée vers l'Afrique équatoriale. Au Caire est la clef de l'Orient musulman et du continent noir. Aussi, depuis longtemps, le but constant des ministres de Sa Gracieuse Majesté est-il : occuper l'Égypte et, par l'Égypte, le Soudan.

Nous ne discuterons pas l'affaire de Fachoda. On comprend assez, d'après ce que nous avons dit, pourquoi l'apparition sur le haut Nil d'une expédition française, bien armée, bien pourvue de vivres, installée dans une forte position, victorieuse avant lord Kitchener des meilleures bandes des derviches, a provoqué chez

tous les Anglais menacés dans leurs intérêts les plus chers, dans leurs projets depuis longtemps caressés, un mouvement unanime d'inquiétude et de colère. On sait les événements, nous nous abstenons et de les retracer et de les apprécier.

La France brutalement écartée, la vieille « question d'Egypte » tranchée de fait, le Soudan nilotique officiellement annexé « par le droit des conquérants¹ », l'Angleterre poursuit par le nord et par le sud l'achèvement de son œuvre. Le temps presse; il faut que tout soit accompli avant que les grandes nations continentales aient réglé leurs différends, terminé leurs chemins de fer et accru leurs flottes.

Deux obstacles encore se dressent sur la route, comme des écueils que le flot peut contourner, mais qui gênent sa montée impétueuse; deux forteresses naturelles de montagnes, deux peuples et deux hommes : le Transvaal et l'Abyssinie, le président Krueger et Ménélik. La ruine de l'un et de l'autre est dès aujourd'hui résolue; l'heure en est marquée à la montre impatiente de M. Chamberlain; mais la tâche peut être rude. Chrétiens l'un et l'autre, les deux peuples ont de vaillants soldats, des traditions de gloire et l'habitude de la victoire; ils comptent l'un et l'autre sur des sympathies européennes, et ils les méritent. Les chefs, héros de l'indépendance nationale, ont soulevé l'admiration par leur énergie et forcé l'estime par leur générosité humaine. Mais rien ne doit arrêter la fortune de la Grande-Bretagne. Déjà le vainqueur implacable d'Omdurman enrôle les vaincus terrorisés, pousse les travaux du chemin de fer qui reliera son armée à sa base d'opérations; dans quelques mois, les troupes anglo-égyptiennes, gravissant les pentes, doucement inclinées vers le Nil, du plateau éthiopien, s'achemineront vers la capitale de Ménélik. L'Abyssinie expiera peut-être chèrement le crime de dresser ses plateaux massifs sur les flancs de la route où doit passer à toute vapeur la « civilisation » anglaise et de cacher dans les replis de ses monts deux des sources qui portent au Nil cette eau des crues sans laquelle l'Egypte ne serait pas.

VI

Mais la Chine, même ouverte, et l'Afrique, même si la fortune y favorise les desseins de nos voisins, ne sauraient devenir un déversoir suffisant pour les produits fabriqués en Angleterre. Ne faudra-t-il pas lutter, en Extrême-Orient, contre des rivaux redoutables? Et, quant au continent noir, sa puissance de consommation semble très limitée. De toute nécessité, il faut donc que la diplomatie anglaise

¹ Discours de lord Salisbury.

cherche encore et toujours des marchés nouveaux. Et où en trouverait-elle si le partage du monde est achevé? Deux moyens se présentent : ou accaparer le commerce dans les possessions des puissances étrangères, — conquête économique; — ou s'emparer tout simplement de ces possessions, — conquête politique et militaire.

Le premier de ces procédés se déguise sous des allures de « libéralisme » et s'autorise de théories économiques : on l'appelle la « politique de la porte ouverte ».

Les industriels anglais, que l'exportation fait vivre, ont un intérêt essentiel à ce que tous les pays du monde soient ouverts à leurs produits. N'osant réclamer l'abolition des tarifs douaniers dans les grands Etats eux-mêmes, ils professent qu'au moins les territoires nouvellement annexés ou mis en valeur doivent être accessibles à la libre concurrence de tous les pavillons; ils contestent aux puissances colonisatrices le droit de favoriser leur production nationale en frappant de droits plus élevés les articles de provenance étrangère.

Les derniers discours des hommes d'Etat du parti « impérialiste » débordent de plaintes sur ce thème. Ils excellent à prêter à leurs griefs particuliers la forme spécieuse d'une revendication d'intérêt général, à éblouir leurs adversaires avec les grands mots de civilisation, de progrès et de liberté; leur rhétorique intéressée pourrait faire illusion si les faits ne venaient leur donner le plus éclatant démenti.

Les « impérialistes » tiennent à ce que la porte qui mène chez leurs voisins reste ouverte, mais ils ferment volontiers la leur. C'est un fait connu que les colonies d'Australie, du Cap, du Canada, hérissent leurs frontières de droits protecteurs, qui sont souvent, en fait, prohibitifs. Le discrédit actuel des pratiques du libre-échange en Angleterre, les mesures proposées pour défendre les produits britanniques contre la concurrence allemande, les droits imposés sur nos bestiaux, sous prétexte d'épizootie, et sur nos vins, sont encore des faits assez notoires pour que nous n'y insistions pas. Ce sont ces mêmes hommes, de l'école de M. Chamberlain, qui réclament à grands cris la « porte ouverte » chez les autres et qui sont chez eux les propagateurs zélés du néo-protectionnisme et de « l'impérialisme », dont le principe est précisément, nous l'avons dit, d'unir la Grande-Bretagne avec ses colonies dans une ligue douanière contre l'étranger, et de réserver aux articles anglais, sur les marchés coloniaux, un traitement de faveur : contradiction qui paraît étrange à qui se laisse prendre à l'appât des mots, mais qui semble très naturelle à qui considère qu'il s'agit d'ouvrir des débouchés aux produits anglais et qu'il n'y a pas d'autre question.

Observons encore que, si nous ne sommes pas les seuls à

fermer notre porte, c'est presque à nous seuls que John Bull songe à le reprocher : il se garde de demander à Jonathan pourquoi il se calfeutre si hermétiquement chez lui; le bon cousin prendrait mal la plaisanterie, répondrait que la doctrine de Monroë ne fait pas d'exceptions, même pour les parents, et serait homme à le prouver, comme il le fit, il n'y a pas longtemps, au Vénézuëla. La Russie n'a pas, à vrai dire, de colonies; l'Allemagne en a peu, qu'elle exploite d'ailleurs à la façon de l'Angleterre, et dont elle ouvre volontiers la porte, comme elle l'a fait pour Kiao-Tchéou, parce que la nature même et la prospérité de son commerce lui permettent de soutenir la concurrence anglaise. C'est donc à nous presque seuls, au régime économique que nous avons établi à Madagascar, à Tunis, dans toutes nos colonies, que l'on s'attaque.

L'argument principal des Anglais, c'est la réciprocité : vous pouvez trafiquer chez nous, laissez-nous faire de même chez vous. On sait qu'en réalité les colonies du Royaume-Uni sont loin d'être ouvertes. Mais, à supposer qu'elles le fussent, la réciprocité ne serait-elle pas un leurre? L'Angleterre, presque uniquement industrielle et exportatrice, n'aurait guère à redouter notre concurrence : partout installée, formidablement outillée, disposant d'une marine marchande très nombreuse, de dépôts de charbon dans toutes les mers, elle pourrait inonder nos possessions de ses produits sans crainte de représailles. Faisons comme les Anglais, dit-on quelquefois, exportons ! Mais, le pouvons-nous ? Et même si nous le pouvions, serait-ce le moment de nous transformer en une nation exportatrice de fers, ou d'étoffes, ou de métaux, alors que la tendance générale de chaque Etat est de produire ces articles chez lui et de se suffire à lui-même ? Il faut bien voir qu'au fond de toute cette querelle on retrouve la différence essentielle entre notre production, notre commerce et la production et le commerce anglais. Nous avons le droit de ne pas user de nos colonies comme la Grande-Bretagne des siennes, parce que les conditions naturelles et les modes de notre vie économique ne sont pas les mêmes que ceux de l'Angleterre. Nos colonies sont moins un débouché pour notre industrie qu'un prolongement, un complément de la mère patrie; nous entendons les développer selon nos besoins et leur demander surtout de nous fournir les choses dont la France a besoin, mais qu'elle ne produit pas, et que nous devrions acheter à l'étranger si nos colons ne nous les vendaient pas.

Cette conception, qu'on le remarque bien, n'est point née d'une théorie : elle nous est imposée par la nature même du climat et du sol de nos colonies. Si l'on peut d'ailleurs critiquer cette méthode, l'on ne saurait, du moins, nous contester le droit de la professer et

de l'appliquer¹, car, dans nos colonies, nous sommes et nous entendons rester les maîtres. Il est trop facile, en vérité, de démasquer la « politique de la porte ouverte » ; elle est la forme déguisée de l'hégémonie de la Grande-Bretagne sur le monde. Comme le peuple anglais est un peuple « impérial » et partout chez lui, les marchandises anglaises sont, elles aussi, « impériales » et doivent pénétrer partout. On pourrait définir la « politique de la porte ouverte » le droit pour les puissances rivales de l'Angleterre, et pour la France en particulier, de posséder des territoires coloniaux, de soumettre par les armes des royaumes barbares, d'entretenir des soldats et des fonctionnaires pour le plus grand profit des négociants britanniques. Les plaintes et les menaces qu'inspire aux hommes d'Etat « impérialistes » la crise de l'industrie, et que l'incident de Fachoda a portées au paroxysme, aboutissent à cette alternative, que l'on voudrait nous imposer comme un ultimatum : ouvrir nos colonies et n'en tirer aucun avantage, ou bien les fermer et les perdre par la guerre.

VII

« Le commerce conduit naturellement à la guerre et la guerre nourrit le commerce. » C'est au grand théoricien de « l'impérialisme », J.-R. Seeley, que nous en empruntons l'aveu. « Le commerce rapprochant les peuples », c'est un sujet classique de peintures allégoriques et de discours officiels. Il serait plus vrai de dire que le commerce, quand il est, comme dans l'Angleterre actuelle, l'exutoire indispensable d'une production industrielle intense et presque l'unique gagne-pain d'une grande nation, engendre la guerre dès qu'il rencontre un obstacle ou se heurte à une concurrence. « Le commerce, dirigé d'après cette méthode, c'est encore Seeley qui l'écrit, est presque identique avec la guerre et peut difficilement manquer de conduire à la guerre. »

C'est la guerre, — cette guerre de plus de cent ans qui remplit tout le dix-huitième et déborde sur le dix-neuvième siècle — qui a donné à l'Angleterre son empire colonial. La guerre de conquêtes, qui est une tradition de sa politique, est le dénouement naturel qu'appelle la situation présente du Royaume-Uni : la fatalité des circonstances semble l'y acculer chaque jour plus étroitement à mesure que les

¹ Dans une lettre d'un abonné à l'*Economiste français* (18 février 1899), nous trouvons un chiffre qui semble bien prouver l'excellence de ce système.

Importations françaises de cotonnades à Madagascar :

Années.	Kilogrammes.	Valeur en francs.
1897. . . .	219,222. . . .	690,400.
1898. . . .	1,913,750. . . .	5,512,000.

débouchés se ferment et que les concurrences s'exaspèrent. Si les portes des colonies européennes s'obstinent à ne point s'ouvrir, le meilleur moyen de les enfoncer n'est-il pas d'entrer dans la maison et de s'en emparer? Le conflit, deux fois déjà imminent, n'a pas cessé d'être menaçant pour la paix du monde. Et c'est une leçon peut-être inattendue, mais à coup sûr logique, que l'évolution du libéralisme économique en ce siècle s'achève par la menace d'une double guerre, guerre sociale et guerre internationale, — luttés pour la vie l'une et l'autre, luttés inexpiables — aboutissement naturel de l'anarchie économique, du dérèglement total de la production et d'une concurrence sans frein ni loi entre les hommes comme entre les peuples.

Les métamorphoses des partis politiques anglais, qui déroutent les doctrinaires français du libéralisme, cessent de paraître étranges à qui se rend compte des nécessités de la vie économique de la Grande-Bretagne. La conception impériale, au sens large et psychologique du mot, existe, quelquefois à son insu et malgré lui, dans l'âme de tout Anglais : ainsi s'explique cette politique qui nous paraît envahissante et qui n'est que la force de réalisation d'une idée. Quelques esprits d'élite, un John Morley, parviennent, en se réfugiant dans l'abstraction, à échapper à la séduction des conquêtes, mais la foule ne les suit pas. Le parti libéral a été autant et quelquefois plus « annexionniste » et belliqueux que le parti conservateur-unionniste, même quand le principal ministre s'est appelé Gladstone. La crise récente du parti libéral a montré ses chefs les plus éminents ou impuissants à remonter le courant de l'opinion publique ou convertis à « l'impérialisme » le plus violent. Abandonnés de leurs troupes, l'un, sir William Harcourt, a donné sa démission de *leader* du parti; l'autre, M. John Morley, a refusé de lui succéder. En même temps, l'ancien chef du *Foreign Office*, lord Rosebery, pressé de reconquérir une popularité chancelante, faisait écho à la voix de M. Chamberlain. Un jeune parti semble prêt à naître de la réconciliation des unionnistes et de la majorité des libéraux : guidé par le remuant député de Birmingham et par le noble gendre de lord Rothschild, délivré des hésitations et des scrupules prudents du marquis de Salisbury, il aura pour maximes l'« empire » et la conquête, et cessera sans doute de reculer devant cette guerre dont l'Angleterre a besoin et pour laquelle elle est prête.

L'heure semble propice. L'Angleterre en a eu pour la première fois le sentiment très net lorsqu'elle acclamait à Spithead la superbe ordonnance de sa flotte. On a rarement vu un peuple possédant un pareil instrument d'offensive ne pas s'en servir, lorsque,

d'ailleurs, le sentiment national y pousse et que le gouvernement y consent. Dans quelques années peut-être, le succès ne serait plus possible : il ne faut pas attendre que se soit réalisée cette entente des puissances continentales qui est l'éternel cauchemar des hommes d'Etat britanniques. D'autres raisons encore indiquent que si la guerre doit éclater, elle sera prochaine. Quelques avantages militaires pourraient assurer à l'Angleterre les plus gros morceaux dans cette Afrique, dont le partage s'achève, et dans cette Chine qui s'ouvre. Et enfin, les colonies françaises, pacifiées, prêtes à l'exploitation, ne sont-elles pas une proie alléchante? L'exemple des Etats-Unis qui viennent d'acquérir d'un coup, par la seule puissance de leurs cuirassés, de riches possessions, est séduisant. Quelques Anglais ne cachent pas, et beaucoup, qui le cachent, pensent qu'il serait utile à la Grande-Bretagne de recommencer « l'opération » qui lui fut, au dix-huitième siècle, si fructueuse.

Si l'Angleterre se résout à la guerre, ce ne peut être, en effet, qu'à la France qu'elle la fera. Non pas qu'elle n'ait d'autres rivaux aussi dangereux, mais elle n'en a pas dont la défaite l'indemniserait plus avantageusement. Politiques pratiques, les Anglo-Saxons savent se résigner à l'inévitable. Ils ne sauraient ralentir « l'essor industriel et commercial du peuple allemand », ni celui des Etats-Unis ou du Japon; ils ne peuvent arrêter le « glacier russe » qui glisse vers Pékin et vers Hérat; ils n'osent pas entraver les progrès de leurs propres colonies, mais ils empêcheraient volontiers les Français de tirer profit de l'empire colonial qu'ils ont achevé de conquérir, mais qu'ils n'ont pas encore eu le temps d'exploiter... Pour les peuples comme pour les hommes, il est dangereux d'être induits en tentation.

VIII

Dans l'un de ses plus retentissants discours de ces derniers mois, M. Chamberlain énumérait avec complaisance les amitiés de l'Angleterre. Pour flatter l'empereur Guillaume II, il oubliait la dépêche au président Krueger; pour plaire à M. Mac-Kinley, il oubliait l'affront de 1897 et l'affaire du Vénézuéla; pour faire des avances aux Japonais, il oubliait le rôle de la diplomatie anglaise dans la guerre de 1895; il prodiguait les paroles gracieuses même à la Russie; du côté de Paris seulement, il tournait un visage menaçant. L'Angleterre, au faite de sa prospérité économique, se complaisait dans son « superbe isolement »; mais aujourd'hui, menacée dans sa prééminence industrielle et commerciale et vaguement inquiète de l'avenir, elle a besoin d'alliances et elle en cherche. Ces avances peu déguisées pour décider les amitiés trop

lentes à s'offrir, cet empressement à pardonner de très récentes injures, décèlent les pensées inquiétantes qui hantent le cerveau des pilotes de la vieille Angleterre.

Que la Grande-Bretagne choisisse précisément pour ses nouveaux amis les peuples dont elle a surtout sujet de redouter la concurrence économique, c'est au premier abord de quoi étonner. Il semble qu'elle veuille faire ainsi, pourrait-on dire, la part du feu : elle se résigne à ce qu'elle ne saurait empêcher et fait à mauvaise fortune bon visage; ne pouvant renverser l'obstacle, elle cherche à s'en servir. Mais l'opposition permanente des intérêts de la Grande-Bretagne et des Etats dont elle recherche l'alliance explique assez l'accueil peu empressé que semblent avoir reçu les avances de M. Chamberlain. Ce qui serait avantageux à l'Angleterre déclinante ne l'est pas à ses rivales grandissantes. Les triomphes de l'industrie allemande sont à eux seuls un obstacle insurmontable à une « entente cordiale » entre le Royaume-Uni et l'Empire germanique. Il a pu y avoir entre les deux gouvernements des « échanges de vues », même, sur certains points particuliers, en Chine, par exemple, ou en Afrique, des arrangements amiables, mais il ne s'ensuit pas, — l'empereur et son chancelier ont pris soin de le marquer dans leurs discours, — qu'il existe une alliance ou une amitié¹. Les alliances des peuples, comme les amitiés des hommes, sont fondées sur les intérêts et sur les sympathies : or l'Allemagne et l'Angleterre ont des intérêts contradictoires; quant aux sympathies, elles sont d'accord avec les intérêts.

Une entente anglo-japonaise, à supposer qu'elle existât, n'aurait guère de répercussion hors de l'Extrême-Orient : elle favoriserait surtout la jeune puissance qui est, dans les parages de la Chine, le concurrent le plus dangereux du commerce britannique; il se pourrait que par la « porte ouverte » en Chine, il passât plus de produits japonais que d'articles anglais.

Restent les Etats-Unis. — On ne s'était guère avisé jusqu'ici, pas plus d'un côté de l'Atlantique que de l'autre, que les liens de parenté entre les deux grandes branches de la race anglo-saxonne dussent naturellement conduire à une intimité politique. Mais les victorieux ont ce bonheur que chacun recherche leurs bonnes grâces. Quand les yankees sont entrés à pleines voiles dans la voie de la guerre et des annexions, ils y ont été encouragés par le gouvernement et par l'opinion britanniques; pendant la lutte, ils n'eurent pas d'amis plus empressés ni, après le succès, d'admirateurs plus enthousiastes. La sage république, enivrée par les

¹ Cette page était écrite quand sont survenus les événements de Samoa. Ils sont l'éclatante confirmation de ce que nous avançons ici.

l'exportation des produits manufacturés a dépassé l'importation. La coïncidence entre l'accroissement de la production industrielle et la direction nouvelle de la politique étrangère de l'Union n'est pas purement fortuite : il y a là une relation de cause à effet. — Il ne saurait être douteux que les Américains deviennent sur le terrain économique les plus dangereux adversaires des Anglais : ils cessent d'être leurs tributaires pour les produits manufacturés, tout en restant leurs fournisseurs de blés et de denrées alimentaires; ils développent leur marine marchande et leur flotte de guerre; ils sont protectionnistes et ferment leur porte. Pourquoi, dès lors, M. Chamberlain et lord Salisbury lui-même semblent-ils attacher tant de prix à l'amitié du gouvernement de la Confédération? En face de cette énigme, on est naturellement conduit à supposer que le cabinet de Londres cherche dans ses alliances un intérêt *immédiat*, qu'il renonce à lutter contre certains de ses rivaux et qu'il préfère s'entendre avec eux, — ou tout au moins le faire croire, — pour nous arracher par l'intimidation ou même par la guerre toute sorte

triel a porté surtout sur les fers, aciers, cuirs, chaussures, huiles minérales.

Les importations ont été inférieures à ce qu'elles étaient depuis 1880 (sauf une exception), et cela, malgré que la population ait doublé.

Importations.		Millions de dollars.
Années.		
1895-1896.	779
1896-1897.	764
1897-1898.	616

Les ventes des Etats-Unis à l'Europe ont augmenté de plus de 160 millions de dollars, et les achats ont diminué de plus de 124 millions. Les exportations pour tous les pays, sauf l'Australie, ont augmenté. Les importations de tous les pays, sauf l'Australie et l'Asie, ont diminué.

Voici encore un chiffre peu rassurant pour l'avenir du commerce anglais en Chine :

Importations des Etats-Unis en Asie :

Années.	Millions de dollars.
1880.	41
1896.	25
1897-1898 (juin à juin).	44

Et M. Lyman Gage conclut ce rapport, plus triomphant encore que les armées et les flottes de l'Union, en insistant sur la nécessité de développer la marine marchande au moyen de primes et en obligeant le commerce avec Hawaï et Porto-Rico à ne se faire que sous pavillon étoilé. Voilà une résurrection de l'*Acte de navigation* qui ne doit pas laisser que d'étonner les disciples de Cobden.

Voyez encore un article de M. Svendsen (Ferdinand) dans la revue *Die Nation* (27 août 1898). — Blondel (*ouvrage cité*), appendice 4. — Edmond Théry, *Europe et Etats-Unis d'Amérique*, préface de M. Marcel Dubois. Flammarion, 1899 (notamment pages 65 et suiv.).

de concessions et pour acquérir à tout prix, en Afrique, l'immense empire dont l'exploitation est, pour le prochain siècle, l'espoir des négociants britanniques. — Ainsi, tout dans la politique anglaise d'aujourd'hui, jusqu'aux alliances, se ramène à quelques idées très simples et très claires.

IX

Si nous voulons maintenant faire la somme des résultats auxquels nous ont conduits chacune des parties de cette étude, nous arriverons à cette conclusion que le monde vit sous le coup d'une crise latente dont l'explosion peut, d'un moment à l'autre, allumer la guerre. Les événements politiques, confrontés avec les indications tirées de l'état économique des grandes nations, confirment pleinement ces déductions. Les armements ne cessent de s'accroître ; la situation reste grosse d'orages. Le repos du monde n'est pas lié à la solution de telle ou telle question de détail sur le Nil, sur le Niger ou sur le Mékong ; à une crise générale, des solutions partielles ne sauraient suffire. Il en est, en effet, des peuples marchands comme des peuples pasteurs : que l'herbe vienne à manquer à leurs troupeaux nomades, les bergers se font conquérants ; que les acheteurs viennent à manquer à leurs produits, que les ports se ferment devant leurs vaisseaux, les commerçants deviennent belliqueux. C'est la situation présente de la Grande-Bretagne. Tandis que l'Allemagne, en pleine période de prospérité ascendante, désire la paix, l'Angleterre a besoin de la guerre. Elle s'y prépare et elle en cherche les occasions. Elle est devenue l'inquiétude du monde.

Plus directement et plus immédiatement en danger, la France, cependant, n'est pas seule menacée. Dans ce conflit pacifique qui, depuis plus de deux ans, trouble nos relations avec nos voisins d'outre-Manche, notre pays a cet honneur, auquel son histoire l'a accoutumé, qu'il défend les droits et les intérêts de tous contre l'omnipotence oppressive de l'empire britannique. Il en est ainsi particulièrement dans la question d'Égypte. L'indépendance du khédive, sous la suzeraineté du Sultan, la neutralité du canal de Suez, la liberté du trafic par le Nil, sont au premier chef des affaires internationales : elles touchent aux grands intérêts de tous les peuples commerçants. Le Nil, nous l'avons dit déjà, est la seule route naturelle qui mène de la Méditerranée à l'Afrique centrale : cette voie doit être accessible à tous et non pas seulement aux apôtres inconséquents de la « politique de la porte ouverte¹ ». Nous préférons nous abstenir de juger la convention du 21 mars :

¹ « Le Nil n'est pas une voie internationale comme le Niger », écrivait dernièrement le *Daily Chronicle*.

elle est dans le domaine des faits accomplis. Mais il faut qu'on sache bien que la question d'Égypte reste ouverte. On dit que des négociations sont pendantes entre le cabinet de Londres et le quai d'Orsay pour rechercher des solutions à toutes les difficultés qui divisent les deux pays. La France a la conscience nette et ses droits sont sûrs : elle ne veut que le respect des traités et la sauvegarde des grands intérêts généraux. Le calme, la modération de l'opinion publique et du gouvernement ont donné la mesure de nos désirs pacifiques : laissons couler le temps et attendons notre heure. Céder sur un point particulier serait faire au maintien de la tranquillité du monde un sacrifice superflu et compromettant ; ce serait encourager des prétentions plus étranges encore que celles que nous avons récemment apprises à connaître, car la force des choses fait l'Angleterre insatiable. Si les gouvernements continentaux ne sont pas trop aveuglés par leurs rancunes intestines, s'ils savent porter leurs regards plus loin que l'étroit horizon de leurs frontières, ils s'apercevront du péril qui les menace tous en nous menaçant ; ils comprendront que la puissance britannique ne saurait plus grandir sans gêner la respiration et la vie de tous les peuples : le jour où ils l'auront vu, la paix du monde aura cessé d'être en danger et la fortune du Royaume-Uni sera ébranlée.

Nous n'avons point à chercher quelles raisons peuvent empêcher, — et empêcheront, nous en avons l'espoir, — un conflit armé entre l'Angleterre et la France. Il serait facile cependant de montrer que, dans cette partie décisive, l'enjeu de l'Angleterre est plus gros que le nôtre. Quelle que soit l'issue de la guerre, elle pourra sans doute nous causer bien des maux, mais elle ruinera la Grande-Bretagne en permettant à ses rivales de prendre définitivement sa place sur les grands marchés du monde ; rien n'empêchera l'Angleterre, même victorieuse par les armes, d'être et de rester vaincue dans la lutte économique. Il est parfois sage au gouvernement de ne point trop écouter les plaintes égoïstes des négociants et des manufacturiers : la hantise du péril présent leur voile les dangers de l'avenir. Pour quelques profits immédiats, et d'ailleurs incertains, les marchands anglais, si on obéit à leurs suggestions belliqueuses, entraîneront leur pays à une ruine dont ils seront les artisans et les premières victimes.

Mais il ne nous appartient pas d'anticiper sur la marche des temps. — Il suffit que nous ne nous laissions point endormir par les apparences d'une sécurité trompeuse et surtout que nous ne soyons pas dupes de théories surannées ou de mots qui ne répondent plus à aucun sens. Les illusions des penseurs et des écrivains français sur l'Angleterre ont, depuis deux siècles, assez causé

d'erreurs et provoqué de ruines dans notre pays. Il faut voir les réalités pour n'être pas surpris par les événements. La générosité et le sentimentalisme sont deux choses : autant l'une est louable, autant l'autre est dangereuse. Les sentiments, même les meilleurs, peuvent conduire aux fautes irréparables lorsqu'il s'agit d'intérêts économiques et de concurrence commerciale. C'est une illusion de croire à des affinités naturelles, à une amitié nécessaire, qui feraient d'un conflit entre « les deux grandes nations libérales de l'Occident » une monstruosité. C'est une illusion encore de croire que la liberté chez tous les peuples en serait menacée. Il faut nous souvenir que cette « monstruosité » est au contraire presque une tradition. Prenons garde d'être les dupes posthumes de ce « libéralisme anglais » qui n'a jamais, peut-être, ressemblé au portrait qu'on nous en donne, mais qui, en tout cas, est mort. Certes, nous croyons à la puissance des idées et des forces morales pour mener le monde. Mais nulle part, peut-être, les idées n'ont moins d'action sur le gouvernement que dans cette immense maison de commerce, inquiète pour ses bilans de fin d'année, qu'est l'Angleterre moderne. Ne parlez pas de « libéralisme » à un filateur qui vend mal ses étoffes, à un patron d'usine, qui ne trouve plus à placer ses machines ; ne parlez pas de « libéralisme » à un innombrable prolétariat qui réclame la hausse des salaires. Lorsqu'il s'agit de la lutte économique, de la concurrence vitale entre les nations, les idées n'engendrent pas les faits, elles en dérivent. L'Angleterre d'aujourd'hui n'est pas « libérale » ; elle a trouvé dans Darwin et dans Mill une justification scientifique de ses appétits ; elle croit à la « lutte pour la vie », et la « persistance du plus fort » lui apparaît comme une nécessité bienfaisante. L'Angleterre de Huskisson, de Peel ou de Cobden a pu être « libérale » à cette heure où, dans l'Europe occidentale, la grande industrie célébrait ses triomphes et, orgueilleuse de sa forte jeunesse, n'entrevoit à l'horizon le plus lointain ni une limite à sa prospérité ni un terme au progrès humain. Mais ces temps sont passés. L'Angleterre contemporaine, « étaticiste », absorbée par l'âpre souci de vivre, imbuë des théories commodes de « l'évolutionnisme », n'est plus guère déterminée dans son action extérieure que par les nécessités primordiales de la bataille économique. On peut le regretter, mais il faut le constater virilement. La Grande-Bretagne d'aujourd'hui est avec les Jameson, les Lugard, les Kitchener et les Chamberlain.

LES SOUVENIRS DU COMTE DE MONTALIVET¹

Le comte de Montalivet, que les aînés de notre génération ont pu connaître, est mort sénateur inamovible de la troisième République, après avoir débuté dans la vie politique comme pair de France sous la Restauration. Mais c'est pendant la monarchie de Juillet que son rôle a été le plus considérable. Intendant général de la liste civile, il fut le confident, l'exécuteur et parfois l'inspirateur des libéralités du roi Louis-Philippe, dont il a plus tard défendu la mémoire contre de calomnieuses accusations de parcimonie. Ministre à plusieurs reprises et dans des circonstances difficiles, il mit tout son effort à faire triompher la politique modérée. Son idéal gouvernemental était « la fondation et le développement d'un régime de liberté où la monarchie serait solidement établie sans compression, la loi entourée du respect de tous et l'ordre maintenu sans mesures d'exception ». On chercherait en vain une formule plus heureuse et plus exacte, puisque l'auteur en est l'éminent historien des Etats Généraux, et que M. Georges Picot, entré de bonne heure dans la famille du comte de Montalivet, lui a tenu lieu du fils que la Providence ne lui avait pas donné.

Lors de la formation du second ministère Molé, Montalivet hésitait à accepter un portefeuille; la coalition se préparait déjà et il redoutait d'avoir à se mesurer à la tribune contre les *grands vassaux* du régime parlementaire, les Guizot, les Thiers

¹ Comte de Montalivet, *Fragments et souvenirs*, t. I (1810-1832), précédé d'une notice historique par M. Georges Picot. Paris, Calmann Lévy, 1899, cxxv-394 pages in-8°.

et les Odilon Barrot. Royer-Collard, qui n'a jamais passé pour complimenteur, leva ses scrupules en lui disant : « Vous avez une force toute personnelle, on vous croit. » Ce caractère de sincérité, de bonne foi, de crédibilité, est, à un degré plus marqué encore que l'aisance du style ou l'agrément des détails, le trait distinctif des fragments autobiographiques où le comte de Montalivet, sous la forme touchante de lettres à ses petits-fils, a retracé un certain nombre des épisodes saillants de sa carrière. Pour reprendre le mot de Royer-Collard, on le croira sûrement, à le voir si mesuré dans ses appréciations, si dégagé de préoccupations personnelles, si prompt à l'aveu de ses inexpériences ou de ses illusions. Mais tout en rendant hommage à la droiture de son caractère, tout en s'inclinant devant son témoignage dans le domaine des faits, on pourra discuter certaines de ses opinions, porter sur tel ou tel acte un jugement différent du sien. Si l'histoire doit emprunter aux contemporains l'impression vivante des événements, elle a pour en tirer la moralité des éléments qui font défaut aux plus sagaces et aux plus calmes d'entre ces contemporains : l'éloignement, la vue plus prolongée des conséquences, la multiplicité des points de comparaison, l'amortissement des passions et des préjugés dont il n'est donné à personne de s'affranchir totalement dans la lutte. Le premier volume des *Souvenirs* du comte de Montalivet nous apprend beaucoup sur la jeunesse libérale du temps de la Restauration, sur la révolution de 1830, sur les débuts de la monarchie de Juillet; il nous donne davantage à réfléchir.

*
* *

Ce fut assurément un coup de fortune pour Jean-Pierre Bachasson de Montalivet, ancien officier et magistrat, père de celui qui nous occupe, que de se lier à Valence, en 1791, avec un petit lieutenant corse : mais il avait en lui de quoi tirer parti de cette heureuse chance. Tandis que la plupart des amis de jeunesse de Napoléon recevaient de médiocres sinécures, Montalivet occupa avantageusement l'emploi de préfet, de directeur général, de ministre de l'intérieur enfin, à une époque où cette charge comportait le soin de l'administration et des travaux publics dans cent trente départements échelonnés de Rome à Hambourg. Les cartons des Archives nationales attestent la conscience que Montalivet apportait à ces écrasantes fonctions : des milliers de pièces y sont annotées de sa très caractéristique écriture. On y voit aussi que plusieurs semaines avant la chute de l'Empire, il eut le courage de dire la vérité à Napoléon, et de lui répéter que la paix seule pourrait prévenir une catastrophe.

Sa femme était digne de lui. Quand l'empereur lui annonça qu'il la nommait dame du palais de Joséphine, elle répliqua respectueusement qu'elle entendait pouvoir continuer à soigner les accès de goutte de son mari et diriger la première éducation de ses enfants. « Vous me faites des conditions! » s'écria d'abord le maître avec un froncement de sourcils à la Louis XIV; puis il se radoucit au souvenir de Valence, et lui dit qu'elle en userait à sa guise.

Camille de Montalivet, né en 1801, grandit donc dans un milieu entièrement bonapartiste, non seulement par convenance de situation, mais par fidélité et attachement personnel. Mis tout enfant en présence de l'empereur, dont la petite taille le surprit, sa mère l'emmena à Issoire lors de l'invasion de 1814; il sut bien remarquer que la population ne faisait pas écho aux harangues impérialistes du sous-préfet Girod-Pouzol, mais c'est aux Auvergnats que ses treize ans donnaient tort, et l'idée n'effleurait pas son esprit que la France pût être lasse de la tyrannie napoléonienne. Pendant la première Restauration, ses frères et lui consacraient leurs jours de sortie à charbonner sur les murailles l'inscription factieuse : *Vive l'homme!* Au début des Cent-Jours, tout débordant de joie, il arracha les boutons fleurdelysés de son habit de collégien pour aller saluer, sur le quai de la Tournelle, le débarquement des grognards de la Garde. A la nouvelle de Waterloo, il ne fut pas le dernier à forcer les portes du collège Henri IV pour aller offrir ses bras aux travaux ébauchés des fortifications.

Il a parlé en termes expressifs de « ce qui s'amassa alors de passion de revanche, d'hostilité contre le drapeau blanc, de culte pour les héros tombés, d'injustice, non seulement pour les personnes qui avaient l'imprudencé de se réjouir, mais même à l'égard des résignés qui, ne désespérant pas du pays, servaient le gouvernement nouveau ». Il a expliqué comment, entre les souvenirs de l'Empire et les aspirations libérales, la haine de l'ancien régime servit de lien. Il a dépeint ce mélange de vellétés généreuses, de préventions iniques et de préjugés puérils qui animait sous la Restauration la *jeunesse des écoles*¹. Il n'a eu garde d'omettre le dédain irraisonné pour les personnalités du camp adverse, qui est demeuré en France le trait dominant des luttes de partis : il s'accuse ainsi d'avoir systématiquement dénigré avec ses amis non

¹ Il est superflu de rappeler que, en regard de cette jeunesse frondeuse, il y en avait une autre, portant une passion égale dans des opinions tout opposées. On peut consulter à cet égard, outre les *Souvenirs* du comte de Pontmartin, qui ont paru ici même, le livre très documenté de M. Geoffroy de Grandmaison sur la *Congrégation*.

seulement l'éloquence de Frayssinous ou les talents administratifs de Villèle, mais le génie scientifique d'Augustin Cauchy, dont la géométrie avait le tort d'être royaliste... Nous nous récrions : mais quatre-vingts ans plus tard, notre façon d'agir est-elle très différente ?

Le milieu de l'École polytechnique n'était guère de nature à modérer chez un jeune homme de dix-neuf ans l'effervescence des idées. Mais, sur l'influence des camarades, Montalivet sut faire prédominer celle des études ; sans rien abdiquer de sa spontanéité d'esprit et de cœur, la discipline scientifique lui donna, avec l'habitude de la réflexion, une précoce maturité.

Dès l'École, il eut l'occasion de mettre ces qualités à profit. Un ancien secrétaire de son père, le baron Baude, le conduisit un jour chez Manuel, qui, après quelques précautions oratoires, lui proposa d'organiser parmi les polytechniciens une *vente* ou loge de carbonari. Le jeune homme alliait au goût très vif des luttes politiques l'horreur des conspirations ; son premier mouvement fut de refuser, et Manuel ne put vaincre sa résistance qu'en lui disant qu'à des adolescents absorbés par la préparation de leur carrière, on demandait seulement de se grouper pour l'étude des questions sociales. C'était un mensonge doublé d'une lâcheté, car Manuel, comme les autres chefs de l'extrême-gauche, excellait à organiser des complots en dehors desquels il se tenait lui-même, prêt, en cas d'échec, à désavouer les malheureux séduits par ses encouragements. Quoi qu'il en soit, la vente une fois fondée sous le prétexte apparent de répétitions de chimie, le comité directeur lui fit savoir qu'il tenait des fusils à sa disposition pour une prochaine insurrection. Montalivet désabusé répondit en proposant la dissolution de la vente ; il évoqua le souvenir récent des sergents de la Rochelle, « poussés par les meneurs jusqu'à l'échafaud et reniés par eux au moment suprême » ; il maudit tout appel à la guerre civile, déclarant que s'il fallait être prêt à la subir, il serait impie de la provoquer. Son éloquence fut si persuasive que Godefroy Cavaignac lui-même ne crut pas devoir répliquer ; les polytechniciens y gagnèrent de ne voir aucun des leurs compromis dans l'échauffourée du général Berton.

Le carbonarisme était l'avant-garde de la franc-maçonnerie, dont il personnifiait les tendances violentes, subversives. Avec la même origine maçonnique, d'autres sociétés secrètes s'attachaient surtout au côté rituel, décoratif, et visaient de préférence à ébahir les naïfs ; il en était ainsi du *Temple*, dont l'objet était de ressusciter les costumes voyants et les titres sonores de l'ordre détruit par Philippe le Bel. Montalivet y fut introduit par les frères

Thayer, plus tard sénateurs du second Empire et catholiques édifiants; l'un d'eux devait même participer à la direction du groupement qui pousse le plus loin la haine de l'ostentation, je veux dire la Société de Saint-Vincent de Paul. Mais ils étaient alors tout au plaisir de se draper dans leurs manteaux en s'entendant traiter de grand prieur, sénéchal ou commandeur. En homme pratique, Montalivet se blasa rapidement sur cette jouissance : il proposa la mise à l'ordre du jour de questions morales ou économiques et la suppression du costume; comme la majorité traitait de sacrilège cette idée de transformer le Temple en parlote, il quitta la réunion.

De là, son activité quelque peu inquiète le conduisit à la *Société de la morale chrétienne*. Sans partager l'obsession de ceux qui voient partout la franc-maçonnerie, on peut penser que, malgré son titre, cette société non plus n'était pas exempte d'attaches maçonniques : c'était le côté philanthropique de la célèbre secte qu'elle incarnait particulièrement. En fait de *chrétiens*, il n'y avait guère de fervents parmi ses membres que des protestants; l'esprit dominant était celui du président, le vénérable duc de Liancourt, qui avait traversé la Révolution en alliant le déisme voltairien et les préventions anticatholiques à la plus admirable générosité. Autour de lui et de quelques-uns de ses contemporains se groupaient des jeunes gens possédés du besoin de se dévouer, les uns purement indifférents en matière religieuse, les autres oscillant de la librepensée aux plus bizarres conceptions. Hippolyte Carnot ne prétendait-il pas ressusciter l'ancienne hérésie *joannite*, en soutenant que le vrai Christ n'était point Jésus, mais Jean-Baptiste, injustement détrôné par son plus illustre disciple! C'était sa manière à lui d'être chrétien.

Mais si l'inspiration première était douteuse ou mélangée, il faut convenir que les travaux procédaient d'une philanthropie très louable et très éclairée. On étudiait l'abolition de la traite, la diffusion de l'instruction primaire, la réforme du régime pénitentiaire; dans le présent, on plaçait et on patronnait des apprentis. En un mot, la Société de la morale chrétienne se consacrait à des œuvres qui, depuis lors, et avec le concours de plusieurs de ses membres, sont précisément entrées ou rentrées dans le domaine de la charité chrétienne. Le spectacle est attristant, même à distance, de tant de bonnes volontés se dépensant en efforts confus, au lieu de recourir à l'unique et éternelle source du dévouement au prochain. On déplore les préjugés qui, alors qu'elles se réclamaient du patronage du Christ, les écartaient de l'Eglise chrétienne par excellence. On se demande aussi si, du

côté de cette Eglise, des efforts suffisants étaient faits pour dissiper le malentendu ; si un épiscopat d'émigration et un clergé d'ancien régime, soucieux avant tout de resceller l'alliance du trône et de l'autel, se sont assez souvenus qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père ; si en dehors du petit bercail de la Congrégation et de la Société des Bonnes Etudes, ils ont eu l'intuition du nombre immense de brebis égarées à guider vers le bien par une autre voie ; si enfin ils ont sérieusement tenté d'avoir accès à ces âmes, qu'allaient ébranler dans des conditions moins favorables, quoi qu'on en dise, l'exemple d'un Ozanam et la parole d'un Lacordaire.

*
* *

Un événement inattendu vint métamorphoser l'avenir du jeune ingénieur des ponts et chaussées. En 1823, à quelques mois de distance, son père mourut prématurément, et son frère aîné succomba pendant l'expédition d'Espagne. L'ancien ministre de Napoléon avait été appelé à la Chambre des pairs : le siège héréditaire, que son fils aîné n'avait pas eu le temps de recueillir, devait-il passer au cadet ? La question parut assez grave pour être soumise au roi en personne : par une de ces coquetteries de libéralisme qui lui étaient familières, Louis XVIII la trancha dans le sens favorable à Camille de Montalivet, quoiqu'il connût ses inclinations politiques.

Les pairs de France ne pouvaient siéger qu'à vingt-cinq ans, et voter qu'à trente. En attendant le moment de prendre séance, Montalivet fit un long voyage en Angleterre, où il fut présenté à la plupart des hommes marquants, et assista aux élections parlementaires. Il en revint plus dévoué que jamais aux idées libérales, qui l'avaient décidément emporté dans son esprit sur les souvenirs napoléoniens, mais très décidé aussi à n'en chercher le triomphe que par les voies strictement légales. En 1827, où il lui manquait quatre ans encore pour être électeur, il ne s'en mêla pas moins activement à la campagne contre la Chambre dissoute et le cabinet Villèle. Il entra dans la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui groupait toutes les nuances de l'opposition. Dans une brochure intitulée : *Lettre d'un jeune pair de France aux Français de son âge*, il pressa ses contemporains qui n'avaient pas encore le droit de vote de participer indirectement aux élections par des démarches ou des sollicitations¹. Lui-même paya de sa personne et vit le

¹ Chateaubriand, à qui la brochure fut soumise en manuscrit, loua fort le fond et la forme.

succès couronner ses efforts; dans le département du Cher, où était sa résidence d'été, il parvint, contre toute attente, à faire échouer l'un des membres importants du ministère, le garde des sceaux Peyronnet.

Une fois les élections terminées et le cabinet Villèle congédié, Montalivet pensa et dit que la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera* n'avait plus de raison d'être; les membres exaltés répliquèrent qu'il fallait, au contraire, que la Société subsistât comme une sorte de comité de vigilance, pour surveiller et stimuler la nouvelle administration. Quand une petite majorité leur eut donné raison, Montalivet se retira d'une société que, comme ministre de l'intérieur, il devait officiellement dissoudre quatre ans plus tard, alors qu'elle était devenue un vrai centre d'agitation révolutionnaire.

Martignac lui offrit, avec sa grâce habituelle, une place de maître des requêtes au Conseil d'État, en attendant une préfecture (les postes administratifs n'étaient point alors incompatibles avec l'exercice d'un mandat législatif). Le jeune pair répondit qu'il préférerait se former en suivant assidûment les séances de la Chambre haute, mais qu'il serait heureux de faire partie du Conseil général de son département : il fut nommé à la première vacance¹.

L'avènement du cabinet Polignac l'inquiéta d'autant plus que naguère, en lui faisant à Londres une fort affable réception, le prince Jules avait protesté de son attachement à la Charte, mais bien spécifié que l'article 14 en était une partie intégrante et indispensable. Montalivet ne s'en attacha que plus étroitement à la correction constitutionnelle. Sollicité de faire partie de l'association qui s'organisait pour refuser éventuellement l'impôt en cas de coup d'État, il déclara qu'une pareille prévision était tout à la fois une injure à la loyauté royale et une imprudente provocation. Destitué, un mois avant les ordonnances, de ses fonctions de conseiller général du Cher, il écrivit au préfet : « J'ai reçu avec le plus profond respect les ordres de Sa Majesté, à laquelle je m'estime heureux d'avoir pu donner une nouvelle preuve de mon dévouement, en manifestant, à propos des dernières élections, les sentiments que m'inspire un ministère dangereux pour le trône. » C'était le langage d'un homme indépendant, mais nullement celui d'un factieux.

*
* *

La nouvelle des fatales ordonnances parvint à Montalivet dans la Mayenne, chez son beau-père, aux forges du Port-Brillet, « oasis

¹ On sait que depuis le Consulat, les membres des Conseils généraux étaient nommés par le pouvoir central; les élections départementales ne furent rétablies que sous le régime de Juillet.

libérale et tricolore », selon son expression, au milieu d'une région dominée par les vivants souvenirs de la chouannerie. On y entretenait pourtant de bonnes relations avec le voisinage, et quand le pair de France déplia le *Moniteur*, il faisait un whist avec un des curés de Laval, fort engagé dans la politique ultra-royaliste. L'abbé le détourna très sincèrement de partir pour Paris, en affirmant d'un air entendu que le gouvernement ne pouvait s'être résolu à ce parti extrême sans s'être mis en mesure d'écraser toutes les résistances. Si fondées que parussent ces représentations, Montalivet monta immédiatement en voiture, apprit à Chartres les premiers succès de l'insurrection et arriva à Paris par Orsay et la barrière d'Orléans, sans avoir eu d'autre embarras que de faire couper les moustaches de son domestique, qu'on prenait pour un soldat de la garde déguisé.

De la barrière au Luxembourg, le chemin était par la rue d'Enfer : il eut l'idée de passer chez son illustre collègue Chateaubriand. Celui-ci, tout ému encore de l'ovation triomphale que venait de lui faire la jeunesse des Ecoles, en narra le détail, puis se livra à une comparaison, qui n'était pas sans amertume, entre la condition politique de ces jeunes gens et la sienne propre : « Ils ne sont pas enchaînés comme moi à la défaite et à l'exil... Je ne suis pas libre; je n'ai qu'un parti à prendre : monter, en fidèle serviteur, derrière la voiture de ceux qui m'ont si indignement traité et que je dois cependant défendre jusqu'à la fin. »

Le grand référendaire Sémonville, célèbre pour son habileté à prendre le vent, fit à Montalivet un accueil extraordinairement chaleureux et l'introduisit dans le salon où causaient une quarantaine de leurs collègues. Officiellement avertie que les députés présents à Paris avaient décerné la lieutenance générale au duc d'Orléans, cette réunion avait reçu la communication sans y faire d'adhésion expresse. Montalivet entreprit de démontrer à ses collègues que, dans l'intérêt de la liberté comme dans celui de la pairie, ils auraient dû s'associer à la détermination des députés. Les vétérans groupés autour de lui étaient trop courtois et surtout trop prudents pour interrompre celui qu'ils considéraient comme un jeune exalté; ils étaient tous plus ou moins de l'école de Sémonville; peu soucieux de se compromettre en appuyant Montalivet ou en le contredisant, ils se tirèrent d'embarras en s'esquivant discrètement, à l'anglaise, comme nous disons à présent. A la péroraison, l'orateur s'aperçut qu'il était resté à peu près seul.

Sorti à son tour, il eut la naturelle curiosité, malgré la fatigue du voyage, de passer la nuit, celle du 30 au 31 juillet, à étudier l'opinion dominante dans les rues bruyantes, illuminées et encore

couvertes de barricades. Cette promenade lui fut funeste, je veux dire qu'elle l'égara au lieu de l'instruire; comme il l'avoue lui-même à ses petits-enfants : « Vous retrouverez à peine le pair de France à travers cette course dans Paris où j'étais redevenu presque entièrement le Parisien d'autrefois ». Dès les premiers pas, la vue du drapeau tricolore, en ravivant ses souvenirs d'enfance, le plongea dans une sorte d'ivresse; en entendant de quartier en quartier maudire les Bourbons, rappeler les humiliations de 1815, les exécutions qui avaient suivi, il arriva chez sa mère convaincu que la bataille livrée au nom de la Charte devait aboutir à un changement de dynastie. Ce changement, il l'appelait d'ailleurs de tous ses vœux et croyait avoir le droit d'y travailler : « La guerre civile, qui avait tout brisé sans moi, m'avait rendu à mes sentiments personnels et à ma liberté politique. »

Accordons, à la rigueur, ce dernier point. Mais dans l'enfièvrement de son enquête, Montalivet n'avait point pris garde que ces noctambules des corps de garde et des barricades, où il voyait les interprètes de la population parisienne, en étaient la partie la plus remuante, la moins réfléchie, la moins digne de crédit sans doute. Quand même le vœu de la capitale eût été incontestable, le devoir de l'homme d'Etat n'est-il pas, dans certains cas, d'éclairer l'opinion et même de lui résister? Quelques mois plus tard, Paris désirait certainement la tête du prince de Polignac; ce fut l'honneur de Montalivet d'épargner cette tache au régime dont il était ministre.

Charles X, qui avait signé les ordonnances, son fils qui avait présidé aux tentatives de répression, pouvaient difficilement reprendre l'autorité. Entre eux et la France libérale, la Charte violée et le sang versé avaient creusé un fossé, peut-être un abîme. Mais le salut n'était-il pas dans cette combinaison d'une régence, que Montalivet contribua à faire dédaigneusement écarter et qu'il ne mentionne même pas dans ses *Souvenirs*? Rien ne séparait la France du petit duc de Bordeaux, rien que l'ambition du duc d'Orléans et les antipathies des ennemis de la légitimité. Cet enfant de dix ans, une éducation moderne l'eût préparé au rôle de roi constitutionnel et, en attendant, le lieutenant général eût gouverné à sa guise. « Une longue régence commençant par le triomphe des idées libérales offrait, pour fonder le régime parlementaire, une de ces occasions comme il s'en présente bien peu dans la destinée des nations. » L'appréciation valait la peine d'être reproduite, pour elle-même d'abord, puis parce qu'elle émane d'un homme fort peu suspect d'idolâtrie légitimiste, Ernest Renan.

Sans parler des qualités personnelles qui faisaient du duc

d'Orléans un fort séduisant candidat au trône, Montalivet, comme beaucoup de ses contemporains, fut victime d'une illusion historique. Autant il est profitable aux hommes politiques d'étudier l'histoire, autant il est dangereux de vouloir la recommencer. Parce qu'en Angleterre la liberté publique avait été assurée par un changement de dynastie, c'était devenu un dogme pour beaucoup de bons esprits qu'il fallait à la France son 1688, et que jusque-là les effets de la Révolution resteraient en question. Comme en Angleterre toujours, on pensait que le mieux était d'écarter la branche régnante et de décerner la couronne à un héritier indirect. Cette idée était donc une très large mesure indépendante des individus; dès 1789, il y avait une « faction d'Orléans », malgré la triste valeur morale du personnage qu'elle mettait en avant. Elle se remua fort jusqu'en 1792, et intrigua de nouveau en 1799, quand l'effondrement du Directoire devint certain. Elle se composait d'hommes distingués, dont plusieurs, s'étant soigneusement gardés des fortes émotions du cœur, virent leur vieillesse se prolonger jusqu'au delà de 1830; de ceux-là, M. Albert Sorel a dit qu'ils entrèrent dans la monarchie de Juillet comme dans la Terre promise. Le parti d'Orléans fit encore parler de lui en 1815, à la veille et à la fin des Cent-Jours. Depuis l'avènement de Charles X, depuis surtout que ce prince s'était follement livré aux ultras, l'évocation de la révolution d'Angleterre était devenue un lieu commun du livre et du journal. On affectait de rappeler à tout propos les fautes et la juste expulsion des Stuarts, comme plus tard, sous Napoléon III, les ignominies du Bas-Empire, comme dernièrement à Berlin les excentricités de Caligula.

A quel point le rapprochement était superficiel, la suite des événements l'a bien montré. En 1688, Guillaume III avait pour lui une grande partie de l'aristocratie terrienne et presque toute l'Eglise établie, c'est-à-dire les deux grandes forces conservatrices; de plus, la République n'avait point de partisans en Angleterre, et le peuple alors ne comptait pas : il n'y avait point de précautions à prendre contre la démagogie. En 1830, au contraire, le succès même de la révolution avait donné le branle aux passions démocratiques, et c'est de la politique de résistance qu'il allait falloir faire, sans l'appui des éléments religieux, sans celui de ces hommes d'esprit un peu étroit peut-être, mais de cœur généreux, de traditions élevées, d'influence morale réelle, qui formaient le gros du parti légitimiste. Pour livrer une double et continuelle bataille, à droite et à gauche, la nouvelle monarchie n'avait à sa disposition qu'une armée riche, intelligente, exercée, mais peu nombreuse au

regard des deux autres, mais soupçonneuse et jalouse, mais dominée par le souci de ses intérêts matériels. L'échec final était inévitable.

Voilà à quoi Montalivet ne prit pas garde, pas plus d'ailleurs que bien des hommes plus âgés et plus expérimentés que lui. Mais ce que la justice commande d'ajouter, c'est que, s'il y eut entraînement de sa part, l'entraînement fut exempt de toute arrière-pensée d'ambition personnelle. A le voir plus tard si avant dans la confiance, et même dans l'intimité de Louis-Philippe, la légende s'est répandue que ses relations avec ce prince dataient de sa prime jeunesse. La vérité est que le duc d'Orléans lui avait adressé pour la première fois la parole quelques mois auparavant, dans une cérémonie publique, et qu'il n'avait jamais franchi le seuil du Palais-Royal avant le soir du 31 juillet. Là encore, un frisson d'émotion patriotique le saisit, en apercevant aux murailles les toiles d'Horace Vernet, où revivaient les batailles de la Révolution et de l'Empire; le duc les avait recueillies après que la Restauration avait eu la petitesse de les expulser du Louvre, comme si, selon l'éloquente remarque de M. Georges Picot, on pouvait proscrire une épopée. Ce soir-là, où il n'était officiellement question encore que de la lieutenance générale, le duc se montra fort réservé sur l'avenir. La duchesse, à une allusion très voilée du précautionneux Sémonville, protesta vivement : « Ah! Monsieur, que dites-vous là? Le bandeau royal brûle le front de ceux qui ont le malheur de le ceindre. » La sœur du duc, au contraire, celle qu'on appelait *Mademoiselle d'Orléans* et qui allait devenir *Madame Adélaïde*, ne déguisa pas son désir de voir son frère proclamé roi¹.

Dans la journée qui avait précédé, un incident significatif avait pu révéler à Montalivet l'étendue des dangers qui se préparaient. C'était pendant la fameuse scène de l'Hôtel de Ville, à laquelle il assista en simple badaud, perché sur une banquettes au milieu de la cohue; un de ses voisins, quand le duc eut terminé sa petite allocution, s'écria : « Qu'il se souvienne du serment qu'on vient de lui demander, ou bien je lui réserve le poignard que j'ai là! » Devant le geste indigné de Montalivet, l'homme au poignard disparut, mais l'exaltation du jeune législateur était tombée : « Maintenant, je me sentais froid au cœur, et j'entrevois pour un

¹ « On pouvait dès lors prévoir, — ce que j'ai si bien su plus tard, — qu'il y avait, entre ces grandes et uniques affections de la vie de Louis-Philippe des différences d'opinion comme de nature, qui ne se fondaient, dans les moments critiques, que sous l'inspiration d'un même dévouement passionné de femme et de sœur. »

instant, à la lueur d'un mot et d'une arme, ce que la révolution, dont je n'avais pu jusque-là sonder les profondeurs, nous réservait de désordres et de luttes. »

L'optimisme eut bientôt repris le dessus dans l'esprit de Montalivet, qui employa les journées suivantes à presser l'adhésion de la Chambre des pairs au nouveau régime. Ses vingt-neuf ans s'impacientaient des longues temporisations de ses collègues. Il a laissé une fine et judicieuse analyse des motifs qui déterminaient les pairs de tous les partis et à peu près de tous les tempéraments à s'en tenir à l'attitude expectante. Les rares amis du ministère Polignac étaient tout à leur dépit; les sages serviteurs de la branche aînée, sentant leur impuissance à faire accepter la combinaison Mortemart, essayaient au moins de gagner du temps, dans l'espoir de quelque incident imprévu; les politiques à la Sémonville estimaient que moins on agit, moins on a de chance de se compromettre; enfin, les chefs éprouvés du parti constitutionnel, les anciens collègues du duc de Richelieu, Pasquier, Molé, Decazes, répugnaient également à répudier la vieille monarchie et à se solidariser avec elle. Habités par la fréquence des révolutions à servir loyalement et utilement la France sous des régimes très divers, profondément et instinctivement conservateurs, ils ne voulaient ni hâter les événements ni se mettre en travers du mouvement. « C'était, certes, un spectacle étrange que celui de tant d'hommes éminents réunissant les efforts de leur haute intelligence, le trésor de leur longue expérience des affaires, la sagacité de leur jugement et la science du langage le plus habilement parlementaire pour parvenir à s'effacer, à s'annuler, à paraître se désintéresser dans ce qui les intéressait cependant si profondément. »

Malgré ses continuelles exhortations à aller de l'avant, Montalivet ne put grouper autour de lui qu'un nombre insignifiant de très jeunes gens ou de vieux soldats : l'immense majorité des pairs ne consentit qu'à s'incliner devant le fait accompli. Parmi ceux qui s'étaient fait une réputation personnelle d'orateurs et d'hommes d'Etat, un seul devança résolument ses collègues : mais, malgré sa haute valeur, le duc Victor de Broglie était un indépendant, un isolé, dédaigneux de la popularité, peu soucieux de s'astreindre à la discipline d'un parti, moins soucieux encore d'imposer à autrui sa direction. Ostensiblement et franchement rallié à la solution orléaniste, après avoir observé une absolue correction pendant la Restauration, il ne prêchait que d'exemple, sans se poser le moins du monde en apôtre du ralliement ¹.

¹ Montalivet lui rend un hommage d'autant plus digne d'être noté, qu'on



Le second volume des *Souvenirs* du comte de Montalivet contiendra son témoignage sur la vie normale et courante, si l'on peut ainsi parler, de la monarchie de Juillet : il aidera sans doute à préciser ou à rectifier bien des traits du caractère de Louis-Philippe. Mais les éditeurs ont eu raison de prolonger le tome premier jusqu'en 1832, et de joindre à l'avènement de la nouvelle royauté la période orageuse des débuts. M. Thureau-Dangin n'a-t-il pas donné aux premiers chapitres de sa magistrale histoire ce titre significatif : *le Lendemain d'une révolution ?*

Il y eut surtout trois épisodes dans lesquels le rôle de Montalivet fut prépondérant : le procès des ministres de Charles X, le remplacement de La Fayette à la tête des gardes nationales parisiennes, et l'élévation de Casimir Périer à la présidence du Conseil. Dans ces trois circonstances, il mit au service de la cause modérée beaucoup de décision, de désintéressement et même de courage.

A propos du procès des ministres, il a pu écrire avec une légitime fierté : « Ce sont là, mes chers petits-fils, plus que des souvenirs personnels, ce sont des souvenirs de famille, c'est presque une part de mon héritage. » Nos contemporains (et plus d'un m'en a fait l'aveu) ont quelque peine au premier abord à admettre qu'il y ait eu du mérite de la part de la Chambre des pairs à épargner la peine capitale aux conseillers de Charles X, et de la part du gouvernement de Louis-Philippe à les soustraire aux violences de la rue. Inscrite dans nos lois depuis un demi-siècle, l'abolition de la peine de mort en matière politique est irrévocablement entrée dans nos mœurs. Il n'en était pas de même en 1830 ; rien n'avait été changé au Code pénal, et la Restauration avait dressé plus d'une fois des échafauds politiques, non seulement dans la réaction de 1815 et 1816, quand il pouvait s'agir de venger la monarchie trahie et la France envahie, mais plus tard, en pleine sécurité, et par simple mesure d'intimidation. La population parisienne, qui avait assisté au supplice des sergents de la Rochelle, coupables d'avoir ébauché un complot, réclamait à

le sent dicté par la justice plus que par la sympathie : « Philosophe politique bien plus qu'homme d'Etat, en dehors comme au dedans du gouvernement, il vivait dans le monde des idées et négligeait le commerce des hommes : s'il leur témoignait peu de bienveillance, il n'en recueillait lui-même presque aucune. Et cependant, il eut les principales vertus qui honorent le cœur humain : le désintéressement, la fidélité dans les affections, la foi chrétienne simple et vraie, et enfin la faculté des révoltes vigoureuses de l'âme contre l'injustice, l'oppression et le crime. »

grands cris la tête du prince de Polignac et de ses collègues, en disant qu'eux aussi avaient conspiré contre l'ordre constitutionnel et qu'ils étaient responsables du sang répandu. On en était encore à cette période d'anarchie gouvernementale et administrative, où les désirs de la foule devenaient le plus souvent des ordres; parmi les hommes de sens rassis et d'humeur pacifique, il n'en manquait pas pour soutenir qu'il serait téméraire d'aller contre le vœu populaire : le chancelier Pasquier, mieux placé que personne pour nous renseigner à cet égard, a raconté de quels conseils de faiblesse ses collègues et lui étaient assiégés.

Par humanité naturelle plus encore que par sagacité politique, Louis-Philippe résolut de remonter ce courant de violence et de lâcheté. Quand fut formé le cabinet Laffitte, Montalivet répugnait à s'associer à une politique générale de laisser aller et de concessions à la gauche extrême; ce fut le roi qui lui fit accepter le portefeuille de l'intérieur, en lui montrant la tâche qui primait toutes les autres et en lui demandant d'un ton de reproche : « Vous ne voulez donc pas m'aider à sauver les ministres? »

Il les sauva en effet par son sang-froid et sa présence d'esprit, avec l'assistance de quelques hommes de cœur, dont plusieurs appartenaient au parti ultra-révolutionnaire : citons entre autres le colonel Lavocat, qui deux fois condamné à mort par la Cour des pairs, et en dernier lieu sur les réquisitions de Peyronnet, estima que la meilleure vengeance était de travailler au salut de celui-ci.

Les détails de cette cause célèbre sont bien connus. Autour du Luxembourg grouillait une foule hurlante, mal contenue par les gardes nationaux qui partageaient ses passions. Il avait été convenu qu'à peine les plaidoiries terminées, les accusés, traversant le jardin occupé par les troupes de ligne, sortiraient avec leur escorte par la grille de l'Observatoire pour regagner Vincennes par un chemin détourné. Au dernier moment, La Fayette, avec qui pourtant tout était concerté, jugea l'exclusion des gardes nationales attentatoire à leur dignité, et fit placer dans le jardin les bataillons de la banlieue, qui étaient précisément les plus exaltés. Ce n'était point de sa part calcul atroce, car nul ne fut plus humain, mais infatuation naïve et culte de la popularité; il n'avait rien appris depuis ces journées d'octobre dont de Serre indigné lui avait, en 1820, jeté le souvenir à la tête.

Le ministre de vingt-neuf ans devait improviser un autre plan séance tenante, sans avoir auprès de lui personne de qui prendre l'avis. Pasquier, qui l'avait guidé jusque-là, croyant tout danger écarté, venait de remonter au fauteuil pour diriger le délibéré.

Sémonville, constant avec lui-même, devint invisible du moment où la situation se compliqua. Laffitte, chef du gouvernement, mis au courant par un exprès, répondit que le Conseil n'était pas en nombre pour délibérer et que les ministres présents au Palais-Royal s'en remettaient en toute confiance à la résolution de leur collègue. Survint le préfet de la Seine Odilon Barrot, à qui Montalivet demanda anxieusement un avis; désireux de ménager sa popularité, mécontent, d'ailleurs, de sa position subordonnée, Barrot répliqua sèchement : « C'est à vous seul, Monsieur le ministre, qu'il appartient de décider le meilleur parti à prendre. »

Après une courte reconnaissance autour du palais, Montalivet prit, en effet, son parti. Il arracha, c'est le mot, les prisonniers au concierge, qui réclamait la levée régulière de l'écrow pour décharger sa responsabilité; par une petite porte, il les conduisit à sa propre voiture, puis, enfourchant le cheval d'un sous-officier et prenant la tête de l'escorte, il gagna par un dédale de rues la barrière d'Enfer, et de là, par Ivry et Charenton, fila bon train vers Vincennes. Rentré à Paris, il reçut l'accolade du roi, les remerciements émus de ses collègues du ministère et des deux Chambres, et tout d'abord la visite de la princesse de Polignac.

*
* *

Vers la fin de cette émouvante chevauchée, quand Montalivet aperçut enfin dans les brumes du soir ce qu'il appelle en termes piquants le « profil béni » du donjon de Vincennes, tout heureux d'avoir enlevé leur proie aux égorgeurs, il interpella le général Fabvier, qui galopait botte à botte à côté de lui, et dans une expansion de joie : « Quelle belle journée nous finissons ensemble ! » Le vieux conspirateur, qui, depuis le matin avait été parfait de dévouement, le regarda en face et répliqua : « Bonne journée, en effet, Monsieur le ministre, car elle rend à beaucoup la liberté que leur enlevait le sentiment d'un grand devoir à accomplir. Chacun pourra maintenant en user. » Ce propos peu engageant était le vrai mot de la situation.

On s'en aperçut dès les jours suivants, quand La Fayette rentra sous sa tente en envoyant sa démission de commandant des gardes nationales parisiennes. La première impression du gouvernement fut l'effarement, et Laffitte courut le soir même conjurer le général de revenir sur sa détermination. Il improvisa à son ordinaire un long, un éloquent monologue¹, prit pour un acquiescement quel-

¹ « C'était un trait du caractère de M. Laffitte de se complaire dans les développements de sa pensée, de se griser en quelque sorte de sa parole, et

ques phrases empreintes d'aristocratique courtoisie, et s'en alla convaincu qu'il avait tout arrangé. Montalivet, témoin de l'entretien, était moins rassuré : il prit au mot son collègue, qui, moitié railleur et moitié boudeur, lui conseillait de retourner chez La Fayette pour tirer les choses au clair. Ce fut alors qu'eut lieu l'explication véritable : sans se départir de sa proverbiale aménité, le général refusa nettement de continuer son concours au gouvernement si celui-ci ne réalisait pas les promesses de l'Hôtel de Ville; dès maintenant, il lui fallait la dissolution de la Chambre des députés, et, ce qui était plus grave, le renouvellement complet, dans le sens démocratique, du personnel de la Chambre des pairs; sa politesse devint plus exquise encore pour signifier à son interlocuteur qu'il devait abandonner à Odilon Barrot le portefeuille de l'intérieur. Dans le salon voisin, les officiers de son état-major, tous pris dans le parti avancé, se préparaient avec impatience à aller colporter dans les postes des quartiers le résultat de la conversation.

La nuit était avancée déjà quand Montalivet communiqua cet ultimatum au Palais-Royal. Il trouva Louis-Philippe en tête à tête avec la reine. Il était bien tard pour convoquer le conseil des ministres, qui, d'ailleurs, se serait sûrement divisé sur la question; d'autre part, le lendemain était un dimanche, et on ne pouvait, dans de pareilles circonstances, laisser la garde nationale sans direction; il fallait donc trancher la question séance tenante. Louis-Philippe, très froissé des inadmissibles prétentions de La Fayette, était assez porté pourtant à gagner du temps, à ne point braver encore une puissance si redoutable. L'acceptation de la démission fut conseillée par Montalivet, et enlevée par Marie-Amélie, qui la représenta comme l'affranchissement d'un joug injurieux. Elle d'habitude si réservée, elle parla cette nuit-là avec feu et autorité. « C'était bien, raconte le seul témoin de la scène, la femme qui se sentait et qui voulait rester fière de son mari; c'était bien une reine invoquant la dignité royale; c'était bien la petite-fille de Marie-Thérèse. »

Il ne suffisait point de s'être soustrait à la tutelle de La Fayette; il s'agissait à présent de pourvoir à son remplacement, toujours séance tenante. Après une courte délibération, on choisit un vétéran de la Grande-Armée, le général Mouton, comte de Lobau. Montalivet, qui avait avec lui d'anciennes relations de famille, se dévoua encore pour aller le tirer de son lit. Le réveil de cet autre Alexandre ne fut pas précisément gracieux; quand il apprit surtout qu'on

de se persuader qu'il avait convaincu ses interlocuteurs, quand il s'était satisfait lui-même par le nombre des arguments, par leur enchaînement, et par la forme qu'il avait su leur donner. »

venait lui proposer, à lui ancien aide de camp de Napoléon, le commandement des pékins de la garde nationale, il repoussa en termes plus énergiques que choisis ce qu'il considérait comme une mauvaise plaisanterie. Sans se rebuter, le ministre sut faire valoir la mission que l'on confiait à son patriotisme; le vieux grognard radouci le suivit au Palais-Royal, où il fut présenté aux colonels des légions, eux aussi convoqués d'urgence; avant le point du jour, les dispositions étaient prises et le service régularisé ¹.

*
* *

Pour accentuer et affermir la résistance aux éléments révolutionnaires, il ne fallait plus que changer le ministère lui-même. Ce fut encore Montalivet qui s'employa à cette tâche, en faisant abstraction de toute ambition personnelle. Écœuré des scènes de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché, où le préfet de la Seine et le préfet de police avaient laissé faire les vandales, il exigea leur remplacement, puis donna lui-même sa démission pour susciter la crise nécessaire. Dans les négociations qui s'engagèrent, il travailla activement à l'entente entre le Palais-Royal et Casimir Périer, rassurant l'amour-propre de Louis-Philippe, qui s'alarmait des allures autoritaires du futur président du Conseil, réfutant les objections du jeune duc d'Orléans, alors très engagé dans la politique avancée. Périer voulait le conserver au ministère de l'intérieur : c'est lui qui résista, en soutenant que, dans un temps de trouble, l'attribution de ce portefeuille au chef du gouvernement marquerait plus nettement la nouvelle orientation de la politique. Mais il ne put refuser à Périer de l'assister comme confident et lieutenant, avec le titre de ministre de l'instruction publique.

Le ministère Casimir Périer marque la fin de la période révolutionnaire et le début de la politique qui, sous des étiquettes diverses et à des doses variables, prévalut pendant dix-sept ans. J'ai dit plus haut pourquoi l'échec en était presque assuré; mais on aurait grandement tort de méconnaître ce qui s'y dépensa de talent, de droiture et de bonne volonté. Parmi ceux qui montrèrent le plus d'esprit politique, d'abnégation, de courage, l'histoire retiendra sûrement, elle a déjà retenu le nom du comte de Montalivet.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

¹ Ce fut Lobau qui, comme commandant de la garde nationale, eut l'idée de disperser les émeutiers en les aspergeant avec les pompes à incendie; les caricatures du temps le représentent toujours avec un ustensile moliéresque en guise d'épée.

L'ESPRIT PROVINCIAL

On parle toujours de l'esprit parisien. Ce serait pourtant un grand tort aujourd'hui de trop dédaigner l'esprit provincial. La province existe encore, mais, à tant la déclarer morte, on finira par la faire mourir. Sans doute, les types s'y sont modifiés; cependant, elle demeure digne d'étude. Le contraste entre la vie des départements et celle de Paris frappe même, en un certain sens, plus qu'autrefois : la question provinciale est devenue un problème d'économie politique.

On n'avait, au surplus, jusqu'à ces derniers temps, guère considéré le provincial qu'au point de vue comique; or, si profond qu'il soit, le comique n'est jamais qu'un aspect secondaire des choses; il reste l'expression d'un accident; il ne se saisit vraiment que par comparaison. On devait donc en venir à examiner sous un autre angle le caractère provincial; notre littérature timidement s'y est décidée; à côté d'innombrables œuvres consacrées à la vie parisienne, nous ne possédons que peu de romans modernes traitant sans parti-pris des mœurs de nos provinces. Mais, d'ores et déjà, le provincial n'appartient plus uniquement au vaudeville; on ne le pousse plus à la caricature; quand il intéresse, c'est par lui-même.

Il semblerait donc que les Parisiens aient fini par découvrir quelques inconvénients à leur genre de vie, puisqu'ils commencent maintenant à s'éprendre des peintures provinciales les moins satiriques? Paris, tout congestionné qu'il est de vanité, condescend, en effet, à moins mépriser la province. Il y a toujours le Parisien de Paris élevé dans le culte du boulevard, mais il y a aussi le Parisien *nouveau jeu* qui subit sa vie beaucoup plus qu'il n'en jouit. Signalons-le au passage et d'ailleurs n'exagérons pas son influence : il n'est pas légion.

S'il me fallait toutefois définir ici avec précision l'esprit parisien, j'en serais fort empêché; le côté artistique excepté, je ne vois plus ce que peut être l'esprit d'une ville où la province et l'étranger affluent sans cesse. Ne consisterait-il pas à ne rien posséder

d'original, ou plutôt son originalité ne serait-elle que de l'éclectisme? Un fait certain, c'est qu'en apparence, au moins, tout à Paris se noie dans l'anonymat; l'impersonnalité paraît être le seul caractère qui s'y manifeste.

La province, elle, garde sa marque. Il est vrai, elle n'est plus la province d'autrefois, la province des diligences. Sous le rapport des mœurs extérieures, elle est en train de disparaître; l'âme des masses bourgeoises ne s'y est néanmoins pas modifiée si vite; vertus et vices y gardent cette saveur singulière qu'ils n'ont point à Paris. Pour l'étudier, on s'attache maintenant plus aux foules qu'aux individus, à l'ensemble qu'au détail. A ce point de vue, elle n'accuse encore que des modifications superficielles. Le Parisien croit que Paris déjà a complètement absorbé la province; il se trompe. Il voit le provincial de passage à Paris aussi Parisien que lui et il se flatte de l'avoir conquis; il fait erreur. L'habitant des provinces à Paris brillera peut-être du vernis parisien, mais, rentré chez lui, il redeviendra provincial comme devant, et c'est là ce que le Parisien ne peut pas constater.

Ce qui fait que Paris connaît mal la province, c'est que, ne la voyant guère qu'au travers de la littérature, il l'aperçoit ainsi sous des traits manifestement grossis. L'art a besoin d'exagération; en outre, le roman est quelquefois, faute d'observation, très inexact. Le romancier, souvent, vit trop de ses lectures; il imite trop les maîtres du passé. La province actuelle n'est plus celle de Balzac, de George Sand et de Sandeau. Ce que nous pouvons voir, de nos yeux, de la vie provinciale, nous la montre sous des aspects beaucoup moins accentués que ne fait la littérature, surtout la littérature d'il y a cinquante ans. Les types étranges, pittoresques, y existent encore, mais le recrutement en est certes plus malaisé qu'on ne serait tenté de le croire d'après certains écrivains. D'ailleurs, il est curieux que, généralement, chacune de ces individualités a néanmoins gardé toute son antique originalité. Elles se cachent toutefois, en raison même de leur genre de vie qui tend de plus en plus à l'anachronisme. Il faut donc, si on veut de près étudier de tels types, les forcer dans leurs derniers retranchements. On reconnaîtra alors combien, en ses caractères les plus excentriques, subsiste la vieille province d'avant les chemins de fer. Pourtant, si vraies qu'elles soient, présentées habilement, à titre d'exceptions, des peintures de cette sorte, vu la rareté des originaux, ne pourraient suffire à alimenter l'œuvre qui se piquerait de quelque exactitude. Comme évocation d'un milieu, la vie provinciale offre à l'art nombre de sujets marquants, mais dont l'examen ne saurait aboutir à des résultats acceptables en restant à fleur de

peau ; il doit pénétrer *intus et in cute*, afin de saisir les nuances délicates qui distinguent les divers tempéraments. Un tableau véridique autant qu'esthétique de nos mœurs provinciales exige aujourd'hui une acuité d'observation et une subtilité d'expression dont n'eurent point à user nos classiques romanciers. Il y a une province conventionnelle qu'on ne peut plus peindre ; il y a une province réelle que, pour peindre, il faut étudier assidûment. Elle est rebelle à l'observation ; tout s'y fond en demi-teinte ; les tons neutres y abondent ; le gris y domine ; il y manifeste ses innombrables variétés, ses différentes intensités par de furtives transitions, de fuyantes et mourantes gammes aussitôt disparues qu'entrevues. La peinture de notre vie provinciale tend ainsi à la gracilité monotone d'une grisaille. C'est pourquoi, en cette matière, auteurs et public ont changé ; ce ne sont plus les mêmes talents qu'autrefois qui s'attachent à la traiter, ni les mêmes lecteurs qui s'y intéressent.

Au demeurant, l'esprit provincial s'est donc, depuis trente ou cinquante ans, transformé à bien des points de vue, mais plutôt de lui-même et selon son évolution propre qu'en copiant servilement l'esprit parisien. Considéré dans son « bouillon de culture » naturel, le provincial, je le répète, n'a tout à fait ni les vertus ni les vices du Parisien. Non pas que j'aie lui imaginer une complexion morale spéciale ! La pauvre âme humaine, en son essence, est partout identique. Pourtant, chacune de ses facultés ne trouve point partout semblables occasions de se manifester ; l'âme humaine s'habille autrement en province qu'à Paris. Nous dépendons tant de notre milieu ! Or, le milieu, ici, c'est l'homme même ; c'est parce que l'homme, en province, à tous instants, se frotte à l'homme, que le provincial n'est pas le Parisien. Là, peut-être, subsiste la seule différence réelle entre la province et Paris : elle suffit encore à faire bifurquer, sous un angle des plus ouverts, les deux existences provinciale et parisienne. A Paris, l'homme vit, s'il le veut, au milieu de la foule grouillante, comme dans une immense solitude ; au contraire, le provincial, dans sa petite ville, est l'objet de l'attention générale et, réciproquement, porte son attention sur tous ; c'est la mutualité de l'espionnage. Comment ne pas voir ce qui crève les yeux ? Aussi l'intimité, le « chez soi », l'abri complet derrière le fameux mur de Guilloutet, c'est à Paris qu'on les trouve plutôt qu'en province ; et, par une conséquence logique, quoique étrange au premier abord, c'est en province plutôt qu'à Paris que le véritable esprit de société fleurit. L'homme y est contraint de s'y montrer sociable, car il se sent quotidiennement en contact avec presque tous les habitants de sa localité ; force lui est donc bien de

les fréquenter. Mais se fréquenter n'est pas s'aimer, c'est se haïr au besoin, et, dès lors, véhémentement, à cause de cette promiscuité même. Et c'est pourquoi l'homme *en soi*, l'homme vrai, l'homme complet, l'homme avec tous ses vices et toutes ses vertus, c'est dans nos départements, non à Paris, que les amateurs d'études psychologiques doivent l'aller chercher. Le Parisien, lui, reste toujours un peu une variété due à la sélection artificielle, une plante de serre chaude, curieuse sans doute, mais déjà trop loin de la simple nature pour être prise comme type de l'espèce.

En réfléchissant à ces constatations, on se trouvera probablement porté à croire que, au point de vue de la vie nationale, la province prime Paris. Remarquez que si les sommités de tous genres, — et même celles de la vertu, — viennent aboutir à Paris, ces gloires contemporaines sont numériquement bien peu de chose au regard des foules anonymes qui composent le bon peuple de France. Et c'est dans ces foules que, pour une comparaison de cette sorte, il nous faudrait puiser nos éléments d'appréciation. Les célébrités, malgré le bruit qu'elles font, ne peuvent incliner beaucoup la balance; et puis, parmi elles, comptez le contingent provincial ! Mais plutôt, de part et d'autre, considérez les masses bourgeoises : où se rencontre proportionnellement la plus grande quantité d'incapables, d'inutiles, de médiocres, de coquins ? n'est-ce pas Paris toujours le *refugium peccatorum* ? Tel, à qui sa conduite a rendu chez lui la vie impossible, court se cacher à Paris. Paris est l'égout de la province. Sans doute, il est aussi plus et mieux que cela; pourtant, serait-il bien utile d'insister ici sur cette circonstance caractéristique qu'actuellement presque tous les plaisirs de la population parisienne tendent à la dégrader ? La presse pornographique, le café-concert et les champs de course suffiraient à cette besogne d'abrutissement.

On est moins dépravé en province. Faites la part (et faites-la énorme, s'il vous plaît) du vice dominant des provinciaux, l'hypocrisie; il n'en reste pas moins vrai qu'un hypocrite croit toujours avoir intérêt à l'être, c'est donc qu'il se trouve dans un milieu d'une moralité relativement supérieure : l'hypocrisie ne se pratique pas pour elle-même. A Paris, l'on n'est pas hypocrite; à quoi bon ? Le vice y paraît dans son atmosphère naturelle. Et cependant, il ne faudrait pas oublier que c'est là surtout une question de milieu. Si je devais juger Paris et la province au strict point de vue des intentions et des mobiles individuels, en tenant compte de toutes les circonstances aggravantes ou atténuantes, comme un théologien, par exemple, le ferait d'un cas de conscience, je ne sais trop à quelle conclusion j'aboutirais. Mais, à côté de la morale person-

nelle de chacun, il y a une morale nationale et publique, la seule d'ailleurs qui influe sur le sort des nations, et c'est au nom de cette morale-là que l'on peut scinder la France en deux parties, la province et Paris, la première, suivant moi, supérieure à la seconde.

On me dira qu'il n'en est pas de même sous le rapport intellectuel. J'en conviens volontiers. Aussi bien cela saute aux yeux. La foule parisienne possède un esprit superficiel, sans doute, mais très original souvent dans ses diverses expressions. La province n'a rien d'équivalent à nous offrir. Or, ce genre d'esprit, — voyez notre littérature, — est à lui seul une bonne moitié de la meilleure tradition française. Par contre, les appétits de la foule parisienne ne lui développent guère le jugement, et peut-être est-ce le jugement la seule vraiment pratique des fonctions de l'intelligence? La province le pense, sans doute, elle qui juge de tout plus posément, plus mûrement que Paris? Cela ne signifie pas cependant qu'elle ait plus de goût que Paris. Il y a une suffisante différence entre le jugement et le goût pour que l'un n'entraîne pas forcément l'autre. Je crois le goût l'exercice spontané et constant d'une sorte de jugement restreint, tout intuitif, qui ne réclame pas l'adhésion immédiate de la raison, mais seulement le concours de notre trompeuse imagination. Et l'imagination, c'est sans conteste à Paris qu'il faut l'aller chercher; on en manque trop dans nos départements. Aussi, Paris l'emporte comme sentiment esthétique; plus artiste que la province et, d'ailleurs, au centre de tout pour voir, il a ce double sens de l'unité et de la généralisation qui élargit les moindres questions jusqu'à les universaliser. Au reste, aucune grande entreprise artistique n'aboutit qu'à Paris; c'est là toujours que vient éclore ce que les départements ont trouvé, sans quoi, on l'a maintes fois remarqué, l'œuvre manque de ce « fini » qui vraiment l'estampille du sceau français. Il est vrai, la province, qui le sait, envoie presque tous ses artistes à Paris, et, en ce point même, elle profiterait donc grandement à la capitale? Assurément. Peut-être, toutefois, serait-il équitable de céder à Paris le bénéfice de ce chassé-croisé, puisque nous lui laissons pour compte tant de déchets de la province? Mais de là résulte, une fois de plus, que si tous les extrêmes, en tous les genres, furent ainsi la province, ces cas exceptionnels éliminés, ce qui subsiste forme bien le fond normal du peuple français. Par conséquent, c'est en province qu'un étranger devrait étudier nos mœurs. « Il faut n'avoir, disait Balzac, ni foyer ni patrie pour rester à Paris. Paris est la ville du cosmopolite ou des hommes qui ont épousé le monde et qui l'étreignent incessamment avec les bras de la science, de l'art ou du pouvoir. »

Il est regrettable que nos voisins ne se tiennent pas un tel raisonnement; pour eux, Paris est la France entière, d'où notre mauvaise réputation; c'est toujours d'après la Babylone moderne qu'on nous juge. Il est à remarquer que les rares voyageurs ayant abordé l'étude de nos mœurs par la province ont porté sur nous des appréciations plutôt flatteuses. Répétons, au surplus, que les préjugés de l'étranger à notre égard proviennent presque autant de la lecture de nos romans que du spectacle de la vie parisienne. Si notre littérature ne représente qu'assez imparfaitement nos mœurs, il y a d'ailleurs de ce fait quelques raisons qui ne dépendent point tant des romanciers que de leur public. Une étude exacte de notre vie provinciale actuelle serait pourtant susceptible de fournir plus d'un sujet digne des meilleurs talents. Un tel tableau exigerait du reste une infinie délicatesse de touche, car la province regorge de braves gens, et les braves gens sont peu « décoratifs ». Aussi n'ont-ils guère tenté la *maestria* de nos écrivains. Cependant, pour n'avoir point été célébrés, ils n'en existent pas moins, et si l'étranger, et même le Parisien, parcouraient plus souvent la province, peut-être se formeraient-ils tous deux de la France une autre idée que celle qu'ils s'en font? Je crains que le vrai Parisien de Paris ne reste encore longtemps chez nous, à certains points de vue, presque assimilable à un étranger.

Mais, en province, on ne réussit pas! Que de fois n'a-t-on répété cette phrase! Il faudrait s'entendre. Sans doute, l'artiste, l'homme de lettres, l'inventeur, l'intellectuel, en un mot, s'il peut mûrir ses idées en province, n'arrivera jamais à les lancer qu'à Paris. Seulement, pourquoi nous attacher à ces brillantes exceptions? On les prend toujours comme exemple alors qu'on devrait presque les passer sous silence, tant elles sont, eu égard à la masse de la nation, quantité négligeable! Considérez donc le paysan, le bourgeois, le commerçant, l'industriel. Est-ce qu'avec de la volonté, de l'intelligence et des capitaux, ceux-là ne gardent point mille chances de réussir dans leur milieu natal? Encore faut-il y tenir à ce milieu! Paris tourne la tête à tant de provinciaux que, bien souvent, c'est sans avoir rien tenté chez eux qu'ils abordent la capitale. Ils courent ainsi à de cruelles déceptions. Ils auraient pu, ailleurs, vivre honorablement et, peu à peu, progresser; ils ont voulu la fortune immédiate à Paris, et l'esprit de spéculation les a perdus. Si! on peut réussir en province; c'est affaire d'intelligence, d'ordre, d'esprit de suite et de chance aussi; mais la chance ne joue-t-elle pas en province, où chacun se connaît mutuellement, un rôle moins grand que dans cet immense désert de Paris où règne la réciprocité de l'indifférence?

N'oublions pas cependant qu'à bien des industries de la province la concurrence de Paris se fait aujourd'hui durement sentir. Plus d'une maison est même frappée à mort. Cela tient surtout à ce que les provinciaux ont plus souvent qu'autrefois l'occasion de se rendre à Paris pour y faire leurs emplettes. Au reste, cet état de choses n'est point aussi général qu'on le prétend. On met à la charge de Paris les méfaits de l'étranger. Et puis, en maintes régions, la baisse des affaires provient d'abord de l'émigration du commerçant lui-même, ensuite de la négligence apportée à la confection des spécialités locales. Au lieu de fournir, comme autrefois, d'excellentes denrées à une clientèle restreinte, on a voulu faire grand, et l'article fabriqué en masse s'est trouvé de qualité inférieure; le public, bientôt, a délaissé la maison. Que de commerçants, depuis dix ans, sont ainsi tombés par la vente de la « camelote »! C'est notamment l'histoire de toute notre industrie horlogère de l'Est.

Au surplus, l'influence de Paris ne se fait pas également sentir dans toutes les parties du territoire français. J'ai pu constater que le rayonnement de la capitale est moins sensible qu'on ne le croit. Paris étend bien son action partout, en ce sens qu'aucune ville, aucun village, aucun hameau, peut-être, ne serait, chez nous, si Paris n'existait pas, identiquement ce qu'il est aujourd'hui. Pour combien de localités, néanmoins, un tel empire, si réel qu'il soit, ne reste-t-il pas sans effet appréciable? Certaines régions, il est vrai, ne sont plus, à proprement parler, que la banlieue de Paris. Ainsi, en Normandie, le littoral entier vit du souffle parisien; seul, l'intérieur du territoire normand a encore gardé quelques restes de ses vieilles habitudes. La Bretagne, par contre, est réfractaire au mouvement à un point incroyable. Le Nord, malgré son esprit pratique, est tout imprégné de parisianisme, le Centre également et l'Est aussi, et toute la région de Nantes à Besançon. Mais, au-dessous de cette ligne, l'influence de Paris devient des plus capricieuses. Dôle est déjà plus dôloise que Dijon n'est dijonnaise. Chalon et Mâcon sont étrangement parisiennes. Lons-le-Saulnier, Bourg, Pontarlier, ne sont plus elles-mêmes. Toutefois, au lieu de devenir parisiennes, elles se sont faites lyonnaises. Cosne est parisienne et Nevers aussi; mais, à côté, Clamecy ne l'est pas encore, non plus que Château-Chinon. Saint-Etienne, Roanne, subissent l'action de Lyon beaucoup plus que celle de Paris. Cependant, à quelques lieues de là, Clermont-Ferrand est en train de dépouiller son caractère auvergnat pour devenir parisienne. A proximité, le Cantal garde une merveilleuse couleur locale; il en est de même, plus bas, de tout le pays de la Lozère et des Causses.

Marseille, plus parisienne elle-même qu'elle n'ose l'avouer, n'a qu'un rayon propre fort peu étendu, car la Côte d'azur échappe à son action. A l'ouest, Toulouse et Bordeaux s'imposent à toute la région des Pyrénées. Remarquons que Bordeaux sent déjà notablement Paris, quoique le pays, de Nantes à Poitiers et jusqu'à Bordeaux même, soit, dans l'intérieur des terres, resté curieusement rebelle à l'action parisienne... En un mot, la royauté de Paris est moins étendue, moins fortement établie surtout, qu'on ne le suppose à Paris même.

Et pourtant, quel pays centralisé que le nôtre! Que de courage ne faut-il pas à la province pour faire preuve d'initiative! Sans doute, c'est par la concentration progressive de toutes ses ressources que la France, peu à peu, s'est constituée; depuis le quinzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, c'est en ce sens qu'a toujours, sous l'égide de la royauté, marché la nation. Mais aujourd'hui nous continuons, alors que mille circonstances, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, suffiraient par elles-mêmes à entretenir le mouvement commencé! Il sera bientôt vrai le mot de La Mennais, définissant la centralisation : « l'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités ».

A plus d'un point de vue, du reste, cette centralisation qui, partout ailleurs, serait un fléau, est, en France, un bienfait. Convenons que, sous le rapport politique et administratif, nous trouvons à un tel système de sérieux avantages. Seulement, pourquoi le commerce, l'industrie, la littérature, le théâtre, toute la vie de la nation, suivent-ils la même voie? Car il importe que Paris n'absorbe pas le pays entier; il faut qu'un certain esprit provincial subsiste, et ce sous peine d'un affaiblissement fatal du sentiment patriotique. Si l'âme même de la province s'évanouit, que restera-t-il de l'âme de la France? Un pays qui perd ses traditions perd le fil et le sens de son histoire, et, comme une plante déracinée, ne plongeant plus dans le passé par ses bases, ne tarde pas à périr faute du suc vivifiant qu'il puisait dans la terre natale. Or, ce n'est guère à Paris que le bon peuple de France a chance de retrouver aujourd'hui des échos quelque peu sonores de ses origines. Que de glorieuses pages eussent pourtant dû y demeurer inoubliables!

Mais, à Paris, tous les souvenirs s'effacent. La grande ville se fait de plus en plus cosmopolite. Paris n'est une petite patrie pour personne. Quand on est de Paris, on n'est de nulle part. La ville est trop vaste, trop peuplée, trop touffue; les quartiers se ressemblent tous; ils ne retiennent plus la curiosité par leur physiologie particulière. C'est aux choses, cependant, plus peut-être qu'aux hommes, que le cœur de l'enfant s'attache d'abord, aux

choses que ses premiers regards ont contemplées et qui, dès le début, l'ont retenu, attaché, enchaîné par leur mainmise sur lui, à peine conscient encore de sa personnalité. On oublie que le patriotisme est un sentiment bien avant d'être un devoir; voilà pourquoi les souvenirs d'enfance contribuent tant au patriotisme. On n'aime vraiment bien que ce qu'on a toujours aimé, et, je le demande, n'est-ce pas pour le provincial, pour le campagnard, que les souvenirs d'enfance subsistent vraiment en ineffaçables impressions? Oui, ceux-là l'aiment et la défendent, cette terre natale, qui en ont toujours tiré leur quotidienne subsistance, qui, de père en fils, dans le même champ, chaque année, ont creusé le même sillon, semé le même grain, récolté le même blé. Le vrai Français, c'est le paysan; celui-là est patriote avec égoïsme. Hélas! il tend, lui aussi, à disparaître. Retenons-le sur la pente où il glisse. Le pays ne saurait se passer de lui. N'oublions pas que, par la province, nous devons entendre aussi la campagne; quand on parle de la vie provinciale, on omet souvent le paysan; ne se trouve-t-il pas pourtant un des principaux facteurs de la question? La campagne! n'est-ce pas la plus grande partie de la province? Demandez-le à tel de nos écrivains qui, consacrant naguère un volume ¹ à ce même sujet de la vie provinciale, s'y trouvait naturellement amené, presque à chaque page, à « des études de plein air ». C'est, en effet, dans la campagne « reposante et pleine de rêve » que se jouent, pour la plupart, nos destinées; nous dépendons tant du paysan! Oh! il n'aimera jamais ses champs de cet amour maladif que la campagne laisse aux cœurs raffinés; le paysan français a l'esprit plus solide que poétique. N'importe, on aime comme on peut! Il convient d'ailleurs de lui donner l'exemple, vous autres, gens du monde, qui vivez près de lui et par lui, provinciaux habitant vos terres, lui montrer que des bourgeois, des gentilshommes, la chérissent aussi, cette antique glèbe, qui, au surplus, est tout nous-mêmes, qui nous possède, à chaque instant, le long de notre vie et jusqu'au bout, s'ouvrant pour nous nourrir et pour nous ensevelir.

Oui, c'est aussi par les champs que peut se rénover la vie provinciale. On commence à le comprendre, et déjà plus d'une entreprise s'est consacrée à cette œuvre de relèvement. Je ne voudrais pas exagérer l'importance du courant d'idées qui s'est fait sentir en ce sens chez nous depuis quelques années. Il ne suffirait pas, je le crains, à restaurer le prestige de la province, au cas où il serait trop gravement compromis, mais il ne faudrait pas non plus

¹ *En province*, par René Bazin.

sourire de tels efforts. Dans leur petit rayon d'action, ils ont obtenu d'appréciables résultats. Ainsi, les facultés se sont groupées en universités. A ce propos, s'est formée la Société des *Amis de l'Université* qui, en plusieurs villes, a pu faire voter aux conseils municipaux la création de chaires d'histoire locale. L'initiative privée s'est encore affirmée par la création de la *Société d'ethnographie nationale et d'art populaire* qui se propose la « restauration de la vie provinciale par l'art et les mœurs ». Cette société, pensant que le problème provincial est avant tout un problème d'esthétique, a organisé des cours, des conférences, des congrès, des expositions d'art populaire. Son président, M. André Theuriet, croit que « en rassemblant les reliques de l'existence d'autrefois, en inventoriant son patrimoine, chaque province se reprendra d'amour pour ces mille objets familiers qui constituaient son originalité... Elle se retrouvera elle-même, ajoute M. Theuriet; elle aura mieux conscience de ses qualités natives et elle s'occupera plus énergiquement de les faire valoir sans toujours avoir l'œil fixé sur ce Paris absorbant qui l'hypnotise et lui enlève toute initiative. Comme Antée lorsqu'il touchait la terre, elle retrouvera la force en s'attachant au terroir natal. Car..., ne l'oublions pas, de même que l'âme de la nation se compose de toutes les âmes éparses sur le territoire, la grande patrie française est faite de toutes les petites patries qu'enserrent nos forêts, qu'arrosent nos fleuves ou qu'abritent nos montagnes. C'est à la chaleur de ces humbles foyers locaux que s'allume la belle et pure flamme du patriotisme. »

Il n'est pas question d'en revenir au treizième siècle; on le tenterait en vain. Il s'agit, ne fût-ce que par le souvenir des traditions nationales, si ces traditions elles-mêmes ne peuvent revivre, de convaincre les habitants de nos provinces et de nos campagnes que Paris n'est que la capitale de la France et non la France entière. Cette restauration de l'esprit provincial ne tend donc à rien moins qu'au réveil de l'idée de patrie. A certain signes, nous avons pu nous apercevoir que la conception patriotique avait, chez nous, momentanément dégénéré au profit des théories individualistes. Il a fallu que des voix autorisées rappelassent au bon peuple de France que « cet amour de la patrie s'impose à nous comme une nécessité absolue » et qu' « il faut étendre son cœur, mais non le disperser, sinon en rêve, sur le monde, car cette dispersion serait stérile et dangereuse ». La collectivité, lui a-t-on dit, en outre, « vaut par les individus qui la composent, mais elle leur rend bien tout ce qu'ils lui donnent ¹ ». Certes, oui! Et l'intérêt général

¹ Jules Lemaitre, *Discours prononcé le 19 janvier 1899 à la séance d'ouverture de la « Patrie Française »*.

se trouve, en fin de compte, d'accord avec l'intérêt individuel. Il suffit que cet intérêt individuel soit réellement « bien entendu ». Que nos provinces relèvent la tête, c'est la France entière qui se redressera. Le pays doit se montrer vivant partout.

Et puis, le patriotisme est une vertu, et il en est de cette vertu comme de beaucoup d'autres : il faut pour la couramment pratiquer que, par l'effet de l'habitude, elle soit devenue instructive. Aussi, est-ce l'esprit de clocher, autrement dit l'esprit provincial, qui se retrouve au tréfonds de tout solide patriotisme. Si les questions vitales sont, en France, les mêmes pour tous, encore importe-t-il, afin qu'on y prenne garde, qu'elles soient maintenues présentes aux yeux de tous. C'est là le service que peut rendre le spectacle des mœurs populaires qui, jaillis spontanément du terroir natal, y attachent par les liens si forts de la tradition. Ce sont ces mille détails, souvent singuliers, de la vie intime de nos provinces qui, par la continuelle action de l'accoutumance, fixent dans les cœurs simples les grandes pensées en indestructibles symboles. Présentées sous cette forme ancestrale, toutes les hautes idées d'amour, de dévouement, de sacrifice, peu à peu s'inoculent, pour ainsi dire, à la nature même de l'homme et finissent par s'imposer à lui avec l'indiscutable autorité d'un dogme, d'une foi, d'une religion.

P. DE BARNEVILLE.

LE SERVICE D'UN AN

EN COMBINAISON DE L'ARMÉE DE MÉTIER

Tous les militaires qui ont connu la guerre — et malheureusement l'espèce en diminue chaque jour — sont d'avis qu'on ne la fait qu'avec des soldats et que leur formation demande un rude apprentissage.

Tous les ingénieurs dont le chiffre est la loi pensent que le nombre s'ajoute en force indéfiniment grandissante pour les hommes comme pour les chevaux-vapeur et que le terme souverain de l'art de la guerre est de l'anéantir sous des foules.

Les militaires qui n'ont pas fait la guerre subissent l'ascendant des ingénieurs en cette période polytechnicienne, attendu qu'ils n'ont à opposer aucuns souvenirs, aucune expérience concluante à cette puissance du chiffre désigné pour opprimer en un pays de démocratie et de suffrage universel. Et voilà que, sans une protestation, sans une rébellion d'un génie indépendant, nous ne savons plus que subir, écouter, implorer la masse, lui demandant l'art de gouverner, l'art de combattre, les décisions et les prévoyances, et quand, par obligation de représentation ou de fonction, nous sommes tenus d'en tirer un homme, nous nous épouvantons de lui voir si piètre mine, sans songer que le tas ne nous doit, en somme, que sa manifestation exacte, vulgaire et bornée, son échantillon de foule.

Ah! certes, il y avait de beaux horizons d'avenir pour cette démocratie qui a pris la France et qui ne lâchera plus sa conquête, mais qui, poussée sur un tel sol, exubérante d'aristocratie native par atavisme de sève remontante, eût su se hausser aux grands efforts, si on n'eût rien retranché du but où convier une sélection méritante au lieu de le rabaisser à l'étiage inférieur des déprimantes et envieuses médiocrités.

Et quiconque a commandé à des soldats peut en parler de cette démocratie française qu'on soupçonne mal, qu'on comprend à faux, parce qu'on la guide à rebours de son génie, mais qui, dès qu'on lui ouvre un prétexte à vibrer, à développer son initiative et sa vaillance native, apparaît aussitôt admirable, susceptible encore de tout culbuter devant elle.

Quels sont donc ceux qui disent que nous avons perdu les qualités de notre race, parce que nous lâchons pied sur tous les points, politiquement, commercialement, militairement, socialement? Faut-il, au contraire, que notre vitalité soit imprévue pour que nous gardions encore quelques-unes de nos positions, depuis que nous sommes soumis à une asphyxie prolongée, victimes d'un écrasant contresens national.

L'armée représente une de ces dernières positions, où se hisse le plus noble de notre prestige, l'armée a réussi à garder encore au Français sa figure légendaire par le monde, le soldat se meut toujours, alerte et martial, dans cette grande nécropole de nos traditions nationales. Au train dont on s'y prend pour compléter le cimetière, sommes-nous sûrs, cependant, qu'il nous restera longtemps? La conception du service obligatoire, faute d'une compréhension supérieure, doit-elle nous faire perdre notre qualité guerrière, nos fiertés du drapeau, notre élan national; aurons-nous la raison de ne pas nous entêter dans son abus, serons-nous assez adroits pour l'ajuster à notre taille sans vouloir, à tout prix, lui attribuer l'ampleur trop absolue qu'elle comporte ailleurs, avec le caractère trop omnipotent qui ne relève pas de notre race; cesserons-nous d'être esclaves des vaines formules, en lui restituant enfin tout son sens militaire, en lui supprimant toute sa prétention politique?

Depuis 1872, de réfection de loi en réfection, de concession de principes en concession, on a réduit la vitalité de l'armée au minimum des sûretés qu'exige son avenir. On se propose de descendre encore; les partisans du service de deux ans dans les deux Chambres ne songent qu'à l'introduire dans notre législation, malgré l'unanime protestation des commandants de corps d'armée consultés, malgré le bon sens, malgré l'évidence. La raison militaire qu'on invoque tout haut, c'est sur la raison péremptoire de décalquer l'Allemagne, que nous pouvons nous contenter de ce qui la contente. Mais l'on est, au fond, parfaitement décidé à fausser le service de deux ans par la trouée des dispenses de l'article 23, autant qu'on faussa le service de trois ans. Est-ce tout? Ne se laisse-t-elle pas aussi deviner quelque peu, la raison électorale, si bas qu'on la chuchote, qui attendrit l'électeur, pour qui la caisse est vide, sur une atténuation de servitude militaire?

Eh bien, sans être grand clerc, l'on peut affirmer que si la question de la durée du service militaire était nettement posée au peuple, en dehors du bénéfice qui lui en revient, dans toutes les conséquences qui atteignent l'avenir de l'armée, ce peuple confondrait les politiciens par sa réponse. S'il savait à n'en pas douter qu'il s'agit de vitalité ou de déchéance pour cette armée qu'il aime,

qu'il acclame, dont chaque manifestation le transporte, par qui maintenant, presque seule, lui remonte au cœur une apparition de son passé, seule fierté dont s'enorgueillisse son présent, il dirait qu'il se sent les épaules suffisamment solides pour la porter encore un bout d'histoire.

Nous avons l'ambition de vouloir le faire juge du débat et nous demandons au *Correspondant*, avec sa bienveillance d'accueil ordinaire, sa belle tribune pour prendre notre élan. A ceux qui ont déjà senti battre le drapeau sur leurs têtes, aux jeunes qui se préparent à lui demander la consécration de leur virilité, à tous ceux que le souffle de France soulève plus haut que la vulgarité des collisions d'intérêts, nous adressons la supplication de notre conviction pour qu'ils apportent cette fois, en ce sujet vital, si sceptiques que tous soient devenus aux enfantements législatifs, un peu d'inhabituelle gravité.

I

Les raisons qui ont décidé les Allemands à adopter le service de deux ans sont connues : on les a exposées partout. L'accroissement continu d'une population mise en regard de la limitation forcée de son budget amène à se réduire, soit sur les incorporations, soit sur la durée du service. Ici, il y a eu extension des incorporations par sacrifice de la durée, et ce choix s'imposait à l'Allemagne sous peine de laisser militairement improductive la force vive d'une moitié de sa population, de compromettre la conception du service obligatoire en lui infligeant des disproportions d'inégalité trop criantes, de répudier la suprématie du facteur numérique à l'avantage d'autres nations numériquement inférieures, étant donné qu'avec la conduite de la guerre à venir, les non-exercés représenteront autant de non-valeurs.

En 1892, en regard de 173,000 incorporations, l'Allemagne se privait de 196,000 jeunes gens qu'on affectait à l'*Ersatz-Reserve* et au premier ban du *Landsturm*, c'est-à-dire qu'on laissait dans la vie civile, sous l'étiquette d'une simple fiction militaire. En supprimant l'*Ersatz-Reserve* par la réduction d'une année de service, la loi de 1893 a élevé le chiffre des incorporations annuelles à 229,000, sans compter les 9,000 volontaires d'un an. Elle a eu pour effet de rajeunir l'armée de campagne, au point que six classes suffisent là où sept étaient autrefois nécessaires. Or l'Etat qui dispose des classes les plus fortes a, pour la guerre, l'armée la plus jeune, celle qui sollicite du pays un moindre effort, l'arrache moins cruellement aux conditions de sa vie normale, et absorbe,

sous le moindre volume, la plus grosse part de son élan, de sa faculté de sacrifice. Tel est donc, dans la pure conception de la nation armée, le maximum de qualité qu'on puisse en extraire, et toutes les dispositions de recrutement et d'organisation concourent ici pour n'en rien laisser perdre.

Invariablement lié à sa circonscription de réserve, chaque corps de troupes s'y épanouit en prestige, en influence, en commandement. Rentrés dans leurs foyers, les réservistes ne cessent pas d'avoir sous les yeux leur drapeau et leur colonel; au premier appel, ils se retrouveront mêmes camarades sous des chefs connus, dans une atmosphère familière; la métamorphose du civil en soldat est moralement aussi instantanée que matériellement. Des êtres qui ne se perdent pas de vue tiendront toujours ensemble, quoi qu'il arrive, et, quand cela se passe dans un pays militarisé socialement par dressage atavique autant que par ponctualité naturelle, un chef militaire, par-dessus son unité active, domine le groupe mobilisable, et le régiment poursuit de son rayonnement ceux que, après les avoir formés, il garde dans son rayon.

Cependant, si vivement que se fasse la soudure, grâce au recrutement régional, l'homme que la guerre saisit en pleine clausuration militaire, se trouve techniquement et moralement mieux préparé que le libéré dont les idées et les habitudes ont repris le moule civil. On a donc voulu que le complet de paix des compagnies, même du type ordinaire, réalisât les trois cinquièmes de l'effectif de guerre, soit 150 présents, chiffre maintenu invariable par alimentation continue du demi-quatrième bataillon fonctionnant comme régulateur. C'est là un fait d'une importance capitale qu'on oublie trop de signaler.

Un détail d'organisation si bien suivi n'aurait pu toutefois aboutir sans la réalisation préalable d'une condition primordiale : l'encadrement. A cette force très assouplie par une instruction intensive de deux années, mais encore jeune d'esprit militaire, il fallait un noyau d'anciens soldats : on l'a doté de cadres tous rengagés.

Ainsi, dans leur indépendance du contingent, les cadres échappent aux atteintes de la réduction du service; l'ossature du régiment subsiste malgré les libérations trop hâtives et sa tradition demeure; les hommes la retrouvent lors de leurs convocations et se retrouvent plus vite soldats; la cohésion est assurée au feu par des gradés de métier; enfin, pour les armes d'une éducation plus compliquée, la cavalerie et l'artillerie à cheval, la loi de 1888 a maintenu ses exigences, l'ancienne durée de trois ans subsiste.

Dans la donnée du service universel, il est impossible de faire mieux.

Y pouvons-nous égaler les Allemands? Non, puisqu'ils ont sur notre population un excédent de 15 millions d'âmes, sans compter beaucoup d'institutions que nous n'avons pas et que nous ne saurions nous donner qu'en y mettant beaucoup d'innovation, de prévoyance et d'impartialité, ce qui serait beaucoup attendre de nos assemblées politiques.

Devons-nous, dès lors, nous borner à enregistrer notre infériorité et nous y maintenir? Non, nous avons le devoir de trouver autre chose, et, dégageant l'idée maîtresse de cette loi allemande de 1893 qui, tout en cédant sur la durée du service, aboutit à renforcer la qualité des troupes de première ligne, c'est vers la qualité qu'il nous faut orienter nos efforts et obtenir la supériorité par la mise en valeur de notre vertu native.

*
* *

A qui appartiendra la victoire le jour du conflit, telle est la dominante du débat engagé entre les nations, intérêt passionnant qui détourne toute leur sève nationale comme à aucune époque? Et la réponse se fait invariable, où qu'on consulte : à celui qui se ménagera la supériorité au point décisif et au moment donné. Eh bien, la supériorité s'obtiendra aujourd'hui comme jadis, plus que jadis, par des économies bien entendues sur le front de combat et non par l'excès brutal de la masse accumulée sans idée sur toute la ligne. Ces économies, ou ces combinaisons d'offensive et de défensive, qui permettent d'abandonner à leur destinée certaines troupes jusqu'à les compromettre, tandis que l'effort se porte ailleurs, à quoi les devra-t-on? A la supériorité morale qui ravale toutes les autres et résout, en fin de compte, toutes les questions à la guerre; à la qualité du soldat, sans laquelle seraient stériles tous les moyens des chefs. Et cette qualité, plus que jamais elle doit être au service de l'idée, sous peine de faire sombrer toutes les combinaisons du commandement sous les inerties de la masse et ses timidités. Pas plus pour tenir un point d'appui que pour enlever une clef de position on ne s'en passera, et c'est là toute la loi du combat : garder et prendre.

Aussi, les Allemands, lorsqu'ils ont consenti une diminution du soldat par une réduction du service, ont pris soin d'abord de réagir contre cette déperdition de valeur militaire, en donnant à leurs troupes du service universel l'encadrement des armées de métier. Le nombre avait été d'abord pour eux la première donnée du problème; ils la tiennent, et l'avenir là-dessus ne fait qu'enfler leurs espérances. Mais l'inquiétude les prend devant l'inconnu moral de la lutte à venir; la masse les effraye en raison des disproportions

de plus en plus flagrantes de l'homme moderne au soldat; ils demandent à la tradition napoléonienne le secret de faire battre des conscrits comme des lions, et ils jettent sur cette masse une réserve d'esprit militaire, un lot de vieux soldats.

Leur exemple nous ouvre la voie; seulement, cette fois, ne copions plus : faisons mieux. Copier, d'ailleurs, le pourrions-nous, quand une des deux données nous échappe, la supériorité par le nombre? Il n'en reste qu'une à prendre, celle par la qualité, et, Dieu merci, c'est bien vers celle-là que nous sollicitent nos traditions de race; laissons-les enfin parler, depuis trop longtemps que nous les étouffons sans résultats!

Les Allemands possèdent 70,000 rengagés; ayons-en trois fois plus, faisons appel au tempérament guerrier qui sommeille, réveillons-le par le spectacle d'une vie militaire moins collégienne, plus heureusement mouvementée, développons-le par des avantages d'avenir aussi sérieux que les promesses d'antan ont été vaines, soyons enfin nous-mêmes dans la voie toute française qui catégorise les intelligences d'une nation diverse et multiple suivant leurs aptitudes, quittons l'autre qui les brise, éteint ou révolte comme entre les parois barbares d'un moule uniforme.

Qu'a donc produit l'expérience par laquelle nous venons de passer et qu'on veut perpétuer en l'empirant? Pas mal de dénationalisation; il est inutile de se le masquer plus longtemps. Le cri de ceux qui réfléchissent s'élève déjà, signalant l'erreur, et bientôt ce sera une clameur. Dans une remarquable étude parue ici même¹, dont l'auteur a laissé passer beaucoup de sa personnalité sous l'anonymat, puisqu'il se classe d'emblée dans la sélection de nos grands penseurs militaires, les causes du mal sont vigoureusement mises en relief. A l'accusation du soldat qui voit les choses du fond de son domaine spécial, se joignait, l'autre jour, à la Sorbonne, celle non moins précise, encore plus virulente, d'un économiste, M. Edmond Demolins, revendiquant, au point de vue des forces vives du pays, un rappel au bon sens. Et la logique devient si étroitement impérieuse, quand elle s'empare de deux cerveaux également bien construits pour la recevoir, que ces deux esprits, partis de points si opposés, aboutissent, sinon à la même conclusion militaire, du moins aux mêmes instances de modifications.

Où donc en sommes-nous, après trente ans tout à l'heure d'une expérience étrangère?

Militairement, entendue comme elle l'a été, avec ses inégalités et ses variations, la pratique du service obligatoire a tourné sur ce

¹ *Autour de la nation armée*, par ***, n° du 25 mars 1898.

peuple à l'inverse de ce qu'on en attendait. Elle l'a démilitarisé; d'abord parce qu'elle était la généralisation d'une obligation, ce qui n'enthousiasme pas le Français plutôt enclin à sortir du rang; ensuite parce que la spécialisation du métier militaire, si conforme au génie de notre race, continuait à protester par certains souvenirs contre cette généralisation qu'elle conduisait vers une réaction d'indifférence, même d'hostilité.

Et voilà que la marche des faits l'a surabondamment prouvé. Quelle volonté et quel ressort au moment du premier recueillement imposé par nos désastres! Je ne crois pas que l'armée française ait jamais possédé plus de force morale qu'en cette classe de 1870 qui, conduite au feu quinze jours après avoir été appelée, était restée sous les drapeaux ses cinq ans jour pour jour. Jamais cœurs ne battirent résolus comme sous ces loques de campagne qu'on lui faisait user, à cette classe de la guerre, et, si on eût été prêt par ailleurs, jamais on n'eût jeté plus d'élan vainqueur à la frontière qu'avec cette fleur de jeunesse française trempée par le désastre, puis aguerrie par le métier! Et le pays était pareil, cela vibrerait par les plaines de France aux premières grandes manœuvres, se sentait dans l'air des villages.

L'engourdissement est venu de l'attente prolongée, et puis le doute, et puis l'indifférence. On avait tout consenti sous une première émotion patriotique; on s'est repris peu à peu, et les pouvoirs publics ne sont pas sans y avoir beaucoup aidé. La politique a dévié certaines de nos lois militaires; l'incompétence en a faussé d'autres. L'on s'est aperçu que notre instrument de guerre, façonné pour un gros ouvrage, nous laissait bien dépourvus pour de moindres nécessités. L'on s'est aperçu surtout qu'il consommait beaucoup trop de force vive du pays et qu'il irait toujours l'épuisant, tandis que se reculait, s'effaçait dans les esprits l'échéance de sa mise en œuvre.

Aujourd'hui, la supériorité française par excellence que convoitent toutes les classes, où aboutissent toutes les éducations, c'est de ne faire qu'un an de service sous le régime de la loi de trois ans. Les mères en sont hypnotisées, on y voit un sport de distinction pour les siens, le titre qui crée la sélection sociale. Les écoles conférant ce droit, si oubliées qu'elles végétaient, si vite qu'on les multiplie, demeurent toujours insuffisantes devant l'avalanche des candidats. Et ce préjugé se fait si impérieux que, même au régiment, il s'affirme encore dans les rangs. On y monte en prestige en raison directe de la durée de service abaissée qu'y maintient le privilège. Certes, on en a rappelé des brisques et des chevrons, de cet appareil d'ancienneté dont s'enorgueillissaient les

grognauds de la Garde; maintenant, on se découvre devant le camarade qui a le moins de jours à tirer.

Comment alors s'étonner que l'infanterie compte déjà 50 pour 100 d'hommes de dix mois de service et que ce sillon de dispenses aille toujours s'approfondissant? Comment douter devant un tel courant que l'esprit militaire ne soit en baisse, jusqu'à appréhender de le voir disparaître? Au moment où nos mœurs de plus en plus judaïsantes le menaçaient dans ses envolées de sacrifice et de désintéressement, voilà qu'un déni de justice sociale lui apporte tout d'un coup la ruine!

Encore si les exigences sociales en avaient bénéficié, si c'étaient les agriculteurs, les ouvriers, les colons, qui devaient en prospérer, on retrouverait quelque part ce déficit militaire. Mais non, car ces immunités ne vont jamais aux travailleurs, aux accumulateurs de force vive pour la patrie, elles s'arrêtent aux couches supérieures, aux couches de ceux pour qui s'attendrissent les lois, en raison même du lot qui les fait, aux couches de ceux qui n'apportent dans la vie que leur incompétence nationale ou des dispositions de fonctionnaires, à tout ce poids mort d'une nation moderne, ce qui suffit à expliquer trop doctement, hélas! l'immobilité de la nôtre.

Loin qu'il y eût compensation, un détriment social devait s'ajouter au détriment militaire. Ces hommes de la terre, trop longtemps déracinés du sol, trop soumis à l'énergante civilisation des villes, voilà que ces trois années de transplantation les avaient à tout jamais dégoûtés des champs et ils prenaient pauvrement racine dans les villes, y traînant leur langueur de parasites. Non seulement l'agriculture fournissait le lot important du contingent de trois ans, mais une partie de ce qu'elle donnait, elle ne le revoyait jamais; c'était une cause de plus à cette grande dépopulation des campagnes, et, parmi bien des blessures, une nouvelle et plus alarmante en notre crise économique!

Dira-t-on qu'à défaut d'une empreinte sur les privilégiés du service de dix mois, l'esprit militaire marque au moins une trace chez ceux pour qui la loi s'appesantit tout entière? Là-dessus, la réflexion se fait décourageante. Comment ces hommes qu'on berne sur tous les murs d'une hypocrite formule pourraient-ils interpréter sans amertume l'égalité qu'on leur mesure? Comment ces deux départs de privilégiés, avant d'atteindre au troisième qui verra enfin leur tour, ne les soulèveraient-ils pas contre cette caserne, où ils sont entrés par obligation eux aussi, et obligation plus rude souvent en raison d'abandons plus poignants, cette caserne qui leur sera trois fois plus écrasante qu'aux mieux favo-

risés? Et sait-on l'utilisation de ces deux années de surplus pour les militariser? Tous, à moins d'oblitération absolue de l'intelligence ou de frasques de conduite par trop récidivées, seront pourvus d'emplois dont la fonction, tant rebutante soit-elle, leur paraîtra préférable à l'exercice, aux marches, au service du soldat. Et, entre ces recrues surchauffées par une instruction intensive et ces anciens, fonctionnaires de caserne oisifs, — car nul ne produit moins qu'un travailleur militaire, — un seul désir enflamme et allume toutes les pensées, ou plutôt devient la pensée tyrannique et obsédante, où se butent, unanimes et obstinés, ceux qui triment au champ de manœuvres, comme ceux qui fainéantisent dans les embuscades, un désir qu'un mot résume : la classe!

Et, comme tous les chefs de corps n'ont parfois ni l'initiative ni l'ardeur de jeter sur cette uniformité morne une diversité d'imprévu, la gaieté d'une nouveauté, une distraction toujours prenante, quelle qu'elle soit, et restent confinés sur des paperasses qu'on ne lit ni en haut ni en bas, l'on comprend combien, sous le sommeil apparent de la discipline, il passe d'étranges rêves de liberté, des révoltes contre ces murs qui, dans leur mensonge moderne, circonscrivent la vie militaire à leur oppression de collègue!

Il faut voir les choses comme elles sont, ne pas dire de ce peuple qu'il a changé, quand c'est tout ce qui symbolisait sa croyance qui a changé, ne pas lui faire injure de son scepticisme, de sa déclinante activité, quand il ne sait plus à quoi se prendre de grand, de florissant, de stimulant, pour ses énergies. L'immense doute surgit de l'immense néant et le plus vigoureux atavisme dégénère en toutes ses manifestations, quand lui manque trop complètement l'air où il s'était formé.

A travers nos changements politiques, le vieux principe militaire de sélection aristocratique s'était perpétué inviolé. Le soldat restait un être de profession à part, d'une profession ennoblie par le respect de tous, et cela ne troublait en rien les droits égalitaires d'une saine démocratie, puisque la profession s'ouvrait à quiconque y apportait les aptitudes requises et que nulle autre n'a su porter si haut les fils du peuple, leur faire de leurs mérites un écu de noblesse. L'esprit militaire s'avivait de cette sélection reconnue, de même qu'il s'en va mourant de l'obligation générale. Pourquoi la carrière par le haut demeure-t-elle encombrée de candidats comme devant, bien qu'elle se soit faite terriblement stérile et uniforme? C'est qu'elle distingue ceux qui l'embrassent. Reconstituez-la par le bas, ouvrez-en une à l'homme de troupe, et le vieux souffle français y poussera encore beaucoup de vrais soldats, car le germe n'en saurait disparaître qu'avec la terre de France elle-même.

*
* *

La qualité d'une armée sera donc directement intéressée à la proportion de professionnels qu'elle comprendra, c'est-à-dire d'êtres façonnés si spécialement aux exigences militaires par l'esprit, par le corps, par les nerfs, qu'ils affronteront la crise du combat sans défaillance comme sans étonnement. Elle sera le premier facteur des guerres à venir, et la longue pratique du ministère de la guerre lui a rallié M. de Freycinet lui-même, naguère apôtre du nombre à outrance, qui, dans son beau discours du 8 mars dernier, se défendant de vouloir poursuivre une équation impossible entre nos effectifs et ceux de l'Allemagne, s'exprimait ainsi : « Je regarderais comme une folie cette sorte de steeple-chase qui consisterait, avec une population représentée par 2, à vouloir atteindre les effectifs d'une population représentée par 3. Nous devons chercher des dédommagements d'un autre côté. Deux considérations doivent nous rassurer. Il ne faut pas conclure d'effectifs inférieurs à une situation inférieure. Au-dessus d'un certain chiffre, on ne peut dire que la puissance militaire augmente beaucoup. Le terrain sur lequel nous sommes appelés à nous mesurer, si ce jour doit jamais arriver, sera saturé de troupes. Cette zone où le choc pourra se produire sera tellement encombrée de troupes, que je ne crois pas que quelques corps supplémentaires puissent augmenter les avantages de la puissance qui se les serait procurés. »

La proportion numérique, quoique réduite au rang de second facteur, ne saurait cependant être reléguée, tant que l'Europe se maintiendra à l'état de camp armé, et elle correspondra, en retour des prévoyances adverses, à l'instruction militaire de toute la nation, c'est-à-dire à la préparation technique indispensable à son utilisation générale en cas de guerre.

Toutefois, il s'agit ici d'établir nettement la différence entre l'instruction et l'éducation militaires. L'instruction constitue le côté technique, et l'éducation représente la partie morale. A celle-ci revient la lente formation du soldat, qui le crée un être à part, et, si le nôtre s'y forge d'un métal surprenant, il réclame une durée sensiblement plus longue et comme une façon plus soignée pour acquérir cette trempe de combattant sans pareil. Vouloir l'imposer à toute une nation serait chimère, y prétendre pour les uns, même à l'exclusion des autres, dans un même contingent, est déjà d'une belle illusion. Seule, une élite y atteint; mais encore faut-il la dégager et l'alimenter. La masse ne peut entrer en ligne de compte que sur la façon matérielle, et l'intérêt national exige qu'on ne lui

prenne, de son temps, que le strict obligatoire pour acquérir le résultat auquel on la limite.

C'est de ces considérations que s'inspire le projet de loi que vient de faire déposer M. le duc de Feltre, lequel recruterait annuellement l'armée active de 65,000 engagés ou rengagés pour cinq ans, ce qui la composerait exclusivement de près de 400,000 soldats de métier en réduisant d'autre part à un an la durée de l'incorporation du contingent total. Ce projet a été renvoyé à la commission de l'armée. Il n'ambitionne que d'attirer l'attention sur son principe, dont il expose les principaux avantages, sans entrer dans des considérations d'exécution qu'une étude plus approfondie permettra de déterminer. Cette étude nous a paru utile de la poursuivre, en vue de conclure sur la valeur militaire, budgétaire et sociale de l'idée qu'elle a pour but de faire admettre.

*
* *

En 1898 le nombre de conscrits bons pour le service était de 233,619 dont 70,820 figuraient comme dispensés, incorporés pour un an.

D'autre part, l'effectif budgétaire a toujours été en s'accroissant, puisque, de 482,000 où il se maintenait en 1886, il atteignait 561,000 en 1898. Pourtant, il semble qu'on se soit décidé cette année à ne plus s'engager davantage dans cette ruineuse ascension, d'un écart déjà trop sensible avec la proportion de 1/100 généralement admise entre le chiffre de la population et celui de l'effectif entretenu. Nous rejeterons même ce dernier effectif comme trop élevé pour les ressources dont nous disposons, attendu qu'il n'est atteint que grâce à des mesures de fortune, renvois anticipés, appels retardés, permissions obligatoires, dont la pratique ne se perpétue qu'au détriment de l'instruction et de la saine organisation des corps de troupes. Il paraît plus rationnel de se limiter à l'effectif qui a précédé la nouvelle création des quatrièmes bataillons, sur laquelle nous nous expliquerons par la suite, effectif de 1897 prévu à 548,000 hommes.

Cet effectif se décompose approximativement, ainsi qu'il suit :

Rengagés, et commissionnés	25,000
Engagés volontaires.	90,000
Appelés pour un an (dispensés)	70,000
Appelés pour 2 ans (ajournés) et 3 ans.	363,000
	548,000

Le service d'un an ne laisserait subsister dans cette composition que le chiffre de l'effectif permanent, 25,000 et celui des appelés

d'une classe 233,000 hommes, qu'il y a lieu de forcer du chiffre de ses engagés volontaires actuels, soit 14,000, ce qui donne un total de 247,000 incorporés pour un an.

Les engagements de cinq ans que nous allons proposer ne peuvent abaisser ce chiffre, car tout Français restant lié à l'obligation d'un an sous les drapeaux, ce n'est qu'après cette année que commence à courir sa situation spéciale.

Il resterait dès lors 301,000 soldats de métier à introduire dans le rang pour atteindre l'effectif total que nous nous sommes fixé. On en défalquera naturellement les 25,000 rengagés et commissionnés qui s'y trouvent déjà. Ce chiffre s'abaissera encore de l'effectif des troupes permanentes d'Afrique, recrutées uniquement en soldats de métier, régiments étrangers, tirailleurs, spahis, et qu'on peut fixer normalement à 20,000. Enfin, il s'atténuera encore d'une majoration de 8,000 rengagés destinés aux troupes de la marine, en vue de leur donner la consistance d'organisation coloniale qui leur manque, d'après un système dont nous exposons tout à l'heure l'économie. C'est, par conséquent, faire état en principe de leur passage à la guerre.

Ces déclarations réduisent à 248,000 soldats de métier le chiffre à atteindre pour rester dans les limites d'effectif général que nous nous sommes tracées. Toutefois, en tenant compte des 25,000 rengagés actuellement existants et qui rentrent naturellement dans le total de la catégorie de métier, cela donne une force disponible de 273,000 vieux soldats.

L'on voit que, dans ces conditions la proportion des soldats de métier est égale à celle des appelés, même que l'avantage est de son côté avec un excédent de 26,000 hommes.

Cette proportion ne peut être abaissée, tant en raison du temps de guerre, où elle se réduira généralement au quart de l'effectif mobilisé, que par rapport aux nécessités du temps de paix, où elle supportera l'ensemble des charges du régiment, la succession annuelle des classes n'y entrant désormais pour aucun allègement.

Si l'on se reporte maintenant aux prévisions budgétaires, l'on s'aperçoit que, sur les 548,000 hommes de l'effectif, il est fourni :

à l'infanterie.	349,000 hommes.
à la cavalerie	73,000 —
à l'artillerie.	78,000 —
au génie.	13,000 —

L'on se rend compte aussitôt qu'en attribuant à la cavalerie tout l'excédent de 26,000 soldats de métier, l'on obtiendra 62,500 vieux cavaliers, parmi lesquels seront noyés 10,000 recrues

qu'une sélection intelligente du contingent leur adjoindra, c'est-à-dire une force de cavalerie instantanément mobilisable comme maintenant, mais moralement bien supérieure à celle dont nous jouissons actuellement.

Ainsi, dans ce système, mi-partie de carrière professionnelle, mi-partie de service universel, l'armée garde sa figure actuelle sans qu'il doive être touché à son organisation, — l'armée coloniale mise à part, — autrement qu'en ce qui concerne les régiments régionaux ou les quatrièmes bataillons. Entre les uns ou les autres, le choix s'impose. Les deux ne peuvent coexister faute d'argent, d'hommes et de casernement, nous dirons même faute de raison d'être tactique. Quelle destination a-t-on donné, en effet, aux quatrièmes bataillons depuis leur réorganisation? Sauf le détachement de quelques-uns en Algérie, expédient de circonstance, dont le maintien serait budgétairement et organiquement vicieux, ils sont restés soudés aux trois autres bataillons qu'ils appauvrissent pour l'instruction et alourdissent en manœuvres. Autant nous avons regretté leur suppression et avons fait campagne pour leur rétablissement, en vue surtout d'en finir avec les régiments de réserve trop absorbants pour la vitalité de nos troupes de première ligne, autant leur rentrée dans notre organisation nous semblait entraîner la suppression de leurs remplaçants, les régiments régionaux.

Dans ce choix nécessaire, nos préférences demeurent aux quatrièmes bataillons dont s'alimenteraient les garnisons de nos places fortes, ainsi que cela avait lieu avant la création des régiments régionaux, et qui permettraient, avec leur surplus, le retour à la combinaison des régiments mixtes. Leur accollement aux unités de l'armée territoriale constitue la plus juste conception, à notre sens, des troupes de seconde ligne, auxquelles la vitalité professionnelle d'un élément permanent communique, pourvu que la proportion ne soit pas trop désavantageuse, l'élan et la mise au point nécessaires.

*
* *

La substitution des soldats de carrière aux appelés incorporés pour trois ou deux ans est-elle possible? Oui, si on l'appuie d'une raison d'être. Il n'y a qu'à se rappeler l'afflux de demandes de rengagement qui répondit au vote de la loi du 18 mars 1889, lorsqu'elle inaugura des premières mises de rengagements, des gratifications annuelles et des primes assez élevées. Et, inconsciemment, on a fait la preuve plus évidente, en 1893, par la réduction de la gratification annuelle et la suppression des adjudants de bataillon. Aussitôt les demandes de rengagement se raréfièrent sans distinction de garnisons et, dès que l'expérience eut contraint à revenir

sur l'erreur commise, elles reprirent aussitôt aussi nombreuses qu'antérieurement.

Les rengagements de caporaux et de simples soldats se produiront sans plus d'hésitation que ceux qui règlent l'avenir des sous-officiers, si l'on consent en leur faveur des avantages pécuniaires se rapprochant de ce qui est stipulé pour les sous-officiers. Et quant à traiter sérieusement le faux point de vue qui exclut des troupes françaises comme immoral tout contrat d'argent, la réflexion ne saurait s'y arrêter. Il suffit de se demander si ce qui s'applique rationnellement aux officiers et aux sous-officiers peut déshonorer les soldats?

Le terme de cinq ans, comme l'on peut s'en assurer en reprenant la discussion très approfondie de la loi du 27 juillet 1872, donne la bonne mesure du contrat, soit pour se spécialiser militairement, soit pour faire profiter l'armée de cette spécialisation, soit même pour garder ensuite une certaine et ineffaçable empreinte militaire, soit enfin pour permettre aux engagés qui visent à l'épaulette de se reconnaître en toute certitude dans leurs chances d'ambition.

Il se prête également aux combinaisons du rengagement, soit qu'on se propose d'atteindre des droits à certaines carrières de l'Etat, soit même une retraite après vingt-cinq ans de service, soit seulement l'âge où l'on sera en mesure de s'établir avec une petite épargne soigneusement thésaurisée.

La prime d'engagement fixée à 500 francs et celle de rengagement à 600 francs seront suffisantes, si elles sont payées au moment de la signature de l'acte. L'être simple s'attache aux résultats effectifs, même moindres, plus qu'à des promesses dont il ne mesure que l'éloignement.

Les hautes payes qui assurent à l'homme un bien-être permanent doivent suffire à son existence, lui créer un véritable état social; elles sont à notre sens beaucoup plus importantes que les primes, gaspillées trop souvent en une stupide ripaille et dont il ne reste alors qu'un souvenir plutôt dégrisant. En les portant à 240 francs pour le premier rengagement et 350 francs pour les rengagements suivants, on pourvoit équitablement aux nécessités et aux distractions d'une existence qu'on ne peut confisquer sans lui faire sa part des avantages sociaux.

Il faut enfin prévoir une retraite pour les cas très rares où certains rengagés, en raison de leur exemple ou de leur utilité plus spéciale, seraient maintenus sous les drapeaux jusqu'à vingt-cinq ans de services, et en fixer la pension à 400 francs.

Mais le stimulant qui doit provoquer les engagements et rengagements et entretenir chez les rengagés l'émulation de service

nécessaire, il appartient aux seuls pouvoirs publics de le dispenser, en attribuant beaucoup d'emplois de l'Etat, qu'il est aisé de déterminer en sus de la gendarmerie, des douanes et des gardes forestiers aux engagés et rengagés, et en étendant en général aux services militaires, à l'exclusion de tout autre titre, le premier droit, après les qualités requises, à toutes les fonctions rétribuées du gouvernement. Ce sera un acte de justice d'une haute portée sociale, s'il enrayer la descente trop vertigineuse de notre peuple sur la pente du fonctionarisme et finit par le rendre à des activités autrement fécondes; acte logique qui laissera dépendants ceux qui ont pris l'habitude de l'obéissance et redressera les initiatives trop enclines à servir, en leur interdisant le rond de cuir, objet de leur défaillance présente.

Nous nous reprocherions, en ne les mentionnant pas, de paraître avoir oublié, en dehors des engagements avec prime, les engagements sans prime, qui s'appliqueront comme par le passé à la catégorie de jeunes gens que sollicite la vocation militaire, soit qu'ils entrent à Saint-Cyr, soit qu'ils se destinent à Saumur, à Versailles ou à Saint-Maixent. Il faut évaluer cette ressource à un chiffre annuel de 5,000 sujets.

*
* *

Les charges budgétaires d'un pareil système seraient aisées à calculer, si la proportion des rengagements n'était pas dominée par celle des engagements, l'intérêt de l'Etat étant de donner le pas aux derniers, dans une certaine mesure, puisqu'ils sont les moins dispendieux. Néanmoins le rapport finira par s'établir à peu près constant à la suite d'une certaine expérience et la proportion pourra être révisée, s'il y a lieu.

Aujourd'hui, le chiffre annuel des engagements fournit environ 35,000 volontaires. A vrai dire, cette provenance est absolument composite, puisqu'elle introduit sous les drapeaux, en sus des jeunes gens guidés par une vocation militaire, beaucoup d'appelés déguisés qui recourent à l'engagement pour se procurer une garnison de leur choix ou se libérer prématurément du service.

Le calcul reste donc un peu arbitraire sur la répartition. Toutefois, si l'on admet la solution la plus vraisemblable, le partage par moitié, entre engagés et rengagés, les primes à payer annuellement concerneraient :

$$\frac{124,000^1}{5} = 24,800 - 5,000 \text{ engagés sans primes} = 19,800 \text{ engagés.}$$

¹ Moitié de 248,000, chiffre égal à celui des soldats de métier, diminué des 25,000 rengagés actuellement pourvus.

Plus :

$$\frac{124.000}{5} = 24,800 \text{ rengagés, dont } 12,400 \text{ de } 1^{\text{er}} \text{ rengagement et } 12,400 \text{ de } 2^{\text{o}} \text{ et suivants.}$$

Ces primes produiraient annuellement les dépenses suivantes :

Engagements.	19,800	×	500	=	9,900,000 fr.
Rengagements.	24,800	×	600	=	14,880,000 fr.

auxquelles il faut ajouter les hautes payes :

1 ^{ers} rengagements.	12,400	×	240	=	2,976,000 fr.
2 ^{mes} rengagements.	12,400	×	350	=	4,340,000 fr.

Le tout résumé par une dépense de. . . 33,096,000 fr.

De cette dépense il y a lieu de déduire les économies réalisées par le système proposé :

1° La différence d'effectif des budgets de 1898 et de 1897, au bénéfice de ce dernier, soit l'augmentation prévue pour les 4^{mes} bataillons, ce qui, en multipliant cette diminution d'effectif¹ par 1,150 francs, moyenne d'entretien annuel d'un homme sous les drapeaux en France, donne :

$$12,691 \times 1,150 = 14,594,650 \text{ fr.}$$

2° Durant le mois qui s'écoulera entre le renvoi de la classe libérée et l'arrivée de la classe appelée, c'est-à-dire du 15 septembre au 15 octobre, la différence d'effectif entre les hommes du service intégral, ajournés de deux ans et engagés volontaires (système actuel), et les soldats de métier (système proposé) produira par économie de solde² :

Système actuel. {	242,000 ³	}	332,000 ⁵ ×	$\frac{1,150}{12}$	= 31,540,000 fr.	
	90,000 ⁴					
			248,000	×	$\frac{1,150}{12}$	= 23,560,000 fr.

Différence à l'avantage du système proposé = 7,980,000 fr.

¹ Chiffre du rapport de M. Boudenoot.

² Système actuel :

Effectif permanent.	25,000
Engagés (3, 4 et 5 ans)	90,000
Dispensés.	70,000
Appelés pour 2 ou 3 ans.	363,000
	<u>548,000</u>

³ Chiffre des appelés pour 3 et 2 ans, diminué de la classe libérée.

⁴ Chiffre des engagés de 3, 4 et 5 ans.

⁵ Les dispensés suivent le sort du service d'un an, et l'effectif permanent est éliminé du calcul des deux côtés.

En retranchant de la dépense proposée.	33,096,000 fr.
Le total des économies réalisées.	22,574,650 fr.
Il reste à pourvoir à.	<u>10,521,350 fr.</u>

Ce reliquat de dépense ne peut qu'être mis en toute justice à la charge des appelés qui, bénéficiant d'une dispense de deux ans de service, grâce aux dispositions de la nouvelle loi, sont tenus d'indemniser pour la faible part de dépense qui en résulte ceux qui supportent ce service à leur place. Ils demeurent donc passibles d'une taxe militaire édictée d'après le principe de la taxe actuelle, qui imputerait à chaque appelé :

$$\frac{10,521,350 \text{ fr.}}{247,000} = 42 \text{ fr.}$$

Le décret du 30 décembre 1890 qui, en conformité de la loi du 15 juillet 1889, réglait les dispositions d'attribution et de recouvrement de la taxe militaire, établissait une taxe fixe de 6 francs, plus une taxe proportionnelle égale au montant en principal de la cote personnelle et mobilière de l'assujetti, ou de ses ascendants du premier degré. Elle étendait son action jusqu'au 1^{er} janvier du passage dans la réserve de l'armée territoriale. Elle a produit, dans son application si restreinte, pour 1897, une recette de près de 5 millions (4,991,810 fr.).

Il est vrai qu'une nouvelle disposition législative du 13 avril 1898 vient de réduire à un chiffre insignifiant le rendement de la taxe militaire qui ne figurerait au projet de budget de 1899 que pour la somme de 314,750 francs. Mais on n'y saurait voir qu'un indice annonciateur des préparatifs bienveillants qu'une Chambre en quête de réélection entendait consacrer à une future loi du service de deux ans.

Pour notre part, nous voulons nous en tenir aux dispositions du 30 décembre 1890, que nous estimons, en vertu de l'expérience de 1897, rémunératrices au delà de nos espérances et indiscutablement équitables par la proportionnalité qu'elles basent sur l'impôt et d'après les dégrèvements qu'elles permettent ainsi d'introduire dans une répartition sujette naturellement à certains tempéraments.

*
* *

En adoptant le principe du service universel, nous l'avons jusqu'ici dénué de la raison déterminante et vitale qui en fait le mérite chez les Allemands dont nous prétendions pourtant nous assimiler l'invention. Hantés comme nous l'étions de préventives

souvenances, le rejet de l'armée de métier, issue du recrutement national, n'a pu nous décider à nous résoudre au recrutement régional, conséquence logique du système de la nation armée, si bien qu'en sacrifiant l'une à l'autre nous avons gardé à celle-ci le recrutement de la première, et que nous n'avons, dans leur plénitude, ni les avantages ni la compréhension de l'une ou de l'autre.

Il est temps de remettre les choses à leur point, et, puisque le système proposé s'appuie à la fois sur les deux combinaisons, de leur restituer à chacune le recrutement qui leur convient. Les engagements et les rengagements ne seront donc circonscrits à aucune limite territoriale, l'armée de métier conservera son recrutement national; le service universel, en revanche, retrouvera une tradition et une cohésion qui lui ont manqué jusqu'ici, grâce au recrutement régional, c'est-à-dire à l'attribution d'une spéciale et invariable circonscription de recrutement à chaque corps de troupes. Il s'en suivra que le régiment vivra et évoluera au milieu des siens, qu'ils soient ou non sous les drapeaux, que ceux qu'il a formés resteront toujours ceux avec qui il combattra, et qu'en lui revenant, dans la crise solennelle de la mobilisation, ses réservistes sauront où ils vont, quels chefs les attendent, surtout qu'il leur faudra devant ceux de leur région, même ceux de leur clocher, faire preuve de sang français.

Dans ces nouvelles conditions de recrutement, ces sociétés régimentaires d'anciens militaires qui poussent en France aujourd'hui à vue d'œil prendront toute leur assiette rationnelle, en groupant les réservistes sous l'influence du régiment dont ils viennent et auquel ils retournent, de ce régiment qui limitera leur horizon militaire aux différentes étapes de leurs obligations, qui reste bien cette fois leur régiment, l'unique, celui qui vous a pris définitivement et qu'on aime jusqu'à se faire tuer pour lui, par superbe simplicité de solidarité de numéro.

Le recrutement n'est pas seul à modifier dans nos errements actuels, l'atmosphère compte aussi. En raison de notre tempérament de race, la nôtre n'est pas suffisamment militaire, assez vivifiée de la monotonie de la vie de collège : le travail de semaine et la sortie du dimanche, le cours du professeur et sa reprise immédiate par la tiède hospitalité du foyer. Les chefs de corps, qui réagissent contre l'enlèvement des habitudes engendrées par la permanence des garnisons et l'absence d'imprévu inhérente aux suppressions d'emploi de la raison militaire, ne sont pas suffisamment servis par les circonstances, et ceux qui ne sont pas ennemis de leur enlèvement personnel se prévalent des mêmes

circonstances comme d'un moule sacro-saint dont il faut vénérer l'ankylose.

Nous ne voyons pas ce lot de soldats de métier, employés pour la plupart, puisque le régiment en comporte 200 sur lesquels il est impossible de revenir; non, nous ne voyons pas ces soldats intéressés et militarisés par l'immuable vie de caserne rompue seulement de quinze jours de manœuvres. Il y a autre chose à trouver, supérieure à l'invention des chefs de corps, quelque chose qui saisisse le régiment par un grand changement, sans nuire à l'instruction des appelés d'un an, bien au contraire en la développant. Les camps d'instruction ouvriront sous ce rapport une voie salubre, si nous savons y suivre les Allemands, car là encore ils nous ont singulièrement dépassés. Ils possèdent actuellement 14 camps d'instruction, quand nous n'en avons que 4, et en 1902 ils en compteront 18, soit 4 par corps d'armée.

Nous souhaiterions un déplacement général et annuel de tout corps de troupe durant la belle saison, comportant une absence de sa garnison de deux ou trois mois, suivant le principe des troupes alpines. Ce serait pour les régiments l'occasion de tirs à grande distance, de manœuvres combinées entre différentes armes, d'opérations, d'assouplissement de campagne et d'inspections autrement sérieuses que sur la place d'exercices de la garnison, surtout de déracinement de leurs habitudes. Ces camps suppléeraient en partie les grandes manœuvres, si inutiles et si peu vraisemblables pour une brigade, une division, ou au moins borneraient celles-ci à la grande école de généraux qu'elles doivent être, celle qui met en action des corps d'armée. L'on s'évertuerait à la rapprocher le plus possible des conditions d'imprévu et d'incertitude de la guerre, y compris la mobilisation préalable et inattendue qui en serait le point d'origine.

Cependant les limites de la France continentale d'Europe deviendraient étouffantes à la longue pour des ardeurs militaires qu'enfièvre l'aventure et que stimule le mouvement. C'est le cas de leur ouvrir l'étendue de notre France coloniale, en y apportant le soin de sélection et l'émulation de récompense qui devra élever nos troupes coloniales à l'état d'élite, de véritable garde, de réserve de bataille parmi les corps français. Ajoutons que la généralisation du concours est tenue d'atteindre toutes les bonnes volontés, et que l'exemple des corps de vieilles troupes qui en résulteront n'entraînera un profit d'influence pour le reste de l'armée qu'autant que ces corps y seront rationnellement disséminés. Nous espérons répondre à ces vues par les aperçus qui vont suivre sur l'armée coloniale que nous proposons et dont l'idée se trouve déjà incluse,

en tant que dépense, dans le chiffre budgétaire résumant le remaniement indiqué pour notre organisation militaire.

Nous avons déjà exposé dans le *Correspondant*¹ comment nous entendions l'organisation de notre force coloniale. Montrant que le lien qui unit les troupes de l'infanterie et de l'artillerie de marine à la Marine avait été rompu du fait qu'on lui avait enlevé les colonies, nous indiquions leur rattachement à la Guerre comme le point de départ inévitable de l'organisation de l'armée coloniale et nous faisons valoir, en échange de la charge nouvelle, une compensation morale destinée à faciliter la solution de bien des problèmes au département de nos forces de terre.

Du moment que nous avons des colonies, ce qui est une déperdition de puissance continentale, du fait que les troupes coloniales qui en résultent nous occasionnent un important supplément de dépenses, encore devons-nous savoir nous servir des premières comme des secondes pour en tirer tout le rendement moral dont elles sont susceptibles, en attendant le bénéfique matériel qui n'intéressera, cela est à craindre, que les générations lointaines.

Nous souhaitons donc répartir nos troupes coloniales dans toute l'étendue du territoire, au lieu de les reléguer au fond des ports, afin qu'elles soient bien en vue, stimulant permanent d'esprit militaire par naturel rayonnement sur tout ce qui les approchera; afin que leur recrutement en soit tout naturellement fractionné par région de corps d'armée; afin surtout que le commandant de corps d'armée possède un instrument d'action rémunératrice qui lui manque aujourd'hui, le débouché colonial pour les officiers autant que pour la troupe. Ce moyen apparaît autrement intéressant comme levier de commandement qu'un avancement qui fait toujours plus de mécontents que de favorisés.

En supposant nos 49 corps d'armée de l'intérieur dotés chacun de 1 régiment colonial, nous utiliserions, après l'absorption de nos régiments d'infanterie de marine, la plupart des cadres de nos régiments régionaux dont la suppression dérive du retour aux 4^{m^es} bataillons rétablis dans tout l'esprit de la loi des cadres du 13 mars 1875. Cette organisation de notre force coloniale s'effectuerait sans qu'il en résultât d'autre augmentation d'effectif que celle des 8,000 rengagés dont il a déjà été fait état. Ces régiments coloniaux auraient 3 bataillons et 1 compagnie de dépôt, avec un effectif de 19,00 hommes. En temps normal, ils conserveraient 2 bataillons en France, tandis que leur 3^{m^e} bataillon serait aux colonies ou disponible pour la relève. Des dispositions de mobi-

¹ Voy. le n^o du 10 décembre 1897 : *Tradition et vitalité militaires*.

lisation, au cas d'une guerre européenne, pourraient facilement les porter à 3 bataillons, suivant l'usage plus ou moins immédiat auquel on destinerait cette force d'élite. Ils se recruteraient exclusivement en cadres et personnel dans leurs corps d'armée respectifs et y verseraient, par simple échange, leurs officiers et hommes de troupe fatigués.

La relève s'opérerait par fractions constituées et les vacances aux colonies seraient pourvues sur place par voie d'avancement. Enfin la tenue illustrée par l'infanterie de marine ne serait pas abandonnée; les régiments coloniaux la conserveraient et tiendraient à honneur de la faire pareillement valoir.

Aujourd'hui l'infanterie de marine compte en France 8 régiments plus 1 régiment de garnison à Toulon portant le n° 4, ce qui indique le projet d'adjoindre à chacune des brigades de nos ports de guerre, disponibles pour la mobilisation générale du corps d'armée de la marine, 1 régiment de garnison, attribué à la défense des côtes. Elle possède, en outre, aux colonies 6 régiments, sans compter 10 régiments indigènes. Cela donne 136 compagnies en France et 88 aux colonies, plus une organisation un peu panachée de compagnies et de sections hors rang au nombre 19, le tout en dehors des 135 compagnies indigènes et de leurs 11 sections hors rang. L'effectif des troupes blanches est évalué à 27,908 hommes; celui des troupes indigènes figure pour 26,539.

L'artillerie de marine fournit en France 28 batteries en 2 régiments et 21 batteries aux colonies. Elle comporte des conducteurs indigènes dans la plupart de nos colonies, et son effectif se dénombre en 8,390 hommes de troupes blanches et 1,757 d'indigènes. L'on sait qu'en outre de son rôle colonial l'artillerie de marine cumule celui de la construction des pièces de la marine. Son passage à la guerre soulèverait la question de savoir si elle doit conserver cette double obligation. En tout cas, son organisation est telle que son changement d'attributions n'entraînerait aucune augmentation d'unités ni d'effectif.

Il n'en est pas de même de l'infanterie de marine, qui devra recevoir le supplément des 8,000 rengagés, stipulés plus haut, en vue de répondre aux exigences de sa nouvelle organisation. En respectant naturellement toutes les formations indigènes, et conservant les groupements régimentaires des troupes blanches aux colonies, l'on voit que, si le changement proposé saisissait l'infanterie de marine en ce moment, il faudrait ajouter 10 cadres de régiment à ses 9 régiments de France pour atteindre aux 19 régiments du système exposé. Ce serait l'utilisation, à 2 près, des cadres de nos 12 régiments régionaux supprimés. Cette considé-

ration n'est pas indifférente, car les cadres existants sont une ressource précieuse que les combinaisons nouvelles doivent s'ingénier à respecter, autant par la raison qu'ils se font toujours trop rares en temps de guerre, que par le mobile également grave de l'avancement à sauvegarder.

L'on s'est borné jusqu'ici à proposer le rattachement des troupes de la marine à la Guerre, sans qu'il en résultât la moindre fusion avec les troupes de terre. C'était toujours l'isolement du mouvement militaire dans les ports, — l'on s'en apercevait aux manœuvres, — et l'isolement de la hiérarchie dans sa spécialité, — l'on s'en apercevait encore davantage aux manœuvres.

Aujourd'hui le débouché par le haut commandement n'existe pas pour les troupes de la marine. Le nombre de leurs officiers généraux est loin d'être en corrélation de l'effectif et surtout des services. Souvent aussi, en raison de l'usure des climats tropicaux, ces grades élevés sont occupés par des titulaires dont la place serait mieux marquée dans des maisons de santé. Les divisionnaires surtout, que leur fonction immobilise à Paris dans l'inaction la plus complète, en dehors de quelques semaines d'inspection générale, peuvent encombrer l'avancement jusqu'à leur limite d'âge, même s'ils sont grabataires. Les brigadiers livrés à leur initiative, sans autre direction que celle de préfets maritimes inexperts aux choses militaires, restent bons ou mauvais suivant leur tempérament, mais se cantonnent en tous cas dans toute l'indépendance de leur manière de voir. Enfin, si tout cela va au petit bonheur, il naît du rapprochement des carrières des troupes de la marine aux services des troupes de la guerre une disproportion qui de plus en plus tourne au scandale. L'existence de garnison conduit seule aux grands commandements; la vie normale de campagne n'y pourvoit pas. Si bien que, dans un avenir peu éloigné, les hautes situations dans l'armée seront occupées par ceux qui n'auront jamais vu le feu, tandis qu'il suffira d'avoir couru les risques du métier pour continuer à former bande à part. Quand il s'agit de l'armée, l'anomalie d'une telle conception suffit à la condamner.

Personne ne saurait contester que, pour rentrer dans la saine tradition militaire, il y aurait avantage à mettre les risques à la portée de ceux qui les aiment et l'avancement, dans la mesure convenable, en rapport avec ces risques. Personne ne s'étonnerait non plus qu'un Gallieni qui aurait, durant toute une carrière, en face de situations neuves, fait preuve d'intelligence et de caractère, fût porté aux suprêmes échelons de la hiérarchie militaire, de préférence à d'autres chefs, évidemment bien doués, mais dont la

fortune serait éclose dans la tiédeur des maisons militaires ou des cabinets ministériels.

Il doit nous suffire de marquer ces grandes lignes pour mettre en relief le changement qui résulterait de l'ensemble de nos propositions sur les mœurs militaires. Nous souhaitons la fusion intime des troupes coloniales dans l'ensemble de nos forces de terre pour échapper au professorat militaire, au fonctionnarisme de caserne qui menace de nous envahir, et revenir à la grande loi de toutes les destinées de soldat : l'action. Ce sera peut-être déchaîner contre ce projet une vive opposition, mais elle ne viendra pas à coup sûr de ceux que passionnent la grandeur de notre armée et le relèvement de ses traditions militaires.

Dans le corps d'armée, le régiment régional deviendra l'objectif de l'avancement et le stimulant du mouvement de la carrière. Un intérêt poindra pour ces existences d'officier vouées maintenant à une interminable monotonie, la mobilité se réveillera, l'esprit d'aventure reflourira. Le rond de cuir et la pédagogie ne seront plus les seuls titres à la faveur, la troupe y gagnera ce que les états-majors y perdront, ce sera tout bénéfique.

Chez les sous-officiers, l'élan renaîtra devant cette possibilité de changer de place, d'aller voir du pays, de faire neuf. Ils y croiront parce qu'elle sera là sous leurs yeux, tangible, bien démontrée, sans analogie avec ces propositions pour les corps d'Afrique, immuables dans leur renouvellement autant qu'en leur stérilité.

Les soldats de métier, à leur tour, y trouveront une compréhension élevée du métier, un but professionnel véritablement tentant et si, de leur passage aux terres lointaines, leur naissait une vocation coloniale, la France serait redevable à son armée d'un effort autrement intéressant que de lui être une pépinière de fonctionnaires.

*
* *

Si nous avons réussi à démontrer ce qui nous paraît l'évidence, la conclusion s'impose.

Le régime de la loi du 15 juillet 1889 n'avait favorisé ni notre développement militaire ni notre développement social.

On tend maintenant à lui en substituer une autre qui atteindra l'armée dans ses œuvres vives par la destruction de son encadrement subalterne, ne réalisera aucune amélioration sociale, si même elle n'aggrave pas les charges, suivant qu'on interprétera le service de deux ans dans sa vérité ou dans sa fiction.

Nous avons montré qu'on peut résoudre à la fois le problème militaire et le problème social, en laissant les aptitudes multiples

de notre race se catégoriser librement elles-mêmes, une fois qu'il aura été fait droit au devoir supérieur de la défense nationale, dans la stricte obligation où y est intéressé chaque citoyen.

Le service universel et le service professionnel combinés nous donneront à la fois une armée supérieure par la qualité comme par le nombre. Le service universel, réduit à la durée d'un an, son minimum nécessaire, généralisera l'instruction militaire dans la nation. Le service professionnel, en spécialisant le soldat, conservera la tradition militaire et assurera la consistance de la masse à l'heure de la mobilisation.

Les conditions de la vie militaire devront se plier à cette double conception : favoriser l'instruction intensive de la classe, ouvrir des débouchés de carrière aux professionnels. L'attribution nouvelle des troupes coloniales à la guerre, leur répartition dans les différents corps d'armée et, par-dessus tout, leur fusion dans l'armée, de façon à attirer sur elles la sélection générale, créeront l'émulation, le mouvement, les choix d'avancement et le retour à la loi primordiale qui a régi de tous temps les destinées de l'armée française : l'action.

Le projet laisse intacte l'organisation actuelle, sauf une anomalie qu'il aurait, tôt ou tard, fallu faire disparaître.

Il restitue au service universel toute sa raison inspiratrice, le recrutement régional. Il attribue au service professionnel le recrutement national, d'après la logique et l'expérience du passé.

Enfin, il se règle sans augmentation budgétaire, en laissant simplement son jeu naturel à l'institution d'une taxe déjà en vigueur.

On peut le résumer ainsi dans ses dispositions fondamentales :

1° Tout Français doit le service militaire de vingt à quarante-cinq ans : dans l'armée active et sa réserve pendant dix ans; dans l'armée territoriale pendant dix ans; dans la réserve de l'armée territoriale pendant cinq ans.

L'armée active se compose d'engagés avec ou sans prime pour cinq ans, de rengagés avec prime et haute paye pour cinq ans et d'appelés pour un an.

Le chiffre des engagés et rengagés ne peut être inférieur à celui du contingent.

En attendant que ce chiffre ait été atteint, suivant la proportion édictée par des dispositions ministérielles, la loi du 15 juillet 1889 restera en vigueur, la désignation des hommes appelés à bénéficier de la seconde portion du contingent se faisant par le tirage au sort.

IMPARFAITE JUSTICE¹

VI

Dans un sens, le ciel exauça la prière d'Eliane. Le lendemain, on la trouva sans connaissance, étendue au pied de son lit.

Lorsqu'elle revint à elle, la scène de la veille paraissait effacée de son esprit et elle était en plein délire. Le médecin appelé à la hâte diagnostiqua une fièvre cérébrale et ne dissimula pas la gravité du péril.

Aussitôt informés, M^{me} de Gesvres et le duc de Hériscourt accoururent au chevet de la malade. Tous deux, il faut le dire, avaient appris à l'aimer sincèrement, ayant reconnu du premier jour son énorme supériorité sur Gontran.

Celui-ci, en dépit de son égoïsme, se sentait plus ému qu'il n'eût cru possible en présence de cette femme aux prises avec la mort, se débattant inconsciente contre une torture dont il était indirectement cause. Car n'avait-il pas confirmé sans ménagements les soupçons qui l'affolaient et qu'elle lui avait apportés dans la simplicité de son cœur avec l'espoir qu'il les dissiperait? La lame était dans la blessure et il l'avait enfoncée plus profondément, se souciant peu du sang qu'il faisait couler, du martyr qu'il infligeait. A coup sûr, il ne prévoyait pas des conséquences aussi extrêmes, il croyait Eliane trop judicieuse pour dramatiser ainsi les choses. Mais il eût été si facile de la calmer, d'apaiser ses inquiétudes. Avec un peu de savoir-faire, il eût évité les responsabilités terribles qu'il sentait peser sur lui et qui lui causaient une étrange et inconnue sensation de remords. Un moment, il avait songé à écarter M. de Prémoran, redoutant ce qui pouvait advenir si Eliane le reconnaissait, — mais Eliane délirait sans interruption, et ses yeux hagards, démesurément agrandis, ne voyaient personne. Par un instinct mystérieux, aucune des paroles incohérentes qui s'échap-

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 mars et 10 avril 1899.

paient de sa bouche, ne faisaient allusion aux révélations qui l'avaient terrassée. La répulsion surgie en elle s'était évanouie aussi rapidement qu'elle était née et sans cesse elle appelait son père, lui prodiguant mille protestations tendres qui empruntaient aux circonstances tragiques un caractère touchant et douloureux.

Le mal s'aggravait de jour en jour et ceux qui veillaient sur la malheureuse enfant s'attendaient à un dénouement fatal.

La duchesse, excentrique dans le dévouement comme elle l'était en tout le reste, demeurait jour et nuit auprès de sa nièce. Gontran, son père et son beau-père restaient, pour ainsi dire, à poste fixe dans le petit salon attenant à la chambre d'Eliane. Une communauté de sentiments rapprochaient ces hommes qui, pour la première fois peut-être, s'oubliaient dans une pensée impersonnelle. Eux-mêmes étaient surpris de retrouver une larme sous leurs paupières arides. Et pourtant, quel était leur chagrin auprès de celui d'un autre qui, lui, n'avait le droit ni de veiller ni de pleurer. Pauvre Hesso ! Il s'insurgeait en vain contre les barrières conventionnelles et impitoyables qui s'élevaient entre lui et la créature adorée qu'il chérissait par-dessus tout et qui, d'après les lois du monde, n'était pour lui qu'une étrangère.

Matin et soir, il venait aux abords de la maison silencieuse, devant laquelle une épaisse couche de paille avertissait que le danger était là. Tremblant, hésitant à affronter la certitude, il traversait lentement la cour, montait les quelques marches qui conduisaient au vestibule et se dirigeait à pas indécis vers la table sur laquelle était placé le bulletin. Que de fois à la lecture de ces phrases si sèches dans leur précision technique, il s'était senti saisi d'une rage impuissante qui, pour un instant, obscurcissait sa raison. Eliane était là, agonisante, d'autres pouvaient l'approcher, la disputer à la mort, et lui, lui qui l'aimait, devait se tenir confondu dans la foule, mettre son nom sur un registre à la suite de tous ceux qui venaient s'inscrire pour ne pas manquer à un devoir de société et qui envoyaient prendre des nouvelles en négligeant la plupart du temps de s'enquérir de la réponse. Ah ! l'ironie de ces règles absurdes contre lesquelles nous nous soulevons sans oser les enfreindre ! Une fois, il avait rencontré le duc de Hériscourt sur le seuil de la porte ; ce jour-là, le bulletin était plus rassurant ; mais le sérieux du vieux duc, son mouvement de protestation lorsque Hesso balbutiait quelques mots d'espoir, avait rejeté celui-ci dans les plus sombres prévisions.

Bien souvent, par la suite, il se demanda grâce à quel effort surhumain il était demeuré impassible et extérieurement maître de soi. Bien souvent il se répéta cette parole que nous disons tous,

en regardant en arrière : J'ai pu souffrir cela ! Au milieu de cette épreuve que je juge maintenant impossible à supporter, j'ai pu rester debout ! Où en ai-je trouvé la force ?

Hélas ! il apprenait cette dure leçon qui n'est épargnée à aucun de nous, c'est que notre capacité de souffrance est sans bornes, qu'après avoir enduré jusqu'aux plus extrêmes limites et nous être avoués vaincus, nous trouvons une énergie nouvelle pour nous relever, pour marcher en avant et pour souffrir encore.

Près de deux mois s'écoulèrent avant qu'une amélioration certaine se produisît chez Eliane. Mais il vint enfin un jour où elle triompha du mal et où les médecins la déclarèrent sauvée. Pour elle, ce moment fut le plus difficile ! En se reprenant à l'existence, elle devenait la proie des affreux souvenirs un instant bannis par les hallucinations de la fièvre ; la scène du théâtre, le retour dans la voiture dont les roues lui écrasaient le cerveau, puis l'atroce entretien avec Gontran, l'épouvante qu'elle avait ressentie en voyant ses derniers doutes s'effondrer, toute cette série d'impressions qu'elle ne pouvait chasser, passaient et repassaient devant elle comme un cortège lugubre et ne lui laissaient ni trêve ni repos.

Chaque matin, à la suite d'un sommeil interrompu, hanté de visions, elle s'éveillait baignée d'une sueur froide, pour retomber sous l'obsession de son idée fixe. Les médecins s'inquiétaient en constatant combien les progrès de la convalescence étaient peu sensibles. Ils devinaient qu'une cause occulte la retardait, qu'ils étaient en présence d'un fait compliqué, d'une affection morale devant laquelle toute leur science devait échouer. Au point de vue physique toutefois, leur tâche était accomplie ; les rechutes avaient été conjurées, Eliane regagnait sa vigueur et sa beauté, et autour d'elle c'était un concert d'allégresse auquel seule elle ne s'associait pas, mais qui la pénétrait d'une reconnaissance mêlée de surprise. Eh quoi ! on pouvait l'aimer, elle ? La famille de Hériscourt, si justement orgueilleuse, lui pardonnait d'être ce qu'elle était ?... Hélas ! cette générosité, dont elle ne voulait pas sonder les motifs, ne la réhabilitait pas à ses propres yeux. Elle se sentait toujours un être à part, un être maudit n'ayant droit à aucune des joies qui sont le partage des destinées ordinaires.

Lorsque, après sa longue période de délire, elle était revenue à elle, et qu'elle avait aperçu son père assis au pied de son lit, l'épiant avec anxiété, lorsqu'elle avait constaté les signes visibles que l'inquiétude creusait sur ses traits, elle avait soudain refermé les yeux, en proie à une douleur telle qu'il lui semblait devoir en mourir. Et le père, surprenant l'éclair de reconnaissance dans le regard de sa fille, s'était penché sur elle d'un mouvement joyeux,

tandis qu'elle demeurait inerte sous ses baisers qui la brûlaient comme un fer rouge. Dieu! l'horreur du conflit qui s'était livré en elle, qui ne cesserait *jamaïs* de se livrer : son amour filial étouffé sous le mépris, son cœur en tumulte cherchant d'un effort suprême à ressaisir son idole, et son inflexible conscience paralysant l'impulsion et la rejetant dans un enfer de doutes!...

Ces brisantes alternatives n'échappaient pas à Gontran. Il sentait que la présence de M. de Prémoran était nuisible, dangereuse même pour la malade, et qu'il fallait l'y soustraire le plus promptement possible. Les circonstances, au reste, facilitaient la chose. On arrivait à la fin de juin. C'était bien le moment de quitter Paris. Il ne s'agissait que d'emmener Eliane dans quelque endroit éloigné où elle se remettrait des secousses récentes et où elle échapperait à l'énervement causé par la seule vue de son père. Le médecin, à qui il s'ouvrit en partie, approuva son projet et prescrivit à Eliane une cure de trois mois dans l'Engadine. L'air y était plus vivifiant qu'à la campagne, et surtout elle ne serait pas assujettie aux fatigues de représentation et aux devoirs d'hospitalité. Son existence devait être purement végétative, elle ne verrait personne et ne s'occuperait qu'à récupérer ses forces.

— Je crois, dit le docteur à Gontran, que c'est surtout le moral qu'il convient de soigner chez M^{me} de Hériscourt. Elle est douée d'une sensibilité très vive, et je ne crains pas d'affirmer que c'est quelque contrariété, voire quelque chagrin, qui a déterminé sa maladie. Il faut éloigner d'elle la moindre cause d'ennuis.

Tout s'arrangea donc d'une façon très naturelle; Eliane resterait l'été à Saint-Moritz. Son mari l'y accompagnerait pour l'y installer et retournerait la chercher à la fin de septembre. Au besoin, il irait passer quelque temps auprès d'elle dans le courant de son séjour. Mais avec les réparations entreprises à Roche-Blanche et qui réclamaient une surveillance active, il ne pouvait rien promettre. A part soi, il entendait bien éviter cette corvée. Il mettrait son abstention sur le compte de la défense du médecin qui voulait pour Eliane un régime de silence et de tranquillité absolus. Du même coup, il arrêterait M. de Prémoran au cas où celui-ci aurait la pensée inopportune d'aller tenir compagnie à sa fille. Les apparences seraient sauvées. Eliane, séparée de son père, regagnerait sa quiétude d'esprit, et lui, Gontran, recouvrerait sa liberté, une liberté dont il jouirait doublement après l'incessante contrainte qu'il endurait depuis deux mois interminables.

Le projet fut soumis à Eliane qui y acquiesça comme elle eût acquiescé à tout autre. Que lui importait où et comment se traînaient ses jours décolorés. Ne porterait-elle pas son mal partout?

Existait-il un seul point dans l'univers entier où elle regagnerait la paix? Sa santé demeurerait chancelante, et quelque chose était mort en elle qui ne ressusciterait pas. Mais la révolte aiguë paraissait épuisée. Elle ne s'usait plus en soulèvements impétueux et stériles. Elle ne se raidissait plus dans l'incrédulité. Elle déposait les armes, ne cherchant plus à s'insurger contre l'évidence, et il y avait quelque chose de navrant dans la résignation passive de cet être si jeune, se plaçant en face de son avenir et l'acceptant, tout en sachant qu'il ne contiendrait plus une joie, plus un sourire.

Peut-être son désespoir eût-il été moins affreux si elle eût été maîtresse d'agir, de se dépouiller de cette fortune dont elle avait toujours été détachée et qui, aujourd'hui, lui faisait horreur. Oh! ce luxe qui l'enserrait, ce luxe qui la meurtrissait, la déchirait comme la plus sanglante des flagellations, que ne pouvait-elle en perdre jusqu'au souvenir! C'eût été un tel allègement de se réveiller pauvre! Mais comment accomplir cet acte de renonciation qui, sans effacer le passé, eût au moins donné satisfaction à sa conscience? De toutes parts, les obstacles s'accumulaient devant elle. Comment espérer faire comprendre à Gontran ce qui se passait dans sa pauvre âme assoiffée de justice? Grâce à quels arguments le déciderait-elle à un sacrifice qui, au point de vue de la raison humaine, ne serait qu'un acte d'insanité? Mais, au premier mot qu'elle prononcerait, elle se heurterait non pas à un refus indigné, — ceci encore serait la prendre au sérieux, — mais à un sourire de moquerie indulgente tel qu'on en accorde à un enfant qui vous soumet ses divagations! Elle entendait jusqu'aux paroles de bonhomie dédaigneuse qu'il emploierait :

« Vous n'êtes pas encore tout à fait bien, Eliane, et cela se conçoit. Vous avez eu un si terrible ébranlement! Vous vous rétablirez peu à peu. Mais, avant tout, il faut obéir aux médecins, ne pas penser du tout, ne songer qu'à manger et à dormir, mener une existence de ruminant. Ce n'est qu'un temps à passer. Quelques semaines dans les montagnes, et il n'y aura plus trace de votre surexcitation actuelle. »

Oui, c'est ainsi qu'il la traiterait, et le cri de son honnêteté expirerait devant cette résistance inflexible... Et il y avait davantage. Elle n'eût pas été la femme de Gontran que la situation n'en serait pas moins sans issue. Pouvait-elle faire à son père l'affront de répudier la fortune qu'il avait édifiée. Pouvait-elle se ranger au nombre de ses accusateurs, provoquer un éclat, afficher des répugnances qui ajouteraient un nouveau scandale à ceux qui l'accablaient déjà? Non, elle était liée, retenue dans des entraves inextricables. Elle n'avait désormais qu'à courber la tête, à subir malgré elle la

possession de ces millions détestés que M. de Prémoran avait acquis au prix de son honneur et dont il s'était servi pour acheter un gendre. Car aucune illusion ne subsistait en elle. Gontran ne l'avait épousée qu'à cause de cet argent maudit, et ce qui faisait son humiliation et son désespoir avait été pour lui l'attraction souveraine, l'unique et déterminante raison de son mariage ! Ah ! l'horreur de sa destinée était complète ; de quelque côté qu'elle se retournât, elle ne voyait que honte et flétrissure. Pas une compensation, pas un point lumineux qui perçât l'épaisseur de sa nuit !

Il était convenu que le départ pour l'Engadine aurait lieu aussitôt qu'Eliane serait en état de supporter le voyage. Jusqu'à présent, elle ne se levait que quelques heures par jour, et toute fatigue lui était interdite. Des ordres rigoureux consignaient à la porte ceux qui eussent voulu pénétrer, et loin de se plaindre de cette séquestration, elle l'eût désirée plus complète. Elle appréhendait tant de se retrouver vis-à-vis de ce monde qu'elle avait toujours un peu méprisé, et qui, elle le savait maintenant, était en meilleur droit qu'elle de lui rendre mépris pour mépris. Oui, tous ces gens mêlés à sa vie connaissaient sa situation véritable, et par indifférence au mal, par absence de conviction et de principes, ils n'en tenaient pas compte, ils la traitaient avec des égards qu'ils eussent refusés à la fille d'un homme intègre, inaccessible à la tentation de s'enrichir par des procédés déshonnêtes. Ah ! qu'avait-elle à faire de pareilles sympathies ? Loin de la relever, elles l'abaissaient davantage.

Pourtant, il existait autre chose que ces complaisances sceptiques ou intéressées. La pensée d'Hesso s'imposait à elle. D'où venait que le souvenir de son affection si haute, si ferme dans sa délicatesse la laissait froide, sans reconnaissance, qu'elle n'y rencontrait plus la douceur d'autrefois ? Elle avait été sincère, pourtant, lorsqu'elle acceptait de s'appuyer sur lui, de l'initier à ses faiblesses, à ses larmes, à ses combats. Mais, s'engageant ainsi, elle ne prévoyait guère de quelle nature seraient les combats et quelles causes feraient couler les larmes...

Les douleurs qu'on avoue, qui, en nous atteignant, ne nous diminuent pas, on peut les confier à un ami. Il semble que, par le seul fait de les raconter longuement, elles perdent de leur acuité, mais celles dont l'évocation fait monter le rouge au visage, dont on ose à peine convenir vis-à-vis de soi, celles-là, on n'aboutit qu'à les exaspérer en les exprimant. C'est une lâcheté, sans doute, une ingratitude de se défier ainsi de ceux qui nous aiment, de ne pas nous épancher avec eux dans la crainte misérable de nous amoindrir. Mais c'est un sentiment profondément humain auquel la malheureuse Eliane ne cherchait pas à résister. Dès qu'elle était entrée en

convalescence, Hesso lui avait écrit quelques lignes. Sous leur insignifiance voulue, il laissait deviner tout ce qu'il ne disait pas, sa fidélité ardente, les craintes traversées, l'ivresse ressentie lorsqu'il avait pu enfin se reprendre à l'espérance. Maintenant, il demandait qu'elle le reçût un instant, et cela, comme une chose qui allait de soi, qu'elle ne songerait pas à refuser.

Quoi de plus naturel, en effet ! Mais elle ne voulait pas, ne pouvait pas... Plus tard peut-être, et encore savait-elle ? L'avenir était si confus ! Pour le moment, un effroi irraisonné de le revoir la dominait toute. Elle ne se sentait même pas le courage de lui répondre, craignant de se trahir et, à sa prière, M^{me} de Gesvres avait répondu pour elle, expliquant son refus par la prohibition des médecins, la nécessité de ménager les forces de la malade en vue de son prochain voyage. Eliane eut l'impression qu'elle agissait mal, qu'elle repoussait follement la seule consolation qui lui restât. Mais tout cela n'avait plus d'importance ; les ressorts de sa vie étaient brisés, son bonheur en ruine. Mieux valait que tout pût à la fois, l'amitié comme le reste.

Et c'est ainsi qu'elle partit pour l'Engadine, son départ ressemblant à une fuite. Avec l'impatience de *ce qui est* propre aux gens malheureux, le changement de place et d'habitudes la ranimait, et surtout c'était une détente de se trouver au milieu d'inconnus n'appartenant pas à son existence antérieure, n'évoquant aucunes reminiscences pénibles.

Gontran, après l'avoir escortée consciencieusement, sans manifester de hâte excessive, l'avait laissée à Saint-Moritz, installée dans la partie la moins bruyante de l'hôtel du Kulm. Vivant à part, dans son petit salon aux revêtements d'érable, elle était aussi loin du mouvement se poursuivant autour d'elle que si elle eût pris refuge dans quelque désert ignoré des hommes. Et là, dans la contemplation des neiges éternelles, dont la pureté glacée pénètre comme une fraîcheur dans les cerveaux enfiévrés, là, au milieu de cette nature immuable et solennelle qui regarde de si haut nos mesquines agitations, elle se trouvait subitement rassérénée, comme transportée au-dessus de ses soucis personnels. L'hypnotisme de l'idée fixe subsistait sans doute, mais avec une continuité moins persistante. Qu'étaient, après tout, sa misère, sa déchéance, auprès de l'universelle déchéance, de l'universelle misère ? Est-ce que l'humanité tout entière ne souffrait pas ? La plainte qui s'élevait de son âme bouleversée n'était-elle pas noyée dans le concert de gémissements montant jour et nuit de la terre vers le ciel ? Ah ! si au moins sa détresse pouvait servir à quelque chose en la rapprochant de cette humanité misérable avec laquelle, au prix de la plus

dure expérience, elle était entrée en étroite communauté! Et elle ébauchait des projets de dévouement, de charité active. De vagues possibilités d'expiation, des velléités d'altruisme se dessinaient dans son esprit. Les satisfaits, les triomphants de la vie, elle s'en détournait avec horreur, comme une femme en deuil repousse les vêtements aux couleurs éclatantes. Mais les humbles, les tristes, tous ceux qui, à un degré quelconque, avaient sondé le mystère de la douleur, pour ceux-là peut-être son cœur aurait-il encore un battement, son regard une caresse, sa bouche une parole réconfortante.

Mais ce n'étaient là que des aspirations transitoires, la vision incertaine de ce qu'elle pourrait être si, au lieu de s'abandonner, elle s'oubliait. Et comment arriver à l'oubli? Par quel miracle serait-elle délivrée de la pensée obsédante entrée en elle, et qui, semblable à un poison lent répandu dans les veines, corrompait les sources mêmes de sa vie?

Ses jours s'écoulaient néanmoins, presque rapides, dans leur régularité monotone. Le matin, après une pause à l'église, elle faisait une longue promenade en montagne. L'après-midi, elle sortait encore, et, choisissant quelque endroit écarté, s'y asseyait avec un livre dont elle se précautionnait, quoiqu'elle l'ouvrit rarement, n'ayant pas encore assez d'empire sur soi pour suivre une pensée étrangère. Elle demeurait donc oisive, regardant au loin comme si, de l'horizon lumineux, devait venir la clarté qui illuminerait ses ténèbres et guiderait ses tâtonnements. Dans cette communion continuelle avec la nature, elle eût voulu se persuader qu'il n'existait rien par-delà ces montagnes neigeuses surplombant le lac aux scintillements d'émeraude. Ici, au moins, elle était à l'abri, préservée des insinuations blessantes, des réprobations méritées. Elle pouvait se tourner vers le ciel et y chercher, à côté de la justice qui condamne, la miséricorde qui absout. Sous la voûte éthérée, elle sentait moins la marque ineffaçable qui la stigmatisait; elle n'était plus le pauvre être déshonoré voué à la fatalité inéluctable de l'hérédité, mais la créature libre et fière créée par Dieu, ne dépendant que de lui. Ah! que ne pouvait-elle toujours se maintenir sur ces hauteurs où elle planait parfois! Mais le monde extérieur dont elle eût voulu s'exclure venait s'imposer à elle dans sa solitude. Le découragement la prenait en face de la trop volumineuse correspondance qui lui parvenait tous les jours. Pourquoi lui écrivait-on, l'obligeait-on à se souvenir? Dans sa déraison, elle eût su gré à tous de la considérer comme morte; elle s'irritait de ces témoignages d'affection qu'elle eût dû accueillir avec reconnaissance...

Les lettres de M^{me} de Gesvres étaient presque quotidiennes. Outre qu'elle avait pour Eliane un attachement sincère, elle éprouvait un réel plaisir à enregistrer jour par jour les petits scandales de la chronique mondaine. Grâce à elle, Eliane n'ignorait rien des mille nouvelles qui circulent de bouche en bouche, passionnent un moment et sont aussitôt remplacées par d'autres.

La jeune femme s'intéressait peu à ces bavardages. Trop souvent, ils touchaient à la plaie intime de son cœur, car la duchesse, soit légèreté, soit qu'elle se fiât à l'ignorance d'Eliane, ne craignait pas d'aborder des sujets où la pauvre enfant voyait des allusions désobligeantes. C'est ainsi qu'elle écrivait à propos d'un mariage :

« On assure que la petite de Saint-Hérem épouse le Juif Acklaender. Cela dépasse tout, car les Saint-Hérem sont vraiment nés et tout le monde sait que Acklaender a volé 15 millions dans les affaires panamistes. Il va à Rome pour y recevoir le baptême et un titre de comte. Si les choses continuent sur ce pied, les jeunes filles de bonne maison iront bientôt chercher des maris dans les colonies pénitenciaires... »

Hélas! hélas! Gontran avait-il fait beaucoup mieux dans le choix d'une femme!

Une autre fois, M^{me} de Gesvres s'indignait contre un financier véreux qui avait eu la sotte prétention de se présenter à l'Union :

« Ces espèces-là ne doutent de rien, écrivait-elle. Ils s'imaginent qu'ils peuvent tout oser et qu'on doit amnistier le vol lorsqu'il est pratiqué sur une grande échelle, comme on respecte la faute d'une femme lorsqu'elle a duré vingt ans. »

Ces jugements, ces appréciations, jetés d'une main insouciant sur le papier, s'introduisaient comme une pointe acérée dans le cœur d'Eliane. Ce que M^{me} de Gesvres disait de ces personnalités tarées, d'autres le disaient de son père. Il appartenait, et elle avec lui, à cette caste conspuée dont on veut bien tirer profit, mais que chacun a le droit de montrer au doigt et qui serait refoulée dans la boue le jour où sa seule raison d'être, la fortune, viendrait à lui faire défaut. Involontairement M^{me} de Gesvres, cherchant à égayer Eliane, détruisait en elle toute sérénité, la rejetant dans un courant de réflexions exaspérées, et l'exaspération était plus vive lorsque son courrier lui apportait une lettre de M. de Prémoran. Oh! le frisson qui parcourait ses membres à la lecture de ces pages si bonnes, si débordantes de sollicitude! Était-ce vrai? Tout cela pouvait-il se concilier? Parfois elle se haïssait de douter de lui. Le maudissait-elle? l'aimait-elle encore... quand même? Elle ne savait pas, elle ne savait plus discerner dans le chaos de ses

sensations. Ce dont elle était sûre, c'est qu'elle eût donné sa vie pour le revoir une heure tel qu'elle l'avait cru.

Gontran, lui, n'écrivait que de loin en loin. Il tenait la poste pour une invention antédiluvienne et estimait que le télégraphe était le seul moyen de communication pratique en ce qu'il économisait le temps et supprimait les frais de style. Officiellement, il se disait à la campagne, occupé à surveiller ses ouvriers; en réalité, il se partageait entre Paris et Monte Carlo. La chance lui était revenue, et, tant qu'elle lui serait favorable, il voulait la poursuivre et ne pas retourner, même pour quelques jours, dans l'Engadine, comme il en avait pris l'engagement. Sa femme, heureusement, avait cela pour elle qu'elle n'était pas exigeante. Au fait, il lui reconnaissait de grandes qualités : pas jalouse, très désintéressée de sa fortune et ne manifestant aucune curiosité malsaine sur l'usage qu'il en faisait. Vraiment, elle n'appartenait pas à son siècle et, à ce propos, il se rappelait sa crise d'exaltation la veille du jour où elle était tombée malade. Il en conservait une sorte d'attendrissement. Pauvre petite! c'était le début de sa fièvre. Tout ce qu'elle avait cru entendre n'était que dans sa malheureuse cervelle; du reste, ces imaginations folles s'étaient effacées vite, car elle n'en avait plus reparlé depuis sa convalescence. Il le préférait ainsi. Mais ce n'en était pas moins gentil et naïf d'avoir eu ces scrupules. Ah! elle avait bien des choses à apprendre. Pour le moment, on eût dit qu'elle revenait en droite ligne du moyen âge, cette époque étonnante où l'on brûlait les usuriers en place publique.

Et Gontran riait, amusé de la réminiscence! Quel bûcher formidable on eût allumé pour faire flamber M. de Prémoran!

Eliane était depuis six semaines à Saint-Moritz et aucun souvenir ne lui parvenait d'Hesso. Il lui en voulait sans doute d'avoir refusé de le voir, et ce refroidissement dans son amitié ajoutait une tristesse aux autres. Pourtant, s'il se détachait d'elle, n'était-ce pas dans l'ordre? Que pouvait-il y avoir de commun entre elle et lui, lui, le fier gentilhomme à l'orgueilleuse devise : *Durch Ehre herrschen* « Dominer par l'honneur! ».

Elle se souvenait de l'avoir lue sur son cachet dans les quelques occasions où il lui avait écrit. Elle souriait alors en la déchiffrant, trouvant que c'était bien là la devise qui lui convenait entre toutes. Maintenant, elle le trouvait encore et, pour cette raison même, se sentait très éloignée de lui. Oui, mieux valait qu'ils redevinssent étrangers l'un à l'autre, qu'il ne s'obstinât plus à créer entre eux des liens que tout conspirait à rendre impossibles.

Elle jugeait cette immolation nécessaire et croyait l'avoir acceptée, pourtant son cœur battit avec violence et un flot de

sang afflua à ses joues lorsqu'un matin, parmi les lettres qu'on lui remit, elle en reconnut une de son écriture, cette écriture ferme accusant si bien la force du caractère, sa solidité inébranlable. Non, l'homme qui écrivait ainsi ne devait pas facilement se déjuger, et là où il s'était donné, il ne devait pas se reprendre.

Voici ce que lut Eliane :

« Je ne serais pas franc avec vous si je vous cachais l'amère déception que m'a causée votre refus de me voir. J'avais passé par des inquiétudes telles que lorsque enfin j'ai pu renaître à l'espoir, il me semblait revendiquer un *droit* en voulant constater par moi-même que toute menace était écartée. Votre vue seule pouvait me rendre une sécurité complète, et lorsque vous m'avez repoussé, j'en ai souffert comme d'une injustice que je cherchais inutilement à m'expliquer. Une injustice venant de vous ! Cela m'a paru à la fois si surprenant et si atrocement douloureux !... Mais je ne vous ai pas accusée, je n'ai pas douté de vous une seule minute, semblable en cela aux croyants qui s'inclinent devant un article de foi et l'acceptent sans le comprendre. Oui, je crois en vous de toutes les forces de mon cœur. Seulement, je suis tenté de vous crier comme l'apôtre : « Aidez mon incrédulité. Ne la mettez pas à une trop dure « épreuve. » Si, jusqu'à présent, j'ai gardé le silence ; si j'ai retenu ce cri qui est sans cesse sur mes lèvres, c'est que, vous l'avouerais-je ? j'espérais de vous une explication spontanée. Hélas ! les jours, les semaines se sont écoulés, et j'attends encore, non pas défiant, non pas découragé, mais triste, affreusement, qu'un malentendu ait pu s'élever entre nous. En quoi ai-je démérité et qu'ai-je fait pour que vous traitiez si légèrement notre affection, la grande joie et la grande fierté de ma vie ?

« Aujourd'hui je viens à vous parce que je ne puis me taire davantage. J'ai besoin de certitude, j'ai besoin aussi de direction. Vous seule pouvez décider comment je dois agir.

« Je ne sais si dans nos chères longues causeries d'autrefois je vous ai dit que, tous les ans, j'avais l'habitude d'accompagner ma mère à Saint-Moritz. Ce séjour, indispensable à sa santé, ne lui paraît supportable que lorsque je suis avec elle, et nous touchons à la date où, d'ordinaire, nous partons ensemble. Il y a deux mois, je n'eusse songé qu'à me réjouir à la pensée de me rapprocher de vous. Cette perspective eût été une douceur sans mélange. A l'heure actuelle, malheureusement, il n'en est plus ainsi. Votre attitude énigmatique éveille en moi des hésitations et des timidités. Je me demande si, pour des motifs que je ne puis éclaircir, ma présence ne vous sera pas à charge, et je ne saurais vous exprimer le déchirement que j'éprouve en me voyant forcé de me poser une

pareille question. Tout cela est si peu naturel, si incompréhensible ! Mais ce que je redoute par-dessus tout, c'est de vous offenser en envahissant votre retraite, en intervenant malgré vous dans votre vie. Plutôt que de vous apporter une gêne et une contrainte, je resterais éloigné, j'inventerais un prétexte. N'êtes-vous pas pour moi la préoccupation unique devant laquelle toute autre s'efface ? Je vous le répète, ce que vous m'ordonnerez de faire, je le ferai ; vous ne pouvez vouloir que ce qui est bien, que ce qui est bon. Autrement, vous ne seriez pas l'Eliane que je crois si bien connaître !

« Je vous prie seulement de me communiquer votre décision le plus tôt possible. Il faut que je puisse avertir ma mère de mes changements de projets et trouver quelqu'un pour me remplacer dans ce voyage, au cas où vous auriez l'étrange cruauté de me l'interdire. J'espère cependant. Vous n'êtes ni capricieuse ni inconstante ; pourquoi le seriez-vous devenue tout à coup ? Mais quelle que soit votre réponse, vous savez que je suis à vous tout entier, que j'ai abdiqué ma volonté entre vos mains et que rien ne m'empêchera de vous obéir et de vous appartenir toujours.

« HESSO. »

Eliane lisait et relisait ces lignes et des larmes montaient à ses paupières, des larmes très douces lui apportant une sensation d'allègement qui était presque de la joie. Elle se sentait purifiée, délivrée, pour ainsi dire au-dessus de sa disgrâce. Hesso, qui savait tout, l'aimait et la respectait quand même. Chacune de ses paroles respirait non pas simplement la pitié, mais la plus chaude affection, qui la grandissait, lui offrait la meilleure des sauvegardes. Elle s'étonnait aussi de n'avoir pensé qu'à elle, de s'être renfermée si égoïstement dans son indifférence farouche, sans songer qu'Hesso en souffrirait. Non certes, elle ne s'opposerait pas à ce qu'il vint. Elle n'en avait pas le droit, encore moins le désir. Hier, l'idée de se retrouver en face de lui la terrifiait, aujourd'hui, ce sentiment lui paraissait une injure faite à ce grand cœur qui s'était donné à elle et dont rien ne pouvait détruire l'admirable constance. Elle sentait que sa conduite à lui eût été autre, plus noble, plus largement confiante ; que si, par impossible, il eût été soumis à l'épreuve qu'elle traversait, il fût venu à elle simplement, sans réticences, lui montrant sa blessure et lui demandant de la guérir et qu'il y aurait eu dans cet élan de franchise confiante plus de réelle grandeur que dans l'abstention qui prétend s'affranchir de toute sympathie.

Et, sans retard, elle lui adressa quelques mots d'affection et de repentir :

« Venez, je vous en prie. Merci de ne pas vous détacher de moi malgré les apparences. J'ai eu tort, cependant, mais je ne veux pas plaider ma cause. Vous saurez mieux que moi la défendre. Si dans une heure de désolation, j'ai pu méconnaître votre amitié, n'en pas mesurer l'étendue, soyez sûr que ma défaillance n'a été que passagère et que désormais je verrai toujours en vous l'ami véritable, l'ami des jours difficiles plus encore que des jours heureux. »

Une semaine plus tard, Eliane, revenant de sa promenade matinale, vit Hesso s'avançant vers elle. Un mouvement irréfléchi la portait à fuir. Mais déjà il était à ses côtés, attirant ses mains dans les siennes, lui communiquant par sa seule présence une impression de paix que depuis des mois elle n'avait pas ressentie.

— Enfin, dit-il, comme s'il reprenait possession d'un cher trésor perdu, combien de temps encore pensiez-vous, Éliane, que je pourrais supporter ce supplice?

Il la regarda longuement, mais soudain son expression changea et il s'exclama d'une voix altérée :

— Ma pauvre enfant, que vous a-t-on donc fait?

Elle était devant lui amincie, grandie encore par l'atténuation de sa taille, son costume blanc lui prêtant l'irréel d'une apparition, et la transparence de son teint, ses traits d'une finesse spiritualisée, sa bouche douloureuse, ses yeux tristes dont le violet paraissait noir sous le cercle de bistre meurtrissant la paupière, tout cet ensemble fragile et tragique à la fois augmentait encore son apparence d'irréalité. Sa beauté était plus impressionnante, plus empreinte de majesté superbe, mais quel calvaire avait-elle gravi pour conquérir cette auréole? Ah! les pressentiments funestes d'Hesso ne s'étaient que trop réalisés. Rien ne restait de l'enfant radieuse et ensoleillée d'autrefois, portant hardiment son regard vers l'avenir. La malice des hommes ne lui avait pas épargné ses coups perfides; du combat inégal, elle ressortait blessée à mort. Et involontairement il trahissait la nature de ses craintes, les précisant dans la formule significative qu'il réitérait machinalement :

— Que vous a-t-on fait? que vous a-t-on fait?

Oui, en vérité, qu'avait-on pu lui faire pour la transformer ainsi, pour lui donner cette expression surnaturelle, ce regard qui n'appartenait plus à la terre?

Et elle, bouleversée par ce cri de détresse, sentit son cœur se fondre, sa volonté fléchir. Toutes les émotions refoulées éclatèrent irrésistibles et, la tête cachée dans ses mains, elle sanglota éperdument.

Hesso se pencha sur elle comme pour l'attirer dans ses bras. Mais

il se contint et demeura immobile, laissant s'épuiser cette crise violente qu'il devinait salutaire.

Longtemps elle pleura dans le désarroi complet d'une surexcitation qu'elle n'essayait pas de maîtriser. L'orage grondait en elle, rompant toutes les digues, balayant sur son passage toutes les résistances. Mais cela lui était bon, et peu à peu les sanglots s'espaçèrent, les larmes coulèrent moins abondantes, un dernier spasme la convulsa, puis, se redressant, elle découvrit son visage et se retourna vers Hesso avec un pâle sourire.

— Je suis bien faible, balbutia-t-elle, plus tard je vous expliquerai, je vous dirai pourquoi. Mais donnez-moi le temps... Soyez patient avec moi.

Hesso s'était saisi d'une de ses mains et, tendrement, avec une délicatesse infinie, il la dégagait du pauvre petit gant trempé de larmes qui la recouvrait, puis, la soulevant, il l'appuyait à ses lèvres, la réchauffait de son souffle, et Eliane laissait faire, apaisée, reconnaissante, sentant que cette caresse, sous sa forme un peu puérole, était ce qui répondait le mieux à son état de lassitude profonde. Sa poitrine se dilatait :

— Vous me faites du bien, soupira-t-elle. Je suis heureuse de vous sentir près de moi.

— Tant que je vivrai, Eliane, je serai à vos côtés, dit-il. Oh ! ne vous méprenez pas. Je vois clairement notre situation. Je sais que je n'ai aucun droit. Le mal, c'est que nous nous sommes rencontrés trop tard. Ah ! si je vous avais connue libre, croyez-vous que quoi que ce soit au monde eût pu nous séparer ?

Il mettait sur chaque mot une insistance qui n'échappait pas à la jeune femme.

— Et je vous aurais tant aimée ! si bien que la force de mon amour m'eût obtenu le vôtre. Voyez, je vous parle simplement comme devant Dieu. Je crois qu'il vous avait faite pour moi, qu'il m'avait fait pour vous, que la fusion de nos deux âmes eût été telle qu'aucun bonheur n'eût été comparable à ce bonheur qui, hélas ! n'est plus à notre portée. Mais que sert d'évoquer l'impossible rêve ? La réalité est là, plus austère, mais contenant encore des douceurs et des compensations. Ce que je vous disais à Cannes, l'avez-vous donc oublié ? Je vous conjurais d'accepter mon amitié, de me laisser vous soutenir à travers cette foule méchante qui lance ses imprudentes paroles sans se soucier du venin qu'elles contiennent ? Et vous y aviez consenti ; vous saviez, n'est-ce pas, qu'aucune arrière-pensée, qu'aucun calcul injurieux ne se mêlaient à mon adoration. Oui, sans que j'eusse besoin de vous le dire, vous compreniez que je vous aimais trop pour vous aimer mal, que la paix de

votre conscience, la pureté et la dignité de votre vie constituaient pour moi l'unique but, le désir suprême, la joie idéale auprès de laquelle toute autre me paraissait indigne de nous. Et vous avez mis votre main dans la mienne et, avec votre beau sourire, vous m'avez dit : « Il sera bon, infiniment bon de vous avoir pour ami. Appuyée sur vous, je ne connaîtrai ni les appréhensions ni les vaines alarmes. Ne serez-vous pas là pour les dissiper?... » Eliane, je crains bien qu'il ne soit venu une heure où ma tendresse vous eût été nécessaire, et loin d'y chercher un remède, vous l'avez repoussée. Vous m'avez retiré le privilège dont j'étais si jaloux et qui devait être le mien en vertu de votre promesse solennelle, celui de m'initier à vos peines et d'en prendre ma part. Ah ! l'exquise et navrante douceur de lire dans votre chère âme, d'en soigner les meurtrissures, d'être malheureux avec vous, pourquoi, pourquoi me l'avez-vous refusée ?

Une pause s'ensuivit, puis Eliane éleva la voix.

— J'ai été orgueilleuse et injuste, dit-elle, mais je ne sais, je ne sais si j'aurais pu être autrement. Mon chagrin n'est pas de ceux qu'on avoue. Il n'est pas non plus de ceux qui se consolent. Et, pourtant, c'était de l'orgueil de chercher en moi seule la force de ne pas succomber. C'était de l'ingratitude de ne pas faire appel au dévouement le plus désintéressé qui fut jamais. Mais, Hesso, vous ne pouvez pas vous mettre à ma place, et, du fond de ma misère, j'en remercie le Ciel. Oui, il m'est doux de penser que certaines souffrances vous sont étrangères, que vous ne connaissez pas les hontes secrètes qui courbent dans la poussière, l'anxiété qui épie chaque parole, croyant y découvrir un affront ; oh ! et surtout l'écrasement de soi, le renoncement à tout ce qui vous a fait vivre, espérer et aimer, la chute qui vous précipite du ciel bleu dans l'abîme sans lumière, la transition brusque de la foi à la négation ! Tout ce travail mystérieux qui s'accomplit en nous et malgré nous, comment le dévoiler, comment en noter les phases ? Certaines plaies vives ne peuvent être touchées. La main la plus légère les élargit au lieu de les guérir. De même certaines tristesses veulent l'ombre et le silence. Il faut les étouffer, les renfermer en soi. C'est les rendre plus intenses que de les définir...

Elle poursuivait avec effort ; il lui en coûtait visiblement de sortir de sa réserve. Hesso eut un geste de découragement.

— Je n'exige rien de vous, murmura-t-il ; je ne veux vous contraindre à aucun aveu, à aucune explication. Si c'était pour vous un soulagement de parler, je vous écouterai à genoux. Sinon, ne me dites rien. Laissez-moi seulement être auprès de vous, je m'effacerai, je serai discret. Mais je veillerai aussi, et vous verrez, vous

verrez, Eliane, que vous souffrirez moins au lieu de souffrir davantage.

Il s'était animé en prononçant ces derniers mots. Anxieux, il sollicitait sa réponse.

Elle lui tendit les mains.

— Soit, dit-elle, puisque rien ne lasse votre affection, gardez-la-moi... Je n'ai pas le courage d'y renoncer. N'est-ce pas le seul bien qui me reste au monde?

Ils reprirent le chemin de l'hôtel, chacun absorbé dans ses méditations. Eliane demeurait grave, mais Hesso était redevenu maître de soi et un rayon de confiance éclairait son front. Un peu avant d'arriver, il reprit la parole :

— Je vais vous demander un acte de docilité, dit-il. Vous savez que ma mère est ici. Sa santé est très ébranlée et elle passe la plus grande partie de ses journées chez elle. Il vous serait donc facile de ne pas la voir si vous le préfériez ainsi; mais je crois qu'il serait meilleur pour vous de vous rapprocher d'elle, de sortir de cet isolement sauvage qui vous est nuisible. Un Allemand vous dirait qu'il vous faut une vie plus *objective*, et il aurait raison. Lorsqu'on est constamment replié sur soi-même, les appréciations se faussent, on grossit ses propres afflictions, tandis qu'en comparant on voit que le sort des autres n'est guère enviable. Cela aide à se résigner.

— Votre mère ne saurait être à plaindre, protesta Eliane.

— Pourquoi non? reprit Hesso. Elle a eu sa large part d'adversités. C'est cela peut-être qui fait qu'on s'attache tant à elle. Mes sentiments ne m'aveuglent pas; elle est aimée de tous et je suis persuadé que vous ne ferez pas exception.

De ce jour, une autre existence commença pour Eliane. Si, au fond, sa douleur restait la même, elle avait moins de loisirs pour s'y concentrer et, dès sa première entrevue avec la vieille princesse, elle avait éprouvé pour elle un irrésistible attrait.

Sans jeunesse, n'ayant d'autre beauté que la parfaite distinction de toute sa personne, M^{me} de Hohenwald exerçait un charme intraduisible, charme qu'elle avait acheté au prix d'une dure expérience. Plus tard, lorsque leur intimité eut fait des progrès, Eliane connut les amertumes de cette femme, dont le mari l'avait constamment traitée avec une indifférence dédaigneuse sans parvenir à la détacher de lui. Certaines natures, faites de passion et d'honnêteté à la fois, ont de ces fidélités indéracinables. Pendant ses longues années d'abandon, M^{me} de Hohenwald avait vécu dans la retraite, espérant contre toute espérance, éternellement déçue; lorsque, enfin, le mari infidèle lui était revenu, poussé par quelque obscur et tardif repentir, la réconciliation n'avait été que d'un jour. Le prince de Hohenwald mourait d'un accident de chasse; on rapportait son

corps ensanglanté à la malheureuse veuve qui, dans son deuil, ne pouvait même se rattacher aux souvenirs d'un passé meilleur, se dire qu'elle avait eu son heure de joie et de triomphe. Depuis, quinze ans s'étaient écoulés, quinze années de regrets stériles. Mais les longues déceptions de sa vie manquée ne l'avaient pas aigrie; bonne, secourable aux autres, ayant la puissance de divination qu'on acquiert à l'école de la douleur, elle savait, par une influence discrètement exercée, relever les faibles, dissiper leurs troubles, ramener les cœurs égarés dans la bonne voie. Avec un zèle infatigable, doublé d'un tact et d'une intelligence supérieurs, elle avait dirigé l'éducation de son fils qui, heureusement, lui ressemblait au point de vue moral. De son père, les qualités physiques seules lui étaient échues en partage; mais ses instincts élevés, sa droiture, l'horreur que, de sa plus petite enfance, il manifestait pour le mensonge et la duplicité, tout cela il le tenait de sa mère et elle pouvait être justement fière de lui, car il était bien réellement son œuvre. Elle revivait dans ce fils sous une forme plus brillante, plus empreinte de séduction, mais c'était son âme tout entière qui s'incarnait en lui; parfois, elle eût souhaité la ressemblance moins complète. Ne lui avait-elle pas transmis cette excessive sensibilité qui donne plus de prise à la souffrance?... Mais, jusqu'ici, la vie avait été clémente à Hesso, et la mère se prenait à espérer qu'il serait épargné jusqu'au bout, que le lourd tribut qu'elle-même avait payé acquitterait la dette de leurs deux existences.

Eliane, ainsi que nous le disions, avait été conquise du premier jour par la vieille princesse. Celle-ci, dont la perspicacité n'était jamais en défaut, comprenait qu'un drame caché se jouait dans la vie de cette jeune femme, trop sérieuse pour ses vingt ans et qui se montrait si peu consciente de sa beauté exceptionnelle et de sa destinée extérieurement si brillante. Sans chercher à provoquer des confidences, elle eut l'intuition qu'il importait de l'arracher à elle-même et, pour cela, bien plus que par besoin d'expansion, elle l'initia peu à peu à ses propres peines, s'offrant elle-même en exemple pour la convaincre que la souffrance n'est pas un cas isolé, mais la loi inexorable qui nous régit et nous grandit à la fois; Eliane l'écoutait avec un attendrissement mêlé de respect. Comme elle était loin, mon Dieu, de cette acceptation simple et sublime des décrets d'une Providence jalouse de ses mystères et réclamant un acquiescement absolu à ce qui nous paraît si incompréhensible et si immérité! Que de fois ne s'était-elle pas soulevée passionnément avec l'incrédulité indignée que nous opposons à un mal que nous jugeons hors de toute proportion avec notre capacité de résistance! La soumission lui était apparue alors comme une de ces

perfections surnaturelles à laquelle l'humanité ne peut atteindre. Et maintenant elle voyait cette soumission mise en œuvre, pratiquée avec un héroïsme s'ignorant lui-même, car M^{me} de Hohenwald ne semblait pas se douter que rien en elle fût digne d'admiration. Eliane l'en admirait davantage, et le désir ardent de l'imiter, de s'élever au-dessus de l'épreuve au lieu de se laisser anéantir par elle, s'éveillait et croissait dans son pauvre cœur, depuis si longtemps le jouet de mille fluctuations contradictoires. Les aspirations qu'elle avait déjà ressenties, ce vœu à peine esquissé de soulager et de consoler ses semblables, s'accroissaient, se convertissaient en résolutions définies. Sans doute, elle considérait toujours que sa part était la plus cruelle. Qui de nous ne juge sa croix la plus lourde de toutes ! Mais, des bas-fonds de détresse où elle était descendue, il lui appartenait de remonter sur les hautes cimes, de gravir les sommets d'où elle pourrait tendre la main aux affligés et aux vaincus qui, comme elle aujourd'hui, se traînaient misérablement, trébuchant à chaque pas. M^{me} de Hohenwald serait son modèle. Si elle arrivait à marcher à sa suite, à tirer de ses propres tribulations le relèvement des autres, elle ne se révolterait plus, puisque sa vie brisée et sacrifiée n'aurait pas été inutile.

Et à côté de l'influence de la mère, celle du fils s'exerçait plus efficace encore. Sans la fatiguer d'une assiduité importune, il n'était pourtant pas une heure de la journée où il ne fût occupé d'elle. Dans leurs longs entretiens, secondé par les lectures qu'il l'obligeait à faire, il l'entraînait vers ces régions pures où la pensée se rassérène, où elle donne leurs proportions véritables aux misères que nous grossissons à plaisir, comme si nous trouvions quelque âcre volupté à nous faire plus malheureux que nous ne sommes. Et lorsqu'il discourait de sa voix chaude et persuasive sur les grands problèmes et les grands enseignements, lorsqu'il lui montrait le bien corrigeant le mal, la vérité primant l'erreur, l'homme accomplissant sa destinée à travers les perplexités, les doutes et les traverses, lorsqu'il lui apprenait comment cette vie qui, prise isolément, nous paraît si mauvaise, n'en est pas moins dans son ensemble la plus admirable manifestation de la puissance et de la bonté divines, il semblait à Eliane qu'un souffle rafraîchissant passait sur son âme alanguie et lui apportait un gage d'espérance. Ah ! elle sentait bien que, si elle eût pu garder Hesso toujours auprès d'elle, l'avenir eût changé d'aspect. Mais c'est là un rêve qu'aucune circonstance au monde n'eût pu convertir en réalité. Eût-elle été cent fois libre, elle savait trop qu'un prince de Hohenwald n'eût pu épouser M^{lle} de Prémoran. Que Gontran n'eût pas hésité, cela prouvait seulement que chez lui l'aventurier se

déguisait sous le grand seigneur. Hesso était d'autre essence et Eliane préférerait qu'il en fût ainsi. Elle n'eût pas voulu qu'il s'abaissât, qu'il se ravalât, quand même c'eût été pour se réunir à elle et pour l'attirer sur son cœur.

VII

Vers le milieu de septembre, M. de Hériscourt s'avisa qu'il se faisait grand temps de rappeler Eliane. Les réparations de Rocheblanche étaient terminées, les chasses admirablement organisées; il ne manquait que la maîtresse de la maison pour lancer la première série d'invitations dont la liste avait été dressée par les soins de l'infatigable M^{me} de Gesvres. A la prière de son neveu, celle-ci était venue pour attendre l'arrivée d'Eliane et l'aider dans ses devoirs d'hospitalité. La duchesse se savait un précieux auxiliaire et il lui plaisait de rendre service à sa nièce de prédilection, la femme *inespérée* de Gontran comme elle la désignait, car son jugement n'avait jamais varié et elle persistait à trouver que son neveu de Hériscourt était tout à fait indigne de la perfection qu'une fantaisie inexplicable de la Providence avait jetée entre ses mains.

— Si jolie, si grande dame, la chère enfant, disait-elle. On aurait pu l'épouser pauvre. Elle justifiait toutes les folies.

Et lorsqu'elle la revit à son retour de l'Engadine, embellie encore, avec une expression indéfinissable qui l'affinait et l'idéalisait, plus que jamais elle se confirma dans la pensée qu'Eliane n'aurait pas eu besoin de ses millions pour briller au premier rang et voir les plus vieux blasons déposés à ses pieds. Etant donné pourtant que les millions s'ajoutaient au reste, autant valait que l'incorrigible gaspilleur qu'était Gontran en profitât.

Eliane avait éprouvé un grand déchirement à se séparer d'Hesso et de sa mère. Celle-ci retournait dans son château du Tyrol, aux environs d'Innsbruck dont elle ne s'absentait que pour faire sa saison à Saint-Moritz. Il était dès lors peu probable qu'Eliane la revît avant longtemps, bien que M^{me} de Hohenwald, qui s'était attachée maternellement à la jeune femme, l'eût engagée avec instance à venir auprès d'elle aussi souvent qu'elle le voudrait. Mais actuellement Eliane n'avait aucun espoir immédiat de revoir sa vieille amie. Toutes deux s'étaient tenues longuement embrassées au moment des adieux. M^{me} de Hohenwald sentait que l'enfant qui pleurait dans ses bras avait encore besoin de ses soins, elle eût voulu achever sa guérison. Eliane comprenait qu'elle perdait un

appui précieux, que sa mère, si elle eût vécu, ne l'eût pas mieux aimée, et elle s'était arrachée avec effort à son étreinte. Toutefois, Hesso lui restait. M. de Hériscourt l'avait mis au nombre de ses premiers invités et il devait se rendre à Rocheblanche dans la seconde quinzaine d'octobre.

Après sa période de repos, Eliane se remettait difficilement dans le mouvement dont elle avait perdu l'habitude. Elle était comme celui dont la vue affaiblie ne peut supporter la pleine lumière et qui, ayant été longtemps renfermé dans de demi-ténèbres, se trouve subitement aveuglé par un jour cru arrivant à ses paupières fatiguées. Gontran ne lui avait fait aucune concession. Dès son retour, une fournée d'invités envahissait le château, et il lui incombait la tâche ardue de pourvoir à l'amusement et au confort de ces nombreux convives venus avec la détermination de n'accorder ni à soi ni aux autres un instant de tranquillité. Les éléments de la réunion répondaient à la fois aux goûts de Gontran et à la sagacité mondaine de M^{me} de Gesvres : beaucoup de jeunes femmes de toute première modernité, considérant que leur mission sur la terre consistait à donner le ton et à réformer, dans leur sens, les mœurs sociales ; des maris, insoucians et résignés, des célibataires qui, à voir ce qu'ils voyaient, s'endurcissaient dans le célibat, enfin une ou deux grandes élégantes sur le déclin s'efforçant encore de retenir le sceptre qui leur échappait. En tout une trentaine de personnes assez savamment groupées pour se fournir réciproquement des ressources.

La duchesse, très au courant des dessous de la vie parisienne, avait tenu compte des affinités secrètes, ou plutôt assez mal déguisées dont toutes les coteries offrent l'exemple, en sorte que, pour les initiés, un nom prononcé en suggère invariablement un autre. S'il y avait une sorte d'immoralité à favoriser ces rapprochements, M^{me} de Gesvres s'innocentait vis-à-vis de sa conscience en se disant que les gens qui veulent se retrouver se retrouvent toujours ; que, d'ailleurs, le pavillon couvrant la marchandise, c'était aux maris d'exercer leurs droits de surveillance. Le rôle des maîtres de la maison se bornait à varier et à multiplier les plaisirs et à prévenir le scandale de flirtages trop inexpérimentés. Sur ce point, la duchesse était inflexible et exigeait des dehors irréprochables. Chacun, du reste, s'accordait à conserver les apparences et n'y avait pas grand mérite, les femmes d'aujourd'hui s'embarrassant peu de sentiments passionnés qui les entraîneraient à des actes d'imprudences et allant à un rendez-vous d'amour avec autant de désinvolture qu'à un essayage de couturière. L'important pour elles était de s'amuser beaucoup et qu'il n'y eût pas un temps d'arrêt dans le programme,

comme si toutes et tous se sentaient condamnés au mouvement perpétuel qui annihile la réflexion, et n'osaient se retrouver en face de soi, ni interrompre, ni même ralentir leur course désordonnée.

C'était l'activité physique dans tout son triomphe : les parties de *tennis* alternant avec les parties de chasse et les courses à bicyclettes, la femme visant à supplanter l'homme dans tous les exercices du sport, s'appliquant à être aussi peu féminine que possible sous son costume masculin, le fusil sur l'épaule, parfois la cigarette et toujours des termes d'argot à la bouche. Un observateur morose eût frémi à voir ces singulières créatures, presque toutes jolies, portant de grands noms et prenant à tâche de répudier tout ce qui eût dû faire leur supériorité. Les effarements qu'Eliane avait eus à bord du yacht se renouvelaient. Elle avait devant elle un champ plus vaste et donnant matière à plus d'observations. Ce qui la frappait, c'était l'effroyable vide de la gaieté que toutes affichaient. La sagesse courante, qui dénonce la vanité des plaisirs, l'inutilité de dissimuler nos misères sous des fleurs, eût remporté une victoire facile en prenant pour confirmation de ses théories la société agitée et ennuyée réunie à Roche-Blanche. Eliane en était à se demander si elle eût voulu échanger son sort rigoureux contre le bonheur qui s'étalait devant elle. Il lui semblait assister à une tragédie médiocre jouée par des acteurs sans talent, et la tristesse qui en ressortait s'ajoutait à celle qui l'accompagnait toujours et qui s'était accrue depuis qu'elle avait quitté Saint-Moritz. Au fait, ce qu'elle voyait et ce qu'elle entendait blessait toutes ses délicatesses, la confirmait dans son hypocondrie et, quoiqu'elle dissimulât de son mieux, M^{me} de Gesvres n'avait pas tardé à s'apercevoir du changement opéré en elle. Mais elle était loin d'en soupçonner la raison véritable. Tout d'abord, dans son idée, l'absorption morne de la jeune femme devait être causée par l'indifférence de son mari. Gontran ne prenait plus la peine de cacher sa lassitude de la chaîne conjugale. Eliane était jolie, intelligente, mais elle lui faisait l'effet d'un roman honnête qu'on parcourt par désœuvrement et dont on n'achève pas la lecture. L'intérêt superficiel qu'il y avait pris était usé depuis longtemps et il cherchait quelque aventure qui le dédommageât de son expérience vertueuse. Son manège n'échappait pas à la duchesse, qui, toutefois, fermait les yeux, sachant que son intervention serait en pure perte, peut-être nuisible. Elle se contentait de redoubler d'affectueuses gâteries pour sa nièce et de veiller à ce que son ignorance, si elle existait encore, ne fût pas avertie. Mais Eliane n'avait ni curiosité ni jalousie. Pourquoi dès lors cette mélancolie vague? Aurait-elle découvert l'idéal qu'elle ne ren-

contrait pas dans son mariage? M^{me} de Gesvres voyait là des prodromes menaçants. Eliane n'était pas comme les autres; elle ferait mieux ou plus mal. Dans le bien, héroïque, dans la chute, sublime d'imprudence, de toute façon, malheureuse; sa tante ne croyait pas à la chute, mais l'avenir lui apparaissait gros d'orages.

Elle n'était pas seule du reste à juger qu'Eliane ne ressemblait à personne; sa séduction très spéciale s'était développée sous l'action des récentes traverses. Chacun la sentait plus complète, plus attirante. Les hommes eussent voulu lui faire la cour tout en reconnaissant que ce serait peine perdue et qu'ils n'auraient jamais raison de ce quelque chose qui flottait autour d'elle et la rendait inaccessible. Quant aux femmes, les plus écervelées admettaient son prestige, s'avouant même qu'elles gagneraient à lui ressembler, qu'il existait des supériorités préférables à leurs royautés de salons dont elles étaient pourtant si jalouses et que certaines naïvetés charment infiniment plus que certaines sciences. Et ce qui leur plaisait surtout, c'est que M^{me} de Hériscourt, quoique plus belle que la plus belle de toutes, ne cherchait nullement à marcher sur leurs brisées. Son terrain à elle était à part; on ne pouvait prétendre l'y suivre, mais il était rassurant de penser qu'elle n'empiéterait jamais sur le leur, qu'elle dédaignerait de se poser en rivale, et elles prenaient leur parti du dédain pour ne pas avoir à redouter la concurrence.

Certes, elles pouvaient être sans inquiétudes; Eliane n'était pas plus tentée de leur disputer leurs succès, leurs conquêtes, leur « déploiement de chic » que d'emprunter leurs expressions à la fois choquantes et incompréhensibles; elle se bornait à les plaindre de tout son cœur. Après tout, elles n'étaient pas mauvaises, ces pauvres petites créatures, non, simplement dévoyées, se pliant par imitation à un genre déplorable, l'adoptant parce qu'il faisait loi et qu'en le répudiant elles craignaient de tomber de leur piédestal mondain. Mais Eliane s'apercevait que toutes n'étaient pas à ce point enrégimentées qu'il n'y eût jamais chez elles des vellétés de défection. Ses observations à ce sujet furent confirmées par une confiance qui l'impressionna vivement, lui prouvant la vérité que nous sommes trop fréquemment portés à méconnaître : c'est qu'un jugement absolu est fatalement injuste et que, dans tout être humain, il y a une part d'inconnu qui explique souvent les défauts que nous critiquons en lui.

Au nombre des ultra-élégantes ayant accepté l'hospitalité de Roche-Blanche figurait la marquise de Saint-Mesmes. Très jeune, remarquablement jolie, avec une grâce féline dans ses moindres

mouvements et une coquetterie d'autant plus dangereuse qu'elle était un don de nature, Yvonne de Saint-Mesmes enlevait tous les suffrages. Elle imposait des modes excentriques; malgré son extrême jeunesse, elle avait un salon, excentrique comme ses costumes, et dans lequel pourtant chacun tenait à honneur d'être admis. Son mari, heureux de la situation qu'elle avait su conquérir, l'encourageait dans des prodigalités folles qui, du reste, ne parvenaient pas à entamer une fortune considérable. Au milieu de son existence surmenée, elle avait trouvé le temps d'avoir des enfants, deux beaux garçons robustes qui perpétueraient la race illustre des Saint-Mesmes. Il eût été difficile de réunir de plus nombreuses conditions de bonheur, et personne ne s'étonnait que la brillante jeune femme si fêtée, si encensée, eût toujours le sourire aux lèvres. Comme les autres, Eliane jugeait que jamais un souci n'avait pesé sur elle, et, comme les autres, en adoptant une opinion toute faite, elle était à côté de la vérité.

Du premier moment, Yvonne de Saint-Mesmes avait témoigné une sympathie très marquée à Eliane, et celle-ci, quoique un peu résistante au début, avait fini par être attirée à son tour. A mesure que des rapports familiers s'établissaient entre elles, Eliane s'étonnait de découvrir en sa nouvelle amie une toute autre femme que celle qu'elle avait imaginée. Le sourire se montrait moins fréquent lorsqu'elle n'était pas en représentation, l'humeur moins triomphante. En revanche, l'esprit se révélait plus sérieux; elle renonçait aux bizarreries de langage et, sans se livrer tout à fait, laissait pressentir qu'il y avait une âme vivante et palpitante sous la surface de convention. Une ou deux fois même elle avait paru sur le point de s'épancher, mais elle se ressaisissait aussitôt comme ne voulant pas céder à une faiblesse. Un soir, à la suite d'une journée de chasse particulièrement fatigante, elle avait prétexté d'une migraine pour remonter chez elle en sortant de table. Vers la fin de la soirée, Eliane, allant prendre de ses nouvelles, fut surprise de la trouver encore levée. Enveloppée d'un peignoir de dentelles, ses cheveux retombant en cascade dorée sur ses épaules, elle était accroupie sur une chaise basse, au coin du feu et, les mains abandonnées sur ses genoux, les yeux fixés sur la flamme du foyer, semblait réfléchir profondément. Elle releva la tête et sourit à M^{me} de Hériscourt, qui demeurait, hésitante, au seuil de la porte.

— Entrez, entrez, dit-elle, vous, vous êtes toujours la bienvenue.

— D'un geste rapide, elle passa ses doigts fins sur sa joue et refoula une larme tremblant sous sa paupière.

— La migraine était une invention, poursuivit-elle; mais il me fallait un moyen de m'échapper; il faut croire que je suis neura-

sthénique comme l'est ma génération, car parfois je me sens si fatiguée, si exaspérée, que j'ai toutes les peines du monde à ne pas faire un éclat. C'est un métier de forçat, après tout, que ce mouvement et cet entrain sans interruption.

Elle avait attiré Eliane à côté d'elle.

— Vous voyez, je pleurais, dit-elle; vous n'y comprenez rien, n'est-ce pas? Si souvent je ne me comprends pas moi-même! Mais ce que je sais, c'est qu'il y a des moments où j'étouffe. Tenez, laissez-moi vous parler ouvertement; avec vous je le puis et cela me fera un tel bien! vous me gronderez, vous me consolerez.

— Vous consoler! s'écria Eliane. Mais c'est une plaisanterie! A qui pourrez-vous faire croire que vous avez besoin de consolation?

— A vous lorsque je vous aurai expliqué, dit Yvonne. Ah! je sais, je connais le thème : une situation exceptionnelle, tous les genres de félicité; ne pas le reconnaître serait de l'aberration, de l'ingratitude envers le ciel... Tout cela est possible. Cela n'empêche pas que je ne sois parfaitement malheureuse, et, au fond, convenez que vous vous en doutiez un peu?

— Je crois, répondit Eliane, que tout à l'heure vous disiez vrai : vos nerfs sont malades, peut-être en raison du surmenage que vous leur imposez, et que vous cédez à une disposition morbide qui n'est basée sur rien et qui disparaîtra comme elle est venue.

— Ne le croyez pas, dit Yvonne en secouant la tête; si vous voyiez mon existence, non pas telle qu'elle paraît, mais telle qu'elle est, vous me concéderiez que je ne parle pas en enfant gâtée, mais en femme réfléchie qui mesure l'irréparable du passé et le peu de promesses que contient l'avenir. Vous me direz que mon passé existe à peine, qu'à mon âge il y a remède à tout. Je vous répondrai que mon point de départ a été faux et mauvais, que je suis engagée dans une voie dont je n'ai ni la possibilité ni la force de sortir, et que tout autour de moi conspire pour me maintenir prisonnière. Mon malheur, voyez-vous, c'est que je ne suis pas taillée à mon rôle. Puisque j'étais destinée à n'être qu'une poupée à la mode, j'aurais dû naître sans cerveau, sans intelligence et sans cœur. Au moins, je ne serais pas en éternelle contradiction avec mon vrai moi : celui que je dissimule et qui vaut tellement plus que l'autre. Mais le moyen de réagir, de renverser tout l'échafaudage de ma vie? Ah! ce serait peine perdue, je vous jure. Qui donc me soutiendrait? Mon mari? Mais le jour où je ne serais plus une des premières parmi la douzaine d'extravagantes qui gouvernent la société, je n'aurais plus aucune valeur à ses yeux. Depuis quatre ans que nous sommes mariés, m'a-t-il jamais considérée autrement que comme un joli bibelot décoratif, quelque chose qui lui fait honneur comme son

écurie de course, son hôtel et la tenue de sa maison? Rappelez-lui que je suis sa femme devant Dieu, la mère de ses enfants! Ah! oui! il vous rira au nez. Je crois qu'il m'aime à sa manière... une question d'amour-propre! qu'il aime son fils aîné... il y a le nom et le majorat. Mais allez lui dire qu'il a charge d'âmes, qu'il a le devoir de veiller sur moi, de ne pas me laisser exposée à mille tentations, il vous regardera comme si vous parliez la langue des habitants de la lune!

Elle s'arrêta un instant, comme cherchant à se retenir dans la pente des aveux. Toutefois elle reprit presque aussitôt :

— Et encore s'il n'y avait que mon mari! Mais mettez en regard de son indifférence l'empressement et la morale élastique des autres, leurs assiduités impertinentes, le plaisir qu'ils prennent à compromettre une femme sans avoir même l'excuse de l'aimer. Car c'est cela qui est le plus honteux. Je vous scandaliserai sans doute, mais vraiment j'ai presque du respect pour deux êtres qui succombent à un sentiment sincère, qui obéissent à un entraînement désintéressé et assez profond pour excuser leur faute. Ils sont coupables, mais ils ne sont pas dépravés, ils n'agissent pas de sang-froid, calculant d'avance la somme d'inconvénients et de satisfactions de vanité qu'ils trouveront à afficher telle ou telle femme de leurs amis. Ah! en vérité, le monde est une école édifiante! Mais moi, moi qui, — vous pouvez me croire, l'hypocrisie est vieux jeu et on ne se donne pas la peine de mentir, — eh bien, moi qui n'ai que d'insignifiantes peccadilles sur la conscience, je me sens plus outragée, plus salie par les odieux propos que j'ai entendus, par les théories répugnantes qu'on m'a exposées, que si je connaissais tous les dessous d'une existence double, compliquée de transgressions galantes et d'expédients louches. Je n'ai rien à cacher. Mais, à toute heure, je respire une atmosphère chargée de miasmes. J'en arrive à me faire horreur à moi-même presque autant que les autres me font horreur, et cela ira toujours ainsi. Mon entourage ne changera pas, et je m'assimilerai à lui de plus en plus... Après avoir été aussi peu jeune que possible, j'aurai la perspective engageante de devenir une vieille femme comme nous en voyons tant, une de ces vieilles agitées, maquillées, n'ayant ni la dignité ni le costume de leur âge, et qui, se retournant en arrière, ne peuvent évoquer dans leur passé un seul souvenir honnête ou réconfortant! Eh bien! je suis peut-être trop exigeante : mais, que je considère le présent ou l'avenir, je n'arrive pas à me persuader que ma destinée soit follement heureuse!

— Mais votre destinée est ce que vous la faites, interrompit Eliane. Elle ne vous échappe pas comme, hélas! elle échappe à d'autres. Vous la tenez entre vos mains. Et puisque vous en voyez

si bien les côtés fâcheux, que ne les corrigez-vous? Pourquoi persistez-vous à mentir à votre vraie nature? Le jour où vous vous serez affirmée, où vous aurez écouté la voix de votre conscience, vous serez sauvée. Il suffit de *savoir vouloir*. A vingt ans, ce n'est pas difficile de recommencer...

— Je vous répète que, quelquefois, même à vingt ans, il est trop tard, répondit Yvonne. J'ai parlé de mon vrai moi, mais est-ce que je sais seulement s'il existe, ce qui a résisté dans ce travail de destruction que le monde a accompli? Tout à l'heure, je suis plausible, raisonnable, je mesure la pente sur laquelle je glisse, et je vois où elle aboutit. Demain, le vertige me reprendra, et je n'essayerai plus de me retenir. D'ailleurs, à quoi pourrais-je m'accrocher? Ah! je me rends bien compte, je vous assure. De temps en temps encore un éclair me traverse, mais sa lueur n'est que trop fugitive et, après, il fait plus noir, et je suis noyée dans l'incertitude. Qui me garantit que, si je réagissais, si je cherchais à mieux faire, je n'aurais pas une déception de plus! Je dirai comme le philosophe que tout le monde cite et que personne ne lit : Il n'y a pas d'îles bienheureuses. Non, il n'y a qu'un affreux globe terrestre sur lequel on souffre, on désespère et on meurt. Ce qui m'étonne, c'est qu'il y ait des naïfs qui s'en arrangent et se désolent à l'idée de le quitter. Ceux-là ont vraiment des prétentions modestes!

Elle se leva, rejetant sa longue chevelure en arrière et se tint debout devant Eliane.

— Si vous consultez le monde, reprit-elle avec un petit sourire ironique, voulez-vous savoir le portrait qu'il vous fera de moi : « La petite de Saint-Mesmes? Yvette? Ah! oui, pas pour deux sous de cervelle, mais très drôle, très au point, imite Granier comme pas une. Et puis beaucoup de « branche ». Un peu « rosse » peut être, mais moins que son amie Diane de Traigecourt, et cette petite peste de Blanche d'Herville. Par exemple, elle doit ruiner son mari avec ses notes de couturière, — du reste, c'est lui qui paye, — tout cela jusqu'à présent est on ne peut plus irréprochable. » Voilà mon « instantané ». Et si l'on ne dit pas autre chose, c'est qu'il n'y a pas autre chose à dire. Vous conviendrez que c'est maigre et qu'une femme ainsi résumée peut avoir ses heures de découragement...

Elle riait, mais sa bouche conservait un pli d'amertume.

Eliane s'était levée à son tour et la regardait avec attendrissement.

— Je voudrais tant faire quelque chose pour vous, murmura-t-elle.

— *No hay rimedio*, fit Yvonne en haussant les épaules. Si je ne craignais de lasser votre patience, je vous demanderais d'être mon

amie. Ah ! ce serait une tâche ingrate, je vous en avertis. Mais, si quelqu'un pouvait avoir de l'influence sur moi, ce serait vous. Et quand j'aurais mes attaques de spleen, vous m'écouteriez patiemment. Je ne sais, mais parfois j'imagine que votre optimisme n'est pas beaucoup plus robuste que le mien. Seulement, ce dont je suis sûre, c'est que vous vous êtes gardée vous-même, c'est que vous n'avez pas, comme moi, étouffé de parti-pris vos bons instincts et vos aspirations meilleures. Et croyez-en mon expérience : lorsqu'on a un *asile en soi*, on n'est jamais tout à fait à plaindre.

Cet entretien laissa de profondes traces dans l'esprit d'Eliane. Ce qu'elle avait imparfaitement discerné à travers le mirage trompeur de ces existences mondaines, elle le voyait clairement de manière à ne conserver aucun doute. Il y avait donc d'autres souffrances que les siennes et qui, pour provenir de sources différentes, n'en étaient pas moins réelles et difficiles à combattre. Yvonne de Saint-Mesmes ne pliait pas comme elle sous un fardeau disproportionné à ses forces, mais dans un sens elle était victime aussi, victime des défauts de son éducation, de la corruption élégante de son milieu, de l'isolement moral dans lequel les circonstances l'avaient jetée. Qu'il y eût en elle une appréciation si nette de ce qu'elle était, un regret si passionné de ce qu'elle aurait pu être, cela ne prouvait-il pas en faveur de sa nature originale ? Elevée autrement, mariée autrement, n'eût-elle pas été une femme charmante et bonne, heureuse dans son intérieur et répandant le bonheur autour d'elle ? Aujourd'hui, pourtant, n'avait-elle pas raison en disant qu'il était trop tard, que certains courants ne se remontent pas et que, jour par jour, elle s'enfoncerait davantage dans celui qui l'entraînait ? Elle pouvait déplorer, s'indigner, mais elle ne changerait pas, elle n'entreprendrait pas un travail de réforme pour lequel une volonté, une persévérance de tous les instants eût été nécessaire !

Eliane put s'en convaincre le lendemain en la retrouvant plus exubérante, plus audacieusement moderne qu'elle ne l'avait jamais été. On eût dit qu'elle cherchait à se punir de son émotion fugitive et, jusqu'à la fin de son séjour à Roche-Blanche, elle évita de se rencontrer seule avec M^{me} de Hériscourt, comme mécontente de l'avoir laissée lire en elle. Toutefois, au moment du départ, elle lui glissa quelques mots à l'oreille :

— Vous avez accepté d'être mon amie, j'emporte votre promesse. Dans l'avenir, elle devait prouver qu'elle s'en était souvenue.

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

La suite prochainement.

SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

LES ÉVÊQUES ET LES PRÊTRES FRANÇAIS

PENDANT L'ÉMIGRATION ¹

VII

Les évêques, les prêtres déportés s'étaient naturellement dirigés vers les pays les plus rapprochés de la France : l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, la Hollande, la Savoie, le Piémont et l'Espagne. Ils jouissaient avec bonheur, dans les Pays-Bas, d'une hospitalité généreuse. Bientôt la bataille de Fleurus (23 juin 1794), en donnant définitivement la Belgique à la France, poussa vers l'Allemagne le flot des exilés. Ce fut le second courant d'émigration.

La Westphalie s'honora par l'hospitalité qu'elle accorda aux proscrits. Le prince-évêque de Munster, capitale de la Westphalie, était un archiduc d'Autriche, frère de Marie-Antoinette. Il régnait sur un vaste territoire comprenant une douzaine de villes, et entretenait sept régiments avec son revenu de 1,200,000 florins. Ce prélat grand seigneur résidait à Bonn et surtout à Vienne. Une loi du pays de Munster interdisait aux émigrés français de séjourner dans ce diocèse plus de vingt-quatre heures. Mais le baron de Furstenberg, conseiller intime et vicaire général du prince-évêque, grand chantre de la cathédrale de Paderborn, sut tourner la difficulté. Par ses lettres aux habitants du pays, aux curés, aux monastères des deux diocèses de Munster et de Paderborn, il stimula le zèle de tous, dirigea l'assistance et mérita, par son

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1899.

activité généreuse et infatigable, la reconnaissance, l'admiration des prêtres français qui nous ont transmis par leurs récits le souvenir de ses bienfaits. Le baron de Furstenberg fut assisté dans cette œuvre par M. de Lagey, vicaire général de l'évêque du Mans.

Munster abrita des réfugiés de marque. A un moment, cette ville compta dans ses murs deux cardinaux, deux archevêques et douze évêques. Le doyen de ce brillant clergé était le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen. Arrivé à Munster en 1794, il y résida jusqu'à sa mort. Accueilli avec empressement par le prince-évêque, archiduc d'Autriche, il déclina noblement les offres de ce prélat opulent. Le cardinal, qui naguère occupait un des plus beaux sièges de France et jouissait de 400,000 livres de rente, exerçant une hospitalité magnifique dans le splendide château de Gaillon, se contenta à Munster d'une petite maison de location. La table y était plus que modeste. M. de La Rochefoucauld ne faisait qu'un repas par jour. Au dîner, toujours très simple, on ne buvait du vin que dans les grands jours ¹. Le noble exilé s'accommodait de cette situation. « Mon ami, disait-il à l'abbé Baston, j'ai eu 400,000 livres de rente, et j'étais moins heureux que je ne le suis avec 10 ou 12,000 qui me restent. » Mais il avait beau réduire son train et écarter toute représentation, il n'en était pas moins à Munster un très grand personnage. Lorsque, dans ses promenades autour de la ville, où il se montrait infatigable marcheur, il passait devant un corps de garde, on battait aux champs. Le prince-évêque, souverain de la ville, avait ordonné qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'à lui-même. Quand le prélat-archiduc ou les nobles habitants d'alentour venaient le visiter dans son humble demeure, il savait les recevoir comme un La Rochefoucauld, comme un des plus grands seigneurs de l'ancienne Eglise de France ².

Les chrétiennes populations de ces contrées secondaient admirablement les intentions généreuses des chefs. « Il n'y avait pas un seul villageois qui n'eût au moins un émigré français chez lui ³. »

¹ « Mon évêque, dit l'abbé Baston, ne faisait qu'un repas, déjeunant et soupant avec un morceau de pain et un verre d'eau. A dîner, la soupe et deux ou trois mets qui se succédaient sur la table à l'ancienne mode, *platatim*, disait-il en riant. On ne buvait un verre de vin que dans les grands jours; on ne présentait de café qu'à ceux à qui l'habitude de ce liquide en avait fait un besoin. »

² Cf. abbé Loth, *Histoire du cardinal La Rochefoucauld*, 1893, in-8°, p. 384, 605, 606, 635-637.

³ *Mémoires de l'abbé Traizet*, p. 18. « Le peuple est pauvre en Westphalie. » Mais ces bons paysans donnaient de tout cœur, sans réussir d'ailleurs à procurer à leurs hôtes le bien-être qu'ils avaient en France. « Plusieurs

Mais les événements rendaient parfois ces bonnes volontés incapables de satisfaire la foule des solliciteurs. La conquête de la Hollande par Pichegru, dans l'hiver de 1794 à 1795, poussa en Westphalie une nouvelle légion de Français accrue de Hollandais et de Brabançons. Impossible, cette fois, de recevoir ce flot sur un territoire qui regorge d'émigrés et où toutes les places sont prises. Un témoin oculaire nous montre « plus de dix-huit cents prêtres » obligés de chercher ailleurs un refuge. Sur les routes rendues impraticables par le dégel ou par le verglas se traînent tous ces malheureux, « le sac sur le dos, les souliers pleins de neige, les pieds ensanglantés, l'estomac vide..., les membres raidis par le froid, tout le corps abattu par l'épuisement. » Ce qui achève de les accabler, c'est l'incertitude du lendemain et la nécessité de reprendre leur course sans savoir où elle s'arrêtera et où elle doit les conduire. « A peine réchauffés, ces pauvres prêtres oubliaient leurs misères; leurs lèvres pouvaient à peine se prêter à quelques mots, qu'on y voyait éclore le sourire et les actions de grâces¹. »

Pour trouver en Allemagne en dehors de la Westphalie une légion permanente d'émigrés ecclésiastiques, il faut nous transporter à Constance. M. de Juigné, archevêque de Paris, expulsé de Chambéry, y avait cherché refuge. Avec lui, on voyait les évêques de Langres, de Nîmes, de Saint-Malo et l'ancien évêque de Comminges. Les prêtres y vinrent en grand nombre de 1792 à 1798. Ils étaient 300 en 1792, environ 200 en 1793, et dépassaient le chiffre de 500 en 1798. « Tout fourmille de prêtres dans la ville, écrivait en 1792 un témoin oculaire². Les vivres et les logements sont fort chers. » L'abbé Lambert nous présente les habitants de Constance comme de « bons Allemands, peu empressés, peu prévenants, mais, dans le fond, obligeants et bienfaisants. » A Constance comme à Fribourg, comme à Munster, il se rencontra un homme d'un grand cœur qui aida puissamment à l'assistance des exilés, c'est le comte de Bissingen, vicaire général et grand doyen de la cathédrale. Aidé par son frère, chef de la régence et conseiller intime de l'empereur, il avait pu dès le début donner 2 louis par mois à chaque exilé. Epuisé, endetté par de telles largesses, il dut faire part de son impuissance aux évêques français. On décida d'établir, comme à Fribourg, la table commune pour les prêtres

prêtres élevés dans leur famille au sein de l'abondance, peu faits d'ailleurs au régime allemand », étaient obligés de faire des sacrifices. (F. D***, etc., p. 242.)

¹ *Six années*, etc., p. 244-245.

² Cité par l'abbé Peuchot, *le Clergé de la haute Alsace en exil pendant la Révolution*, 1896, in-8°, p. 40.

nécessiteux. Elle compta, dès son inauguration, le 1^{er} janvier 1795, soixante convives.

Le régal était des plus simples; le soir, on n'avait que la soupe et du pain ¹. Quelque modeste que fût le régime, il fallait faire face à ces dépenses. Les travaux manuels dont nous avons parlé apportaient quelques ressources, d'ailleurs insuffisantes. Les prélats français, ne voulant pas laisser leur clergé mourir de faim sous leurs yeux, contractèrent un emprunt de 6 à 7,000 florins, soit 12 à 15,000 livres de France, qu'ils s'engageaient à rembourser ainsi que les intérêts dix-huit mois après leur retour dans leur patrie. Il fut convenu que les évêques habitant Constance répondraient de ce prêt garanti par l'Église gallicane. Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et son chapitre, qui avaient des biens en Allemagne, consentirent à offrir une caution moins hypothétique. L'emprunt fut couvert et l'abbaye d'Einsiedeln avança la somme demandée ².

Que pouvait être cette faible somme pour tant de besoins. Au mois de mars 1796, l'évêque de Nîmes, dans une lettre datée de Constance, expose à l'archevêque d'Albi ³, présent à Rome, les difficultés de la situation. En 1795, l'impératrice de Russie a fait un don magnifique de 200,000 livres; mais cet argent, dit le prélat, partagé « entre plus de 3,000 prêtres dépourvus de toute ressource, » en Suisse et à Constance, ce que nous tirons aussi « du pays même et de tous les princes et prélats d'Allemagne que nous importunons sans cesse de nos demandes, est au-dessous des besoins de première nécessité. » Nous avons prolongé leur existence sans pouvoir l'assurer. Et pourtant la subsistance de ces exilés, nourris à la table commune, entassés au nombre de trois dans une même chambre, ayant pour lit une simple paille et une couverture, ne coûte pas plus de 9 livres par mois.

A Constance, M. de Juigné, archevêque de Paris, fut la providence des émigrés. Il avait fait de tels prodiges de charité au temps de son opulence, qu'il fallait s'attendre à le voir encore se dépenser pour les autres dans l'adversité. Il ne lui restait plus rien, il est vrai, à donner par lui-même; mais il gardait son nom, l'éclat de son siège, la réputation de sainteté que lui avaient conquise ses vertus et ses immenses aumônes. Chassé de son pays, exilé à Constance, pauvre lui-même, il pouvait provoquer par ses appels, ses lettres, ses recommandations, les secours les plus abondants. Il eut garde

¹ Abbé Lambert, *op. cit.*, p. 193, 194.

² Cf. lettre de M. d'Osmond, ancien évêque de Comminges, du 1^{er} janvier 1795, à Mgr Caleppi. (Theiner, *op. cit.*, II, p. 123.)

³ Theiner, II, 234-236.

de manquer à cette mission. L'un des prélats, résidant comme lui à Constance, dans une lettre à Louis XVIII, rendait un éclatant hommage au zèle et à l'immense influence de l'archevêque de Paris¹. Tous les documents contemporains nous le montrent infatigable dans ses instances auprès des princes et des évêques d'Allemagne, envoyant des messagers jusqu'en Prusse, jusqu'en Pologne, jusqu'en Russie, plaider la cause des prêtres français. C'est en Russie, où son frère, le marquis de Juigné, avait été ambassadeur, que sa voix rencontra le plus d'écho. Non seulement Catherine, si secourable aux émigrés, fut mise à contribution, mais Paul I^{er} et Alexandre eurent plusieurs fois occasion de faire droit à ses requêtes. Les lettres du prélat nous le présentent donnant sans compter, dans l'émigration comme dans l'ancien régime. Distribuait ainsi aux autres des sommes énormes, il était fidèle à son passé, à ses habitudes d'évêque et de gentilhomme, en ne se gardant rien pour lui-même. En 1802, lorsque, retiré à Augsbourg devant la marche des armées françaises, il voudra régler sa situation financière, croyant « pouvoir disposer d'une centaine de louis », il se trouvera débiteur envers les banquiers de cette ville « d'un déficit considérable. Il ne possède rien au monde ni en bénéfices ni en biens patrimoniaux. Sa famille, qui avait 16 millions, n'a plus un denier. » Lui-même, qui a tant dépensé pour faire subsister autrui, se demande comment il va subsister lui-même².

Un autre prélat de l'ancienne France, moins saint que M. de Juigné, le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, le fameux héros du collier, se distingua aussi en Allemagne par sa charité. Au moment de la persécution, il se retira derrière les rives du Rhin, à Ettenheim, qui dépendait de son évêché. Là il commença à donner largement à tous les proscrits qui faisaient appel à sa

¹ L'évêque de Nîmes, habitant comme M. de Juigné à Constance, écrivait à Louis XVIII, le 21 mars 1796, au sujet d'une mission qui aurait pu éloigner M. de Juigné, pour lui exprimer « l'intime persuasion où je suis, disait-il, que sa présence dans cette ville est de première nécessité. Constance est un point central pour le nombreux clergé déporté de Suisse et d'Allemagne. M. l'Archevêque de Paris est pour tous un consolateur, un père, un protecteur puissant; l'éminence de sa dignité, celle de ses vertus, lui ont concilié l'estime et la confiance du gouvernement. C'est par le poids de ses recommandations et de ses sollicitations près de l'impératrice de Russie et des différents princes et Etats d'Allemagne que la Providence a principalement opéré, depuis trois ans, la merveille de la subsistance de 3,000 prêtres entièrement dénués de ressources personnelles. » (Archives des affaires étrangères, fonds français, vol. 589, pièce 58.)

² Voy. les lettres de Mgr de Juigné dans la *Vie de l'abbé Nicolle*, par l'abbé Frappaz, 1857, in-12, p. 54-63.

générosité. Plusieurs années, les ecclésiastiques de la Haute-Alsace, qui étaient très nombreux (*sehr viele*), reçurent une pension mensuelle de 24 livres chacun. L'épuisement des ressources força le cardinal de Rohan à réduire son hospitalité aux prêtres de son diocèse. Un contemporain nous le décrit appelant à lui tout son « clergé, faisant de sa maison un vaste séminaire, n'ayant, avec un nombre prodigieux de ces prêtres, qu'une même table, se condamnant à la plus stricte frugalité pour suffire à l'entretien d'un plus grand nombre et vendant, consacrant tout ce qui annonçait autrefois le prince du siècle, pour n'être plus que le prêtre de Jésus-Christ entouré de ses membres, et pour eux se faisant pauvre comme eux¹. »

C'était bien finir. Le comte de Puymaigre vit, en 1794, le cardinal de Rohan à l'armée de Condé et dîna avec lui chez le prince. « Je me rappelle, dit-il, qu'il vint à cheval; il n'avait nullement l'air d'un cardinal, mais bien plutôt d'un grenadier; il paraissait, du reste, fort triste et fort malheureux². » Nous avons moins de plaisir à rencontrer le cardinal de Rohan à l'armée de Condé, mêlé aux intrigues des émigrés, qu'à Ettenheim expiant, par la profusion de sa charité, le retentissant scandale du collier.

VIII

Constance, Munster et la Westphalie, pendant quelque temps Ettenheim, nous apparaissent comme les seuls pays d'Allemagne où aient séjourné de nombreuses colonies de prêtres français. Partout ailleurs, ces malheureux sont errants et cherchent, parfois sans la trouver, une pierre où reposer leur tête. Tout d'abord, ils s'étaient réfugiés dans les pays les plus rapprochés de France. Ils les quittent, à l'approche des armées françaises, pour se retirer derrière le Rhin. Le Rhin est envahi à son tour. « Ce fleuve, que nous avions regardé comme une barrière entre nous et nos compatriotes, ne suffit donc plus à notre sûreté, » s'écrie avec douleur un des fugitifs³.

Dans ce va-et-vient qui pousse en avant et ramène sur leurs pas les émigrés, d'après les chances de la guerre, Cologne vit souvent passer les Français dans les situations les plus diverses. L'abbé Traizet, après avoir frappé à bien des portes, avait réussi à trouver un gîte dans cette ville, lorsqu'il vit arriver de nombreux convois

¹ Barruel, *Histoire du clergé pendant la Révolution*, 1797, t. II, p. 200. — Beuchot, *op. cit.*, p. 60-61.

² Comte de Puymaigre, *Souvenirs sur l'émigration*, 1834, p. 24.

³ *Six ans*, etc., p. 225-226.

de compatriotes blessés au siège de Maestricht. Le premier mouvement du prêtre fut de courir aux mourants pour leur offrir les secours de la religion. Il fut rudement repoussé par l'un d'eux qui s'écria : « Qu'on me mette l'arbre de la liberté sur la poitrine et je meurs content. » Il mourut, en effet, en vomissant des blasphèmes. Quand l'abbé Traizet et ses collègues demandèrent à l'autorité ecclésiastique des pouvoirs pour assister, à l'hôpital, leurs malheureux concitoyens, on voulut tout d'abord les soumettre à un examen. L'abbé Traizet montra son étonnement d'un tel procédé à l'égard d'un « curé à cheveux blancs qui avait toujours eu la confiance de son évêque ». Il fit observer que les prêtres de la ville ne parlaient pas notre langue, que plusieurs avaient dit que « les Français n'étaient pas leurs paroissiens ». Comme on avait fini par accorder la faculté d'absoudre tous les prisonniers, à l'exception de ceux qui auraient battu des ecclésiastiques, il fallut objecter que des pouvoirs ainsi limités restaient illusoires, « puisqu'il était notoire que ceux qui étaient alors aux armées ne se contentaient pas de battre les prêtres, mais qu'ils leur donnaient infailliblement la mort quand ils en trouvaient l'occasion ». L'autorité diocésaine de Cologne finit par comprendre et donner pleine liberté. Bouleversements inouïs de la Révolution, ironie étrange des événements, qui plaçaient, comme des anges consolateurs, au chevet des patriotes mourants, ces émigrés vêtus de noir, qu'ils auraient eu tant de plaisir à percer de leur lance. Les râles de la mort ne réussissaient pas à éteindre, chez plusieurs, les mouvements de rage. Les aumôniers improvisés n'en continuèrent pas moins, durant un mois, à remplir leur ministère, restant dans les douze salles où étaient les blessés de huit heures du matin au coucher du soleil. Plusieurs prêtres faillirent succomber à la peine et à la contagion. Ils étaient soutenus par leur foi, la sympathie des habitants qui les comblaient de provisions pour les malades, et aussi leur succès auprès d'un petit nombre de mourants. L'abbé Traizet assista, en particulier, un officier de la Sarthe et son domestique, enfant de douze ans, dont les cœurs, dit-il, étaient trop dépravés pour donner leurs noms. Après quelques jours d'absence, il se hâta d'aller retrouver ses prisonniers. « De huit cents, écrit-il, je n'en retrouvai plus qu'environ quarante vivants : les moins blessés avaient reçu cinq coups de sabre sur la tête; un grand nombre n'avait plus ni nez ni oreilles; un grand nombre avait aussi donné dans la débauche, et leur sang n'était plus assez pur pour donner prise aux remèdes¹. »

¹ *Mémoires de l'abbé Traizet*, p. 53-55.

On devine que les pérégrinations de tant de proscrits jetés à l'aventure à travers la vaste Allemagne jusqu'aux contrées encore plus lointaines furent fertiles en incidents de tout genre. Ce qui frappe, dans les récits qu'ils nous ont laissés, c'est l'extrême lassitude de ces pauvres fugitifs, obligés, faute d'argent ou de routes, de faire le chemin à pied, par tous les temps, chargés de leurs sacs, avec l'éternelle perspective d'avoir à recommencer le lendemain, véritables Juifs errants, la course de la veille. « Je terminai là, dit avec un soupir de soulagement l'un d'eux, qui a trouvé un gîte, mes 70 lieues. » Quand on se rencontre dans ces lointains exils, on mêle ses larmes, on s'embrasse, on parle de la France, des espérances de retour, des péripéties du voyage. On se renseigne sur les pays plus hospitaliers, sur les chances d'y trouver un refuge. On réunit parfois ses deniers de misère pour charger sur un mauvais cheval les hardes qui servent de bagages¹. « Nos paquets achevaient de nous harasser, dit un de ces proscrits. Comme on ne nous avait pas destinés à devenir un jour des portefaix, on n'avait pas songé à nous former dès l'enfance aux exercices de ce métier. » Aux fatigues du corps s'ajoutaient les douleurs morales, plus dures encore. « L'humiliante nécessité d'aller frapper trois fois par jour à la porte d'un couvent ou d'un presbytère, l'attente continuelle de quelque refus désagréable ou offensant », les énervaient. A la longue, la durée de l'épreuve, la lassitude, produisaient une sorte d'insensibilité chez ces malheureux, qui étaient tentés de s'abandonner à la fatalité de leur destinée. Mais, comme ils étaient Français, la gaieté ne perdait pas tout à fait ses droits. L'abbé Delestre se présenta un jour à une modeste hôtellerie, sur la route de Cappenberg. C'était un vendredi. Lui et son compagnon désiraient une soupe au lait et des œufs. Mais, comment les demander? Ils ne parlaient pas allemand, l'hôtesse ne savait ni le français ni le latin. Voyant qu'il avait épuisé inutilement tous les signes, l'abbé, pour se faire entendre, se mit à contrefaire le chant de la poule après sa délivrance. Il lui fallut répéter cinq ou six fois cette plaisante mélodie avant d'être compris. L'Allemande finit enfin par deviner, et alors, émerveillée de sa pénétration, elle fit des prodiges pour satisfaire ses hôtes².

Les relations des exilés nous font connaître l'accueil qui leur fut fait dans les différents pays et par les diverses catégories de per-

¹ Nous rencontrâmes un jour « six prêtres français qui s'étaient réunis et louaient tous les jours un cheval pour trainer leurs paquets. Ces prêtres avaient déjà habité l'Allemagne, ils nous en firent un portrait décourageant ». (*Six années*, etc., p. 183.)

² F. D***, p. 200, 216, 217.

sonnes en Allemagne. « On ne pouvait, dit l'abbé Baston, sans une permission spéciale de S. M. le roi de Prusse, s'établir dans les terres de son apanage. L'empereur nous fermait tous ses Etats. Nos pareils ne pénétraient que furtivement en Bavière. Une grande partie des petits souverains d'Allemagne, par goût ou par contrainte, suivaient l'exemple des hautes puissances. On frémit en pensant combien peu d'endroits restaient où nous puissions reposer notre tête, et par combien de fatigues, de dangers, de peines mortelles, il fallait s'y rendre¹. » Ces paroles d'un témoin oculaire dépeignent très bien la situation de nos exilés en Allemagne. Nulle part, excepté dans les deux ou trois centres dont nous avons parlé, de réception générale, d'asile où ils puissent trouver toute sécurité; presque partout, une tolérance hargneuse et provisoire, des défiances contre ces étrangers trouble-fête qui auraient dû s'arranger pour rester dans leur pays, une susceptibilité inquiète des autorités locales, qui ferment leurs portes et rejettent les suppliants, après leur avoir donné un secours municipal, vers des contrées lointaines, distantes parfois de 50 et 100 lieues. Mais, à côté de ce formalisme officiel, de beaux traits de charité individuelle, des généreux sentiments chez les prélats, les princes, une partie du clergé, les gens du peuple. De sorte que l'histoire de l'émigration ecclésiastique en Allemagne nous présente un singulier mélange de refus inflexibles et d'hospitalité généreuse.

L'attitude de la Prusse indifférente, presque hostile à l'égard des émigrés, fut celle des protestants d'Allemagne. En Angleterre, en Suisse, en Russie, la différence de religion n'avait en rien diminué la sympathie ni la charité pour le clergé français. En Allemagne, les passions luthériennes s'unirent aux rivalités de race pour écarter les malheureux proscrits. Il convient, toutefois, de faire exception pour quelques princes.

L'abbé Hugues Dutemps, l'un des hommes les plus érudits de l'ancienne France, eut le plus grand succès auprès de l'électeur catholique de Dresde, capitale protestante de la Saxe. Son voyage, il est vrai, n'avait pas été sans épreuves. Lui et ses compagnons avaient dû, en partant de Suisse, marcher péniblement pendant un mois, tantôt, dit-il, couverts de poussière, tantôt arrosés par l'eau du ciel, brûlés par le soleil ou transis de froid, battus par les vents, chargés de leur besace, abreuvés d'une bière dont la qualité répond à son bon marché, couchés sur la dure et, parfois, « ce qui est très commun en Saxe, sur le plancher couvert d'un peu de paille épar-

¹ « L'empereur et le roi de Prusse ont une grande aversion pour les émigrés. » (*Le comte de Fersen*, II, p. 26.)

pillée d'une main économe », fatigués par l'exhibition incessante des passeports; plusieurs fois, ajoute le narrateur, « escortés par les gardes et conduits chez les bourgmestres pour y entendre prononcer oui ou non sur la continuation de notre route, pris tantôt pour ce que nous étions, quelquefois pour des garçons de métier, d'autres fois pour des Juifs, et moi, en particulier, pour un rabbin, à l'occasion de ma qualité de professeur d'hébreu désignée sur mon passeport ». Les voilà enfin à Dresde, le 30 mai 1794. Après bien des difficultés, les quêteurs réussissent à se faire recommander à l'électeur de Saxe, ardent catholique¹, et à sa famille qui fut admirable de générosité. Les dons les plus riches pleuvaient sur nous, dit Dutemps. Il peut envoyer plus de 10,000 livres à Soleure. L'ambassadeur d'Espagne, à lui seul, a donné 800 livres. En retour, on a eu grand'peine à arracher au ministre de Prusse un passeport. Hugues Dutemps, continuant sa marche, reçoit très bon accueil à Bautzen, à Marienthal, à Lauban; mais, dans la Haute-Lusace, Zittau, ville cruelle, lui a fermé impitoyablement ses portes².

La décision prise par l'empereur d'interdire ses États aux prêtres émigrés était moins explicable que la conduite du roi de Prusse. Les relations des exilés nous disent leur désespoir quand ils se voient exclus des pays catholiques d'Allemagne, où ils avaient compté trouver accueil. Arrivé à Nuremberg, écrit l'un d'eux, « j'apprends que la Bavière et la Hongrie sont fermées pour nous. Le maître de la poste avait ordre de ne laisser passer personne. La foudre tombant à mes pieds ne m'aurait pas causé plus d'effroi. J'avais perdu mes frères, je me trouvais seul dans une terre étrangère, au milieu de protestants, sans argent et sans espérance de secours. Les larmes coulèrent de mes yeux. Je restai immobile³. » Cependant, l'électeur de Bavière n'était pas mal disposé. A différentes reprises, il y eut une infiltration de prêtres français dans ce pays. Une relation porte leur nombre à mille⁴. Ils s'y rendirent,

¹ Hugues Dutemps décrit ce qu'il a vu à Pilsnitz, résidence ordinaire de la famille électorale pendant l'été : « Assistance quotidienne à la messe, récitation journalière du chapelet à laquelle assiste toute la famille présidée par son auguste chef, visites fréquentes au saint Sacrement, communions de tous les huit ou quinze jours. Les catholiques sont très pieux, ils nous honorent comme des confesseurs de la foi. » (Jérôme, p. 386-392. — Lettre de Hugues Dutemps.)

² Lettre de Hugues Dutemps, 12 août 1794. (*Ibid.*, p. 393-395.)

³ Relations de l'abbé Petel. (*Loth, op. cit.*, p. 438, 439.)

⁴ « En Bavière, l'électeur était favorablement disposé pour nous. Ce fut son clergé qui fixa des limites à sa bienfaisance, et mille seulement eurent la liberté de s'établir dans ce vaste arrondissement de l'Empire. Les surnuméraires étaient arrêtés et reconduits aux frontières. » (*Six années, etc.*, p. 363.)

par exemple, lorsque la pression du Directoire força la Suisse à congédier ses hôtes, ou quand ils étaient obligés de fuir devant l'armée française. On constata en particulier leur présence à Landshut et à Augsbourg.

IX

Il ne semble pas que l'accueil fait à nos proscrits par le clergé, soit régulier, soit séculier, les ait toujours dédommagés du mauvais vouloir des autorités civiles en Allemagne. Il ne faut pas s'attendre à trouver dans les monastères de ce pays de véritables colonies de prêtres français comme on en voit, à la même époque, dans quelques couvents d'Italie et d'Espagne. On y chercherait aussi en vain la générosité accueillante dont firent preuves les abbayes de Einsiedeln, Saint-Gall et Muri en Suisse, de Vanloo dans les Pays-Bas. L'évêque de Nîmes parle dans une lettre du clergé français menacé de mourir de faim « sous les yeux de vingt abbayes millionnaires de Souabe, dont les plus riches croient faire beaucoup en nourrissant trois ou quatre prêtres, ou en donnant une vingtaine de louis. » Plusieurs de ces maisons de Bénédictins et Bernardins, infidèles aux traditions de leur ordre, repoussaient impitoyablement tout ecclésiastique français qui avait le malheur de s'y présenter. Le monastère de Weingarten avait dressé des dogues à courir sus à tout étranger essayant de pénétrer jusqu'au cloître.

Entendons l'abbé Petel, curé du diocèse d'Evreux, nous raconter sa réception dans la magnifique abbaye bénédictine de Fulde. On le voit arriver non sans humeur. Un domestique lui propose d'aller à l'auberge ; il insiste et reste. On lui sert une mauvaise soupe. Enfin, dit-il, paraît le Père des hôtes, qui nous adresse quelques phrases sur la charité, et nous conduit hors du monastère dans un bâtiment « où quelques couvertures étendues sur la paille étaient peut-être là pour rappeler aux Bénédictins modernes la couche des premiers disciples de leur saint fondateur. » Il veut bien croire que les moines, en jetant les yeux du haut de leur palais superbe sur ce toit misérable aimaient à y retrouver l'image « de la solitude et des cabanes de leurs pères. » Notre voyageur et son compagnon de route essaient de dormir pêle-mêle avec deux cents oies qui ne manquent pas de régaler leurs visiteurs par une musique de leur genre. Ceux-ci leur témoignent leur reconnaissance par un bon mot : « Ne nous plaignons pas, disent-ils, nous sommes couchés sur le duvet. » La bonne humeur

ne perd jamais ses droits avec les Français. Cependant comme le refus de leur laisser dire la messe le dimanche avait mis le comble à leurs ennuis, ils ne purent s'empêcher de rappeler, en partant, à ces Bénédictins dégénérés, les lois de l'hospitalité. Le curé de Veules, l'abbé Lebay, fut plus heureux chez les Bénédictins de Fussen dans le Tyrol. Il rencontra là un cellerier fort avenant qui trouvait les prêtres français parfaits, sauf sur un point. « Il disait qu'il en était passé au moins 1,500 par la maison, qu'il n'en avait entendu qu'un seul parler bien latin. » Ils devaient, au moins, en savoir assez pour dire qu'ils avaient faim.

Dans les plaintes élevées contre le mauvais vouloir de beaucoup de religieux, il y a une exception à faire pour les Capucins et les Récollets. Nos exilés ne se lassent pas de vanter l'accueil qu'ils recevaient toujours chez les enfants de saint François. « Leurs couvents, écrit l'abbé Lambert, étaient des auberges ouvertes à tous les prêtres français en voyage. » Disons, enfin, que si nombre de riches abbayes se montrèrent peu empressées, les voyageurs reçurent dans plusieurs la meilleure hospitalité ¹.

Les religieuses furent généralement admirables de générosité. Elles ne voulurent voir dans les prêtres bannis que des confesseurs de la foi dignes d'intérêt et même d'admiration. La communauté de Bernardines de Marienborn paraît s'être signalée entre toutes par une charité poussée jusqu'à l'héroïsme. Pauvres elles-mêmes, elles trouvèrent moyen d'héberger, de loger et parfois de vêtir jusqu'à trois mille passagers. Loin de fermer les portes, on envoyait des messagers les recueillir sur les chemins venant de France. Les chambres étaient toujours prêtes, et quand on frappait de nuit au monastère, les domestiques avaient ordre d'ouvrir et de recevoir les retardataires. Les hôtes s'asseyaient à la table de l'abbesse et y occupaient les places d'honneur. Si leur nombre était trop considérable, les religieuses se levaient et mangeaient ailleurs. Tout ce qu'il y avait de meilleur était réservé aux étrangers. Eux seuls buvaient du vin, et rien n'était négligé pour les reconforter. Les malheureux voyageurs s'adressaient-ils à d'autres communautés qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas les accueillir, « on les faisait conduire à l'abbaye de Marienborn, qui se réjouissait de ce que ses sœurs s'étaient souvenues qu'elle ne refusait personne ». N'y avait-il pas, avec beaucoup de charité, une pointe de malice dans cette constatation! L'abbé Baston, en traçant dans ses

¹ L'abbé Baston et l'abbé Henry signalent les Prémontrés de Clarholz comme ayant exercé envers les prêtres français une hospitalité admirable. L'abbé Jérôme (p. 113, 118, 138) cite comme ayant fait un très bon accueil à nos exilés, l'abbaye bénédictine de Hussebourg.

Mémoires le récit d'une hospitalité qui ne fut surpassée ni peut-être égalée par aucune autre, ne peut contenir le cri de sa reconnaissance : « Puissent, dit-il, les riches qui, dans ma patrie ou ailleurs, liront cette notice, ne pas oublier qu'à Coesfeld, pays de Munster, il est une abbaye de Marienborn, qui a fait, pour le clergé de France malheureux, plus qu'elle ne pouvait faire, qui a augmenté ses privations et ses besoins pour diminuer les nôtres; qui a hâté l'instant de sa ruine pour adoucir la rigueur, la cruauté de celle que nous avons éprouvée... ne le pas oublier, et voler au secours de cette pieuse maison, la raffermir sur ses fondements, conserver à la religion un de ses monuments les plus précieux, et à l'humanité ses plus beaux modèles¹. » Ce chaleureux appel d'un cœur qui déborde sera connu un peu tard, puisqu'il n'est livré au public qu'après un long siècle. Qui sait, pourtant! nous espérons que quelque lecteur ou lectrice du *Correspondant* voudra, dans un voyage en Westphalie, s'informer si le couvent de Marienborn existe encore, et dans l'affirmative, acquitter à cette maison si admirablement hospitalière une vieille dette du clergé de France.

Combien d'autres religieuses on pourrait associer ici à la gloire de Marienborn. L'abbé Dutemps raconte que l'abbesse de Marienthal le retint avec ses compagnons une dizaine de jours, reculant leur départ sous des prétextes toujours nouveaux. Ils quittèrent l'abbaye frais, dispos et mieux en état de continuer la route². L'âme de ces religieuses s'ouvrait naturellement à la compassion, et parfois des incidents secondaires donnaient un aliment à leur facile enthousiasme. L'abbé Delestre ayant frappé, un jour, à la porté du couvent de Camen, une bonne Sœur poussa une exclamation en l'entendant parler allemand : *Jesus, mutter, wie sprich er deutsch!* « Jésus, ma mère, comme il parle allemand. »

Avec le monastère c'est le presbytère qui devait naturellement attirer des passagers ordinairement trop pauvres pour chercher un gîte à l'hôtellerie. Les prêtres français y trouvaient d'ordinaire un assez bon accueil, mais plusieurs d'entre eux se plaignent d'avoir été parfois mal reçus. « Les prêtres séculiers nous aiment peu et nous critiquent beaucoup, dit Baston. Lorsque nous parûmes parmi eux, les petites manchettes que plusieurs d'entre nous avaient cru devoir laisser aux manches de leurs chemises les scandalisèrent extrêmement. Il leur fut impossible de s'en taire. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en les censurant ils caressaient devant

¹ *Mémoires de l'abbé Baston*, t. II, p. 286-288.

² Jérôme, *op. cit.*, p. 395. — L'abbé Henry dans son *Journal de l'émigration* rend témoignage à l'abbesse de Herzbroeck, monastère bénédictin près de Rheda, qui accueillit et nourrit un très grand nombre de prêtres exilés.

eux un jabot de plus d'un pied de long et large de quatre doigts. L'influence des préjugés se décèle toujours par la sottise ¹. » Les manchettes étaient l'exception. Voici d'autres ecclésiastiques qui se distinguent, au contraire, par un accoutrement délabré. Dans un village allemand, l'habit bleu, peu ecclésiastique et assez semblable à l'uniforme républicain, les fait prendre pour des carmagnoles ². En outre, le clergé allemand avait des préventions contre le clergé français. Bien des prêtres n'en firent pas moins à leurs malheureux hôtes un accueil charitable. En particulier, le curé de Spalt, ses vicaires, ses paroissiens, se distinguèrent par une réception qui arrache au narrateur des larmes de reconnaissance. Sept mois durant, le digne pasteur garde à sa table huit exilés. Les habitants rivalisent de dévouement avec leur clergé. Quand il faut se quitter, les sanglots éclatent de toutes parts. Tous les paroissiens sont là avec leur clergé. « Descendus au bas de la côte, dit un des témoins, leurs yeux étaient attachés sur nous. Ils attendaient encore de nous un signe d'amitié. Nous leur donnâmes notre bénédiction pour la dernière fois ³. »

Quel ravissant tableau ! On aime à voir pasteur et fidèles dans ce beau transport de compassion et de sympathie pour des proscrits. En général, les gens du peuple, les paysans, se montrèrent pleins de cœur pour les prêtres réfugiés. Ils n'avaient pas contre eux les objections des théologiens ni la défiance égoïste des gouvernants. « Comme ils nous accueillèrent avec bienveillance, ces Belges, ces Liégeois, ces Allemands ! » s'écrie dans sa reconnaissance un exilé ⁴ touché d'avoir vu parfois le Samaritain secourir le malheureux abandonné par le lévite.

Les Mémoires qui nous racontent les voyages de nos émigrés sur les chemins de l'exil ont recueilli çà et là des traits de mœurs dignes d'être signalés. Citons en particulier, en Allemagne, une coutume assez étrange et qui contraste singulièrement avec nos habitudes françaises. Nos compatriotes eurent plusieurs fois l'occasion de voir des danses auxquelles prenaient part des prêtres, des

¹ Baston, t. II, p. 275.

² Après avoir quitté Munster, arrivés à un bourg nommé Herberen, les prêtres s'aperçoivent qu'on les regarde avec étonnement. « Nous sûmes qu'on nous avait pris pour des carmagnoles. Il y avait, en effet, à s'y tromper : un de nous avait un habit bleu assez semblable à l'uniforme républicain. » (*Six années*, etc., p. 203.)

³ Cf. les relations des abbés Petel et Lebay, publiées par l'abbé Loth, *op. cit.*, p. 423-473.

⁴ Il désirerait voir composer un recueil « des actes de bienfaisance exercés à l'égard des prêtres français. Je voudrais que chaque déporté y consignât un trait qui lui fût personnel. » (F. D***, p. 205.)

religieux, des officiers, avec des dames de la ville et même des religieuses. A Cologne, il est vrai, tout ecclésiastique se livrant à la danse devait payer 100 impériaux, soit 400 livres de France. Il paraît que cette forte amende était plus efficace que la censure pour combattre la tentation. A Munster, le prêtre pouvait danser « sans qu'il lui en coûtât un sou ». On usait de la permission. « S'il y a danse publique, bal ou assemblée dans le voisinage, dit l'abbé Baston, les ecclésiastiques s'y rencontrent, y valsent des heures entières avec leur dame, et personne ne s'en scandalise... Une jeune *fraülein* de la principauté de Fulda, dont le père était conseiller aulique du prince-évêque, me racontait un jour qu'elle avait souvent dansé avec un capucin d'une grande force à cet exercice... Heureusement, lui dis-je, le gardien ne le savait pas. » A ces mots, elle éclata de rire et s'écria : « Eh! mais c'était le R. P. gardien lui-même¹. » L'abbé Delestre est appelé un jour à voir un bal. « Qu'aperçois-je, dit-il, un Capucin qui exécutait un ballet avec un Prémontré; et, comme tout devait être extraordinaire dans cet étrange menuet, c'était le Capucin qui faisait la femme. »

L'Allemagne n'avait pas le monopole de ces étranges coutumes. Dans les environs de Maestricht, les époques religieuses de la vie humaine se célébraient par des danses profanes. Une fille consacrait-elle sa virginité au Seigneur, on dansait. On dansait encore lorsqu'un nouveau prêtre chantait sa première messe. Pour fêter un Dominicain élevé à la prêtrise, le monastère et une grande partie de la ville furent en prières toute la matinée; mais le soir, vers sept heures, le bal commença chez les Révérends Pères et dura jusqu'à quatre heures du matin, « bal privé, où se trouvèrent en grand nombre des ecclésiastiques, des religieuses, des moines, des dames de la ville et des environs, et les officiers de la garnison, la plupart calvinistes ou luthériens. » Une Sœur Bernardine assura à l'abbé Baston que dans les Pays-Bas, et même dans la Flandre française, les religieuses dansaient sans autre motif que celui de *se divertir honnêtement*. Quand il y avait compagnie au couvent, la danse commençait après souper et se poursuivait

¹ « Le pasteur, ajoute l'abbé Baston, va comme tous les autres faire acte de voisin, sinon en dansant, ce qui arrive quelquefois et pourrait toujours arriver sans scandale, du moins en voyant danser et en se rafraîchissant avec ceux qui dansent. Les jeunes ecclésiastiques, les *devotesses* elles-mêmes, espèce de religieuses qui vivent dans le monde, ne se font aucun scrupule des danses de voisinage, et tel curé, qui n'y est pas présent, n'importe par quelle raison, croirait manquer au devoir de bon voisin s'il n'y envoyait pas son vicaire. » (Baston, *op. cit.*, II, p. 161-164, 275-277.)

jusqu'aux matines pour éviter la peine de se coucher et de se lever de bonne heure. Le narrateur eut quelque peine à croire son interlocutrice lui affirmant que la piété et le recueillement de l'office n'avaient pas à souffrir de toute cette agitation¹.

Le lecteur connaît maintenant l'accueil fait à nos prêtres émigrés en Allemagne. Nous les avons vus jouir de la plus généreuse hospitalité à Constance. En Westphalie, le clergé, le peuple, rivalisèrent de zèle pour donner asile à nos malheureux proscrits. En dehors de cette terre promise, les émigrés furent plus ou moins errants. Les pays protestants, la Prusse surtout, se montrèrent très durs et souvent inexorables. Dans les nations catholiques, dans l'Empire, en Bavière, malgré les dispositions bienveillantes de l'empereur et de l'électeur, malgré des élans et quelques réceptions admirables, les exilés ne trouvèrent trop souvent qu'une hospitalité précaire et hargneuse. Là même où l'on voulait faire acte de bonne volonté à leur égard, la charité était parfois gâtée par la façon de l'exercer. « Presque tous les Allemands d'un certain rang qui nous ont fait du bien, dit l'abbé Baston, le gâtaient en quelque sorte par l'assaisonnement. Les uns nous envoyaient à l'auberge et payaient; les autres nous donnaient à manger sur une table particulière ou au bout de la leur; ils buvaient du vin et ne nous en offraient pas. » Lorsque les passagers parvenaient à se faire accepter pour quelques jours, leur élévation morale, le spectacle de leur courage et de leurs vertus ne tardaient pas à faire tomber les préventions. Hôtes et convives en arrivaient vite à s'estimer, à s'aimer même, et telle rencontre, qui semblait être passagère, se transformait parfois en une vie commune de plusieurs années après laquelle Allemands et Français ne pouvaient se quitter sans larmes. Mais comme l'accueil était souvent fruste, formaliste, nos prêtres n'étaient point encouragés à prendre le temps de faire fondre la glace. Aussi l'un d'eux, l'abbé Hugues Dutemps, a pu écrire : « Quand on voyage dans l'Empire, on apprend à rendre justice aux vertus hospitalières des Suisses². »

X

Dans cette enquête sur l'émigration ecclésiastique en Allemagne, l'existence et le sort des évêques français méritent d'attirer particulièrement notre attention. Nous avons déjà rencontré plusieurs de ces prélats à Constance et à Munster. Les relations des voya-

¹ Baston, *op. cit.*, II, 161-162.

² Jérôme, *op. cit.*, p. 387.

geurs, les correspondances, nous signalent la présence de beaucoup d'autres dans les pays les plus divers. Eux aussi, comme leurs prêtres, étaient ballottés par les événements, errant de contrée en contrée, luttant souvent contre la misère et obligés parfois de demander à la charité les moyens de subsistance.

Quelques-uns, comme M. de Juigné, archevêque de Paris; M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims; M. de Paységuir, archevêque de Bourges; M. de Marbeuf, archevêque de Lyon; M. de Sabran, évêque de Laon; M. de Cicé, évêque d'Auxerre, se suffisaient. Du moins, nous n'avons pas connaissance qu'ils aient été obligés de solliciter. Peut-être l'archevêque de Reims, mandé souvent dans les conseils du prétendant, Louis XVIII, eut-il quelque part à ses bienfaits. Les papiers de l'émigration n'en font pas mention, et tout porte à croire que M. de Talleyrand-Périgord put éviter de recourir à la générosité d'un prince sans ressources, et qui ne se soutenait lui-même que par les dons de l'étranger. L'évêque de Nancy, M. de La Fare, appelé à une coopération politique plus active, véritable ambassadeur de Louis XVIII à Vienne, avait droit à un traitement, et les indiscrettes archives nous révèlent le chiffre de ses demandes et de ses appointements. Comme ambassadeur, même d'un roi sans couronne, il était obligé de représenter. Une lettre du cabinet du roi lui donne l'assurance de 2,000 écus annuels, tous frais payés¹. Ce n'était pas l'opulence de l'ancien régime; mais c'était assez pour faire envier le sort de M. de La Fare à la plupart de ses collègues, sans compter le rôle de négociateur politique, qui eût fait tressaillir tant d'évêques.

La cassette royale dut s'ouvrir, moins largement, il est vrai, pour

¹ « Je vous avoue, mon cher seigneur, que je croyais qu'il y avait ici quelque chose d'arrangé pour vous en finance, sachant que vous étiez en correspondance de fonds avec M. de Villequier. C'est une corde que je ne touche que le moins que je puis; mais enfin, d'après votre lettre, j'ai parlé au roi qui a senti toute la justice et la convenance de la chose. *On tâchera de vous faire toucher deux mille écus par an*, indépendamment de vos frais, port de lettres, etc., qui seront en compte avec M. le duc de Villequier. Et pour commencer, vous allez recevoir une lettre de change de Hambourg de 1000 écus. Le roi, qui met du prix à vos services, à votre exactitude, votre zèle, vos moyens et votre discrétion, a bien regret d'être trop gêné pour ne pouvoir faire pour vous ce qu'il faudrait; mais ses charges sont si énormes que ses moyens n'y correspondent pas. *On ne nous aide de nulle part et l'empereur Paul fait seul toute notre existence.* » (Lettre du cabinet du roi adressée à La Fare, le 6 décembre 1798. Archives des affaires étrangères, fonds français, vol. 605.) — Le 22 février 1799, La Fare écrit à d'Entraigues : « Je suis autorisé à vous compter les 792 livres que vous avez réclamées par mon entremise. » Les pièces relatives à cette question sont nombreuses aux Archives.

M. Asseline, évêque de Boulogne. Si M. de La Fare était en Allemagne l'ambassadeur du prétendant, M. Asseline n'en était que le théologien, fonction à laquelle les princes attachent d'ordinaire moins d'importance. Cependant, la question des serments, qui occupa une si grande place dans les polémiques religieuses de la fin du siècle, plus tard le Concordat, donnèrent le plus grand prix à l'intervention de l'évêque de Boulogne, qui, par sa réputation de science et de doctrine, avait la plus grande influence sur l'épiscopat. Louis XVIII reconnut ce service par une pension que nous voyons payée encore en 1810 ¹.

Les évêques politiques, et encore en très petit nombre, pouvaient attendre quelques ressources du roi. Les autres, qui n'avaient rien à espérer, malgré leur dévouement monarchique, d'un prince obligé de mendier pour lui-même, se tournèrent vers le Pape. Ce qu'en reçut l'évêque de Saint-Dié, M. de La Galaisière, à la suite d'une lettre écrite en 1794, ne le mit pas dans l'opulence; car, l'année suivante, nous voyons par sa correspondance inédite, datée de la Bavière, qu'il se prive de café, de vin, et qu'il « voyage à pied, comme un enfant de saint François ». La Galaisière avait été plus heureux en Suisse. M. de Norvins ² le rencontra à Greng, chez M. de Narville, discutant avec son amphitryon, vrai voltairien, parlant politique avec Benjamin Constant, qui soutenait la possibilité de la république en France, combattant l'impiété spirituelle, profonde et froide, du duc d'Ayen, et, pour oublier ses malheurs, jouant au tric-trac, qu'il avait rendu cher à son hôte. L'évêque de Lisieux, M. de La Ferronnays, par ses lettres au Pape, nous permet de le suivre en Franconie, en Westphalie, à Brunswick, où le duc régnant le « traite parfaitement ». Il n'en est pas moins aux abois. Le clergé du diocèse de Lisieux se cotise pour le secourir : don touchant de pauvres curés autrefois congruistes, aujourd'hui pensionnés par l'Angleterre, à leur brillant évêque, autrefois grand et opulent seigneur, aujourd'hui plus pauvre qu'eux. M. de La Ferronnays apprend que ses prêtres d'Angleterre sont à leur tour dans la gêne. Il n'y tient pas, emprunte 200 sequins qu'il s'empresse de leur envoyer. Mais il faut payer cette dette et vivre. Le Pape ne pourrait-il point prendre, auprès du duc de Brunswick, l'initiative d'un emprunt qui serait garanti par toute la famille de La Ferronnays? L'évêque de Dijon, M. de Mérimville, raconte à Pie VI sa sortie périlleuse de Paris, après les massacres de Septembre, l'épuisement rapide de ses ressources, la dette qu'il a dû contracter

¹ Note du 10 juin. (Affaires étr., fonds fr., vol. 605, pièce 38.)

² Voy. le *Mémorial de Norvins*, publié par M. de Lanzac de Laborie.

envers les archevêques de Reims, de Toulouse, de l'évêque de Laon pour subsister à La Haye. Poussé, en 1796, jusque dans la haute Autriche, il reçoit une excellente hospitalité dans le monastère de Kremsmunster, « aussi édifiant par sa régularité que par sa bienfaisance ». Mais les moines ne veulent pas entendre parler de payer sa dette. Et si l'archevêque de Toulouse peut attendre, les deux autres prêteurs, l'archevêque de Reims et l'évêque de Laon, « ont le plus grand besoin d'être remboursés ». Le Pape ne voudrait-il point envoyer 115 louis, somme due par l'évêque de Dijon?

Les plus grands seigneurs de l'Eglise de France sont forcés par la misère de tendre la main. Le cardinal de Montmorency, évêque de Metz, reçoit, en 1795, à Paderborn, avec reconnaissance, les 400 écus romains que lui envoie le Pape, « quelque modeste, dit-il, que soit cette somme ». « Vieux et infirme », il croit être « le seul cardinal français réduit par sa cruelle position à « implorer » les bontés du Saint-Père¹. Madame Adélaïde écrit elle-même en sa faveur une lettre au Souverain Pontife. L'évêque du Mans, M. de Gonssans, paraît avoir été moins malheureux que le cardinal de Montmorency. Après avoir connu la gêne à Munster, il vit les chanoines de Paderborn lui faire une pension de 1200 florins, et habita, pendant quatre ans, jusqu'à sa mort, en 1799, un château voisin de la ville, que lui offrit le doyen du chapitre, le baron de Tortmeister².

Loin de la Westphalie, en pleine Autriche, l'évêque de Luçon, M. de Mercy, après bien des pérégrinations, bien des souffrances, bien des appels au pape, dut à son nom, à l'origine lorraine de sa famille, à son neveu, à M. de La Fare, à la princesse de Lorraine, d'être bien accueilli à Vienne, et, privilège apprécié des prélats d'ancien régime, de pouvoir, dit-il, « y faire sa cour à S. M. l'Empereur, à M^{mes} les archiduchesses et à Madame Royale de France ». Oh! il a quitté sans regret Venise, pays sans ressource et « où l'on périt d'ennui ». Il va être logé dans la riche abbaye de Lilienfeld, en Autriche, où on l'accueille avec son grand vicaire et son valet de chambre. Il en sort pour faire un long voyage avec le cardinal-archevêque de Vienne, qui l'amène dans sa belle terre de Hongrie. Il est heureux³.

C'est un autre son que rendent les lettres du vaillant évêque de Soissons, M. de Bourdeilles, lui qui avait été si ferme à son poste

¹ Voy., pour tous ces évêques, Theiner, *op. cit.*, t. II, 127-136, 177-183, 223-226.

² Dom Piolin, *op. cit.*, t. IV, p. 35-36.

³ *Lettres inédites de Mgr de Mercy* pour l'année 1797.

au moment de la persécution. Il avait dû fuir dans les Pays-Bas d'où l'avait chassé l'armée française. Nos soldats envahissent le duché de Clèves, bombardent la ville d'Emmerich où il résidait depuis trois mois. Il écrit d'Osnabrück, en décembre 1794 : « Poussé d'asile en asile, par les fléaux continus d'une guerre barbare, me voici porté bien avant dans les contrées de l'Allemagne, où je me suis trouvé sans amis, sans moyens, sans autre compagnie que mes infirmités¹. » Quelle mélancolie dans cette plainte ! Se trouver seul, à soixante-quinze ans, au fond de cette Allemagne dont on ne parle point la langue, sans avoir, comme la plupart des prélats exilés, un compagnon de route en qui verser le trop-plein de son âme et de sa douleur, quelle triste récompense ici-bas d'une lutte si glorieuse ! M. de Bourdeilles se demande comment les angoisses que lui causent les malheurs de l'Eglise et de la France, l'ont laissé encore vivant.

M. de Bourdeilles n'était pas inconnu du Pape ; mais plus de notoriété, plus d'éclat, plus de sympathie entouraient le nom de l'évêque de Clermont, M. de Bonal. Ses vertus, la fermeté de son caractère, son rôle à la Constituante qui lui avaient valu en France et auprès de Louis XVI une si grande autorité morale, lui acquirent aussi à Rome une juste renommée. Aussi, quand l'écho de ses malheurs arriva jusqu'au Souverain Pontife, Pie VI s'empressa de lui témoigner son affection et lui envoya des secours, insistant pour qu'il eût avec lui un domestique. En juillet 1794, M. de Bonal vient d'arriver à La Haye, contraint par les armées françaises d'abandonner Bruxelles et Bréda. Il est forcé de renvoyer au Pape la lettre de change sur Bruxelles qu'il en avait reçue, faute de pouvoir la négocier. Ou va-t-il porter ses pas ? « Il pourra très bien se faire, dit-il, que je sois obligé, malgré ma répugnance, de passer en Angleterre ; tout cela tient aux progrès que les Français pourront faire dans la Hollande. » Une année plus tard, en juillet 1795, nous trouvons l'évêque de Clermont à Altona, près de Hambourg.

Il était impossible aux prélats de l'ancienne Eglise de France de mettre le pied dans une ville étrangère sans y rencontrer quelque grand seigneur, quelque grande dame, poussés, eux aussi, sur les chemins de l'exil. Altona avait attiré, outre l'évêque de Clermont, Anne-Paule de Noailles, marquise de Montagu, et sa tante, M^{me} de Tessé. Pendant que M^{me} de Tessé faisait explorer les environs pour acheter une propriété rurale, M^{me} de Montagu aimait à se rendre dans le petit oratoire domestique élevé par une

¹ Theiner, t. II, 286-288.

pieuse famille de Beauvais, en l'absence de toute église catholique à Altona. Elle soutenait le courage de M^{me} de Damas qui nourrissait son troisième enfant au milieu des alarmes que lui causait son mari, le baron de Damas, parti pour l'expédition de Quiberon d'où il ne devait pas revenir. Elle allait voir, dans le voisinage, à Woudsbech, le présidente Le Rebours, dont le mari était mort sur l'échafaud en juin 1794, un mois avant la duchesse d'Ayen, mère de M^{me} de Montagu. Quelles conversations, quels malheurs ! Entre temps, la noble exilée s'occupait à tricoter des bas de laine pour les émigrés, pour les pauvres. Or « parmi les pauvres réfugiés d'Altona, un des plus pauvres était Mgr de Bonal, évêque de Clermont ». Il avait connu à Paris la duchesse d'Ayen et sa fille, M^{me} de La Fayette. Dans la correspondance que le prélat entretenait alors de Paris avec Rome, pour éviter la fatale rupture de l'Assemblée constituante et du Saint-Siège, la mère recevait les lettres du prélat et les donnait à sa fille qui les faisait parvenir à Rome. Les réponses revenaient par la même voie. Mgr de Bonal avait en vénération la duchesse d'Ayen, dont la mort tragique rendait le souvenir plus poignant. A Altona, il fit à sa fille, M^{me} de Montagu, un accueil paternel. « La sagesse de son esprit, ses grandes manières, son usage du monde, l'art avec lequel il savait tempérer, sans la perdre ou la faire oublier, sa gravité épiscopale », avaient rapidement conquis même la peu dévote M^{me} de Tessé. Dans une visite au prélat, celle-ci fut si frappée du délabrement de sa demeure et de tout ce qui y manquait, qu'elle engagea sa nièce à lui tricoter, aux approches du froid, une couverture de laine. Le travail de la noble ouvrière fut souvent interrompu, tantôt par le départ en France de M. Adrien de Mun, auquel elle voulut remettre de longues lettres, tantôt par une missive de la princesse d'Hénin, écrivant d'Angleterre à M^{me} de Montagu, que sa sœur, M^{me} de La Fayette, allait venir avec ses enfants. Elle arrive en effet. Un coup de canon annonçant qu'un navire entre en rade, fait tressaillir celles qui l'attendent avec impatience. M^{me} de La Fayette se jette dans les bras de M^{me} de Montagu qui rompt la première le silence pour lui demander, en parlant de leur grand'mère, de leur mère et de leur sœur tuées pendant la Terreur : « Les avez-vous vues ? » Non, elle ne les avait pas vues mourir. Mais quel temps ! Quelle entrevue que celle de ces deux dames portant l'un des plus grands noms de France, naguère heureuses, adulées, enviées dans leur pays, maintenant se racontant, dans un coin obscur de l'Allemagne, le terrible drame où a sombré leur famille après leur fortune. Pour que rien ne manque à l'ironie des événements et des contrastes, l'une d'elles est devenue, par

son mariage, la femme du grand champion de la Révolution, La Fayette, maintenant vomi par elle, jeté à l'étranger qui l'accueille à son tour et le punit comme un révolutionnaire en le jetant dans la forteresse d'Olmütz. Sa femme arrivait en toute hâte pour le rejoindre et demander son élargissement à l'empereur. En attendant, elle racontait à sa sœur sa détention en France, sa correspondance avec les révolutionnaires, avec Brissot, par exemple, qui avait reçu d'elle une lettre se terminant par ces mots de sublime impertinence : « Je consens à vous devoir ce service », sa fière réponse devant les tribunaux, sa détention dans les prisons de la Terreur, sa délivrance.

On devine qu'en entendant ces récits, la marquise de Montagu avait forcément ralenti son travail d'aiguille pour l'évêque de Clermont. La couverture remise sur le métier était délaissée au moment des grandes émotions, quand, par exemple, M. de Montagu fut sur le point de s'embarquer pour Quiberon, à Hambourg, où il fut arrêté par la nouvelle du désastre. Le chef-d'œuvre enfin terminé, M^{me} de Montagu l'offrit au prélat, en lui disant que ce travail lui avait porté bonheur, et qu'il se rattachait aux plus doux moments de son exil. M. de Bonal reçut le présent avec infiniment de grâce, avouant qu'il avait besoin de la couverture, et promit de s'en servir. « Mais quant à ce dernier point, dit l'historien de sa vie, M^{me} de Montagu n'est pas bien sûre qu'il ait tenu parole. Le bon prélat ne savait rien garder, et il trouvait, parmi ses compatriotes, quelqu'un de plus frileux que lui ! »

Cet épisode de l'émigration, choisi entre tant d'autres, nous a paru intéressant à raconter. Cet évêque, l'une des plus pures gloires de l'épiscopat, jeté par les événements, par le flot envahisseur des armées françaises, dans un coin de l'Allemagne; ces grandes dames, qu'il a connues à Paris, le retrouvant là après des événements qui ont fauché leur famille; l'une d'elles, berçant sa douleur en tricotant pour le vieux pontife exilé et dénué, interrompant son travail pour entendre les récits poignants de sa sœur, M^{me} de La Fayette, le prélat recevant avec reconnaissance de ces mains patriciennes une couverture qu'il donna peut-être à plus pauvre et plus frileux que lui, voilà le tableau que nous présenta la petite ville d'Altona en 1795.

¹ Cf. *Anne-Paule Dominique de Noailles, marquise de Montagu*, 1890, in-12, p. 149-168.

XI

L'Espagne, si voisine de la France, devait attirer plus encore que l'Allemagne les malheureux proscrits à la recherche d'un refuge. C'était une nation essentiellement catholique; prêtres et évêques, en débarquant sur cette terre hospitalière, étaient sûrs d'y retrouver leur Dieu et les cérémonies de leur culte.

Nous les voyons, en effet, quand furent portés les décrets de déportation, et une seconde fois, après le coup d'Etat de Fructidor, se diriger en masse vers ce pays. Ils n'arrivaient point seulement des départements limitrophes. Les provinces plus éloignées, comme l'Albigeois, le Quercy, la Guyenne, le Périgord, le Rouergue, le Gévaudan, le Velay, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, envoient des légions de fugitifs. Il n'est pas jusqu'à la Vendée, la Bretagne, qui ne fournissent un contingent important à cette émigration ecclésiastique. La voie plus naturelle était le passage des Pyrénées. Il se fait à travers ses gorges, ses routes, ses sentiers, une infiltration incessante. En une seule nuit, on voit passer treize voitures remplies de prêtres déportés dans les montagnes de l'Ariège. D'autres arrivent par mer. Partis de Brest, de Saint-Nazaire, de Paimbœuf, des Sables d'Olonne, de Bordeaux, d'Agde, etc., ils y débarquent sur les rivages de la Péninsule. Les documents sur l'émigration espagnole ne sont point assez précis pour établir le nombre des réfugiés. Il fut très considérable. L'archevêque d'Auch évaluait à plus de 3,000 les prêtres accueillis dans les seules provinces de Catalogne, d'Aragon et de Valence. Deux archevêques et treize évêques français passèrent et résidèrent plus ou moins longtemps en Espagne¹.

La réception fut triomphale. Cette catholique et généreuse nation vit en eux des prêtres, des malheureux. C'était assez pour émouvoir son cœur et sa foi. Les relations des témoins oculaires nous

¹ Les deux archevêques étaient M. de La Tour du Pin Montauban, archevêque d'Auch, et M. de Fontanges, archevêque de Toulouse. Les évêques étaient : MM. de Noé, évêque de Luçon; de La Neufville, évêque de Dax; de Cahuzac de Caux, évêque d'Aire; de Montagnac, évêque de Tarbes; de Villevieille, évêque de Bayonne; de Royère, évêque de Castres; de Castellane, évêque de Lavaur; de Chanterac, évêque d'Alet; d'Osmond, évêque de Comminges; de Lastic, évêque de Rieux; de Coucy, évêque de La Rochelle; de Thémimes, évêque de Blois; de Bruyère-Chalabre, évêque de Saint-Omer. Signalons sur l'émigration du clergé français en Espagne une importante étude du P. Delbrel, dans *les Etudes religieuses* de septembre, octobre et novembre 1891, et l'ouvrage sur le même sujet de M. Geoffroy de Grandmaison.

disent l'empressement admirable du peuple auprès des réfugiés. C'est à qui se portera à leur rencontre, à qui les recevra dans sa maison. Les femmes du plus haut rang leur prodiguent les soins les plus humbles. « Il me semble, s'écrie l'une d'elles, que je sers les apôtres. » Lorsque, après leur séjour, les convives ainsi choyés parlent d'acquitter leur dette, on leur répond avec une vivacité toute espagnole : *Injuria, señor, injuria, pro amore Dei*. « Vous nous faites injure, monsieur, vous nous faites injure; c'est pour l'amour de Dieu ¹. »

Les démonstrations envers les évêques étaient particulièrement imposantes. Lorsque l'archevêque d'Auch a passé la frontière avec les évêques de Lavaur et de Tarbes, leur voyage du val d'Aran à Montserrat s'opère au milieu du concours et de l'acclamation des populations. « Les honneurs qu'on nous rendait, dit l'un d'eux, dans les villes et villages où nous passions, donnaient à notre marche un air de triomphe, et vous n'auriez pas cru que nous n'étions que des fugitifs. Le bruit de nos malheurs, répandu dans la Catalogne, attirait sur notre passage un peuple nombreux, qui venait même des endroits éloignés de notre route; il nous suivait en poussant des cris de joie, en demandant notre bénédiction, et en nous offrant des vœux pour la fin des maux de l'Eglise et pour notre prompt retour dans notre patrie. Partout nous étions annoncés par le bruit des cloches et de la mousqueterie. Les *alcades* ou maires, les corps séculiers et réguliers, venaient nous haranguer. » Les récits des exilés, en nous rapportant mille traits touchants d'une charité naïve, ingénieuse, font revivre à nos yeux le souvenir d'une hospitalité qui ne fut nulle part plus populaire et plus généreuse. Les grandes familles ne veulent pas rester en arrière. Un humble prêtre, petit vicaire de village, est recueilli dans une des maisons les plus aristocratiques de Madrid, y occupe l'appartement le plus luxueux, « la chambre de la reine », et trouve tous les jours un écu sous son couvert. A Majorque, le marquis de Campo-Franco met une de ses propriétés, El Rafal, à la disposition de M. de Fontanges, archevêque de Toulouse. Après son départ, l'ornement qu'il portait à l'autel est précieusement conservé et une inscription rappelle qu'il a servi à un prélat exilé pour sa foi ².

¹ Relation d'un prêtre déporté du diocèse d'Angers. (*Revue de l'Anjou et du Maine*, 1853-1854, p. 568.)

² P. Delbrel, *Etudes religieuses*, septembre 1891, p. 33. — Citons ce trait de la sympathie des Espagnols. Deux prêtres n'ayant pas de parapluie, et pour cause, longent une maison par une grande averse. Une servante arrive en toute hâte et les force à accepter, « de la part de ses maîtres », comme cadeau, une paire de parapluies qui les préservera de l'ondée. (*Ibid.*)

Charles IV marchait de cœur avec la nation dans ces témoignages de compassion pour des malheureux. Mais il était trop insignifiant pour faire triompher ses sentiments. On le vit, d'un côté, distribuer, de 1792 à 1800, plus de 250,000 livres au clergé exilé; de l'autre, signer les ordonnances les plus déplorables.

Ici, c'est donc le peuple qui se lève pour faire aux prêtres émigrés une réception digne de leurs vertus et de leur infortune. En Angleterre nous avons surtout admiré la conduite des pouvoirs publics et des classes dirigeantes qui se montrèrent admirables envers des proscrits, alors que des préventions et des haines fermentaient encore dans le fond de la nation. En Espagne, c'est le peuple qui acclame, qui assiste en leur personne les représentants de Dieu, persécutés pour leur foi, tandis que le gouvernement trahira trop souvent les devoirs de l'hospitalité.

Le clergé français devait naturellement s'attendre à recevoir bon accueil du clergé espagnol. Son espérance ne fut pas trompée. Il faut néanmoins convenir que, plus d'une fois, des préventions, des jalousies vinrent contenir l'élan de sa générosité et, en quelque sorte, assombrir l'hospitalité qu'il accordait à ses malheureux confrères. Dans le diocèse de Tolède, les largesses faites aux exilés par le cardinal-archevêque Lorenzana indisposent plusieurs de ses prêtres, qui regardent comme enlevé à eux-mêmes ce qui est donné à autrui. On profite de la chute de Robespierre pour pousser le prélat à les renvoyer dans leur pays. Il fallait aussi compter avec des préjugés tenaces contre le clergé français. Le gallicanisme n'avait pas cours au delà des Pyrénées. En traitant nos prêtres de gallicans, on oubliait qu'ils avaient tout sacrifié à l'unité avec le Saint-Siège. On les tenait aussi pour jansénistes, plusieurs, comme l'écrivait à l'un d'eux M. Emery, ayant gardé « de leur première éducation, un souvenir de jansénisme, des préjugés rigoristes ¹ ». Aussi un évêque espagnol répondait-il à une demande de pouvoirs de confesser, faite par des émigrés : « Non, vous vous aviseriez de refuser ou de différer l'absolution et vous recevriez quelque coup de couteau. » N'était-ce pas un peu par jansénisme, un peu par dédain des coutumes étrangères, que les nombreux prêtres du Périgord et de l'Agenais, réfugiés à Saragosse, assistant pour la première fois, en 1793, à la solennelle procession en l'honneur de la Vierge *del Pilar*, si vénérée des Aragonais, prirent scandale de voir clergé et fidèles faire la genuflexion en défilant devant la statue. En passant à leur tour, ils se contentèrent de s'incliner, voulant éviter tout ce qui pouvait ressembler à l'idolâtrie. Étonne-

¹ Archives de Saint-Sulpice, lettres de M. Emery à M. Babal, à Orense.

ment et bientôt huées et menaces des Espagnols si ardents dans leur foi. Pour les calmer, il fallut invoquer l'ignorance des étrangers sur les usages nationaux. Mais, c'en était assez pour refroidir la compassion envers les proscrits. A tous ces motifs de défiance, ajoutons un prétexte bien étrange. On paraît craindre que des prêtres exilés ne partagent et ne viennent répandre quelques-unes de ces idées françaises, *ideas francesas*, que la Péninsule avait en horreur et qui mettaient le feu aux quatre coins du monde ¹.

L'attitude des religieux à l'égard du clergé français, tout en restant ordinairement correcte et même généreuse, ne fut pas toujours sans reproche. L'ordonnance royale de 1792 prescrivait aux exilés, comme résidence obligatoire, les couvents et les monastères. C'était pour eux une bien rude épreuve. Il fallait d'abord se faire agréer, et bien des maisons « font toutes sortes de difficultés pour les recevoir ». Quand on est entré, plusieurs hôtes se trouvent parfois entassés dans un étroit espace, si l'édifice est petit. Quand il est grand, lorsqu'on a la chance de trouver refuge dans une abbaye, les néo-religieux se voient sans préparation, sans vocation, astreints tout à coup à la règle de la communauté. Les moines espagnols, avec leur nature ardente, leur foi naïve et impérieuse, ne comprennent guère les atermoiements et les accommodements avec la règle. Tel docteur en Sorbonne a l'obligation de balayer le réfectoire. Il est formellement défendu de sortir sans permission. Dans certaines provinces, l'évêque, l'abbé, font un devoir aux prêtres d'assister à tous les offices, de chanter les messes, d'obéir aux supérieurs. Un manquement est même parfois puni de « la rélévation dans de pauvres couvents perdus, au sommet de *sierras* à peine habitables ² ».

Quand plusieurs réfugiés sont réunis sous le même toit, ils trouvent dans leur intimité même, dans le rapprochement d'une même race, d'une même langue, d'une même infortune, un soulagement à leur malheur. Qu'on se représente l'isolement, la tristesse de ceux qui sont condamnés à vivre seuls, dans de petits couvents, au milieu de religieux que leur nationalité, leur langue, leurs goûts et leurs habitudes leur rendent étrangers, on comprend qu'ils aient regretté leurs presbytères. Gardons-nous cependant de rien exagérer. Si l'hospitalité des monastères impose parfois aux émigrés des souffrances dont l'écho a été recueilli dans les documents contemporains, il faut reconnaître que les religieux, tout en montrant assez souvent des défiances, de véritables exigences à

¹ Delbrel, *loc. cit.*, p. 271-274.

² Notice sur M. Besse.

l'égard du clergé français, pratiquèrent en général les devoirs de la charité.

Nous pourrions suivre nos exilés dans les principaux couvents qui leur servaient de refuge. Le plus important était l'abbaye de Montserrat, construction immense, perchée sur une haute montagne, à dix lieues de Barcelone, peuplé par cent quarante religieux bénédictins remplis de ferveur, couronné par treize ermitages situés aux plus hauts rochers et habités eux-mêmes par des saints. L'évêque de Tarbes nous a redit ¹ la marche triomphale des prélats français à travers les populations religieuses de la Catalogne. La caravane, montée sur trente mulets, ne manquait pas de pittoresque en gravissant les sentiers abrupts de Montserrat. Les proscrits reçurent un accueil empressé dans l'abbaye, et furent logés dans un quartier séparé où ils pouvaient, dit le prélat, faire leur « petit ménage ». Petit, en effet, était le ménage et pour cause. Cet évêque écrivait quelque temps après à un autre émigré : « Vous êtes bien heureux de ne dépenser que douze et treize sous pour votre nourriture ; la nôtre, qui consiste dans un mauvais bouilli fait avec du mauvais mouton, sans autre chose, et le soir, des herbes et une omelette, nous coûte au moins vingt sous. » Vingt sous par jour était une charge trop lourde pour les finances de ce grand seigneur qui avait vécu dans l'opulence avant la Révolution.

L'évêque de Tarbes a raconté lui-même son dénuement. « Je jouissais, en France, dit-il, de 100,000 livres de rente ; mais les révolutionnaires s'étaient emparés de mes biens, je ne pus donc emporter avec moi qu'une somme très médiocre. Deux ans s'étaient à peine écoulés que je la vis, à peu de chose près, disparaître entièrement. » Que faire ? La résolution du prélat est bientôt prise et elle est courageuse. Puisque la dépense de 20 sous par jour à l'abbaye de Montserrat lui est onéreuse, il trouvera moyen de la réduire en allant vivre dans un des nombreux ermitages de la montagne. Par délicatesse il cache son projet à ses deux compagnons d'infortune, l'archevêque d'Auch et l'évêque de Lavaur, qui auraient voulu le retenir en partageant avec leur collègue les ressources de leur propre pauvreté ; il allège encore sa bourse en réglant le compte de son domestique, le fidèle Valmont, qui sanglote en perdant un tel maître. Tous les amis de Montserrat redoublent

¹ La relation de l'évêque de Tarbes fut publiée par le journal de Feller et par l'abbé d'Auribeau dans ses *Mémoires*, et tout récemment par l'abbé Duffau. Les évêques avaient avec eux plusieurs prêtres français. Nous trouvons, entre autres, à Montserrat, Saussol, grand vicaire de l'évêque de Lavaur, plus tard, évêque de Séez ; Séguin des Hons, chanoine de Saint-Pons, vicaire général d'Agen, plus tard évêque de Troyes.

d'instance pour retenir l'évêque de Tarbes. Rien ne peut vaincre sa résolution. Il part pour l'ermitage de Saint-Onuphre, lequel semble adossé à un bloc énorme qui lui sert de toit. On dirait une cage suspendue au rocher. Deux cents marches taillées dans la pierre, ombragée par les arbres qui sortent des fentes, conduisent à la petite demeure. Quelques lopins de terre, émaillés de pâles fleurs cultivées par l'ermitage dont l'évêque de Lavaur va partager l'hospitalité, « deux citernes ouvertes dans le roc, remplies d'une eau fraîche et limpide, précèdent l'habitation, qui est petite, très étroite, mais assez longue ». La chambre occupée par M. de Montagnac a, dit-il, « trois pas de long sur deux de large. La place du lit occupe l'excavation pratiquée dans le flanc du rocher. Il faut quelque précaution pour se mettre sur son séant sans se frapper la tête. D'ailleurs, cette alcôve n'est jamais humide. Elle est chaude en hiver et froide en été. » L'évêque de Tarbes passa neuf mois dans cette sévère et profonde retraite, livré tout le long du jour à ses réflexions solitaires, pensant à la vicissitude des choses humaines, faisant sur le passé un retour mélancolique, retremant son âme dans le silence pour se rapprocher encore de Dieu et élever son courage à la hauteur de toutes les épreuves. « Je n'avais que trop aimé le grand monde », écrivait-il; il ne voyait plus personne. La séquestration volontaire durait toujours. Une somme d'argent envoyée par son frère, le marquis de Montagnac, ainsi que par la comtesse d'Artois, vint tirer le prélat de sa détresse et de son ermitage.

D'autres récits nous font pénétrer dans l'intérieur des monastères de la Péninsule où nos prêtres exilés avaient trouvé refuge. L'abbé Boyer d'Anti, vicaire général d'Albi et de Carcassonne, s'était retiré, avec un chanoine de Perpignan, au couvent de Villadoroma, élevé sur le bord d'un précipice où s'était déjà engloutie une partie des bâtiments. L'abbé Boyer est heureux de constater à son arrivée que le prieur était « petit, gros et gras », parce que, dit-il « l'embonpoint est l'enseigne de la bonhomie ». Il demande un logement au midi, parce que « les rayons bienfaisants du soleil étaient le seul bien qui lui restât dans la nature », et offre aux moines son amitié, ajoutant qu'il comptait sur la leur et qu'il voulait vivre avec eux comme un frère. La pension journalière est fixée à 17 sols pour la nourriture, la lumière et le logement. La modicité du prix effraya, non sans raison, les hôtes. Le souper se composa d'une salade et de « deux onces et demie de brebis ». L'honneur fait aux deux émigrés d'être placés à droite et à gauche du prieur, dans cette réunion de vingt moines, les flatta peut-être, mais ne pouvait rendre le dîner meilleur. Il est vrai que ce jour-là, c'était

le tour du frère tailleur de faire la cuisine. Le voisin de M. d'Anti lui dit tout bas, enfreignant légèrement la règle du silence, qu'ils seraient dédommagés le lendemain et le surlendemain par les talents du frère maréchal et du frère maçon. Assurance trompeuse : Boyer d'Anti, qui faisait bonne contenance en face des ragoûts espagnols, « des pruneaux, des pignons », du raisin sec mêlé à la viande, ne put prendre goût au « riz à l'eau de morue et aux harengs préparés au miel ». Un moine vénérable, qui avait deviné l'épreuve culinaire des deux Français, s'avisa de préparer dans sa chambre quelques mets qu'il leur apportait cachés dans sa grande manche, et qu'il mettait dans leur assiette en leur assurant tout bas « que la marche et la main étaient d'une égale propreté ». Boyer d'Anti n'en paraissait point très convaincu. A la vue de la maigre pitance qui leur était servie, il reportait sa pensée vers « ces splendides repas dont je prenais, dit-il, ma bonne part aux Etats du Languedoc, ou chez nos grands seigneurs de France, ou même ceux que me préparait une cuisinière attentive ». Il s'empressait d'ajouter pour son honneur que ces souvenirs, loin de l'attrister, élevaient son âme, et qu'il se voyait avec une sorte d'orgueil « supérieur à tous les caprices de la fortune ¹ ».

Les évêques espagnols, à l'exception d'un ou deux, titulaires de Girone et de Santander, tinrent à honneur de surpasser les moines, les simples prêtres, par l'ardeur de leur charité plus encore que par l'éminence de leur dignité. Un contemporain, l'abbé Barruel, entonne en leur honneur un hymne de reconnaissance. L'archevêque de Valence, Fabian y Fuero, soutient sept cents proscrits, dont deux cents sont nourris dans son palais. A ceux qui lui font des remontrances, il répond : *Oportet episcopum esse hospitalem*. « Si ma maison est pleine, ajoute-t-il, mon cœur ne l'est pas. » L'évêque de Pampelune s'épuise; ceux de Siguenza, d'Osma, de Cordoue, rivalisent de générosité. L'archevêque de Tolède, le cardinal Lorenzana, appelle dans son diocèse plus de quatre cents ecclésiastiques, dont la plupart habitent sa demeure d'Alcala. Malgré ce dévouement, ce n'est pas au métropolitain d'Espagne, c'est au titulaire d'un petit et pauvre diocèse perdu parmi les populations indigentes de la Galice, c'est à Pierre de Quevedo, évêque d'Orense, que revient la palme dans cet admirable combat de la charité. Son rôle eut un tel éclat, son âme s'éleva à une telle hauteur que les prélats français, le Pape, Louis XVIII, par un concert unanime, célébrèrent son grand cœur. Son nom mérite d'être conservé à jamais dans les annales de l'Eglise gallicane. Recueillant

¹ Les lettres de M. Boyer d'Anti ont été publiées par la *Semaine religieuse* d'Albi, 1892.

tous ceux qui se présentaient, proclamant bien haut que toutes les portes de son diocèse étaient ouvertes, remplissant son palais de Français au point de leur céder ses appartements et de se réduire à une cellule, envoyant les convalescents dans sa maison de campagne de Santa Marina, louant d'autres habitations en ville, il arriva à loger, à traiter comme ses hôtes des centaines d'exilés. Il fait plus que leur donner le pain matériel, il leur prodigue des témoignages d'affection et de respect qui raniment l'âme et réchauffent le cœur. Il célèbre leur courage. « Il n'est en Europe, s'écrie-t-il, aucune des Eglises du Christ, il n'est aucun endroit dans l'univers, où ne soit arrivé le bruit des travaux, des tribulations, des souffrances, des luttes à mort, qui viennent d'illustrer les évêques, les prêtres, et tous les membres du clergé de France... Nous prenons donc sous notre protection, nous vénérons tous ces confesseurs qui, après tant de siècles écoulés, nous montrent, non une légère esquisse, mais une parfaite et vivante reproduction de la ferveur du christianisme primitif..., qui ont combattu pour les droits de Dieu et de l'Eglise, qui, sommés de se souiller par un serment sacrilège et de trahir la cause de Dieu, ont mieux aimé laisser leurs richesses, leur patrie, les honneurs du monde, et même sacrifier leur vie. Prêtres français qui êtes restés fidèles à Dieu, qui avez bien mérité de l'Eglise universelle, vous êtes aujourd'hui l'ornement de l'Espagne; son clergé estime que votre compagnie le grandit et l'illustre; ses évêques vous reçoivent et vous traitent, non en hôtes et en étrangers, mais en concitoyens des saints, en serviteurs et en enfants de la maison de Dieu, en ministres fidèles, en frères et en fils bien-aimés. » L'évêque d'Orense eut un jour l'occasion d'exprimer ses sentiments avec une spirituelle délicatesse à un prélat français. Ayant reçu une mitre tressée de feuilles de palmiers, il l'envoya à un confesseur de la foi, l'évêque de La Rochelle, réfugié en Castille, avec ce mot charmant : « On m'a donné une mitre de *palme*; j'ai voulu l'essayer à ma tête, et elle n'y va pas du tout. Quoique de loin, j'ai pris les dimensions de la vôtre, et j'ai vu que ma mitre était à sa juste mesure ¹. »

Malgré l'admirable charité des Espagnols, charité que l'évêque d'Orense poussa jusqu'à l'héroïsme, malgré les vives sympathies du peuple et l'hospitalité reçue dans les monastères, la vie en Espagne de beaucoup de prêtres fut une longue lutte contre la misère. Ils avaient été fouillés, détroussés au départ, sous prétexte qu'ils

¹ Theiner, t. II, 1; *Mémoires* d'Auribeau; Barruel, t. II, p. 201; P. Delbrel, *loc. cit.* — Voy. dans la notice sur le dernier évêque de Dax, par Cirot de la Ville, p. 131-138, les touchantes lettres échangées entre M. de La Neufville et Pierre de Quevedo, évêque d'Orense.

emportaient l'argent de France. Sur ces milliers d'exilés poussés ainsi hors des frontières, après avoir été dépouillés de tout, combien seront dans le dénuement le plus complet. L'archiprêtre de Bazas est aperçu, un jour, agenouillé derrière un pilier de la cathédrale de Tolède, pleurant, souffrant de faim. Une âme charitable vient à son secours¹.

En Espagne, comme ailleurs, les métiers donnèrent souvent des moyens d'existence à nos malheureux compatriotes. Tandis que quelques-uns ont l'avantage de réussir dans les carrières libérales comme la médecine, le professorat, tandis que l'abbé Moulleron se fait initier aux secrets de la fabrication espagnole du chocolat, et va ensuite exercer son industrie à Londres avec assez de succès pour que la rue où il a fondé son établissement prenne le nom de *rue du Chocolat-Moulleron*, d'autres, pressés par le besoin, se livrent hardiment au travail des mains. « L'abbé Martin, d'Agen, taille dans le bois, avec la dextérité d'un berger des Alpes, et vend aux ménagères de Saragosse des ustensiles de table et des objets de toilette. Il y a des passementiers, comme l'abbé Baudoin; des couteliers et des rémouleurs, comme l'abbé Trémoulet, du diocèse d'Auch; des vanniers, comme l'abbé de Belloc, qui sera vicaire général du même diocèse. Il en est qui, poussés par la faim, vont plus loin, tombent plus bas, et, au coin des rues, cirent les souliers des passants². »

Nombre de prêtres souffrirent donc de la misère, d'une misère poignante. Mais on peut dire que ce qui les fit souffrir à peu près tous plus cruellement encore, eux qui auraient aimé à continuer leur apostolat sur une terre étrangère, ce fut l'interdiction d'exercer dans la Péninsule, en dehors du sacrifice de la messe, aucune fonction ecclésiastique, ni de s'adonner à « aucune sorte d'enseignement public ou privé ». Cette défense portée par l'ordonnance royale du 2 novembre 1792 répondait malheureusement aux défiances, aux préjugés, aux désirs du clergé espagnol, séculier et régulier. C'était, en décrétant le désœuvrement, aggraver singulièrement l'amertume de l'exil. Malgré ces ennuis, malgré des souffrances physiques et morales que nous devons, comme historien, faire connaître, le souvenir de l'hospitalité reçue en Espagne resta gravée par la reconnaissance en traits ineffaçables dans le cœur de nos prêtres depuis leur retour en France jusqu'à leur mort.

Abbé SICARD,

Curé de Saint-Nédard.

La fin prochainement.

¹ M. l'abbé Laprie, *Oraisons funèbres*, t. II, p. 414-415.

² Delbrel, *loc. cit.*

POUR NOS MARINS

AU MILIEU DES PÊCHEURS D'ISLANDE¹

LE NAVIRE-HÔPITAL AU MILIEU DE NOS « ISLANDAIS »

I

La vie de nos *islandais* n'est ni moins dure ni moins périlleuse que celle de nos *terre-neuvas*. Les premiers, toutefois, ont deux avantages sur les seconds : au lieu de pêcher dans des doris, ils pêchent de leurs navires qui ne *mouillent* pas et restent constamment sous voiles, on se contente de *mettre en cape* au moment de jeter les lignes; ensuite ils n'ont guère à craindre les paquebots. La pauvre Islande n'a rien qui attire ces grands... entrepôts du commerce interocéanique. Il se fait pourtant un service régulier — à peu près bi-mensuel durant la belle (?) saison — entre Copenhague, Leith, Reykiavik et les principaux fjords d'Islande.

Pour tout le reste, les *islandais* ne semblent guère moins à plaindre que les *banquais*. Ils arrivent dans ces terribles parages (les Bretons, du moins), dès les premiers jours de mars, lorsque les tempêtes, très fréquentes, sont d'une violence inouïe, et que le froid sévit dans toute sa rigueur. La neige tombe sans fin, occasionnant les mêmes ennuis et les mêmes dangers que la brume des mois d'été. Sous leur enduit de glace, des cordages gros comme le pouce deviennent gros comme le bras, ce qui rend la manœuvre extrêmement difficile; il faut avoir maintes fois recours aux coups de hache. Et pourtant, surtout en mars et avril, il est nécessaire que la manœuvre soit rapide : les tempêtes du sud surviennent brusquement; or, comme la morue se tient tout près de la côte pour déposer son frai, les navires ne craignent pas de l'y poursuivre. Malheur à celui qui, alléché par une pêche abondante, tarde un peu trop, quand le *temps menace*, à se relever de la côte et à reprendre le large en louvoyant! En

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1893.

quelques minutes la bourrasque se déchaîne dans sa furie brutale et irrésistible; le navire est jeté et brisé sur cette côte sud qui n'offre pas un seul abri et que l'on a appelée, non sans raison, « la plus terrible du monde ».

C'est presque toujours à cette époque et dans ces conditions que se produisent, pour nos pêcheurs, les grands désastres d'Islande. Vers 1850, le même jour, 80 goëlettes se perdirent corps et biens dans ces parages maudits. Chacune d'elles était montée par 20 ou 23 hommes. Multipliez!...

Sur cette côte sud se fait la première pêche qui se termine dans le courant de mai. Alors les navires se rendent dans un fjord désigné d'avance par l'armateur (Faskrudfjord, Nordfjord ou Seydisfjord, dans l'est; Reykiavik, dans le sud-ouest; Patrikfjord, dans l'ouest), pour livrer leurs 15, 20 ou 25,000 morues à des *chasseurs*. Ces *chasseurs* sont des petites goëlettes ou des *dundeer* qui rapportent au plus vite la morue d'Islande à Granville, La Rochelle ou Bordeaux. — A l'occasion de ce transbordement du produit de la première pêche, les bateaux séjournent huit ou dix jours dans les fjords pour, après avoir livré leur morue, renouveler leur provision d'eau douce, réparer leurs avaries, écrire au pays des lettres que les *chasseurs* emporteront, — et *binicaser*. Ce dernier verbe, formé sans doute par les pêcheurs de Binic ou à leur occasion, signifie : se visiter les uns les autres, passer ensemble le temps, les soirées surtout, en causant et en buvant. Afin de mieux *binicaser*, les pêcheurs, plusieurs jours avant « d'aller en baie », gardent au moins une bonne part de leur ration d'eau-de-vie. Les visites sont si nombreuses, les libations si copieuses, qu'on a souvent à déplorer des désordres graves de la part d'hommes très tranquilles par nature et quand ils... n'ont pas *binicasé*. « Alors, dit M. Sisco, les vallons solitaires du fjord, ordinairement animés par le seul cri des goëlands, retentissent, étonnés, de chansons d'ivrognes. » Il y aurait long à dire sur ce sujet. *Intelligenti pauca*....

Ensuite ils partent pour la seconde pêche qui ne finira qu'en août, avec la campagne. Elle se fait sur les divers bancs, à 30, 40 et même 60 ou 70 milles au large, tout autour de l'île, qui n'a pas moins de 2,000 kilomètres de côtes. Durant cette *seconde pêche*, les navires, s'ils sont dans la nécessité « d'aller en baie », n'y séjournent qu'un jour ou deux. — Tout cela explique pourquoi on n'a pas essayé jusqu'à présent d'établir en Islande une « Maison de famille » comme celle de Saint-Pierre. La grande salle du *Saint-Paul* en doit tenir lieu dans la mesure du possible.

Que sont ces navires eux-mêmes, et quelle est la vie à bord? « Les navires qui vont pêcher la morue sur la côte d'Islande, sont

des goëlettes¹ montées par un équipage de 18 à 23 hommes, y compris un ou plus souvent deux mousses. Les logements y sont mal distribués, étroits, mal aérés et encombrés. L'hygiène la plus élémentaire y est méconnue... Le poste de l'équipage occupe l'extrême-avant du bateau; on y descend par une échelle appliquée verticalement contre la paroi qui sépare le poste de la cale à chargement. Les dimensions sont des plus exigües, étant donné le nombre d'hommes qui sont appelés à y séjourner : hauteur, 1^m,60 à 1^m,70; longueur, 3 à 4 mètres. De chaque côté, dans le sens de l'axe du navire, sont des couchettes étroites, superposées deux à deux, et dont le fond est garni de paille ou d'une paillasse. Chaque couchette est occupée par deux hommes, et leur sert tout à la fois de lit et d'armoire, car ils y entassent, dans le plus grand désordre, tout ce qui leur appartient, même leurs provisions de bouche!... Au milieu du poste est disposé un petit poêle en fonte constamment allumé qui, tout en maintenant une température élevée dans cette pièce, sert à sécher les vêtements mouillés. Quant à l'éclairage, le plus souvent il est obtenu au moyen d'une lampe alimentée avec l'huile de foie de morue. C'est dans cet espace d'air confiné, difficilement renouvelable, saturé d'humidité malgré la chaleur du poêle, que vivent et dorment les hommes de l'équipage. Aussi on ne s'étonne pas de l'odeur nauséabonde qui se dégage de cette pièce et de la malpropreté qui y règne, quand on sait que la plupart des hommes se couchent et dorment tout habillés, souvent même sans ôter leurs bottes mouillées... Leur nourriture est des moins variées : elle se compose de têtes de morues bouillies, de pommes de terre, poissons frais, biscuit, lard, etc.; jamais de pain, jamais de viande fraîche, sauf pendant les courtes relâches dans les fjords². »

Pour la boisson, c'est, à peu près, comme à Terre-Neuve.

Voilà pour le logement et la nourriture. Il faudrait mieux pour réparer les forces épuisées par un travail extrêmement pénible qui, souvent, ne dure pas moins de vingt heures consécutives. (*Du 1^{er} mai au 25 juillet, il n'y a plus de nuit en Islande.*) Chaque homme, pour ce travail, est muni d'une longue ligne garnie de plusieurs hameçons, entraînée au fond par un poids très lourd. Il pêche le long du bord, au vent du navire, et, par gros temps, pour n'être pas renversé par le roulis ou les lames, il

¹ La flottille dunkerquoise comprend un bon nombre de *dundeeds* et de *sloops* avec un équipage de 10 ou 12 hommes.

² Dr Forterre, médecin-major de la marine, *Rapport sur les pêcheurs d'Islande*.

s'attache solidement sur place. Le *cirage* complet s'impose; les pêcheurs le serrent autour de leurs poignets pour empêcher l'eau de pénétrer dans leurs manches. Bientôt cela occasionne des plaies horribles, mettant au vif la chair meurtrie et sanguinolente (comme les plaies des *terre-neuvas*). C'est ce qu'ils appellent « fleur d'Islande », — douloureuse fleur de sang! Et le rude travail continue, malgré cette souffrance et malgré bien d'autres. — Parfois la maladie terrasse un de ces rudes hommes de mer; mais il ne s'avoue pas vaincu du premier coup; d'ailleurs le capitaine est là, et les camarades aussi, pour lui rappeler qu'un pêcheur n'a pas le droit d'être malade. A ses plaintes on répond, comme à Terre-Neuve, par ces mots d'une sauvage énergie : « Marche ou crève! il ne fallait pas y venir. » Et l'infortuné *marche* aussi longtemps qu'il peut remuer. Mais un moment vient où fièvre typhoïde, phtisie, fluxion de poitrine, pleurésie ou rhumatismes articulaires aigus, etc., le clouent littéralement sur son hideux grabat.

Je ne parle pas des soins (?) qu'il y peut recevoir...

Mais pourquoi ne pas le porter dans un hôpital, à terre?

D'abord, il n'y avait, en Islande, jusqu'en 1896, qu'une *espèce* d'hôpital, celui de Reykiavik, tenu par une bonne femme qui ne savait pas deux mots de français. En juillet 1896, la Mission catholique danoise a fondé à Landakot, près de Reykiavik, un hôpital tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, et un autre à Faskrudfjord¹. Tous deux sont destinés à nos marins — qui n'en profitent pas toujours, hélas! En effet, si le navire du malade se trouve à une grande distance de ces hôpitaux, on ne songera même pas à l'y transporter, et, il faut l'avouer, cela n'irait pas sans de réels inconvénients : en été, les *calmes plats* sont très fréquents et persistants; ce serait perdre huit ou quinze jours, peut-être davantage. Un capitaine m'a raconté ceci : Une année, il voulut, trouvant le chemin plus court, retourner de l'ouest à l'est par le sud; le calme plat le retint pendant tout un mois en des parages où la pêche ne donne pas à cette époque. Quand il rejoignit « ses collègues », ceux-ci avaient sur lui une avance considérable. On hésite donc devant pareille éventualité. Tout au plus portera-t-on le malade dans le fjord le moins éloigné où on le confiera à une famille indigène. Voilà le pauvre homme abandonné, mourant, dans un milieu où il ne peut même pas se faire comprendre. Oh! qui dira la détresse sans nom des marins bretons et flamands qui, remplis d'une foi simple et ardente, sont morts ainsi loin du pays natal, loin de leur

¹ Le petit hôpital de Faskrudfjord a été fondé grâce aux sommes recueillies dans le pays de Dunkerque, et l'honneur en revient surtout à M. l'abbé Pitte, dont le nom est bien connu et vénéré là-bas.

famille, au milieu d'étrangers au langage incompris, privés de toutes les consolations, privés surtout de cette assistance maternelle, de cette intervention puissante et très douce que l'Eglise prodigue à ses enfants à l'heure suprême!...

Le plus souvent, d'ailleurs, le capitaine gardera sans remords le malade : « La terre, c'est loin, ce serait une grosse perte de temps ; et puis, l'armateur l'a défendu (comme cet armateur de Dunkerque qui s'est vanté cyniquement au médecin du *Saint-Paul* d'avoir fait cette défense barbare à tous ses capitaines) ; on le soignera à bord. » On, c'est le mousse, et les soins seront si intelligents que le malade expirera bientôt. La mer qui l'a tué engloutit une nouvelle proie ; le livre de bord enregistre le décès. C'est une affaire finie.

Et la pêche continue, acharnée. La besogne de chacun s'est augmentée de la besogne du pauvre disparu.

Voilà certes un sombre tableau. Que l'on se représente maintenant le navire-hôpital au milieu des goëlettes, sur les lieux de pêche, leur amenant le médecin du corps et le médecin de l'âme. Voyez les malades recevant l'annonce qu'on l'aperçoit, le navire sauveur ; voyez-les quittant leurs pitoyables et hideuses *cabanes*, emportés par la baleinière du *Saint-Paul*, reposant enfin dans l'infirmerie flottante ; voyez-les recevant, non plus les soins d'un mousse ignorant et grossier ou d'un capitaine ¹ inexpérimenté, mais les soins d'un médecin-major de la marine qui leur consacre, avec les ressources de son art, toutes celles de son dévouement ; voyez ces braves et pauvres gens encouragés et fortifiés par la parole affectueuse du prêtre ; et, si tous les soins n'ont pu les arracher à la mort, voyez-les expirant consolés et réconciliés avec Dieu, reposant avec amour leurs lèvres tremblantes sur le crucifix,

Et dites après cela si la mission des navires-hôpitaux n'est pas très noble et très belle, digne de toutes les sympathies des cœurs vraiment français et vraiment chrétiens, digne aussi des concours les plus généreux.

Les journaux racontaient dernièrement qu'un M. Pierson, de Mirecourt, avait en mourant, légué 5,000 francs à la ville de Paimpol, et que ce legs lui avait été inspiré par la lecture de *Pêcheur d'Islande*, de Loti. Ce serait pour moi un grand bonheur d'apprendre que la lecture de ces pages a suggéré pareilles générosités en faveur des *OEuvres de mer*². Je voudrais, pour cela,

¹ Je dois dire, pour être juste, qu'un bon nombre de capitaines se servent d'une façon vraiment intelligente du *coffre à médicaments*, assez bien fourni imposé par la marine. Le médecin-major du *Saint-Paul* a eu l'occasion d'adresser à plusieurs ses sincères et meilleurs compliments.

² Paris, rue Bayard, 5.

être très éloquent. Mais, hélas ! je ne suis pas Loti !... Voici quelques strophes vibrantes écrites « *pour les OEuvres de mer* » par un de nos poètes bien connu, M. Armand Silvestre ; ces vers expriment d'exquise façon ce que j'ai essayé de dire sur le même sujet.

Des océans profonds, vers l'horizon polaire
De leurs bateaux grossiers tendant les vols pesants,
Les pêcheurs jusqu'à l'île aux remparts de brisants
Ont fouillé l'horizon et bravé la colère.

D'un climat sans pitié le mal obscur les mord.
Oh ! souffrir loin des chers absents pour qui l'on souffre !
Attendre, suspendus à la lèvre du gouffre,
La vague pour linceul à l'heure de la mort...

Le flot se refermant à la place où l'on tombe
Sans prière et sans glas dans l'air vif et transi !
Ah ! c'est mourir deux fois que de mourir ainsi
Sans pleurs à son chevet et sans croix à sa tombe !

Ne souffrez pas cela ; ces hommes sont nos frères.
Ah ! qu'entre eux et nos cœurs, comme un pont d'or jeté,
Une flotte, à son bord portant la charité,
Les vienne secourir en leurs destins contraires !

Partez, vaisseaux sauveurs, moins rudes et plus grands ;
Qu'un souffle de pitié gonfle votre aile blanche,
Et qu'aux plis du drapeau la croix rouge se penche
Pour guérir les blessés et bénir les mourants !

Partez, vaisseaux sauveurs qui gardez l'espérance
Aux fils de la misère, aux héros du devoir ;
Apportez à ces fils qui la veulent revoir,
Apportez un morceau du grand cœur de la France !

Après les vers, les chiffres.

On a lu plus haut une statistique de la mortalité à Terre-Neuve ; en Islande elle n'est guère moindre. « Les renseignements qu'ont bien voulu nous communiquer MM. les commissaires de l'Inscription maritime des ports armant des navires pour l'Islande, nous permettent d'établir ainsi qu'il suit la mortalité des pêcheurs pendant la saison de 1897 (les chasseurs non compris) : nombre d'hommes ayant fait la campagne, 3,718 ; — accidents de mer : naufrages, 73 ; — pertes individuelles, 7 ; — mortalité par maladie, 6 ; = 86.

« Mortalité générale : 23,23 pour 1,000.

« Ces chiffres se rapportent à une période maxima de six mois. Il convient de faire remarquer qu'au point de vue des sinistres, l'année 1897, fertile en tempêtes, a été tout particulièrement mau-

vaise, et que la moyenne de mortalité est habituellement moins élevée. En effet, dans les deux campagnes précédents, d'après des documents puisés aux mêmes sources, elle a été seulement : en 1895 de 10 pour 1,000, et en 1896 de 6,57 pour 1,000. Ce qui donnerait pour les trois années une moyenne de 13,30 pour 1,000.

« Cette moyenne de mortalité pour des campagnes de six mois seulement n'en est pas moins très forte, si l'on songe que pour la période quinquennale de 1887 à 1891, elle n'a été, pour l'ensemble de la marine marchande, que de 6 pour 1,000 par an ¹. »

L'année 1898 a été exceptionnellement bonne à ce point de vue ; nous n'avons eu à déplorer que 7 décès, aucun par suite de naufrage. C'est qu'il n'y a pas eu de ces « grands mauvais temps » d'Islande qui font tant de victimes ; seulement des « petits mauvais temps, des temps *grincheux* », disaient nos amis les pêcheurs. En retour, ils se plaignaient fort de la température presque constamment rude, et les « petits mauvais temps » très fréquents ne laissaient pas que de les contrarier, de les énerver. Et nous donc !

II

Il me reste à dire comment nous, les délégués des *OEuvres de mer* et de tous les cœurs généreux qui les soutiennent, nous avons, sur le *Saint-Paul*, porté à nos chers *Islandais* ce

Morceau du grand cœur de la France,

dont parle Armand Silvestre.

Pour cela, quelques pages de mon *journal de bord* — écrit chaque soir, quand l'état de la mer n'enlevait pas toute possibilité d'écrire — en apprendront plus qu'un long récit sur notre existence *au milieu des pêcheurs d'Islande* et sur les services que nous avons pu leur rendre. Elles présenteront aussi un tableau plus exact et plus coloré des phénomènes et des beautés grandioses de terre et de mer qui, dans ce pays étrange, s'imposent partout à l'admiration.

Comme le *Saint-Pierre* à Fécamp, le *Saint-Paul* à Saint-Brieuc eut son petit triomphe avant le grand départ. La population entière de la vieille cité bretonne ne nous ménagea pas les témoignages de la plus vive sympathie. Et cela nous était très doux, tout de même, à la veille de notre laborieux et rude exil dans la mer boréale... C'est devant un millier de personnes appartenant à l'élite de la

¹ Dr L. Chastang, médecin de 1^{re} classe de la marine, major du *Saint-Paul*. (*Archives de médecine navale*, mai 1898.)

société que j'eus la joie de dire la messe sur la dunette, en plein air, dans un cadre grandiose de mer et de collines, et que M. l'abbé Morel, le très éloquent vicaire général de Mgr de Saint-Brieuc, prononça un magnifique discours sur les *OEuvres de mer*.

Malheureusement, la tempête des 25, 26 et 27 mars, puis la *morte-eau*, nous retinrent trop longtemps dans le bassin, si hospitalier, du Légué. Enfin, le 4 avril, après avoir reçu la bénédiction et les encouragements de Mgr Fallières, nous partons pour Dunkerque. Le *Saint-Paul* y est aussi l'objet de la plus vive curiosité; le maire et toutes les autorités locales se font un devoir de le visiter. Sa présence suffit pour faire tomber bien des préventions et susciter de précieuses sympathies. Le 10 avril, à une heure de l'après-midi, il appareillait de nouveau, malgré le mauvais temps, et pour l'Islande cette fois, accompagné des meilleurs vœux de tous, emportant des centaines de lettres pour les *Dunkerquois de là-bas*.

Notre traversée, par la mer du Nord, ne dura que sept jours; mais si elle fut plus rapide que celle de l'année précédente, elle ne fut pas plus douce. Après avoir essuyé tempête sur tempête, — dont une dura trois jours et trois nuits sans discontinuer — nous arrivons, le 17 avril au soir, dans la mer d'Islande. Le 18, de grand matin, le brouillard se dissipe sur la mer et l'*ultima Thule* nous apparaît, comme en un rêve, dans son pâle manteau de brume troué, çà et là, par l'éblouissante couronne de montagnes qui se détachent, gigantesques et fantastiques, sur le ciel sombre, au-dessus des nuages. En même temps nous apercevons les premières goëlettes françaises — quatre — qui, en notre honneur, hissent leur pavillon et saluent le navire-hôpital. Mais elles n'ont pas besoin de nos services, car elles continuent leur route, et nous aussi. Le 19, brouillard très dense et glacial autour de nous. Un moment il se dissipe, et le pâle soleil boréal, noyé là-haut dans les infinis floconneux, argente au loin les flots et les cimes des montagnes, piquant dans le ciel leurs flèches déchiquetées. Et cinq ou six navires apparaissent dans les lointains estompés d'une brume très légère. Cette brume s'épaissit bientôt et se condense, elle étend peu à peu ses voiles ténus et lourds cependant, et alors on voit les goëlettes disparaître insensiblement, petites choses blanches qui semblent se perdre, englouties, absorbées pour jamais dans un abîme. Et quand le soleil réussissait encore à pénétrer de ses rayons cet abîme qui faisait peur, on y distinguait des formes vagues de gigantesques oiseaux de mer s'y mouvant, les ailes alourdies, puis en sortant pour reprendre leur essor dans l'air libre et la lumière où, toutes grandes, enfin, s'éployaient leurs ailes.

Les jours suivants, nous *communiquons* avec quelques goëlettes, « tout va bien à leur bord ».

23 *avril*. — Enfin, nous avons pu commencer aujourd'hui notre mission charitable, et nos débuts ont été heureux. Dès neuf heures du matin, sous les îles Westmann, nous comptons trente-cinq navires français dans notre horizon. Le moment est décisif : il s'agit de voir si le navire-hôpital pourra rendre ici des services réels. Plus d'un, affichant une haute compétence, nous prédisait encore naguère que nous ne pourrions pas nous servir de notre baleinière pour la visite des navires. La mer, disait-on, est trop mauvaise dans ces parages; et puis, la mettre à l'eau, la remonter, avec un équipage aussi réduit que celui du *Saint-Paul*! Et accoster les bateaux! etc., etc. — A midi, un navire hisse le pavillon jaune : c'est un des signaux convenus, il a un malade à son bord et demande le médecin. La mer est un peu houleuse; nous décidons néanmoins le capitaine à mettre la baleinière à l'eau. L'opération se fait sans grande difficulté; nous y descendons de même, le docteur et moi; grâce à nos quatre vigoureux rameurs, nous arrivons vite à la *Joyeuse*, de Dunkerque, et nous nous *hissons* à bord. Il y a là un jeune homme atteint d'ophtalmie. Le docteur indique le traitement à suivre et fait lui-même, par manière de leçon, un premier pansement. Ce ne sera pas grave, pourvu que ses instructions soient exactement suivies. Aux matelots qui, sympathiques et curieux, nous entourent, je donne quelques journaux de Dunkerque, une quantité de... poignées de main, puis nous redescendons dans notre baleinière et regagnons le *Saint-Paul*. A peine y sommes-nous rendus qu'une autre goëlette nous appelle. Et nous voilà repartis! Sur le *Sans-gêne*, de Paimpol, il y a beaucoup de « gêne », au contraire : tous les hommes de l'équipage ont été plus ou moins souffrants; le « lieutenant du bord » est gravement malade. Le pauvre homme soupirait après le navire-hôpital, son dernier espoir. Quand on lui a annoncé que nous étions en vue, il a pleuré de joie. Enfin, il va tout de même être secouru, soigné, sauvé! Il a encore les yeux tout humides lorsque, du fond du pauvre trou qui lui sert de couchette, il essaye de se faire voir au docteur. Le diagnostic de celui-ci est facile et rapide : nous sommes en présence d'un cas très grave de fièvre typhoïde, il n'y a pas un instant à perdre. Notre proposition d'emmener le malade est acceptée avec reconnaissance. Sur une feuille de son carnet à souches, le docteur remplit certaines formalités qui serviront au capitaine de décharge vis-à-vis de son armateur; le capitaine lui-même, un vrai brave homme, signe une autre feuille constatant que c'est sur sa demande que le navire-hôpital a pris

le malade; moi, je donne aux hommes des journaux des Côtes-du-Nord et... de bonnes et cordiales paroles. Avec mille précautions on descend le malade dans notre baleinière, où on l'enveloppe bien dans des couvertures, et nous partons, salués longuement par les camarades attendris qui semblent dire : « Le reverrons-nous? » Arrivé sur le *Saint-Paul*, Alexis Courtès inaugure, pour cette année, notre infirmerie et nos lits à roulis aux bercements si doux. Oh! comme il s'y trouve bien, dans ces draps blancs, dans cette grande pièce claire et bien aérée, lui qui avait rarement quitté ses vêtements depuis l'arrivée en Islande, et qui ne devait connaître qu'au retour la volupté des draps! Pour sûr qu'il guérira et que ses « collègues » le reverront...

Ce n'est pas fini. Presque toute l'après-midi, la baleinière reste à l'eau, nous conduisant à bord de dix navires où notre très-dévoué docteur prodigue ses soins et ses conseils à trois autres malades, et où je laisse des lettres et des journaux accueillis avec une joie qui fait plaisir à voir. — Et ce va-et-vient de notre petite embarcation, douce messagère de charité, au milieu des pêcheurs, était chose très touchante; touchant aussi le *Saint-Paul* dans ses évolutions continuelles pour se rendre à l'appel des navires qui tous avaient arboré leur pavillon, même ceux que l'on apercevait là-bas, tout à l'horizon. Et à l'aide des longues-vues, on distinguait les pavillons en berne, autre signal de convention pour nous appeler. Le *Saint-Paul*, outre le pavillon national à l'artimon, déployait fièrement au grand mât le pavillon blanc à croix rouge (avec les couleurs françaises au coin) des *OEuvres de mer*. Et les bonnes paroles, et les grands saluts échangés au passage avec ces hommes très barbus et drôlement accoutrés dans leur *cirage* de pêche et leur *suroît*! C'est évident : notre arrivée est un événement heureux pour ces pêcheurs à la vie si monotone et si rude, jusqu'à présent si abandonnés. Le *Saint-Paul*, c'est un peu la vision, c'est sûrement le souvenir très doux de la patrie charitable qui envoie vers eux cet hôpital flottant...

Nous avons pu nous rendre à l'appel de tous ceux qui avaient besoin de nous, et porter leurs lettres à ceux que nous avons reconnus. Pour reconnaître chaque navire, nous tâchons de déchiffrer, avec une bonne lunette marine, son numéro d'ordre; puis, consultant notre liste, nous lisons le nom qui se trouve à la suite du numéro déchiffré.

Nous rencontrerons bon nombre de goëlettes encore demain à Thorlak.

Les occupations de cette bonne journée ne m'ont pas empêché

d'admirer les merveilleux panoramas islandais que, décidément, j'ai *bien vus* et *compris* l'an dernier.

Nous étions tout le jour à proximité des îles Westmann; elles offrent l'aspect le plus sauvage que l'on puisse imaginer. Des sept, une seule est un peu grande; les autres ne sont que des rochers surgissant de l'eau, gigantesques et sinistres. Le plus au nord s'arrête brusquement par un plan coupé, et ce plan perpendiculaire élève sa tête effilée et noire à plus de 100 mètres à pic au-dessus des flots. Quand le soleil, descendu à l'horizon, a illuminé par derrière les Westmann, c'était d'un grandiose vraiment incomparable : immenses et hautes masses noires émergeant des flots d'or... Et puis, plus rien que ces grands spectres sombres se profilant avec peine sur le ciel sous le voile imprécis du crépuscule de plus en plus enténébré.

Sur la grande terre, des hauteurs neigeuses et escarpées se dressent partout, avec, à l'arrière-plan, la masse imposante de l'Hécla. Ça et là pourtant, des mamelons noirs — on dirait des têtes de monstres nocturnes — trouent le vêtement immaculé qui dérobe aux regards, chastement, *la Terre de glace*. Et sur d'autres sommets privilégiés, contraste étrange, des nuages — qui, ailleurs, sont noirs ou cuivrés — se reposent tout blancs comme les neiges qu'ils effleurent. Mystérieux points de contact de cette terre désolée avec le ciel...

24 avril, dimanche. — Dès ce matin, la journée s'annonçait mal; adieu les visites projetées aux pêcheurs, à Thorlak! J'ai tout de même pu dire la messe; l'équipage y a assisté et chanté. A dix heures, comme nous approchions de la terrible pointe de Reykianæs, le vent, déjà très fort, s'est mis à souffler en tempête. Avec le hunier et le foc, nous filons plus de 10 nœuds, par mer démontée. La situation est assez critique, d'autant plus que la pluie très serrée ne permet pas de voir bien loin. Un moment même la brume a eu des velléités de s'en mêler. Si elle avait persisté, nous étions perdus... Le capitaine aurait volontiers rebroussé chemin; mais le lieutenant, M. G., qui connaît parfaitement ces parages où il navigue depuis plus de dix-huit ans, lui a dit : « Impossible! le courant et le vent sont trop forts; si nous essayons de retourner sur nos pas pour gagner le large, nous sommes f...lambés. Il faut bien enfile la passe; c'est la seule chance de salut. » Nous suivons la côte à une distance de 2 milles environ; nous remarquons, à un endroit, la fumée s'élever du rivage; c'est une *source d'eau chaude* ou un petit geyser.

Nous voici dans la passe! A gauche, la chaîne de rochers dont

les premiers seuls surgissent, très sinistres, hors des flots, tandis que les autres s'avancent à fleur d'eau jusqu'à 30 milles au large; à droite, la terrible côte inhospitalière. Les énormes rochers de la pointe, dont quelques-uns sont séparés de la côte de 15 à 20 mètres, se dressent menaçants et semblent vouloir barrer le passage. Les lames monstrueuses qui s'y brisent les recouvrent d'un blanc manteau d'écume. Le vent emporte au loin les embruns et fait partout voltiger autour de nous cette poussière d'eau qu'il enlève à la crête des lames. L'une de celles-ci couvre le pont et arrache presque la baleinière de ses *pistolets*. Le navire, sous l'énorme masse d'eau, craque et gémit lugubrement; puis il continue à se faufiler, « comme un grand morceau de liège », dans le creux des vagues. Roulis et tangages sont atroces. Si cette mer affreuse nous cause une avarie un peu grave, si le brouillard s'épaissit et « enlève de la vue », si une saute de vent se produit, nous sommes perdus...

Grâce à Dieu, une sorte de rayon de pâle soleil vient percer le brouillard et nous montrer la route. *Ça va bien!* Entraîné par le courant très violent mais favorable, poussé par le vent furieux, le *Saint-Paul* sort, en moins de 30 minutes, de la terrible passe. Encore une fois, nous sommes sauvés! Bientôt, abrités par la pointe, nous trouvons une mer moins tourmentée, quoique le vent continue [toujours son infernale chanson. Pas fâché, alors, d'avoir vu la mort de près, d'avoir assisté à la lutte du vaillant petit *Saint-Paul* contre les éléments déchaînés. Le navire est bon et solide, nos officiers aussi... *All right!*

25 avril, lundi. — Au mouillage, à Reykiavik. Nous y sommes arrivés le même jour et à la même heure que l'année dernière... Coïncidence] bizarre, à tout le moins. Serons-nous traités de la même façon? Oh! non : nous avons assez souffert ici...

Avec le docteur et le capitaine, je suis allé voir M. Zimsen, le missionnaire, et les Sœurs de Landakot, qui ont quatre malades français pour quelques jours. Le plus sérieusement atteint sera repris à bref délai par la *Caravane* (navire de l'Etat), qui le ramènera en France le 23 mai. Les autres partiront par le prochain paquebot, en même temps que les équipages naufragés de l'*Isabelle* et de l'*Aimée-Emilie*, de Dunkerque.

La nouvelle église catholique n'est pas trop mal, — si l'on excepte le hideux petit clocher accroupi sur le faite du toit; l'intérieur, peu ecclésiastiel, somme toute, est comme une grande salle quelconque. L'autel, don de la petite-fille du comte de Stolberg, de Bonn, nous avait été annoncé comme une merveille; c'est joli, assez riche, rien de plus. Inaugurée à Noël, l'église se remplissait de protestants pen-

dant le Carême pour les prédications, jusqu'au jour où l'on prêcha sur les « caractères de la véritable Église »...

J'ai éprouvé tout de même une impression singulière — et pas agréable — de me retrouver dans ce pauvre Reykiavik. Mais les montagnes aux cimes couronnées de blancheur qui l'enserrent de loin, je les ai revues avec joie : à cause d'elles et de tous les splendides effets de lumière déjà admirés et décrits, je resterais volontiers huit jours dans cette rade. C'est vraiment beau ; ce sont des paysages idéals, extra-terrestres. Ce soir, l'aspect du ciel était affreux : derrière la ville, vers les montagnes, un arc-en-ciel voulait se former sans y réussir : l'arc n'y était pas, seulement les couleurs irisant des nuages horribles qui montaient tumultueusement, puis se dispersaient, effarés. Celui qui m'a appelé pour voir cela croyait à une éruption volcanique, et c'était à s'y méprendre, en vérité : les nuages ressemblaient à de la fumée, et l'arc-en-ciel avorté donnait à certains d'entre eux de frappantes ressemblances avec des flammes vomies par un gigantesque brasier. Oh ! l'Islande a ses sublimes horreurs!...

26 avril, mardi. — Mon article du *Correspondant* — la chère Revue compte plus d'un lecteur dans la capitale de l'Islande — a fait quelque bruit dans ce Landerneau, — et des mécontents ; ceux-ci, bien entendu, parce qu'on n'a pas dit assez de bien de leur illustre personne... Je regrette, cependant, d'avoir causé un peu de peine au *grand juge*, qui est un homme distingué et excellent, après tout ; la preuve : il est gouverneur intérimaire de l'île en l'absence de M. Stephenson qui voyage en Danemark, et il ne m'a pas fait appréhender par le *policeman* pour crime de lèse-majesté ! Tous les journaux ont reproduit mon article (grand merci !) mais en le traduisant parfois d'étrange façon. — Bref, les mécontents trouvent tout mal là-dedans, ou peu s'en faut ; les autres reconnaissent que c'est presque toujours et partout exact et bien dit, mais ils ajoutent : « Toute vérité n'est pas bonne à dire. »

Je m'en doutais...

Aujourd'hui a été inaugurée notre grande salle. En passant, ce matin, à la *Maison des naufragés*, j'avais invité les quarante hommes qui la remplissent à venir nous voir sur le *Saint-Paul* ; comme ils n'avaient pas d'embarcation, à une heure je suis allé les chercher avec notre baleinière, qui est revenue chargée, coulant bas d'eau, presque. Ils ont passé l'après-midi à jouer à différents jeux, à lire, etc. ; je les ai intéressés de mon mieux.

Les équipages des deux *chasseurs* présents sur rade, *Forbin* et

Marie-Anne, sont venus aussi. Tout s'est parfaitement passé. Encore une *bonne* journée.

Je suis allé voir le petit mousse qui se meurt à Landakot, et j'ai pu préparer son âme à la *grande traversée*. Avant de le quitter, j'ai, très ému, baisé son pauvre front couvert d'une sueur froide. Il a ouvert de grands yeux hagards, et m'a regardé longuement avec une sorte de gratitude... Pauvre enfant, c'est sans doute le dernier baiser qu'il recevra ici-bas, et c'est aussi, peut-être, le premier reçu depuis longtemps. — Que votre divin baiser, Seigneur, succède au mien. Si cet enfant doit mourir ici, en exil, que, du moins, il expire *in osculo Domini!*

29 avril, vendredi. — Après y avoir reçu avec un grand bonheur notre premier courrier de France, nous avons quitté Reykiavik, enchantés de nous éloigner de cette rade dangereuse. Hier, une nouvelle tempête a soufflé avec violence; c'était le même vent que l'an dernier au 2 mai, et nous tremblions de subir le même sort... Ce soir, nous sommes déjà loin; nous avons même repassé, tranquillement cette fois, Reykianæs, malgré la mer un peu houleuse. — C'est curieux comme, arrivé dans un port, on oublie les ennuis, les souffrances et les périls de la mer. Ainsi, j'aime à y songer, au port béni du ciel seront oubliés et comptés pour peu de chose les tristesses et les épreuves, les peines et les dangers de la traversée de ce monde... Cet oubli explique, pour une bonne part, comment les marins « reprennent la mer » après avoir pesté mille fois contre « cette vie de chien », et avoir juré leurs grands dieux qu'ils n'en voulaient plus.

En Islande, on fait servir l'alcool à procurer cet oubli. Un d'entre nous, au moment du départ, disait à un armateur tous les inconvénients — physiques et moraux — qui résultent pour les pêcheurs de la grande quantité d'eau-de-vie qu'ils absorbent; il reprochait même discrètement d'embarquer, par fraude quelquefois, de l'alcool qui est distribué trop souvent en plus des 20 centilitres réglementaires. On lui répondit : « Si je donne tant d'alcool à mes hommes, c'est que cela est nécessaire : il faut bien les abrutir un peu d'une façon ou d'une autre; sans cela, ils n'en voudraient plus, de cette horrible vie. » — *Et nunc intelligite...*

3 mai, mardi. — Depuis quatre jours nous sommes partis de Reykiavik; nous n'avions que 300 milles environ à parcourir pour nous retrouver au milieu des bateaux, à Nordfjord, et, grâce aux vents contraires et au calme plat, nous avons fait seulement une centaine de milles! Oh! les voiliers!... Tantôt nous apercevions quatre ou cinq goëlettes dans le lointain; impossible d'aller vers elles. Que ne ferions-nous pas si nous avions un navire à vapeur?

Le *mai*, *mercredi*. — Enfin, nous avons tout de même doublé Portland qui, depuis trois jours, semblait nous avoir hypnotisés. A sept heures, ce soir, cette pointe commence à s'estomper, imprécise, dans le nuage bleu-noir qui l'enveloppe, tandis que vers l'est l'Orœfa se dessine et profile sa tête altière majestueusement dans le ciel morne et sombre. Et puis c'est, en face de nous, un merveilleux panorama de neige, de glace, de cimes auréolées de blancheur, et de sommets enveloppés de nuit; c'est tout là-bas, vers Portland, un immense champ de neige mystérieusement éclairé par les rayons affaiblis du soleil boréal, espèce d'astre endormi et non pas mort; de ce champ une montagne s'enlève dans les airs en pentes plus douces que les autres, frileusement enveloppée dans un opulent manteau d'hermine auquel un nuage doré sert de ceinture.

Mais on n'en finit pas d'admirer ici, et on n'y suffit pas... Nous voici en face de l'Orœfajokül qui, l'année dernière, m'avait émerveillé. Lui aussi il est drapé dans son manteau virginal, presque trop épais à présent; je l'aime mieux au mois de juin, mon bel Orœfa. Ses deux « mers de glace », elles, sont plus admirables que jamais : sous les rayons obliques du soleil, elles resplendent comme de gigantesques miroirs. Enfin, des roches dentelées et striées se dressent sur le rivage comme des géants terribles postés là pour défendre toutes ces splendeurs de la nature indomptée et vierge. Un immense halo vient encore parfaire et idéaliser ce tableau unique : il entoure le soleil en demi-cercle (comme un arc-en-ciel), et ses extrémités semblent reposer sur les mers de glace, formant à l'Orœfa une royale couronne, pendant que le soleil couchant le saupoudre d'une impalpable et céleste poussière d'or. Ensemble féérique, d'autant plus que l'Orœfa et son voisinage immédiat jouissent seuls de cette apothéose; les montagnes très tourmentées qui, jusqu'à Hornwig, continuent la côte vers l'est, conservent leur aspect sombre et menaçant. Elles s'élèvent sur le bord des flots comme les remparts d'une citadelle de géants, plus étranges et plus chaotiques que tout ce que l'imagination en délire pourrait rêver. L'une d'entre elles a présenté, pendant quelques minutes, une particularité très drôle : un léger petit nuage, qui s'était oublié là, coiffait sa cime comme un bonnet de clown; peu à peu ce nuage lutin s'est effilé, effusé, évanoui...

Cette côte sud est, en vérité, d'une beauté souverainement imposante. Et puis, partout l'immobilité, partout la mort planant sur les immensités muettes : silence sur les flots et sur les blancs sommets... A peine le passage très rare d'un oiseau ou d'une voile qui paraissent égarés l'un et l'autre dans ces parages de la désolation.

Encore une fois, c'est beau, incomparablement; cela ne res-

semble à rien de terrestre; on dirait d'un paysage lunaire. Oui, mais cela finit par opprimer, de regarder toujours le grandiose et le fantastique; on voudrait, de tout son cœur parfois, contempler des spectacles plus simples, moins superbes et plus jolis, moins du domaine du rêve et davantage du domaine des réalités reposantes et douces. Quoi qu'on en dise, les paysages *lunaires* ne sont pas pour capter et toujours retenir le rêveur; la terre est encore sa patrie, et son âme mélodieuse et tendre doit *faire sa partie* dans le concert harmonieux qui, sans cesse, s'élève du sein des beautés terrestres vers le Dieu qui les marqua d'un rayon de sa splendeur...

7 mai, samedi. — Dès neuf heures du soir, hier, nous étions à l'entrée de Nordfjord; nous avons jeté l'ancre ce matin dans un bon mouillage, au milieu de 20 navires que nous n'avions pas encore rencontrés. Avant midi, nous en avons visité 12, le docteur et moi, et les autres dans la soirée. Ces braves gens nous font le meilleur accueil, et nous disent leur joie de nous voir au milieu d'eux. J'ai remis des lettres et des journaux à 18 navires. Ce n'est pas tout : le docteur a prodigué ses soins à 7 malades, et pris à bord du *Saint-Paul* un homme de *Fleur-de-Genêt*, très gravement atteint de la fièvre typhoïde : 41° 4/10° de fièvre, et il n'était pas couché! Quand, pour la consultation, il s'est traîné dans la *chambre* du capitaine, il faisait pitié. Il n'en pouvait plus et se mit à pleurer. Encore un qui a été heureux de trouver notre infirmerie! Dieu veut, sans doute, conserver ce pauvre homme à « sa bonne femme de mère », puisqu'il a permis qu'il rencontrât le *Saint-Paul*.

Nous avons fraternisé avec ces *islandais* qui, tous, m'ont promis de venir à la messe demain. — Ce soir, nos habits, nos mains, etc., ont une terrible odeur *sui generis*; ah! c'est que nous y sommes allés rondement, à bord de tous ces entrepôts de morues, et nous avons serré, d'une franche étreinte, tant de mains huileuses — et endolories, hélas! de terribles plaies! Plusieurs capitaines, avec quelques-uns de leurs hommes, sont venus au *Saint-Paul*, qu'ils ont admiré.

8 mai, dimanche. — Ils sont venus à la messe comme ils l'avaient promis, et ç'a été superbe, — comme à Plouézec, Ploubazlanec ou Païmpol. Ils ont chanté de toute leur voix; ce n'était pas très harmonieux peut-être, mais c'était beau tout de même, parce qu'ils chantaient, en même temps, de tout leur cœur. De tout mon cœur, moi aussi, je leur ai parlé, et j'ai été compris; plus d'un, du revers de sa manche, a essuyé une larme furtive, en m'entendant parler du pays et surtout de ceux qui les y attendent. Je leur ai dit aussi de fortes vérités, mais bonnement, en ami; — par exemple : le commandant d'un grand vapeur ne veut pas de Bretons pour

matelots, bien qu'il soit Breton lui-même ; — je lui en exprime tout mon étonnement, car, enfin, les Bretons sont les premiers marins du monde. — « Oui, me répond-il, mais ils sont aussi peut-être les premiers ivrognes du monde... »

Cette *histoire* les a fait rire, et ils ont convenu, après, « qu'il y a du vrai là-dedans ».

Après la messe, j'ai distribué deux *Almanachs du Pèlerin* par bateau, — un pour le capitaine, l'autre pour le poste de l'équipage ; — puis, à chaque homme, j'ai donné une jolie petite croix, une médaille, un « petit nécessaire du marin », et des poignées de main sans compter.

Ils étaient plus de cent cinquante à la messe ; y étaient accourus tous ceux qui n'étaient pas retenus à leur bord. Et c'était beau et consolant de les voir arriver de tous côtés sur leurs petites embarcations qui, presque tout le jour, ont entouré le *Saint-Paul*.

Beaucoup sont revenus passer l'après-midi dans la grande salle transformée en cercle. Les uns jouaient à divers jeux, d'autres lisaient ou écrivaient *au pays*. (J'ai servi de secrétaire à un *type* qui m'a bien recommandé de « faire ses compliments (!) à son beau-père pour la mort de sa femme. » Pauvres belles-mères!...) Ou bien, ensemble, nous causions comme... de vieux amis. Et ils nous disaient leur joie d'avoir le navire-hôpital au milieu d'eux, à *eux*, car c'est bien *leur* navire, je leur ai dit et répété cela sur tous les tons. Ce qu'il a été admiré, le pauvre cher *Saint-Paul* ! Pourtant il est bien simple comme aménagement ; mais il est très propre, parfaitement tenu, et, comparé à leurs bateaux, où la morue prime et remplit tout, c'est superbe. Ah ! leurs bateaux ne sont plus ce qu'ils étaient à Paimpol avant le départ : la coquetterie a fait place à la morue et à ses suivantes, la malpropreté et l'odeur — que l'on devine. Quant aux *lits à roulis* de notre infirmerie, ils trouvaient cela si bien installé qu'ils portaient envie, presque, aux deux pauvres malades qui, hélas ! y gémissaient, en proie à la terrible fièvre. Cependant le premier — qui fut recueilli le 23 avril — est maintenant hors de danger.

Excellente journée, mais froide : la neige tombe, tombe sans fin...

9 mai, lundi. — Partis ce matin, à sept heures, de Nordfjord, nous sommes arrivés vers deux heures de l'après-midi à Faskrudfjord, heureux d'y être enfin. Cette baie est le principal rendez-vous des goëlettes et des *chasseurs* durant tout le mois de mai. Dix-sept navires sur rade.

III

J'interromps ici mon *journal de bord* pour ne pas tomber en de fastidieuses redites. A Faskrudfjord, en effet, et dans les autres baies, nous suivons la même ligne de conduite qu'à Nordfjord, visitant tous les bateaux, remettant leurs lettres aux pêcheurs avec des journaux *du pays*, les attirant à bord du *Saint-Paul* où, à force d'y être invités, ils finissent par se considérer comme *chez eux*, etc. Chaque jour arrivent de nouvelles goëlettes avec lesquelles, sans retard, nous entrons en relations ; notre très dévoué docteur soigne leurs malades et leurs blessés. Il a une fameuse clientèle, sans compter les indigènes qui viennent, nombreux, le consulter et... se faire arracher des dents. Le *Sans-Gêne* arrive aussi, et nous sommes très heureux de lui rendre le bon Alexis Courtès complètement guéri. Pour aider à sa convalescence, nous lui donnons quelques boîtes de lait concentré et de bonnes conserves. Hélas ! ce bateau est vraiment bien éprouvé : le novice, atteint de la même maladie, vient prendre la place du lieutenant ; impossible de le mettre dans le petit hôpital, à terre, — qui n'a pas de médecin — car son état exige des soins particuliers pour lesquels l'expérience toute dévouée des Sœurs ne saurait tout de même pas remplacer la science d'un bon praticien. Le nôtre est en même temps médecin de cet hôpital, et il visite une ou deux fois chaque jour les trois malades qui s'y trouvent. Il y fait transporter celui que nous avons recueilli à Nordfjord.

Pendant les seize jours passés à Faskrud, nous avons compté : 53 navires *visités*, 38 malades soignés, — 2 pris à bord, — 500 pêcheurs venus passer leur temps à bord du *Saint-Paul*, servant de *maison de marins*, de cercle où l'on s'attardait volontiers, parfois jusqu'à onze heures du soir. Et si un temps affreux ne leur avait rendu absolument impossible l'assistance à la messe le dimanche 15 et le dimanche 29, nous pourrions compter à tout le moins 400 visiteurs de plus.

J'ai décrit ici même, précédemment, le cimetière français de Reykiavik ; à Faskrudfjord, il est encore bien plus désolé et lamentable. Il est situé à 2 kilomètres du principal groupe de maisons, au bas de la montagne, tout au bord de l'eau. J'y suis allé prier le 14 mai. Depuis huit jours, la neige sans cesse tombait. Une tristesse profonde m'étreignit le cœur en franchissant la clôture de fils de fer établie depuis l'année précédente, en foulant ce coin de terre abandonné — recouvert ce jour-là d'un lourd suaire immaculé — où reposent 20 ou 25 « marins français ». Quelques croix étaient

intactes; les autres, en plus grand nombre, gisaient par terre, brisées, usées par le temps et ses rigueurs boréales, ou bien leurs deux bras avaient disparu, et une planche noire restait debout ou penchée piteusement¹. Il faisait froid, le vent cinglait la figure et des larmes montaient aux yeux. La glace, qui avait orné les navires de longues et curieuses stalactites, en avait aussi suspendu, semblables à des pleurs cristallisés, aux branches délabrées des croix... Les innombrables ruisseaux à cascates qui, d'ordinaire, descendent le long des parois rapides des montagnes avec le bruit monotone du vent dans une forêt ou d'un train éloigné toujours en marche, ne coulaient plus : ils étaient congelés. Seul, le ruisseau plus grand qui passe, encaissé dans un lit profond, tout près du cimetière, continuait sa chanson plaintive, et par son murmure très doux semblait bercer le dernier sommeil des pauvres enfants de la France... Dans le jour crépusculaire, seul, je songeais : s'ils sont morts loin de la patrie d'ici-bas, si leurs corps ont été confiés à une ingrate terre d'exil, puissent du moins leurs âmes être montées, radieuses, vers la patrie de là-haut!...

A la fin de mai, le *Saint-Paul* quitte Faskrudfjord pour ne plus « entrer en baies » que très rarement, les pêcheurs ne devant plus y faire eux-mêmes que de courtes relâches. Il croisera donc constamment au large, à la recherche des bateaux à secourir, d'abord sur les bancs situés à l'est-sud-est de l'île, puis sur ceux de la côte nord, et enfin ceux de la côte nord-nord-ouest. Il les rencontre, ces navires, tantôt isolés ou bien par petits groupes de 5 ou 6, tantôt par flottilles de 25 ou 30; partout il se rend avec empressement à leur appel, et plus d'une journée est bonne et fructueuse comme à celle du 23 avril. Impossible de le suivre au jour le jour, durant ces deux mois et demi de courses sans fin tout autour de l'Islande, qui, je le répète, n'a pas moins de 2000 kilomètres de côtes.

La mission du navire-hôpital est vraiment noble et belle; il est besoin de s'en souvenir pour rester courageux et vaillant toujours, malgré les ennuis, les contre-temps, les périls de cette rude existence de mer.

IV

Au mois de juin, cette mission fut tout particulièrement contrariée par la triste et *douloureuse* brume avec laquelle, déjà, nous avions fait connaissance en mai.

Cette brume de la mer d'Islande ne ressemble que de loin à nos

¹ Pendant une de nos relâches à Faskrudfjord, nous avons remis ce cimetière en bon état, remplacé par des croix neuves, celles qui étaient trop délabrées, et réparé les autres.

brouillards de France qui sont parfois presque jolis, quand ils ne sont pas trop épais, lorsqu'ils ne dissimulent pas complètement les choses, mais les enveloppent et les estompent en adoucissant leurs contours, et les noient dans un vague de rêve. Pour peu que dans cette ouate se joue un demi-rayon de lumière, il en résulte je ne sais quoi de mystérieux, d'un charme doucement mélancolique. En Islande, ce n'est pas cela. L'horrible brume vient, presque subitement, tout envahir sur les flots; elle persiste quelquefois cinq, six et même dix jours d'affilée, nous tenant isolés du monde, perdus dans un nuage, ensevelis dans un mouvant linceul humide et glacé. C'est d'une monotonie et d'une tristesse mortelles...

Et puis, il en résulte un danger sérieux de tous les instants. De l'arrière, on ne voit pas l'avant du navire. « Ceux qui se regardent d'un bout à l'autre du bateau se voient trouble comme des fantômes, dit Loti; par contre, les objets très rapprochés apparaissent plus crûment sous cette lumière fade et blanchâtre »; impossible de rien distinguer en mer. Alors gare les collisions qui envoient au fond de la *grande tasse* un des navires qui s'abordent, quand ce n'est pas les deux!

Pour écarter ce péril en écartant les bateaux qui peuvent se trouver tout près sans que l'on soupçonne leur présence, le « cornet de brume » placé sur le gaillard d'avant et confié aux soins de l'*homme de bossoir*, fait entendre de minute en minute son hululement lugubre et prolongé. Vous ne sauriez croire quel énervement extrême produit bientôt cet atroce « cornet de brume » qui devient pour plusieurs un véritable instrument de torture et... d'insomnie. C'est un mal nécessaire, et pourtant il n'a d'utilité réelle que si la puissante clameur du vent ne vient pas tout dominer et absorber¹.

Ah! ce n'est pas gai, pas du tout, la brume par mauvais temps et grosse mer; un abordage, alors, expédierait sûrement dans l'autre monde, tout droit. Or, même en juin, la mer est souvent mauvaise; quand on jouit de quatre ou cinq beaux (?) jours consécutifs, on s'estime heureux et l'on est tenté de se croire ailleurs qu'en Islande.

¹ Il y a quelque chose d'étrange et d'inexpliqué dans ces bancs de brumes qui « agissent souvent comme un mur, dit M. A. Fauvel, et répercutent le son dans une direction tout opposée à celle dont il vient ». Je me rappelle très bien avoir entendu, par temps de brume, en pleine mer du Nord, ces mystérieux coups de canon assourdis dont parle le même auteur et que les Hollandais ont nommé *hoquets de brouillards*. Nous étions loin de toute côte, et notre surprise fut extrême; les hypothèses les plus extraordinaires furent émises. Nous n'avons, en Islande, remarqué rien de semblable.

Le 8 juin, elle faillit, la brume, nous jouer un vilain tour au docteur et à moi. Dans notre petite baleinière, nous avons déjà visité plusieurs goëlettes; le docteur y avait soigné bien des misères, pansé bien des plaies. Après avoir remis aux pêcheurs lettres et journaux, nous nous disposons à regagner notre bord, quand un navire plus éloigné que les autres nous appelle, lui aussi, par son pavillon en berne. A peine y sommes-nous arrivés, qu'un banc de brume s'élève à l'horizon. La consultation est vite donnée; nous sautons dans notre baleinière, et : « En avant ! » Mais la brume va plus vite que nous; elle nous gagne, nous enveloppe, elle s'épaissit; nous ne distinguons plus le navire que nous venons de quitter; le *Saint-Paul* paraît encore, mais très imprécis, comme un vaisseau-fantôme; à son tour, il s'évanouit. Et notre frêle embarcation se trouve enveloppée dans le suaire blanchâtre, uniformément triste, qui nous dérobe même, presque, la vue des flots et nous tient emprisonnés dans un tout petit espace. Perdus? Non! il y a le cornet de brume, objet de nos fréquentes malédictions et dont nous reconnaissons cette fois la grande utilité. Nous sommes assez rapprochés pour l'entendre; il nous indique la direction à suivre et nous sauve.

Pour rendre moins dangereuse pareille éventualité, les *règlements* — jamais suivis — recommandent de mettre dans notre baleinière, quand nous nous en allons ainsi au *péril de la brume*, une boussole, du biscuit et de l'eau douce, afin que, si nous venions à nous égarer, nous ne mourrions pas — trop vite? — de faim et de soif, et que nous puissions nous orienter.

Lorsque, au large, nous visitons ainsi les bateaux, — et c'est arrivé très souvent — la brume n'est pas le seul ennui à craindre. Dans ces latitudes, le temps est très variable (on a parfois les quatre saisons dans la même journée), et une violente rafale de vent succède tout à coup au *calme blanc*. Un jour, à une heure du matin, le *Saint-Paul* arrive au milieu de vingt-cinq navires, dont plusieurs, en l'apercevant, mettent leur pavillon en berne. Nous mettons aussitôt, nous, notre baleinière à l'eau, et nous partons avec nos rameurs habituels. Le soleil brille dans un ciel sans nuages; le temps est superbe. La grosse houle seule nous rappelle la petite tempête de la veille. Cette promenade très matinale ne manque pas de charmes, vraiment. Nous voici à bord d'un des navires qui nous réclament. Pendant que le docteur y prodigue ses conseils et ses soins à deux éclopés, que je cause avec l'équipage, le vent se lève et, bien vite, souffle avec force. Il faut pourtant retourner au *Saint-Paul*, car, malgré toute l'amitié que nous avons pour eux, nous ne tenons pas du tout à demeurer les

hôtes des braves pêcheurs. La houle est devenue formidable; notre baleinière *pique une tête* d'une façon vertigineuse dans les vallées profondes des lames, d'où nous n'apercevons plus que le sommet des mâts de notre navire; puis, pimpante et légère, elle remonte et glisse sur leurs cimes échevelées et mouvantes. Et ainsi de suite. Nous arrivons enfin au moment où... le vent tombe un peu et un calme relatif se rétablit. C'était *un grain*. Nous continuons donc nos visites, et pour permettre à nos hommes de respirer, nous demandons la remorque au *Saint-Paul*. Il nous conduit au milieu d'un groupe de goëlettes, et il *met en panne* pour nous attendre. Nous repartons avec nos quatre canotiers.

Mais si le vent est tombé, la mer ne l'est point. Et on n'accoste pas sans danger, par grosse houle, les navires secoués par le roulis : notre embarcation peut être brisée, ou tout au moins chavirée, et ce n'est pas agréable du tout de prendre un bain dans l'océan Glacial... Un accident de ce genre est arrivé, au mois de mai, à une embarcation de la *Manche*, montée par deux officiers et six hommes; tous furent sauvés, mais non sans peine. Ils étaient munis de ceintures de sauvetage; nous, jamais...

Il ne suffit pas d'accoster les navires; il faut monter à leur bord et, bien entendu, il n'y a pas d'échelle. Par mer assez calme, ce n'est pas trop difficile; quand elle est houleuse, comme le jour dont je parle, c'est autre chose. Alors on profite de l'instant où une forte lame soulève la baleinière presque à la hauteur du pont; on s'accroche aux haubans, — et *hisse!* Quand on repart, on profite encore d'une grosse lame pour sauter dans l'embarcation dont les marins veillent, attentifs, sur vos jours : si vous sautez trop ou pas assez loin, ils sont « parés » à vous repêcher. Pour ma part, je n'ai failli tomber à l'eau qu'une seule fois. Ce n'est pas beaucoup...

Troisième *ennui* que j'avoue avoir appréhendé un peu dans nos visites aux navires en pleine mer : les BALEINES.

Elles sont fort nombreuses dans la mer d'Islande, et nous avons fréquemment l'occasion d'admirer les gigantesques proportions de ces monstres marins; nous naviguons souvent au milieu de troupeaux de dix ou douze baleines. Du *Saint-Paul* il était intéressant et amusant de suivre leurs évolutions bizarres, de les voir lancer en l'air des colonnes d'eau et de vapeur irisées, quelquefois, par un rayon de soleil. C'était amusant du *Saint-Paul*, oui, mais de notre embarcation qui n'avait que 5 mètres de longueur!...

Ces énormes cétacés qui en mesurent souvent, eux 20, et même 25, ne sont pas méchants; loin de venir soulever notre coquille de noix sur leur immense dos et de la projeter en l'air, ils nous auraient

fuis plutôt, semble-t-il. Cependant si nous nous étions trouvés sur le passage de l'un d'entre eux au moment où, affolé, exaspéré, il sortait plus ou moins meurtri de la lutte contre un ennemi redoutable, — navire baleinier ou espadon — il nous aurait arrangés de belle façon, sans doute, et nous n'aurions pas eu la... veine de Jonas.

La brume sévit surtout dans l'est-sud-est où séjournent habituellement trois mille de nos pêcheurs. Elle n'entrave pas leur rude travail. Mais en nous immobilisant souvent en place, elle nous empêchait, nous, de courir à leur recherche. Dans l'ouest-nord-ouest, où une vingtaine de navires se tiennent de préférence, elle est un peu moins fréquente.

Le 9 juin, dépassant le *cercle polaire*, nous nous dirigeons donc vers l'ouest par le nord. Parcours (aller) 700 kilomètres au moins.

Nous voici en plein océan Glacial; il nous ménage plus d'une surprise.

Le 12, à huit heures du soir, la brume se dissipe pendant un quart d'heure. Nous apercevons au loin, très loin, des points noirs que nous prenons d'abord pour des navires, puis pour des rochers... inconnus. Où sommes-nous donc? Est-ce que, depuis qu'on n'a pu *faire le point*, le courant nous aurait entraînés hors de notre route, jusqu'au Groenland? Mais voici qu'un rayon de soleil vient mettre sa féerie sur ces prétendus rochers, y allumer une lueur rose et bleue pâle aux reflets ravissants. Plus de doute : ce sont des glaces, des *icebergs*! Il y a du mirage, il est vrai; néanmoins ils doivent être très élevés pour être aperçus de si loin...

Hélas! la brume revient, le calme plat immobilise notre pauvre voilier. Et si le courant porte sur nous ces énormes banquises!...

A onze heures, la brume se dissipe tout à fait. Les *icebergs* ne sont plus qu'à 2 ou 3 milles; mais, grâce à Dieu, le courant les pousse dans une autre direction; et puis, la brise s'est levée, et nous pourrions fuir.

Le 23, au matin, nous nous trouvions dans les mêmes parages (50 ou 60 milles au large du cap Nord), retournant vers les pêcheurs de l'Est, après avoir séjourné quelques jours au milieu de ceux de l'Ouest. Nous sommes très surpris par le froid, qui est vraiment glacial, et pour cause. Des glaces — pas hautes, celles-là — barrent presque tout l'horizon du côté du large, offrant encore à nos regards émerveillés de superbes effets de lumière.

Ces *icebergs* constituent souvent un redoutable danger, surtout pour les voiliers que les vents contraires ou le calme empêchent de fuir. La banquise s'abat contre le navire et, en quelques coups, le brise. Le 20 avril 1876, la *Dunkerquoise* est surprise et écrasée

par les glaces. Son équipage se composait de vingt-deux hommes. Le second, le mousse et neuf hommes, s'embarquent dans l'unique canot, sur l'ordre du capitaine. « L'embarcation ne pouvant pas contenir plus de monde, a raconté l'un des survivants, nous réussissons à gagner la goëlette de Paimpol, *Astre-des-mers*. Le capitaine de ce navire tenta de sauver nos camarades restés sur un *iceberg*; mais la banquise sur laquelle ils s'étaient réfugiés était entourée d'une grande quantité de glaces flottantes, qui en rendaient l'approche impossible. Nos camarades essayèrent de passer de glace en glace, mais durent y renoncer et nous firent un signe de découragement. A la nuit, l'*Astre-des-mers* dut s'éloigner. Le lendemain, il revint sur les lieux du naufrage, mais ne trouva nulle trace de nos malheureux camarades... »

J'avoue avoir appréhendé plus d'une fois, pendant nos croisières au nord de l'île et dans la brume, d'être réveillé en sursaut par une désagréable rencontre de cette sorte. Les glaces sont très fréquentes dans ces parages, et, comme je l'ai dit en 1897, c'est de leur passage ou de leur stationnement le long des côtes que dépend la douceur plus ou moins grande de l'été.

Ce n'est pas sans raison que cette île désolée a reçu le nom de *Terre de glace* (Iceland); c'est vraiment, en effet, le pays de la glace : « On ne peut nier que les glaces n'aient été un des puissants agents qui ont criblé de fjords le littoral de l'Islande. Ce qui pourra donner une idée de l'immense étendue des glaces accumulées autour de l'Islande dans les temps modernes, c'est la grande banquise qui se trouvait naguère entre la côte septentrionale de l'île et la côte orientale du Groënland. Cette banquise, qui couvrait plusieurs milliers de lieues carrés, stationna pendant quatre siècles à la même place, suivant la tradition, et se rompit tout à coup en 1817. Depuis lors, on a vu se former d'autres champs de glace couvrant d'immenses superficies¹. »

« Une vaste portion de l'île est ensevelie sous une éternelle carapace de glace; auprès des immenses *jokulls* de cette contrée polaire, les glaciers des Alpes ne sont que des miniatures; le glacier d'Aleth, le plus grand de l'Europe, n'est qu'un point imperceptible en comparaison du *Vatna jokull* qui recouvre un territoire aussi étendu que le canton de Berne. Le cinquième du territoire de l'Islande est recouvert de glaciers. Le *Vatna jokull* recouvre, à lui seul, la dixième partie de l'île². »

¹ *La Terre de glace*, etc., par Jules Leclercq, p. 73. — Je prends la permission de conseiller la lecture de ce livre, le plus intéressant que j'aie lu sur l'Islande.

² *Ibid.*, pp. 123, 238.

La grande curiosité de l'océan Glacial, c'est le *soleil de minuit*.

On jouit en Islande, pendant près de trois mois, du jour polaire sans fin; mais ce n'est que dans le nord de l'île que l'on peut contempler le *soleil de minuit*, quelques jours avant et après le solstice d'été. J'ai eu la chance et l'heur d'observer à trois reprises ce curieux phénomène.

Le 15 juin au soir, la brume (toujours l'horrible brume!) qui, durant toute la journée, nous avait enfermés comme dans un tout petit espace, élargit un peu notre horizon, s'éloigne, puis se dresse, sombre et menaçante, dans les lointains qui s'estompent. Nous sommes seuls, perdus dans la solitude absolue de l'immensité muette. La mer, très calme, déroule à l'infini son uniformité énerve; on dirait une prairie incommensurable légèrement ondulée. Et le pâle soleil boréal épand sur toutes choses une lumière appauvrie, presque éteinte; cela ressemble à un astre très vieux, usé, près de s'évanouir. L'atmosphère, cependant, s'épure toujours plus, devient transparente et très limpide; le soleil semble reprendre des forces pour se montrer, à minuit, dans une pleine lumière atténuée. Depuis onze heures trente environ, il ne descend plus; jusque vers une heure, il ne paraît pas remonter. Il est *étale* (si je puis employer ici cette expression maritime) à une hauteur *appréciative* de 2 mètres au-dessus de l'horizon. Il se présente comme une grosse boule de feu toute blanche, pas trop éblouissant, puisque je le fixe sans peine. Et sa clarté mystérieuse et très douce s'étend comme un immense et féérique ruban aux reflets d'or sur les flots apaisés, dont le silence oppressant n'est interrompu, une seconde, que par le houhoulement puissant et essoufflé d'une invisible baleine.

Pendant que notre navire demeurait immobile dans le calme universel des choses, comme pour nous permettre de mieux admirer ces merveilles, des *bois flottés* passaient, entraînés par le courant, le long du bord. Sur une de ces pièces de bois, une douzaine d'oiseaux de mer naviguaient reposés. On eût dit les génies familiers des flots...

Voilà dans quelles circonstances j'ai, pour la première fois, vu ce *soleil de minuit* que de nombreux touristes, plus ou moins atteints de snobisme, tiennent à honneur d'admirer du cap nord-norvégien. Nous l'avons vu, nous, du cap nord-islandais, ou plutôt au large du cap Nord, car nous étions bien à 50 milles en mer. — Un ciel sans nuages, d'une pureté parfaite, nous a permis de le revoir le 25-26 et le 26-27 juin, au large de la petite île Grimsey, — et même de le photographier.

J'aime, certes, les nuits étoilées, silencieuses et chaudes des tropiques; au milieu de l'Océan, j'ai admiré leurs suprêmes splen-

deurs; j'en ai joui de toute mon âme qui, grâce à Dieu, sait comprendre un peu les belles choses et vibrer à leur contact intime et mystérieux; — mais j'aime plus encore les beautés polaires avec leur *soleil de minuit* et leurs sauvageries grandioses, avec leur indéfinissable reflet du ciel descendant sur la désolation et l'horreur des paysages islandais comme une lueur de céleste espérance, enfin, avec le vague et la mélancolie de leurs infinis silencieux. Ces beautés-là soulèvent avec plus de douceur, avec plus de force aussi, mon âme au-dessus des vilénies, des petites et des vulgarités de l'existence vers les hauteurs sereines, toujours apaisées, des régions du rêve et de l'au-delà...

V

Nous avons revu les étoiles, *dans le sud*, le 22 juillet; mais la vraie nuit n'est revenue, pendant une heure, qu'au 1^{er} août. Avec la nuit, les mauvais temps deviennent plus fréquents, les « vents plus lourds ». Quelques pêcheurs partent alors pour la France; ce sont les privilégiés, les plus heureux : ils ont épuisé leur provision de sel et, par conséquent, fini leur pêche — qui se compose de 58,60 et même 75,000 morues. Pour le plus grand nombre, le départ si désiré a lieu du 15 au 25 août.

Le *Saint-Paul*, après avoir longuement croisé sur les bancs les plus fréquentés en cette fin de campagne, retourne une dernière fois à Faskrudfjord, le 16 août au soir. Aussitôt, je me rends à bord des cinq goëlettes qui s'y trouvent, afin d'inviter les capitaines et les équipages au *service funèbre* que je dois célébrer le lendemain pour les pêcheurs morts durant la campagne. Je les invite aussi à venir passer la soirée à notre bord. Mon appel est entendu : le soir même, 40 hommes remplissent la grande salle, heureux de s'y retrouver, heureux surtout à la pensée qu'ils nous suivront de près dans la « douce » France.

Le lendemain, pour le *service*, ils étaient 60. Détail touchant : avant de quitter leur bord, les capitaines, d'eux-mêmes, firent mettre leur pavillon en berne. Et l'image de la patrie absente semblait ainsi prendre part à notre deuil dans ce fjord désolé; le drapeau de la France s'inclinait comme pour recueillir dans ses plis sacrés les prières adressées au Ciel pour les pauvres pêcheurs morts loin du pays...

Après l'absoute, tous ces marins se retirèrent, non sans nous avoir encore répété leurs sympathies et leur gratitude. A midi, le *Saint-Paul* appareillait pour la France, salué du pavillon par le petit hôpital français et par tous les navires présents sur rade,

rapatriant quatre malades : un de Dunkerque, trois de Paimpol.

À la sortie du fjord, la *Charmeuse*, de Dunkerque, que nous rencontrons, nous appelle encore par son pavillon en berne. Et le docteur Chastang donne ainsi sa dernière consultation.

Voici le résumé de la campagne du *Saint-Paul*, en 1898 : navires visités, 142 ¹; — reconnus et non visités (parce qu'ils n'avaient pas besoin de nous), 140; — aperçus et qui auraient pu nous appeler en cas de besoin, 215; — auxquels on a remis des lettres (et presque toujours des journaux et quelques brochures), 122; — malades visités et soignés, 99; — pris à bord, 10.

En conscience, je crois pouvoir dire qu'il était impossible, avec un voilier, de faire davantage et mieux. Avec un vapeur, les résultats eussent été incomparablement plus complets; chaque mois, pensons-nous, il nous aurait été possible de rencontrer tous les navires au moins deux fois; par conséquent, presque aucun malade ne nous aurait échappé, et nous aurions fait un service postal à peu près régulier.

Nous avons répété cela sur tous les tons lorsque, à notre retour en France, le Conseil des *OEuvres de mer* envoya le *Saint-Paul* faire une tournée de propagande dans les ports : Bordeaux, La Rochelle, Saint-Nazaire, Nantes et Brest. L'empressement des populations à visiter le navire-hôpital et à venir entendre les conférences du médecin et de l'aumônier, la sympathie vibrante qu'on nous a témoignée partout, — à Nantes particulièrement, — tout cela nous montrait que cette belle œuvre est comprise et très aimée déjà. Et nous nous disions : Ce que nous avons semé là-bas, aux rudes parages d'Islande, au prix de bien des fatigues et de bien des souffrances, lèvera en superbe moisson, sous la rosée rafraîchissante et très douce de l'inépuisable charité française. Et au lieu du cher petit *Saint-Paul*, un beau navire-hôpital à vapeur répandra à profusion au milieu des abandonnés d'autrefois les richesses de cette moisson bénie...

Le 12 octobre, à Brest, je faisais mes adieux au *Saint-Paul* qui abritait ma vie depuis le 21 mars; toujours il restera cher à mon cœur, parce que, pour mes frères, j'y ai travaillé un peu et souffert, et, pour Dieu, beaucoup aimé...

P. GIQUELLO.

¹ En 1898, il y avait 167 navires français dans la mer d'Islande.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

FRANÇAISES

ET LES RAISONS DE LEUR PARTICIPATION
A L'EXPOSITION DE 1900

En présence du mouvement international et pacifique qui se centralisera à Paris en 1900 et se transformera en une manifestation séculaire de l'activité humaine, on se préoccupait, depuis plusieurs années déjà, de l'opportunité de prendre les peuples conviés chez nous à témoin du bien moral et matériel accompli par l'Eglise de France, en présentant à leurs yeux toutes les œuvres qu'elle dirige : ce résultat, évidemment désirable, pouvait être obtenu, soit par l'organisation d'une exposition particulière, soit par une participation bien comprise à l'Exposition universelle.

En faveur de la première solution, l'on devait nécessairement invoquer un précédent qui semblait décisif : à Turin, en 1898, un comité privé, placé sous le patronage de l'archevêque de la ville et présidé par le baron Manno, avait ouvert, à côté, mais en dehors d'une exposition générale italienne, une exposition de l'Art chrétien, des OEuvres et des Missions catholiques; le succès de cette « montre » spéciale, entravé au moment de son inauguration par de regrettables événements politiques, était allé en s'accroissant chaque jour et était dû, de l'avis de tous les visiteurs, non seulement à l'intérêt de ses riches collections d'objets religieux, mais surtout à l'incontestable attrait des musées ethnographiques et sociaux constitués par les missions italiennes; dans cette exposition, dont tous les bâtiments avaient été bénits par Mgr Richelmy, son président honoraire, et qui possédait une chapelle livrée au culte, les missionnaires se sentaient si bien chez eux qu'ils faisaient les honneurs des petits palais mis à leur disposition et présentaient au public des indigènes évangélisés par eux : ils avaient amené des groupes entiers d'enfants dont la tenue parfaite était un vivant et définitif enseignement.

Mais, à Paris, les sommes énormes consacrées à l'Exposition universelle n'auraient permis d'organiser dignement une exposition distincte qu'au prix de sacrifices pécuniaires trop considé-

rables pour n'être pas un regrettable gaspillage, à moins d'avoir recours à des spéculations financières qu'on devait sévèrement écarter. D'ailleurs, une autre raison à laquelle la politique n'était pas étrangère condamnait également pareille entreprise : dans certains milieux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, même sur ce terrain secondaire et transitoire, ne pouvait-elle pas être diversement interprétée et causer, dans quelques esprits, une fâcheuse impression ?

Dans ces conditions, on ne devait envisager sérieusement que le second parti, dont on avait fait, d'ailleurs, avec fruit, l'expérience à Bordeaux, en 1896, sur une petite échelle, il est vrai ; on s'est donc prononcé pour la représentation des œuvres catholiques à l'Exposition officielle dans les groupes correspondants de l'enseignement, de l'économie sociale et de la colonisation. Cette importante détermination a été prise en décembre dernier à l'Archevêché, au cours d'une réunion présidée par S. Em. le cardinal Richard : on a désiré voir les catholiques français affirmer ainsi hautement et publiquement la contribution considérable qu'ils ne cessent de fournir aux trois plus passionnants chapitres de notre histoire nationale d'hier et de demain : la diffusion de l'instruction primaire et secondaire, la solution de la question sociale, enfin, l'expansion coloniale.

S'il n'y a pas d'œuvre plus populaire que les Missions catholiques françaises, il n'en existe pas qui soit moins connue de la masse du public¹. Leur nom évoque, il est vrai, dans l'esprit de tous, le passé entier de la France, fille aînée de l'Eglise, dont les rois, jadis, se paraient du titre de très chrétien, mais certainement nous connaissons mieux les fastes antiques de notre conversion au christianisme que les annales modernes de notre apostolat dans les pays encore barbares ; ici, surtout, l'histoire ancienne tient, dans nos mémoires, infiniment plus de place que l'histoire contemporaine. Nous avons étudié la vie des saints, souvent victimes de leur zèle, qui, la croix à la main, ont fait reculer devant eux, dans notre pays, le paganisme à peine vainqueur du druidisme, et ont édifié l'Eglise des Gaules sur des bases si solides que, dès le quatrième siècle, elle offrait à Constantin, vainqueur sous l'égide du Labarum, un point d'appui suffisant pour déclarer le christianisme religion d'Empire ; nous avons appris également que, sur la conversion de Clovis, au sixième siècle, reposaient, avec l'alliance des Francs Saliens et des Gallo-Romains, les origines de notre nation.

¹ Voy. *Les Missions catholiques au dix-neuvième siècle*, par M. Louvet, des Missions étrangères ; — *Douze leçons à la Sorbonne sur Madagascar*, par le R. P. Piolet, S. J. ; — *L'île de Pâques*, par le R. P. Alazard ; — *Histoire générale de la Société des Missions étrangères*, par M. Launay.

Mais nous ignorons, la plupart du temps, jusqu'au nom des missionnaires qui, à notre époque, exposent leur vie, toujours pour la plus grande gloire de Dieu et souvent pour le plus grand profit de la France, car, en faisant des chrétiens, ils nous préparent, sinon des tributaires, du moins des amis et des alliés; à plus forte raison, ne connaissons-nous pas leurs travaux apostoliques, leurs procédés de civilisation, la part souvent prépondérante qu'ils prennent à la colonisation, leurs études ethnographiques et leurs découvertes scientifiques. Telles sont les notions indispensables que la participation des Missions catholiques à l'Exposition peut vulgariser en quelques mois dans l'intérêt de l'Eglise et de la patrie.

L'un des plus nobles apanages des Missions catholiques françaises, c'est la conservation du protectorat que nous possédons et que notre diplomatie exerce de temps immémorial dans le Levant sur les catholiques, protectorat qui s'étend à tous les intérêts spirituels et civils des catholiques étrangers à l'Empire ottoman et se limite aux seuls intérêts religieux pour les catholiques sujets du Sultan : il a sa source dans la part prépondérante prise par la France dans les croisades et dans la conquête, malheureusement éphémère, de Jérusalem, dont nous pourrions cette année, le 15 juillet, célébrer le neuf centième anniversaire; ces expéditions chrétiennes, qui représentent assez exactement le concert européen du moyen âge, étaient composées en majorité de Français, et presque toutes les dynasties qu'elles ont implantées en Orient étaient également françaises : aussi, le nom de notre race y a-t-il été de tout temps le synonyme d'Européen. Notre pouvoir tutélaire a été officiellement consacré par des firmans sous François I^{er}, en 1535, sous Louis XIV et Louis XV, en 1673 et 1740; en 1856, le traité de Paris le confirma dans son article 9, et le traité de Berlin le reconnut en 1878. Des croisades découle également, pour les Latins, un droit traditionnel et imprescriptible sur les Lieux saints, dont la reddition avait d'ailleurs été traitée avec la France lors de la chute du royaume de Jérusalem, et dont la restitution a été opérée en 1849, après le rétablissement du patriarcat latin, sur la demande du général Aupick, notre ambassadeur à Constantinople. Enfin, en 1860, l'expédition de Syrie fit comprendre aux Ottomans que nous entendions remplir effectivement les charges de cette tutelle, et que notre canon était prêt à parler quand la voix de nos diplomates ne serait pas écoutée.

De nos jours ce protectorat était, hélas! quelque peu oublié dans la masse de la nation française, bien qu'une déclaration de la Congrégation de la Propagande l'eût à nouveau pro-

clamé le 22 mai 1888 et qu'un vote des Chambres françaises le rappelât chaque année à l'occasion de la subvention prélevée en faveur des écoles françaises d'Orient sur le budget des Affaires étrangères. Il a fallu, pour nous tirer de notre indifférence, le bruyant pèlerinage accompli cet automne aux Lieux saints par l'empereur d'Allemagne; ce rapide et facile voyage d'un souverain, même chevaleresque, n'était pas cependant pour faire oublier, en Orient, les longues et pénibles expéditions de saint Louis qui, après la croisade d'Égypte, entraîné un jour avec quelques chevaliers du Temple en un point d'où l'on pouvait découvrir Jérusalem, se voilait la face avec sa cotte de maille recouvrant un cilice afin de ne pas apercevoir cette cité, car, dans sa pensée, Dieu ne pouvait lui permettre de la contempler, même de loin, puisqu'il se sentait incapable de la délivrer. D'ailleurs le Saint-Père avait bien voulu, le 20 août 1898, calmer par avance nos inquiétudes en écrivant à Son Em. le cardinal Langénieux cette belle phrase : « La France a, en Orient, une mission à part que la Providence lui a confiée, noble mission qui a été consacrée, non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux. » Depuis, avec l'habitude légèreté que nous apportons même dans les choses les plus sérieuses, nous avons cru pouvoir plaisanter au sujet des prétentions allemandes, mais notre sourire n'était pas exempt de quelque amertume.

La mort de Louis IX devant Tunis a laissé dans le nord de l'Afrique le germe de nos missions de ce côté, puisque Philippe le Hardi, avant de se retirer, conclut un traité y assurant la liberté de la prédication de l'Évangile. Les premiers missionnaires s'y consacrèrent à la consolation et au rachat des captifs. Nos rois virent-ils dans l'insuccès de cette croisade un avertissement de Celui qui, au jardin des Oliviers, contraignit l'apôtre à remettre l'épée au fourreau, peut-être, car il faut aller jusqu'à Louis XIV pour retrouver, dans notre histoire, les traces d'une sérieuse tentative contre les États barbaresques : le blocus des côtes du Maroc, le bombardement d'Alger, des démonstrations contre Tunis et Tripoli, assurèrent, sous ce prince, la franchise du commerce et la liberté des esclaves chrétiens. Mais, pour sortir définitivement, dans cette région, d'une situation lamentable, les catholiques durent attendre la glorieuse vengeance que nous avons tirée en 1828 de l'injure faite à notre représentant par Hussein-pacha. Après la conquête, on hésita longtemps avant d'opposer la religion catholique au fanatisme musulman; il fallut la famine de 1867 et l'ouverture d'orphelinats destinés à recueillir les enfants aban-

donnés pour qu'on autorisât l'organisation, par Mgr de Lavigerie, des premières missions arabes. Mais en Tunisie, les Pères Blancs d'Algérie arrivèrent les premiers, en fondant, en 1877, une école indigène auprès de la chapelle de Saint-Louis qu'ils desservaient dans les environs de Tunis; leur collège et leur grand séminaire furent établis bientôt après. Si nos dernières acquisitions du centre de l'Afrique, qui font du Tchad un lac presque exclusivement français, vont relia nos colonies du Nord à nos établissements des côtes occidentales, les missionnaires d'Alger, avec le vicariat du Sahara et du Soudan et celui du Congo supérieur, pouvaient déjà communiquer avec les Pères du Saint-Esprit établis au Sénégal, dans le Congo inférieur et au Gabon, avec les Pères des missions africaines de Lyon, fixés dans la Guinée française sur la Côte d'or et au Dahomey. Les croisades et l'expédition de Bonaparte nous créaient aussi des droits sur l'Égypte; nous avons renoncé à les faire valoir; mais nos missionnaires et nos religieuses nous conservent, dans la vallée du Nil, une incontestable influence.

Dans l'Extrême-Orient, des actes diplomatiques modernes, joints au précédent de notre droit de tutelle sur les catholiques orientaux, nous ont valu un protectorat presque identique. Le traité de Whampoa, passé en 1844 par Louis-Philippe avec l'Empire du Milieu, fut suivi à deux ans de distance d'un premier édit de tolérance en faveur des chrétiens; à la suite des deux expéditions franco-anglaises, les traités de Tien-tsin (art. 4), en 1858, et de Pékin (art. 13), en 1860, confirmèrent la liberté religieuse et proclamèrent la liberté du commerce. Avant 1844, plusieurs prêtres français avaient été jugés et mis à mort, entre autres les vénérables Dufresse et Clet, et le bienheureux Perboyre; depuis, des actes de brigandage ont fait périr plus de vingt missionnaires: en revanche, il y avait dernièrement, dans l'Empire, environ sept cent mille catholiques, dont quarante-cinq mille enfants répartis dans trois mille écoles. Les progrès du catholicisme seraient infiniment plus considérables encore, si un puissant parti national ne lui faisait une opposition systématique: on ne veut pas comprendre qu'une conversion en masse serait le signal non d'un asservissement définitif, mais d'une renaissance pleine de promesses; comment ne voit-on pas que la prolongation de la situation actuelle assimilera peu à peu la Chine à la Turquie, où les révolutions ne s'étendent pas au delà des murs du palais impérial, devenu un foyer actif de querelles intestines; à Pékin, la diplomatie européenne interviendra, comme à Constantinople, dans la crainte de luttes internationales, et saura prolonger, avec un art infini, une interminable agonie: la dynastie régnante n'a qu'un moyen à sa disposition, le

baptême, si elle veut se soustraire au suicide lent mais sûr auquel elle s'est elle-même condamnée. Dans de florissants vicariats, confiés fort souvent à des Français, les Lazaristes, les Jésuites, les Prêtres des Missions étrangères, les Franciscains et les Dominicains, avec bien des collaborateurs européens, travaillent par avance à ce relèvement national par l'évangélisation.

Nous nous enorgueillissons légitimement, depuis quelques années, de la restauration de notre empire colonial, sans nous douter, en général, qu'il repose précisément, dans les mers de Chine, sur les plans soumis, dès 1672, à Colbert, par Mgr Pallu, vicaire apostolique au Tonkin; après avoir songé à un traité d'alliance avec la Russie pour ouvrir aux missions des routes nouvelles vers le centre de l'Asie, c'est lui qui mit en mouvement la célèbre ambassade siamoise de 1684, et qui servit personnellement d'intermédiaire entre Louis XIV et le souverain du Tonkin; malheureusement, en 1687, l'insuccès relatif d'une tentative n'encouragea pas le pouvoir royal dans cette voie qui, après avoir été étudiée de nouveau sous Louis XVI, ne fut sérieusement reprise que de nos jours. Ce sont les persécutions dirigées contre les chrétiens et le supplice de treize missionnaires en sept ans, qui déterminèrent une première intervention armée en 1843; de nouveaux massacres nécessitèrent l'expédition de 1858, qui fut le prélude de nos grandes acquisitions en Indo-Chine : la conquête de la Cochinchine, notre établissement au Cambodge, la reconnaissance de notre protectorat en Annam et au Tonkin, ont fait couler le sang des soldats français avec celui des chrétiens indigènes; bien des prêtres et deux vicaires apostoliques sont morts sur la brèche, et leurs noms devraient être rapprochés, dans notre histoire, de ceux de Lagrée, de Garnier, de Rivière et de Courbet.

Si les avis de Mgr Pallu avaient été suivis en 1672, la conquête de Madagascar n'aurait plus été à faire au dix-neuvième siècle, car c'est cette île dont la colonisation au profit de la France avait été tentée dès 1642 qu'il désignait comme point d'appui pour nos comptoirs projetés en Indo-Chine; notre diplomatie de ces dernières années, pour légitimer notre récente conquête, est remontée jusqu'à Richelieu, au grand souvenir duquel on pourrait associer la sainte mémoire de Vincent de Paul, puisque les Lazaristes furent les missionnaires de Fort-Dauphin; il semble donc, en ce moment, que notre politique coloniale ait été inspirée par la lecture de notre histoire du dix-septième siècle, commencée par ses dernières pages : n'est-ce pas suivre les grandes traditions françaises? Il n'est pas sans intérêt de noter que, dès 1829, la Congrégation de la Propagande enleva Madagascar et les îles malgaches au vicariat

de Maurice, pour les mettre sous la dépendance de la préfecture de Bourbon : c'était reconnaître les droits de la France sur tout l'archipel; postérieurement elle y établit une préfecture apostolique en 1844, et, à partir de cette date, les Pères Jésuites, représentant la tradition française, luttèrent énergiquement contre les ministres protestants personnifiant le parti anglais, et nous préparèrent le terrain. Quant à l'île de la Réunion, elle fut, en 1851, érigée en évêché et rattachée au siège de Bordeaux.

De nos grands établissements de l'Inde, si rapidement fondés par Dumas, Dupleix et La Bourdonnais, il ne reste que quelques villes jalonnant la côte de Coromandel; il est à remarquer que la province ecclésiastique de Pondichéry, devenue un archidiocèse s'étendant bien au delà des limites de nos possessions, est peut-être, de toute la presqu'île, celle où le catholicisme a fait, dans le cours de ce siècle, les progrès les plus considérables, puisque le nombre des fidèles y a décuplé; les missionnaires français sont fort nombreux encore dans d'autres provinces : à Colombo, dans le Bengale même; ils dominent en Birmanie.

Partout en Océanie, les missions françaises ont été fondées avant nos colonies : dans la Nouvelle-Calédonie, où, malgré le voisinage de l'Australie, les protestants ne les avaient pas précédés, les prêtres de la Société de Marie se sont établis dès 1843, devançant de dix ans l'annexion accomplie par le contre-amiral Fabvier-Despointes; les missionnaires de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Picpus entreprirent l'évangélisation des îles Marquises en 1836 : le préfet apostolique, nommé deux ans après, contribua puissamment à la soumission pacifique de l'archipel sous l'autorité de l'amiral Dupetit-Thouars qui en prit possession en 1840; à Tahiti, ces mêmes Pères eurent à lutter contre les méthodistes anglais qui occupaient les îles de la Société depuis 1797, mais leurs progrès furent si rapides qu'ils amenèrent les habitants à nous offrir le protectorat dès 1840; les îles Gambier, confiées aux Pères de Picpus depuis 1834, ne furent cependant annexées qu'en 1844, en même temps que les Paumotous, où les missionnaires eurent à combattre les Mormons. Les îles Fotuna et Wallis, les plus florissantes, au point de vue catholique, de l'Océanie centrale, avaient été occupées une première fois en 1842; sur les conseils des Maristes, leurs missionnaires, elles ont réclamé, en 1888, une nouvelle prise de possession au nom de la France. A propos de la brûlante question des îles Samoa, leurs voisines, il convient de signaler le généreux dévouement des prêtres français de la Société de Marie, qui viennent d'intervenir, à Apia, pour engager Mataafa à déposer les armes. Avant de quitter

l'Océanie, disons que l'évangélisation de cette mystérieuse île de Pâques, célèbre par ses monuments mégalithiques en forme de jonchets, à tête humaine grossièrement sculptée, est due à la congrégation des Sacrés-Cœurs. Ses Pères y firent leur premier établissement en 1864, et on leur doit la curieuse découverte de tablettes d'une écriture boustrophédone et kyriologique importée des Moluques, suivant Mgr Tepano Janssen, évêque d'Axiéri.

En Amérique, la Guadeloupe et la Martinique forment des évêchés suffragants du siège archiépiscopal de Bordeaux; la Guyane française, qui a reçu des missionnaires dès 1643, était naguère placée sous la direction spirituelle des Pères du Saint-Esprit, qui sont établis encore dans la préfecture apostolique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Si les Missions catholiques ont contribué singulièrement à la constitution de notre nouvel empire colonial, il importe de faire remarquer également que, grâce à elles, une partie de celui que nous possédions au dix-huitième siècle subsiste encore sous ses ruines : après cent quarante ans environ de domination anglaise, si le bas Canada est resté français de cœur, si notre langue y est encore parlée, d'une manière incorrecte, il est vrai, mais courante, c'est grâce aux remarquables talents apostoliques de Mgr de Laval-Montmorency, fondateur, en 1663, du séminaire de Québec, dont les Sulpiciens sont demeurés chargés; les catholiques canadiens le savent si bien, que récemment, lors du voyage accompli dans leur pays par le supérieur général de Saint-Sulpice, M. Captier, ils avaient en son honneur pavoisé leurs édifices de drapeaux français : ce fait, qui n'a malheureusement pour nous qu'un intérêt rétrospectif, est cependant assez significatif pour valoir la peine d'être rapporté.

Un précis aussi insuffisant que l'est celui-ci peut, cependant, servir à la démonstration de ce fait, qu'en France, il ne saurait y avoir d'exposition coloniale complète sans la participation des Missions catholiques. Sur les terres les plus lointaines, précédant ou suivant nos soldats, nos missionnaires se font leurs auxiliaires, ils civilisent les indigènes, ils encouragent les colons; ils donnent constamment à notre race sédentaire l'exemple d'un mouvement immense vers nos possessions d'outre-mer, où nos nationaux sont trop rares : la France fournit aux Missions catholiques du monde entier les deux tiers de leurs prêtres et les quatre cinquièmes de leur personnel enseignant, c'est dire que nos colonies ne suffisent pas au zèle apostolique de nos religieux, alors qu'elles sont trop grandes pour les besoins de notre émigration.

En même temps que le plus élevé des ministères chrétiens, elles sont une institution essentiellement démocratique, puisqu'elles

tirent une grande partie de leurs ressources des aumônes du peuple; les grandes œuvres d'encouragement à l'apostolat, la Propagation de la Foi, qui depuis sa fondation, en 1822, a distribué plus de 300 millions aux missionnaires du globe, la Sainte-Enfance, l'OEuvre des Ecoles d'Orient, la Société Antiesclavagiste, permettent à tous de les encourager et de les soutenir.

Si la participation des Missions à l'Exposition universelle s'imposait en quelque sorte dans leur intérêt même, l'on n'a pas voulu, néanmoins, que cette mesure entraînat le plus léger sacrifice pécuniaire de leur part; tous les frais de l'installation de la salle qui leur sera consacrée seront donc couverts par une souscription que son caractère, simultanément catholique et national, fera certainement monter à un chiffre suffisant pour organiser une saisissante manifestation en faveur de nos congrégations et sociétés apostoliques. C'était la meilleure occasion qu'on pût saisir pour faire connaître à toute une génération, trop souvent indifférente, les travaux toujours méritoires et parfois éminents de nos missionnaires, en remédiant, sur ce point, à l'insuffisance complète de nos livres classiques qui, s'ils ne sont pas muets sur les faits les plus saillants de leur carrière évangélique, les résument avec une concision bien faite pour ne laisser dans les esprits qu'une trace légère et fugitive : c'est toujours auprès d'une croix que nous avons planté notre drapeau sur les lointains rivages où il flotte glorieusement aujourd'hui, il importe qu'on le sache pour le bien de l'Eglise et pour la paix de la France.

Baron Joseph DU TEIL.

Sur ce sujet d'une importance vitale, et dont l'actualité reste constante, notre collaborateur, le P. Piolet, prépare un grand ouvrage qui aura pour titre *les Missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle*, et qui sera publié avec la collaboration de toutes les Sociétés de missions. Le tome I^{er} sera consacré au Levant; le II^e aux Indes et à l'Indo-Chine; le III^e à la Chine et au Japon; le IV^e à l'Océanie et à l'Amérique; le V^e et le VI^e à l'Afrique. Il nous suffira de citer les noms de quelques-uns des écrivains qui signeront ces études pour faire juger de la compétence et de la haute valeur littéraire qui les recommandent d'avance au public catholique. L'Introduction sera de M. Etienne Lamy. Mgr Le Roy y représente les Pères du Saint-Esprit; Mgr Livinhac, les Pères Blancs; Mgr Favier, les Lazaristes; le P. Launay, les Missions Etrangères, etc. Cette variété de collaborations concertée avec l'unité de la direction assure à cette publication un succès que nous sommes heureux de lui prédire dès maintenant. Ajoutons que l'ouvrage sera illustré de très nombreuses photographies (250 à 300 par volume) de Gervais-Courtellemont, reproduites sur cuivre par un procédé spécial à l'artiste.

Les six volumes seront livrés aux souscripteurs au prix de 60 francs. Un spécimen est à leur disposition sur demande adressée à M. Piolet, 7, rue de Madrid, à Paris.

(N. d. l. R.)

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

L'apaisement. — La femme coupée en morceaux. — Nos ministres en promenade. — Inauguration d'un gouffre. — L'épée de Roland. — Un usurpateur. — Voyage à Montélimar. — Un Président en bronze. — M. Loubet séraphin. — Souvenirs et félicitations. — Un portrait en retard. — Au Père-Lachaise. — L'ingratitude du Havre. — Les mariages de la saison. — Le petit terme. — Les drames de la misère. — Le procès des Liges. — Aurons-nous la peste? — Toujours « l'Affaire ». — Machination des Jésuites et du Père du Lac. — Le culte d'Isis. — Décadence de la charcuterie libre-penseuse. — Les Congrès. — Les Sociétés savantes à Toulouse. — Une allocution d'archevêque. — Le Congrès des Professeurs. — Le Congrès anti-alcoolique. — Tempérants et abstinents. — Le général Gallieni buveur d'eau. — Les embarras de M. Lucipia. — Le rôle des femmes dans la lutte contre le poison. — Pasteur protestant et Évêque catholique. — Belle parole d'un député socialiste. — Les remèdes. — Le banquet. — Vive l'Eau! — Paris à Sparte. — Voyage du roi de Suède. — Visite à Chambord. — Un souvenir de M. de Persigny. — Les journalistes à Rome. — « Leurs dames ». — Défaillance ou défection. — Colère des radicaux. — Le banquet. — Au Concours hippique. — Symptômes curieux et noms symboliques. — Les voitures de transport. — Un camion monstre. — Attelage de 41 chevaux. — Le défilé des mails. — Deux princesses. — Le capitaine Siméon. — Le Carrousel final. — Les deux Salons. — Les morts du mois. — Le deuxième centenaire de Racine. — Les théâtres. — Pièces suggestives. — Le discours d'un Jésuite. — Un mot du général Foy. — Retour d'un héros. — Espérance.

On avait espéré qu'en l'absence des Chambres les vacances de Pâques nous donneraient quelque repos, mais on avait compté sans l'éternelle « Affaire », sans la publication irritante des pièces de l'enquête, distillées goutte à goutte chaque matin comme un poison, sans les passions dreyfusardes acharnées à nous disloquer et à nous détruire; de sorte que ce pauvre mois d'avril, habituellement tout radieux des premiers soleils et des verdure renaissantes, a été lamentablement troublé cette fois par le déchaînement des polémiques et l'agitation plus ardente que jamais des esprits. — On nous avait promis l'apaisement. Hélas! où l'œil le plus indulgent pourrait-il en découvrir la moindre trace?

Les feuilles judiciaires nous ont raconté la lugubre découverte d'une valise contenant les restes d'une femme décapitée et coupée en morceaux. N'y a-t-il pas, dans le spectacle hideux de ce tronc mutilé, sans tête et sans forme, comme une poignante image de la France elle-même, coupée aussi en morceaux par une bande de

criminels, et enfermée dans une malle cerclée de fer d'où on ne sait plus comment dégager ses restes meurtris?

Cette situation affreuse n'a pas empêché nos ministres d'abandonner allègrement leurs postes pour aller jouir de vacances qu'ils n'ont pourtant guère gagnées, — collégiens politiques, heureux d'échapper pour un temps aux devoirs qui leur pèsent et aux pen-sums qui les attendent. — M. Lockroy a couru visiter nos côtes, qui se tordaient de rire à la vue de cet amiral de vaudeville. M. Lebreton « à la mode Caen », ainsi qu'on l'appelle en Normandie, a jugé prudent d'aller soigner ses électeurs du Calvados. M. Peytral a saisi l'occasion de visiter sa pharmacie de Marseille; M. Krantz et M. Guillaumin se promenaient en Tunisie, pendant que M. Viger, en sa qualité de ministre de l'agriculture, s'évertuait, dans l'Est, à inaugurer des ponts, et que M. Leygues allait à Padirac, dans son bon pays de Gascogne, inaugurer « un gouffre ». Habituellement, on inaugure une église, un chemin de fer, une statue, un édifice quelconque : la République, innovant en ce domaine comme en beaucoup d'autres, inaugure maintenant des gouffres. — M. Leygues n'avait pourtant pas besoin de courir si loin pour en trouver un tout près de lui, à Paris même et d'une insondable profondeur : celui du Déficit, que nos gouvernants s'appliquent à creuser chaque jour davantage...

Le gouffre de Padirac, espèce de cratère sauvage au fond duquel on descend par un escalier de plus de 500 marches, s'ouvre dans le voisinage de Rocamadour, le sanctuaire célèbre où l'on garde depuis des siècles une épée que la légende assure être la Durandal, l'épée de Roland. Comme le ministre eût été bien inspiré de nous la rapporter, cette épée héroïque, pour la mettre dans la main d'un de nos généraux capables de s'en servir!

M. Paul Deschanel lui-même, quoique n'ayant aucun titre gouvernemental et ne possédant aucune parcelle de la puissance publique, a cru devoir jouer aussi son personnage durant les vacances du Parlement. Il s'est rendu à Chartres et à Bonneval pour y procéder en pompe à l'inauguration d'un tramway, passant en revue les sapeurs-pompiers et les sociétés de gymnastique, recevant les maires et les instituteurs, décernant des palmes académiques, des décorations agricoles et des médailles d'honneur, tout comme un ministre en exercice! — C'est la première fois, croyons-nous, qu'un président de la Chambre, qui n'est rien dans l'intervalle des sessions, s'attribue un pareil rôle : où puise-t-il le droit de disposer ainsi du ruban vert et du ruban violet en faveur de ses électeurs beaucerons? Ah! comme les républicains eussent crié jadis au scandale de la candidature officielle s'ils en avaient constaté pareil abus sous l'Empire!

Ce que voyant, M. Loubet a pris à son tour la clé des champs pour aller montrer sa nouvelle grandeur à Montélimar. C'était dans l'ordre et on s'y attendait : Montélimar remplace le Havre et devient la seconde ville de France. On dit même que nos élégants vont désormais se faire habiller et blanchir à Montélimar. — Là, du moins, le Président n'a rien entendu des sifflets de Versailles et du boulevard; ses compatriotes, fiers de sa fortune politique, l'ont cordialement acclamé, et il a trouvé dans les bras de sa vieille mère la plus douce consolation de ses premiers déboires.

Le voyage s'est accompli d'ailleurs sans appareil : tout s'est passé comme en famille, et c'est à peine si M. Loubet, ennemi du faste autant que son prédécesseur en était avide, a consenti à inaugurer un... vélo-Drôme ! ce qui était pourtant, comme on l'a dit, tout indiqué dans son département...

Quelques jours plus tard, il recevait des hommages inattendus d'un certain nombre de Conseils généraux à l'ouverture de leur session. Par un mouvement de bon naturel, ces Conseils ont cru devoir inaugurer leurs séances en envoyant un sympathique souvenir à la mémoire du pauvre Félix Faure et des adresses de félicitations à son successeur. — Peut-être eût-on mieux compris des adresses de condoléances, à raison des orages et des déceptions qui l'attendent..., mais le présent se résigne si difficilement à prévoir l'avenir!...

Le Conseil général de la Drôme a voulu se distinguer par une manifestation plus caractéristique : dans un élan d'enthousiasme, il a décidé que M. Loubet serait immédiatement coulé en bronze, et que son buste serait placé dans la salle des séances du Conseil, en face du buste de Madier de Montjau, — *Arcades ambo!*

Il est un peu imprudent d'ériger ainsi des statues aux hommes politiques de leur vivant : combien en avons-nous vu disparaître et passer à la Monnaie pour devenir des sous vulgaires ! — Mais si notre Président a une chance de voir durer la sienne, c'est de montrer, dans l'exercice de son pouvoir, que l'heure des faiblesses est passée, et que, devant les périls publics, il sera désormais un véritable homme de bronze ! — Malheureusement, il est plus facile de le souhaiter que de l'espérer.

En attendant, le roi de Suède, qui vient de séjourner une semaine parmi nous, l'a fait passer dans l'Ordre des Séraphins, le plus éminent, paraît-il, de tous les ordres scandinaves. — Homme de bronze et séraphin, c'est beaucoup pour un président de République ! Puisse M. Loubet justifier jusqu'au bout l'un et l'autre titre !

Aussi bien, depuis son retour de Montélimar, il s'est mis bravement à remplir ses fonctions, — sans enthousiasme et sans tapage,

d'ailleurs, — mais avec « correction », pour employer la formule élégante du protocole. Il s'est rendu aux courses d'Auteuil, au bal de l'Hôtel-de-Ville, au bal de l'Ecole supérieure du Commerce, au bal des Saint-Cyriens, à l'exposition des Pastellistes, enfin au Concours Hippique, où il a paru, faut-il le dire? un peu dépaycé et hors de son milieu. J'ai recueilli ce petit dialogue dans une tribune :

— Il n'entend rien aux chevaux! Qu'est-il venu faire ici?

— Apprendre à sauter...

Jusqu'à présent, on ne cite aucun *mot* de lui. Il regarde tout ce qu'on lui montre, mais sans manifester aucune impression, dans la crainte, sans doute, de lâcher quelque balourdise. Il s'incline et sourit, en complimentant de la même façon les peintres, les élèves, les écuyers, tout le monde! C'est plus simple et plus sûr. — Pourtant, il a accepté le patronage d'honneur de l'Association des Dames françaises, et si c'est galant, c'est bien imprudent! car si cette association était poursuivie par des magistrats intègres comme illégale et non autorisée... le Président se trouverait exposé à 16 francs d'amende!...

Quant au Président-Panache, à ce Félix, heureux durant quatre années, mais qui n'a pas justifié son prénom jusqu'au bout, son ombre, qu'a dû faire tressaillir l'hommage des Conseils généraux, aura prochainement deux autres satisfactions bien douces : celle de voir son dernier portrait figurer au Salon du Champ-de-Mars, et celle plus grande encore de savoir son effigie fixée dans l'hôpital fondé à Saint-Petersbourg par la colonie française et dont il avait posé la première pierre lors de son voyage en Russie. — Quelques jours avant sa mort, l'ancien Président avait complaisamment admiré cette toile, où il est représenté debout, enveloppé d'une ample pelisse de fourrure, qu'il relève d'une main sur sa hanche cambrée pour laisser voir le grand-cordon de la Légion d'Honneur. Quelle joie il aurait eue de se contempler ainsi, dans la capitale des tsars, en face de Pierre-le-Grand!

Chez nous, il n'aura d'autre consolation dernière qu'un tombeau un peu plus somptueux que la sépulture de famille où ses restes ont été momentanément déposés. Sa veuve, mue d'une pensée pieuse, vient d'acquérir, dans une autre partie du Père-Lachaise, un large terrain où pourra s'élever un monument plus en harmonie avec les goûts et le caractère du défunt. Mais là s'arrêtera sa gloire. Il n'aura pas le couronnement suprême du marbre ou du bronze, en plein soleil, sur une place publique! L'ingrate ville du Havre, qu'il a tant choyée et tant aimée, vient de la lui refuser par un vote humiliant! — Quelques amis de sa mémoire s'étaient mis en mouvement dans le but de lui assurer cet honneur, et l'un

d'eux offrait même une cotisation de 5,000 francs, à la seule condition que la municipalité havraise pût l'initiative de la souscription. Mais la proposition, soumise à l'examen du conseil, n'a rencontré que *deux* voix pour l'accueillir! — Pauvre tanneur! *Sic transit!*... Tandis que M. Loubet, qui n'a rien fait encore, obtient du premier coup l'apothéose du bronze! N'est-ce pas à désespérer de la reconnaissance humaine?...

*
* *

Le printemps est la saison traditionnelle des mariages et des congrès, et rien ne nous a manqué sous ce double rapport dans les dernières semaines.

Des apôtres du divorce, des amis de la morale indépendante, des féministes déterminées, nous annonçaient la faillite du mariage. Il n'y paraît guère, car il ne suffit pas de dire qu'on se marie encore, en dépit du relâchement de tous les liens sociaux; ce qu'il y a de curieux et de rassurant, c'est qu'on se marie plus que par le passé! — L'assertion a l'air d'un paradoxe; elle résulte pourtant d'un document officiel que vient de publier l'éminent directeur de l'*Office du Travail* au ministère du commerce et de l'industrie, M. Moron, et il faut bien l'en croire, puisqu'il s'appuie sur ce qu'il y a de plus irréfutable au monde : les chiffres. — C'est ainsi que l'année 1897 a compté 1,291 mariages de plus qu'en 1896; — « et bien que cette augmentation soit peu considérable en elle-même, dit M. Moron, elle marque cependant la continuation d'un mouvement déjà signalé précédemment et qui s'est encore accru l'année dernière. »

Sans doute, on n'en saurait conclure que notre état social, nos mœurs nouvelles et les lois du régime favorisent l'éclosion de la vie conjugale; mais s'il y a des célibataires que font reculer le goût du luxe et des dépenses exagérées qui nous entraînent, il en est d'autres, heureusement en plus grand nombre, qui continuent de chercher le bonheur et l'honneur dans le foyer domestique, et précisément dans les classes même où l'on prétend que la recherche du plaisir et de la richesse détourne les jeunes gens du souci de fonder une famille. — Ne l'avons-nous pas vu à tous ces brillants mariages qui, depuis Pâques, ont mis nos églises en fête, après avoir étalé, la veille, sous le feu des lustres, tous les cadeaux joyeux des corbeilles?

Malheureusement, cette période fleurie d'avril a un revers : c'est l'échéance des « petits termes », c'est-à-dire des locations pauvres, qu'assombrissent trop souvent des scènes poignantes et des drames cruels. Cette année, le petit terme du printemps n'a pas provoqué,

dans les quartiers déshérités de Paris, moins de *soixante-sept* suicides ! chiffre effroyable, que la statistique de la misère n'avait jamais atteint ; et encore peut-on supposer que plus d'un acte de désespoir, accompli mystérieusement, a passé inconnu, dans l'ombre... Plusieurs de ces suicides ont été doubles, d'autres triples : c'est le mari et la femme, dénués de tout et acculés à la faim ; c'est une mère exténuée, avec ses enfants qu'elle ne peut plus nourrir ; c'est un vieillard infirme et abandonné. Celui-ci se jette par la fenêtre de son galetas, celle-là se précipite dans la Seine, la plupart ont recours au charbon et s'éteignent dans l'asphyxie. Que de privations, de souffrances, de douleurs, en face d'une Assistance Publique dotée de plus de 60 millions, et dont l'argent passe on ne sait où ! — Avez-vous lu dans les journaux la navrante histoire de ce professeur d'anglais, honnête, irréprochable, mais sans gîte, sans pain, réduit pour tout vêtement à une misérable loque, et entrant avec honte dans un bureau de police pour y solliciter son arrestation ? Pris de pitié, le commissaire lui offre un secours. « A quoi bon, dit le malheureux avec une lassitude infinie : je ne sais où coucher, je n'ai rien à manger ; il me faudrait revenir demain, et encore après : arrêtez-moi tout de suite comme vagabond, si vous ne voulez pas m'obliger à casser des vitres pour me procurer un abri et un morceau de pain... » Et les agents, émus de compassion, ont déferé à son triste vœu...

Pendant ce temps-là, les Panamistes engraisés promènent leur impunité triomphante, et tous les buveurs de pots-de-vin exaltent le régime qui les désaltère !

*
* *

Dans un autre domaine, moins douloureux heureusement, nous venons de voir aussi, — spectacle original ! — des citoyens respectés, plusieurs même illustres, demander à la Justice de les poursuivre. C'est le stupéfiant procès des Ligues, — qui restera comme une des curiosités à la fois les plus drôles et les plus scandaleuses de l'époque, — qui nous a offert ce phénomène étrange. — Appelé à la barre pour déposer, M. François Coppée a dit au tribunal : « Je veux avant tout exprimer un regret, celui de ne paraître ici qu'en qualité de témoin. Je suis le président d'honneur de la Ligue de la Patrie française, et j'ai demandé à être compris dans les poursuites. C'est pour moi un véritable chagrin de n'être pas à côté de mes amis... » — Et le substitut de répondre : « Oui, tous les membres des Ligues auraient voulu être poursuivis ; mais nous n'avons pu donner satisfaction à toutes les demandes... »

Jugez de l'explosion d'hilarité de l'auditoire, bien que l'incident soit plus de nature à navrer le patriotisme qu'à l'égayer...

*
* *

C'est au milieu de tout cela que certaines dépêches du Levant nous ont fait peur d'une invasion de la Peste, et que le bruit sinistre a même couru de son apparition dans Paris. — La peste nous arrivant ainsi la veille de l'Exposition de 1900 et mettant d'avance en fuite les millions de visiteurs que nous attendons! Quel désastre! — Mais rassurons-nous. La Faculté, immédiatement consultée, a déclaré que le fléau, né du pèlerinage de la Mecque, ne pourrait dépasser les lignes de défense organisées contre lui, et que, les franchît-il, ses ravages seraient aisément circonscrits dans quelques foyers, comme on a réussi à l'enfermer dans Vienne, l'année dernière. — Et, quant à Paris, la préfecture de police, après une enquête minutieuse, a pu garantir qu'aucun symptôme alarmant ne s'est encore produit dans l'état sanitaire de la capitale. Nous pouvons donc espérer en être quittes pour la peur, car, vraiment, la République des panamistes, la conspiration dreyfusarde et la peste asiatique, ce serait trop à la fois! Il n'en faut pas tant pour détruire un peuple!

Une autre peste, plus meurtrière encore que l'autre, c'est l'Affaire, l'abominable Affaire, que les stipendiés du Syndicat ont trop d'intérêt à faire durer pour qu'on puisse se flatter d'en voir bientôt fin. Le président du Conseil, M. Dupuy, avait parié un déjeuner de vingt-cinq couverts qu'elle serait enterrée à Pâques; nous approchons de la Trinité, et elle continue de sévir dans toute sa force. Jaurès nous disait il y a quelques semaines : « Après la publication de l'enquête, l'affaire Boisdeffre commencera. » — Hier, Clémenceau s'écriait dans son journal : « Nous tenons l'état-major à la gorge; nous ne le lâcherons pas! » — Comme on voit, c'est plein de promesses pour l'avenir!

En attendant, nous avons eu au moins une révélation sur les origines ténébreuses de ce vaste complot : ce sont les Jésuites qui l'ont ourdi, et c'est le Père du Lac qui en a été le grand machinateur!

Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur!

Et on n'en saurait douter, car la *Lanterne*, le *Siècle*, l'*Aurore*, la *Petite République*, les *Droits de l'homme*, la *Fronde*, et autres feuilles aussi indépendantes que désintéressées, affirment en avoir toutes les preuves. Du reste, on se doutait bien un peu de la sourde puissance des Jésuites, depuis qu'ils ont feint d'être dissous et dispersés pour mieux tramer leurs coups dans l'ombre; néanmoins, en ce qui concerne le Père du Lac, on a été tout de même un peu étonné d'apprendre qu'il est le *général* de son Ordre, et que c'est

lui qui, habilement dissimulé derrière la Société ouvrière l'*Aiguille* dont il fait semblant de s'occuper, « dirige, ainsi que l'a découvert M. Yves Guyot, ce furieux assaut contre la société laïque ». — Oh! ce Père du Lac, à la parole si douce et à la prédication si évangélique, qui l'aurait cru capable de pareilles noirceurs!...

Une autre association, qui ne cache pas du tout son jeu, celle-là, et que, bien entendu, le gouvernement ne poursuit d'aucune manière, c'est celle qui vient de se constituer pour « la *Restauration du Paganisme* en France, et qui a immédiatement commencé son action en ressuscitant en plein Paris le culte d'Isis, disparu de nos mœurs depuis deux mille ans. C'est à la Bodinière, transformée en temple, que le nouveau culte a tenu publiquement ses premières cérémonies, avec une grande-prêtresse pontifiant en costume pompeux. Une femme à l'autel! Voilà qui était neuf et bien fait pour réveiller les curiosités blasées; aussi l'assistance était-elle nombreuse, sinon recueillie, et « les fidèles » de cette fête mystique se sont-ils montrés particulièrement intéressés de « la danse des quatre éléments » que des jeunes filles, récemment converties, ont exécutée devant la Déesse.

Déjà le Musée Guimet nous avait offert en ce genre d'étranges spectacles, mais il nous semble que l'excentricité n'avait pas encore été poussée aussi loin.

Néanmoins, malgré toutes ces folies, les fêtes de Pâques ont été suivies dans nos églises par des foules plus fermement croyantes que jamais, et les banquets du Vendredi-Saint n'ont pu même recruter un seul député pour s'asseoir à leur table! Jusqu'à M. Brisson qui, invité par les organisateurs, a inventé un prétexte pour s'enfuir...

Bien en baisse, la charcuterie! Décidément, ce n'est pas encore elle, ni le culte d'Isis, qui détrôneront le vieux culte national?...

*
* *

Arrivons aux Congrès. — Ce printemps en a fait épanouir de tous les genres : congrès anti-alcoolique, congrès des professeurs, congrès catholique, congrès des Sociétés savantes à Toulouse, congrès des médecins aliénistes à Marseille, congrès de la Presse à Rome, congrès du désarmement à La Haye, — ce dernier, le plus sérieux de tous en apparence, quoique en réalité le plus vide et le moins pratique.

N'admirez-vous pas la gravité avec laquelle discutent cette grosse question du désarmement général les plénipotentiaires d'Etats qui s'épuisent en dépenses militaires et dont toute la

préoccupation est de s'assurer, coûte que coûte, plus de canons et de vaisseaux que le voisin! — C'est comme à Fontenoy, mais avec une arrière-pensée moins chevaleresque : A vous, messieurs les Allemands, de restreindre les premiers vos bataillons! — A vous, messieurs les Anglais, de diminuer les premiers vos cuirassés et vos torpilleurs! — A vous, messieurs les Russes, de donner l'exemple des réductions de contingents! — Mais tout le monde fait la sourde oreille, pendant que les arsenaux travaillent fiévreusement à se remplir... — Croit-on que cette comédie soit bien morale à montrer aux peuples?

Le Congrès annuel des Sociétés savantes de France, qui se tenait traditionnellement à Paris pendant la quinzaine de Pâques, a été cette année, — pour obéir à une pensée de fausse décentralisation, — transporté, j'allais dire déporté à Toulouse. Certes, s'il était une ville capable d'assurer le succès de l'innovation, c'était bien la cité de Clémence Isaure, avec l'hospitalité généreuse qu'elle offrait aux congressistes et avec les avantages particuliers accordés par toutes les Compagnies de chemins de fer. Mais Toulouse n'est tout de même pas Paris, avec ses théâtres, ses lieux de plaisirs variés, ses distractions sans nombre, ses bibliothèques, ses musées, ses archives, ses ressources intellectuelles de tout genre pour le travailleur avide de notions et de recherches. Si bien que, congressistes vieux et jeunes, historiens ou archéologues, physiciens ou géographes, tous, pour des considérations diverses, ont regretté la mesure prise et manifesté leur mécontentement en protestations énergiques; — non, bien entendu, que leurs aspirations fussent pour l'Olympia, les cabarets de Montmartre ou les Folies-Bergère, mais parce que Paris est un incomparable foyer scientifique où se retrepait leur esprit au contact de toutes les supériorités intellectuelles. — Et les oppositions ont été si vives qu'avant même l'ouverture du Congrès une grave dissidence s'est produite : les Sociétés de beaux-arts des départements ont refusé de se joindre aux Sociétés savantes, comme elles le faisaient précédemment, et d'aller siéger aux rives de la Garonne. Elles maintiennent leur session annuelle à Paris, comme d'habitude; seulement, en raison des circonstances, elles l'ont reculée cette fois au mois prochain, pendant les vacances de la Pentecôte.

L'essai de décentralisation a donc échoué à demi, et sans enthousiasmer d'ailleurs les groupes qui s'y sont prêtés. — Naturellement, en 1900, la tentative sera suspendue et tous les congrès se tiendront à Paris, car si on prétendait les priver de l'Exposition universelle en les envoyant siéger à Rennes ou à Grenoble, on est bien assuré d'avance qu'aucun membre ne s'y ren-

drait; — et une fois que les choses auront ainsi repris leur ancien cours, il est assez vraisemblable qu'elles ne s'en départiront plus.

L'archevêque de Toulouse, Mgr Mathieu, — un lettré couronné par l'Académie française — qui assistait au congrès, y a très spirituellement harangué le ministre le jour de la clôture. — « Vous venez, lui a-t-il dit, présider la dernière séance d'un petit parlement tout à fait extraordinaire, qui ne tient qu'une session de quatre jours, qui ne connaît que des discussions courtoises et profitables à la science, qui n'interpelle les ministres que pour leur dire des choses agréables, et qui siège dans la maison d'une grande dame dont la mission consiste, depuis quatre ou cinq siècles, à recevoir des gens d'esprit et à distribuer des fleurs aux poètes. »

Je ne sais pas ce qu'on en pensera au Palais-Bourbon, où l'on casse les sonnettes, mais n'est-ce pas charmant? Et ne valait-il pas la peine d'aller à Toulouse pour recueillir un aussi joli petit discours?

Le Congrès des professeurs de l'enseignement secondaire a eu moins de grâce, et sans entrer dans les questions spéciales qu'il a débattues, d'une manière assez confuse d'ailleurs, il suffit d'en relever quelques traits pour en faire apprécier le caractère. — C'est l'enseignement de la morale qui paraît avoir été le point le plus amplement discuté, et finalement le congrès, admettant la nécessité de cet enseignement en principe, a décidé que le professeur « devra se tenir en dehors de tout dogme confessionnel, en prenant soin de respecter la liberté de conscience des élèves. » — C'est assez élastique, et l'on peut douter que cette morale vague et sans base restaure beaucoup dans les lycées la discipline « dont, disent les comptes-rendus, les professeurs se sont accordés à constater le grave relâchement dans les établissements de l'Etat. » — En outre, le congrès a émis le vœu que la Déclaration des Droits de l'Homme fût affichée dans tous les lycées et collèges, — même de jeunes filles; — et, à côté du président, siégeait au bureau une femme, M^{lle} Pitsch, en qualité de vice-présidente. Si les féministes ne sont pas contentes!...

Le plus intéressant de tous les congrès a été celui où ont chaudement fraternisé les adversaires de l'alcoolisme dans les deux mondes, car tous les pays d'Europe et d'Amérique y étaient représentés, et non seulement par des délégués, mais encore par des femmes en nombre, ardentes auxiliaires de l'homme dans cette croisade sociale. Je n'oserais garantir qu'il sortira des discours échangés et des résolutions prises beaucoup de résultats pratiques, mais de saisissantes constatations ont été faites, de nobles idées produites, et peut-être l'avenir fécondera-t-il ces heureuses

semences. — C'est le septième congrès de ce genre qui se réunit, et force est de reconnaître que les six précédents n'ont en rien entravé le mal; mais c'est ici que la persévérance est utile, et il faut vraiment savoir gré aux vaillants champions qui ne se découragent pas d'une lutte aussi terrible.

Ce qui est humiliant et inquiétant à la fois, c'est que, d'après les statistiques les plus autorisées, c'est la France qui, de toutes les nations d'Europe, paye au fléau la plus forte dîme. Elle consommerait, assure-t-on, 14 litres 19 d'alcool à 100 degrés par an et par habitant, tandis que les Belges et les Allemands n'en consomment que 10 litres par tête, les Anglais 9, les Italiens 6, les Suédois 4, les Canadiens 2. — Et s'il est vrai que la puissance de la natalité diminue à mesure que le vice alcoolique se développe, nous n'aurions pas besoin d'aller chercher ailleurs la cause déterminante de notre infériorité comparativement aux autres peuples, quant à l'accroissement de la population.

En même temps que le poison alcoolique se répand davantage au milieu de nous, le détraquement des cerveaux suit parallèlement une marche ascendante. — En 1838, nos établissements d'aliénés comptaient de 14,000 à 15,000 pensionnaires; ils en contiennent aujourd'hui 100,000; et les suicides alcooliques se multiplient dans la même proportion!

Comment porter remède à un aussi lamentable état de choses? Tel est le problème qui se posait devant les congressistes et qu'ils se sont efforcés de résoudre.

On a entendu la lecture de très intéressants mémoires, au premier rang desquels un travail du général Gallieni, gouverneur de Madagascar, sur un Projet d'entente entre tous les États pour la protection des races indigènes contre l'alcoolisme, et un rapport d'un jeune lieutenant d'artillerie, fils de M. Guieysse, l'ancien ministre des colonies, réclamant des mesures de préservation pour nos armées de terre et de mer, et visant particulièrement les cantines, où le soldat désœuvré va chercher une distraction mortelle.

Le général Gallieni, qui ne compte cependant plus ses lauriers, a remporté un triomphe égal à ses plus brillants succès militaires en développant ses vues à cet égard. L'éminent général n'est pas seulement un ennemi de l'alcool; il n'affirme pas seulement que c'en est fait des races indigènes, et par cela même de la colonisation, si on ne les défend pas contre l'alcool; il va plus loin, en préconisant l'exclusion de tout breuvage alcoolisé; et, quant à lui-même, il est un abstinant résolu. Depuis douze ans qu'il vit aux colonies, il ne boit que de l'eau. Même alors qu'aucun filtre ne viendrait purifier l'eau, il ne boirait encore que de l'eau.

Il écrit textuellement : « Mieux vaut une mauvaise eau qu'une boisson alcoolique quelconque. » L'anémie, ajoute-t-il, ne se manifeste pas plus chez les buveurs d'eau que chez les buveurs de vin, et les premiers sont moins atteints d'autres maladies que les seconds. Dans ses tournées, le général a rencontré nombre de familles d'officiers où l'on ne boit que de l'eau et du thé; et c'est un exemple, dit-il, que tous les Européens devraient donner aux indigènes.

On juge de l'effet produit sur le congrès par ce langage! Pieds et mains battaient à l'unisson et interrompaient à chaque instant cette apologie de l'abstinence.

Car il y a deux camps distincts parmi les anti-alcooliques : celui des abstinents et celui des tempérants, — tous deux également ennemis du poison, mais, les uns admettant certaines boissons hygiéniques non fermentées, tandis que les autres proscrivent absolument le cidre, la bière, les limonades et le reste, aussi bien que le vin et les spiritueux.

Les congressistes étaient, en très grande majorité, pour l'abstention totale de toute boisson distillée ou fermentée; à leurs yeux, l'alcool est nuisible toujours, sous quelque forme et à quelque dose qu'on l'absorbe, et dès lors ils estiment qu'il n'y a pas à transiger avec lui. — Tous, ont-ils dit, nous nous trouvons bien de nous en abstenir, et nos descendants s'en trouveront encore mieux.

Cette divergence des congressistes sur le plan de campagne à suivre a nui à l'unité comme à la netteté des résolutions à prendre, et le désaccord s'est surtout manifesté du côté des représentants de la France, au nom de considérations qui, peut-être, ne manquaient pas de quelque valeur. — Le vin, ont-ils fait observer, est une des principales richesses de notre pays, et ce serait trop exiger de son héroïsme que de lui demander le sacrifice de ses vignobles. A se montrer si rigoureux, on risquerait de perdre son concours dans la croisade commune, d'autant qu'il n'est pas démontré que l'usage modéré du vin ne puisse se concilier avec un vrai régime de tempérance. — *L'Union française anti-alcoolique* estime que « l'abstention doit être limitée aux spiritueux », et le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique est venu déclarer qu'en France « nous ne faisons la guerre qu'à l'alcool, en admettant un usage modéré de la bière ou du vin. »

C'est aussi le point de vue auquel s'est placé le président du Conseil municipal de Paris, M. Lucipia, en recevant à l'Hôtel-de-Ville la visite des membres du Congrès. — Un peu embarrassé, M. Lucipia, à raison de la sympathique corporation des mastroquets de la capitale et du rôle si important qu'ils jouent dans les élections! Il y avait là d'utiles ménagements à garder, et, dans sa harangue

assez louche et fuyante, le président socialiste du Conseil a tâché d'esquiver les difficultés de la situation, mais il a tout de même soulevé un tolle en osant prétendre que la réduction du nombre des débits de vin et des cabarets ne diminuerait pas la consommation de l'alcool. Les congressistes étrangers ont tout de suite opposé à une thèse aussi hardie les résultats de l'expérience dans leurs différents pays. — Mais l'électeur ! l'électeur !... Tout est là, et la moralité comme la santé publiques doivent céder devant la puissance de l'assommoir !

Un autre trait curieux du mouvement anti-alcoolique est la part active qu'y prennent partout les femmes, estimant, comme l'a dit avec énergie une déléguée de la Saxe, que, pour les mères, les sœurs, les épouses, c'est un devoir patriotique de montrer à ceux qui les entourent les ravages du fléau et de chercher à les en prémunir. Aussi a-t-on vu de nombreuses oratrices défiler à la tribune, des Anglaises, des Allemandes, des Hollandaises, des Suissesses, (comme M^{lle} d'Aubigné, fondatrice de la Croix-Bleue, de Genève, qui se donne pour mission spéciale de sauver les enfants), des Roumaines, des Finlandaises, des Danoises, des Américaines, toutes enflammées pour la cause de l'abstention totale. — Une Suédoise a proclamé que le mal étant international, le combat devait l'être également, et que la victoire définitive ne pourrait être acquise qu'avec le concours des femmes.

De l'autre côté de l'Océan, le péril commun a également rapproché les femmes de l'Amérique du Sud des femmes de l'Amérique du Nord, malgré tout ce qui les sépare sous d'autres rapports, et, s'inspirant d'une haute pensée religieuse, elles ont organisé une campagne de prières, de processions dans les rues, de chants à la porte des cabarets, de démarches personnelles près des débitants et des buveurs, et constitué, sous le titre d'*Union des femmes chrétiennes du monde entier*, une Ligue qui a déjà réuni, en faveur de la prohibition totale, 7,500,000 adhésions féminines ! N'est-ce pas beau, et ne faut-il pas admirer une foi si ardente et si courageuse ?

Quant aux Sociétés de Tempérance, qui préconisent l'eau, le thé, le café, la kola, la limonade gazeuse, en excluant toute boisson fermentée, elles ne se comptent plus dans les deux hémisphères, et pour notre pays, l'*Union française anti-alcoolique*, fondée en 1895, a déjà constitué 435 sections régionales, comprenant près de 40,000 membres. — Les femmes y sont assez largement représentées. Ce n'est pas que, chez nous, beaucoup d'entre elles s'adonnent au poison ; mais elles ont voulu s'associer au mouvement général de leur sexe ; celles qui ont des tendances particulières vers le développement de la démocratie demandent aux

chefs des groupes socialistes d'éclairer le peuple sur les désastreux effets de l'alcoolisme, et, au lieu de le flatter dans ses vices, de chercher à l'élever moralement et physiquement. — Sous ce rapport, un député socialiste de Belgique, M. Vandervelde, a produit une grande impression et soulevé de véritables transports en s'écriant : « C'est au nom d'une religion, quelle qu'elle soit, qu'il faut aller au peuple et lui dire : « Tu ne boiras pas ! » Car ceux qui aspirent à conduire le prolétariat à la conquête d'un monde meilleur, doivent, avant de gouverner les autres, se montrer capables de se maîtriser eux-mêmes. »

Nombre de socialistes français feraient sagement de méditer ces paroles, et nous les recommandons à toute leur attention.

Le Congrès anti-alcoolique s'était doublé de conférences de vulgarisation, où des orateurs aussi dissemblables que le pasteur Rochat, de Genève; M^me Salmer, de Copenhague, et Mgr Turinaz, évêque de Nancy, ont défendu la même cause avec une égale vaillance; et ce n'était pas un spectacle dépourvu de grandeur que celui de ce protestant, de cette luthérienne et de ce prélat catholique, d'accord sous des bannières religieuses différentes pour travailler au bien commun de l'humanité.

Mgr Turinaz a été particulièrement acclamé pour la chaleur entraînant de sa parole, et l'auditoire lui a fait une véritable ovation quand, dans la langue la plus largement libérale, il a dit en terminant, que c'était surtout sur la jeunesse, les patronages ouvriers et les femmes du peuple, que le clergé, auquel le président du Congrès avait fait appel, doit se servir de son influence moralisatrice pour combattre la plaie sociale de l'alcoolisme.

Comme conclusion pratique, tout le monde a été d'avis que l'intérêt supérieur de la civilisation commande une diminution notable du nombre des cabarets, avec une réglementation nouvelle; — et, précisément, à la même heure, beaucoup de nos Conseils généraux émettaient un vœu semblable. — D'autre part, le Congrès a adopté une adresse tendant à obtenir de tous les gouvernements l'interdiction absolue de la vente des boissons spiritueuses dans l'Afrique entière.

Mais, pour que la liberté illimitée des cabarets, criminellement décrétée en 1880 par des députés ayant besoin de l'ivrognerie comme secours électoral, soit modifiée, il faut une loi, et obtiendra-t-on cette loi restrictive d'un Parlement intéressé à maintenir ses principaux points d'appui?

Quoi qu'il en soit, on était curieux de voir comment le Congrès, dans le banquet qui couronne toutes les réunions de ce genre, appliquerait ses principes et prêcherait lui-même d'exemple. Le

cas était piquant, et les malicieux guettaient l'heure avec d'ironiques sourires. — Ils en ont été pour leur incrédulité goguenarde : tout s'est passé le plus correctement du monde. Sur les tables, dressées dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel des Sociétés savantes, on remarquait, au milieu de nombreuses carafes d'eau filtrée, des flacons de formes singulières, et contenant des liquides diversement colorés, avec des étiquettes portant ces mots : « Sans alcool », et çà et là quelques bouteilles de vin blanc ou de vin rouge pour les simples tempérants. Au dessert, on a bu franchement à la reine du jour, à l'Eau! Puis le président a porté la santé de M. Loubet... avec de l'eau! Pauvre M. Loubet! Il aura sans doute trouvé le toast bien fade et d'un fâcheux augure... Il est certain que le champagne est plus gai, plus réconfortant, plus mousseux, plus français! Mais il faut bien se conformer aux circonstances, et, d'ailleurs, l'homme du nougat pourra se dédommager à l'Élysée...

Pendant la soirée, on a fait circuler des verres d'eau qui n'étaient pas même sucrés! Et à la dernière heure, avant la dispersion définitive, il a été offert... un thé d'adieu, — sans le moindre rhum, bien entendu! N'était-ce pas le comble de la sobriété, et ne se serait-on pas cru à Sparte plutôt qu'à Paris?...

Pendant ce temps, notre capitale en fête recevait un roi qui lui venait du pays d'Henri IV et qui gagnait toutes les sympathies par sa bonne grâce, ses goûts d'artiste et son affabilité. — Avant de déjeuner chez M. Loubet, qui, je pense, ne l'aura pas traité à l'eau, il avait visité les châteaux des bords de la Loire, et en particulier Chambord, cette mélancolique et royale demeure qui garde tant de souvenirs.

A ce propos, je me rappelle que, sous l'Empire, M. de Persigny accomplissant ce même pèlerinage historique, vint un jour incognito visiter le château célèbre et déjeuna au petit hôtel Saint-Michel, tenu alors par un vieux royaliste, ancien soldat de la Vendée. Quand, à la fin du modeste repas, la note lui fut présentée, l'ami de Napoléon sursauta. Quoi! une bouteille de vin de Bordeaux 40 francs? Il interpella vivement l'hôtelier en lui demandant des explications. — « C'est bien simple, lui répondit le brave homme avec tranquillité : pour tout le monde, c'est trois francs, mais pour un ministre de l'empereur, c'est deux louis... »

Il n'y avait rien à répliquer. M. de Persigny comprit qu'il avait été signalé ou reconnu : il s'inclina en souriant et paya.

Très moderne et de belle humeur comme le Béarnais, Oscar II n'a pas dû s'offusquer davantage de « l'addition » s'il a déjeuné à son tour à l'hôtel Saint-Michel : c'était bien le cas pour lui de payer

royalement, comme il l'a fait à l'hôtel des Réservoirs, à Versailles, où il s'était rendu en automobile pour visiter le palais de Louis XIV. — Un roi en automobile et déjeunant au cabaret! En voilà un qu'on n'accusera pas d'ancien régime!

Mais revenons aux Congrès. Il en est un dernier que je me reprocherais de passer sous silence, bien qu'il n'ait pas fait grand-chose : c'est le Congrès international de la Presse, à Rome, où la France n'était pas représentée par moins de 87 de ses journalistes, dont 25 femmes. Saluez! — C'est la sixième assemblée de ce genre; les deux précédentes ont tenu leurs assises à Stockholm et à Lisbonne. Cette fois, la réunion trônait dans la Ville Eternelle, au Capitole même, s'il vous plaît! Naturellement, elle siègera l'année prochaine à Paris, pendant l'Exposition universelle, et ensuite, sans doute, à Montélimar, si M. Loubet... Mais ne prévoyons pas les hasards de si loin.

Le total des congressistes était d'environ 500, dont la France, comme on voit, formait à peu près le cinquième. C'est un grand honneur, assurément, mais on voudrait bien savoir tout de même par qui avaient été désignés et investis ces délégués, généralement obscurs, et pour la plupart, dit la *Petite République* française, « accompagnés de leurs dames ». Ce trait achève de faire voir que, peut-être, les diverses associations de presse devraient veiller d'un peu plus près à la qualité de leur représentation et ne pas laisser des inconnus usurper un rôle qui ne leur appartient à aucun titre.

D'autre part, les feuilles radicales et socialistes ont été suffoquées de la facilité scandaleuse avec laquelle nos journalistes républicains, hypnotisés par la présence des souverains d'Italie, ont crié platement : Vive le Roi! vive la Reine! — Quoi! s'écrie avec indignation l'organe des farouches, « n'ont-ils pas compris qu'on a voulu les domestiquer à force de libations, de banquets et de galas, et qu'en les hébergeant à l'office du Quirinal comme des parents pauvres, on les obligeait à payer en louanges dithyrambiques les largesses de l'amphitryon?... » Et après avoir flagellé certaines rigueurs du gouvernement du roi Humbert contre la presse italienne, la feuille du citoyen Jaurès ajoute sévèrement : « Nos confrères républicains n'auraient pas dû sanctionner de leur présence ces crimes de lèse-civilisation! » — Crime est peut-être un peu fort, mais on comprend tout de même le mécontentement des purs. Et quand on sait, en outre, qu'une statue colossale en bronze du pape Innocent XI dominait la vaste salle où les congressistes avaient ainsi l'air de délibérer sous les yeux et sous la présidence d'un Pape, on se rend tout à fait compte de l'exaspération de nos sectaires.

En échange de tout cela, qu'a fait le congrès? Pas grand'chose. Il a exprimé le vœu d'une réduction du prix de transport des journaux, d'une réduction du prix des dépêches de presse, de la confection d'un dictionnaire d'abréviations télégraphiques, enfin décidé la création d'une carte d'identité pour les journalistes voyageant hors de leur pays. — Le public eût été plus touché peut-être de voir sortir d'une assemblée de ce genre le noble souci des intérêts moraux, la recherche active des meilleurs moyens d'élever l'âme du peuple, un effort généreux pour développer davantage entre tous ceux qui tiennent une plume les sentiments de courtoisie et de fraternité dont ils ne donnent pas toujours l'exemple. Mais le congrès, tout absorbé par les galas, n'en a sans doute pas eu le loisir : ce sera pour l'année prochaine, ou pour les suivantes...

Est-il besoin d'ajouter que le congrès de la Presse a fini, comme tous les autres, par un grand banquet où les amphores de cristal, étincelantes d'*Asti spumante*, n'ont guère rappelé les flacons ternes et sans goût du congrès anti-alcoolique. Le Barolo, les vins de feu du Vésuve et de l'Etna y ont coulé à pleines coupes, et, là encore, des cris de Vive le Roi! Vive la Reine! ont retenti, en faisant écho aux toasts exubérants des vaisseaux de Cagliari. — Après tout, qui sait? C'est peut-être une répétition que, sans le savoir, les journalistes républicains faisaient là pour un prochain avenir...

Après les congrès, le Concours hippique, qui est un peu de la même famille, et où, par une singulière rencontre, les cris monarchiques, suscités par la visite du roi de Suède, ont coïncidé avec la victoire de chevaux dont les noms semblaient traduire les aspirations de l'assistance.

D'abord, à l'entrée du petit-fils de Bernadotte; les cris de : Vive le Roi! ont retenti sous la vaste coupole avec un entrain dont le contraste avec la froideur silencieuse de l'accueil fait la veille au Président était caractéristique. Puis, comme si les bêtes avaient voulu parler, on a vu triompher successivement dans les sauts d'obstacles : *Dictateur*, — *Cromwell*, — *Décembre*, — *Imperator*, — *Altesse*, — *Roi d'Atout*, enfin *Monarque!* — N'est-ce pas original? Et cette indication discrète insinuée par des bêtes n'a-t-elle pas un sens plus exact et plus profond des choses que les entraînements aveugles du suffrage universel?

Le Concours hippique avait à juger cette année 384 chevaux venus de toutes nos contrées d'élevage; c'était un peu moins que l'année dernière, mais la qualité l'emportait sur le nombre, et, de l'avis des plus compétents, l'ensemble était tout à fait remarquable.

Malgré les rafales de vent, de pluie et de grêle à balayer toutes

les immondices de la Chambre criminelle, qui ont, durant une semaine, assombri les épreuves, une foule élégante n'a cessé d'emplir les immenses tribunes de la Galerie des Machines, où les toilettes passaient agréablement des fleurs et des soieries légères aux collets pimpants et aux fourrures, suivant les caprices du ciel. On peut dire que, dans les tribunes comme sur la piste, c'étaient partout des flots de rubans. — Et quel pittoresque tableau que celui des cavaliers portant d'abord la sévère redingote noire, avec la culotte, les bottes et le chapeau haute-forme, puis l'éclatant habit rouge des gentlemen, et, enfin, les uniformes variés de notre cavalerie, — chasseurs, dragons, artilleurs, hussards, cuirassiers ! C'est à ceux-là surtout qu'allaient, plus encore que d'habitude, les applaudissements et les sympathies, comme si l'on avait voulu marquer davantage, dans les circonstances actuelles, l'attachement chaleureux de la France pour son armée.

Le défilé des chevaux de trait, qui semble une reconstitution des encombrements de Paris, — moins les automobiles, motocycles et bicyclettes, — a toujours beaucoup de succès. Ce sont, chaque année, à quelques variantes près, les mêmes noms appartenant à la haute industrie qui figurent sur le programme. Le triomphateur de cette année a été l'imposant camion de la maison Delannoy, pouvant porter cent tonnes, et traîné par un attelage de *quarante et un* chevaux noirs, accouplés trois par trois, sauf le premier en pointe, et conduits par huit charretiers ! On juge de l'habileté professionnelle à déployer pour faire évoluer de pareilles masses dans un espace aussi restreint que celui de la piste ! Aussi l'attelage formidable a-t-il été justement acclamé.

Autour de lui manœvraient, comme de petites chaloupes autour d'un cuirassé, des flèches épicières, des breaks, des fourgons, des voitures à journaux, des omnibus de gare, des tapissières de livraison, des chariots de brasseur, toutes les variétés de véhicules employés par le commerce ; et, parmi les lauréats de ce concours, on a retrouvé des noms qui illustrent le Bottin.

Mais les deux grandes journées ont été celles des mails et du petit carrousel final, — la première, tout à l'honneur de deux nobles étrangères, la princesse Tenischeff et la princesse de Poliakoff, saluées par les joyeuses fanfares des trompes ; — la seconde, servant de véritable piédestal au héros du concours, le capitaine Siméon, qui s'est montré dix fois au moins le plus impeccable comme le plus brillant des cavaliers et auquel toute l'assistance a fait une ovation enthousiaste.

L'Hippique ne se tiendra plus désormais à la Galerie des Machines ; c'est fini du Champ-de-Mars ! Et « les fidèles » se deman-

dent avec anxiété où il trouvera un refuge l'année prochaine? On parle déjà de plusieurs emplacements, à peu près tous défectueux; mais qu'on se rassure! Paris est assez grand et assez ingénieux pour découvrir et donner à l'un de ses spectacles favoris une hospitalité digne de ses traditions; et, en attendant, les deux Salons de peinture et de sculpture vont succéder aux chevaux et nous offrir le steeple-chase des toiles et des marbres après le handicap des étalons.

*
* *

Après ce kaléidoscope et cette cinématographie tourbillonnante des vivants, il conviendrait de donner un souvenir aux morts, plus nombreux ce mois-ci que d'ordinaire, car si le printemps est l'époque des germinations, c'est aussi la période qui voit tomber, de l'arbre de l'humanité, autant, sinon peut-être plus de feuilles que la saison d'automne... Mais comment leur faire toute la part qu'ils mériteraient?...

C'est le marquis de Chennevières, ce galant homme, ce lettré délicat, ce collectionneur d'élite, dont le passage à la direction des Beaux-Arts a laissé des traces si profondes. — C'est le comte Chaudordy, ce diplomate fin et pénétrant sous des dehors un peu lourds, qui a rendu de si appréciables services en des passes difficiles. — C'est Edouard Pailleron, l'observateur caustique de la société contemporaine, qui a doté le théâtre d'œuvres attrayantes dont étaient les premiers à rire ceux-là même que fustigeait sa verve mordante. — C'est ce ferme chrétien, le comte de Bizemont, ancien capitaine de frégate, dévoué dans sa retraite à toutes les œuvres du bien, et dont le nom a brillé plus d'une fois dans ce Recueil au bas de savants travaux attestant à la fois la noblesse de son âme et l'étendue de ses connaissances.

Et après cet hommage trop sommaire à des hommes de distinction et de valeur rares, nous aurions à mentionner la commémoration d'un autre mort dont l'Académie française, le monde des lettres et la chaire évangélique elle-même célébraient il y a peu de jours l'immortelle mémoire, — Racine, « une de nos gloires nationales », comme l'a justement appelé l'éloquent évêque d'Orléans dans un superbe discours que l'auditoire eût fréquemment applaudi ailleurs que sous la voûte d'une église. L'éminent orateur a commencé par défendre le poète d'*Esther* et d'*Athalie* de toute attache doctrinale au jansénisme, puis, appréciant son génie littéraire, alimenté toujours aux sources les plus hautes, il a montré son admirable fin chrétienne, en souhaitant à tous ses admirateurs de vivre et de mourir comme lui, pour entrer avec lui dans une impérissable gloire.

Un pareil discours ne se raconte pas, mais avec ses hautes pensées, ses pages éclatantes et les traits charmants dont il est émaillé, il a tour à tour ému et charmé l'assistance d'élite de Saint-Etienne du Mont, où les académiciens en costume semblaient saluer dans le brillant orateur un de leurs prochains confrères.

Si les théâtres n'ont pas chômé ce mois-ci, ils nous ont plutôt offert des réminiscences historiques que de vraies pièces, et, par une rencontre suggestive dont il ne serait peut-être pas difficile de découvrir la cause, ces réminiscences se rapportent toutes à l'idée de relèvement de l'autorité, de dignité nationale et de monarchie! Regardez les affiches de spectacles : c'est le Consulat, c'est Napoléon, c'est le Roi de Rome, c'est Louis XVIII, c'est la Restauration... Pourquoi ce retour vers le passé?

Dans un très beau discours sur la révolution sociale, prononcé récemment par le R. P. Coubé, l'éloquent Jésuite, après avoir peint le chaos d'idées fausses et de passions haineuses dans lequel nous nous débattons, s'écriait : — « Oui, nous vivons dans un temps où les idées se heurtent dans une cacophonie douloureuse et où les faits eux-mêmes se jettent de sanglants démentis. Cependant, elle ne s'explique que trop, la troublante énigme de ce temps. On ne désire jamais tant un bien que lorsqu'on l'a perdu. Si le monde réclame la paix, c'est qu'il se sent mourir du mal de haine et de révolte. N'est-ce pas l'histoire du malade qui, dans la fièvre de ses derniers rêves, caresse des choses absentes, sourit à des spectacles irréels et tend les bras vers des mirages, pour retomber bientôt dans une prostration plus profonde? N'est-ce pas l'histoire des nations mourantes qui ne chantent jamais tant leurs vieilles gloires ni en des accents de patriotisme aussi éperdus que lorsque le soleil s'en est à jamais couché pour elles à l'horizon des irrémédiables décadences? »

Voilà l'explication des curieuses et symptomatiques évocations de l'heure actuelle; mais, loin de nous inspirer le découragement, elles doivent, au contraire, en nous indiquant un heureux réveil, nous suggérer de fermes espérances dans la vitalité d'une nation qui rebondit de façon si merveilleuse, et qui produit encore des hommes tels que ce commandant Marchand, à l'héroïsme de qui l'Académie des Sciences morales vient de rendre un si opportun et si noble hommage.

Le général Foy disait : « Quand l'épée de la France est à terre, il se trouve toujours quelqu'un pour la ramasser. » — Ayons la confiance que, dans la crise actuelle comme en d'autres circonstances, un soldat saura encore la relever de la boue et du ruisseau.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1899.

Au milieu des inquiétudes et des tristesses de l'heure présente, c'est pour nous une satisfaction de nous associer aux acclamations qui retentissaient dimanche dernier, 16 avril, sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome, pour saluer le Souverain Pontife, paraissant pour la première fois depuis sa maladie dans la grande basilique. Déjà l'on avait pu constater le plein rétablissement des forces du Saint-Père, lorsqu'il avait répondu aux félicitations des cardinaux et des évêques, réunis autour de son trône pour célébrer la fête de saint Léon.

Avec la sollicitude vigilante qu'il accorde à tous les intérêts qui occupent le monde, Léon XIII avait saisi cette occasion pour rendre solennellement hommage à l'initiative du tsar en faveur du désarmement, à cet acte « qui éclaire, disait-il, d'un rayon consolateur le siècle qui finit », dont « le but, disait-il encore, est de rendre plus rare et moins sanglant le joug de l'épée et de préparer une vie sociale plus tranquille ».

Qui pouvait mieux comprendre cette pensée que le Saint-Siège, dont l'intervention, au jour où elle était admise et sollicitée par l'Europe, apaisa si souvent les luttes des princes et des peuples! C'est à bon droit que le Pape a rappelé la mission pacificatrice exercée par l'Eglise, « en proportion de la liberté laissée à son action » non seulement « dans le domaine de la conscience, mais dans les institutions politiques et sociales ». Cette mission bienfaisante, le Souverain Pontife, à peine remis de ses souffrances, avait eu à cœur de la remplir lui-même « dans le domaine de la conscience », par la lettre qu'il adressait au cardinal Gibbons sur « l'Américanisme », dissipant les malentendus, rectifiant les erreurs, signalant les écueils, et, suivant le mot de Mgr Ireland, « faisant la lumière », pour l'instruction des fidèles, unanimes à s'incliner sous la parole souveraine et les enseignements infailibles du Vicaire de Jésus-Christ.

Il nous faut descendre de ces hautes régions et laisser bien loin ces rêves de paix et d'union des âmes pour parler des affaires de notre malheureux pays, ou plutôt de l'affaire, de l'unique affaire qui le désole et qui le mine.

Un jugement du tribunal de police correctionnelle, rendu par

défaut, a condamné la publication, faite par le *Figaro*, du dossier de l'enquête de la Chambre criminelle. Cette publication n'en a pas moins continué, comme si la justice n'avait rien dit. Evidemment, ce mépris des arrêts judiciaires, manifesté par des gens qui pourtant se donnent comme les défenseurs respectueux de la magistrature, ne peut se produire avec un tel éclat que par la connivence du gouvernement. Le ministère est le complice du journal condamné. C'est de ses rangs qu'a dû sortir la communication du dossier. S'il le nie, nous lui demanderons comment est tolérée cette publication, et s'il montrerait la même complaisance pour d'autres violations de la loi. Il a poursuivi les ligues; il a obtenu contre elles des condamnations (dont nous parlerons bientôt), sous prétexte qu'elles ne se sont pas conformées aux prescriptions de l'article 291 du Code pénal. Si ces ligues, en dépit de la sentence qui les a frappées, se reforment, si, à l'exemple du *Figaro*, elles tiennent le jugement pour non avenu, le gouvernement les laissera-t-il faire? Suffira-t-il, désormais, qu'on refuse obéissance à une loi ou à un arrêt pour que cet arrêt ou cette loi aient cessé d'exister?

Nous avons déjà vu les combats de taureaux se renouveler impunément, malgré les décisions judiciaires, confirmées par la Cour de cassation, qui les déclaraient prohibés. Nous voyons la publication de l'enquête se poursuivre chaque jour, malgré le jugement qui l'interdit, sans que le gouvernement s'en émeuve. Pourquoi les associations ne bénéficieraient-elles pas des mêmes pratiques, et de quel droit la transgression des lois sera-t-elle punie chez les uns, quand les autres auront toute licence pour en faire étalage?

Ce n'est pas que cette publication illicite soit de nature à nous inquiéter. Il n'y a point de doute sur le but qu'avaient en vue ses auteurs. En donnant par fragments, arbitrairement choisis, les dépositions des témoins, en les disposant, en dehors de leurs dates réelles, dans un ordre calculé d'avance pour en augmenter ou en diminuer l'effet, selon le caractère de chacune d'elles, ils s'étaient flattés d'ahurir le public, de l'amener à un tel état de lassitude, d'énervement et de confusion que, ne comprenant plus rien à sa lecture, il demandât à être délivré avant tout de ce cauchemar, n'importe comment.

Ce résultat, ils ne l'ont point obtenu. Ils le sentent si bien leur échapper que, n'espérant plus la révision, ils ouvrent d'ores et déjà une campagne pour réclamer l'annulation du procès. L'enquête, dirigée par la Chambre criminelle avec une partialité révoltante, a, sans doute, révélé bien des misères; elle a mis à nu

des légèretés, des jalousies, des aigreurs, des rivalités, des ressentiments. C'est le lot de l'humanité. Partout où vous verrez les hommes réunis, sous quelque mode d'association que ce soit, même dans les familles, si vous soulevez le voile qui les recouvre, vous découvrirez des plaies. L'armée, non plus qu'aucun autre corps, n'échappe à cette infirmité. Que serait-ce si, même sans y mettre la passion haineuse du président Lœw et de ses acolytes, on appliquait les mêmes procédés d'investigation à la magistrature, aux Chambres, aux conseils municipaux! Que de tristes choses, que de hontes, que de bassesses, que d'infamies peut-être, n'apprendrait-on pas!

Il n'en reste pas moins que, dans ces interrogatoires, ce sont les chefs militaires qui ont fait la meilleure figure et tenu le meilleur langage. Aux questions insidieuses qui leur étaient posées, ils ont répondu en gens de cœur, qui parlent de ce qu'ils savent, qui disent ce qu'ils croient, et qui, ayant une conviction fortement établie, précisent nettement les raisons sur lesquelles elle s'est formée.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'enquête. C'est aux Chambres réunies d'en apprécier l'esprit et d'établir les conclusions juridiques qu'elle comporte. Nous n'avons pas à devancer leur arrêt.

Mais il nous sera permis de relever quelques-uns des côtés extérieurs du dossier qu'on nous présente. Ce qui en ressort, c'est tout d'abord le parti-pris de la Chambre criminelle qui, ayant son siège fait d'avance, a dévié, dès le début, de la mission qui lui était assignée. Elle avait à rechercher l'existence d'un *fait nouveau* qui fût de nature à démontrer l'innocence du condamné et par là même à entraîner la révision de son procès. Ce fait nouveau, elle ne l'a pas recherché; elle l'a supposé acquis, sans songer un instant, il est vrai, à le révéler. Elle a déterminé les interrogatoires des témoins comme s'il ne s'agissait que de découvrir, non pas si Dreyfus avait ou non trahi, mais si d'autres, — dont le crime n'eût pas, à lui seul, exclu celui de Dreyfus, — n'avaient pas commis le même forfait. Puis, empiétant sur un terrain que les termes de son mandat ne lui permettaient pas d'aborder, elle a substitué la question de l'annulation du procès à celle de la révision, et, sans respect pour le secret des délibérations, elle s'est efforcée d'amener les témoins, qui ont dû lui rappeler les limites de son droit, à lui révéler ce qui s'était passé, dans la Chambre du conseil, entre les juges militaires.

Un seul témoin, si nous ne nous trompons, a consenti, ou plutôt s'est offert à suivre la Chambre criminelle sur ce terrain. C'est M. Picquart. Sa déposition a été longue; les *grogs* du conseiller Bard n'étaient pas de trop, sans doute, pour le main-

tenir en voix. Mais la longueur du récit ne le rend pas plus clair. On n'a jamais vu plus de réticences, de variations et d'hésitations. On comprend qu'un homme, appelé à déposer sur des faits dont il ne pouvait prévoir l'importance, au moment où ils se sont produits, ne les ait pas gravés dans sa mémoire, et qu'il puisse, après plusieurs mois, balbutier, se troubler, se tromper de bonne foi en les exposant. Mais ici, nous sommes en présence d'un témoin qui a vu de près les choses, qui a assisté à toutes les audiences du conseil de guerre, qui, chaque jour, allait en rendre compte au ministre et au Président de la République, qui, depuis, s'est donné à lui-même la mission de faire une enquête sur ce procès, qui prétend en avoir découvert toute la trame et percé tous les mystères. On l'interroge, et sans cesse il est obligé de dire : « Je ne me souviens pas. » Il résume lui-même son rapport dans ces mots : « Il peut y avoir des inexactitudes dans certaines des indications que je vous ai données. »

Accusé et accusateur, il n'arrive ni à se laver des inculpations dont il est l'objet, ni à prouver la culpabilité de ceux qu'il dénonce.

Les amis de M. Picquart ont cru le servir en enlevant sa cause à ses juges naturels pour la soumettre au verdict de l'opinion publique. Nous craignons qu'ils ne se soient trompés.

Mais ce qui a fait le scandale de cette enquête, ce qui restera sur elle comme un souvenir déshonorant, c'est l'appel au témoignage de l'étranger. Que cinq ministres de la guerre affirment la culpabilité du condamné, que plus de vingt témoins, qu'on n'a pas même pris la peine d'interroger, l'aient établie devant le conseil de guerre, que les juges, après délibération, l'aient prononcée, cela ne compte pas. Mais qu'un étranger, qui ne saurait reconnaître cette culpabilité sans se découvrir lui-même, vienne à la mettre en doute; son opinion est décisive. Toute parole sortie d'une bouche allemande ou italienne est avidement recueillie, si elle peut être tournée contre des officiers français.

« Nous sommes maîtres chez nous », avait dit à la Chambre M. Cavaignac, et, lors du procès Zola, quand on avait tenté d'évoquer des voix étrangères, le président de la Cour d'assises, jusque-là si tolérant, s'était indigné : « Il y a quelque chose qui est au-dessus des droits de la défense, avait-il dit, c'est l'honneur et la sécurité du pays. »

Ni la Chambre criminelle, ni M. Trarieux n'ont eu cette pudeur. On a vu, devant cette Chambre qui l'écoutait avec complaisance, un ancien garde des sceaux venir raconter ses visites à l'ambassade italienne, ses conversations avec « M. le comte Tornielli » (de ce nom et de ce titre il avait plein la bouche); on l'a vu con-

stater, sans paraître se douter de l'énormité de ses assertions, que M. Tornielli lui avait révélé l'existence d'une sorte de syndicat entre l'ambassade allemande et l'ambassade italienne, se communiquant réciproquement les découvertes que des espions ou des traîtres avaient pu leur procurer sur notre armement. Il a d'ailleurs mis à nu, sans plus en avoir conscience, les contradictions, accablantes pour sa propre déposition, entre les chefs de ces deux ambassades, M. le comte Tornielli affirmant que « les pièces énumérées au bordereau avaient bien été communiquées à l'ambassade d'Allemagne », tandis que M. de Münster, par ordre de son souverain, était allé déclarer au Président de la République « qu'il n'était pas vraisemblable que le bordereau eût été trouvé dans la chancellerie de son ambassade ».

Faut-il que tout instinct de patriotisme, tout sentiment de fierté nationale, se soient éteints chez certaines âmes pour que de pareilles choses puissent se faire et se dire en France! Supposons les mêmes révélations se produisant en Allemagne; supposons un sujet de l'empire allant à l'ambassade française chercher des témoignages contre le jugement rendu par un conseil de guerre allemand et constatant publiquement qu'entre les attachés de l'ambassade française et ceux de l'ambassade russe il y a eu entente pour surprendre les secrets de la défense nationale. Est-ce que vous croyez que cela serait un instant toléré? Est-ce que des remontrances ne seraient pas faites et des changements de personnes réclamés auprès des gouvernements de qui relèveraient ces agents? Et le gouvernement de la République reste coi devant ces révélations? Et c'est le moment que choisit le président du Conseil pour menacer publiquement l'armée, pour mettre ses chefs en suspicion et faire entendre, dans son discours du Puy, qu'il saura prendre contre eux des mesures, si, après l'arrêt, elles sont jugées nécessaires.

On a relevé, non sans raison, dans les témoignages recueillis par le *Figaro*, un passage caractéristique de la déposition de M. Casimir-Périer : « Pendant que j'occupais la présidence de la République, a dit M. Périer, j'ai d'ordinaire ignoré ce qui touchait à la marche des affaires publiques. »

Cette déclaration, stupéfiante de la part de celui qui fut pendant quelques mois le chef de l'Etat, a suscité plusieurs réflexions.

Nous n'avons aucun motif de supposer que ce qui s'est passé sous la présidence de M. Casimir-Périer ait été une exception. Les choses n'ont pas dû se comporter pour ses prédécesseurs ou ses successeurs autrement que pour lui. Seulement, M. Casimir-Périer ne s'est pas résigné au sort qui lui était fait, et les autres l'ont accepté.

Voilà donc des hommes qui ont consenti à monter au sommet des fonctions publiques, à la condition de ne plus rien connaître désormais des affaires de l'Etat, et de vivre dans ce pays, dont ils devenaient les chefs, comme si ce pays leur était étranger! Dussent-ils le voir au bord de l'abîme, ils s'interdisaient d'avance de rien faire pour le sauver.

« Ne touchez pas à la reine », disait-on autrefois en Espagne. « Ne songez pas à la patrie », dit-on aujourd'hui en France au Président de la République. Que deviennent, dès lors, les hommages, trop exagérés, d'ailleurs pour être sincères, dont on a entouré la mémoire de M. Carnot et de M. Félix Faure, dont on comble, sans plus tarder, la présidence de M. Loubet? Que parle-t-on aujourd'hui de l'influence bienfaisante que ces personnages ont pu ou peuvent exercer? Que nous vante-t-on, à tout bout de champ, ces « grands citoyens »? Grands citoyens qui se sont soumis, pour la satisfaction d'une vaine parade, à l'obligation de ne rien connaître de la marche des affaires publiques, qui se sont fermé les yeux, le cœur, l'intelligence, pour ne rien voir de ses besoins ou de ses périls, qui ont réduit tout leur rôle, toute leur action, toute leur mission, à faire office de figurants dans les solennités officielles, à débiter de temps en temps des discours que d'autres leur avaient soufflés, mission qu'un mannequin, pourvu d'un phonographe, aurait pu tout aussi bien remplir!

M. Casimir-Périer a connu cette condition; à la différence de ses collègues, il en a senti l'indignité. Il l'a répudiée, en donnant sa démission.

Certes, nous ne contestons point l'honneur qu'il s'est fait en exprimant cette répugnance, et, quand d'autres l'attaquaient, nous lui avons rendu hommage. Il n'en est pas moins vrai que M. Casimir-Périer se fût mieux acquitté de son devoir, si, au lieu de donner à ses adversaires la joie de le voir quitter son poste, il y fût demeuré, en s'affranchissant du rôle dans lequel on voulait l'emprisonner, rôle qu'il aurait eu le droit de dénoncer au pays, comme contraire à la Constitution.

La Constitution, en effet, n'est pas responsable de cette impuissance, et le secret dévoilé par M. Casimir-Périer ne saurait être, quoi qu'on en dise, un argument pour la révision.

Nous ne tenons pas plus qu'il ne faut à la Constitution de 1875; nous n'avons nul droit de la regarder, comme le vénérable M. Wallon, avec des yeux de père. Mais nous ne pouvons que répéter ce que nous avons maintes fois écrit dans cette chronique, c'est que, si la présidence de la République a manqué d'autorité, la faute en est aux hommes bien plus qu'aux lois.

La Constitution de 1875, à laquelle des monarchistes ont mis la main de concert avec des républicains, confère au Président de la République, presque dans les mêmes termes, les droits que le Roi de 1830 tenait de la Charte. Si le Président n'a pas, comme le Roi, le droit de refuser sa sanction à une loi, il a celui d'imposer aux Chambres une nouvelle délibération; il peut communiquer avec elles par des messages, et, avec le consentement du Sénat, dissoudre la Chambre des députés. Pourquoi ceux que le vote du Congrès avait portés au faite de l'Etat n'ont-ils jamais usé de ces prérogatives? Pourquoi n'ont-ils jamais adressé une parole aux Chambres, et, s'ils sentaient que les Chambres ne les écouterait pas, poussé un cri que le pays pût entendre? Qu'auraient-ils risqué, après tout? La perte du pouvoir? Ils y auraient, du moins, gagné le soulagement de leur conscience et l'honneur de leur nom.

On a pu trouver que le maréchal de Mac-Mahon avait mal choisi le moment pour renvoyer ses ministres au 16 mai, et pour provoquer, comme il en avait le droit, la dissolution. Mais quand on considère sur quelle pente est, depuis sa présidence, descendu le pays, quand on songe que son dernier acte fut pour défendre cette armée, aujourd'hui livrée aux attaques d'une bande de sans-patrie, on ne peut que lui rendre hommage, et mesurer de quelle hauteur il domine ses successeurs.

Il y a un homme que ces préoccupations ne troublent pas; au milieu de nos inquiétudes, de nos divisions, de nos soucis, il est content; il trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est le président du Conseil, c'est M. Charles Dupuy. « La situation est satisfaisante; je puis même dire qu'elle est bonne », c'est ainsi qu'il parle à ses électeurs de la Haute-Loire; quand le budget n'est pas encore voté, quand les délibérations du Sénat, qui ne se réunit que le 9 mai, peuvent nécessiter un nouveau douzième, il ose ajouter : « Le Parlement, enfin sorti des douzièmes provisoires, pourra se consacrer à l'étude des lois attendues par la démocratie. »

Il sait bien qu'il n'en est rien; il sait que, le budget de 1899 à peine réglé, la Chambre aura à examiner le budget de 1900. Il la connaît, cette Chambre; il sait qu'elle n'est capable d'aucun travail suivi, que d'ici à la nouvelle session des conseils généraux, elle aura tout au plus trois mois à traverser et que les interpellations, les diversions, les divagations, en prendront la plus grande part. N'importe; il trace, comme s'il y croyait, le programme qu'il va lui soumettre et il célèbre comme faites des œuvres qu'elle n'ébauchera pas. Il a oublié dans son énumération une réforme dont la seule discussion empêchera la Chambre d'en examiner d'autres;

c'est le projet de révision de la Constitution, sur lequel, par une lettre adressée à M. Gerville-Réache, il vient de s'engager publiquement, lui, chef du gouvernement, à accepter le débat.

M. Dupuy parle encore de l'union des républicains, de cette union « que le cabinet actuel représente et en vue de laquelle, dit-il, il s'est constitué ». Il sait bien que ce qu'il affirme, pour ne pas employer une expression trop vive, n'est qu'une contre-vérité; que cet accord qu'il célèbre n'existe pas. Il n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les protestations qu'élèvent contre ses assertions les organes progressistes, le *Journal des Débats* et la *République française*. L'union des républicains, telle que la représente le cabinet actuel, c'est le pouvoir livré aux radicaux, ce sont les modérés sacrifiés aux révolutionnaires. Ceux-ci lui en savent-ils gré? Pas le moins du monde. Pour ne citer qu'un exemple, le *Radical* écrivait ces jours-ci : « La tartuferie de Dupuy est sans limites. On a beau se défier, le tenir pour un fourbe dangereux, on croit toujours qu'il aura des scrupules, qu'il ne sera pas malhonnête jusqu'au bout, et on s'aperçoit bientôt qu'on a été naïf. » Toutes les feuilles de la démagogie parlent de même, avec quelques accents encore plus expressifs; d'autre part, les modérés écrivent que le président du Conseil est « à la hauteur de toutes les trahisons ».

En sorte que cette union des républicains, tant vantée par M. Dupuy, n'existerait que dans le sentiment que, sans distinction de nuance, il leur inspire à tous.

Est-il également content du résultat des poursuites intentées contre les ligues? A quoi ont-elles abouti? A la condamnation du gouvernement qui les avait ordonnées. Les prévenus ont sans doute été frappés d'une amende de 16 francs, annulée aussitôt par l'application de la loi Bérenger. C'était le moins que les juges pouvaient faire pour se conformer à la lettre de la loi. Mais celui qu'a véritablement atteint leur sentence, c'est le ministère, c'est son chef, M. Dupuy. En proclamant la bonne foi des inculpés, le jugement a par là même dénoncé la mauvaise foi du gouvernement; il a établi que le gouvernement avait manqué à la parole qu'il avait donnée aux promoteurs des ligues incriminées, en les poursuivant, alors qu'il avait promis d'ignorer leur existence. On a pu dire devant le tribunal que ces poursuites étaient odieuses, ridicules, scandaleuses; on a pu dénoncer, comme le premier coupable de violation de la loi, le ministre franc-maçon qui les avait prescrites. Pas une voix ne s'est élevée pour le défendre, pas même celle du ministère public. M. Dupuy peut ajouter ce nouveau témoignage à l'union des républicains qu'il se flatte d'avoir

faite. Tous, jusqu'à ses propres magistrats, sont d'accord pour l'accuser.

Nous avons applaudi l'incisif et vibrant discours que le président de la ligue de la Patrie française, M. Jules Lemaître, a prononcé devant le tribunal; nous avons, plus encore peut-être, applaudi l'allocution qu'il adressait, le soir du même jour, à la réunion formée pour entendre la conférence de M. Pelletier sur le droit d'association. Car cette allocution était un acte; un acte tel que nous le souhaitions, tel que nous l'avions demandé à la ligue de la Patrie française. M. Jules Lemaître a annoncé que, en dépit du jugement, la ligue entendait vivre : « La ligue est condamnée, a-t-il dit, mais elle n'est pas morte, et, pour emprunter à l'ingrat qui nous fait poursuivre une expression célèbre, nous pouvons dire : « La séance continue. »

Il n'y a pas d'autre réponse à faire à cette velléité d'intolérance. Si mauvaises que soient ses intentions, ce ministère n'est pas de force à les réaliser.

Si les ligues se décident à tenir pour non avenues ces applications arbitraires d'une loi agonisante, si elles se relèvent à chaque coup qu'on tentera de leur porter, elles auront le dernier mot; il ne sera pas dit que, seule en France, la franc-maçonnerie demeurera debout.

Les souverains d'Italie viennent de faire une visite à la Sardaigne, et l'amiral Fournier, commandant de notre escadre dans la Méditerranée, a reçu mission d'aller les complimenter au nom du gouvernement de la République. De grandes fêtes ont été données à bord du *Brennus* comme dans la ville de Cagliari; des toasts ont été échangés entre l'amiral et le roi d'Italie. C'en est assez pour que des publicistes officieux célèbrent le rapprochement des deux nations et la fin de la triple alliance, comme ils annonçaient, lorsque l'empereur Nicolas parut dans nos murs, que les jours du traité de Francfort étaient comptés.

Les feuilles italiennes n'ont pas tardé à protester contre cette interprétation, et déjà elles assurent qu'une déclaration de leur gouvernement attestera aux cabinets de Vienne et de Berlin sa fidélité au pacte qui unit les trois puissances. Nous craignons qu'elles ne soient bien informées, et, tout en souhaitant que l'événement confirme les prévisions des optimistes, nous n'estimons rien de plus dangereux que de se laisser endormir par elles. La politique étrangère de l'Italie est, nul ne l'ignore, l'œuvre personnelle du roi Humbert; il n'a fait aucun signe qui permette de croire qu'il songe à la modifier, et l'on a pu remarquer la réserve qu'il a gardée dans sa réponse au toast un peu exubérant de l'amiral Fournier.

Au surplus, les bonnes dispositions que nous manifeste l'Italie

ne sont pas tout à fait gratuites. Elle n'a point à se plaindre de ce traité de commerce qu'on essaye de nous donner parfois comme une victoire de la République. Les statistiques ont relevé les résultats qu'il avait déjà produits pour la Péninsule. Dans le mois de février 1898 (du 12 février au 12 mars), l'Italie avait importé en France 17,653 litres de vin; en 1899, dans le même intervalle, elle en a importé 128,786, soit une augmentation de 111,133 litres. On nous apprend, en outre que pour gagner les bonnes grâces des Sardes, l'amiral Fournier a été autorisé à leur annoncer que désormais les droits d'entrée en France pour les bestiaux de leur île seraient diminués. On conçoit qu'en Italie ces nouvelles fassent merveille. Nos viticulteurs et nos agriculteurs seront moins tentés de s'en réjouir.

L'affaire de Samoa a failli mettre aux prises l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis. Sans que nous puissions raconter ici au long l'histoire du conflit, on sait que cet archipel de l'océan Pacifique, tout en étant gouverné par un roi indigène élu, est placé, depuis 1889, en vertu de l'acte de Berlin, sous la haute tutelle de ces trois puissances. La mort du dernier roi, Malietoa, a mis en présence deux concurrents : son fils, Malietoa-Tanou, que soutiennent les Anglais et les Américains, et le candidat des Allemands, Mataafa, qui, trouvant illégale l'élection de son rival, a commencé par le détrôner. Après avoir convenu de respecter provisoirement l'autorité de cet heureux compétiteur, les consuls des trois Etats se sont divisés; l'Anglais et l'Américain ont pris parti pour Tanou, l'Allemand a continué de soutenir Mataafa; la lutte s'est envenimée; des combats se sont engagés où plusieurs sujets de l'Angleterre et de l'Amérique ont péri, et à la suite desquels un propriétaire allemand, présumé responsable de leur mort, a été arrêté par les ordres des consuls de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Interpellé au Reichstag sur ces graves événements, M. de Bulow a reconnu qu'il n'y avait pas à s'enflammer pour un groupe d'îles habitées par 30,000 sauvages, et qui comptaient à peine 500 Européens; mais il a ajouté qu'avec le devoir de protéger la vie et les biens des compatriotes établis à Samoa, l'Allemagne avait à défendre ce qui était pour elle une question d'honneur. « Nous possédons aux Samoa, a-t-il dit, des droits conférés par les traités. Ces droits, nous ne les laisserons pas diminuer. »

Le gouvernement allemand a déjà agi en conséquence. Malgré les résistances de l'Angleterre, il a fait adopter deux propositions : la première, que des délégués des trois puissances seraient envoyés à Samoa pour régler le différend, mais à la condition que leurs décisions devraient être prises à l'unanimité; la seconde, que le

sujet allemand incarcéré par les ordres des consuls d'Angleterre et d'Amérique serait remis à la justice consulaire allemande qui, seule, pourrait prononcer sur son sort.

A en juger par le langage des journaux des deux pays, l'affaire a réveillé entre l'Allemagne et l'Angleterre des animosités et des défiances qu'on croyait apaisées. M. Chamberlain, qui se flattait d'entraîner l'empereur Guillaume dans la campagne qu'il médite contre les Boers, semble devoir ajourner cette espérance. L'Allemagne est loin de cette politique; elle en reviendrait plutôt au programme que résumait la fameuse dépêche de son souverain au président Krüger, lors de l'expédition de Jameson.

Les Etats-Unis n'arrivent pas à faire admettre par les populations des Philippines leur manière de les affranchir. Les troupes d'Aguiñaldo poursuivent leur résistance. Une colonne américaine, détachée de la brigade Lawton, a été prise dans une embuscade; des renforts sont demandés à Washington, en même temps que des tentatives faites pour acheter, à coups de dollars, la junte de l'insurrection.

Cependant les élections législatives viennent de se terminer en Espagne. Elles ont donné la majorité au cabinet Silvela. Ce serait un curieux et instructif spectacle que de voir l'Espagne, dépouillée de ses colonies, se retremper dans l'épreuve et faire de ses revers le principe de sa régénération, tandis que ses vainqueurs, victimes de leurs triomphes et de leurs conquêtes, y trouveraient, avec l'aggravation de leurs charges, l'obligation de sacrifier à des nécessités de défense militaire le caractère de la Constitution qui a fondé leurs libertés et fait leur juste orgueil.

Louis JOUBERT.

Paris-Hachette. — Paris pour tous et à la portée de tous! Projet irréalisable à première vue! Ce miracle a été cependant accompli, et il s'appelle le *Paris-Hachette*. C'est la merveille de la typographie moderne; le dernier cri du bon marché. Toute une bibliothèque, une bibliothèque de 15 à 20 volumes, a été distillée, concentrée en ces 1,600 pages parfaitement claires et lisibles sur leurs trois colonnes, et pour le prix modique de 3 fr. 75. Le volume ne tient presque pas de place, et cependant il renferme tout ce qu'un Parisien et un étranger doivent savoir de Paris.

Divisé en quatre parties formant un groupement rationnel, le *Paris-Hachette* de 1899 donne un dictionnaire des professions, une liste alphabétique de 140,000 adresses de commerçants et d'industriels parisiens; la liste de toutes les rues de Paris; les adresses avec jour de réception et villégiature de toutes les notabilités mondaines; 1,150 portraits et quantité de statistiques interprétées par l'image, ornent ce volume auquel est joint un grand plan de Paris.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

JEANNE D'ARC

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Jeanne d'Arc aura été, ce semble, un être unique dans l'histoire. Sa gloire est elle-même presque prodigieuse. Cette gloire n'a pas eu, comme tant d'autres, toute sa plénitude et tout son éclat, aussitôt son immortalité commencée. Elle était destinée à grandir si extraordinairement, après plus de quatre siècles, que l'admiration est devenue l'amour, l'enthousiasme, la piété, pour se changer bientôt en culte; si bien qu'aujourd'hui il n'y a pas de nom plus populaire en France que celui de Jeanne d'Arc et que, de tous les noms français, il est le plus connu dans le monde entier, avec celui de Napoléon. L'image de Jeanne d'Arc, telle que notre siècle nous la présente, est plus haute, plus pure, plus radieuse que celle que nos pères contemplaient. Mais ce n'est pas la légende et la poésie qui ont transformé sa physionomie et rehaussé sa mémoire; c'est l'histoire seule, la sévère histoire, avec sa critique, avec ses documents inédits, avec ses études profondes et ses travaux minutieux. Jeanne d'Arc n'aura pas eu besoin que la légende et la poésie l'idéalisent : l'histoire, en la ressuscitant dans toute la vérité de sa vie et de son rôle, a suffi pour faire d'elle une créature idéale. Instruits par des témoignages trop longtemps négligés, nous avons pu, mieux que nos pères, voir en elle la martyre; mieux qu'eux aussi, nous considérons en elle, avec tous ses mérites consacrés par le temps, la sainte. Et, de plus, sous une autre lumière, sous la lueur sinistre de 1870, nous saluons plus passionnément, dans la libératrice, l'héroïne qui, non seulement sauva la France, mais qui personnifia la patrie. L'année terrible a tourné notre regard vers Jeanne d'Arc aussi bien que vers ces Vosges, en partie perdues, non loin desquelles elle était née, et, depuis, la France, sentant un besoin nouveau de l'exalter, mêle au souvenir de la Pucelle d'Orléans un regret et un souhait, un recours, une prière. C'est une sorte de mysticisme national qui transfigure Jeanne d'Arc.

La France ne se contente plus de l'admirer : elle l'évoque et elle l'invoque!

*
* *

Par sa miraculeuse apparition, par la merveille de ses exploits et de ses victoires, par la sublimité atroce de sa mort, Jeanne d'Arc avait ému tout son pays : son siècle lui resta fidèle; elle reçut de lui tout l'hommage qu'il pouvait lui rendre. C'était dans des manifestations éparses, qui se produisaient, tour à tour, en telle année ou en telle autre. Ainsi le voulaient les événements, dans leur cours; et puis, si la France était déjà une patrie, elle n'était pas encore une nation; elle n'avait pas encore cette unité qui communique vite et partout le sentiment national. Mais le souvenir de Jeanne d'Arc était bien dans tous les cœurs. Le peuple l'avait acclamée; il la pleura; il fut même crédule, avec une joie facile, à la réapparition de Jeanne d'Arc¹, quand une aventurière surgit, en 1436, sous le nom et presque avec la figure de la Pucelle. Il applaudissait encore Jeanne d'Arc, chaque fois qu'on lui annonçait le gain d'une bataille, la prise d'une ville; cette œuvre de la libération qu'elle avait si héroïquement inaugurée s'achevait donc, selon sa prophétie : les Anglais étaient, de plus en plus, « boutés dehors »! Le peuple se sentait ainsi justifié d'avoir cru en elle. C'était le triomphe militaire de Jeanne d'Arc. Puis, ce fut le triomphe moral. A peine entré dans Rouen, en 1449, Charles VII avait décidé de réhabiliter la mémoire de Jeanne d'Arc. Bientôt l'Eglise en assumait le soin solennel. L'acte qui innocentait la martyre de Rouen fut prononcé, le 7 juillet 1456. La France poussa un cri d'allégresse. A Rouen, une procession expiatoire parcourut les lieux où Jeanne d'Arc avait subi sa condamnation, tant d'outrages et son supplice. A Orléans, le 21 juillet, la procession fut patriotique autant que religieuse : les témoins du siège étaient là, nombreux encore, et l'un des frères de Jeanne d'Arc était présent. La ville qu'on a si bien appelée « la cité de Jeanne d'Arc » n'allait plus cesser d'honorer sa libératrice. Elle instituait sa fête du 8 mai et sa municipalité faisait représenter, en 1435, puis en 1439, le *Mystère d'Orléans*, apothéose de Jeanne d'Arc sur le théâtre populaire. C'étaient, d'autre part, les faveurs royales. Charles VII avait donné à Jeanne d'Arc des armoiries, comme il lui avait offert sa première armure; maintenant, il anoblissait sa famille; il nommait Jean d'Arc prévôt de Vaucouleurs. Louis XI, plus tard, restaura la maison des d'Arc, à Domremy. Quant à ceux qui distribuent la renommée immortelle, les poètes, les historiens, ils la célébrèrent.

¹ Jeanne des Armoises, la « fausse Pucelle ».

inégalement, tous sans génie et quelques-uns sans mesure. Christine Pisan la chanta; le jour où elle finissait son poème, le 31 juillet 1429, Jeanne d'Arc, dans tout le rayonnement de sa gloire, était sur la route de Château-Thierry à Paris. Cette même année, pense-t-on, une ballade rimée par un inconnu mettait sur les lèvres de la foule, avec le nom de « Jane, la douce pucelle », un gai refrain qui narguait les Anglais qu'elle venait de battre :

Tourner vous en faut tous camus,
Dont c'est pour vous dure nouvelle.

Et Villon, lui, s'attendrira; il ne dira que ces deux mots mélancoliques, dans sa ballade des *Dames du temps jadis*, mais deux mots que la postérité entend encore :

Et Jehanne la bonne Lorraine
Qu'Angloys bruslerent à Rouen.

Martin le Franc et Martial d'Auvergne composaient, celui-là dans *le Champion des Dames* et celui-ci dans *les Vigiles de Charles VII*, un éloge tout spécial de Jeanne d'Arc. Les poèmes latins ne manquèrent pas non plus : on en façonna trois. Les historiens, il faut le constater, ne furent pas tous des apologistes de Jeanne d'Arc; ceux de la faction bourguignonne, Monstrelet et Wawrin, la dénigrent. Jean Chartier, au contraire, la glorifie dans sa *Chronique de Charles VII*; Thomas Basin aussi, dans son histoire latine. *La Chronique de Lorraine* est un récit à demi légendaire. En Italie, le moine augustin, Philippe de Bergame, amplifie fabuleusement la louange. Mais il y aura eu, à Rome, un pape, Pie II¹, qui sera le vrai panégyriste de Jeanne d'Arc, au quinzième siècle, et qui laissera son éloquent témoignage au pape aujourd'hui si jaloux de proclamer la sainteté de Jeanne d'Arc : « Ainsi périt Jeanne, vierge étonnante et admirable, qui a rétabli le royaume de France presque ruiné et abattu, et infligé aux Anglais tant de défaites; qui, devenue chef de guerriers, a gardé, au milieu de ses soldats, sa pudeur sans tache et n'a jamais été l'objet de propos infamants. »

Au seizième siècle, la mémoire de Jeanne d'Arc s'obscurcit. Les guerres religieuses de l'époque et ceux de leurs chefs qui fanatisent le peuple lui font oublier la guerre de Cent Ans et la libératrice. Le nom de Jeanne d'Arc n'est plus populaire que dans l'Orléanais et la Lorraine. A Orléans, la municipalité publie,

¹ Pie II n'était encore que le cardinal Æneas Sylvius Piccolomini, quand il rendit ce témoignage à la mémoire de Jeanne d'Arc.

en 1576, un livre qui, dans sa simplicité, suffirait à la glorification de l'héroïne : « *L'Histoire et discours au vray du siège qui fut mis devant la ville d'Orléans par les Anglois*¹. » A Nancy, en 1581, on représente devant une foule enthousiaste *l'Histoire tragique de la Pucelle*. Cependant les lettrés continuent à la célébrer. Si Du Bellay connaît mal Jeanne d'Arc et s'associe à ses détracteurs bourguignons, si Du Haillan est un apologiste mal inspiré, elle a du moins les louanges d'Etienne Pasquier qui s'écrie : « Jamais personne ne secourut la France si à propos et si heureusement que cette Pucelle »; de Jacques Meyer, l'annaliste flamand, qui « salue » en elle « une envoyée de Dieu »; de Guillaume Postel, qui proclame que « les faits » de Jeanne d'Arc sont « chose nécessaire à maintenir autant que l'Évangile ». Montaigne lui-même apporte à Jeanne d'Arc un hommage bien rare en ce temps-là : il visite, à Domremy, avec la curiosité la plus émue, la maison de la Pucelle, et c'est à sa fille, M^{lle} de Gournay, qu'est dû le quatrain inscrit plus tard sous le portrait de Jeanne d'Arc dont le cardinal de Richelieu voulut orner sa galerie :

Peux-tu bien accorder, vierge du Ciel chérie,
Cet œil plein de douceur et ce glaive irrité?
— Mon regard attendri caresse ma patrie
Et ce glaive en fureur lui rend la liberté.

Quatre vers qui valent, assurément, tous les poèmes, soit français, soit latins, fabriqués en l'honneur de Jeanne d'Arc, au seizième siècle. Les poètes qui la chantent, au dix-septième, sont, eux aussi, inférieurs aux historiens, à Mézeray et surtout au P. Daniel². Malherbe ne sait, dans une prétentieuse épigramme, que comparer mythologiquement la Pucelle d'Orléans à « Alcide ». Chapelain, il faut le dire, a mieux senti la gloire de Jeanne d'Arc³. Mais il n'a guère immortalisé par son poème que sa propre médiocrité.

¹ Excellamment réédité, à Orléans, en 1896, sous ce titre : « *Journal du siège d'Orléans (1428-1429), augmenté de plusieurs documents, notamment des Comptes de Ville (1429-1431), publié par Paul Charpentier et Charles Cuissard. — H. Herluison, libraire-éditeur.* »

² Le P. Daniel, dans son *Histoire de France*. Il avait pris connaissance, bien que sommairement, du texte des Procès.

³ La *Pucelle* de Chapelain eut une vogue extraordinaire pour l'époque. Il en parut six éditions en moins de dix-huit mois. Le public n'en connaissait cependant que la moitié, les douze premiers chants. La seconde moitié resta dans le « cabinet » du poète. Nous possédons aujourd'hui le poème complet, grâce à M. Herluison qui, pour l'amour de Jeanne d'Arc dont il est un des dévots, a patiemment copié et courageusement édité les douze derniers chants, en 1882.

crité : si son épopée est assez fidèle à l'histoire, elle est, sauf un petit nombre de vers, vide de toute poésie, quelque conforme qu'elle puisse être à la poétique régnante. Chapelain ridiculise Jeanne d'Arc par l'ennui. Que si de vrais poètes l'avaient jugée, sa *Pucelle* eût mérité qu'on la brûlât ! Ce tort de Chapelain n'est pas le seul, malheureusement : sa réputation nuit, chez les beaux esprits d'alors, à celle de Jeanne d'Arc ; il n'est pas sûr que, par le décri de sa *Pucelle*, il n'ait facilité au persiflage de Voltaire l'infamie de la sienne, devant la société légère du dix-huitième siècle. La parole royale, celle de Louis XIII, avait dû d'avance consoler Jeanne d'Arc. Aucun éloge n'est plus précis ni plus juste que celui qu'il lui avait décerné dans les lettres patentes qu'il « donna », le 25 octobre 1612, « pour augmentation d'armes ou armoiries de MM. du Lys, de la ligne de la Pucelle d'Orléans ». Il y disait : « Les Anglois ayant, par un long espace de temps, usurpé nostre ville de Paris et une grande partie des autres meilleures villes et provinces de nostre royaume, il eust pleu à Dieu, vrai protecteur de nostre dit royaume, de susciter des frontières d'iceluy cette magnanime et vertueuse fille nommée Jeanne d'Arc, depuis vulgairement appelée la Pucelle d'Orléans ; laquelle, contre l'opinion d'un chacun et contre toute apparence humaine, fist miraculeusement, en fort peu de temps et comme par la main de Dieu, lever le siège que les Angloys tenoient devant nostre ville d'Orléans, et sacrer ledit seigneur roy Charles VII, en nostre ville de Reims, avec tant de prospérité, que delà en avant, les Anglois furent entièrement débellés et expulsés de nostre dit royaume : en recognoissance desquels grands et signalés services rendus à l'État et couronne de France », etc. Le dix-huitième siècle, lui, n'a illustré Jeanne d'Arc qu'en la souillant par la main de Voltaire : la *Pucelle* de Voltaire est aussi indigne d'un Français, par son odieux badinage, que d'un honnête homme, par son libertinage. Les contemporains sont eux-mêmes impardonnables de s'être complu à ce poème ignominieux : d'autant plus que, neuf ans auparavant, en 1753, Lenglet du Fresnoy avait publié une histoire de Jeanne d'Arc qui, si faible qu'elle nous paraisse, pouvait au moins édifier leur patriotisme. Par compensation, le siècle ne s'achèvera pas, sans qu'une étude consciencieuse et savante de L'Averdy ne venge Jeanne d'Arc et ne prépare toute la vérité à ses historiens d'aujourd'hui. Quant à la Révolution, elle complète par la fureur de ses actes l'attentat de Voltaire ; elle interdit la procession de Jeanne d'Arc, elle démolit son monument¹, elle brûle sa

¹ Le monument de la Pucelle avait été brisé une première fois par les protestants, en 1567.

dernière relique¹ à Orléans. La Libératrice était déjà, pour les Jacobins de 1793, trop royaliste et trop catholique!

*
* *

A notre siècle appartient l'honneur d'avoir mis dans la plus pleine lumière la gloire de Jeanne d'Arc. Aucun personnage, dans aucun pays, n'a été plus étudié qu'elle, en France, depuis soixante ans. On ne s'est pas contenté de redire ses exploits et de décrire ses services. On a voulu tout connaître, dans sa vie, point par point : les origines de ses parents, sa nationalité politique, l'état de son village, sa demeure, son enfance, sa mission, ses voyages, ses compagnons de route et ses compagnons d'armes, ses étapes, ses campagnes et les comptes de ses expéditions, son procès, son supplice, les actes de Charles VII et de l'Eglise envers elle, les monuments qui lui furent érigés, les légendes qui la célébrèrent, le culte qui lui fut voué. On a compulsé tous les documents où son nom était enregistré. On a cherché dans les archives et dans les bibliothèques de l'étranger, en Angleterre et en Italie particulièrement, tout ce qui mentionnait son souvenir. On a réédité les vieilles chroniques² qui relataient ses prouesses et ses prodiges. On a même dressé des cartes qui indiquent son passage, de ville en ville, de bourg en bourg. Toute une littérature s'est créée, pour la glorification de Jeanne d'Arc; une glorification toujours recommencée et jamais épuisée, qui occupe déjà des milliers de livres et de brochures dont le catalogue forme, à lui seul, un volume. La critique historique n'a rien épargné, dans son contrôle, ni la curiosité des psychologues ou des physiologistes, dans son libre examen. Une grande découverte, qui fut comme une révélation, avait renouvelé la mémoire de Jeanne d'Arc. Plusieurs de ses historiens avaient eu sous les yeux et avaient plus ou moins fidèlement, plus ou moins abondamment, reproduit les pièces des deux procès de condamnation et de réhabilitation. Quicherat en édita le texte tout entier avec une érudition magistrale. Il semblait que Jeanne d'Arc fit une seconde apparition dans notre histoire : la prisonnière, la pauvre fille torturée par l'interrogatoire de ses

¹ Le « Chapeau de la Pucelle », gardé à l'oratoire d'Orléans; confié par les Oratoriens à M^{me} de Sainte-Hilaire, en 1791, quand ils quittèrent la ville; brûlé, en 1792, par une bande de Jacobins, dans la cour de l'hôtel de M^{me} de Sainte-Hilaire.

² Entre autres, la *Chronique de la Pucelle*, par Cousinot de Montreuil. Elle fut publiée pour la première fois, en 1661, par Denis Godefroy, avec des corrections et des additions dont les unes étaient erronées et les autres aussi capricieuses qu'inutiles. M. Vallet de Viriville en a donné une édition définitive, en 1859.

juges et qui leur oppose de si belles réponses, la condamnée, la martyre, élevait l'héroïne au-dessus d'elle-même, dans une sorte de resplendissement sacré. Et, depuis, l'étude a été se multipliant de plus en plus, et l'admiration s'accroissant, MM. Wallon, Abel Desjardins, Vallet de Viriville, Siméon Luce, Marius Sepet, Fabre, le P. Ayrolles et cinquante autres ont sagement continué à préciser l'image dorénavant complète de Jeanne d'Arc. Ce n'est pas tout. L'Église s'est jointe aux historiens ou plutôt elle a repris leur œuvre, à sa manière, en instruisant le procès de béatification de Jeanne d'Arc; son questionnaire a été aussi sagace, dans son équitable subtilité, que celui des juges de Rouen avait été captieux et méchant, sophistique et impitoyable. Aujourd'hui, après tant d'investigations et de controverses, il faut conclure que Jeanne d'Arc, telle qu'elle se montre dans sa gloire à notre siècle, surpasse encore celle qui étonna nos pères. La critique religieuse et la critique historique auront consommé leurs efforts pour s'accorder dans un même hommage. Et ce sont les vérités de leur double enquête que nous allons recueillir et résumer ici.

*
* *

Jeanne d'Arc naquit, le 6 janvier 1412, dans la nuit de l'Épiphanie. On ignore le hasard qui amena et fixa ses parents à Domremy. Son père, Jacques d'Arc, venait de Ceffonds, en Champagne; sa mère, Isabeau Romée, de Vouthon-le-Bas, dans le duché de Bar. Jacques d'Arc était un petit cultivateur, propriétaire d'un « gagnage » qui mesurait environ vingt hectares. Après l'échevin et le maire, il avait l'honneur d'être le doyen de Domremy. Jeanne d'Arc se trouvait sujette, non du duc de Lorraine, comme l'a laissé croire le vers fameux de Villon, mais du roi de France. Car, si la partie méridionale de Domremy était barroise, la partie septentrionale, où s'élevait la maison de Jacques d'Arc, se rattachait à la prévôté de Monteclère-et-Andelot, dans le bailliage de Chaumont-en-Bassigny, au gouvernement de Champagne. Voilà des faits dont la constatation est maintenant certaine, après bien de doctes disputes. Au temps même de Jeanne d'Arc, le pays était aussi français par sa nationalité que l'Île-de-France. Les invasions germaniques y avaient passé; le sang germain ne s'y était pas infusé. La race au milieu de laquelle Jeanne d'Arc a grandi n'est ni rêveuse ni mystique; plutôt froide, virile, résolue; elle a l'esprit net, le caractère positif; elle sait réfléchir et calculer; un peu âpre dans le soin de ses intérêts; bataillant volontiers et violente dans la colère. Ce que la famille de Jeanne d'Arc dut à la nature du pays et à cette race qui mêlait si souvent en soi, sur les confins

de la Lorraine et de la Champagne, les origines d'une population et d'une autre, il est impossible de le déterminer. L'histoire atteste seulement que Jacques d'Arc et sa femme étaient d'honnêtes gens, laborieux et prévoyants, bons chrétiens, bons Français, ennemis de l'Anglais et du Bourguignon. Domremy formait un humble village, d'une trentaine de feux. Il est situé dans une vallée qu'arrose la Meuse, entre des coteaux couronnés de chênes et de hêtres, sur la hauteur, et plantés de vignes, sur leur penchant. « De l'huis de son père », Jeanne d'Arc voyait, sous un ciel souvent brumeux, le Bois-Chesnu, avec la chapelle où elle portait à la Vierge des cierges et des fleurs; sur la droite et la gauche du village, les prairies toujours vertes qui s'étendent sinueusement le long du fleuve et que les abeilles se plaisent à visiter. Du jardin où, pour la première fois, l'archange saint Michel lui parla, elle pouvait regarder le cimetière auquel sa demeure était contiguë et l'église dont elle était voisine. Par-devant la porte, passait la route de Verdun à Langres, chemin où couraient toutes les nouvelles que la guerre envoyait de France. Pauvre et chère maison de Jeanne d'Arc! Avant ce siècle, on ne la connaissait que dans le pays. Elle est devenue un lieu de pèlerinage patriotique, un sanctuaire national. On y vient chercher, avec un trouble mystérieux, ce qui peut y être resté de l'âme de Jeanne d'Arc dans le témoignage inanimé de ces murs où elle respira, où elle pria, où elle pleura, où elle écouta et interrogea ses « Voix ». Une fille de nos rois a sculpté de ses pieuses mains la statue qui se dresse dans la chambre commune où Jeanne vécut avec les siens. Et, sur la route, quand nos soldats défilent, ils s'arrêtent pour présenter les armes à la maison, à l'héroïne dont le nom et l'ombre habitent là dans une gloire éternelle!

Jeanne d'Arc n'a fait que paraître sur la terre de France : elle a dû accomplir son œuvre en treize mois¹. Sa vie est brillante et brève comme un éclair. Elle a treize ans, quand, pour la première fois, elle entend ses Voix, à Domremy; dix-sept, quand elle délivre Orléans; dix-neuf, quand elle est brûlée à Rouen; et, pendant ce court espace de temps, elle a été, de voyage en voyage, de combat en combat, à travers toute une partie de la France : ici, dérochant sa marche, sur un trajet périlleux²; là, entrant dans un monde qui lui est inconnu; ici, tentant un assaut; là, blessée; là, victorieuse; là, triomphante; là, prise; là, suppliciée; quatre cam-

¹ Elle avait dit : « Je ne durerai qu'un an ; il faut le mettre à profit. » Elle entra, le 29 avril 1429, à Orléans; elle fut prise, le 24 mai 1430, à Compiègne.

² De Vaucouleurs à Chinon, voyage de 150 lieues et de onze journées, par un pays que l'ennemi infestait.

pagnes, trois périodes de repos seulement; cinquante-cinq villes qui ont vu sa bannière. On ne pense pas assez à cette jeunesse de Jeanne d'Arc, quand on admire la justesse de son esprit, l'élévation de ses idées, la noblesse de son langage, la grandeur de ses actes. Mais, à cette enfant de dix-sept ans, à cette vierge qui va réaliser un tel miracle dans une telle épopée, rien n'aura manqué pour enchanter la France en passant. C'est bien, comme les Anglais la qualifieront sur l'écriveau qui surmonte le bûcher où elle périt, c'est bien, dans un sens, une « abuseresse de peuple ». Elle le charme, le peuple, et les soldats, et les princes aussi; elle captive quiconque, individu ou foule, l'approche, la regarde, l'entend. On n'a d'elle aucun portrait authentique; celui même qu'on lui montra, pendant que, prisonnière, elle traversait Arras, était un portrait fictif. Mais les témoins de son procès et les annalistes contemporains l'ont dépeinte, détail par détail. Elle était « grande et moult belle¹ »; « bien formée », « bien compassée des membres »; forte et alerte, robuste et gracieuse; « d'une rare élégance avec une attitude virile »; les cheveux noirs, coupés « en sèbille », selon la mode masculine du temps; la voix « douce comme une femme », mais claire, vibrante devant l'ennemi; le visage « serein », même dans « l'abondance des larmes »; « d'une chaste allure, autant en gestes qu'en paroles »; si vigoureuse qu'elle semble infatigable à la peine et qu'elle domine son corps lui-même, maîtresse de son tempérament et, pour ainsi dire, étrangère aux commandements de la nature; saine, très vivante et aussi prompte à se guérir de ses blessures² qu'endurante dans la souffrance; si sobre, que souvent un morceau de pain suffit, pour vingt-quatre heures, à sa nourriture; capable de rester à cheval, tout armée, « six jours de suite »; habile, par une aptitude instinctive, à tous les exercices militaires. Ce fut, sur son passage, un murmure d'admiration, quand, fière et modeste, son étendard fleurdelysé flottant au-dessus de sa tête, elle sortit de Chinon pour

¹ Le chroniqueur anglais Richard Crafton voulait qu'elle eût été laide, parce qu'elle avait été chaste; il déclarait, sans hésitation, « que son affreuse figure expliquait suffisamment sa vertu ». Mais Holinshed, qui fut presque le contemporain de Crafton, témoignait franchement que Jeanne d'Arc « passait pour être belle, forte de taille et virile, de grand courage, hardie, robuste ».

² Contusionnée à la bastille de Saint-Loup; blessée au cou, devant les Tourelles, par une flèche qui la traversa, de part en part; renversée de l'échelle où elle montait à l'assaut de Jargeau, par une pierre qui vint la frapper à la tête et qui se brisa sur son casque; blessée à la cuisse par un trait d'arbalète, dans le fossé de Paris; cruellement meurtrie, dans sa chute, quand, au château de Beaufort, elle se précipita du haut de la plate-forme de sa prison, pour s'évader et s'en aller secourir Compiègne.

s'en aller à Orléans, couverte de son armure blanche et montée sur son destrier noir, l'épée de sainte Catherine de Fierbois et sa hachette au côté. Ce fut un étonnement non moins flatteur, quand, revenant d'Orléans à Chinon, elle rencontra le roi et lui fit si joliment « les inclinations et les révérences accoutumées » : on put se demander comment « cette pucelle », hier paysanne, aujourd'hui guerrière, savait un art que les dames de la cour et les chevaliers ne lui avaient pas plus enseigné que les gens de Domremy ou même ceux de Vaucouleurs ; et, plus tard, au sacre, dans la cathédrale de Reims, où, « durant le mystère », elle « se tint toujours joignant le roy », on s'émerveilla encore « de voir ses belles manières ». Telle était Jeanne d'Arc : extraordinairement dotée par Dieu au moral, elle était, certes, douée heureusement au physique. Et, comme si Celui qui l'anima de son souffle avait voulu plus parfaitement spiritualiser sa gloire, il ne subsiste rien d'elle ; pas une relique : ni ses cendres, que le vent dispersa, sur la place du Vieux-Marché ; ni son cœur, jeté par les Anglais à la Seine et que le flot roula, emporta ; ni l'armure qu'elle déposa, dans l'abbaye de Saint-Denis, devant une image de la Vierge ; ni son étendard, ni sa bannière, ni son pennon ; ni une seule de ses trois épées ; ni un seul de ses trois anneaux¹ ; ni un seul de ses vêtements². De toutes les choses mêmes qui ont reçu directement le reflet de son âme, il n'existe, ce semble, qu'un christ, conservé dans la ferme de Septfonds, près de Vaucouleurs, à Tuséy : c'est celui devant lequel Jeanne d'Arc s'agenouillait, quand elle priait là, à l'orée du bois, dans la chapelle que l'abbé de Septfontaines y avait consacrée à saint Nicolas.

On ne peut pas dépeindre, dans Jeanne d'Arc, la personnalité morale, sans paraître composer un panégyrique à demi imaginaire, tant il semble que la louange procède d'un idéalisme complaisant ; et, toutefois, avec Jeanne d'Arc, l'éloge, en apparence excessif, c'est la vérité historique elle-même. Peu de créatures ont réuni en elles tant de mérites, ni mêlé des mérites plus divers. Il y a manifestement en Jeanne d'Arc un être que la nature a pourvu avec une rare générosité et que Dieu a favorisé en l'inspirant, presque sans discontinuer. Elle est très chrétienne et sa foi est

¹ Elle portait, à la main gauche, un anneau orné de trois croix et de ces deux mots invocatoires : *Jesus Maria!* Cet anneau, elle le « regardoit volontiers, quant elle aloit en fait de guerre », et ce n'était pas seulement « par plaisance », c'était « par l'honneur de son père et de sa mère », qui le lui avaient donné.

² Dans le sceau de la lettre que Jeanne d'Arc avait adressée, le 7 novembre 1429, aux habitants de Riom, un cheveu noir qui était d'elle, croyait-on, se mêlait à la cire. Il a disparu.

tendre; elle se plaît à écouter le son des cloches, cette musique et cette poésie du ciel. Dans l'adoration, son âme s'enthousiasme : elle pleure parfois devant l'autel, au moment de la consécration, et le peuple qui la voit pleure avec elle. Cependant, c'est une piété plus agissante que contemplative, une piété simple et sévère, qui règle toute son existence : toujours et partout, dans sa dévotion vigilante, elle pratiquera ses devoirs de « bonne catholique », comme en témoigne le duc d'Alençon. En quelque lieu que l'amènent ses courses errantes et les hasards de la guerre, sa première visite est pour l'église. Elle se confesse très fréquemment et elle aime à communier « avec les petits enfants », avec les pauvres, dans leurs rangs. Elle sent en elle un infini besoin de pureté. Elle déclare qu'elle préférerait « mourir que de pécher contre la volonté de Dieu ». Elle est chaste, et sa pudeur a un prestige si doux, un pouvoir si saint, qu'auprès d'elle, dans les camps, sur la terre où elle dort parmi ses compagnons d'armes, pas un ne pense voluptueusement à la Pucelle d'Orléans, pas un ne l'effleure d'un désir secret : ils l'ont tous attesté. Elle est, autant que personne aussi, compatissante et charitable; elle donne généreusement aux malheureux; elle leur donne d'abord son cœur. Sage et sensée. Elle aura beau se croire vraiment envoyée par Dieu et conduite par lui : nulle exaltation. Elle aura beau paraître au front des armées, entrer triomphalement dans les villes, assister le roi à son sacre : aucune présomption; rien de chimérique dans son esprit; elle est modeste autant qu'affable. Son goût le plus vif, sa tentation, c'est de posséder de belles armes, de beaux chevaux : elle les reçoit avec une joie qui ne se dissimule pas, mais elle s'abstient de les solliciter. Elle ne sera fière que pour braver les insultes de Pierre Cauchon et elle n'aura, naïvement, qu'un tressaillement d'orgueil, pour se vanter d'être aussi habile à filer « qu'aucune femme de Rouen ». Elle se dérobe le plus qu'elle peut aux ovations de la foule; elle ne s'étonne pas seulement de l'idolâtrie populaire, elle s'en inquiète. Et, cette Jeanne d'Arc qui eût rêvé de toujours « servir » son père et sa mère, « à garder leurs troupeaux » avec sa sœur et ses frères, elle est une fille héroïque, « une brave chevalière », comme disait La Hire. Elle ne craint pas le péril; c'est bien français. Elle ne redoute aucune difficulté; cette confiance lui vient de Dieu. Hardie, dans le voyage aventureux qui la mène à Chinon; vaillante, sous les murs d'Orléans et de Jargeau; impétueuse, sur le champ de bataille de Patay; irrésistible, dans son entrain, sur la route de Reims; intrépide, dans les fossés de Paris; superbe d'exaltation guerrière, à Pierre-le-Moustier; avide de se battre et pleine d'allé-

gresse, à Lagny; aussi courageuse dans la retraite que dans l'attaque, devant Compiègne; toujours la première et la dernière, au milieu des Anglais. Mais, plus ferme, plus opiniâtre que ceux de notre race, ordinairement : avec sa bravoure tenace, elle aurait, bien que blessée, pris Paris, comme elle avait pris les Tourelles; il ne fallait que la laisser libre. D'ailleurs, elle sait lutter autrement qu'en soldat; elle lutte, pour accomplir sa mission, depuis Domremy jusqu'à Paris, où, après avoir tant de fois surmonté et subjugué tout le monde, son énergie est, hélas! vaincue par la mollesse du roi. Franche, loyale, avec un jugement sagace et un bon sens qui a sa finesse. Aussi intelligente que peu instruite; ne sachant rien, mais devinant tout, comme par intuition. Gaie, ou plutôt enjouée; spirituelle, vive dans la repartie; quelquefois véhémentement, car elle a une âme qui s'indigne vite devant la malice et le mal. Elle parle peu, mais avec des mots précis qui étonnent, des mots éloquentes qui émeuvent, des mots sublimes qui forcent les savants à se taire et à méditer. Quand, à Poitiers, elle expose ses desseins qui ne sont que les volontés de Dieu, elle frappe d'admiration autant que de stupéfaction les docteurs qui l'interrogent¹; le Père Séguin, ce Limousin qu'elle avait pourtant si peu ménagé, confesse qu'elle s'exprima « *magno modo* ».

Magno modo! On pouvait le dire de son cœur surtout. Par là, moralement, Jeanne d'Arc était supérieure à tous les politiques et à tous les capitaines de son temps. Elle a une humanité qu'ils ignorent, qu'ils n'ont jamais sentie. C'est l'humanité chrétienne, celle d'un être pieux autant que miséricordieux. Lorsque, pour la première fois, à la bastille de Saint-Loup, elle aperçoit des cadavres, elle pleure en songeant à ces combattants « morts sans confession »; quelques jours plus tard, quand, du pont qui rejoignait le boulevard des Tourelles à la forteresse, William Glasdale, qui l'avait si ignominieusement injuriée, tombe dans la Loire et s'y noie, elle pleure encore à ce spectacle et elle s'écrie, d'une voix gémissante : « J'ai grand pitié de ton âme et de celle des tiens! » C'est aussi l'humanité qui lui vient de sa tendresse généreuse, l'humanité de la femme : elle frissonne et soupire, à voir tout ce sang qui coule d'homme à homme, de peuple à peuple; elle préfère « quarante fois » à son épée « son étendard », parce que l'épée tue et qu'elle se bat sans tuer personne, comme elle s'en vantera magnaniment devant ses juges, à Rouen. Le « sang de France » répandu devant elle n'est pas le seul qu'elle voulût épargner. A Patay, elle se précipite de son cheval, pour sauver un blessé, un Anglais, qu'on

¹ Ils firent savoir au roi qu'ils n'avaient « trouvé en elle que bien, humilité, dévotion, honnêteté, simplesse ».

massacre; elle le prend dans ses bras, comme une sœur, et elle console avec de douces paroles son agonie. Car elle n'a aucune haine, pas même celle que souffle le patriotisme. Au-dessus de son siècle par son humanité, elle l'est aussi par son amour du juste. Ce ne sont pas seulement des sommations courtoises qu'avant la lutte, elle adresse aux Anglais, selon la tradition de la chevalerie; ce ne sont pas seulement, non plus, des avertissements pacifiques. Elle proteste contre le droit de conquête dont ils se prévalent. Elle nie que ce soit un droit. A chacun son pays, son ciel, croit-elle dans sa simplicité. Que, sortant de leur île, les Anglais osent s'approprier une terre donnée aux Français par Dieu lui-même, elle ne peut le concevoir. Tout ce qu'ils occupent par leurs armes, ils l'usurpent. Elle le leur déclare et, naïvement, mais superbement, elle les invite, par le cri de ses hérauts, à retourner en leur royaume : on les y laissera tranquilles dans la légitime possession de leurs biens. En attendant, elle tempère, autant qu'il lui est possible, les violences de la guerre : elle protège, à Patay, les prisonniers anglais contre les Français, comme elle protégera, à Troyes, les prisonniers français contre les Bourguignons. Voici même une ambition bien pure, un soin singulier et tout nouveau ! Elle veut qu'autour d'elle, dans l'armée, règnent l'honneur, la foi, la discipline; elle chasse du camp la débauche, elle y interdit le blasphème; elle préserve les églises de toute invasion, les villes de tout pillage; elle ne veut pas qu'on maltraite « les pauvres gens »; et, du chef au soldat, son action morale s'exerce souverainement. Il y a plus : elle prêche la concorde et l'union à tous les Français; elle les réconcilie; elle accueille sous sa bannière le connétable de Richemont que Charles VII éloigne de lui; elle supplie le duc de Bourgogne de revenir à son roi, à la France. Et telles sont, avec le caractère religieux de sa mission, telles sont les secrètes raisons de son ascendant. Elle est encore plus qu'une héroïne : elle est une sainte et elle pacifie.

*
* *

Combien belle, sa vie guerrière ! Une véritable épopée. Courte, brillante, merveilleuse, avec des exploits qui ressemblent à des miracles. Jeanne d'Arc pénètre à Orléans, le 29 avril 1429. Cette ville assiégée depuis sept mois, elle la délivre en trois journées, par trois coups d'épée : à la bastille de Saint-Loup, le 4 mai; à la forteresse des Augustins, le 6; aux Tourelles, le 7. Elle n'a plus, au matin du 8 mai, qu'à venir voir, hors des murs, la disparition de l'armée anglaise; elle dresse un autel et remercie Dieu. Sa première œuvre est accomplie, sa première prophétie réalisée. Elle

va maintenant délivrer l'Orléanais. Elle prend Jargeau, le 12 juin; elle s'empare, le 15, du pont de Meung; elle reçoit, dans la nuit du 17, la capitulation de Beaugency. Le lendemain, pendant que les Anglais évacuent Meung, elle court à la poursuite de l'armée anglaise; elle l'atteint à Patay et la bat. La terreur de son nom victorieux a porté par delà : Janville se rend. La Beauce est reconquise; la Loire est libre. Jeanne d'Arc regarde maintenant à l'est; elle entraîne le roi vers Reims; elle y marche, parmi les acclamations lointaines de tout le royaume. Elle lève, le 29 juin, l'étendard royal et part. Elle passe, le 1^{er} juillet, sous les murs d'Auxerre qui se garantit par une trêve. Elle traverse Saint-Florentin, Brinon, Saint-Phal. Le 9, Troyes lui ouvre ses portes; Châlons, le 15. Elle entre, le 16, à Reims, saluée par un peuple enthousiasmé. Le 17, c'est le sacre. Voici la couronne au front de Charles VII. Jeanne d'Arc n'a pas achevé sa mission. Ce roi, il faut, « qui que vienne contre », le mener là où l'Anglais intrônise son propre roi, à Paris. En route pour l'Ile-de-France! Tour à tour, Vitry, Sainte-Menehould, Epernay, accueillent Jeanne d'Arc avec une joie empressée. Laon lui envoie ses clefs; Soissons les lui offre, dès qu'elle paraît. Puis, c'est Château-Thierry, Montmirail, Provins, Coulommiers, La Ferté-Milon, Crespy-en-Valois, Lagny-le-Sec, qui redeviennent, devant Jeanne d'Arc, des villes françaises. Enfin, le 13 août, sous la clarté d'un ciel qu'elle bénit, elle aperçoit, des hauteurs de Dammartin, les clochers de Paris. Mais Bedford en arrive avec une lettre de défi qui insulte la Pucelle d'Orléans. Il est campé devant Senlis. Vainement l'aura-t-elle provoqué à la bataille. L'armée anglaise se replie prudemment sur Paris. Le 17 juillet, Senlis capitule et Jeanne d'Arc s'introduit dans Compiègne : c'est le lieu fatal, marqué par sa destinée, et elle y trouve, caressant et plein de promesses, l'homme qui la vendra, Jean de Luxembourg, seigneur de Ligny. Mais le cœur de Jeanne d'Arc ne connaît encore que l'espoir. Paris l'attire; elle y dirige le roi. Tout se soumet devant elle : Aumale, Beauvais, Creil, Gournay, Pont-Sainte-Maxence, Chantilly. Quoi! tandis qu'elle marche à la conquête de Paris et que l'armée royale la suit, ardemment confiante, non pas seulement dans les prouesses de sa vaillance, mais dans cette science de la guerre que les meilleurs capitaines admirent en elle, le roi s'attarde à Compiègne, la pensée tournée vers ses châteaux de la Loire. « Faites appareiller vos gens! » dit au duc d'Alençon Jeanne d'Arc, pour tout brusquer. La voilà enfin devant Paris. Le 8 septembre, à son insu, quelques-uns de ses compagnons d'armes, les plus fougueux, attaquent la porte Saint-Honoré; elle accourt; l'assaut est difficile; le soir, elle tombe blessée au bord

d'un fossé plein d'eau qu'elle sondait de sa lance. Les maréchaux ordonnent la retraite; elle s'opiniâtre, intrépidement; on la saisit, on l'emporte de vive force. Elle veut recommencer le combat, le lendemain; le roi s'y oppose. Elle veut « prendre Paris par l'autre côté »; le duc d'Alençon a préparé un pont, sur la Seine, en face de Saint-Denis; le roi commande de le couper. Le 13, l'armée s'en va, regagnant les bords de la Loire. Jeanne d'Arc la suit avec tristesse; l'armure qu'elle a déposée dans l'abbaye de Saint-Denis est une offrande de sa résignation : c'est, sinon sa gloire, du moins sa fortune qu'elle y laisse. Elle guerroya un peu pendant l'hiver; au siège de la Charité, sans succès; à celui de Pierre-le-Moustier, avec un bonheur digne de sa vaillance; puis, elle languit dans l'inaction jusqu'au 20 mars. Alors, n'en pouvant plus d'impatience, elle s'échappe de Sully-sur-Loire et retourne vers le Nord, à la recherche du danger. Elle parcourt le pays, de Melun à Compiègne, et elle extermine devant Lagny la bande de Franquet d'Arras. Dernière victoire. Pendant la nuit du 22 au 23 mai, elle se jette dans Compiègne que le duc de Bourgogne assiège. Le 24 (ô date lamentable!), elle essaye une sortie : accablée par le nombre, elle est ramenée vers la ville et capturée, après une résistance héroïque, à quelques pas de la porte fermée misérablement derrière elle. Ainsi finissait l'épopée. Jeanne d'Arc avait triomphé dans la guerre étrangère, elle succombait dans la guerre civile, car ses vainqueurs à Compiègne, c'étaient des Français, des Bourguignons, et le soldat qui la faisait prisonnière, c'était un Picard. Comme si cette fin de sa vie militaire dût servir de leçon suprême à la France!

Voilà ses actes. Quels services! Jeanne d'Arc ressuscite patriotiquement tout un peuple; elle ranime la foi nationale; elle rend à la France le sentiment dont elle a le plus besoin sous les armes, la confiance. Par son exemple, elle enthousiasme les braves; elle relève, elle entraîne les hésitants. Elle montre ce que peut l'audace, l'héroïsme, pour une cause qui paraît perdue. Elle joint à ses propres exhortations l'encouragement de Dieu lui-même : elle fait croire à la France que Dieu est pour elle et elle lui prouve, par ses victoires, qu'il ne la laissera pas périr. La France n'avait plus d'armée; à peine avait-elle un roi; depuis quatre-vingt-trois ans, elle n'avait connu qu'un règne heureux et glorieux. C'était la guerre étrangère et civile; de grandes défaites et l'invasion continue; l'Angleterre maîtresse de la Normandie, de la Picardie, de l'Île-de-France, de la Brie, de la Champagne, du Perche, du Maine, de la Guyenne, et maintenant en train d'occuper la Beauce, d'assiéger Orléans et de menacer jusque dans le Berry « le petit roi de Bourges ». A côté, la Bourgogne, aussi puissante que la France et

qui aide l'Angleterre. Eh bien ! Jeanne d'Arc refait à Charles VII une armée et elle lui inspirera l'idée de s'en composer une qui soit vraiment nationale : elle déteste ces mercenaires, ces étrangers qui, tant de fois, ont contribué à nos désastres par leur indiscipline ou leur lâcheté. Sa renommée attire des milliers de volontaires. On accourt de toutes les provinces, après la délivrance d'Orléans ; les gens des communes non moins que les gentilshommes et, parmi ceux-ci, tel qui n'est pas assez riche pour s'équiper, s'incorpore dans la troupe des archers, parce qu'il veut se battre « en la compagnie » de la Pucelle. On vient même, non seulement de la marche de Lorraine, mais de l'Allemagne, se ranger sous sa bannière, comme dans les temps de la chevalerie. Selon le mot de Dunois, deux cents Anglais pouvaient, auparavant, mettre en déroute huit cents Français ; maintenant, cinq cents Français étaient prêts à braver l'armée anglaise tout entière. Jeanne d'Arc libère l'Orléanais, la Champagne, une portion de l'Ile-de-France et de la Picardie ; elle suscite et facilite la lutte dans la Normandie, dans le Perche ; elle accélère partout ailleurs le mouvement national ; si bien que, dans la période même où elle subit son jugement et son martyre à Rouen, ses lieutenants d'hier, ses amis, continuent ses entreprises et ses exploits : Ambroise de Loré, contre les Anglais, dans le pays normand ; le comte de Clermont et le sire de Chabannes, contre les Bourguignons, l'un dans le Charolais, l'autre dans le Nivernais. Bientôt même le duc de Bourgogne signera le traité d'Arras avec le roi de France, et peut-être Jeanne d'Arc aura-t-elle, aussi bien ou mieux que les ambassadeurs royaux, disposé à ce rapprochement le cœur incertain de Philippe le Bon, par la lettre où elle lui disait, dans une adjuration si éloquente : « Prince de Bourgoingne, je vous prie... que ne guerroyez plus au saint royaume de France. » Et, dans tous ces services de Jeanne d'Arc, son œuvre définitive sera bien pour la France une œuvre de salut. Vaincue, démembrée, la France n'était plus qu'une féodalité vassale de la royauté anglaise ; elle devenait, plus ou moins partiellement, une Angleterre continentale que l'Angleterre insulaire impliquait dans sa guerre des Deux Roses et convertirait un jour à son protestantisme : c'était la France détournée de sa vraie destinée autant que violentée dans tout son génie. Voilà ce que Jeanne d'Arc n'a pas laissé faire. En travaillant à la libération de la patrie, elle a travaillé à l'unité nationale ; après Jeanne d'Arc, Louis XI peut venir. Et désormais la France restera elle-même, restera la France.

*
* *

Le procès qui condamna Jeanne d'Arc est presque aussi extraor-

dinaire que l'épopée qui le précède. Il n'y eut pas dans le monde un procès pareil depuis celui de Jésus. Cherchez un accusé qui se défende comme elle, sans un secours humain, en citant Dieu lui-même comme témoin, en prenant Dieu comme avocat, en invoquant Dieu comme juge et en disant sans cesse, le front haut, la voix calme : « Je m'en attends à Dieu ¹. » Cherchez, ailleurs, chez les plus innocents; cherchez chez les martyrs, chez les philosophes, chez les rois et les reines, chez les soldats, un pareil nombre de réponses décisives, de fières reparties, de protestations vibrantes, de cris héroïques, de mots simples et sublimes, de paroles spirituelles et justes, superbes et adroites. Et elle a dix-neuf ans! Et elle ne sait ni lire ni écrire! Et la langue de ses juges lui est presque entièrement étrangère! Et voilà sept mois qu'on la traîne de prison en prison! Et elle est brisée de fatigue et torturée par l'angoisse; manquant de ce grand air dont elle a toujours vécu; mal nourrie, mal couchée; d'abord enfermée dans une cage de fer, maintenant enchaînée par les pieds; ne trouvant pas même, dans cette tour de Rouen, la paix du prisonnier, à ses heures d'isolement; gardée à vue par des surveillants féroces qui l'insultent, qui la frappent; assaillie par un seigneur anglais qui veut la tuer, par un autre qui essaye de la violer; malade, presque mourante pendant plusieurs semaines; découragée par l'abandon de son roi; harcelée par des avis perfides et haineux; dénuée de toute consolation religieuse, privée des sacrements; trahie par un des prêtres qui lui offrent leur assistance; menacée avec fureur par l'évêque qui dirige le procès; livrée à des juges qui sont des ennemis implacables; forcée de comparaître devant une cour solennelle de justice, tantôt dans une salle, tantôt sur un échafaud ou dans un cimetière, parmi la soldatesque et la foule. Elle est comme une proie qu'on amène, qu'on ramène à ses bourreaux, pendant cent trente-cinq jours. Elle subit seize interrogatoires publics ou secrets dont beaucoup équivalent moralement à des supplices; en plus, huit lectures, exhortations ou admonestations. Il y avait de quoi affaiblir le plus viril courage. Et quelles scènes! Elle a affaire aux juges les plus experts dans la connaissance du cœur humain, les plus subtils dans l'art d'interroger les consciences. Ils lui font les questions les plus captieuses et les plus astucieuses; ils y ajoutent tour à tour le mensonge et la menace. Elle les confond cependant. Elle les embarrasse eux-mêmes, dans sa simplicité. Souvent elle leur jette une exclamation indignée. Parfois elle se dérobe à l'infamie méchanceté du questionnaire par un demi-mot, par une réti-

¹ Je m'en rapporte à Dieu.

cence, par le silence ou même par le langage de l'allégorie. « Ce n'est pas le procès! » s'écrie-t-elle, à certains instants. Ou bien, son innocence se réfugiant dans son secours suprême, elle répète noblement dédaigneuse et saintement confiante, la phrase qui désespère tant ses juges impuissants : « Je m'en attends à Dieu ! »

Pour procéder contre elle, on a méconnu toutes les règles de la légalité. Car de quel droit la juge-t-on? Prisonnière de guerre, on peut, certes, la tenir captive, comme Charles d'Orléans, à Londres, ou Barbazan, à Château-Gaillard; on peut la rançonner, on peut la tuer. Mais la juger? Elle n'est pas la sujette du roi d'Angleterre; elle ne relève pas de sa justice, même selon le droit féodal. « Sorcière », qu'on la livre à l'Eglise, qu'on observe le droit ecclésiastique. Le tribunal qui la juge n'est pas libre : Bedford le domine et Warwick le terrorise. Toutes les formalités juridiques sont méconnues. On ne lui donne aucun défenseur. On supprime les informations qui lui sont favorables. On l'espionne dans son cachot; on y aposte secrètement des notaires pour consigner les réponses que Loyseleur s'applique à lui extorquer, en la trompant. On tronque les procès-verbaux. On modifie plusieurs fois la procédure. Et, quand on en est réduit à concentrer toute l'accusation sur le péché de porter un habit d'homme et sur le refus d'accepter l'autorité de l'Eglise, on emploie une ruse odieuse. On feint de ne pas savoir que son vêtement d'homme, c'est, comme elle le laisse bien entendre, la protection de sa pudeur dans la prison, après l'avoir été dans les camps. Puis on l'abuse, par une distinction équivoque, sur les mots d' « Eglise triomphante dans le ciel » et d' « Eglise militante sur la terre »; on l'induit malignement à croire que l'Eglise, c'est le tribunal hostile qu'elle a devant elle; on veut qu'elle récuse le jugement de cette Eglise : elle sera dès lors hérétique! En appelle-t-elle au Pape? On s'emporte ou on n'écoute pas. Enfin, on résume les interrogatoires en douze articles, soit vagues, soit inexacts. On prononce la sentence, mais on lui en dissimule le sens véritable et, par le honteux intermédiaire de son faux confesseur, on lui prodigue de fausses promesses. Le 21 mai, au cimetière de Saint-Ouen, on lui lit une formule d'abjuration qu'elle ne comprend pas : elle signera ou elle sera brûlée. Alors, parmi toutes sortes d'imprécations et de supplications dont le tumulte la harasse, elle faiblit : la pensée du feu l'épouvante un moment. Elle trace une croix sur le papier qu'on lui présente. Autre tromperie, autre infamie. A la formule très courte qu'on lui a lue on en substitue une longue, qui est l'aveu mortel de tous les crimes qu'elle a niés. Aussitôt, après l'avoir frustrée dans son espoir d'être remise au clergé, d'être conduite à la prison de l'archevêque,

les Anglais la reprennent et la traitent, dans son cachot, plus cruellement que jamais, comme pour l'exaspérer. Elle avait revêtu l'habit de femme; la nuit, on l'enlève et on le remplace par son habit d'homme : il faut bien que, le matin, cet habit d'homme, le seul qu'on lui laisse, elle s'en couvre. Et voilà son crime final! On en excipe pour la déclarer « relapse ». Elle s'est ressaisie, la fille héroïque, sous le coup de cette scélératesse. Elle pleure d'abord, mais elle proclame son innocence; elle invoque Dieu, « le grand juge ». Le 30 mai, on la brûle. Inutile, oui, inutile, ce bûcher sur lequel elle n'aura pas de défaillance! Jusque dans les flammes, elle atteste Dieu qu'elle n'a rien fait que par son ordre, avec son assistance; et, le dernier mot qu'elle prononce du haut du bûcher, à travers la fumée qui l'étouffe, dans le feu qui luit sur elle et qui commence à la consumer, c'est le mot de « Jésus ». Il n'y en avait pas qui pût être, plus pathétiquement, le dernier cri de son martyr et de sa foi...

Depuis dix-huit ans, la conscience publique protestait contre ce forfait judiciaire, prétendument religieux. Charles VII ne s'en émut qu'après être entré victorieux à Rouen. Il sembla qu'avant de vouloir bien la réhabilitation de Jeanne d'Arc, il eût besoin d'être venu là, sur cette place du Vieux-Marché où elle avait été martyrisée pour lui et pour la France. Il s'y décida donc entre ces murs où le dernier soupir de Jeanne d'Arc retentissait maintenant comme une clameur. Que si l'honneur le lui commandait, l'intérêt politique aussi : il se réhabilitait lui-même en réhabilitant la Pucelle d'Orléans. Mais il était dit que rien ne serait facile à Jeanne d'Arc, pas même le relèvement de sa mémoire. L'information que, sur l'ordre du roi, Guillaume Bouillé commença, le 16 février 1450, fut bientôt interrompue. Le cardinal d'Estouteville, légat du Pape, la reprit en 1452, au mois d'août, avec le grand inquisiteur, Jean Bréhal; elle fut une seconde fois interrompue, quand il repartit pour Rome. C'était « grant pitié »! On dut changer le cours du procès. Il fallut persuader à la mère de Jeanne d'Arc d'implorer le Pape. Elle vint à Notre-Dame processionnellement, soutenue par ses fils et accompagnée de tout un cortège de prêtres, de magistrats, de citoyens, de femmes; elle se jeta aux pieds des prélats, les commissaires du Pape, et elle demanda justice. Calixte III craignit d'offenser Dieu par un plus long délai; il constitua le tribunal réparateur. Le procès dura huit mois (7 novembre 1455 au 7 juillet 1456). Tous ceux qui survivaient, parmi les témoins de la mission de Jeanne d'Arc et de sa fin, comparurent et parlèrent selon leur cœur; ce fut comme un concert de louanges. Le 7 juillet enfin, l'arrêt qui la réhabilitait fut prononcé, là même où l'arrêt qui

l'avait condamnée avait été lu. Des processions expiatoires parcoururent, à Rouen, le cimetière de Saint-Ouen et la place du Vieux-Marché, pour en purifier et en apaiser le souvenir. Jean Bréhal conduisit lui-même celle d'Orléans. Toutefois, l'œuvre vengeresse était incomplète; la réhabilitation épargnait les juges. On a bien dit que Louis XI avait infligé la peine du bûcher à deux d'entre eux qui se trouvèrent sous sa main, et que, parmi les morts, sa justice violente exhuma les restes de plusieurs, pour les livrer aux flammes. Que Louis XI ait été, plus que son père, un admirateur passionné de Jeanne d'Arc, que ce royal artisan de la grandeur française ait dû prendre un plaisir énergique à payer la dette de la monarchie, en honorant l'héroïne qui la sauva non moins que la France, on ne peut s'en étonner. Mais le témoignage qui nous le représente vengeant Jeanne d'Arc avec toute cette rigueur terrible n'a pas, ce nous semble, un caractère de certitude absolue. Quoi qu'il en soit, la réhabilitation de 1456 fut un acte décisif et définitif. Elle a si bien prévalu que l'histoire a été l'accréditant et la confirmant de plus en plus; elle l'a même consacrée par les soins de Quicherat, lors de la publication de ces pièces des deux procès où les témoignages des ennemis sont aussi convaincants que ceux des amis eux-mêmes. Triomphe admirable! L'Eglise ne se contente plus d'innocenter Jeanne d'Arc, elle en fait une sainte; et l'Angleterre, maintenant unanime pour réprouver le jugement de Rouen, ne proclame pas seulement, elle aussi, l'innocence de Jeanne d'Arc, elle va jusqu'à saluer en elle et à glorifier la martyre.

*
* *

Une des grandes leçons que l'histoire aime à préciser aujourd'hui, une de ses formules philosophiques, c'est qu'il y a une justice qui se manifeste dans la suite des événements où se déroulent les conséquences des actions humaines, c'est que les fautes trouvent, dans les faits eux-mêmes, leur punition, et les crimes, leur expiation. Jamais cette loi divine ne s'est mieux appliquée qu'aux ennemis, aux juges, aux bourreaux de Jeanne d'Arc. On dirait que la colère de Dieu va les prendre, les uns après les autres, pour la venger et les châtier. Le bûcher l'a consumée à peine, et déjà, ceux de ses juges qui passent dans les rues de Rouen, le peuple les montre au doigt et leur murmure ses malédictions. « Evêque, je meurs par toi! » criait Jeanne d'Arc à Pierre Cauchon, une heure avant son martyre. Il mourra par elle : l'apoplexie le foudroiera, entre les bras du barbier qui le rase, sans qu'il ait une minute de répit pour demander pardon à Dieu, sinon à la France. Il mourra déçu : il n'aura pas été l'archevêque

de Rouen, comme les Anglais le lui avaient promis, mais seulement l'évêque de Lisieux. Son protecteur, son inspirateur, le cardinal de Winchester, qui donna l'ordre de jeter à la Seine les cendres de Jeanne d'Arc, mourra, lui, dans un accès de folie. Nicolas Loyseleur, saisi par le remords, se précipite vers la charrette qui emmène Jeanne d'Arc au supplice et implore sa merci; il n'échappera aux coups des Anglais irrités que pour mourir subitement, en arrivant au concile de Bâle. Autre mort : Jean d'Estivet, le promoteur général, se noiera, on ne sait comment, dans un égout, aux portes de Rouen. Les maîtres de l'Angleterre, ceux qui ont décrété la mort de Jeanne d'Arc, ceux qui ont surveillé si barbarement sa captivité, subiront aussi leur châtement : Bedford mourra prématurément, désespéré de voir la Bourgogne se réconciliant avec la France et la France elle-même se reconquérant de jour en jour; Glocester périra emprisonné, et, croit-on, empoisonné; Warwick tombera sous l'épée d'un Anglais, à la bataille de Barnet, et son petit-fils sera décapité pour « trahison ». Vengeance sur la nation comme sur les individus ! L'Angleterre perdra toutes ses possessions en France, sauf Calais. La guerre des Deux Roses compensera par ses maux notre guerre de Cent Ans. L'Angleterre s'épuisera dans cette lutte intestine de trente et une années; sa noblesse s'y décimera; sa soldatesque, celle qui ricanait devant le bûcher de Jeanne d'Arc, se massacrera de ses propres mains. Ah ! la tour de Rouen elle-même sera bien vengée ! La tour de Londres recevra dans ses cachots les rois et les princes de l'Angleterre, sévissant les uns contre les autres : Henri VI, quatre fois prisonnier, et qu'à la quatrième fois, on assassine; les fils d'Edouard IV, qu'on égorge, sur l'ordre de Richard III, un monstre physiquement et moralement, qui sera abandonné, vaincu et tué à Bosworth. Il n'est pas jusqu'aux libertés de l'Angleterre qui ne doivent être comprises dans la vengeance générale : elles expieront la tyrannie qu'elle a exercée sur la France; le peuple anglais ne finira la guerre civile que dans le despotisme des Tudors !

*
* *

Il y a dans le monde de l'histoire, comme dans le for de l'âme, un surnaturel : ce quelque chose qui, à certaines époques, où toutes les lois de la vie ordinaire paraissent bouleversées et où les événements ont dans leur tragédie une sorte de merveilleux, dépasse la mesure humaine et confond notre esprit. C'est la volonté de la Providence intervenant dans la masse des faits et des temps. Ce surnaturel de l'histoire se reconnaît à des signes qui sont extraordinaires autant que lui-même : le hasard agit à la

manière d'une cause intelligente et d'un ressort rationnel; l'imprévu surgit; le miracle opère. Tout est devenu subitement facile; tout s'accomplit comme par un dessein qui ne connaît rien d'impossible : destinées qui se renouvellent, celles d'un peuple, celles d'une dynastie, celles d'un chef et d'un héros; coups de fortune qui enrichissent un monde après un autre; révolutions qui transforment les idées et les gouvernements; migrations qui emmènent les races à un bout de l'univers; guerres qui suppriment des nations; victoires qui rendent l'empire aux vaincus; résurrections qui restituent un passé mille fois oublié; rêves de l'avenir qui cessent d'être des chimères et que, contre toute attente, contre toute opinion, le présent réalise. En tout cela, un je ne sais quoi qui est plus grand, plus fort, plus rapide, plus saisissant que tout ce que peut l'humanité par ses moyens habituels : c'est le surnaturel historique. Les chefs des peuples et les peuples en ont conscience mystérieusement à tel ou tel jour. Il leur semble, dans leur trouble, qu'une volonté plus puissante que toutes les combinaisons de la raison humaine ou que toutes les ressources de la force imprime aux événements leur cours. Il faut que cette volonté s'exécute; inutile de lui résister; ceux qui résistent sont brisés. Quelques-uns s'abandonnent à la direction occulte; ils vont sans savoir la route, ils vont où le vent d'en haut les conduit. Jeanne d'Arc, elle n'hésita point. Elle savait ce que Dieu voulait d'elle; il le lui avait dicté; il le lui rappelait sans cesse. Elle crut à sa mission, la France y crut elle-même et l'Angleterre eut peur d'y croire. Les Anglais eurent beau appeler « sorcière » celle que les Français appelaient l'envoyée de Dieu, ils se dirent tout bas avec terreur qu'elle représentait bien la volonté divine. Le surnaturel agissait sur eux : il les déconcerte, et voilà pourquoi le nom de Jeanne d'Arc vaut contre eux toute une armée. Il y en a un autre effet. La foule sent si bien le surnaturel qui plane sur l'histoire qu'elle fait, dans les légendes de ses grands hommes, la part du surnaturel sous la forme de la fiction. Il en fut ainsi pour Jeanne d'Arc. Autour d'elle, l'idée du surnaturel est partout dans le peuple. On est sûr que, par la main de Jeanne d'Arc, Dieu va tout changer miraculeusement. On raconte qu'elle a le don de prophétie : elle en aurait fourni la preuve au roi. On l'affirmera plus fermement encore, quand on aura vu ses premières prédictions s'accomplir. On lui attribue une essence surnaturelle. Jeune, les oiseaux viennent doucement à elle; les loups n'osent pas attaquer ses brebis; court-elle dans la prairie avec ses compagnes, en jouant à qui recevra des fleurs comme récompense, « elle ne touche pas terre, elle vole ». Quand elle arrive devant Chécy, le vent tourne et les

eaux croissent, sur un mot d'elle, pour favoriser les barques qui arrivent d'Orléans. Avant l'assaut des Tourelles, une colombe apparaît au-dessus de son étendard. Pendant la lutte, les Anglais eux-mêmes aperçoivent sous la nue l'archange saint Michel et les saints évêques d'Orléans, saint Euverte, saint Aignan, montés sur des chevaux et combattant avec Jeanne d'Arc. Lorsqu'elle part pour Reims, les gens du Poitou distinguent dans les airs « des hommes armés de toutes pièces », qui chevauchent et qui leur crient : « Ne vous esmavez¹ ! » A Troyes, les habitants qui la regardent du haut de leurs murailles, constatent que, pendant qu'elle agite son étendard, une multitude de papillons blancs voltigent autour. Même spectacle pour les habitants de Château-Thierry. D'ailleurs, la foule se précipite vers elle, dans un mouvement non pas seulement d'enthousiasme, mais d'adoration. On porte des médailles à son effigie, on place son image dans les églises. Tant la légende a étendu autour d'elle le voile du merveilleux ! Tant le surnaturel, aux yeux du peuple, l'accompagne et l'enveloppe et la dirige !

Jeanne d'Arc a elle-même défini sa mission et cent fois, de Vaucouleurs jusqu'à Rouen, elle a déclaré, confessé, proclamé ce que cette mission avait de surnaturel. Dans l'été de 1424, Dieu l'a un jour appelée; il lui a commandé « d'aller en France pour délivrer le royaume; » il lui a parlé par la voix de l'archange saint Michel, par celles de sainte Catherine et de sainte Marguerite, et, depuis, ces Voix, elle les a toujours entendues; elles l'inspirent; et voilà comment elle est l'envoyée de Dieu, son « message ». Elle dit à Baudricourt : « Je viens de la part de mon Seigneur vous charger de mander au Dauphin de se bien tenir et de ne pas assigner bataille à ses ennemis, car mon Seigneur lui donnera bientôt secours. » A Jean de Metz : « Il faut que j'aïlle et que le fasse, parce que Dieu veut que le fasse. » Aux compagnons qui l'escortent, dans le hasardeux voyage de Chinon : « Dieu me fait route, c'est pour cela que je suis née. » Au roi : « Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la pucelle; le Roi des cieux te montre par moi que tu seras sacré et couronné en la ville de Reims, et tu seras lieutenant du Roi des cieux qui est roi de France. » Aux théologiens de Poitiers : « Je viens de la part du Roi des cieux pour faire lever le siège d'Orléans et mener le roi à Reims, afin qu'il y soit couronné et sacré. » A Dunois : « Je vous amène le meilleur secours que eût oncques chevalier, ville ou cité. C'est de Dieu seul qu'il procède. » Aux Anglais, dans sa première lettre : « Je suis cy venue de par Dieu le Roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de

¹ Ne vous troublez pas.

toute la France. » Enfin, devant les juges de Rouen : « Je viens de la part de Dieu et je n'ai rien à faire ici ; renvoyez-moi à Dieu de qui je viens. » Or, sauf les Anglais, sauf les juges de Rouen, personne n'osera la soupçonner d'imposture. Elle est « le bras de Dieu », selon l'opinion universelle. Ce ne sont pas seulement les docteurs de Poitiers qui attestent « qu'on peut la croire dirigée par une inspiration divine ». Le « docteur très chrétien », Jean Gerson, affirme la divinité de sa mission. Les gens de Poitiers qui vont la voir dans son logis, chez la femme d'un avocat du Parlement, l'écoutent avec une foi attendrie : « Cette fille est entendue de Dieu ! » s'écrient-ils, avec des larmes. A Orléans, raconte le *Journal du siège*, les habitants la reçoivent, « faisant autel joye comme se ils veissent Dieu descendre entre eux ; ils se sentoient jà tous reconfortez et comme dessassiégés par la vertu divine qu'on leur avoit dit estre en ceste simple pucelle, qu'ils regardoyent moult affectueusement, tant hommes, femmes, que petits enfans. » A Reims, pendant le sacre, les seigneurs, la contemplant, alors que, les yeux au ciel, elle remercie Dieu, « crurent mieux », selon le mot d'un chroniqueur qui assistait à la cérémonie, « que c'était chose venue par Dieu et non autrement ». Tout le monde donc avait eu dans Jeanne d'Arc la confiance qu'elle-même avait eue en Dieu. Manifestement, aux yeux de tous, elle faisait « le plaisir de Dieu », en sauvant la France. Certes, l'amour de la France était profondément au cœur de Jeanne d'Arc, avec l'amour de « son Seigneur », le « Roi du ciel ». Mais elle ne se serait point présentée, offerte pour servir la France, si Dieu ne l'avait pas mandée pour la délivrer, en le servant lui-même. Elle n'aurait pas eu, sans lui, la pensée de se juger apte à ce miracle. Son amour de sa patrie fût resté inerte, si Dieu lui-même ne l'avait mis en action par un appel direct et par ses ordres. Telle est bien la vérité psychologique et historique. Il faut se rappeler, d'ailleurs, qu'avant de certifier sa mission, Jeanne d'Arc avait laissé passer quatre années où, chaque semaine, ses Voix lui répétèrent le commandement de Dieu ; quatre années où elle eut le temps d'exercer sa raison sur le mystère dont elle était favorisée, de former sa résolution et de préparer son courage.

Jeanne d'Arc croyait « en ses Voix » (elle l'a dit devant ses juges de Rouen), comme elle croyait « qu'il y a un Dieu », comme elle croyait « que Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrit mort et passion ». Entendre ses Voix, ce n'était pas pour elle un fait magique qui commandât sa crédulité, mais un fait surnaturel qui était dans l'ordre de sa foi chrétienne¹ : Dieu lui parlait, par ses « Voix »,

¹ « Tout lui est venu d'en haut et elle a tout accepté, sans hésiter, sans discuter, sans compter, comme on dirait de nos jours. Elle a cru en Dieu

comme il avait parlé à ces prophètes, à ces saints dont sa religion lui racontait l'histoire; et elle acceptait avec humilité cet honneur, parce que c'était non pour elle-même, mais pour la chose qu'elle aimait le plus au monde, pour cette France malheureuse qu'il fallait sauver, « de la part de Dieu », « en nom Dieu ». Dans le procès de Rouen, on lui demande « qui lui inspire cette confiance absolue dans ses Voix ». Elle répond avec le cœur le plus paisible et le sens le plus ferme : « Ce sont les bons conseils qu'elles n'ont cessé de me donner... Elles ne m'ont jamais trompée... » Il ne faut pas prétendre qu'elle est « une hallucinée » et que tout ce qu'elle a vu, tout ce qu'elle a entendu, dans ce commerce sacré de son âme avec Dieu, n'avait « qu'une valeur subjective ». Non, Jeanne d'Arc n'est pas une hallucinée. Il n'y a chez elle ni état maladif, ni névrose. C'est une fille forte, robuste, vive, énergique; et son intelligence est saine autant que son corps; elle est sensée, sérieuse, maîtresse d'elle-même, sage et douce, simple, loyale, incapable d'un mensonge et d'une équivoque. Elle n'a, pendant son enfance, nullement été un être contemplatif et rêveur; elle n'a point vécu toujours isolée dans les champs et disposée par la solitude, autant que par son tempérament, aux visions, aux extases. Elle a passé le temps presque tout entier de sa jeunesse auprès de sa mère, à la maison, aimant le travail et y excellent. Les gens du village l'ont connue « dévote », mais non superstitieuse : l'Arbre des Fées ne l'a jamais attirée au Bois-Chenu; c'était seulement sur le flanc du coteau, la chapelle de Belmont, où elle priait la Vierge. Telle elle a grandi. Ni mélancolie, ni surexcitation; aucun orgueil, aucun charlatanisme, aucune loquacité; pas d'imagination romanesque; point de faux mysticisme. On ne peut pas plus mettre en doute sa sincérité que ses vertus. Non, elle n'a pas plus trompé ceux qui l'interrogeaient, que ses Voix ne l'ont trompée elle-même, ces Voix qui, selon sa propre remarque consignée au texte de l'interrogatoire « venaient à elle » et ne venaient pas d'elle, Jeanne d'Arc. Ce qu'elle assurait voir et entendre, elle l'a vu et entendu réellement. Elle ne voit pas, elle n'entend pas un seul jour, une seule heure, çà et là, mais durant sept années, fréquemment, identiquement, avec la même puissance d'observation, avec la même certitude, partout, depuis le jardin de son père et le fossé des Tourelles jusqu'à la prison de Rouen et la salle même du tribunal. Une

et elle lui a obéi. Dieu n'était pas, pour elle, une idée, une espérance, un élan de l'imagination humaine ou un problème de la science humaine; c'était le créateur du monde, le sauveur du genre humain par Jésus-Christ... le Dieu réel et vrai ». — Guizot (*L'Histoire de France, racontée à mes petits-enfants*; t. II, p. 332).

femme hallucinée n'a ni cette constance de l'idée, ni cette fixité de la vision : son hallucination varie, avec une mobilité parfois fantastique, et, dès qu'elle prend une forme invariable, elle devient la monomanie, la folie. L'expérience physiologique en témoigne.

Les juges de Rouen voulaient se montrer scandalisés : ils qualifièrent bien Jeanne d'Arc de « sorcière », mais ce fut sans la regarder comme folle. Jusque par-devant eux, elle avait trop visiblement « cette singulière originalité » que Michelet a discernée : « Le bon sens dans l'exaltation. » Certains savants d'aujourd'hui, qui ne veulent pas admettre que la France ait pu être sauvée par l'inspiration divine et qui ne veulent pas admettre non plus qu'elle le fut par l'imposture, par la magie, n'osent pas, pour leur part, appeler Jeanne d'Arc « une sorcière » ; ils l'appellent une « hallucinée », sans trop s'apercevoir que c'est un peu justifier les juges de Rouen ; et, par une bizarrerie où leur propre contradiction leur échappe, ils la proclament, cette « hallucinée », une « sainte ». Ils sont des sceptiques, mais, s'ils ne croient pas ce que croyait Jeanne d'Arc, ils sont comme tourmentés du besoin de croire en elle, tant ils l'admirent et tant elle les émeut en les stupéfiant. Aussi s'ingénient-ils à des explications qu'ils estiment respectueuses. Après avoir reconnu que la venue de Jeanne d'Arc fut une « apparition merveilleuse », Sainte-Beuve s'écrie : « Ni miracle, ni folie, mais hallucination. » C'est ne rien définir, ou plutôt c'est se laisser abuser par une définition qui n'en est pas une. « Hallucination » n'est qu'un mot synonyme, au sens physiologique et au sens moral, de l'état où la foi met celui que le surnaturel possède, que le miracle saisit. Outre que Jeanne d'Arc n'eut rien des caractères scientifiques de l'hallucination, telle que les médecins la décrivent, rien non plus, ni dans sa vie, ni dans sa mort, ne montre qu'elle fut le jouet d'une pareille hallucination : tous les témoins reconnaissent qu'elle avait l'esprit juste, l'esprit simple, l'esprit pratique ; elle ne leur inspira jamais un doute ni sur la solidité de sa raison, ni sur celle de sa piété ; sa croyance ne fut, à leurs yeux comme aux siens, qu'un acte de sa foi chrétienne, et, cet acte, ils l'appréciaient comme elle-même, alors qu'elle répondait à ce sage d'Orléans que la force de l'armée anglaise faisait trembler un peu et qu'elle se plaisait à rassurer : « Il n'est rien d'impossible à la puissance de Dieu. » Hallucinée, réellement hallucinée, Jeanne d'Arc eût cessé de l'être en face du bûcher ; elle eût recouvré sa possession d'elle-même, son illusion se fût dissipée, à l'heure sinistre du supplice. Or, c'est du milieu des flammes qu'elle crie à Pierre Cauchon, aux Anglais, à la France, devant ce Dieu qu'elle va rejoindre dans quelques minutes : « Mes voix ne m'ont pas trompée. » Quicherat,

qui avait approfondi l'étude de cette question et qui était, très sincèrement, un rationaliste, a prononcé le jugement qui mérite le plus l'adhésion des savants chez lesquels la prudence scientifique égale l'honnêteté : « La critique la plus sévère n'a pas de soupçons à élever contre la bonne foi de Jeanne d'Arc... Je vois de grands périls pour ceux qui voudront classer le fait de la Pucelle parmi les cas pathologiques... Que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions. » Jeanne d'Arc s'attristerait-elle ou bien sourirait-elle seulement de ce doute de « la science » ? Nous ne savons, mais nous connaissons bien la réponse qu'elle ferait à ces nouveaux juges de sa mission. Reprenant une de ses paroles d'autrefois, elle leur dirait : « Messire a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si parfait qu'il soit en cléricature. »

*
* *

A bien considérer la suite et la portée des événements, il est visible que la grandeur de Jeanne d'Arc servait, dans la pensée de Dieu, la grandeur de la France. Quand il a suscité, pour le salut de la France, une héroïne à laquelle il a si expressément prescrit sa mission, c'est qu'elle était bien, cette France, un peuple auquel il réservait un avenir utile et glorieux. La faveur qu'il fait à Jeanne d'Arc, en lui attribuant sa mission, il la fait davantage encore à la France. Car, si Jeanne d'Arc, parmi les héros des temps modernes, est un personnage unique par la vertu de ce choix divin, la France l'est plus encore parmi les nations : elle est la seule pour laquelle Dieu ait opéré le miracle d'une intervention si prodigieuse et si manifeste, en la sauvant par le bras d'une femme, presque d'une enfant. Oui, il a voulu la garder, cette France qu'il a (l'histoire le prouve) ses raisons d'aimer, après l'avoir créée dans des conditions si spéciales pour le rôle qu'elle remplit : il la garde, en cette terrible année de 1429, pour tant d'œuvres qui doivent continuer ou accroître celles qu'elle a déjà noblement accomplies avec Clovis et Charles Martel, avec Charlemagne et saint Louis ; il la garde, pour être en Europe l'agent le plus laborieux de la civilisation, pour être dans l'univers le soldat de l'idéal. Quant à Jeanne d'Arc, il aura voulu que, créature supérieurement française comme il l'a formée, elle incarne la France, à cette fin de la guerre de Cent Ans ; elle personnifie la patrie française et elle devient un modèle qu'il présente au patriotisme de notre nation et même du monde chrétien ; elle leur montrera, par sa vie et par sa mort, comment l'idée de Dieu s'unit à celle de la patrie et, par là, elle attestera que la patrie, c'est deux fois, selon le mot latin, *res sacra* : on ne pourra plus nier, après cet

exemple de Jeanne d'Arc, que la foi religieuse aide, fortifie, exalte la foi patriotique. Et qui est-elle, par sa naissance, celle que Dieu choisit pour être ainsi l'héroïne et la sainte de la patrie française? Une princesse? Une grande dame? La femme ou la fille d'un grand soldat? Non, une jeune paysanne, paysanne comme la majeure partie de sa race. Dieu la prend à la terre que son père labourait, à la terre sur laquelle elle paissait son troupeau; à la terre qui était la rude et douce nourricière de son existence. Le dessein de Dieu se marqua, tour à tour, dans cette origine de Jeanne d'Arc et dans la destinée qu'il lui assigna. Elle délivrera la France et elle-même sera prisonnière; elle périra, elle la libératrice, et la France sera sauvée. Jeanne d'Arc sera le salut, mais le salut par le sacrifice; elle est née, elle est appelée, elle lutte et combat, elle souffre, elle meurt pour la France, uniquement pour la France; rien, absolument rien pour elle Jeanne d'Arc, si ce n'est la récompense de Dieu!

*
* *

Sur je ne sais plus quelle fresque, dans un défilé où les personnages s'avancent deux par deux, on a représenté saint Louis¹ et Jeanne d'Arc marchant côte à côte, bien que Jeanne d'Arc n'ait point été une reine et qu'elle ne soit pas encore une sainte. La conception est juste. Plus qu'aucun des héros de leur race, ils ont, l'un et l'autre, uni la foi chrétienne à la vertu guerrière : ils ont sanctifié non pas seulement leur épée, mais saint Louis, son sceptre, et Jeanne d'Arc, son étendard; celui-là, la royauté, et celle-ci, la patrie. Ils sont incomparables dans leur gloire; la France n'en a pas connu qui fût plus pure. La sainteté achève ce que leurs mérites ont humainement d'extraordinaire. Toutefois, égale en tous deux, la sainteté a été, ce semble, plus difficile, dans ses conditions terrestres, chez Jeanne d'Arc, chez cette pauvre fille, née si humblement et jetée soudain dans un tel tourbillon d'hommes et de choses. Son œuvre est autrement ardue que celle de saint Louis. Le miracle qu'elle opère pour le salut de sa patrie est autrement grand que celui qu'il essaye pour le salut de la chrétienté. Chez Jeanne d'Arc, l'inspiration est toute divine, directement divine, et l'armée qu'elle conduit, le peuple qui l'acclame, le savent bien.

¹ Jeanne d'Arc vénérât saint Louis. Elle voit en lui non seulement le saint, mais un patron de la France, un intercesseur de la patrie devant Dieu. Elle dit à Dunois, quand elle le rencontre devant Orléans : « Je vous amène le meilleur secours qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit, le secours du Roi des cieux. Il ne vient pas de moi, mais de Dieu même qui, à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans. »

Saint Louis n'excite pas chez tous ses contemporains la même confiance dans ses entreprises, le même enthousiasme pour sa personne : le respect, l'obéissance, son titre royal les lui assure ; il faut que Jeanne d'Arc, une enfant de dix-sept ans, les conquière, devant son roi, devant les capitaines, les prêtres, les soldats. Saint Louis s'en va, regardant au ciel, le glaive levé vers Dieu. Jeanne d'Arc, quand elle apparaît, semble venir, non de là-bas, la Lorraine, mais de là-haut : elle est une envoyée de Dieu. Leurs guerres sont également des croisades, mais elles ne se ressemblent pas : saint Louis combat pour Dieu, avec la France ; Jeanne d'Arc pour la France, avec Dieu ; saint Louis prie Dieu ; Jeanne d'Arc l'écoute, dans les voix de l'archange et de ses saintes. Il sert Dieu plus que la France, sur la terre africaine ; elle sert la France en obéissant à Dieu. Il veut délivrer le tombeau du Christ, à Jérusalem ; elle veut sacrer le roi à Reims et sauver la France à Paris, avec l'aide de Dieu. Dieu illumine l'esprit de saint Louis ; il remplit tout entier le cœur de Jeanne d'Arc. Tous deux pieux et simples, vaillants et bons ; tous deux supérieurs à leur siècle ; tous deux surhumains, à certaines heures, et bien Français, dans l'ensemble de leur vie, car saint Louis a, comme Jeanne d'Arc, l'enjouement, la grâce, le bon sens agréable, des mots fins et spirituels ; tous deux, aussi héroïques que saints ; tous deux, enfin, martyrs ; tous deux, l'honneur de l'humanité autant que de la France.

*
* *

L'Eglise est sage en laissant au temps un certain soin de légitimer la sainteté. Les contemporains de Jeanne d'Arc avaient bien discerné le caractère sacré de ses mérites. Le procès de condamnation put intimider leur foi ; celui de réhabilitation l'enhardit. Ce qui est sûr, c'est que Jeanne fut, non seulement pour la foule, mais pour l'élite de ses contemporains, plus que « l'interprète divin » de l'idée nationale : elle fut, au sens chrétien de l'époque, une sainte par sa piété, par ses œuvres, par son martyre. Quelques-uns même lui attribuèrent des miracles. Au procès de Rouen, l'acte d'accusation lu par Thomas de Courcelles lui reprochait de « s'être fait adorer comme une sainte ». Assertion fautive. Jamais Jeanne d'Arc, dans son humilité, dans la modestie scrupuleuse et inquiète de sa conscience, ne songea qu'elle pût être une sainte ; jamais elle ne le crut, mais on le crut certainement autour d'elle. Déjà, quand elle est à Orléans, l'armée, aussi bien que le peuple, lui en donne le titre. « Il était public que Jeanne était une sainte personne », raconte M. de Barante. Les docteurs de Poitiers avaient certifié « sa sainte vie ». Les juges de Rouen eurent beau

l'insulter et la diffamer, ils ne réformèrent pas cette opinion, et, le soir du supplice, quand le secrétaire du roi d'Angleterre s'écria : « Nous avons brûlé une sainte ! » ce mot ne fut pas seulement la protestation douloureuse de tous ceux qui virent mourir si saintement Jeanne d'Arc, c'était d'avance le jugement de l'histoire autant que le décret de l'Eglise. Il n'y a pas un historien sincère et véridique, quelle que soit sa religion ou sa philosophie, qui ne la proclame sainte. Ecoutez Quicherat : « La sainte du moyen âge, que le moyen âge a rejetée, doit devenir celle des temps modernes. » Sainte-Beuve, à qui l'embarras de son incrédulité rend un peu difficile l'emploi de ce simple mot de « sainte », l'appelle du moins « la sainte du patriotisme ». Michelet, dans son enthousiasme, multiplie le mot : — « Sa sainteté éclata dans le peuple. » — « Sainteté guerrière. » — « Cette sainte figure. » — « Son caractère de sainteté. » — « Le plus grand péril pour la sainte, c'était la sainteté même. » — « Cette chaste et sainte fille. » Abel Desjardins dit : « La sainte libératrice » ; Guizot : « Sainte par la foi et par la destinée. » La sainteté de Jeanne d'Arc sera même¹ reconnue dans cette Sorbonne où, parmi les docteurs de 1431, Pierre Cauchon trouvait des complices si subtils : un de ses professeurs, M. Ch. Lenient, affirme qu'en faisant de Jeanne d'Arc « une sainte », l'Eglise « consacrerait le verdict de la nation² ». Oui, Jeanne d'Arc fut « une sainte », et ce titre, assurément, ne pourra que rehausser, devant tous les bons Français, le souvenir déjà sacré de l'héroïne. Ils s'inclineront ou s'agenouilleront devant son autel, en pensant à la patrie qu'elle délivra et au Dieu qui la suscita. Et quel autel ! Un autel sans reliques, puisque rien de terrestre ne nous est resté de Jeanne d'Arc, pas même une parcelle du poteau sur lequel on la supplicia ! L'autel cent fois pur d'une âme, d'un devoir, d'un sacrifice ! Jeanne d'Arc incarnera là, dans son image à demi divine, le salut de la patrie, sous les mêmes voûtes où, plus loin, plus haut, le Christ, les bras étendus, incarne le salut de l'humanité³ !

¹ Michelet va jusqu'à dire incidemment, dans son *Histoire de la Révolution française* (livre VII, chap. VIII), en racontant les préparatifs de la défense nationale : « Si l'on avait pu savoir là-dessus l'avis d'un Vauban, d'un Colbert, d'un Catinat, d'un chancelier L'Hôpital, de tous ces grands citoyens, si l'on eût consulté l'oracle de celle qui mérite, un tombeau ? non, un autel, la Pucelle d'Orléans... toute cette vieille France héroïque aurait répondu, » etc.

² *La Poésie patriotique en France au moyen âge*, par Ch. Lenient, professeur à la Faculté des lettres de Paris ; p. 405.

³ C'est en 1869, après la fête du 8 mai, que Mgr Dupanloup et les douze évêques qui avaient assisté à cette fête demandèrent pour Jeanne d'Arc

*
* *

On a trop dit, en affirmant que Jeanne d'Arc avait « créé » en France « l'idée de la Patrie ». Certes, cette idée devenait incertaine, elle s'obscurcissait, elle s'affaiblissait, non seulement après tant de défaites et de trahisons désespérantes, mais parce que les nouveaux serviteurs de l'Anglais troublaient, par toutes sortes de sophismes, l'esprit public. Elle était pourtant dans l'âme de la France, cette idée de la Patrie. Sans Jeanne d'Arc, elle eût péri, ce semble; Jeanne l'a restaurée, fortifiée, accrue, illustrée et consacrée : c'est assez pour sa gloire. Si le mot de « Patrie » avait, au temps de Jeanne, une telle nouveauté qu'à en croire les philologues, Jean Chartier¹ s'en serait le premier servi, la chose, bien que la forme n'en fût pas définitive encore pour l'histoire, existait du moins. La France, c'était la Patrie, et le roi personnifiait la France². Le mot de France remplaçait celui de Patrie. Il était vieux déjà sur la carte de l'Europe; il avait retenti dans cent batailles; il était marqué sur les registres des communes, dans toutes les

« les honneurs que l'Eglise décerne aux bienheureux ». Mgr Coullié, successeur de Mgr Dupanloup sur son siège épiscopal, a dirigé le procès de 1886. Par décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 27 janvier 1894, « la Cause de la Servante de Dieu Jeanne d'Arc » a été déclarée « introduite », et, à partir de ce jour, Jeanne d'Arc a reçu le titre de « Vénérable ». Mgr Touchet a commencé, le 1^{er} mars 1897, et achevé, après cent vingt-deux séances, le 22 novembre de la même année, « le procès sur la sainteté de la vie, les vertus et les miracles, pris en détail, de ladite vénérable Servante de Dieu, ainsi que sur la dévotion du peuple envers elle ». La procédure est maintenant devant Rome. La séance « anti-préparatoire » aura lieu en 1900.

¹ Voici la phrase où le mot de « Patrie » aurait été, pour la première fois, employé dans notre langue, à en croire les philologues : « Suivant le proverbe qui porte qu'il est licite à un chacun et louable de combattre pour sa patrie. » (Jean Chartier, *Chronique de Charles VII.*)

Faisons toutefois remarquer que, sur ce point, l'histoire ne s'accorde pas avec la philologie : on sait, en effet, par les chroniqueurs du douzième siècle, que Louis VII, revenant de la deuxième croisade, l'an 1149, donna à Suger le nom de « Père de la Patrie ». Le mot de « Patrie » existait donc, historiquement du moins, deux siècles avant que Jean Chartier ne s'en servit.

² Il y avait longtemps que nos rois aimaient à le prononcer, ce mot de France, en lui donnant toute la valeur de son sens national. Ecoutez cette réponse de Philippe-Auguste à un de ses « barons », qui, le voyant rêveur, lui avait hardiment demandé à quoi il songeait : « Je pense à une chose; c'est à savoir si Dieu accordera, à moi ou à l'un de mes hoirs, la grâce d'élever la France à la hauteur où elle était du temps de Charlemagne. » Un autre jour, en apprenant que le comte de Flandre, son vassal, refusait de le suivre pour faire la guerre à l'Angleterre, Philippe-Auguste s'écria : « Par tous les saints de France, ou la France deviendra Flandre, ou la Flandre deviendra France ! »

régions où la volonté d'un Philippe-Auguste, d'un saint Louis, d'un Charles V avait pénétré; on le lisait à toutes les pages des chansons de geste ¹; il était le nom symbolique et réel de tout un royaume dont la fortune pouvait varier, mais dont la vie était certaine; il était familier au bourgeois, au soldat, au paysan lui-même; il était populaire jusque dans cette guerre malheureuse de Cent Ans, où la bannière de France flottait seule encore devant l'ennemi. Le mot de patrie n'est pas connu de Jeanne d'Arc; celui de France est sans cesse sur ses lèvres, avec une tendresse et une noblesse singulières. Mais, que la France s'appelât ou non la Patrie, il y avait la France, et, si l'amour de la France ne s'appelait pas « le patriotisme », il n'en régnait pas moins dans l'âme de tout le pays, tantôt plus petit, tantôt plus grand, dont la royauté travaillait à constituer l'unité. Le droit national se confondait avec le droit royal. Les fiefs où les fils de France, « les princés des fleurs de lys », essaïmaient la suzeraineté de la dynastie, étaient bien des parties de la terre française. Quelles que fussent les provinces, le « sang de France » coulait dans leurs veines. On avait beau être Champenois ou Picard, Normand ou Angevin, Artésien ou Orléanais, Gascon ou Dauphinois, on se sentait Français, on était patriote. A défaut de la communauté étroite que la fusion des siècles a instituée dans notre France d'aujourd'hui, on avait la notion d'un même pays et le souvenir d'une fraternelle origine. On représentait une race, on formait un peuple qui s'était reconnu jadis, aux croisades, sous les murs de Jérusalem, puis à Bouvines, puis à Taillebourg. On avait souffert, pleuré ensemble au lendemain de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, et le duc d'Orléans, enfermé dans la prison anglaise, ne donnait pas d'autre titre à sa lamentation que celui de « Complainte de France ² ». L'idée de la patrie pouvait n'avoir pas pour les contemporains de Jeanne d'Arc la précision que nous lui jugeons nécessaire maintenant, mais le sentiment patriotique était dans les cœurs et, plus ou moins lumi-

¹ Dans la *Chanson de Roland*, la plus ancienne de nos épopées, M. Léon Gautier a compté cent soixante-six fois les mots « France » et « Franceis ». Dès le seizième vers :

Li emperere Carles de France dulce,

Au cent neuvième vers :

De dulce France i a quinze milliers.

2

LA COMPLAINTE DE FRANCE.

France, jadis on te souloit nommer,
 En tous pays, le trésor de noblesse,
 Car un chascun pouvoit en toi trouver
 Bonté, honneur, loyauté, gentillesse,
 Clergie, sens, courtoisie, proesse,

neusement, le peuple avait l'idéal de la patrie. Ce n'était pas en vain que cet idéal occupait son imagination. Il était fidèle à la France autant qu'au roi, quand il se battait si vaillamment contre l'Anglais; quand il se rebellait, dans la Normandie comme dans l'Ile-de-France, contre la domination anglaise, et qu'il lui préférerait même la misère et l'exil; quand il envoyait de toutes parts aux Orléanais assiégés ses secours, son argent, ses armes et ses hommes d'armes; quand, enfin, il distinguait si nettement, dans sa colère et sa réprobation, les vrais Français et ceux qu'il qualifiait de « faux Français » ou de « Français reniés ». Telle avait été, à Domremy, la pensée de Jeanne d'Arc et des siens : ils étaient patriotes à leur manière, en face des Bourguignons comme des Anglais. Jeanne d'Arc s'en allait, à l'appel de Dieu, servir la France, comme s'en vont la servir aujourd'hui ceux que la France appelle elle-même; son patriotisme l'avait émue avant que sa foi l'inspirât. Et la France, cette patrie que Jeanne d'Arc ne savait pas nommer d'un autre mot, elle put la voir représentée presque tout entière parmi ses compagnons : Dunois était de l'Ile-de-France; La Hire, Jean Lescot, de la Gascogne; Saintrilles et Antoine de Chabannes, du Limousin; le connétable de Richemont, Gilles de Rois, André de Laval, Beaumanoir, de la Bretagne; Raoul de Gaucourt, de la Picardie; La Fayette, de l'Auvergne; l'amiral Louis de Culant, du Berri; le maréchal de Boussac, du Bourbonnais. La vérité donc, c'est que Jeanne d'Arc n'a pas « créé l'idée de la patrie ». Mais, cette idée, elle l'a développée, exaltée, fixée; elle lui a donné une puissance nouvelle, une vibration et un éclat nouveaux; elle a fait de l'amour de la France un patriotisme plus vif et plus profond qu'il n'était avant elle; et, ce patriotisme, sa mémoire le surexcite encore. A ce titre, elle a bien mérité qu'on la proclamât « la Sainte de la Patrie », la Sainte autant que la Libératrice!

Tous estrangiers amoient te suir.
 Et maintenant voy, dont j'ai desplaisance,
 Qu'il te convient maint grief mal soustenir,
 Tres crestien, franc royaume de France.

 Souviengne toy comment vould ordonner
 Que criasse Montjoye, par liesse,
 Et qu'en escu d'azur, deusses porter
 Trois fleurs de lis d'or, et pour hardiesse
 Fermer en toy, t'envoya sa Hautesse,
 L'Auriflamme, qui t'a fait seigneurir
 Tes ennemis; ne metz en oubliance
 Telz dons hautains, dont lui pleut t'enrichir,
 Tres crestien, franc royaume de France.

 Pour ce, France, veuilles toy adviser,
 Et tost reprins de bien vivre l'adresse.

*
* *

La France a trouvé, non pas seulement dans son histoire, mais en elle-même, au fond de son âme, sa suprême raison de glorifier Jeanne d'Arc. Cette raison, c'est que Jeanne est sa meilleure image, la plus vraie et aussi la plus belle, la plus populaire. Jeanne d'Arc est française, avec tout le génie de la race jusqu'à l'idéal. D'autres ont possédé séparément, à un degré aussi éminent que Jeanne d'Arc, telle ou telle des qualités instinctives et traditionnelles qui caractérisent la France. Jeanne d'Arc les a réunies avec un éclat exceptionnel, dans leur contraste et leur harmonie : simple et noble, hardie et sagace, gaie et sensible, familière et éloquente, spirituelle et sensée, gracieuse et forte, vaillante et douce, loyale et adroite, impétueuse et humaine. Mais elle a eu particulièrement deux ou trois vertus, les plus hautes et les plus rares, qui sont comme le privilège des êtres les plus parfaits que la race ait enfantés : la pureté du cœur et de l'esprit ; la foi qui, en éclairant la vie, la dirige du commencement à la fin. Par-dessus tout, ce qui n'était ni de la France ni de ce monde, l'auréole du divin. Une tendresse secrète attachait ainsi la France à Jeanne d'Arc ; la France fut fière de se sentir si heureusement, si glorieusement représentée par elle, et, quand elle put bien voir enfin dans sa Jeanne d'Arc tout le trésor immortellement incomparable de ses mérites, quand Jeanne d'Arc lui eut été révélée dans toute sa vérité, l'orgueil de la France se changea en enthousiasme, presque en adoration : car il y avait là, parmi l'humanité elle-même, une sorte d'exception ; si elle, la France, elle n'a eu qu'une Jeanne d'Arc, le monde lui-même n'en a pas produit une autre. Certes, notre pays a vu naître bien des femmes qui sont, elles aussi, l'honneur d'une nation, la fleur de notre race : aucune n'a égalé Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc a surpassé toutes nos héroïnes et elle a égalé les plus saintes, dans le genre d'existence que sa destinée lui imposa. Jeanne Hachette n'est pas la seule, en France ni ailleurs, qui ait su se battre sur les murs d'une ville assiégée, ni Jeanne de Montfort, sur un champ de bataille. Anne de Beaujeu n'est pas la seule, en France ou ailleurs, qui ait su gouverner un royaume. Sainte Radegonde n'est pas la seule, en France ou ailleurs, qui ait répandu dans une cour un charme tout céleste ; ni Louise de Marillac, qui ait su créer, administrer une grande communauté ; ni la sœur Rosalie, qui ait fait pleurer tout un peuple derrière son cercueil. Charlotte Corday n'est pas la seule, en France ou ailleurs, qui ait su mourir intrépidement sur un échafaud. Toutes ont leurs rivales ; Jeanne d'Arc, aucune : elle n'a

point sa pareille, dans son originalité guerrière et pieuse. Peut-être même la France a-t-elle aimé spécialement à se reconnaître dans une femme, dans une jeune fille. Il lui aura plu de se personifier dans cette enfant de dix-sept ans, qui accomplissait des exploits dignes de ses capitaines les plus fameux. Elle aura ressenti une sorte d'orgueil malicieux à la voir, cette héroïne à peine capable de manier la grande épée de son temps, mettre en fuite ces Anglais, les vainqueurs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Jamais elle n'avait entendu son cri de guerre familier : « En avant ! » vibrer plus fortement que sur les lèvres de Jeanne d'Arc. Et puis, elle avait si bien, la Pucelle d'Orléans, elle avait si bien cette bravoure courtoise de la chevalerie nationale, où réside, au fond, la sérénité ironique du courage confiant en soi. Le 15 août 1429, Bedford a rangé son armée en bataille, non loin de Senlis, près de la vieille abbaye de Notre-Dame de la Victoire; la nôtre est à Montépilloy. Mais Bedford veut qu'on l'attaque dans sa position, derrière la barricade de ses charrois, derrière ses palissades et ses fossés. L'Anglais ne sort pas de son réduit. Jeanne ne se contente pas de venir, par défi, frapper hardiment de son étendard les retranchements de l'ennemi, elle offre à Bedford un avantage qui devra le séduire : elle lui laissera du champ, s'il veut bien se battre; elle fera reculer l'armée royale tout entière, pour lui livrer à lui, Bedford, l'espace, tout l'espace nécessaire au déploiement de ses troupes. Il refuse. Le lendemain, dès l'aube, elle exécute ce qu'elle lui proposait, la veille. Il refuse encore. Déjà même il a commencé sa retraite. Peu importe à l'histoire ! Jeanne d'Arc avait bien prouvé, ce jour-là, qu'elle était de la race qui dira superbement, sur le terrain de Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! »

*
* *

La mémoire de Jeanne d'Arc a fait un miracle : elle a converti en admiration la haine de l'Angleterre ¹. On peut affirmer que, si l'histoire ne restait toujours l'histoire, l'Angleterre aurait généreusement réparé, en notre siècle, le crime qu'elle commit contre Jeanne d'Arc en 1431. Longtemps, elle continua, aussi vindicative qu'orgueilleuse, à traiter outrageusement Jeanne d'Arc : c'était toujours pour elle « la vachère », la « sorcière », que ses soldats injuriaient devant les Tourelles, la « dissolue » et « l'invocateresse du diable » que Pierre Cauchon avait qualifiée, ou plutôt insultée, devant le bûcher de Rouen. L'Angleterre pardonnait d'autant moins à

¹ Le *Correspondant* a publié à ce sujet, le 10 juillet 1893, un très intéressant article de M^{me} Dronsart : *Jeanne d'Arc en Angleterre*. M^{me} Dronsart y décrit avec un savoir chaleureux cette conversion historique de l'opinion anglaise.

Jeanne d'Arc, même condamnée, même brûlée, que la prophétie de la Pucelle d'Orléans s'était accomplie : la France était délivrée de l'Anglais. Les premiers chroniqueurs qui parlent de Jeanne d'Arc à l'Angleterre sont « monstrueusement injustes pour elle¹ ». Non contents de la diffamer, ils la bafouent. Ainsi Robert Fabyan, Richard Crafton, Hall, et tant d'autres. Bale, l'évêque anglican, ne sentait même pas son insolence, quand il reprochait à nos propres chroniqueurs de « vanter comme la libératrice de leur pays cette Jeanne d'Arc qui conduisit d'abord des porcs, puis des Français ». L'annaliste Stowe commence à juger moins odieusement Jeanne d'Arc. Thomas Fuller, plus scrupuleux encore, n'ose pas décider si Jeanne d'Arc fut une sorcière ou une héroïne. C'est seulement au dix-huitième siècle qu'apparaît un historien anglais qui raconte avec véracité la vie de Jeanne d'Arc; il s'appelait William Guthrie. Moins impartial est David Hume : toutefois, s'il refuse de croire à la mission de Jeanne d'Arc, il reconnaît qu'elle fut sincère et il atteste sa pureté virginale. De nos jours, ce n'est plus seulement l'équité, c'est presque l'enthousiasme chez tous les historiens anglais, Turner, sir James Mackintosh, lord Mahon, de Quincey, J. R. Green, Rev. P. Francis Wyndham²; surtout chez lord Ronald Gower³, si loyal, si consciencieux et si artistement érudit. Il en aura été pour les poètes anglais comme pour les historiens. Shakespeare, dans son *King Henry VI*, injurie Jeanne d'Arc, et sa haine devient burlesque dans la scène où il la représente répudiant son père. Il faut venir jusqu'à la fin du dix-huitième siècle pour trouver dans un jeune poète, Southey, un admirateur passionné de Jeanne d'Arc. Mais, malgré toute son admiration, Southey la dénature autant que, en Allemagne, Schiller, quelques années plus tard. Si Schiller fait de Jeanne d'Arc une héroïne amoureuse et romanesque, Southey en fait une républicaine de l'an II, une émule de M^{me} Roland, et, à l'heure où elle a le loisir d'errer dans les bois et le long des lacs, une Anglaise qui se pâme devant les beautés et les mystères de la nature; au surplus, son rationalisme supprimant le miracle, il ne permet pas qu'elle entende ses Voix autrement que dans son sommeil, en rêve! Aujourd'hui, c'est avec un réel respect de l'histoire que la poésie anglaise célèbre Jeanne d'Arc : témoin le poème de John Sterling et celui que Robert Steggal a dédié « Aux sœurs de Jeanne, aux filles de la

¹ C'est l'expression même de lord R. Gower : « The early chroniclers were monstrously unjust to her. » (*Joan of Arc*, p. 299.)

² Outre ces historiens, il faudrait citer P. H. Stanhope, miss Janet Tuckey, Davenport-Adams, M^{rs} Bray et M^{rs} Charles, qui ont publié des biographies de Jeanne d'Arc, à Londres et à Edimbourg.

³ *Joan of Arc* by lord Ronald Gower; London, John C. Nimmo, 1893.

France, pays que son génie a sauvé, que sa mort rend sublime ». L'Eglise, elle aussi, aura glorifié Jeanne d'Arc par la bouche des Anglais : le 8 mai 1857, Mgr Gillis¹, évêque de Limyra, vicaire apostolique d'Edimbourg, prononçait un panégyrique de Jeanne d'Arc, à Orléans même, devant Mgr Dupanloup². Il n'est guère maintenant un genre d'hommage qui manque à Jeanne d'Arc, en Angleterre. La duchesse de Sutherland lui avait élevé une statue, dans son parc de Cliveden, non loin du château royal de Windsor. Il s'est même formé une « Société anglaise » qui s'est vouée « à la gloire de Jeanne d'Arc »; deux fois déjà, elle a envoyé, à Orléans, le 8 mai, pour être déposée devant la statue de Jeanne d'Arc, sous le perron de l'Hôtel de Ville, une gerbe de fleurs avec une banderole sur laquelle on lit : « De la part des Anglais à la sainte Pucelle. » En constatant ce grand et heureux changement de l'esprit anglais, on pourra dire, certes, que la vérité a fini par triompher, avec Jeanne d'Arc, de l'Angleterre. Mais il y a toujours quelque mérite à se laisser vaincre par la vérité, spécialement quand on est, comme l'Angleterre, une nation arrogante et opiniâtre; il faut donc la louer de ce revirement généreux et, pour la gloire de Jeanne d'Arc, nous l'en remercions.

*
* *

Jeanne a inspiré d'innombrables admirateurs. A l'envi, on a voulu fixer son image, personnifier son souvenir, illustrer sa vie; on y a employé tous les arts du beau, outre cet art du vrai qu'on appelle l'histoire; il s'est fait, pour la célébrer, un concours de tous les génies, de tous les talents qu'elle passionnait. On compte, dans cette multitude de ses admirateurs, plus d'historiens, plus de biographes, plus de panégyristes, plus de poètes, plus de peintres, plus de statuaires, plus de librettistes et de musiciens, plus de chanteurs, qu'elle n'eut de soldats sous sa bannière, devant les murs d'Orléans³. Je veux dire plus de 6,000 livres⁴, tableaux, des-

¹ Mgr Gillis faisait à la mémoire de Jeanne d'Arc cette amende honorable de l'Angleterre : « Je n'ai, après tout, à faire qu'un aveu, et, cet aveu, on l'accueillera avec indulgence de la part d'un évêque d'Angleterre, quand il ne le dirait pas en bon français, qu'il y a une page que, pour l'honneur de son pays, il voudrait n'avoir jamais trouvée place dans l'histoire, celle qu'éclaire, à notre honte, le bûcher de Rouen. »

² Avant-hier, 8 mai 1899, c'était un panégyrique prononcé devant Mgr Touchet par Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul-en-Minnesota, aux Etats-Unis.

³ « Avec la milice locale, 5,400 combattants proprement dits. » (*L'Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans*, par M. Boucher de Molandon et le baron Adalbert de Beaucorps, p. 76.)

⁴ Cette énumération irait jusqu'au chiffre de 20,000, s'il fallait compter toutes les rééditions des imprimés et toutes les reproductions des œuvres d'art.

sins, gravures, statues et monuments, avec 450 opéras, oratorios, hymnes et cantates. Eh bien! rien de ce qu'on a ainsi conçu pour glorifier sa mémoire n'égale la propre gloire de Jeanne d'Arc. Est-ce parce que, dans cette figure surhumaine sur laquelle passe la lueur indicible du surnaturel, l'art est impuissant à trouver la mesure de l'idéal et de la réalité réunis? Est-ce parce que le personnage de Jeanne d'Arc est trop multiple pour que l'artiste puisse en représenter toutes les faces, en combiner tous les traits, en associer tous les caractères, comme il en était dans la complexité de la vie? Est-ce parce que, tout portrait authentique de Jeanne d'Arc nous manquant, l'art a été trop libre et s'est trop plu dans la vague ou dans la fantaisie? Est-ce plutôt parce que la beauté même du sujet surpasse la glorification et désespère l'effort de l'artiste, aussi bien que l'essai du poète? Ce qu'il faut constater, c'est que ni l'art, ni la poésie n'ont encore satisfait, parmi tant d'ouvrages sans cesse recommencés, l'admiration qui rêve à la vraie Jeanne d'Arc. Des peintres, pas un n'y a réussi, pas même Ingres : car, s'il l'a représentée dans une attitude qui dessine noblement sa mission, la forme est trop massive et le visage n'est pas animé de la jeunesse qui brillait sur celui de Jeanne d'Arc. Les statuaires nous ont offert des œuvres plus précises, avec une part plus grande d'idéalité, et qui sont devenues populaires; mais c'est toujours une image incomplète, celle du personnage considéré sous un seul aspect et d'un seul côté : la Jeanne d'Arc encore plus pieuse que guerrière de la princesse Marie d'Orléans; la Jeanne d'Arc inspirée, la Jeanne d'Arc que Dieu appelle et qui entend ses Voix, celle que nous montre Chapu ou Mercié; la Jeanne d'Arc belliqueuse qui dresse son étendard et qui regarde fixement l'ennemi, celle de Frémiet; ou bien la Jeanne d'Arc de Paul Dubois, celle qui brandit son épée, en cherchant de son regard, au ciel, le secours invincible de Dieu¹. La musique, cet art si merveilleux dans la vague et profonde diversité de son pouvoir subjectif, a vainement multiplié, pour Jeanne d'Arc, tous ses genres de chant : le son qu'a rendu la grande âme de Jeanne d'Arc n'y vibre qu'imparfaitement; seule, la *Messe* de Gounod², dans son harmonie triomphale ou mystique, exalte

¹ Citons, parmi les peintres : Bastien-Lepage, Benouville, Benner, Devéria, Henner, Lechevallier-Chevignard, Albert Meignan, Ary Scheffer; parmi les statuaires : Etex, Rude, Chatrousse, Foyatier, Vital-Dubray, Bogino, André Allar, Le Véel, Barrias, Cordonnier, de Saint-Marceaux, Lanson, A. Lefeuve.

² « Rien de spécial à Jeanne d'Arc, rien qu'une allusion lointaine, dit M. Emile Huet dans son excellente étude sur *Jeanne d'Arc et la Musique*; un prélude où les accents guerriers des trompettes se mêlent aux accords des orgues et aux accents éloignés des voix d'enfants; et puis les chants litur-

assez le cœur ou l'imagination pour qu'on puisse, un instant, se croire avec Jeanne d'Arc remerciant Dieu ou songeant à sa destinée, devant les autels de ces cathédrales où l'amenaient ses victoires et ses prières¹. Les poètes², bien qu'ils possèdent un instrument plus sûr et plus riche, n'ont pas été plus heureux. De beaux vers, de belles pièces; rien qui soit le chef-d'œuvre épique, lyrique ou théâtral, que mérite ce nom de Jeanne d'Arc : Victor Hugo lui a manqué. Ce sont encore les historiens qui, avec les maîtres de la chaire chrétienne, ont le plus dignement célébré Jeanne d'Arc : Michelet, dans un récit qui reste le plus vivant et le plus pathétique de tous, quoique douteux ou même erroné, çà et là; Guizot, dans une narration moins émouvante et moins colorée, incontestablement, mais d'un ton si grave et si juste; « l'évêque de Jeanne d'Arc », Mgr Dupanloup, dans son premier panégyrique, éloquent avec tant d'élévation et de simplicité³. Mais, de tous les glorificateurs de Jeanne d'Arc, les plus puissants, ce sont encore ceux qui ont le plus fidèlement raconté son histoire et le plus textuellement reproduit sa parole, selon les documents des deux procès : Quicherat et M. Wallon. Tant, en définitive, il n'est que Jeanne d'Arc pour valoir Jeanne d'Arc! Tant, pour sa gloire, il suffit de la vérité stricte, sans relief et sans ornement!

*
* *

Il y a quatre siècles et demi qu'Orléans témoigne à Jeanne d'Arc, par sa fête du 8 mai⁴, sa patriotique reconnaissance⁵. On ne trou-

giques : *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus*, et c'est tout. L'idée est grande, les moyens simples, l'œuvre est belle et devra rester. »

¹ Parmi les musiciens : en France, Carafa, Adam, Nibelle, Mermet, Laurent de Rillé, Coquelet, T. Dubois, Widor; en Allemagne, B.-A. Weber; en Italie, Verdi.

² Parmi les poètes : A. Soumet, Casimir Delavigne, d'Avrigny, Bignan, Louise Colet, T. de Banville, Déroulède, l'abbé Paul Barbier.

³ Au nombre des orateurs sacrés qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc, depuis 1460 jusqu'à nos jours : le P. Senault, Mgr de Fraysinoux, l'abbé Deguerry, Mgr Place, Mgr Freppel, l'abbé Perreyve, l'abbé Bougaud, l'abbé Lagrange, l'abbé d'Hulst, le R. P. Monsabré, Mgr Turinaz, l'abbé Laroche, l'abbé Chapon, Mgr Langénieux, l'abbé Vié, Mgr Perraud, Mgr de Cabrières, l'abbé Lemoine, Mgr Touchet.

⁴ La fête processionnelle du 8 mai fut interrompue trois fois : d'abord, pendant les guerres religieuses du seizième siècle, de 1562 à 1565; puis, sous le régime de la Terreur, de 1793 à 1803; et après la révolution de 1830, jusqu'en 1840.

⁵ L'histoire de Jeanne d'Arc doit beaucoup aux savants orléanais. Pour l'importance, leurs études analytiques méritent, dans l'ensemble de leurs travaux, le premier rang après la publication de Quicherat. Nous remplissons un devoir de justice en nommant MM. Adalbert de Beaucorps, Bou-

verait peut-être pas, dans toute l'histoire de France, un exemple de fidélité civique qui égale celui-là pour sa constance et sa piété. Une fête qui n'est pas un festival et qui dure quatre siècles et demi dans notre pays oubliés, parmi notre race frivole : quelle rareté ! J'allais dire : quel miracle ! Depuis sept ou huit ans, des centaines de villes ont voulu fêter Jeanne d'Arc, à l'imitation d'Orléans. On a même fini par croire, dans le pays tout entier, que la France entière devait faire autant qu'Orléans pour la gloire de Jeanne d'Arc. On a proposé de prendre la Libératrice de 1429 pour patronne de la nationalité française et la date du 8 mai pour celle d'une fête nationale. Quoi de plus cher que ce souvenir dans lequel tous les partis pourraient s'unir ? Pourquoi ne pas substituer ce 8 mai 1429 au 14 juillet 1789 ? Comment ne pas préférer la mémoire de ce grand acte de la défense nationale à celui de cet épisode de la guerre civile ? Et puis, pourquoi ne pas montrer à nos rivaux, à nos ennemis d'hier, quelle vieille nation et quel peuple vivace est la France, en faisant ainsi remonter de trois siècles et demi plus haut les titres de notre patriotisme ? Rien ne pouvait davantage séduire tous les Français et il semblait que leur fierté dût trouver une consolation virile à s'en aller choisir, devant les Vosges, l'image de la France délivrée, la Jeanne d'Arc de 1429, pour en faire comme le signe personnel et la promesse sacrée d'une autre libération, attendue depuis vingt-sept ans par-delà ces Vosges elles-mêmes. La proposition, hélas ! n'a été acceptée du Parlement qu'à demi. Le Sénat l'a votée, la Chambre ne l'a pas osé ; sur la suggestion des radicaux, elle a recouru à un ajournement indéfini. Honorer dans Jeanne d'Arc l'héroïne qui sauva la royauté avec la patrie, passe encore ! Mais glorifier une Jeanne d'Arc qui aura bientôt une place sur des autels, une Jeanne d'Arc qui sera catégoriquement une « cléricale », en même temps qu'une sainte, et risquer ainsi de mêler, dans la nouvelle fête, la cérémonie civile à la cérémonie religieuse, l'hommage de l'Etat à l'hommage de l'Eglise ! Ce scrupule des radicaux a prévalu, non sans honte. Vouloir pourtant une Jeanne d'Arc qui n'ait pas été catholique autant que royaliste et qui n'ait pas mérité d'être proclamée une sainte, c'est ne pas vouloir d'elle pour l'honneur de la France. Il faut prendre Jeanne d'Arc telle que l'histoire nous la présente, comme il faut prendre la France telle que l'histoire nous l'a faite.

cher de Molandon, Paul Charpentier, T. Cochard, Ed. Colas de la Noue, Colin, Couret, Cuissard, J. Doinel, F. Dupuis, Guerrier, Emile Huet, Louis Jarry, Jules Loiseleur, Mantellier, comtesse F. de Villaret et M. l'abbé Desnoyers qui, de plus, est le créateur du musée de Jeanne d'Arc.

Libre aux sectaires du dix-neuvième siècle de regretter que Jeanne d'Arc n'ait pas été, en 1429, une Jeanne d'Arc conforme à leur type. Ou bien ils devront renoncer, pour la France, à la gloire de Jeanne d'Arc, avec toutes celles qu'il leur paraît bon de répudier avant la date de 1789, ou bien, force leur sera d'agréer la gloire de Jeanne d'Arc, avec les autres, dans toute son intégrité morale, dans toute sa réalité psychologique. Il y a une sorte de délire, presque un crime, à nous livrer bataille, nous, Français, sur la plus belle et la plus pure mémoire dont notre patriotisme puisse s'enorgueillir. Une dissension historique d'un tel genre est humiliante pour nous, devant l'Europe. Quels que soient nos opinions et notre parti, nous devrions nous dire qu'il n'est ni logique, ni sincère, de vouloir, pour le 8 mai, une fête nationale dans d'autres sentiments que ceux de Jeanne d'Arc elle-même et avec d'autres dispositions que celles de ses contemporains. Rappelons-nous la scène où se prépara spontanément la tradition de cette fête. Quand, le soir du 7 mai, Jeanne rentra triomphante dans Orléans et s'en alla remercier Dieu à Sainte-Croix, est-ce que les combattants, les victorieux, la désertèrent sur la route de la cathédrale? Est-ce que, arrivés avec elle devant le parvis, ils la saluèrent en lui criant : « Nous ne vous y suivrons pas »? Est-ce que, au contraire, ils ne l'accompagnèrent pas en foule, dans un tumulte fraternel; poussant mille et mille acclamations; agitant leurs épées; touchant à l'envi l'armure légère que portait leur Jeanne d'Arc blessée; baisant son étendard; délirant d'allégresse et de gratitude; pleurant; se précipitant par les portes de l'église pour s'agenouiller avec elle aux pieds de Dieu et pour le bénir comme elle? Est-ce qu'ils ne furent pas là, tous ensemble, prêtres, soldats, magistrats, bourgeois, ouvriers, paysans? Et, précisément, n'est-ce pas ce souvenir de la communauté nationale d'alors qu'il nous faut fêter, le 8 mai, sans plus songer, dans cette cérémonie solennelle, à nos discordes civiles, que Jeanne d'Arc et nos pères ne songèrent, ce soir-là, aux querelles de leur temps?

Parmi des louanges pédantesques, Alain Chartier, qui vivait à l'époque de Jeanne d'Arc, a dit un mot juste et vrai, en déclarant que « notre patrie, déjà féconde en grands hommes, n'eût-elle produit que cette jeune fille, se comparerait aux autres nations et pourrait l'emporter sur toutes ». Si la France était obligée de concentrer toutes ses illustrations dans une seule, s'il lui fallait choisir la figure la plus belle de son histoire pour représenter le mieux sa race, s'il fallait que son immortalité ne survécût que dans un nom, elle citerait Jeanne d'Arc. Assurément, la France compte un certain nombre de renommées qui étonnent davantage,

parce que l'œuvre qu'elles rappellent paraît plus colossale ou parce qu'elles évoquent l'idée d'un génie plus extraordinaire. Mais nul, parmi nos plus grands hommes, n'a fait une plus grande chose, pour son temps; nul, même parmi les victorieux à qui la France doit sa reconnaissance la plus fière, nul ne l'a sauvée d'un pire péril; nul n'a porté autour de son front, dans l'héroïsme, une pareille couronne de vertus. Ceux qui croient à l'action de Dieu dans les affaires de ce monde et dans l'existence des nations, révèrent Jeanne d'Arc. Ceux qui ne veulent voir en elle qu'un être animé par des raisons purement humaines, Jeanne d'Arc les étonne : elle reste, à leurs yeux, une sorte de prodige qui déconcerte toutes les explications de leur science. Pour les uns, au sens chrétien, comme pour les autres, au sens stoïque, elle est une « sainte ». Quelle est donc en France la gloire qui rassemblât jamais tous ces hommages à la fois? J'oserais même dire qu'à regarder, dans le groupe de ceux qui ont mis le plus fortement la main à la fortune de la France, la gloire de Jeanne d'Arc et celle de Napoléon, l'avantage appartient à la Pucelle d'Orléans. Napoléon est un géant; elle n'est qu'une femme, mais une femme inspirée et soutenue par Dieu. Napoléon a, dans sa gloire, l'énormité; Jeanne d'Arc, la perfection. Lui, on l'admire jusqu'à la stupeur; elle, jusqu'à l'amour. Napoléon ruine la France, à force d'étendre son empire et de la rendre redoutable; il la laisse envahie, puis amoindrie. Jeanne d'Arc la délivre, et, certes, les peuples préfèrent les libérateurs aux conquérants. Tous deux eurent une fin tragique. Mais Napoléon expie des fautes qu'on lui reproche justement; Jeanne d'Arc est innocente de celles qu'on lui impute : elle a sur lui la supériorité morale. A Sainte-Hélène, Napoléon est une victime, comme elle est un martyr, à Rouen : lui, victime de l'orgueil qui lui fit aimer sa gloire plus que la France, ou plutôt qui lui fit aimer la France pour sa propre gloire; elle, uniquement martyre de son patriotisme. Au résumé, pour l'honneur et le bien de la France, l'épopée qui s'achève en 1815 ne vaut pas celle de 1429, et, aujourd'hui, la popularité historique de Napoléon n'égale pas celle de Jeanne d'Arc : la gloire de l'un a diminué, tandis que celle de l'autre allait s'accroissant de plus en plus. Plaise à Dieu que la France retrouve, dans des conjonctures identiques, un Bonaparte comme une Jeanne d'Arc! Mais, s'il lui faut des modèles, souhaitons qu'elle les cherche surtout dans les exemples de la Pucelle d'Orléans. A la vérité, on ne saurait totalement imiter Jeanne d'Arc : elle a une originalité divine qui ne le permet pas. Toutefois, à défaut de sa personnalité entière, trois de ses mérites seront pour les bons Français de tous les siècles un instructif sujet

d'émulation : son absolu dévouement à la France, son désintéressement, son sacrifice.

Je me suis souvent imaginé qu'un jour, après l'heure dernière de ce monde, quand les innombrables légions des morts passeront devant Dieu, il ne jugera pas seulement les hommes, mais les nations. Elles aussi, elles auront eu, dans leur individualité puissante, leurs mérites et leurs démérites. Il les interrogera, il leur demandera des comptes. Elles auront plus ou moins bien servi les grandes causes de la terre ou du ciel; elles auront eu un idéal plus bas ou plus haut; elles auront bien ou mal rempli leur rôle, accompli leur tâche, au profit de la société et de l'humanité; elles auront plus ou moins fructueusement et noblement usé des ressources qu'il leur avait fournies, des occasions qu'il leur avait offertes, du génie qu'il leur avait donné. La France, je l'espère, occupera l'un des premiers rangs, parmi les nations qu'il aura séparées de la masse, dans ses jugements. Il lui pardonnera beaucoup. Il se souviendra qu'elle aura été, dans bien des luttes terribles et bien des entreprises périlleuses, l'ardent et chevaleresque champion de la justice et de la liberté. Et certes, il sera beau, le cortège de la France, quand elle s'approchera de Lui, pour Lui demander sa récompense, la palme peut-être de la primauté : elle aura autour d'elle ses grands hommes, son Charlemagne et son saint Louis, son Richelieu et son Colbert, son Turenne et son Napoléon, son saint Bernard et son Bossuet, son Descartes et son Pascal, son chancelier de L'Hôpital et son saint Vincent de Paul, son Corneille et son Racine, son Molière et son La Fontaine, son Chateaubriand et son Lamartine, son Jean Goujon et son Nicolas Poussin, son Lavoisier et son Pasteur, et cent autres, l'orgueil de sa race féconde. Mais, le plus près d'elle, à son côté, elle aura Jeanne d'Arc : le plus près d'elle, parce que Jeanne d'Arc, l'héroïne et la libératrice, la martyre et la sainte, aura été, dans sa vie et dans sa gloire, la personnification la plus radieuse de la patrie française; le plus près, parce qu'elle aura été l'honneur le plus exquis de notre histoire et l'amour le plus pur de notre nationalité. Et j'imagine aussi que, quand Jeanne d'Arc arrivera devant Dieu avec la France, il y aura au loin, dans le cercle infini de la voûte céleste, parmi les témoins de ce jugement dernier, des millions et des millions d'êtres (nos pères et nous, nous tous), qui, frémissant alors du même enthousiasme qu'ici-bas, salueront Jeanne d'Arc de ce cri plein de foi et d'admiration, que les soldats poussaient sur son passage, d'Orléans à Reims : « Noël ! Noël à la Pucelle ! »

Auguste BOUCHER.

LA CROIX-ROUGE MARITIME

ET LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La conférence diplomatique qui va se réunir dans quelques jours à La Haye aura une tâche délicate à remplir. On peut se demander si le noble esprit qui en a tracé le programme en a exactement mesuré la portée et s'il en a clairement perçu les difficultés à travers le mirage des entraînements généreux. Limiter les facultés offensives des nations sans toucher à leur force défensive, réduire leurs instruments de combat sans porter atteinte à leur indépendance et à leur souveraineté, mettre en présence, dans des conditions d'égle réciprocité, des nations inégalement favorisées par la fortune des armes, exposant les unes à la tentation de chercher, dans les futurs arrangements, la facile consolidation de leurs conquêtes, exposant les autres à l'obligation de rompre un silence aussi conforme à leurs intérêts qu'à leur dignité, concilier de faciles générosités et de difficiles abdications, trouver, pour les engagements internationaux, une autre sanction que la guerre et faire enfin qu'une conférence, chargée d'une mission humanitaire et pacifique, ne verse pas dans une œuvre de défiance et de discorde, telle apparaît la tâche malaisée qu'imposerait à la diplomatie l'exécution stricte du programme élaboré à Saint-Pétersbourg. La diplomatie, heureusement, possède l'art d'éviter les écueils et de donner une forme inoffensive aux plus inquiétantes déclarations. Les représentants de puissances également soucieuses du maintien de la paix, sauront, on peut en être certain, user des ressources infinies que leur offre le langage diplomatique; l'œuvre de la conférence de La Haye risquerait donc fort d'être confinée dans le cercle banal des formules conventionnelles et des vœux platoniques, si le promoteur de la conférence n'avait eu l'heureuse inspiration de joindre aux délicates et insolubles questions de désarmement et d'arbitrage une question parfaitement susceptible d'être résolue et utilement résolue.

L'énumération des propositions soumises à l'examen des puissances, par la circulaire du comte Mouraviëff, en date du 24 janvier 1898,

contient en effet, sous les numéros 5 et 6, les deux articles suivants :

5° Adaptation aux guerres maritimes des stipulations de la convention de Genève de 1864, sur la base des articles additionnels de 1868.

6° Neutralisation, au même titre, des navires ou des chaloupes chargées du sauvetage des naufragés, pendant ou après les combats maritimes.

La question que posent ces deux paragraphes n'est pas nouvelle; depuis plus de trente ans elle est à l'étude dans les comités de la Croix-Rouge, les chancelleries et les écoles¹. Elle a fait l'objet de nombreux travaux et de nombreuses conférences; elle a été envisagée sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences. Les solutions qu'elle comporte ont été mûrement déterminées et soumises avec la plus grande insistance à l'attention des gouvernements; néanmoins, malgré cette succession d'études et d'efforts, elle n'a pas encore réussi à sortir de la période de préparation. Une force occulte semblait paralyser les meilleures intentions. Certains gouvernements montraient le plus louable empressement à favoriser une solution; d'autres, au contraire, montraient la plus inexplicable indifférence, et ne semblaient pas s'apercevoir de la lourde responsabilité qu'ils auraient encourue, s'ils s'étaient laissé surprendre par la guerre avant que cette solution ne fût intervenue. La guerre hispano-américaine aurait, à cet égard, fourni les plus tristes indications, si les hostilités s'étaient prolongées et étaient sorties du cercle étroit dans lequel les circonstances les ont, dès le début, circonscrites.

La généreuse initiative de l'empereur Nicolas II a vaincu cette inertie; elle a mis la diplomatie en demeure de résoudre une question trop longtemps en suspens; la diplomatie répondra avec empressement à l'invitation impériale, trop heureuse d'interrompre la poursuite décevante des utopies par l'étude de vivantes réalités. La conférence de La Haye ne laissera pas échapper la seule occasion

¹ Voy. entre autres les documents suivants :

Protocoles de la conférence de Genève de 1868. — Procès-verbaux des conférences internationales de la Croix-Rouge : Berlin, 1869; Carlsruhe, 1887; Rome, 1892; Vienne, 1897.

Rapports de M. de Vogüé, dans le *Bulletin de la Société française de secours aux Blessés militaires* (octobre 1889 et décembre 1891).

Mémoire du commandant A. Houette et rapport de M. L. Renault (*Archives de médecine navale*, juin-juillet 1892).

Mémoires du docteur Auffret (*Revue maritime et coloniale*, 1894).

Voy. aussi un très bon ouvrage, tout récemment paru et qui résume toute la question, de M. G. Cauwès : *l'Extension des principes de la Convention de Genève aux guerres maritimes* (Paris, Larose, 1899).

qu'elle ait peut-être d'aboutir à un résultat positif et d'attacher son nom à une œuvre durable.

Quelle est cette œuvre? Quels sont les termes exacts du problème dont elle apportera la solution? Quels sont les bienfaits qu'en attendent les flottes de guerre? C'est ce que nous voudrions exposer en quelques pages.

Chacun sait ce qu'est la convention de Genève et quels sont les bienfaits qu'elle a directement ou indirectement procurés aux armées en campagne. Comme il arrive souvent dans les choses humaines, les effets les plus importants qu'elle ait produits ne sont pas ceux qu'avaient prévus ses auteurs. Ainsi, les sociétés libres d'assistance aux victimes de la guerre, que la convention ignorait totalement, ont reçu d'elle un développement extraordinaire, et la *Croix-Rouge*, dont elle n'entendait faire qu'un signe distinctif d'une valeur spéciale et limitée, est devenue un symbole, dont l'éclat rayonne sur le globe tout entier et a suscité l'une des plus grandes œuvres qui aient honoré l'humanité. L'ensemble des études, des dévouements, des exemples, des émulations, des expériences que la Croix-Rouge a provoqués, a amené une conception nouvelle du rôle des services sanitaires militaires, et abouti, dans toutes les armées, à une rénovation méthodique. Pour ne parler que de l'armée française, elle est maintenant dotée d'un corps de santé organisé d'après des principes nouveaux, muni de puissants moyens d'action, dirigé par des hommes que pénètre la grandeur de leur mission; derrière eux et à leurs côtés, la grande réserve des secours volontaires, préparée par la charité et le patriotisme: vaste et harmonieux ensemble, fait pour inspirer confiance au pays et lui permettre d'envisager fermement les plus redoutables éventualités; et enfin, dominant le tout, un code de stipulations internationales, nettement définies, assurées du respect de tous, sauvegardant les droits de l'humanité même au milieu des violences de la guerre, et assurant aux victimes du combat, sans aucune atteinte portée ni aux devoirs du patriotisme, ni aux légitimes susceptibilités de l'honneur militaire, toute l'assistance et toute la protection compatibles avec les dures nécessités de la guerre.

Telle est l'œuvre de la Croix-Rouge sur terre.

En regard de ce tableau, si nous cherchons à placer ce qui a pu être fait d'analogue sur mer, nous ne trouvons rien. Rien n'a été changé, ni aux anciennes méthodes, ni aux anciens errements, bien que tout se soit modifié dans les conditions du combat naval, et que notamment la puissance des moyens de destruction ait atteint les formidables proportions que l'on sait.

Les causes de ce pénible contraste sont multiples et nous n'avons

pas à les rechercher en ce moment. Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître que le problème de l'assistance était bien plus facile à résoudre sur terre que sur mer. Sur mer, il se complique non seulement de toutes les difficultés matérielles inhérentes à la navigation et au caractère des combats navals, mais de toutes les difficultés juridiques soulevées par le droit et les usages maritimes. Le combat sur terre ne fait que des morts et des blessés : à ces deux catégories de victimes, le combat sur mer ajoute les naufragés, à savoir les hommes valides que la subite destruction d'un navire peut jeter par centaines à la mer et qui sont voués à une mort certaine s'ils ne sont pas secourus. Les recueillir, les arracher à cette mort est intervenir en faveur d'un des adversaires et au détriment de l'autre : il y a conflit entre l'humanité et l'intérêt militaire : comment concilier ces deux termes opposés? De même, la propriété privée est respectée sur terre, elle ne l'est pas sur mer, et les usages maritimes autorisent des violences que flétrit la jurisprudence des guerres continentales. Malgré ces différences essentielles, le problème de l'assistance maritime n'était pas insoluble : il a été résolu sur le papier. La première et la plus solennelle des solutions théoriques qu'il a reçues, est celle qui lui fut donnée en 1868 par la seconde conférence de Genève. L'acte diplomatique rédigé par cette conférence porte le nom d'*articles additionnels du 20 octobre 1868 à la convention de Genève*. Les neuf derniers de ces articles (art. 6 à 14) concernent la marine : les principes qu'ils fixent peuvent se ramener aux propositions suivantes :

Les embarcations qui, pendant et après le combat, recueillent des naufragés et des blessés et les portent à bord d'un navire soit neutre, soit hospitalier, jouiront de la part de neutralité que les circonstances du combat et la situation des navires en conflit permettront de leur appliquer.

Les navires hospitaliers équipés par des sociétés de secours dûment reconnues et dûment commissionnées pourront, à leurs risques et périls, porter secours aux naufragés et blessés, sans distinction de nationalité.

Les blessés et naufragés recueillis ne pourront être réclamés par aucun des combattants, mais ne pourront servir pendant la durée de la guerre.

Tout bâtiment de commerce, à quelque nation qu'il appartienne, qui transportera des blessés et malades, sera couvert par la neutralité, lui et la partie de sa cargaison qui n'est pas de nature à être confisquée par le belligérant; mais le fait d'avoir été visité par un croiseur ennemi rendra les blessés et malades incapables de servir pendant la durée de la guerre.

Les bâtiments-hôpitaux militaires resteront soumis aux lois de la guerre, en ce qui concerne le matériel ; mais le personnel religieux, médical et hospitalier sera déclaré neutre.

Les belligérants auront tout droit de visite et de contrôle sur les navires hospitaliers, ils pourront leur enjoindre de s'éloigner ou les détenir : ceux-ci ne devront, de leur côté, ne gêner en aucune manière les mouvements des combattants.

Enfin, des signes distinctifs seront assignés aux bâtiments-hôpitaux et aux navires hospitaliers, afin de les faire reconnaître.

Ces principes, très sagement conçus, suffisaient à la solution du problème : ils contiennent toute la doctrine de l'assistance maritime ; avec quelques légères modifications de détail et quelques additions indiquées par l'expérience, ils suffiraient encore aujourd'hui et c'est avec juste raison que le gouvernement impérial russe les offre à la conférence de La Haye comme base de ses discussions. Soumis en 1869 à la ratification des puissances signataires de la convention de Genève, ils furent de leur part l'objet d'un examen sympathique : après un certain échange d'observations, les adhésions se produisaient successivement ; néanmoins, elles n'avaient pas toutes été obtenues quand les événements de 1870 éclatèrent et suspendirent les négociations. L'œuvre de la deuxième conférence de Genève ne fut pourtant pas perdue : sur les instances du gouvernement fédéral suisse et grâce à son habile intervention, les deux belligérants d'alors consentirent à appliquer en fait, comme *modus vivendi*, les articles additionnels acceptés en principe, mais qui n'avaient pas en droit la valeur d'un instrument diplomatique. Tous deux se conformèrent, pendant toute la durée de la guerre, aux cinq premiers articles qui visent les opérations de campagne ; quant aux neuf articles relatifs à la marine, ils ne reçurent pas d'application, les hostilités n'ayant pas été portées sur mer.

Après le rétablissement de la paix, le gouvernement suisse reprit la question au point où la déclaration de guerre l'avait laissée et proposa aux puissances de s'entendre pour donner aux « articles additionnels » une consécration définitive. Il se heurta à l'opposition de l'Angleterre qui, arguant des abus que la Croix-Rouge aurait couverts sur terre pendant la guerre de 1870-71, demanda de nouvelles garanties, tout en écartant leur recherche par des fins de non-recevoir. Le gouvernement suisse ne crut pas devoir insister, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, malgré ses généreuses intentions, malgré l'appui promis par plusieurs gouvernements européens, il ne put trouver l'occasion de rouvrir les négociations.

Mais l'inertie des cabinets ne ralentit pas l'activité des comités de la Croix-Rouge : la question resta à l'ordre du jour de leurs travaux : ne pouvant la résoudre en fait, ils s'efforcèrent du moins de la résoudre en théorie, s'attachant à prévenir les objections, à préparer tous les éléments de la solution, pour le jour où il plairait aux gouvernements de l'aborder.

Ils portèrent la question devant les conférences internationales qui, tous les cinq ans, réunissent leurs délégués et ceux des puissances signataires de la convention de Genève. A Berlin, en 1869; à Rome, en 1892; à Vienne, en 1897, d'importants projets furent discutés, des vœux pressants et motivés furent adressés aux cabinets.

Le Conseil central de la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, siégeant à Paris, en fit de son côté une étude approfondie. Son projet, soumis au Conseil d'amirauté, y fut l'objet d'un très sérieux examen et servit de base à une délibération très étudiée qui contient la doctrine que le département de la Marine professait en 1891 sur la matière.

En Autriche, on fit un pas de plus; des arrangements conclus entre le gouvernement, la Société de la Croix-Rouge et la Compagnie de navigation Le Lloyd préparèrent la première application pratique de l'assistance maritime.

La guerre, enfin, vint éclairer de sa sinistre lueur plusieurs des côtés obscurs du problème. Les combats livrés en Extrême-Orient entre les flottes du Japon et de la Chine, ceux qui mirent aux prises les escadres de l'Espagne et des Etats-Unis d'Amérique, ont donné des indications précises sur les effets de l'artillerie moderne et sur les conditions actuelles de la guerre maritime. Ils donnèrent en même temps aux sociétés de la Croix-Rouge de ces pays l'occasion de s'essayer sur mer : leur rôle se borna à organiser des évacuations qui, au Japon, s'appliquèrent presque exclusivement aux blessés de l'armée de terre. Néanmoins, les services rendus furent considérables, et, sur ce terrain comme sur tous les autres, la nation rajeunie de l'Extrême-Orient étonna le monde par l'intelligence avec laquelle elle s'était assimilée les méthodes européennes.

De cet ensemble de travaux et d'expériences dont nous ne pouvons ici donner qu'une très sommaire mention, se dégagent des enseignements qu'il convient de résumer rapidement.

La conclusion d'un acte diplomatique, étendant et adaptant aux guerres maritimes les principes de la convention de Genève, est devenue nécessaire. Elle s'impose aux gouvernements, qui ne sauraient l'ajourner plus longtemps sans manquer à leurs devoirs

envers l'humanité et envers l'intérêt bien compris de leurs armées navales.

Les « articles additionnels » de 1868 offrent à cette adaptation la meilleure base, mais ils doivent être modifiés et surtout complétés sur certains points. Il est bien certain que les belligérants doivent être absolument garantis contre les abus que la Croix-Rouge pourrait couvrir, et si le texte des articles additionnels ne leur donne, à cet égard, que des sécurités insuffisantes, il doit être modifié ou complété. Or, les abus à craindre peuvent être facilement prévus : ils se rangent sous les deux rubriques des *informations* et du *ravitaillement*. Un navire neutre ou neutralisé pourrait, sous la protection du pavillon hospitalier, venir reconnaître les positions d'un des belligérants, traverser ses lignes, emprunter des ports qui seraient interdits à un navire non neutralisé, transporter la contrebande de guerre, soustraire des hommes valides à la captivité et les rendre à l'un des belligérants ; il pourrait, enfin, hisser momentanément le pavillon hospitalier pour se soustraire à un danger. Nous croyons n'avoir omis aucun des abus possibles ; or, il n'est aucun de ceux que nous venons d'énumérer qu'on ne puisse prévenir par une extension convenable des dispositions de l'article 13 additionnel.

Il conviendrait d'abord d'interdire d'une manière absolue l'intervention de bâtiments *neutres*, c'est-à-dire portant le pavillon d'une nation non engagée dans la lutte ; ou, du moins, si la coopération d'une société de Croix-Rouge appartenant à un Etat neutre était admise, elle devrait être soumise à la règle déjà adoptée sur terre, à savoir que le navire neutre, comme l'ambulance neutre, devrait se placer sous l'autorité directe et sous le commandement d'un des belligérants. Toute infraction à cette règle entraînerait la perte immédiate du bénéfice de la neutralité.

La neutralisation des bâtiments hospitaliers serait entourée de formalités précises et faciles à contrôler : la liste et le nom des bâtiments neutralisés seraient communiqués à l'ennemi ; le droit de visite et de contrôle de ces bâtiments serait absolu et confirmé par l'adoption de signaux qui indiqueraient à ces bâtiments s'ils doivent s'arrêter, venir ou s'éloigner, signaux auxquels ils ne pourraient désobéir sans perdre le bénéfice de la neutralité.

On pourrait reconnaître aux belligérants le droit d'indiquer aux bâtiments neutralisés la route à suivre et exiger des capitaines l'engagement d'honneur de ne pas s'en écarter, sauf le cas de force majeure.

Ces dispositions ou d'autres analogues suffiraient certainement à prévenir les abus que nous avons signalés comme possibles dans l'ordre des informations.

Au point de vue du ravitaillement, on a vivement critiqué, et non sans raison, le paragraphe de l'article 10, d'après lequel la neutralité couvrirait le chargement d'un navire de commerce ayant recueilli des blessés. Cette disposition a été inspirée par la même pensée que le paragraphe 3 de la convention de Genève et qui est ainsi conçu :

« Tout blessé recueilli et soigné dans une maison y servira de sauvegarde. L'habitant qui aura recueilli chez lui des blessés sera dispensé du logement des troupes, ainsi que d'une partie des contributions de guerre qui seraient imposées. »

Ce paragraphe, dicté par des intentions très généreuses, dépassait le but : il n'était pas applicable et ne fut jamais appliqué pendant la guerre de 1870-71, sans que ce défaut d'application ait jamais provoqué la moindre réclamation. Aussi l'acte additionnel de 1868 en prévoit-il, dans son article 4, la transformation radicale. Mais les plénipotentiaires de 1868, tout en reconnaissant sur ce point les leçons de l'expérience, les méconnurent dans une certaine mesure en accordant aux navires de commerce qui recueilleraient des blessés, des avantages incompatibles avec les usages maritimes et la sécurité des belligérants. Il convient, sur ce point, de revenir au droit commun et de déclarer que la présence d'un blessé à bord d'un navire de commerce de nationalité quelconque ne modifiera en rien les droits établis, en ce qui concerne le chargement et le navire lui-même.

Dans l'état actuel des choses on ne saurait toucher au droit qui est reconnu aux belligérants de saisir la contrebande de guerre, sous quelque pavillon que ce soit et de s'emparer de la propriété privée dans les conditions de la déclaration du Congrès de Paris.

Les navires de commerce, portant un chargement, ne pourront ainsi que très exceptionnellement concourir à l'évacuation des blessés et malades; on pourrait d'ailleurs reconnaître aux belligérants le droit de requérir momentanément leurs services, dans des cas déterminés, avec ou sans indemnité. Quant aux navires de commerce sur lest, affrétés spécialement pour le transport des blessés, ils rentrent tout naturellement dans la catégorie des navires hospitaliers et seront soumis aux dispositions qui les concernent.

Les bâtiments hospitaliers proprement dits sont classés par les « articles additionnels » en deux catégories distinctes, suivant qu'ils appartiennent à l'Etat ou sont équipés par des sociétés de secours. Aux seconds seulement ils accordent le bénéfice de la neutralité. Les premiers, qu'ils nomment « bâtiments-hôpitaux militaires », restent soumis aux lois de la guerre; ils deviennent

la propriété du capteur, à la condition de n'être pas détournés de leur affectation spéciale pendant toute la durée de la guerre; le personnel, tant valide que malade, est prisonnier de guerre, à l'exception du personnel religieux, médical et hospitalier qui, après avoir continué à remplir ses fonctions sur le bâtiment capturé, reste libre de rejoindre son pays en emportant sa propriété particulière. Cette disposition, dictée sans doute par les plénipotentiaires appartenant à la marine militaire, leur a été inspirée par le souci des traditions de carrière. La neutralité entraîne nécessairement le droit de visite et il a paru impossible à des officiers de vaisseau de concéder à l'ennemi cette faculté sur un bâtiment battant pavillon de guerre. De bons esprits, soucieux des traditions militaires, ont pensé que ce jugement n'était pas sans appel et qu'il y avait lieu de l'examiner à nouveau; ils ont pensé que si les officiers du corps de santé pouvaient, sans déchéance aucune, accepter le brassard de neutralité, cette même immunité pouvait être honorablement étendue au bâtiment qui les porte. D'autres ont proposé de restreindre la faculté de capturer le « bâtiment-hôpital militaire » au cas où il naviguerait isolé; tout bâtiment de cette catégorie accompagnant des bâtiments de guerre, ou en vue d'une force navale de sa nationalité, devrait être respecté par l'ennemi. Nous n'avons pas qualité pour trancher ces délicates questions auxquelles les officiers de marine, chargés de défendre à la fois, au sein de la conférence, les intérêts de la flotte et l'honneur du pavillon, sauront donner la meilleure solution. Nous nous bornerons à faire remarquer que le maintien des dispositions qui refusent ou mesurent aux hôpitaux militaires le bénéfice de la neutralité, accroîtrait d'autant le rôle des navires hospitaliers équipés par les sociétés de secours. Ce rôle, partagé ou non avec les hôpitaux militaires, sera donc très considérable; la force des choses lui donne une importance majeure; nous ne sommes pas éloignés de penser que si, comme il y a lieu de l'espérer, la conférence de La Haye réussit à adapter la convention de Genève aux guerres maritimes, c'est surtout aux sociétés de secours qu'incombera la mission d'assurer l'application des principes qu'elle aura posés.

Si l'on examine, en effet, les conditions actuelles de la guerre maritime, on reconnaît que, au point de vue de l'assistance volontaire, elles diffèrent essentiellement des conditions de la guerre terrestre. Sur terre, le champ de bataille est justement interdit aux sociétés de secours, la sécurité des armées exigeant que, sur le théâtre du combat, nul n'échappe à la discipline militaire; les belligérants sont d'ailleurs mieux préparés que les tiers à donner militairement les premiers soins aux blessés. Sur mer, au contraire,

les belligérants seront dans l'impossibilité absolue, pendant le combat et immédiatement après, de venir au secours d'un bâtiment qui sombre ou qui brûle; leurs embarcations seront ou rentrées ou détruites; marchant à grande vitesse, obligés de veiller à leur propre sécurité, les navires combattants ne pourront faire les manœuvres nécessaires pour recueillir les hommes jetés à la mer par la destruction de leur bâtiment; il n'y a aucune illusion à se faire, ces hommes sont voués à une mort certaine si un tiers ne vient à leur secours; seuls, les bâtiments hospitaliers pourront intervenir utilement. C'est donc très justement que les négociateurs de 1868 ont admis leur intervention et l'ont entourée de toute la protection compatible avec les circonstances. L'article 13 additionnel leur est entièrement consacré; il stipule avec une grande précision les conditions légales de leur fonctionnement, la nature des documents officiels dont ils seront munis, la couleur de leur coque, la forme de leurs signes distinctifs, l'obligation qui leur incombe de recueillir les blessés et naufragés de toute nationalité, de subir le contrôle et la visite des belligérants, d'obéir à leurs ordres. La conférence de La Haye ne pourra que s'approprier ces dispositions; nous voudrions qu'elle les complétât, en outre, par des déclarations de nature à faciliter et à encourager le recrutement de ces navires.

On ne saurait en effet se le dissimuler, les sociétés de secours, malgré le dévouement de leurs membres, malgré le concours charitable qu'elles sont assurées de trouver dans le public au moment de la guerre, seront généralement hors d'état de supporter les dépenses considérables que supposent la construction, l'armement et l'équipement de grands navires à vapeur. Je sais bien qu'elles peuvent compter sans réserve sur le dévouement patriotique des propriétaires de yachts de plaisance, qui n'hésiteront pas à mettre au service de la Croix-Rouge les bateaux à vapeur qu'ils possèdent; mais cette ressource est nécessairement limitée, et le nombre des yachts susceptibles d'un service hospitalier en haute mer est, dans certains pays, fort restreint. Le navire le mieux préparé par sa destination première au service hospitalier est le grand paquebot que la guerre laissera sans emploi, ou le transport militaire également immobilisé par les opérations de guerre: l'un appartient à l'État, l'autre lui est réservé par des contrats préalables ou des affrètements consentis au moment de la guerre, ce qui restreint beaucoup les ressources des sociétés. L'État peut, il est vrai, et il doit même, suivant nous, mettre un certain nombre de ces bâtiments à la disposition des sociétés de secours; il le doit, disons-nous, car il n'a pas le droit de se décharger sur la charité publique du soin d'acquitter des dépenses qui correspondent à un service public;

nous ne doutons pas qu'il ne soit tout disposé à entrer dans cette voie; encore est-il nécessaire qu'il ne soit exposé de ce fait à aucune difficulté internationale; il sera donc prudent d'insérer dans l'acte diplomatique à intervenir une stipulation formelle à cet égard; à notre sens, elle pourrait être conçue à peu près en ces termes :

« Les puissances signataires de la convention auront la faculté, en temps de guerre, de prêter ou de louer aux sociétés de secours, dûment reconnues, des bâtiments dépourvus d'artillerie, appartenant à l'Etat ou affrétés par lui, et qui, exclusivement affectés aux services de ces sociétés, seront entièrement assimilés, au point de vue de la neutralité et des devoirs qui en découlent, aux navires directement équipés par lesdites sociétés. »

Il nous reste à examiner rapidement une dernière question, celle qui concerne la condition légale des hommes recueillis ou sauvés par les navires hospitaliers. La doctrine consacrée par les « articles additionnels » est que ces hommes sont, du fait de leur présence à bord de ces navires, frappés d'incapacité militaire : il leur est interdit de reprendre les armes pendant la durée de la guerre; il en est de même des hommes évacués par des navires de commerce et visités en mer par un croiseur ennemi. Cette incapacité est la condition expresse de la neutralité.

Elle a soulevé deux objections d'ordre très différent. L'une est basée sur le droit strict de la guerre et le prétendu préjudice causé au belligérant par le sauvetage d'un certain nombre de ses ennemis; cette objection est sans valeur; le droit de la guerre, tel que nous le concevons après dix-huit siècles de christianisme, ne légitime pas la destruction inutile de la vie humaine : il suffit de mettre son ennemi hors d'état de nuire, résultat obtenu du moment que le port des armes lui est interdit. La seconde objection est de nature plus délicate; elle est basée sur l'appréciation stricte des devoirs de l'honneur militaire; beaucoup de marins répugnent à accepter une condition qui semblerait les assimiler à des soldats prisonniers ayant acheté leur liberté en s'engageant à ne plus servir ou, selon l'expression consacrée, ayant « signé le revers ». Ces scrupules sont très honorables, mais ne sont pas fondés; il n'y a aucune assimilation à établir entre le soldat qui, de propos délibéré, signe un compromis blâmable pour échapper aux ennuis de la captivité, et le marin que l'équipage d'une embarcation de sauvetage sauve des flots au péril de ses jours; s'il pousse l'exaltation du scrupule militaire jusqu'à l'héroïsme du martyr, il sera toujours libre de refuser ce secours : ses sauveteurs repoussés associeront son nom avec respect à la gloire légendaire des marins du *Vengeur*, mais ils continueront, sous la protection de la Croix-Rouge, à arra-

cher à la mort les braves gens qui se laisseront sauver, et qui feront encore, la guerre finie, de bons serviteurs du pays.

Il en est de même des hommes qui, évacués par mer, seront frappés d'incapacité par la visite d'un croiseur ennemi : ils ne sont aucunement responsables du fait de cette visite; ils ne sauraient obliger le croiseur ennemi à les faire prisonniers malgré lui.

Nous avons successivement passé en revue les diverses questions dont l'examen s'imposera à l'attention des plénipotentiaires réunis à La Haye, et indiqué dans quel ordre d'idées nous souhaitons les voir résolues. Que la conférence adopte nos conclusions ou qu'elle en préfère d'autres, nul doute qu'elle n'aboutisse à un résultat positif. Nous pouvons donc considérer déjà comme accompli l'acte que depuis quinze ans, dans notre modeste sphère, nous avons appelé de nos vœux et préparé de nos efforts; nous saluons l'ère nouvelle qu'il ouvrira à l'activité charitable, tout en souhaitant que l'avenir épargne à notre génération l'occasion d'en apprécier les bienfaits. Le devoir des sociétés de secours sera de s'engager résolument dans la voie qui leur sera enfin ouverte et de préparer leur action sur mer comme elles ont déjà préparé leur action sur terre. La Société française de secours aux blessés militaires ne manquera pas à sa tâche, sous la haute autorité du département de la Marine; le ministre qui dirige actuellement ce département a déjà pris à cet égard une initiative du meilleur augure et qui assure le meilleur accueil aux efforts de la Société¹.

Pour que ces études et ces efforts soient utilement dirigés et aboutissent à des conclusions pratiques, il convient de se rendre un compte exact du rôle réservé aux sociétés de secours dans les guerres maritimes de l'avenir et de la nature des services qu'elles peuvent rendre utilement.

La conférence internationale de 1869 en a donné la meilleure formule lorsqu'elle a ramené ce rôle à ces deux termes :

1° Pendant le combat, si un bâtiment sombre ou brûle, recueillir les naufragés;

2° Après le combat, évacuer à terre les blessés qui encombreraient les navires de guerre.

Si le combat a lieu à proximité des côtes, cette double action peut être exercée par des embarcations lancées du rivage ou par des vapeurs de faible tonnage sortant des ports voisins. La Société française a déjà conclu avec la Société de sauvetage des naufragés, qui possède de nombreuses stations sur le littoral, des arran-

¹ M. Lockroy vient de constituer au ministère de la marine une commission chargée d'étudier les moyens d'affecter les yachts de plaisance à un service hospitalier en cas de guerre.

gements qui lui assurent en temps de guerre, pour ce service spécial, le concours d'embarcations excellentes et d'équipages d'élite. Les yachts de faible dimension pourraient être associés à ce service, à la condition d'être convenablement répartis sur le littoral.

Si le combat a lieu en haute mer, le service devra être fait soit par de grands paquebots ou d'anciens transports, soit par des yachts à vapeur de grand tonnage, attachés aux escadres ou stationnés sur des points déterminés, suivant les instructions des commandants des forces navales.

Tout le détail de ce fonctionnement devra être réglé d'avance par des arrangements conclus avec le ministère de la marine et fixés par des instructions ministérielles analogues à celles par lesquelles le département de la guerre a réglé le fonctionnement des services confiés sur terre à la Société de secours aux blessés.

La sollicitude témoignée de tout temps à la Société de secours par le département de la marine et la bienveillance toute spéciale du titulaire actuel de ce département, nous permettent d'espérer que ces diverses questions seront résolues à la satisfaction entière de la Société : nous les supposerons donc résolues, comme nous avons supposé aussi signée à La Haye la convention internationale qui doit leur servir de base; restera encore la question de savoir si l'intervention du navire hospitalier ou de l'embarcation de sauvetage sera possible dans les luttes de l'avenir.

Les progrès dans l'art de détruire sont tels, la force de l'artillerie, la violence des explosifs, le poids et la vitesse des navires de combats croissent dans de telles proportions, qu'on se demande avec une croissante angoisse quelle sera la chance offerte aux sauveteurs. Certes, si la bataille navale devait être une mêlée, un champ clos sillonné par les formidables projectiles modernes, l'accès serait absolument impossible. Mais, sans être initié aux secrets de la tactique navale, il est permis de penser que les choses ne se passeront pas ainsi : doués d'une grande vitesse et armés d'une artillerie à très grande portée, il paraît probable que les vaisseaux de combat se livreront à de rapides évolutions, à des tirs à grande distance, ménageant souvent de grands intervalles entre les combattants, laissant le navire désarmé ou en perdition à une certaine distance en arrière de la ligne en marche; il est permis de supposer que le navire hospitalier, maintenu hors des lignes de tir, guettant le moment favorable, à portée des signaux sinon des boulets des combattants, pourra trouver l'occasion d'une rapide et bienfaisante intervention : en tout cas, aussitôt la période aiguë du combat passée, il sera tout porté pour recueillir les blessés à bord des vaisseaux restés à flot. Or, cette

partie de sa mission ne sera pas la moins utile : l'expérience des combats livrés en Chine et à Manille a démontré que le nombre des hommes atteints par le feu serait très considérable. Nous avons soutenu il y a dix ans la thèse contraire, alors qu'on n'avait pour exemple que la bataille de Lissa où la victoire était restée à l'éperon et où le nombre des naufragés avait été dix fois supérieur à celui des blessés. Les progrès de l'artillerie à tir rapide semblent avoir renversé les termes du calcul, et aussi longtemps que dureront la plupart des bâtiments actuellement à flot, on peut s'attendre à ce qu'un combat les encombre de blessés.

Quoi qu'il en soit des difficultés que rencontrera dans l'avenir l'intervention du navire hospitalier, on ne saurait imaginer cette intervention que dans les éventualités et sous la forme que nous venons de décrire : écarter ces éventualités ou cette forme, ce serait refuser du coup à la Croix-Rouge toute activité maritime, conclusion que nous ne saurions admettre. Nous ne saurions d'autant moins nous résigner à une sorte de fatalisme découragé que les combattants, nous l'avons démontré, dépourvus ou privés de leurs embarcations, seront dans l'impossibilité absolue de se porter mutuellement secours. Seul le navire hospitalier pourra les assister; il faut tout tenter pour qu'il suffise à cette tâche. Son intervention sera certainement entourée de difficultés et de dangers : mais les difficultés pourront vraisemblablement être tournées dans beaucoup de cas; quant au danger, on trouvera toujours des hommes de cœur disposés à l'affronter dans un but charitable. Les périls de la profession maritime ont décuplé avec les progrès de la science; néanmoins, le recrutement de cette noble carrière ne s'est pas ralenti; le dévouement des marins volontaires de la Croix-Rouge sera stimulé par l'exemple de leurs camarades combattants, par l'espoir de diminuer les chances de mort pour ceux qui n'ont pas hésité à faire le sacrifice de leur vie pour l'honneur du pavillon.

C'est à la conférence de La Haye qu'il appartient de donner à cet effort charitable et patriotique la base solide d'une convention bien conçue. La conclusion de cet instrument diplomatique est la seule œuvre sérieuse qu'elle soit invitée à accomplir; la mener à bien, la constituer de telle sorte qu'elle produise tout le bien qu'on en attend suffira à la recommander à l'attention de la postérité; son nom sera associé dans la mémoire des hommes à celui de la conférence de Genève et au nom du généreux souverain dont la volonté aura provoqué ses résolutions.

Vogüé.

BERNADOTTE ROI

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Le 21 août 1810, les Etats du royaume de Suède, réunis dans la petite ville d'Orebro, procédèrent à l'élection d'un héritier présomptif, le vieux roi Charles XIII n'ayant aucun successeur naturel. Les choses se passèrent le plus correctement du monde, et d'autant mieux qu'un seul des candidats avait des chances sérieuses. L'enthousiasme n'en fut pas moins grand. Dans leur ardeur à voter, les députés des paysans se levèrent tellement tôt qu'ils apportèrent le résultat de leur scrutin avant que les autres ordres eussent commencé à délibérer. Le même soir, dans une réunion des représentants du clergé, l'archevêque d'Upsal porta un toast au prince qui venait d'être élu. Peut-être des libations trop nombreuses avaient-elles obscurci ses idées; en tout cas, il leva son verre « en l'honneur du nouveau sauveur ». S'apercevant aussitôt de la singularité de cette formule dans la bouche du plus haut dignitaire ecclésiastique du pays, il voulut se reprendre et ajouta : « sans oublier l'ancien. » L'hilarité fut, paraît-il, générale. Mais si l'enthousiasme de l'archevêque et la hâte inusitée des paysans pouvaient étonner les Suédois d'alors, ils nous surprennent encore bien davantage. L'homme que l'on acclamait ainsi éperdument n'est pas, en effet, un inconnu pour nous, ayant même laissé en France une réputation plutôt médiocre : il se nommait Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, maréchal d'empire, en disgrâce pour l'instant. L'idée qu'on attendît quelque part un tel homme comme un messie nous semble déconcertante; du même coup, et nous souvenant des rôles ahurissants et louches qu'il avait joués chez nous, quinze ans durant, nous nous sentons enclins à supposer qu'il ne justifia aucunement les hautes espérances que l'on avait fondées sur lui. Cette dernière assertion serait toutefois inexacte, en bonne partie; c'est du moins ce qui paraît résulter d'une étude qui vient de paraître¹, et dont je voudrais me servir

¹ *Bernadotte roi* (1810, 1818-1844), par Christian Schefer, Paris, Alcan, 1899, 4 vol. in-8°.

pour essayer d'esquisser quelques-uns des traits de la physionomie de Bernadotte devenu roi.

*
* *

Bernadotte arriva en Suède dès le mois d'octobre 1810, et Charles XIII l'ayant adopté, conformément aux usages, prit le nom de Charles-Jean. Grâce surtout à l'âge et à l'affaiblissement de son père adoptif, Charles-Jean fut appelé à s'occuper immédiatement et très activement des affaires. Il ne monta officiellement sur le trône qu'en 1818, mais, en fait, ce fut lui qui, de 1810 jusqu'à sa mort survenue en 1844, exerça toute l'autorité royale. Cette autorité était considérable. Malgré la présence de conseillers aux attributions nettement définies et de Parlements investis de droits étendus, l'influence du souverain demeurait prépondérante. C'est donc l'ancien maréchal qu'il convient de rendre surtout responsable des résultats obtenus durant ses trente-quatre ans de gouvernement. Or ces résultats paraissent avoir été bons.

La Suède de 1810 était vaincue et diminuée au dehors, ruinée et affaiblie au dedans, si bien que le chancelier russe Romanzow la définissait : « Un agonisant qu'il faut laisser mourir en paix. » Mais l'agonisant ne mourut pas. Au bout de très peu de temps, il recommençait à compter dans les combinaisons européennes, et en 1814, l'union avec la Norvège assurait ses frontières en réalisant le rêve traditionnel de ses plus grands rois. La Norvège, ainsi arrachée au Danemark et devenue le second royaume de Charles-Jean, prospéra rapidement. La Suède, dans le même temps, suivait une marche analogue et ici encore, l'on constate l'accroissement de toutes les ressources et de toutes les richesses du pays. Certes, on peut trouver des ombres au tableau ; l'union des deux royaumes notamment n'avait peut-être pas été réalisée dans les meilleures conditions possibles, des incidents récents tendraient à le prouver. Néanmoins, tout compte fait, la Norvège et la Suède de 1844 apparaissent, au point de vue intérieur comme au point de vue extérieur, en énorme progrès sur la Suède de 1810 et la Norvège de 1814. Le temps de Charles-Jean est donc une grande époque pour l'un et l'autre pays ; or, comme Charles-Jean a été constamment l'âme unique de ce gouvernement, on en peut conclure qu'il a accompli dans le Nord une œuvre considérable.

Chacun sait que Charles-Jean fit jouer à la Suède un rôle diplomatique et militaire relativement important dans cette coalition de 1813 qui aboutit à la chute de Napoléon, et que ce fut cette intervention qui finit par lui procurer la Norvège. L'attitude qu'il adopta alors peut être jugée sévèrement par des Français, mais en

dirigeant des négociations ou en élaborant des plans de campagne, l'ancien maréchal ne faisait, somme toute, qu'accomplir des besognes auxquelles sa carrière française l'avait préparé. Une fois mis en possession de la Norvège, son attitude et ses préoccupations changèrent brusquement. Les premières années de son gouvernement avaient été belliqueuses et agitées; la période qui commença alors forme avec elle un contraste complet. Il se tint constamment à l'écart de toutes les complications internationales; soldat, n'ayant vécu, vingt-cinq ans durant, que par et pour la guerre, il devint le plus pacifique des chefs d'Etat, volontairement et systématiquement. Cette conduite sauvegardait, du reste, les intérêts de ses peuples; des royaumes de second ordre comme les siens n'avaient plus rien à gagner à vouloir se mêler activement aux affaires dans une Europe où, seules, désormais, les grandes puissances avaient voix au chapitre. Mieux valait rester sagement à l'écart et favoriser le développement intérieur. A tous égards donc, par l'union entre la Suède et la Norvège, par le caractère résolument pacifique de la fin de son règne comme par la nature même des réformes qu'il accomplit, l'œuvre de Charles-Jean est éminemment scandinave. Un prince né et élevé dans le pays n'aurait pu mieux faire, et cependant, Bernadotte ne se trouvait aucunement dans les conditions d'un Suédois ou d'un Norvégien.

Et d'abord, il ne savait pas un mot de norvégien, n'ayant même, sans doute, jamais songé à l'apprendre. Par contre, il avait, dès son arrivée en Suède, décidé de savoir le suédois — la chose ayant été estimée indispensable — et un professeur fut nommé; mais les affaires de l'État l'absorbant chaque jour davantage, les leçons s'espacèrent rapidement et cessèrent bientôt tout à fait avant d'avoir donné des résultats très appréciables. Si Charles-Jean était capable de prononcer au besoin quelques phrases banales et prévues, il demeurait hors d'état de comprendre ce qui se disait autour de lui, et même, chose plus significative encore et plus grave, incapable de se rendre compte du contenu des actes officiels qu'il signait journellement. Une fois que des ministres invoquaient pour le contredire un document portant son approbation écrite, il s'écria avec colère et désespoir : « Je ne sais pas ce que vous mettez dans vos protocoles ! » De là des complications sans nombre, l'obligation de recourir à des traductions constantes, la nécessité de ne choisir pour les plus hautes charges que des hommes sachant presque parfaitement le français : double source d'embarras et de difficultés. En outre, cette ignorance des langues n'était guère que le signe extérieur d'un fait plus général et plus grave. Charles-Jean se répand volontiers dans ses discours en considérations

abondantes sur le passé et les traditions de la Scandinavie, mais, à vrai dire, il ne connaissait ce passé que superficiellement et ces traditions n'étaient point devenues siennes. En fait, le roi demeurait, à certains égards, un étranger au milieu de ses sujets.

Nous remarquons tout à l'heure que l'ancien maréchal, mentant à ses origines, était devenu de son plein gré un souverain pacifique; le voici maintenant qui ne s'est jamais acclimaté complètement dans le pays où il accomplit l'œuvre essentiellement nationale et locale que nous signalions. Du même coup, cette œuvre apparaît un peu plus grande encore à cause des difficultés qu'elle suppose avoir été vaincues, mais surtout beaucoup plus singulière, et sa singularité augmente encore si on considère les mobiles auxquels obéit son auteur et les procédés qu'il employa.

Le toast de l'archevêque d'Upsal, que je viens de citer, résume exactement, au dire de l'historien, les mobiles qui poussèrent les Suédois à choisir Bernadotte : ils comptaient trouver en lui le sauveur dont leur pays agonisant avait besoin. Quels furent les sentiments de Bernadotte en acceptant le trône qu'on lui offrait? Il a pris soin de nous en informer en nous donnant même plusieurs versions contradictoires. C'est lui, tout d'abord, qui a vraisemblablement inspiré à un annaliste officieux suédois un petit récit très touchant. A la fin de 1810, le prince de Ponte-Corvo se promenait dans le parc de son château de la Grange, près de Paris, en compagnie de la princesse sa femme et de son jeune fils, son unique enfant, celui-là même auquel Napoléon, son parrain, avait imposé le prénom ossaniesque d'Oscar. Le maréchal demeurant silencieux et préoccupé, la princesse, grâce à l'intuition des femmes aimantes, comprit qu'il pensait à la couronne lointaine qu'on venait de lui proposer, et, s'approchant de lui, le regarda tendrement. Se voyant deviné, le prince fut troublé à son tour, et, digne représentant d'une génération devenue héroïque, mais demeurée au fond un peu sensible, se laissa vaincre par son émotion. Il énonça quelques sentences sur les droits des peuples libres, puis, contemplant son fils avec amour, s'écria : « Eh bien, si j'accepte, ce sera pour Oscar. »

D'autre part, le maréchal devenu roi, recevant M. Xavier Marmier au palais de Stockholm, lui déclara : « L'amour-propre est souvent le mobile de nos actions. A l'époque où je fus élu, on disait : « Il n'osera pas accepter. » Ce mot vint de haut. Alors, j'aurais voulu abdiquer mes emplois, rentrer dans la vie privée, mais ce mot : *Il n'osera pas*, m'entraîna et j'osai. »

Ces deux anecdotes sont charmantes, n'est-il pas vrai? et d'autant plus qu'elles sont toutes deux vraisemblables, caractéristiques

au suprême degré, authentiques autant qu'on peut en juger, véridiques même, et cependant, tout compte fait, inexactes. Nulle raison de douter des paroles rapportées à M. Xavier Marmier ; nous devons croire aussi que le parc de la Grange fut bien témoin de la petite scène héroïco-sentimentale. Supposer cependant que le maréchal accepta la succession au trône de Suède parce que l'empereur avait dit : « Il n'osera » ou dans le dessein d'assurer l'avenir « d'Oscar » serait commettre une erreur évidente. Comme tous les hommes en pareils cas, ce furent l'ambition et la vanité qui le déterminèrent, la vanité surtout, mais une vanité un peu spéciale, celle d'un mécontent hargneux et aigri. Depuis le temps du Directoire, il aspirait confusément au rang suprême, sans oser rien faire pour le conquérir. Il estimait tous les honneurs lui être dus et ne se les voyant pas offrir, en concevait une irritation sans cesse grandissante et une rancune violente contre ceux en qui il s'obstinait à voir des compétiteurs plus heureux. De là son peu de dévouement à l'empereur, et cette attitude ambiguë et louche qui en est la conséquence directe. Lors donc qu'on lui vint proposer une couronne, il se sentit foncièrement heureux de parvenir ainsi au but secret de ses perpétuelles convoitises, et éperdu aussi du désir de faire de grandes choses, afin de montrer au monde l'injustice qu'il y avait à laisser en sous-ordre un homme de son génie.

Ce dernier sentiment explique en bonne partie son attitude dans la grande crise européenne de 1813 et de 1814. La conquête de la Norvège lui parut un but digne de lui, il s'y consacra entièrement et, pour l'atteindre, finit par prendre une part active aux opérations de la coalition. En entreprenant de démontrer ce dernier point, M. Christian Schefer en arrive nécessairement à conclure qu'il n'y eut au fond, malgré les apparences, aucune haine farouche de Bernadotte contre Napoléon ni contre la France, et à donner, par suite, de la fameuse « trahison » une explication un peu différente de celle généralement reçue. Je ne m'arrêterai point à la discuter, pas plus que je ne m'attarderai aux intrigues de l'ancien maréchal pour s'assurer le trône de France, après la chute de l'empereur, voulant simplement retenir ici la conclusion qui me paraît se dégager indubitablement de ces deux faits, à savoir l'importance presque prépondérante des mobiles d'intérêt personnel dans la conduite politique de Charles-Jean.

Et il semble bien que le souci de cet intérêt personnel continue à se manifester, alors que, retiré dans ses lointains États, le roi de Suède et de Norvège ne songe plus qu'à les gouverner paisiblement. Le temps des bouleversements européens est désormais passé, et l'ambitieux le plus effréné ne saurait conserver l'espoir

de faire de grandes conquêtes ou de monter brusquement sur un trône vacant. Le mieux est dès lors de rester sagement aux lieux imposés par la destinée et d'essayer de conserver la situation acquise. A vrai dire, la situation du roi de Suède et de Norvège n'était menacée par personne. Au moment du congrès de Vienne, Louis XVIII, entre autres, avait bien manifesté à son endroit un certain mauvais vouloir, mais sans qu'il en résultât rien de grave. Ses peuples, d'autre part, — les Suédois surtout, — professaient à son égard un dévouement enthousiaste. Il avait donc toutes les raisons du monde de se sentir heureux et rassuré, mais son caractère ne le lui permettait point. Soupçonneux et méfiant plus que nul autre, il demeurait toujours confusément hanté par l'hypothèse d'un changement de fortune et, pour justifier à ses propres yeux ses sinistres imaginations, se forgeait des chimères ou grossissait outre mesure les incidents que lui rapportaient ses policiers attirés. Et cette fâcheuse tournure d'esprit rend plus bizarre encore, — je dirais volontiers plus saisissante, voire même plus dramatique, — la position de l'ancien maréchal gouvernant pendant un tiers de siècle des pays dont il ne pouvait même comprendre la langue. Elle permet d'apercevoir aussi immédiatement comment le souci de son intérêt personnel influa sur ses procédés de gouvernement intérieur.

Toutefois, le caractère de Bernadotte étant tout de plis et de replis, complexe au point de paraître souvent contradictoire, il y aurait erreur à supposer que le souci de son intérêt personnel fût jamais le mobile absolument unique de sa conduite; et il ne faudrait point croire non plus que ce même souci s'étalât jamais cyniquement. Cynique, nul ne l'est moins que lui, car il est étonnamment théâtral. Dans les circonstances les plus humbles comme dans les plus solennelles, il combine toutes choses de manière à frapper les spectateurs. Placé dans une situation quelconque, son instinct lui fait découvrir immédiatement l'attitude et les phrases qui lui assureront tout son relief, si bien que son existence devient un mélodrame perpétuel où il joue des rôles très divers mais toujours avantageux et destinés à montrer en lui le type accompli du héros généreux et sensible, si cher, en théorie, aux hommes du début de la Révolution. Les déclarations empanachées qu'il prodigue à tout venant ne méritent donc pas une créance absolue : elles renferment cependant une part de vérité. Les sentiments qu'il étale avec tant de complaisance sont au fond les siens, mais épurés, embellis, poussés au très noble et au très sublime. D'autre part — et la chose n'est pas pour surprendre chez un méridional de sa trempe — discourir était sa meilleure

manière de penser; ses assertions lui paraissaient certaines parce qu'il les émettait, et il continuait ensuite à les juger telles, simplement parce qu'il les avait une fois avancées. Le voici, par exemple, qui parle avec une émotion vraiment touchante de son amour profond pour ses peuples. Gardons-nous de le taxer d'hypocrisie, il est au fond très affectueux et d'une bonté qui se mélange souvent de faiblesse. Fidèle, d'autre part, à ce type de monarque paternel fort à la mode au dix-huitième siècle, il a pris pour devise : « L'amour du peuple sera ma récompense », et n'est jamais plus heureux que lorsqu'il se croit assuré de cet amour. Un jour qu'il rentrait de fort mauvaise humeur, un de ses familiers s'avisa de raconter que des gens du peuple chuchotaient sur son passage : « Regardez-le, c'est notre père; que Dieu le bénisse! — Ah! est-ce qu'on a dit cela? » reprit-il vivement, et, du coup, sa colère tomba. Seulement, et c'est là une constatation qu'il importe de faire avant de l'admirer sans réserve, l'amour de ses peuples se trouvait être la meilleure sauvegarde de sa fortune, et leur prospérité le touchait directement depuis qu'il avait identifié son sort au leur.

Les discours qu'il prodigue abondent en professions de foi politiques, et, dans celles-ci, les « droits des peuples » et l' « amour de la sainte liberté » jouent un rôle prépondérant. Il en arrive à se qualifier lui-même de « républicain sur un trône ». Mais ce libéralisme à fracas ne se traduit pas toujours par des actes.

La grande effervescence d'idées qui secoua l'Europe, surtout au lendemain de la Révolution de 1830, eut son contre-coup jusqu'en Scandinavie; des partis s'y organisèrent dans le public et dans les Parlements, réclamant, comme partout, des réformes. Charles-Jean, toutefois, n'était guère disposé à y consentir. Très autoritaire malgré sa réelle bonté, toute attaque, même indirecte, dirigée contre son pouvoir, lui semblait une insulte personnelle. Puis, et surtout peut-être, les mêmes préoccupations personnelles déjà signalées interviennent ici encore. Ce qui se passait dans les autres pays lui inspirait une crainte profonde des agitateurs politiques et, partant, l'intention de contrecarrer systématiquement leurs desseins. De là, entre le roi et les partis avancés, une longue lutte qui dura toute la fin du règne, pleine de péripéties de tout genre et d'incidents parfois bouffons, car, avec un Bernadotte, la fantaisie ne perdait jamais ses droits et il trouvait moyen d'entremêler toujours, sans même s'en apercevoir, les incidents ahurissants aux événements les plus dramatiques. Toutefois, malgré l'incohérente apparence de certains de ses actes et le décousu brouillon qui semble caractériser parfois sa con-

duite, malgré même les colères effroyables où il annonçait régulièrement qu'il allait « écraser tout le monde », il demeurait au fond parfaitement maître de lui. Sous le laisser-aller du Gascon exubérant se cachait la froideur calculatrice d'un homme d'Etat très avisé; ses négociations de 1812 et 1813 l'avaient prouvé déjà; son long duel contre les opposants en peut fournir bien d'autres exemples encore. Plus heureux que beaucoup de rois, il sut résister aux attaques et se tirer des mauvais pas. Une de ses qualités maîtresses était un admirable tact politique, un sentiment très juste des situations véritables et un instinct très sûr du possible. Il savait ne pas s'obstiner outre mesure et céder en cas de nécessité; seulement, et c'était là encore une de ses forces, il parvenait à le faire sans en avoir l'air. Sa prodigieuse souplesse, d'infinies habiletés de détail, son exubérance, ses incohérences de langage même, intervenaient pour le tirer d'affaire, et ses gestes n'étaient jamais plus nobles et ses discours plus touchants que lorsqu'il dissimulait une évolution ou escamotait une reculade.

Les divers traits que je viens de rassembler ici, un peu au hasard, et auxquels il conviendrait naturellement d'en ajouter maints autres, n'aboutissent point au portrait d'un héros véritable, ni même d'un personnage très sympathique. L'auteur de l'étude sur Bernadotte roi n'en disconvient pas, et ne peut s'empêcher, parfois, d'employer des expressions un peu dures. Elles sont méritées : au point de vue moral comme au point de vue intellectuel, en effet, l'ancien maréchal demeura sur le trône exactement ce qu'il s'était montré en France. L'élection de 1810 ne modifia ni une de ses manières d'agir ou de raisonner, ni même un de ses sentiments. Mais les défauts qui avaient le plus nui à Bernadotte durant sa carrière française, sa vanité exaspérée et hargneuse notamment, devinrent inoffensifs du jour où il se trouva sur un trône, et les circonstances firent aussi que ses roueries, trop adroites et trop prudentes lorsqu'il n'était qu'en sous-ordre, finirent par sauvegarder les intérêts de plusieurs millions d'hommes.

Pour exacte qu'elle soit, la constatation n'en demeure pas moins singulière, pas plus étonnante, néanmoins, que toutes celles que l'on peut faire à propos de la prodigieuse aventure de ce maréchal de France en disgrâce, devenu, par hasard, souverain de deux paisibles royaumes, et faisant, à l'aide de procédés souvent étranges, le bonheur de deux peuples qu'il ne connut jamais bien.

H. DELORME.

LES SOUS-MARINS

ET LE DROIT DES GENS

A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La question de la légitimité de l'emploi, dans les guerres navales, des torpilleurs submersibles ou sous-marins figure au programme de la conférence de La Haye, qui va s'ouvrir. Beaucoup de Français ont été surpris que le tsar, au lendemain des essais du *Gustave-Zédé*, ait paru jeter l'anathème sur l'arme nouvelle que nous venions de nous donner. Cette surprise était assez légitime. On estimait en France, avec raison, que c'était un succès pour nos ingénieurs que d'avoir marché les premiers dans une voie où tant de rivaux les auraient volontiers précédés, mais on considérait surtout que l'apparition de ces petits navires, eussent-ils été copiés aussitôt par tous nos voisins, allait marquer pour nous le début d'une ère maritime meilleure. Déjà on songeait que la plupart des ports de France et des colonies seraient, un jour prochain, pourvus de sous-marins, au dépit de telle grande puissance navale qui, ne pouvant plus rien sur nos côtes, se trouverait, avec toutes ses flottes, désarmée contre nous. Les rivages de cette puissance allaient, il est vrai, devenir imprenables comme les nôtres, par la vertu des mêmes sous-marins, mais le commerce restait, le fameux commerce britannique, par où nos rivaux sont vulnérables, et le seront sans doute beaucoup plus que nous, pendant de longues années encore...

Comment le tsar, notre allié, avait-il pu froisser ainsi ceux d'entre nous que passionnent les choses de la mer, et les froisser deux fois, dans leurs susceptibilités d'inventeurs, et dans leur zèle pour ce qu'ils paraissaient considérer comme une affaire d'intérêt primordial pour le pays?

Le tsar, en vérité, obéissait à un sentiment d'ordre très élevé. Il songeait à l'œuvre de dévastation affreuse qui allait être celle du

sous-marin. Peut-on se rappeler, sans frémir, la perte du *Victoria*, ou celle, plus récente, de la *Bourgoigne*, et imagine-t-on un plus sinistre cauchemar que la vision de ces hommes, entraînés par centaines dans le tourbillon d'un navire qui s'engouffre. Il y a vraiment, en fait de cruauté, des limites qu'on n'a pas le droit de dépasser. A côté des horreurs inutiles, qui sont condamnables, il semble que d'autres doivent être prohibées, quoique utiles. Il y a là une question de degré qu'il appartient à coup sûr au droit des gens de trancher. Telle est, sans doute, la première raison qu'a eue Nicolas II de signaler aux puissances le terrible engin que nous avons inventé.

Mais il y a plus. Le sous-marin est une arme cachée et, par le fait, peu loyale. Les anciens preux, qui se battaient tous les jours, avaient de la guerre une conception parfaitement noble. Ils n'admettaient pas qu'on frappât de dos l'adversaire, et ils avaient raison. Pourquoi serions-nous, après tant de siècles, moins civilisés que ces preux, qui n'étaient, à tout prendre, que des bandits? Nous nous proposons d'attaquer l'ennemi non seulement par derrière, mais, qui pis est, par-dessous, sans qu'il lui soit possible de se défendre ni même de se reconnaître. Un coup sera traîtreusement porté, et, sans lutte, sans rien qui rappelle le vieux tournoi dont toute guerre devrait procéder, le drame sera consommé. L'arme nouvelle ne sera pas une épée flamboyante, mais une faux silencieuse, comme celle dont la triste Mort doit, au jour marqué, nous frapper tous.

Comme la grande faucheuse, le sous-marin frappera donc perfidement; comme elle aussi, il frappera au hasard et sans merci. La guerre cessera d'être une lutte intelligente. Les plus adroits, les mieux exercés, les plus nombreux seront constamment, au même degré que les autres, sous une angoissante menace. Il n'y aura qu'un maître, qui sera le Destin, et, comme la Fatalité planait au-dessus des héros de l'antiquité, la perverse petite machine rôdera demain sous les flottes, qui seront réduites à l'impuissance et à la peur. Ce dernier grief est peut-être le plus grave qu'on puisse formuler contre le sous-marin. C'était jusqu'ici le prestige de la guerre et sa justification que d'être un art où l'homme pouvait, sur le champ de bataille même, déployer toutes les ressources de son génie. Avec l'arme nouvelle, il n'y aura plus d'art, mais une brutale aventure... Vraiment, si on pouvait soutenir, sans ironie, que c'est à force d'être odieuse que périra la guerre, il faudrait construire dans tous les pays beaucoup de navires comme le *Gustave-Zédé*. Nous aurions bientôt, sur la mer au moins, la paix éternelle tant désirée.

Ainsi le sous-marin paraît trois fois condamnable : il est barbare, il est perfide, il est aveugle. Ces trois raisons, dont une seule suffirait à le perdre, seront à coup sûr invoquées contre lui à la conférence de La Haye. Au nom de l'humanité, au nom de l'honneur, au nom du vieil art guerrier, chacun tiendra à protester contre l'engin funeste. — Là-dessus que se passera-t-il? Dans les salons de la petite capitale hollandaise, dans l'entourage empressé de la jeune reine, dans les cercles politiques, dans les salles de rédaction, il y aura, à ce moment, un grand besoin d'expansion généreuse, une débauche de formules humanitaires, une émotion, d'abord factice, qui finira par être sincère à l'excès. Alors ce congrès, dont tout le monde s'est trop pressé de nier la portée, pourra causer des surprises. De grandes réformes y seront peut-être accomplies, mais en même temps de grandes fautes y seront sûrement commises, comme il arrive toujours quand on se laisse, en politique, entraîner par les sentiments. Au premier rang de ces réformes, il faudra sans doute compter l'interdiction de l'usage du sous-marin. Il est probable, en effet, qu'on le condamnera, pour les raisons trop éloquentes que nous venons d'énumérer. — Mais aussi, en le condamnant, il est certain qu'on commettra ce qui s'appelle en bon français une faute, parce que ces raisons si éloquentes sont justement trompeuses, et, s'il faut parler franc, ne valent rien, ni en droit ni autrement.

*
* *

Juridiquement, il est impossible de prohiber, comme *barbare*, le sous-marin.

Il est bien entendu d'abord, comme nous l'avons dit tout à l'heure, qu'on ne saurait le confondre avec certains engins qui sont cruels sans rendre aucun service à ceux qui en font usage. Il est essentiellement utile, dans la guerre, de supprimer son adversaire, et les moyens qui conduisent à ce but sans le dépasser sont licites. Le sous-marin, pour supprimer, est conduit à tuer : il tue donc. C'est atroce, mais c'est permis.

On peut admettre, il est vrai, l'intervention du droit des gens si les violences dépassent un certain degré. Seulement la question, dans ce cas, se transforme et cesse d'être juridique, pour devenir purement humanitaire. Il ne s'agit plus de discerner si telle chose est juste ou ne l'est pas. Il n'y a que des choses justes, parmi lesquelles on cherche, par pitié, à introduire quelque adoucissement. Ici l'adoucissement pourrait porter sur la limitation du nombre des victimes. Ce qui rend la nouvelle arme barbare, ce

n'est pas qu'elle tue des individus, ni même qu'elle engloutit des navires, mais c'est qu'elle atteint, d'un seul coup, des centaines d'hommes, en frappant de très gros vaisseaux. La question, ainsi posée, devient tout à fait difficile à résoudre en pratique, et, d'ailleurs, on peut se demander si, au point de vue humain, le plus grand coupable est celui qui nuit à son ennemi en l'accablant à grands coups, ou celui qui se nuit à lui-même en exposant follement à de pareils coups les équipages compacts qui sont entassés, de nos jours, sur certains cuirassés. Les réformateurs, qui seront presque toujours impuissants à atténuer les violences, parce que la guerre est, par définition, la violence même, auraient, au contraire, une mission efficace à remplir auprès des imprudents, parce qu'un des premiers devoirs de l'homme de guerre est d'être prudent. Ainsi nous prétendons que c'est le gros navire et non le sous-marin qui est immoral, et devrait être condamné comme barbare. Toutefois, nous admettons qu'à première vue une affirmation aussi inattendue peut sembler paradoxale, et c'est pour cela que nous allons avec soin nous efforcer de la justifier.

Il faut se convaincre d'abord que si les bateaux sous-marins sont considérés par certains comme barbares, c'est parce qu'ils touchent un trop grand nombre de personnes à la fois, et pour cela seulement. On ne peut leur reprocher raisonnablement aucune cruauté particulière. S'ils tuent, ils n'y mettent pas de raffinement, leur but étant seulement d'écartier les combattants, qui, du reste, ne sont atteints qu'indirectement, par l'engloutissement du navire, et peuvent, dans beaucoup de cas, échapper à la mort. Le sous-marin n'est donc pas barbare parce qu'il tue, ni davantage parce qu'il fait couler des vaisseaux. Ce dernier droit lui appartient, comme à tous les autres engins auxquels on a recours dans les luttes navales. Ce que font ou prétendent faire aujourd'hui les torpilleurs ordinaires, les mines sous-marines, les simples obus, et jusqu'aux éperons qui sont à l'avant des navires, on ne saurait, sans autre raison, l'interdire au sous-marin. Nous arriverons tout à l'heure à la discussion des autres raisons qu'on invoque dans cette affaire. Ici, nous retenons seulement que le fait de frapper un navire, afin de noyer ceux qui le montent, est licite. Le tsar, en faisant allusion, dans sa seconde circulaire, à l'interdiction possible de l'usage de l'éperon, a paru contester, ou au moins regretter que de pareilles pratiques soient, en effet, licites. Mais il ne dépend pas du tsar de bouleverser, du jour au lendemain, les mœurs maritimes. La guerre sur mer n'a pas lieu, à proprement parler, entre les hommes, mais entre les navires eux-mêmes, qui cherchent à se détruire les uns les autres. Au moment de l'abor-

dage seulement, les individus entrent en scène à coups de hache, de sabre ou de fusil, mais au plus fort du combat, quand la formidable artillerie fait ses ravages, c'est sur la coque des navires ennemis qu'elle s'acharne surtout, et non, comme dans les armées de terre, sur les seules batteries ou sur les hommes. Il en a été ainsi de toute antiquité, puisque les anciens, qui n'avaient point la ressource du canon pour enfoncer les bateaux de l'adversaire, s'y appliquaient, sans grand succès du reste, au moyen de ces mêmes éperons que Nicolas II condamne.

On ne peut donc songer, et d'ailleurs nul ne songe à prohiber d'une manière générale, les engins qui tendent à perdre les navires.

En ce qui concerne, en particulier, l'éperon, sa suppression s'impose d'autant moins qu'il passe pour une arme d'un usage très difficile et très dangereux, dont, seuls, les héros et les désespérés sauront, au moment suprême, tirer glorieusement parti. Et quant au sous-marin, sa condamnation ne serait pas justifiée davantage parce que rien ne lui est imputable, en fait de cruauté, qui ne le soit également à tous les autres engins. On ne peut lui reprocher, en définitive, que de se vouer trop directement à son œuvre terrible. On s'alarme avec une apparence de raison, parce qu'on se figure, sans en avoir eu la preuve encore, qu'il ira frapper à coup sûr tous les navires qu'il trouvera sur sa route, et notamment les gros. On lui décerne ainsi, remarquons-le, un éloge tout à fait gratuit. Mais surtout, on montre clairement quel rôle joue l'imagination dans la conduite des choses humaines. On acceptait sans frémir qu'un navire pût couler à pic sous le choc d'un éperon, d'une torpille ou d'un obus, et parce que ce choc, à l'avenir, sera donné par un engin d'allure mystérieuse, de conception bizarre, nouvelle, inédite, voilà que les âmes s'émeuvent et qu'une cause est soulevée à laquelle on n'avait pas songé.

Cette cause n'est ni défendable ni même intéressante. On ne peut pas la défendre, parce qu'il est impossible de venir aujourd'hui, après tant de siècles d'usage constant, décréter que l'on ne pourra plus faire couler les navires de guerre et que, d'autre part, on ne saurait, en pareille matière, établir des prohibitions partielles, qui seraient arbitraires et, par suite, sans valeur. Cette cause, enfin, n'est pas intéressante, parce qu'elle est surtout la cause des gros navires, et que le droit des gens n'a pas reçu de l'humanité la mission de défendre ni de protéger le moins du monde ces colossales et malfaisantes machines.

Il est certain que la différence est notable entre la perte de 300 hommes ou de 800. Il est également vrai, malgré ce qu'un tel aveu d'impuissance peut avoir de blessant pour la morale que là

question d'humanité, en ce qui concerne le sous-marin, se réduit purement, après tout ce que nous venons de dire, à décider si cet engin aura le droit, en fait de victimes, d'atteindre d'un seul coup le moindre de ces deux chiffres ou le plus fort. Voilà pourquoi les gros navires restent à la fin seuls en cause. C'est à eux que le droit des gens, appelé à trancher une question de degré, en fait de cruauté permise, devrait conférer une sorte d'immunité qui, on le voit tout de suite, serait absolument scandaleuse.

Une solution s'impose, à laquelle les soldats de l'armée de terre ont recours avec succès dans les cas analogues, et que les marins seront bientôt conduits à leur emprunter.

Sur les routes et sur les champs de bataille, on tient compte, dans les formations, d'un élément capital, qui est le *danger*. Telle disposition serait avantageuse, mais exposerait les troupes : on la rejette donc. Un souci constant des chefs est de diminuer la vulnérabilité de leurs unités, et ils sacrifient parfois des avantages considérables à cette sage préoccupation. L'exemple le plus caractéristique de cette manière de faire est l'emploi, devant l'ennemi, des formations en ligne, substituées aux formations en masse, qui prévalaient avant l'invention des armes à feu. On ne met point quatre hommes l'un derrière l'autre quand on sait que la balle qui frappera le premier les tuera tous les quatre. De même on ne met pas mille hommes sur un navire quand on sait que tout navire, gros ou petit, court exactement le même danger. On fait la seule chose rationnelle en pareil cas, qui est de multiplier les unités, afin d'obliger l'ennemi à frapper, en plus grand nombre, des coups moins efficaces.

Telle est, selon nous, la solution qui finira par prévaloir. En vain objectera-t-on qu'il ne suffit pas de condamner les gros navires, mais que le droit des gens est tenu de compter avec eux, puisqu'en fait ils existent. Ils cesseront d'exister, voilà tout. On peut concevoir la guerre maritime sans eux, et, de nos jours, toute une école les tient pour sans valeur. Si cette école se trompe et si ces monstres flottants sont vraiment indispensables aux peuples qui veulent se battre sur l'eau, leur suppression n'en deviendra pas moins, grâce au sous-marin, nécessaire et sera doublement excellente, puisqu'avec eux c'est la guerre navale elle-même qui, pour toujours, disparaîtra.

*
* *

D'un tel rêve, il est naturel que nous retombions dans la triste réalité. Il en va toujours ainsi, et cette fois, justement, la réalité sera navrante, puisque c'est de perfidies, de ruses et de surprises,

que le développement de notre sujet va, pour un moment, nous conduire à parler.

S'il est impossible, en effet, de condamner le sous-marin parce qu'il est barbare, nous avons vu qu'on lui fait un second reproche plus grave, qui est de constituer une arme *perfidie*.

La perfidie, dans le droit des gens, est sévèrement prohibée, mais elle s'entend seulement de tout stratagème auquel on a recours en violation d'engagements pris ou au mépris des lois acceptées, et cette définition nous montre tout de suite que le sous-marin n'est pas perfide au sens ordinaire ou, si on veut, juridique du mot. Ce qui est défendu, c'est de manquer à la parole donnée, d'abuser du drapeau parlementaire pour mieux atteindre l'ennemi, de rompre par surprise une suspension d'armes convenue, ou encore de couvrir du drapeau de la Croix-Rouge de Genève des bâtiments affectés à la guerre. On commet donc au moins une erreur de mot quand on parle de perfidie, là où il y a certainement tout autre chose.

Il n'y a point de ruse non plus dans le fait, qu'on reproche au sous-marin, de frapper l'adversaire en se cachant. La ruse de guerre, au demeurant, est permise, de l'aveu de tous les auteurs, sans exception. On va si loin, à cet égard, qu'on admet le procédé trop connu, qui consiste à publier de fausses nouvelles. On admet aussi l'emploi d'un pavillon simulé quand il s'agit d'échapper à la surveillance de l'adversaire. On réproouve, il est vrai, la même pratique quand elle doit avoir pour effet d'attirer l'ennemi dans un guet-apens. Ceci prouve que la ruse, quoique licite, confine parfois à la perfidie, qui ne l'est pas. Laissons donc l'une et l'autre, comme suspecte ou digne de l'être, et venons à la simple surprise, qui seule nous intéresse.

Celle-ci n'est pas suspecte. Elle est, au contraire, à la base même de tout l'art militaire. Elle consiste à tromper l'ennemi, non dans sa bonne foi, mais dans sa clairvoyance, ce qui est absolument différent. Si le sous-marin surprend un navire et le coule sans avoir été vu par lui, ce n'est point par l'effet d'un mensonge, mais par celui de la science et du génie. A l'adversaire de s'ingénier à son tour pour sa défense. C'est toute la morale de la guerre moderne.

C'était aussi, bien qu'on en pense, celle des combats de chevalerie. On ne peut s'empêcher, toutes les fois qu'on touche à de tels sujets, de se reporter aux premiers temps de notre ère, où fut si sévèrement établi, dans les combats singuliers, le code de l'honneur. A cette époque, comme aujourd'hui, les champions se trompaient l'un l'autre continuellement. Ils faisaient mine de porter un certain coup et frappaient tout autrement. Ils simulaient une

retraite comme Horace devant les trois Curiaces, et soudain se retournaient sur des adversaires dispersés. En revanche, ils étaient clairvoyants et se gardaient bien d'offrir le dos à l'ennemi. Frapper par derrière est mal, mais s'y laisser frapper est plus mal encore, et du moment qu'on n'est point trahi dans la confiance qu'on avait en la parole d'honneur ou dans les traités, on n'a le droit de se plaindre de personne, sauf de soi-même, pour s'être fait surprendre.

Cette morale, avec le temps, s'est encore relâchée. Les champs de bataille, du reste, ne sont pas comparables exactement aux champs clos où se rencontraient les héros d'autrefois. Au lieu de se mesurer face à face, les ennemis profitent des accidents du terrain pour se cacher. Au lieu de se donner en pleine figure de grands coups d'épée, ils s'envoient à distance, à travers des meurtrières, des balles qui tuent mieux que les lames les plus effilées. On affirme depuis quelque temps que non seulement la fumée, mais le bruit même des armes à feu disparaîtra bientôt. Ce jour-là, rien ne décèlera la présence des canons ou des fusils, et les hommes tomberont comme des mouches, sans savoir d'où viendront les coups. Le sous-marin n'est pas plus criminel, en vérité, que ne le seront ces batteries d'artillerie invisibles ou ces mystérieux fusils. Là-dessus, d'ailleurs, le tsar ne saurait se montrer particulièrement scrupuleux, à cause du souvenir trop récent de la tour de Malakoff, qui fut sourdement minée, comme chacun sait, par les Russes de son grand-père. Mais on fait pis que de se cacher : on trompe, on multiplie les démonstrations simulées, on joue de véritables comédies, comme Bonaparte, qui réunissait à Dijon tous les invalides de France, et tandis que les gazettes d'Europe faisaient des gorges chaudes sur cette armée d'éclopés, en improvisait secrètement une autre, qu'il jetait à travers les Alpes. Ce Napoléon était un maître-fourbe, qui passa sa vie à faire des dupes. Il ressemblait aux gamins qui vous montrent du doigt quelque chose et, pendant que vous regardez, vous jouent un tour. On songe cependant si peu à lui reprocher cela, qu'on s'accorde au contraire à reconnaître que c'était une bonne part de son génie. Ainsi, à son exemple, tous les guerriers, sur terre ou sur mer, doivent s'exercer à dissimuler, à duper, à tromper. Rien, dans cet ordre d'idées, ne leur est défendu, hormis une chose, qui est de mentir.

Car tout est là. On ne doit pas la vérité à son adversaire; on ne lui doit que des coups. Si donc on fait des mouvements simulés, on ne le trompe pas, dans le sens déloyal du mot; c'est lui qui se trompe, en les interprétant mal. De même, quand on se cache pour frapper, on ne trompe personne; on fait simplement son devoir, qui est de donner le plus de coups possible sans en recevoir. On

mentirait, en revanche, si, étant tenu à la vérité, on la cachait ou on l'altérait, et le cas justement peut se présenter quelquefois, puisqu'on est lié, dans certaines circonstances, par des traités, ou par la parole d'honneur, ou par la loi internationale. Dans de pareils cas, les soldats doivent être intraitables et le sont en effet : ils ne mentent jamais.

Pour le reste, ils sont libres, et leur principale règle est de réussir. La loyauté n'exclut pas l'habileté, et si les preux, dont nous avons parlé, se refusaient jadis à frapper l'ennemi dans le dos, il n'y avait point là, en définitive, une question d'honneur militaire, mais de générosité pure. Aujourd'hui, la générosité n'est plus permise. Elle est un luxe défendu. Puisque nos ingénieurs ont trouvé un moyen d'aller frapper les gros navires par-dessous, c'est très bien fait. Aux gros navires d'inventer maintenant le moyen d'échapper, s'ils peuvent, à ce nouveau danger. De perfidie, dans tout cela, il n'y a point trace. Mais il fallait, nous en convenons, raisonner un peu pour le rendre évident.

*
* *

Le dernier grief que nous avons formulé contre le sous-marin, en lui reprochant d'être *aveugle*, peut sembler, à première vue, singulier. Certes, un des points faibles de cette petite merveille scientifique est justement qu'on n'a pas su lui donner encore de bons yeux pour se guider à travers les innombrables molécules opaques que l'eau tient en suspension. Mais ce n'est pas de cette cécité que nous avons voulu parler. Le sous-marin est aveugle au sens physiologique du mot, mais il l'est bien davantage au sens psychologique. C'est un être fantasque, qui se conduira follement, épargnant les victimes désignées, et soudain frappant étourdiment les autres, selon le hasard. C'est donc un être immoral, si, bien entendu, le hasard lui-même est un facteur dont l'intervention notable dans les choses de la guerre doit être réprouvée par le droit des gens.

Théoriquement, les navires comme le *Gustave-Zédé*, et ceux-là surtout qui, plus tard, bénéficieront des progrès que l'expérience aura fait naître, peuvent être considérés comme des instruments de précision. On est donc porté à s'imaginer qu'ils iront toujours droit au but, et que le but, facilement choisi par eux, sera le plus gros navire d'abord, ou le plus meurtrier, et les autres ensuite, à tour de rôle. En pratique, il n'en sera pas du tout ainsi. Le sous-marin fera ce qu'il pourra; il tâtonnera; il tentera en vain de frapper dix vaisseaux, et tout à coup réussira, quand lui-même et l'ennemi auront cessé de s'y attendre.

Ainsi nous supposons que deux flottes soient en présence : après une lutte laborieuse et, des deux parts, courageuse, le succès se dessine en faveur du plus fort, du plus habile, du mieux armé. Les facteurs ordinaires, rationnels et moraux de la lutte sont sur le point d'en commander l'issue. Tout à coup une catastrophe se produit, qui trouble tout cet ordre : un navire s'enfonce et c'est, pour le camp frappé, l'infériorité irréparable, la panique, la fin de tout, la défaite. Quel sera ce camp frappé? Et pourquoi celui-là plutôt que l'autre? On ne le sait pas. Dès le début de la bataille, les sous-marins rôdaient, en nombre égal, des deux côtés. Est-ce le coup d'œil de son capitaine qui a permis à l'un d'eux de toucher juste, tandis que les autres sont encore à s'essayer? Faut-il attribuer le succès d'un coup si terrible au vrai mérite, à l'adresse, à la force, à quelque flair particulier? En vérité, quand l'homme se mêle à des aventures comme celle-ci, mille éléments interviennent à son insu, qui le heurtent, ou le déroutent, ou le poussent, et, cette fois, tenons pour certain que c'est le hasard, ce grand maître, qui, plus que le génie humain, a tout conduit...

Pour comprendre avec quelle stupeur et quelle rage seront accueillis les bouleversements qu'apportera fortuitement le sous-marin dans les combinaisons du commandement, et jusque dans les plus respectables calculs du cœur humain, il faut se mettre à la place des chefs qui ont étudié toute leur vie les méthodes sûres et presque scientifiques de la guerre, ou à celle des matelots qui viennent de suivre avec angoisse les péripéties d'une lutte, où chaque coup heureux a été pour eux comme un pas de plus vers la victoire certaine. Voilà les vrais ennemis du sous-marin : ce n'est pas au nom de l'humanité que parlent ceux-là, ni de la loyauté, mais au nom de la guerre elle-même, qui doit être un art pour les uns, un beau métier pour les autres, et dont on est entraîné de faire pour tous un jeu de hasard. Pour une fois, les soldats s'entendent avec les jurisconsultes, et ces derniers vont pouvoir, sans opposition, prohiber un engin qui, juridiquement, n'est ni barbare, ni perfide, mais auquel on fait, en revanche, ce reproche inattendu d'être odieux aux militaires.

Ainsi le hasard est en cause, et c'est lui qu'il faut défendre. Disons tout de suite que la tâche sera facile et brève, car le hasard, dans la guerre, est non seulement un facteur légitime, mais, plus que tous les autres, il est moral, au sens absolu du mot.

Il s'appelait, il y a longtemps, le jugement de Dieu. Quand deux champions étaient en présence afin de régler un affaire d'honneur, ou seulement d'intérêt, ils se trouvaient l'un et l'autre dans des conditions présumées égales. Il en doit être ainsi théoriquement

dans tout duel, car la supériorité effective d'une des parties ferait tourner l'aventure en simple assassinat. Cette égalité existait donc, au moins en apparence, et, dans ces conditions, le hasard seul réglait, en définitive, les péripéties du combat. A ce prix, le duel était considéré comme légitime. L'homme, incapable de trancher un différend inextricable, s'en remettait à une puissance supérieure, et jamais on n'aurait trouvé à redire à cette coutume que commandait la nécessité, s'il n'en avait été fait un abus criant, et surtout si l'on ne s'était imaginé d'attribuer à la Divinité les jugements que rendait étourdiment la Fortune.

De même qu'il préside, en principe, aux combats singuliers, le hasard devrait conduire ceux que les peuples engagent les uns contre les autres. Si la guerre était un jeu, il serait juste que le plus habile champion, ou le plus exercé, ou le plus robuste trouvât, dans une bonne victoire, la récompense méritée de son adresse, de son expérience ou de sa force. Mais la guerre n'est pas un jeu. Elle est la suprême ressource de deux peuples qui n'ont pas réussi à s'entendre sur un certain point. Elle a une immense portée morale, puisqu'elle termine le litige, en décrétant sans appel que celui-ci avait tort et celui-là raison. La force, on le voit, n'a point de compétence propre en la matière, pas plus que l'expérience ni l'intelligence. Il faut même, si on veut, bien entendu, rester dans le domaine de la morale pure, repousser radicalement l'intervention de pareils éléments, car ils sont connus, évalués, escomptés avant la lutte, au point que tel peuple qui serait au su de tous et de lui-même dans son tort vis-à-vis de tel autre, pourrait cependant, se sentant prêt à vaincre, lui déclarer la guerre à seule fin d'avoir raison. Il en va, du reste, couramment ainsi dans la réalité. Napoléon, dont nous avons déjà parlé, a fait des guerres qui étaient justes, mais beaucoup d'autres qui l'étaient moins. S'il avait eu à compter avec une puissance mystérieuse qui se serait jouée de lui, de ses calculs, de son génie, et qui aurait, les yeux bandés, distribué la victoire à ses ennemis comme à lui-même, il aurait hésité à courir l'Europe à la tête de ses armées. Il y a, sur la mer, une nation qui passe pour invincible et qui, même dans la paix, tire un merveilleux parti de cette situation privilégiée. Cette nation est riche, et c'est pour cela qu'elle est forte. Ses marins sont d'ailleurs vaillants, bien exercés, dignes en tout point de recueillir des lauriers. Mais leur suprématie constitue, au point de vue de la morale internationale, une véritable monstruosité. Si cette nation, au lieu de compter imperturbablement sur elle-même, sur ses immenses ressources, sur les préparatifs qu'elle a accumulés de toute part, craignait d'être

dominée, dans les combats, par quelque chose comme cette Fatalité terrible sous laquelle jadis tremblaient également tous les humains, elle cesserait peut-être de confondre la force avec le droit, elle abandonnerait ce procédé peu courtois qui consiste à ne parler aux gens que l'arme au poing, elle écarterait enfin de son esprit, d'une manière générale, la préoccupation de la guerre, estimant que celle-ci est une dangereuse aventure, pleine d'imprévu et d'ironie.

Certainement le sous-marin ne jouera pas à lui seul le rôle redoutable et moralisateur de la Fatalité antique. Ce serait lui prêter une bien grande puissance que d'oser le prétendre. Mais, puisqu'on paraît lui reprocher de donner au hasard ses coups les plus meurtriers, il fallait montrer que les hommes de guerre, à quelque nation, du reste, qu'ils appartiennent, ont tort de s'insurger contre lui pour cette mauvaise raison. Si l'expérience prouve que les navires comme le *Gustave-Zédé*, le *Morse* ou le *Narval* sont vraiment aveugles et frappent sans règle ni loi, au point de dérouter les combinaisons des plus perspicaces, si l'anxiété qui, déjà, règne à bord des équipages à l'approche des torpilleurs, doit, quand ceux-ci seront submersibles, tourner à l'effarement, si, courbés également sous la destinée mystérieuse, les chefs sentent la conduite des événements leur échapper et la guerre devenir une insigne folie, ni la morale, répétons-le, ni le droit des gens n'auront à se plaindre de ce nouvel état de choses. Puisque deux peuples n'ont pu, d'un commun accord, faire régner pacifiquement entre eux la justice, il n'est pas mauvais qu'à défaut de cette raison, qui seule était bonne, la guerre fasse triompher, non point celle du plus fort, dont quelques-uns disposeraient toujours au détriment des autres, mais celle, moins accessible aux convoitises humaines, du plus heureux.

*
* *

Que le sous-marin fasse donc, à sa fantaisie, des triomphateurs et des vaincus; qu'il s'en aille, caché sous une épaisse couche d'eau, frapper à mort un ennemi qui, ne l'ayant pas vu venir, sera dépourvu contre lui; qu'il immole d'un seul coup un millier de victimes: tout cela lui est permis, bien plus, commandé, car, où le droit des gens se tait, c'est le devoir militaire qui parle impérieusement.

Toutefois, une ressource reste à ceux qui veulent, malgré tout, réprouver un pareil instrument de destruction. Le tsar, dans sa circulaire, n'a pas expressément parlé de droit ni de morale inter-

nationale. Il a seulement proposé qu'on mît fin aux abus des armements, en prohibant notamment les armes nouvelles. Il a posé une question politique, plutôt qu'une pure question d'humanité, et il a demandé qu'en dehors des considérations rigoureusement juridiques, on prît, d'un commun accord, certaines mesures que paraîtrait commander l'intérêt bien compris de tous les peuples.

Malheureusement, on voit tout de suite qu'il est au moins impossible de prendre à la lettre la prohibition qu'a proposée Nicolas II à l'égard de tous les engins nouveaux sans distinction. Ce maintien irrévocable du *statu quo* dans les armements équivaldrait à une approbation sans réserve, ou, pour mieux dire, à une consécration définitive d'un état de choses dont il faudrait être, en vérité, d'humeur facile pour se déclarer satisfait. Non seulement il serait injuste que la supériorité présente de certains peuples fût rendu stable en dépit des efforts ultérieurs que d'autres pourraient faire, mais il ne serait pas non plus conforme à l'intérêt de l'humanité que les armes véritablement atroces dont nous usons aujourd'hui fussent proclamées parfaites, sans amélioration possible dans aucun sens. Gardons-nous de formuler une loi générale dont les effets pourraient être en contradiction flagrante avec le but, et si, par exemple, des engins, même terribles, viennent à être produits dans un but de défense, n'allons pas, parce qu'ils sont nouveaux, les écarter. Le sous-marin justement est, par excellence, un engin de défense, mieux encore, un engin pour les faibles, et ceci va nous amener à traiter franchement la question politique, que le tsar, en définitive, a seule posée.

Elle est très simple. Il s'agit de savoir quelles réponses feraient les différentes nations maritimes, si on les consultait séparément sur les avantages que présenterait pour chacune la suppression du sous-marin: A la conférence de La Haye, nous ne savons pas ce qui se produira, ni quel rôle joueront exactement les pures considérations de sentiment. L'homme, en général, même quand il est diplomate, est meilleur qu'on ne croit, et sa bonté peut le conduire à commettre des erreurs. Supposons néanmoins que les représentants des puissances gardent en cette circonstance leur perspicacité traditionnelle, et que, selon l'usage des Parlements, ils soient appelés à voter au scrutin secret sur la question que nous venons de poser. On peut mettre en fait qu'au dépouillement le maintien du sous-marin sera proclamé et le sera, s'il faut préciser, à l'unanimité moins une voix. Comme le secret sera bien gardé, tout le monde attribuera l'unique voix discordante à la Russie, qui, pensera-t-on, pouvait difficilement se contredire. En cela, tout le monde se trompera. La Russie votera comme la majorité, et,

parmi tous ces chrétiens, qui seront occupés à légitimer un instrument de mort, le seul cri humain sera jeté, ce jour-là, par la voix inattendue de l'Angleterre.

Ceci, on l'avouera, demande une explication. Nous allons essayer de la donner en quelques lignes, aussi clairement que possible.

Les torpilleurs submersibles dont certains marins et la plupart des publicistes ont surtout vanté jusqu'ici la valeur offensive ne sont, en réalité, que des instruments de défense. Ils attaqueront, certes, mais ils n'attaqueront efficacement que le long des côtes, qui leur serviront d'appui. A cet égard ils rendront d'immenses services. Ils protégeront victorieusement les rivages contre toutes les agressions venant de la mer; ils rendront impossibles les descentes, les bombardements et jusqu'aux blocus. Ils formeront autour des pays menacés une terrible ceinture que nul ne franchira.

Voilà pourquoi la plupart des peuples ne sont pas disposés à les condamner, mais au contraire à en user dans la plus large mesure. Ce n'est pas une vile préoccupation qui les guide en cela, puisque c'est celle de leur tranquillité. La Hollande n'est soupçonnée, croyons-nous, par personne d'avoir des vues belliqueuses et nul n'ignore cependant l'intérêt qu'elle a pris aux essais du *Gustave-Zédé*. La France ne nourrit pas non plus de desseins suspects, quand elle songe à abriter dans ses ports et dans ceux de ses colonies toute une flottille de ces petites machines. Elle tient seulement à n'avoir à craindre les entreprises de personne. Un moyen s'offre à elle d'arriver à ce but d'une manière sûre et peu coûteuse. Elle s'empresse d'y recourir, et si d'autres nations, à son exemple, y recourent un jour prochain, cela ne lui portera pas ombrage. Que chacun, grand ou petit, se hâte, au contraire, de devenir invulnérable : ce sera la fin de la guerre.

Ce jour-là, sans doute, l'Angleterre ne sera pas contente. Nous ne voudrions pas médire ici de nos voisins, mais il est certain qu'ils vivent de la guerre, même en pleine paix. D'autre part, ils sont si puissants, qu'ils n'ont rien à redouter pour leurs rivages. Encore qu'il soit facile de les effrayer, comme on l'a fait récemment, en réveillant avec à-propos le souvenir du camp de Boulogne, ils sont assez sûrs d'eux-mêmes pour pouvoir dédaigner le secours, pourtant efficace, que les torpilleurs sous-marins ne manqueraient pas de leur apporter. Le nouvel engin augmenterait relativement peu leur puissance défensive. Mais, en revanche, il diminuerait, au point de l'annihiler, leur action offensive sur les autres nations maritimes. Non seulement la France, l'Italie, l'Allemagne, la Russie seraient, avec un nombre suffisant de sous-marins, à l'abri de leurs coups, mais aussi l'Espagne, la Hollande, la Grèce et même

ce faible Danemark, qui jadis a supporté sans rien dire l'attentat de Copenhague...

Voit-on maintenant, avec une suffisante netteté, comment se pose la question politique en ce qui concerne le sous-marin?

Soyons bref. Ni les jurisconsultes, ni même, nous venons de le voir, les hommes d'Etat, ne sauraient, avec quelque raison, s'insurger contre la merveilleuse invention dont les ingénieurs français viennent de doter leur pays. Au contraire, le caractère nettement défensif de l'arme nouvelle est un motif pour les uns et pour les autres non seulement d'en accepter désormais l'intervention dans les luttes navales, mais, nous allons plus loin, de la célébrer presque à l'égal d'un grand progrès.

Les boucliers du vieux temps, les fossés de la féodalité, les ceintures de fer dont on use de nos jours sur les navires n'ont jamais été considérés par personne comme des objets suspects au point de vue moral. Le droit de se défendre est, en effet, sacré pour les nations, comme pour les individus. On peut même pousser l'exercice de ce droit jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, et toutes les inventions, dans un tel ordre d'idées, non seulement méritent d'être encouragées, mais l'ont été de tout temps par les diplomates, les jurisconsultes, les amis de l'humanité.

Malheureusement, ce principe, contre lequel nul ne s'élèvera jamais, en entraîne un autre, qu'on voudrait pouvoir rejeter.

Tant qu'un homme aura la faculté de construire à son gré des plaques d'acier pour s'abriter, les autres hommes voudront qu'en échange on leur permette d'imaginer des balles ou des obus capables de traverser ces plaques d'acier. Ceci est une loi contre laquelle on ne peut rien, parce qu'elle est essentiellement humaine. Ainsi le droit de perfectionner les moyens de défense entraîne fatalement celui de perfectionner les armes offensives.

Dépouiller les peuples de ce dernier droit, alors qu'on est tenu de leur laisser le premier, qui est sacré, serait leur commander de renoncer purement à la guerre. Or, là-dessus, il est très inutile qu'on se berce d'illusions. Les peuples n'abandonneront jamais l'usage de la force s'ils n'y sont contraints par la force même.

Il résulte de là que le tsar s'est étrangement abusé, quand il a proposé aux puissances d'arrêter d'un commun accord et pour toujours les progrès des armements. Mais il n'en résulte point que la question si haute qu'il a voulu trancher soit sans issue.

Il a cru qu'il pourrait, par son initiative, mettre un terme aux formidables effets de cette sorte de lutte qu'il y a entre les moyens d'attaque et ceux de défense et qui les pousse à se surpasser indé-

finiment les uns les autres. Au lieu de vouloir empêcher de tels effets, malheureusement inévitables, c'est la lutte elle-même, cause de tout le mal, qu'il aurait dû s'efforcer de faire cesser. Tant que l'attaque et la défense resteront côte à côte à se mesurer, elles grandiront ensemble et sans arrêt, parce que toutes deux tireront un parti équivalent des découvertes de la science éternellement croissantes.

Il faudrait tâcher de mettre d'accord ces deux éléments qui voisinent si mal, et, pour cela, de les unir en une seule arme qui profiterait de tous les progrès. Ceux-ci concourraient désormais au même but, au lieu de se diviser en deux parts et de s'annihiler. Tandis que nos engins monstrueux, toujours contrariés, n'ont point d'efficacité certaine, celui qu'il s'agirait de créer serait seul, et, par le fait, tout-puissant. Il ne connaîtrait point de rival. Il n'aurait point, comme ceux qui nous servent actuellement à l'offensive, à compter avec la défense, ni, comme celle-ci, à se hausser au niveau de l'attaque, puisqu'il serait à la fois l'une et l'autre. Il ne lutterait qu'avec lui-même et croîtrait sans entraves. A la fin, cet engin extraordinaire ferait peur aux hommes qui, d'effroi, renonceraient à la guerre.

Une telle arme pourrait facilement exister : il est possible, en effet, d'unir étroitement la défense et l'attaque, la première étant le but, et l'autre le moyen. La protection n'est pas nécessairement passive. A côté des murailles qui arrêtent, on peut en imaginer qui repoussent et qui tuent : c'est la défense active, ou, si on préfère, l'attaque pour se défendre; en tous cas, c'est l'union terrible de toutes les ressources du génie humain, en vue d'un même but, qui est souverainement respectable.

Aussi, loin de suivre les conseils du tsar et d'entraver les progrès des armements, hâtons-nous, au contraire, afin d'arriver mieux au but même qu'il poursuit, de pousser ceux-ci jusqu'à leurs limites extrêmes. Franchissons hardiment ces limites, sautons le pas, et nous aurons la paix, parce que nous découvrirons à la fin l'arme *parfaite*, offensive et défensive à la fois, qui rendra la guerre impossible, en faisant tous les peuples, petits ou grands, invulnérables et redoutables au suprême degré.

Pour la mer, cette arme parfaite semble avoir été trouvée. Le sous-marin, du moins, lui ressemble étrangement. N'allons pas, en si bon chemin, nous arrêter.

Antoine REDIER.

A PROPOS DU SALON

L'ÉVOLUTION ARTISTIQUE

J'aurais mauvaise grâce à faire ici, après la presse quotidienne, le compte rendu et la critique des deux Salons.

Nous arrivons au terme d'un siècle plein de révolutions et d'évolutions, de génie et de crimes, d'inventions et d'oublis, de grandeur et de petitesse, et j'ai bien peur que l'année prochaine, toute remplie du bruit de l'Exposition, ne nous donne pas une aussi bonne occasion de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'évolution de l'art en ce siècle, ses tendances et son avenir.

Les arts ont cet avantage sur la politique qu'ils ne font pas de révolutions, mais de simples évolutions qui donnent les mêmes résultats, sans les mêmes inconvénients. A vrai dire, il reste bien quelques blessés sur les champs de bataille, et même des morts ; tel le baron Gros qui fut se noyer de désespoir, en voyant qu'il n'était plus compris. Mais ces cas sont rares fort heureusement, et les blessés peuvent prolonger leur vie en acceptant quelque chose des lois du vainqueur. Les jeunes sont facilement dociles ; mais pour les vieux lutteurs, combien est pénible cette conversion forcée, ce baptême imposé ! Leur drapeau leur a valu des triomphes, et voilà que, maintenant, il leur faut ployer leur enseigne, et, de général, devenir simple soldat dans les rangs ennemis ? On comprend qu'ils répugnent à cette suprême humiliation, et leur vieillesse solitaire et révoltée a quelque chose qui nous touche profondément et nous incline avec respect devant leur défaite et leur fierté.

Il y a eu, en ce siècle, trois grandes évolutions de l'art, et nous assistons à l'aurore d'une quatrième évolution infiniment plus intéressante, à mon avis, que les précédentes.

La première période fut la période théâtrale et académique. Elle

fut déclamatoire et sèche, et il semble qu'elle fût sortie avec David du club des Jacobins. *Le Combat des Romains et des Sabins* résume cette période : c'est du théâtre. La forme y est précise et savante; on a renoncé aux grâces du dix-huitième siècle; que dis-je! on les a bannies avec les ci-devant. C'est l'âge de fer; on ne rêve que la gloire, les belles actions, l'héroïsme; mais l'art n'est pas héroïque pour cela : il est simplement déclamatoire, et le geste est violent. On oubliait que l'héroïsme est toujours simple quand il est le fait d'un état d'âme, et non d'une exaltation momentanée ou d'un défi.

Les temps furent héroïques, à n'en pas douter, et les peuples pourront nous envier tant de gloire accumulée en aussi peu d'années. Mais n'y eut-il pas également un peu de défi de la part de la société nouvelle à la société ancienne qu'elle avait remplacée? On voulait prouver qu'on ferait aussi bien et mieux sur les champs de bataille; le courage accepta même des panaches plus hauts que ceux d'autrefois; et c'est ainsi, je pense, que le geste devint, sans qu'on s'en doutât, déclamatoire et raide.

Talma et David gouvernaient les âmes.

A la main de fer de Napoléon, il fallait les meubles solides et raides de l'Empire, souvenirs appauvris des Césars.

L'art cependant cessait d'avoir ces défauts, dès qu'il se bornait à retracer des sujets plus simples, et il suffit de rappeler de quelle puissance calme et juste, de quel charme même sont empreintes des œuvres telles que le portrait de Pie VII et celui de M^{me} Récamier par David, le portrait du roi de Rome par Prud'hon, *l'Amour et Psyché* de Gérard, et tant d'autres encore. Sans doute, un peu de sécheresse et d'esprit théâtral marque l'immense toile du *Sacre*, de David; mais quelle grandeur de pensée, quelle puissance convergente, quel savoir de la composition et de l'exécution ne marque-t-elle pas en même temps? C'est une œuvre et une grande œuvre : rien ne peut lui être opposé à notre époque. C'est qu'aussi le temps était propice à de telles éclosions. Tout convergeait vers une rénovation du siècle, tout était grand, fréquemment sublime, et l'art était comme porté sur le courant qui entraînait tout la nation.

L'art est toujours l'expression d'une époque; nous le verrons à chaque pas, jusque dans l'architecture et le meuble. Percier et Fontaine ont exprimé l'Empire comme David : tout se tient. Seules les lettres devançant parfois le mouvement prochain : comme Voltaire et Rousseau avaient précédé la Révolution, Chateaubriand devançait le romantisme, et il était odieux à Napoléon, parce qu'il sortait du cadre unitaire qu'on appellerait aujourd'hui le carean.

En même temps s'éteignaient sans éclat, inaptes aux nouvelles formules de l'art, les artistes qui avaient brillé avec les grâces et l'art raffiné du dix-huitième siècle : M^{me} Vigée-Lebrun, Clodion, Moreau le jeune. Prud'hon servait de transition, de lien entre les deux époques, ayant la grâce de l'une, le style académique de l'autre, et n'ayant ni le beau coloris de l'une, ni la rudesse de l'autre.

Voici la seconde période, le romantisme. Il est né avec Géricault, qui cependant sait garder dans l'audace des attitudes et des couleurs, le soin de la vérité et le culte de la nature. Son génie n'a fait que passer.

Chateaubriand et Walter Scott ont préparé les esprits au romantisme, Victor Hugo achève la dérouté des classiques, et l'art nouveau éclate avec Delacroix. Ce fut une lutte admirable et grandiose entre l'école classique et l'école romantique, lutte d'un demi-siècle où les combattants s'appellent d'une part : Gros, Gérard, Ingres, Guérin, Delaroche, Horace Vernet, Ary Scheffer, Flandrin, Bénouville, Léopold Robert, Couture; et, de l'autre : Delacroix, Decamps, Diaz, Devéria, Isabey, Tassaert, Dupré, Chenavard, Fromentin et le dessinateur Gustave Doré.

Quel a été le vainqueur? Il est vraiment curieux de voir que l'école romantique n'a été qu'une folie de jeunesse et n'a vécu que pour donner naissance à la grande école naturaliste : Corot, qui sert de transition, Rousseau, Millet, Troyon, Brascassat, Rosa Bonheur, et toute l'école moderne; Bastien Lepage, Roll, Duez, Harpignies, Cazin, Jules Breton, Gervex, Jean-Paul Laurens; et enfin les réalistes comme Courbet, Manet et leurs élèves.

Pendant ce temps, l'école classique se modifie insensiblement. C'est elle qui a instruit et préparé ces renégats, mais elle subit leur influence à son tour; elle se défend encore avec M. Cabanel et M. Bouguereau; elle se rapproche de ses anciens adversaires, avec M. Gérôme, M. Jules Lefebvre, M. Benjamin Constant, et Gustave Moreau, qui fut presque un romantique à l'École des beaux-arts, mais un romantique classique.

Ainsi la fusion se fait, sinon avec le romantisme qui est mort, du moins avec le naturalisme, si bien que le prix fondé jadis pour le paysage classique ne trouve plus de lauréats. Tout le monde sourit à l'idée d'un paysage classique, et l'Institut se demande avec anxiété ce qu'il fera bien de ce prix, et s'il ne vaudrait pas mieux le décerner à l'agriculture qui manque de bras parce qu'il y a trop d'artistes et de littérateurs.

Qu'était-ce que l'école romantique? La fougue, l'inspiration sans frein, la couleur jetée hardiment sur la toile, par plaques, par

taches, le mépris du dessin et la recherche du sublime dans la composition échevelée. Ingres était impeccable de dessin, mais son coloris était terne et le geste était froid : on voulait faire tout le contraire. Ingres pouvait sourire de ses adversaires quand il dessinait *la Source*, quand il peignait le portrait de Bertin ou son *Napoléon I^{er}* ; Delacroix pouvait le défier quand il peignait le plafond de la galerie d'Apollon au Louvre ou l'*Entrée des croisés à Constantinople*. L'une et l'autre école étaient incomplètes ; elles étaient faites pour s'entendre et se compléter l'une par l'autre ; elles préféraient se partager des lambeaux de la vérité, prétendant également l'avoir tout entière ; et cela était très français. Mais la vérité ne se laisse pas écarteler facilement, et tôt ou tard elle apparaît saine et sauve, réconciliant les ennemis de la veille, ou du moins leurs héritiers : Roméo et Juliette.

Rien ne se fait en France que par réaction, qu'elle vienne de droite ou de gauche, et le romantisme fut une double réaction : réaction révolutionnaire contre la tyrannie du genre classique, et réaction aristocratique contre le bourgeoisisme de l'époque. Dans ce siècle bourgeois, on ne voulait plus être bourgeois ; mieux valait être bohème, rapin ; on n'avait pas encore inventé le mot « intellectuel ». En fait, les romantiques, écrivains, poètes et artistes, étaient les intellectuels de ce temps ; il leur fallait un rang au-dessus de la banalité de leurs contemporains, et le bourgeois était traité par eux de « philistin ». C'était l'antisémitisme de l'époque.

Le romantisme eut une grande et salutaire influence sur l'avenir de l'école française, en secouant la torpeur de l'école classique, en empêchant le glissement de l'art vers les formules conventionnelles qui sont l'irréremédiable décadence, en assurant à l'art, qui est d'essence libre, sa naturelle indépendance, et en donnant ainsi naissance à la grande école, la vraie, la seule, celle de la nature. Celle-là vit et vivra toujours ; elle est à l'aurore de toutes les grandes écoles ; c'est par elle que les maîtres dominant leur temps, et c'est en imitant le maître, et non plus en copiant comme lui la nature, que leurs écoles finissent. Mais cette école n'est pas à confondre avec le réalisme de quelques-uns. Quand le réalisme se borne à la photographie, mieux vaut la photographie : c'est plus vite fait. La nature ne fait rien de sot ; c'est à l'artiste à la comprendre. Tout paysage a une expression et évoque une pensée ; son expression change du matin au soir, et c'est à l'artiste à saisir celle qu'il comprend le mieux.

Autre exemple : rien ne résume mieux les qualités de l'artiste que le portrait, et rien ne montre mieux, trop souvent, l'absence de certaines qualités primordiales. Nous sommes pensée et matière ;

pensée, c'est-à-dire intelligence, sentiment, tendances, habitudes; matière, c'est-à-dire forme, couleur et relief... à moins d'une platitude extrême. L'artiste a donc à se préoccuper de toutes ces choses, à traduire l'âme dans l'expression et à montrer notre personnalité par l'attitude et l'allure. Tels sont les portraits peints par tous les grands maîtres : Rembrandt, Van Dyck, Velasquez, Gainsborough, pour ne citer que ceux-là et ne pas remonter jusqu'aux primitifs. Et Murillo peignant ses horribles mendiants, peignait leur âme falote autant que leur corps rachitique. Cela, c'est la grande école de la nature; c'est le réalisme auquel on a ajouté la pensée, et c'est ce que j'appelle le naturalisme, pour me conformer à l'expression qui a eu cours en littérature.

De quelle admiration subite n'a-t-on pas été pris pour l'*Angelus* de Millet le jour où l'on a compris que, de cette nature triste, de ce jour crépusculaire, de ces paysans simples, mais inclinés dans la prière, se dégageait une admirable et grandiose pensée de paix, de sérénité, de labeur patient, de simplicité croyante et de résignation! C'est le poème de la terre et de l'homme attaché à la glèbe, et c'est aussi, au son de la cloche du village, « la vieille chanson qui berce l'humanité depuis son enfance ».

Si féconde était cette école qu'elle a donné naissance à d'innombrables recherches d'art, en même temps qu'à de nombreuses personnalités artistiques très distinctes les unes des autres et toujours unies par ce lieu commun : la vérité.

C'est ainsi qu'un beau jour on s'est fatigué de l'atelier, prison de l'art, trucage de la lumière, et on a étudié hardiment le plein soleil, le bon soleil qui fait des taches crues de lumière et d'ombre, et qui continue de rayonner sur la toile de l'artiste, dans nos appartements assombris par l'hiver. Le soleil fait-il rien de laid? Il dore tout ce qu'il touche: il est la vie et la gaieté de la nature.

Pourquoi craindre la lumière? Peut-elle éteindre la couleur ou seulement diminuer le relief? Là est la difficulté, il faut l'avouer. Les primitifs n'en ont jamais eu peur; les Carrache ont inventé le clair-obscur parce qu'il donnait plus facilement le relief, et pendant des siècles, l'art a vécu de cette commodité. Avec un peu de peine et de savoir, le relief d'une physionomie se traduit en pleine lumière aussi bien qu'avec la formule sacramentelle du côté ombre et du côté clair, du côté cour et du côté jardin.

Revenons aux primitifs : c'est le mot d'ordre.

Tout ce qui n'est pas la vérité tout entière est destiné à périr : l'artiste a fort à faire pour cela, mais il n'est pas de métier qui demande plus d'études ni plus d'intelligence que le sien.

C'est en cherchant toute la vérité qu'on est arrivé à l'étude de la

lumière pour la lumière; on a voulu fixer sur la toile tout ce que l'œil peut percevoir, les effets de la lumière diffuse, les reflets renvoyés par l'eau, les ombres lumineuses, les trouées de soleil à travers le feuillage, les lueurs frisantes sur la mer, au coucher du soleil, les nuances infiniment variées de la mer, la transparence de l'eau; on a étudié les vagues et leur écume, les nuages, la neige et la glace teintée de vert dans son épaisseur. On a négligé les lueurs nacrées de l'aurore, trop chantée par des poètes qui se levaient de bonne heure, mais on a traduit toutes les teintes du crépuscule, voire du soleil de minuit, et si quelque secret subsistait encore de la nature en un coin éloigné de la terre, on verrait vingt artistes prendre le train express et le prochain bateau pour découvrir ce trésor de la couleur.

C'est une fièvre d'art qui nous a valu les belles études, parfois difficiles à comprendre, de M. Besnard, celles de Duez, de M. Gaston La Touche, et d'autres encore, dont les noms resteront comme ceux des hardis explorateurs de l'Afrique. Ce sont aussi des explorateurs.

En est-il sorti une grande œuvre? Pas encore. Ce sont des matériaux que chacun prépare; ce sont des moellons que sculptent d'habiles ouvriers pour la construction d'un merveilleux édifice dont l'architecte n'est pas encore trouvé. Pouvons-nous faire en six mois un pays civilisé du Soudan ou du Congo? Nous avons l'Algérie depuis longtemps, et l'on s'y plaint encore de notre administration.

Rien ne se fait brusquement, et si le génie est, aux yeux du public, une résultante plutôt qu'un commencement, c'est que le public prête plus d'attention aux résultats qu'aux initiations. Il a cependant conservé le nom de Papin, qui n'a pas inventé les chemins de fer, et celui de Volta, qui n'a pas deviné les voitures électriques. Ne doit-il pas en faire autant en matière d'art?

Tandis que l'école naturaliste marchait hardiment dans la voie nouvelle, n'écartant rien de ce qui peut contribuer à l'expression de la vérité, un groupe de ses élèves créait l'école réaliste et formait l'extrême-gauche du parti nouveau. On a peine à percevoir aujourd'hui les nuances qui les séparaient : Millet faisait l'*Angelus*, d'où s'exhalait une poésie intense dans le réalisme de la nature, et Courbet faisait l'*Enterrement d'Ornans* d'où se dégageait une tristesse noire dans un réalisme sans pensée. Et pourtant est-il bien sans pensée ce tableau d'un enterrement à la campagne? Rien n'y marque une élévation quelconque de sentiment, rien n'y élève l'âme, et le trou béant où descend la bière semble l'abîme du néant, malgré le prêtre et malgré la croix. N'était-ce pas peut-être

la pensée de Courbet, et n'a-t-il pas voulu montrer aussi la tare d'indifférence que met le labeur quotidien au front des travailleurs résignés? Les paysans de Millet sont des idéalistes, ceux de Courbet sont un peu abrutis.

Toute l'école réaliste, en littérature comme en art, a commis cette singulière anomalie de s'attacher au peuple des villes et des campagnes, à la démocratie, royauté nouvelle, et de la représenter le plus souvent sous les traits les plus antipathiques.

J'ai connu, pour ma part, de sincères démocrates, fils de leurs œuvres, qui s'élevaient avec indignation contre la peinture que M. Zola faisait du peuple des villes dans *l'Assommoir*, du peuple des campagnes dans *la Terre*. « Il n'a montré que le pire, disaient-ils. Le peuple, le vrai peuple, ce n'est pas cela : il est bon, sincère et enthousiaste! »

Ces honnêtes fils du peuple avaient raison, j'en suis convaincu, mais ils avaient le tort de ne pas comprendre que le mouvement réaliste est adéquate au mouvement romantique.

Qui régnait au temps du romantisme? La bourgeoisie. Il fallait humilier ces philistins et montrer que les intellectuels, si pauvres qu'ils fussent, leur étaient supérieurs et avaient le délicat et savoureux privilège de n'être pas compris d'eux.

La démocratie a pris le pouvoir lorsqu'elle a reçu le suffrage universel en don de joyeux avènement de César. Pendant le règne, ce fut un leurre; mais on s'en est inquiété à l'arrivée de la République. Le peuple était roi, mais dans les sphères littéraires, aristocratiques et bourgeoises, on ne connaissait guère le nouveau souverain et l'on avait le désir de le connaître jusque dans son intimité, sans aller toutefois jusqu'à lui. De même, sous l'Empire, on voulait tout savoir des Tuileries, sans y mettre les pieds.

Il y avait donc là un difficile reportage à faire auprès du marchand de vin du coin, de la blanchisseuse et de l'électeur sans ouvrage du faubourg Montmartre : qui se risquerait dans l'ancre populaire? M. Zola fit hardiment ce reportage et en revint avec un livre qui montrait le nouveau souverain sous des couleurs hideuses : l'esprit frondeur si naturel en France en fut ravi.

Le mouvement réaliste dans l'art a subi inconsciemment peut-être la même poussée de curiosité. L'art s'est, hélas! toujours incliné vers le souverain. Aujourd'hui, ce mouvement est à peu près fini : le roi, c'est l'acheteur, c'est l'argent, et c'est à lui qu'il faut plaire. Plusieurs, heureusement, savent s'imposer à lui, au moins par la célébrité, et jamais l'art n'a été aussi réellement indépendant. Il a droit, par conséquent, à toutes les sévérités de la critique également indépendante.

Rien ne sert de faire des théories sur le génie du roi-soleil entraînant tout dans l'orbite de sa gloire, faisant naître autour de lui les hommes d'État, les écrivains, les poètes, les artistes, et conduisant tout à l'apogée par l'influence de son goût et de son jugement. Ces sortes d'influences peuvent être salutaires au commencement des empires; elles sont déplorables dès que le goût public est assez éclairé. Louis XIV lui-même disait des tableaux de Téniers : « Otez-moi ces magots. » Napoléon I^{er} ne prisait que les écrivains soumis. Plus tard, les inspecteurs des beaux-arts rédigeaient des rapports effarés sur le bas-relief de Rude à l'Arc de Triomphe, et les jurys officiels du Salon en écartaient Puvis de Chavannes et tout ceux qui apportaient à l'art une voie nouvelle, une audace quelconque.

L'État, qui a remplacé Louis XIV, est infiniment moins bon juge : il ne connaît que la tradition, le règlement. L'État est essentiellement « rond-de-cuir ».

L'art est d'essence indépendante, qu'il s'applique aux lettres ou à la peinture, et de tout temps, l'on a dit « la république des lettres ». C'est même le point par où la république a le plus de chances de réussir.

Le goût public se transforme et suit le mouvement sous la pression des novateurs; le progrès est évident, et les tableaux de Fromentin, que nous considérions autrefois comme l'expression la plus exacte du soleil d'Afrique et comme une audace incomparable, nous apparaissent aujourd'hui presque ternes auprès du soleil de Marseille traduit par M. Montenard.

Nous assistons, — je le dis hardiment, — à une merveilleuse renaissance de tous les arts, peinture, sculpture, architecture, ciselure, et jusqu'à l'émaillerie et la poterie. On ne s'en aperçoit pas très bien, parce que les visions d'ensemble veulent de l'éloignement; on le comprendra mieux plus tard, de loin et de haut.

Les résultats ne sont pas tous acquis, cela va sans dire : laissons grandir l'enfant.

On le verra mieux l'année prochaine, à l'Exposition, et l'on constatera en même temps l'influence que notre école a largement exercée à l'étranger, le rayonnement de l'art français.

*
* *

Je ne pousserai pas plus loin cette étude d'ensemble; je ne montrerai pas l'école réaliste arrivant à Manet, à M. Claude Monet et à M. Sisley, et à l'école du pointillé, parce que nous allons retrouver cette école au Salon de cette année, avec d'autres écoles encore. Je n'ai voulu montrer qu'un mouvement d'ensemble, l'évo-

lution générale du siècle, et je me bornerai à rappeler le souvenir de ceux qui, avec une forte empreinte, une griffe très personnelle, ont été pour ainsi dire hors cadre dans ce mouvement, n'appartenant ni à une école ni à une autre, et étant eux-mêmes, eux seuls : Théodule Ribot, Meissonnier, Henri Regnault, Paul Baudry, Gustave Moreau, Puvis de Chavannes; et, parmi les vivants : Bonnat, Henner, Jean-Paul Laurens, Roybet, Besnard.

N'oublions pas ce doux évocateur des grâces du dix-huitième siècle, ce revenant plein de charme que fut Chaplin, l'idéaliste dont le rêve se précisait en formes très réelles, avec un dessin d'une pureté toujours irréprochable.

Entrons aux Salons que, pour la dernière fois, nous verrons réunis sous le large abri de la Galerie des machines, si large qu'on peut y entendre ces locutions qui s'appliquent à l'endroit même :

— Avez-vous vu les Champs-Élysées?

— Que pensez-vous du Champ-de-Mars?

Et la réunion des deux fait un champ de bataille, avec un buffet pour concilier les deux camps.

Je devrais commencer par les Champs-Élysées qui sont à l'entrée, et par la sculpture qui s'impose tout d'abord. Qu'on me pardonne d'aller jusqu'à l'autre extrémité, sans m'attarder un instant, et de commencer par ce qui apparaît comme la fin : ce n'est pas simple esprit de contradiction; nous allons trouver au Salon du Champ-de-Mars tous les genres réunis, tandis que l'école est plus spéciale dans la partie plus vaste des Champs-Élysées, mais je noterai au hasard les œuvres des deux Salons.

La Société dite du Champ-de-Mars constitue la pleine indépendance de l'art : point de récompenses; point de filière pour les honneurs. La liberté pour tous, même celle d'exposer plusieurs tableaux.

L'art officiel a toujours été un écueil pour l'art, et voici justement un immense tableau des plus officiels : *la Pose de la première pierre du pont Alexandre III*.

Le sujet fait frémir : c'est encore cette forme du patriotisme qui s'appelle l'alliance franco-russe! Si patriote que l'on puisse être, il est permis d'avoir les oreilles un peu assourdies du *Bojé Tzara Krani* et des couplets de l'alliance. L'empereur de Russie lui-même ne s'étonnerait pas de cette impression. Que va donc nous donner M. Roll? Un tableau où pas une décoration ne sera oubliée, pas un drapeau négligé, des gestes nobles d'empereur bénissant et de président correct? Grâce au goût de l'artiste, il n'en est rien. L'art officiel n'a pas été tenu en lisière, et la liberté de M. Roll a

débordé jusque sur le cadre qu'il a fait à sa façon et qu'il a sculpté lui-même dans un style des plus libres, et avec des allégories correspondant au sujet du tableau. J'aime ces artistes qui veulent leur œuvre complète et n'en négligent rien. M. Roll a fait un tour de force en nous montrant, de la Seine, la tribune officielle, toute de velours rouge, et les gradins rouges également sur lesquels sont échelonnées les jeunes filles vêtues de satin blanc qui viennent offrir des fleurs à l'impératrice de Russie. On connaît cette scène restée historique pour les Parisiens. Elle était un peu théâtrale, mais réussie. L'artiste en a tiré un excellent parti, dans les gammes du rouge, du blanc et des noirs habits masculins. Peut-être a-t-il eu tort de fondre ces tons dans une nuance très éteinte; on dirait d'un léger brouillard. Serait-ce pour nous montrer que l'alliance russe ne repose que sur les brouillards de la Seine? Les années se chargent bien assez d'atténuer les tons comme les alliances! Est-ce dans la même pensée que M. Roll a fait de l'empereur de Russie un personnage très effacé, tandis qu'en avant se détache M. Félix Faure, très grand, avec une tête immense. M. Roll a exagéré certainement la capacité cérébrale du défunt président.

Quoi qu'il en soit de ces défauts, M. Roll a fait du grand art, ce qui est rare à notre époque, et il a fait d'un sujet officiel, toujours ingrat en art, une œuvre vraiment artistique. Il n'a pas les qualités d'un Paul Véronèse ou d'un Tiepolo : l'ampleur du dessin, le brio des couleurs et l'allure superbe des personnages. Est-ce bien sa faute?

M. Gervex, qui a été chargé par la cour de Russie de reproduire dans de grandes dimensions la cérémonie du sacre de Nicolas II à Moscou, nous montre quelques études préparatoires avec le portrait de l'empereur. Nous jugerons cette œuvre en la voyant; les morceaux en sont bons, d'un coloris ferme et d'un relief saisissant, tandis que le portrait apparaît dans une tonalité plus grise.

Puisque nous sommes dans le grand art, ou tout au moins dans les grands tableaux, je parlerai tout de suite de l'immense toile de M. Louis Anquetin : *la Bataille*. C'est ici du romantisme pur, et nous ne comprenons plus ces chevaux qui ont invariablement un cou de cygne, et font des contorsions ridicules. Voilà qui nous montre tous les défauts de l'art romantique, de la boursoufflure pour faire grand, de l'excentrique pour faire original, de l'exagération en tout pour viser au sublime. Combien plus sage est M. Jean-Paul Laurens dans son plafond destiné à la ville de Toulouse. Ce plafond ne plafonne pas; la matière en est solide comme un mur de citadelle, trop solide pour un tableau aérien; mais le dessin est

beau, la composition de belle allure, d'un mouvement superbe, et l'ensemble digne d'un véritable maître. Il n'y manque que des lumières plus vives, surtout dans la partie symbolique du tableau. C'est le Midi dans le bas, et c'est, dans le haut, le ciel avec les saints et l'Agneau vainqueur : *Un poco più di luce!* Mais quel bel effort, et quel beau style plein de vie, de franchise et de force! C'est une œuvre, et cela dit tout.

M. Boutet de Monvel, qui nous avait habitués à de jolis croquis d'enfants d'une naïveté adorable, a voulu transporter ses qualités originales dans le grand art, et il nous montre une immense toile destinée à l'église de Domremy : *Jeanne d'Arc à Chinon*, reconnaissant le roi malgré son déguisement. Il y a ici une recherche un peu puérile de l'art primitif, des étoffes aux couleurs violentes et naturelles, avec des broderies d'or, et c'est de l'or sur le tableau; puis, par un contraste que nous ne pouvons pas nous expliquer, les physionomies sont effacées, très bien dessinées, mais incolores et plates. C'est Pierrot à la figure lunaire, revêtu d'habits éclatants. Pourquoi ce jeu de cache-cache des figures au milieu des brillantes étoffes? Pourquoi cette originalité poussée jusqu'à l'inconséquence? M. Boutet de Monvel a vu sans doute des miniatures du moyen âge, dont les chairs ont, en effet, perdu leur coloris délicat, tandis que les étoffes ont gardé leurs couleurs vives. Mais c'est le temps et l'humidité qui ont effacé les couleurs légères; ces chairs avaient autrefois une tonalité plus exacte; les tableaux de l'époque en font foi. Quand cette peinture destinée à une décoration murale, aura subi les injures du temps, qu'en restera-t-il : de belles étoffes et des personnages guillotines! C'est trop tôt avant la Révolution. Ce sera dommage, car M. Boutet de Monvel a mis de l'expression dans ces physionomies, des mouvements très justes dans un calme qui impressionne, et un sentiment archéologique très exact. Il valait la peine de s'y arrêter un instant, parce que c'est une tendance moderne de faire vieux, pour être nouveau. Et puis ce tableau appartient à ce que j'appellerai « le genre cru », dont nous verrons de nombreux spécimens.

En voulez-vous un autre exemple? C'est le tableau de M. Leempoels, qui est Flamand, et a voulu ressusciter l'art des primitifs Flamands. Ses *Ouvriers revenant du travail* ont l'air plutôt sculptés que peints. Ils sont d'une vérité qui crie, qui hurle; on pourrait compter les poils de leur barbe et leurs cheveux. Pas une ride n'est oubliée, pas un détail du vêtement n'est estompé. On peut étudier ce tableau à la loupe, rien n'y manque. Est-il bien nécessaire de faire si cru et si exact, et tout le monde a-t-il d'assez bons yeux pour voir de loin tant de détails? C'est une exagération,

à n'en pas douter; mais voici que de ce réalisme outrancier se dégage un idéalisme des plus intéressants. L'artiste a merveilleusement rendu ces trois personnalités, l'ouvrier du milieu, robuste et mauvaise tête, faiseur de grèves, et entraînant, bras dessus, bras dessous, ses compagnons fatigués et résignés. Un savetier qui passe les regarde narquois. Tout cela est vrai, vivant et parlant.

Je ne cite pas ce genre de peinture à la loupe comme le but à proposer à l'art du vingtième siècle, mais il y a là deux termes qui paraissaient inconciliables et qui se concilient fort bien : réalisme et idéalisme.

Nous sommes matière et pensée. « Qui fait l'ange fait la bête », a dit Pascal, mais qui fait la bête ne fait pas l'ange. L'art ne peut se nourrir ni de pensées éthérées ni de matière sans pensée. Il lui faut ces trois termes qui sont tout : la vérité, la vie et la pensée.

C'est dans cette conciliation nécessaire du réalisme et de l'idéalisme que je vois l'aurore d'une dernière évolution dont je parlais en commençant cette étude.

L'idéalisme se perdait dans les nuages ou dans les formules invariables : le réalisme nous a ramenés sur terre, nous a fait voir la nature dans la vérité des tons les plus variés, et il a eu le tort de nier l'idéal : « Pourquoi faire un ange? disait Courbet. Vous n'en avez pas vu, vous ne savez pas comment ils sont faits; alors, n'en faites pas. » Je comprends que Courbet ait refusé de se prononcer comme un simple théologien sur la nature des anges, mais ses tendances allaient au matérialisme dans l'art, et l'art échappera toujours au matérialisme. Courbet lui-même en est arrivé à la poésie des grands bois dans ses dernières études, notamment dans sa *Remise de chevreuils*. Il n'y a que les peintres de natures mortes, comme M. Desgoffes, qui puissent faire de l'art matérialiste.

Si crus, si violents ou si voilés que soient les tons employés par l'artiste, s'il a rendu ce qu'il a vu et en a dégagé l'expression et la pensée, il a fait œuvre d'idéaliste en même temps que de réaliste : c'est le secret des primitifs, des Botticelli, des Pérugin, des Frà Angelico, des Memling, et de tous les grands artistes de tous les temps et de toutes les écoles.

Partisans des tons crus, dans la lumière : M. Aman Jean, M. Maxence qui sculpte sa peinture, M. Zuloaga, dont le nom nous rappelait de beaux damasquinages, et qui nous montre ici, fidèle à l'école espagnole, qui fut toujours réaliste, des portraits noirs et saillants dans le style de Ribera. Goya lui-même faisait plus gai, Goya auprès de qui Manet n'est qu'un pasticheur; M. Simon, qui nous donne le spectacle d'une lutte en Bretagne, lutte triste,

devant des gens tristes, sur une terre triste, et c'est la vérité à cet endroit, et de cette façon; M. Buland, dont *la Procession* est intéressante; M. Bartlett, dont *les Trois pêcheurs* sont très vivants, et vingt autres artistes dont je ne puis citer tous les noms.

Partisans des tons crus dans le gris ou la demi-lumière, M. Cottet, dont les deux Bretonnes, mère et fille de pêcheur, pleurant un mari et un père, à l'arrivée des barques, nous touchent, nous émeuvent, nous retiennent attristés devant une douleur intense et contenue. Point de gestes, point de grimaces, pas même des larmes; appuyées l'une contre l'autre, ces deux femmes souffrent, atteintes du désespoir, et n'attendent rien ni des consolations banales, ni de l'extériorisation de leur douleur, remède méridional que le Nord méprise en gardant la fierté de la souffrance.

Le maître du réalisme idéaliste fut M. Puvis de Chavannes, dont nous voyons ici la dernière œuvre, touchant souvenir du mort à celle qui l'avait précédé de si peu dans la tombe. C'est le portrait de M^{me} Puvis de Chavannes, née princesse Cantacuzène. Il y a sur ses traits je ne sais quelle tristesse que la vie heureuse de cette femme ne pouvait pas lui donner, et qui semble être le pressentiment de la séparation prochaine, illusion de la vie méconnaissant la toujours prochaine et éternelle réunion. Le portrait est vivant, en pleine lumière, mais en lumière grise, comme tout ce qu'a fait M. Puvis de Chavannes, né dans les brouillards de Lyon. Maître, il l'a été, à tous points de vue, par un dessin impeccable et magistral, digne des plus grands maîtres, par l'audace du plein air et de la lumière diffuse, par la vérité calme de ses paysages, par l'agencement sobre et très grand de ses compositions, par la science de l'art décoratif, par la poésie intense qui se dégage de son réalisme. Sans doute il eut quelques défauts, escamotant parfois dans la peinture, ce qui, dans le dessin anatomique, pouvait gêner le mouvement de sa composition, et se tenant trop à une formule d'art invariable; mais cette note est sublime et fait oublier les moyens. C'est le privilège des grands résultats : la balance penche trop en faveur du génie pour qu'on regarde à ce qui peut rester dans l'autre plateau.

Partisan de la grande lumière et de la lumière aveuglante et crue du Midi, M. Montenard qui, cette fois, s'est adonné au genre décoratif et a fait en grand un petit sujet : *le Pressoir*, avec, au loin, quelque chose de la vendange. Les tons de lumière dans l'ombre sont d'une exquise délicatesse; tout est bien dans ce grand panneau, hormis le vide que ne comporte guère un tel sujet. La vendange est gaie, animée, grouillante : Évohé, Bacchus est roi! Ceci est triste. Je sais bien qu'il en est souvent ainsi et que ce

tableau « est vu » ; mais on pouvait voir mieux ailleurs pour synthétiser l'idée de vendange. Toute peinture décorative est synthèse. Elle veut une pensée plus complète que le tableau de genre.

Tableaux de genre dans le même style, les paysages marins de M. Dauphin. Ils sont merveilleux de vérité et de charme. C'est bien là la Côte d'azur aux profils bleuâtres dans le soleil couchant, aux tons irisés de la mer à l'heure où le bleu intense disparaît sous la lumière frissante. Entre cela et les paysages d'autrefois, il y a des milliers de lieues, autant qu'il y en a entre les brouillards de la terre et le soleil lui-même. M. Paul Aubin, M. Dinet, M. Girardot, M. Auslen, M. La Barre-Duparq, M. Garibaldi, M. Alfred Smith et M. Alfred Paris, ont exposé de bons tableaux dans la même note.

M. Cazin est le peintre des paysages du Nord, comme M. Mesdag est le peintre de la mer froide, triste, grisâtre. Tous deux ont trouvé la poésie de la tristesse, et M. Cazin, fidèle interprète de cette lumière tamisée qui ne fait pas d'ombres, a trouvé des plans successifs d'une merveilleuse délicatesse dans cette note unique : il ne cherche pas les notes de la gamme ; il trouve les neuf comas qui séparent le *do* du *ré*. L'inconvénient de ces lumières grises est que parfois on se demande si c'est un clair de lune ou de la lumière solaire à travers les nuages. La légèreté des ombres ou leur opacité peut seule nous guider.

Plus riche en couleurs est M. Iwill, successeur de M. Duez, dont les paysages au pastel ont tous les attraits. Ici, c'est le ciel qui se mire en une ornière, comme Dieu se complait en l'âme du plus humble des pauvres ; là c'est l'étang qui se pare des couleurs du paon sous un ciel irisé après la pluie ; c'est la fin du jour, un décor final ; les grenouilles se cachent au fond de la mare et les libellules mêmes s'endorment parmi les roseaux. C'est l'instant où la lumière jette un dernier éclat avant de mourir, et réserve les charmes de ce spectacle à l'homme qui sait rêver.

Prestigieux aussi est le pinceau de M. Thaulow, qui a trouvé la poésie de la neige et des glaces, et celui de M. Billotte, qui a su mettre une compassion aux tristesses des faubourgs, aux terres squameuses des barrières, aux guinguettes miséreuses de la banlieue, aux traits flétris des enfants abandonnés. C'est ici de la grande lumière grise, de celle qu'on voit le plus souvent à Paris et qui semble voiler à dessein tant de misères ou tant de richesses. Un seul rayon perce ce ciel brumeux, mais il n'apparaît qu'aux âmes : la charité !

M. Raffaelli est aussi un peintre très parisien. Il connaît à merveille toutes les misères et toutes les laideurs de la capitale et les exprime sans pitié, avec une force tragique. Pourquoi, cette

année, peignant de beaux quartiers a-t-il exagéré encore cette dureté du trait noir qui remplace le pinceau par le trait de plume? Autant se faire journaliste!

Il me faut parler de la peinture religieuse dont la décadence s'est affirmée depuis bien longtemps par ses tendances à l'imagerie. C'est encore la formule qui étouffe et la lettre qui tue. Ce n'est pas M. Carolus Duran qui relèvera le prestige de la peinture religieuse avec son *Christ en croix*, œuvre romantique sans vérité, sans force et sans..., mais c'est trop pour un maître coloriste qui peut se tromper parfois et n'en reste pas moins un maître; je n'en veux pour preuve que son portrait de femme et ce portrait saisissant de relief du général de Charette.

Le maître en peinture religieuse est ici M. Burnand, dont *le Christ en prière* est d'une réalité poignante. C'est *l'homme de douleur* dont parle Isaïe au chapitre LIII, disant : « Il n'a ni splendeur ni beauté, nous ne l'avons pas reconnu et cependant il a porté nos tristesses et nos douleurs, et il a racheté nos péchés. » Je résume le chapitre qui annonce un Christ sans beauté, et c'est aussi l'avis de grands théologiens, je crois, que le Christ, contrairement à la légende, ne devait pas être beau, afin d'être humble en toutes choses et de n'attirer à lui que par la beauté de l'âme. M. Burnand nous montre le Christ sous les traits d'un homme vulgaire au profil ridé; mais de l'expression de ce visage s'exhale un sentiment admirable de souffrance, de prière et de divinité voilée. Cela déplaira à plusieurs qui voient l'idéalisme dans la beauté physique souvent marmoréenne des christes à la mode; j'avoue que, pour ma part, je leur préfère l'idéalisme de l'âme et de la pensée.

Je ne puis rien dire après cela de la *Sainte Elisabeth* de M^{me} Madeleine Lemaire, ni du *Mariage de la Vierge* de M. Delance, ni du triptyque de M. Humbert, ni de la *Femme adultère* de M. Flandrin. Je n'ai trouvé nulle part la pensée religieuse. M. Henner a fait un beau Christ au tombeau, dans le sentiment de celui d'Holbein. C'est admirable de facture estompée, et je n'ai rien à ajouter à cela.

Allons-nous parler de la peinture au pointillé, aux confettis, dans laquelle excelle M. Henri Martin, montrant ainsi une patience admirable dans une toile de 50 mètres carrés? *Sérénité*, un bois et des êtres dont on ne sait trop s'ils sont humains ou purs esprits; tous sont vêtus de blanc; les uns s'envolent, les autres, les plus vieux, restent assis par terre, ayant sans doute perdu leurs ailes. Sérénité! Beaucoup de talent de perdu!

De la franche et grande peinture, du grand art, quel qu'en soit

l'objet, c'est ce que nous montre M. Bonnat. Un portrait... Je n'insisterai pas; on sait ce qu'il en est et comment les reliefs puissants de ce maître lui ont valu d'être appelé « le Rembrandt français ». Ce qui est nouveau, c'est un paysage de M. Bonnat; il est pris aussi en plein Midi, en plein soleil, aux environs de Saint-Jean-de-Luz, et cette route montante à travers les bois est si vraie, elle s'allonge si bien sous les grands arbres verts, que c'est la nature même. Rien qu'un personnage, une petite Basquaise, portant la cruche d'eau sur la tête, à la mode du pays. On la voit marcher, si solide, si bien campée, qu'il n'y a pas à craindre ou à espérer, — selon l'esprit de chacun, — de voir la cruche cassée.

De la grande lumière, passons à l'ombre mystérieuse dans laquelle se complaît M. Carrière. C'est un genre nouveau dont il est le créateur et dans lequel il excelle. Si tous les artistes peignaient ainsi, ou comme M. Whisler, qui dans l'obscurité et les contours indécis s'est fait aussi une grande réputation, on s'en lasserait peut-être; mais à titre d'exception et d'originalité, cet art a un grand charme : c'est de l'idéalisme pur, avec une pointe de réalisme au centre, quelque chose comme une nébuleuse et son noyau. C'est du rêve; les figures apparaissent avec leurs caractères distinctifs; les corps se dessinent vaguement, et cela ressemble..., comment dirai-je?... à des portraits d'âme.

Déjà M. Carrière a des imitateurs : M. Bourdelle, qui a beaucoup de talent, et d'autres de moins de valeur.

M. Besnard, l'amoureux de la lumière, le chercheur infatigable, le peintre le plus audacieux et parfois le plus mystique au point de vue de l'art, a exposé des tableaux qui montrent une étude plus concrète que les précédentes; tout de lui est intéressant, et ceci est plus compréhensible.

Mais je n'ai voulu parler que des chefs d'école, pour marquer le mouvement artistique. L'école, la vieille école, est représentée par M. Bouguereau, M. Benjamin-Constant, M. Rochegrosse, dont *l'Assassinat de l'empereur Géta* est d'un beau mouvement avec une belle lumière, et par M. Jules Lefèvre, qui n'a exposé que deux portraits, mais deux très beaux portraits. L'École des beaux-arts a pris un nouvel essor, depuis quelques années; elle a mis de côté quelques-unes de ses traditions trop étroites; elle fera encore plusieurs pas en avant, et verra ses enseignements plus célèbres encore. Telle qu'elle est, on peut l'appeler la mère nourricière de l'art, car, si elle n'a pas formé tous les artistes, elle a donné du moins de bons et solides principes à presque tous, et ceux qui avaient quelque chose dans le cerveau et dans les doigts, en ont

profité avec leur génie personnel. Tant pis pour ceux qui sont restés dans les lisières.

Ce qui ressort de cet ensemble de tendances si diverses à travers les deux Salons, c'est la conséquence même d'un siècle d'évolutions et de recherches : un peu d'anarchie. Ce n'est pas pour nous effrayer en matière d'art. Il semble que tous cherchent, par des voies diverses, quel sera l'art de demain. D'aucuns s'en vont déjà à un réalisme mystique qui nous entraînerait un peu loin. L'art de demain, l'art du siècle prochain largement indiqué par la logique des courants : c'est le naturalisme qui sait trouver l'idéal, l'âme des choses et des êtres; la vie, la vérité de la nature et la vérité psychique. L'artiste qui fait un portrait doit comprendre son modèle, comme l'ont fait M. Bonnat, et quelques autres après lui, mais pas en grand nombre. Le paysagiste ne doit rien inventer; il doit saisir l'expression fugitive et profonde de la nature, et fuir l'atelier. Seul, le grand art de l'avenir, la grande décoration, reste encore une énigme. J'en vois çà et là les pronostics, mais qui me croirait? c'est encore trop loin! Les matériaux sont épars sous la main des ouvriers, mais l'architecture générale en est déjà visible.

L'art grandit sans cesse, et la France est ici le précurseur et l'apôtre.

*
* *

En quelques mots, je parlerai de la sculpture.

Elle aussi a vu éclore une merveilleuse renaissance avec MM. Dubois, Chapu, de Saint-Marceaux, Mercié, Falguière, Frémiet, Rodin et Dalou.

Depuis le siècle dernier, elle végétait dans l'ornière et ne sauvait ses grandes traditions que par Houdon, Rude, Barye et Carpeaux, maîtres si grands qu'ils font oublier tout le reste, y compris les fadeurs prétentieuses d'un Pradier. C'étaient de grands isolés qui se relayaient pour conserver vivace la flamme du génie français. Ils nous l'ont léguée, mais si empreints qu'ils soient des grandes traditions, leurs successeurs n'ont pas su ou n'ont pas eu jusqu'ici l'occasion de faire aussi grand qu'eux. M. Falguière a bien essayé de couronner l'Arc de l'Etoile : il a fallu y renoncer. Nous avons eu cependant de grands morceaux, d'une beauté comparable aux plus renommés, comme le tombeau de La Moricière, de M. Dubois; et vingt statues, — je n'oserais pas dire cent, — qui sont d'une grande époque.

Le morceau capital du Salon de 1899 est, comme celui de 1898, la statue de Balzac..., pauvre Balzac!

Là où M. Rodin avait échoué malgré sa haute valeur, M. Fal-

guière n'a pas mieux réussi malgré son talent. On avait comparé le *Balzac* de l'année dernière à un phoque; on compare celui de cette année à un éléphant. C'était, l'année dernière, un bonhomme de neige; cette fois, c'est une banquise. On tient à la robe de chambre qui était une robe de moine; on y tient, je ne sais pourquoi, car il est dit qu'il ne faut pas voir les grands hommes en robe de chambre. Je sais bien que la redingote est laide, mais enfin on possède un portrait de Balzac, et il n'y apparaît pas en robe de chambre. Sans doute, il lui arrivait aussi, au moins deux fois par jour, d'être en chemise, et ce n'est pas le costume qu'on choisira. Alors pourquoi la robe de chambre? Le public ne l'a jamais vu dans ce costume, et la robe de chambre ne synthétise en rien le génie de « la Comédie humaine ».

Balzac aurait-il mis de la peau de chagrin dans la main des sculpteurs qui veulent faire sa statue? Il semble que leurs idées vont se rétrécissant, à mesure qu'ils veulent faire plus grand. Après tout, mieux vaudrait s'en tenir à la dernière mode dont on a un peu abusé : un buste et autour du socle, deux ou trois personnages de « la Comédie humaine ».

M. Rodin avait fait à Balzac une tête rêveuse, fière, géniale; M. Falguière nous montre une physionomie moitié rêveuse, moitié narquoise. Il fallait choisir l'une ou l'autre expression, plutôt l'autre.

L'*Eve* que M. Rodin a exposée cette année, bronze en état de deuxième épreuve, avec les bavures de la fonte, est un morceau de maître, à n'en pas douter; rien n'y est mièvre; il s'en faut de beaucoup. Tout y est force, peut-être trop. Les formes de cette femme qui, honteusement, se cache la tête sous le bras, sont si lourdes et si massives que c'est une Ève postérieure à la faute au moins de plusieurs années. Les rudes labeurs ont sans doute alourdi ses formes. Et si c'est là, non une Ève biblique, mais une synthèse de la femme, je crois deviner beaucoup de femmes qui s'inscriront en faux. Pourquoi bannir la grâce et les perfections de la femme? M. Rodin ne l'avait pas comprise ainsi l'année dernière dans ce *Baiser* qui restera comme un des plus beaux morceaux de la sculpture française.

M. de Saint-Marceaux qui, après tant de belles œuvres, semble se reposer trop, a exposé une *Vierge* qui ne marque rien de nouveau pour la réputation de l'artiste. M. Boisseau a fait un *Diogène* vieux, ridé et vivant, d'un très vif intérêt. M. Frémiet prépare la statue colossale de M. de Lesseps, et produit en outre une belle statue tombale de M^{me} D. Il me faudrait citer et commenter M. Dubois, M. Gérôme qui, de peintre, est devenu sculpteur,

M. Icard, dont la statue de *Jahel* prétend nous montrer le *clou* du Salon, mais je préfère m'arrêter devant le groupe très important de M. Larche : *la Tempête et les Nuées*. C'est de l'art décoratif en sculpture, et de l'art très puissant. La figure de la Tempête à la bouche soufflante aux orbites vides est d'une expression saisissante, et ces corps roulés dans sa course nous donnent une idée symbolique très heureuse des nuages emportés par la tempête.

Une belle œuvre encore est celle de M. Ernest Dubois, l'auteur des statues des deux frères Joseph et Xavier de Maistre. Cette fois, il nous montre un enfant prodigue accueilli par son vieux père, trop maigre et trop dénudé lui-même pour avoir un veau gras ; mais il est d'une allure si noble qu'il ne lui manque que de beaux vêtements ; — les deux termes étaient associés dans les temps anciens. — Cela s'appelle *le Pardon*. Ces deux corps, l'un jeune et l'autre vieux, sont là pour faire opposition ; ils sont traités avec une véritable maîtrise. Du même artiste, d'ailleurs, j'ai vu un buste très remarquable.

Je citerai encore *l'Obsédé*, de M^{me} Benedicks-Bruce ; *le Réveil*, de M. Leclair ; le *Saint Bruno*, de M. Louis Noël et *la Réverie*, de M. Canivet, et je ne prétends pas ne rien oublier parmi les œuvres de valeur. Je dois dire cependant que la sculpture n'a pas eu cette année une récolte exceptionnelle. On se réserve sans doute pour l'Exposition de 1900.

Là nous verrons toute la valeur de notre école, avec le retour des enfants prodiges qu'elle a formés parmi ses élèves étrangers. Nous resterons fiers de cette expansion traditionnelle du génie artistique de la France, et nous accueillerons avec le même enthousiasme que si elles étaient nôtres, les gloires plus personnelles des autres nations. Nous n'avons pas installé la douane autour de notre école, et notre admiration ne connaît, en matière d'art, ni écoles, ni patries, ni concurrents, ni ennemis, mais seulement ce qui est beau et sincère, ce qui est d'une main habile et d'un esprit élevé.

Louis DE MEURVILLE.

LES VAINQUEURS DE 1830

ET

LA RÉVOLUTION DE 1848

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION¹

Prosper de Barante, nos lecteurs le savent déjà, fut surpris par la mort avant d'avoir achevé l'autobiographie où il avait commencé de résumer les souvenirs d'une carrière aussi longue qu'honorable; son récit n'allait même pas jusqu'à la fin du règne de Louis XVIII. Son petit-fils a eu la très heureuse idée de suppléer à cette lacune par la correspondance que Barante n'avait cessé d'entretenir avec sa famille et ses amis. Quel que soit le charme des pages du début, qui figureront en bonne place dans notre riche collection nationale de Mémoires, nous n'avons point perdu à cette substitution. Comme document historique, une lettre contemporaine des événements l'emporte toujours sur un récit fait après coup, si sincère qu'il puisse être; la mémoire la plus sûre a ses défaillances; la conscience la plus scrupuleuse cède malgré soi au besoin de parer les faits et de leur donner une unité factice. Et quant au point de vue littéraire, comme nous avons affaire à un cercle d'élite, le régal se double de la variété des caractères et des talents. Avec la disparition des « salons où l'on cause », je crains bien qu'il ne faille désormais pleurer celle des « lettres bien écrites »; nous possédons ici un précieux échantillon de ce qu'était, il y a un demi-siècle, la correspondance d'une société de gens d'esprit, passionnés pour la politique, relevant par les idées générales le détail de la vie publique et mondaine, ne poussant point l'amabilité jusqu'à cet héroïsme de la charité chrétienne qui se condamne à la bienveillance universelle, ni l'esprit de parti jusqu'à ce fanatisme qui s'interdit de juger ses chefs et ses amis.

Il faut redire aussi que M. le baron Claude de Barante est un

¹ *Souvenirs du baron de Barante*, publiés par son petit-fils Claude de Barante, tome VII, 1841-1851; 563 pages in-8°. Paris, Calmann Lévy. *Sous presse.*

éditeur modèle; il faut le féliciter, moins encore des sommaires et des notes, qui viennent si à point faciliter l'intelligence du texte, que de la largeur d'esprit avec laquelle ce texte a été établi. Les conseils de timidité ne lui ont sans doute pas fait défaut, ni peut-être même les sollicitations, pour lui suggérer la suppression d'une lettre, d'une phrase ou d'un nom, pour invoquer le soi-disant intérêt d'un parti, d'une chapelle, d'une réputation. Il a justement pensé que, après un demi-siècle écoulé, les droits les plus impérieux étaient encore ceux de l'histoire; quand il s'agit d'ailleurs de natures aussi élevées, le tableau de leurs illusions, de leurs déconvenues, de leurs divisions même, ne peut leur nuire auprès de la postérité impartiale et désintéressée ¹.

Ces réflexions se rapportent plus particulièrement au volume qui va paraître, et dont une gracieuse communication nous a permis de prendre connaissance par avance. L'intérêt des documents, leur très vif succès auprès du public, ont contraint M. le baron de Barante à beaucoup élargir le cadre qu'il s'était primitivement tracé : c'est le tome VII qui achève de s'imprimer, et il ne comprend que dix années, de l'automne de 1841 à la veille du coup d'État de décembre. Ces dix années ont vu l'ébranlement et la chute du régime de 1830, qui avait porté au pouvoir Barante et ses amis, et où ils se plaisaient à saluer le définitif aboutissement de la Révolution française. Quel attrait le lecteur trouvera à suivre leurs impressions quotidiennes avant et après la catastrophe, je vais tâcher d'en donner ici brièvement l'idée.

*
* *

Du milieu de 1841 à la révolution de Février, Prosper de Barante se trouva au point de vue officiel dans une situation bizarre, qui eût même été fautive pour beaucoup d'autres, et dont sa bonne grâce et son esprit sauvaient seuls l'étrangeté. On sait que depuis plusieurs années il était ambassadeur à Saint-Petersbourg, où le tsar Nicolas, expert en ces sortes de distinctions, ne perdait pas une occasion de témoigner sa sympathie personnelle au baron de Barante et son hostilité au représentant de Louis-Philippe. En 1841, tandis que Barante était en congé, Nicolas retint auprès de lui le comte Pahlen, son ambassadeur à Paris. Le gouvernement français, piqué au vif, décida que Barante de son côté resterait en France, et serait suppléé par un simple chargé d'affaires. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, on s'obstina de part et d'autre, et cet état de choses

¹ Est-il besoin d'ajouter que toutes les allusions à la chronique scandaleuse du temps ont été éliminées, quand il ne s'agissait pas de faits devenus historiques ?

dura sept ans, sept ans pendant lesquels Barante fut ambassadeur *in partibus*, résidant à Paris ou en Auvergne. Il lui en coûtait de voir interrompre par une aussi sotte aventure sa carrière diplomatique, à laquelle ses succès mêmes l'avaient attaché. L'ambassade de Rome le tentait, à cause de la place grandissante que les préoccupations religieuses tenaient dans son esprit, à cause aussi de la santé chancelante de Grégoire XVI : il comprenait l'importance du prochain conclave, et eût voulu y exercer une influence dans l'intérêt de la France. Mais le transférer à un autre poste, c'eût été rendre vacante l'ambassade de Pétersbourg, et par là aggraver la situation ; il le comprenait lui-même et l'expliquait à ses proches : « Le roi ne veut pas susciter de question ni de difficulté qui puisse changer en rien ses relations avec l'empereur de Russie. Le comte Pahlen est ambassadeur à Paris dans le *Calendrier de la cour*, donc je dois être ambassadeur à Pétersbourg dans l'*Almanach royal*. » Il se consolait en prenant une part active et prépondérante aux travaux de la Chambre des pairs, en se montrant assidu à l'Académie, en présidant le Conseil général du Puy-de-Dôme, en conversant enfin et en correspondant longuement avec les personnes de sa famille et de son intimité.

La mort avait rétréci le cercle des amis d'autrefois : si la plupart des compagnons des luttes de jeunesse restaient debout, si le comte Molé, évoquant les souvenirs du Conseil d'Etat impérial, faisait gracieusement appel à une affection « datant de la section de l'intérieur », Royer-Collard succombait ; il avait été précédé dans la tombe par la duchesse de Broglie, dont la fraternelle amitié remontait à une période plus lointaine encore, à cette prime adolescence où le fils du préfet du Léman soumettait ses essais littéraires à la châtelaine de Coppet. De plus en plus dominée par le sentiment religieux, les admirables instances de la duchesse avaient contribué à y incliner celui qu'elle appelait familièrement « cher Prosper ». Elle disparue, cette note de prosélytisme affectueux ne se retrouve plus guère dans le recueil. Une nouvelle correspondante, la princesse de Liéven, en fait de culte, professe surtout celui du ministère Guizot, et se distingue par la verve aimable avec laquelle elle se fait l'écho des racontars politiques et mondains de Paris ou de Londres.

Celle qui, sous le nom de duchesse de Dino, avait longtemps paré de sa grâce et de son esprit le salon de la rue Saint-Florentin, devenue à présent duchesse de Talleyrand, puis investie du duché prussien de Sagan, ne faisait plus en France que de rares et brefs séjours. Elle n'en trouvait pas moins des termes délicats pour exprimer son attachement à « cette France bien belle après tout, où

tant de souvenirs se personnifient encore pour moi dans trois ou quatre amis excellents, et où se trouve un tombeau sur lequel je veux encore prier ». Saisie de cette angoisse que donne, au déclin de la vie, le départ successif de la plupart des témoins du passé, elle écrivait à Barante : « Je ne connaîtrai, je n'aimerai bientôt plus personne que vous. Vivez, vivez longtemps, bien plus que moi : je ne veux pas avoir à vous pleurer¹. » Mais si les pensées sérieuses s'étaient maintenant emparées d'elle, cette nature ardente ne pouvait demeurer dans l'inaction : tantôt, avec un zèle de néophyte, elle s'employait à garantir les catholiques silésiens d'une propagande schismatique; tantôt, à la demande de la princesse Augusta, elle s'occupait de procurer un plan de lectures françaises au royal enfant qui a été pendant quelques semaines l'empereur allemand Frédéric III; elle se décidait aussi à faire le voyage d'Italie, et résumait ses impressions dans des lettres qui sont exquises de finesse, d'intelligence et de sentiment².

Les années, en brisant des plumes alertes et aimées, apportaient, en revanche, à Barante de nouveaux correspondants. C'étaient ses deux fils d'abord, qui, se partageant l'héritage des traditions paternelles, débutaient avec distinction, l'un dans l'administration et l'autre dans la diplomatie : en échange de leurs récits, il les faisait profiter de son expérience³, ou engageait avec eux d'attachantes causeries sur la littérature et la philosophie.

Le comte Alexis de Saint-Priest mérite une mention spéciale. Son *Histoire de Charles d'Anjou* a pu être reléguée dans l'oubli par les travaux de nos médiévistes, et son *Histoire de la suppression des Jésuites*, par le *Bernis* de M. Frédéric Masson : c'est la commune destinée des livres, à l'exception de quelques chefs-d'œuvre. Une vingtaine de lettres vont rappeler son nom aux hommes de notre génération, qui souscriront au jugement porté par Barante lors de sa mort prématurée : « Son esprit avait une liberté et un dégagé qui sont rares dans ce temps, où l'on est, en général, captif d'un parti ou d'une opinion. » Ce petit-fils d'un

¹ Elle écrivait encore : « Les années augmentent le champ des blessures. Il y a un affreux dépouillement dans la seconde moitié de la vie. »

² La femme d'autrefois se retrouvait dans une phrase plutôt vive sur Venise, les gondoles et le mariage morgantique de certaine princesse.

³ Lors du premier départ du diplomate, il lui envoyait ce conseil, que bien des jeunes gens pourraient méditer : « Jusqu'ici vous avez porté dans les salons beaucoup de convenance accompagnée de quelque contrainte, ou bien vous avez eu en famille et dans l'intimité un laisser-aller qui était peut-être un peu sans gêne. L'usage du monde consiste précisément dans une facilité pleine de tact, dans une familiarité toujours de bon goût. » On remarquera que, à l'ancienne mode, Barante ne tutoyait pas ses enfants.

ministre de Louis XVI, ce neveu d'un émigré tombé sur le champ de bataille de Saint-Dizier à la tête d'une armée d'invasisseurs russes, s'était étonnamment affranchi des préjugés d'ancien régime, sans s'asservir pour cela aux consignes ou aux mots d'ordre du camp adverse ; sous le ministère Guizot, il avait sacrifié un poste diplomatique important au désir de sauvegarder son indépendance politique. Exempt de toute amertume, sa bonne humeur avait parfois des mots terribles, comme ce jour où, à l'Académie, Victor Cousin s'était montré plus bourru encore que d'habitude : « Son esprit est élevé, mais sa personne ne l'est pas. » Alexis de Saint-Priest faisait preuve d'une franchise plus rare et plus méritoire encore avec les idées qu'avec les personnes. Méditant une histoire du mouvement intellectuel et philosophique au dix-huitième siècle, il se sentait en proie aux anxiétés que ce redoutable problème suscitera toujours chez les âmes scrupuleuses, et les traduisait avec une force singulière : « Où était le droit ? où était le devoir ? ... Fallait-il respecter cet édifice vermoulu ? Est-ce un crime d'y avoir porté la main, car on ne peut plus se le dissimuler, y mettre le doigt c'était y mettre la hache, et 93 découle de 89 plus logiquement que je ne le voudrais .. Enfin qui est-ce qui a eu raison, je ne dis pas de Rousseau et de Voltaire, mais de Turgot, mais de Malesherbes, mais de vous, mais de moi, ou bien des ultras, des encroûtés, des ganaches, des énergumènes qui ont toujours crié contre les réformes les plus indispensables, attribuant tous nos malheurs à ce qu'ils appelaient les idées libérales ? » Cette page n'est pas seulement d'un indépendant, mais d'un penseur ; la question qui tourmentait Saint-Priest, nous nous la posons plus que jamais aujourd'hui, quand nous voulons nous donner la peine d'être sincères. Mais la franchise et le scrupule seront toujours de médiocres moyens de succès, et pour rallier les suffrages du gros public, rien ne vaut encore une bonne déclamation sur les vices de l'ancien régime ou les crimes de la Révolution.

*
* *

Les questions diplomatiques, auxquelles Barante continuait à s'intéresser vivement pendant ses loisirs involontaires, furent dominées, dans la seconde moitié du règne de Louis-Philippe, par la variation des relations franco-anglaises, oscillant de l'*entente cordiale* à la mésintelligence ouverte. D'instructifs rapprochements viennent spontanément à l'esprit du lecteur de 1899. J'ai dit des rapprochements, car pour des allusions, on en chercherait vainement ici : l'allusion en histoire est un genre faux et démodé, excusable tout au plus sous les régimes qui musèlent la presse

politique. Ce serait perdre son temps et son encre aujourd'hui que d'aller prendre le détour de Pritchard ou du droit de visite pour traiter la question de Fachoda.

Tout a d'ailleurs changé depuis un demi-siècle, tout, même la situation morale de la souveraine dont la vieillesse s'achève entourée de l'unanime vénération de l'empire britannique. Nos voisins d'outre-Manche, sans compter bon nombre de Français, crieraient au blasphème si on avait l'impertinence de leur rappeler que le règne de la reine Victoria a débuté par l'impopularité. C'est pourtant ce qui ressort jusqu'à l'évidence du témoignage nullement malveillant des correspondants de Barante. Les Anglais reprochaient à leur souveraine, outre ses soi-disant préférences politiques, son aversion pour la représentation et sa prédilection pour la vie intime, qu'ils ont eu le bon esprit d'exalter depuis lors comme une vertu proprement nationale. Ils lui reprochaient surtout son attachement conjugal. Le culte de la mémoire du prince Albert fait aujourd'hui partie intégrante du loyalisme britannique; on s'attendrit sur sa mort prématurée jusque dans cette France à laquelle, de concert avec son oncle Léopold de Belgique et son frère le duc Ernest de Cobourg, il avait voué une tenace et maussade antipathie. Mais au début de son mariage, les Anglais ne lui ménageaient pas les avanies. Comme il faisait les honneurs d'une fête quelconque au tsar Nicolas, et qu'il croyait devoir répondre aux saluts de la foule, celle-ci lui criait, avec sa grossièreté saxonne : « Ce n'est pas pour vous, c'est pour le Russe! »

En 1841 et dans les années suivantes, la France était représentée à Londres par un de nos meilleurs diplomates, le comte de Sainte-Aulaire, type accompli du gentilhomme libéral et lettré. Nous dirons un peu plus loin les désillusions politiques qui lui étaient venues avec l'âge; sur les affaires extérieures, ses sentiments subissaient la même évolution. Lui qui sous la Restauration avait si vaillamment mené campagne contre le parti absolutiste, il en venait à se demander si le régime parlementaire ne mettait pas un pays en état d'infériorité diplomatique; il disait que Waterloo avait « clos l'ère des temps héroïques », et que, sans plus aspirer à faire de grandes choses, les gouvernements français avaient désormais la tâche ingrate d'assurer la vie de chaque jour.

Le maintien de l'harmonie entre la France et l'Angleterre lui semblait, non seulement le devoir essentiel de sa charge, mais une condition de prospérité pour notre nation et de sécurité pour l'établissement de Juillet. Il n'en discernait que mieux les difficultés, après le conflit oriental de 1840. « Une rupture est impossible, écrivait-il, dans l'état des deux pays, mais les haines se gagnent.

Elles se soldent en mauvais procédés réciproques, et tôt ou tard on arrive au terme extrême de la progression. » Cherchant à établir l'équitable partage des responsabilités, il ne dissimulait point que certains ministres anglais caressaient la perspective d'une guerre dans laquelle, contre la France isolée, ils pourraient renouveler, à coups sûrs, Waterloo ou les conquêtes coloniales du temps de Louis XV; mais il blâmait aussi la disposition d'esprit hargneuse où nous avaient laissés nos échecs, et notre manie de multiplier les provocations irréfléchies, sans en peser ni en accepter les conséquences.

Grâce à lui, grâce surtout à l'accord personnel des deux ministres intéressés, lord Aberdeen et Guizot, les relations internationales s'améliorèrent, sinon jusqu'à l'alliance déclarée, du moins jusqu'à cet état que la langue officielle du temps baptisa d'*entente cordiale*. Le mot était aussi courant alors que peuvent l'être à présent ceux d'*unfriendly* et de *coups d'épingle*. Ce fut l'époque où la reine Victoria vint jouir de la charmante hospitalité d'Eu, moins en souveraine qu'en voisine de campagne; l'époque aussi où la diplomatie française remporta un grand succès dynastique, en obtenant que le duc de Bordeaux ne fût pas reçu à Windsor¹.

Cette lune de miel fut de courte durée. Notre expédition au Maroc alarma les Anglais; l'attitude de nos marins avec Pritchard et la reine Pomaré les froissa. Le chancelier Pasquier se reportait avec un soupir de regret à sa première jeunesse, à ce temps où on ne parlait de l'île d'*Otaïti* que pour s'amuser des récits de Cook et des aventures de Bougainville: « Que n'a-t-elle été enveloppée, s'écriait-il, d'un brouillard éternel qui empêchât de l'apercevoir! » Les mariages espagnols, provoqués au fond par une manœuvre de Palmerston, mais conclus, en apparence, sans grand souci de la parole donnée, achevèrent d'ameuter l'opinion anglaise contre nous.

A cette dernière période de la monarchie de Juillet, le duc Victor de Broglie fit à son ami Guizot le sacrifice de son repos: il s'arracha à une retraite peuplée de chers souvenirs pour venir gérer l'ambassade de Londres dans des circonstances peu tentantes. Au témoignage d'une étrangère, il y fut « très considéré, très respecté, très cru, et tenant Palmerston dans ses petits sou-

¹ Alors s'éleva le fameux incident des *flétris*. Nous qui voyons se renouveler périodiquement ces pèlerinages auprès des prétendants, nous avons peine à comprendre l'irritation où furent jetés tant d'hommes modérés par le voyage des légitimistes à Belgrave-square. A cet égard comme à bien d'autres, la correspondance de Barante est un précieux document psychologique. Il en résulta d'ailleurs une plus profonde division des éléments conservateurs, et Sainte-Aulaire, qui n'était pas parmi les moins passionnés, écrivait: « Le bail des haines politiques est renouvelé pour trente ans. »

liers ». Sans s'abuser sur l'efficacité de l'œuvre que nous avions entreprise en Espagne ¹, il s'attachait à écarter de son gouvernement tout soupçon de déloyauté et à rendre tolérables des rapports qui ne pouvaient plus être amicaux. Personnellement accueilli avec déférence, il démêlait et décrivait à merveille l'état des esprits à Londres : « Une défiance profonde, un ressentiment réel et universel de l'échec que la politique anglaise a subi ; un désir, non moins universel, de prendre sa revanche, pourvu que cela n'aille pas trop loin, et une disposition plus universelle encore, s'il est possible, à croire de nous tout le mal que nous en disons nous-mêmes, ce qui n'est pas peu de chose. » Les avances de Guizot à la cour d'Autriche n'étaient pas pour diminuer cette antipathie des Anglais, ni pour faire reflourir l'entente cordiale.

*
* *

Barante soutint jusqu'au bout le ministère Guizot, sans aveuglement comme sans défaillance : à ses rares instants de loisir, le ministre dirigeant lui faisait ses confidences dans des lettres qui témoignent, à côté de quelque désenchantement, d'un fond d'optimisme, d'amour de la lutte et du pouvoir, de confiance imperturbable dans le succès. « C'est le grand effort de la vie », écrivait-il, « que de se soumettre à l'imperfection sans en prendre son parti, et de garder au fond toute son ambition en acceptant toute sa misère. » Il appliquait à la conduite des affaires publiques cette règle de direction spirituelle. Il déplorait sans doute avec éloquence la médiocrité de vues et de passions inhérente à la démocratie, mais il se résignait superbement aux adversités personnelles : « Plus j'ai avancé dans la vie publique, plus ses contrariétés, ses traverses, ses épreuves me sont devenues indifférentes. Je m'y suis aguerri presque jusqu'à n'y plus faire attention. » Il jouissait des succès de sa politique jusqu'à les exagérer : dans la misérable affaire de la dispersion des Jésuites, ne se targuait-il pas de réaliser le vœu secret du clergé français ?

De Sagan, où elle se tenait fort au courant des bruits de Paris, la duchesse de Talleyrand écrivait que la grande force du ministère était la crainte, fort répandue, « du gâchis Thiers et de l'intrigue Molé ». L'ancien président du conseil de 1839 prenait malaisément son parti de se voir supplanté à la tête des conservateurs par un des chefs de la subversive, de la scandaleuse coalition. Au début, il exprimait en termes très dignes sa patriotique tristesse d'être généralement considéré comme la *dernière res-*

¹ A propos d'un des incidents qui se multipliaient à Madrid, il écrivait : « Cette cour est un bague conduit par une folle. »

source du régime; puis les mois et les années qui passaient lui firent trouver qu'on tardait bien à utiliser cette réserve suprême. Les deuils mêmes qui vinrent dépeupler son foyer ne purent le détourner que momentanément de ses soucis d'ambition¹. Il passait pour inspirer un petit groupe de conservateurs dissidents et mécontents, qui semaient les embûches sous les pas du ministère. De même, cependant, que l'exercice du pouvoir portait Guizot à la confiance, l'éloignement de ce même pouvoir suggérait au comte Molé des réflexions pessimistes. Comme il avait l'esprit naturellement élevé et le goût des idées générales, ces doléances n'étaient dépourvues ni de mouvement ni d'intérêt; plus que le procès de ses rivaux, il faisait celui de son temps : « Avec tout notre étalage de légalité, au fond, le gouvernement sans principe, indifférent et athée que nous avons, n'est que le gouvernement du plus fort. On récompense par l'argent ou des emplois ceux dont on est content; on tâche d'atteindre par des lois ceux qui troublent ou qui résistent... Plus je vais, je vous l'avoue, et plus je suis frappé du faux point de départ de toutes les idées de ceux qui gouvernent depuis 1830, sans parler du chef suprême, que, comme les grands principes, je voudrais qu'on mît toujours hors de débat. »

Propos de mécontent, dira-t-on, qu'une disgrâce prolongée avait porté aux idées noires. Mais Barante, dont le tempérament moral était l'opposé même de l'aigreur, qui n'avait eu personnellement qu'à se louer du régime de Juillet, laissait échapper l'aveu d'un pareil désenchantement et de semblables appréhensions. Il montrait la Chambre des députés, la Chambre censitaire de 1844, pourchassant et vexant par envie démocratique les entreprises financières et industrielles. Il voyait en politique la lutte des idées remplacée par l'émulation des appétits : « Après cinquante-cinq ans de révolution, les opinions sont usées et affaissées. Les intérêts privés règnent seuls; c'est avec eux qu'il faut compter. Les opposants veulent des portefeuilles; les conservateurs veulent des places. Les électeurs choisissent le député qui pourra leur être utile. » Lui aussi, enfin, en arrivait à manifester des doutes, et plus que

¹ Je ne résiste pas au désir de citer une lettre de Barante à sa sœur sur le veuvage du comte Molé; on n'est pas plus malicieux avec une apparence de parfaite bonhomie : « Quarante-sept ans d'union et d'habitude tiennent une grande place dans le cœur. Il a commencé par s'inquiéter beaucoup de son isolement, de l'avenir de ses vieux jours. Jamais il n'avait pensé qu'il pût survivre à M^{me} Molé, et cette mort l'a pris à l'improviste. En y regardant mieux, il a vu que son intérieur resterait à peu près ce qu'il était; que sa fille ne serait point séparée de lui; que les intérêts de sa petite-fille, dont on pouvait s'inquiéter, seraient assez facilement mis à l'abri. Il est donc plus calme, mais en disposition sombre et émue. »

des doutes, sur les résultats de la dernière révolution : « Nous avons obtenu ce que nous voulions, ou plutôt ce que nous avons cru vouloir. Nous avons réussi à conserver l'ordre intérieur et la paix; nous avons joui de la prospérité, et nous sommes en disposition moins sensée, moins honnête, moins rassurante que le 30 juillet 1830. »

A côté des imperfections du régime, Barante discernait les fautes du ministère conservateur; il avait le courage de faire passer des avertissements confidentiels au chef du gouvernement : « Il y a évidemment, lui écrivait-il en septembre 1847, une réaction contre ce soin des intérêts privés, ces complaisances et ménagements pour les personnes, ces distributions de faveurs et d'emplois, et surtout cette faiblesse pour les exigences des députés, qui ont été plus ou moins nécessaires pour composer une majorité. » Il communiquait ses inquiétudes à quelques amis aussi sûrs et aussi désintéressés que lui, au chancelier Pasquier, par exemple, qui lui répondait : « Je vois la situation présente absolument comme vous, et j'en parle dans ce sens à qui je crois le plus utile de le dire, mais vous savez qu'il y a des oreilles qui n'entendent guère de pareilles vérités. » Le vieux chancelier allait jusqu'à pronostiquer l'avènement de la république dans toute l'Europe, et il ajoutait avec humeur : « Si M. de La Fayette, de l'autre monde, entrevoyait cet avenir, son âme doit bien se dilater, et cependant j'ose lui prédire que les marquis de La Fayette ne seront pas les présidents de ces républiques-là. »

Lors de la mort foudroyante du duc d'Orléans, le comte Bresson avait nettement indiqué ce que cette perte avait d'irréparable : « Le vide que laisse notre prince ne sera pas comblé; nous voilà déshérités de sa verdeur et de sa force. » Aux catastrophes succédaient les scandales : le procès Teste, accréditant les calomnies de ceux qui prétendaient que tout était gangrené dans les régions gouvernementales¹; le crime du duc de Praslin, où l'on fut moins scandalisé par l'énormité d'un forfait isolé que par la complaisance des pouvoirs publics à faciliter, sinon à encourager, le suicide du coupable².

A la veille de la révolution, un sentiment d'angoisse s'empara de tous les partis dynastiques : « Je ne me souviens point, écrivait Barante le 20 février, d'avoir vu Paris dans une telle préoccupation d'inquiétude, je dirais presque de terreur. » Mais, au dernier moment, la confiance reparut; après même le renvoi du cabinet Guizot, les meilleurs esprits crurent que, pour le moment, tout

¹ Le public, celui des rues plus encore que celui des salons, n'a pas un autre intérêt, pas un autre entretien. »

² Molé écrivait : « M. de Praslin s'est empoisonné *nemine contradicente*. »

se bornerait à une crise ministérielle, et un billet du 24 février se termine ainsi : « Je compte aller à la Chambre des pairs. » C'est presque, sous la plume d'un homme avisé entre tous, le mot de la fin du personnage où Emile Augier a incarné la bourgeoisie censitaire, qui rêve d'être député de sa circonscription en 1847, « et « pair de France en 48 ».

*
* *

Si Barante avait cédé à l'illusion, il opposa au désastre la plus sereine philosophie : « Quoi qu'il arrive, ma vie politique est finie », écrivait-il avant la fin de février, et il tint parole. Mais il se demandait si les événements lui laisseraient le calme et la sécurité de la retraite. Le chancelier Pasquier, qui avait traversé les prisons de la Terreur et frisé la guillotine, empruntait à ses souvenirs des comparaisons rassurantes¹ ; il n'émigrerait qu'à Tours, et trouvait que les révolutionnaires s'étaient humanisés depuis 93. Le bon et spirituel Ampère se plaçait au point de vue opposé : « Etant le plus jeune de votre petite société, sans l'être beaucoup, je me crois obligé d'être le plus confiant dans l'avenir, pour soutenir les autres, mais j'ai quelquefois de la peine à chanter ma partie. »

Les sages, comme le comte de Sainte-Aulaire, faisaient leur examen de conscience, je veux dire celui du parti libéral sous la monarchie : « Il faut bien nous l'avouer, mon cher ami, depuis 1815 nous nous sommes toujours trompés. Jusqu'en 1830, avec le désir très sincère de conserver, nous avons fait la courte échelle aux démolisseurs. Je m'étais bien promis, depuis lors, de m'abstenir de toute opposition, et voici par terre le gouvernement que je soutenais comme celui auquel je résistais pour l'éclairer... La méfiance de moi et le découragement de toutes choses sont au comble. Heureusement ces dispositions conviennent assez à ce qui me reste à faire en ce monde. »

Une telle dose de détachement et de résignation est toujours rare; la plupart des vaincus préféraient, selon la coutume, se répandre en récriminations : « Nous ressemblons, disait Saint-Priest, à des gens jetés par la fenêtre qui, encore tout meurtris et tout froissés, dissertent sur la manière dont on aurait dû s'y prendre pour passer par la fenêtre. » Cet état d'esprit régnait de bas en haut, très haut même, à en croire la duchesse de Sagan : « On dit qu'à Claremont il y a des jeunes gens qui se débattent avec grande amertume dans leur inactivité forcée; que cette amertume rejailit en aigres paroles à l'égard du vieux père, auquel

¹ « Ce que nous voyons est triste, fort triste, est laid, fort laid, mais ce laid ne s'approche pas du hideux que j'ai traversé. »

les enfants reprochent d'avoir, par faiblesse, perdu la partie. »

La tristesse des exilés s'augmentait de ce que, comme le constatait la même impitoyable observatrice, la chute avait été dépouillée de tout prestige, et aussi de ce que, s'il leur restait des sympathies personnelles aussi chaudes que respectueuses, ils ne sentaient pas autour de leur cause ce culte irréflecti, cette dévotion attendrie qui avait fait cortège à l'exode de Charles X et qui constitue l'essence même du sentiment monarchique. A cet égard, le langage des plus fidèles serviteurs du gouvernement de Juillet est étrangement significatif. Quand Louis-Philippe touche à ses derniers moments, voici les réflexions qu'échangent Sainte-Aulaire et Barante : « Quelle différence pour sa mémoire, si un de ses nombreux assassins avait eu l'œil plus juste et la main plus ferme!... Tout mis en balance, ses qualités morales et intellectuelles l'emportent sur ses défauts. » C'est la voix de l'équité, de la perspicacité historique; ce n'est pas l'accent de la foi loyaliste, et ici se trahit la lacune essentielle de la monarchie de 1830.

*
* *

A la stupeur forcément résignée des orléanistes répondait au premier moment l'ivresse triomphante des légitimistes¹. Mais les uns et les autres commencèrent à se rapprocher quand ils eurent mesuré le discrédit du gouvernement provisoire (Barante le comparait à celui du Directoire), et surtout quand les journées de Juin eurent révélé l'étendue du péril. Saint-Priest avait beau railler : « On fait tout ce qu'on peut pour avoir peur, on n'y réussit pas, on n'a que du malaise. C'est la monnaie de la Terreur, comme la colique est la monnaie du choléra. » La panique s'emparait des têtes les plus solides, et afin de se donner le temps de préparer la fusion, on s'entendit pour soutenir la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte.

Non pas que parmi les parlementaires libéraux l'enthousiasme fût ardent pour celui que le chancelier Pasquier appelait cavalièrement « notre ancien justiciable ». Tous même ne s'abusaient point sur son apparente nullité; en sortant de dîner avec lui, Saint-Priest écrivait : « A un certain regard de son œil ordinairement terne, ma triste prévoyance, à la façon de Cassandre, m'a fait soupçonner que nos amis ne trouveraient pas, dans ce nouveau Télémaque, un élève aussi docile que celui de Mentor. » Les plus défiants toutefois répliquaient avec Barante : « Derrière ce nom propre il n'y a, selon les gens raisonnables, que l'inconnu et l'incertain. Mais lorsqu'on est ruiné, on se sent porté à mettre à la loterie. »

¹ « Les légitimistes ont une joie vive, toute de rancune, et qui se passe même d'espérer dans les chances de l'avenir. »

Toute autre préoccupation s'effaçait derrière le besoin d'ordre matériel. Le comte Molé, évoquant les souvenirs de brumaire, disait qu'il faudrait à la France un second Napoléon; le chancelier Pasquier était encore plus explicite : « Président de la République, ou empereur, ou roi, peu m'importe, je suis à qui rendra la sécurité et fera renaître la confiance. »

« Le besoin d'ordre est si grand, écrivait Sainte-Aulaire dès juillet 1848, qu'on tend les mains à quiconque voudra les lier avec des cordes, mais on s'aperçoit vite qu'on n'est pas mieux avec les mains liées et l'on demande, non pas la liberté, mais de nouvelles cordes. » Lui-même, sans renier tout à fait ses convictions libérales, en ajournait mélancoliquement l'application pratique : « Je n'ai pas moins d'amour et de respect pour la liberté qu'il y a trente ans, mais je ne crois plus que ce soit le régime bon pour la France... Depuis soixante ans nous vivons de discussion, et ce régime nous a conduits à ne plus rien croire ni rien aimer. » Quand cette lassitude s'emparait des plus fermes esprits, comment s'étonner que la foule se ruât à la servitude?

*
* *

Une impression pénible se dégage des lettres échangées pendant les deux années qui précèdent le coup d'Etat. Malgré les intentions profondément droites de la majorité des membres de l'Assemblée législative, on sent leur impuissance à se dégager des compétitions de personnes ou de partis, surtout à présenter au pays une solution qui lui inspire confiance pour l'avenir.

Les petites ou les grandes ambitions parlementaires se donnent carrière comme avant 1848. C'est Guizot, cette fois, qui est à l'écart, et c'est à son tour de déplorer le manque d'énergie des honnêtes gens, tandis que Molé, devenu l'un des principaux *burgraves*, trouve l'état de choses tolérable et regarde l'amélioration de sa santé comme une récompense providentielle. Il faut montrer par une citation le degré de fatuité où peut se laisser entraîner un homme d'esprit : « La force des choses m'a fait l'un des chefs de la majorité et l'un des hommes les plus consultés de France, peut-être à raison d'un peu d'expérience acquise et aussi de quelque estime qu'on m'accorde. Ma santé et mes forces ont suffi à tant de fatigues, et à tort ou à raison je crois que Dieu encourage cette haine du mal et cet amour du bien qui ne m'ont pas permis de m'effacer, je dirai même de me résigner en présence de la catastrophe qui est venue fondre sur la France. » Vous attendiez-vous à l'intervention de la divinité, et cette invocation ne vous

fait-elle point penser à la prière du... de celui qui était monté au Temple avec le publicain ?

Quand il fut avéré que le prince-président pourrait bien concerter avec l'Assemblée des mesures de détail, mais qu'il aurait toujours une politique et un but personnels, tous ceux qui n'avaient pas irrémédiablement fait leur deuil du gouvernement tempéré se rejetèrent vers les projets de fusion. Parmi les anciens orléanistes, Guizot montra le plus d'ardeur : ses amis prétendaient qu'il retournait à Gand. Molé, d'accord avec lui sur le fond, voulait temporer, et craignait qu'une solution bâclée ne fût peu viable. Tout en raillant les partisans de ce qu'il appelait « la légitimité de la branche cadette », il ne voulait pas les heurter de front. De ceux-ci, Thiers était le chef, et dans la famille royale ils avaient pour eux la duchesse d'Orléans, qui se croyait engagée d'honneur à ne rien céder de ce qu'elle considérait comme le testament de son mari et l'héritage de son fils.

De l'autre côté, on n'était ni plus uni ni plus sage. Tandis que quelques-uns comprenaient la fusion comme une transaction équitable, comme une conciliation de personnes et de principes, les autres qui, malheureusement, avaient l'oreille du chef de la maison de France, ne la concevaient que comme une amende honorable des princes d'Orléans et du parti orléaniste, après quoi les choses seraient remises au même point qu'au lendemain ou tout au plus à la veille des ordonnances de Juillet. Cette fusion-là, quand même l'état-major du parti libéral s'y fût prêté, eût eu contre elle la masse du pays. C'est ce dont nous avons eu la preuve vingt ans plus tard, et ce que Barante exprimait avec une vivacité inaccoutumée sous sa plume : « Si on ne fait pas de Henri V le successeur du roi Louis-Philippe, et s'il veut rester le successeur de Charles X, il ne passera jamais la frontière... Les réactions, le pouvoir absolu, une majesté de Louis XIV, sont autant de rêveries. Il ne s'agit pas de ce qu'on regrette ou de ce qu'on souhaite ; les gens raisonnables ne doivent songer qu'à ce qui est possible ou probable. Mais le parti dont le comte de Chambord est le drapeau préfère la république, l'empire, ou même le socialisme, au chagrin de se voir gouverné par les hommes de la France nouvelle. »

La fusion n'aurait eu quelque chance d'aboutir que si le pouvoir eût été entre les mains d'un homme assez désintéressé pour abdiquer toute ambition personnelle, assez avisé pour concevoir les conditions d'existence de la future monarchie, assez fort pour les imposer à tous, même au monarque. Berryer eut la spirituelle audace de le donner à entendre à Louis-Napoléon lui-même : « Eh bien, Monsieur Berryer, demandait narquoisement le président, où

en est la fusion des deux branches de la maison de Bourbon? Le contrat est-il dressé? — Prince, ripostait Berryer, on n'attend plus que votre signature. »

La candidature du prince de Joinville à la présidence de la République, lancée au dernier moment et comme en désespoir de cause, ne fit qu'accroître la division et la confusion. A l'automne de 1851, aucun esprit sérieux ne niait plus l'imminence d'un coup de force gouvernemental et militaire. Ce n'est pas à dire que Barante et ses amis se fissent illusion sur l'immoralité politique ni sur la précarité de ce qui se préparait. Un parlementaire fort avisé, Moulin, tout en gémissant sur l'inertie et la défaite fatale de l'Assemblée, ajoutait : « Les commandements militaires sont donnés aux généraux casse-cous et besoigneux. On est en coquetterie avec les sous-officiers et les soldats par des distributions de vivres, de gratifications, par toute sorte de cajoleries. » Barante dénonçait, de son côté, le malentendu qui avait présidé à l'élection de décembre : « Tôt ou tard cela devait être ainsi; il avait voulu ce rôle et cette position non pour nous, mais pour lui... Sa misérable ambition, les insensés et les intrigants qui l'entourent, devaient nécessairement en venir au point où nous en sommes. »

La veille même du coup d'Etat, Sainte-Aulaire essayait d'abord de tourner les choses en plaisanterie : « La bourgeoisie de Paris attend assez impatiemment qu'on jette l'Assemblée à la rivière. Je voudrais que ce fût seulement au printemps, à cause des amis que j'y ai, et que je ne voudrais pas enrhummer, mais je n'y porte pas d'autre intérêt. » Mais il redevenait bien vite sérieux pour se défendre de participer à l'engouement de la foule : « Elle court au plus tôt fait. Je ne la suivrai pas dans cette course, d'abord parce que je n'ai plus de jambes, puis parce que je suis convaincu que Louis Bonaparte sera jeté à la voirie par les hommes qui ont jeté en exil Charles X et Louis-Philippe. Ma foi, tant pis pour lui, je le plaindrai peu parce qu'il a voulu des folies et qu'il se sépare des honnêtes gens¹. » Cette lettre est comme le testament des hommes de 1830 : l'ironie y déguise mal l'étendue des déceptions, l'incertitude de l'avenir, le trouble des âmes désesparées.

*
* *

Je m'en voudrais de laisser le lecteur sur ces sombres impressions. Aussi bien, quelque absorbantes que fussent, de 1841

¹ Les lettres échangées après le Deux-Décembre, dont les abonnés du *Correspondant* ont eu la primeur, ne seront pas publiées dans le prochain volume, mais en tête du tome VIII et dernier.

à 1851, les préoccupations politiques, le cercle de Barante était trop curieux des choses de l'esprit pour se désintéresser du mouvement littéraire. Même en cette matière, les jugements étaient souvent dominés par des antipathies politiques : si, par exemple, on reproche à Lamartine historien l'optimisme systématique de ses *Girondins*, il est visible que le poète même disparaît derrière l'orateur des banquets, le principal artisan de la révolution de Février et le chef du gouvernement provisoire¹.

Il se trouvait pourtant des esprits indépendants pour réagir contre cette intrusion de la politique dans le domaine des lettres ; le duc Victor de Broglie préconisait, en 1845, l'élection académique de Charles de Rémusat, très engagé contre le ministère Guizot, et s'en expliquait avec sa franchise bien connue : « Il faut, en pareil cas, mettre un peu de côté la question de parti, et ne voir que l'intérêt de l'Académie elle-même ; il serait triste que ce corps ne devînt qu'une succursale de la Chambre des députés, où chacun fait entrer ses amis politiques et ne se nomme que par cabale. »

Dans les années qui précédèrent 1848, le principal événement littéraire fut la publication des premiers volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Barante en écrivait longuement à son fils le diplomate ; ses jugements ont pour nous un grand prix, car ce sont ceux d'un témoin, qui pouvait contrôler le récit de Thiers par ses souvenirs personnels. En constatant le grand succès de l'œuvre, en rendant hommage à la clarté de l'exposition et à l'aisance du style, il critiquait la sécheresse et comme l'impersonnalité du récit : « La portion dramatique, vivante, anecdotique de l'histoire manque complètement. Le héros du livre semble même une sorte d'abstraction : il n'est point en scène ; on ne voit pas sa figure ; on n'entend pas son langage si vif et si frappé. » De telles remarques nous sont aujourd'hui familières : elles dénotaient une rare acuité d'observation en 1845, où l'on pouvait bien avoir le goût romantique d'une pseudo-couleur locale, mais où le sens de l'histoire contemporaine était peu répandu. Barante cédait sans doute à son insu à des rancunes politiques, en déniait à Thiers « ce sentiment du bien et du mal, qui donne le besoin de juger » ; mais il n'avait pas tort quand, avançant dans la lecture de l'ou-

¹ De Victor Hugo, M. le baron de Barante donne une lettre de condoléance très religieuse et très touchante, malgré le trait de rhétorique de la fin : « Je suis de ceux qui ne doutent pas de l'avenir des âmes, et je compte, plein d'espérance et de foi, sur les douces rencontres qui nous attendent ailleurs... C'est un bienfait de la Providence que ces idées, qui sont la vérité pour ceux qui pensent, soient en même temps la consolation de ceux qui souffrent. »

vrage, il s'écriait, au spectacle de cette uniforme et systématique apologie : « C'est le *Moniteur*. M. de Bassano¹ avait plus de liberté d'esprit sur le chapitre de la rupture de la paix d'Amiens. » Ses réflexions sont encore instructives à propos de la responsabilité toujours discutée de la mort du duc d'Enghien : « Rien n'égale la puérité de cette visite de Réal à Vincennes, manquée par malentendu. Napoléon n'a jamais voulu être justifié. Il a tué son ennemi, selon le droit corse, et s'il a quelquefois regretté sa faute, il n'a jamais compris que ce fût un crime. »

Un autre grand événement littéraire, au lendemain de la Révolution celui-là, fut la mort de Chateaubriand et l'apparition des *Mémoires d'outre-tombe*. Si la destinée fut inclémente au père du romantisme, en le faisant disparaître dans le fracas des journées de Juin, à une époque où, selon la remarque du chancelier Pasquier, « il y avait à peine place dans les *Débats* pour quelques lignes sur lui », ses admirateurs s'appliquèrent à faire régler au gré de ses désirs sa succession et son éloge académique. Montalembert, considéré comme trop indépendant, fut invité à ajourner sa candidature, et le cénacle mit en avant le nom, très digne d'ailleurs à tous égards, du duc de Noailles. L'éloquent discours de ce dernier exalta sans doute le talent littéraire de Chateaubriand, mais en donnant le pas à son génie politique. L'illustre défunt l'entendait ainsi et avait fini par faire régner cette conviction à l'Abbaye-au-Bois. Les esprits libres n'en furent pas moins quelque peu décontenancés, et Alexis de Saint-Priest, lui-même récemment élu à l'Académie, se fit l'écho ironique de leur surprise : « C'est moins l'apothéose de ses talents que celle de ses prétentions... A ne connaître M. de Chateaubriand que par M. de Noailles, c'était un très grand homme d'Etat qui s'amusait à faire des livres; quelque chose comme Richelieu faisant de meilleurs ouvrages que *Mirame*. En vérité, c'est se moquer du monde et se souvenir un peu trop du salon de M^{me} Récamier². »

Aujourd'hui, comme le prouve l'accueil fait à la belle édition de M. Biré, captivés dans les *Mémoires d'outre-tombe* par l'incomparable attrait de la forme, nous ne songeons ni à discuter de près les

¹ On sait que Maret, duc de Bassano, ne fut pas seulement pour Napoléon le plus dévoué des serviteurs, mais le plus empressé des thuriféraires. Ses adulations furent fatales à l'empereur en 1812 et 1813.

² Sur la mort de M^{me} Récamier, il y a quelques lettres de J.-J. Ampère, exquises de sentiment et de candeur. Promenant son inconsolable douleur d'Espagne en Angleterre, le voyageur faisait ce naïf et charmant aveu : « Cependant, je serais ingrat envers la Providence, et par là, indigne de celle qui avait en cette Providence une si vive foi, si je ne reconnaissais quel secours elle m'a envoyé en me laissant une si vive passion de curiosité et d'admiration. »

allégations de l'auteur, ni surtout à appliquer les règles de la commune et bourgeoise morale au magicien de génie, qui a cette condescendance de tisser pour nous la trame dorée de ses souvenirs et de ses rêves. Les contemporains y mirent moins de révérence. Sans parler des vivacités qui les froissaient dans leurs sympathies ou leur amour-propre, ils mesuraient mieux que nous l'étendue des libertés prises avec l'histoire : « Quel manque absolu de vérité, s'écriait le chancelier Pasquier, dans tout ce qui devrait précisément en être le plus empreint ! » Ils étaient surtout choqués de ce mélange de cynisme et d'inconscience avec lequel Chateaubriand, se mettant constamment et presque uniquement en scène, allait rechercher les petitesesses de sa vie pour les proposer à l'admiration de la postérité. C'était le temps où Lamartine venait de renverser le trône de Louis-Philippe, pour avoir été écarté de la présidence de la Chambre, et où le refus d'un portefeuille jetait Victor Hugo dans le parti radical ; des rapprochements se présentaient naturellement avec la conversion libérale de Chateaubriand expulsé du cabinet Villèle.

Tandis que les vétérans de la politique échangeaient ces réflexions dans l'intimité, le jeune prince Albert de Broglie s'en fit l'interprète dans un article qui eut un éclatant succès : « Il est, écrivait Barante, d'une verdeur peu commune en ces temps-ci. J'en signerais les pensées et le jugement. » Cette appréciation m'a donné la curiosité de rechercher le numéro de revue où, voilà près d'un demi-siècle, M. le duc de Broglie jugeait la carrière politique et les *Mémoires* de Chateaubriand. La lecture en est attachante et instructive à plus d'un titre, aujourd'hui surtout qu'un jubilé solennel a ramené la vogue à l'admirable poète, et que, dans la littérature comme dans la vie publique, l'égoïsme est plus débordant que jamais. Pour emprunter les paroles mêmes de celui dont, en 1850, l'essai révélait un maître, « comment une mélancolie malade mise à l'ombre d'une religion vague peut engendrer des haines de parti acrimonieuses, puis s'épanouir dans un dithyrambe d'orgueil personnel, par quelle filière au dégoût de toutes choses succède le culte exclusif de soi-même, c'est une anatomie morale qui présente quelque intérêt ».

L. DE LANZAC DE LABORIE.

IMPARFAITE JUSTICE ¹

La saison s'avancait. Hesso, après un mois passé à Rocheblanche, avait dû repartir pour Vienne, où la session du Reichstag le réclamait. M^{me} de Gesvres était retournée chez elle, et Gontran commençait à trouver un peu astreignant le métier de recevoir. Le midi l'attirait, ou plutôt, la roulette de Monte Carlo. Mais, cette fois, il entendait ne pas s'embarrasser de sa femme ; pour jouer d'une façon utile et intéressante, il fallait être à Monte Carlo même et y être en célibataire. Sans développer ces excellentes raisons à Eliane, il se contenta de lui dire que son voyage devant durer quelques jours seulement, ce serait pour elle une fatigue inutile de l'entreprendre ; et elle, qui, en réalité, préférerait rester seule, se laissa facilement convaincre. Depuis la nuit terrible où, folle de douleur, elle avait appelé Gontran à son secours, et que celui-ci lui avait cyniquement jeté la vérité au visage, toute affection était subitement morte en elle et rien ne pouvait la ressusciter. De part et d'autre ils évitaient soigneusement de faire allusion à cette pénible scène, mais ils se rendaient compte qu'un germe de discorde était né entre eux et ne pouvait que se développer, qu'ils ne conserveraient dès lors une paix extérieure qu'en poursuivant des routes parallèles. Et, par un accord tacite, chacun reprenait son indépendance, tout en maintenant des dehors de bonne entente. C'était le parti le plus sage. Car toute tentative de fusion entre deux natures aussi opposées n'eût abouti qu'à des chocs violents, suivis de rupture. Aujourd'hui, au contraire, rien ne menaçait de troubler une harmonie basée sur une indifférence réciproque. On pouvait raisonnablement prévoir que le ménage Hériscourt ne défrayerait jamais la malignité publique en étalant ses divergences... Gontran n'avait donc eu aucune difficulté à arranger ses projets à sa fantaisie et partait en même temps que ses derniers invités, sans préciser l'époque de son retour. Eliane, après s'être accordé quelques jours de repos à Rocheblanche, était rentrée à Paris, au commencement de février.

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 mars, et 10 et 25 avril 1899.

VIII

Vers la fin du même mois, M. de Prémoran, seul dans son cabinet, s'occupait à dépouiller son courrier ainsi qu'il le faisait tous les matins avant l'heure de ses audiences. D'ordinaire, il expédiait rapidement sa besogne, parcourant lettre sur lettre, les annotant au crayon pour indiquer à ses secrétaires le sens de la réponse, car il écrivait peu lui-même. Aujourd'hui, toutefois, il procédait plus lentement. De temps en temps il s'interrompait dans la lecture de ce qui paraissait être un rapport administratif et reportait les yeux tantôt sur une carte d'Amérique étendue devant lui et piquée, çà et là, d'épingles à tête de couleur, tantôt sur des plans d'architecte dessinés sur papier de soie et d'où s'exhalait l'odeur *sui generis* chère aux amateurs de constructions.

Alternativement il suivait du doigt le parcours tracé par les épingles et mesurait au moyen d'un compas les distances indiquées en chiffres sur les plans, puis il revenait au rapport qu'il étudiait mot par mot avec une attention soutenue. De temps à autre, entraîné par l'intérêt de son travail, il laissait échapper une réflexion à haute voix :

— L'évaluation du coût de transport est exagérée. Avec une ligne dont les actionnaires feront les frais, le bénéfice doit être de 50 pour 100. L'affaire sera superbe si nous pouvons prévenir le coulage, mais, si loin, tout est dangereux. J'aurais presque envie d'aller là-bas moi-même... L'idée semblait lui sourire, et un instant il suspendit son étude comme pesant le pour et le contre. A ce moment la porte s'ouvrit et un domestique parut sur le seuil. M. de Prémoran eut un geste d'impatience :

— Il n'est pas dix heures, Simon, j'ai dit une fois pour toutes que je ne voulais pas être dérangé plus tôt.

— Je demande pardon à monsieur le comte. C'est M. le marquis de Hériscourt qui insiste pour être reçu.

M. de Prémoran réprima une exclamation de surprise.

— Faites entrer, dit-il d'un ton sec.

Il rejeta son rapport sur la table et se leva pour aller au-devant de son gendre. Gontran était en tenue de voyage. Ses traits fatigués indiquaient suffisamment qu'il avait passé une nuit en wagon.

— Je vous croyais encore à Cannes, dit son beau-père en lui serrant la main.

Et avec une nuance de raillerie :

— A quoi dois-je la faveur de tant d'empressement? car je vois que vous arrivez directement du chemin de fer.

— Je n'avais pas de temps à perdre, répondit M. de Hériscourt,

riant d'un rire qui sonnait faux. Ai-je besoin d'entrer dans des explications? Ma seule présence, j'imagine, vous fait deviner ce dont il retourne.

M. de Prémoran haussa les épaules.

— Toujours de l'argent, n'est-ce pas? Ce qui m'étonne, c'est que cela puisse vous amuser de faire des rentes à tous les escrocs de Monte Carlo. C'est bon tout au plus pour les princes de carton des bords de la Vistule. Mais vous..., à votre place, je trouverais quelque chose de mieux.

— C'est fort joli à dire, reprit Gontran irrité du ton dédaigneux de son beau-père et laissant éclater sa mauvaise humeur. Mais je ne vois vraiment pas ce que j'ai de mieux à faire. Tout le monde n'a pas le génie des opérations de bourse, il faut des aptitudes spéciales qu'apparemment la Providence m'a refusées.

M. de Prémoran le regarda un instant sans parvenir à démêler si une allusion désobligeante se déguisait sous ses paroles, puis il reprit avec une bonhomie tranquille :

— On n'est pas condamné à opter entre la roulette et la spéculation. Vous auriez tant d'autres manières de dépenser votre activité. Et si vous continuez quelque temps encore votre genre de vie actuel, vous serez bientôt dans une situation aussi gênée qu'à l'époque de votre mariage.

Les joues de Gontran s'empourprèrent :

— Vous voulez me rappeler que vous avez payé mes dettes? dit-il. Je vous ferai observer que vous avez agi les yeux ouverts. Vous pensiez probablement qu'en m'acceptant pour mari de votre fille vous y trouviez malgré tout votre avantage.

M. de Prémoran sourit.

— Je ne le nie pas, répondit-il. Nous autres gens d'affaires calculons tous nos actes. Votre nom et vos alliances étaient un apport sérieux. Mais encore ne faut-il rien exagérer. Vous me ferez l'honneur de me concéder qu'Eliane n'était pas à court de prétendants, tandis que vous... n'obteniez plus de crédit nulle part. Mais n'agitions pas de questions irritantes. Si vous êtes de bonne foi, vous devez convenir que je me suis toujours montré singulièrement complaisant pour vous tirer d'embarras, et cela, après comme avant votre mariage. Seulement, je ne serais pas l'homme qui, grâce à son bon sens pratique, a édifié sa fortune, si je vous facilitais les moyens de vous ruiner et de me ruiner avec vous. Ah! vous souriez, vous jugez mes ressources illimitées? Elles sont considérables, je l'admets, mais pourtant, mon cher, vous auriez tort de croire que je vous en laisserai abuser indéfiniment. Aviez-vous supposé, par hasard, que je serais le beau-

père parvenu qu'éblouit une couronne ducal et qui remercie son gendre lorsque celui-ci lui fait la faveur de le mettre en coupe réglée? Non, vous avez trop de jugement pour vous être mépris à ce point sur mon caractère. Je consens à avoir la main largement ouverte, mais, quant à jouer un rôle de dupe, ce n'est pas dans mes cordes et tous ceux qui me connaissent vous le diront.

— Je n'ai jamais eu de doutes sur votre prudence, dit Gontran d'un ton amer. Vous l'avez trop bien prouvé en constituant à votre fille un capital inaliénable, Je ne nie pas que le chiffre de la rente ne soit très beau, mais le pied sur lequel nous vivons l'absorbe jusqu'au dernier centime et il ne reste rien pour l'imprévu. C'est ce qui fait qu'avec tout notre luxe, je suis perpétuellement aux abois.

— Il n'y a vraiment pas à répondre à de pareils raisonnements, fit le banquier toujours bon enfant. Au point de vue humoristique, cela ne laisse rien à désirer. Toutefois, il importe de s'entendre. Peut-être, jusqu'ici, ai-je eu le tort de ne pas m'expliquer assez catégoriquement, mais il faut que tout malentendu cesse. Pour cette fois encore, je veux bien vous venir en aide. Seulement je vous affirme, — et quand j'affirme je ne me rétracte jamais, — que, désormais, vous n'aurez plus à compter sur moi. Je m'arrangerai pour répandre l'information, de manière que les prêteurs sachent à quoi s'en tenir et ne supposent pas que je suis derrière vous pour endosser votre signature. Cela peut vous paraître sévère; mais j'ai la conscience de vous rendre le plus grand des services, et puisque vous êtes averti, j'espère que vous en profiterez.

Un silence se fit.

M. de Prémoran jouait nonchalamment avec un couteau à papier, tout en observant son gendre, dont la figure avait pris l'expression mauvaise que toute contradiction provoquait invariablement chez lui. Voyant qu'il ne répondait pas, son beau-père poursuivit :

— Ce qui vous perd, c'est le désœuvrement. Je vous rends assez justice pour croire que votre passion de jeu, — qui n'est même pas une passion, — serait facilement corrigée si vous aviez un dérivatif, un emploi de vos facultés. Vous ne pouvez pourtant pas passer toute votre existence à traîner dans les cercles ou, pis encore, dans les tripots. Si encore cela vous amusait; mais vous ne donnez pas l'impression de quelqu'un qui s'amuse!

— Eh! que voulez-vous donc que je fasse? s'écria Gontran avec une explosion de colère. De la politique? Pas avec le gouvernement de pacotille dont nous sommes affublés! De l'opposition? Pour cela il faudrait arriver à la Chambre, et je ne pense pas mon père disposé à me céder son siège électoral, quoique, depuis la mort de M. le comte de Chambord, il soit à l'état de personnage muet.

Alors, quoi? Je ne puis pourtant pas me faire jockey ou professeur d'escrime, bien que ce fussent les seules carrières dans lesquelles je réussirais...

— Vous vous calomniez, dit M. de Prémoran. Vous êtes très intelligent et je suis convaincu que, dans certaines circonstances, vous sauriez déployer beaucoup d'initiative. Seulement, l'éducation que vous avez reçue vous fait considérer toute occupation rémunérée comme dérogatoire. Vous préférez « vivre noblement », comme on disait autrefois, c'est-à-dire ne rien faire.

— Eh bien, vous vous trompez absolument, protesta M. de Hériscourt. Tout à l'heure, vous disiez que je n'ai pas l'air d'un homme qui s'amuse. Vous pourriez ajouter, avec plus de vérité encore, que je m'ennuie mortellement. Je crois, ma parole, que j'aimerais mieux être employé de chemin de fer ou commis de magasin que de tourner toujours dans le même orbite, de voir les mêmes figures, d'entendre les mêmes conversations et de recommencer éternellement la même vie insipide. N'importe quoi serait plus supportable que ce régime abrutissant...

— Si c'est là vraiment votre pensée, reprit M. de Prémoran, je pourrais vous faire une proposition; mais j'ai peur que vous ne la trouviez anormale. En tout cas, vous êtes libre de la repousser. Voici la chose en deux mots :

Tout récemment, je me suis rendu acquéreur de terrains considérables à Costa Rica. Sans suspecter vos connaissances géographiques, je vous rappelle que Costa Rica est un petit Etat à l'extrémité sud-est de l'Amérique centrale. Il était connu autrefois pour ses mines d'or, mais, aujourd'hui, ses vraies richesses sont ses bois de construction et ses plantations de coton et d'indigo. Je suis en train d'organiser là-bas une sorte de colonie. J'ai déjà envoyé une escouade d'ingénieurs, d'architectes, de surveillants de toute sorte, pour recruter les indigènes, diriger l'exploitation des forêts, établir les moyens de transport, bref, assurer le succès d'une entreprise qui, bien conduite, représente des bénéfices de 40 à 50 pour 100. C'est un placement très solide, offrant des garanties absolues, et je n'aurais pas une inquiétude si je pouvais diriger les choses par moi-même. Malheureusement, il m'est impossible d'abandonner mes affaires en Europe, et mes remplaçants auront plus le souci d'édifier leur propre fortune que de sauvegarder mes intérêts. Ce qu'il me faudrait donc, c'est un *alter ego* préposé à exercer une autorité et un contrôle sur cette armée de fonctionnaires à mes gages, qui me tromperont inmanquablement s'ils y trouvent leur compte. Eh bien, si cela vous convenait, je pourrais vous confier le gouvernement de ce petit royaume. Vous

iriez en amateur, bien entendu, et sans attributions définies. Il n'y aurait là rien d'amoindrissant; mais on saurait que vous avez mes pleins pouvoirs, et votre présence tiendrait les avidités et la mauvaise foi en échec. Pour vous, ce voyage lointain ferait diversion à la monotonie d'existence dont vous vous plaignez et, comme de juste, vous en recueilleriez des avantages pécuniaires qui en vaudraient la peine. Mettons un tiers des bénéfices. Ce ne serait pas, d'ailleurs, une expatriation... Douze ou dix-huit mois d'absence, tout au plus. Quand le fonctionnement serait organisé sur un bon pied, vous pourriez revenir, et je suis persuadé que vous n'auriez qu'à vous féliciter de vous être affranchi de vos habitudes, d'avoir développé votre rayon visuel, en constatant que vous avez d'autres semblables que ceux de l'Union et du Jockey. Qu'en pensez-vous?

Gontran avait écouté attentivement, et sa physionomie indifférente s'était animée. A peine donna-t-il à M. de Prémoran le temps de finir.

— Vous ne pouvez pas me faire une proposition qui m'arrange mieux, exclama-t-il. Ce que j'en ai assez de cette boîte d'Europe où c'est toujours la même chose! Sans compter que cela me débarrassera d'un tas de petites ficelles menaçant de devenir des cordes. Vous voyez, je suis très franc. Je sais que vous ne prendrez pas ma confession au tragique. La vérité, c'est que je ne serai pas fâché de m'éclipser momentanément de façon à ne pouvoir être relancé. Je partirais demain, si cela vous allait. Je pense qu'Eliane ne soulèvera pas d'objections.

— J'imagine que vous l'avez assez bien stylée pour qu'elle se montre raisonnable, dit M. de Prémoran avec une teinte d'amertume. Oh! je ne vous fais pas de reproches, non, non. Vous n'êtes pas parmi les maris exceptionnellement mauvais. Et, cependant, Eliane est changée, elle n'a plus sa belle gaieté d'autrefois. Même vis-à-vis de moi, elle n'est plus ce qu'elle était. Depuis quelque temps, cela me préoccupe. Serait-ce une raison de santé? Je ne vois vraiment pas quelles causes morales elle pourrait avoir?

Gontran conserva un masque impénétrable. Il n'entrait pas dans ses vues d'éclairer la religion de son beau-père.

— Elle a la maladie à la mode, la nervosité, le manque d'équilibre, dit-il. Sa fièvre cérébrale l'a beaucoup ébranlée. Mais les médecins m'assurent qu'avec une seconde saison dans l'Engadine, la guérison sera complète. En tout cas, mon départ ne lui causera aucune contrariété. Ce n'est pas une sentimentale. Et je lui dirai que ce n'est qu'une séparation de six mois. Peut-être cela ne durera-t-il pas davantage.

— Nous examinerons cela plus tard, répondit M. de Prémoran.

Pour le moment, faites vos préparatifs. Vous pourrez vous mettre en route, non pas demain, mais d'ici à trois ou quatre semaines. Je vous présenterai mon principal ingénieur et quelques-uns de ceux qui doivent vous accompagner. Et je vous remettrai par écrit toutes mes instructions. Vous vous donnerez la peine de les lire, n'est-ce pas ?

— Je vous le promets, dit Gontran en riant. Qui sait si, en me prenant pour associé, vous n'avez pas fait un excellent choix ! Peut-être ai-je découvert ma vocation et vais-je me distinguer comme colonisateur hors ligne !

— Je ne verrais là rien d'extraordinaire, dit le banquier, qui paraissait fort content de son succès. Les hommes du monde offrent de ces révélations ; de plus, je le dis en très bonne part, lorsque votre intérêt est en jeu, vous devez fort bien savoir le défendre. Et maintenant, vous désirez un chèque, je suppose ?

Il ouvrit un des tiroirs de son bureau, y prit un carnet et le posa devant lui.

— Pour être venu si précipitamment, dit-il, vous avez plus qu'une bagatelle à votre passif. Quel chiffre dois-je inscrire ?

Gontran hésita un moment.

— Disons soixante mille, reprit-il enfin. Je dois plus, mais je saurai me retourner. J'ai certaines créances à droite et à gauche que je tâcherai de faire rentrer.

— Comme il est entendu que c'est *la dernière fois*, dit M. de Prémoran en appuyant sur les mots, je ne chicanerai pas sur la somme. Mettons cent mille francs en chiffres ronds, sans préjudice de vos frais de voyage.

Il remplit le chèque et le tendit à son gendre qui s'était levé et suivait le mouvement de la plume avec une satisfaction visible.

— Voilà qui me tire une fameuse épine du pied, dit-il en saisissant le papier. Je ne vous dis pas que je n'accepte qu'à titre d'avance, que je me libérerai plus tard. Vous n'en croiriez rien, mais je vous suis très reconnaissant, et si je puis vous le prouver en faisant marcher vos plantations de Costa Rica, j'en serai vraiment fort heureux..., quoique encore plus étonné.

— Ne soyez pas si modeste, réitéra son beau-père. Je crois beaucoup à vos aptitudes. Seule, l'occasion de les développer vous a fait défaut. Mais, puisque vous êtes consentant, nous y remédierons et vous reviendrez avec quatre ou cinq millions en poche. Ce ne sera pas mal pour un ballon d'essai.

Il s'était levé à son tour et reconduisait Gontran à la porte :

— Je vous demande pardon si je vous congédie, mes audiences ne souffrent pas de retard. La ponctualité est une de mes vertus. Vous voyez qu'elle me réussit assez bien.

Les deux hommes échangèrent une nouvelle poignée de main, et Gontran se retrouva dans sa voiture encore un peu étourdi de sa résolution improvisée. Mais, à la réflexion, il ne la regrettait pas. Ce qu'il avait dit à M. de Prémoran était vrai. Son genre de vie, ce luxe bête qui lui procurait tout à satiété sans laisser place à un désir, ces amusements sans variété, sans imprévu dont il avait usé et abusé *ad nauseam*, ces relations mondaines dont la multiplicité n'excluait pas la monotonie, tout cela lui était odieux. Dans une contrée inconnue, au sein de mœurs exotiques, de fréquentations toutes différentes de celles qu'il avait eues jusqu'ici, ses facultés reprendraient leur élasticité et peut-être découvrirait-il le secret de s'intéresser à quelque chose, de secouer la torpeur d'esprit qui l'envahissait et dont il suivait la marche impitoyable comme on suit les progrès de la paralysie qui atrophie et immobilise le corps. Là-bas, il respirerait un air respirable, il regagnerait un peu de vigueur et de jeunesse, et il pouvait affirmer d'ores et déjà qu'il n'aurait pas « le mal du pays », ne laissant rien derrière lui dont il ne pût se passer très facilement. Ce sera une vraie fête de redevenir garçon, se dit-il en manière de conclusion finale. Je n'étais décidément pas né pour les obligations de famille.

D'avance, il avait décidé qu'Eliane l'approuverait et l'encouragerait à partir. N'avait-elle pas toujours admiré les travailleurs et exprimé son mépris pour le désœuvrement? Aussi eut-il une déception lorsque, lui ayant exposé ses projets avec une chaleur inusitée chez lui, il la vit subitement pâlir et le regarder avec de grands yeux effrayés et suppliants. Il comprit mieux lorsqu'elle balbutia quelques paroles entrecoupées :

— Vous voulez vous associer aux entreprises de mon père, Gontran? Je vous en conjure, ne le faites pas. N'êtes-vous pas assez riche? Qu'avez-vous besoin d'augmenter une fortune... déjà si lourde?

Elle prononça ces derniers mots très bas, timidement. Mais Gontran les releva avec irritation.

— Savez-vous, ma chère, que vous êtes absolument ridicule avec votre désintéressement à l'antique! dit-il sèchement. Vous auriez dû commencer plus tôt et refuser votre dot. Maintenant, vous ne le pouvez plus, il faudrait mon adhésion. Du reste, sachez bien qu'on n'est jamais assez riche, et remerciez le ciel que, au lieu de gaspiller vos ressources, je cherche à les accroître. Sachez aussi que je n'admets pas de critiques. Ce que fait un Hériscourt ne peut être qu'honorable, et si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas laisser voir votre désapprobation. Elle serait justement injurieuse et pour votre père et pour moi. Mon parti est pris. Toute votre argumentation n'y changera rien.

Eliane savait trop à quel point son influence sur son mari était nulle. Qu'aurait-elle pu d'ailleurs puisqu'elle était seule à déplorer et à blâmer.

Le duc de Hériscourt, mis au courant des intentions de son fils, y applaudissait à deux mains, et M^{me} de Gesvres approuvait aussi. En gens pratiques, ils estimaient que tout moyen était bon pour empêcher Gontran de se ruiner. De plus, ils n'ignoraient pas certains bruits regrettables mis en circulation : une aventure commencée à Rocheblanche et qui, malgré l'aveuglement proverbial du mari, pouvait d'un jour à l'autre lui être divulgué et l'amener à des représailles. Que Gontran fût assez détaché pour consentir à un long éloignement, cela se trouvait à merveille et couperait court aux papotages. M. de Prémoran était vraiment un homme habile, et on lui savait gré de sa proposition si opportune. La duchesse, saisie d'enthousiasme pour l'acajou et l'indigo, demanda à être au nombre des actionnaires, et son neveu, ravi de se voir soutenu par elle, promit de lui réserver une part de fondateur.

Dans ces conditions, la protestation d'Eliane ne pouvait l'atteindre, et ce fut avec une ardeur de néophyte qu'il prit toutes ses dispositions. Ainsi qu'il était convenu, M. de Prémoran le mit en rapports avec le personnel qu'il devait diriger, et lui fournit les informations nécessaires à son inexpérience. Le banquier avait le coup d'œil sûr. Il augurait que son gendre serait autoritaire, résolu, prompt à l'action. Or la hardiesse était une qualité maîtresse dans la campagne qu'il allait mener. Un point seul demeurait problématique. Il avait l'énergie : aurait-il la persévérance ? La fièvre d'agir se maintiendrait-elle ? Toutefois, le spéculateur qu'était M. de Prémoran savait qu'en tout il faut faire la part de l'aléa. Le pire qui put arriver, c'est que Gontran se lassât et revînt en Europe, cas auquel les choses seraient remises en l'état où elles étaient aujourd'hui. Il serait alors temps d'aviser.

Gontran se mit en route dès le commencement d'avril. Il ne s'attendrit pas au moment des adieux, étant pleinement convaincu que, si personne ne lui manquerait, il ne manquerait à personne. Et son impassibilité rassura Eliane qui se reprochait d'envisager involontairement cette séparation comme le terme d'un pesant esclavage.

Bien qu'elle se fût constamment défendue, les principes relâchés de Gontran avaient eu une action sur elle, car c'est là le danger le plus redoutable du mariage : que deux natures, même essentiellement hostiles l'une à l'autre, arrivent, par le seul fait de la vie en commun, à acquérir une sorte de ressemblance. Cette assimilation est une des énigmes troublantes du lien conjugal, et se retrouve,

par je ne sais quelle affinité inexplicable, jusque dans les ménages les plus divisés. Eliane l'avait éprouvé et se réjouissait d'échapper à un contact délétère, de pouvoir enfin reprendre entière possession d'elle-même.

Sa première affirmation devait être de demeurer éloignée du monde pendant toute la saison qui allait s'ouvrir. M^{me} de Gesvres lui représenta en vain qu'elle aurait l'air de se cacher soit pour gémir en secret sur la désertion de son mari, soit pour faire de sa liberté un usage moins avouable, mais Eliane ne faiblit pas et, après un premier mouvement de surprise, l'opinion se prononça en sa faveur. On trouva même convenable et de bon goût que cette jeune et très jolie femme se tint à l'écart pendant son veuvage momentané, et la malveillance ne chercha pas à travestir les motifs de cette résolution.

Quoi qu'on dise de la méchanceté humaine, la calomnie s'exerce rarement là où il n'y a aucune espèce de prise, et Eliane était si manifestement irréprochable qu'aucune ligne de conduite adoptée par elle ne pouvait donner lieu à une interprétation fâcheuse.

Elle se bornait donc à recevoir dans l'intimité, vivant en dehors du bruit extérieur qu'elle entendait de loin et auquel il lui paraissait très doux de ne pas se mêler.

Hesso, que la santé de sa mère retenait dans le Tyrol, lui écrivait souvent, et le charme de cette correspondance quasi quotidienne était, pour ainsi dire, son unique joie, mais, tout en se retournant vers lui avec une tendresse de plus en plus confiante, elle apprenait à vivre de sa vie individuelle, à marcher en avant portée par ses seules forces. Ce travail de progression, commencé en elle le jour où la douleur l'étreignait pour la première fois, elle l'avait courageusement poursuivi d'étape en étape, et il semblait aujourd'hui avoir atteint son parfait développement. Bien que si jeune, elle pouvait déjà regarder en arrière et additionner ses victoires. Elle se revoyait la petite pensionnaire ignorante, impatiente d'affronter le monde, enivrée du bonheur de vivre; plus tard, la jeune femme illusionnée, s'imaginant follement qu'il lui suffisait de vouloir pour accomplir la régénération de celui dont elle se croyait aimée et découvrant peu à peu l'impossibilité de remplir sa mission, devant se résoudre à un rôle de résignation et d'effacement.

Déjà, dans cette phase initiale, elle avait mesuré le néant des espoirs dont nous colorons l'avenir. Elle avait compris que jamais, *jamais* la réalité ne répond aux pauvres rêves que nous caressons si obstinément et qui ne s'envolent pas sans emporter avec eux le meilleur de nous-mêmes. Puis était venue l'heure fatale où ses yeux s'étaient dessillés, où le terrain avait cédé sous ses pas, et, brus-

quement, sans préparation, elle avait roulé jusqu'au plus profond de l'abîme, d'où elle était ressortie brisée mais vivante encore, ne pouvant se soustraire à la dure obligation d'exister et d'endurer. Ah! la révolte avait été longue et déchirante! L'enfant novice protestait, ne voulait pas, puis, insensiblement, au plus fort de ses soubresauts impétueux, elle s'assagissait, s'épurait, grandissait sous l'épreuve. La couronne d'épines qui déchirait son front, l'irradiait d'une auréole sainte. Sans doute, Hesso l'avait aidée. Lorsqu'elle gisait inerte dans la poussière, c'était lui qui la relevait, qui, du doigt, lui montrait le ciel. Peut-être, sans son secours, eût-elle déserté le combat. Mais, enfin, c'était elle qui l'avait livré et maintenant elle recueillait sa récompense. Heureuse, elle ne pouvait l'être; jeune, de cette jeunesse qui se grise du présent et a foi dans l'avenir, elle ne l'était plus, mais un calme attristé, fait de renoncement, de détachement de soi, de communion aux infortunes des autres s'était établi en elle. Ayant touché le fond de l'humaine détresse, elle rapportait de son expérience une vertu consolatrice qui agissait sur les plus réfractaires. A voir son angélique sourire, son affabilité jamais démentie, qui eût pu se douter que sous cette sérénité se cachât un désenchantement inguérissable, une âme ballottée par l'orage? Qui eût pu croire que tout était fini pour elle à l'heure où tout eût dû commencer!

A aucun moment elle ne se trahissait, bien qu'elle eût de rudes assauts à soutenir. Courageuse, elle vivait en face de son secret, mais eût-elle voulu s'étourdir, se donner le change, se persuader que les révélations qu'elle avait surprises n'étaient qu'exagérations ou mensonges, son illusion n'eût pu être de longue durée. Depuis le départ de Gontran, elle se voyait en butte aux lâches attaques de ceux qu'animait quelque rancune acharnée ou quelque désir inassouvi de vengeance. Des lettres anonymes lui parvenaient. Elle les avait lues tout d'abord sans bien se rendre compte et elle continuait malgré elle, obéissant à la fascination malsaine qui fait qu'on veut savoir, qu'on ne rejette les pages enfiellées qu'après en avoir absorbé tout le venin. Et les accusations étaient si nettes, hélas! si concordantes, chaque fait exposé dans ses plus avilissants détails, des dates citées, des jugements et des considérants invoqués, une lumière sinistre et aveuglante jetée sur ce passé qui se reconstituait ainsi sans lacunes dans toute sa hideuse laideur. Elle eût voulu se défendre, échapper à ce tourment sans cesse renouvelé, mais par quels moyens? Comment oser un tel aveu? Comment risquer de provoquer un éclat? Le silence était le seul remède; seulement, elle sentait que pour ne pas succomber à l'énervement de cette obscure persécution, il fallait avoir l'énergie de ne plus ouvrir,

ces lettres dont chaque ligne s'incrustait dans sa mémoire en caractères indélébiles. Pourtant elle les ouvrait quand même et le résultat était funeste. Ces basses inimitiés achevaient de lui enlever toute fraîcheur d'impressions.

D'autres émotions moins desséchantes, mais qui l'ébranlaient davantage encore, venaient s'ajouter à celles-là. Eliane consacrait ses matinées à visiter les pauvres. La richesse lui était moins hâssable lorsqu'elle la faisait servir au soulagement de malheureux écrasés de privations. En outre, elle éprouvait ce sentiment qu'éprouve chacun de nous en voyant de près les déshérités du sort, un étonnement que, chez eux, les peines et les joies soient si peu compliquées, que les préoccupations matérielles dominant au point de ne laisser aucune place aux fluctuations de l'âme, et elle découvrait cette vérité qui, au premier abord, semble paradoxale, c'est que, malgré les inégalités apparentes, la somme de bonheur et de malheur est égale pour tous, ou plutôt que ce ne sont pas les maux tangibles, ceux qui font appel à la charité et sur lesquels on s'apitoie à grand renfort de phrases banales, qui méritent le plus de pitié. Toutes ces larmes qui coulaient si abondamment et se séchaient avec une si merveilleuse promptitude, venaient d'une source moins profonde que celles qu'Eliane retenait sur ses paupières et qui retombaient brûlantes sur son cœur. Mais en se familiarisant avec ces misères d'un autre ordre, en s'adaptant à ces natures si inférieures à la sienne, elle faisait à son insu un retour sur soi qui la réconciliait presque avec la part qui lui était échue, qui la portait au moins à rendre grâce de ce qu'elle était. Elle comprenait que mieux vaut encore souffrir par certains sentiments que d'être dans l'impossibilité de les ressentir.

D'ordinaire, c'était parmi les très humbles qu'elle distribuait ses aumônes et ses bonnes paroles. Mais le hasard l'amena un jour chez une femme qui, bien que dans un extrême dénuement, paraissait au-dessus de sa condition présente. Elle relevait de maladie et ne pouvait encore reprendre aucun travail. Son mari était mort quelques mois auparavant et elle restait avec deux enfants trop jeunes pour gagner leur vie. Elle avait expliqué tout cela à Eliane en termes corrects, témoignant d'une certaine éducation. Eliane s'était intéressée à elle, l'avait visitée à plusieurs reprises et, au bout de quelque temps, la pauvre femme lui fit le récit de son passé :

— Je n'ai pas toujours été dans cette situation précaire, lui dit-elle. Ah ! comme tout était beau pour moi il y a quelques années ! Mon mari avait une place dans une administration ; moi, je donnais des leçons de français, j'accompagnais des jeunes filles au cours. Nous étions bien payés l'un et l'autre et nous vivions très heureux,

très unis. Notre premier malheur nous vint sous la forme d'un héritage, une quarantaine de mille francs que me laissa un oncle. Cette petite fortune tourna la tête de mon mari. Il se lança dans des spéculations et, au début, elles réussirent; il arriva à doubler son capital. Nous voyions déjà l'avenir assuré pour nos garçons, lorsque notre mauvaise étoile nous fit connaître l'homme néfaste qui nous a perdus. C'était un ensorceleur qui avait, disait-on, le génie des affaires, et il faut croire qu'il l'avait en effet, car tout se convertissait en or sous ses doigts; seulement, l'or était pour lui. Il nous entraîna à mettre tout ce que nous possédions dans une affaire de mines de mercure qui devait, assurait-il, donner des millions à tous les actionnaires. Mon mari ne fut pas le seul pris; pendant plusieurs semaines, ce fut un délire; chacun se ruait sur les actions; en trois jours, elles montèrent de 500 à 2,000 francs. Puis des bruits alarmants coururent et la panique envahit le marché. La baisse fut aussi rapide qu'avait été la hausse; c'était à qui se débarrasserait de ses actions. Mon mari vendit les siennes à vil prix et comme il avait emprunté pour en acheter davantage, il resta non seulement ruiné, mais endetté.

L'administration qui l'employait le renvoya. Tout nous accabla à la fois. Ah! quand je pense au misérable qui nous a dépouillés! car ce fut un véritable vol, on l'accusa d'avoir organisé la baisse pour racheter les actions. Il y eut des poursuites et son procès fit grand tapage. Vous êtes trop jeune, madame, pour vous le rappeler. Cela fit comme une révolution dans Paris. Il fut acquitté en justice, mais pas devant l'opinion. On aurait voulu le brûler en place publique. Il n'en est pas moins ressorti de l'aventure plus triomphant que jamais. Aujourd'hui, il rivalise avec les Juifs, il est en train de devenir milliardaire. Mais c'est égal, avec toute son opulence, il n'empêchera pas que le nom de Prémoran ne soit voué à l'exécration!

Eliane avait écouté cette longue histoire sans l'interrompre, quoique, dès le premier mot, elle eût eu l'intuition de ce qu'elle allait entendre. Hélas! rien ne pouvait avoir prise sur elle; elle ne comptait plus les coups et les humiliations, maintenant; néanmoins elle pâlit et sa voix tremblait un peu lorsqu'elle parla :

— Vous me disiez, je crois, que votre mari connaissait personnellement M. de Prémoran. Ne s'est-il jamais adressé à lui, n'a-t-il pas cherché à en obtenir quelque chose?

— Il l'a bien essayé, reprit la femme. Je lui disais pourtant que ce serait une démarche inutile. Si M. de Prémoran s'était préoccupé des naïfs qui avaient eu foi en lui, il ne serait pas l'audacieux escroc qu'il est. Il n'a jamais voulu recevoir mon mari. Il n'a pas

répondu à ses lettres. Aujourd'hui, il peut être tranquille. Je ne le solliciterai plus. Pour moi, encore, je me résignerai. Il me faut si peu. Mais je ne puis pas prendre mon parti pour mes enfants; je voulais tant leur donner une bonne éducation, les mettre à même de suivre une carrière. Et maintenant quel sera leur avenir! Ils ne pourront pas faire d'études. Alors ils seront des ouvriers, des déclassés, des socialistes peut-être. Et, pendant ce temps, le voleur qui nous a tout pris...

— Ecoutez-moi, interrompit précipitamment Eliane. Je comprends trop vos ressentiments et je vous plains du fond de mon âme. Mais, croyez-le, nous avons tous notre part, tous notre fardeau. Dieu sait qu'il ne faut pas juger sur les apparences et que les plus brillantes destinées sont bien souvent les moins enviables.

La pauvre femme la regarda avec une curiosité timide.

— J'espère au moins, madame, que *vous* n'êtes pas malheureuse, reprit-elle avec douceur. Ce serait injuste. Vous êtes si belle et vous semblez si bonne!

Eliane refoula le sanglot qui gonflait sa poitrine.

— Je voudrais vous être utile, dit-elle d'une voix plus ferme, ne vous étonnez pas de ma proposition. Je n'ai pas d'enfants et je suis trop riche pour la simplicité de mes goûts. Laissez-moi vous fournir les moyens d'élever vos fils, vous les placerez dans un bon collège et tout ce qu'il faudra pour eux et pour vous-même, j'y suppléerai. Non, ne me remerciez pas. C'est vous qui me rendez service en acceptant un superflu qui m'est à charge. Je m'estimerai bien récompensée si je puis ainsi adoucir vos rancunes, effacer vos mauvais souvenirs.

Et tandis que la femme se répandait en bénédictions et en actions de grâces, elle s'échappa, croyant toujours entendre bourdonner à ses oreilles ces dénonciations impitoyables qu'elle avait dû écouter sans protestations, sachant que rien ne pouvait en détruire l'accablante justesse. Ici, le ciel lui fournissait l'occasion de réparer, et elle veillerait à ce que la réparation fût aussi complète qu'elle pouvait l'être. Mais ce n'était là qu'un cas isolé. Tant d'autres plaintes seraient demeurées sans écho. Tant de voix auraient crié vengeance sans qu'elle ait pu détourner leurs malédictions. Et tandis qu'elle s'épuisait en regrets impuissants, le vrai coupable, l'auteur de tous ces désastres, de tous ces désespoirs, marchait d'un pas léger à travers les ruines qu'il avait semées, bravant l'opprobre, créant de nouvelles dupes. Ah! l'effrayant problème que celui de la conscience humaine et comment expliquer qu'elle soit si vivante chez les uns, si insensible chez les autres!

C'était cette insensibilité même, si absolue chez M. de Prémoran,

qui détachait Eliane de lui, l'éloignait au point qu'il lui fallait un effort sans cesse renouvelé pour conserver les formes extérieures de déférence.

Il eût péché par entraînement, il eût compromis son honneur dans un moment de faiblesse, succombant à une tentation irrésistible, qu'elle eût été indulgente et tendre... Et si, à la faute, eût succédé le repentir, elle se fût serrée contre lui pour prendre sa part de l'expiation, pour le soutenir et l'aimer à travers tout. Mais elle le voyait jouissant de l'impunité, affichant un luxe insolent, poursuivant avec arrogance sa course triomphale, et tout en elle s'indignait, et involontairement elle se détournait de lui avec un frisson de dégoût. S'en apercevait-il? Parfois elle était tentée de le croire. Il attachait sur elle un regard perplexe, affligé même. Le seul bon sentiment qui subsistait en lui n'était-il pas son amour paternel? Cependant, il ne provoquait aucune explication. Dans le tourbillon de son existence si remplie, sans doute une idée chassait l'autre, et il ne pouvait s'appesantir longuement sur aucune.

La prière constante d'Eliane était qu'il demeurât à jamais dans l'ignorance.

Au reste, ils se voyaient rarement seuls. Le jour, ses affaires absorbaient M. de Prémoran. Les soirs où il restait chez lui, il aimait à s'entourer de monde, et lorsque sa fille présidait à sa table, c'était pour en faire les honneurs à de nombreux convives. Elle n'osait se refuser entièrement à ce qui, malgré tout, lui semblait un devoir, bien que souvent elle inventât des prétextes pour s'en libérer. Par un revirement qu'elle eût trouvé bien étrange si on le lui eût prédit quelques mois plus tôt, c'était maintenant dans la famille de son mari qu'elle se sentait plus à l'aise. Elle était reconnaissante à M^{me} de Gesvres de son inaltérable bienveillance, à son beau-père de sa courtoisie de vieux gentilhomme d'autrefois. Elle leur savait gré à tous deux de l'avoir acceptée, de la traiter comme si elle était vraiment des leurs. Aussi, la plupart de ses soirées, elle les consacrait à la duchesse qui commençait à se retirer du monde, jugeant avec beaucoup de bon sens que, sur cette scène-là, comme sur celle du théâtre, il faut savoir disparaître à temps. En dehors de ses réceptions, M^{me} de Gesvres n'admettait que quelques intimes. Souvent même Eliane et elle demeuraient en tête à tête, la duchesse fouillant dans son arsenal de souvenirs, et la jeune femme l'écoutant volontiers avec l'impression que là, au moins, elle était sur un terrain solide et qu'aucune évocation dangereuse ne la menaçait dans ces revues rétrospectives. Lorsque, pour une raison ou pour une autre, Eliane restait chez elle, le soir, il arrivait fréquemment que la petite de Saint-Mesmes vint lui consacrer une

heure. Son attachement pour Eliane, loin de se refroidir, s'était accru. Non qu'il lui eût fait renoncer à sa vie frivole et déséquilibrée, mais si quelqu'un pouvait mettre un frein à ses inconséquences, c'était à coup sûr celle que, du premier jour, elle avait devinée si supérieure à toutes, qu'elle eût voulu prendre pour modèle si le courage ne lui eût manqué :

— Vous êtes une *atmosphère*, disait-elle à Eliane. Quand je suis auprès de vous, il me semble que le bien est la seule chose vraie, la seule possible, que le mal est quelque invention invraisemblable qui ne se rencontre que dans les livres défendus. Cela ne dure pas, malheureusement, mais c'est égal, ne vous découragez pas de moi. Je suis comme ces pénitentes qui apportent toujours les mêmes péchés à leur confesseur. Elles ne se corrigent pas, mais elles se maintiennent. C'est cependant un résultat. Aidez-moi à me maintenir !

Caressante, elle se blottissait dans les bras de son amie qui retenait tendrement dans son étreinte la pauvre enfant égarée chez laquelle l'étincelle divine brillait encore, bien que d'une lueur si vacillante qu'à tout instant elle fût sur le point de s'éteindre, et en même temps Eliane reconnaissait que, par une connexité mystérieuse, elle devait son influence à l'expérience de souffrir qu'elle avait si douloureusement acquise.

Les gens heureux attirent rarement, et elle remerciait Dieu de lui accorder au moins cette compensation, de permettre que, de la nuit qui l'enveloppait, jaillit pour d'autres la lumière.

De Gontran, les nouvelles arrivaient avec une régularité remarquable... Il était bien portant et s'exprimait avec un enthousiasme en singulier contraste avec son caractère. Pour ceux qui ne connaissaient pas ses dispositions versatiles, c'était à le croire régénéré, mais ni son père, ni sa tante, ni Eliane n'ajoutaient une foi bien vive à la durée de sa conversion. Seul, l'appât d'un gain considérable pouvait le retenir à Costa Rica pendant les délais convenus, et, par bonheur, l'affaire prospérait et annonçait d'énormes bénéfices. Ici, encore, l'habileté de M. de Prémoran s'affirmait. Il était, du reste, dans une période de chance exceptionnelle. Toutes ses opérations étaient heureuses, tous ses placements triplaient de valeur. Il donnait au monde le spectacle immoral auquel nous assistons fréquemment : à force d'impudeur couronnée de succès, il obtenait la considération générale.

IX

L'été, obéissant aux conseils des médecins, Eliane retourna dans l'Engadine. Ce qui l'y attirait, bien plus que le souci de sa santé,

c'était la pensée de revoir la princesse de Hohenwald, qui devait être à Saint-Moritz en même temps qu'elle. L'une et l'autre aspiraient à cette réunion. Eliane considérait que la mère d'Hesso était un peu la sienne. Celle-ci devinait chez la jeune femme l'idéal rêvé par son fils et, ignorant tout de ses origines, déplorait la fatalité qui les séparait. Elle savait toutefois que la vie ne serait pas la vie si nous pouvions façonner les événements à notre gré, que c'est beaucoup déjà de se réchauffer de loin en loin aux quelques rayons de soleil qui chassent l'ombre des années grises et maussades. Les soins de sa chère enfant d'adoption ne lui paraissaient donc pas moins doux parce qu'elle les avait rencontrés trop tard et elle voulait en jouir le plus longtemps possible. A la fin de leur séjour à Saint-Moritz, elle proposa à Eliane de la suivre dans le Tyrol. La perspective était trop tentante pour qu'Eliane y résistât. Près de ces deux êtres qui l'aimaient, dans ce vieux château revêtu de lierre, aux assises plongées dans le roc et battues par le torrent frangé d'écume, rien ne s'élevait entre le ciel et elle, rien ne l'empêchait d'être jeune, de respirer longuement, d'oublier la tache que toutes ses larmes ne pouvaient laver. Au fond d'elle-même elle sentait bien que c'était là un bonheur éphémère, qu'il lui échapperait comme le papillon diapré qui s'envole, ne laissant entre les doigts que la poussière de ses ailes. Mais quel est celui qui repousse le sommeil réparateur parce qu'il sait qu'au matin il faudra se réveiller et reprendre le poids du jour? Dans cette suspension de la lutte, Eliane s'aguerrissait, faisait provision de forces. Un pressentiment l'avertissait que sa destinée implacable n'avait pas dit son dernier mot.

Elle rentra à Rocheblanche au commencement de l'automne, vaguement inquiète, car depuis quelque temps les lettres qu'elle recevait de Costa Rica étaient moins satisfaisantes. La belle ardeur de Gontran subissait évidemment un arrêt. Pourtant, vis-à-vis de sa femme, il ne s'expliquait pas d'une façon très claire. Sa correspondance avec M. de Prémoran contenait moins de réticences. Il se plaignait un peu de tout, de la lenteur des travaux, de l'indiscipline des subordonnés, des effets du climat qui l'énervait et l'affaiblissait. On pouvait facilement prévoir que le jour n'était pas loin où il trouverait quelque bonne raison pour revenir en Europe. Son beau-père jugeait que c'était dommage. Sans doute, un homme comme son gendre ne lui était pas bien utile, il l'avait envoyé là, moins dans l'intérêt de l'entreprise que pour l'arracher à son oisiveté, mais Gontran s'était montré intelligent et résolu, on eût fait quelque chose de lui s'il eût possédé le fond de résistance sans lequel on n'aboutit à rien. Aux lettres décou-

ragées succéda une période de silence. Vers la fin de septembre, quelques lignes de l'ingénieur principal qui conduisait les travaux, apprirent à M. de Prémoran que son gendre, au moment où il se disposait à repartir, avait été arrêté par un accident. Les détails manquaient et un je ne sais quoi de peu rassurant se dégagait de cette communication laconique.

Eliane pourtant n'avait rien reçu, et son père estima qu'il serait temps de la prévenir lorsqu'il aurait des informations plus complètes. Une semaine plus tard lui parvenait la lettre suivante :

« Monsieur le comte,

« Nous avons le pénible devoir de vous annoncer la mort de M. le marquis de Hériscourt, mort qui s'est produite dans des circonstances tragiques que nous devons vous faire connaître, mais qui, je me hâte de l'ajouter, ont été tenues absolument secrètes. Vous pouvez compter sur nous pour veiller avec le plus grand soin à ce qu'elles ne s'ébruient pas.

« Depuis plusieurs semaines, la santé de M. d'Hériscourt paraissait affectée... C'est à cela sans doute qu'il convient d'attribuer les inégalités d'humeur, les bizarreries de direction, souvent les violences, dont il donnait chaque jour de plus fréquents exemples. Il montrait surtout une irritabilité extrême vis-à-vis de certains employés subalternes; l'un d'eux avait dû souffrir à diverses reprises des réprimandes sévères, j'ose même dire, des punitions injustes. Cet homme, bon ouvrier, est d'un caractère peu endurant. Nous avons prévenu M. de Hériscourt de l'imprudencé qu'il y aurait à l'exaspérer, mais nos avertissements demeuraient sans effet. Samedi dernier, M. le marquis, le rencontrant sur le chantier de construction, lui adressa quelques paroles très dures à propos d'une prétendue négligence de service, et leva même sur lui une cravache qu'il tenait à la main. L'homme se redressa, saisit la cravache et réussit à s'en emparer. J'étais accouru avec un contre-maître, mais tout se passa si vite que nous n'eûmes pas le temps d'intervenir.

« Il y eut là une scène rapide et inexplicable. Nous vîmes l'ouvrier lever la cravache à son tour; le marquis tira un revolver de sa poche, mais l'homme se jeta sur lui, et la balle qui lui était destinée frappa M. de Hériscourt dans le côté gauche. Les employés arrivèrent de toutes parts; l'auteur indirect de l'accident s'était enfui, et nous pûmes donner une explication qui n'était pas la vraie. Le médecin appelé de San José réussit à extraire la balle, mais cette opération fut suivie d'une fièvre violente contre laquelle les moyens les plus énergiques restèrent impuissants. Le médecin

l'explique par un épuisement préalable qui n'a pas permis au blessé de réagir, sa constitution originairement robuste étant minée par un état de névrose très avancé qui a entraîné la décomposition du sang.

« Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que, jusqu'à la dernière heure, nous espérions le sauver. Il a peu souffert et n'a pas eu la conscience très nette de sa fin, bien que nous ayons fait venir un prêtre et qu'il ait consenti à être administré. Je me permets, monsieur le comte, de vous présenter, en cette triste occasion, mes compliments de condoléance, et vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect. — J. MERSON. »

Cette mort imprévue était pour M. de Prémoran, sinon un chagrin, du moins une complication fort désagréable.

D'abord il avait une part de responsabilité, et bien que les responsabilités ne lui fussent pas lourdes, il eût grandement préféré n'avoir pas encouru celle-là. De plus, ce veuvage prématuré lui paraissait peu avantageux pour Eliane. Elle ne serait pas duchesse, et, bien qu'elle pût le devenir en se remariant, il savait qu'en général un second mariage est toujours moins brillant que le premier, et, pour tout dire, il regrettait Gontran, dont le nom flattait sa vanité et dont l'absence de rigorisme le mettait à l'aise. Un autre gendre, tout en ne l'exploitant pas moins, pouvait prendre des airs de censeur. Gontran, loin de s'ériger en critique, eût été plutôt un auxiliaire. Toutefois, le pauvre garçon n'était plus là, et la philosophie égoïste de M. de Prémoran s'inclinait devant le fait accompli. Sans s'attarder à des lamentations superflues, il songea à s'acquitter le plus promptement possible de l'obligation qui lui incombait : celle de prévenir le duc. Et elle lui coûtait, bien qu'il fût sûr d'avance qu'il n'assisterait pas à une scène de violent désespoir, M. de Hériscourt posant en principe que toute manifestation de sentiments intimes est un solécisme d'éducation qu'on laisse aux classes inférieures. Cependant, la perte d'un fils unique pouvait faire fléchir cette passivité, et M. de Prémoran éprouvait une certaine répugnance à aborder le vieux gentilhomme. Mais celui-ci lui facilita la tâche en devinant dès le premier mot. Il écouta en silence les détails que le banquier développait avec une prolixité dissimulant son embarras :

— J'avais l'intuition que cela devait finir ainsi, dit-il enfin, avec une nuance de tristesse discrète. Je ne vous blâme pas, mon cher Prémoran. Vous avez cru bien faire et, moi-même, j'ai poussé mon fils à un parti qui semblait raisonnable. Néanmoins, il était trop clair que le malheureux garçon n'avait pas les qualités nécessaires

pour commander aux autres. Si encore il laissait un héritier du nom ! La crainte qui m'a constamment poursuivi se réalise. Je serai le dernier des Hériscourt...

Ce fut là toute l'oraison funèbre de Gontran, et c'était peut-être justice s'il existe une loi par laquelle la mesure que nous appliquons à nos semblables doit être appliquée à nous-mêmes. Il n'eût probablement pas pleuré son père plus que son père ne le pleurait.

Quant à Eliane, l'événement qui changeait toutes ses conditions d'existence, sans atteindre son cœur, la jeta dans un engourdissement qui la laissait incapable de comprendre et de raisonner. Jusqu'ici, le mot de *mort* n'avait eu pour elle qu'une signification confuse. C'était un fantôme enveloppé dans les brouillards, un fantôme qu'elle avait invoqué à ses heures de désolation, mais qu'elle associait, dans son esprit, à l'idée de l'extrême vieillesse. Et voilà que cette mort, entrevue dans un avenir reculé, se dressait tout à coup devant ses pas et frappait l'être jeune, débordant de forces, qui, hier encore, marchait à ses côtés et devait partager sa vie. Cela paraissait si incroyable que Gontran eût *cessé d'être*, que lui, dont toutes les pensées avaient été exclusivement attachées à la terre, fût soudain transporté dans ces régions plus hautes où l'on découvre les secrets de l'infini !

Ceux qui débutent dans leur carrière mortelle ont peine à s'expliquer que la vie présente ne renferme pas tout ! Plus tard seulement, lorsque nous avons perdu un grand nombre de ceux que nous aimons, alors l'éternité n'est plus pour nous une vision fantastique, mais un monde peuplé, plus vrai que celui-ci, et auquel nous aspirons comme à notre patrie véritable.

Pendant bien des semaines, la stupeur qui s'était emparée d'Eliane se prolongea. Elle vivait au jour le jour, s'acquittant machinalement des mille petits actes insignifiants de la vie, perpétuellement hantée par cette pensée de la fragilité de nos ambitions, de la vanité des calculs humains. Les exhortations de M^{me} de Gesvres, la tendresse contenue et délicate d'Hesso, ne la distrayaient pas de son apathie. Et pourtant il vint un moment où elle se réveilla sous l'empire d'une prévision terrifiante, qui surgit en elle inopinément, lui prouvant que nous ne nous désintéressons jamais complètement des choses terrestres, lors même que nous en apprécions le néant.

A l'heure où elle se disait que nous avons si peu d'années devant nous qu'il importe peu de quelle façon elles passent, une crainte, qu'elle s'étonna de n'avoir pas conçue plus tôt, vint jeter le désarroi dans son esprit :

A coup sûr on ne la laisserait pas maîtresse de disposer de son

avenir. Son père interviendrait pour la diriger, pour reprendre autorité sur elle. Du vivant de son gendre, n'avait-il pas proposé l'existence en commun, et maintenant qu'elle était seule, n'exigerait-il pas qu'elle revînt auprès de lui?

Et elle sentait, hélas! qu'elle ne pourrait pas consentir à un rapprochement, qu'elle ne se résignerait pas à se retrouver au milieu de ce luxe odieux qui évoquerait sans cesse devant elle le spectre du passé, le spectre qu'elle parvenait si difficilement à tenir à distance. D'ailleurs, ne se trahirait-elle pas fatalement dans l'intimité quotidienne? Ne serait-il pas aussi déchirant pour son père que pour elle de voir ce qu'était devenu son amour filial? Non, il eût été fou d'affronter l'épreuve. Mais sous sa résolution se cachait une appréhension trop fondée, car M. de Prémoran n'était pas homme à se payer de mauvaises raisons. Il ne percerait que trop aisément les vrais motifs de son refus.

Que s'ensuivrait-il alors? Elle ne voulait pas le prévoir. Mais à toute heure elle suppliait Dieu d'éloigner d'elle ce nouveau calice d'amertume.

Elle ne tarda pas à acquérir la preuve qu'elle avait calculé juste. Jusqu'ici M. de Prémoran s'était abstenu d'interroger sa fille sur ses projets. Il ne trouvait pas mauvais qu'elle se renfermât à Rocheblanche pendant les premiers temps de son deuil. Mais cette réclusion ne pouvait être que provisoire. La place d'Eliane était sous le toit paternel, et c'est ce qu'il entendait lui démontrer. Si les soupçons qui l'avaient assailli de loin en loin reposaient sur un fondement sérieux, si sa fille était vraiment changée au point de prétendre vivre séparée de lui, au moins irait-il au fond de ce malentendu et connaîtrait-il les raisons de sa froideur, succédant si étrangement à son adoration filiale. M. de Prémoran ne se rachetait que par la sincérité de ses sentiments pour Eliane. Elle était non seulement son orgueil, mais sa religion. A cause d'elle, uniquement à cause d'elle, il eût voulu n'avoir pas commis les fautes qu'il croyait pourtant ensevelies dans l'oubli; il eût aimé à porter haut la tête avec la conscience que tout, dans ses actes, pouvait braver l'examen. Le jour où Eliane était revenue à son foyer, où, se jetant dans ses bras, elle lui avait dit entre deux baisers :

— Ce sont vos conseils que je veux, papa chéri; vous, mieux que personne, pouvez me diriger...

Ce jour-là, ces paroles naïves avaient remué le cœur de l'homme sceptique, éveillant chez lui de tardifs remords. Il est vrai qu'il n'était pas resté longtemps sous cette oppression. La foi ardente d'Eliane, la soumission aveugle qui lui faisait abdiquer son jugement propre pour adopter celui de son père avait promptement

dissipé chez lui ce commencement de doute de soi. Mais aujourd'hui sa fille ne lui manifestait plus l'admiration d'antan, et une contrainte inexplicquée flottait entre ces deux êtres, hier encore si étroitement unis.

Cette situation fautive, M. de Prémoran voulait la faire cesser, bien que l'explication nécessaire lui coûtât et qu'il y apportât délai sur délai. Il se décida enfin vers le commencement de l'hiver. Eliane prolongeait son séjour à Rocheblanche et ne parlait pas de retour. M. de Prémoran lui écrivit quelques lignes pour lui annoncer sa visite.

C'était par une neigeuse après-midi de décembre qu'il arriva dans le grand château solitaire et, en voyant sa fille si pâle, si émaciée sous ses vêtements de crêpe, en notant la transformation de toute sa personne, il eut la perception nette des choses et comprit que ce n'était pas la disparition de Gontran qui causait de tels ravages. La tristesse d'Eliane avait sa source ailleurs, une source à laquelle il craignait de remonter, et ce fut presque en tremblant qu'il entama le sujet qui l'amenait. Il affecta néanmoins des dehors d'enjouement :

— Convenez, dit-il à Eliane, lorsque, après un dîner où ils n'avaient échangé que des monosyllabes, ils se retrouvèrent au coin du feu, convenez qu'il faut une bonne dose de dévouement pour venir vous voir à travers la glace et les frimas ! Jusqu'ici, vous me rendez la justice que j'ai été très patient. Je n'ai pas combattu votre désir, très légitime, du reste, de vous tenir éloignée. Les circonstances le commandaient. Mais il y a une limite à tout. Voilà deux mois que le pauvre Gontran nous a été enlevé et vous ne pouvez vous confiner dans une solitude éternelle. A Paris, d'ailleurs, vous serez libre de vous renfermer autant qu'il vous plaira. Mais il me paraît plus prudent, au point de vue de votre santé, et plus convenable à tous égards, que vous nous reveniez le plus vite possible. N'y avez-vous pas déjà songé vous-même ?

Une faible rougeur colora les joues de la jeune femme. Mise en demeure de se prononcer, elle allait recourir à un faux-fuyant. Mais l'obligation de n'être pas tout à fait sincère répugnait à sa nature loyale.

— Je crois comme vous, dit-elle, que ma santé n'est pas actuellement assez bonne pour supporter les grands froids, et l'hiver s'annonce comme devant être rigoureux. J'ai consulté mon médecin récemment, et il est d'avis que j'aille dans un climat plus chaud. J'ai songé à une ville d'Italie, Pise ou Lucques peut-être, mais je n'ai encore rien décidé.

Le banquier réfléchit.

Eliane lui fournissait un répit, et il était presque tenté d'en profiter, de remettre les éclaircissements à plus tard... Et pourtant non..., il lui fallait la pleine lumière.

— Sans doute, répondit-il enfin, vous avez besoin de vous ménager. Les secousses des derniers mois ont été dures. J'approuve donc que vous alliez chercher le soleil, quoique, à mon avis, un endroit comme Hyères ou Menton serait mieux votre affaire que quelque ville morte dont les chefs-d'œuvre d'art ne rachètent pas l'insupportable ennui; mais ceci est une question secondaire. Dans quelque partie du Midi que vous alliez, vous n'y resterez évidemment pas au delà du printemps, et il vous faudra alors faire une installation définitive. Or j'estime que, pour bien des raisons, vous ne devez pas vivre seule. Je ne sais ce que l'avenir vous réserve; j'espère de tout mon cœur que vous y trouverez le dédommagement du passé. Mais ce dédommagement viendra à son heure, et il s'agit d'envisager votre situation actuelle. Eh bien, selon moi et selon l'opinion de tous les gens judicieux, vous êtes trop jeune pour vous constituer une vie à part et indépendante. J'aime à penser d'ailleurs que cette indépendance ne serait pas de votre goût et que vous serez aussi disposée à revenir auprès de moi que je serai heureux de vous recevoir. Vous vous souvenez avec quelle joie je vous ai accueillie il y a deux ans. C'était uniquement dans votre intérêt que j'avais fait le sacrifice de vous envoyer en Angleterre, et, je puis le dire, les quelques mois que nous avons passés ensemble ont été les meilleurs que j'ai connus. Maintenant, tout en déplorant l'événement qui motive votre retour sous mon toit, je ne puis m'empêcher de me réjouir en pensant que l'intimité trop tôt interrompue va renaître entre nous, que j'aurai la douceur de posséder ma chère fille à mon foyer. Songez-y, Eliane, je me fais vieux, et, par la force des circonstances, nous avons été presque toujours séparés. Je ne suis pas assez égoïste, je vous le répète, pour désirer vous accaparer toujours. Mais tant que les convenances vous imposent de demeurer à l'écart, il m'est consolant de penser que je vous aurai tout à moi et que je contribuerai peut-être à ramener en vous le calme et la résignation.

Il avait parlé très simplement, avec une chaleur dénuée d'emphase, et Eliane se troublait devant cet exposé en apparence si irréfutable, ne sachant sous quelle forme plausible déguiser son refus. Pourtant, elle ne voulait pas feindre une acceptation qu'elle retirerait ensuite; dans quelques mois, elle éprouverait la même difficulté à dire non, et l'attribution serait une lâcheté inutile, car M. de Prémoran ne s'y tromperait pas.

— J'ai beaucoup réfléchi, dit-elle, en réussissant à affermir sa

voix, et je suis arrivée à cette conviction que si je puis espérer retrouver, sinon le bonheur, du moins un peu de paix, un peu de sérénité, c'est en fuyant toutes les agitations au milieu desquelles j'ai vécu. Je n'étais pas libre, je devais me soumettre à un genre d'existence pour lequel je ne suis pas faite, résister au penchant chaque jour plus irrésistible de rompre avec une société que je connais trop maintenant pour ne pas en avoir l'horreur. Je n'aspire qu'à vivre dans quelque coin ignoré, à l'abri des choses qui m'indignent et me froissent, et maintenant il m'est permis de suivre mon impulsion, d'abandonner ce monde qui m'a fait tant de mal. Je ne sais si cette disposition durera. Je crois pourtant qu'elle ne saurait changer. En tout cas, j'ai l'âme trop malade pour ne pas chercher à lui appliquer un remède, et il me faut la solitude pour opérer sa guérison. Ne me jugez pas ingrate, dites-vous plutôt que je suis lasse, très lasse, d'une fatigue que je ne puis dominer. Je suis sûre d'ailleurs que ma présence ne tarderait pas à vous devenir à charge. Vous ne me le feriez pas sentir, oh non ! mais je ne vous en serais pas moins importune. Tout ressort est brisé en moi, et je ne pourrais assumer une gaieté, actuellement si loin de mon cœur.

Une pause intervint.

Eliane accroupie sur une chaise basse, les mains crispées, le regard voilé de larmes, n'osait relever la tête. M. de Prémoran restait impénétrable. Ce silence lugubre prenait, en se prolongeant, une signification effrayante. Le père et la fille sentaient qu'il se jouait entre eux un drame invisible, qu'un brisement irréparable s'accomplissait, et que le lent travail de séparation qui, depuis longtemps déjà, se poursuivait dans l'ombre, allait recevoir aujourd'hui sa consécration définitive. Un sourire ironique erra sur les lèvres du banquier, et il reprit :

— Je me permets de trouver que vous êtes un peu affirmative en condamnant le monde avec autant d'âpreté. Croyez-moi, il a d'excellents côtés lorsqu'on sait les découvrir, et s'ils vous ont échappé, c'est que vous n'avez probablement pas apporté à votre examen l'impartialité nécessaire. A vingt ans, on a tendance à être absolu dans ses jugements. Cependant, telle que je vous connais, j'aurais cru que vous couriez plutôt le risque de pécher par trop d'indulgence que par une sévérité excessive. Je serais curieux d'apprendre comment vous en êtes arrivée à cette misanthropie si peu dans votre caractère. Il y a eu certainement quelque cause déterminante. Ne voudriez-vous pas me la confier ?

Maintenant, ses yeux se fixaient obstinément sur sa fille comme pour l'obliger par une force magnétique à révéler sa pensée. L'explication embarrassée d'Eliane n'était pas pour le satisfaire, et

il voulait la pousser dans ses derniers retranchements. Sous l'autorité hypnotisante de ces prunelles d'acier, la jeune femme se replia sur elle-même et se cacha la tête entre les mains.

— Je ne puis expliquer ce que vous appelez ma misanthropie, balbutia-t-elle. Je sais seulement qu'elle existe. Peut-être suis-je seule en faute! mais, que les torts soient en moi ou en dehors de moi, je vois clairement que je ne puis supporter davantage la vie qui a été la mienne. Il ne faut pas chercher à vaincre mes répugnances, il faut me plaindre; je suis en contradiction si absolue avec tout ce qui m'entoure! Je me demande parfois si le couvent ne serait pas la meilleure solution, si je ne respirerais pas plus à l'aise entre les murs d'une cellule, là où il n'y aurait ni désenchantements, ni espoirs mensongers, ni aspirations déçues! Ce serait la mort anticipée..., la délivrance...

Elle s'interrompit brusquement, se reprochant sans doute de mettre ainsi sa blessure à nu. Mais son accent de franchise désolée émut de nouveau M. de Prémoran.

— Quelle est donc cette lourde angoisse qui vous mine? dit-il en se penchant sur elle, et en s'emparant d'une de ses mains. Pensez-vous me tromper avec cet échafaudage de théories vagues, de désespérances abstraites? Le monde est mauvais, l'humanité est imparfaite, soit. Mais il en a toujours été, il en sera toujours ainsi. Est-ce une raison pour qu'une nature saine, vigoureuse comme la vôtre, tourne à l'hypocondrie et veuille s'enterrer au désert? Non, ce sont là des mots et des prétextes; chez une autre, je dirais des déclamations, mais il n'y a rien en vous qu'une parfaite simplicité. Si donc vous êtes en proie au découragement terrible qu'accusent vos paroles, c'est que vous souffrez pour une cause grave; si vous entendez vous soustraire au contact de ceux qui vous tiennent de plus près, c'est parce que vous craignez qu'ils n'approfondissent le secret que vous voulez cacher. Eh bien, ce secret, cette souffrance, j'ai le droit de les connaître; j'ai le droit de faire appel à cette tendresse que vous me prodiguez jadis et dont je m'épuise vainement à expliquer la disparition. Que s'est-il passé en vous, Eliane? Qui m'a enlevé le trésor de votre affection? Au moyen de quelle infamie vous a-t-on détournée de votre père?

Il s'arrêta, attendant une réponse, mais le mutisme d'Eliane était assez éloquent pour l'éclairer :

— Je ne me trompais pas, reprit-il avec amertume, il y a des êtres assez lâches pour chercher à me noircir, à détruire votre respect filial. Et vous, vous, Eliane, vous avez pu prêter l'oreille à leurs propos! Vous devriez savoir pourtant qu'un homme dans ma situation est fatalement en butte aux animosités viles, mais que

vous donniez créance à des calomnies misérables, cela, je ne puis le concevoir. Je me trompe, n'est-ce pas? Rassurez-moi d'un mot. Je vous croirai implicitement. Là où j'aime, je ne sais pas me défier.

Eliane parla enfin :

— Personne ne vous a jamais attaqué devant moi, mon père, dit-elle tristement. Serait-ce vraisemblable? Je ne m'arroe pas le droit de vous juger. Je serai toujours pour vous une fille respectueuse et reconnaissante, mais il serait puéril de nier que, sur certains points, il existe entre nous de trop grandes divergences pour qu'une vie en commun n'offre pas mille inconvénients. Je vous choquerais par mes habitudes que vous estimeriez trop simples, par ma sauvagerie que vous réprouveriez. Je vous le répète, plus mon existence sera modeste, plus elle sera en rapport avec mes goûts, et ceci m'amène à vous adresser une prière : ce que vous me donniez si généreusement, ce que j'acceptais du vivant de mon mari, je vous conjure de me le retirer : il me faudra si peu désormais. Le souci d'administrer une fortune ne serait pour moi qu'une tâche assujettissante pour laquelle je n'ai pas d'aptitudes et dont je serai heureuse d'être délivrée.

M. de Prémoran devint très pâle.

— Est-ce une insulte, Eliane? Voulez-vous me faire comprendre que vous préférez la pauvreté à une richesse venant de moi? Je devrais vous prendre au mot, vous laisser pour toute ressource la fortune... irréprochable de votre mère. Elle s'élève, si je ne me trompe, à un capital de cent mille francs. Oui, continuait-il sur un ton de raillerie, avec cela, la marquise de Hériscourt pourra faire merveilleuse figure, soit à Paris, soit à l'étranger : un appartement au sixième, une femme de ménage et des omnibus les jours de pluie. Ce serait tout à fait digne de votre rang et d'un excellent effet. Nous ne parlerons pas des commentaires que cela mettrait en circulation et qui, je suppose, vous seraient indifférents.

L'accent sarcastique de ces dernières paroles rendit à Eliane un peu de sang-froid.

— N'ayez aucune inquiétude, répondit-elle; ma manière de vivre, quelle qu'elle soit, ne fera jamais scandale, ne pourra en rien vous offenser. Si je revendique ma liberté d'action, soyez certain que je n'en profiterai pas pour provoquer l'attention par des étrangetés devant rejaillir sur vous. Dieu m'en est témoin ! je ne veux que le silence et l'effacement.

— Vous trouvez, sans doute, qu'on a trop parlé sur mon compte, dit le banquier avec un rire forcé. Au fait, on a déjà propagé tant de sottises ! Quand même mes ennemis me feraient passer

maintenant pour un père dénaturé, vous refusant le nécessaire, ce ne serait pas beaucoup plus bête que leurs autres inventions. Bah ! il faut être philosophe ! A mon âge et avec tout ce que j'ai vu, je ne devrais m'émouvoir ni m'étonner de rien. Et, cependant, cette dernière expérience est la plus cruelle de toutes ! Que le monde entier me jette la pierre, j'ai au fond, comme vous, une trop piètre opinion de mon prochain pour que cela me touche ! Mais que ma fille se range au nombre de mes détracteurs, cette singulière hypothèse, je l'avoue, ne s'était jamais présentée à mon esprit. Ce sont toujours les maux invraisemblables qui s'abattent sur nous...

Il demeura un long moment absorbé dans ses réflexions, puis, très maître de soi, avec une insouciance dédaigneuse :

— Je ne veux pas prendre cette histoire au tragique, dit-il ; je dois me souvenir que vous êtes une femme, une femme exaltée, romanesque, dont l'imagination grossit à plaisir des incidents sans valeur. Vous vous figurez qu'on peut conserver intacte son innocence baptismale et que, semblable à l'hermine, on doit rester d'une blancheur sans tache, à peine de mourir. Ce sont là des idées d'enfant ignorante, ne connaissant rien des bases sur lesquelles repose l'édifice social. La vérité, c'est que nous ne sommes guère plus civilisés qu'aux époques barbares. C'est toujours le combat acharné pour l'existence, et celui qui ne dévore pas les autres court fort le risque d'être dévoré lui-même. Vos opinions tout d'une pièce se modifieront. En attendant, j'approuve votre voyage en Italie. Vous en reviendrez, j'espère, guérie de votre fantaisie de cloître et avec des idées un peu plus conformes aux exigences du siècle. Pour moi, cette conversation n'a pas eu lieu et je ne m'occuperai pas moins de préparer votre installation. J'ai confiance que vous en prendrez possession au printemps.

Extérieurement, il avait recouvré son calme. Pourtant, ce fut avec une froideur à peine dissimulée qu'il prit congé d'Eliane. Au fond, et tout en maintenant sa superbe assurance, il était plus atteint qu'il ne voulait le laisser paraître. Lui qui avait eu raison de tous les obstacles, qui était sorti triomphant de difficultés en apparence insurmontables, devait-il échouer là où il lui importait le plus de réussir ? Quoi ! il aurait forcé les plus récalcitrants à s'incliner, ceux qui avaient les plus légitimes griefs, il les aurait réduits à l'impuissance et l'enfant qui lui appartenait, au sujet de laquelle il n'avait jamais eu une inquiétude, s'érigerait en juge contre lui, le verrait sous son jour véritable ! Non, c'était là quelque chose de choquant et d'inadmissible. Les enfants ne se mêlent pas de juger leurs parents. Et, en face de cette humiliation qui frappait son orgueil autant que son cœur, il éprouvait une colère violente éveillant en

lui tous les instincts de l'homme primitif. Tant que sa fille serait entre ses mains un instrument docile, tant qu'elle contribuerait à l'étayer, à rehausser sa situation, il continuerait à être pour elle un père indulgent et généreux. Mais qu'elle l'injuriât par un blâme indirect ou des scrupules hors de saison, et il aurait tôt fait non seulement de se détacher d'elle, mais d'user de représailles. Aucune sentimentalité puérile ne l'asservirait. Avant tout il voulait être le maître, faire plier devant lui hommes et choses. Et il sentait que s'il ne pouvait conquérir sa fille, il devrait s'avouer vaincu et toutes ses autres victoires ne compteraient pas auprès de cette unique défaite. Existait-il vraiment une justice divine, et fallait-il croire à la morale simpliste qui nous montre le châtement comme conséquence inéluctable de la faute commise?

Quelques jours plus tard, Eliane retournait à Paris et faisait ses préparatifs de départ. Le voyage, dont elle avait invoqué l'urgence, lui était réellement nécessaire. Sa santé exigeait des soins, et le froid l'éprouvait tout particulièrement. Personne ne pouvait voir une anomalie dans sa résolution.

M^{me} de Gesvres, qui, d'abord, avait désapprouvé le projet, finit pas s'y ranger et se fût même proposée pour accompagner sa nièce si celle-ci eût choisi une station d'hiver un peu amusante; mais le moyen d'aller s'enterrer dans une tombe, même une tombe artistique comme une des petites villes de Toscane! Son affection n'était pas au niveau d'un tel acte d'abnégation. Plus courageuse eût été la petite de Saint-Mesmes. Elle était vraiment sincère en suppliant Eliane de l'emmener.

— Que vais-je devenir sans vous? répétait-elle avec une jolie petite mine consternée. C'est comme si vous me rejetiez dans la mer, moi qui ne sais pas nager! Si vous ne revenez pas bien vite, je me noierai infailliblement.

Mais Eliane, tout en combattant ses pronostics inquiets, ne lui faisait pas espérer son retour. Quelque chose l'avertissait qu'elle s'en allait pour ne plus revenir, que les paroles d'adieu qu'elle prononçait avaient la solennité des séparations éternelles. C'était l'exil! l'exil dans l'inconnu! Vis-à-vis d'Hesso, il lui arriva de trahir cette impression :

— Il me semble, lui dit-elle, que je déchire une page de ma vie. Pourtant, ce que cette page a contenu est gravé trop profondément en moi pour que je parvienne jamais à en effacer une ligne...

Et M. de Hohenwald eut un sourire très doux :

— Vous n'êtes qu'au commencement du livre, dit-il, Dieu permettra que bien des pages consolantes s'ajoutent à ce premier chapitre. Mais Eliane se détourna avec un soupir incrédule.

X

Sous les tièdes effluves de mai, la ville de Pise semble sourire. perdant le caractère de désolée tristesse qui est son aspect le plus habituel. Des rayons d'or s'accrochent aux dentelures de la Tour penchée, aux marbres jaunis de la cathédrale et du Baptistère, ravivant l'immortelle fresque d'Orcagna sur le mur effrité du Campo Santo. Le ciel est d'un bleu de saphir qu'aucun nuage n'altère, mais sa clarté radieuse illuminant les monuments du passé ne se pose sur aucune image de vie. Le silence est partout. Sur la grande place où se groupent les quatre sublimes chefs-d'œuvre, c'est à peine si on aperçoit de loin en loin quelque étranger consultant le guide qu'il a entre les mains, quelque Frère de la Miséricorde, le visage dissimulé sous sa cagoule, épiant autour de lui le passant qui voudra déposer une aumône dans sa sébille de quêteur. Les intrépides qui se sont arrachés aux douceurs de la sieste, cherchent la fraîcheur le long du fleuve aux eaux troubles ou plus loin vers les « Cascine », dont les arceaux de verdure forment un refuge impénétrable à la chaleur lourde et à l'aveuglante clarté. Mais les promeneurs sont rares et au sein du recueillement universel, on se croirait transporté dans quelque ville endormie à la porte de laquelle les événements expirent et que la fuite du temps ne peut tirer de sa léthargie.

Eliane a bien choisi le lieu de sa retraite. Ici, devant les effigies d'une grandeur éteinte, en face de ces souvenirs lointains d'un peuple si avide de gloire, si ardent à la lutte et se survivant obscur et misérable à travers de longs siècles de décadence, comment accorder une importance excessive aux traverses et aux tribulations rapides d'une destinée humaine ! Comment se passionner pour les intérêts éphémères qui demain s'engloutiront dans le grand océan de l'oubli ?

Dans cette atmosphère d'une époque disparue, Eliane apprenait de mieux en mieux la leçon du détachement dont elle faisait son unique étude ; à l'exemple de la vieille cité gibeline, son âme, après avoir été ballottée par les mille agitations de la vie, retrouvait enfin le repos. Qu'importait que ce repos, né du renoncement à tout espoir, ressemblât trop fidèlement à la mort ! N'avait-elle pas assez souffert pour que tout anéantissement lui parût un bienfait ?

Elle pensait peut-être à ces choses en sortant du poétique cimetière où brillent les tombes innombrables sous leurs revêtements de marbre de Paros. Presque chaque jour, elle allait passer une heure là pour y retrouver un peu plus de silence encore, un recueillement plus solennel.

Le gardien avait appris à connaître la grande jeune femme aux traits de madone, si jolie sous son costume de deuil, et souvent il la laissait prolonger sa station au delà de l'heure réglementaire, n'osant pas l'interrompre lorsqu'il la voyait si immobile, perdue dans ses méditations. En bon Italien, il voyait en elle quelque victime inconsolée d'un amour que le Ciel lui avait ravi, et ses yeux la suivaient avec un attendrissement respectueux.

Quel autre chagrin qu'un chagrin de cœur peut bien atteindre une femme, lorsqu'elle est très jeune et très belle!

Ce jour-là, Eliane s'était attardée plus que d'habitude et le soleil baissait à l'horizon, lorsqu'elle se dirigea du côté du petit palazzo de pierres grises qu'elle occupait sur le bord de l'Arno. Parvenue à l'extrémité de la place, elle aperçut quelqu'un venant à sa rencontre, et, levant les yeux, elle se trouva en face du prince de Hohenwald.

— Vous! dit-elle.

Un éclair traversa son regard et ses joues se rougirent d'un incarnat fugitif. Il lui avait pris les mains et les retenait dans les siennes, tandis qu'il étudiait anxieusement son visage qui, peu à peu, revenait à sa pâleur accoutumée. Il secoua la tête comme mécontent de son examen :

— Ne m'attendiez-vous pas? demanda-t-il avec une nuance imperceptible de reproche. Vous deviez savoir que je ne perdrais pas de temps à accourir près de vous aussitôt que vous lèveriez la prohibition qui m'a tenu éloigné. Comment avez-vous eu la cruauté de me l'imposer si longtemps?

Eliane protesta d'un geste.

— Vous ne pouvez supposer que j'agissais par caprice, reprit-elle. Ce que je vous disais dans mes lettres était l'absolue vérité. Il me fallait être seule, entièrement seule pour que je pusse débrouiller l'énigme de ma vie; toute influence, même la vôtre, m'eût empêchée de me mettre d'accord avec moi-même. Aujourd'hui, le travail est achevé; il n'y a plus de tâtonnements, plus d'obscurité dans mes résolutions; je distingue nettement vers quel but je m'achemine. Je suis presque heureuse, et c'est pour cela que j'ai voulu vous voir afin de tout vous confier, de me sentir approuvée par vous, qui êtes non seulement mon ami, mais mieux que mon ami..., ma conscience.

De nouveau, elle s'était animée. Elle ressemblait davantage à l'enfant joyeuse d'autrefois, et pourtant il y avait en elle ce quelque chose d'inconnu et d'étranger qui, à la suite d'une séparation, se révèle dans l'être qu'on croit le mieux connaître.

Hesso, marchant à côté d'elle, se rendait compte que, d'une façon

indéfinissable, elle lui échappait. Il se demandait s'il avait bien fait, après tout, de s'être montré si docile, d'avoir accepté passivement ce décret de bannissement contre lequel ses supplications avaient été vaines.

Devant son refus inflexible, il n'avait pas osé braver sa volonté, mais il craignait à l'heure actuelle que sa soumission n'eût été une imprudence et il en pressentait malgré lui des suites incalculables.

Tout en échangeant une parole de loin en loin, ils avaient gagné le petit palais qu'Eliane occupait depuis près de six mois et dont la vétusté s'harmoniait si bien avec l'ensemble de la cité morne. Par la fantaisie d'un de ceux qui avaient habité là, une inscription latine était gravée au fronton de la porte; trois mots seulement, mais qui caractérisaient bien la mélancolique demeure : *Sunt lacrymæ rerum*. Oui, jamais la parole du poète ne s'était trouvée mieux appliquée. Ici, les choses avaient des larmes et les traces semblaient en demeurer visibles sur les murs lézardés, même à cette heure où ils baignaient dans la chaude lumière du globe de feu qui disparaissait au couchant.

Eliane précéda M. de Hohenwald dans l'escalier de pierre aux marches disjointes conduisant au premier étage et l'introduisit dans un salon dont les proportions trop vastes et la hauteur démesurée faisaient une impression lugubre, malgré les fleurs et les livres qui en corrigeaient le délabrement.

Hesso eut un frisson involontaire.

— Ma pauvre enfant, c'est là que vous passez votre vie?

— Ne me plaignez pas trop, dit-elle avec un sourire. Vous savez combien je suis indépendante des choses extérieures, et, d'ailleurs, on se fait vite à ces murs dénudés. On est au milieu des ruines d'un autre âge et où l'actualité s'évapore. Voyez, dit-elle en ouvrant une porte vitrée donnant sur un balcon surplombant le fleuve, c'est là que j'ai passé bien des heures, n'entendant que le murmure de l'eau ou le son étouffé des cloches, et je me trouve bien dans cet assoupissement continu. Il me réconcilie presque avec la nécessité de vivre...

— Dites plutôt qu'il vous a appris à ne vivre qu'à moitié, répondit Hesso. J'ai peur, moi, que cet isolement opiniâtre n'ait eu sur vous l'effet le plus délétère. Croyez-moi, Eliane, il est temps pour vous de revenir aux conditions normales de l'existence. Nous avons tous notre mission ici-bas, et ce n'est pas la remplir que de se retrancher en soi, de se laisser envahir par un engourdissement qui produit non pas la paix, mais l'inertie, et nous rend peu à peu incapable de juger et de sentir. On souffre moins peut-être, mais cet état d'insensibilité n'est qu'une forme déguisée d'égoïsme, et

vous, la moins égoïste de toutes les créatures, ne devez pas vous y abandonner.

Eliane, accoudée au balcon, les yeux fixés sur la large bande pourpre et violette striant l'horizon, demeurait immobile.

Après une pause, Hesso continua :

— Vous vous doutez bien, n'est-ce pas, de ce que je vais vous dire, de ce que j'aurais voulu vous dire depuis longtemps, car, entre nous, les conventions banales, les calculs corrects ne sauraient exister. Je me suis tu par égard pour votre défense, mais je savais qu'il était à peine besoin d'explication, que vous compreniez à quel point je vous appartenais, combien j'étais incapable d'envisager un avenir dans lequel vous ne seriez pas tout entière à moi. Vraiment, Eliane, il me semble que j'ai sur vous des droits que personne ne peut me disputer, que tout mon passé n'a été qu'une attente, l'attente de cette heure constamment évoquée depuis que j'en ai entrevu la possibilité bénie. Aujourd'hui, plus rien ne condamne notre amour. Je puis vous attirer dans mes bras, chasser bien loin de vous les réminiscences pénibles, et je n'aurai qu'un souci, celui de vous donner autant de bonheur que peut en contenir une destinée humaine. Ne m'accusez pas d'être trop présomptueux. Je devine si bien comment il faut soigner votre pauvre petite âme meurtrie ! Dieu sait que vous avez assez enduré. Il est temps que l'horizon s'éclaircisse, que votre jeunesse s'affirme. Et, pour cela, il faut vous laisser aimer. Vous le voudrez bien, n'est-ce pas ? D'ailleurs, pouvez-vous me repousser, vous qui êtes toute de bonté et de dévouement ? Ce n'est pas votre cause que je plaide, c'est la mienne. Vous le savez bien, Eliane, vous savez que vous m'êtes plus nécessaire que l'air que je respire, que tout mon bonheur est en vous.

Tandis qu'il parlait, Eliane s'était soulevée à une ou deux reprises, comme pour l'empêcher de continuer, mais les paroles se succédaient, pressantes et persuasives.

Avec un soupir de lassitude, elle laissa retomber sa tête sur sa poitrine, et, une à une, de grosses larmes s'échappèrent de ses paupières baissées et roulèrent lentement sur ses joues.

Hesso s'arrêta, interdit :

— Qu'avez-vous, ma chère aimée ? En quoi vous ai-je fait de la peine ?

Sa voix était si suave, si pleine de caresses, que les larmes d'Eliane coulèrent plus vite et plus abondantes.

— Ah ! dit-elle d'un ton de désespoir, pourquoi me dire tout cela ? Pourquoi ne pas m'épargner cette douleur qui est la pire de toutes ?

Mais, voyant l'expression navrée d'Hohenwald, elle céda à une impulsion plus douce :

— Pardonnez-moi, reprit-elle, je devrais vous remercier à genoux. Vous venez de me donner une preuve d'amour telle que je serais la femme la plus heureuse et la plus fière si, malheureusement... Hesso, m'estimez-vous donc assez peu pour me juger capable d'accepter votre sacrifice?

M. de Hohenwald devint blanc comme un linge.

— Mon sacrifice! Je ne vous comprends pas.

— Vous me comprenez trop bien, dit Éliane; mais, quoi qu'il m'en coûte plus que je ne puis dire, je m'expliquerai en toute franchise. J'avais espéré que ce sujet ne serait jamais débattu entre nous; pourtant, il vaut mieux l'aborder sans détours et que nous soyons d'accord en ceci comme en tout le reste. Et d'abord, répondez sincèrement à cette première question. Si, autrefois, on vous eût suggéré l'idée d'épouser M^{lle} de Prémoran, n'eussiez-vous pas rejeté une telle proposition comme inadmissible?

Hesso eut un tressaillement.

— Pourquoi cette curiosité rétrospective? dit-il enfin en s'efforçant de sourire. Je ne vous connaissais pas, je ne savais rien de vous. Il est probable que je ne me fusse pas même prêté à une entrevue, car je n'ai jamais pu tolérer l'idée d'un mariage arrangé par intermédiaires. Mais qu'importe tout cela? Il ne s'agit pas de ce qui aurait pu être, mais de ce qui est. Or, ce qui est, vous le voyez. Je suis prosterné devant vous, je vous aime plus que ma vie et je ne vous demande qu'une parole, une parole rassurante, m'autorisant à espérer. Ne me torturez pas davantage, j'ai une telle soif de vous, mon unique trésor!

Il était penché sur elle, cherchant à lire dans son regard qui se dérobaît.

Elle recula un peu et reprit d'une voix ferme :

— Ma question avait une portée que vous ne pouvez méconnaître, dit-elle, et puisque vous n'y avez pas répondu, je répondrai pour vous. Vous auriez repoussé l'idée d'une pareille union, comme un gentilhomme, comme un homme honorable repousse l'idée d'une mésalliance, d'une tache à son honneur. Vous vous seriez révolté à la pensée de me donner votre nom, de le rapprocher du mien. Oh! ne niez pas! Il est des solidarités qu'on a le devoir de ne pas assumer lorsque aucune fatalité ne nous oblige à les subir. Soyez sincère, Hesso; alors que j'étais jeune fille, la possibilité de m'aimer ne vous eût-elle pas apparu comme un danger? N'y eussiez-vous pas résisté comme à la pire des tentations? Plus tard, me retrouvant mariée, vous avez perdu de vue le péril. Vous vous êtes laissé

dominer par un sentiment dont vous redoutiez moins les conséquences, et maintenant vous recueillez les fruits de votre témérité : l'obstacle visible entre nous a disparu, et vous n'avez plus la force de combattre un entraînement que votre raison, votre jugement réprouvent. Vous ne voulez pas voir que, si je suis devenue libre, *vous* ne l'avez jamais été et ne le serez jamais... Les causes qui nous séparaient subsistent entières, subsisteront jusqu'à la fin, et si votre générosité les dédaigne, si elle ne veut pas en tenir compte, je suis là, moi, pour m'en souvenir et vous sauver de vous-même. Hesso, j'ai promis d'être franche, je ne recourrai à aucun mensonge, que je ne jouerai pas de comédie d'indifférence. Du premier jour où je vous ai vu, j'ai senti qu'avec vous, vous seul, j'aurais pu être heureuse, comprise et aimée comme j'aspirais à l'être ; vivre à vos côtés, respirer votre air, appuyer mon cœur contre le vôtre, c'eût bien été là la réalisation du rêve. Je sais que, lorsque vous m'aurez quittée, j'entrerai dans la nuit, je vivrai des heures atroces, des heures de faiblesse où mon immolation ne me paraîtra plus qu'un acte sauvage, inutilement cruel. Mais je sais aussi que rien n'ébranlera ma résolution, que je ne commettrai pas la lâcheté de faire peser sur vous le fardeau sous lequel j'ai failli succomber. Non, Dieu ne vous a pas créé pour de telles initiations, et moi, moi qui vous aime, je veux que vous les ignoriez toujours. Vous voyez maintenant pourquoi je vous résiste, pourquoi je ne vous ferai jamais le tort d'être à vous. Et vous me pardonnerez, vous m'approuverez. Plus tard, vous vous direz que le jour où j'ai eu le courage de reconnaître mon indignité, ce jour-là j'ai été presque digne de vous...

Ses mains se tendirent vers lui. Son visage était illuminé, il y avait sur ses traits un peu de l'exaltation du martyr, et en même temps une tendresse et une compassion infinies pour cette souffrance qu'elle infligeait et qu'elle eût voulu garder pour elle tout entière.

Hesso, malgré le déchirement qui se faisait en lui, oublia un moment de répondre, frappé qu'il était de l'éclat presque surnaturel de la jeune femme, de son expression transfigurée, de son regard qui semblait voir de si loin et de si haut les choses de la terre. Il s'expliquait maintenant ce qu'il ne savait qu'il ne savait de si insaisissable qui l'avait surpris en elle. Mais, en dépit de son admiration, tout, au dedans de lui, se soulevait et s'exaspérait : non il ne s'inclinerait pas ! il lutterait pied à pied ! Peut-être, au point de vue de la froide raison, était-elle dans le vrai, mais qu'avait-il à faire de raisonnements pondérés, même de scrupules respectables ? Son amour n'était-il pas le plus fort ? Ne le mettrait-il pas au-dessus

de tous les préjugés? Cette fortune qu'elle envisageait justement comme une souillure, il la répudierait, ce serait un soulagement pour tous deux d'y renoncer : alors les antécédents douloureux n'existeraient plus. Elle ne serait plus qu'elle-même, elle, la créature adorée sortant des mains de Dieu, une œuvre si belle et si pure qu'on ne pourrait lui assigner d'autre origine que son origine divine! Et c'est ainsi qu'il la voulait — et il saurait la conquérir. Ne lui avait-elle pas donné des armes en lui avouant son amour? Que pouvaient peser ses refus auprès de la certitude qu'il venait de surprendre sur ses lèvres? Elle l'aimait et il se résignerait à la perdre? Ah! non, mille fois non! il saurait bien lui prouver combien cela était insensé, faire passer en elle sa conviction ardente.

— Je vous ai laissée aller jusqu'au bout, Eliane, dit-il, vous ne m'apprenez rien. Je pressentais toutes vos délicatesses et je les adore, et je suis fier de vous, ma bien-aimée. Mais vous ne m'avez pas converti. Les arguments que vous accumulez pour me détacher de vous, je n'en examine pas la valeur, je sais qu'il n'en ont pas, qu'ils sont détruits d'avance par le fait que nous nous aimons. Tous les motifs chimériques que vous évoquez s'effacent devant ces trois mots. Vous me parlez de mon honneur, des devoirs qu'il m'impose. Ne les accomplirai-je pas plus sûrement, ces devoirs, lorsque vous serez près de moi ma sauvegarde, mon égide, l'âme de mon âme? Je vous le dis encore, vous êtes mienne, exclusivement mienne, et je ne vous permettrai pas de briser nos deux existences par je ne sais quel élan d'héroïsme qui serait le pire des aveuglements. Que craignez-vous? Des attaques qui, en vous atteignant, retomberaient sur moi? Mais, de vous, que peut on dire, sinon que vous êtes la plus adorable des femmes et la plus adorée! Et le reste n'est rien, le reste ne compte pas. Ensemble nous commencerons une vie nouvelle d'où les tristesses passées seront bannies. Ne serai-je pas là pour vous défendre? Je vous en conjure, ayez foi en moi; vous m'avouez que vous m'aimez, que vous me voulez heureux. Eh bien, le seul moyen d'assurer mon bonheur, c'est de me laisser veiller sur le vôtre...

— Ne me tentez pas ainsi, s'écria Eliane, éperdue, ne cherchez pas à me convaincre par des sophismes que ma faiblesse serait trop prompte à accueillir. Songez que, si j'étais assez coupable pour vous écouter, je n'aurais plus un instant de repos, que je serais perpétuellement écrasée de remords et toute votre affection serait impuissante à les apaiser. Mais demandez-vous s'il est un supplice égal à celui que j'éprouverais en sentant à toute heure que je vous ai été funeste, qu'en vous attirant vers moi, je vous ai amoindri, et que vous, qui n'avez jamais connu une humiliation, seriez

exposé à les subir toutes du jour où je serais votre femme ! Mettez-vous un seul instant à ma place. Si, par impossible, votre situation était la mienne, me proposeriez-vous de la partager ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, pourquoi vouloir m'entraîner à un acte que vous auriez horreur de commettre ? Ne cherchez plus, Hesso ! Vous avez des obligations sacrées que vous imposent votre nom, vos traditions, l'exemple de vos ascendants. Et tout cela, vous le fouleriez aux pieds pour un enivrement qui, une fois dissipé, ne vous laisserait que des regrets sans fin et une révolte désespérée en face de l'irréparable ? Ah ! je serais votre plus mortelle ennemie si je consentais. Heureusement, je suis sûre de moi. Je saurai résister jusqu'à la mort. Plus tard, vous reconnaîtrez que j'ai été pour vous l'amie véritable, et moi je poursuivrai mon chemin, résignée, avec l'immense consolation d'avoir été jusqu'au bout fidèle à ma conscience. Ne me répondez pas, continua-t-elle ; aujourd'hui, toute discussion entre nous serait superflue. Je n'espère pas vous ramener en un jour, l'accord ne se fera que peu à peu ; mais, je vous en supplie, que notre amitié demeure intacte, que cette joie-là au moins me reste, puisque aucune loi ne m'ordonne de la sacrifier.

Elle chassa une larme tremblant sur ses cils.

— Je ne peux pas, je ne veux pas, murmura Hesso d'une voix étouffée. Jamais je ne me soumettrai ! C'est moi, entendez-vous, c'est moi qui vous ramènerai, qui vous convaincrai que votre acte de sublime folie serait un crime. Pensez-vous, vraiment, que je vous laisserai faire, que je ne me défendrai pas ? Vous ne vous doutez guère alors de ce qu'il y a en moi de constance passionnée, de persévérance, que rien ne fera faiblir ! Sur un point, cependant, vous dites vrai, il est trop tôt, peut-être. Nous voyons les choses encore trop différemment ; mais je ne perdrai pas confiance, je sais que la victoire me restera. La vérité ne finit-elle pas toujours par dominer l'erreur ? Dieu est bon, Dieu est juste, il ne permettra pas que les chimères qui obscurcissent votre esprit triomphent d'un amour comme le nôtre...

Un pli douloureux crispa la bouche d'Eliane.

— Laissons ce sujet, dit-elle. J'aurais voulu vous ouvrir mon cœur, vous confier, ainsi que je vous le disais, les résolutions auxquelles je me suis arrêtée ; mais c'est à peine maintenant si j'ose solliciter votre approbation et vos encouragements. Pourtant, après ce qui s'est passé entre nous, ma confession est plus nécessaire encore. Vous avez deviné pour quels motifs j'ai quitté Paris. Je voulais conserver ma liberté, me donner le temps de réfléchir avant de fixer mes futures conditions d'existence. Je sais que mon exil ne

peut se prolonger sans donner lieu à des interprétations qui, hélas ! ne seraient pas éloignées de la vérité. J'ai donc dû envisager comment je pouvais résoudre le problème de demain ; je l'ai étudié sous toutes les faces, et le résultat de mon examen consciencieux est celui-ci : il n'y a plus de place pour moi dans le monde qui m'a été si cruel, qui m'a arraché sans merci mes illusions heureuses. Si je m'obligeais à rentrer dans ce mouvement factice où d'autres cherchent à s'étourdir et y parviennent, je m'imposerais une contrainte au-dessus de mes forces ; je serais en perpétuelle opposition avec ceux qui m'entoureraient et qui finiraient par me haïr, car le monde n'aime que ceux qui croient en lui, qui lui reconnaissent le pouvoir de guérir toutes les blessures et de consoler tous les maux. Dieu sait que je n'ai pas foi en ses remèdes. Dès lors, n'est-il pas plus sage de fuir, de disparaître de cette scène où j'ai toujours figuré à contre-cœur ? Le moment est bien choisi. Mon veuvage, mon état de santé, qui, sans être inquiétant, demeure précaire, expliqueront ma retraite. On ne s'en étonnera qu'à moitié, bientôt on n'y pensera plus. Pour moi, la perspective d'une vie religieuse n'a rien d'effrayant. Je crois que la paix du cloître, le recueillement des cellules, est bien ce qu'il faut à mon âme fatiguée et désabusée. Toujours j'ai été attirée par ce grand calme des ordres contemplatifs. Depuis des mois, je me mets à l'épreuve et, loin de me sentir rebutée, je découvre mille attractions secrètes dans ces pratiques austères qui, de loin seulement, sont redoutables ; je me confirme dans la conviction que là est ma voie, que les jouissances sévères puisées dans le détachement sont les seules pouvant me satisfaire. Cette disposition vous paraîtra peut-être la suite d'une exaltation engendrée par la solitude, mais toute exaltation tombe, est sujette à réaction, et le temps vous prouvera que ma vocation n'est le fruit ni du désespoir ni d'un enthousiasme irréfléchi. J'ai la certitude que je ne fléchirai pas.

Hesso l'avait écoutée tout d'abord avec une incrédulité indulgente, mais, à mesure qu'elle parlait, il se sentait moins rassuré. Il lui semblait que le terrain vacillait sous ses pas et il éprouvait cette terrible sensation que nous avons tous ressentie, celle qu'une chose monstrueuse, que nous jugions invraisemblable parce qu'elle renferme une trop grande somme de souffrances, va se convertir tout à coup en un fait réel qui s'imposera à nous, tandis que nous nous débattons comme sous l'étreinte d'un affreux cauchemar.

Et ce cauchemar s'emparait de lui, le paralysait. Il voulait crier et aucun son ne pouvait sortir de ses lèvres sèches. Son imagination lui montrait déjà Eliane sous le long voile qui cacherait son cher

visage, Eliane derrière la grille de fer qui la retrancherait de toute sympathie humaine... Ah! ce n'était pas possible qu'elle fût à ce point inflexible et indifférente! Il résisterait encore, toujours, mais la belle confiance qui l'avait soutenu agonisait lentement en lui. La volonté de l'enfant fragile qu'il avait devant les yeux l'emporterait sur la sienne. Elle s'était abreuvée aux sources vivifiantes qui donnent l'ivresse du sacrifice. Aucune puissance ne la ramènerait en arrière, ne l'empêcherait d'accomplir son œuvre de réparation. Et il se voyait seul, seul à jamais, dans une atmosphère glacée que nul autre amour ne réchaufferait...

— Je ne vous adresse qu'une prière, Eliane. Accordez-moi du temps. Souffrez-moi à vos côtés. N'est-ce pas votre faute si je ne puis vivre sans vous, et croyez-vous que cette paix illusoire que vous rêvez ne sera jamais troublée par la pensée d'avoir fait de moi l'être le plus malheureux, le plus inutile, le plus abandonné qui soit au monde? Ah! je vous jure que vous comprenez mal ce que Dieu réclame de vous! Ce n'est pas en répudiant tous les sentiments naturels, en semant des ruines sur votre chemin, que vous acquerrez des mérites pour le ciel. C'est en aimant, en exerçant le pouvoir qui est en vous de donner le bonheur. Là est votre vocation vraie. Vous le verrez un jour. Seulement, ce jour-là, il sera peut-être trop tard...

Eliane secoua la tête.

— Ne le croyez pas, dit-elle. La période des incertitudes est passée. Aucun doute ne me troublera. Je vous aurai rendu à vous-même, j'aurai détruit l'écueil qui menaçait de vous briser, je ferai appel à la miséricorde divine pour obtenir le pardon de certaines fautes que je ne puis effacer, mais que, dans une faible mesure, je puis racheter. Comprenez-le donc, c'est pour ma conscience tourmentée, la mission par excellence, la seule qui puisse étancher la soif de justice qui est en moi. Si l'expiation est imparfaite, insuffisante, je me rassurerai en songeant que Dieu l'acceptera, lui qui sonde les cœurs et ne juge pas comme les hommes...

Elle se tut un instant, pâle, les traits rigides, comme livrant un dernier et déchirant combat, puis, d'une voix brisée, elle prononça l'adieu suprême.

— Que Dieu vous garde! mon Hesso. A toute heure, à toute minute ma pensée sera avec vous. Et soyez béni de m'avoir tant aimée. Quand je pliais, accablée de honte, vous m'avez relevée; quand j'étais dans la nuit, vous m'avez apporté le jour; maintenant, la route que votre main a frayée, j'y marcherai sans défaillance, soutenue par votre présence invisible. Devant moi, comme une consolante vision, je vous verrai heureux, entouré d'affections

saintes, mais me gardant toujours dans votre souvenir. Alors ma dernière tristesse s'évanouira et, d'un cœur allégé, je pourrai m'absorber dans mes espérances immortelles.

Des pleurs inondaient son visage, mais son front brillait et un sourire d'extase se jouait sur ses lèvres comme si déjà se réalisaient pour elle les mystérieuses promesses de l'au-delà.

XI

C'est le jour du Grand Prix. Sur la terrasse du Petit Cercle, quelques hommes, le cigare à la bouche, devisent à bâtons rompus tout en regardant le flot pressé des voitures descendant des Champs-Élysées sur la place Louis XV. Le nom du gagnant n'est pas encore connu ; on incline généralement à croire que la France l'emportera sur l'Angleterre, et le chauvinisme, réduit à son minimum en temps de République, trouve dans ce succès d'ordre secondaire une compensation aux humiliations sérieuses.

Un nouvel arrivant qui paraît à l'entrée de la terrasse, sa carte de pesage à la boutonnière, est accueilli par un feu croisé de questions.

— Vous venez de là-bas ? Est-ce *Good Boy* ?

— C'est *Cyrano*, n'est-ce pas !

— Moi, j'ai risqué sur *Trouble-Fête*.

— Pour perdre votre argent alors ?

— Mais non ; il avait gagné de trois longueurs à Vincennes.

— Si vous me laissez parler, je vous dirais que ce n'est aucun des trois. C'est *Bobette*.

— *Bobette* ! Encore le « Nouveau jeu ». C'est un cheval de Pré-moran ! En voilà un, par exemple, qui a une chance de pendu !

— Bah ! son écurie ne l'occupe guère en ce moment. Vous savez ce qui lui arrive ?

— Il s'est mis dans le syndicat ?

— Ses actionnaires l'ont vitriolé ?

— Il va passer en cour d'assises ?

— On l'a fait grand'croix de la Légion d'honneur ?

— Non, autre chose : il se marie.

— Il se marie ! Il marie sa fille plutôt ?

— Non, non, lui-même. Il y a des dessous inexplicables dans cette histoire. Vous savez que tout récemment il a été en Italie, où la petite de Hériscourt est terrée depuis six mois sous le prétexte invraisemblable de pleurer Gontran. Le père estimait que le deuil avait assez duré et voulait la ramener pour l'installer chez lui. C'était une étiquette assez affriolante, bien qu'elle n'ait pu déco-

cher le titre de duchesse. Puis, je ne sais pour quelle raison, il y a eu du tirage; la belle Eliane est un peu fantasque. Elle a refusé de bouger. On dit qu'elle entre au Carmel. Alors vous vous imaginez la rage du papa! Avoir tant peiné, tant escroqué pour que votre héritière vous jette votre affection et votre argent à la tête et se mette entre quatre murs blanchis à la chaux! Il était tellement en colère que, le soir même de son retour, il est allé à l'Opéra, dans la loge des Hungerford, et a déposé ce qu'il peut avoir de cœur et tout ce qu'il a de capital filouté aux pieds de miss Rosina. Et je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle a ramassé le tout sans se donner le temps de la réflexion. L'affaire s'est bâclée pendant un entr'acte.

— Rosina! Rosy Hungerford! Mais c'est un détournement de mineure. Elle n'a pas encore dix-huit ans.

— Qu'est-ce que vous faites de la théorie des fruits verts? Prémoran touche à la soixantaine. Il est dans les conditions voulues. D'ailleurs, la demoiselle est très pratique. Elle a stipulé un douaire fabuleux, et je m'en rapporte à elle pour soutirer tout, et le reste, de la main à la main. Prémoran lui donnera ce qu'elle voudra, sinon par amour, du moins par vengeance. Il en veut à mort à M^{me} de Hériscourt.

— Le fait est que c'est dommage de voir cette belle créature s'enterrer sans rime ni raison. Et puis se vouer à la pauvreté, cela ressemble à une ironie, à un désaveu des millions paternels!

— Oh! quant à cela, Prémoran le mériterait bien! C'est même la seule chose qu'il n'aurait pas volée...

.

Et tandis que ces propos légers s'entre-croisent, là-bas, dans la cathédrale italienne, une femme prie, agenouillée sur les dalles de pierre. Ses mains se tendent suppliantes vers l'autel, ses yeux sont fixés sur le tabernacle. Du fond de son âme immaculée s'échappe la prière ardente qui sollicite le pardon de Dieu pour les fautes dont elle n'est pas coupable et s'offre à lui en victime expiatoire...

Baronne C. DE BAULNY, née ROUHER.

DE LA RÉFORME

DE LA JUSTICE MILITAIRE

EN TEMPS DE PAIX

I

Des événements graves et profondément tristes dont les hommes les mieux intentionnés n'ont pu rompre que tardivement l'enchaînement fatal, ont attiré l'attention, d'une manière inusitée, sur la juridiction spéciale qu'on appelle la *justice militaire*. Dès lors, cette institution fondamentale a eu les honneurs d'assauts répétés, dont le but, quand il n'est pas ouvertement avoué, se cache parfois sous les dehors d'un respect affecté pour la souveraine Justice. C'est une des calamités de notre temps que nos institutions soient ainsi ébranlées, une à une, sous prétexte de réformes, par certains professionnels de la politique.

Parmi les adversaires de la justice militaire, quelques-uns en demandent la suppression complète, absolue, et réclament pour l'armée les tribunaux de droit commun, en tout temps et pour tous les crimes et les délits indistinctement. Pas de juridiction d'exception, pas de juridiction militaire, tel est leur cri de guerre. D'autres réformateurs, moins radicaux, mais non moins dangereux, consentent à laisser vivre les conseils de guerre du temps de guerre et sacrifient ceux du temps de paix. Les uns et les autres feignent quelquefois d'être surpris que la juridiction militaire n'ait pas encore eu le sort des anciennes juridictions royale et seigneuriales. Tandis que le rapport qui existe entre la discipline et la justice militaire est contesté sans réserve par les premiers, il n'a de valeur aux yeux des seconds qu'en temps de guerre, devant l'ennemi. Ce rapport a été remarquablement défini, dans les termes suivants, par un éminent administrateur militaire qui a coopéré à

l'établissement d'un projet de code militaire à la fin de 1819, sous le ministère du lieutenant général de La Tour-Maubourg : « Le commandement suppose l'*obéissance*, première vertu des soldats. L'obéissance est le lien qui attache et retient en un faisceau toutes les parties de l'organisation; la *discipline* en est le nœud; la *justice militaire* est la puissance qui serre ce nœud et lui donne toute sa force. » C'est ce nœud que l'on aspire à desserrer, sinon à rompre, en même temps que l'on cherche à relâcher les liens de la société civile.

La juridiction militaire est soumise à un certain nombre de règles en harmonie avec les autres institutions régissant l'armée. Elle s'inspire, d'ailleurs, des grands principes sur lesquels repose la justice civile; s'il n'a pas été possible jusqu'à présent de lui appliquer celui de l'inamovibilité, qui constitue pour le magistrat ordinaire une garantie d'indépendance, du moins présente-t-elle un ensemble de dispositions propres à la préserver contre l'arbitraire et à assurer l'impartialité des jugements. L'organisation de ses tribunaux en temps de paix peut se résumer ainsi qu'il suit.

Les conseils de guerre appelés à juger les soldats, les caporaux et les sous-officiers, sont permanents; ils comprennent sept juges nommés par le général commandant le corps d'armée, soit : un colonel ou lieutenant-colonel, président, un chef de bataillon ou d'escadron, deux capitaines, un lieutenant et un sous-lieutenant, ou deux lieutenants, et un sous-lieutenant. L'inférieur n'étant pas admis, en principe, à juger l'acte de son supérieur, la composition précédente varie avec le grade de l'accusé, depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à celui de maréchal de France; en cas d'insuffisance du nombre d'officiers d'un grade égal ou supérieur à celui de l'accusé, les officiers d'un grade inférieur peuvent être appelés à siéger; le cas où un individu non militaire est traduit devant la justice militaire comme auteur principal ou comme complice, n'a pas pour effet de modifier la composition du conseil. Les juges sont pris à leur rang d'ancienneté sur un tableau dressé, pour chaque grade, par le général commandant, des officiers et sous-officiers réunissant les conditions requises par la loi pour siéger. Ils doivent avoir vingt-cinq ans accomplis et être en activité de service. Le président et les juges sont nommés par le général et peuvent être remplacés tous les six mois. Il y a près de chaque conseil de guerre un commissaire du gouvernement remplissant les fonctions du ministère public, un rapporteur chargé de l'instruction et un greffier qui tient les écritures; ils constituent le personnel permanent de la justice militaire. Le commissaire du gouvernement et le rapporteur sont pris parmi des officiers supé-

rieurs ou des capitaines en activité ou en retraite et nommés par le ministre; leurs substituts, pris parmi les officiers en activité, sont nommés (généralement pour un an) par le général commandant. Le greffier est secondé par des commis-greffiers.

Lorsque, après examen de l'instruction préalable faite par l'officier de police judiciaire, le général commandant donne l'ordre d'informer, le rapporteur commence son instruction; il interroge le prévenu, puis cite les témoins. Pendant l'instruction, le commissaire du gouvernement peut prendre connaissance des pièces de la procédure et « faire toutes les réquisitions qu'il juge convenable ». Dès que l'instruction est terminée, elle est transmise au commissaire du gouvernement qui l'adresse au général avec ses réquisitions. Le général donne l'ordre de mise en jugement (ou rend une ordonnance de non-lieu) qu'il adresse au commissaire du gouvernement, et ordonne la convocation du conseil de guerre. Les séances du conseil sont publiques; cependant le président peut ordonner le huis-clos. Aucune récusation ne peut être proposée contre les juges. Le président dirige les débats. Il procède à l'interrogatoire de l'accusé et reçoit les dépositions des témoins. Après que le commissaire du gouvernement a été entendu dans ses réquisitions, l'accusé et le défenseur le sont à leur tour. Le commissaire du gouvernement peut répliquer. La parole est toujours en dernier au défenseur. Le jugement une fois rendu, le commissaire du gouvernement en fait donner lecture à l'accusé et l'avertit que la loi lui accorde vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision. S'il n'y a pas recours, le jugement est exécutoire vingt-quatre heures après l'expiration du délai de révision.

Les conseils de révision sont composés d'un président, [général de brigade, et de quatre] juges [(deux colonels] ou [lieutenants-colonels et deux chefs de bataillon), tous en activité de service, nommés par le général commandant et pouvant être remplacés tous les six mois et même moins. L'âge requis pour les juges est de trente ans; ils sont pris dans l'ordre d'un tableau analogue à celui qui est établi pour les juges des conseils de guerre. Il y a, auprès de chaque conseil, un commissaire du gouvernement secondé par un greffier et des commis-greffiers; il est pris parmi les officiers supérieurs en activité ou en retraite, et nommé par le ministre. Son substitut, officier en activité, est nommé par le général commandant. La composition normale du conseil de révision ne change que lorsque le conseil de guerre dont le jugement est attaqué a été présidé par un général de division.

Les conseils de révision, en se prononçant sur les recours formés contre les jugements des conseils de guerre, ne peuvent annuler

les jugements [que] pour les motifs suivants : composition du conseil de guerre non conforme aux dispositions du code, violation des règles de la compétence, non application de la peine prononcée par la loi aux faits déclarés constants par le conseil de guerre, prononcé de la peine en dehors des cas prévus par la loi, violation ou omission des formes prescrites à peine de nullité, enfin, cas où le conseil de guerre omet de statuer sur une demande de l'accusé ou une réquisition du commissaire du gouvernement tendant à user d'une faculté ou d'un droit concédé par la loi. La mission des conseils de révision est donc analogue à celle de la Cour de cassation vis-à-vis des tribunaux ordinaires. Quant aux pourvois en cassation contre les jugements des conseils de guerre et des conseils de révision, ils ne peuvent être formés par des militaires, par leurs assimilés et par plusieurs catégories d'individus mentionnés dans le code militaire. Les accusés ou condamnés non militaires et non compris dans ces catégories ont le droit de se pourvoir, mais seulement pour cause d'incompétence de juridiction.

Telle est, dans ses traits essentiels, l'organisation de la justice militaire sur les assises de la loi de 1857 qui régit encore l'armée. Pour saisir toute la portée des réformes dont cette législation est susceptible, il est indispensable de jeter tout d'abord un coup d'œil sur ses origines.

Une étude approfondie des ordonnances, édits, mandements, déclarations, etc., relatifs à la justice militaire avant la Révolution, formerait un chapitre curieux de l'histoire des mœurs en France, mais ne saurait offrir d'intérêt pratique. On se ferait illusion si, dans la nuit des usages anciens, dans le chaos des prescriptions royales et des formes de justice appliquées autrefois aux gens de guerre, on croyait arriver à découvrir de l'unité dans le but et de la fixité dans les principes. Ce n'est pas que les rois ne se soient appliqués avec persévérance à régulariser le fonctionnement des diverses juridictions et de la juridiction militaire entre autres, à réprimer les abus qui l'entravaient et à combattre l'arbitraire, mais comment une bonne administration de la justice militaire aurait-elle pu s'accorder avec le recrutement des soldats aux différentes époques et avec les autres institutions qui régissaient l'armée? Parmi les nombreux obstacles qui paralysaient les meilleures intentions des souverains et rendaient stériles les réformes des ministres les plus éclairés et les plus entreprenants, nous nous bornerons à rappeler la vénalité des charges militaires. Aussi, au début de la Révolution, la justice militaire en France était-elle la seule institution, — si l'on peut appliquer ce nom à l'assemblage

incohérent des traditions et des ordonnances, — qui n'eût pas servi d'exemple aux autres nations.

Ce n'est donc pas dans les temps antérieurs à la Révolution, dans les anciennes juridictions de la connétablie, des prévôts des maréchaux de France, des présidiaux, des prévôts d'armée et de régiment et des conseils de guerre de Louis XIV et de Louis XV, qu'il faut aller chercher des lumières et des enseignements pour nous aider à reconstituer, sinon à réparer, s'il y a lieu, l'édifice de notre législation militaire et pour remédier à ses imperfections. La justice civile de l'ancien régime, non moins confuse que la justice militaire avec laquelle elle était d'ailleurs en perpétuel conflit, ne peut, de son côté, nous apporter aucun élément d'une utilité réelle. Il n'en est pas de même de la législation qui commence avec les événements de 1789 et de 1790. Quoique nées au milieu des tourmentes et se ressentant de l'instabilité de l'ordre social, quoique mesurant parfois la répression à l'imminence et à l'étendue du danger que faisaient courir aux institutions nouvelles le concert séditieux des chefs et l'indiscipline des soldats, les lois de la République sont le point de départ de la législation militaire actuelle par les principes qu'elles ont posés en matière d'organisation, de compétence, de procédure et de pénalité.

Ces lois ont servi d'abord de base aux actes par lesquels, sous le Consulat et l'Empire, le pouvoir exécutif décidait de questions militaires en dehors de tout contrôle législatif; elles se retrouvent ensuite fusionnées, amendées, dépouillées de certains éléments révolutionnaires inhérents au temps où elles ont été promulguées, dans les projets relatifs à la juridiction militaire qui ont été longuement élaborés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Elles survivent jusque dans le code de 1857.

Si variable, si irrégulière, si âpre parfois qu'ait été la législation militaire des temps troublés de la République, elle n'en a donc pas moins donné naissance à la législation actuelle. Il est possible que parmi les adversaires de la justice militaire, il s'en trouve quelques-uns qui, pour avoir une arme de plus contre elle, auraient préféré qu'elle descendit en ligne droite de l'ancien régime, mais il n'en est rien. Le moule des juridictions dont l'armée était justiciable avant 1789 a été brisé à jamais; ce qu'on en a recueilli se résume en documents historiques.

Malgré l'importance du rôle que les lois de la période républicaine jouent encore dans la justice militaire de nos jours, nous ne nous en occuperons ici que dans la mesure où elles servent à projeter quelque lumière sur les considérations que nous avons à présenter sur cette institution. Nous nous bornerons donc à une

revue rapide de quelques-unes des plus caractéristiques, de celles-là même auxquelles nous avons à nous reporter dans le cours de cette étude.

Les juridictions prévôtales, qui connaissaient de tous les crimes et délits commis par les gens de guerre, fonctionnaient encore au moment de la Révolution, mais il fut sursis alors à l'exécution de leurs jugements. La première loi militaire votée par l'Assemblée nationale remonte au 21 octobre 1789; elle visait les attroupelements séditieux. Celle du 8 août 1790 eut pour but de rétablir la discipline parmi les troupes. Le 11 septembre suivant, les cours prévôtales étaient abolies. Les cours martiales furent instituées par la loi du 29 octobre 1790 qui distinguait très clairement les crimes et les délits civils des crimes et des délits militaires, c'est-à-dire le droit commun du droit spécial militaire. Ce principe fondamental, tantôt restreint, tantôt sacrifié ou complètement abandonné puis rétabli aux époques postérieures, a surmonté victorieusement jusqu'ici les vicissitudes auxquelles il a été soumis. La même loi attribuait les fonctions du ministère public à des commissaires-auditeurs des guerres, ordonnait la publicité des débats, prescrivait des jugements motivés et empruntait à la justice criminelle l'institution du jury (jurys militaires d'accusation et de jugement); elle déterminait enfin les peines à appliquer aux infractions disciplinaires et créait les conseils de discipline. On doit à l'Assemblée constituante le code militaire du 19 octobre 1791, où les principes de droit militaire sont remarquablement développés; le recours en cassation contre les jugements des cours martiales y est admis. La loi du 12 mai 1792 remédia à la lenteur que les cours martiales apportaient dans la procédure et les jugements en campagne, et organisa des tribunaux de police correctionnelle appelés à juger les délits moins graves. Celle du 12 mai 1793 institua, pour le temps de guerre, des tribunaux criminels militaires auprès desquels le ministère public était exercé par un accusateur militaire désigné par le conseil exécutif; le jury d'accusation était supprimé. Les dispositions draconiennes du code pénal militaire qui accompagnait la loi précédente le rendent digne de l'époque où il vit le jour : sur vingt-neuf infractions à la subordination, qu'on y prévoyait, onze étaient punies de la peine de mort. Des conseils de discipline, des tribunaux de police correctionnels et des tribunaux criminels avec jury de jugement mixte, calqués sur les tribunaux de droit commun, furent établis par la loi du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794). Cette organisation fut remplacée en partie par celle des conseils militaires de la loi du 2^e jour complémentaire de l'an III (18 septembre 1795), véritables commissions militaires

où siégeaient trois soldats et trois sous-officiers sur neuf juges, et qui jugeaient sans jury et sans appel.

La loi du 13 brumaire an V (3 novembre 1796) est une des plus importantes qui ait été décrétée sous le Directoire par le conseil des Cinq-Cents présidé alors par Cambacérès; elle a servi de type à l'organisation de la justice militaire dans presque tous les Etats de l'Europe. On lui doit l'établissement des conseils de guerre permanents dont la composition offrait de sérieuses garanties; les questions de procédure y sont réglées en détail. Le code pénal du 21 brumaire an V (41 novembre 1796) complétait la loi précédente. Tandis que les lois de 1791 ont été faites pour l'état de paix, ce qui les a rendues impuissantes pendant la guerre, le code du 21 brumaire a eu pour base l'état de guerre; de là les rigueurs (la peine de mort y est prononcée trente-neuf fois sur cent trente-huit cas) contre lesquelles on s'éleva dès que la paix fut rendue à la France, c'est-à-dire en 1815, mais dont notre code actuel a gardé l'empreinte. La première loi relative à la révision des jugements des conseils de guerre date du 18 vendémiaire an VI (9 octobre 1797); elle a créé les conseils de révision. L'arrêté du 19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803) fixa la composition et la compétence des conseils de guerre spéciaux qui rendaient des jugements exécutoires dans les vingt-quatre heures sans appel, sans révision et sans cassation; elle substitua, pour les hommes de troupe, les peines des boulets et des travaux publics à la peine des fers (travaux forcés). Un des articles du code pénal civil de 1808 définissait et classifiait les crimes et les délits militaires, mais on ne le laissa pas subsister dans le code promulgué en 1810. Le décret du 1^{er} mai 1812 déterminait les cas où les généraux ou commandants de troupes peuvent capituler.

La Charte constitutionnelle de 1814, en supprimant les tribunaux d'exception et leur mode de procédure, fit heureusement disparaître des éléments qui étaient la négation même de toute justice, mais ne remédia en aucune façon à la confusion résultant de l'amalgame des lois et des décrets rendus depuis 1790. L'urgence d'un code militaire nouveau et complet s'imposait chaque jour avec plus de force. Celui dont Bonaparte avait ordonné la préparation en 1801 n'était jamais sorti des cartons du Conseil d'État. Les circonstances ne permirent pas davantage l'établissement du code pénal militaire auquel il était fait allusion dans l'ordonnance royale du 21 février 1816. Un projet de loi embrassant toute la juridiction militaire était terminé à la fin de 1819, mais sa mise à exécution, promise pour 1820, n'eut pas lieu par suite de la démission du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Un autre

projet élaboré en 1822 eut un sort pareil. C'était l'époque où Benjamin Constant s'élevait avec énergie contre le pêle-mêle des dispositions, la plupart de circonstance, qui tenaient lieu de code, et rendaient aussi impuissante que dangereuse l'action de la justice militaire. Une commission fut chargée, en 1826, par le lieutenant général de Clermont-Tonnerre, de l'étude d'un projet de juridiction militaire comprenant trois parties : l'organisation, la compétence et la procédure. La Chambre des pairs discuta ce projet en 1827, et ce fut tout. En 1829, le vicomte de Caux, ministre de la guerre, confia à l'examen d'une commission le projet de 1827, et, en outre, un projet de loi pénale. Seul, ce dernier fut soumis à la Chambre des pairs, d'où il fut porté à celle des députés; les trois autres parties du projet de 1827 restèrent à l'état de rapport. Il suffit de rappeler les noms de quelques-uns des hommes d'Etat, des jurisconsultes et des généraux qui prirent part aux travaux accomplis de 1826 à 1829 dans les commissions ministérielles et dans celles de la Chambre des pairs, pour se rendre compte de l'importance que l'on attachait alors aux questions de justice militaire, par exemple ceux du marquis de Pastoret, du baron (plus tard duc) Pasquier, des ducs de Broglie et Decaze, des comtes Molé, Siméon, de Sèze et Salvandy, de M. de Vatimesnil, des maréchaux Marmont et Lauriston, des lieutenants généraux Dode de la Brunerie, d'Ambrugeac et Sébastiani.

La révolution de 1830 fit ajourner l'exécution des projets de 1827 et de 1829. Nouvel effort stérile en 1831, de la part d'une commission de jurisconsultes et d'officiers généraux auxquels fut soumis le code de 1829. Le projet de loi relatif à la juridiction militaire, véritable toile de Pénélope, fut remis sur le métier, en 1840, par le maréchal Soult; il n'y fut pas donné suite, de sorte qu'au moment de la révolution de 1848, la justice militaire continuait à s'appuyer sur une grande partie des dispositions de la République, du Consulat et de l'Empire, modifiées seulement dans quelques détails entre 1815 et 1848. Cette situation était d'autant plus regrettable que pendant cette dernière période l'armée elle-même avait vu apporter à sa constitution des changements fondamentaux, en raison du vote des lois sur le recrutement, sur l'avancement et sur l'état des officiers. Le gouvernement de la République de 1848 précisa par un décret les fonctions des commissaires du gouvernement, des rapporteurs et de leurs substituts. En 1850, l'Assemblée nationale adoptait une loi qui réprimait les mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques..., et l'on n'avait pas encore un code de justice militaire. La Constitution de janvier 1852 ne fit que confirmer les lois militaires léguées par

le passé. Un décret de la même année réorganisa les conseils de révision, simple remise à neuf d'un détail de construction dans un édifice élevé pierre par pierre, immense, inachevé, disparate et menaçant ruine.

L'armée ne devait être dotée d'un code de justice militaire qu'après quarante-deux ans d'attente! En 1856, Napoléon III désigna, sur le rapport du maréchal Vaillant, les membres d'une commission chargée d'examiner, sous la présidence du général Allard, le projet ministériel rédigé par Victor Foucher, conseiller à la Cour de cassation, et ayant pour base celui de 1829. La loi définitivement sortie des délibérations de cette commission et des débats du Parlement fut promulguée le 9 juin 1857; elle embrasse les états de paix, de siège et de guerre; c'est la loi encore en vigueur aujourd'hui; les modifications dont elle a été l'objet depuis ne l'ont pas atteinte dans ses principes essentiels.

II

Dans les attaques, souvent perfides, dont elle est l'objet, la justice militaire est généralement qualifiée d'*exceptionnelle*. Ce mot déguise une erreur voulue; il est, en tout cas, impropre et spécieux. Les juridictions d'exception se distinguent de la juridiction militaire organisée chez nous et ailleurs par leur essence même qui est de procéder *arbitrairement*. Telles étaient les commissions militaires instituées en 1795 et en 1796 pour le jugement des rebelles et des Chouans et pour la répression de l'embaufrage et de l'espionnage; tels les conseils de guerre spéciaux et les tribunaux criminels spéciaux établis en 1801 en vue de la sûreté de l'Etat; tels encore les conseils de guerre extraordinaires décrétés en 1812 pour juger les capitulations de place et en rase campagne. D'une manière générale, et sans recourir à d'autres exemples, la justice n'est exceptionnelle que si elle sort sans nécessité des limites dans lesquelles elle doit se renfermer; bien plus, elle devient alors la négation de la justice. Est-ce donc là le propre de la justice militaire?

La justice rendue par les conseils de guerre a le caractère, non d'une justice exceptionnelle, mais d'une justice *spéciale*, ce qui est bien différent. On entend dire par là que l'armée a sa justice à elle, conséquence de son existence, de son organisation, de ses besoins et de sa mission. Loin de contrarier la justice civile, elle en est l'auxiliaire. Il en est de même chez tous les peuples qui disposent d'une force armée.

Dans un rapport sur le projet de code militaire soumis en 1829 à la Chambre des pairs, le duc de Broglie s'exprimait ainsi sur la nécessité de cette justice spéciale : « Le but de toute peine, c'est l'exemple... Dans l'ordre de justice le plus régulier, la nécessité, — pour que l'exemple soit donné, pour que la peine atteigne son but, — de faire subir le châtement à une époque où la faute soit encore vivante et présente à tous les esprits, impose un terme inévitable aux efforts, aux travaux et à la patience investigatrice des magistrats. Cette nécessité est plus impérieuse à l'égard des délits militaires (ici délits est pour crimes et délits) qu'à l'égard des délits de l'ordre commun. L'existence des tribunaux militaires est donc légitime, car elle est nécessaire. C'est de la nécessité que la légitimité dérive; où cette nécessité cesse, cesse à l'instant la légitimité. »

On comprend qu'une justice qui s'applique à des hommes disposant de la vie et de l'honneur des autres, et se dévouant aux intérêts communs, reçoive une organisation distincte de celle des tribunaux ordinaires, simple dans ses formes, prompte dans son action et d'autant plus sévère dans sa pénalité que l'inobservation des devoirs et des engagements que leur impose leur haute mission sociale imprime aux infractions dont ils se rendent coupables un caractère de gravité particulier. Un ministre de la guerre de la Restauration, le lieutenant général de Clermont-Tonnerre, disait, un jour, à la tribune : « Les militaires ne sont pas des hommes d'une nature supérieure aux autres, mais si c'est une illusion de leur part, elle est bien excusable, je dirai même plus, elle est bien nécessaire à des hommes qui immolent à leur pays leur liberté de tous les instants. » Cette considération est justifiée aujourd'hui plus que jamais par ce fait que le contrat qui lie le soldat n'a rien de vénal.

Parmi les caractères essentiels de la justice spéciale à l'armée, nous avons indiqué la célérité. Si l'on admet, en effet, que la justice est organisée moins pour punir les coupables que pour les ramener dans la voie du devoir, moins pour venger la société que pour la préserver, il faut qu'elle soit exemplaire. Elle ne remplira ce but que si elle est prompte. Comment la justice civile pourrait-elle répondre, en toute circonstance et dans la mesure nécessaire, à cette impérieuse obligation?

Les réformateurs qui visent à substituer la juridiction civile à la juridiction militaire invoquent fréquemment à l'appui de leur thèse le principe du *juge naturel*. Si, de leur côté, les partisans du maintien de la justice militaire revendiquent pour eux le même principe, c'est qu'au fond on ne s'entend pas sur la définition du juge

naturel. Les juges naturels des militaires sont les hommes de leur propre profession, ceux qui les connaissent et qui, leur servant ordinairement de guides, peuvent apprécier le mieux leurs actes, ceux qui, n'ayant ni prévention ni indulgence, offrent les garanties les plus sérieuses d'impartialité. Il s'ensuit que le juge ordinaire n'est, à proprement parler, pour le militaire, que le juge accidentel, de circonstance, d'exception. Il y a lieu de mettre à part le cas de complicité entre un militaire et un citoyen non militaire, ce dernier ne pouvant passer sous l'empire d'une juridiction spéciale.

La thèse opposée peut se résumer ainsi : le soldat naît citoyen ; ce n'est pas sa présence sous les drapeaux qui lui fait perdre ce caractère ; il relève donc, en tout temps, du droit commun. Autrement dit, les juges naturels sont les magistrats civils. Ce raisonnement serait acceptable à la rigueur, si son second terme était exact, c'est-à-dire si le citoyen, en devenant soldat, conservait ses droits civiques, mais on sait qu'il les perd ; chez lui, la qualité de militaire absorbe alors celle de citoyen. Soit dit en passant, on peut mesurer par là l'importance que certains politiciens attachent aux droits civiques pour les militaires, et l'insistance qu'ils ont mise parfois à les réclamer en leur faveur.

Au nombre des arguments auxquels recourent volontiers ceux qui cherchent à justifier l'attribution exclusive à la juridiction civile du jugement des militaires, celui que l'on tire de l'insuffisance des connaissances juridiques des juges militaires est un des plus dangereux, parce qu'il repose sur un fait non contestable et facile à présenter avec exagération en lui-même et dans ses conséquences. De ce que les juges pourraient être plus familiarisés avec les lois qu'ils appliquent, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'on doive faire passer la juridiction militaire aux mains des magistrats. Il y a peut-être d'autres remèdes à cet état de choses ; c'est un point important sur lequel nous reviendrons. On peut, d'ailleurs, répondre à l'argument en question par quelques raisons valables. La suivante est une des meilleures, sans être décisive, et mérite d'être rappelée : « On parle des connaissances judiciaires qui manquent à des militaires, mais on oublie qu'elles manquent également à la plupart des jurés souvent moins instruits que nos officiers, et que les juges eux-mêmes n'exercent dans les jugements qu'une fonction presque mécanique, celle d'ouvrir le code criminel et d'indiquer la peine applicable au fait déclaré criminel par le jury, et c'est ce qui fait que très souvent, dans les causes capitales, les jurés combinent leurs suffrages de manière à forcer les magistrats à juger. » Il importe de remarquer qu'à l'époque où le vicomte de

Bonald tenait ce langage, dans une commission de la Chambre des pairs, chargée de l'examen d'un projet de loi relatif à la juridiction militaire, l'armée était encore privée de code, et que tout prêtait matière à interprétation dans le dédale des dispositions législatives de la République, du Consulat, de l'Empire et de la Royauté. Au cours des mêmes débats et le même jour, le ministre de la guerre prenait en ces termes la défense des juges militaires auxquels on reprochait de ne pas s'inspirer des mêmes principes que les magistrats ordinaires : « Nous n'avons pas d'autres principes que les magistrats, mais nous en faisons des applications différentes à des situations qui sont différentes. Sans doute, les magistrats ont plus de science que nous ne pouvons en avoir en matière de jurisprudence; sans doute, ils ont plus profondément réfléchi sur tout ce qui constitue l'essence de la justice en général, mais l'habitude que nous avons des mœurs, du caractère et des actes ordinaires des hommes que nous commandons, nous rend, je ne crains pas de le dire, de meilleurs juges que les magistrats pour tout ce qui concerne les hommes de notre profession. » On ne saurait mieux dire le bien que nous pensons des juges militaires, mais, si à ces qualités si appréciables ils joignaient la connaissance du droit, l'éloge serait encore plus mérité; en même temps, serait fermé un des joints par lesquels s'insinuent les ennemis de la juridiction militaire pour essayer de la ruiner.

Sous quelque jour que l'on envisage dans ses effets la substitution de la justice civile à la justice militaire, il y va de la discipline et, par suite, de l'existence même de l'armée. Dans l'impossibilité d'examiner ici en détail toutes les conséquences d'un remaniement de notre législation dans ce sens, nous nous bornerons à en signaler quelques-unes qui sautent aux yeux pour ainsi dire.

C'est d'abord l'ingérence des magistrats civils dans les affaires militaires. Ce grand danger de faire de l'armée une institution trop civile a été mis en relief, d'une manière saisissante, par le commandant de Boulmay, de l'ancien corps d'état-major, dans un rapport au Comité de l'infanterie et de la cavalerie, dont il était le secrétaire au ministère de la guerre, au commencement du règne de Louis-Philippe : « Comment ne pas comprendre, écrivait-il, qu'appeler un tribunal correctionnel, des juges d'assises et des jurés à prononcer sur des accusations portées contre des militaires sous les drapeaux, c'est-à-dire asservis à toutes les exigences de la discipline, c'est fournir à ces magistratures l'occasion et, en quelque sorte, le droit (qui sera certainement revendiqué) de s'immiscer soit directement, soit indirectement dans l'examen du règlement de

l'armée, et d'en discuter le mérite... Si le militaire est traîné en cour d'assises, la peine sera infligée par le juge civil, le châtement sera pour l'homme de l'armée et l'exemple du châtement pour les habitués du Palais de Justice. On verra le président d'une cour d'assises ou d'un tribunal correctionnel tenant en main un tronçon du sceptre brisé de la justice militaire, frapper un soldat pour un délit qu'un soldat seul pouvait commettre. »

Passant de ces généralités à des détails de service intérieur, nous nous demandons comment les juges ordinaires seraient en mesure ou, seulement, auraient le temps de se pénétrer comme il est nécessaire et comme le font les juges militaires, des ordres, des instructions et des consignes qui émanent des chefs hiérarchiques, comment ils s'éclaireraient avec la même facilité et la même précision que ces juges sur la conduite antérieure des prévenus, sur leur manière de servir et sur l'exemple qu'ils donnent à leurs camarades, enfin, sur mille autres particularités et incidents d'ordre matériel et d'ordre moral inhérents à la profession militaire, et dont la portée pour l'appréciation d'un crime ou d'un délit n'est pas contestable. Est-il admissible, par exemple, que les vols de chambrée soient jugés par les juges ordinaires? S'imagine-t-on ces magistrats faisant leur enquête au milieu des soldats, en présence des officiers et des gradés appelés à fournir des explications sur tous les détails de service intéressant l'affaire? Que de temps perdu, sans parler de la contrainte imposée aux chefs!

Un autre inconvénient de l'attribution aux tribunaux ordinaires des crimes et des délits commis par les militaires, et, plus spécialement, de ceux dont les militaires se rendent coupables envers les citoyens, a été relevé avec infiniment de justesse par le lieutenant général de Bourmont (plus tard maréchal de France), lors de la discussion du projet de code, en 1827 : « Un officier, disait-il, pourrait être chaque jour détourné de ses fonctions et traduit en police correctionnelle par le premier homme qui le ferait insulter dans la rue ou voudrait lui chercher querelle. Vous verriez peut-être même des misérables, bravant la peine due aux calomniateurs, insulter ce que l'armée aurait de plus respectable, de plus élevé; quel qu'en fût le résultat, le scandale aurait eu son effet. » Nous n'insisterons pas davantage sur les suites désastreuses de cette sorte de mainmise sur la juridiction militaire dont les ennemis de l'armée la menacent. Ajoutons seulement que si elle devait un jour cesser d'être une chimère, elle contribuerait sans doute, pour une large part, à une véritable dictature judiciaire, la pire de toutes, bien qu'on ne s'en serve pas comme d'épouvantail, ainsi qu'on a pris l'habitude de le faire pour la dictature militaire.

Il est d'autres projets de réforme de la justice militaire qui ne visent pas, comme les précédents, à bouleverser de fond en comble l'ensemble de la législation, mais restreignent plus ou moins la compétence des tribunaux militaires. Avant de les examiner, indiquons sommairement les principales dispositions du code militaire actuel relatives à la compétence.

Les crimes et les délits militaires sont classés en crimes et délits intéressant directement la constitution de l'armée et la discipline (trahison, espionnage, crimes et délits contre le devoir militaire, insubordination, désertion, etc.), et en crimes et délits se rapportant à l'administration militaire (vol, pillage, faux, corruption, prévarication, etc.). Pour les uns et les autres, le code militaire édicte des peines déterminées, mais n'admet de circonstances atténuantes que pour les seconds qui rentrent, jusqu'à un certain point, dans la catégorie des crimes et délits de droit commun. Quant aux crimes et délits non prévus par le code militaire, les tribunaux militaires leur appliquent les peines portées par le code pénal ordinaire; dans ce cas, s'il existe des circonstances atténuantes, il en est tenu compte conformément à l'article 463 de ce code.

Dans les projets de réforme auxquels nous avons fait allusion, on prend pour règle qu'en dehors des crimes et des délits commis contre la discipline, les militaires doivent être justiciables des tribunaux ordinaires; mais, tandis que les uns ont proposé le retour au droit commun uniquement pour les crimes et délits de la deuxième catégorie, on le réclame dans les autres, non seulement pour ces derniers, mais pour quelques-uns de ceux de la première catégorie. Les réformateurs de la compétence ne parviennent donc pas à s'entendre sur les crimes et les délits qui doivent être considérés comme compromettant la subordination, la discipline, et en général les devoirs militaires, et pour lesquels seulement les militaires seraient, d'après eux, passibles des tribunaux militaires. Au fond, c'est le droit ancien de la monarchie que ressuscitent, — à leur insu sans doute, — leurs propositions variées, car si l'on arrive à tirer quelque chose des lois et des ordonnances antérieures à la Révolution, ce ne peut être que le principe qui attribuait à la juridiction civile les crimes et les délits imputés aux gens de guerre; il est vrai que ce principe a été atténué dans la pratique par la présence d'un prévôt ou d'un officier assistant à l'instruction et au jugement. La loi du 29 octobre 1790 et le code militaire du 19 octobre 1791 laissèrent à la justice ordinaire la connaissance des crimes et des délits commis par les militaires; il en fut de même en 1792 et en 1793, mais, en 1794, la Convention ayant reconnu, au milieu des embarras suscités par la guerre extérieure et des dissensions

intestines, les inconvénients de ce régime, répudia absolument (loi du 3 pluviôse an II, confirmée par celle du deuxième jour complémentaire de l'an III) la juridiction civile. Depuis, l'armée n'a pas cessé d'avoir une justice spéciale, mais, pendant cette période plus que séculaire, on a tenté à plusieurs reprises, avant de le faire de nos jours, d'appliquer de nouveau le principe de la compétence des tribunaux ordinaires pour les délits civils ou communs dont les militaires se rendent coupables. Déjà, en 1808, dans un projet de code pénal civil figurait un article (supprimé dans le code actuel de 1810) où les crimes et les délits militaires faisaient l'objet d'une définition qui, malgré son peu de clarté, suffit à prouver que le droit commun n'était pas complètement sacrifié. Le projet de code militaire rédigé en 1819 rendait aux tribunaux la connaissance des infractions commises de militaire à militaire. Quoique, en 1827, la commission de la Chambre des pairs eût admis le principe de l'attribution aux conseils de guerre de tous les crimes et délits militaires, il se trouva des opposants sérieux à son adoption; le baron Pasquier, entre autres, était d'avis que, pour les crimes et délits de militaire à citoyen, le droit commun seul devait être invoqué; il prétendait qu'à la rigueur, il pouvait en être ainsi pour les crimes et délits de militaire à militaire. Aussi définissait-il le code militaire « un sacrifice que fait le droit commun de *plusieurs de ses principes* les plus consacrés pour obtenir une nature de garanties que nécessite l'existence de toute armée ».

Le projet de code militaire de 1829 est particulièrement intéressant à examiner au point de vue de la compétence. On trouve établies dans l'exposé des motifs les deux règles suivantes : 1° seuls, les militaires sont justiciables des tribunaux militaires; 2° les militaires eux-mêmes ne sont justiciables des tribunaux militaires que pour les délits déclarés militaires par la loi; les délits contre le droit commun sont poursuivis selon les formes ordinaires. Sur la question de savoir quels étaient les faits à comprendre sous la dénomination de crimes et de délits militaires, le projet renvoyait à la loi pénale également en préparation. Or celle-ci s'appliquait aux actes que le militaire commet : 1° en raison de sa qualité; 2° dans des circonstances où ceux-là seuls qui en connaissent la gravité peuvent en être juges; 3° enfin, sous les armes, alors que le pouvoir militaire ne saurait être dessaisi sans que l'action de la force armée se trouvât tout entière compromise. De ces trois cas découlaient trois classes de délits. La première classe comprenait les infractions graves au devoir militaire (trahison, désertion, insubordination, faux, abus d'autorité, corruption en matière administrative, vente et destruction ou mise en gage d'effets militaires, etc.).

De toutes ces infractions, aucune ne paraissait devoir être livrée à la juridiction civile, sans qu'il en résultât de graves dommages pour la discipline et l'administration de l'armée. Les délits de la seconde classe, quoique non militaires de leur nature, étaient considérés comme militaires parce qu'ils affectent des personnes et des choses militaires (vols commis dans les casernes, violences entre les militaires sous les drapeaux, faux témoignage, destruction d'ouvrages militaires, etc.). Dans la troisième classe, on prévoyait les violences commises sous les armes, crimes et délits qui se lient étroitement aux devoirs des militaires. Le duc de Broglie, rapporteur de la commission de la Chambre des pairs, adopta les règles de compétence qui précèdent, et dont la conséquence était la restitution aux tribunaux civils de la connaissance des crimes et délits contre le droit commun commis par les militaires. En 1831, le comité de l'infanterie et de la cavalerie proposa au maréchal Soult d'étendre la juridiction des tribunaux militaires aux crimes et délits dont le projet de 1829 avait réservé la connaissance aux tribunaux ordinaires.

L'attribution à la justice militaire de tous les crimes et délits commis par des militaires fut maintenue en 1857, lors de l'établissement de notre code actuel; en rappelant qu'il en avait été invariablement ainsi depuis l'an II, le rapporteur du projet de loi s'exprimait de la manière suivante : « La barrière judiciaire entre la société civile et la famille militaire est nettement tracée pour le temps de paix; elle appartient à la juridiction militaire quand on est de l'armée; la *compétence résulte de la qualité de la personne.* »

Tel est le principe que les réformateurs cherchent à entamer plus ou moins en proclamant bien haut cette vérité banale (qui ne résout rien) que la justice militaire ne peut revendiquer pour elle que ce qui lui appartient. En vain, on leur oppose que le citoyen lié au service militaire soit par la loi, soit de sa propre volonté, est assujéti à des devoirs spéciaux pendant sa présence sous les drapeaux et que ces devoirs le placent en dehors de la règle commune : ils répondent que le militaire en service, ne pouvant être traité autrement qu'en citoyen quand il transgresse les lois générales, dépend alors de la juridiction universelle, de celle des tribunaux civils. Ils se refusent à admettre que l'on invoque comme une des raisons d'être de la juridiction militaire, quand il s'agit de crimes et de délits non militaires de leur nature, la sévérité propre à cette juridiction, et soutiennent que, dans les délits communs, ce n'est pas aux militaires mais à la société que l'on doit rendre justice.

Leurs arguments n'ont pu prévaloir dans notre esprit contre

les arguments contraires que nous avons fait valoir. L'étude des travaux et des discussions des projets de code militaire élaborés depuis trois quarts de siècle a achevé de nous convaincre du danger de faire brèche au principe de compétence sur lequel repose la justice militaire. Si les projets de loi préparés officiellement de 1814 à 1857 et favorables à la restitution aux tribunaux civils de la connaissance des crimes et des délits de droit commun commis par des militaires, n'ont pas vu définitivement le jour, il faut en chercher une des causes dans la crainte, de la part des gouvernements, d'assumer par là une trop grande responsabilité.

Nous nous demandons, d'ailleurs, comment et sur quels fondements, dans le cas de l'adoption d'une juridiction mixte, on parviendrait à marquer les limites de la compétence. Jusqu'ici, les réformateurs ne se sont pas mis d'accord. Même en prenant un à un chaque crime ou délit pour le catégoriser, il est à craindre que l'arbitraire ne préside à cette fixation, si l'on admet que la compétence résulte non seulement de la qualité, de l'état de militaire, mais aussi et surtout de la nature de l'infraction. Quant aux conséquences que la juridiction mixte entraînerait, elle ne sont autres que celles que nous avons signalées dans le cas de la juridiction civile étendue à tous les crimes et délits commis par les militaires; leur gravité s'accroîtrait d'autant plus que l'on ferait plus de concessions au droit commun. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que l'on en reviendrait à la confusion des anciennes justices et aux conflits qu'elles engendraient, mais l'autorité de l'une au moins des deux juridictions et peut-être de chacune d'elles aurait à souffrir de ce partage au plus grand préjudice de la discipline militaire. En réduisant la juridiction militaire à la connaissance de quelques infractions mises à part comme menaçant ouvertement la subordination, et en soustrayant toutes les autres à sa compétence sous le prétexte qu'elles n'ont pas les mêmes effets, s'imagine-t-on sauvegarder à la fois le principe de l'universalité de la loi civile et les intérêts de la discipline? Qu'on le veuille ou non, on sacrifie ceux-ci à celui-là. Autant déclarer sur-le-champ l'incompatibilité de la juridiction militaire avec les lois qui régissent la généralité des citoyens, autant dire que l'armée elle-même n'existe qu'en violation de ces lois : on verra alors clairement où tendent certains réformateurs.

Général BOURELLY.

La suite prochainement.

M. RENÉ BAZIN

C'est un charme de lire les romans de M. René Bazin et de les relire ¹. M. René Bazin n'a jamais été à la mode, heureusement; la mode, pour un écrivain digne de ce nom, est le plus dangereux des succès : elle l'enivre presque toujours et elle le gâte; il est aujourd'hui en pleine notoriété, et comme cette notoriété de bon aloi ne doit rien ni au caprice ni à la réclame, comme il n'a besoin de personne pour être quelqu'un, il peut attendre de l'avenir, en toute sécurité, le fruit de son travail et de son talent.

L'homme de lettres, le romancier surtout, dans la littérature contemporaine, ne répond pas toujours à l'appel d'une vocation impérieuse; il fait un métier, et autant que possible un métier lucratif : c'est un industriel qui cherche et qui arrive à gagner sa vie. Quand il a l'heureuse fortune d'avoir une marque à lui, une spécialité, — roman-feuilleton, roman patriotique, roman scientifique, roman parisien ou prétendu tel, — il exploite son genre, comme s'il avait pris un brevet, et, pour satisfaire aux commandes, il débite la même marchandise. Je n'ai garde de condamner ceux qui vivent de leur plume :

Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime...

Mais nous avons tant et tant de producteurs, qu'on se demande, sans malveillance, si leurs productions sont vraiment des « ouvrages de l'esprit ». Avec un écrivain de vocation et de race comme M. René Bazin, la réponse n'est pas douteuse. Le besoin de conter et d'écrire était inné chez lui. Sa nature, le don évident qu'il avait reçu, l'y inclinaient : les circonstances l'y ont décidé. Je me suis laissé dire, et je crois être bien informé, qu'il avait commencé par

¹ *Les Noëlet, Une tache d'encre, Ma tante Giron, la Sarcelle bleue, En province, Madame Corentine, De toute son âme, la Terre qui meurt, Calmann Lévy.*

raconter des histoires à son entourage, à ses enfants, si vous voulez, et à ses amis, pour rien, pour le plaisir, pour épancher naturellement sa veine conteuse; puis un jour l'idée lui est venue, ou on la lui a donnée, d'écrire pour les autres ce qu'il racontait aux siens. Quand on a déjà une plume, c'est peu de chose que d'avoir un encrier. M. René Bazin a trempé sa plume dans une écritoire et il s'est mis à noircir du papier. Voilà tout.

Le don et même l'art de conter ne suffisent pas : M. René Bazin avait de plus brillantes qualités. Et d'abord cet autre don de *voir*, d'ouvrir les yeux, sans écarquiller les siens ni les nôtres. Regarder autour de soi semble chose facile, à première vue; ce n'est pourtant pas si commun : « Je suis un homme, disait le bon Gautier, pour qui le monde visible existe »; et il était justement fier de cette « faculté de perception ». C'en est une, en effet, que de n'être pas insensible à ce qui se passe autour de nous, au décor, à la physionomie des choses et des gens, à la vie extérieure ou intime du « petit canton de l'univers » où le hasard nous a jetés, que d'arrêter un regard direct et pénétrant sur le cadre même de notre propre existence. Outre que ceux qui savent regarder ainsi ne s'ennuient jamais, car tout les amuse, le monde visible ou intérieur, qui se prête à leur observation, leur ménage à chaque instant des surprises; ils vont de découverte en découverte; ils portent sur eux un album dont chaque page s'égaie et s'enrichit de croquis nouveaux.

Il ne reste plus qu'à entrer dans l'atelier pour dresser le chevalet, fixer la toile et prendre ses pinceaux. La palette de M. René Bazin n'a rien de violent ni d'éperdu. Donnez-vous le plaisir de revoir toute son œuvre, depuis son premier livre jusqu'au dernier, vous y retrouverez, non pas les mêmes procédés, — il n'en a point et je lui en sais, pour ma part, un gré infini, — mais la même manière, simple, franche et large, le même souci, le même instinct plutôt, jusque dans ses petites toiles les plus humbles (*En province*), de la composition claire et fine, de l'arrangement heureux, de l'harmonie entre le cadre et les personnages; puis, la même justesse de dessin et de touche, le même coloris, agréable et délicat, sans être jamais empâté, bref, cette « ressemblance avec la vie » qui est l'ambition et l'écueil de presque tous les romanciers.

D'où viennent ces qualités discrètes et sûres, qui font l'attrait durable des livres de M. René Bazin? Il n'est pas difficile de s'en rendre compte. On n'écrit rien de vivant sans avoir en soi, pour le répandre ensuite au dehors, le don de sympathie. La sympathie, la bien nommée, nous attache à ce qui nous environne, non seulement par la curiosité, mais par l'affection. La plupart des descrip-

tifs, romanciers ou poètes, la plupart des peintres, ne sont guère que des curieux; ils savent voir et même regarder; ce sont, — sans vouloir les offenser, — de bons photographes: ils prennent des clichés, ils les développent et les retouchent avec soin, mais leur âme reste insensible ou indifférente. Voilà pourquoi ils réussissent si rarement à toucher la nôtre. L'âme d'artiste et de rêveur de M. René Bazin, on le voit tout de suite, est une âme bonne et impressionnable. Les impressions ne se bornent pas à glisser sur elle légèrement, elles s'y enfoncent et y demeurent. Peintre des choses de la campagne et de la maison, il sait en extraire toute la vérité qu'elles peuvent offrir au premier venu et aussi, travail plus délicat, toute la poésie qu'elles recèlent. On a dit, — Amiel, je crois, — « qu'un paysage était un état d'âme ». Un paysagiste, comme il y en a trop, se contente de surprendre et de noter dans un paysage tel ou tel aspect de la nature; il n'en cherche et il n'en pense pas plus long; ce n'est pas assez. M. René Bazin demande et obtient davantage, la plume à la main. Et cela tient, non plus seulement à la délicatesse de sa sensibilité, mais à l'éducation et à la culture même de son esprit, à ses lectures, à ses études, à ses voyages ¹, à tout le travail intérieur de sa réflexion et de sa pensée. Il a le sens profond de la vie et du détail de la vie. Il l'a, par naïveté, sans réfléchir, parce que les choses ont un langage qu'il comprend et que c'est précisément son métier de le traduire; il l'a ensuite, quand il les traduit, parce qu'il les interprète, les médite, et que sa rêverie accompagne ce que la première sensation lui avait d'abord révélé. Ainsi, par exemple, un bout de pré, un coin de terre, une silhouette de paysan, courbé sur son travail, comme le vieux Lumineau, de la Fromentière ², l'intéressent et l'associent à cette tâche éternelle des Travaux et des Jours, qui dure depuis que le monde est monde et qui durera sans doute jusqu'à la fin. Il en est de la description ainsi comprise, du paysage ainsi entendu, comme du poème dramatique. Si nous y prenons intérêt, c'est qu'ici les choses nous émeuvent, comme ailleurs ce sont les passions qui nous touchent, parce que nous les sentons vraies, et que rien, en art, ne vaut ni ne remplace la vérité.

Peintre de paysages à la fois naturel et profond, M. René Bazin est un peintre d'intérieurs délicieux. Entrez dans une maison, riche ou pauvre: vous la verrez mal, si vous vous bornez à un inventaire. Nous ne manquons pas, Dieu merci, de commissaires-priseurs dans le roman contemporain. Depuis Balzac, — la maison, l'ancre du

¹ *A l'aventure (croquis italiens). — Sicile.*

² *La terre qui meurt.*

père Grandet, à Saumur; la pension Vauquez, du *Père Goriot*, — les intérieurs et les mobiliers ont été inventoriés tant de fois qu'il n'y a plus guère aujourd'hui que les marchands de meubles, quand ils lisent, ou ceux qui ont le courage de tout lire, pour ne point passer rapidement sur ces longues et fastidieuses descriptions. Rien de pareil à craindre avec M. René Bazin. Il sait qu'un intérieur, même le plus humble, est le cadre d'une existence et, pour ainsi dire, l'enveloppe d'une vie. Son réalisme attendri ne méprise pas, sans lui donner non plus trop d'importance, le décor familier au milieu duquel se passe et se consume une vie humaine. Que ce soit un atelier de modistes ou une chambre de ferme, il fait le tour des choses; il les inspecte, il les explore avec sa curiosité bienveillante, il les interroge et il les comprend. Elles racontent ou elles laissent échapper pour ce visiteur averti dont la sympathie les rassure un peu du secret des existences qu'elles abritent et des âmes qu'elles renferment. Là où un passant n'aurait rien vu, où un nomenclateur aurait tout catalogué, le choix de M. René Bazin se pose et s'arrête sur l'essentiel; il lui suffit de deux ou trois traits, sobres et justes, qui nous restent dans l'œil, pour nous donner, pour nous laisser une impression rapide et ineffaçable.

Et, enfin, M. René Bazin est un peintre excellent, le meilleur peut-être que nous ayons, aujourd'hui, de la province. Il y passe une partie de l'année, et la province, discrète, timide ou farouche, ne se révèle vraiment qu'à ceux qui l'habitent. Les autres, les passants, les gens de Paris, peuvent l'entrevoir ou la deviner de temps en temps; ils la soupçonnent, au lieu de la connaître, et quand ils se mêlent de la peindre, ils l'arrangent le plus souvent, embellie ou enlaidie, à leur façon. Sans comparer M. René Bazin à ses confrères, ce qui serait désobligeant pour la plupart, on peut dire que c'est lui qui nous a donné de la vie provinciale la représentation la plus fidèle, la moins convenue et la plus attachante. J'ajoute que la province, un peu fermée, ne se montre volontiers qu'à ceux qui l'aiment. Elle mérite d'être aimée, pour tout ce qu'elle cache d'humanité obscure et souffrante, pour toutes les vies silencieuses et dignes d'intérêt dont le bruit ne nous arrive pas, mais dont quelques-unes au moins valent la peine d'être interrogées. Je parlais plus haut des commissaires-priseurs qui ont envahi le roman contemporain. Que dire des commis-voyageurs qui nous arrivent de partout, avec leurs histoires provinciales ramassées à table d'hôte ou arrangées, en chemin de fer, par des fabricants de nouvelles, à court de copie? La province de M. René Bazin est vraie comme ses paysages, comme ses intérieurs; pour peu qu'on l'ait habitée, on la reconnaît, on en a la sensation et le sentiment.

Après les choses, les personnes; avec le cadre, le décor, le mobilier, les âmes elles-mêmes... M. René Bazin est un connaisseur d'âmes très délicat, un psychologue, comme nous disons, très subtil et très exercé, sans en avoir l'air. Il n'y a qu'à le voir regarder quelqu'un et qu'à l'entendre écouter, — ce qui est un signe infail-
 lible, — pour en être convaincu. Les âmes, d'ailleurs, se découvrent assez aisément; il n'y a pas besoin d'une longue étude ni d'une grande pénétration pour entrer dans la plupart d'entre elles, je ne dis pas pour les connaître à fond, évidemment, ni pour deviner ce qu'elles cachent, mais pour en avoir une idée, un aperçu. Nos psychologues et nos analystes de profession se donnent, en général, une peine inutile : ils se trompent eux-mêmes et il nous trompent sur les difficultés et sur les résultats de leur analyse. M. René Bazin, qui n'est ni un superficiel, ni un raffiné, ni un casuiste, ne se pique pas d'avoir inventé la psychologie et il se plaît à employer des moyens plus simples.

Le meilleur moyen d'ouvrir les âmes pour y bien lire, c'est encore, c'est toujours la sympathie, et, dans certains cas, la pitié. M. René Bazin a une qualité moins commune qu'on n'est porté à le croire chez les romanciers : il s'intéresse à ses personnages, non seulement parce qu'ils sont de lui — il y a trop d'amour-propre dans cet intérêt-là — mais pour eux-mêmes. Il les a aimés avant de les peindre, pendant qu'il faisait leur connaissance, et c'est justement pour cela qu'il les a peints. Il les a vus malheureux ¹, comme nous le sommes presque tous, et, sans hypocrisie sentimentale, sans larmes fausses, il s'est ému de compassion pour leur infortune, avant même de songer à la mettre en librairie; il les a vus, à certaines heures plus douces, heureux de vivre, et il a dit leur joie simple, comme elle lui avait apparu, très simplement. Il y a, dans toute son œuvre, un accent de charité très sincère et très humaine pour ses semblables. Les vies de luxe et les personnages d'exception « distingués », romanesques, brillants ou étranges, ne l'ont pas attiré; il est allé plutôt à ceux qu'on regarde moins, parce qu'ils ressemblent à tout le monde, « au commun des martyrs », et c'est d'eux surtout qu'il s'est occupé avec une tendresse où il n'entraîne rien de trop littéraire. Peut-être ses études de droit l'ont-elles conduit à s'inquiéter ainsi de ceux qui sont victimes de la destinée? Peut-être, tout simplement, est-ce la pente de sa nature et le choix de sa sympathie qui l'ont mené de préférence vers les Humbles?...

¹ De toute son âme. — *La terre qui meurt.*

*
* *

Quoi qu'il en soit, il a bien fait de choisir ainsi; sa part est la meilleure et de beaucoup. Au lieu de nous faire vivre dans un monde extraordinaire, il nous transporte au milieu du *Petit monde d'aujourd'hui*, avec un charme que je me dispenserai de définir et d'analyser plus longuement parce qu'on n'y résiste pas et que c'est là, pour un romancier, un faiseur de contes, le meilleur et le plus rare de tous les succès.

M. René Bazin — et ce sont les deux points notables où j'en voulais venir — est donc un romancier réaliste et un romancier populaire; réaliste à sa manière, et populaire à sa façon, bien entendu. Il y a en matière de roman, comme en peinture, comme en tout, un réalisme brutal dont nous avons beaucoup souffert depuis au moins une vingtaine d'années. Son règne, je crois, est près de finir et il semble lui-même avoir le pressentiment de sa fin prochaine; mais il a longtemps sévi sur la littérature romanesque, il a introduit de mauvaises mœurs dans l'art d'écrire, il a fait aux lecteurs et aux auteurs un mal qui n'est pas sans remède, heureusement, mais qu'il importe de guérir ou d'atténuer.

Rassurez-vous; je ne veux donner ici ni la liste de ses œuvres, ni le compte de ses méfaits. Ce qu'il y a de plus curieux, de plus étrange, dans ce prétendu réalisme, qui nous a vanté si souvent, qui étale encore, pour se glorifier ou pour se défendre, la réalité de ses peintures, c'est qu'il est, en somme, l'ennemi de la vérité. Et, en effet, regardez-y bien, sans myopie et sans prévention. Il ne voit et il ne peint la vérité que sous un aspect; il préfère, de parti-pris, le plus laid, le plus grossier, le plus répugnant; il veut nous l'imposer de gré ou de force, sous prétexte que les choses sont réellement ainsi, puisque c'est ainsi qu'il les a vues. La vie a un endroit et un envers; c'est par l'envers qu'il la prend et qu'il veut nous obliger à la prendre. La mesure lui déplaît et il la condamne, en alléguant qu'elle exclut la force; le goût, dont il a tant à craindre, lui déplaît également, parce qu'il a peur d'en souffrir; le choix lui semble timide et démodé, parce qu'il ne sait pas choisir et qu'on travaille plus vite en ne choisissant pas; la délicatesse lui est antipathique, parce qu'elle lui est étrangère; la décence le gêne, parce qu'elle l'accuse. Oh! que M. René Bazin a raison d'être l'ennemi de ce réalisme-là.

Mais il y en a un autre, aux antipodes du premier, et c'est le sien. Celui-là ne méprise pas la vérité, puisqu'il l'utilise, mais il n'admet dans ses fictions, destinées par nature à tomber sous tous les yeux, à être mises entre toutes les mains, que ce qu'elle offre

de supportable aux « honnêtes gens ». Il voit tout, lui aussi, soyez-en sûrs, mais il détourne sa vue de certaines choses, comme il est d'usage entre « honnêtes gens ». Il y a, dans la réalité, des détails qui lui répugnent; il ne les ignore pas, mais il les oublie; il y a, par suite, des peintures qu'il se défend, des crudités qui le choquent et qu'il s'épargne, des mots, de vilains mots, qu'il n'aime pas à prononcer. La belle bravoure et le beau chef-d'œuvre que d'être malpropre! Souvenons-nous du mot profond de Pascal, qui enferme, à lui tout seul, toute une esthétique : « Il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que l'agréable soit lui-même pris du vrai ¹. » Ce réalisme, celui de M. René Bazin, non pas édulcoré, mais délicat, est très loin de la fausse pruderie; mais, si la pruderie est un artifice, il n'y a point d'art sans pudeur. Le cynisme, en art, n'est pas une hardiesse, c'est une indécence : il y a un abîme entre la *Bibliothèque rose* et la langue verte, ne l'oublions pas.

Mitigé ou corrigé, comme il plaira aux intempérants, le réalisme de M. René Bazin et de quelques autres, sans s'écarter du réel, prend son agrément du vrai et réussit, par une heureuse conciliation, à ne choquer ni la nature, qu'il conserve, après l'avoir observée, ni les principes invariables de choix et de goût sans lesquels il n'y a pas de littérature. Ce réalisme de bonne compagnie est aussi éloigné de la fadeur que de la brutalité; il est à mi-chemin, dans la voie droite et régulière, entre les extrêmes; il ne s'adresse pas le moins du monde à un public de gens sages, timorés, ou de pensionnaires; mais, puisque tout auteur écrit pour être lu, le romancier réaliste qui respecte sa profession d'écrivain, ne veut pas du succès, — ou du débit, — au prix du scandale, et il aime mieux l'estime que le dégoût. C'est bien son droit.

Vous avez lu ici même, il y a quelque temps, un joli article de M. René Bazin sur le *Roman populaire*. M. René Bazin pouvait, mieux que personne, prêcher pour son saint : il est de la paroisse. Ses romans ont rapidement obtenu la popularité qu'ils méritaient, la seule que l'auteur désirât et demandât pour eux : ils sont aujourd'hui dans toutes les mains qui aiment à manier un livre avec sécurité. On ne mérite de devenir et de rester populaire qu'à cette condition. Le peuple, daignez le croire, a faim et soif de lectures saines, comme il aime le vin naturel et le pain blanc. Ce n'est pas toujours sa faute, c'est un peu la nôtre, s'il se jette sur de mauvaises lectures, s'il se déprave l'intelligence et le cœur avec des livres pernicious, comme il se gâte l'estomac ou le cerveau avec des poisons. Il est si peu conseillé, si peu dirigé! Il aurait besoin,

¹ Pascal, *Pensées*, art. VII, § 27.

ce grand enfant, d'une sorte de conseil d'hygiène qui surveillerait ses lectures; il aurait besoin aussi de bibliothèques populaires, sagement pourvues et sagement administrées, dont les fournisseurs et les employés prendraient souci de leur clientèle. Un romancier populaire, — M. René Bazin vous l'a dit et ses livres viennent à l'appui de ses idées, — n'est pas du tout, par définition, un romancier qui n'écrive que pour le peuple. Il lui faut faire deux choses où M. René Bazin excelle sans y tâcher : d'une part, se mettre à la portée des Humbles sans descendre tout à fait à leur niveau, car on verserait alors dans la petite littérature ou dans la grosse; d'autre part, élever le peuple jusqu'à soi, insensiblement, le convier aux Bonnes-Lettres, le prendre par la main, dirait un philosophe, pour lui faire gravir les échelons de la connaissance; l'engager, l'appriivoiser par des histoires simples qui, cependant, le tirent un peu de son terre à terre habituel, changent sa conception misérable ou chimérique de la vie; lui donner, lui suggérer, en passant, sur la vie elle-même, des impressions et des idées qui, sans dépasser son intelligence, sans coûter trop d'effort à sa réflexion, sans le nourrir d'aventures et de mensonges, élargissent peu à peu son horizon intellectuel, l'éclairent, le façonnent, l'améliorent... Le vrai romancier populaire, sans prétendre faire œuvre d'éducation, sans y viser, sans y songer même, doit cependant faire partie d'une sorte de bibliothèque éducatrice où chacun pourrait s'approvisionner. Cette bibliothèque de la famille, de la grande famille, c'est aux romanciers, comme M. René Bazin et ceux qui lui ressemblent, de la composer; c'est aux honnêtes gens et aux critiques, « puisque le critique est un homme qui sait lire et qui apprend aux autres à lire ¹ », de la répandre.

Le roman, pour être populaire, n'a pas à se préoccuper d'être utile; de même, pour être moral, il n'a pas à s'inquiéter surtout d'être édifiant. Un roman n'est pas un livre de direction. Romancier moral, et même moraliste à l'occasion, ce qui est, d'ailleurs, inséparable, M. René Bazin ne se pique pas sans doute de nous édifier; il évite, et on ne peut que l'en remercier, d'être ennuyeux. La gravité est quelquefois ennuyeuse : la sienne ne l'est jamais, tant il met de bonne grâce à être simple. Il ne songe pas, j'en suis sûr, quand il commence un récit, à cacher un conseil dans une histoire, ni, pour lui donner une vertu gnomique, à en tirer, à la fin, une morale. Ces procédés, un peu défratchés ou trop anglais, sont d'une époque qui n'est plus la nôtre ou rentrent dans un genre qui n'est pas le sien. Il ne nous arrête pas non plus, chemin

¹ Sainte-Beuve.

faisant, pour moraliser. Si nous nous arrêtons nous-mêmes, sans y être invités ni disposés par lui, c'est que l'envie nous en prend et que nous suivons notre propre inclination, ce qui est, en somme, très naturel. Il n'est pas davantage un maximiste qui aime à se perdre en réflexions sur la vie, sur l'âme humaine; ni un homme à système qui nous expose sa philosophie; ni un romancier à thèses, encore que les idées ne lui manquent pas, qui pose et qui débâte devant nous un problème; ni un homme à paradoxes, qui fasse partir des fusées; ni enfin un homme d'esprit, bien qu'il en ait beaucoup, qui lance des traits, brillants ou moraux, des malices ou des sentences. Il n'a pas l'ambition de venir au secours, un roman à la main, de la religion, de la famille, de la propriété, du Code civil, ni de la vertu. Je ne le lui reprocherais pas, assurément; mais ce ne sont là ni ses affaires, ni les miennes. Son œuvre, avant tout littéraire, est comme par surcroît une œuvre morale, grâce au parfum de bonne compagnie et d'honnêteté qui sort de tous ses livres. Il n'a point, j'imagine, cherché autre chose. Ce serait méconnaître et trahir un peu son talent de romancier que de lui décerner, à toute force, un prix de Vertu...

Il est un excellent écrivain, de race et de qualités toutes françaises, clair, limpide, varié, précis, sachant sa langue dans la perfection et la maniant, comme il convient, avec la plus souple dextérité. Oserai-je le féliciter d'être l'ennemi du néologisme, du jargon, et de n'employer que des vocables qui soient dans le *Dictionnaire de l'Académie*? Comme il y travaillera, un jour ou l'autre, ce scrupule n'a rien que de très naturel : c'est une politesse. Il est de même l'ennemi de l'intempérance verbale, de la préciosité qui tourne autour du mot propre, de l'enflure, qui exagère le sens, de la déclamation, qui le noie, de la phrase, pimpante ou sonore, qui étouffe la pensée sous l'ajustement et le bruit. Il est du petit nombre de ceux qui, malgré la mode, malgré les mauvais exemples, malgré les progrès du bariolage contagieux de l'écriture artiste, — prenez garde à la peinture! — continuent à écrire, simplement et couramment, en langue française. Ce n'est pas peu de chose, et je suis convaincu que M. René Bazin ne sera point insensible à ce compliment. En cherchant bien autour de moi dans la littérature romanesque de ce temps-ci, je ne trouve pas beaucoup de ses confrères qui aient une plume plus naturelle et mieux exercée. On peut aimer tous ses livres, et surtout les deux plus récents : *De toute son âme* et *la Terre qui meurt*, qui marquent la dernière ou l'avant-dernière étape d'un progrès constant. On peut l'aimer aussi, — et j'en sais même qui le préfèrent, — dans ces petites choses, courtes, mais exquises, où, en trois

coups de plume, il enlève un croquis, un paysage, une figure, qui ne s'oublie plus. C'est dans ces petits « morceaux », presque improvisés et qui ne lui coûtent rien, que l'on sent tout de suite le don et l'art. Un connaisseur, même inhabile, ne s'y trompe pas. Au vrai, ce n'est qu'en mettant une écriture à côté d'une autre que l'on voit la différence entre deux styles, entre deux encres. La critique, en somme, n'est qu'une affaire d'expertise : M. René Bazin n'a rien à craindre, bien au contraire, de la comparaison des écritures...

J'aurais voulu parler du don et de l'art de voir, de peindre, de conter et d'écrire de M. René Bazin, d'une manière moins rapide et moins incomplète. Mais son éloge n'est plus à faire. J'ai pensé en outre qu'il était peut-être superflu de dire trop de bien de lui dans une maison où il a fait, je crois, ses premières armes, où il écrit encore, et où il ne compte que des amis. Il me permettra de finir sur un souhait. J'attends de lui, et il nous la donnera, je l'espère, prochainement, une œuvre encore plus forte, je veux dire plus robuste et plus frémissante, sur quelques-unes de ces vies de province, naïves, attachantes, douloureuses et tragiques parfois, qu'il connaît si bien. Je lui demande, — on doit être exigeant avec lui, — un roman qui nous fasse beaucoup pleurer, beaucoup songer... On sait de lui, à n'en plus douter, qu'il est un peintre de mœurs très attentif, très délicat et très tendre. Qu'il ne craigne pas d'être plus vigoureux, plus mélancolique ou plus passionné, et, à l'occasion, plus amer. Après cela, je ne lui demanderai plus rien : il pourra même, si le cœur lui en dit, entrer à l'Académie et mettre un ou deux jolis paysages dans son discours de réception. Cela nous changera un peu des choix sans excuse et des harangues sans intérêt.

Henri CHANTAVOINE.

NOTES SUR L'EXPOSITION

J'ai visité les travaux du *Vieux-Paris*, et ils sont déjà fort avancés. Les tours et les clochetons se dessinent, les portails et les façades s'ornementent, et tout cela pousse, s'élève, prend figure comme à vue d'œil.

Le projet du *Vieux-Paris* est de Robida, qui rend avec tant de relief l'âme et le fouillis de lignes des vieilles architectures, et les constructions s'exécutent d'après ses plans. Imaginez une de ces compositions générales, un de ces *frontispices*, comme Grandville et Gustave Doré en ont tant mis en tête de tant de livres illustrés, sortes de fantaisies synthétiques où se retrouvent les scènes et les figures caractéristiques de l'œuvre, et vous aurez une idée exacte du *Vieux-Paris*. Il ne se restreindra pas à telle ou telle rue, tel ou tel quartier, tel ou tel monument, telle ou telle époque, mais contiendra comme un frontispice, tous les détails les plus propres à évoquer, d'un coup d'œil, toutes les rues, tous les monuments, toutes les époques, et tous les quartiers différents. C'est un résumé où chaque détail est réel, fidèlement pris dans l'histoire et les estampes, mais dont l'ensemble est une création pure. Supposez l'histoire de Paris mise en opéra, avec le Paris de saint Louis au premier acte et celui de Louis XVI au cinquième, et le *Vieux-Paris* vous en représentera l'ouverture.

Quels seront, maintenant, dans ces rues et dans ces carrefours chimériques, sur ces places et dans ces cours imaginaires, les détails réels, les maisons, les hôtels, les points de vue, les coins de quartier historiques? Que verrons-nous de vrai et d'exact, comme fragments, dans ce rêve de pierre et de bois, où tout, en tant qu'ensemble, ne sera bien en effet qu'un rêve, et se mêlera comme dans un rêve? C'est là que sera l'intéressant, et ce que Robida, que je rencontre sur les chantiers, veut bien m'expliquer lui-même, sous la pluie de plâtre et de sciure de bois dont maçons et charpentiers saupoudrent, au passage, nos paletots et nos chapeaux.

*
* *

L'espèce de ville artificielle que formera le *Vieux-Paris* se construit sur la Seine même, entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna, à cinq mètres au-dessus de l'eau, sur une sous-colonnade de neuf cents pilotis. Elle s'allonge sur une longueur de deux cent soixante mètres de quai, et sur un sol artificiel, mi-plancher, mi-béton, de six mille mètres carrés. La porte principale, au débouché du pont de l'Alma, représentera l'ancienne porte Saint-Michel, avec son porche ogival, ses tourelles, sa voûte, sa salle du guet, et donnera sur une première place, la *Place du Pré-aux-Clercs*. Là, à gauche, en arrivant, en retrait, un portail bleu à fleurs de lys : ce sera celui de la Chartreuse du Luxembourg, fondée par saint Louis, rasée sous la Révolution, et pour laquelle Lesueur avait peint l'histoire de saint Bruno en vingt-deux tableaux. En face, trois pignons légendaires : ce seront les pignons du Parloir-aux-Bourgeois, l'Hôtel de Ville du moyen âge, l'éternelle maison de l'émeute. Au-dessus, et dès à présent, on voit déjà se dresser une grosse tour brune portant sa tourelle sur le côté, comme une Madone porte son *bambino* : c'est une des tours de l'ancien Louvre, peut-être la Tour de Nesles. Deux rues, ensuite, la *Rue des Remparts* et la *Rue des Vieilles-Ecoles*, partiront de chaque côté de la *Place du Pré-aux-Clercs*. L'une, avec ses constructions accrochées à de vieux remparts déclassés, rappellera la continuelle extension de l'ancien Paris, qui déborda successivement tant d'enceintes toujours reculées ; l'autre, la *Rue des Vieilles-Ecoles*, groupera dans ses façades un certain nombre de maisons illustres, celle où naquit Molière, la maison à l'enseigne du *Pavillon des Singes* où le père Poquelin avait sa boutique de tapissier, une maison de Nicolas Flamel qu'on voit encore rue de Montmorency, la maison de Théophraste Renaudot, dite du *Grand Coq*, et celle des Estienne, dite de l'*Olivier*. Puis, les deux rues, à l'opposé de la *Place du Pré-aux-Clercs*, aboutiront à une autre place, où se retrouveront le cloître du collège de Cluny, le pilori de Saint-Germain des Prés, et divers bâtiments pittoresques dont l'un, désigné sous le nom de *Grenier des Poètes*, contiendra une salle de théâtre où se chanteront d'anciennes chansons.

Passons, maintenant, sous le bâtiment gothique qui fera face à la *Rue des Remparts* et à celle des *Vieilles-Écoles*, et nous parviendrons à une troisième place, la *Place Saint-Julien*. Ici, d'un côté, la curieuse et pauvre petite église, à base de pierre et à toiture de bois, de Saint-Julien des Ménétriers, autrefois sise rue Saint-

Martin, et, de l'autre, la belle façade de l'ancienne Chambre des Comptes, bâtie dans la cour de la Sainte-Chapelle au commencement du seizième siècle, et détruite au dix-huitième par un incendie. Deux passages, à cet endroit, conduiront plus loin, mais il faudra, avant de les suivre et d'aller où ils vous mèneront, s'arrêter à ce qui sera la *Grand'Cour de Paris*, et nous donnera le résumé de ces vieilles cours comme il y en eut tant, et comme nous les rappellent encore la cour Charlemagne, la cour du Cheval-Blanc et la cour du Compas-d'Or. La *Grand'Cour de Paris* s'encaissera derrière la Chambre des Comptes, dans un espace hexagone fermé d'un côté par ce dernier édifice, et clos, sur les autres, par des façades ou des coins d'hôtels historiques : l'hôtel des Ursins, l'hôtel Coligny, l'hôtel Sardini. Puis, la *Grand'Cour* visitée, on pourra retourner aux deux passages ; l'un, au rez-de-chaussée, longera, en côtoyant la Seine, une rangée de tavernes sous des arcades, et l'autre, surélevé d'un étage, auquel on accédera par un grand escalier, vous mènera au fameux Pont-au-Change, reconstruit avec ses boutiques et ses maisons, la maison du Coq, la maison du Merle, la maison du Pigeon, la maison du Héron... Et tout ne sera pas fini là. Nous aurons encore le Grand-Châtelet, la Tour de l'Archevêché, la rue de la Foire-Saint-Laurent, la Grande-Salle du Palais où l'on jouait les mystères, et le célèbre escalier de la Sainte-Chapelle, tout encombré de marchands, d'auteurs, de plaideurs, de basochiens, de flâneurs, de flâneuses, de vendeuses de modes, de vendeurs de livres... Nous ne pourrions même pas ne pas y revoir Barbin...

*
* *

On touche vraiment du doigt, dans cette espèce de sommaire pittoresque, notre légendaire mobilité nationale, et, particulièrement, la mobilité parisienne. Mobilité si grande, si étrangement impérieuse, qu'elle semble même se communiquer aux pierres, et que nos maisons elles-mêmes, pour une raison ou pour une autre, ne restent jamais longtemps debout. Tous ces édifices, couvents, palais, églises, donjons, portails, hôtels, cloîtres, demeures, dont les silhouettes, en ce moment, se relèvent de terre aux environs du Trocadéro, ont disparu, sauf quelques exceptions, dans les révolutions ou les bouleversements, et ne sont pas, cependant, relativement très anciens. Certains monuments, comme beaucoup d'anciennes portes, n'ont pas survécu à leur destination primitive, lorsque la ville, en s'étendant, crevait l'enceinte qui la gênait. D'autres ont paru démodés, insuffisants, et cédé la place à des

constructions plus grandioses, comme le Parloir-aux-Bourgeois, remplacé par l'Hôtel de Ville. D'autres, comme le Pont-au-Change, à l'époque où Robida le ressuscite, n'ont pas même duré vingt ans. Reconstitué en 1609, il était incendié en 1621. Incendiée également, la Chambre des Comptes! Incendiée, la Grande-Salle du Palais! Incendiée, la Sainte-Chapelle, dont les combles tombèrent sur le fameux escalier, et l'écrasèrent avec ses boutiques! L'incendie joue un grand rôle dans l'histoire agitée de Paris, et l'émeute, la justice ou l'administration sévissent à sa place, quand il ne sévit pas lui-même. Pourquoi l'hôtel de Bourbon, si remarquable, était-il un jour peinturluré de jaune? Pourquoi rasait-on sa tourelle au niveau du toit, semait-on du sel dans les appartements, et, plus tard, comme suite logique à ce premier vandalisme, le démolissait-on morceau par morceau, malgré cet ironique mot d'*Espérance* entrelacé sur son balcon? Parce que son propriétaire, le connétable, avait été traître et félon. Et pourquoi, dans un autre temps, en 1783, détruisait-on le Trésor des Chartes, l'exquise sacristie de la Sainte-Chapelle? Ici, aucune raison! On détruisait pour détruire, par simple besoin de remuer la pioche. La Chartreuse du Luxembourg contenait d'admirables richesses, était une des beautés de Paris. La Révolution vient, et la Chartreuse du Luxembourg est rasée! Et ainsi, constamment, avant et après 1789, pour des multitudes de belles choses ou d'édifices! Les accidents, la loi, les séditions se relayent et collaborent. La nervosité semble être dans les éléments quand elle n'est pas dans la race, et l'on pourrait presque se demander si nos Expositions universelles répétées, avec ce qu'elles comportent de perpétuelles démolitions et de perpétuelles reconstructions, ne sont pas la persistance naturelle d'une manie nationale qui s'accélère, mais qui nous tenait déjà, il y a des siècles, comme elle nous tient aujourd'hui.

Il y a bien, néanmoins, quelque chose de changé en nous, et dont le *Vieux Paris* nous fera juger également. Ce qui vous y frappe le plus, dans le plan de sa reconstitution, après la mobilité avec laquelle nous avons toujours, de tout temps, bâti pour démolir, et démolir pour rebâtir, c'est l'extrême bonhomie, la patriarcale promiscuité de l'ancienne vie. Au moral, assurément, il y avait beaucoup de barrières, de degrés, d'échelons, de traditions, et toute une hiérarchie présidait à l'existence. Mais voyez la façon dont l'habitation était comprise, l'échoppe adossée à l'église, le taudis au bel hôtel, et ce constant voisinage, dans la disposition des maisons, de tout ce qui était pauvre et riche, grand et petit, profane et sacré. Une sorte de familiarité sociale unissait évidemment humbles et nobles, et les faisait, pour ainsi dire, continuellement communier

entre eux. On avait déjà, dès Louis XIV, commencé à quitter ces mœurs, et nous trouvons pourtant encore, à cette époque, le financier de La Fontaine assez près logé du savetier pour être incommodé de ses chansons, comme aussi assez bonhomme, malgré son or et son hypocondrie, pour lui proposer, en somme, un fort aimable marché. Et quelle intimité, dans le théâtre du temps, entre maîtres et domestiques, malgré la fréquente friponnerie des seconds, et l'incroyable façon, incroyable aujourd'hui pour nous, dont valets et servantes sont les amis, les conseillers, les confidents de la famille! Et remontez à un *Vieux-Paris* encore plus vieux, à cette petite église de Saint-Julien des Ménétriers, dont se redresse déjà le vieux clocher. Qu'y verrez-vous? La paroisse des jongleurs, des bateleurs, des pauvres musiciens des rues. Et vous pourrez même remarquer, dans les statues du portail, celle de saint Genest, *comédien et martyr*. Où est-il, dans cette paroisse-là, le « préjugé » contre les comédiens?... Pourquoi donc ne pouvons-nous pas revenir à cette bonhomie générale, à cette antique, à cette archaïque familiarité sociale? Où est le seigneur de la finance qui se trouve, à l'heure qu'il est, assez près du savetier pour l'entendre chanter? Où est l'ancien et salutaire voisinage du seigneurial et du populaire, du sacerdotal et du forain? On n'a jamais aussi aigrement souffert de la distance des classes que depuis que les classes n'existent plus. Il semble qu'on ne l'ait jamais aussi peu sentie qu'à l'époque où elles existaient.

*
* *

Et qu'abritera le *Vieux Paris*? Que logeront ses donjons, ses pignons, ses palais, ses logis historiques? On le devine : des brasseries et des restaurants, des théâtres et des boutiques, des tréteaux et des tavernes. Brasserie, la Porte Saint-Michel; restaurant, la Chartreuse du Luxembourg; taverne, le Parloir-aux-Bourgeois; boutique, la Tour de l'Archevêché; tréteaux, la Chambre des Comptes. Et, restaurant ou théâtre au Grand-Châtelet! Taverne et brasserie chez Molière, chez Nicolas Flamel, chez Théophraste Renaudot, chez les Estienne, au Pont-au-Change, à la Foire Saint-Laurent! Et grand café-concert dans la Grand'Cour, avec les petites places aux greniers ou dans les échoppes, et les places chères aux fenêtres des hôtels! Le strapontin chez le savetier, et la loge chez le financier!

« — Mais enfin, ai-je demandé à l'un des collaborateurs de Robida, à Arthur Heulhard, auteur lui-même de très beaux travaux

sur Rabelais, et chez qui le « pantagruéliste » distingué s'est doublé, en ces derniers temps, d'un homme d'affaires plein d'idées, jusqu'où va, pour vous, le *Vieux-Paris*?

« — Jusqu'où? m'a répondu hardiment Heulhard... Mais jusqu'au vingtième siècle!... »

Et il m'expliquait, avec une autorité professorale :

« — Ecoutez-moi bien... Ce siècle va mourir, et tout ce qui en aura été, en conséquence, sera vieux quand il sera mort. Or, comme l'autre siècle, le vingtième, n'aura pas encore commencé, il n'y aura plus, dès lors, pour nous, que du vieux dans le monde, et tout, par conséquent, à Paris, ne sera plus que du « Vieux Paris ». Donc, Yvette Guilbert, vieux-Paris! Polin, vieux-Paris! Le Bargy, vieux-Paris! Coquelin cadet, vieux-Paris! La Bodinière, vieux-Paris! Et les chansons de Montmartre, le Chat-Noir? Très vieux, très vieux-Paris, et plus vieux-Paris même que Philippe-Auguste!.. Ainsi, en mettant partout, dans notre *Vieux-Paris*, des brasseries, des théâtres et des restaurants, nous ne sortirons pas; vous le voyez, de notre programme, puisque la minute même où nous causons sera déjà bientôt du vieux-Paris, et que tout, d'autre part, n'est plus à l'heure qu'il est, vous le savez, que théâtres, chansons, cabarets et cafés-concerts! »

Et Heulhard avait raison, car tout, avant un an, ne sera plus, en effet, que de la vieille histoire!.. Mais que de bruit de vaisselles et de chansons, dans quelques mois, sur ce coin de Seine! Sous quels tintements de verres et quelles musiques chantera et claquera l'eau, contre ses neuf cents pilotis!

Maurice TALMEYR.

LES GRANDS SANCTUAIRES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE EN FRANCE ¹

La Maison Mame a décidément toutes les prévenances. Nous sommes au mois de mai et à l'époque des Premières Communions, ce qui équivaut, pour beaucoup, à dire : c'est le moment des cadeaux ! Et ce sont des hésitations sans fin entre le chapelet, le missel, la médaille, le petit oratoire « moyen âge », et toutes sortes de « bibelots pieux ». Cette année, pour ceux qui peuvent se permettre des cadeaux de cinq louis, le choix s'impose sans conteste : l'ouvrage du P. Rouvier ayant les meilleures qualités du livre de luxe, du livre d'art, du livre d'histoire et du livre d'édification.

L'auteur est trop connu, soit comme écrivain, soit comme orateur, pour que nous ayons à le présenter à nos lecteurs. Il nous suffira de dire qu'il a accompli une œuvre très remarquable. Tour à tour bollandiste, chroniqueur, critique et paysagiste, toujours artiste nerveux et primesautier, il a la phrase agile, le mot clair, l'esprit net.

Il a sillonné la France et n'a pas eu de peine à s'éprendre du sujet captivant qu'il a traité en maître. Il a fort habilement évité deux écueils : la nomenclature sans poésie et l'aridité savante des monographies. Il ne s'est occupé que des pèlerinages « de premier rang ». Ceux d'abord qui florissaient dès le moyen âge : Notre-Dame du Puy ; Notre-Dame de Roc-Amadour ; Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame des Doms, à Avignon ; Notre-Dame des Clés, à Poitiers ; Notre-Dame du Port, à Clermont. Puis, ceux qui sont dès longtemps célèbres : Notre-Dame des Victoires, à Paris ; Notre-Dame de la Garde, à Marseille ; Notre-Dame de Fourvières, à Lyon ; Notre-Dame de Bon-Secours, à Nancy. Et enfin, Notre-Dame de la Salette et Notre-Dame de Lourdes.

A parcourir cette liste, on peut se faire une idée de la somme de renseignements recueillis et de recherches effectuées par l'auteur. Chaque sanctuaire est placé dans son « milieu ». L'histoire, avec ses grands souvenirs, évoque les lointaines prouesses, comme les terribles fléaux. Les mœurs, les coutumes, fournissent un décor admirablement varié.

Le P. Rouvier a su modeler étonnamment son style ; et s'il chante, avec une chaleur vibrante, et peut-être avec une secrète préférence, les splendeurs du ciel méridional, il se calme et se transforme en gagnant, à travers l'Auvergne et le Velay, le Poitou, la Flandre ou la Lorraine.

Les Mame ont fait à cet ouvrage une parure d'un art très particulier. Des phototypies, tirées en diverses teintes par les procédés les plus récemment découverts, lui donnent un cachet rare. Une fois de plus, la grande maison d'édition a bien mérité du public catholique.

¹ *Les Grands Sanctuaires de la Très Sainte Vierge en France*, par le R. P. Fréd. Rouvier, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. gr. in-4° de 400 pages, illustré de nombreuses phototypies, dans le texte et hors texte, d'après des photographies originales, broché dans un portefeuille en soie. Prix : 400 francs. (A. Mame et fils, Tours.)

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Médecine : Etiologie du cancer. — La maladie est-elle contagieuse? — Accroissement de la mortalité par cancer. — L'élément infectieux. — Champignons microscopiques. — Culturs et inoculations. — Production artificielle du cancer chez les animaux. — Physique : Par-dessus la Manche. — Télégraphie sans fil entre Douvres et Wimereux. — Les ondes hertziennes. — Analogies avec la lumière. — OEil sensible aux ondes électriques. — Tubes à limaille. — Appareil récepteur automatique. — Les mâts. — Les ondes électriques traversent-elles les murailles? — Portes d'entrée, fissures, vitres, boiserie, etc. — Les ondes exercent-elles une influence sur la boussole? — Contre l'alcoolisme. — Affiches suggestives. — Les préjugés populaires sur l'alcool.

Le cancer est une des plus terribles maladies qui frappent l'humanité. A Paris seulement, il fait périr chaque semaine de 35 à 65 victimes. Cette affection, généralement incurable, vient au cinquième rang sur la liste des causes de décès; à Paris, le cancer figure pour 5 pour 100 : soit 1 sur 20. Et il semble devenir de plus en plus fréquent, non seulement en France mais à l'étranger. Ainsi, à Liverpool, on relevait, en 1840, 1 cas sur 5,646 décès; en 1860, 1 cas sur 2,915; en 1870, 1 sur 2,361; en 1880, 1 cas sur 1,946; en 1893, 1 sur 1,407. En moins d'un demi-siècle, la mortalité a passé de 1 sur 129 à 1 sur 27. Ce qui se rapproche de la proportion relevée à Paris. En Angleterre, de 1865 à 1895, le nombre des cas de cancer a passé de 7,922 à 22,965. En Prusse, de 1877 à 1896, il a passé de 3,000 à près de 23,000.

On a émis toutes les hypothèses possibles sur l'étiologie du cancer. On a constaté que l'affection frappait de préférence certaines maisons, certains quartiers situés sur les bords de l'eau ou le long des bois humides. On a raconté que des personnes saines qui étaient venues habiter des « maisons à cancer » avaient fini par contracter la maladie. On a prétendu, — et peut-être avec raison, — que certains arbres malades disséminaient dans l'air les germes du mal, et que le cancer avait pour point de départ des champignons microscopiques. On a admis assez généralement la contagiosité. Un chirurgien connu, mais alors encore très jeune, fit au cours d'une opération une inoculation qui communiqua le cancer, opération condamnable à tous égards, mais qui fut décisive. On a fini par penser que réellement le cancer

était contagieux. De nombreuses recherches ont été entreprises dans cette direction sans amener cependant de résultat bien net. On en était là quand le bruit se répandit ces temps derniers que l'on venait enfin de découvrir le fameux microbe du cancer. C'est peut-être conclure un peu vite; toutefois, il y a de fortes présomptions qu'un très grand pas vient d'être fait dans la découverte de la genèse du cancer. M. le docteur Bra, à la suite de très longues et patientes recherches, est en effet parvenu à mettre en évidence des parasites qui semblent être les agents infectieux du cancer.

Le parasite trouvé par M. Bra se présente sous la forme de sphérules microscopiques d'un vert clair et de cellules cylindriques. Les sphérules donnent naissance à des spores qui s'agglutinent au milieu d'une matière gélatineuse. L'inégalité de sporulation et d'accroissement engendre à la surface de la sphérule des figures bizarres et lui compose les aspects si variés qu'ont décrits dans les tumeurs les partisans des doctrines parasitaires. Les histogénistes avaient fait de ces spores et des conidies des éléments anatomiques se rattachant par des graduations insensibles à la cellule néoplastique dont ils auraient émané par voie de dégénérescence. M. Bra fait remarquer qu'il existe, en effet, entre les parasites et les éléments des tissus une ressemblance morphologique extraordinaire. Seules les cultures, comme a pu les obtenir M. Bra, permettent de faire disparaître, il semble, toute difficulté d'interprétation.

Les parasites se trouvent dans toutes les tumeurs cancéreuses sous cette même forme de sphérules ou de cellules cylindriques, mais encore, on les rencontre aussi dans le sang puisé aux alentours de la tumeur ou même dans le sang d'une piqûre faite au doigt. Pour savoir si c'est bien le parasite qui produit le mal, il fallait l'inoculer à des animaux. M. Bra a inoculé, avec des cultures pures de ces champignons, des lapins, des cobayes, des chiennes. Lorsqu'on injecte les cultures dans les mamelles ou le tissu cellulaire sous-cutané, il se forme le plus souvent une tumeur de la grosseur d'une olive. Si l'on répète les injections plusieurs fois, il se constitue, au bout de quatre à cinq mois, une tumeur irrégulière offrant à la loupe l'aspect d'un noyau fibro-sarcomateux. Tous les animaux inoculés maigrissent et finissent par succomber au bout de six à huit mois.

En somme, les conclusions qui se dégagent des recherches de M. Bra peuvent se résumer ainsi : 1° En injectant à des animaux la culture de ces champignons provenant de carcinomes humains, on crée des tumeurs ayant indifféremment la structure typique du fibrosarcome ou du carcinome. 2° Lesensemencements de ces tumeurs expérimentales donnent régulièrement, comme ceux des tumeurs humaines, des cultures de parasite.

Ce sont là des résultats considérables. S'il n'y a pas illusion, enfin serait résolu le problème qui préoccupait depuis si longtemps les médecins et les histologistes. Une fois le parasite découvert, on pourra mieux s'orienter dans la thérapeutique du cancer. Peut-être

alors verrons-nous naître un traitement efficace pour combattre cette terrible maladie. Ce n'est encore qu'un espoir, mais la science fondée par Pasteur nous a habitués à tant d'heureuses surprises que l'on peut penser à bon droit que le moment viendra où l'on saura éteindre dans son foyer de pestilence les premiers désordres présentés par cette maladie presque incurable aujourd'hui.

La télégraphie sans fil est à l'ordre du jour en ce moment. On a établi des postes transmetteurs et récepteurs entre Wimereux en France et Douvres sur la côte anglaise, et l'on a échangé de nombreux télégrammes. A Paris, M. Ducretet poursuit ses expériences. Au Mont-Valérien, le service télégraphique militaire essaie également le nouveau système. La télégraphie sans fil tend manifestement à élargir ses applications. Nous sommes déjà loin des premiers signaux échangés il y a deux ans entre le yacht de la reine Victoria et le prince de Galles à 1 ou 2 milles de distance. Nous avons déjà donné avec quelques détails le principe de la télégraphie sans fil. Nous le rappellerons très sommairement. C'est si simple.

Quand on fait éclater entre des boules de cuivre d'environ 6 centimètres de diamètre des étincelles oscillantes par l'intermédiaire d'une bobine de Ruhmkorff, on produit des ondes électriques qui s'en vont de tous côtés, à la façon des ondes sonores ou lumineuses. Les décharges qui engendrent ces ondes doivent être réglées de façon à se répéter des millions de fois par seconde. Les ondes qui résultent de ces décharges périodiques ne sont pas perceptibles à nos yeux, mais elles se propagent assez loin. On peut à quelques dizaines de mètres de l'appareil générateur les reconnaître en tirant de sa poche deux clefs; on constatera qu'en les séparant ou les réunissant, il en sort de petites étincelles. Les rayons électriques se comportent comme des rayons lumineux, ainsi que l'a montré le premier le physicien allemand Hertz, auquel on en doit la découverte. Elles se réfléchissent, se réfractent, etc. C'est presque de la lumière, à cela près que cette lumière obscure n'impressionne pas la rétine; de la lumière à lentes vibrations. Il va de soi que si l'on pouvait réaliser un œil sensible à son rayonnement, on aurait du même coup trouvé un moyen de saisir ces ondes au passage, de les voir et, par suite, de réaliser un nouveau mode de télégraphie qui présenterait l'avantage de ne nécessiter aucun fil conducteur. Nous en reviendrions aux anciens signaux lumineux, avec progrès sensible, puisque les ondes électriques traversent certains obstacles que ne franchit pas la lumière.

Cet œil sensible aux ondes de Hertz, il a été découvert il y a quelques années par un physicien français, M. Ed. Branly. Si la télégraphie sans fil existe aujourd'hui, il faut en attribuer le principal honneur à M. Branly, professeur à l'Institut catholique. Le générateur des ondes appartient à M. Hertz. Le récepteur à notre compatriote. Le metteur en scène le plus heureux a été M. Marconi, jeune physicien italien. M. Popoff, professeur russe, avait déjà réalisé un télégraphe sans fil

avec le récepteur Branly, mais surtout pour mettre en évidence les décharges électriques atmosphériques. M. Marconi s'est appliqué à combiner un appareil pratique. Depuis les travaux de M. Ducretet sur le même sujet, il a beaucoup perfectionné l'appareil qui vient de donner de bons résultats de Wimereux à Douvres.

L'œil qui est impressionné par les ondes hertziennes, c'est un petit tube plein de limailles métalliques, tout simplement. M. Branly a reconnu que les limailles enfermées dans un tube de verre ne conduisaient pas le courant électrique d'une pile. Mauvaises conductrices. Mais aussitôt que les limailles sont exposées aux ondes hertziennes, fait bien curieux! elles deviennent conductrices. Le courant de la pile d'abord arrêté par elles passe fort bien ensuite. Les ondes changent la juxtaposition, sans doute, de la limaille, soudent les parcelles, et le courant circule comme dans un conducteur métallique ordinaire. On peut donc utiliser un tube à limaille pour déceler l'arrivée des ondes hertziennes; on peut l'assimiler aussi à une sorte de robinet électrique qui, fermé, c'est-à-dire à son état primitif, empêche un courant de passer et qui, ouvert, c'est-à-dire influencé par les ondes venues de loin, donne passage au courant. Il est vrai qu'une fois le robinet ouvert, c'est-à-dire influencé, il ne se referme pas de lui-même; la limaille est devenue conductrice et reste telle. Or, dans tout système télégraphique, il faut bien que l'on soit maître de faire passer le courant ou de l'interrompre, pour produire les signaux. Autrement pas de signaux possibles. Heureusement qu'au moindre choc la limaille influencée par les ondes perd ses propriétés conductrices. Alors une fois rendue conductrice, il suffit de frapper le tube pour qu'elle perde instantanément sa propriété. Par suite, l'onde électrique actionne le tube à limaille et un petit choc produit automatiquement lui retire sa conductibilité et la rend propre à recevoir une nouvelle influence hertzienne. Dès lors le télégraphe sans fil se devine.

Imaginons, comme le fait M. Ducretet et depuis M. Marconi, à la station d'arrivée un appareil Morse automatique. D'habitude le récepteur est mis en fonction par un courant de ligne. Disposons une pile locale dont chaque émission de courant sera tout prêt à mettre en marche le mécanisme et à imprimer des signes (signaux de Morse) sur un papier qui se déroule. Quand on fait de la télégraphie avec fils, chaque émission de courant plus ou moins longue ou brève imprime les signaux. Ici plus de fils conducteurs; c'est superflu. En effet, l'onde hertzienne remplace les émissions du courant de ligne. L'onde actionne le tube Branly et celui-ci donne passage au courant de la pile locale. L'onde cessant d'agir, un petit marteau frappe le tube et arrête la circulation du courant de pile. Nouvelle onde, nouvelle action, et ainsi de suite. La dépêche s'inscrit toute seule comme par magie. A la station de départ, le générateur d'ondes fonctionne sans arrêt; mais on intercepte, par le jeu d'écrans métalliques (opaques aux ondes), le départ des ondes, de façon à envoyer des signaux distincts plus ou moins longs comme on le ferait pour des signaux lumineux, en disposant un

corps opaque devant la lampe. Voilà tout le fonctionnement. Ici production des ondes brèves ou longues ; là, réception par le tube Branly et mise en marche du courant local pour produire les signaux sur une feuille de papier. Rien de si merveilleux, en apparence, que ce système de transmission. On est dans un appartement. Les portes sont closes. Tout à coup la sonnerie de l'appareil retentit, le récepteur se met automatiquement en mouvement. La dépêche s'inscrit toute seule. Et il n'y a plus qu'à lire. Toute intervention d'un employé est superflue.

Alors, dira-t-on, comment arrivent les signaux? Les ondes ne se voient pas, c'est entendu. Mais par où passent-elles? On disait, il y a quelques semaines encore, qu'elles passaient à travers les murailles, à travers les portes. Il faut en revenir un peu de ces illusions. MM. Branly et Le Bon ont recherché si vraiment les ondes traversaient les murs. On savait déjà qu'elles sont arrêtées absolument par les métaux. Les deux physiciens ont prouvé par des expériences diverses que les ondes sont interceptées en grande partie par les matériaux de construction et surtout par le ciment de Portland. On a enfermé un appareil générateur d'ondes dans des blocs en matériaux bien choisis, et, selon la substance, l'humidité, surtout selon l'épaisseur, les ondes cessaient d'être perceptibles à 15 mètres, à 7 mètres et même moins. Donc, il est peu vraisemblable que les ondes hertziennes, projetées de plusieurs centaines de kilomètres, puissent passer à travers les murailles. En revanche, elles passent fort bien à travers la plus imperceptible fissure, à travers les bois, les vitres, etc. C'est donc par les ouvertures, fentes, portes en bois, fenêtres que les ondes arrivent jusqu'à l'appareil récepteur.

Elles y arrivent surtout quand on télégraphie de plusieurs kilomètres par un autre dispositif. On établit toujours maintenant un mât élevé le plus possible et terminé par une pointe métallique. Le mât fait collecteur renvoie les ondes qui descendent par un conducteur spécial jusqu'à l'appareil récepteur. Mât au départ, mât à l'arrivée. On conçoit que plus les ondes sont générées au-dessus des obstacles voisins du sol et plus elles ont de chance de poursuivre leur route. A Wimereux, M. Marconi se sert d'un mât de 35 mètres de hauteur établi sur la plage. On télégraphie ainsi nettement à environ 50 kilomètres. M. Marconi admet que les distances qui peuvent être utilement franchies croissent comme le carré de la longueur du conducteur vertical. Avec un mât de 24 mètres, on peut transmettre à 20 milles en mer; avec un mât de 32 mètres, on peut aller jusqu'à 32 milles. Avec des mâts placés sur des falaises et en accroissant l'intensité des décharges électriques, il est probable que l'on dépassera bientôt les limites actuelles de transmission. Peut-être atteindra-t-on et dépassera-t-on 100 à 150 kilomètres.

Tout récemment, M. Marconi a télégraphié des côtes à plusieurs navires en marche. Il vient naturellement une objection à l'esprit. Toute station ou navire muni d'un récepteur recevra la dépêche transmise d'une autre station. Et le secret des communications? On

l'obtiendra tout simplement en se servant d'appareils « accordés ». On choisira pour le générateur d'ondes un rythme déterminé et le récepteur ne sera impressionné que par ses ondes seules. Toutes les ondes des divers transmetteurs se croiseront comme les rides que produit la chute d'une pierre dans l'eau, mais chaque récepteur fera son choix et par sélection n'accueillera que celles qui lui sont destinées.

Il est clair que le nouveau système ne supprimera pas la télégraphie avec fil, mais, dans beaucoup de circonstances, il en deviendra un auxiliaire précieux. Aussi est-il permis de penser que la télégraphie sans fil constitue, dès maintenant, une des plus jolies inventions de la fin du siècle.

A propos de la télégraphie sans fil, quelques journaux se sont faits l'écho d'une opinion singulière émise en Angleterre. On a prétendu que le naufrage de la *Stella* au milieu des écueils des Casquets aurait eu pour cause les expériences de télégraphie sans fil entre Boulogne et Douvres. La boussole du navire aurait été affolée par les ondes électriques et l'infortuné commandant aurait été trompé sur la marche de son bâtiment. Un membre de la Société royale, un physicien éminent, aurait affirmé le fait. Quelle histoire ! Il ne reste plus qu'à faire un procès à la Compagnie anglaise du télégraphe sans fil !

Le raisonnement est amusant. La Manche est traversée par d'innombrables navires ; or, aucun de ces bâtiments n'a relevé le plus petit affolement de la boussole. Seule la *Stella*, qui était bien loin de la zone d'action des ondes, a été précisément affectée... par hypothèse. Les décharges électriques atmosphériques se produisent souvent et engendrent des ondes qui sont révélés par les tubes à limailles ; jamais elles n'ont influencé les boussoles d'une manière appréciable. Enfin, aucun télégraphiste n'a observé de mouvements affolés de l'aiguille aimantée pendant le passage des ondes. Et l'on voudrait trouver une relation de cause à effet entre le naufrage de la *Stella* et la télégraphie sans fil. Mentionnons et passons.

Si les choses restent en état, il est inutile de chercher comment viendra la fin du monde ; elle viendra par l'alcoolisme. En France surtout, l'alcool fait des ravages épouvantables. Il est grand temps d'enrayer le mal et de réduire surtout les débits de boissons à la ville et à la campagne. Après les hommes, les femmes s'en mêlent et même les enfants. Dans la Normandie, à Rouen notamment, l'alcool est bu à plein verre sous ces différentes formes, peut-être encore plus par les ouvrières que par les ouvriers. Nous avons rédigé une instruction sommaire sur les dangers de l'alcool. Cette affiche grand format commence à être placardée à la porte des usines et des fabriques¹. Il

¹ Ces affiches se trouvent chez MM. Berger-Levrault, éditeurs, imprimeurs à Nancy.

serait à souhaiter qu'on la répandit un peu partout, à la ferme, au village, comme dans les grands centres de population. La lecture des méfaits de l'alcool finira par suggestionner ceux qui n'ont pas encore perdu toute habitude de raisonner.

De son côté, M. Bienfait, de Liège, a examiné sommairement, au récent Congrès antialcoolique de Paris, les différents préjugés qui font obstacle à la lutte entreprise contre l'alcoolisme. Nous croyons utile de les indiquer.

L'alcool est-il un digestif, comme on le prétend? Non, car son ingestion produit une excitation passagère néfaste au bon fonctionnement des muscles stomacaux, puisque l'alcool anesthésie, après l'avoir irritée, la paroi de l'estomac.

L'alcool est-il un apéritif? Non, puisqu'il produit une excitation de l'estomac qui détermine une sensation douloureuse prise illusoirement pour la faim.

L'alcool est-il un aliment? Non, car il ne répond pas à cette définition, et les calories qu'il produit ne servent ni à un réchauffement réel ni à une action musculaire.

L'alcool réchauffe-t-il? Non, car en fait il y a un afflux de sang à la peau et un refroidissement général.

L'alcool est-il un stimulant? En aucun cas, puisqu'il pervertit, puis déprime, l'activité physique comme l'activité intellectuelle.

L'alcool préserve-t-il des contagions? Non, au contraire, il dispose l'organisme à recevoir la contagion. Ne pourrait-on pas vivre sans alcool? Absolument oui. Sans alcool on vit plus longtemps.

L'alcool fait-il du bien aux enfants? Non, car il est plus toxique encore pour les enfants que pour les adultes.

L'alcool n'empêche pas la longévité. Il la diminue, selon les statistiques les plus incontestables. Bref, l'alcool n'a de raison d'être que comme médicament et ne doit être débité que par le pharmacien sur avis du médecin.

Tel est l'avis de M. Bienfait, de Liège. Pour nous aussi, l'alcool ne doit être considéré que comme un médicament. L'abus de l'alcool conduit fatalement au dépérissement de l'espèce, à la maladie et à la mort.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1899.

La Chambre des députés s'est réunie le 2 mai. Le jour de sa rentrée s'est passé sans orages. On en était stupéfait, et déjà quelques bonnes âmes se demandaient si nos législateurs n'avaient pas puisé dans le calme des champs la résolution d'être sages.

L'illusion n'a pas été longue. Dès la troisième séance, le naturel a reparu, et les violences ont recommencé. Elles ont amené, pour leur début, la retraite du ministre de la guerre.

On sait comment l'événement s'est produit. Une question avait été posée au ministre de la guerre sur les motifs qui avaient fait suspendre le cours d'un professeur de l'École polytechnique, M. Georges Duruy, dont les opinions dreyfusistes, étalées dans le *Figaro*, avaient soulevé à ce point les élèves de l'École que tous, sans distinction d'origines — ainsi que l'a constaté le ministre — l'avaient accueilli, dès l'ouverture de sa leçon, par les cris réitérés de : « Démission ! Démission ! »

D'ordinaire, ce ne sont pas aux étudiants en révolte que les démagogues donnent tort ; partout où ils aperçoivent un signe d'insurrection ou d'indiscipline, ils ont hâte de l'encourager. Mais, cette fois, la manifestation des élèves avait pour objet la défense de l'armée et de ses chefs. Ce sont causes pour lesquelles les révolutionnaires n'ont pas coutume de prendre feu. Loin de là, ils traitent d'ennemi qui les soutient. Ils l'ont bien fait voir au ministre de la guerre.

A peine ce ministre avait-il pris la parole pour expliquer et approuver la décision du gouverneur de l'École polytechnique, que la meute faisait assaut contre lui, et, l'interrompant à chaque phrase par ses hurlements, elle l'obligeait à descendre de la tribune.

Il y a six mois, on se le rappelle, poussé à bout par les mêmes clameurs, le prédécesseur de M. de Freycinet, le général Chanoine, jetait brusquement son portefeuille à la face des interrupteurs et plantait là le Parlement. Plus maître de ses impressions, M. de Freycinet a quitté silencieusement la Chambre, mais pour se rendre à l'Élysée et remettre à M. Loubet une démission qu'en dépit de toutes les instances, il n'a point retirée.

Ce n'est pas que les radicaux eussent à se plaindre de lui. Sénateur de la Seine, M. de Freycinet était leur élu. Il leur avait donné

des gages en maintes occasions; nul n'avait mis plus de soin à les apprivoiser, et quand il était obligé de leur résister, nul n'enveloppait ses refus de plus de ménagements et de plus de caresses. Les serpents eussent cédé à ce charmeur; mais les démagogues ne valent pas les serpents.

Pendant on nous persuadera difficilement que le scandale de la séance du 5 mai ait suffi pour décider M. de Freycinet à donner sa démission. Il a connu, dans sa vie publique, d'autres tourmentes, et si l'homme de bonne compagnie a pu souffrir en lui de certains contacts, le candidat, le politicien, les a trop souvent affrontés, sinon recherchés, pour qu'on s'explique de sa part un dégoût si prompt. Des raisons plus sérieuses ont dû lui dicter sa détermination. Pour que « la souris blanche » ait si précipitamment quitté le navire, il faut qu'elle l'ait senti en voie de perdition. C'est là ce qui donne à son départ une gravité presque tragique.

M. de Freycinet est le cinquième ministre de la guerre qui, en moins d'un an, aura déposé son mandat. Billot, Cavaignac, Zurlinden, Chanoine, Freycinet, civils et militaires, tous, en moins d'un an, ont abandonné la tâche. Qu'ont-ils donc découvert, et quelle fatalité a pesé sur eux? Quel motif secret, quelle impossibilité cachée, quel abîme, ont épouvanté leur volonté et rendu vains leurs efforts?

C'est l'énigme qui se dresse devant nous, et nous ne pouvons compter sur le ministère actuel pour l'éclaircir ou nous en délivrer. Nous ne mettons pas ici en cause le nouveau ministre de la guerre, M. Krantz; nous le tenons pour un bon patriote et pour un sincère ami de l'armée. Mais, dans les rangs où il siège, avec les ministres dont il est le collègue et le chef qu'ils ont à leur tête, aura-t-il plus de puissance que ses prédécesseurs? Ne rencontrera-t-il pas devant lui la même conjuration, et sera-t-il mieux en situation de la vaincre?

Nous n'avons nulle confiance dans M. Charles Dupuy. Il vient encore de donner sa mesure, en appelant aux travaux publics, à la place de M. Krantz, un sénateur qui a voté contre la loi de dessaisissement de la Chambre criminelle, M. Monestier. C'est toujours le même sacrifice à cette concentration maudite, qui, sous prétexte d'union républicaine, ne groupe pêle-mêle les opinions contraires que pour assurer aux plus violentes et aux plus dangereuses l'avantage et le dernier mot.

Ce que cette concentration a produit, nous l'avons vu, une fois de plus, depuis que les Chambres se sont séparées.

Six semaines environ ont passé sans qu'on entendit parler d'elles; le gouvernement ne peut se plaindre qu'elles lui aient

fait obstacle. La situation n'y a pas gagné. Il est vrai que M. Dupuy, l'ayant dès l'abord déclarée bonne à ses électeurs, s'est cru dispensé de chercher à la rendre meilleure. Les questions que le Parlement avait laissées pendantes le sont toujours; les difficultés, bien loin d'être résolues, se sont aggravées; les divisions n'ont fait que s'accroître; les périls demeurent, comme les inquiétudes.

Le gouvernement avait fait grand bruit de ses poursuites contre les Lignes. Ces poursuites ont eu leur issue; elles ont abouti à des condamnations dérisoires, qui frappaient le ministère bien plus que les prévenus, en témoignant le blâme que les magistrats portaient sur sa conduite. Il ne reste de sa tentative que la preuve de l'arbitraire qui préside à ses actes, et un mouvement prononcé de l'opinion contre la franc-maçonnerie, dont la plupart des ministres sont membres, et qu'ils ne sauraient toucher sans s'accuser eux-mêmes.

La nécessité d'une loi sur les associations est par leur fait devenue plus criante; mais, quoiqu'ils promettent de la présenter, on a le sentiment qu'ils n'auront ni la volonté ni le pouvoir de tenir leur engagement.

La publication de l'enquête de la Chambre criminelle, en dépit des arrêts de la justice, a librement continué. Non seulement les pièces du dossier, qui avaient été livrées à l'Imprimerie nationale, ont été divulguées; mais encore on a fait connaître, à peine recueillie par la Cour de cassation, la déposition de l'agent du ministre des affaires étrangères, M. Paléologue, venant, par ordre de son chef, accuser de faux le ministère de la guerre; et, comme si ce n'était pas assez de ce scandale, le même journal qui l'avait donné, n'ayant pas encore le texte exact de la déposition du colonel du Paty de Clam, en a fabriqué un à sa façon, mêlant le vrai et le faux, sans souci du trouble que, même démenties le lendemain, ces falsifications étaient de nature à jeter dans les esprits. C'est ainsi que la presse du monde entier a pu, trompée par ce journal, reproduire, en les attribuant à un général français, des déclarations comme celle-ci : « Il faut sauver Esterhazy pour éviter des complications diplomatiques, qui seraient terribles, et d'où pourrait résulter la guerre, et la guerre en ce moment serait désastreuse; car les cadres de mobilisation sont en voie de réfection; les anciens ne fonctionnent plus, les nouveaux ne sont pas prêts; l'artillerie n'est pas en état; le 120 court est toujours à l'étude. Nous n'avons pas de canons. »

Même exactes, le moindre sentiment de patriotisme commandait de ne pas révéler de pareilles confidences. Mais que dire de ceux

qui les inventent et qui ne craignent pas de fournir de tels sujets aux inquiétudes de la France et aux espérances de ses ennemis?

En même temps, l'action de la justice est paralysée. Le gouvernement essaye en vain de prétendre qu'il ne peut rien pour hâter la délibération des tribunaux. Il est manifeste qu'une volonté mystérieuse, qu'il inspire ou qu'il suit, les suspend à son gré. Une puissance occulte a décidé qu'avant l'arrêt des Chambres réunies sur la révision, on ne jugerait ni l'affaire Picquart, ni le pourvoi de M. Leblois, ni la plainte de la veuve du colonel Henry contre M. Joseph Reinach, et ses ordres sont devenus lois.

Mais ce qui ne s'arrête pas, ce qui ne rencontre de la part du gouvernement aucune opposition, c'est la guerre contre l'armée. Elle n'a fait que se développer; elle ne connaît plus de bornes. L'armée est, plus que jamais, livrée aux insulteurs. Qu'un officier, calomnié par un journaliste, lui adresse un démenti, il est mis aux arrêts; mais, chaque jour, les feuilles des sans-patrie peuvent réclamer le bain pour nos généraux; chaque jour, elles peuvent les traiter de faussaires et d'assassins. Chaque jour des réunions peuvent se tenir où, comme à la salle du Pré-aux-Clercs, on verra les anarchistes et les professeurs de l'École des Hautes-Études pérorer en commun sur les soldats martyrs, où, comme à la salle des Mille-Colonnes, un citoyen Lavy viendra dire : « Nous pouvons aujourd'hui regarder nos ennemis en face; c'est d'abord le prêtre, et c'est ensuite l'organisation militaire, le militarisme, corps aveugle qui n'est habitué qu'à obéir »; où l'ancien député Jaurès s'écriera à son tour : « Il y a opposition entre la république et le militarisme. La république, c'est la liberté, c'est l'éveil des cerveaux; le système militaire doit endormir les cerveaux »; où un rédacteur du *Temps*, M. de Pressensé viendra enfin conclure « que tout se tient, et que, en définitive, le soldat et le prêtre ne sont que les gendarmes du régime capitaliste ».

Devant ce langage, qui émeut les plus indifférents, qui fait pousser des cris d'inquiétude à ceux qui jusqu'ici avaient gardé le plus d'illusions, les ministres ne bougent pas. Ils ne peuvent pas ne pas voir ce que de telles maximes, de tels blasphèmes contre la patrie, de tels outrages contre les chefs militaires, tombant chaque jour sur l'âme du soldat, doivent y exercer de ravages; ils ne peuvent pas ne pas se rendre compte qu'avec de pareilles doctrines, il n'y a plus ni discipline, ni armée, ni défense nationale. N'importe, ils ne tentent rien. M. Dupuy avait déclaré bien haut qu'il trouvait dans les lois existantes des moyens suffisants pour défendre l'armée. S'il les a, pourquoi n'en use-t-il pas? Et, s'ils lui font défaut, pourquoi ne vient-il pas les demander aux Chambres,

comme il les demandait autrefois contre les anarchistes? Il n'entend pas les patriotes qui l'adjurent de défendre l'armée, c'est-à-dire la France elle-même. Mais que des révolutionnaires lui enjoignent de frapper une congrégation religieuse, il ne se le fait pas dire deux fois. Il obéit aussitôt, et, sur l'ordre des socialistes de Troyes, la chapelle des Jésuites de cette ville est fermée.

On s'étonne que ce ministère puisse durer. Il n'y a point de parti qui le soutienne ouvertement; il n'y en a point à qui il ne soit suspect. Tous lui refusent estime et confiance. Et cependant il vit. Il vit de la division de ses adversaires et de la défiance qu'ils s'inspirent les uns aux autres. Que parlons-nous de partis? Il n'y en a pas, à vrai dire, dans cette Chambre; on n'y voit guère que des coteries, dévorées elles-mêmes par les ambitions individuelles et les jalousies intestines. L'émiettement des opinions et des hommes ne fut jamais si grand. Les chefs manquent comme les soldats. On n'aperçoit d'aucun côté le moindre effort pour se reformer et se concerter. L'action politique a déserté le Parlement; si peu qu'elle s'exerce, c'est au dehors qu'elle paraît, dans des réunions privées et sur l'initiative de simples citoyens.

Il y a peu de jours, la Ligue de la Patrie française, par la bouche de M. Brunetière, honorait et vengeait l'armée. Nous ne pouvons qu'applaudir M. Brunetière, comme nous avons applaudi M. Jules Lemaître et M. Coppée. Mais à quel état en sommes-nous réduits, s'il faut que ces voix éloquentes se consacrent à rappeler aux Français des vérités si élémentaires! Une société s'est formée contre l'athéisme, une autre pour la patrie. Dieu et la patrie! Voilà donc ce qu'à l'heure où nous sommes, il faut enseigner aux générations nouvelles; voilà les causes que de simples citoyens doivent prendre sur eux de défendre, parce qu'en face des attaques dont elles sont l'objet, le gouvernement ne sait que les abandonner ou les livrer!

Est-ce à la Constitution qu'on doit s'en prendre de ce désordre, et trouvera-t-on dans une campagne pour la révision le moyen de la faire cesser? Nous ne le pensons pas. Nous craignons que ceux qui nourrissent cette espérance ne s'abusent dans leurs prévisions, et qu'ils n'aboutissent qu'à porter l'attaque sur le terrain où le gouvernement la redoute le moins. Tandis qu'on s'abandonne à ces discussions théoriques, qui risquent de diviser ceux qui les soulèvent, on oublie en effet les hommes qui sont au pouvoir, et c'est ce qu'ils peuvent souhaiter de mieux. On perd de vue leurs actes, leurs fautes, leurs méfaits; on laisse leurs funestes pratiques s'étendre, et le mal s'aggrave en détail pendant qu'on recherche stérilement le remède qui doit l'extirper d'un seul coup. La vraie

campagne à tenter, la meilleure préface à donner à l'œuvre plus décisive d'un changement de régime, c'est la lutte incessante, quotidienne, multiple, contre les abus existants, pour l'abrogation des lois malfaisantes et la défense des garanties essentielles. Sous l'Empire, quand les chefs de l'opposition attaquaient la politique courante, la tactique des orateurs officiels était toujours de se retrancher derrière la Constitution, comme si on l'eût mise elle-même en péril, en donnant satisfaction, sur quelque point que ce fût, aux revendications de leurs adversaires. Mais, bien loin de se laisser prendre à cette stratégie, ceux-ci évitaient d'y donner prétexte. Laissant de côté la forme du gouvernement, ils ramenaient, sans se lasser, le débat sur l'examen de ses projets et de ses actes.

La guerre d'Italie, la guerre du Mexique, les connivences avec la Prusse, l'état des finances, les libertés nécessaires, la protection du travail national, formaient le thème de leurs discours, à ce point que leurs noms s'identifiaient dans l'esprit des populations avec le souvenir des causes qu'ils avaient défendues. Leur tradition est-elle donc éteinte? N'y a-t-il personne, ni au Sénat ni à la Chambre, pour la ranimer? Les causes manquent-elles à leurs successeurs? Les libertés nécessaires, l'égalité devant la loi, le cours régulier de la justice, l'ordre dans les finances, la société elle-même, ne sont-ils pas en péril? L'armée, la défense nationale, la dignité de la France au dehors, n'ont-elles pas besoin d'interprètes qui parlent pour elles et les fassent respecter? Jamais plus grands intérêts, jamais périls plus pressants, ne réclamèrent l'intervention des représentants du pays. N'est-ce pas assez pour secouer leur torpeur et susciter leur zèle?

Dans le discours qu'il prononçait récemment au banquet du Puy, le président du conseil annonçait que la Chambre, délivrée du budget (lequel n'est point encore voté), allait reprendre la discussion des lois de progrès social attendues par la démocratie. Aux propositions dont elle était déjà saisie, il ajoutait d'avance, en homme qui ne doute de rien, l'énumération des projets qu'il comptait lui soumettre.

Avant de songer à faire des lois nouvelles, la Chambre devra s'appliquer à refaire les lois qu'elle a déjà votées ou celles que lui a léguées la précédente Assemblée.

On a commencé, dès la première séance, par lui mettre sous les yeux la dernière création de la Chambre à laquelle elle a succédé, et elle n'a pu qu'en constater les défauts, en en rougissant pour sa devancière.

Il s'agit de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail,

Une fois promulguée, cette loi avait été renvoyée au Conseil d'Etat pour qu'il en préparât l'application par un règlement d'administration publique; elle devait être mise en vigueur le 1^{er} juin 1899.

Nous sommes à la veille de cette échéance. Le règlement d'administration publique est fait. La loi va devenir obligatoire. C'est à ce moment que, de toutes parts, les protestations se sont élevées contre elle.

Cette loi a-t-elle donc été improvisée? Non, puisqu'elle est restée dix-huit ans sur le chantier. C'est le 29 mai 1880 que l'ancien maçon de la Creuse, le député Martin Nadaud, déposa la proposition d'où elle est sortie. Mais il est arrivé pour cette loi ce qui arrive chaque année pour le budget. On l'a laissé traîner dix-huit ans, comme on laisse pendant des mois traîner le budget, et tout à coup, pour en finir, comme on fait pour le budget, on l'a expédiée, sans plus y regarder, en toute hâte.

Et quel a été le motif de cette précipitation soudaine? L'approche des élections générales. M. Delombre, ministre du commerce, soutenait l'autre jour que nulle préoccupation électorale n'avait inspiré le vote. Il s'est bientôt démenti lui-même en ajoutant que l'ajournement de cette loi serait « une faillite du parti républicain aux engagements pris. »

La vérité est que ces prétendus démocrates, s'apercevant un peu tard qu'ils n'avaient rien fait pour le peuple, ne voulaient pas revenir devant lui les mains vides. Ils se sont rappelé alors qu'une loi sur les accidents du travail dormait depuis des années dans les cartons législatifs; ils l'en ont tirée bien vite et l'ont mise debout, telle quelle, se flattant qu'à son aspect la population ouvrière ne leur marchanderait pas leurs suffrages.

C'est d'ailleurs une pratique habituelle à la Chambre des députés de confectionner les lois à l'aventure, en laissant au Sénat le soin de les réviser. Si le Sénat manque à ce devoir, s'il s'associe aux passions du Palais-Bourbon ou se résigne de guerre lasse à accepter les œuvres de l'autre assemblée, on se tourne vers le Conseil d'État. Il est la dernière ressource. On s'adresse à lui comme à un établissement orthopédique fait pour redresser, par des règlements d'administration publique, les êtres boiteux ou difformes qu'a mis au monde la collaboration des deux Chambres. Mais le Conseil d'État n'est pas infallible; il est lui-même atteint de l'esprit de secte, et sa sagesse est courte par plus d'un endroit. Eût-il les intentions ou les vues les meilleures, il ne peut ni changer le texte des lois, ni adapter à des dispositions mauvaises des règlements qui les rendent bonnes.

Rien n'était plus équitable que le principe qui a servi de point de départ à la loi sur les accidents du travail. Quand M. Nadaud exprimait l'avis que, en cas d'accident professionnel, « l'employeur devait toujours de plein droit être responsable à moins qu'il ne prouvât que l'accident avait été le résultat d'une faute commise par la victime », on pouvait se demander si les articles 1382 et 1383 du Code civil ne rendaient pas sa proposition superflue, mais non pas contester l'idée juste qui l'avait inspirée.

L'ouvrier doit être indemnisé des accidents qu'il éprouve dans le cours de son travail, et si les lois ne lui assurent pas des garanties suffisantes, il est urgent de les compléter. Le principe ne souffre exception — et M. Nadaud l'admettait — que s'il y a eu faute de la part de l'ouvrier; cette faute, c'est au patron, qui l'invoque, à la prouver.

La loi nouvelle a changé tout cela. Elle établit le droit de l'ouvrier à l'indemnité, même quand l'accident est arrivé par sa faute; tout au plus, si la faute est inexcusable, les tribunaux peuvent-ils diminuer le chiffre de la somme qui lui sera due. Les accidents, et avec eux les indemnités qu'ils entraînent, sont divisés par la loi en diverses catégories. Sans en donner ici le détail, rappelons seulement que si l'indemnité se résout par une rente allouée à la victime ou à sa famille, le patron devra verser immédiatement un capital suffisant pour en assurer le service. Cette disposition, supportable pour la grande industrie, qui est pourvue d'abondantes réserves, est meurtrière pour les petits patrons. On aperçoit tout de suite qu'ils n'auront pas à leur disposition les sommes nécessaires, et que peu d'accidents suffiront pour entraîner leur ruine. Si l'ouvrier, victime de l'accident, est père de famille, l'indemnité sera plus forte; disposition équitable en elle-même, mais qui, si on ne la maintient dans une raisonnable mesure, deviendra fatale à l'ouvrier; car elle donnera aux patrons la tentation de préférer les célibataires aux pères de famille et, parmi les pères de famille, les étrangers aux Français, la loi n'accordant d'indemnité à la famille de l'étranger que si, au moment de l'accident, elle résidait en France.

On voit assez, par ces quelques traits, que de problèmes soulève cette loi, et combien elle méritait d'être étudiée dans tous ses articles. Pour avoir négligé ce soin, les pouvoirs publics ont à répondre aujourd'hui à des réclamations unanimes. Conseils généraux, Chambres de commerce, sociétés industrielles, s'unissent, de tous les points de la France, dans le même mouvement. Tous demandent que la loi soit refaite et son application ajournée. Si l'on ne fait pas droit à leur requête, si l'on persiste à exiger que la loi

soit mise en vigueur le 1^{er} juin, beaucoup annoncent leur intention de fermer leurs ateliers avant cette date.

Ainsi ces Chambres, ce gouvernement, qui prétendaient n'agir que dans l'intérêt du peuple et de la paix sociale, auront fourni un nouvel aliment à tous les ferments de discorde et de haine qu'a déjà multipliés la politique républicaine. Ils auront inquiété et désespéré les patrons; ils auront en même temps préparé aux ouvriers d'amers mécomptes, d'irritantes déceptions, qu'il ne leur sera pas facile de réparer, en leur garantissant que, quoi qu'il arrive, par quelque acte d'imprudence ou d'indiscipline qu'ils aient pu provoquer un accident, le patron seul en sera responsable et devra, en tous cas, les indemniser.

On se demandait avec quelque curiosité ce qu'allait faire le gouvernement devant ce torrent de protestations. Il se passe ici quelque chose d'analogue à ce qui se produisit naguère, lors du vote de la loi des fabriques. Inspirée par des haines de secte, comme la loi sur les accidents l'a été par une pensée de flatterie électorale, cette loi fourmillait d'impossibilités que signalèrent aussitôt ceux qu'elle concernait. Mais alors les réclamants étaient des évêques, des curés, des catholiques. Avec eux, il n'y avait pas de ménagements à garder; on croyait même se faire une popularité en leur parlant haut et ferme, et des politiciens, dont toute la vie s'était passée à glorifier l'insurrection, leur disaient, du ton le plus rogue : « Commencez par obéir à la loi. »

Il était difficile de prendre les mêmes allures avec les Chambres de commerce et les Conseils généraux. Le ministre du commerce en a bien eu la velléité, dans la séance du 2 mai, lorsque M. Gauthier (de Clagny) a proposé d'ajourner au 1^{er} janvier 1900 la mise en vigueur de la loi. Mais les réclamations sont devenues si nombreuses; elles ont trouvé, en dehors de l'extrême-gauche, tant d'appuis sur tous les bancs qu'il a bien fallu, suivant l'exemple du chef de cabinet, changer encore une fois son fusil d'épaule. Le ministre du commerce s'est exécuté, en demandant le renvoi des propositions à la commission de prévoyance. Ce renvoi, bien qu'en ait dit le ministre, n'est au fond qu'un ajournement. On n'aura rien terminé au 1^{er} juin; on ne sera pas plus qu'aujourd'hui en état d'imposer l'exécution de la loi, et l'on en sera réduit à cet expédient que M. Delombre a imprudemment appelé « la faillite du parti républicain. »

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

M. BUFFET

I

ASSEMBLÉES DE 1848 ET 1849 — CORPS LÉGISLATIF

Quand nous avons perdu M. Buffet, l'année dernière, il y avait cinquante ans à peu près, jour pour jour, qu'il avait pris séance, n'ayant pas encore achevé sa trentième année, à l'Assemblée constituante élue après la révolution de 1848. Ce fut quelques mois seulement après, on le sait, qu'il fut appelé à prendre place dans un ministère. Ainsi, pendant le cours d'un demi-siècle, sauf une interruption assez courte qui suivit le coup d'État de 1851, il a constamment siégé dans nos Assemblées législatives dont il a présidé la plus importante. Il a vu passer trois gouvernements et fait partie de quatre conseils des ministres. On ne pourrait faire le récit complet de sa vie sans passer en revue toutes les phases de notre histoire contemporaine. Il n'y a, je crois, qu'en Angleterre où les situations politiques sont très souvent acquises par des influences héréditaires et participent à la stabilité générale des institutions, qu'on voit des exemples d'une carrière parlementaire commencée de si bonne heure, avec tant d'éclat, et suivie avec tant de persistance jusqu'à un âge si avancé.

Quand les honneurs de la vie publique vinrent, en quelque sorte, au-devant de lui, personne, je pense, n'en fut plus surpris que le jeune Buffet lui-même; non, cependant, qu'il n'eût été préparé à en remplir les devoirs, d'abord, par d'excellentes traditions et d'utiles exemples recueillis au foyer paternel, puis par un ensemble de connaissances dû à des études personnelles. Son père, après avoir servi avec distinction dans les armées de l'Empire, vivait dans les Vosges, son pays natal, sur un domaine rural qu'il exploitait

lui-même en apportant aux pratiques locales tous les perfectionnements d'une agriculture intelligente. Cette laborieuse retraite ne le laissait étranger à aucun des intérêts de la vie soit industrielle, soit commerciale, soit même politique, qui se poursuivait autour de lui. Associé à d'importantes entreprises, prenant part au mouvement électoral dans un sens toujours libéral, il s'était acquis une juste influence qui lui valut d'être appelé d'abord à la mairie de la ville de Mirecourt, puis au conseil d'arrondissement de son canton et enfin au conseil général du département des Vosges.

L'éducation de ses deux fils, qui annonçaient l'un et l'autre d'heureuses dispositions, avait été naturellement pour ce père éclairé le premier de ses soins. L'aîné se faisant remarquer de bonne heure par une rare facilité de parole, c'était au barreau qu'il paraissait convenable de le destiner. Mais l'enfant, je dois le dire (sa correspondance de famille l'atteste), n'entra pas avec ardeur dans cette pensée. Pour que la carrière d'avocat lui ouvrît l'avenir auquel on prétendait pour lui, il fallait aller la suivre dans quelque grand centre de justice et de publicité. Son idéal, au contraire, était de continuer à vivre aux champs, sur le sol natal, en face de cette belle nature des Vosges, dont les accidents divers offrent un si attrayant mélange de grandeur et de charme.

Le séjour de Paris, surtout, où il avait dû venir compléter ses études de lettres, lui avait laissé une répugnance qu'il eut peine à vaincre, au point qu'il demanda et obtint la permission de commencer ses cours de droit à Strasbourg, pour s'éloigner le moins possible du milieu où il désirait vivre. Lorsqu'enfin il fallut se conformer à une volonté qu'il respectait en se faisant inscrire au barreau de la capitale, il ne fallut pas moins, pour vaincre tout à fait ses hésitations, que les témoignages d'une estime toute particulière qui furent bientôt donnés au jeune stagiaire par ses chefs et ses confrères. Les fonctions de secrétaire de la conférence des avocats, qui ne tardèrent pas à lui être conférées, ne lui laissèrent bientôt plus aucun doute sur la voie qu'il avait à suivre,

Ce fut pendant ces années de préparation que j'eus l'avantage de le rencontrer dans une de ces conférences où les jeunes gens aiment à se constituer en assemblée législative en espérance pour débattre les questions agitées dans les Chambres et celles qui préoccupent l'opinion publique. Ce fut l'origine d'une amitié devenue si constante. Nous nous plaisions à nous le rappeler l'un à l'autre en prenant place, il y aura deux ans bientôt, à un repas fraternel où la Conférence Molé-Tocqueville nous avait conviés pour célébrer avec elle l'anniversaire de sa fondation. Nous étions là les derniers représentants d'une époque déjà bien

lointaine, seuls aussi à garder en mémoire l'état d'esprit qui régnait alors autour de nous. C'était l'heure du plein développement et, en quelque sorte, l'âge héroïque de la monarchie constitutionnelle et parlementaire. Jamais la tribune française n'avait brillé d'un pareil éclat. L'alliance, malheureusement trop peu durable, de Guizot et de Thiers avait fait place à leur lutte, malheureusement aussi trop ardente, et au plus fort de leurs combats, Berryer, en dissentiment avec l'un et avec l'autre, venait apporter son intervention passionnée, mais toujours animée d'un souffle patriotique. C'étaient des joutes oratoires où les plus nobles intérêts du pays étaient en jeu et qui tenaient toute la France attentive. Il y avait bien là de quoi enflammer des imaginations de vingt ans. Plus d'un d'entre nous pouvait se reconnaître dans le portrait tracé par le poète latin :

*Hic stupet attonitus rostris, hunc plausus hiantem
Corripuit.*

Quand une insistance que rien ne motivait m'obligea de prononcer quelques paroles, je crains bien qu'elles n'aient porté l'empreinte du regret que m'avaient laissé des jours si différents de ceux que nous traversons. La petite harangue, beaucoup mieux justifiée, de M. Buffet fut plus forte et plus virile. Il n'insista pas (la convenance du lieu ne l'aurait pas permis) sur les causes qui ont amené dans la popularité des idées libérales un déclin qu'il serait impossible de contester, mais, prenant à partie les jeunes auditeurs qui l'écoutaient, c'était à eux, leur dit-il, à relever, de leur discrédit momentané, ces nobles institutions par l'usage qu'ils en sauraient faire. « Jamais, répéta ce vétéran, que des années de lutte n'avaient pas lassé, je ne comprendrai le découragement dans la jeunesse. »

Cet éclat, dont la trompeuse apparence nous séduisait, fit soudainement place à un trouble profond lorsque la chute inopinée de la monarchie donna lieu à la proclamation soudaine d'une forme de gouvernement dont le nom seul et tous les souvenirs effrayaient la France. Ce fut alors un sentiment assez général, que, dans l'Assemblée qui devait pourvoir à une situation aussi nouvelle, des hommes tout à fait nouveaux aussi étaient nécessaires, et c'est ce qui fit naturellement porter sur M. Louis Buffet, malgré sa jeunesse, un choix indiqué d'ailleurs par la considération dont jouissait sa famille. Le jeune Buffet avait, au sujet de la République, peut-être les craintes communes, mais nulle prétention aveugle; aucun engagement personnel ne l'empêchait d'y faire en conscience et sans arrière-pensée une sincère adhésion. Il suffisait pourtant qu'il

ne l'eût point appelée de ses vœux pour qu'une fois élu il dût prendre place à côté d'Odilon Barrot, de Thiers et de Dufaure, dans le groupe parlementaire qu'on avait appelé, sous la monarchie, la gauche dynastique et qui, dépassée par un mouvement dont il n'avait pas prévu la portée, devenait naturellement la droite et le principal élément de résistance de l'Assemblée républicaine. Il s'y fit remarquer tout de suite par des connaissances particulièrement appropriées à la nouvelle lutte que ces vieux champions allaient avoir à soutenir dans l'arène législative si brusquement transformée.

Trouvant peut-être, en effet, le champ de l'étude du droit un peu rétréci, M. Buffet l'avait élargi en y joignant celle de l'économie politique qui s'y rattache (nous le savons aujourd'hui) par un lien plus intime qu'on ne l'avait jusque-là soupçonné. Or, ce furent justement les questions économiques qui devinrent, dans l'Assemblée nouvelle, le terrain principal de discussions ardentes, puis de conflits aigus, entre les partis, et, on peut le dire sans métaphore, leur sanglant champ de bataille. Le socialisme, presque ignoré la veille, apparut dès le lendemain dans la rue, pensant emporter par la force le siège même du Parlement, puis hérissant la capitale de fortifications révolutionnaires improvisées. Quand ce premier assaut eut été repoussé, la spécieuse doctrine gardait encore à son service, dans l'enceinte de l'Assemblée même, assez de sectaires avisés ou de candides utopistes pour tenter de faire pénétrer ses principes dans les lois, sous la forme soit de modifications de l'assiette de l'impôt, soit de règlements arbitraires imposés au rapport du capital et du travail ou à la répartition de leurs produits. M. Buffet, après avoir payé de sa personne, comme ses collègues, pendant les terribles journées de Juin, par sa présence en face des barricades, se trouva peut-être plus prêt qu'aucun d'entre eux à faire face à un genre d'attaque qui était presque plus à craindre, parce que le danger moins immédiat était par là même plus difficile à reconnaître et à combattre. Sa première apparition à la tribune fut aussi son premier succès et eut lieu le 30 août 1848, six semaines seulement après la bataille de Juin, à propos d'une décision du gouvernement provisoire qui avait fixé obligatoirement à un nombre d'heures limité la durée de la journée de travail des ouvriers. Ce règlement improvisé n'a, on le sait, jamais été révoqué, quoiqu'il n'ait jamais pu être sérieusement appliqué, et les questions qu'il soulevait ont été depuis lors tant de fois et encore si souvent débattues qu'il y aurait aujourd'hui, dans un sens comme dans l'autre, peu d'arguments nouveaux à trouver : mais il y avait à ce moment quelque mérite à les réduire, comme

M. Buffet sut le faire, à des termes très simples, indiquant quelle révolution ce changement, en apparence inoffensif, peut amener dans les conditions générales de la production.

Ce discours, qu'on s'étonne de pouvoir encore relire de nos jours (car le langage n'a pas plus vieilli que le sujet), donna tout de suite aux auditeurs surpris la mesure du talent de M. Buffet, et mit en relief ce qui devait en faire le caractère le plus original. C'était un rapport exact, un accord parfait, trouvé sans hésitation comme sans recherche, entre la pensée et son expression. Le mot propre arrivait toujours à point sans se faire attendre et rendait si précisément l'idée, quelque élevée qu'elle fût, qu'il semblait qu'une fois conçue, elle n'eût pas pu être dite autrement. La personne de l'orateur s'effaçait ainsi pour ne laisser parler que la vérité qu'il avait à cœur de mettre en lumière, sans prendre souci de la relever par aucun ornement. Nul appel à l'esprit de parti et à ses passions, nulle teinte de déclamation, pas même de prétention littéraire, aucun artifice de précaution oratoire, un débit naturel animé seulement par le ton chaleureux de la conviction et accentué avec une force qui attestait l'énergie de la volonté. On ne vit jamais mieux que c'est de l'éloquence politique comme de toute autre que l'Écriture a pu dire : De l'abondance du cœur la bouche parle; car ce n'était que d'un sentiment vrai que, comme d'une source pure, une parole si juste pouvait sortir naturellement et sans effort. Cette heureuse simplicité ne demeura pas longtemps la seule qualité du talent de M. Buffet; d'autres, développées par les devoirs mêmes qu'il eut à remplir, vinrent la compléter et l'enrichir. Le ton de sa voix dut s'élever par la hauteur même des sujets qu'il dut aborder; puis quand un intérêt patriotique ou les droits de la conscience furent en cause, son émotion intérieure se laissa voir par des traits d'autant plus touchants qu'ils semblaient échapper involontairement à sa réserve habituelle. Mais il n'est pas moins certain que, jusqu'au bout comme le premier jour, ce qu'on s'accorda généralement à reconnaître et à respecter en lui, ce fut, grâce à une union très rare de talent et de conscience, l'art de dire tout ce qu'il sentait et pensait sans la moindre nuance, sans rien taire, sans rien atténuer, sans rien ajouter.

Plusieurs épreuves du même genre avaient donné du mérite de M. Buffet une appréciation suffisante pour que personne ne fût surpris de le voir appelé à faire partie du premier ministère que le prince Louis-Napoléon dut former aussitôt après que le suffrage universel l'eut appelé à la présidence de la République. Il y avait dans son talent, comme dans son attitude, une maturité précoce qui fit que personne, ce jour-là, ne songea à s'enquérir de son âge.

Ce cabinet dont il fit partie n'eut d'ailleurs, en réalité, qu'une tâche à remplir : ce fut de provoquer la dissolution de l'Assemblée constituante, trop évidemment en désaccord (l'élection présidentielle venait de le démontrer) avec le sentiment général du pays, pour être apte à légiférer plus longtemps en son nom. Ce fut une opération assez difficile et qui eut même ses jours de péril, car l'Assemblée eut beaucoup de peine à se convaincre de cette incompatibilité d'humeur et fit un très mauvais accueil à ceux qui entreprenaient de la lui démontrer; elle ne se résigna à se séparer que sous une pression presque menaçante de l'opinion publique. Mais quand le but fut enfin atteint, une combinaison manifestement provisoire dut faire place à une composition ministérielle où des éléments nouveaux étaient naturellement appelés.

M. Buffet quitta alors sans regret une position dont il s'était bien gardé de prendre l'habitude, mais qui avait eu l'avantage de faire apprécier son excellent jugement, son application laborieuse et sa capacité administrative. Un de ses collègues les plus éminents, M. de Falloux, avait même pris pour lui une telle estime qu'il voulait à toute force l'accompagner dans sa retraite, trouvant que la position du cabinet allait être affaiblie par son absence. Rappelant dans ses *Souvenirs* qu'un autre ministre, écarté aussi sans motif, avait reçu en compensation une grande ambassade, « M. Buffet, dit M. de Falloux, se retira sans autre récompense que le profond regret de ses amis et la pleine satisfaction d'une conscience désintéressée ».

Il n'était donc plus ministre quand éclata le premier dissentiment entre le Prince-Président et l'Assemblée législative, qui avait remplacé la Constituante. Il ne fut point (comme la plupart de ses biographies l'affirment à tort) du nombre de ces hommes éminents comme Odilon Barrot, Dufaure, Tocqueville, Passy et Lanjuinais, que le Prince renvoya assez brusquement de son conseil. Par cet acte souverain, le nouveau Président affirmait sa résolution de s'affranchir des règles ordinaires du régime parlementaire et d'exercer personnellement le pouvoir dont la constitution lui laissait la responsabilité. Ce fut le commencement d'un duel qui se prolongea pendant deux années, et dont il était possible, dès le premier jour, d'après les conditions où la lutte s'engageait, de prévoir l'issue. L'historien qui aura à la raconter s'étonnera même qu'elle ait pu paraître un instant douteuse.

La constitution de 1848 avait eu, en effet, l'incroyable imprudence de laisser en présence l'un de l'autre deux pouvoirs issus de la même origine, investis de droits égaux et destinés à se rencontrer tous les jours sur le même terrain. Impossible de savoir à

qui des deux devait être confiée la conduite de la politique nationale. Le Président, que la loi en rendait responsable, se croyait légitimement en droit d'en fixer la direction. Mais l'Assemblée, par le choix des ministres qu'elle tenait à voir prendre dans son sein, et dont elle contrôlait tous les actes, prétendait également à y intervenir; de là un conflit inévitable, mais que les deux adversaires abordaient dans des conditions singulièrement inégales. Le Président représentait, en effet, à lui seul, le choix populaire porté à sa plus haute puissance, tandis que chacune des sept cents têtes entre lesquelles l'Assemblée était divisée, ne pouvait s'en attribuer qu'une très minime fraction. A cet avantage de l'unité d'action, le Président joignait la puissance que lui donnaient le commandement d'une grande armée et tous les moyens d'influence que met, en France, à la disposition du chef du pouvoir exécutif, la centralisation administrative. Il était certain d'avance qu'il n'y avait pas de lutte possible contre cette union redoutable de la popularité et de la force matérielle.

Cela sera toujours vrai, le bon sens le dit, au moins dans notre France, quand le chef de l'Etat sera élu par le peuple : quelles que soient les assemblées législatives auxquelles il ait affaire, il les dominera toujours de toute la tête et les écrasera pour peu qu'elles résistent. Il est vrai qu'en changeant le mode d'élection et en retirant au suffrage universel ce choix souverain, la balance des forces est altérée, mais alors la difficulté se retourne, c'est l'Assemblée qui, demeurée seule l'expression du vœu populaire, paralyse et met à néant le pouvoir exécutif. Il semble donc qu'il y ait là un dilemme auquel nos républiques n'ont pas encore trouvé moyen d'échapper. La constitution de 1848 faisait l'essai d'une des deux solutions, et le malaise qui n'avait pas tardé à en résulter ne donnait pas lieu de s'en applaudir. Nous tentons aujourd'hui l'épreuve de l'autre et nous n'en paraissions pas plus satisfaits. Serait-ce donc que ce problème joue, dans les doctrines républicaines, le même rôle que dans les sciences physiques ou mathématiques, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle?

Mais, en 1849, la question, qui est encore pour nous insoluble, était singulièrement aggravée par l'effet des souvenirs que rappelait le nom seul de l'élu de cinq millions de suffrages. Le neveu de Napoléon héritait d'un prestige dont rien ne peut plus nous donner l'idée. Ceux qui essayent de le faire revivre aujourd'hui prouvent, par cet effort impuissant, qu'ils comprennent mal quelle en était la nature. Par un concours de circonstances qui ne se reproduit pas deux fois dans le cours d'un même siècle, la mémoire du premier Empire apparaissait à de nombreux contemporains encore survi-

vants et à une génération nouvelle dont le récit de ses hauts faits avait bercé l'enfance, couronné d'une double auréole de gloire et de malheur. Après la merveille d'une série de victoires incomparables, la défaite elle-même avait gardé une teinte d'héroïsme et de poésie qui en faisait une légende consacrée par la superstition populaire. Les désastres d'un autre Empire, bien que supportés sans faiblesse, n'ont pu laisser de trace pareille. Waterloo et Sainte-Hélène parleront toujours plus à l'imagination et au cœur que la capitulation de Sedan ou la morne captivité de Wilhelmshöhe.

Quelle devait donc être la tentation du Prince-Président d'évoquer ce passé glorieux pour changer un pouvoir limité et temporaire en une monarchie toute-puissante ! Elle était grande, assurément (on pouvait le prévoir), mais il semble que la Constitution elle-même eût pris soin de la rendre irrésistible. D'une part, en effet, en fixant à une durée de quatre ans le terme légal de son pouvoir, elle lui indiquait d'avance le jour où il aurait à faire usage de la force mise entre ses mains, s'il ne voulait pas être précipité du sommet de l'Etat pour rentrer dans l'obscurité de la vie commune, et elle lui laissait juste le temps nécessaire pour s'y préparer. Mais de plus, à cette même échéance de quatre années, l'Assemblée, qui lui tenait tête, s'était condamnée elle-même à reparaitre devant ses électeurs, de sorte qu'on voyait arriver avec effroi le moment où l'action de tous les ressorts réguliers de l'Etat étant suspendus, la société se verrait à la veille d'être plongée dans le vide et dans l'anarchie.

Comment donc douter qu'elle fût prête à se jeter dans les bras de son favori d'hier, le jour où il lui promettrait de la préserver de l'abîme ? On aurait vraiment pu croire qu'on s'était plu à rendre le respect de la légalité impossible pour encourager, et même justifier au besoin, celui qui tenterait de la violer.

Y avait-il un moyen de faire cesser la pression qu'exerçait sur l'opinion publique la perspective de ces deux interrègnes également menaçants ? Pouvait-on reviser à temps, avant le jour fixé, les dispositions constitutionnelles qui avaient si imprudemment, on peut dire si sottement, préparé leur propre ruine ? Pouvait-on offrir au Président une prolongation de son autorité qui ne le laisserait pas enserré dans l'alternative ou de rentrer dans le néant, ou de tendre à s'emparer par la violence d'un pouvoir sans contrôle ? De plus, afin de prévenir le retour des luttes intestines qu'on venait de subir, pouvait-on interposer entre le pouvoir qui fait les lois et celui à qui est confiée la force de les exécuter, l'intermédiaire ou l'arbitrage d'une seconde Chambre ? En un mot, pouvait-on trouver une sortie légale pour dégager sans secousse et par une voie régu-

lière la République elle-même de l'impasse où on l'avait fourvoyée? C'était le vœu assez général du pays auquel s'associèrent, sans grand espoir ni confiance, beaucoup d'esprits sages de l'Assemblée, et M. Buffet fut du nombre. Ils espéraient (cette assurance leur était donnée par les amis personnels du Président) que peu aventureux de son naturel, si on lui promettait une durée indéterminée de jouissance paisible, il hésiterait à la compromettre en courant la fortune d'un coup d'Etat. La société elle-même, pensaient-ils, préservée d'un danger immédiat et pressant, se prêterait moins facilement à l'application de ce remède héroïque. Ces sentiments n'étaient pas partagés par tous, autour d'eux, même dans les rangs du parti modéré auquel ils appartenaient. D'autres répondaient, en effet, qu'une demi-concession ne ferait qu'encourager sans la satisfaire l'ambition d'un prétendant, et que la prolongation de son mandat l'aiderait à en dénaturer le caractère; et craignant avant tout les abus du régime impérial, ils ne voulaient, à aucun prix, laisser le pays s'y accoutumer par une sorte de procédé d'acclimatation. De là, entre amis de la veille, une très vive controverse sur laquelle, aujourd'hui et à distance, il serait impossible de prononcer. La solution moyenne n'ayant pas prévalu, on ne peut dire quel tour, si le succès en eût été meilleur, elle aurait fait prendre aux événements, ni si elle aurait suffi pour prévenir le coup de force qui était imminent. En tout cas, c'était une tentative désintéressée, particulièrement appropriée au tempérament moral de M. Buffet, qui, se tenant scrupuleusement en garde contre tout ce qui sentait la passion ou la prévention, répugnait d'instinct aux partis extrêmes.

Mais si ses résolutions étaient toujours dictées par ce sentiment de modération, il portait dans leur exécution l'énergie que des caractères plus ardents mettent habituellement au service d'idées plus absolues. Aussi ne tarda-t-il pas à entrer dans le ministère qui fut formé sous la direction principale de M. Léon Faucher, pour tenter cette révision constitutionnelle, dernière épreuve légale, dernière carte à jouer avant d'aborder la crise suprême.

Cette seconde acceptation d'une fonction ministérielle très précieuse fut, comme la première, un acte de dévouement, et les conditions en étaient cette fois encore plus ardues. Outre les vives résistances qu'il fallait s'attendre à rencontrer sur le terrain parlementaire, il en était un autre, semé de pièges dont il fallait aussi se défier. Au fond, le Président se prêtait à regret à cette tentative qui ne lui inspirait, non sans raison, qu'une médiocre confiance. Prêt à accepter le renouvellement de ses pouvoirs si on décidait le Parlement à le lui offrir, il tenait essentiellement à

garder en réserve, en cas de refus, pour obtenir le même résultat, une voie plus directe et qui serait suivie d'un triomphe encore plus complet. Il voulait laisser la porte ouverte à l'emploi de la force, si on s'obstinait à lui fermer plus longtemps celle de la loi, et il laissait percer, de temps à autre, cette arrière-pensée dans des discours publics où il parlait du Parlement avec un sans-gêne qui indiquait assez l'intention de ne pas rester sous sa dépendance : le lendemain, il était difficile à ses ministres de défendre ce langage à la tribune. Leur situation personnelle devenait par là même très délicate, surtout pour qui, comme M. Buffet, sentant aussi bien que d'autres le vent de coup d'Etat soufflant dans l'air, ne voulait à aucun prix s'en trouver involontairement complice. C'est ce qu'il fit très délicatement sentir dans une allocution tenue pendant son court ministère, au comice agricole de Mirecourt, et où, sans dissimuler aucun des graves périls de l'heure présente, il exhortait les honnêtes gens qui l'écoutaient à rassembler, pour y faire face, toute l'énergie de leur patriotisme, mais nullement à s'en remettre au bras armé d'un sauveur prédestiné.

« La situation est grave, leur disait-il, elle doit fortement nous préoccuper, parce qu'il faut que chacun de nous se prépare à faire son devoir, la main sur la conscience, avec un sentiment profond de sa responsabilité personnelle. Oui, nous devons être préoccupés, mais nous ne devons pas être effrayés. La peur est toujours un détestable conseiller, elle ne doit jamais approcher d'une nation grande et fière comme celle-ci. » Et il ajoutait, feignant plus de confiance qu'il n'en éprouvait dans la bonne foi du Président : « Peur de quoi ? Ce ne sera pas, M. le Président de la République l'a proclamé avec l'assentiment du pays, ce ne sera pas la violence qui décidera de nous : ce ne sera que nous et nous seuls qui, avec l'aide de Dieu, tenons notre propre destinée. Il dépendra de nous, de notre fermeté, de notre patriotisme, que notre destinée soit prospère et glorieuse. S'il en était autrement, c'est nous-mêmes que nous en devrions accuser. »

Ces exhortations étaient vaines, et, avant même que la discussion fût engagée sur la proposition de révision constitutionnelle, le sort pouvait en être prévu d'avance. Elle devait échouer, non devant une majorité sincèrement obtenue, mais devant un artifice plus surprenant encore et plus captieux qu'aucun autre de la charte républicaine. Ce texte sacré avait pourvu à sa propre durée contre un retour de l'opinion publique, en statuant qu'il ne pourrait être modifié que par une majorité formée des trois quarts des votants; aussi, malgré un pétitionnement envoyé de tous les bouts de la France et couvert d'un nombre sans exemple de

signatures, malgré l'adhésion loyalement obtenue à la dernière heure du parti royaliste presque tout entier, le chiffre sacramentel ne put être atteint, et une minorité numériquement constatée déclara à la France qu'on la ferait rester, bon gré mal gré, dans un *statu quo* qu'elle regardait comme sa perte. On a peine à comprendre comment des hommes, faisant partie d'une génération qui avait déjà éprouvé à plus d'une reprise combien la légalité la plus respectable et la mieux assise est impuissante à contenir les passions populaires, pouvaient se faire l'illusion de croire qu'avec l'article d'une constitution de la veille, c'est-à-dire une simple feuille de papier, ils allaient opposer un barrage au courant vraiment torrentiel du sentiment public. L'Assemblée semblait ainsi prendre plaisir elle-même à forcer la main qui hésitait encore à signer sa dissolution. En réalité, aucun doute n'était plus possible, et le coup d'Etat exécuté le 2 décembre suivant fut décrété ce jour-là.

Quand le jour parut venu de passer du projet à l'exécution et de la parole au fait, le ministère dont M. Buffet faisait partie avait cessé d'exister; sa composition ne se prêtait guère à ce genre d'emploi. N'est-ce pas Napoléon lui-même qui a dit quelque part, dans la *Vie de César*, qu'il est des opérations auxquelles ne conviennent que des ouvriers en qui on est sûr de trouver plus d'audace que de scrupules? Je ne sais si cette définition parut flatteuse à ses collaborateurs, mais M. Buffet était certainement le dernier à qui on en pût faire l'application. Aussi tout en lui témoignant une juste estime, et même un certain degré d'affection, le prince s'était plu souvent à le railler doucement sur son rigorisme parlementaire.

Retournant à sa place de simple député, M. Buffet n'hésita pas à s'associer aux derniers efforts que fit l'Assemblée agonisante pour préserver les libertés publiques menacées de périr avec la dernière apparence d'ordre légal. Il se rendit, avec ses collègues exclus du Palais-Bourbon, à la mairie du X^e arrondissement, où fut préparée une protestation qu'interrompit l'entrée de la force armée. Conduit d'abord à la caserne du quai d'Orsay, on le fit monter ensuite en compagnie d'autres captifs, dans une des voitures cellulaires ordinairement réservées aux condamnés de la Cour d'assises, puis il fut retenu plusieurs jours au château de Vincennes, ne voulant pas consentir à prendre l'engagement qui lui était demandé de ne plus prendre part à aucun acte de résistance. La liberté ne lui fut rendue que lorsque, le succès du coup de force étant complet, cette précaution cessa de paraître nécessaire au vainqueur.

Il sortait de prison moins froissé du traitement qu'il avait subi que navré du résultat qu'il avait vainement voulu prévenir et du

spectacle auquel il venait d'assister. Peu de personnes comprendront à l'heure actuelle, je le sais, de quel mélange d'inquiétude, d'irritation et de douleur fut remplie, à ce moment qui terminait une crise pleine d'angoisse, l'âme d'un conservateur aussi décidé que l'était dès lors M. Buffet et qu'il devait rester jusqu'au dernier jour. Le souvenir du 2 décembre a profité, par une réaction naturelle, de l'exagération de peintures outrées et déclamatoires dues à la plume irritée d'un poète illustre. Parce qu'il n'y eut aucune des scènes de meurtre et de pillage que raconte Victor Hugo, ni massacres prémédités, ni tas de cadavres entassés, ni flots de sang répandus sur les boulevards, ni exécutions nocturnes au Champ de Mars, ni millions pris à la Banque pour payer la soldatesque, faut-il, passant d'un extrême à l'autre, croire que l'opération se fit en douceur et qu'il y eut tout au plus, comme on le disait dernièrement avec élégance, un peu plus de rudesse que de coutume dans l'action de la police? On peut se permettre de penser que si les écrivains délicats qui jugent avec cette indulgence des faits dont un demi-siècle les sépare en eussent été témoins eux-mêmes, leur impression eût été un peu différente. S'ils avaient vu, de leurs propres yeux, les meilleurs serviteurs de l'Etat, ceux dont le nom était l'honneur de la France, après de longues années d'une vie de vertu et de patriotisme, promenés dans les rues entre deux rangs de chasseurs à pied, dont la tête basse et les regards troublés attestaient le dégoût qu'ils avaient eux-mêmes pour le métier qu'on leur faisait faire; s'ils avaient vu ensuiter exhumer, du vieil arsenal des lois révolutionnaires, des armes qu'ils avaient cru rouillées, la proscription, la confiscation, les commissions militaires et la relégation des suspects à travers les mers, ils auraient pensé peut-être qu'il est un genre de violence plus corrompateur pour le sens moral d'un pays et, par là même, plus dangereux pour sa sécurité future qu'aucune scène de désordre matériel. Ils n'auraient pas été insensibles non plus aux angoisses patriotiques qu'éprouvaient de vrais Français, en voyant la France tout entière, la vieille comme la nouvelle, la France de Jeanne d'Arc, de saint Louis et de Henri IV, comme la France généreuse de 1789 s'abandonnant à un maître élevé loin d'elle et déjà connu par cette politique à la fois chimérique et cauteleuse qui l'a conduit et nous avec lui, après avoir épuisé toutes les faveurs de la fortune, à des humiliations que nos pères n'avaient pas subies. Enfin, peut-être auraient-ils eu quelque sympathie pour le chagrin que devait éprouver un généreux jeune homme tel que M. Buffet à l'entrée d'une carrière commencée avec éclat et avec le sentiment que les plus modestes ont de leur valeur, en se voyant réduit soit à une inaction

forcée, soit à aller grossir les rangs des courtisans d'un dictateur pour figurer ensuite comme comparse dans quelque comédie de constitution. On dira, je le sais, que ce sont là les conditions nécessaires d'un coup d'Etat, qu'on n'en fait pas à meilleur marché, et que le prix ne doit pas paraître trop élevé si le salut de la société en dépend. Je ne sais à quel âge et après combien d'épreuves nouvelles M. Buffet serait arrivé à juger, avec cette impartialité bienveillante, le moyen en raison du but. En tout cas, son éducation à cet égard n'était pas encore achevée, quand, il y a dix ans, la popularité factice d'un général d'aventure fit croire et même espérer à une partie du public qu'un nouveau sacrifice serait encore imposé à la loi par la force. On ne le compta pas de près ou de loin parmi ceux qui applaudirent alors à la perspective d'une reproduction du 2 décembre. Tout au plus pourrais-je admettre qu'il aurait pu finir un jour par l'accepter, avec une résignation douloureuse, comme le châtement mérité par une nation qui, après avoir connu à plusieurs reprises les bienfaits de la liberté, se serait rendue indigne d'en jouir, faute de s'être montrée capable d'en user.

Il est un mérite, en tout cas, qu'on ne peut refuser au parti que prit alors M. Buffet de se tenir à l'écart du pouvoir nouveau, et, par là, de renoncer pour un temps indéterminé à tout espoir de vie politique : c'est celui d'un rare et complet désintéressement. Jamais sacrifice ne fut plus volontairement accepté et ne devait paraître, au premier moment, moins nécessaire. En effet, quelle que fût l'amitié de M. Buffet pour les hommes éminents qui prirent alors, contre le régime impérial, une attitude d'hostilité, rien ne l'obligeait à suivre leur exemple ; sa situation n'avait rien de semblable à la leur. Beaucoup de ces bons citoyens avaient figuré avec éclat dans les gouvernements passés et professé des principes qu'ils ne consentaient pas à désavouer ; quelques-uns étaient restés avec les héritiers des familles royales, dont les représentants étaient bannis, dans des relations d'attachement que ni la fidélité ni l'honneur ne leur permettaient pas de rompre. D'autres enfin, et en particulier les illustres généraux proscrits, avaient eu avec le futur empereur des altercations personnelles dont il ne leur convenait pas de faire amende honorable. M. Buffet n'avait ni lien à rompre ni passé à ménager. Deux fois ministre de Napoléon, il s'était séparé de lui dans les meilleurs termes, après s'être compromis à plusieurs reprises pour le défendre. Si, après l'émotion des premiers jours, et surtout après que l'acte du 2 décembre eut été ratifié par le suffrage plébiscitaire, il s'était présenté à l'Élysée, un accueil bienveillant lui aurait été probablement réservé ; sa protestation de la première heure eût aisément été regardée comme

une affaire de forme ou une boutade d'humeur dont on ne lui aurait pas su mauvais gré, pas plus qu'à beaucoup d'autres, dont le cas était pareil, et sa capacité reconnue lui aurait fait adjuger quelque part dans le très riche lot de fonctions administratives ou judiciaires que les heureux du jour avaient à se distribuer.

La supposition était si naturelle que, loin de Paris, dans son collège électoral en particulier, beaucoup de ses amis personnels, et même des membres de sa famille, qui ignoraient les détails du coup d'Etat et le saluaient comme une délivrance, refusèrent longtemps de croire à la réalité de son opposition. Leur incrédulité s'explique d'autant mieux que ses correspondants habituels, craignant que les communications ne fussent peu sûres pendant la période dictatoriale, avaient évité de donner connaissance de ses lettres. Aussi le premier mouvement fut-il de lui offrir un nouveau mandat dans le simulacre d'assemblée législative qu'on avait à élire, et son refus fit croire qu'il allait être compris dans la première promotion du futur Sénat. Enfin, quand il fallut bien ajouter foi à sa résolution de retraite, personne n'en appréciant bien les motifs, la surprise fit place au mécontentement, et ses anciens électeurs se demandèrent si, une rancune personnelle l'emportant sur l'intérêt public, celui qu'ils considéraient comme un fidèle défenseur de l'ordre allait se ranger avec des révolutionnaires de profession parmi les adversaires systématiques d'un gouvernement régulier.

Ce fut pour mettre fin à ces incertitudes qu'il éprouva le besoin, dès que la situation fut un peu éclaircie, d'expliquer nettement les motifs de sa conduite et de la ligne qu'il comptait suivre. C'est ce qu'il fit par une lettre écrite dans les premiers jours de 1852, et qui, cette fois, ne dut pas rester secrète. Il eût été difficile, je crois, tout en mesurant d'un œil ferme toute l'étendue de son sacrifice, d'en faire apprécier les causes dans un langage plus noble, plus calme et plus modéré.

« Je veux bien préciser, disait-il, la position que j'ai prise et que je garderai vingt ans et plus, s'il faut, et quoi qu'il en coûte. Quand le coup d'Etat a eu lieu, mon devoir comme membre de l'Assemblée était tout tracé, je l'ai, je crois, complètement rempli. Cet acte consommé, si le gouvernement avait tenu une conduite qui m'eût paru digne d'approbation, je ne serais certainement pas allé, même dans ce cas, me jeter dans ses bras et entonner les louanges du 2 décembre; mais d'un autre côté, il eût été absurde de me faire l'adversaire du gouvernement dont l'origine défectueuse eût été purifiée par l'assentiment du pays et qui aurait bien fait ses affaires. Si cette hypothèse s'était réalisée, j'aurais gardé toute la retenue convenable, je ne serais pas devenu fonc-

tionnaire, mais j'aurais eu grand plaisir à exprimer hautement mon approbation, non du coup d'Etat, mais des actes qui l'auraient suivi. J'aurais pu rentrer dans les Assemblées législatives et prendre une part plus ou moins active aux affaires publiques. Et si le gouvernement, dirigé comme je le suppose, avait eu l'avantage de donner à la France plus de sécurité, plus d'autorité dans le monde, s'il l'avait relevée de la triste déchéance à laquelle l'ont condamnée ses agitations et ses désordres intérieurs, s'il s'était montré juste, ferme, magnanime et s'il nous eût conservé et garanti les conditions essentielles de tous ces biens, c'est-à-dire une liberté vraie et sage, le moment serait venu, peut-être serait-il venu promptement, où je me serais trouvé très consolé d'avoir été chassé et incarcéré. J'aurais fait ce qu'un bon citoyen doit faire, j'aurais oublié un passé irritant et envisagé le présent et l'avenir.

« Je n'avais assurément pas de préventions personnelles contre le prince Louis-Napoléon. Les bontés qu'il avait eues pour moi, la confiance et l'attachement qu'il avait bien voulu me témoigner dans plus d'une occasion ne m'avaient trouvé ni insensible ni ingrat, j'oserai même dire que peu de personnes ont eu pour lui une affection plus vive, et il reste encore dans mon cœur, pour l'homme privé, beaucoup de ce sentiment. Il l'apprendrait s'il était un jour malheureux ou déchu.

« Ce n'est donc pas par suite d'aucune aversion personnelle, ce n'est donc pas non plus parce que je persisterais à me buter éternellement contre l'acte du 2 décembre que je me tiens et continuerai à me tenir à l'écart. Non, le motif de ma conduite se trouve surtout dans la politique qui a été suivie depuis cette époque : le bannissement d'hommes auxquels on ne pouvait reprocher qu'une opposition parfaitement légale, les décrets du 22 janvier ¹ qui sont à mes yeux un monument déplorable d'iniquité, et les actes non moins fâcheux qui en ont été la conséquence, la destitution de conseillers d'Etat, coupables d'avoir jugé selon leur conscience, enfin une constitution qui enlève à la nation toute participation sérieuse à ses propres affaires, voilà les raisons qui m'obligent à me tenir à l'écart. Tant qu'elles subsisteront je ne changerai pas d'attitude ; le jour où elles disparaîtraient, je serai tout rallié. Mais je n'espère plus que cette prévision se réalise. Aussi ai-je dit adieu pour longtemps à la vie publique, et cet adieu n'a pas été accompagné d'autant de regrets qu'on pourrait le croire ; dans tous les cas, s'il m'a causé quelque contrariété, elle ne me rend nullement malheureux, je le serais beaucoup, au contraire, si j'étais condamné,

¹ Les décrets qui prononcèrent la confiscation des biens de la maison d'Orléans.

pour être quelque chose, à me mettre un masque sur le visage et à me dire rallié, quand je ne le serais pas, et à approuver de mes lèvres une conduite que ma conscience condamnerait. »

La retraite à laquelle M. Buffet se résignait devait durer douze années, les plus belles de la vie d'un homme, celles où le caractère se forme, le talent se développe et la réputation s'établit. Pendant cette épreuve assez longue, on n'aperçoit pas qu'il ait éprouvé un instant d'impatience. Sa résolution ne fléchit pas, et ce qui est peut-être plus rare encore, elle ne tourna pas à une aigreur rancunière et passionnée qui l'aurait rendu injuste pour les services que le gouvernement, auquel il restait étranger, pouvait rendre. On ne lui surprit pas une nuance d'envie contre d'anciens émules restés après lui dans la carrière et dont la situation grandissait pendant que ses mérites tombaient dans l'oubli. Les premiers succès de nos armées en Crimée lui causèrent une joie patriotique qu'il mit du prix à faire connaître. Il donnait même de son approbation pour la guerre entreprise en commun avec l'Angleterre contre la Russie, des motifs qui n'étaient pas sans valeur et qu'on oublie peut-être trop facilement aujourd'hui.

« Je tiens beaucoup, écrivit-il à son père après la conclusion du traité de Paris, à ce que mon opinion soit connue de nos amis, et je vous prie de leur en faire part à l'occasion. Cette guerre a eu, entre autres résultats, la dissolution de la coalition européenne, qui, depuis 1789, avait toujours subsisté au fond contre nous. La France a recouvré sa liberté d'action en se portant à la défense des intérêts généraux de l'Europe, et en prouvant qu'elle pouvait faire une guerre politique pour un objet défini qui ne dégénérait pas en une guerre de conquête et de révolution. L'Europe sait désormais que son danger permanent ne viendra pas d'elle... Ce résultat ne se traduit pas pour nous en accroissement de territoire, mais je le préfère à la reprise violente sur l'Allemagne des provinces rhénanes... Je tiens, je vous le répète, à ce que mon opinion soit connue de nos amis (sans, bien entendu, qu'il faille mettre d'affectation à la répandre), parce que c'est un devoir, dans une circonstance de cette importance, de contribuer, chacun pour sa petite part, à éclairer l'opinion publique, et de donner à ses concitoyens la pleine conscience de ce qu'ils ont acquis; et, en second lieu, parce que je serais au désespoir que l'on pût penser qu'un sentiment de bouderie mesquine et de dépit m'empêche de m'associer de tout mon cœur et de toutes mes forces à tout ce qui peut élever la gloire nationale... Cela ne change pas ma manière de voir sur d'autres sujets, cela ne m'empêche pas de déplorer la perte de nos libertés, même les plus sages : cela n'altère pas ma situation person-

nelle... Mais si je me résigne à n'être rien, je ne me résigne pas à ne point me réjouir de ce qui doit être pour la France un sujet de joie. »

Il faut dire, sans rien enlever au mérite de cette tranquillité d'âme, que le bonheur domestique était venu presque au même moment adoucir pour M. Buffet, par la plus précieuse des consolations, les déceptions de la vie publique : une union qui devait durer quarante ans sans nuage avec une compagne douée des vertus les plus rares, l'avait fait entrer dans une famille déjà connue par les plus honorables souvenirs : et ce qui ajoute aux charmes de la vie intime, il se trouvait dans ce nouvel intérieur en pleine communauté de sentiments politiques. Le frère de M^{me} Buffet, M. Paul Target, venait de quitter le conseil général du Calvados pour scrupule du même genre que celui qui avait arrêté la brillante carrière de M. Buffet. Leur intimité fut complète dès les premiers jours et devait se maintenir à travers toutes les vicissitudes de leur existence. La place si distinguée que M. Target a su se faire, soit au Parlement ou dans la presse, a donné, en plus d'une circonstance, un prix tout particulier à ce concours fraternel.

Mais la retraite pour M. Buffet n'était ni l'inaction, ni encore moins l'indifférence aux grands intérêts du pays. L'exploitation de l'important domaine agricole à laquelle son père l'avait de bonne heure associé employait la plus grande partie de son activité, et, s'enquérant avec soin de tout ce qui touchait à cette branche, la première de toutes, de l'industrie nationale, il était plus écouté que jamais dans les comices et les représentations agricoles de toute nature où sa place était marquée. Puis, en dehors de ces intérêts matériels qui ont leur importance morale, des préoccupations d'un ordre plus élevé encore avaient pris possession de son âme avec l'empire qu'elles exercent sur une nature droite quand les bruits, les soucis et les ambitions de la terre font silence. Je veux parler des croyances religieuses auxquelles je n'ai aucune raison de croire que M. Buffet fût, jusque-là, resté étranger, mais qui furent développées alors chez lui par une étude réfléchie de conscience et de raison et dont il fit profession plus ouvertement encore à partir de cette époque, sans étalage mais sans mystère, sans ostentation comme sans respect humain, avec cette simplicité tranquille qui donnait un caractère si frappant à tous ses actes.

Parmi les témoignages qu'il donna alors de son état d'esprit, le *Correspondant* serait ingrat de ne pas compter la part qu'il voulut bien alors prendre à sa direction. Quand le conseil de rédaction de ce Recueil fut renouvelé sous la forte impulsion de Montalembert et de Falloux, et que j'eus l'honneur d'y être appelé avec MM. Cochin et Lenormant, je me souviens de la satisfaction

que nous ressentîmes à voir M. Buffet consentir à prendre place à côté de nous. Ayant plus de goût et peut-être aussi plus d'aptitude pour la tribune que pour la presse, il nous promettait le concours de ses conseils plus que de sa collaboration. Mais la manière dont était posée la question que la nouvelle rédaction se proposait surtout de débattre et d'éclaircir, donnait à l'approbation de l'excellent jugement de M. Buffet un prix tout particulier. Il s'agissait, en effet, de savoir si, pour servir les intérêts et défendre les droits de l'Eglise, il convenait de renoncer à l'usage des libertés de droit commun dont un si grand parti avait été tiré pendant les dernières années de la monarchie pour s'en remettre à la protection bienveillante que semblait promettre le nouvel Empire. On peut s'étonner, après le cours qu'ont pris les événements, qu'un tel doute ait pu exister dans des esprits sérieux. Mais une illusion complète sur les intentions réelles de l'Empereur à l'égard de l'Eglise était alors répandue et dans la plus grande partie de l'épiscopat qui se serrait avec un empressement peut-être excessif autour du trône impérial, et chez les écrivains catholiques dont les plus distingués mettaient à son service leur plume et leur éloquence. On eût dit parfois que Napoléon III était le Charlemagne attendu qui devait rendre à l'Eglise sa situation dominante du moyen âge. Le *Correspondant* fut très mal venu, même auprès de beaucoup de bonnes âmes, on le sait, à vouloir modérer cet entraînement. Puis, la polémique une fois engagée changea bientôt de caractère. De ce qui n'était qu'une affaire de conduite et d'honneur, on se plut à faire une controverse de doctrine et presque de dogme, comme si les rédacteurs du *Correspondant* avaient poussé l'esprit de parti jusqu'à vouloir donner les formes et les institutions libérales qu'ils regrettaient comme le modèle idéal d'une société chrétienne. L'esprit modéré de M. Buffet les eût préservé de cet excès de logique si telle eût été leur propension ; mais, en réalité, unis pour défendre la grande cause de la liberté religieuse, ils conservaient chacun leurs préférences politiques, qui n'étaient pas les mêmes pour tous, et bien que le Saint-Siège tint à garder envers l'Empire l'attitude que les traditions de l'Eglise lui imposaient, et que Pie IX eût des raisons toutes particulières de le ménager, personne, je dois le dire, ne songeait à faire à de simples fidèles le devoir de s'y rallier. C'est un souvenir que, dans une circonstance analogue, M. Buffet, on le verra, ne devait pas perdre.

Quand il venait ainsi à côté de nous prendre part à des débats qui semblaient n'intéresser que les consciences chrétiennes et qui préoccupaient peu les politiques de profession, M. Buffet ne se doutait probablement pas que c'était de ces questions religieuses

elles-mêmes que devait naître, contre le pouvoir absolu de l'Empire, la réaction libérale qu'il avait prévue et patiemment attendue. Le jour de la déception arriva bientôt, en effet, pour les catholiques, et leur illusion fut même cruellement châtiée. A la suite de la guerre d'Italie, la politique impériale se laissa entraîner à menacer, avec le pouvoir temporel du Saint-Siège, une garantie essentielle de l'indépendance de l'Eglise. L'inquiétude fut aussitôt grande chez les catholiques qu'avaient séduits les promesses de la première heure. Et ce fut en leur nom que, pour la première fois, se manifesta un esprit de résistance dans les deux corps législatifs qui, jusque-là, docilement soumis, semblaient l'effigie plutôt que la réalité d'un parlement. Un jeune orateur encore inconnu s'en fit l'organe. On peut se rappeler avec quelle surprise et quelle émotion il fut accueilli. Le discours de M. Keller, déchirant tous les voiles, fit apparaître derrière les nuages d'une politique indécise la révolution elle-même, avec ses passions, ses complots et même ses poignards. L'effet fut d'autant plus grand que jamais pareil langage n'avait été tenu dans l'enceinte où il parlait et que l'écho semblait retentir dans le silence et dans le vide. Les mandements épiscopaux qui suivirent, en particulier les écrits éloquents des évêques d'Orléans et de Poitiers accrurent cette impression et la propagèrent dans les régions mêmes où on prenait le moins à cœur les intérêts religieux. Le prestige de l'Empire fut ébranlé dès qu'on avait pu quelque part, et pour un motif quelconque, le regarder en face. Les partis qui s'étaient condamnés à la retraite se décidèrent à en sortir, et ce réveil de l'esprit public donna aux élections générales qui devait inaugurer en 1863 la troisième législature de l'Empire un aspect de mouvement, d'ardeur et d'émotion que n'avaient pas présenté les deux épreuves précédentes.

M. Buffet put juger tout de suite lui-même, par son expérience personnelle, que les temps étaient changés. Six années auparavant, des amis trop pressés avaient cru devoir le mettre en avant pour une candidature électorale, et il les avait laissés faire, leur prêtant à regret son nom pour se compter : l'échec qu'il avait prévu avait été désastreux. Signalé, par l'administration dans des dépêches officielles qui furent affichées sur tous les murs, comme un factieux et un ingrat qui oubliait les bienfaits dont l'Empire l'avait comblé, il n'avait réuni que 2,000 voix sur plus de 20,000.

Le tort, en vérité, avait été en parti réparé par les électeurs habitant son voisinage plus immédiat et qui l'avaient fait rentrer au conseil général, et c'était très probablement aussi pour témoigner qu'il ne perdait rien même dans l'estime de ceux qui le combattaient, que les organisateurs de l'Exposition internationale faite

à Londres, en 1862, l'avaient appelé à prendre place au nombre des membres du jury. Mais, quand la partie électorale dut être jouée de nouveau, toutes les armes administratives furent encore déployées contre lui, et cependant, non seulement la lutte fut sérieuse, mais il paraît bien que, en réalité, la victoire fut gagnée, car la faible majorité de quelques voix que des calculs officiels avaient attribuées à son adversaire, ne parut pas au Corps législatif lui-même assez loyalement obtenues pour être maintenues. Le scrutin fut rouvert, et M. Buffet vint siéger au Palais-Bourbon avec un avantage de 400 voix.

L'élection de M. Buffet ne produisit certainement pas un effet aussi considérable que d'autres qui eurent lieu au même moment. Celle de M. Thiers aussi vivement combattue, celles de Jules Simon et de Jules Favre excitèrent dans le public plus de curiosité et d'attente. On se pressa pour assister comme à un spectacle émouvant à la rentrée de ces acteurs de renom accoutumés au bruit et à l'éclat des grandes luttes sur un théâtre restreint et sourd, peu propre aux développements oratoires. Mais dans l'intérieur du Corps législatif même, le caractère et la nuance des opinions de M. Buffet donnaient à sa présence une importance d'une nature particulière.

Bien que la composition de l'Assemblée fût modifiée et qu'elle ne se refusât pas à entrer dans des voies nouvelles, bien que l'Empereur lui-même l'y eût autorisé en lui rendant, dès 1860, le droit de lui faire connaître ses vœux par la voie d'une adresse, elle restait dévouée à l'établissement impérial et n'écoutait qu'avec défiance la voix de ceux qu'elle pouvait croire animés d'un esprit d'hostilité contre le principe même du régime. M. Thiers lui-même, quelque soin qu'il y mît (et jamais son art ne déploya plus de merveilles), n'arrivait pas à désarmer ces préventions. Sa modération paraissait toujours cacher un piège tendu habilement. Pour M. Buffet, au contraire, on ne put pas longtemps lui prêter des sentiments qu'en réalité il n'éprouvait pas; son nom n'évoquait aucun souvenir qui pût faire voir en lui un vaincu cherchant une revanche, ou un proscrit nourrissant des ressentiments cachés. Certains que sa pensée n'allait pas plus loin que sa parole, ses auditeurs pouvaient le suivre sans inquiétude. Il devint ainsi, naturellement, l'organe préféré de ceux qui désiraient que l'Empire, modifiant ses pratiques plutôt que transformant ses principes, accordât des garanties constitutionnelles sérieuses de nature à assurer le contrôle de la nation sur ses propres intérêts. Ses opinions religieuses qu'il ne cachait pas, les saines doctrines économiques qu'il professait, rassuraient contre ce que son hostilité du premier jour à l'égard de l'Empire naissant

avait paru avoir d'excessif et d'aigu, c'était l'esprit libéral ramené juste à la dose que des tempéraments qui en avaient perdu l'habitude pouvaient supporter. Aussi, lorsque, après de longues hésitations, une fraction importante de l'Assemblée se décida à exprimer ses vœux sous la forme d'un amendement à un projet d'adresse, M. Buffet fut l'organe désigné pour porter la parole au nom des quarante-deux (ce chiffre eut une célébrité de quelques jours) qui l'avaient signé¹.

Ce qui paraît remarquable dans le discours qu'il dut alors prononcer, quand on le relit aujourd'hui, c'est d'abord une recherche calculée de modération. Le langage tenu à l'égard du souverain pousse le respect jusqu'à la limite qui le sépare de la complaisance. Les libertés réclamées sont en petit nombre; l'usage en doit être réglé par les plus sages précautions. L'orateur ne demande même pas qu'elles soient accordées toutes ensemble, le même jour; il paraît plutôt croire qu'il y aurait quelque avantage à en faire l'objet de concessions successives en laissant les esprits s'y accoutumer par degrés, de manière à écarter les désordres et l'inflammation que pourrait causer une trop brusque transition. Ce dernier point est développé à l'aide de considérations historiques d'une véritable sagacité, où l'on voit clairement le souvenir d'une expérience personnelle. « Quand j'étudie l'histoire des quatre-vingts dernières années, dit-il, quand je vois ce grand pays à certains moments épris jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à l'enivrement, des droits politiques, les revendiquer avec une ardeur sans égale, et à d'autres moments paraître s'en effrayer, s'en dégoûter et se montrer disposé à en faire facilement l'abandon; quand je considère ces vicissitudes qui semblent accuser notre pays d'une inconstance plus apparente que réelle; quand je cherche les causes de ce douloureux phénomène, celle qui me frappe le plus est celle-ci : nous avons obtenu après des crises plus ou moins violentes les droits et les institutions qui constituent les gouvernements libres en une fois, comme faisant partie d'un ensemble parfaitement et logiquement organisé. Les hommes éclairés ont bien compris l'esprit et la théorie de cet ensemble, il n'en a pas été de même, je le crains, du public en général. Je crains que la masse du public n'ait été souvent frappée que du côté bruyant, théâtral de ces institutions, qu'elle ait été d'abord captivée par ces joutes émouvantes de la tribune, puis effrayée, lorsqu'elle a cru que ces luttes compromettaient ses intérêts. Chez les nations,

¹ Parmi les noms qui font partie de cette liste des quarante-deux, on trouve ceux qui ont figuré avec honneur, peu d'années après, à l'Assemblée nationale : MM. Ancel, Talhouet, Lambrecht, Plichon, Kolb-Bernard, Lefébure, etc.

au contraire, où chaque droit a été acquis successivement après de longs efforts, l'usage des droits politiques est devenu plus aisément familier aux populations; ces populations ont parfaitement compris qu'il y avait là des forces et des garanties d'autant plus nécessaires que les temps étaient plus difficiles et les crises plus sérieuses; aussi ces peuples n'ont jamais abandonné les droits qu'ils avaient une fois acquis. Marchons donc, comme on l'a fait ailleurs, marchons avec une prudente lenteur, avec suite et sans arrêt, mais n'oublions pas que, quelle que soit la voie à suivre, le but à atteindre, c'est la liberté politique, c'est-à-dire celle d'une nation arrivée à la pleine possession d'elle-même et maîtresse de ses destinées. Cette liberté politique est et sera toujours l'objet de la légitime ambition de la France. Comment ne le serait-elle pas, les peuples qui n'ont pas cette liberté ou n'ont pas su en atteindre le but ne méritent pas d'être comptés dans l'histoire. »

Ces lignes expriment une pensée et une crainte qui ne le quittèrent jamais. Ces retours brusques qui ont à plusieurs reprises poussé notre patrie, fatiguée des abus de la liberté, à tomber aux pieds d'un maître, il en avait fait la dure épreuve, et il craignait non sans raison que nous eussions de nouveau à les subir. Il ne pouvait oublier avec quelle satisfaction il avait vu, même les plus honnêtes citoyens et de très chers amis, accueillir cette résurrection du pouvoir absolu qui l'avait désolé. Ce souvenir l'obsédait au point qu'il lui arriva une fois, je me le rappelle, de l'évoquer du haut du fauteuil de la présidence, dans une séance orageuse, où toute son autorité ne suffisait pas pour contenir un violent tumulte. Ce jour-là, ce n'était pas de l'anarchie menaçante qu'il était troublé, c'était la dictature qu'il voyait d'avance prête à la suivre et dont le fantôme apparaissait devant ses yeux.

L'extrême modération du langage de M. Buffet ne l'empêchait pas d'être, à certains jours, pour les défenseurs officieux de l'Empire un adversaire assez gênant. Il avait une manière très incommode, une fois un débat soulevé, d'aller droit son chemin sans s'occuper, sans même s'apercevoir de l'effet qu'il produisait, et sur bien des points délicats, où régnait encore un silence de convention, de dire tout haut ce qu'à côté de lui on pensait, mais ce qu'on ne chuchotait qu'à l'oreille. Ce fut le cas dans la discussion importante à laquelle donna lieu la proposition faite à cette époque, sous l'inspiration du ministre de la guerre, le maréchal Niel, pour modifier les bases de notre organisation militaire. Le projet, alors débattu, a reçu alors une si imparfaite exécution, et l'esprit en diffère à tel point des réformes radicales opérées depuis lors dans le mode de composition et de recrutement de notre armée qu'il serait sans

intérêt de rappeler quelle fut la disposition particulière dont M. Buffet crut devoir faire l'examen et la critique. La question, d'ailleurs, était par elle-même secondaire. Un accroissement considérable de l'effectif était réclamé : fallait-il le demander à une prolongation du temps de service de l'armée active, ou à l'armée de réserve dont on formait les cadres? Peu importe, l'essentiel était que de manière ou d'autre, l'effectif devait être accru. Mais pourquoi cette exigence? quel motif imposait au trésor public ce surcroît de dépense et de charge à la population? C'est sur cette question que M. Buffet s'explique avec une netteté et une franchise dont, dans certaines régions de politique et surtout de cour, on ne dut pas lui savoir gré.

La réponse, en effet, était dans l'esprit de tout le monde, mais personne n'osait l'énoncer tout haut et à bouche ouverte. La force militaire de la France devait être accrue et presque doublée, parce que, par une aberration sans pareille, je crois, dans notre histoire, on venait de laisser croître à nos portes, une puissance prépondérante pouvant mettre sur pied au premier appel plus de 1 million d'hommes armés. La Prusse, devenue maîtresse par la victoire de Sadowa de plus des trois quarts de l'Allemagne, pesait sur notre frontière du poids de cette redoutable masse. Afin d'être en mesure de lui tenir tête, il fallait donner aux cadres de notre armée une élasticité assez grande pour ne pas exposer sa supériorité morale à être écrasée presque sans combat par une trop grande infériorité numérique. C'était là le motif pressant mais unique du sacrifice et de l'effort qui étaient demandés au pays; mais cette pénible nécessité résultait d'une incroyable série de fautes toutes imputables, non seulement au gouvernement impérial, mais à l'Empereur lui-même en personne. C'était lui, en effet, qui, contre l'avis de ses meilleurs conseillers, avait rendu la ruine de l'Autriche inévitable en laissant faire l'union de la Prusse et de l'Italie qu'il aurait pu empêcher en levant le doigt. Puis l'Autriche une fois anéantie, il n'avait pas même pris soin de contenir les exigences du vainqueur par une intervention opportune, qui (d'après un aveu précieux de M. de Bismarck lui-même) avait été attendue et redoutée jusqu'à la dernière heure. C'était donc l'Empereur seul qui, auteur du mal, rendait le remède héroïque indispensable. Mais c'eût été une confession publique à faire, et on hésitait à l'imposer à la dignité du souverain. De là, chez les organes du gouvernement, des déguisements, des atténuations de la réalité, par des artifices oratoires. La diplomatie officielle s'efforçait de persuader à la France que l'état nouveau du continent germanique ne devait lui causer aucune préoccupation sérieuse et que, divisée dorénavant

en *trois tronçons*, suivant l'expression pittoresque de M. Rouher, l'Allemagne n'exercerait pas une action plus menaçante que du temps de son ancienne et impuissante Confédération. Seulement, si rien n'était changé pourquoi cette hâte imprévue à se mettre en armes? Si la proportion relative des forces n'était pas altérée, à quoi bon enfler si fort les nôtres? Les sévérités de la loi nouvelle perdaient ainsi leur raison d'être et leur excuse.

Quelques phrases très nettes de M. Buffet eurent précisément pour but de dissiper ces nuages, et de rendre à la loi toute sa sincérité. Un orateur ministériel l'avait défendue seulement comme une nécessité qui avait, disait-il, toujours existé et qu'on avait seulement trop tardé à reconnaître. « Je soutiens pour ma part, répondit M. Buffet, que la nécessité d'augmenter notre effectif actuel ne résulte pas, comme on se plaît à le dire, d'une insuffisance depuis longtemps constatée, mais des événements qui se sont accomplis en Europe dans la lamentable année 1866. Je regretterais que le gouvernement contestât l'exactitude de mon assertion, car il se mettrait dans l'alternative ou de n'être pas cru, et de ne porter la conviction dans l'esprit de personne, ou s'il réussissait à convaincre, de rendre le projet de loi complètement inacceptable pour la Chambre et pour le pays : car il est trop évident que si ce projet vous avait été apporté en 1865, il n'aurait pas réuni dix voix dans cette Assemblée, il n'est donc rendu acceptable que par les événements qui se sont accomplis depuis cette époque. »

Personne ne posa malheureusement le dilemme avec cette rigueur salutaire. Le gouvernement persistant dans son système d'équivoque, le débat se traîna péniblement : l'opposition républicaine profita de cette défaillance pour donner carrière à son animadversion contre l'esprit militaire et proposer de substituer aux armées permanentes une milice démocratique : la loi passa, mais elle ne produisit pas cet effet de nécessité urgente et patriotique qui en eût fait accepter de bon cœur le poids aux populations. On hésita à l'appliquer : les réserves ne furent organisées que sur le papier, l'accroissement de l'effectif resta à l'état de projet. Quand arriva le jour de la lutte que tout le monde aurait dû prévoir, la France, qui n'avait aucune raison d'en être étonnée, fut cependant prise au dépourvu.

Quelle que fût l'autorité légitime et chaque jour croissante de M. Buffet, ce n'est pourtant ni lui ni le groupe formé autour de lui qui auraient pu, à eux seuls, convertir au régime constitutionnel soit le Corps législatif, soit l'Empereur lui-même. Pour décider tout à fait le mouvement, il fallut que, des rangs d'une opposition plus avancée, se levât un brillant auxiliaire dont une

rare éloquence ne tarda pas à faire un directeur et bientôt un chef. On sait le rôle principal que M. Emile Ollivier prit à cette heure critique et avec quelle souplesse de talent et d'intelligence, élevé dans la fraction extrême du parti républicain, il sut se dégager de toute prévention étroite et sectaire. On sait aussi avec quel art, profitant des relations personnelles établies entre l'Empereur et lui à propos de la loi sur les coalitions ouvrières dont il fut rapporteur et à laquelle le prince prenait un vif intérêt, il sut acquérir sur cet esprit indécis un véritable ascendant. Lorsqu'enfin sous la pression chaque jour plus forte de l'opinion publique, les quarante-deux étant devenus cent seize dans la Chambre encore une fois renouvelée, il fallut franchir le pas décisif, ce fut ce républicain de la veille qui fut chargé d'opérer la transformation de l'Empire autoritaire en monarchie libérale.

Il fallait des collègues à M. Emile Ollivier, et la composition du ministère qu'il dut former ne vint pas au jour sans difficulté. Deux noms en particulier, paraissaient nécessairement appelés à y figurer, celui de M. Buffet, d'abord, qui représentait éminemment, dans leur nuance exacte, les tendances nouvelles du Corps législatif, et celui du comte Napoléon Daru, qui avait fait parti, comme lui, de l'Assemblée dissoute par le coup d'Etat et venait, comme lui aussi, après une longue retraite d'être ramené sur le théâtre de la vie publique par une élection victorieuse. A celui-là l'Empereur faisait peu d'objection : son nom rappelait les meilleurs souvenirs du premier Empire et il en avait accru l'honneur par ses mérites personnels. Mais M. Buffet fut moins facilement agréé, malgré l'estime que l'Empereur avait gardée pour son caractère, peut-être en raison de cette estime même. Il le regardait comme un constitutionnel de trop stricte et trop rigoureuse observance de qui on ne pouvait attendre les ménagements nécessaires pour une époque de transition. Ce sentiment était entretenu chez lui par ses conseillers et ses confidents de la veille, effrayés de lui voir suivre la pente ou le mouvement public l'entraînait. Toutes les concessions qu'on obtenait de lui étaient représentées par eux comme un commencement d'abdication. « M. Buffet, écrivait M. Rouher dans une note confidentielle peu de mois auparavant, est un esprit doctrinaire et pourtant toujours indécis, qui ne se donnera jamais tout entier, qui se présentera dans une combinaison ministérielle avec des conditions et un programme sur les choses et sur les personnes. Le premier article de ce programme sera peut-être le retrait de la loi militaire, nous n'en sommes pas que je sache à ce degré du régime parlementaire et je ne crois pas l'Empereur disposé à passer sous les Fourches Caudines.

La résistance opposée au nom de M. Buffet fut l'un des points délicats qui tinrent en arrêt pendant plus d'un mois des pourparlers dont l'opinion publique suivait toutes les phases avec impatience. Les amis de M. Buffet ne voulaient à aucun prix accepter le pouvoir sans être assuré de son concours, bien que lui-même les pressât vivement de ne point insister sur une condition à laquelle il tenait moins que personne. L'obstacle ne put être levé que par un effort suprême du crédit de M. Ollivier. « Je connais mieux que Votre Majesté, écrivait-il à l'Empereur, les inconvénients de M. Buffet; mais il a fait avec moi la loi des coalitions, il n'est pas protectionniste (les traités de commerce dernièrement conclus tenaient fort au cœur de l'Empereur), il parle bien et il a une réelle influence sur une partie de l'opinion. Quant à ses inconvénients, j'en fais mon affaire et je m'ingénierai à en défendre Votre Majesté. »

Enfin, le 2 janvier 1870, le ministère libéral parut au *Journal officiel*, M. Buffet prenant le portefeuille des finances et M. Daru celui des affaires étrangères.

Les cruels souvenirs qui se rattachent au millésime fatal de 1870 ont sûrement fait oublier à la génération présente la satisfaction qui accueillit, avec la résurrection de la liberté constitutionnelle, l'inauguration d'une nouvelle ère impériale. L'impression fut pourtant vive et générale, et beaucoup d'amis sincères de l'Empire ne furent pas les moins empressés à s'en applaudir. Les fautes trop visibles de la politique extérieure avaient singulièrement affaibli la confiance dans le mérite supérieur de l'Empereur lui-même, et c'est la faiblesse d'un établissement fondé uniquement sur le pouvoir d'un seul qu'il s'ébranle dès que paraît fléchir le pivot unique qui l'appuie. On savait vaguement d'ailleurs qu'il était atteint avant l'âge d'une maladie grave, et la perspective d'une régence confiant le pouvoir sans contrôle à une femme sans expérience inquiétait les plus avisés de ses courtisans. En un mot, l'Empereur vieillissant, on était bien aise de voir l'Empire rajeuni. Quant à ceux qui n'en avaient jusque-là rien attendu, ni voulu en rien recevoir, et qui avaient placé ailleurs et même hors de France leurs regrets et leurs espérances, le patriotisme les obligeait à saluer, même sous un drapeau qui n'était pas le leur, la renaissance des principes qui leur étaient chers. « Je n'aime pas cet homme, me disait à moi-même M. Thiers, il a fait à la France un tort peut-être irréparable par la prépondérance qu'il a laissé prendre à l'Allemagne : mais il faut pourtant lui savoir gré de nous épargner les frais d'une révolution. » C'est le même sentiment qui amenait le rapprochement d'hommes qui n'avaient pas ménagé les termes de leur opposition, comme Prévost-Paradol et Laboulaye, et décidait MM. Guizot et

Odilon Barrot à accepter à titre officiel la présidence de deux grandes commissions législatives.

Cette lune de miel dura peu et l'incident qui l'assombrit bientôt ne fut pas alors assez bien expliqué pour être bien compris. Le plébiscite de 1852, en posant les bases de l'apparence de constitution qui devait régulariser la dictature, avait donné la sanction populaire à plusieurs dispositions qui semblaient y avoir été mises tout exprès comme la négation formelle de tout régime parlementaire. De ce nombre était celle qui établissait que le chef de l'État était seul responsable et que les ministres ne dépendaient que de lui seul : prescription que la Constitution elle-même avait commentée en ajoutant que chaque ministre ne serait responsable que des actes qui le concernaient, aucune solidarité ne devant exister entre eux. Evidemment, ce n'était pas dans ces conditions de dépendance et d'isolement réciproque que MM. Ollivier, Daru et Buffet avaient accepté le pouvoir; une telle manière de gouverner ne pouvait leur convenir. Mais y avait-il lieu de se préoccuper beaucoup d'un texte de loi devenu par le fait suranné et inapplicable? Solidaires et responsables, de tels hommes ne l'étaient-ils pas en dépit de toute argutie légale, dès qu'ils paraissaient unis devant le Parlement pour rendre compte de leur conduite? C'est ce que M. Buffet, avec son sens essentiellement pratique, n'était pas éloigné de croire, et ce qu'il laissa entendre lui-même dans l'éloge qu'il dut prononcer plus tard de son collègue, M. Daru : « L'expérience, dit-il, si on veut bien la consulter, démontre que la responsabilité des ministres, au moins leur responsabilité politique est beaucoup plus une question de fait que de droit. Ce n'est pas un texte constitutionnel qui la rend effective, c'est la nécessité pour la bonne gestion des affaires d'obtenir la confiance des Chambres avec lesquelles les ministres sont en rapport constant. Mais, ajoute-t-il, l'esprit public, en France surtout, n'est pas indifférent aux formules. »

C'était donc une formule qu'il fallait substituer à celle qui subsistait encore, oubliée, mais ayant toujours force apparente dans un texte légal. Le Sénat, à qui appartenait la tâche de traiter les questions constitutionnelles, fut chargé de la chercher. Il n'aurait pas eu de peine à la trouver, mais un scrupule, qu'on a peine à croire tout à fait sincère, l'empêcha de se mettre lui-même à l'œuvre pour opérer un changement qui, en réalité, ne lui agréait pas. La disposition qu'on lui demandait de modifier sous sa forme générale avait été sanctionnée par le suffrage universel. On soutint que la même forme était nécessaire pour la révoquer. Le peuple souverain, convoqué de nouveau dans ses assises, pouvait seul

effacer et remplacer son œuvre. Ce qu'un plébiciste avait fait, un autre plébiciste devait le défaire.

De là naquit tout de suite une question d'une plus grande et plus solennelle gravité. Fallait-il donc reconnaître que dans une société régulière peut exister une autorité souveraine supérieure à toutes les lois, résidant en temps ordinaire dans une foule dispersée et silencieuse, mais pouvant être évoquée à un jour donné, pour altérer et au besoin mettre à néant tous les pouvoirs constitués? Telle était la puissance occulte et intermittente à laquelle le Sénat proposa de rendre hommage, en posant, à propos du cas particulier, ce principe général : le pouvoir constituant est réservé à la nation consultée par l'Empereur.

Ce fut cet appel à l'exercice de la souveraineté populaire mis à tout moment à la discrétion de l'Empereur qui troubla la conscience de M. Buffet. Dans ce plébiscite ainsi tenu constamment en réserve, il vit une épée menaçante toujours levée sur la tête du Parlement, ou, pour se servir d'une métaphore plus juste, une soupape toute prête à s'ouvrir pour faire disparaître et en quelque sorte engloutir d'un seul coup tout l'ensemble du nécanisme constitutionnel. Crut-il qu'il y avait là un piège tendu d'avance et une précaution préparée pour révoquer en bloc quand le moment paraîtrait propice ministère, parlement, en un mot, toutes les concessions qui venaient d'être faites? Je ne le crois pas, M. Buffet était trop droit pour être si méfiant, et il lui répugnait de prêter à autrui les détours auxquels lui-même se serait fait scrupule de recourir. Mais les intentions pouvaient changer, avec les circonstances, et le droit une fois reconnu, la tentation des abus pouvait naître. Une garantie au moins lui paraissait nécessaire, c'est que toute mesure plébiscitaire, avant d'être soumise au suffrage universel, fût proposée et délibérée dans les Chambres, afin que, par un débat public, toute surprise et tout entraînement fussent prévenus. Ne pouvant obtenir que la dignité du Parlement fût mise à couvert par cet examen préalable, M. Buffet ne crut pas pouvoir laisser courir une telle chance à la France et à la liberté. D'accord avec M. Daru, il offrit et fit accepter sa démission.

Interrogé au Corps législatif sur le motif de sa retraite, il refusa de s'expliquer. Les débats intérieurs d'un cabinet ne lui paraissaient pas devoir être révélés au public, et il aurait craint de paraître juger trop sévèrement ceux qui ne suivaient pas son exemple. L'idée de chercher à leurs dépens une popularité quelconque ne traversa seulement pas sa pensée. Le mécompte fut pourtant très grand chez ceux qui voyaient dans la présence de M. Buffet au pouvoir tout un programme faisant la seule garantie

à leurs yeux de la sincérité des promesses constitutionnelles. S'il en était dans le nombre qui, attachés à sa personne autant qu'à ses principes, avaient suivi avec une affection constante les développements d'un si beau talent uni à une si belle âme, ils éprouvèrent beaucoup de regrets sans doute et plus d'admiration encore, mais nulle surprise. Ils ne s'étonnèrent pas de le voir, comme vingt ans auparavant, faire le sacrifice de toute ambition au moindre avertissement de sa conscience. Cette fois, il est vrai, c'était à cet âge où la vie commence à décliner et où les occasions perdues se retrouvent difficilement. Le poste où il était enfin appelé, après des années de travail et de dévouement, était particulièrement fait pour donner le plus noble emploi à ses facultés et lui permettre de remplir enfin, suivant une expression fameuse, tout son mérite. Tels sont pourtant les jeux de la fortune dans les jours éprouvés que nous traversons, qu'en accomplissant cet acte de désintéressement méritoire, il se trouvait obéir, sans le savoir, à une sorte d'inspiration prophétique. N'est-ce pas trois mois seulement après qu'allait éclater d'un des points de l'horizon sur lequel tous les regards auraient dû être fixés, si la légèreté ordinaire du public français ne les en eût détournés, l'orage qui devait emporter bien autre chose qu'une forme quelconque, autoritaire ou libérale, de gouvernement intérieur?

Faut-il plaindre M. Buffet de n'avoir eu dans cette crise terrible, où tant de fois la prudence et l'honneur durent être mises en balance, ni choix à faire, ni résolution à prendre? Devons-nous regretter pour la France, qu'il n'ait pas eu à être mêlé à cette redoutable détermination? Sans doute, il y eut alors, dans la conduite des négociations ou dans la direction des armées, des fautes graves commises que l'instinct d'un esprit juste aurait pu prévenir, mais n'étant ni militaire, ni diplomate, aurait-il pu les éviter toutes? Avec la droiture, j'ai presque dit, la candeur qui lui était propre, aurait-il su deviner et déjouer les pièges tendus par l'astucieux adversaire qui s'est, depuis lors, vanté lui-même de ses mensonges? J'imagine, en vérité, peu d'hommes moins fait que M. Buffet pour traiter avec M. de Bismarck. Et les erreurs mêmes une fois reconnues, aurait-il pu se retirer à temps pour ne pas s'y laisser compromettre? N'y a-t-il pas des jours de péril où le pouvoir est un poste avancé qu'on ne peut, quoi qu'il arrive, abandonner sans désertion? Parmi toutes les grâces que M. Buffet reçut dans sa vie de la Providence, il n'en est aucune, j'en suis sûr, dont il l'ait remerciée du fond du cœur autant que de lui avoir ouvert une porte pour sortir naturellement le 5 mars du cabinet du 2 janvier.

Redevenu simple député, il put, en liberté, appuyer M. Thiers dans sa courageuse résistance à une déclaration de guerre, nullement

motivée ce jour-là et insuffisamment préparée. Puis, après des mois d'angoisse et d'incertitude, il dut assister, la mort dans l'âme, à cette nuit d'horreur et de douleur sans égale, où l'on crut voir s'ouvrir l'abîme où allaient sombrer l'honneur et l'existence de la patrie. Tandis que d'autres, durant ces heures dont chaque minute avait son prix, ne trouvaient rien de plus pressé que de proclamer la déchéance d'un souverain captif et d'installer par l'émeute un gouvernement de leur choix dans une capitale déjà cernée par l'ennemi, M. Buffet n'eut qu'une pensée, ce fut de conserver à la France une autorité régulière qui eût le droit de parler en son nom et de commander à ses armées. Dans la révolution qui grondait déjà, il ne voyait que la réponse la moins honorable et la moins efficace qu'on pût opposer à l'invasion. Il se fit l'organe d'une proposition qui consistait à constituer, avec l'assentiment de la régente, un comité de défense pris dans tous les rangs du Corps législatif et chargé de pourvoir aux cruelles nécessités du présent, en ajournant toute question politique au temps où on aurait le loisir et la liberté d'y songer. On aurait pu échapper ainsi à la mainmise violente d'une secte étroite et passionnée, et consacrer à la résistance nationale toutes les ressources d'une concorde patriotique.

Chargé d'aller offrir à l'Impératrice ce suprême moyen de salut, il dut, pour se rendre aux Tuileries, traverser la cité déjà tout en émoi. Quel entretien que celui qu'il eut avec l'Impératrice ! Tout fut, de part et d'autre, plein de dignité autant que d'émotion ! Dans le refus que la princesse fit d'abord de suivre son avis, il n'aperçut (c'est une justice qu'il s'est plu à lui rendre) d'autre sentiment que le scrupule d'abandonner le poste où son époux l'avait placée en se déchargeant sur d'autres des devoirs périlleux qui lui étaient dévolus. En développant cette pensée, elle s'animait (dit M. Buffet dans une note autographe que j'ai pu connaître), et son langage avait une énergie et même une éloquence dont je ne puis perdre le souvenir. Mais pendant qu'elle parlait, les nouvelles arrivaient de minute en minute plus menaçantes. Des fenêtres mêmes du palais, on apercevait les masses d'une foule frémissante que contenaient à peine de faibles cordons de troupes déjà forcés en plus d'un endroit. Il n'était déjà plus temps de céder, et quand M. Buffet eut réussi enfin à arracher un demi-aveu qu'il avait hâte de porter au Corps législatif, personne n'était plus là pour le recevoir : ministres, Parlement, soldats, tout avait disparu, des bandes populaires se portaient vers l'Hôtel de Ville, et à l'insu de la France, que personne ne songeait à consulter, la République était proclamée.

duc de Broglie.

La suite prochainement.

NOUVELLES RÉVÉLATIONS

SUR LA POLITIQUE NAPOLÉONNIENNE EN ITALIE

(1860-1864)

D'APRÈS LES *SOUVENIRS* DE M. MINGHETTI

LETTRES INÉDITES DU PRINCE NAPOLÉON ET DE NAPOLÉON III

L'histoire du second Empire s'enrichit chaque jour de nouvelles pièces qui jettent une abondante lumière sur la politique étrangère de Napoléon III. Même lorsqu'il s'agit d'événements bien connus dans leurs lignes générales, comme la convention du 15 septembre 1864, les nouveaux documents qui sont mis au jour les éclairent singulièrement et permettent au public de se rendre compte des influences qui se disputaient les faveurs de l'empereur et des causes, souvent peu connues, qui le poussèrent à signer un traité ou à adopter telle politique de préférence à toute autre.

On vient de publier, en Italie, de précieux documents touchant la fameuse convention du 15 septembre. C'est d'abord une série de pièces diplomatiques confidentielles que la *Nuova Antologia* de Rome a inséré dans une de ses dernières livraisons¹; c'est ensuite un volume de M. Minghetti sur ladite convention que les héritiers de cet homme d'Etat italien viennent de faire paraître². Ce livre a d'autant plus d'importance que M. Minghetti était président du conseil en Italie lors de la signature de la convention du 15 septembre. Je me propose, dans cette étude, de donner aux lecteurs du *Correspondant* une idée précise des révélations qui nous viennent de ces deux travaux.

¹ Voy. la *Nuova Antologia*, livraison du 1^{er} mars 1899.

² Voy. Marco Minghetti, *la Convenzione di settembre*, Bologne, librairie Zanichetti, 1899.

*
* *

On sait qu'à la suite de l'annexion des Marches, de l'Ombrie et du royaume des Deux-Siciles au Piémont, Napoléon III avait *interrompu* ses rapports diplomatiques *officiels* avec la cour de Turin. Cavour et Victor-Emmanuel ne s'en préoccupèrent nullement. Ils comptaient sur le temps pour arranger leurs affaires avec les Tuileries, et ils entretenaient, malgré quelques incidents passagers, d'excellents rapports secrets avec l'empereur. On dirait aujourd'hui que Cavour hypnotisait Napoléon III. En tout cas, il avait la rare fortune, malgré les scènes de Villafranca et les annexions de 1860, accomplies contre la volonté apparente de l'empereur, d'inspirer toujours, — on ne sait trop pourquoi, — une inébranlable confiance à ce souverain trop aisément résigné au rôle de complice.

Cavour avait d'abord songé à obtenir directement de Pie IX la renonciation au pouvoir temporel. Il offrait au Pape le régime de l'Eglise libre dans l'Etat libre. Pie IX ayant opposé un refus formel aux ouvertures du cabinet de Turin, Cavour chargea un de ses amis, M. Audinot, député de Bologne, de l'interpeller touchant la question romaine. On sait que la discussion parlementaire aboutit à l'approbation de l'ordre du jour Bon-Compagni proclamant que Rome était la capitale du nouveau royaume d'Italie.

Mais Cavour ne se faisait nullement illusion sur les intentions de l'empereur. « Il savait fort bien, dit M. Minghetti, que l'empereur n'abandonnerait jamais le Pape aux agressions de l'Italie, consentant par là à démentir toute la politique qu'il avait suivie pendant douze ans, après l'occupation de Rome en 1849. On ne pouvait donc pas poser, devant la France, la question sous la forme d'une revendication de Rome de la part de l'Italie. Tout au plus pouvait-on la poser sous la forme de la non-intervention dans les querelles qui pourraient surgir entre le Pape et ses sujets. Et, par conséquent, il fallait trouver une solution qui permît de retirer les troupes françaises, sans que la chute immédiate du pouvoir temporel du Pape en fût la conséquence. »

Pour atteindre ce but, Cavour fit appel au concours du prince Napoléon et se servit de l'intelligente coopération de M. Nigra, son secrétaire, et de M. le comte Vimercati, ami de Napoléon III, confident de Victor-Emmanuel et un de ces personnages italiens qui ont exercé une si grande influence à la cour des Tuileries pendant le second Empire, servant leur pays avec passion et surtout sans bruit et sans éveiller de méfiances à Paris. Le prince Napoléon répondit en ces termes, le 9 avril 1861, aux premières avances de Cavour :

« J'ai voulu lire attentivement vos remarquables paroles avant de vous répondre. Votre proposition d'une transaction avec la cour de Rome et le parti catholique, sur la base de la liberté de l'Eglise et de l'Etat, est une idée juste et élevée en théorie, mais impraticable et dangereuse, en Italie surtout, avec l'organisation et la richesse du clergé et la longue oppression et démoralisation qu'il a exercées sur le pays. Du reste, Rome vous a repoussés; sauf quelques honorables exceptions, parmi les catholiques français vous n'avez pas désarmé un seul de vos ennemis.

« La crainte seule et la force peuvent vaincre Rome. Trouvez une *transaction* que l'empereur veuille accepter pour le Pape, et qui nous fasse quitter Rome, voilà ce qu'il faut avant tout. C'est pour cela que j'avais émis l'idée du Vatican au Pape souverain, avec un jardin et Saint-Pierre, ce qui suffit pour le rendre indépendant moralement. *Avant tout*, il faut que nous quittions Rome! Sans cela, l'Italie ne sera faite, ni vis-à-vis de l'étranger, ni vis-à-vis de l'intérieur. Vous serez des Piémontais conquérants et non des Italiens émancipés. Cette transaction donnera ce qu'elle pourra, peu m'importe, pourvu qu'elle permette à l'empereur de retirer ses troupes; ensuite, vous ferez ce que vous voudrez avec le Pape. Je regrette beaucoup de voir que rien n'avance. *Ici on est d'une indécision qui me désespère!*

« Pourquoi ne poussez-vous pas à votre reconnaissance¹ comme premier point?... Trouvez une transaction que l'Italie puisse accepter *pendant quelques semaines* et qui satisfasse l'empereur pour évacuer Rome, *le problème du jour est uniquement là.* »

On le voit, le prince Napoléon était plus anticlérical que Cavour et conseillait au célèbre ministre de Victor-Emmanuel de ne s'engager que provisoirement, sauf à faire ce qu'il voudrait quelque temps après le départ des troupes françaises de Rome.

Comme on peut bien le penser, Cavour fut enchanté de la lettre du cousin de Napoléon III. Il lui répondit qu'il acceptait pleinement ses conseils. Nous n'avons malheureusement pas la lettre de Cavour, mais nous avons, en revanche, la réponse du prince Napoléon, d'où il ressort que, chargé par le ministre de Victor-Emmanuel de conférer avec l'empereur touchant l'évacuation de Rome par la garnison française, il s'était acquitté de cette mission avec le plus grand zèle. Voici la réponse du prince à M. de Cavour² :

¹ La reconnaissance du nouveau royaume d'Italie. A cette date, il n'avait été reconnu que par la seule Angleterre.

² Cette lettre est inédite pour la France. Elle a été publiée récemment par la *Nuova Antologia* de Rome. On n'en connaissait auparavant que des extraits et encore peu exacts. Le rédacteur de la revue romaine déclare

« Paris, 13 avril 1861.

« Mon cher comte,

« Je comprends toute l'importance de votre lettre, la difficulté de votre situation en face de l'opposition morale de la France, qui ne reconnaît pas le roi d'Italie et qu'une partie de l'opinion publique croit favorable aux prétentions du prince Murat; en face de la conduite du général Goyon qui fait passer des revues au roi de Naples à Rome et traite ce prince en roi légitime des Deux-Siciles; enfin, vis-à-vis de l'Autriche, qui peut vous attaquer d'un moment à l'autre. Vous n'avez pas besoin que je vous fasse connaître mon opinion personnelle, que j'ai manifestée hautement sur toutes ces questions. Ce sont les intentions de l'empereur qu'il vous importe de connaître.

« Sans que ce que je vous écris ait rien d'officiel, je crois pouvoir vous indiquer les idées générales de l'empereur qui pourront vous servir peut-être à trouver une solution pour l'évacuation de Rome, si désirable au point de vue français et italien.

« Pour résoudre la question, il faut avant tout la bien poser. Or, voici comme cette question se présente à mon esprit :

« L'empereur qui occupe Rome depuis douze ans ne veut pas que l'évacuation de cette ville ait le caractère d'un démenti donné à sa politique, ni d'une retraite vis-à-vis de l'unité de l'Italie qui s'est faite en dehors (*sic*) de ses conseils.

« Le désir de l'empereur est cependant de quitter Rome et de sortir d'une fausse position. Vous avez un intérêt de premier ordre à obtenir cette évacuation; cela doit, je crois, vous faire passer sur des difficultés secondaires et surtout temporaires (*sic*). La politique de non-intervention applicable à Rome et au patrimoine de Saint-Pierre pourrait servir de base à un arrangement. Considérant le Pape comme un souverain indépendant, vis-à-vis duquel la non-intervention devrait être pratiquée, la France évacuerait Rome, et l'Autriche ne pourrait pas l'y remplacer, mais le gouvernement italien devrait s'engager vis-à-vis de la France, non seulement à ne pas attaquer le gouvernement du Pape directement par ses troupes régulières, mais même à ne pas le laisser attaquer indirectement par des volontaires conduits par Garibaldi ou autres.

« Cet engagement est conforme à vos déclarations devant le Parlement, où vous dites que la question de Rome n'est pas de celles qui se résolvent par la force.

« La non-intervention consiste à garantir un État, considéré comme indépendant, *de toute attaque étrangère*. Si, avec le temps, avoir obtenu le texte de cette lettre du prince Napoléon lui-même, en 1890, lors d'un séjour à Rome du cousin de Napoléon III.

la situation du gouvernement papal vis-à-vis des cinq ou six cent mille sujets qui lui restent à gouverner devient intolérable, le gouvernement de l'empereur peut ne pas se croire obligé de garantir le Pape contre ses propres sujets¹. C'est une question qu'il n'est pas utile de traiter dans un arrangement direct entre la France et l'Italie (*sic*). Le gouvernement de l'empereur ayant obtenu une garantie formelle de votre part de respecter le territoire que le Pape gouverne encore aujourd'hui, peut considérer sa mission comme terminée à Rome.

« La diminution du territoire papal depuis 1849 expliquera notre évacuation, notre présence n'étant pas indispensable au maintien du pouvoir temporel du Pape réduit à ses nouvelles limites. Le gouvernement de l'empereur voudra, je crois, même sans donner au Pape le droit d'appeler une intervention étrangère, lui reconnaître et faire reconnaître par vous le droit du gouvernement pontifical de se soutenir en organisant une force catholique prise au dehors de sa petite population, pourvu que cette force limitée ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre vous, et ne soit qu'une force conservatrice. Le chiffre pourrait en être fixé à une dizaine de mille hommes.

» Je me résume donc ainsi :

« 1° Un arrangement direct serait conclu entre la France et l'Italie;

« 2° La France ayant mis le Pape à l'abri de toute attaque étrangère, ses soldats évacueront Rome ;

« 3° L'Italie s'engagera à ne pas attaquer *et à empêcher même par la force* toute attaque venant de l'extérieur contre le territoire actuel du Pape ;

« 4° Le gouvernement italien s'interdirait de faire toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale composée même de volontaires catholiques étrangers, tant que cette armée ne monterait pas à plus de dix mille hommes ;

« 5° L'Italie se déclarerait prête à entrer en arrangement avec le gouvernement du Pape, pour prendre à sa charge la part proportionnelle qui lui reviendrait dans les charges des anciens États de l'Église.

« Cet arrangement me paraît également avantageux pour la France et pour l'Italie. L'empereur resterait vis-à-vis de l'opinion publique européenne dans le programme qu'il s'est posé de maintenir le pouvoir temporel du Pape à Rome et dans le patrimoine de Saint-Pierre. L'Italie aurait l'immense avantage de se voir recon-

¹ Ceci équivalait à dire à Cavour : « Tenez-vous tranquille pendant un an ou deux ; puis provoquez une révolution à Rome, et alors, en vertu du principe de non-intervention, nous vous laisserons faire ! »

naître par la France, de voir l'alliance naturelle et indispensable complètement rétablie avec nous et enfin, si le gouvernement temporel du Pape succombe avec le temps, il faut, en face de l'opinion publique, faire cette épreuve solennelle et bien constater qu'il ne sera pas renversé par la force venant de l'extérieur, mais par ses propres difficultés intérieures.

« C'est mettre, en un mot, le Pape en face de ses populations. Si Rome devient un jour la capitale de l'Italie, il faut que ce soit non par une conquête étrangère, mais par la volonté *manifeste et persévérante de ses propres habitants et par l'impuissance du gouvernement des prêtres.*

« Je comprends, mon cher comte, combien sont grandes les difficultés intérieures que vous aurez à surmonter vis-à-vis de votre parlement et vis-à-vis de Garibaldi et de ses volontaires, vis-à-vis de tout le parti qui veut l'unité immédiate. Mais, croyez-moi, et mes sentiments ne sauraient vous être suspects, *vous n'obtiendrez pas plus de l'empereur.*

« Si un arrangement n'intervient pas *au plus tôt*, qui nous permette de quitter Rome, la situation deviendra de plus en plus mauvaise en Italie et en France, ainsi que dans les relations des deux pays. Il arrivera un moment où l'Autriche, qui vous guette, vous attaquera. La France sera dans une fausse position, tout sera remis en question, et la grande cause qui a triomphé en 1859 peut être perdue.

« Je compte sur votre tact d'homme d'Etat pour vous faire comprendre combien il est important d'obtenir, par un arrangement qui satisfasse la France, l'évacuation de Rome.

« Si vous me répondez que vous croyez pouvoir accepter ces bases, remettez votre lettre à S. M. l'empereur, et j'ai lieu d'espérer qu'il donnera ordre à son ministre des affaires étrangères pour terminer au plus tôt cet arrangement.

« Recevez, mon cher comte, etc.

« NAPOLÉON (Jérôme). »

Cette pièce se passe de commentaires. Le prince Napoléon explique trop bien sa pensée pour qu'il y en ait besoin. En réalité, il conseille à M. de Cavour de n'accepter l'évacuation de Rome que comme un à-compte, sauf à préparer plus tard la révolution qui lui permettra de s'emparer de Rome *pour y rétablir l'ordre.* C'est en ce sens que Cavour devait interpréter la lettre du cousin de l'empereur. Quant à l'objection que l'on pourrait faire touchant les intentions véritables de Napoléon III, tout doute est inadmissible

en présence du petit billet qu'on peut lire dans le *post-scriptum* qui fait suite à la lettre du prince Napoléon à Cavour. La voici :

« Mon cher Napoléon,

« Tu as bien analysé notre conversation d'hier. Cependant, fais bien comprendre en *post-scriptum* au comte de Cavour que ces propositions ne sont que des bases d'un traité qu'il faudra examiner à fond avec toutes ses difficultés.

« Crois à ma sincère amitié,

« NAPOLEON ¹. »

Le prince Jérôme avait donc interprété parfaitement la pensée de son impérial cousin, et les réserves de Napoléon III ne signifient probablement qu'une seule chose, c'est que, suivant son habitude, l'empereur a traité en dehors de ses ministres et qu'il craint leur résistance lorsqu'il les mettra au courant de ses négociations avec Cavour.

M. Minghetti, dans son ouvrage, nous montre l'accueil que le ministre de Victor-Emmanuel fit à la lettre du prince Napoléon :

« Le comte de Cavour, à peine eut-il reçu cette lettre, — ce fut le 15 avril (1861), — vint lui-même m'en donner communication ². Il était rayonnant de joie et, bien qu'il ne fermât point les yeux devant les difficultés et les dangers qui pouvaient venir de cette convention, néanmoins l'espoir de voir les Français sortir d'Italie avait le dessus sur toute autre considération.

« Nous lûmes, relûmes, discutâmes ensemble toutes les parties de cette pièce et nous tombâmes de plus en plus d'accord qu'il fallait accepter. Il fallait cependant s'assurer d'abord le concours du baron Ricasoli, pour ne pas rencontrer un jour chez lui un obstacle et obtenir au contraire son appui dans les discussions parlementaires. Nous fîmes immédiatement une tentative, et il se montra persuadé de l'utilité de l'affaire après une courte discussion. Alors Cavour courut chez le roi qui, avec son intuition très rapide et sûre, accepta immédiatement la proposition. La chose demeura secrète pour toute autre personne; et Cavour, deux jours après, c'est-à-dire le 17 avril, renvoya à Paris, avec la réponse affirmative, M. le comte Vimercati qui avait apporté à Turin la proposition du prince Napoléon. Et le même M. Vimercati, qui était au courant de tout, fut chargé de mener à bon terme le plus tôt possible les négociations.

« Je ne saurais décrire l'ardeur, l'impatience avec laquelle Cavour en attendait le résultat. Aux premiers jours de mai, il songea

¹ Voy. la *Nuova Antologia*, livraison du 1^{er} mars 1899, p. 69, en note.

² M. Minghetti était alors ministre de l'intérieur.

à envoyer à Paris Pantaleoni¹, dont il connaissait les rapports amicaux avec M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, afin de lui parler de cette affaire et de le pousser dans la voie où il désirait si vivement qu'il s'engageât. Mais Pantaleoni ne savait pas tout, et précisément pour cela Cavour avait la plus grande confiance dans l'efficacité de ses conversations. M. Pantaleoni, dès son arrivée à Paris, prépara un memorandum pour M. Thouvenel; mais il eut à peine le temps de le lui remettre, ainsi que les lettres qu'il écrivit à Cavour et qui sont entre mes mains le prouvent.

« Mais M. Vimercati ne cessait pas de presser la solution de l'affaire. On était même très près de la conclusion. Un seul point restait à fixer, c'est-à-dire le moment du départ des Français. Cavour voulait l'évacuation immédiate de Rome. Mais l'empereur, se repentant presque (*sic*) d'être allé trop loin, cherchait à se dérober (*tenevasi indietro*). Une dépêche de Vimercati, écrite dans l'après-midi du 3 juin et arrivée à Turin, alors que le comte de Cavour était déjà malade, disait :

« L'empereur m'a fait appeler et j'ai passé la journée d'hier à « Fontainebleau. Il m'a longtemps causé de toutes nos affaires et « du moyen de procéder pour le retrait des troupes de Rome qui « sera fait graduellement et dans un délai assez long. Echange « des lettres et du traité aurait lieu vers le 20. Sa Majesté m'a « autorisé à aller la voir au château toutes les fois que je le juge « convenable, et me charge de vous dire de bien vous soigner et de « prendre du repos. Sa Majesté a dit : « Si le comte de Cavour « était obligé de quitter le ministère pour cause de santé, je ne « ferais rien de la reconnaissance² ».

« Cette dernière phrase indique que, au moment de la signature du traité, la France devait reconnaître formellement le nouveau royaume d'Italie, ce qu'elle s'était refusée à faire jusqu'alors et devait avoir à cette époque des conséquences très considérables ».

La mort du comte de Cavour trancha la question de la reconnaissance des faits accomplis, en 1860, en Italie. Napoléon III, voulant donner un gage d'amitié à Victor-Emmanuel, y consentit; mais elle interrompit les négociations touchant l'occupation française à Rome. Elles ne furent reprises qu'en 1864, sous le ministère Minghetti.

Comte Joseph GRABINSKI.

La fin prochainement.

¹ Diomede Pantaleoni, avocat romain, plus tard sénateur du royaume d'Italie, avait été exilé de Rome par le cardinal Antonelli, à cause des relations intimes qu'il entretenait avec Cavour.

² Cette dépêche est écrite en français.

UN NOUVEAU LIVRE

SUR

LE DUC D'AUMALE

L'ouvrage n'a pas encore paru. Il ne sera livré au public qu'aux premiers jours du mois prochain, mais une communication bienveillante nous a permis de le parcourir et d'en extraire quelques pages pour le charme des lecteurs du *Correspondant* ¹.

Si le livre est anonyme, on en devine aisément l'auteur à l'accent ému de son récit. Ce n'est pas une histoire complète du prince que sa plume discrète a voulu écrire. Laissant à d'autres le soin d'en retracer le côté politique et militaire, elle s'est attachée de préférence à soulever le voile de l'intimité et à montrer, dans la vie privée, dans les épanchements de la famille et de l'amitié, les qualités d'esprit et de cœur que le public n'a pas connues tout entières.

« Ces pages, dit modestement l'Introduction, sont un simple hommage à une noble mémoire, un témoignage d'attachement et de reconnaissance. »

Ainsi conçu, le volume abonde en traits charmants, en anecdotes attachantes, en aimables et touchants détails.

L'auteur prend le duc d'Aumale dès son plus jeune âge, lorsque, tout enfant, il se promenait avec le duc de Bourbon dans ces allées de Chantilly qu'il devait lui-même embellir plus tard en leur donnant une célébrité nouvelle. — Le vieux duc s'était attaché à l'enfant, son neveu et son filleul, et l'enfant, de son côté, écoutait l'aïeul avec l'intelligence précoce qui brillait dans son œil bleu. — « Je le vois encore, disait le duc d'Aumale à la fin de sa vie, je le vois, vêtu de l'habit gris qu'il quittait rarement, en bas de soie et

¹ *Le duc d'Aumale — Prince — Soldat — Un grand seigneur au dix-neuvième siècle.* (Mame.)

petits souliers, par un froid de janvier, dans le jardin de la Volière⁴, appuyé sur sa canne, m'expliquant qui, jadis, avait habité le château, comment il l'avait vu dans son enfance et sa jeunesse, les fêtes données, puis la destruction relativement récente. »

On sait quelle éducation forte et étendue reçurent les fils de Louis-Philippe. Le roi Louis XVIII désapprouvait l'éducation publique pour les princes; mais le duc d'Orléans la jugeait nécessaire dans les temps où nous sommes.

Il était de règle que les enfants de la famille royale alassent, à des époques déterminées, rendre leurs devoirs au roi. Dans une de ces occasions, le vieux monarque, arrêtant la princesse Marie (plus tard duchesse de Wurtemberg), lui demanda de réciter la chronologie des rois de France depuis Hugues Capet. La petite princesse commença et arriva sans se tromper jusqu'à Louis VI. Avant de dire : « Louis VI, dit le Gros », elle lève les yeux sur le roi et les baisse aussitôt; le roi comprit et dit : « C'est assez, c'est bien; vous avez bien répondu. »

Très différent était le roi Charles X; il aimait les enfants et désirait les voir souvent, ordonnant avec grande bienveillance des amusements pour eux. Il les voulait chez lui à certaines fêtes, notamment à celle des Rois, jour où la famille royale se réunissait suivant l'ancien usage. Le duc d'Aumale avait à peine cinq ans lorsqu'il fut admis à cette réunion pour la première fois, avec la recommandation que, si la fève traditionnelle venait à lui, il devait la porter à Madame la Dauphine (duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI), très pieuse et très bonne princesse, mais d'aspect un peu sévère. Le sort fit précisément tomber la fève au jeune duc d'Aumale, qui s'empressa de la porter... à la petite Mademoiselle (Louise de Bourbon-Artois, depuis duchesse de Parme, sœur du comte de Chambord), la plus jeune des princesses présentes; elle n'avait que trois ans de plus que le duc d'Aumale.

Le roi rit beaucoup de l'action du jeune prince, de la vivacité qu'il y mit, et comme on voulait le réprimander : « Laissez, dit-il, les enfants avec les enfants. » Puis, prenant le petit prince dans ses bras, il ajouta : « Monsieur (suivant l'usage des rois envers les princes de leur famille), Monsieur, vous avez très bien fait; je vous approuve, et ma nièce (la Dauphine) aussi. »

Le duc d'Aumale, après 1830, ne revit Mademoiselle, devenue duchesse de Parme, qu'à Naples ou plutôt au palais de Caserte, près de Naples, où il se trouvait pour une cérémonie de famille. Il fit demander à la duchesse de Parme si elle lui permettait d'aller

⁴ Jardin historique à Chantilly.

la saluer ; la princesse ne donna pas de réponse, mais au cours de la cérémonie le prince entendit tout à coup près de lui une voix assez forte qui lui disait : « Aumale, ceci ne vous rappelle-t-il pas Versailles ? » Elle avait ainsi trouvé moyen de rompre la glace et d'éviter la solennité d'un renouvellement de connaissance après tant d'années et d'événements. Le duc avait conservé pour cette princesse une réelle affection et la plus profonde estime, aussi bien que beaucoup d'admiration pour le courage dont elle fit preuve en maintes circonstances.

Dès son plus jeune âge, le duc d'Aumale montra le goût de la science militaire. Il aimait à redire plus tard : « A huit ans, j'étais fantassin dans l'âme. »

Ses études se poursuivirent sans interruption avec de brillants succès. En 1839, le roi se rendit à la Sorbonne pour voir couronner son fils au concours général.

Le duc d'Aumale considérait la connaissance approfondie des langues mortes comme indispensable. Pour lui, il n'y avait pas d'études complètes sans elles ; il les défendit toujours contre l'opinion qui voudrait les voir abandonner. L'histoire l'attira ensuite, et c'est là que se fixa son talent.

La fin des études venue, l'ambition du jeune prince se porta tout entière sur le service militaire. Il entra dans les vues du roi de ne laisser aucun intervalle entre la discipline du collège et celle du régiment. Couronné au concours général le 20 août, le duc d'Aumale rejoignait le lendemain le 4^e régiment d'infanterie légère, dans lequel il était incorporé.

Toute sa vie, il conserva un livre, *l'Imitation de Jésus-Christ*, sur lequel la reine avait écrit quelques lignes la veille de son départ pour Alger. « Son affection et son respect pour sa mère, dit l'auteur, n'avaient d'égaux que son respect et son admiration pour son père ; plus tard, il s'est mêlé à ces sentiments une juste fierté pour la sainteté, la grandeur d'âme de la reine. »

Aux derniers jours de sa vie, lorsque, en compagnie de sa sœur, la princesse Clémentine, et d'une autre personne admise dans leur intimité, le duc relisait les papiers du roi, que de fois, dit l'auteur, il interrompait la lecture pour faire remarquer à quel haut point de vue le roi se plaçait pour juger les événements et les hommes !

De ces papiers, que la mort n'a pas permis au duc d'Aumale de revoir en entier et de publier en grande partie, comme c'était son intention, il reste cependant un monument, *le Droit de grâce*, dont il donna lecture à l'Académie française, le 18 mars 1897.

« A ce propos, dit l'auteur, il n'est pas exact, ainsi qu'on l'a dit, que le duc, présentant cet ouvrage à un haut personnage, ait

accepté des réflexions qui lui auraient été faites sur l'exercice de ce droit de grâce. Le prince n'admettait de personne la discussion sur ce sujet et répétait souvent les paroles de son père : « Quand « on a vu périr les siens sur l'échafaud, quel que soit le motif de « la condamnation, si méritée qu'elle soit, on se sent porté à la « clémence, à faire grâce, quand ce droit, le plus beau, le seul qui « reste au pouvoir royal, est dans vos mains. » Il ne faut pas avoir connu ni entendu souvent parler le duc d'Aumale pour admettre la réponse qu'on lui prête : « Je n'avais pas envisagé cela à ce point « de vue. »

Nous laissons de côté tout ce qui se rapporte aux campagnes d'Afrique pour n'en retenir qu'un trait, qui montre quels profonds sentiments d'affection avait su inspirer le prince aux officiers employés sous ses ordres.

A la veille du coup d'Etat du 2 décembre, le général Espinasse, tout dévoué au Président, fut appelé à l'Elysée, et répondant à la question de savoir s'il était prêt à obéir aux ordres qui lui seraient donnés, quels qu'ils fussent, à les exécuter contre n'importe qui, le général répondit : « Tout ce que vous voudrez, contre qui vous voudrez, excepté contre un seul, le duc d'Aumale. Devant celui-là, l'épée en bas toujours; il m'a sauvé la vie. »

Le duc d'Aumale, qui connaissait cette réponse, en avait su gré au général; il était peu habitué à la reconnaissance.

Dans le même ordre de faits, il convient de rappeler, en le complétant, le trait souvent raconté de la rencontre du maréchal Pélissier et du duc d'Aumale en Angleterre, alors que le maréchal arrivait à Londres comme ambassadeur de France. La voiture du prince ayant croisé dans Hyde-Park celle du duc de Malakoff, celui-ci fit aussitôt tourner bride, et se levant, salua le prince en lui disant combien il était heureux de le revoir. En ce temps, il y avait un vrai courage de la part de l'ambassadeur de Napoléon III à saluer ainsi le duc d'Aumale. Longtemps avant cet incident, à Paris, le maréchal, recevant un grand nombre de généraux et de hauts personnages de l'Empire, remarqua que beaucoup d'entre eux semblaient regarder avec étonnement un portrait accroché dans son cabinet : « Oui, dit-il, c'est le duc d'Aumale; on l'a exilé de France, mais il ne sera jamais exilé ni de mon cabinet ni de mon cœur. »

*
* *

L'auteur anonyme nous introduit ensuite dans l'intérieur du duc d'Aumale à Orléans-House, pendant son exil en Angleterre. La duchesse, très instruite, y prenait une part active aux travaux litté-

raires de son mari. Elle y copia de sa main les manuscrits de plusieurs de ses ouvrages, notamment celui des deux premiers volumes de *l'Histoire des Princes de Condé*, et cette copie est précieusement gardée dans le trésor de la bibliothèque de Chantilly. Malheureusement la duchesse ne vécut pas assez pour voir l'ouvrage terminé.

Avant les distractions littéraires, c'était l'éducation des enfants qui était le constant souci des parents, et l'aîné, le prince de Condé, était l'objet, par sa haute valeur personnelle, de soins particuliers.

« Il y a, dit l'auteur anonyme, tel trait de sa vie qui révèle la hauteur de son âme, la noblesse de son cœur, la fermeté de son esprit, sa droite raison. Son père aimait à faire ressortir de si grandes qualités, comme il le fit au sujet de la couronne de Grèce qu'on lui offrait et qu'il refusa pour lui-même. Il savait qu'en toutes choses les sentiments de son fils et les siens étaient semblables; mais en cette circonstance le prince de Condé était en Suisse, loin de lui, sans autres conseils que ceux de sa conscience; son père voulut en avoir l'expression spontanée. Il lui communiqua donc les propositions de la nation grecque, lui faisant connaître le désir qu'elle exprimait, ou plutôt la première des conditions imposées, à savoir que l'héritier du prince qui accepterait la couronne devait consentir à devenir Grec, non seulement de nationalité, mais aussi de religion.

« Le jeune prince, qui avait alors seize ans, répondit aussitôt : « Dieu m'ayant accordé le bonheur de naître catholique et Français, je resterai catholique et Français. » Il connaissait trop bien son père pour ne pas être convaincu qu'il le laisserait libre de garder sa foi et son pays. »

Le prince de Condé savait très bien le grec classique, et même le grec moderne, et c'est à son intention que le duc d'Aumale fit peu après le voyage de Grèce avec toute sa famille.

L'ouvrage que nous résumons cite un autre trait du prince qui le montre cavalier accompli, et montant avec autant de hardiesse que de sûreté. — Dans un voyage en Suisse, où il avait emmené ses chevaux, passant un jour près d'un champ dont l'aspect lui semblait propre à un temps de galop, il aperçoit le propriétaire de ce champ, un paysan, et lui demande la permission de traverser. Celui-ci de répondre : « Oui, si vous passez par-dessus la porte. » Le jeune prince, sans efforts, fait sauter la porte à son cheval. Ebahissement du propriétaire : « Alors monsieur, puisque c'est comme cela, toutes les fois que vous voudrez; c'est trop curieux! »

On sait comment le jeune prince, atteint de la fièvre typhoïde au

cours d'un voyage lointain, mourut à Sydney, presque en même temps que la reine Marie-Amélie s'éteignait à Claremont, et quelle immense douleur en ressentirent tous les siens. En communiquant la poignante nouvelle à un ami de France, le général de Chabaud-Latour, le duc d'Aumale lui disait : « J'ai la foi que l'âme noble et pure de mon fils est retournée au ciel, où celle de ma mère l'a précédée de si peu; puissé-je les y retrouver un jour! »

Des épreuves d'une autre nature allaient atteindre le prince.

En 1870, à la première annonce de nos désastres, les princes d'Orléans accoururent en France, réclamant le droit de servir leur pays, mais cette demande fut repoussée, en même temps qu'ils recevaient du gouvernement l'ordre de repasser la frontière.

L'auteur anonyme dit à ce propos :

« L'ardent patriotisme qui avait porté les princes à demander du service au moment des malheurs de notre pays éclate en traits de feu, on peut le dire, sous la plume du duc d'Aumale écrivant à un ami. Il y montre l'amertume de son âme blessée par le déni de justice qui le frappe, lui et les siens. Un jour peut-être, l'admirable page où il laisse ainsi un libre cours à ses sentiments verra-t-elle le jour; on jugera alors de quels dévouements, de quels services l'on a privé la France alors qu'elle avait besoin de tous ses enfants. »

Quelque temps après, revenu de nouveau en France, les princes y furent en butte aux tracasseries jalouses de M. Thiers, tracasseries qui les forcèrent à quitter Dreux, où leur liberté n'était plus en sûreté, pour attendre ailleurs la possibilité de siéger à l'Assemblée nationale. L'auteur anonyme nous apprend que « le duc d'Audiffret-Pasquier, leur ami de tout temps, dont le dévouement à leurs personnes et à leur cause est sans bornes, comme son affection, leur offrit l'hospitalité dans son château de Sassy, puis il alla à Versailles dire à M. Thiers : « Les princes sont chez moi, et ils y resteront. » Devant cette ferme résolution, M. Thiers n'osa user de violence. »

Les événements passèrent; le dernier fils du prince, le duc de Guise, fut emporté à seize ans par une fièvre typhoïde, comme son frère, et, malgré les déchirements de son cœur, le duc d'Aumale dut se reprendre à la vie, le gouvernement lui ayant enfin, en 1872, rendu son épée, en le plaçant à la tête du 7^e corps d'armée à Besançon. Il était là comme le gardien de la frontière, avec les clefs de la France dans ses mains.

« L'Alsace! nous dit l'auteur anonyme, ce fut sans doute un de ses rêves de la reconquérir. A cette époque, on vivait dans l'incertitude de la paix; une étincelle pouvait de nouveau faire éclater la guerre. Quelle prudence, quelle habileté ne lui fallut-il pas

déployer pour éviter tout conflit ! Et cependant, au fond de son âme, il désirait la guerre pour la délivrance de nos provinces. Souvent il disait : « Notre France ressemble à un homme amputé
« qui ressent les douleurs du membre qu'il a perdu ; tel est et sera
« l'état de notre pays tant que ses provinces ne lui seront pas
« rendues. »

« Combien de fois, plus tard, ne dit-il pas : « Il aurait fallu faire
« la guerre en 1875-1877 ; l'armée était prête, ma seule ambition
« eût été de la mener à la frontière et de rester là, enseveli dans le
« manteau bleu, ayant vu, avant de retourner à Dieu, l'Alsace et
« Metz délivrées ! » Cette parole exprimait le vrai désir de son âme.

« Pendant l'exil de 1886, le prince vit plusieurs fois un Alsacien, patriote militant, député au Reichstag, qui avait dévoué sa vie aux intérêts et aux souvenirs français de son pays. Bien souvent, les récits poignants de ce que souffraient ses compatriotes amis de la France émurent profondément le duc. Un jour, la femme de ce dévoué patriote envoya au prince des roses, des roses d'Alsace ; il contempla avec mélancolie, puis, à une personne qui, près de lui, partageait ses sentiments : « Faites, dit-il, qu'elles
« soient précieusement conservées ; quelle joie si, un jour, l'Alsace
« reconquise, nous pouvions les présenter à ceux de qui elles
« viennent ! »

« Hélas ! ni le prince ni le dévoué serviteur de la cause alsacienne n'ont vu ce jour ; l'un et l'autre ont quitté ce monde à peu de mois de distance. Il ne reste plus maintenant que la noble femme dont la main cueillit ces roses au pays d'Alsace, celle qui en prit soin, et les roses elles-mêmes ; puissent-elles voir le jour tant souhaité par le prince ! »

*
* *

Six années durant, il se donna tout entier, comme autrefois, à la vie militaire, mais sa situation, à mesure qu'elle grandissait, portait plus d'ombre, et l'on sait comment la peur décida le gouvernement de M. Grévy à le rayer des cadres de l'armée, en le jetant de nouveau en exil.

Plus tard, l'apaisement se fit, et le prince put enfin venir habiter ce merveilleux Chantilly qu'au milieu même de ses épreuves il donna généreusement à la France.

« En 1896, raconte l'auteur anonyme, il passa quelques jours à la Mandria, près de Turin, où la duchesse d'Aoste habitait alors ; le duc, son mari, commandait un régiment d'artillerie en garnison près de là. Ce prince aurait été heureux de montrer son régiment à celui dont l'opinion sur les choses militaires faisait loi partout. Il

lui en fit la proposition. Quoique très touché de cette attention si bien faite pour lui plaire, le duc d'Aumale n'accepta pas; son regret était visible, mais il ne pouvait, dit-il, se présenter devant les troupes en habit civil, n'ayant plus le droit de porter l'uniforme, le sien, celui de cette armée française à laquelle il restait si profondément attaché.

« A chaque instant cette pénible réflexion revient dans ses paroles. En 1895, comme il avait accepté d'être témoin d'un mariage, l'administration civile lui envoya un imprimé sur lequel il devait inscrire ses noms, prénoms, qualités, profession, etc. Il prit le papier et de sa main écrivit : « Henri d'Orléans, duc d'Au-
« male; profession : soldat », et dit : « C'est la seule que j'ai
« exercée, et, comme ce n'est pas un grade, ils ne peuvent me
« l'enlever ! »

« Là était la plaie de son cœur, elle y resta toute vive jusqu'à la fin. Quand il parlait sur ce sujet, c'était sans inutiles et vaines récriminations; mais il souffrait si cruellement, si visiblement, que cette souffrance était communicative. »

Précédemment, en 1894, il s'était rendu en Angleterre pour assister aux derniers moments de son neveu, le comte de Paris.

« Il le vit envisageant sa fin en chrétien et en roi. Au cours de la lente agonie, quand, tout espoir perdu, la famille royale veillait auprès de celui que Dieu allait lui enlever, le duc d'Aumale écrit : « J'ai vu mon neveu, j'ai causé avec lui; il voit et comprend tout!
« Sa fermeté est admirable et déjà la beauté suprême est sur ses
« traits. » Puis, après que tout fut fini, au soir du 8 septembre : « Je viens de le revoir pour la dernière fois; le drapeau tricolore
« recouvre son lit, et, sur le noble linceul, la petite croix d'acajou
« découpée jadis dans le cercueil de mon fils, « la Croix de Sydney »;
« c'est lui qui l'a voulu, j'en suis profondément touché. Hier, comme
« l'agonie commençait, on l'a entendu dire : « Saint Louis, roi de
« France, venez me prendre ! » Cette nuit, nous étions vingt et un
« près de lui. Grande et noble fin ! »

« Hélas! trois années plus tard, celui qui écrivait ces lignes était, lui aussi, enseveli dans le noble drapeau de la France, qu'il vénérât comme l'image de la patrie, et dont sa main, par la pieuse pensée d'un grand artiste, retient encore les plis sur la statue qui le représente dans son dernier sommeil.

« Depuis la mort du comte de Paris, le duc d'Aumale voua à ses enfants et à sa veuve une affection, une protection, dirons-nous, presque paternelle, avec un sentiment de plus pour l'aîné, pour celui que l'exil, « source de tous les maux », condamne à vivre hors de France, pour celui qui porte le grand nom qui lui était si cher. »

*
* *

C'est à Paris que se trouvait le prince quand, le 6 décembre 1896, avant le jour, son valet de chambre alarmé appela les personnes de la maison ; le duc semblait évanoui : quelle alarme, quelle angoisse ! Revenu à lui-même en un instant, et entendant donner l'ordre d'appeler un médecin : « Non, dit-il, pas un médecin, un prêtre d'abord. » Peu après, M. le Curé de la Madeleine est introduit, et le prince ordonne à ceux qui l'entourent de se retirer. M. l'abbé Hertzog propose l'extrême-onction ; le prince présente ses deux mains pour la recevoir, et répond en latin à toutes les prières ; puis un grand calme survint et le sommeil ranima les forces abattues.

« Quelques heures plus tard, dans l'après-midi (c'était précisément le jour anniversaire de la mort de la duchesse d'Aumale), le duc appelle une personne qui veillait près de lui, et, parlant de la duchesse sa femme : « Elle m'a appelé cette nuit, dit-il, ne l'avez-vous pas compris ? C'est aujourd'hui son jour, je ne puis aller à Dreux, les docteurs ne me le permettraient pas ; pouvez-vous me lire l'office des morts en latin ? Je vous répondrai. » Et comme on lui faisait observer que la fatigue serait peut-être bien grande : « Non, ajouta-t-il, vous savez que je ne me lasse pas de penser à elle. » Et il répondit, en effet, à la plus grande partie du long office des morts, sa prodigieuse mémoire le servant aussi exactement que lorsqu'il était en parfaite santé. Il est à croire qu'il avait l'habitude de cet office et le savait en grande partie. Il est vrai aussi qu'il connaissait la liturgie au point d'étonner les plus instruits dans cette science. »

C'est à la suite de cette crise qu'il partit, accompagné de la princesse Clémentine, sa sœur, pour ses domaines de Sicile, où d'autres membres de sa famille devaient le rejoindre, et où allaient s'achever si soudainement ses derniers jours.

Plusieurs historiens, M. Ernest Daudet, le commandant Grandin, nous ont retracé ces heures suprêmes où, après les douces promenades sous un ciel bleu, la réunion de famille se terminait, le soir, par quelque intéressante lecture.

« Au sujet de ces lectures, dit l'auteur anonyme, témoin véridique de ce qu'il a vu et entendu, on a raconté un fait qui nous paraît avoir été mal interprété. Le duc lisait un soir le récit de la séance du 10 août 1792, dans laquelle fut prononcée la déchéance du roi Louis XVI et l'abolition de la royauté, lorsque, cessant tout à coup sa lecture, et se parlant à lui-même il aurait dit : « C'était mérité, le roi avait oublié le serment du sacre et appelé l'étranger. » Nous pouvons affirmer que cette parole n'a pas été dite par le duc

d'Aumale; les personnes présentes, interrogées, n'en ont aucun souvenir; elles en eussent été frappées à cause de la grande réserve habituelle du prince sur ce sujet. D'autres réflexions sur cette mémorable séance ont peut-être prêté à cette regrettable méprise, et il est difficile de bien saisir ce qu'une personne se dit à elle-même. Le prince évitait ordinairement ces sujets de conversation. Un jour, à quelqu'un qui le pressait plus que de raison, à propos des événements de ce temps, il répondit avec quelque impatience : « Peut-être avez-vous raison, il y a eu de grandes fautes commises; mais la peine subie, le martyre, les a surpassées, le sang les a lavées! »

La nouvelle de la catastrophe du Bazar de la Charité tomba comme un coup de foudre à la résidence du Zucco, et l'on sait quelle émotion profonde en ressentit le prince. En se succédant avec leurs horribles détails et avec le nom des victimes, les sinistres télégrammes le bouleversaient.

Écoutons le témoin anonyme :

« Dans la soirée du 5, le duc d'Aumale témoigna le désir d'entendre la messe le lendemain dans sa chapelle, et donna l'ordre de faire prévenir le chapelain, qui habite à une assez grande distance. Au moment de se rendre à la chapelle, le duc dit à une personne de sa maison : « Je désire que la duchesse d'Alençon et les pauvres femmes qui ont péri dans cette horrible catastrophe soient spécialement désignées au *Memento* de la messe, ainsi que je l'ai écrit sur ce papier. » Et il remit une ligne en latin, écrite de sa main, « pour Sophie et ses malheureuses compagnes ».

« Le duc, contre son habitude, se plaça très près de l'autel, répondit à haute voix aux prières comme souvent il le faisait. Au *Memento*, il prononça en même temps que le prêtre les paroles qu'il avait écrites; enfin, après la messe, lorsque le chapelain récita le *De profundis*, la voix du prince prit un tel accent qu'elle frappa l'assistance par l'émotion qu'elle trahissait.

« La soirée du 6 mai s'écoula au milieu des tristes conversations que suggéraient les événements, et des pensées, plus tristes encore, que l'on n'exprimait pas. Au moment où l'on se retirait, le duc, s'adressant à une amie, lui dit : « Je ne puis croire ces affreux « détails; je veux espérer que M^{me} de Saint-Didier, entre autres, « n'est pas parmi les victimes. Veuillez donc télégraphier et « demander des nouvelles de ma part. » L'amie l'assura qu'elle allait le faire, et comme son regard interrogeait le visage du prince, craignant pour lui ces émotions si répétées : « Ne craignez rien, « dit-il, mais il faut du repos, vous en avez plus besoin que moi; je « sais vous faire plaisir en vous disant la *vérité vraie* : *je vais*

« très bien, très bien; ainsi, reposez-vous tranquille. » Et il ajouta, comme il le faisait chaque soir : « Que Dieu vous bénisse! »

« Le 7 mai, un peu avant deux heures du matin, le valet de chambre qui ne quittait jamais le duc d'Aumale ne s'était pas encore endormi; tout à coup, il entend une respiration anormale, s'approche du prince, lui demande s'il désire ses services; pas de réponse, mais le duc fait de la main un geste qui veut dire non. Plus effrayé encore, le valet de chambre appelle le docteur qui, dès le premier coup d'œil, juge le mal sans remède, mais applique cependant tout ce qui peut soulager, en vain, hélas! Une autre personne, appelée en même temps que le docteur, soutient la tête du prince, lui parle, lui dit : « Monseigneur me voit? m'entend? » Aucune réponse, mais un léger mouvement vers elle de la tête et des yeux! Ce fut un éclair, et tout fut fini en ce monde. Il rendit son dernier soupir! »

*
* *

Ramenée en France, la dépouille mortelle du prince reçut à la Madeleine l'hommage de funérailles vraiment nationales.

« Quelles furent à cette heure, dit le témoin anonyme, les pensées de ceux qui connaissaient l'intention formelle qu'avait exprimée le regretté prince, de venir dans cette église, presque à la même date, remplir ses devoirs de chrétien pour la fête de l'Ascension? Dieu n'a pas permis que cette pieuse intention fût réalisée; ses desseins sont impénétrables! Mais ce prince, le plus véridique des hommes, qui jamais ne manqua à sa parole, l'aurait tenue à la lettre. C'est au pied de cet autel qu'il aurait de nouveau affirmé sa foi, la foi qui ne l'abandonna jamais, quoi que l'on ait dit.

« La vie tumultueuse éloigne trop souvent des devoirs que l'on doit à Dieu; mais les cœurs qui, dès l'enfance, ont reçu les principes religieux les perdent rarement.

« Les fils de la sainte reine Marie-Amélie avaient conservé précieusement les leçons de leur mère; le duc d'Aumale ne fut pas seulement chrétien de la dernière heure, son âme avait gardé et souvent manifesté sa ferme croyance. Aucune des personnes de sa maison ou de ses amis ne fut en danger de mort sans qu'il ne prît soin de l'engager à recevoir les secours de la religion. Pour ses serviteurs, il y veillait lui-même, et plusieurs personnes, revenues de graves maladies, peuvent encore rendre témoignage de la manière délicate, pleine d'affectueuse attention, dont il usa pour les engager à recourir aux sacrements, « aux consolations » qu'ils offrent à ceux qui souffrent. N'est-ce pas lui-même qui,

malgré les déchirements de son cœur, eut le courage de prévenir la duchesse, sa femme, que Dieu attendait le sacrifice de cette vie qui lui était si chère! Est-il une preuve plus forte de l'attachement du prince à la foi de ses pères? »

L'Institut de France, voulant rendre hommage à la mémoire du prince qui s'honorait de lui appartenir, demanda un service solennel à Saint-Germain des Prés. Le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, prononça l'oraison funèbre. Sa parole émue reedit le désir que lui avait exprimé avec insistance le duc d'Aumale à leur dernière entrevue, d'avoir un souvenir dans ses prières, puis, parlant de l'ardent patriotisme du prince : « Le duc d'Aumale, dit l'éminent prélat, mettait au-dessus des formes changeantes des constitutions politiques le culte de la patrie. Après la guerre, il sut trouver les plus nobles accents pour inviter la France à ramasser le tronçon de son épée, en lui envoyant ce cri si chrétien et si français : Espérance! »

« L'espérance, ajoute l'auteur, le duc d'Aumale la voulait pour notre pays. Espérance! ce cri des Bourbons, il le répétait, le faisait écrire dans le palais qu'il légua à la France. Il proscrivait le découragement comme indigne des Français. Espérance doit survivre à tout. « Notre France, disait-il, n'existe pas d'hier; elle a passé par toutes les épreuves depuis que le chef des Francs reçut à Reims le baptême du Christ. Depuis Tolbiac, Dieu accompagne ses victoires et ses revers. Restons fidèles à la vieille devise, ne démeritons pas. »

Le mot « Espérance » se retrouve à Chantilly. Le duc d'Aumale a voulu qu'il frappât les yeux dans ce palais, comme au temps de ses ancêtres il était entendu sur tout champ de bataille où se trouvait un Bourbon. Et il l'a fait planer également, comme une étoile, au-dessus du drapeau qui a été le culte de toute sa vie.

* Sur quelle parole plus réconfortante aurait pu finir le livre que nous venons de résumer, livre dicté par le cœur, écrit d'une main attendrie, et déposé sur sa tombe, au deuxième anniversaire de sa mort, comme un pieux hommage de reconnaissance et de souvenir...

L. DUFOUGERAY.

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE

ET

LE GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

Jusqu'à l'année 1877, les documents émanés du Grand-Orient « suprême Conseil pour la France et les possessions françaises », portaient la formule traditionnelle : « A. . L. . G. . D. . G. . A. . D. . l'.U. . », formule dont la traduction n'exigeait ni beaucoup de perspicacité, ni une connaissance très approfondie des doctrines maçonniques. La formule s'étalait du reste en toutes lettres au frontispice de la constitution de l'ordre : « A la gloire du grand Architecte de l'univers », et l'article premier de cette constitution, plusieurs fois modifiée, apprenait au profane que « la franc-maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts et l'exercice de la bienfaisance ». L'article ajoutait encore : « Elle a pour principe l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine. Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme, et n'exclut personne pour ses croyances ¹. »

Comment se fait-il que, les années suivantes, le grand Architecte disparaisse des documents et de la constitution ? Le dixième tirage de cette constitution ² nous permet de constater que l'étude des sciences et des arts a été remplacée par « la pratique de la solidarité ». De l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, il n'est plus question, et le deuxième et le troisième paragraphe de l'article premier sont rédigés en ces termes :

« Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience. Considé-

¹ Constitution, statuts et règlements généraux de l'ordre maçonnique, 1877.

² Constitution et règlement général de la fédération, 1898.

rant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute appréciation dogmatique. »

La reconnaissance du grand Architecte de l'univers paraissait cependant rentrer dans les traditions maçonniques. Nous la voyons s'affirmer dans les cérémonies solennelles où les hommages rendus à l'Être suprême accompagnent les dithyrambes que le Grand-Orient prodigue, à chaque changement de régime, à l'adresse du chef de l'Etat, avec le même « servilisme¹ ». Il serait facile d'en multiplier les exemples. Nous avons sous les yeux deux curieuses brochures portant la date de 1816. L'une est intitulée : *Planche des travaux de la R. L. française et écossaise (sous deux rites) de la Parfaite sincérité, à l'O. d'Amiens, tracée à l'occasion de la fête de l'inauguration du buste du Roi le désiré*. Après une série de « pièces d'architecture » et de « cantiques » destinés à célébrer « le Roi martyr » et le retour en France de « son frère adoré ». Le vénérable prononce l'invocation suivante : « G. A. de l'U., reçois l'hommage de notre reconnaissance, daigne accomplir nos souhaits, en accordant ta bonté tutélaire au Roi que tu as rendu, dans ta bonté, à la France; répand sur S. M. et sur son auguste famille l'éclat de ta lumière vivifiante. »

L'autre document émane du Grand-Orient de France lui-même et contient le compte-rendu de la fête de l'ordre, la « Saint-Jean d'Hiver ». La planche du chevalier Challan, grand orateur d'honneur, qui contient d'éloquents protestations de fidélité à « la noble famille des Bourbons conservée par la bonté du ciel », se termine par cette prière : « Puissent aussi la douce joie et l'affection qui nous unissent être assez agréables au grand Architecte pour qu'il exhausse (*sic*) les vœux ardents que nous formons, afin qu'il conserve et prolonge, au delà du terme que les lois de la nature font espérer, les jours d'un Roi dont les vertus attirent si puissamment les cœurs... Vive le Roi! vive le Roi! vive le Roi! »

Nous retrouvons la même ardeur de sentiments à une époque plus éloignée et sous un régime politique assez différent dans « l'adresse présentée à l'empereur au nom du Conseil du grand-maître après l'attentat du 28 avril 1855² » : — « Sire, grâces infinies soient rendues au grand Architecte de l'univers. Il protège la France : sa main divine a pu seule détourner deux coups de feu tirés sur Votre Majesté!... Tous nos frères, dont nous sommes les fidèles interprètes, adressent les vœux les plus ardents au grand Architecte

¹ L'expression est du F. Colfavru. — Compte-rendu du congrès maçonnique international du centenaire, 1889, p. 76.

² *Bulletin du Grand-Orient*, avril 1855, p. 179.

de l'univers pour lui demander de couvrir toujours de sa protection divine votre auguste personne, et d'un commun élan, nos cœurs s'écrient : Vive l'Empereur ! »

Si les constitutions de 1806, de 1826 et de 1839 n'énoncèrent pas formellement la reconnaissance du grand Architecte, la constitution de 1849 portait dans son article premier que la franc-maçonnerie « a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme », et la constitution votée par l'assemblée générale du 28 octobre 1854 reproduisait cette affirmation.

Le texte voté en 1854 avait-il pour but de rassurer les esprits timides contre les attaques dont la franc-maçonnerie était déjà l'objet? On pourrait le croire en se reportant au rapport de la commission de constitution¹ : « Notre ordre est en butte depuis des siècles à de fâcheuses préventions..., et cependant ses principes ne froissent ni les convictions religieuses ni les convictions politiques. La maçonnerie est amie de l'ordre, de la paix, et pleine de respect pour tout ce qui se rapporte à Dieu et pour ce qui est dû aux lois. Elle n'a jamais voulu être une religion, mais seulement une association d'hommes qui, laissant à chacun son culte et sa foi, s'unissent pour adorer le Créateur des mondes et pour travailler en commun à l'édification de leur âme et au bonheur de l'humanité. Nous avons consigné ces principes dans un des premiers articles du titre premier. » Et de son côté, à la fête solsticiale du Grand-Orient, la même année, l'orateur s'exprimait ainsi² : La maçonnerie « n'a-t-elle pas toujours déclaré que ses principes fondamentaux, ses dogmes chéris étaient l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la liberté de conscience. »

Que faut-il donc penser de la suppression, en 1877, de la reconnaissance de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme? Est-on revenu, en répudiant une « élucubration mystique », « au génie et à la tradition de la maçonnerie française³? » ou bien, en rejetant une formule qui n'était plus qu'un trompe-l'œil, a-t-on consacré une innovation conforme aux tendances qui allaient devenir les tendances véritables et logiques de la secte⁴? Nous n'entreprendrons point, simple profane, de résoudre ce problème. Nous nous contenterons d'exposer comment se fit cette suppression et quelles en furent les conséquences.

Une remarquable étude récemment publiée⁵ a montré, en

¹ *Bulletin de 1854*, p. 25.

² *Ibid.*, p. 73.

³ *Compte-rendu du congrès de 1889*, p. 86.

⁴ Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la société*, t. I^{er}, p. 117 et 118.

⁵ *La Franc-Maçonnerie en France (Revue des Deux Mondes, 1^{er} mai 1899)*.

s'appuyant sur les documents les plus authentiques, comment l'éviction de Dieu fut préparée par les écrits et la propagande du F. : Massol. En 1865, le Conseil de l'ordre discuta un nouveau projet de constitution qui permit à ce F. : de soutenir ses idées et de proclamer « qu'en affirmant l'idée religieuse comme base », on faisait violence « aux principes de liberté de conscience et de tolérance, principes essentiellement maçonniques ». Le T. : Ill. : grand-maître (alors le maréchal Magnan) exprima, comme plusieurs autres orateurs, la pensée « que ce serait tuer la maçonnerie que de retrancher la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme de la constitution ¹ ». On adopta le texte que nous avons cité plus haut donnant à la franc-maçonnerie « pour principes l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine ». Ce texte fut l'objet, au convent tenu au mois de juin suivant, d'une vive discussion, et finalement fut adopté avec l'adjonction du paragraphe [qui affirmait le respect de la liberté de conscience et des croyances individuelles ².

Mais les adversaires du grand Architecte ne désarmaient pas. En 1866, le F. : Favre, dans un ouvrage important ³, critiquant l'attitude prudente, mais trop timide, de l'assemblée de 1865, réclamait énergiquement qu'on écartât des discussions maçonniques « les idées de Dieu et d'immortalité de l'âme, « éternel aliment pour les disputes des hommes. » En 1867, le convent était de nouveau saisi de la question, et soixante-sept voix se prononçaient pour la disparition « des formules dogmatiques officielles ». « Quoique non triomphante, l'idée était en marche ⁴. »

Elle était reprise en 1869 au congrès des Loges de l'Est sur l'initiative du F. : Macé, qui venait de fonder la Ligue de l'enseignement ⁵. Elle faisait, en 1870, l'objet d'un rapport du F. : Guépin chargé d'examiner les vœux émis par les *Arts réunis* de Grenoble, le *Phare hospitalier* de Senlis, la *Française élue écossaise* de Bordeaux; le Conseil de l'ordre fut d'avis de renvoyer l'étude de la question à la prochaine révision de la constitution ⁶.

Au convent de 1876, une nouvelle discussion s'éleva à propos du vœu de la *Fraternité progressive* de Villefranche. La commis-

¹ *Bulletin du Grand-Orient*, 1865, p. 85, 86, 88.

² *Ibid.*, p. 232 et suiv. et 430.

C'était, dit au convent de 1876 le F. : Minot, en parlant du paragraphe additionnel, c'était « entr'ouvrir une porte en faveur des non-croyants ». (*Bulletin*, 1876, p. 388.)

³ François Favre, *Documents maçonniques. Essai philosophique*, p. cv et cviii.

⁴ *Bulletin du Grand-Orient*, 1876, p. 389.

⁵ Deschamps, p. 117.

⁶ *Bulletin du Grand-Orient*, 1870, p. 100, 109, 113.

sion considéra cette fois que « les raisons de logique absolue » la conduiraient à acquiescer au vœu, mais que « la question d'opportunité, la question de convenance et d'application, la question d'intérêt maçonnique, devaient être les principaux éléments de la décision à prendre ». Après une longue délibération, on décida le renvoi aux ateliers de l'étude de la question ¹.

Reconnaître que cette question n'était plus qu'une question d'opportunité, c'était la proclamer résolue, et c'est ce qu'allait faire définitivement le convent de 1877. Dans la séance du 13 septembre, sous la présidence du F. : de Saint-Jean, le rapport fut présenté par le F. : Desmons, ancien pasteur et aujourd'hui sénateur du Gard. Se fondant sur ce que les deux tiers des Loges consultées avaient été favorables à l'adoption du vœu, rappelant les manifestations répétées et de plus en plus pressantes qui s'étaient produites au sein même du Grand-Orient, il concluait à la suppression du deuxième paragraphe de l'article premier de la constitution. Ce paragraphe, en effet, disait-il, est en contradiction avec le paragraphe suivant qui proclame la liberté de conscience. Il faut supprimer une formule qui est une cause d'embarras dans les Loges, qui décourage bien des profanes arrêtés « par cette barrière dogmatique que leur conscience ne leur permet pas de franchir. » — « Quand une société de savants, ajoutait-il, se réunit pour étudier une question scientifique, se sent-elle obligée de mettre à la base de ses statuts une formule théologique quelconque?... » — « Laissons aux théologiens le soin de discuter les dogmes..., mais que la maçonnerie reste ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une institution ouverte à tous les progrès, à toutes les idées morales et élevées, à toutes les aspirations larges et libérales. »

« La lecture de ce rapport, dit le compte-rendu, est suivie de nombreux et chaleureux applaudissements; et, de divers côtés, se font entendre les cris : Aux voix! aux voix! » En vain, le F. : de Saint-Jean, président de l'ordre, persiste, par des observations dont il présage lui-même l'inutilité, à signaler le danger du vote qui va être émis, l'ajournement est repoussé et les conclusions du rapporteur tendant à l'adoption du vœu lui-même sont adoptées sans discussion ².

La suppression du grand Architecte est décrétée, le F. : Viénot, orateur du convent, la célèbre dans le discours de clôture comme un retour « aux principes primordiaux de la franc-maçonnerie ». Quant au F. : Desmons, il devait être élu président de l'ordre de 1887 à 1889 et de 1896 à 1898, époque où ses pouvoirs ont été

¹ *Bulletin du Grand-Orient*, 1876, p. 374 et 409.

² *Bulletin du Grand-Orient*, 1877, p. 237 et suiv.

transmis au F. : Lucipia. Au Congrès maçonnique international de 1889, il présentait un rapport ayant pour titre : *La constitution du Grand-Orient de France et la liberté de conscience*, dans lequel il préconisait la réforme de 1877, qui a fait de tous les temples maçonniques « l'asile assuré de la tolérance et de la liberté. » Le F. : Fontainas, président, remerciait l'orateur de la grande part qu'il avait eue « dans la consécration de cette disposition qui est la manifestation la plus grande du respect de la liberté de conscience ». — « Vous avez, ajoutait-il, entraîné à votre suite un nombre considérable de maçons lorsque vous, ancien pasteur protestant, avez affirmé la liberté de conscience. » A ces mots, « une triple et chaleureuse batterie est tirée en l'honneur du F. : Desmons ; elle est couverte par les cris de : Vive la République et vive la liberté de conscience ¹ ! »

Enfin, le 22 septembre 1898 un grand banquet est offert au F. : Desmons par trois cent cinquante frères « à l'occasion de son quarantième anniversaire d'activité maçonnique et de son vingt-cinquième anniversaire de présence au Conseil de l'ordre. » Le F. : Bouvret, vénérable de la Loge *les Amis triomphants*, célébrant les services rendus par le F. : Desmons à la cause maçonnique, rappelle en particulier que c'est à lui qu'on est redevable « de la plus grande réforme accomplie par la maçonnerie française : je veux parler de la suppression de la formule du G. : A. : D. : L. : U. :., cette barrière dogmatique élevée au seuil de la franc-maçonnerie. (*Applaudissements.*) » Il parle du rapport de 1877 : « Quel admirable morceau d'architecture ! Et combien vous aviez raison, mon F. : Desmons, quand vous disiez que la maçonnerie doit planer majestueusement au-dessus de toutes les Eglises, de tous les conciles, de tous les synodes, qui, tous, ont été violents et persécuteurs. (*Approbatons.*) » Il le félicite, en présence du mouvement antisémite, dû « à l'intolérance de l'Eglise catholique », d'avoir « fait supprimer de nos rituels ce G. : A. : D. : L. : U. :., au nom duquel se commettent tant d'ignominies. » Puis, avant de donner la parole au F. : Lucipia et au F. : Urbain, « le vieux compagnon d'exil » de ce dernier, il prie le héros de la fête d'accepter un bijou maçonnique, œuvre d'un jeune F. : auquel « il a donné la lumière. » « Le F. : Bouvret continue le compte-rendu, s'approche alors du F. : Desmons, enlève le bijou de l'écrin, le lui suspend au cou, puis, au nom de la maç. : française, sans distinction de rite, lui donne la triple accolade frat. :. A ce moment l'enthousiasme est à son comble. La salle tout entière, debout, éclate

¹ *Compte-rendu du Congrès*, p. 102 à 107.

en frénétiques applaudissements, acclamant le F. . Desmons, dont l'émotion gagne tous les FF. . La joie déborde, les yeux se mouillent; on sent passer sur toute cette assemblée le souffle vivifiant de la fraternité ¹. »

Arrachons-nous à la contemplation de cette apothéose et voyons quelles ont été les conséquences de « la plus grande réforme accomplie par la maçonnerie française. »

Une première conséquence avait été prévue au convent de 1877 par le rapporteur lui-même. On nous fait, disait-il, une objection : « Si vous supprimez actuellement cet article de votre constitution, vous allez séparer le Grand-Orient de France de toutes les puissances maçonniques du monde, vous allez l'isoler au sein de la maçonnerie universelle. » Il essayait de se rassurer lui-même contre cette fâcheuse prévision : On nous menace de l'isolement, mais cette crainte a déjà été exprimée à propos de la suppression de la grande-maîtrise et d'autres réformes, et cependant « aujourd'hui, nos relations avec les autres puissances maçonniques ne sont pas, que je sache, ni moins cordiales, ni moins étendues. » Et il citait, à titre d'exemple, des résolutions, analogues à la mesure discutée, comme ayant déjà été prises par la grande Loge de Buenos-Ayres, celle de Hongrie, et par le Grand-Orient d'Italie ².

Les événements n'allaient pas tarder à infliger à cet optimisme un cruel démenti. C'était dans la séance du 13 septembre 1877 que le convent du Grand-Orient de France avait acclamé la suppression de la reconnaissance du grand Architecte de l'univers et de l'immortalité de l'âme. Dans la séance du Conseil de l'ordre du 10 novembre suivant, le F. . Caubet, président, donnait communication d'une planche « du F. . James Horner Neilson, de l'Orient de Dublin, accompagnant une circulaire par laquelle la grande Loge d'Irlande, en présence des modifications que le Grand-Orient de France a apportées cette année à sa constitution, déclare rompre ses relations avec le Grand-Orient de France et ordonne à ses Loges de fermer les portes de leurs temples aux maçons relevant de la juridiction du Grand-Orient de France. » En présence de cette déclaration catégorique, le Conseil de l'ordre décidait que des renseignements seraient demandés à la grande Loge d'Irlande et qu'on lui exprimerait le regret de la voir prendre une mesure si grave avant même que la décision qui en était la cause lui eût été officiellement notifiée.

Le 24 novembre, on accuse réception d'une lettre du F. . Edward Borough, qui déclare renoncer à son titre de garant d'amitié du

¹ *Bulletin du Grand-Orient* 1898, p. 463.

² *Bulletin du Grand-Orient* 1877, p. 237 et suiv.

Grand-Orient de France près de la grande Loge d'Irlande, étant parfaitement d'accord avec cette Loge sur les motifs de sa rupture avec la France.

Le Conseil arrête les termes d'une réponse protestant contre « l'acte d'intolérance » de la grande Loge d'Irlande. On affirme que le Grand-Orient n'a pas voulu faire acte d'athéisme et on exprime l'espoir de voir cesser ce « malentendu ».

Dans la même séance, on donne lecture d'une lettre par laquelle « le suprême Conseil d'Angleterre, suivant l'exemple de la grande Loge d'Irlande, notifie au Grand-Orient de France qu'il cesse toutes relations avec lui à cause de sa résolution du 13 septembre dernier ».

Enfin, la grande Loge d'Ecosse signifie également sa rupture ¹.

Ce n'était pas tout encore. Nous trouvons dans la *Chaîne d'union* du mois de décembre de la même année ², l'indication de la « Lettre circulaire du souverain grand commandeur du suprême Conseil de la juridiction méridionale des Etats-Unis, l'illustre F. . Albert Pike », dont la conclusion est d'une parfaite netteté : « Désormais et à partir de ce jour, vous n'admettrez plus comme visiteurs les personnes se déclarant sous l'obédience du Grand-Orient de France; vous ne devrez pas non plus siéger avec eux dans les Loges bleues; de même, vous ne devrez, dans aucun pays, visiter les Loges symboliques ou autres corps maçonniques de son obédience jusqu'à nouvel ordre du suprême Conseil. »

Et il ne faudrait pas croire que ces excommunications soient demeurées à l'état platonique. C'est en vain que dans son rapport de 1897 le F. . Desmons a affirmé que la franc-maçonnerie n'a pas « d'autre but que de proclamer la liberté absolue de conscience »; que le convent de 1876 et celui de 1877 multiplient les protestations déclarant que « la franc-maçonnerie n'est ni déiste, ni athée, ni même positiviste », qu' « en modifiant un article de ses statuts, le Grand-Orient de France n'a pas entendu faire profession d'athéisme ni de matérialisme, comme on semblerait le croire ³. » Nous voyons les décisions de rupture rigoureusement appliquées.

« Il faut, constate en 1889 le Conseil de l'ordre ⁴, pour franchir le seuil des temples maçonniques de l'Amérique du Nord, faire une profession de foi déiste. On a demandé que le Grand-Orient use de réciprocité vis-à-vis des maçons américains, mais il n'entre pas

¹ *Bulletin du Grand-Orient*, 1877, p. 371, 381, 383, 383.

² *Chaîne d'union*, décembre 1877, p. 564.

³ Voir ces déclarations dans le commentaire de l'édition de 1898 de la constitution du Grand-Orient. Appendice, p. 180.

⁴ Séance du 28 octobre 1889, *ibid.*

dans notre caractère et dans nos principes de partager les idées d'intolérance de nos FF. : d'Amérique; c'est pourquoi nous les accueillons quand ils viennent chez nous ». — C'était faire contre mauvaise fortune bon cœur.

En Angleterre, la situation n'est pas moins tendue. Nous relevons, dans la *Chaîne d'union* de 1880 ¹, ces constatations attristées dans une « planche du F. : Léon Clerc, sur la maçonnerie anglaise, adressée au F. : Hubert » : « Vous vous rappelez, cher frère Hubert, nos réflexions à l'époque des débats sur l'article ix et mes prédictions, s'il était adopté. Étaient-elles fausses? On ne veut plus, dans aucune Loge anglaise, recevoir de maçon français qui n'ait au préalable admis la croyance en Dieu, que ce maçon soit recommandé ou non. Un tel état de choses n'est-il pas déplorable, alors surtout que l'Institution se targue d'universalité? »

En 1886, la même publication contient une correspondance d'Angleterre ² annonçant la formation, à Londres, *sous l'obédience de la grande Loge d'Angleterre*, d'une Loge composée de maçons français admettant et proclamant la croyance au grand Architecte. La grande Loge a, en effet, interdit ses temples à tout franc-maçon français dont le diplôme ne porte pas en tête l'invocation au grand Architecte, alors même que ce F. : admettrait l'existence d'un Être suprême. D'où la nécessité pour les francs-maçons français de constituer une Loge du rite anglais pour être admis dans les Loges anglaises. L'Angleterre, ajoute l'auteur de la correspondance, ne peut être accusée d'intolérance, car « elle répond simplement à la France que c'est d'elle, Angleterre, que la France prit la franc-maçonnerie; que, depuis son origine, la foi au grand Architecte a été la base de l'Institution et que la France, en n'exigeant plus cette loi, a fait preuve d'hérésie maçonnique et est, par cela, sortie du giron maçonnique universel. »

En présence de cette situation, il faut noter les protestations attristées des francs-maçons déistes qui avaient vu avec regret le vote du convent de 1877 ³. C'est en particulier la *Chaîne d'union*, organe du F. : Hubert, qui ne cesse d'en signaler les fâcheuses conséquences : « La grande question entre la maçonnerie française et la maçonnerie des autres pays, est toujours cette modification votée de l'article premier de la constitution du Grand-

¹ P. 171.

² P. 527.

³ Voir dans le *Bulletin* de 1866, p. 453, une protestation particulièrement énergique contre la campagne commencée en 1865 : « Non, les francs-maçons ne cesseront pas de professer l'existence du grand Architecte de l'univers et de le voir dans son temple. »

Orient de France, par laquelle la déclaration de la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme a été supprimée, comme si nous n'avions pas suffisamment obtenu la tolérance de nos Frères des deux hémisphères, quand ils nous avaient passé le paragraphe : « Elle regarde la liberté de conscience comme un droit et n'exclut personne pour ses croyances. » Il n'est pas un journal maçonnique, une revue maçonnique, qui ne nous parviennent sans que nous lisions des articles et des décisions qui font tous les jours plus grande la séparation entre nous et les autres familles maçonniques. C'est un fait qu'il ne servirait à rien de dissimuler, d'amoindrir ¹. » Dans la planche que nous avons déjà citée ², le F. . Clerc ajoute ces paroles qui contiennent un significatif aveu : « Je ne suis pas de ceux qui croient qu'en France les adeptes des idées nouvelles soient aussi nombreux qu'on le prône. Combien de ces soi-disant adeptes, au jour de mélancolie, de deuil, de revers, de souffrance, jettent le manche après la cognée et reviennent à leur vieille foi consolatrice ! Autre chose est de nier dans des conditions de joie, de succès, de santé, que de le faire dans les jours de douleur. »

Mais à côté de ces protestations auxquelles on ne saurait refuser un caractère de sincérité, d'autres protestations se sont élevées, fondées sur des motifs moins désintéressés. La rupture des relations avec d'importantes « puissances » étrangères présente des inconvénients fort sensibles aux Frères qui voient dans l'initiation un élément de succès pour leurs affaires et une facilité considérable donnée à leurs relations commerciales. C'est ainsi qu'au convent de 1896, par exemple, on rapporte un vœu d'un F. . appartenant au *Phare de la Renaissance* de Marseille, qui regrette que les relations avec l'Angleterre aient été rompues « à la suite du différend sur une question dogmatique ³ ».

Ce n'était pas la première fois que des réclamations de ce genre se produisaient. Aussi, en 1897, le *Bulletin du Grand-Orient* ⁴, afin de répondre au désir d'un certain nombre de maçons « qui ont perdu de vue les incidents relatifs à la reprise des relations avec les puissances maçonniques anglaises » publiait sous ce titre curieusement optimiste : « Tentatives anciennes pour mettre fin à l'isolement maçonnique de l'Angleterre », plusieurs documents déjà insérés dans le *Bulletin* de 1885.

C'est d'abord une lettre adressée, en vertu d'une délibération

¹ *Chaîne d'union*, 1879, p. 47.

² *Ibid.*, 1880, p. 171.

³ *Compte-rendu* du convent de 1896, p. 161.

⁴ *Compte-rendu des travaux du Grand-Orient*, du 1^{er} mars au 10 mai 1897, p. 57.

du Conseil de l'ordre, par le F.·. Cousin, président, « à Son Altesse Royale le F.·. Edouard-Albert, prince de Galles, grand maître de la grande Loge d'Angleterre, dans le but fraternel de voir reprendre les relations entre le Grand-Orient de France et la grande Loge unie d'Angleterre ». Dans cette « planche » importante, le président se plaint de « l'ostracisme qui frappe les maçons français » et qui ne peut s'expliquer que par un malentendu déplorable qu'il est nécessaire de faire cesser dans l'intérêt de la maçonnerie universelle. Il affirme que le Grand-Orient n'a pas voulu faire profession d'athéisme et de matérialisme. Il rappelle au « très illustre grand maître » la circulaire adressée aux puissances maçonniques étrangères au lendemain du vote de 1877, et reproduit les déclarations finales du rapport présenté alors par « le F.·. Desmons, pasteur de l'Eglise réformée ». Déjà le malentendu a cessé avec plusieurs puissances maçonniques qui avaient mal interprété ce vote, notamment avec le suprême Conseil du rite écossais ancien accepté.

La réponse de la grande Loge unie d'Angleterre ne laisse place à aucune illusion : « Son Altesse Royale a examiné la communication de votre Grand-Orient sur ce sujet important, avec l'espoir sincère de constater que ce corps maçonnique distingué aurait rétabli dans sa constitution l'ancienne et essentielle devise de l'ordre... La grande Loge d'Angleterre n'a jamais supposé que le Grand-Orient ait voulu faire profession formelle d'athéisme ou de matérialisme, mais la grande Loge d'Angleterre soutient et a toujours soutenu que la croyance en Dieu est la première grande marque de toute vraie et authentique maçonnerie et qu'à défaut de cette croyance professée comme le principe essentiel de son existence, aucune association n'est en droit de réclamer l'héritage des traditions et des pratiques de l'ancienne et pure maçonnerie. » Et, après avoir ajouté que « la grande Loge verrait avec satisfaction le rétablissement de cette ancienne *Landmark* (devise) dans la constitution du Grand-Orient et serait alors en mesure de renouer avec lui de cordiales et fraternelles relations », la lettre se termine en ces termes : « Dans les circonstances actuelles, Son Altesse Royale est d'avis que, « comme grand maître de la grande Loge unie d'Angleterre, il ne peut lui demander de rapporter sa décision antérieure et de s'associer ainsi à la destruction du principe que la grande Loge et les francs-maçons d'Angleterre ont, de temps immémorial, considéré comme la condition première et essentielle de leur existence maçonnique. J'ai l'honneur d'être, illustre monsieur et Frère, votre fidèle serviteur et F.·., *Shadwell H. Clarke, colonel, grand secrétaire d'Angleterre.* »

La réponse était catégorique. Le Conseil de l'ordre se le tint pour dit et se contenta désormais, en réponse aux vœux tendant « à la reprise des relations d'amitié avec la grande Loge d'Angleterre », de « s'en référer à la lettre du prince de Galles du 12 janvier 1885 ¹. »

En 1889, cependant, à l'occasion du Congrès maçonnique international convoqué à Paris par le Grand-Orient, on tenta un nouvel effort. La grande Loge d'Angleterre fut l'objet d'une invitation spéciale ² signée des grands dignitaires du Conseil de l'ordre, et dans laquelle, émettant l'espoir de voir se dissiper « tout malentendu rétrospectif », on faisait observer que « dans l'intérêt des progrès à venir et de la paix du monde, le Grand-Orient de France n'avait pas cru devoir s'arrêter, pour faire son maçonnique appel, aux divergences qui se sont produites entre vous et lui sur la façon d'interpréter la liberté de la conscience humaine ».

Nous ignorons si une réponse officielle fut faite à cette invitation, mais nous pouvons constater, par le compte-rendu de la séance d'ouverture, que, parmi les délégués des puissances maçonniques qui furent introduits dans la salle de la rue Cadet, sous la voûte d'acier, « maillets battant, et escortés par des FF. : le glaive en main », ne figure aucun représentant des Loges anglaises ; un F. :., qui est qualifié représentant de l'Amérique et qui est en réalité délégué de la Loge de Boston, paraît l'unique maçon envoyé par l'Amérique du Nord. Aussi, c'est en termes attristés que le F. :. Desmons, président, termine son allocution aux délégués étrangers : « Pourquoi faut-il, mes Frères, qu'à ce sentiment d'une profonde joie vienne se mêler un vif regret, celui de ne point voir à cette fête des Frères d'autres puissances que nous avons également invitées, et qui n'ont point cru devoir accepter cette invitation ». Et, dans son discours du 17 juillet, il cherchait de nouveau à rassurer les maçons étrangers en répétant les affirmations renouvelées depuis la suppression de la fameuse réforme : « Non, il n'est point exact que notre maçonnerie ait répudié le déisme et l'ait remplacé officiellement par une doctrine nouvelle ».

Ces affirmations paraissent avoir eu peu de succès, car, si nous consultons l'*Annuaire du Grand-Orient de France* ³, nous voyons que les Loges des Etats-Unis, pas plus que celles d'Angleterre, n'ont de garants d'amitié auprès du Grand-Orient, qui n'en possède pas, de son côté, auprès d'elles. Ces puissances maçonniques figurent, dans l'*Annuaire*, au nombre de celles qui

¹ Même *Compte-rendu*, p. 31.

² Congrès maçonnique international, *Compte-rendu*, 1889, p. 10, 18, 22, 407. — Paris, secrétariat du Grand-Orient.

³ *Annuaire du Grand-Orient de France pour 1893*, p. 50 et suiv., 226.

ne sont pas reconnues par le Grand-Orient. En 1878, l'assemblée générale avait adopté un vœu tendant à modifier l'article 41 de la constitution, et on avait décidé, à titre de représailles, de constituer des ateliers dans les pays étrangers où il n'y aurait pas de « relations fraternelles » avec « la puissance maçonnique régulière ¹ ». Cette mesure ne paraît avoir donné qu'un assez mince résultat si on en juge par l'*Annuaire* de 1898 ² qui n'indique, parmi les Loges dépendant de la fédération et situées à l'étranger, qu'une seule Loge pour l'Angleterre, celle de Swansea.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue des rapports avec une portion notable de la maçonnerie étrangère que la suppression du grand Architecte a été grosse de conséquences. On peut dire que ce vote a marqué pour le Grand-Orient une phase nouvelle de son existence; qu'il a été comme la manifestation des tendances qui allaient lui être imposées et l'indication de la voie dans laquelle il allait de plus en plus s'engager. Dans un rapport présenté par le F. Francolin au chapitre *Isis-Montyon* sur le convent du Grand-Orient en 1885 ³ on pouvait lire cette phrase qui annonçait et caractérisait bien nettement l'évolution dont nous voulons parler : « La franc-maçonnerie du Grand-Orient de France oublie, à mon sens, les traditions de la franc-maçonnerie universelle; elle donne prise aux attaques de nos ennemis, et après avoir à tort abandonné la formule, bien peu dogmatique d'ailleurs, « à la G. D. G. A. de l'univers », qui est encore la formule officielle de presque tous les maçons du globe, c'est-à-dire de 2,000,000 au moins (et nous ne sommes en France que 18 à 20,000), elle va tout droit au culte de l'athéisme et du matérialisme, culte qui est aussi intolérant que le plus intolérant des cultes religieux. »

Athéisme, matérialisme, intolérance, telles sont, en effet, désormais les tendances du Grand-Orient, tendances qui vont s'accroître d'une façon de plus en plus significative. L'intolérance tout d'abord. Avons-nous besoin d'en fournir de nombreuses preuves quand elle arrive à rebuter certains maçons eux-mêmes? Comment peut-on concilier ce respect des autres, cette liberté absolue de conscience, dont parle la constitution, avec ce vote du convent de 1893, par exemple, qui déclare qu'aucun franc-maçon « ne pourra être élu membre du Conseil de l'ordre, s'il n'a au préalable pris l'engagement écrit de ne recourir, ni pour lui ni pour ses enfants mineurs, aux

¹ *Bulletin du Grand-Orient*, 1878, p. 350.

² P. 190. — Cependant, au convent de 1893, on avait cru pouvoir prédire la constitution en Angleterre « d'une infinité de Loges relevant du Grand-Orient ». (*Bulletin* de septembre 1893, p. 390.)

³ *Chaîne d'union*, 1886, p. 3 et 4.

pratiques des cultes religieux¹ ? » Qu'est-ce donc que cette exigence des statuts de l'orphelinat maçonnique qui force les parents obligés par la pauvreté à confier leurs enfants à cet établissement à prendre l'engagement « de ne leur laisser pratiquer aucun culte, même dans leur domicile, en dehors de l'école² » ?

Être tolérant, dans la doctrine maçonnique actuelle, ce n'est pas respecter l'opinion d'autrui, c'est lutter contre l'idée intolérante. Or l'idée intolérante, dit avec raison l'auteur d'un article récent que nous avons déjà cité, est l'idée susceptible d'être niée par un maçon. La tolérance ainsi entendue conduit à la haine de toute religion et par-dessus tout de la religion catholique poursuivie ouvertement par les anathèmes de la secte. N'est-ce pas, comme le porte son titre « au nom et sous les auspices du Grand-Orient de France », que fut faite le 14 octobre 1887 à la tenue blanche de la Loge *l'Etoile polaire*³, par le F. : Courdaveaux, la fameuse conférence sur la Papauté et l'Eglise, qui n'est d'un bout à l'autre qu'une violente diatribe contre l'un des dogmes de l'Eglise catholique ? N'est-ce pas le même Frère qui dans une conférence faite à Lille à *l'Etoile du Nord*, le 8 mai 1880, prononçait ces paroles significatives : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune ; mais, ici, en Loge, disons-le hautement pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un⁴ ? » Et les déclarations de guerre religieuse renouvelées par tous les convents, ces dernières années surtout, ne se ramènent-elles pas à ce passage du rapport présenté par le F. : Merchier au convent de 1895 : « Le catholicisme... nous devons, nous francs-maçons, en poursuivre la démolition définitive⁵ ? »

Quant à l'athéisme et au matérialisme, quoi qu'on ait pu dire, et pour sincères qu'aient pu être les protestations de certains maçons, il est incontestable qu'ils sont, comme le socialisme au point de vue politique, à l'ordre du jour dans les Loges. Ils caractérisent l'état d'esprit actuel des adhérents du Grand-Orient. Nous ne parlons même pas des déclarations retentissantes lancées dans « un moment d'excitation », comme celle du F. : de Lanessan s'écriant, non sans soulever de violentes protestations, à la fête

¹ *Bulletin du Grand-Orient*, 1893, p. 368-377. Cette proposition a du reste été remise en question et la solution ajournée au convent de 1896 (*Compte-rendu*, 1896, p. 169), mais on a constaté que les membres du Conseil signaient, en fait, un engagement dans ce sens.

² *Chaîne d'union*, janvier 1886, p. 4.

³ Brochure de 18 pages, 1888.

⁴ *Chaîne d'union*, juillet 1880, p. 199.

⁵ *Bulletin du Grand-Orient*, 1895, p. 168.

solsticielle de la *Clémentie amitié* : « Oui, nous devons écraser l'infâme, mais l'infâme, ce n'est pas le cléricisme, l'infâme c'est Dieu !¹ » Nous ne relevons pas les protestations caractéristiques qui accueillent, au convent de 1893, un F. : qui parle de « l'âme ». Le compte-rendu indique : « *Bruit. Plusieurs voix* : l'âme ! » — L'orateur s'excuse : « Ce mot qui m'échappe, mes Frères, est le reste d'une éducation cléricale que j'ai reçue². » Mais n'est-ce pas dans une cérémonie officielle organisée par le Grand-Orient, au banquet de clôture du Congrès international de 1889, de ce congrès où fut acclamé le rapporteur du vœu de 1877, que fut chanté *l'hymne à la Fraternité*, dont l'auteur et l'artiste qui en avait été l'interprète reçurent les remerciements officiels du président du Congrès ?

Par les chemins fleuris que l'Idéal féconde,
Oubliant des *dieux morts* le culte déserté,
Amenez le retour de la paix sur le monde.
Peuples, voici le temps de la fraternité³ !

N'est-ce pas l'orateur du convent de 1893, le F. : Girod, qui, aux « applaudissements prolongés » de l'assemblée, s'écriait : « Ah ! mes Frères, pourquoi le cerveau s'est-il laissé impressionner par la pensée d'un être surnaturel et tout-puissant⁴ ! » N'est-ce pas l'orateur du convent de 1897, le F. : Hubbard, dont le discours fut accueilli par une ovation enthousiaste de l'assemblée, qui en vota par acclamation l'impression, qui déclarait que la volonté de la maçonnerie était de « laïciser l'existence sociale » et de « ramener les décisions communes à un seul objet, lequel n'est pas la plus grande gloire de *divinités indémonstrables*, mais la disparition de maux, hélas ! réels qui, de tous côtés, soumettent à la souffrance la sensibilité humaine⁵. »

Hostile à l'idée religieuse, ennemi implacable du catholicisme, inclinant de plus en plus vers l'athéisme et le matérialisme, tel est, à l'heure actuelle, le Grand-Orient de France ! Comment supposer qu'une association de cette nature puisse rêver de se constituer à l'état de religion et d'organiser un culte ? C'est cependant la constatation surprenante à laquelle pourrait nous conduire l'examen de récents et authentiques documents.

Paul NOURRISSON.

¹ *Monde maçonnique*, avril 1880, p. 502.

² *Bulletin* de septembre 1893, p. 369.

³ *Compte-rendu*, p. 171.

⁴ *Bulletin* de septembre 1891, p. 633.

⁵ *Discours de clôture du convent de 1897 à Paris*, chez M. Bergère, 16, rue Cadet, p. 10.

VOLTAIRE A FERNEY

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

M. Macon, l'excellent conservateur du musée Condé, a relevé, dans les registres du gouvernement de Bourgogne, conservés à Chantilly, une correspondance peu connue entre Voltaire et le prince de Condé. Sachant mon goût passionné pour cette langue d'une souplesse infinie et d'une grâce si naturelle que créa Voltaire, il a pris le soin amical de me communiquer ces lettres en m'autorisant à les publier.

On y trouvera ce tour de main avec lequel l'écrivain, selon l'expression de M. Anatole France, bâclait en quelques instants un chapitre pour l'éternité, et aussi un document intéressant la vie du philosophe à Ferney. Ces lettres peuvent servir de supplément d'informations à côté de cette planche curieuse que nous a laissée le baron Denon, où « Voltaire apparaît si vivant et si étrange, sous sa coiffe de nuit, vieux squelette agile, aux yeux de feu, en robe de chambre et en culotte... » Elles renseigneront sur les récréations de l'avocat de Calas et de Lally.

Voltaire, échappé de Prusse, banni de Paris, vint en Suisse en 1754, cherchant sur le territoire de la république helvétique l'indépendance qu'il ne pouvait trouver nulle part. Il habita d'abord Prangin, près de Nyon, puis la maison de campagne de Monbrian, près de Lausanne. En 1755, il acheta la terre des Délices, près de Genève. Les tracasseries des calvinistes genevois lui gâtèrent le charme du pays. Il abandonna les Délices pour prendre, à Lausanne même, une maison où il passa quelques hivers. L'année suivante, il entra en négociations avec les propriétaires du château de Confignon, près de Chalex, sur les bords du Rhône, mais les pourparlers n'ayant pas abouti, il se rendit acquéreur du château de Tournay, près de Ferney, dans la commune de Prégny. Et ce n'est qu'en 1758, ou même en 1759, quatre ans après sa première apparition dans le pays, qu'il acheta de M. de

Budé, comte de Montréal, la terre de Ferney et son château, où il vécut les vingt dernières années de sa vie.

Ce Ferney, c'était, vers 1667¹, une assez pauvre paroisse, ayant pour seigneur Marc Chevallier, écuyer protestant. On n'y faisait aucun commerce, personne n'y passait. Il n'y avait point alentour de forêt à exploiter, comme en pays bressan; le sol était couvert de broussailles improductives. Les prés étaient rares. On récoltait à grand peine un peu de froment, de seigle et d'avoine, quelques mauvais raisins. Une centaine d'habitants fort dépourvus y traînaient une existence misérable.

Quand Voltaire devint propriétaire de Ferney, le sort du terroir n'avait guère été amélioré. Le hameau se composait de huit à dix chaumières. Voltaire en fit une ville, qui comptait, en 1775, douze mille habitants.

Voltaire, c'est un beau tempérament de combattant. « Il aimait par-dessus tout la lutte, dit un de ses admirateurs; elle éveillait son génie, créait en lui un perpétuel rajeunissement. » Installé à Ferney, d'où vous le voyez agiter la France et l'Europe entière, il emploie ses loisirs à tailler des croupières aux Genevois, qu'il haïssait. En même temps, il entendait ses intérêts. Il prétendit enrichir ses domaines au préjudice de Genève, en détournant au profit de son voisinage une partie de l'immense commerce d'horlogerie que faisait cette ville.

A cette époque précisément, le gouvernement français projetait de former à Versoix, sur les rives du Léman, une ville rivale de Genève. « Des sommes considérables, dit un rapport de Dupleix, l'intendant de Bourgogne, ont été dépensées pour y construire un port, peut-être trop vaste, et qui a coûté près d'un million. M. de Bourset, officier général, distingué dans le génie, a fait un plan pour une ville qui aurait comporté plus de 30,000 âmes. On avait alors à se plaindre des Genevois qui, n'ayant pas accepté la médiation de la France, ont éprouvé depuis des troubles intérieurs qui n'ont cessé de les déchirer, et qui pouvaient produire une émigration considérable de citoyens, auxquels on se proposait de donner retraite dans cette ville nouvelle. Mais la grandeur même du projet lui a été plus nuisible qu'utile... »

Voltaire prit grand intérêt à la cité naissante. Une centaine de maisons furent construites à ses frais comme à ceux des plus riches familles du pays de Gex. Des ouvriers venus de Genève les habitaient. Mais Voltaire estimait que l'on commettait une faute en établissant ce port « dans l'endroit le plus battu des vents ». —

¹ Histoire locale du pays de Gex. — Archives de l'évêché de Belley.

« Les ouvriers qui y travaillent y meurent de faim ainsi que leur famille », ajoutait-il. Le gouvernement abandonnant ses projets sur Versoix, Voltaire les reprit à son compte particulier pour Ferney. Il se préoccupa d'y attirer une colonie d'horlogers allemands et suisses. En 1770, il obtint pour elle les franchises et les exemptions d'impôts promises à Versoix. Ces quelques passages d'une de ses lettres déjà connue pourront vous faire apprécier les premiers efforts qu'il fit pour soulager les misères de cette contrée :

« La disette, écrivait-il, est un de nos plus grands maux... C'était peu d'établir des fabriques de montres, il fallait des fabriques de pains... J'ai fait venir blés et farines de Lyon, Marseille, etc... Tous les environs sont tombés chez moi et j'ai quatrevingts personnes à nourrir... »

Plus loin : « Il y a maintenant quatre fabriques d'horlogerie, l'une à Versoix et trois à Ferney, qui peuvent toutes prospérer si le ministère les protège... Mon principal objet a été de leur procurer le débit de leurs ouvrages à l'étranger. Ils ont envoyé pour 600,000 livres de montres à Pétersbourg et pour 30,000 à Constantinople. Jugez, Monsieur, où ce commerce peut aller s'il est encouragé... »

« Vous savez, Monsieur, que ce commerce étant en partie d'industrie et en partie de matière d'or et d'argent, et aucun de ces artistes n'ayant de bien que ses talents, il a fallu leur fournir de l'or et leur bâtir des maisons. On ne croit pas, sans doute, que j'ai entrepris tout cela sans le moindre intérêt, cependant rien n'est plus vrai... J'ai même sacrifié jusqu'aux revenus que me produisaient mes fonds employés pour eux, ce qui peut être certifié par tous les fabricants... »

La colonie de Ferney prospéra jusqu'à la fin de 1776. Cette année, l'ingérence des agents du marc d'or bouleversa les ouvriers.

Plusieurs d'entre eux, des Allemands surtout, repassèrent la frontière pour échapper aux exigences du fisc et éviter les saisies. Voltaire [s'émut et implora pour ses horlogers la protection du prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, Bresse, Bugey et Gex.

Le 15 novembre 1776, il lui adressait cette première lettre :

Monseigneur,

J'habite, auprès de Genève, la dernière chaumière de votre province de Bourgogne, je n'en suis [pas moins votre sujet que Messieurs du Champs-Bertin, et du Clos-Voujaux (*sic*). Monsieur de La Touraille¹

¹ Jean-Chrysostome Larcher, comte de La Touraille, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Pont-de-Veyle depuis le 5 septembre 1774.

m'a mandé que V. A. S. daigne étendre ses bontés jusqu'à moi.

Le hasard, qui fait bien des choses, a fait que j'ai changé mon misérable hameau en une espèce de jolie ville. Ceux qui ont le plus contribué à son établissement sont des horlogers étrangers que j'ai attirés d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et de Genève. Le feu roi les exempta de tout impôt et leur permit de travailler selon les usages de leur pays. On veut aujourd'hui les priver de cet avantage. Déjà la plupart de ces étrangers, intimidés, sont retournés dans leur patrie. Ce qui reste se jette aux pieds de V. A. S.; ils la supplient de daigner favoriser de sa protection cette requête qu'ils présentent au roi. Votre nom les sauvera de la ruine et un vieillard de quatre-vingt-trois ans vous devra de mourir en paix.

Je suis, avec la plus vive reconnaissance et le plus profond respect, Monseigneur, de V. A. S., le très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

Le prince de Condé ne fit réponse à cette lettre que le 9 janvier 1777.

Je n'ai pas répondu plus tôt, Monsieur, à votre lettre qu'accompagnait la requête au roi des horlogers de Ferney, ayant été bien aise de consulter M. Dupleix¹, que je savais devoir venir à Paris, et à qui cette affaire ne manquera pas d'être renvoyée, pour avoir son avis sur la demande de ces artistes. J'ai envoyé la requête à M. le contrôleur général (Taboureau), en lui marquant combien je désire que le règlement dont il s'agit puisse être accordé. Vous devez être persuadé du plaisir que j'aurai toujours de contribuer à ce qui peut vous être agréable, et que j'ai pour vous, Monsieur, les sentiments que vous méritez.

Le 17 janvier 1777, Voltaire envoyait au prince cette seconde lettre :

Monseigneur,

Que V. A. S. daigne agréer mes remerciements, comme Elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt dans cette affaire que celui

¹ Guillaume-Joseph Dupleix, chevalier, seigneur de Buci, Bacquencourt et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes, honoraire de son hôtel, intendant de justice, police et finances dans les provinces de Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey et Gex.

d'avoir dépensé 600,000 francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industriels. C'est auprès de M. l'Intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de V. A. S. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé depuis 1770 aux droits du fisc et aux règlements ordinaires. On leur faisait la grâce de ne les point inquiéter, ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement. Il serait dur de voir dans un désert un chétif hameau, changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés, les autres nous abandonnent tous les jours et de douze cents pères de famille que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à M. l'Intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher jusqu'à nouvel ordre que les commis ne viennent par des saisies dissiper ce qui reste d'artisans rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que M. l'Intendant me prescrirait pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si V. A. S. daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière, et à l'âge de quatre-vingt-trois ans je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis, avec un profond respect et une reconnaissance infinie, Monseigneur, de V. A. S., le très humble et très obéissant serviteur.

Le 9 janvier, en même temps qu'il répondait à Voltaire, le prince de Condé transmettait la requête des ouvriers de Ferney à M. Taubureau, contrôleur général :

Je vous envoie, Monsieur, une requête que présentent au roi, les horlogers étrangers, établis depuis quelques années à Ferney, dans le pays de Gex, dépendant du gouvernement de Bourgogne. Vous verrez qu'ils demandent la liberté de travailler l'or à 18 carats, et l'argent à 10 deniers de fin, selon leur usage. Il est certain que depuis qu'ils ont été attirés dans le pays de Gex, le petit village de Ferney est devenu un lieu considérable. Si vous trouvez cette demande juste, comme je le désire, je ne doute pas que vous ne veuillez bien accorder à ces artistes le règlement qu'ils réclament sur la marque de l'or et de l'argent, et je vous en serai fort obligé.

Et voici la réponse, un peu technique, de M. Taboureau, datée de Versailles le 20 janvier 1777 :

Monseigneur,

J'ai examiné le mémoire que V. A. S. a bien voulu m'envoyer pour les horlogers du pays de Gex, qui demandent la liberté de travailler l'or à 18 carats, et l'argent à 10 deniers de fin, selon leur usage, avec un règlement sur la marque de l'or et de l'argent.

Il est difficile, Monseigneur, d'autoriser par un règlement la liberté qu'on a laissée à ces ouvriers de travailler leurs ouvrages à un titre inférieur à celui qui est prescrit par tout le royaume; d'autres provinces demanderaient la même facilité, et il n'y aurait aucune raison de refuser aux ouvriers de ces différentes provinces un règlement accordé au pays de Gex. Les orfèvres de Paris ont réclamé pour le maintien du titre auquel il est prescrit de travailler; ils ont représenté que c'était à la supériorité du titre qu'était due la préférence qu'on accordait à leurs ouvrages. Si ces représentations peuvent être susceptibles de quelques contradictions, ce ne serait, du moins, qu'après les plus mûres réflexions, qu'on pourrait se déterminer à prendre un parti général différent, mais jusque-là laisser jouir le pays de Gex de la liberté qu'on a donnée aux horlogers pour le titre de leurs ouvrages. Cette liberté, contraire aux ordonnances, ne leur a été accordée qu'à la condition que leurs ouvrages seraient réputés étrangers; de là vient qu'ils sont soumis aux mêmes droits qui se perçoivent sur ceux venant de l'étranger et marqués au poinçon étranger. Ainsi, l'objet qui leur a fait accorder cette tolérance est rempli; ils voulaient que la concurrence avec Genève ne trouvât pas d'obstacle, par la facilité que les ouvriers de Genève auraient de travailler à un titre inférieur; et ils jouissent de cet avantage, ayant la facilité de faire entrer leurs ouvrages au même titre, comme ouvrages de Genève. Au surplus, Monseigneur, cet avantage n'est peut-être pas aussi réel que les horlogers de Ferney peuvent l'imaginer. Il n'entre pas plus d'une crue d'or dans une boîte de montre; on évalue chaque 32^e de carat à 20 sols; ainsi, la différence du titre de 18 carats à 20 carats est, pour un marc d'or, de 64 ^u, parce qu'on divise en trente-deux parties le carat. Une crue est la huitième partie d'un marc; ainsi, la différence de l'or contenu dans une boîte qui pèserait une once et qui serait au titre de 18 carats, ne serait que de 8 ^u; c'est une très légère différence et qui influe peu sur le prix d'une montre, et un horloger habile trouverait aisément sur le prix de son travail à compenser cette différence. Ainsi, la liberté que demandent les horlogers de Ferney ne leur est peut-être pas aussi avantageuse qu'ils le croient, mais ils en jouissent et continueront à en jouir de même, mais sans

une loi, parce qu'elle pourrait donner lieu, ou à des demandes semblables, ou à des réclamations...

Le prince expédia cette lettre à Voltaire le 23 janvier avec ce billet :

Je vous envoie, Monsieur, la réponse que j'ai reçue de M. le Contrôleur général au sujet de la demande des horlogers de Ferney. Je crois que vous trouverez qu'il y aurait, en effet, de l'inconvénient à leur accorder une loi contraire à ce qui est prescrit par tout le royaume, en ce qu'elle donnerait lieu, infailliblement, à de semblables demandes et à des réclamations. J'aurais été fort aise du succès de la demande de ces artistes, à cause de l'intérêt que vous y prenez, mais puisqu'ils peuvent continuer à jouir par tolérance de la permission de travailler l'or et l'argent à des titres inférieurs, je pense qu'ils peuvent s'en contenter, au moins à présent.

Soyez persuadé de la satisfaction que j'aurai toujours quand je pourrai vous donner, Monsieur, des preuves de ma façon de penser pour vous...

De Ferney, le 1^{er} février 1777, Voltaire remercia :

Monseigneur,

L'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de Votre Altesse Sérénissime. La lettre dont elle m'honore et la réponse de M. le Contrôleur général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés, car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitants de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du Roi.

Je suis, avec le plus profond respect et la plus juste reconnaissance, Monseigneur, de V. A. S., le très humble et très obéissant serviteur.

L'intendant de Bourgogne, Dupleix, était intervenu de son côté pour modérer le zèle des agents du fisc. L'intérêt que l'administrateur de la province portait à la colonie de Ferney se doublait de la crainte de la voir tomber à rien après la mort de Voltaire, qu'il regardait comme prochaine. Envisageant cette éventualité, il proposait de reprendre les anciens projets sur Versoix. Il rédigea un mémoire que M. Macon a également trouvé, transcrit dans les re-

gistes du gouvernement de Bourgogne. Voici les arguments que donne Duplex pour intéresser le prince à l'établissement de Versoix :

Tout se réunit aujourd'hui pour donner une véritable existence à Versoix : les troubles de Genève, loin de se dissiper, ne font que s'accroître de jour en jour... L'âge avancé de M. de Voltaire peut faire craindre sa fin prochaine; aucun de ses héritiers n'ira, probablement, s'établir à Ferney, et alors ce lieu, que sa présence et sa fortune avaient rendu vraiment intéressant, tombera de lui-même; les horlogers de Genève qu'il a déjà réunis seront trop heureux de trouver un asile à Versoix, et d'y former une manufacture qui enlèvera tôt ou tard à Genève une branche précieuse de commerce...

Le mémoire, appuyé par le prince de Condé, reçut l'approbation du roi, qui accorda 60,000 livres pour cette entreprise. Mais, s'il faut en croire l'histoire locale, les protestations de la république bernoise firent suspendre définitivement les travaux.

Ni Ferney ni Versoix ne surent conquérir la splendeur que Voltaire avait rêvée. Du moins, la contrée sortit de cette misère où le philosophe l'avait trouvée. Aujourd'hui encore, dans le pays de Gex, on conserve une grande reconnaissance pour le patriarche de Ferney. On ignore ses œuvres, mais sa mémoire est honorée. On le considère un peu comme un prince bienfaisant qui sut faire la fortune relative de la région dont il se regardait comme le suzerain. Et ce n'est pas une des faces les moins curieuses de la biographie de Voltaire que de le voir administrer son domaine de Ferney et y jouer le bon souverain durant les dernières années de son existence. « Après avoir vécu chez les rois, aimait-il à dire, je me suis fait roi chez moi. »

Seulement, comme vous venez de le constater, le roi de Ferney restait le vassal et l'ingénieux courtisan du prince de Condé.

Lucien CORPECHOT.

SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

LES ÉVÊQUES ET LES PRÊTRES FRANÇAIS PENDANT L'ÉMIGRATION ¹

XI

Une contrée se présentait tout naturellement à la pensée du clergé exilé, c'est l'Italie. N'était-elle pas aux portes de la France? N'était-elle point catholique? Ne renfermait-elle point, en particulier, les Etats du Pape, chargé comme prince des pasteurs de venir au secours des malheureux proscrits? La confiance dans le Souverain Pontife ne fut pas trompée. Pie VI ne devait, ne voulait voir dans les déportés que le clergé de cette France qui avait été à travers les siècles, qui pouvait redevenir la Fille aînée de l'Eglise. Il savait que ces prêtres, ces évêques, étaient victimes de leur attachement inébranlable à leurs croyances et à l'unité de l'Eglise, qu'ils s'étaient fait chasser, presque tuer pour le Pape. Comment le Pape pouvait-il les abandonner? Le grand cœur de Pie VI fut douloureusement ému par tant d'infortunes, et il s'éleva sans effort au-dessus des petits calculs, des défaillances qui, çà et là, contrarièrent les intentions bienfaisantes du Saint-Père jusque dans ses Etats. Il adressa une circulaire en leur faveur aux évêques du domaine pontifical. Il invita les généraux d'ordre, les chefs de communautés, à donner l'hospitalité aux confesseurs de la foi. Etendant sa sollicitude au delà de ses provinces, il recommanda, par un bref du 21 novembre 1792, le clergé français au clergé d'Allemagne; enfin, il encouragea par ses lettres la bonne volonté des princes de l'Europe ².

Certes, les besoins étaient grands. Le flot d'émigrés ecclésiastiques

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 mars et 25 avril 1899.

² Cf. Theiner, *op. cit. passim*. Pour l'émigration en Espagne, consulter, outre le P. Delbrel, les ouvrages de M. Geoffroy de Grandmaison : *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*; — *Un curé d'autrefois : l'abbé de Talhouët*.

tiques, après avoir traversé successivement le comté de Nice, la Savoie, le Piémont, la Toscane, d'un autre côté la Suisse, Venise, maintenant chassé de ces pays, affluait sous la pression des événements vers les Etats pontificaux, qui, voyaient arriver, en 1794, environ 5,000 prêtres, la plupart sans ressources. Les prélats se présentaient presque aussi dénués que les simples pasteurs. On avait vu l'évêque de Grenoble, M. Dulau d'Allemans, chassé de Chambéry, longtemps errant, et tellement brisé par sa descente du Petit-Saint-Bernard dans la vallée d'Aoste, qu'il ne pouvait plus marcher. Après le passage du col de Tende, l'évêque de Fréjus, M. de Bausset de Roquefort, est rencontré par des émigrés dans une misérable auberge. Il est si affaîssé qu'il a de la peine à leur répondre. Dans les mêmes parages, le vénérable évêque de Glandèves, M. des Portes, n'a trouvé qu'un âne pour tout équipage. Il est si accablé de fatigue qu'il s'excuse auprès de ceux qui l'entourent de ne pas leur rendre leur salut¹. Ces grands seigneurs s'étaient parfois donné, aux jours prospères, le luxe de quatre chevaux attelés à leur voiture. Les voilà ramenés à la simplicité évangélique, à la modeste monture de Jésus entrant à Jérusalem.

Que d'incidents, que de contrastes font naître ces pérégrinations de l'épiscopat français à travers le monde. L'archevêque de Vienne, M. d'Aviau, qui était plus vaillant à la marche que les évêques de Fréjus et de Glandèves, rencontre un voyageur au milieu des rochers et des précipices du Simplon. On chemine, on cause, on finit par se faire connaître. L'archevêque de Vienne n'est pas peu étonné d'avoir à saluer, sous l'accoutrement plus que modeste de son compagnon de route, un brillant et fastueux seigneur et pair de l'ancien régime, le duc de La Rochefoucauld. Celui-ci n'est pas moins surpris d'apprendre que l'étrange costume de son interlocuteur cache l'archevêque de Vienne.

Cette simplicité de mise causa un jour un désagrément à M. d'Aviau. Il traversait avec un autre prêtre exilé un charmant village sur les bords du Tessin, au moment où la procession sortait de l'Eglise pour se rendre dans une chapelle voisine. Nos deux pèlerins s'empressent de se mêler aux fidèles; mais le bedeau, voyant leurs pauvres habits couverts de poussière, les prend pour des mendiants et les repousse vivement en criant : *Allontanatevi, allontanatevi, di qui : non è vestro loco*. L'archevêque de Vienne sort des rangs en disant avec douceur : « Ce pauvre homme, qui nous congédie de la sorte, ne nous connaît pas; assurément, s'il savait que je suis le légitime successeur du grand évêque qui a

¹ Laugier, *op. cit.*, p. 144, 145.

établi cette procession, il nous la laisserait suivre. Que saint Mamert lui pardonne ! » Quelques jours plus tard, M. d'Aviau était dédommagé de cette mésaventure. A une lieue de Ferrare, il vit le somptueux équipage du cardinal Mattei, archevêque du diocèse, arriver à sa rencontre. Il eut beau protester que ses habits poudreux, ses bas déchirés, ses chaussures en désarroi ne permettaient pas à un exilé d'accepter une entrée triomphale. Il dut subir tous les honneurs que le prince de l'Eglise voulait rendre à sa dignité et à sa personne¹.

Il ne paraît pas que l'évêque de Carcassonne, M. de Vintimille, ait jamais eu la mise chétive de M. d'Aviau. Sa bourse semblait, il est vrai, mieux garnie que celle de la plupart de ses collègues ; mais il la voyait, non sans quelque appréhension, se vider rapidement. « Tout finit sous le ciel, écrit-il de Turin, le 4 janvier 1792, à l'abbé de Monerie, et même les 12,000 francs que j'emportai finiront un jour. Cependant je puis calculer que j'ai encore de quoi aller bien près d'un an. Pourtant, comme je n'ai pas de révélation certaine de l'époque où le club de Coblenz l'emportera sur celui du Manège et compagnie, vous me feriez plaisir d'échanger du blanc pour du jaune. » C'était prudent de demander du jaune et de réduire sa dépense. M. de Vintimille veut vivre avec la plus sévère économie. « Je me borne, dit-il, au *victum* et *vestitum* de l'Apôtre. Je n'en suis pas aussi content que lui, mais je prends mon mal en patience. » Cependant, il n'a pu confier sa personne à sa « vieille et antique voiture » pour ses voyages en Italie. Il l'a troquée avec une autre, quitte à verser 45 louis à un sieur Pio, courrier de Rome en France. Il est vrai que la somme devait être payée « en espèces sonnantes et point en assignats », par sa tante, la marquise de Pazzi, domiciliée à Aix. Voilà bien le grand seigneur qui a quelque peine à abandonner le train des jours heureux. Il faudra pourtant y venir et se priver de voiture, car la gêne se fait déjà sentir. M. de Vintimille écrit, en avril 1792 : « En attendant les événements, les fonds s'épuisent... J'ai encore de quoi aller, à 400 francs par mois, jusqu'au mois de novembre, et il faut croire que d'ici là la gueule du juge en jettera d'une manière ou d'une autre. Tout le monde en a besoin, petits et grands. Nos ruines et nos misères nous nécessitent d'aller les confondre avec celles de M. et M^{me} de Monteynard qui sont à Milan pour épargner les gages d'un cuisinier et durer plus longtemps². » Après la voiture, voilà le cuisinier supprimé.

¹ Lyonnet, *Histoire de Mgr d'Aviau*, 1847, t. I^{er}, p. 525, 526, 589, 590, 595.

² Correspondance de M. de Vintimille, p. 51-63.

Beaucoup de prélats n'ont plus de domestique. L'évêque de Luçon, M. de Mercy, s'écrie : « Je vais pour la première fois apprendre à me servir moi-même. » Mais le généreux Pie VI fit savoir à l'évêque de Luçon qu'il pouvait garder son valet et aussi deux ecclésiastiques, « que depuis deux ans, écrivait M. de Mercy, *je nourris de mon propre sang* ». Cette expression énergique dit toute la valeur du moindre sacrifice d'argent fait par ces prélats, qui n'étaient plus défendus contre la faim que par de faibles ressources. Ils sont rares ceux qui, comme le prince de Rohan, archevêque de Cambrai, peuvent écrire : « Dieu merci, avec de l'économie, je puis exister longtemps sans importuner personne. » M. de Rohan a auprès de lui deux prêtres et son maître d'hôtel qui lui sert de valet de chambre; mais il vit « au meilleur marché possible ¹. » En 1794, M. de Nicolaï, évêque de Béziers, arrive encore à se procurer, pour lui et pour trois compagnons de route, « une subsistance honorable avec les débris de sa fortune ». Attendons quelques années et le temps va faire son œuvre. En 1800, le prélat écrit de Florence à l'ancienne lingère du palais épiscopal de Béziers, qui voulait l'intéresser à son mari malade, qu'il vit de privations et que « le sort dont il jouissait autrefois, dit-il, à mon service, exciterait aujourd'hui mon envie et satisferait mon ambition. Je n'ai point de chemise; je porte des bas de laine malgré la chaleur excessive, et un mince ordinaire est toute ma nourriture ».

Quand on voit l'évêque de Béziers réduit, à la longue, à cette extrémité, comment s'étonner que des prélats qui n'avaient pas ses réserves, aient connu plus vite la misère. Leur correspondance nous fait assister à leur lutte contre le dénuement. L'évêque d'Agen donne, dans une lettre, le détail des bijoux qu'il voudrait négocier pour se procurer un peu d'argent ². L'évêque de Saint-Claude vend

¹ Lettres publiées par Theiner, *op. cit.*, II, p. 52, 65, 190, 192, 220, 499, 585.

² Donnons cette liste comme un spécimen des bijoux que possédaient les évêques d'ancien régime, d'après la lettre de l'évêque d'Agen (Theiner, II, 10) : « Une montre d'or à répétition, guillochée, de Ferdinand Berthoud, achetée 900 livres; — une autre montre, unie, à répétition, de Berthoud, 900 liv.; — une montre d'or, en boîte à quadrille, guillochée, 600 liv.; — une boîte émaillée venant du comte de Maurepas, b. de chasse, 720 liv.; — une boîte d'écaille très belle, noire, avec cercle et gorge d'or, 240 liv.; — boutons de manches (une paire) très travaillés, 120 liv.; — une bague topaze, bague épiscopale, 300 liv.; — une idem, grande améthyste, 120 liv.; — une sardoine gravée à Rome par Pitzler, *Deo salus*, 240 liv. Il y a de plus une voiture anglaise pour courir la poste, qui a coûté près de 1,000 écus, et une canne à pomme d'or à chiffre, beau jonc, bas. 300 fr. » M. de Bonnac offre de perdre un tiers sur ces prix d'achat.

toute sa chapelle; l'évêque de Châlons-sur-Marne, jusqu'à sa croix pectorale. Singulière vicissitude des choses humaines, étrange coup de théâtre de la Révolution qui a subitement changé l'opulence en une profonde détresse! « De plus de 80,000 francs de rente que j'avais, je n'ai plus rien », écrit l'évêque du Puy. « Après vingt-deux ans d'épiscopat, après avoir occupé, comme pair de France, une des premières places de l'Etat, et avoir été dépouillé d'un revenu de plus de 60,000 écus romains, dit l'évêque de Châlons-sur-Marne, M. de Clermont-Tonnerre, se trouver privé, non seulement de l'existence convenable à son nom et à son caractère, mais encore du nécessaire », quelle nécessité cruelle!

Des plébéiens, formés dès leur enfance au combat pour la vie, habitués à une existence modeste, aux privations, auraient pu plus facilement se reconnaître et reprendre pied au milieu des décombres d'un tel effondrement. Mais comment ne pas s'attendre à rencontrer de l'inexpérience, de l'effarement et une certaine gaucherie dans la lutte contre la faim, chez des hommes trop bien nés pour avoir jamais su ce que c'est que se suffire à soi-même et gagner le pain de chaque jour. D'un autre côté, comment sortir d'une situation inextricable. *Fodere non valeo*, et l'évêque de Grasse, M. de Saint-Jean de Prunières, ajoutait : *Mendicare erubesco*. Il faudra bien que ce prélat et la plupart de ses collègues, je ne dis point mendient, mais sollicitent des secours absolument nécessaires. Ils pouvaient d'autant plus facilement confier leurs besoins au Père commun des fidèles, que jamais ils n'invoquèrent en vain la générosité de Pie VI.

Nous n'avons aucune honte à redire ces appels adressés par les plus grands noms de l'épiscopat français au Souverain Pontife. Surpris par une Révolution inouïe, jetés, du soir au matin, de l'abondance dans la misère, à qui pouvaient-ils mieux s'adresser qu'au Chef de la famille chrétienne. On n'avait point oublié dans la Ville Eternelle que depuis des siècles l'argent français coulait à Rome à titre d'annates et autres redevances diverses. Peut-être présentait-on, dans une intuition de l'avenir, qu'un siècle plus tard, lorsque le Pape se trouverait dépouillé à son tour, ce seraient les évêques de France, les successeurs appauvris et plébéiens de leurs prédécesseurs d'ancien régime, qui, avec leurs fidèles, fourniraient la grande part de la subsistance du Saint-Siège et paieraient avec usure la rançon du passé.

L'évêque de Tarbes, M. Le Gain de Montagnac, après avoir séjourné trois ans à l'abbaye de Montserrat en Espagne, se décide à passer en Italie. Il a appris que le Pape assure 1,500 livres aux évêques exilés et il vient profiter de cette munificence; sa misère

est complète. « Depuis longtemps, écrit-il, j'ai vu disparaître mes ressources, et je vis très économiquement du reste de la vente de mes montres et autres effets, et je vois arriver la fin de mes dernières ressources. Cependant tout annonce que nos malheurs ne finiront pas de sitôt; et ne pouvant ni servir, ni faire un métier pour vivre, je vais chercher des secours qui me paraissent d'un genre noble et convenable. » Il emmène avec lui deux prêtres, qu'il espère faire vivre avec les 1,500 francs promis. Il ne va point à Rome et ne sait encore où il pourra se fixer. « Dans l'état où nous sommes, dit-il, toute économie est nécessaire. »

Les prélats du plus grand nom obligés de tendre la main. L'évêque de la Rochelle, M. de Coucy, allié à la maison de Bourbon, pourrait faire appel au roi et à la reine d'Espagne. Il préfère recevoir les bienfaits du primat d'Espagne et du « Père commun de la chrétienté ». L'évêque de Meaux, M. de Polignac, dont les parents se sont réfugiés à Rome, implore pour lui-même la générosité du Pape. Après un Polignac, voici un Rohan-Chabot, évêque de Saint-Claude, dont le dénuement est absolu. Le duc de Rohan-Chabot, son parent, lui a légué sur ses biens une pension que les circonstances l'empêchent de toucher. Il a tout vendu, jusqu'à sa chapelle. Il s'est retiré dans un village du canton de Fribourg pour y vivre plus petitement. « Il est au moment d'éprouver toute l'horreur des derniers besoins, dont il craint plus les suites pour l'avilissement du caractère sacré dont il est revêtu, que pour son humiliation personnelle. Très Saint-Père, s'écrie-t-il, c'est un évêque prosterné aux pieds du Père commun et qui lui demande du pain. C'est un des chefs du clergé de France, persécuté pour la foi, pour son intime adhésion et sa soumission au Saint-Siège, et qui demande sa subsistance au chef de l'Eglise. » Le Pape ne pouvait manquer de répondre à un appel si pressant. M. de Chabot remercie, en 1796, du secours envoyé et dit qu'il lui permettra de se suffire pendant douze mois, « ma dépense, écrit-il, ne se montant qu'à 600 livres par an ». Dépenser 600 livres par an, n'était vraiment pas du luxe pour un Rohan-Chabot. L'évêque de Luçon, M. de Mercy, s'est contenté à Venise, durant six mois, en 1796, de 150 écus. Ah! c'est que l'adversité a appris à ces grands seigneurs à vivre de rien. « D'après les utiles leçons d'économie et de frugalité données par la Révolution, écrit, en 1794, l'évêque du Puy, 300 ou 400 écus romains pourraient suffire à ma dépense et à celle d'un domestique, qui m'est indispensable. »

Cependant l'évêque de Châlons-sur-Marne, M. de Clermont-Tonnerre, n'espérait pas pouvoir subsister avec si peu. Il n'est pas le seul à trouver insuffisants les envois du Pape, que la perte du

change réduit encore. L'évêque d'Apt, l'évêque de Dijon, s'en plaignent doucement dans leurs lettres. Les 400 écus romains ont paru au cardinal de Montmorency, et étaient en effet, une « modique somme » pour un si grand personnage. M. de Clermont-Tonnerre déclare qu'en toute autre circonstance, la médiocrité de ce qu'il a reçu lui en imposerait le refus. Il sait que le Pape, obligé de partager toutes ses ressources entre tant de solliciteurs, ne peut faire à chacun de grandes largesses, mais il croit avoir plus de droits que ses collègues. « Ils ont défendu comme moi la religion et le Saint-Siège; moi j'ai plus qu'eux les anciens services de mes ancêtres, qui plus directement encore ont défendu la Papauté. » Lorsqu'on compte « onze saints » dans sa famille, quand on est allié aux rois de l'Europe, comment peut-on être traité comme le commun des mortels? La longue correspondance de M. de Clermont-Tonnerre avec Rome nous montre quelle difficulté il y avait à vivre en exil pour un grand seigneur tel que lui. « Il est bien affreux, écrit-il en 1796, de voir à chaque instant devant soi la misère qui vous attend; cette triste expectative, jointe à toutes les autres peines morales, est au-dessus des forces humaines. » A un moment donné, le baron de Breteuil lui conseille de passer à Londres pour profiter des 10 guinées que le gouvernement anglais donne aux évêques présents; mais ce climat lui serait contraire. Dans une de ses lettres, Clermont-Tonnerre demande au Pape 3,000 livres françaises, avec engagement de se suffire *jusqu'à la fin de la Révolution*. Mais cette Révolution n'en finissait pas. Le 26 octobre 1803, l'ancien évêque de Châlons écrit au cardinal Consalvi que la maison de Clermont-Tonnerre, illustre par ses alliances séculaires avec les couronnes de France, d'Espagne, de Naples et de Savoie, est aussi alliée au Pape régnant (Pie VII), ce qui paraissait, dans la circonstance, plus important encore, puisqu'il s'agissait de l'intéresser à sa cause. Malheureusement, M. de Clermont-Tonnerre ne put fournir de véritables preuves de cette parenté, dont il se serait plutôt défendu, lui si orgueilleux de sa race, si l'humble Chiaramonti ne fût devenu Pie VII. L'évêque d'Agen pouvait invoquer de meilleurs titres à la bienveillance du Pape que des quartiers de noblesse, c'était son admirable attitude dans la fameuse séance du 4 janvier. Il la rappelle dans sa requête à Pie VI. M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, trouvait dans son repentir au sujet de ses complaisances pour la constitution civile du clergé un titre particulier aux bontés du Souverain Pontife¹.

¹ Voy. les lettres des évêques dans Theiner, *op. cit.*, II, 8-10, 25, 72-101, 104, 105, 176, 177, 204, 219-229, 247, 248. Cicé écrivait à Pie VI, au mois

La situation des vieillards était particulièrement déchirante. Voici l'évêque de Grasse qui, « accablé de misère et d'infirmités », ne peut sortir de sa chambre et manque de tout. Le cardinal archevêque de Bologne, voyant qu'il souffrait « par le grand froid, a eu la charité de lui faire passer des couvertures et du bois ». Voici l'évêque de Glandèves qui, en 1796, invoque ses quatre-vingt-six ans comme titre de plus à la bienveillance du Saint-Père. Il « s'est défait d'un très beau calice », et de tout ce qu'il a pu vendre. « Enfin, écrit-il, je ne rougis pas de le dire; je ne vis depuis six semaines que d'emprunts et d'aumônes. » Il espère que le Pape ne souffrira pas « qu'un évêque de quatre-vingt-six ans périsse abandonné et privé des secours les plus nécessaires à sa caducité ». Mais qu'on se hâte, si on ne veut pas que la somme envoyée arrive pour ses funérailles. L'évêque de Cavaillon, qui compte trente-deux ans d'épiscopat, et a soixante-douze ans, « ne sait où reposer sa tête. Cette manière d'exister est, dit-il, des plus désespérantes ¹ ».

XII

La plupart de ces évêques qui adressaient de loin leurs appels au Pape, auraient bien préféré venir à Rome même jouir de ses bienfaits. Durant les premières années de la Révolution, ils y étaient attirés aussi par la renommée légendaire de l'hospitalité du cardinal de Bernis. On pressent que Bernis ne s'était pas décidé facilement à fermer, à Rome, « l'auberge de France ». Bien que la constitution civile du clergé ait voulu, dit-il, le réduire, « à soixante-seize ans, aux fonctions de petit curé de la ville d'Albi, dont il était archevêque et seigneur », bien qu'il ait tout sacrifié « à la foi de ses pères et à l'honneur dont ils ont toujours été jaloux », Bernis avait cru de son honneur même de continuer à Rome un train de maison digne de son rang et de sa qualité de représentant d'une grande nation. Depuis que la suppression de la dîme, des biens ecclésiastiques, et enfin sa révocation d'ambassadeur, avaient tari ses revenus, il ne pouvait donner, disait-il, que l'hospitalité d'un bon curé; mais quand ce curé s'appelle Bernis, on est sûr de ne point mourir de faim à sa table. Le cardinal refusa de fermer sa porte. Il recevait tous les jours de vingt-quatre à trente personnes. La

d'août 1794 (Theiner, II, 53-58) : « Mes épargnes sont épuisées... Nos malheurs nous ont ôté tout moyen de crédit; ma mauvaise santé aggrave mes peines. Je livre franchement ma situation à notre père commun... Ce n'est d'ailleurs qu'un secours passager que je réclame et que je remplacerai aussitôt que la Providence aura bien voulu nous rétablir dans nos sièges. »

¹ Theiner, II, 143, 144, 162, 163, 286, 287.

société brillante qui, à sa sortie de France dès la première émigration, se pressait dans ses salons, ne s'apercevait point que le cardinal fût dans la misère. Celle-ci s'annonçait cependant menaçante, sans effrayer Bernis. « L'indigence, disait-il, quelque affreuse qu'elle soit pour un homme de mon âge, ne m'a pas épouvanté, et sans savoir ce que la Providence me destine au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein et je m'y trouve heureux et tranquille. » La Providence se montra douce à Bernis sous les traits du roi d'Espagne, qui fit au cardinal une pension mensuelle de 1,000 écus romains ¹.

L'auberge de France se ferme à jamais par la mort de Bernis en novembre 1794. Mais un cardinal plus jeune, sacré par la gloire qu'il s'est acquise à la Constituante, par les faveurs de Pie VI, lui a déjà succédé dans l'opinion. Maury² est à Rome coupant, tranchant, bourdonnant, protégeant, attirant à lui ceux qui l'invoquent, prodiguant les louanges, au besoin les promesses, avec une exubérance toute provençale. Les évêques français, relégués dans les provinces d'Italie, ne demandent qu'à se laisser convaincre et sont toujours prêts à partir pour la Ville éternelle. Mais le sous-secrétaire d'Etat, dont la permission est nécessaire, fait bonne garde. A part quelques rares privilégiés, tels que Bernis, coadjuteur d'Albi; Pisani de la Gaude, évêque de Vence; M. de Vintimille, évêque de Carcassonne; transitoirement l'évêque de Perpignan et l'archevêque de Vienne, etc., les autres prélats, malgré leurs demandes les plus pressantes, sont tenus à une distance respectueuse de Rome, bien décidée à ne point se laisser envahir.

¹ Masson, *le Cardinal de Bernis*, etc., p. 468-496.

² Maury écrit de Rome, le 15 avril 1794, à M. de Mercy, évêque de Luçon : « Le Pape reçoit dans ses Etats tous les évêques français qui veulent y chercher un asile; il leur fournit la table et le logement avec décence dans une maison religieuse ou dans un séminaire et il leur accorde un traitement annuel de cent écus, qu'il augmentera s'il est insuffisant pour leur entretien; il leur permet, en outre, d'amener un prêtre qui sera logé et nourri et qui tirera 36 écus romains par an de l'honoraire de ses messes. Ce surcroît de dépenses est un prodige de charité paternelle dans un pape qui a déjà plus de quatre mille prêtres français à sa charge. Les mesures sont prises et aucun prélat ne sera refusé; je ne présume pas que votre ouvrage vous donnât l'exclusion si vous vouliez participer aux largesses de notre auguste et commun bienfaiteur, un mot suffirait pour faire préparer votre gîte. Je désire de tout mon cœur que nous puissions un jour être voisins, et que je sois à portée de vous montrer de quel bois mon estime et mon amitié se chauffent. Allons, vous êtes un homme, vous serez mon homme, mon ami, et je vous supplie d'agréer l'hommage plus que sincère de la vive et respectueuse tendresse avec laquelle je vous demande, mon cher Seigneur, la permission de vous embrasser du meilleur de mon cœur. » Suit un éloge dithyrambique et vraiment trop

Cet échec fut particulièrement amer à M. de Cicé, archevêque de Bordeaux. Ses finances n'étaient point prospères. Il avait fait demander par le cardinal de Bernis la faveur d'aller à Rome. Attaqué, mis en quarantaine par les émigrés, par ses collègues eux-mêmes, à cause de son rôle dans la Révolution et l'affaire du serment à la constitution civile du clergé, il eût tenu à recevoir du Saint-Père un témoignage public de confiance et d'affection qui aurait été une espèce de réhabilitation. C'était aussi peut-être une raison pour ne pas lui ouvrir les portes de Rome. On lui répondit qu'il était impossible de l'y recevoir. Sa Sainteté, forcée par « les motifs les plus pressants de ne point augmenter le nombre des émigrés, s'était vue obligée d'en refuser l'accès à plusieurs autres évêques, quoique ses propres sujets¹, auxquels elle a seulement permis de se fixer dans les villes de ses Etats. »

Les autres prélats, sans avoir des raisons aussi graves que M. de Cicé d'aller à Rome, sentaient très bien qu'ils y seraient mieux à l'ombre de Pie VI que sous la main des exécuteurs lointains et plus ou moins bienveillants de ses volontés. « Dans les différents brefs qu'il m'a adressés, écrivait du Souverain Pontife M. de Marbeuf, primat des Gaules, je lui ai toujours vu le même intérêt pour nos malheureux prêtres; il les a traités avec une bonté infinie lorsqu'ils ont été admis à son audience. Au même instant, tous les préposés à son gouvernement leur marquaient ainsi qu'à nous la plus grande lassitude de nos malheurs. On recevait difficilement nos prêtres dans les asiles que Sa Sainteté leur avait marqués; et, lorsque leur zèle leur inspirait de retourner en France, on exigeait d'eux une promesse par écrit qu'ils ne reviendraient pas dans les Etats de l'Eglise². »

L'histoire prouve la vérité de la plupart de ces griefs. La correspondance de vieillards tels que l'évêque de Glandèves, l'évêque de Vaison, avec le secrétaire d'État, est remplie de leurs plaintes contre les monastères³. Ce dernier avait commis la faute de s'absenter de son couvent dont il trouva la porte fermée à son retour. C'était grande imprudence de quitter ainsi son gîte. M. de Mercy, évêque de Luçon, en fit l'expérience comme l'évêque de Vaison. Après bien des demandes et des recherches, il avait enfin trouvé, à la fin

gascon, même pour un Provençal, d'un mandement de M. de Mercy. (Lettres inédites tirées des archives de M. de Mercy.)

¹ Lettre de Mgr Caleppi, 10 janvier 1795. (Theiner, II, 60.)

² Lettre inédite de M. de Marbeuf, archevêque de Lyon, écrite de Lubeck, le 3 mai 1796. (Archives des affaires étrangères, fonds français, vol. 582, p. 126 et suiv.)

³ Voy. Theiner, *op. cit.*, II, p. 143-147, 310, 311, 328-332.

de 1794, un asile chez les Bénédictins de Ravennes. Il avait été charmé de l'accueil fait par ses hôtes. Ces démonstrations cachaient, paraît-il, les véritables sentiments de cœurs dépourvus d'enthousiasme. Au milieu de l'année 1796, M. de Mercy écrit que les communautés religieuses, sous prétexte qu'elles ont payé une contribution aux Français, ne veulent plus recevoir d'émigrés, et qu'à Saint-Vital on veut se débarrasser de lui¹. Entré chez les Bénédictins de Ravennes, on l'avait reçu, disait-il, « avec l'empressement le plus flatteur et le plus honorable ». Peu à peu, ses lettres signalent le ralentissement d'une affection qu'il avait crue profonde et éternelle. Lorsque l'armée française menace la Romagne, M. de Mercy juge prudent de se retirer à Venise. Quelle fausse manœuvre ! Le Père abbé de Saint-Vital et tous les religieux protestent, il est vrai, de leurs regrets, lui assurant unanimement que leur maison était la sienne, qu'elle lui serait toujours ouverte. « Je leur laissai mon cœur pour gage, dit un peu naïvement l'évêque de Luçon ; je crus emporter les leurs, car je me flattais d'en être aimé autant que je les chérissais tous bien sincèrement. » C'est le cas de répéter que les absents ont tort. Quand M. de Mercy voulut rentrer à Saint-Vital, le Père abbé lui écrivit que « sa communauté y répugnait », qu'il devait prendre les ordres de la secrétairerie d'Etat. Rome, sur les instances du prélat, aurait peut-être fait ouvrir les portes de l'abbaye, mais l'évêque de Luçon renonça à revenir dans une maison où il ne devait être reçu « qu'avec répugnance² ». Nous avons vu qu'il fut largement dédommagé en Autriche.

Disons que si des évêques se plaignent des monastères, d'autres vantent hautement l'hospitalité qu'ils y reçoivent³. Quelques défaillances de prêtres ou de moines ne doivent pas nous faire oublier la charité des évêques italiens et surtout le grand rôle de Pie VI. Son ministre, Mgr Caleppi, qui se montra admirable, ne craint pas de porter à cinq mille le nombre des prêtres secourus dans les Etats pontificaux. Mais la charité de Pie VI sut dilater ces frontières, répondre à la confiance des évêques français qui, des diverses contrées d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, faisaient appel à son cœur, à sa bourse, et, dans cette crise suprême de l'Eglise de France, se souvenir de ce qu'elle avait fait pour

¹ Lettre de Mercy (collection de M. Bourloton).

² Lettres inédites de M. de Mercy, et lettres des 21 novembre 1794, 19 novembre 1796, reproduites par Theiner, II, 193-205.

³ Citons, parmi ceux qui font l'éloge de l'hospitalité des monastères, les évêques de Lombez, de Tarbes, d'Apt, etc. (Theiner, *op. cit.*, p. 43, 183, 184, 289, 292.)

Rome, acquérir enfin, en se montrant à la hauteur des circonstances, l'une de ses plus pures gloires.

XIII

Nous venons de suivre les évêques, les prêtres dans l'exil. Chassés en masse de leur pays, pressés de fuir précipitamment, ils ont cherché un refuge là où les circonstances, le voisinage, l'espérance de trouver asile, ont dirigé leurs pas. L'hospitalité qu'ils reçoivent diffère selon les contrées et le génie des peuples qu'ils rencontrent sur leur route. En Angleterre, ils ont rencontré une nation secourable aux proscrits par amour de la liberté, par haine de la Révolution qui est son ennemie et dont ils sont les victimes, par respect pour cette Eglise gallicane dont le prestige a été si grand à travers les siècles, dont Burke a redit avec éloquence l'éclat et les vertus. Là, les classes dirigeantes, le gouvernement lui-même, ont provoqué ce mouvement de charité et réuni des sommes extraordinaires. En Espagne, c'est le peuple, plutôt hostile en Angleterre, qui a montré le plus de sympathie aux exilés. Il sait qu'ils souffrent pour l'Eglise catholique qu'il aime, pour le Dieu qu'il adore. Cette communauté de foi venant échauffer encore sa générosité naturelle, l'Espagnol a ouvert son cœur, sa maison, sa bourse et traité nos proscrits en frères et en martyrs. C'est encore le peuple que nous avons vu au premier rang dans l'admirable hospitalité exercée par un petit pays, la Suisse. En Italie, le rôle prépondérant et magnifique joué par le pape Pie VI, fait remonter principalement au clergé l'honneur de l'accueil fait à nos compatriotes dans ce pays. La Belgique, où nos prêtres ne firent que passer, eut le temps de prouver qu'elle n'aurait cédé à aucun pays en fait de généreux sacrifices. La grande Allemagne leur fit la réception la plus diverse, se montrant tantôt indifférente ou hostile, comme la Prusse, tantôt accueillante, comme à Constance et en Westphalie, à l'égal des contrées les plus hospitalières.

En portant à une dizaine de mille le nombre des réfugiés en Angleterre, à six ou huit mille ceux qui étaient passés en Espagne, à cinq mille environ les émigrés en Italie, à cinq mille aussi les hôtes de la Suisse, à plusieurs milliers ceux qui avaient reflué en Allemagne par l'est de la France, par la Belgique et la Hollande, par la Suisse, on arrive au chiffre énorme de trente à quarante mille exilés, prêtres et évêques, véritable armée de proscrits et d'errants sur tous les chemins de l'Europe, jusqu'en Danemark, jusqu'en Suède, jusqu'en Pologne, jusqu'en Russie

où le coadjuteur d'Albi, M. de Bernis, fut reçu admirablement.

Si après ce coup d'œil jeté sur les nations, nous voulons savoir quelle classe, dans le clergé même, témoigna plus d'intérêt, de tendresse aux déportés, nous trouverons, au premier rang et à une grande distance, l'épiscopat. Les moines dont la charité avait été si grande à travers les siècles, nous ont paru moins empressés, à l'exception des fils de Saint-François d'Assise; les curés eux-mêmes, ont excité plus d'une plainte. L'un d'eux s'avise d'éconduire, dans les Pays-Bas, les solliciteurs en leur remettant deux escalins qu'il a tirés de sa poche; il est déconcerté de se les voir refuser avec dédain, et il comprend que ces malheureux ne veulent pas être traités en mendiants. Un narrateur se plaint d'avoir rencontré dans les prêtres de Hollande « une indifférence qui tenait du mépris ». En Belgique, les ecclésiastiques français ont été un peu suspects comme gallicans; en Allemagne, comme jansénistes, comme trop sévères pour l'admission aux sacrements. Et puis, il fallait compter avec les terribles gouvernantes qui ne les laissent pas toujours entrer.

Il appartenait aux évêques de donner ici l'exemple comme en toutes choses. Ils surent s'élever sans effort au-dessus des préoccupations personnelles, des défiances qui, au-dessous d'eux, arrêtaient parfois la compassion. Ils furent admirables. Nous les avons vus partout ouvrir leurs bras aux exilés, donner des ordres pour leur assurer l'hospitalité dans leurs diocèses, prodiguer les secours et mériter la reconnaissance émue de leurs hôtes ¹. En Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique, nous avons eu à citer de magnifiques exemples de charité épiscopale. Il n'est pas jusqu'aux évêques

¹ L'abbé Delestre écrit : « Partout les prêtres n'étaient pas nos meilleurs amis, et plus d'un déporté, négligé par les lévites, serait resté dans le chemin sans consolation et sans secours, s'il ne fût passé un Samaritain... Partout les chanoinesses et les religieuses ont développé beaucoup de charité, et ceux qui se trouvaient dans leurs pieuses retraites pouvaient passer pour les favoris de la Révolution. Partout les évêques ont donné de grands exemples de bienfaisance. On sait ce que j'ai dit de celui de Gand, dont le plan fut successivement adopté par les évêques de Belgique. Celui de Münster entretient à ses frais quatre-vingts prêtres dans une maison commune, sans compter 100 louis de rente qu'il fait à notre cardinal. Celui de Paderborn, à la charge de qui se trouvent aussi plusieurs évêques français, donnait 2 couronnes à chacun des prêtres qui ne pouvaient pas trouver d'asile dans son diocèse, et cette seule distribution lui a coûté en six mois plus de 40,000 francs. L'évêque de Bamberg faisait de même, et les prélats italiens ne se sont pas montrés moins sensibles. C'est à cette sensibilité des pasteurs du premier ordre que nous devons les petites faveurs que nous avons reçues des ecclésiastiques du second. » (F. D***, *Six années*, etc., p. 198, 362, 364.)

anglicans qui n'aient voulu s'associer par leur générosité compatissante à la gloire de l'épiscopat catholique. Comme il convenait, le pape Pie VI se place à la tête du mouvement, donne l'impulsion dans toute l'Europe et fait entendre la voix la plus retentissante dans ce concert de la charité.

XIV

Malgré cet immense effort, le nombre des malheureux à secourir a été si grand, leur exil si prolongé que, fatalement, la plupart ont éprouvé la gêne et beaucoup la misère, la plus noire misère. A ce point de vue, la situation des évêques tombés tout d'un coup de l'opulence dans la détresse nous a paru particulièrement poignante. Nous avons reçu leurs confidences, entendu parfois leur cri d'angoisse dans leurs lettres au Souverain Pontife. Il y avait quelque humiliation à se voir réduit à tendre la main, quand, la veille, elle n'avait qu'à s'ouvrir pour répandre les aumônes, à tomber tout à coup du rôle de bienfaiteur à celui de solliciteur. Comme si ce n'était point assez de leur propre dénuement, les souffrances de leur clergé sont venues aiguïser encore la douleur de ces prélats qui, dans l'ancien régime, ne pouvaient voir aucune indigence sans l'assister.

Par la force même des choses, les simples prêtres, parce qu'ils sont nombreux, parce qu'ils ont moins de relations, parce que leur infortune est moins éclatante, ont rencontré moins de secours que leurs évêques. Nous les avons vus dispersés dans toute l'Europe, tantôt groupés en communauté pour réduire la dépense, tantôt changeant constamment de gîte, cheminant avec leurs hardes sur les grandes routes, ne sachant quel accueil leur sera fait à la cure voisine, au prochain monastère. Il en est que la nécessité a tournés aux métiers manuels, il en est que la faim a poussés aux occupations les plus basses. Que de luttes, que de souffrances et parfois de désespoirs nous révèlent les pèlerinages de ces hommes qui, n'ayant appris qu'à servir Dieu, étaient mal armés pour les combats de la vie temporelle.

L'abbé Henry, après un long voyage avec son compagnon de route, arrive à Münster, en Westphalie, en juillet 1794, à neuf heures du soir. Comme il fait nuit, impossible de chercher asile dans une auberge. Les exilés se réfugient sous les arcades de la place. Ils comptaient y passer la nuit lorsqu'à onze heures, raconte-t-il lui-même, passa un bourgeois qui, « à la faible lueur de la lune, nous aperçut couchés sur nos paquets près d'un pilier. A l'instant, touché de compassion, il s'approcha, nous demanda en

français qui nous étions et ce que nous faisons là. Nous lui répondimes : « Nous sommes des prêtres français, en ce moment sans toit, sans refuge, voudriez-vous, monsieur, avoir la complaisance de nous en indiquer un. — Ah! suivez-moi, mes amis, nous dit-il, je vais vous procurer une demeure. En effet, il nous conduisit à l'instant chez M. Schewerbrœck, valet de ville. »

Ce récit, dans sa simplicité touchante, nous redit l'un des mille incidents d'un exil où tant de prêtres français éprouvèrent cruellement la difficulté de trouver gîte et couvert. Et quelle petitesse de train indique cette phrase naïve d'un de ces pauvres voyageurs : « Nous avons lavé nos mouchoirs à la Meuse, au Rhin, à la Fulde; nous voulions aussi essayer les eaux du Danube, et nous en fûmes contents¹. »

Ce qui aggravait encore le sort des exilés, c'était, pour le grand nombre, de se voir condamnés à de longs voyages, à de perpétuelles migrations. Leurs relations nous ont décrit avec une poignante éloquence, ces alertes, ces sauve-qui-peut où, à la nouvelle vraie ou fausse que l'armée française, si terrible aux émigrés, approche, il faut, éveillé parfois la nuit en sursaut, fuir précipitamment, par des routes inconnues, par des sentiers abrupts, à travers la campagne, la boue, les bois, jetant, au besoin, le petit sac de voyage, dernier débris de sa misère, pour être plus agile et échapper à la poursuite des sans-culottes. « Qu'il était amer, qu'il était déchirant, dit un de ces errants², de fuir ainsi nos compatriotes à qui l'on n'a jamais fait de mal, qu'on aime encore!.. de les fuir dans la crainte qu'ils ne vous égorgent! »

A cette époque extraordinaire où la République française, rendue en quelque sorte invincible par la vibration qu'elle a su imprimer à la nation, frappe à la fois au dedans et au dehors, et promène à travers l'Europe ses légions victorieuses, seuls les prêtres réfugiés en Angleterre ont trouvé, à l'abri de l'Océan, une demeure inviolable. Baston, embarqué à Douvres pour Ostende, craint que la tempête ou quelque corsaire de Dunkerque ne le jette en France, c'est-à-dire à la guillotine. De quelle voix il crie à la nef qui vole sur les flots, inclinée vers les rives barbares : *Heu! fuge crudeles terras*³. Mais pourquoi quitter l'Angleterre, s'il voulait un refuge de tout repos? Partout ailleurs, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Espagne même, l'invasion de nos armées ou les menaces de notre gouvernement donnent aux émigrés la sensation de l'insécurité. Où qu'ils soient,

¹ Mémoires de l'abbé Petel.

² Abbé Baston, t. II, p. 227.

³ Baston, t. II, p. 131.

à quelque distance de la frontière qu'ils aient planté leur tente, rien ne les assure que le sort des armes, les combinaisons de la politique ne les forceront pas bientôt à reporter plus loin leur vie errante. Il en est qui vont jusqu'en Suède, jusqu'en Pologne, jusqu'en Russie chercher un gîte où ne vienne pas les réveiller le clairon révolutionnaire.

On triomphe à Paris de cette chasse à l'homme. « Les émigrés retirés en Italie, écrit le *Moniteur*, à la fin de 1794, se plaignent amèrement de la rigueur de leur situation. On s'y occupe, comme ailleurs, d'en diminuer le nombre. On les repousse de Milan, de Rome, de Naples. On oblige ceux qui sont à Libourne de passer en Corse. A Trieste, on exige des répondants, une profession, de l'argent. Venise, qui avait admis un grand nombre de ces fugitifs, ne veut plus en entendre parler. Bientôt il ne leur restera plus d'autre asile que la tombe. Il paraît que les prêtres n'éprouvent pas un sort plus heureux que les autres. »

C'était se réjouir du plus grand malheur qui puisse arriver à l'homme, l'absence de foyer. Cette transplantation incessante, cette éternelle fuite, amènent chez les émigrés une fatigue dont leur correspondance nous redit l'intensité. L'évêque de Limoges écrit de Münster, le 9 septembre 1794 : « Nous sommes las de mener une vie errante de royaume en royaume et de ville en ville; nous sommes résolu de nous fixer ici, et d'y attendre notre retour en France, si Dieu permet que nous revoyions encore notre malheureuse patrie. Nous avons fait 72 lieues, mon frère (l'évêque de Séez) et moi, en charrette, MM. les abbés de Couasnon et de Puyferrat, nos grands vicaires, ainsi que nos domestiques, à pied. Vous voyez que voilà un pèlerinage un peu long et rigoureux. »

L'évêque de Carcassonne n'est pas moins fatigué de courir que l'évêque de Limoges. Il écrit de Turin : « J'ai des voyages pardessus la tête, et si jamais je retrouve en France un fauteuil qui ne soit pas national, je ne le quitte plus. » M. de Vintimille revient fréquemment sur ce sujet. « Si je rentre dans mon pays, dit-il, je m'établis tout de suite dans le lieu qui doit me servir de repos jusqu'à la résurrection des morts, parce que, en fait de mouvement et de déplacement, je crois avoir acquitté la vie la plus longue. » L'abbé de Bonneval, lassé lui aussi de pérégrinations, a fini par se faire naturaliser Napolitain. Là encore on vient le troubler. Il écrit, découragé : « Le présent, le passé, l'avenir, ne valent plus rien pour nous. » Chassé de ma nouvelle patrie, « il ne me reste plus qu'à en chercher une pour moi et pour les miens dans la lune ». — « L'on chasse tous les émigrés, voilà notre sort partout, s'écrie tristement l'évêque de Tarbes. Toujours errants...

Quel est donc le sort des pauvres exilés. « Faire les voyages les plus longs et les plus pénibles dans le nord, dans le midi de l'Europe, sans argent, sans aucune ressource assurée. » Un autre proscrit, l'abbé Desplanques, traduit plus vivement encore son désespoir. « Malheureux prêtres français, dit-il, les hommes nous défendent d'habiter la terre, Dieu nous défend de nous jeter dans la mer, nous ne pouvons pas escalader le ciel. Que faire ? »

XV

Ces infortunés réclament une pierre où reposer leur tête, et quand ils l'ont trouvée, quand au dehors ils rencontrent enfin une hospitalité généreuse, la pensée de la France, le mal du pays, les empêchent d'en jouir et d'être heureux sur la terre étrangère. Et où peut être le bonheur de l'exilé, pour qui le plus grand malheur est son exil même? Qu'on se figure l'état d'âme de ces évêques, de ces prêtres français, hier tranquilles, honorés dans leur pays, aujourd'hui transportés tout à coup au loin, se regardant avec stupeur les uns les autres dans une contrée dont ils ne parlent point la langue, dont ils ne connaissent ni le sol, ni les habitants, ni les coutumes. Oh! nous l'avons vu, c'est avec angoisse et à la dernière extrémité, qu'ils ont quitté la terre de France. Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, au moment de sortir de son diocèse, nous est montré retournant fréquemment la tête pour jeter un dernier regard sur les flèches de Saint-Maurice, dont l'ombre, grâce au reflet de la lumière, se dessinait vaguement au-dessus des brouillards du Rhône.

Vains regrets, il faut partir, il faut passer la frontière, et à la hâte, car les persécuteurs sont lancés à la poursuite. Alors ont commencé les longues pérégrinations de l'exil. On devine que la pensée de la France va suivre comme une obsession ces fugitifs à travers le monde. De si grandes destinées se jouent pour la patrie, pour l'Eglise, là-bas dans notre pays. Les relations des témoins oculaires nous représentent les émigrés avides de nouvelles, les attendant avec une impatience haletante. A Constance, les jours de courrier, on les voit affluer sur la place de l'Aigle, dans les environs du bureau de poste. A Fribourg, même agitation. Les prêtres se rendent visite, s'interrogent anxieusement, se commu-

¹ « *Omnes principes denegant habitationem, transitumque vix concedunt sacerdotibus Gallis... Heu infelices nimium Galli sacerdotes! homines terram habitare nos prohibent, in mare nos projicere vetat Deus; cælum ascendere nequimus. Quid ergo agendum penitus ignoro...* » (Lettre de l'abbé Desplanques, retiré à Livourne, du 30 avril 1794, au cardinal secrétaire d'Etat. Theiner, *op. cit.*, II, p. 436.)

niquent les renseignements qui leur parviennent et les commentent avec animation. L'abbé d'Einsiedeln crut devoir un jour leur faire des remontrances sur cette curiosité un peu fébrile. Il termina son petit sermon en les exhortant à souffrir en silence¹. Il en parlait à son aise. Comment demander à des prêtres français de rester froids, ou même calmes, en présence d'événements qui devaient trancher leur sort, celui de l'Eglise et de la France. Les exilés durent prêter une oreille plus attentive au discours qu'un des leurs tint à M. de Juigné, lorsque, au jour de la Pentecôte 1793, ce prélat, toujours en course pour recueillir des aumônes, vint les visiter à Einsiedeln. Quelle éloquence la seule vue de l'assemblée donnait aux paroles de l'orateur, quand devant l'ancien duc et pair, l'opulent et envié archevêque de Paris, maintenant proscrit et pauvre, il représentait réunis « tant de pasteurs, de prêtres, de lévites de tous les ordres, ou pressés par l'indigence, ou affaiblis par les infirmités, ou courbés sous le poids des travaux et des années, tous honteusement chassés de leur patrie, forcés d'être errants dans les solitudes ou dans des pays étrangers dont ils n'entendent pas même la langue, comme la leur y est inconnue, arrachés avec violence d'entre les bras des ouailles confiées à leurs soins² ».

L'image de la France se présentait comme une obsession à l'esprit de nos émigrés, et cependant, il eût mieux valu, pour leur repos, ignorer la terrible histoire qui se déroulait dans leur pays. On sait à quel point les évêques, et même les prêtres de l'ancien régime unissaient, confondaient les intérêts de la royauté et les intérêts de la France. Or chaque courrier leur apporte le récit de quelque nouvel attentat contre la majesté royale. C'est le 10 août, c'est l'abolition de la monarchie; c'est, enfin, le 21 janvier, qui voit tomber la tête de Louis XVI. Cette fois, la mesure est comble. Tandis qu'une longue clameur s'élève de toute l'Europe, les évêques, les prêtres pleurent leur roi avec des larmes de sang. A Bruxelles, le cardinal de La Rochefoucauld s'enferme pendant des mois dans une solitude complète, désirant dévorer en silence l'amertume d'un deuil plus cruel encore que la perte de ses proches, car le culte de la royauté est la seconde religion de l'épiscopat. De toutes parts, la stupeur, la désolation, arrachent aux exilés des cris d'horreur³. De Rome, le Pape fait écho à ces

¹ L'abbé Lambert (p. 154-155) donne ce discours.

² Stifts, Arch. Einsiedeln.

³ 3 février 1793. « La nouvelle de la mort du roi nous est parvenue et elle a fait verser des torrents de larmes aux étrangers aussi bien qu'aux Français. » (*Journal de l'abbé Bouic, reproduit par l'abbé Loth, op. cit., p. 412.*)

lamentations. Mais la série sanglante continue. Bientôt d'autres crimes, en particulier la mort sur l'échafaud de Marie-Antoinette, viendront rouvrir et faire saigner encore la blessure.

Pour que rien ne manque à la trahison du sort, tandis que les exilés pleurent sur ces événements, il est des pays comme telle contrée d'Espagne où l'on voudrait les en rendre plus ou moins responsables, où l'on se détourne d'eux comme ayant été enfantés par un sol où poussent les « tueurs de chrétiens et les tueurs de rois ¹ ». Triste sort d'être expulsé par des assassins et de porter encore, quand on est victime, la solidarité des bourreaux.

Ces bourreaux envoient de temps en temps de leurs nouvelles aux émigrés autrement que par les feuilles publiques. Il n'est pas rare de voir à l'étranger le prêtre en contact avec nos soldats, soit que ceux-ci, paraissant en vainqueurs, aient perdu, à mesure qu'on avance dans la Révolution, l'ardeur antireligieuse des premières années ² et excitent moins d'épouvante; soit que, étant prisonniers de guerre, ils se rencontrent en Allemagne dans la même ville avec les exilés. C'est le cas à Wesel, où l'abbé Delestre entend crier ironiquement à son oreille par un soldat captif : *Vive le Roi!* une année après que ce pauvre Louis XVI avait été mis à mort. Le clergé pouvait être offensé de cette persistante hostilité. Il s'en vengeait en se mettant au service des prisonniers.

Au mal du pays venait se joindre, pour les prêtres expulsés, ce que nous pourrions appeler le mal de l'Eglise. L'autel s'était effondré avec le trône. Le même courrier qui leur apportait le récit des exécutions sanglantes, leur apprenait le triomphe des constitutionnels, bientôt la chasse aux jureurs comme aux réfractaires, la dévastation des églises, les saturnales de Notre-Dame, les apostasies de clercs, livrant leurs lettres d'ordination, bref ce que Robespierre appelait *l'interrègne de la Divinité en France*. Le mal est si grand, la ruine si universelle, le tableau si noir, que les exilés, ahuris, étourdis par ces événements, se demandent si ce n'est pas la fin du monde ³.

¹ « Beaucoup, rejetant sur la nation tout entière le crime de quelques scélérats, nous regardent, écrit l'abbé Forest, comme couverts de honte et d'infamie, par cela même que nous sommes Français. » (*Vie de M. Forest*, p. 140.)

² L'évêque de Luçon, M. de Mercy, écrit d'Italie le 30 juillet 1796 : « Dans ce pays-ci, les Français n'ont nulle part inquiété et molesté les émigrés. Ils les ont plutôt protégés, et surtout les prêtres... Les prêtres qui sont restés ont été favorablement traités. Ils ont eu la consolation de voir beaucoup de soldats français venir entendre leur messe. » (Lettre inédite de M. de Mercy.)

³ « Comment ne serais-je pas triste, écrit un prêtre angevin, en appre-

Suivons cette scène émouvante qui nous transporte dans l'abbaye de Saint-Maurice en Valais. M. de Galard, évêque du Puy, réfugié dans ce monastère, va y procéder à l'ordination de deux jeunes gens, natifs de son diocèse, qui sont venus à travers tous les périls recevoir de lui l'onction sainte. Animés de la flamme des apôtres et des martyrs, ils ont hâte, une fois prêtres, de rentrer en France pour y exercer leur ministère au péril de leur vie. M. de Galard veut parler à ces vaillants, mais il ne peut contenir son émotion. « Ici, dit le récit, les soupirs et les larmes reviennent. Monseigneur se mouche à plusieurs reprises et nous aussi... Il nous dépeignit les maux présents. Allez, Messieurs, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Faites face à l'impiété, au schisme. Soyez prudents... » Cette fois, Monseigneur ne pouvant plus y tenir, des larmes intarissables coulent de ses yeux. Les deux jeunes prêtres reprennent tout de suite le chemin du Puy et commencent immédiatement leurs fonctions. « Habillé en laïque, avec de longs cheveux, portant avec moi un rituel, la boîte de l'extrême-onction et un petit ciboire où étaient renfermées des hosties consacrées, je m'achemine vers le lieu si justement décrié de ma mission. Je m'arrête au premier village. » Tout le monde offre à dîner au jeune et intrépide apôtre, mais personne ne veut le loger, tant est grande la terreur publique. Le lendemain il dresse un autel improvisé dans une chambre haute exposée à tous les vents. « L'attention de mes auditeurs, leurs larmes, leurs soupirs, tout, dit-il, m'encourageait¹. » Quel tableau, et que pouvait-on trouver de plus touchant dans la primitive Eglise ! Ce voyage de deux jeunes héros que le péril et l'amour de Dieu excitent, ce grand seigneur avec ses habits râpés, ce vieil évêque qui ne peut contenir ses larmes à la pensée de son diocèse et des malheurs qui accablent l'Eglise de France, ces mystères célébrés à la hâte, dans une chambre haute, au milieu des pleurs des assistants et des menaces du dehors, voilà l'émouvant spectacle auquel nous croyons assister.

Prêtons l'oreille aux gémissements qui nous viennent des plus lointains rivages. Dans l'inaction forcée que les événements leur imposent, l'âme des exilés n'étant pas surexcitée par la présence du danger, est parfois tentée de découragement, et alors quelle profonde tristesse respire leur correspondance ! Entendez quels accents mélancoliques M. de Thémis envoie du fond du Portugal

nant que le lieu saint où j'avais eu le bonheur d'être régénéré en Jésus-Christ, de devenir chrétien et catholique, a été souillé et profané, et est devenue la proie des flammes ? » (*Vie de M. Forest*, p. 78.)

¹ Ces documents sont pris d'un recueil intitulé : *Résultats d'une conférence ecclésiastique du diocèse du Puy*, 1845, in-8°, 236 pages, p. 185-191.

à ses diocésains de Blois : « Vous nous avez vus, leur dit-il, au milieu des fureurs de la place publique, et vous paraissiez contents de notre contenance assez calme et facile. Nous vous semblions voir tomber avec quelque sang-froid ces dépouilles et ces dehors que l'on appelle grandeur et fortune. Maintenant que nous respirons un air moins dévorant, qué nous sommes changés et devenus accessibles à toutes les terreurs, le calme a disparu. Nous portons dans notre sein nos fidèles disciples, les invincibles ministres de Jésus-Christ, ses vierges incomparables, et notre cruel martyr est d'être loin du péril et de les y savoir. Nous souffrons de toutes les alarmes et des violences qu'ils éprouvent, nous sommes tourmentés de toute notre imagination, de tout notre amour pour eux, et de tous les excès dont leurs ennemis sont coupables. Voilà l'objet de nos souffrances, de notre trouble, de nos gémissements et de nos larmes¹. » — « Assis sur les bords de Babylone », l'évêque du Puy « pleure au souvenir de Sion et de son épouse chérie ».

Les préoccupations de famille, venant s'ajouter aux angoisses religieuses, achèvent de martyriser nos malheureux proscrits. L'archevêque d'Auch, M. de La Tour-du-Pin, apprend en Espagne l'exécution affreuse du jeune abbé de La Tour-du-Pin, traqué et abattu comme une bête fauve pendant la seconde Terreur, en août 1798. « On avait été à une heure du matin dans la maison où on le croyait. Ne le trouvant pas, dit le narrateur, on s'est jeté dans la campagne et dans les bois. Il allait échapper lorsque plusieurs coups de fusil l'ont atteint et renversé mort. » M. de Nicolaï, évêque de Béziers, à qui on a longtemps caché la triste nouvelle, finit par connaître, dans l'émigration, la fin tragique de son père mort sur l'échafaud à cinquante-sept ans.

Point n'est besoin de porter un grand nom pour aimer les siens, pour souffrir de ce que l'on sait et plus encore de ce qu'on ne sait pas. Pendant des mois, des années, par impossibilité, par prudence, toute communication a été interrompue entre ceux du dedans et ceux du dehors. Un humble prêtre nous dit l'angoisse que lui cause dans les lointains exils le silence de sa famille. « Je n'ai point éprouvé, écrivait-il, de privation et de perplexité qui approchât de celle-là. J'en savais trop ou trop peu pour être tranquille. » L'idée de ses parents sous le glaive, ou au fond d'un cachot, dans le tombeau peut-être, le poursuit sans cesse. « Que de lugubres nuits, ajoute-t-il, que de sommeils agités ! Leur mort eût été moins cruelle que l'incertitude. » Il s'enhardit enfin à leur écrire quand il peut croire que sa lettre ne sera point un danger

¹ Lettre pastorale de M. l'Evêque de Blois, Coïmbre, 1791, 272 pages.

pour eux. Une réponse arrive après de longs mois. Il l'ouvre avec tremblement et s'écrie : « Elle vit encore cette bonne mère ! Il vit encore ce tendre frère qui, malgré la diversité de nos opinions, n'a pas fermé son cœur à l'impulsion du sentiment ! »

XVI

Mais les exilés ont beau souffrir des nouvelles de France, et plus encore de l'absence de nouvelles, leur grande douleur est l'éloignement de la patrie. A une époque où le Français était plus casanier encore que de nos jours, la France attirant depuis deux siècles tous les regards, mais ne les portant guère au dehors, ils s'étaient fait comme un besoin de respirer l'air natal. La langue, l'aménité des relations, la sociabilité, la vivacité de la race, tout ce qui constitue le caractère propre et le tempérament d'un peuple, une civilisation douce et raffinée, le climat, le sol, jusqu'aux ondulations du pays, je ne sais quelle atmosphère physique, intellectuelle et morale, la France, en un mot, leur manquait, et ils en souffraient cruellement.

L'histoire de l'émigration nous montre nos gentilshommes pleins de dédain au dehors pour les coutumes des autres nations, et ne comprenant que les leurs, raillant la gaucherie de la noblesse étrangère qui ne sait pas même faire la révérence, et où le plus grand seigneur est plus emprunté que le moindre hobereau de province égaré à Versailles. L'abbé Baston nous présente les Françaises tuant au dehors les sympathies, qui vont d'elles-mêmes à la pauvreté et au malheur, par leur acharnement à promener à l'étranger « les lambeaux de l'opulence » avec « leurs boucles, leur chignon traînant et les autres babioles. J'ai connu, dit-il, une femme en émigration qui travaillait pour vivre : il lui fallait un coiffeur et de la poudre à la maréchale. » D'autres pestaient contre le régime. Mais « trouver le pain mauvais, et être à la veille de manquer de pain ! la bière détestable et bien chère au moment de n'avoir plus que de l'eau à boire² ! » Une telle fatuité ne pouvait se rencontrer chez des prêtres : mais comment les empêcher de comparer, de trouver les étrangers moins aimables, moins sociables que leurs compatriotes, là même où ils rencontrent une hospitalité généreuse³.

¹ F. D., *Six années*, etc., p. 273-278. — Les Mémoires de l'abbé Pétel nous redisent aussi son émotion quand il retrouva sa famille. (Loth, *op. cit.*, p. 444, 456.)

² Baston, II, 174-175.

³ « Le Français, même dans l'adversité, est toujours semblable à lui-même ; il aime à rire aux dépens des étrangers, et les étrangers le savent bien. Il critique volontiers ce qui lui paraît contraire à ses usages, et les

Faut-il le dire, ils ne se sentaient pas aimés. « Quand on nous connaissait en particulier, dit l'un d'eux, on s'accoutumait à nous, mais, en général, on ne nous aimait nulle part. » Depuis deux siècles, la France, point de mire de l'Europe, avait pu étonner, charmer ou même éblouir le monde, tantôt par le prestige de ses armes, tantôt par le génie des écrivains ou les raffinements de sa civilisation. Elle était en train, par sa Révolution, de provoquer dans toutes les nations une attente anxieuse et passionnée. Il y avait là de quoi exciter tour à tour l'admiration, l'envie, la terreur ou la pitié, mais non l'amour. Le clergé gallican présentait aux étrangers de beaux types de grandeur morale et de distinction accomplie. De quels prélats allemands aurait-on pu faire le portrait que l'abbé Baston trace de l'évêque de Séz, M. du Plessis d'Argentine, auquel il rendait visite à Münster. « Sa vue, dit-il, m'inspira subitement pour lui autant d'affection que de respect. C'était un des plus beaux vieillards qu'il soit possible d'imaginer : une propreté exquise, la plus douce et la plus agréable physionomie, un air de grandeur que modifiaient et tempéraient, en quelque sorte, la bonté et l'affabilité. Il me reçut avec cette politesse qui semble appartenir exclusivement aux grands dignes de leur élévation. » Est-ce que de tels êtres, dont le spécimen était inconnu à l'étranger et va se perdant en France, n'auraient pas dû charmer et conquérir tous les cœurs ? Un hobereau allemand, noble du temps de Charlemagne, qui haïssait les Français sans distinction de royalistes et de républicains, se laissa, en effet, apprivoiser par la distinction et les vertus du cardinal de La Rochefoucauld, auquel il faisait une cour assidue à Münster¹. Mais, en général, ces raffinements d'éducation étaient plus propres à faire admirer qu'à faire aimer.

Les prêtres allemands ne pouvaient savoir gré aux prêtres français d'une réserve dans la tenue qui paraissait condamner le sans façon et la liberté de leurs manières. Dans les diverses contrées de l'Europe, il ne fallait pas s'attendre à voir le clergé, dans ses rapports avec le nôtre, faire abstraction de ses sentiments nationaux. Nous avons vu, surtout chez les évêques, des dévouements admirables, où le cœur parlait hautement et provoquait des prodiges de charité. Mais, en général, on assistait nos compatriotes par devoir chrétien, avec plus de résignation que d'enthousiasme, et avec ce sentiment de lassitude que nous avons trop souvent rencontré dans les couvents.

Allemands surtout n'aiment pas à être critiqués. Le Français, naturellement exigeant, affecte partout une prédilection exclusive pour les coutumes de son pays, etc. » F. D. (abbé Delestre), *loc. cit.*, p. 365.

¹ Baston, II, 388, 394.

Comment s'étonner que nos prêtres, ayant conscience d'être une gêne, dépaysés d'ailleurs à l'étranger, aient appelé avec une sorte de nostalgie le retour dans la patrie? « Il n'y a qu'une France, est devenu un proverbe parmi les émigrés et les déportés, » écrit un témoin oculaire. On remarque, en Espagne, que les prêtres réfugiés ne peuvent trouver d'agrément et de consolation qu'entre eux. L'évêque de Limoges, exilé à Münster, en Westphalie, écrit de cette ville, en 1794 : « En général, le peuple est bon, religieux; la noblesse et les gens riches sont peu sociables, ainsi que tous les Allemands, et vivent renfermés dans leur intérieur¹. »

Le désœuvrement et, par suite, l'ennui, le terrible ennui, en laissant libre cours au tourment de la pensée, vient aiguïser encore les douleurs de l'exil. Que pouvaient faire ces milliers de proscrits auxquels on interdisait, comme en Espagne, les fonctions de leur ministère? A quoi employer leur temps en dehors des heures de prière? Nous en avons vu plusieurs, pressés par la faim, se tourner vers des métiers manuels auxquels ne les avaient préparés ni leur éducation ni leur vocation. L'étude offrait plus d'attrait et de convenance. Beaucoup s'y livrèrent avec ardeur. Aucun d'eux, malheureusement, ne devait apporter de l'exil, comme Chateaubriand, un immortel chef-d'œuvre sur le christianisme. Mais, à défaut du génie, un long labeur, une vaste science, devaient donner aux ouvrages composés dans l'émigration par M. de La Luzerne une gloire durable. Les prêtres réfugiés en Espagne déploient, de leur côté, une grande activité intellectuelle². En Allemagne, l'abbé Baston, esprit observateur, curieux, pénétrant, réunit les éléments des *Mémoires* qu'on publie actuellement, auxquels nous avons fait de nombreux emprunts et qui donneront plus de notoriété à son nom que ses livres de théologie.

XVII

Mais ce genre d'occupation ne pouvait absorber tous les loisirs d'un vaste corps où les vocations d'écrivain sont l'exception, fait avant tout pour agir, manquant de livres, trop dispersé pour fournir à ses membres les encouragements et les secours qu'assure la cohésion, trop peu sûr du lendemain pour apporter à une œuvre la continuité d'efforts qui peut seule en assurer le succès. Ce que demandaient avant tout ces prélats, ces prêtres, c'était de retrouver, avec leur pays, leur diocèse, leur paroisse. L'évêque d'Orange,

¹ Lettre inédite de l'évêque de Limoges au baron de Coetlosquet.

² Le R. P. Delbrel, *loc. cit.*, t. LV, p. 452-458 en donne le détail.

M. de Tillet, qui ne quitta pas la France, s'était retiré à Provins après la suppression de son siège. Là il avait reproduit, par la peinture, l'aspect de sa ville natale, afin de tromper sa douleur par l'image de la patrie absente. Il se portait fréquemment vers la vallée, vers la colline voisine, *falsi Simeontis ad undam*, tournait ses yeux du côté d'Orange, qu'il ne pouvait voir, et envoyait, à travers l'espace, ses bénédictions à ses diocésains, en répétant : *Pater sancte, servo eos quos dedisti mihi*¹.

Si telle était, en France même, l'impatience de revoir son troupeau, quelle devait être au dehors l'intensité d'un sentiment qui allait croissant en raison des distances. Des témoignages multiples nous montrent les évêques exilés en correspondance incessante avec leur diocèse, beaucoup de prêtres avec leur paroisse. Les expressions les plus vives, les cris du cœur, l'*os meum patet ad vos* de saint Paul, des accents qui ne trompent pas, nous redisent à quelle profondeur la pensée et l'amour de leurs ouailles sont gravés dans leur âme.

Quand donc pourront-ils les revoir? Que de fois la persistante espérance de ces infortunés est venue se heurter à de continuelles déceptions! Que de fois toutes les prévisions sur la durée de la crise ont été amèrement trompées! M. de Vintimille écrit déjà le 17 décembre 1791 : « Il y a aujourd'hui un an que je quittai Carcassonne. J'étais loin de croire alors que les choses dussent être aussi peu avancées à cette époque, et cette opinion était partagée par bien du monde. » Mais c'est bien tôt, en 1791, pour s'impatienter ainsi. Trois années se passent et l'évêque de Meaux, M. de Polignac, constate avec douleur que « nos malheurs, dit-il, se prolongent au delà du terme que la prudence humaine leur avait assigné ». Voici déjà six années d'exil révolues, et l'archevêque d'Auch écrit du fond de l'Espagne : « Nous sommes toujours dans l'attente de quelque chose de nouveau qui ne vient jamais. » Rien n'est fatigant comme ces perpétuelles déceptions qui, succédant aux longs espoirs, laissent retomber l'âme sur elle-même morne et désespérée. L'épreuve est assez dure, assez prolongée, pour déconcerter les plus fermes courages et produire une sorte de scepticisme sur l'issue des événements. Chateaubriand raconte cette anecdote dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, au sujet des prélats réfugiés en Angleterre : « Deux vieux évêques, qui avaient un faux air de la mort, se promenaient au printemps dans le parc de Saint-James. — Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin? — Mais, Monseigneur, répondit

¹ Bonnel, *Notice biographique* sur E.-L. du Tillet.

l'autre après avoir mûrement réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. »

Mais la masse a besoin d'espérer, et quand on est malheureux, l'espérance ne suffit pas, on fait appel aux certitudes. De là ces prophéties toujours renaissantes durant le cours de la Révolution, prophéties très claires, très détaillées, sur les événements passés, dit Baston¹, plus vagues sur les événements futurs, souvent démenties par les faits quand elles s'avisent de préciser, en promettant un sauveur qui n'arrivait point, mais remplacées bientôt par une autre prédiction qui, cette fois, se présentait avec le caractère de l'infaillibilité.

Plusieurs prêtres, fatigués d'entendre prophétiser sans résultat, de se lamenter sur les tristesses de l'exil ou de deviser sur les chances de retour en France, prennent le parti de se diriger vers la frontière. N'y tenant plus, pressés par la triple faim du pays, du troupeau, de leurs proches, ils essayent, à la première éclaircie, de forcer les barrières. Après la déclaration de guerre de l'Europe contre la République, après la mort de Robespierre, après telles lois de la Convention et plus encore du Directoire, des bruits de prochaine délivrance font tressaillir les proscrits dans leurs lointains refuges. Les évêques publient des mandements sur la conduite à tenir quand on sera en France. Quelques prélats essayent d'y rentrer. En fait, une foule de prêtres reparaissent, ne pouvant plus résister à l'impatience de reprendre leur poste, et se mettent immédiatement à l'œuvre jusqu'à ce que Fructidor en oblige un grand nombre à repasser la frontière. Pour la masse, l'exil dure jusqu'au Consulat, exil triste et accablant par sa longueur même.

Certaines natures offrent plus de résistance à tant d'infortune. L'évêque de Carcassonne, M. de Vintimille, parle de ses mésaventures avec une certaine désinvolture. Il écrit de Turin le 1^{er} janvier 1791 : « Après le procureur général syndic (de Carcassonne) et MM. ses collègues, je ne connais pas de morceau de plus dure digestion que le passage du mont Cenis. Je l'ai pourtant traversé sans aucun accident, et ce n'est pas une médiocre consolation pour moi d'avoir mis cette barrière entre la régénération française et moi. » Comme on lui apprend que les instructions à ses diocésains ont été condamnées au feu par le tribunal du district : « Je puis bien vous assurer, répond-il le 1^{er} octobre, que je n'ai rien senti de cette brûlure. J'ignore l'opinion, à ce sujet, de l'ancien maire de la cité, aujourd'hui juge au district. Ce dont je ne peux

¹ Baston, *op. cit.*, t. II, p. 351-355.

douter, c'est qu'il fut d'avis de recevoir un louis de moi, en signe de charité, après la harangue qu'il me fit le jour de ma réception. Je suis également certain qu'il n'est aucun de ses collègues dans le tribunal qui ne m'ait fait l'honneur d'accepter quelque service de moi, en temps propice. » Ailleurs le prélat dit qu'il change de ville comme de chemise. Bref, le ton de sa correspondance, qui abonde en traits heureux et garde une parfaite aisance de grand seigneur, n'indique point un homme terrassé par la douleur, malgré la gêne qui menace de l'étreindre, moins, il est vrai, que la plupart des émigrés. Sous l'Empire, en 1805, il écrit de l'étranger à Carcassonne, pour se créer quelques ressources par la vente de tapisseries qu'il a encore dans cette ville. On lui fait savoir que le placement en est très difficile, que cependant le curé de Saint-Vincent se chargerait pour 350 francs de l'histoire de Samson afin de tapisser le chœur de son église. « Sans se rendre coupable de la trahison de Dalila, je crois, répond Vintimille, qu'on peut livrer Samson au curé de Saint-Vincent. » Nous trouvons encore la note gaie dans la correspondance d'un Oratorien du Gers, le P. Michel Montauzet, qui, niché à Saint-Sébastien dans les combles d'une vieille mesure, rédige des lettres remplies d'une verve gasconne, qu'il signe pompeusement : *Michel du Galetas* ¹.

Tous les prélats n'avaient certainement pas autant d'esprit, ni sans doute autant de force de résistance, que M. de Vintimille. Peut-être avaient-ils, en retour, une âme plus profonde, plus sensible aux malheurs de l'Eglise et à leur propre infortune. Nous aimons mieux trouver chez eux des larmes que de la bonne humeur, et ces larmes coulent abondantes. En présence des événements qui les accablent, nous entendons l'évêque de Dijon s'écrier dans sa douleur : « Quelle position est la nôtre ! » ; l'archevêque de Bordeaux : « Nous sommes tombés dans un grand abaissement » ; l'évêque de Glandèves répéter mélancoliquement avec l'Ecriture : « *Dies pauci et mali* » ; tel autre prélat terminer par le vers du poète le récit de ses infortunes :

*Quis talia fando
Temperet a lacrymis !*

Il eût fallu ici un Jérémie pour égaler, comme dit Bossuet, les lamentations aux calamités, pour redire, selon l'expression d'un proscrit, « les indicibles tourments de l'émigration ² ». A son défaut, la petite Eglise gallicane, réunie à Münster, en Westphalie, sut composer pour la circonstance tout un office où avait passé

¹ *Mqr de Vintimille d'après sa correspondance*, p. 48, 51, 69, 81, 82.

² Baston, II, 202.

quelque chose de l'accent des prophètes, et aussi l'inspiration parfois si vibrante des hymnes de l'ancien bréviaire. Nous devinons d'ici l'émotion de cette légion de confesseurs répétant les chants de l'exil sur la terre étrangère, et faisant retentir d'une voix puissante la cathédrale de Münster de ces paroles auxquelles les événements de France donnaient un commentaire sinistre : « Les temples du Tout-Puissant s'écroulent sous la hache impie, le pontife tombe comme une victime. Les autels boivent le sang de leurs prêtres, et c'est une mort semblable à la vôtre, ô Christ, qui fait couler leur sang! — Oui, la terre est enivrée du sang des martyrs : ceux qui survivent, exilés, à travers mille dangers, ont gagné des contrées baignées par un autre soleil. — C'est assez de colère. O Dieu, ne méprisez pas ces précieux restes, ou la terre verra s'achever la ruine de la foi... O Père, en souvenir de vos enfants pieux, daignez abrèger ces jours cruels ¹. »

Ces prêtres, ces évêques, faisaient mieux que d'envoyer jusqu'au ciel le cri de leurs malheurs, ils honoraient de leur personne dans tous les pays de l'Europe le clergé de France. Celui-là même qui, après avoir conduit à la Constituante le deuil de l'Eglise gallicane présidait, à Münster, l'office dont nous parlions tout à l'heure, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, méritait qu'un

1

*Ruunt tonantis templa; sub impia
Cedit securi victima pontifex.
Aris sacerdotum cruorem
Æmula mors tibi, Christe, libat.*

*Inebriatur sanguine martyrum
Tellus, et exul, mille periculis
Elapsa, terras pars superstes
Sole alio petiit calentes.*

*.... Reliquias, Deus,
Ne sperne sanctas; aut labentis
Terra trahet fidei ruinam...*

*Dies nefandos abbrevia, Pater,
Memor piorum.*

Cet office du clergé réfugié à Münster est bien curieux. C'est un chant, une prière en l'honneur de ceux qui lui donnent l'hospitalité, en même temps qu'une excitation au courage et à la persévérance. Le premier Nocturne a pour titre : *Clerus Gallicanus hospitio exceptus*, le clergé de France reçoit l'hospitalité. Le second Nocturne est ainsi annoncé : *Clerus Gallicanus cibo refectus*, le clergé de France est nourri par ses hôtes. Dans les vêpres, on lit : *Cleri Gallicani benedictio super hospites*. (Voy., sur ce point et sur tout ce qui touche M. de La Rochefoucauld, *Histoire du cardinal de La Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution*, par l'abbé Loth, 1893, in-8°, p. 605-645.)

témoin de sa vie écrivit de lui : « Avec un esprit ordinaire..., il se montra si grand dans l'adversité, si supérieur à l'immense fortune qu'il avait faite sans la chercher, et à laquelle il n'avait pas donné un soupir en la perdant... Non, il n'était point possible de le connaître et de ne point l'aimer... Pour lui était vrai à la lettre ce mot, très fréquemment déshonoré par l'adulation, que les cœurs volaient à sa rencontre. Simple, modeste, affable, sobre au milieu de l'abondance de tous les biens de la terre; bon dans le degré le plus éminent; plein de religion, de foi et de cette décence, ornement du sacerdoce, recommandable par une pureté de mœurs que l'air de la cour, la contagion du siècle ne ternirent jamais; charitable pour les pauvres et s'associant à toutes les bonnes œuvres¹. » L'adversité avait trouvé bons de tels hommes, elle les rendit encore meilleurs. Si plusieurs avaient été tentés, avant 1789, de s'abandonner à la facilité de vivre, au charme d'une existence bercée dans les honneurs et l'opulence; si quelques-uns avaient besoin de secouer leur assoupissement, le coup de tonnerre de la Révolution a retenti au plus intime de leur être et remué leur âme dans ses profondeurs. « Quel terrible événement pour réveiller les tièdes et ressusciter les morts ! » écrit M. de Thémynes, évêque de Blois. Ceux qui étaient tièdes se raniment en effet; ceux qui étaient chauds se réchauffent encore. Comprenant que la place des hauts dignitaires d'une Eglise frappée d'un tel effondrement n'est pas dans les cours des prétendants où se nouent les intrigues, ni dans les sociétés brillantes où la noblesse s'efforçait de ressusciter les fêtes et les splendeurs des temps heureux, la plupart des prélats émigrés vivent dans la solitude, et beaucoup dans la retraite du cloître. L'archevêque d'Auch, M. de La Tour du Pin, sort un instant de sa Thébaïde de Montserrat pour venir à Saragosse consoler, fortifier par sa parole les prêtres nombreux qui y étaient réfugiés. L'archevêque de Saragosse, primat d'Aragon, voulait recevoir avec la plus grande solennité le prélat français. Celui-ci, portant le deuil de l'Eglise gallicane, comprenant que le temps des honneurs, de la représentation, était passé, refusa toute pompe et même l'hospitalité du palais archiépiscopal, pour s'enfermer dans la cellule et partager la table d'un pauvre couvent. C'est de là qu'il sortait pour adresser des instructions à son clergé où, dit un témoin oculaire, « la voix du pontife s'étouffait dans les sanglots ». Le peuple de la catholique Espagne, qui avait fait un cortège triomphal aux évêques réfugiés, ne dissimulait pas sa vénération pour l'archevêque d'Auch. « A la vue de ses traits épuisés, de la

¹ Baston, II, 377-378.

pauvreté de son costume, on sortait des maisons sur son passage. Les habitants de Saragosse se disaient les uns aux autres : *Vé aquí el santo! Vé aquí el santo!* « Regardez le saint! Voilà le saint qui « passe¹. »

Ne nous étonnons pas que de telles vertus aient forcé l'admiration du monde. Comme ici les prêtres émigrés furent dignes de leurs premiers pasteurs, un contemporain a pu écrire : « C'était un beau spectacle que celui que présentaient trente mille ecclésiastiques jetés sur des terres étrangères, sans autre frein que celui de leurs devoirs et ne manquant à aucun. » Le célèbre Burke, dans une lettre adressée à M. de Boisgelin et rendue publique, se faisait l'écho des sentiments que la conduite de l'épiscopat, en particulier, inspirait à ses concitoyens. Pitt, le premier ministre de l'Angleterre, rendit au clergé français, du haut de la tribune nationale, ce solennel hommage : « Peu de personnes oublieront la piété, la conduite irréprochable, la longue et douloureuse patience de ces hommes respectables. Jetés tout à coup au milieu d'une nation étrangère, différente par sa religion, sa langue, ses mœurs, ses usages, ils se sont concilié le respect et la bienveillance de tous par l'uniformité d'une vie remplie de piété et de décence. Le pays qui les a reçus a été favorisé du ciel. Dans les malheurs particuliers et publics que la plupart des autres pays ont éprouvés, la Providence a comblé l'Angleterre de gloire et d'honneur. La paix a régné dans ses palais, l'abondance dans ses cités. Tous les climats ont été tributaires de son commerce et toutes les mers ont été illustrées par ses victoires². »

Pitt disait que, par son admirable générosité à l'égard de l'Eglise de France proscrite, l'Angleterre avait mérité la bénédiction divine. Le clergé français, de son côté, par sa tenue à l'étranger, par son courage, par ses vertus, par la dignité d'une vie exposée à tous les regards, et où presque personne ne semble avoir failli dans un corps comprenant plus de trente mille membres, le clergé français grandissait dans l'estime du monde, et écrivait une des pages les plus douloureuses mais aussi les plus glorieuses de ses annales.

A. SICARD,

Curé de Saint-Médard.

¹ *Notice sur M. J. Bosse*, mort curé de Penne. (P. Delbrel, *loc. cit.*)

² Ces paroles furent prononcées par Pitt, au Parlement d'Angleterre, en 1799.

L'HEURE DÉCISIVE

I

Un léger remous se produisit à travers la phalange des hommes massés dans l'écartement des portières. Presque tous tentaient d'apercevoir la chanteuse apparue en cet instant sur l'espèce d'estrade, élevée de deux marches, qui occupait l'une des extrémités de l'immense salon. Une balustrade basse, de vieux chêne ouvragé, l'enserrait et en formait une façon de petit sanctuaire, riche de tapisseries anciennes, harmonieusement pâlies, de meubles rares, de bibelots précieux, rassemblés par un collectionneur amoureux de belles choses et assez fortuné pour s'en pouvoir offrir...

« Le sanctuaire de l'art », l'avaient baptisé les intimes de M^{me} Arnales, non seulement à cause des trésors que son mari y avait groupés, mais encore parce qu'elle avait le talent d'y faire défiler, pour la distraction des invités de ses *cinq heures*, les artistes dont elle possédait le secret d'avoir la primeur...

Par les fenêtres large ouvertes sur le jardin de l'hôtel, entrait librement la lumière blonde d'une belle après-midi de juin finissante. Un souffle chaud, par moments, agitait d'un frémissement les palmes découpées des plantes vertes, soulevait de petits cheveux légers au front des femmes, animant d'un frisson la dentelle de leurs robes d'été... Alors aussi s'épandait plus forte et plus subtile, la senteur des roses qui, à profusion, se mouraient dans les aiguières de Venise.

À la vue de la chanteuse, un léger murmure avait couru dans la très brillante assemblée, panachée de femmes du monde, savamment élégantes, et de *clubmen*; de personnalités connues des lettres et des arts que leur célébrité avait fait adopter par cette société assez snob pour daigner mettre à haut prix les gloires consacrées.

Devant Bertrand d'Astyèves quelqu'un expliqua :

— Il paraît que cette Denise Muriel est une future étoile, une élève de M^{me} Delborde qui a, dit-on, une voix étonnante. Elle va chanter les *Poèmes sylvestres* de Vanore, qui sont encore à peu près inédits. Il n'en a donné aucune audition publique.

D'autres exclamations s'entre-croisaient fondues dans un murmure discret où palpitait le battement léger des éventails.

— Qui l'accompagne?

— Vanore lui-même. Il s'intéresse beaucoup à elle.

— Ah! ah! souligna une jeune femme qui, à travers sa face à main, examinait l'artiste.

— En tout bien, tout honneur, madame. Ne commettez point le péché de jugement téméraire... Vous savez bien que si Vanore est un emballé, c'est un emballé qui, du moins pour l'heure, ne prétend plus adorer d'autre divinité que la musique! On dit qu'il veut lancer la jeune personne pour le théâtre...

— Diable! jeta un voisin. Espérons-le... C'est une jolie fille, toute jeune... Il a bon goût! Vanore. Si le ramage ressemble au plumage!... Comment trouvez-vous l'objet, d'Astyèves?

— Mon cher, votre étoile est encore invisible à mes humbles regards.

— Approchez-vous un peu... Vous restez campé dans votre indifférence de blasé et dans votre embrasure de fenêtre. Ah! quel parfait diplomate vous êtes, toujours maître de votre impassibilité et quelle puissance vous deviendrez quand votre ministre vous enverra jouer votre personnage dans quelque ambassade!...

Le jeune homme eut un sourire imperceptiblement railleur que voila sa courte moustache blond fauve.

— Mon ami, vous me comblez et, par suite, vous me plongez dans la confusion!... Faites-moi plutôt une petite place, afin que je jouisse, moi aussi, du rayonnement de l'étoile, à supposer que les étoiles rayonnent!... Par tout ce que j'entends dire d'elle, je suis induit en violente tentation de l'entrevoir...

Tout en parlant, il avait fait un pas en avant et, à son tour, soudain, il aperçut la chanteuse que son regard de connaisseur en beauté féminine enveloppa toute... Très svelte, d'une sveltesse de jeune pin vivifié par la sève ardente, elle se tenait immobile près du piano à queue, souple et droite dans les plis sobres de sa robe d'un rose pâle d'hortensia; l'échancrure du corsage dégageant la nuque fine, la tête un peu rejetée en arrière... La claire lumière d'été baignait la chevelure châtain dont elle cuivrait les moires blondes, nimbait le visage si blanc que les cils y faisaient une ombre noire sous les paupières abaissées, que les lèvres y prenaient un éclat de fleur de sang, de belles lèvres jeunes qui, au repos, avaient ainsi une singulière expression de gravité mélancolique, presque amère.

— Tiens, tiens!... Pas banale du tout, cette Denise Muriel! murmura d'Astyèves avec une curiosité d'observer mieux la jeune fille qui, les yeux attachés sur la musique que tenaient ses doigts gantés de blanc, attendait que Vanore, assis au piano, eût joué le prélude.

Lui, répondait à l'acclamation qui avait salué son entrée, inclinant sa tête blanchissante dont le masque tourmenté s'éclairait

d'un sourire. Les choristes avaient fini de se masser derrière la chanteuse. Il les inspecta d'un coup d'œil aigu qui tendait leur attention. Puis il murmura à la jeune fille :

— Vous y êtes, enfant?

Elle eut un léger signe affirmatif et abaissa le cahier de musique qu'elle relisait... Alors ses yeux apparurent très noirs, presque troublants par le mystère de leur iris velouté qu'on eût dit fait d'ombre brûlante, des yeux inoubliables qui semblaient absorber tout le visage dans leur splendeur sombre et, en cette seconde, ne voyaient personne, fermés à la contemplation du monde des êtres et des choses extérieurs.

Vanore avait commencé le prélude et les touches d'ivoire vibraient lentement, soudain évocatrices, de par le pouvoir de cet homme, qui était vraiment un maître. En leur langue sacrée, les sons chantaient l'hymne du jour naissant. La flûte du vieux Pan modulait le divin poème de la nature dont le chœur des faunes et des sylvains célébrait l'éternel renouveau... La forêt s'éveillait. Une rumeur de vie courait sous l'ombre verte des rameaux bruissants... Dans les sonorités caressantes de la mélodie, il y avait le frisson des battements d'ailes. Les notes claires appelaient des visions de verdure fraîche trempée de soleil. C'était l'universel épanouissement dans l'allégresse du jour ressuscité... Un accord résonna pareil à un appel, l'appel des choses à la créature souveraine... Alors, réponse splendide, la voix humaine s'éleva, résonnant seule dans le silence subit des instruments, en une phrase lente d'un rythme étrange... Et cette voix était si absolument belle, dans l'ampleur grave de ses notes profondes qui semblaient palpitantes d'une obscure passion, qu'un frémissement fit tressaillir jusqu'aux plus frivoles...

Dans tout son être de raffiné, vibrant à toutes les émotions artistiques, Bertrand d'Astyèves sentit l'écho de cette voix merveilleuse, troublante comme un philtre, si dominatrice, qu'il ne songea même pas à tout ce qu'elle révélait d'étude et de science. Subitement, elle abolissait en lui tout jugement dans une sensation de jouissance aiguë.

Car c'était un vrai dilettante que ce clubman très intelligent, ce futur diplomate encore nonchalamment ambitieux, capable d'élans d'âme dont le scepticisme de son esprit se plaisait à avoir raison comme d'une inquiétante flambée que la sagesse lui commandait d'éteindre dès qu'il n'en prisait plus la clarté, ou la jugeait dangereuse... Etre de luxe qui eût pu être quelqu'un s'il n'avait eu contre lui une fortune de fils unique qui lui avait permis d'user et de mésuser de son indépendance au gré de ses curiosités, de ses fantaisies de toute nature, selon son bon plaisir... Bien moderne par sa

complexité qui le faisait capable de subir puissamment les plus vives impressions sans rien perdre de sa froide liberté d'esprit, alors même que tout son être sensitif s'abandonnait, pour mieux savourer l'impression éprouvée.

Et c'est ainsi qu'il recevait, comme un trésor précieux, l'immatérielle caresse de la voix magnifique qui s'emparait de lui avec une force délicieusement impérieuse. Ce lui était une exquise sensation d'art d'entendre une telle musique chantée par cette bouche juvénile, fraîche comme une fleur, dans un cadre somptueusement riche... En cette minute, vraiment, il n'existait plus pour lui au monde que cette jeune fille inconnue qui se révélait déjà une grande artiste. Maintenant elle n'était plus pâle. Une lueur rose flambait sur l'excessive blancheur de la peau et, dans la profondeur des larges prunelles sombres, le regard semblait une clarté de feu dans la nuit, tandis que la voix, alternant avec les chœurs, avec le chant de l'orchestre, suivait la marche harmonieuse de la symphonie qui s'épanouissait en sonorités rares, d'une étrangeté puissante.

Comme elle avait dit l'allégresse de l'aube printanière, la fête éclatante de l'été lumineux, elle disait aussi l'inexprimable mélancolie des crépuscules d'automne, des feuilles jaunies tombant comme des espoirs morts, la désolation de l'hiver glacé, l'horreur superbe des jours de tempête... Et tout cela, la chanteuse semblait l'éprouver, le sentir par toutes les fibres de son être. Ce n'était pas la science seule qui pouvait donner à son chant cette intensité de vie ardente, c'était une âme de femme toute vibrante des espoirs, des rêves, des angoisses qui troublent les créatures jeunes... Et d'Astyèves pensa, entendant le cantique d'amour que jetaient maintenant, toutes palpitantes, les belles lèvres pourpres :

— Comme cette femme-là sait ou saurait aimer !

Obscurément, un élan l'emportait vers cette inconnue étrangement attirante, un désir de voir luire, pour lui seul, la clarté brûlante du regard, de jouir seul de la voix qui s'emparait de lui tout entier, ressuscitant, en son souvenir, les fantômes d'heures exquises du passé, lui donnant la soif d'en revivre de semblables, comme aussi la fièvre des désirs irréalisés...

Mais un bruit formidable d'applaudissements éclatait, l'enlevant à l'ivresse douce du rêve. Vanore venait de jouer le dernier accord. Il se levait du piano, le visage ravagé d'émotion, les deux mains tendues vers la jeune fille que, soudain, d'un élan spontané, il attira et embrassa, tandis que ses lèvres tremblantes articulaient :

— Ah ! ma petite, quelle artiste vous êtes ! Et quelle joie sans pareille pour un compositeur de rencontrer une telle interprète !... Comme vous venez de chanter cela !

Une acclamation avait salué le mouvement et les paroles de Vanore. Maintenant, une rumeur d'enthousiasme emplissait le hall, un bruit d'exclamations, de propos flatteurs; et vers l'estrade, pour féliciter le maître et son interprète, montait le flot de tous ces mondains que le souffle de l'art avait un instant soulevés au-dessus d'eux-mêmes; les hommes, très expressifs dans leur admiration pour la chanteuse; les femmes, mettant dans leurs félicitations une imperceptible réserve qui maintenait les distances.

M^{me} Arnales triomphait avec une vanité de maîtresse de maison qui offre à ses hôtes un régal précieux auquel nul encore n'a goûté. Elle ne patronait, d'ailleurs, que les gloires naissantes, autant par chic que par sagesse pratique, — malgré sa fortune princière. — Car on ne paye guère ces jeunes, envers qui l'on croit s'acquitter en révélant leur talent inconnu à un bel auditoire de mondains désœuvrés.

— Eh bien, êtes-vous content? jeta-t-elle, en passant, à d'Astyèves qu'elle savait connaisseur.

— Moi? je suis encore sous le charme. Votre chanteuse est tout bonnement admirable!

Elle approuva d'un accent de protection bienveillante :

— Oui, n'est-ce pas, elle est étonnante! Je m'intéresse beaucoup à elle. C'est une contemporaine de ma fille aînée. Elles ont été au catéchisme ensemble. Elle est la fille de Paul Muriel, vous savez, l'agent de change...

— Ruiné par le krach des mines de cuivre, je crois?

— Justement... J'étais même autrefois en relations de visite avec M^{me} Muriel, une jolie femme très élégante, très lancée. Mais je l'ai naturellement tout à fait perdue de vue. Elle vit absolument hors du monde, et je crois qu'elle n'a guère autre chose à faire, sa position étant aujourd'hui des plus modestes.

— C'est cette jeune fille qui la fait vivre? demanda d'Astyèves, avec une précision un peu brutale.

— Dans une large mesure, oui, je le crois. On m'a dit pourtant que Paul Muriel avait trouvé je ne sais quelle petite place, dont il s'arrangeait d'ailleurs fort mal..., car, pas plus que sa femme, il ne semblait créé pour vivre sans fortune! Ce qui les remettrait le mieux à flot, ce serait que Denise entrât au théâtre, comme Vanore veut l'y pousser. Elle y ferait sûrement son chemin; elle a tout ce qu'il faut pour y réussir!

Une bizarre sensation de révolte fouetta le scepticisme nonchalant de d'Astyèves, devant la paisible indifférence avec laquelle cette mère de famille émettait l'idée qu'une enfant de vingt ans devait être jetée dans la périlleuse carrière du théâtre, afin de rendre un semblant de luxe aux siens. Mais il connaissait trop bien

ses devoirs d'homme du monde pour laisser rien transparaître de cette impression, et M^{me} Arnales ne vit pas la courte flamme railleuse de son regard, tandis qu'il répondait :

— Peut-être, madame, le chemin dont vous parlez ne serait-il pas absolument celui qu'il faudrait voir suivre à M^{lle} Muriel pour son bonheur...

Le visage artistement soigné de M^{me} Arnales prit une expression de banale compassion :

— Il est évident que les filles pauvres sont bien exposées, et que le théâtre est, pour elles, plein de dangers. Mais comme il leur faut vivre, le choix n'est guère permis quand s'offrent certaines positions avantageuses!... Vanore et les différents compositeurs qui ont entendu Denise Muriel sont tous d'accord qu'elle ne doit pas hésiter... Elle n'a pas seulement la voix, mais aussi le physique... C'est une jolie fille, n'est-ce pas?

— Elle est mieux que jolie, fit-il avec un singulier sourire, impatienté d'entendre cette poupée de salon, vaniteuse et nulle, parler ainsi d'une créature qui lui était supérieure de toute la richesse de son tempérament d'artiste.

Elle répéta, sans trop comprendre :

— Mieux que jolie?... Qu'entendez-vous par là? N'allez pas avoir de mauvaises intentions à l'égard de ma protégée. Je vous le défends bien... Ah! quels mauvais sujets sont tous ces hommes!

Elle lui effleura l'épaule de son éventail, en souriant, car elle avait en faveur particulière ce beau grand garçon, d'aristocratique allure, qui, pensait-elle, pourrait peut-être lui fournir un gendre de haute mine, au jour approchant où elle allait devoir mettre en puissance maritale sa plus jeune fille, la brillante Yvonne... Pas d'aussi grande fortune qu'elle l'eût souhaité, mais de vieille famille et destiné, selon les vraisemblances, à une brillante carrière dans les ambassades... Un parti très sortable, en somme... Et parce qu'elle en jugeait ainsi, elle avait eu, pour lui, le sourire réservé aux privilégiés. Puis, ressaisie par ses devoirs de maîtresse de maison, elle se détourna; et, dans la brillante cohue qui remplissait le hall, disparut sa silhouette un peu alourdie par la quarantaine bien sonnée. D'instinct, Bertrand d'Astyèves évolua vers la chanteuse, l'étudiant avec une curiosité de démêler un peu ce qu'étaient l'âme et la pensée enfermées dans cette forme jeune, dont les yeux, la bouche grave, gardaient si jalousement le secret. Devant lui, un groupe de jeunes gens exhalaient leur sentiment :

— Epatante, cette petite! Quel gosier! Quelle flamme!

— Vanore a fichtre raison de l'envoyer au théâtre! Elle a été créée et mise au monde à cet effet!... Et à tous les points de vue!

— Tous les points de vue, comme vous dites! Eh! c'est une belle créature, et qui a l'air rudement bien bâtie! Le peu qu'elle laisse voir promet!... Ce sera un savoureux morceau à déguster!

Ce qu'ils disaient là, d'Astyèves, obscurément, l'avait pensé aussi, tout au plus avec moins de brutale netteté. Pourtant il eut un sursaut d'irritation à ces propos saisis au passage, une instinctive envie de jeter l'ordre de se taire à ces hommes qui, maintenant, détaillaient avec leur science masculine l'originale beauté de la chanteuse.

Elle, cependant, répondait aux hommages de toute sorte avec une grâce légèrement hautaine, sans sourire presque, ayant dans sa tenue une telle réserve de fille du monde très bien élevée, que pas un de ceux dont elle venait d'ébranler tout l'être sensitif n'eût osé lui faire entendre un mot d'admiration trop vif. La lueur rose des joues était tombée; la peau avait repris son pâle éclat de pétale immaculé, mais la bouche, aussi, son indéfinissable pli d'amertume mélancolique.

Un désir impérieux de se faire présenter à elle traversa la pensée de Bertrand; et aussitôt, en homme habitué à toujours suivre sa fantaisie, il se prit à louvoyer parmi le flot des invités, évitant, par d'habiles manœuvres, de se laisser capturer au passage; fuyant surtout la blonde Yvonne, dont il était le *flirt* favori. Et il se trouva devant Vanore, auquel il tendit les deux mains, reconnaissant de la jouissance goûtée :

— Maître, comment vous remercier des minutes exquisés que je vous ai dues?

— Mon cher ami, le meilleur de vos remerciements, ce n'est pas à moi qu'il faut le donner, c'est à cette enfant qui a fait jaillir pour vous l'âme même de ma musique. Ah! si nous avions toujours des interprètes comme celle-là, qui est à la fois une vraie femme et une vraie artiste, dont la voix est un instrument si parfait que jamais je n'aurais osé en rêver un pareil, quand j'ai conçu mes *Poèmes sylvestres*! Aussi, à cette heure, suis-je absolument résolu à ne donner au théâtre l'œuvre qui occupe en ce moment toute ma vie que si je puis avoir Denise Muriel pour la chanter.

— Et qui vous en empêcherait?

— Une toute petite et toute-puissante volonté de femme! mon ami, celle de cette gamine qui se cantonne dans une horreur enfantine du théâtre. Comme si ce ne serait pas un crime d'enfouir une voix semblable, une telle puissance d'expression! Mon cher d'Astyèves, à l'occasion, chapitrez-la donc.

Bertrand sourit de l'ardeur du maître, toujours pareil à lui-même, dès que l'art était en jeu.

— Bien volontiers, s'il m'était possible, je joindrais mes instances aux vôtres. Mais je n'ai pas l'honneur de connaître M^{lle} Muriel.

Vanore se mit à rire, reprenant pied dans le monde réel.

— Mon cher d'Astyèves, sans but intéressé, seulement pour vous être agréable, je vais vous présenter, si vous le désirez.

— J'en serais très heureux.

— Alors, mon ami, approchons-nous.

Il se tourna vers la jeune fille qui, près d'eux, répondait de sa voix chaude, musicalement timbrée, même en parlant, aux compliments d'un interlocuteur empressé :

— Mon enfant, voulez-vous me permettre de vous faire connaître un fervent musicien, par conséquent un fervent admirateur de votre talent, le vicomte Bertrand d'Astyèves ?

Elle inclina légèrement la tête, en femme habituée à de pareilles présentations, sans qu'un sourire éclairât ses belles prunelles de vie ardente, demeurant enveloppée dans la réserve fière qui la séparait volontairement de l'élégant public qu'elle avait eu pour mission de distraire un moment. Et cette indifférence tomba sur d'Astyèves avec le cinglant d'un coup de fouet.

M^{me} Arnales, qui passait, lui jeta :

— Monsieur d'Astyèves, voulez-vous offrir votre bras à M^{lle} Muriel pour la conduire au buffet ? Je ne vois plus mon mari qui allait venir se mettre à sa disposition.

— Je vous remercie, madame, dit aussitôt la jeune fille. Je n'ai besoin de rien et je vais me retirer.

— Mais, du tout, mademoiselle, je tiens à ce que vous preniez quelque chose. Il fait si chaud. Monsieur d'Astyèves, je vous confie M^{lle} Muriel.

Il s'inclina, puis, se tournant vers Denise, il demanda :

— Voulez-vous, mademoiselle, m'accorder l'honneur que M^{me} Arnales sollicite pour moi ?

Il s'adressait à elle aussi respectueusement que s'il eût parlé à une altesse royale ; mais ses yeux, qui interrogeaient, trahissaient la complexe admiration qu'elle avait éveillée en lui. Elle ne parut pas le remarquer, et ses traits gardèrent leur expression sérieuse tandis qu'elle répondait simplement :

— Si ce n'est pas abuser de votre obligeance, monsieur, j'irai volontiers au buffet boire quelque chose de frais.

— Pas trop frais ! protesta Vanore. Sapristi, mon enfant, prenez garde à votre voix ! D'Astyèves, ne lui laissez pas faire d'imprudence !

Il promit en souriant et emmena la jeune fille dont les doigts effleuraient à peine son bras.

— Votre compositeur, mademoiselle, est comme tous ceux qui ont trouvé un trésor et vivent dans l'incessante inquiétude de se le voir ravir, parce qu'ils en savent tout le prix.

La bouche grave s'éclaira un peu.

— Encore faudrait-il que le trésor, — si vraiment trésor il y a, — fût exposé à être enlevé, et je ne sache pas qu'il coure pareille aventure.

— Heureusement pour le maître et pour nous. Etes-vous très indulgente, mademoiselle?

— C'est selon les droits de ceux qui sollicitent mon indulgence.

— Et leur humilité est le premier de ces droits, n'est-ce pas? Alors, vous me permettrez bien, sans me renvoyer gracieusement sur mes terres, de venir, après tant d'autres, vous dire en toute simplicité que je vous ai dû aujourd'hui l'une des plus intenses joies artistiques qu'il me souvienne d'avoir jamais goûtées.

La jeune fille ne pouvait se méprendre à l'accent d'enthousiaste sincérité de Bertrand; mais si elle y fut sensible, elle ne le laissa guère paraître, répondant seulement par quelques mots brefs de politesse à l'hommage qu'il lui adressait. D'ailleurs, ils atteignaient le buffet, aussi encombré que les salons, où l'entrée de la chanteuse excita une rumeur d'attention. Car même les femmes les moins disposées à admettre pareille vérité étaient bien contraintes, par l'évidence, de reconnaître que cette petite fille inconnue était de celles qui, nulle part, ne pourraient passer inaperçues. Comme les hommes, eux, l'avaient bien vite proclamé, c'était une créature singulièrement séduisante...

— Que dois-je vous servir, mademoiselle?

— Peu importe. Un verre de sirop, ou mieux encore, une glace, s'il est possible.

— Une glace? Et qu'en dira le maître?

— Il n'en dira rien puisqu'il n'en saura rien, fit-elle répondant du même accent de badinage dont il avait parlé. Je vais attendre dans cette embrasure que vous ayez pu me procurer quelque chose. Le buffet me paraît inabordable.

Bertrand d'Astyèves sut pourtant s'y faire servir assez prestement pour revenir en moins d'une minute auprès de la jeune fille; il n'avait nulle envie de se voir subtiliser son rôle de cavalier servant, par quelqu'un des admirateurs qui rôdaient autour d'elle, — sans oser toutefois l'aborder. Et il ne s'en étonna pas, tant son attitude trahissait la hautaine volonté de rester étrangère à ces gens du monde qui l'examinaient avec une curiosité discrètement impertinente. Debout devant la fenêtre grande ouverte, sa forme svelte s'enlevant toute claire sur l'horizon vert du jardin, avec ses yeux songeurs, elle avait un air de jeune sphinx passionné dont le mystère distillait un charme troublant.

D'un geste lent, très souple, elle se prit à déguster la glace

apportée. Une clarté rose de fin de jour baignait sa nuque dorée, ferme et ronde; et d'Astyèves fut frappé de la fraîcheur juvénile de la peau, alors que pourtant, la vie avait déjà mis son empreinte sur le visage, un léger pli vertical rayant le front entre les deux sourcils.

Il était resté debout devant elle pour empêcher toute importune invasion. Devinant qu'elle se fût dérobée à une conversation dont elle eût été le sujet, même indirect, il s'était remis à parler des *Poèmes sylvestres* qu'il analysait avec une sûreté de sens musical qu'elle ne s'attendait sans doute pas à rencontrer chez un homme du monde, car il y avait de la surprise un peu, dans l'attention de ses larges prunelles chaudement vivantes.

Elle écoutait, d'ailleurs, plus qu'elle ne parlait, répondant surtout, enfermée dans cette réserve qui lui donnait, pour d'Astyèves, une irritante saveur d'énigme...

A une réflexion qu'il faisait, particulièrement flatteuse pour le compositeur, elle répliqua :

— Je regrette que Vanore ne se trouve pas ici pour vous entendre, monsieur; ce lui serait un plaisir très vif de voir combien peuvent être goûtés ses *Poèmes sylvestres*!

— Mais c'est un plaisir sur lequel il doit être fort blasé.

— Pas autant que vous le supposez. Les vrais dilettantes surtout peuvent l'apprécier. Sa musique n'est pas pour les profanes.

— C'est la foule du public que vous qualifiez ainsi? Peut-être, en effet, n'en saisit-elle pas toute la riche, la savante originalité... Mais je défie bien les plus simples de n'en pas subir la beauté suggestive..., surtout quand elle est chantée comme elle l'a été aujourd'hui! Ce n'est pas une musique intellectuelle que celle de Vanore; elle est, au contraire, superbement physique, — pour rééditer le mot de Stendhal, à l'adresse de Wagner.

Sur les lèvres de la jeune fille flottait le mystérieux sourire où il y avait une foule de choses que d'Astyèves eût aimé à démêler. Mais elle ne paraissait guère disposée à réaliser un tel désir. Sans discuter l'appréciation, elle dit seulement, coupant un petit morceau de sa glace :

— Vous aimez beaucoup la musique? En particulier quand elle revêt une certaine forme...

— Laquelle?

— Sa forme la plus séduisante, peut-être. Quand elle se fait humaine, qu'elle a corps et âme; quand elle est à la fois *physique*, pour parler comme vous, et, comment dirai-je?... idéaliste, les deux qualités s'amalgamant de façon à créer un tout, capable de vous satisfaire en vos goûts les plus divers.

Il s'inclina, surpris d'être à ce point deviné.

— Vous êtes, mademoiselle, d'une pénétration... inquiétante! Vous avez bien raison de penser que j'adore la musique; mais c'est en profane, moi aussi; car je ne suis pas grand clerc en harmonie, et s'il me fallait expliquer le pourquoi de mes sympathies, je ne pourrais, sans doute, le faire qu'en commettant force hérésies... Mais je la sens comme je la goûte, physiquement et « spirituellement », et elle m'ouvre un monde merveilleux, celui-là même où je vous dois de m'avoir conduit aujourd'hui de façon inoubliable!... Vous voyez que j'y reviens encore et toujours! Mais vous m'avez donné une telle fête, que je ne résiste pas à la tentation de vous le répéter encore une fois, bien qu'il doive vous sembler odieusement banal, je le reconnais, d'entendre de nouveau ce qui vous a tant et tant été dit depuis un moment!

Le même sourire de sphinx reparut une seconde sur la bouche expressive.

— Il me semble, monsieur, que vous êtes fort affirmatif en ce qui concerne mes sentiments.

— Est-ce que je me trompe?

— En quoi?... En supposant que peu m'occupe l'impression que je produis?

— C'est cela, justement. Avouez, par amour de la vérité, que j'ai bien deviné.

Elle secoua la tête presque gaiement.

— Ce ne serait pas poli. Et non plus, ce ne serait pas tout à fait exact!... Comme une autre, j'ai ma petite vanité qui ne s'accommode pas trop mal d'un parfum d'hommage! Elle est seulement difficile sur la qualité de cet encens dont elle démêle très vite la valeur et qu'elle accueille en conséquence. La vérité, que vous invoquez, m'oblige à confesser que je ne chante pas souvent pour mon public, car j'ai reçu ce don, sans pareil, de pouvoir l'oublier dès que j'entends ma voix... Alors je suis prise toute par la musique et, moi aussi, j'entre dans le monde enchanté dont vous parliez.

— Parce que vous êtes artiste dans l'âme... Comme je comprends que Vanore ne veuille plus d'autre interprète que vous pour ses œuvres! Vous sentez si merveilleusement sa musique!

— Je l'aime pour l'infini qu'elle enferme, pour ce que j'y trouve... Peut-être aussi pour ce que j'y mets, pour ce que je m'imagine y découvrir... Nous autres femmes, nous sommes toujours des imaginatives, des créatrices de chimères!

— Et c'est pourquoi, n'est-ce pas, nous pouvons espérer que vous réaliserez le rêve du maître, en incarnant l'héroïne de son nouvel opéra?

Un léger pli rapprocha soudain les sourcils de la jeune fille dont une ombre assombrit le visage.

— Si vous ne craignez pas d'espérer en vain, faites-le; rien n'est plus incertain que mon entrée au théâtre.

— Malgré le succès qui vous y attend?

La violente sincérité d'accent de Bertrand donnait une singulière force à ses paroles, sous leur forme banale. La jeune fille ne parut pas s'en apercevoir. Un sourire de subtile ironie avait glissé sur sa bouche.

— Grâce aux circonstances, je possède déjà une sagesse de vieux sceptique et je ne crois pas le succès un fruit auquel il soit aussi aisé de mordre. Et puis, je ne suis pas gourmande de gloire! Maintenant, du moins. Qui peut répondre de l'avenir! Ne savez-vous donc pas que l'ambition, en dépit des apparences, n'est pas un mot féminin?

— C'est selon ce qui s'y trouve enfermé.

— Oh! nous irions loin ainsi!... Et voici que j'ai fini ma glace...

— Eh bien, qu'importe? fit-il avec une impatience de voir en elle la volonté de se dérober.

Avec une imperceptible hauteur, elle dit :

— Eh bien, il ne me reste plus maintenant qu'à vous remercier de m'avoir accompagnée et à vous rendre bien vite votre liberté.

— Que je n'ai nulle envie de reprendre!

Les mots lui étaient échappés et leur spontanéité en faisait bien plus qu'une simple formule de courtoisie. Nulle femme ne s'y serait trompée. Mais celle-ci ne daignait accepter aucun hommage qui ne fût pas adressé à sa seule personnalité d'artiste. Sans paraître avoir même entendu l'exclamation de Bertrand, elle demanda simplement :

— Voulez-vous bien me ramener vers M^{me} Arnales pour que je prenne congé d'elle?

— Que vous preniez congé? Est-ce que nous n'allons plus vous entendre?

— Oh! non. Je suis venue ici seulement pour chanter les *Poèmes sylvestres*. Maintenant, mon rôle est fini.

Elle lui tendait la petite soucoupe vide pour qu'il l'en débarrassât. Il obéit et revint lui offrir son bras, dans la conviction qu'il n'avait nul moyen de la retenir davantage. Mais, tandis qu'il la ramenait, il reprit encore :

— Alors, c'est bien vraiment qu'il faut perdre l'espoir de vous écouter de nouveau? Pardonnez-moi de vous importuner de mon insistance, mais on prétend que les hommes sont de grands enfants. Or les enfants ne savent guère se résigner à n'avoir pas ce qu'ils désirent ardemment!

— Et pourtant force leur est souvent de s'en passer. Bon gré mal gré, il est tant de choses auxquelles, petits et grands, doivent apprendre à se résigner!

Une intense mélancolie, — un peu amère aussi, — vibra dans son badinage. Elle s'arrêta. Ils étaient revenus dans le hall, et ses doigts gantés quittèrent le bras du jeune homme. Elle commençait :

— Encore une fois, monsieur, tous mes remerciements...

Mais il l'arrêta :

— Je vous en prie, mademoiselle, vous me rendriez confus... Veuillez croire que je vous suis infiniment reconnaissant de m'avoir fait l'honneur d'accepter que je vous accompagne.

Il s'inclinait très bas. Elle répondit par un signe de tête d'une grâce un peu fière. Puis elle se détourna, et, dans la bruyante cohue des invités, il la vit s'éloigner, seule, comme elle l'avait voulu. A peine un instant encore, il distingua le profil expressif, la nuque charmante, les cheveux sombres moirés de lumières blondes... Puis, soudain, devant lui, il aperçut, campé, un de ses amis, le grand d'Estourville, qui lui chuchotait familièrement :

— Ah çà, d'Astyèves, serait-ce l'aube d'une grande passion?... Fichtre! prenez garde à vous! Elle a des yeux, une bouche et une voix qui promettent, la jeune protégée de M^{me} Arnales!... Et si la fantaisie lui en prenait, elle vous mènerait loin son homme!

Bertrand eut un froncement de sourcils impatient :

— Franchement, mon cher, vous avez trop d'imagination, du moins en ce qui me concerne!... Mais, quitte à encourir encore vos téméraires suppositions, j'avoue, à la face du ciel et de la terre, que je trouve M^{lle} Muriel une incomparable artiste!

— Et une femme délicieuse à accaparer dans les embrasures de fenêtres, n'est-ce pas? Diable! ne manifestez pas trop votre enthousiasme... Qu'en dirait votre flirt, la blonde Yvonne? Les femmes n'aiment point que leurs chevaliers servent plusieurs couleurs.

D'Astyèves eut un haussement d'épaules et, machinalement, chercha des yeux Yvonne Arnales. Au passage, son regard effleura la foule des femmes et des jeunes filles, qu'il jugeait avec une clairvoyance aiguë : créatures de serre, éternellement curieuses et lassées de plaisirs toujours les mêmes, fanées par leur vie de mondaines, — au moral autant qu'au physique, — parmi lesquelles les meilleures, celles qui étaient ou seraient les moins inquiétantes épouses, étaient encore les plus frivoles, les jolies et futiles poupées de salon...

Et, tout au fond de son âme, à lui qui, pourtant, était bien de même race, qui ne concevait pas la femme en dehors de cette atmosphère de luxe, de ce décor somptueusement raffiné, il y avait

un impitoyable dédain pour les filles du monde, — banales, artistiques ou obscurément perverses. — dans le nombre desquelles un jour, proche peut-être, il allait choisir sa femme ; puisqu'il en était arrivé à la lassitude de sa vie de garçon.

Enfin, il aperçut Yvonne Arnales. Au milieu d'un groupe, elle causait d'une voix haute, avec son aisance de très riche héritière. Un sourire sans lumière retroussait sa lèvre, et ses dents très blanches luisaient dans son visage quelconque de Parisienne blonde, gentiment mièvre sous l'envolement léger des cheveux qui moussaient autour du front étroit. Un peu raide de silhouette, dans la mollesse vaporeuse de sa robe d'été, elle se tenait debout près du piano à queue, à la place même où, une demi-heure plus tôt, se trouvait Denise Muriel. Et d'Astyèves, l'apercevant ainsi tout à coup, eut une seconde la vision de l'*autre*, de l'artiste toute pâle sous la clarté ardente de ses prunelles passionnées, tandis que ses jeunes lèvres chaudes vibraient au cantique d'amour... Il songea :

« Quel dommage que cette petite Arnales ne lui ressemble pas ! »

Et il se rapprocha d'Yvonne, qui l'appelait d'un geste coquet de son éventail.

II

Comme elle l'avait dit à d'Astyèves, Denise Muriel avait pleinement rempli son personnage d'artiste. Elle était libre, enfin, de quitter le somptueux hôtel dont l'atmosphère lui était lourde à respirer, et, prenant soin de ne pas attirer l'attention de Vanore, qui eût peut-être prétendu la retenir, elle se dirigea vers la porte ouverte, à l'extrémité du hall, sur le petit salon. Mais là, elle se heurta à M^{me} Arnales elle-même, qui s'était immobilisée une seconde pour un ordre à donner.

— Mademoiselle, où fuyez-vous donc ? Etes-vous déjà lasse de vous entendre acclamer ? Nous ne le sommes pas, nous, de vous écouter, et je compte vous mettre encore à contribution...

Sous leur forme aimable, les paroles de M^{me} Arnales révélaient son intime pensée : profiter pleinement du talent de cette débutante remarquable. Denise Muriel était, ce jour-là, une façon de jouet précieux à son usage qui, douée d'intelligence, devait s'estimer bien heureuse d'avoir eu l'occasion de se révéler à un auditoire d'élite... Par conséquent, témoigner sa reconnaissance autant qu'on l'en prierait... Cela, Denise le comprit aussi clairement que si elle avait lu dans l'esprit de M^{me} Arnales, et une petite révolte contre cette indiscretion mit quelque chose d'imperceptiblement bref dans son accent, tandis qu'elle répondait :

— Je serai toujours, madame, tout à votre disposition ; mais,

pour aujourd'hui, je vous prierai de vouloir bien m'excuser... Je me sens un peu lasse et je craindrais de détruire l'impression favorable que j'ai pu produire, comme vous êtes assez bonne pour me l'assurer...

Et vraiment, ce n'était pas un prétexte que sa fatigue. Sur elle pesait cette lourde mélancolie qui la meurtrissait souvent quand elle s'était donnée toute dans son chant pour distraire des indifférents. Mais M^{me} Arnales n'en crut rien, n'admettant jamais ce qui était en contradiction avec son bon plaisir ; et elle jugea tout à fait inconvenant que sa protégée ne se mît pas aussitôt à ses ordres quand elle exprimait un désir.

— Réellement, mademoiselle, vous ne consentez plus à nous faire de musique ?

— Je vous serais infiniment reconnaissante de m'en dispenser. D'ailleurs, voyez vous-même, madame, vos hôtes m'ont déjà oubliée et j'aurais mauvaise grâce à imposer le silence pour me faire écouter.

— De cela, mademoiselle, vous m'accorderez que je suis meilleur juge que vous. Mais, enfin, je ne veux pas être indiscrete, reconnaissant que vous avez largement rempli le programme que vous aviez accepté. Je regrette seulement la malencontreuse fatigue qui nous prive de vous applaudir de nouveau. Il ne me reste plus qu'à vous remercier et à vous remettre ce dont je vous suis redevable pour l'audition que vous venez de donner.

— Oh ! madame, je vous en prie, rien ne presse.

Au fond du regard de la jeune fille, une flamme avait jailli et la peau mate s'était un peu rosée.

— Du tout, mademoiselle, je ne sais si j'aurai l'occasion de vous revoir, je préfère m'acquitter dès maintenant. Ayez la bonté de me suivre dans la bibliothèque.

Elle n'attendait pas la réponse et soulevait la portière. Denise la suivit, redevenue vite maîtresse d'elle-même ; mais ses lèvres avaient repris leur gravité fière et elle demeura à l'entrée de la pièce, riche de trésors artistiques, sans en remarquer aucun, regardant au dehors, vers le ciel dont les pourpres pâlissaient derrière les cimes odorantes des tilleuls.

M^{me} Arnales prit, dans son bureau, un petit portefeuille préparé :

— Voici, mademoiselle, la somme dont nous étions convenus. J'y joins tous mes remerciements, mes félicitations, avec mon espoir de vous entendre bientôt sur une vraie scène, digne de votre talent, qui, je l'espère, s'étant fortifié, vous permettra de chanter sans autant de fatigue.

Elle tendait, à la jeune fille, sa main où scintillait une clarté de diamants. Mais Denise ne parut pas s'en apercevoir ; elle s'inclinait

dans un salut d'adieu et disait, avec une obscure ironie que l'étroite cervelle de M^{me} Arnales ne discerna pas :

— Vous êtes trop bonne, madame, de songer à m'adresser de tels vœux d'avenir. Quoique je me sente capable de porter le poids d'un rôle au théâtre, je ne sais encore si je posséderai jamais le courage ou le goût d'en essayer l'aventure.

— Mais vous auriez le plus grand tort d'hésiter; vous pouvez m'en croire, moi qui, bien des fois déjà, ai vu débiter chez moi des artistes, lesquels se sont toujours fort bien trouvés, à l'occasion, d'avoir écouté mon avis. Vous êtes douée à miracle pour le théâtre!... Au revoir, mademoiselle, je pense que j'ai bien mis dans ce portefeuille la somme décidée; vous voudrez bien vous en assurer et m'avertir si j'ai fait erreur.

Denise Muriel ne répondit pas. Peut-être n'avait-elle pas entendu, car M^{me} Arnales s'éloignait, écartant déjà la portière pour aller rejoindre ses hôtes; et la rumeur joyeuse des conversations s'engouffrait dans le silence de la bibliothèque.

— Au revoir, mademoiselle. Vos affaires ont été mises à part au vestiaire. Je viens de sonner ma femme de chambre, qui va être à vos ordres; la voici, d'ailleurs. Céline, veillez à donner à mademoiselle tout ce qui lui appartient.

Elle disparut dans le bruissement soyeux de sa jupe claire, après un dernier petit geste d'adieu. Alors, rapidement, Denise piqua l'épingle de son chapeau et s'enveloppa de sa longue mante qui lui donnait une silhouette coquette de femme du siècle dernier.

Dans le vestibule, les valets de pied formaient la haie, attendant l'ordre de faire avancer les voitures, car des visiteurs partaient déjà. Les femmes, devant le vestiaire, rattachaient leurs légers manteaux d'été; des hommes causaient qui, en s'écartant et se découvrant sur le passage de Denise, l'enveloppaient d'un dernier coup d'œil. Ni aux unes ni aux autres, la jeune fille ne prit garde. Aussi souverainement élégante que ces femmes qui ne la tenaient point pour leur égale, elle descendit les marches du perron et gagna la voiture qui l'attendait.

Mais quand elle eut quitté la cour de l'hôtel, qu'elle sentit sur elle l'ombre verte d'une avenue paisible, un ardent soupir d'allègement lui échappa :

— Enfin, c'est fini!

Brusquement cessait cette tension de ses nerfs qui lui permettait de dérober toutes ses impressions aux étrangers, et la sensation éprouvée de délivrance était si vive, qu'une buée humide voila ses yeux, une seconde.

C'est qu'elles lui avaient été si pénibles, ces heures passées dans

un milieu tout plein, pour elle, de souvenirs de sa jeunesse heureuse. Dans le même hall où elle venait de chanter, payée pour distraire un public blasé, elle avait été reçue autrefois comme l'amie de Suzette Arnales, maintenant baronne Suzanne de Vire. Mais ni l'une ni l'autre n'avaient effleuré, d'une allusion même, ce passé mort, quand elles avaient échangé quelques paroles, après l'exécution des *Poèmes sylvestres*. Pas davantage M^{me} Arnales ne paraissait se rappeler qu'elle avait jadis reçu en amie celle qui était alors « la belle M^{me} Muriel ».

Pourquoi donc, elle, Denise, quand elle était entrée dans le hall, avait-elle eu, tout à coup, si nette, l'ironique vision d'une visite de sa mère dans ce même salon, de l'accueil empressé de M^{me} Arnales, comme aussi du geste affectueux avec lequel Suzette, — son amie en ces temps lointains! — l'avait entraînée vers ce même jardin dont tout à l'heure, en chantant, elle avait contemplé les cimes vertes, richement feuillues...

C'était cinq ans plus tôt, alors que personne, — sa mère, ignorante comme les autres, — ne soupçonnait que la ruine fût si proche... Trois mois après, elle éclatait, brutale, complète, à la suite d'un gros krach qui avait achevé, pour Paul Muriel, le désastre secrètement amené par la témérité de spéculations avortées...

Oh! quels mois avaient suivi, tels que Denise en gardait encore une impression de cauchemar, bouleversée dans tout son être jeune par ce subit changement de vie auquel sa mère ne se résignait point, et ne s'était jamais résignée d'ailleurs. Élevée dans le luxe, habituée à en respirer la seule atmosphère, M^{me} Muriel s'était trouvée incapable d'accepter l'existence étroite, besoigneuse, qui, d'un jour à l'autre, lui était rudement imposée. Cette privilégiée frappée tout à coup, avait été brisée par l'épreuve, d'abord abattue dans la stupeur de se rencontrer face à face avec une destinée dont elle avait l'horreur, puis soulevée dans une révolte désespérée. Du jour où avait été atteinte en elle la mondaine adulée, spirituellement bienveillante et gaie, épanouie à la façon d'une belle fleur de serre, elle était devenue une créature fantasque, sombrement irritable et amère, exaspérée par les incessantes difficultés nées de ressources exiguës. Jamais elle n'avait pu pardonner à son mari, — épousé surtout par convenances mondaines, — d'avoir attiré pareille catastrophe sur elle et sur ses enfants; sur son fils surtout, un garçon de treize ans pour qui elle avait une prédilection exaltée. Pas plus, elle ne se faisait à l'idée que sa fille dût utiliser son admirable voix soit dans le professorat, soit dans une carrière d'artiste.

Contrainte par la nécessité brutale, elle n'avait pu s'y opposer;

mais elle en souffrait si fort, dans sa nervosité malade, elle en supportait si mal les conséquences, que Denise avait fini par ne jamais lui parler des réunions et des concerts où elle remplissait son personnage de chanteuse. En silence, elle mettait l'argent ainsi gagné dans la bourse commune, sans que M^{me} Muriel parût en soupçonner la source et s'en informât.

Il n'y avait, d'ailleurs, nulle intimité morale entre cette mère et cette fille, si profonde que fût, cependant, leur mutuelle affection. Mais elles étaient trop différentes pour pouvoir mêler leurs deux vies; nature de mondaine brillante et tempérament d'artiste, développé à une rude école... La mère, absorbée par le regret de son existence bouleversée, obscurément froissée de voir sa fille accepter mieux qu'elle leur situation précaire, parce qu'elle considérait cette jeune vaillance comme un blâme de sa propre faiblesse et, dominée par cette impression, n'admettant pas que Denise pût connaître les heures de défaillance... L'enfant, dédaigneuse en effet des inutiles regrets; sensible, sans en montrer rien, à la préférence témoignée à son jeune frère, gardant le secret de ses tristesses et de ses joies que personne ne lui demandait; repliée sur elle-même parce qu'elle savait ne pouvoir s'appuyer ni sur son père, ni sur sa mère qu'il lui fallait traiter en enfant gâtée, dont elle s'efforçait, avec une délicate bonté, de respecter toutes les susceptibilités, n'ignorant pas qu'il ne lui en serait su aucun gré.

Et ce jour-là encore, songeant à M^{me} Muriel, elle pensa, après avoir quitté l'hôtel Arnales :

— Dieu merci! elle ignorait où je chantais tantôt. Elle en aurait tant souffert!

Pourtant, il fallait bien vivre!... Et voici que commençait cette saison d'été durant laquelle leçons, concerts, auditions, tout ce qui était sa seule richesse cessait. On lui avait proposé un engagement de chanteuse dans un grand casino de ville d'eaux. Mais M^{me} Muriel n'avait pas permis qu'elle acceptât. Devant son opiniâtre résistance, elle avait cédé. Alors ç'allait être encore ces mois pénibles d'excessive économie pour équilibrer le budget dont elle avait la responsabilité. Ah! certes, tout autant que sa mère, elle étouffait dans cette étroite existence; mais à quoi bon se plaindre? Que pouvait-elle, sinon lutter énergiquement pour y échapper un peu, tout au moins...

Eût-elle mieux fait d'entrer au théâtre, comme tous l'y poussaient? Vraiment, il y avait des minutes où elle pensait qu'elle eût dû maudire sa voix, source de ses plus intenses joies pourtant. Mais, douée moins richement, elle fût sans doute demeurée enfermée dans la phalange laborieuse des professeurs... Puisque, pour elle, c'était le terrible problème du pain quotidien à gagner.

« Il faut aller au théâtre ! il le faut ! » Oh ! cette phrase tant de fois entendue déjà, comme elle la hantait, menaçante ainsi que le mot même de sa destinée, une destinée à laquelle, désespérément, elle cherchait encore à se dérober, malgré l'obscur conviction que toutes ses révoltes ne l'en sauveraient pas.

Car elle savait ce qu'est une vie d'artiste. Sans illusion, elle en mesurait les difficultés, les tentations, les dangers ; elle en connaissait les inévitables promiscuités qui choquaient tous ses instincts de femme née, grandie dans un milieu raffiné. Et puis, elle avait peur aussi, non seulement de son horreur secrète pour un avenir de pauvreté, mais du grand souffle de passion qui jaillissait de l'essence même de son âme quand s'élevait sa voix... Peur, plus encore, de l'espèce d'ivresse qui l'envahissait toute lorsqu'elle sentait la triomphante domination de son chant sur les êtres dont les âmes, alors, vibraient par elle, comme des claviers sonores.

Tandis que la voiture l'emportait, elle revivait les dernières heures écoulées chez M^{me} Arnales. Dans sa rêverie flottaient des visages de femme, banalement aimables, curieux ou indifférents, des visages d'homme hardiment admiratifs. Et sur la foule confuse de ces derniers, se détachait l'intelligente physionomie de Bertrand d'Astyèves. Mais, comme les autres, elle le jugeait avec un détachement sceptique, bien qu'elle sentît, à n'en pouvoir douter, avoir fait sur lui une de ces impressions violentes qui jettent les folles prières dans le regard, sur les lèvres des hommes.

Que lui importait ? Il n'était pas le premier et ne serait pas le dernier. Tout au plus, elle pouvait lui savoir gré d'avoir daigné la traiter en fille du monde, en ne lui infligeant pas la trop vive expression de son sentiment. Parce qu'il en agissait ainsi, elle s'était laissée aller, plus encore qu'elle ne l'aurait voulu, à causer un peu avec lui, car il l'intéressait, aussi bien par la sûreté de son goût en musique, que par le mélange d'enthousiasme et de froideur sceptique et nonchalante qui semblait constituer sa personnalité.

Une minute, elle songea à lui, à leur brève conversation près de la fenêtre, à tout ce que son regard, plus encore que ses paroles, lui avait murmuré de flatteur. Mais elle s'en souvenait avec une mélancolique amertume, avec la notion railleuse de tout ce qui la séparait de cet aristocratique clubman qui, comme les autres, l'avait souhaitée au théâtre, — pour son plaisir.

Elle eut un geste d'épaules qui semblait rejeter loin en arrière l'image de Bertrand d'Astyèves, et son regard, plein d'une envie inconsciente, s'arrêta sur des enfants qui jouaient sur le trottoir. Que c'eût été bon de redevenir ainsi une petite chose joyeuse qui n'a nul souci de l'avenir ! Mais aussi quel souhait inutile et fou !

Et sa bouche eut un fugitif sourire de pitié pour elle-même qui se laissait effleurer par un pareil désir...

D'ailleurs, la voiture s'arrêtait dans la petite rue de la plaine Monceau où elle demeurait. Elle descendit, puis s'engagea dans l'étroit escalier qui, après une montée de quatre étages, la conduisit devant sa porte.

Comme elle pénétrait dans l'antichambre, la voix de son frère appela gaiement :

— C'est toi, Denise?

Et toujours prompt à laisser de côté son travail de collégien, il accourut au-devant de la jeune fille très affectueux, souple et fin comme elle de silhouette.

— Tu rentres tard! Comme ils t'ont gardée longtemps! Ça a bien marché?

— Oui, très bien.

Elle était entrée dans le petit salon auquel son goût d'artiste était parvenu à donner un aspect d'élégance originale, si modeste qu'il fût réellement, et elle rejetait son manteau, saisie par l'étouffante chaleur de la pièce exigüe. Son frère l'enveloppa d'un coup d'œil admiratif.

— Mâtin! Denise, que tu étais belle! Ce qu'ils ont dû t'applaudir!

Elle eut son indéfinissable sourire de détachement profond et répéta :

— Ils m'ont beaucoup applaudie! Et M^{me} Arnales a été si flattée d'avoir pu offrir à ses invités une débutante à ce point remarquable, qu'elle a trouvé parfait de me payer incontinent ce qu'elle me devait.

Et elle sortit le petit portefeuille glissé machinalement dans son corsage quand M^{me} Arnales le lui avait remis.

— Maman ne m'a pas demandée?

— Non, elle se repose dans sa chambre. Elle a, je crois, été faire des courses et elle est rentrée fatiguée. Va la trouver, si tu veux!

Denise inclina la tête; mais avant d'entrer chez sa mère, elle devait remettre sa simple robe de maison, car M^{me} Muriel détestait la voir dans une toilette faite pour le public.

Intention inutile! Au passage, M^{me} Muriel entendit le frôlement soyeux de la robe de la jeune fille dans le couloir et appela :

— Denise!

— Me voici, mère.

Elle pénétrait dans la chambre et vint embrasser le visage altéré que son apparition n'éclairait pas.

— A quoi songes-tu donc de rentrer à pareille heure? Ton père va revenir pour dîner et tu n'es pas même déshabillée!

— J'ai été retenue, mère, plus que je ne le pensais et le voulais...

— Ah!

Elle ne fit pas l'instinctive question de Robert au sujet de l'audition donnée, elle le savait, par sa fille, ce jour même; mais d'un coup d'œil, elle l'enveloppa toute, son goût féminin flatté de la voir si harmonieusement vêtue.

— Ta robe n'est pas mal réussie! Pour une ouvrière, cette Adèle n'est pas trop maladroite! Ce qui se trouve bien, puisqu'il nous faut nous en contenter. Si je n'étais toujours tenaillée par cette idiote question d'économie, que de jolies choses j'aurais achetées tantôt au *Louvre*! Il y avait des foulards exquis; j'avais envie d'en prendre un costume; mais j'ai pensé que ta sagesse ne s'en trouverait pas satisfaite et je me suis abstenue, rapportant seulement une bonne migraine. J'étais parvenue à m'endormir. Ton coup de sonnette m'a réveillée.

— Je le regrette, maman.

— C'est un regret inutile. Il te fallait bien rentrer, j'imagine. Va vite ôter cette robe, tu m'as l'air déguisée en fille riche, et c'est une mascarade qui m'est odieuse et pénible!

M^{me} Muriel était décidément dans ses jours de nervosisme sombre. Denise savait que ces jours-là, le plus sage était de la laisser à elle-même. Sans lui répondre, elle passa dans la toute petite pièce qui était sa chambre, sa cellule comme elle disait, mais une cellule bien chère qui l'enveloppait de sa paix calmante aux heures difficiles, — troublées ou tristes, — toute vivante de sa pensée, de ses goûts, de ses affections, dont elle aimait l'horizon large, le balcon qui, à cet étage élevé, lui donnait parfois une exquise sensation de plein ciel... Peu de bibelots, mais tous de valeur; des livres nombreux, empilés sur la table toujours fleurie, devant la fenêtre; de rares portraits. Car elle n'avait pas d'amies, M^{me} Muriel ayant absolument rompu avec ses relations d'autrefois, et dans le milieu d'artistes que les circonstances faisaient le sien, elle gardait instinctivement son intimité fermée.

Sur la cheminée, pourtant, une photographie, celle d'une femme d'une cinquantaine d'années, dont la physionomie semblait faite d'intelligence hardie, de bonté et d'énergie. C'était l'écrivain qui signait Claude Champdray, dont l'affection l'entourait presque maternellement depuis trois années que le hasard d'une rencontre les avait rapprochées pour la première fois. Vers elle seule Denise allait quand l'angoisse de sa solitude morale l'étreignait trop douloureuse...

.

— Denise, père est rentré! Le dîner est servi, clama, à sa porte, la voix de Robert. Maman te fait dire de te dépêcher et de venir.

Vite, elle finit sa toilette de maison, puis s'en alla vers la salle à manger où l'unique servante, — un peu stylée, bon gré mal gré, par M^{me} Muriel, — apportait le potage. Son père, qui fumait sur le balcon, vint à elle dès qu'il l'aperçut.

C'était à lui qu'elle ressemblait. Il avait, avec plus d'insouciance et moins de volonté, la même expression un peu hautaine, le même pli d'amertume dans la bouche, au repos, et sur tous les traits, ce reflet d'obscur passion qui lui donnait encore cette séduction qu'elle possédait si forte. Il avait été et, malgré tout, il restait de ceux qui veulent faire de la vie une agréable aventure; et même, dans sa situation présente, il s'y employait avec un égoïsme léger, aussi incapable que sa femme de se résigner aux conséquences de leur ruine qu'il gardait la volonté hardie de réparer, d'une façon ou d'une autre...

Très fier de sa fille, il l'attira affectueusement pour la questionner. De bonne grâce, il acceptait, lui, qu'elle tirât parti de sa belle voix.

— Eh bien, Denise, as-tu été contente tantôt?... Pas trop d'émotion?

Le sourire de mélancolique ironie souleva les lèvres fraîches :

— Je suis maintenant aguerrie. J'ai si souvent fait mes preuves cet hiver!...

— Oui, tu commences à être connue. Tu étais annoncée aujourd'hui en grande pompe dans le *Figaro*, le *Gaulois*...

— Par des articles envoyés par M^{me} Arnales.

— Petite sceptique! J'imagine, moi...

— Père, laissons tout cela. Voici maman...

Elle s'interrompt et lui ne poursuit pas la causerie, les traits imperceptiblement durcis soudain. M^{me} Muriel entrait, de son allure lassée, et prit place à table, indifférente, semblait-il, à tout ce qui pouvait se dire autour d'elle, dès que ce n'était pas Robert qui parlait. Lui seul paraissait avoir le don de l'intéresser. Elle ne se mêla pas aux propos qu'échangeaient son mari et sa fille sur les menus événements du jour, comme à la discussion d'un article tout récemment paru de M^{me} Champdray; elle avait perdu le goût des choses littéraires, qui lui paraissaient distractions oiseuses alors qu'on s'est trouvé aux prises avec la brutale réalité.

Elle reprit un peu de vivacité seulement pour s'impatienter après la jeune bonne, qui avait tardé à répondre à l'appel du timbre, et prit fort mal que son mari trouvât l'observation hors de propos.

L'un près de l'autre, ils vivaient comme des étrangers de bonne éducation, qui s'efforcent de toujours conserver les dehors stricts de la politesse, mais dont le plus futile incident trahit le désaccord moral.

Le dîner fini, elle emmena son fils dans sa chambre, où elle voulait se reposer; et, comme d'ordinaire, par les belles soirées d'été, Paul Muriel se prépara à sortir. Il offrit à Denise, qui regardait loin devant elle, vers la nuit étoilée :

— Tu ne veux pas, Denise, venir faire avec moi un tour aux Champs-Élysées? Il fait si bon!

— Non, père, merci. Je suis un peu lasse. Je prendrai l'air suffisamment sur le balcon.

Il n'insista pas... Peut-être parce qu'il aimait mieux profiter à son gré de sa soirée.

Quelques minutes après avoir reçu son baiser d'adieu, elle le vit traverser la rue, son cigare aux lèvres, d'une allure tranquillement flâneuse d'homme dégagé de tout souci. Sa mère, contente de la présence de Robert qui, sans enthousiasme, s'était remis au travail, ne songeait point à la réclamer près d'elle.

Librement, elle pouvait demeurer sur le balcon, seule avec elle-même, comme toujours, et songer un instant, en contemplant les profondeurs mystérieuses de la nuit bleue; se laisser envelopper par le souffle tiède qui lui apportait la confuse rumeur de la grande ville, obscure sous la flambée scintillante des étoiles.

Dans la foule de ces maisons dont les fenêtres étoilaient l'ombre, combien y en avait-il d'âmes esseulées comme la sienne, de cœurs tourmentés dans de jeunes corps, qu'oppressait la belle nuit d'été caressante...

Oui, elle était vaillante, prête à la lutte, — puisqu'il le fallait! — cette Denise Muriel que les hommes, troublés par son charme, s'étonnaient de trouver si hautainement indifférente à leurs hommages. De toute sa volonté, elle acceptait la loi du travail qui lui était imposée, si difficile et si rude fût-elle... Mais il y avait des heures, pourtant, où toute sa jeunesse protestait contre l'impitoyable nécessité qui murait sa vie dans un absorbant labeur, ... des heures de défaillance dont elle gardait si bien le secret que personne au monde, sauf M^{me} Champdray, ne soupçonnait qu'elle pût les connaître.

Ce soir-là, une infinie mélancolie montait peu à peu en elle, tandis qu'elle demeurait, immobile, à réfléchir solitairement dans la douceur du soir, ses mains jointes sur la balustrade du balcon. Les yeux perdus vers l'immensité paisible, elle murmura si bas, que ses lèvres à peine articulaient les mots :

— Ah! qu'il est difficile de vivre! Je me sens si faible et j'ai si peur de l'avenir!... Tout ce que je puis arriver à faire, c'est de cacher ma faiblesse!... Mais je voudrais tant être heureuse comme certaines le sont!... Je voudrais ne plus me sentir seule... Je voudrais être aimée..., et aimer, aimer, aimer...

Son accent avait l'abandon suppliant d'une prière d'enfant. Elle répéta le dernier mot très lentement, comme s'il eût été lourd pour ses lèvres, parce qu'il enfermait un infini où son âme jeune avait soif de pénétrer et qui était, pour elle, l'Eden fermé. Car la divine ivresse d'aimer, en devenant l'élue, celle à qui l'on donne son nom, avec sa vie, son être, la goûterait-elle jamais?... Cet avenir de suprême amour, elle le savait clairement, était pour elle mille fois plus irréalisable que pour la plupart de ses sœurs en pauvreté, qui, nées, grandies dans leur humble condition, n'avaient pas des goûts, des habitudes, des délicatesses de fille riche, ne pouvant faire le don d'elle-même qu'à un être de même race.

Et de ceux-là, dont les curiosités, l'attention, le désir, la frôlaient sans cesse, parmi ces hommes du monde qu'attiraient sa voix et sa séduction de femme, y en avait-il même un seul qui eût songé à la vouloir sienne par le mariage?... Ah! pour tous, comme elle était bien seulement la chanteuse qu'on peut aimer, mais qu'on n'épouse pas!

Ainsi que les autres, il pensait cela ce Bertrand d'Astyèves, qui s'était montré si empressé auprès d'elle, chez M^{me} Arnalès; et un léger sursaut de révolte la fit tressaillir. Dans la nuit, les sourcils rapprochés donnèrent au visage une indomptable expression de volonté et les lèvres prononcèrent comme une cinglante réponse aux muets désirs de son cœur de vingt ans :

— S'il le faut, soit, je suivrai mon chemin toute seule, sans que personne ait jamais le droit de dire un mot contre moi.

Et, fuyant résolument la belle nuit troublante, elle rentra dans sa petite chambre et alluma sa lampe de travail.

Nulle intuition ne l'avertissait qu'à cette heure l'élégant clubman, dont elle avait si profondément bouleversé la nonchalance de blasé, songeait à elle avec ses curiosités d'homme et de dilettante et se disait :

— Il faut que je revoie cette Denise Muriel!

Henri ARDEL.

La suite prochainement.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ¹

VI. — LA CONVERSION DE NEWMAN.

(1842-1845.)

I

Le hameau de Littlemore, où Newman se retirait en février 1842, lui était depuis longtemps particulièrement cher. Plein de sollicitude pour les besoins spirituels de cette partie la plus humble et, avant lui, la plus négligée de son troupeau paroissial, il y avait construit une église, consacrée en 1836², et y entretenait un *curate*. Au plus fort de ses luttes ou de ses troubles, il éprouvait une sorte de rafraîchissement et d'apaisement à passer quelques jours et, s'il lui était possible, quelques semaines, dans cette retraite. Ainsi, au commencement de 1840, peu après sa première crise de doute, avait-il saisi l'occasion du départ du desservant pour s'établir lui-même à Littlemore pendant tout le Carême, se donnant à ses paroissiens ruraux comme s'il n'avait nul autre souci, célébrant pieusement l'office, matin et soir, ornant avec amour la petite église aux jours de fête, occupé surtout des enfants, leur faisant le catéchisme, suppléant auprès d'eux une maîtresse d'école peu capable, leur apprenant à chanter, visiblement heureux, après tant d'émotions; de se croire un simple curé de campagne³.

En 1842, ce n'est plus un séjour de courte durée que Newman entend faire à Littlemore : il s'y installe et y transporte ce qu'il a de plus précieux, cette bibliothèque théologique et spécialement patristique, dont il écrit alors plaisamment qu'il craint de « faire son

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 octobre et des 10 et 25 novembre 1898, et 25 mars et 10 avril 1899.

² *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 101, 112, 114.

³ *Ibid.*, t. II, p. 300 à 304.

idole¹ ». Quel est son dessein? Tantôt il paraît prévoir que c'est un acheminement vers une retraite plus complète et notamment vers la résignation de sa cure². Tantôt, au contraire, il semble avoir espoir de refaire une situation tenable à l'anglicanisme³, et il s'imagine ne reculer momentanément que pour forger des armes nouvelles et reprendre l'offensive; c'est alors que, faisant allusion à un épisode célèbre des campagnes de Wellington en Portugal, il appelle Littlemore son *Torrès Vedras*⁴. Le vrai est qu'il ne voit clair ni dans sa position ni en lui-même. Dans le désarroi où l'a jeté l'effondrement de toutes les thèses auxquelles il avait cru d'abord pouvoir s'attacher, il sent le besoin de se recueillir, de réfléchir, de travailler un peu en paix, de reprendre, par le fondement, ses études sur les titres de l'Eglise anglicane. Il sent surtout le besoin de chercher, dans la prière, dans la méditation, dans la mortification, la lumière et la grâce nécessaires pour résoudre le problème qui le trouble; il veut se sanctifier, assuré que là du moins il ne se trompera pas. C'est la pensée qu'il exprimait, le 23 janvier 1842, dans un de ses derniers sermons de Sainte-Marie : « Détournons-nous, disait-il, des ombres de toutes sortes. Efforçons-nous, avec la grâce de Dieu, de faire avancer et de sanctifier l'homme intérieur. Là nous ne pouvons avoir tort. »

La retraite qu'il cherchait pour lui-même, à Littlemore, Newman l'offrait à ceux de ses disciples qui passaient par la même crise que lui. Sans doute, depuis qu'il était atteint par le doute, il avait absolument renoncé à faire des prosélytes. Mais il se reconnaissait des devoirs envers les jeunes âmes qui avaient eu foi en lui et qui subissaient, en ce moment, le contre-coup de son propre trouble. De ces disciples, quelques-uns, d'ailleurs, étaient presque sans asile, étudiants auxquels, à raison de leurs opinions, les chefs de collèges refusaient les certificats exigés pour les ordres, jeunes *clergymen* qui avaient cru ne pouvoir plus, en conscience, exercer leurs fonctions paroissiales. A tous, Newman offrait l'hospitalité apaisante et méditative de Littlemore.

¹ *Lett. and Corr.*, t. II, p. 390. — C'est avec l'argent provenant du *tract* 90, dont la vente avait tout de suite atteint des proportions inattendues, que Newman avait acheté la meilleure partie de ses livres. Cette bibliothèque deviendra plus tard la bibliothèque de l'Oratoire catholique d'Egbaston.

² *Ibid.*, t. II, p. 409.

³ Newman écrit à Hope, le 22 avril 1842 : « Nous sommes tous beaucoup plus calmes et plus résignés que nous n'étions, et nous sommes remarquablement désireux de reconstruire une position et de prouver que la théorie anglaise, ou plutôt que l'état de choses anglais est tenable. » (*Ibid.*, t. II, p. 395).

⁴ *Apologia*.

Les lieux se trouvaient avoir été disposés pour cette hospitalité. Depuis quelque temps, Newman, fidèle à une idée mise en avant par Froude¹, se préoccupait de restaurer le monachisme dans l'Église d'Angleterre. Il s'en était ouvert à ses amis, entre autres à Pusey. Celui-ci avait le même désir; il songeait surtout à établir des couvents de religieuses, de *sisters of mercy*, mais il se sentait fort embarrassé de s'avancer sur un terrain qui lui était si inconnu; il était même allé étudier sur place, en Irlande, les couvents catholiques². Newman n'avait pas un sens moins vif de ces difficultés. Toutefois, lors du séjour qu'il avait fait à Littlemore en 1840, l'idée lui était venue d'y établir le monastère de ses rêves. Un endroit aussi retiré lui paraissait plus propre qu'un grand centre, à faire sans bruit un essai qui servirait ensuite d'exemple, *which might preach to others*³. Il avait donc acheté, dans ce dessein, 9 à 10 acres de terrain et dressé son plan : ce plan consistait à aménager cinq à six petits *cottages* de paysan; un cloître devait les réunir au bâtiment un peu plus grand, renfermant la bibliothèque, l'oratoire et le réfectoire. Mais, dès l'année suivante, devant l'orage soulevé par le *tract* 90, Newman avait compris qu'il devait renoncer à son premier dessein. Il se contenta de faire une partie de l'installation matérielle, sans constituer un *monastic body*⁴.

Ce n'était donc pas dans un monastère avoué et organisé que Newman offrait l'hospitalité à ses disciples. Plusieurs furent heureux de répondre à son invitation. Un an plus tard, Newman écrivait : « Voilà des mois que tous nos lits sont occupés, et je pense qu'il nous faudra couper les chambres en deux⁵. » La vie était austère et pauvre. Rien du confortable anglais : des cellules étroites, basses de plafond, avec des murs blanchis à la chaux. Pas de domestiques dans la maison : venaient seulement chaque jour une femme pour la cuisine et un jeune garçon pour quelques gros ouvrages. Abstinence presque continuelle; jeûnes fréquents et rigoureux; pendant l'Avent et le Carême, on voulut retarder le repas jusqu'à cinq heures du soir; sur l'avis du médecin, il fallut bientôt y renoncer. On observait exactement les fêtes et les offices de la liturgie catholique : le bréviaire était récité en commun, aux heures canoniques, dans l'oratoire. Cet oratoire, qui ne servait qu'aux exercices intérieurs de la communauté et n'excluait pas la participation aux offices publics dans l'église du hameau, n'avait

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 444.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 10, 37 à 40, 135 à 138, 155.

³ *Ibid.*, t. II, p. 135 à 138.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 224 et 268.

⁵ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 409.

pas d'autel; sur une table, entre deux chandeliers, était placé un grand crucifix d'origine espagnole. Les matines se disaient à six heures du matin; sur le conseil de Dalgairns, admirateur de la règle cistercienne, on essaya de les réciter à minuit, mais Newman jugea plus sage d'interrompre cet essai. Une seule modification était faite au bréviaire : pour se mettre en règle avec celui des XXXIX Articles qui réprouvait l'invocation des saints, au lieu de dire, en s'adressant directement au saint : *Ora pro nobis*, on disait, de ce saint, en s'adressant à Dieu : *Oret pro nobis*. La méditation et l'examen se faisaient chaque jour, la confession toutes les semaines, la communion fréquemment. En dehors des prières et des offices qui prenaient ainsi une bonne partie du temps, chacun se livrait à ses études. Le silence régnait dans la maison. La lecture était faite pendant les repas. Dans l'après-midi, promenade en commun; après le repas du soir, réunion dans la bibliothèque; grande était la joie de la communauté, quand le maître prenait part à ces récréations.

Si profondément que Newman cherchât à s'enfoncer et à se cacher dans cette vie de retraite et de silence, il ne parvenait pas à se faire oublier du public religieux dont les regards étaient, depuis plusieurs années, fixés sur lui. Il demeurait le centre vers lequel beaucoup d'âmes continuaient à se tourner : une partie de son temps était occupée à répondre aux correspondants connus ou inconnus qui lui faisaient confiance de leur trouble et sollicitaient ses conseils. A défaut des sermons qu'on ne pouvait plus aller entendre à Sainte-Marie, on se jetait sur les anciens dont la publication se poursuivait, et le volume des *University sermons*, paru à cette époque, avait un succès de vente qui dépassait encore celui des volumes précédents; l'auteur en était le premier surpris¹. A la vérité, l'attention dont il demeurait l'objet, n'était pas toujours sympathique. Plusieurs regardaient avec soupçon cette retraite mystérieuse et racontaient toutes sortes d'histoires étranges sur ce qui se passait dans ce qu'on appelait communément le « monastère » de Littlemore. A côté des amis qui y venaient en visite, des adversaires rôdaient autour et tâchaient d'en surprendre les secrets. Un jour, le chef de *Wadham College*, le docteur Symons, *evangelical* renforcé, sonnait à la porte, et demandait à Newman qui se trouvait lui ouvrir, si l'on pouvait voir le monastère. « Nous n'avons pas de monastère ici », lui fut-il répondu, en même temps que la porte lui était fermée au nez.

Newman était très blessé de cette curiosité indiscreète et malveillante. Il le laissa voir, à l'occasion d'une démarche faite auprès

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 409, 411.

de lui, en avril 1842, par l'évêque d'Oxford. Celui-ci, assailli de dénonciations, étourdi des attaques des journaux, lui avait écrit une lettre où, tout en refusant de croire à ce qui était raconté et imprimé sur le prétendu monastère, il demandait des explications qui lui permissent de démentir cet essai de restauration monastique. Newman ne cacha pas à l'évêque « qu'il trouvait offensante pour ce dernier, comme pour lui-même, l'explication que la turbulence de l'esprit public l'avait obligé à lui demander ». Il s'étonnait d'être, depuis un an, en dépit de sa soumission, de son silence, de la suspension des *tracts*, « l'objet de faux rapports incessants ». Au ton de cette réponse, il était visible que Newman supportait, avec une tristesse et une impatience croissantes, la situation qui lui était faite dans son Eglise. Lui-même a rapporté en quels termes il formulait alors intérieurement sa plainte contre ceux qui le relançaient jusque dans sa retraite : « Ne me suis-je pas retiré de vous, disait-il, n'ai-je pas abandonné ma place et ma position?... Suis-je, de tous les Anglais, le seul dont les pas doivent être suivis par les regards indiscrets et jaloux?... Lâches ! si j'avais d'un seul pas, vous vous enfuiriez. Ce n'est pas vous que je crains. *Di me terrent et Jupiter hostis*. Ce qui m'accable, c'est de voir les évêques continuer à m'attaquer, malgré ma complète soumission ; c'est le doute secret du cœur, qui me dit qu'ils ont raison de le faire, parce que je n'ai plus rien de commun avec eux !... Pourquoi ne voulez-vous pas me laisser mourir en paix ? La bête blessée se réfugie dans quelque tanière pour y mourir, et personne ne la lui dispute. Laissez-moi en paix, je ne vous tourmenterai pas longtemps !¹ »

II

Aux attaques acharnées des adversaires, aux censures persistantes des évêques, s'ajoutait pour Newman une cause de trouble qui lui était peut-être plus sensible encore : c'était la division croissante de ses amis. Ward, dans le *British Critic*, affichait plus ouvertement que jamais son romanisme. Dans des articles écrits à la diable, avec un sans-gêne de forme étonnant, mais qui agissaient puissamment sur les esprits, il exaltait la doctrine et la spiritualité pratique de l'Eglise de Rome ; il semblait prendre plaisir à s'approprier sa phraséologie, en ce qu'elle avait de plus effarouchant pour les préjugés protestants ; à l'inverse des *tractarians* qui avaient fait appel à une sorte de patriotisme et d'esprit de corps anglicans, qui avaient présenté leur système comme un retour aux traditions de l'Eglise nationale et un moyen de la grandir, il abaissait l'orgueil

¹ *Apologia*.

de cette Eglise, insistait sur « sa condition dégradée » et lui signifiait rudement qu'il ne lui restait plus qu'à « implorer humblement, aux pieds de Rome, son pardon et son relèvement ».

Si choquant que ce langage parût à plusieurs de ses amis, Newman ne consentait pas à le désavouer. « Quant à savoir s'il y a accord complet entre Ward et moi, écrivait-il à Pusey le 16 octobre 1842, je ne vois pas bien les limites de mes propres opinions. Si Ward dit que ceci ou cela résulte de mes paroles, je ne puis dire ni oui ni non. C'est plausible; cela peut être vrai... Je ne puis affirmer que ce ne soit pas vrai, mais je ne puis m'en rendre compte avec cette vivacité de perception que possèdent certaines personnes. C'est un tourment, pour moi, que d'être *forcé* au delà de ce que je puis convenablement accepter. » Peu auparavant, au mois d'août, Pusey lui avait écrit : « Chose étrange, on veut me faire croire que vous êtes moins convaincu que moi de la divinité de notre Eglise; je ne sais ce qui peut donner un fondement à cette idée; les catholiques romains mettent beaucoup d'empressement à la répandre. » Newman répondait aussitôt : « Je ne suis ni surpris ni blessé que des personnes aient des soupçons sur ma *foi* dans l'Eglise anglicane. Je pense qu'elles ont des raisons de le faire. Il ne serait pas honnête, de ma part, de ne pas confesser aux personnes qui ont le droit de m'interroger, que j'ai des doutes, non pas sur les ordres, mais sur les privilèges qui en découlent et qu'elle exerce, séparée comme elle est de la chrétienté et tolérant l'hérésie. Mais je pense que peu de gens ont droit à connaître mon opinion. » De telles confidences désolaient Pusey, et cependant, avec sa difficulté de comprendre un état d'esprit autre que le sien, il finissait bientôt par se rassurer. Comment admettre qu'il pût se trouver sérieusement séparé de son cher Newman? Persuadé que celui-ci était surtout démonté par les mauvais procédés des chefs de collèges et des évêques, il tâchait d'effacer cette impression, en lui assurant que beaucoup continuaient à l'aimer, à avoir confiance en lui et dans son œuvre, en redoublant de tendresse à son égard. Tel ce billet touchant qu'il lui écrivait, à l'occasion de Pâques, en 1843 : « J'aurais voulu vous écrire, la veille de Pâques. Cela me pèse souvent de penser que quelques-uns de ces misérables jugements qui circulent sur vous et cette triste privation de sympathies de quelques-uns doivent, par moment, vous être pénibles. J'aurais voulu obtenir quelque part à vos épreuves, mais je n'en ai pas été digne. J'aurais voulu, en vous souhaitant les fêtes de Pâques, vous dire que mon plus vif désir eût été d'avoir pour moi ces jugements, ces rudes paroles, ces soupçons qui sont tombés sur vous. J'espère, quelque aiguë qu'en soit la souffrance, que cela

vous consolera, de penser que quelqu'un qui vous aime les regarde comme votre meilleur trésor¹. »

Bien que vivant hors d'Oxford, Keble savait mieux que Pusey à quoi s'en tenir sur l'état d'âme de Newman. Il avait l'esprit plus ouvert aux idées d'autrui, et nul n'attirait davantage la confiance. La crise par laquelle il voyait passer son ami l'inquiétait. Il cherchait à le retenir, lui demandait s'il était bien sûr de n'être pas trop sévère pour l'Eglise anglicane, trop admirateur de celle de Rome; il tâchait d'émouvoir sa conscience au sujet de ces milliers d'âmes habituées à attendre sa direction et que telle résolution de sa part jetterait dans la perplexité et la confusion; mais il le faisait avec une sorte d'hésitation modeste, de défiance de son propre jugement; surtout, il tenait bien à marquer que rien n'était diminué « de l'amour, de l'estime, de la reconnaissance » qu'il ressentait pour Newman, de l'assurance où il était de la droiture de ses vues et de la hauteur de ses inspirations. On eût dit qu'en face du mystère qu'il pressentait s'accomplir dans cette âme, le sentiment qui dominait en lui, était un sentiment d'humilité craintive et de tendresse respectueuse².

Parmi les premiers *tractarians*, tous ne témoignaient pas à Newman une confiance aussi persistante : quelques-uns ne jugeaient plus possible de demeurer avec lui sur le même pied d'amitié. De là des refroidissements, des éloignements, particulièrement sensibles à la nature aimante de Newman. Ce n'était pas seulement son *curate*, Isaac Williams, qui s'effarouchait de ce qu'il entrevoyait de ses idées et quittait Oxford : c'était Rogers, longtemps son confident le plus intime et le plus aimé, celui qu'il avait eu, pendant tant d'années, à Oriel, porte à porte, sur le même palier, qui s'effrayait, lui aussi, du romanisme de Newman; sous cette impression, il allait s'établir à Londres et, de là, lui écrivait, le 3 avril 1843 :

Mon cher Newman, je n'aimerais pas à vous rencontrer de nouveau, sans vous avoir dit, une fois pour toutes, ce dont, je l'espère, vous comprendrez la sincérité : c'est que je ne puis pas me dissimuler combien il est improbable, et peut-être impossible, que nous nous retrouvions dans les mêmes termes qu'autrefois. Mais je désire, avant que ne soit passé le temps de faire une telle constatation, vous avoir dit combien je sens profondément et douloureusement, — et je puis ajouter que jé

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 292 à 305. — *Apologia*. — *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 396.

² Lettres du 14 mai et du 29 juillet 1843. (*John Keble*, par Lock, p. 119 à 122.)

l'ai plus ou moins senti depuis plusieurs années, — la grandeur de ce que je perds, et vous remercier de tout ce que vous avez fait et avez été pour moi. Je sais que c'est, dans une grande mesure, par mon propre fait que je fais cette perte. Je ne saurais, sans doute, me persuader que je fusse dans mon tort, sur le fond des choses, et que je pusse longtemps éviter ce qui est arrivé. Mais je crois, si je puis oser le dire, que Dieu aurait trouvé un moyen de me garder une aussi grande bénédiction que votre amitié, si j'en avais été moins indigne. Je sens combien je vous dois de reconnaissance pour ce que vous avez été dans ma formation, combien vous avez été toujours, pour moi, plus que bon, tendre, combien il est improbable que je puisse jamais rencontrer rien qui approche en valeur de ce qu'a été pour moi votre intimité. J'aurais été peiné de vous avoir quitté, sans vous avoir dit cela. Mais je ne vous l'écris pas dans l'idée de vous forcer à me répondre : cela n'appelle pas une réponse, et je n'attacherai aucune signification à votre silence ¹.

Si douloureux que fût à Newman l'éloignement d'un tel ami, il ne fit rien pour le retenir. Leurs relations ne devaient reprendre que de longues années après ; mais, alors, l'ancienne tendresse se trouvera avoir survécu : en 1889, quand Rogers, devenu lord Blachford, se verra sur le point de mourir, il écrira trois lettres à ses amis les plus chers, Gladstone, Church et Newman ; et celui-ci, à son tour, léguant à un ami un objet que lord Blachford lui avait rapporté d'Italie, y joindra un message rappelant tout ce que le donateur avait été pour lui, ses rares qualités, et comment, de toutes les intimités qu'il avait formées à Oxford, nulle n'avait approché de son intimité avec le jeune Rogers.

Les modérés du Mouvement avaient beau se distinguer des ardents, ils n'en étaient pas mieux traités par les autorités d'Oxford. Les chefs de l'Université, ne se contentant plus de taquiner quelques *undergraduates* suspects de tractarianisme, voulurent de nouveau atteindre un chef, et firent tomber leur coup sur Pusey. Ce fut à l'occasion d'un sermon que celui-ci prêcha, le 14 mai 1843, dans l'église de Christ-Church, sur l'Eucharistie². Il n'avait eu nulle idée de faire une manifestation extraordinaire et provocante : bien au contraire. Voulant traiter des *Comforts to the penitent*, il lui eût été naturel de parler d'abord de l'absolution des péchés ; il avait préféré commencer par l'Eucharistie qui lui semblait devoir moins inquiéter. Son sermon était surtout pratique et visait à rendre plus fréquente, à Christ-Church, la célébration eucharistique qui

¹ *Letters of lord Blachford*, p. 410, 411.

² Sur cet incident, cf. *Life of Pusey*, t. II, ch. xxix.

n'y était autorisée qu'une fois par mois. Toutefois, si peu controversiste que fût son argumentation, elle impliquait la croyance à une présence réelle objective. Il n'en fallut pas plus pour fournir un grief à certains esprits. Cette croyance, aujourd'hui assez répandue dans l'anglicanisme, semblait aux préjugés protestants qui dominaient dans la première moitié du siècle, une nouveauté suspecte¹. Quelques jours après le sermon de Pusey, le docteur Faussett, déjà connu pour ses polémiques contre Newman, le déférait au vice-chancelier. La procédure suivie témoigna du même parti-pris, de la même précipitation dont les chefs de collèges avaient fait preuve, deux ans auparavant, à propos du *tract* 90. Cinq des six docteurs chargés par le vice-chancelier d'examiner le sermon, étaient des adversaires notoires du tractarisme, et le dénonciateur lui-même en faisait partie. Vainement Pusey leur demanda-t-il d'entendre ses explications, ils s'y refusèrent et décidèrent, le 27 mai, par cinq voix contre six, « qu'il avait prêché certaines choses qui étaient soit en dissonance, soit en contradiction avec la doctrine de l'Eglise d'Angleterre ». Quelles étaient ces « choses »? Où portait la contradiction? Ils se gardaient de le dire. Sur la peine à infliger, ils hésitèrent quelque temps; après avoir essayé vainement de s'entendre avec Pusey sur les termes d'une rétractation, ils prononcèrent contre lui, le 2 juin, une suspension du droit de prêcher, pendant deux ans, dans l'enceinte de l'Université.

Surpris par cet orage, Pusey n'en avait pas été troublé. Dès le 18 mai, à la nouvelle de la dénonciation, il écrivait à Newman : « Vous serez chagrin que la tempête m'ait enfin atteint moi-même. Que Dieu me guide au travers, car elle peut être fâcheuse, non pour moi, mais dans ses effets sur les autres. » Chez ses amis, l'indignation fut vive, et des protestations, signées de noms considérables, furent adressées au vice-chancelier. Cet épisode laissa

¹ Newman lui-même n'était venu à cette croyance que peu à peu, sous l'influence de Froude, et Keble, tout *high-church* qu'il fût d'éducation et de tradition, n'avait pas sur ce point, lors de la rédaction de son *Christian Year*, d'idée bien nette. Il avait écrit, en effet, dans une pièce célèbre :

*O come to our communion feast
There present in the heart,
NOT in the hands, the Eternal Priest
Will His true self impart.*

Ce n'est que sur la fin de sa vie qu'il consentit à écrire *as* au lieu de *not*. (Cf. sur cette question qui a donné lieu à beaucoup de discussions, *John Keble*, par W. Lock. p. 56, et un article du *Church Times* du 26 novembre 1897.)

les esprits, à Oxford, singulièrement excités. Chacun se regardait avec méfiance et ressentiment. C'était un état de guerre. Du côté des *tractarians*, personne ne pouvait plus se croire en sûreté. Si Pusey, avec sa modération et la grande considération dont il jouissait, était ainsi traité, que ne pouvaient craindre les autres? Newman que, durant toute cette crise, Pusey avait traité comme son confident et son conseiller le plus sûr¹, prenait plus à cœur les épreuves de son ami qu'il n'avait fait les siennes propres. Il ne s'en indignait pas seulement comme d'une injustice; il ne pouvait s'empêcher d'y voir un argument de plus contre l'Eglise au nom de laquelle on répudiait de tels hommes et de telles doctrines.

III

J'ai dit que l'un des desseins de Newman, en se rendant à Littlemore, avait été d'y soumettre à un examen approfondi ses idées religieuses, de se rendre à soi-même un compte exact de ses croyances et de ses doutes. Plus il poussait avant cette étude, plus il sentait la faiblesse de l'anglicanisme, la force de Rome. Il n'y voyait sans doute pas encore assez clair pour conclure à l'obligation de passer de l'un à l'autre. Lui-même a défini ainsi quel était alors son état d'esprit : « Supposons que je traverse une étendue de glace, rencontrée sur mon chemin : j'ai de bonnes raisons de la croire solide, et une foule de gens la traversent devant moi, sans accident ; supposons que, de la rive opposée, un étranger, d'une voix pleine d'autorité et avec un accent sincère, m'avertisse que le passage est dangereux, puis se taise ; je crois que cela me ferait tressaillir et regarder autour de moi, avec inquiétude, mais je crois aussi que je continuerais, jusqu'à ce que j'eusse de meilleures raisons de douter : telle fut, ce me semble, ma situation jusqu'à la fin de 1842². »

Dans cette incertitude, Newman ne croyait pas devoir d'explication au public : convenait-il de lui parler, pour ne lui faire part que de doutes et de pressentiments? Et cependant, il se faisait scrupule de lui laisser croire qu'il était toujours dans les mêmes idées qu'autrefois. Ce fut sous l'empire de ce scrupule qu'en février 1843 il se décida à publier, dans le *Conservative Journal* d'Oxford, une rétractation de ses plus violentes attaques contre l'Eglise de Rome. Après y avoir rappelé quelques-unes de ces attaques, il en rejetait la

¹ Lorsque Pusey publia son sermon après sa condamnation, sa première pensée fut de le dédier à Newman, afin de manifester leur union; il n'y renonça que sur l'avis de Keble, qui avait craint de voir ainsi exciter davantage les esprits.

² *Apologia*.

responsabilité sur les théologiens anglicans qu'il confessait avoir eu le tort de suivre sans les contrôler, et il ne cachait pas son ressentiment contre ceux qui l'avaient ainsi abusé. Il s'est comparé lui-même, à ce propos, au condamné qui, sur l'échafaud, mordit l'oreille de sa mère. « Par cet acte de fureur, ajoutait-il, ce condamné ne niait pas son crime pour lequel il allait être pendu, mais il montrait que l'indulgence de sa mère à son égard, quand il était enfant, y avait beaucoup contribué. De même, j'avais porté une accusation ; mais je reprochais à d'autres de m'avoir conduit, par leur exemple, à y croire et à la publier. Et certes j'étais d'humeur à leur mordre l'oreille, à tous. Je le confesserai franchement, j'étais irrité contre les théologiens anglicans¹. » La rétractation de Newman ne paraît pas avoir eu, sur le moment, un grand retentissement. Son auteur qui avait voulu seulement libérer sa conscience, mais qui redoutait de troubler celle des autres, avait évité tout éclat ; il avait choisi, avec intention, un journal peu répandu.

Quelques mois plus tard, les convictions de Newman étaient plus ébranlées encore. Il écrivait, le 4 mai 1843, à un ami : « Je crains maintenant, si je me rends bien compte de mes propres convictions, d'en être venu à regarder la communion catholique romaine comme l'Eglise des Apôtres et à considérer la part de grâce qui nous est donnée (part encore considérable par la grâce de Dieu), comme provenant du superflu de ses miséricordes providentielles. » Il en revenait alors à l'idée de résigner sa cure. « Etre infidèle à la charge qui m'a été confiée, disait-il, est assurément mon grand sujet de crainte, et cela depuis longtemps, vous le savez. » Il ajoutait, le 18 mai : « Quelle sincérité puis-je apporter dans mon obéissance à l'évêque ? Comment agir, dans les cas si fréquents où, d'une façon ou d'une autre, l'Eglise de Rome est mise en discussion ?... Si je conserve Sainte-Marie, je deviens un scandale et une pierre d'achoppement². »

Newman ne s'en croyait pas moins le droit et le devoir de continuer à retenir ceux de ses disciples qui étaient tentés d'aller à l'Eglise de Rome. Il s'y croyait obligé par loyauté envers l'Eglise dont il tenait son office, envers les parents qui lui avaient confié leurs enfants, et par intérêt pour les jeunes gens eux-mêmes qu'il craignait de voir agir avec précipitation. L'une de ses thèses préférées, quand il avait affaire à une de ces âmes troublées, était de l'engager à se perfectionner elle-même, au lieu de chercher à juger les Eglises. « Quelles que soient, disait-il en substance, les faiblesses de l'Eglise d'Angleterre, elle contient certainement les

¹ *Apologia.*

² *Ibid.*

moyens de devenir beaucoup plus saints que nous ne le sommes. Travaillons-y. En le faisant, nous sommes sûrs de ne pas nous tromper¹. »

En fait, l'influence de Newman était, pour plusieurs, le dernier et unique lien qui les attachait à l'Eglise d'Angleterre. Ward répondait alors à un prêtre catholique qui s'étonnait de le voir rester dans l'anglicanisme, alors qu'il était si romain de croyance et de cœur : « Vous autres, catholiques, vous savez ce que c'est d'avoir un pape. Eh bien, Newman est mon pape ; sans sa sanction, je ne puis remuer². » Même action sur Faber. Celui-ci, à la suite de voyages sur le continent et surtout d'un séjour à Rome, s'était de plus en plus rapproché du catholicisme romain³. En juin 1843, il avait une audience de Grégoire XVI. Le Pape se montra occupé et ému des événements religieux d'outre-Manche ; à la nouvelle que son visiteur arrivait d'Angleterre : « *Inghilterra, Inghilterra!* » s'écria-t-il, et il fondit en larmes. « Vous ne devez pas, dit-il à Faber, vous leurrer vous-même, en aspirant à l'unité et cependant en attendant votre Eglise pour vous mettre en mouvement. Pensez au salut de votre propre âme. » Et comme Faber se défendait d'obéir à son jugement individuel : « Vous êtes tous individuels, dans l'Eglise d'Angleterre, répondit le Pape ; vous n'avez qu'une communion extérieure et cet accident d'être sous l'autorité de la reine. Vous savez cela, vous savez cela ; vous savez que, parmi vous, toutes les doctrines sont enseignées n'importe comment. Vous devez donc penser à vous-même et à votre âme. » Le vieux pontife posa alors ses mains sur les épaules du jeune clergyman qui s'agenouilla aussitôt. « Que la grâce de Dieu, dit-il, corresponde à vos bons désirs, qu'elle vous délivre des filets de l'anglicanisme et qu'elle vous conduise à la vraie Eglise ! » Faber quitta le Pape, profondément touché⁴. Plus que jamais, il se disait « romain, très romain⁵ ». On pouvait le croire proche du dénouement. Ne racontait-il pas que, deux fois, à Rome, il avait pris son chapeau pour aller au Collège anglais prononcer son abjuration⁶? Et cependant, il ne faisait pas le dernier pas. L'autorité qui le retenait et qui devait le retenir deux ans encore, c'était celle de Newman, c'étaient ses conseils et son exemple. Vainement souffrait-il de rester dans une Eglise sur laquelle il

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 389, 410.

² *W. G. Ward and the Oxford Movement*, p. 241.

³ *Life and Letters of F.-W. Faber*, par Bowden, p. 89, 90, 102, 150, 164 à 209.

⁴ *Ibid.*, p. 196.

⁵ *Ibid.*, p. 197, 209.

⁶ *Ibid.*, p. 199.

avait tant de doutes, vainement se rappelait-il l'avertissement du Pape et des prêtres italiens sur l'obligation de penser à son propre salut, et tremblait-il à la pensée d'être « damné », sa déférence pour les avis de Newman était la plus forte. « Malgré tout, écrivait-il à ce dernier, j'attendrai, réconforté de voir que vous me recommandez le délai, même dans mon état d'esprit, heureux de savoir que, pendant ce temps, j'aurai vos prières¹. » Il tâchait de tromper sa soif de catholicisme, en étant aussi catholique que possible dans l'exercice de son ministère paroissial, en « faisant toutes choses dans sa paroisse, disait-il lui-même, comme s'il était un romain ». En correspondance suivie avec Newman, il lui exposait ses angoisses, sollicitait de lui, par exemple, la levée de l'interdiction qui lui avait été faite d'invoquer les saints, mais toujours en promettant de se soumettre si la défense était maintenue. Il demeurait convaincu, sur la foi de Newman, que son devoir était d'attendre. « La conclusion, lui écrivait-il, est que je ne dois pas décider par moi-même, mais, comme vous dites, être patient, jusqu'à ce que le chemin soit miséricordieusement éclairé pour nous². »

Du poste où il observait, avec une attention sympathique et anxieuse, les vicissitudes du Mouvement d'Oxford, Wiseman ne laissait pas d'apercevoir par quelles raisons ces âmes, si proches de la vérité, cherchaient à se soustraire à l'obligation de consommer leur conversion. Il en était vivement préoccupé. Quelque désireux qu'il fût de ménager Newman et ses amis, de ne pas contrarier leur campagne, de rendre justice à leurs intentions, il ne pouvait laisser croire qu'il tenait leurs ajournements pour justifiés. Dans ses lettres aux laïques catholiques qui lui servaient d'intermédiaires avec les *tractarians* romanisants, il déclarait ne pouvoir s'imaginer que la divine Sagesse leur permit de rester dans le schisme pour y faire du bien ; il les mettait en garde contre l'illusion qui leur faisait croire que leur maître avait reçu, soit par une sorte d'illumination intime, soit par la constatation de l'action de la grâce autour de lui, une indication providentielle de demeurer dans l'Eglise d'Angleterre ; et surtout il se refusait à promettre de ne pas solliciter de conversions individuelles : un catholique lui paraissait avoir, en ces matières, des devoirs auxquels il ne pouvait manquer ; il ne lui était pas loisible de négliger, sous prétexte d'on ne sait quelle voie extraordinaire de la Providence, l'occasion qui se présentait à lui de ramener une âme à l'unité³.

Ce fut ainsi qu'à la fin de 1842, Wiseman prêta les mains à une

¹ *Life and Lett. of Faber*, p. 210, 211.

² *Ibid.*, p. 211 à 223.

³ *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 415 à 419.

conversion qui fit alors assez grand bruit, celle du révérend Bernard Smith, recteur de Leadenham, ancien *fellow* de Magdalen. Celui-ci, gagné depuis plusieurs années aux tendances catholiques du Mouvement, s'était trouvé récemment en rapport avec les prêtres d'Oscott et avait été surpris de les trouver tout autres que, sous l'empire de vieilles préventions, il se les était figurés. En même temps, son propre évêque, en réprochant comme entachées de romanisme les pratiques dont il usait dans son ministère paroissial, semblait lui signifier qu'il y avait incompatibilité entre ses croyances et l'Eglise d'Angleterre. Un tel procédé n'était pas pour raffermir sa fidélité. Newman, informé de son trouble, lui écrivit pour le détourner de se joindre à l'Eglise de Rome, non certes en cherchant à déprécier cette Eglise, mais en insistant sur le devoir de rester là où la Providence l'avait placé ; il l'invita même à venir à Littlemore. Smith déclina l'invitation, et, au contraire, se rendit à Oscott, où, après une retraite dirigée par Wiseman, il fit son abjuration. La « sécession » d'un clergyman était alors chose rare, et l'émoi fut vif parmi les anglicans. L'évêque de Lincoln, dont dépendait la paroisse de Smith, songea un moment à le faire condamner à la prison pour avoir abandonné sa cure. Les protestants s'en prirent aux *tractarians*, et particulièrement à Newman : ils lui reprochèrent d'être de connivence avec le transfuge et l'accusèrent, dans certains journaux, de lui avoir conseillé de garder sa cure après son abjuration ; nouvelle preuve, à leurs yeux, de cette *dishonesty* dont ils prétendaient marquer Newman et ses disciples. Informé que l'évêque de Lincoln avait accueilli et colportait cette accusation, Newman lui adressa une lettre de protestation attristée ; il n'y cachait pas combien de tels procédés contribuaient à le détacher de l'Eglise d'Angleterre. « Croyez bien, Monseigneur, lui disait-il, qu'il y a des limites très précises au delà desquelles les hommes tels que moi ne voudraient ni donner le conseil de conserver, dans l'Eglise anglicane, des fonctions élevées, ni les conserver eux-mêmes, et que le blâme dirigé contre eux, par tant de chefs de l'Eglise, influe considérablement sur ces limites¹. »

IV

Smith, après tout, n'avait jamais été de l'intimité de Newman, et ce dernier pouvait se défendre d'avoir à répondre de lui. Il n'en était pas de même du jeune Lockhart. De famille écossaise, Lockhart était arrivé à Oxford, en 1839, peu disposé à s'embarrasser des questions

¹ *Apologia*.

religieuses et plus porté à chercher ses relations dans la partie frivole de la jeunesse universitaire¹. Bientôt, cependant, l'exemple de sa mère et de sa sœur déjà conquises au Mouvement², la lecture des *Remains* de Froude, des écrits de Pusey sur le baptême, du *tract* 90, et surtout l'assistance assidue aux sermons de Sainte-Marie changèrent complètement la direction de son esprit. Une fois dans cette voie, il y avança plus vite que ses guides; il ne tarda pas à être visible que l'anglicanisme ne suffisait pas aux besoins de son âme et que Rome l'attirait. Peut-être, à raison de son origine écossaise, avait-il des attaches moins fortes que d'autres à l'Eglise d'Angleterre. Il en voulait surtout à cette Eglise d'avoir négligé la confession et l'absolution. A une heure de trouble, ayant demandé à un haut dignitaire qu'il croyait imbu des idées du *High Church*, de recevoir l'aveu de ses fautes, il le voyait se dérober, tout effaré d'une demande si insolite. Il recourut alors à Manning qui entendit sa confession et l'engagea à se retirer à Littlemore. Il s'y installa en 1842 : il avait alors vingt et un ans. Ebranlé lui-même, Newman était-il en mesure de raffermir celui dont on lui remettait la garde? A Lockhart qui lui demandait « s'il était sûr de pouvoir donner l'absolution », il n'osait pas répondre affirmativement. « Pourquoi vous adressez-vous à moi? lui disait-il. Demandez à Pusey³. » Il ne s'en croyait pas moins tenu envers ceux qui le lui avaient confié, de l'empêcher d'aller à Rome. Il ne voulait pas surtout qu'une telle sécession se produisît à Littlemore. Il s'en expliqua avec son jeune hôte et le mit en demeure ou de s'engager à écarter toute idée de changement pendant trois ans, ou de quitter immédiatement Littlemore. Comme Lockhart hésitait, Newman lui conseilla d'aller à Oxford, en causer avec Ward. L'entretien eut lieu au cours d'une promenade à travers les parcs et ne dura pas moins de trois heures : Ward insista sur la défiance que son jeune interlocuteur devait avoir de son propre jugement, en une matière aussi redoutable. De retour à Littlemore, Lockhart déclara à Newman avoir pris son parti d'attendre trois ans avant de faire aucun pas vers Rome⁴. Il tint bon pendant une année, mais avec des perplexités croissantes. Un religieux rosminien, le P. Gentili,

¹ Sur ces débuts de Lockhart, voy. les *Reminiscences* publiées par ce dernier, dans le *Dublin Review* d'avril 1892, à l'occasion de la mort de Manning, et un article publié, en novembre 1893, dans le *Month*, sous ce titre : *On the road to Rome*.

² Retenues pendant plusieurs années dans l'anglicanisme par l'influence de Manning, ces deux femmes devaient finir par se faire catholiques, la mère en 1845, la sœur en 1850; celle-ci mourut religieuse franciscaine.

³ W. G. Ward and the Oxford Movement, p. 210.

⁴ *Ibid.*

qui se trouva alors en rapport avec lui, n'eut pas de peine à voir que, seule, la promesse faite à Newman empêchait sa conversion; il l'engagea à faire une retraite de trois jours. Elle eut lieu dans la seconde quinzaine d'août 1843. L'issue en fut son abjuration et son entrée au noviciat des rosminiens.

La nouvelle de cette conversion surprit et mécontenta Newman. Il en informa aussitôt son évêque, en ayant soin de lui raconter l'engagement qu'il avait exigé de son hôte, et la façon dont celui-ci y avait manqué. Mais, s'il se justifiait de tout soupçon de déloyauté envers son Eglise, il n'en était pas moins convaincu que sa situation ecclésiastique n'était désormais plus tenable, et il jugea le moment venu de résigner sa cure : on sait que cette pensée le travaillait depuis longtemps. « Tel est le scandale causé par cette affaire Lockhart, écrivait-il à Keble, que, bien que je ne m'en sente pas responsable, je ne saurai tenir la tête haute, tant que j'aurai Sainte-Marie¹. » Il prévoyait d'ailleurs que Lockhart aurait des imitateurs. « Des gens que vous ne soupçonnez guère, écrivait-il à un autre ami, ou du moins que je ne soupçonnais pas, sont dans une voie presque désespérée. Réellement, nous pouvons nous attendre à tout². » A peine connue, l'intention de Newman fut combattue par Pusey, par plusieurs autres de ses amis, par ses sœurs qui pressentaient avec alarme une séparation plus complète encore. L'une de ces dernières lui rappelait tous « ces esprits habitués à guetter ses moindres mouvements, qui interpréteraient sa démarche comme un commencement de rupture formelle avec l'Eglise³ ». Elle lui transmettait, en même temps, la lettre suivante qu'elle venait de recevoir d'une dame et dont l'accent de trouble et d'angoisse était bien fait pour remuer le cœur de Newman :

J'ai pensé que parmi les opinions et les sentiments avec lesquels votre frère est appelé à sympathiser, ceux dont il entend le moins parler, qu'il connaît le moins et qui sont cependant les plus nombreux, sont ceux des gens qui vivent loin de lui, dispersés dans le pays, sans moyen de communiquer avec lui..., et qui cependant ont été habitués à le regarder comme un guide. Ces gens ont un droit sur lui; il a porté témoignage devant le monde, et ils ont reçu son témoignage; il a enseigné, et ils se sont efforcés d'être des pupilles obéissants... Il s'est chargé d'eux, et il ne peut plus s'en défaire. Ses paroles ont été dites en vain pour plusieurs, non pour eux... Il y a quelque chose d'assez triste et décourageant à être évité, regardé avec

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 422.

² *Apologia*.

³ *Lett. and Corr.*, t. II, p. 418, 419.

dé fiance par les voisins, par les amis, par le clergé ; mais, tant que nous avons eu quelqu'un à qui nous confier, de qui recevoir instruction, nous l'avons supporté aisément. Il nous semblait que tout son qui partait de Littlemore et de Sainte-Marie nous parvenait jusqu'ici, et qu'il reconfortait beaucoup d'entre nous, au jour de tristesse. Mais, si cette voix se tait, les paroles mêmes qu'elle a prononcées naguère, perdront quelque chose de leur pouvoir. Nous aurons des pensées tristes en les lisant. Tel était notre guide, mais il nous a laissés chercher nous-mêmes notre chemin. Notre champion nous a abandonnés. Notre homme de guet, dont le cri avait coutume de nous réjouir, ne se fait plus entendre ¹.

Newman fut touché jusqu'aux larmes ; il souffrait cruellement du chagrin qu'il causait aux âmes qui avaient eu confiance en lui. Il redoublait de tendresse émue dans ses réponses à sa sœur, sa « très chère », sa « très douce Jemmina ». Mais sa résolution n'était pas ébranlée. Il invitait sa sœur à avoir foi dans les motifs qui le faisaient agir ; il ne lui cachait pas d'ailleurs que son parti était déjà arrêté depuis plusieurs mois ². C'est, en effet, que l'incident Lockhart n'était que l'occasion de sa retraite : la cause en était plus lointaine, plus profonde. Cette cause, il se détermina à la dévoiler à J.-B. Mozley, dans une lettre sur laquelle il mettait lui-même cette note : *Confidentielle*. « En réalité, lui écrivait-il, ce n'est ni un sentiment personnel, ni un ennui, sous l'empire duquel j'agis. Je crois pouvoir vous parler ouvertement, — ce que j'ai fait à très peu de personnes, — et vous dire la vraie cause... La vérité est donc que je ne suis pas un assez bon fils de l'Eglise d'Angleterre, pour pouvoir garder en conscience le bénéfice que je tiens d'elle. J'aime trop l'Eglise de Rome. Et maintenant, je vous en prie, brûlez ceci ³. » A d'autres amis, s'il n'osait rien préciser, il laissait tout entendre : « Je pourrais vous dire des choses très douloureuses, mandait-il à son cher Bowden ; mais, après tout, il vaut mieux ne pas aller au-devant de cette peine. Que peut-il arriver de pis ? C'est qu'elle se réalise ; et que savons-nous si elle ne nous sera pas épargnée ? Vous êtes si bon que parfois, en vous quittant, je suis ému presque jusqu'aux larmes, et ce me serait un soulagement que de pleurer à la fois sur votre bonté et sur ma dureté. Je ne crois pas que personne ait jamais eu d'amis aussi bons que les miens ⁴. » Dans une lettre à l'une de ses sœurs,

¹ *Lett. and Corr.*, t. II, p. 420, 421.

² *Ibid.*, t. II, p. 421, 422.

³ *Ibid.*, t. II, p. 423.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 425.

M^{rs} Thomas Mozley, il s'exprimait ainsi : « Je désespère tellement de l'Eglise d'Angleterre, et je suis si évidemment rejeté par elle, d'autre part, je suis si attiré vers l'Eglise de Rome, que je juge plus sûr, au point de vue de l'honnêteté, de ne pas conserver mon bénéfice... Je ne pourrais plus, sans hypocrisie, me présenter comme un docteur et un champion de notre Eglise. Très peu de personnes savent cela, à peine une à Oxford, James Mozley. Je pense que ce serait cruel et troublant de le dire aux autres. Ma chère Harriett, il vous faut apprendre la patience, comme nous tous, et la résignation à la volonté de Dieu ¹. »

Sa résolution prise, Newman en précipite l'exécution. Dès le 18 septembre 1843, il va, à Londres, signer sa démission. Le 24, il remonte, une dernière fois, dans la chaire de Sainte-Marie, à Oxford; son discours est d'un accent particulièrement ému et grave, mais sans allusion à sa retraite. C'est le lendemain, à Littlemore, qu'il fait réellement ses adieux à ses auditeurs anglicans. Les amis sont venus nombreux, beaucoup d'Oxford, bien que l'Université soit en vacances, quelques-uns de plus loin, comme Sergeant Bellasis, accouru de Londres ². La petite église est toute fleurie, en l'honneur du septième anniversaire de sa consécration; les fleurs recouvrent notamment la tombe de la mère de Newman. Quand celui-ci monte en chaire, un silence mêlé d'une sorte de crainte remplit l'église : chacun comprend qu'il va se passer quelque chose de très grave et de très solennel. L'orateur a pris comme sujet, la séparation des amis, *the parting of friends*. Sa voix est basse, parfois un peu hésitante, avec de longues pauses où il semble faire effort pour se contenir, et pourtant toutes les paroles sont distinctement entendues. Il passe en revue les scènes d'adieu racontées par la Bible, entre autres celle de David et de Jonathan. On devine, derrière ses paroles, l'angoisse de son âme, le douloureux ressentiment des traitements qui l'obligent à se retirer, la détresse où le réduit la ruine de tant d'espérances! A la fin, il éclate en une plainte déchirante à l'adresse de cette Eglise qu'il a tant aimée et qui le rejette :

O ma mère, ma mère! d'où vient que tant de belles choses ont été versées sur toi et que tu ne peux pas les garder? D'où vient que tu portes tes enfants et que tu n'oses pas les avouer? Pourquoi n'as-tu pas l'habileté d'utiliser leurs services, ni le cœur de te réjouir dans leur amour? Pourquoi tout ce qu'il y a de généreux dans le propos, de

¹ *Let. and Corr.*, t. II, p. 425, 426.

² Bellasis a écrit à M^{rs} Bellasis un récit ému de cette journée. (*Memorials of Sergeant Bellasis*, p. 62 à 65.)

tendre et de pénétrant dans la dévotion, tes fleurs et tes promesses, tombe-t-il de ton sein et ne trouve-t-il aucun asile dans tes bras? Qui t'a marquée de cette note, d'avoir « des entrailles qui avortent et des mamelles desséchées », d'être étrangère à ta propre chair et d'avoir l'œil cruel à tes petits? Tes enfants, le fruit de tes entrailles, qui t'aiment et voudraient travailler pour toi, tu les regardes avec crainte, comme un présage de malheur, ou bien tu les as en aversion, comme une offense, ou, au mieux, tu ne fais que les supporter, comme s'ils n'avaient droit qu'à ta patience... Tu les fais « se tenir, tout le jour, oisifs »; c'est à cette condition que tu les supportes. Ou bien tu les invites à aller là où ils seront mieux reçus, ou tu les vends pour rien à l'étranger qui passe. Et, avec tout cela, où veux-tu donc en venir à la fin?

En terminant, cependant, l'orateur se dégage de ces souvenirs amers; il se retourne, avec une pensée d'une mélancolie plus douce, vers les fidèles qui l'entourent pour la dernière fois : « Et maintenant, leur dit-il, mes amis, mes chers amis (ici une longue pause), si vous avez connu quelqu'un qui, par son enseignement, par ses écrits, par sa sympathie, vous a aidés ou a paru vous comprendre, sentir avec vous, oh! mes amis (ici encore une longue pause), souvenez-vous de lui et priez pour lui. » Tous pleuraient, excepté l'orateur, raconte un témoin. Descendu de la chaire, Newman vient recevoir la communion, puis se tient à l'écart. C'est Pusey qui continue l'office, mais les larmes l'obligent souvent à s'arrêter.

La cérémonie finie, chacun quitte Littlemore profondément ému et troublé, avec le sentiment plus ou moins net que tout un passé, et quel passé! est définitivement clos. « Je rentre le cœur brisé, écrit Pusey le soir; le sermon était du pur Newman... La foule sanglotait sans contrainte. Si nos évêques savaient seulement quels cœurs fidèles, dévoués au service de Notre-Seigneur dans cette Église, ils sont en train de briser ¹! »

Paul THUREAU-DANGIN.

La fin prochainement.

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 374 et suiv. Le chanoine Scott Holland a pu écrire récemment, à propos de ce sermon, que la littérature anglaise ne connaissait pas d'adieu plus pathétique et que « l'écho en sonne pour toujours aux oreilles de tous ceux qui ont aimé John-Henry Newman. » (*Life and Lett. of Dean Church*, p. 208.)

DE LA RÉFORME
DE LA JUSTICE MILITAIRE
EN TEMPS DE PAIX ¹

III

Les questions où sont engagés les principes généraux qui régissent la justice militaire actuelle, et de la solution desquelles dépend, à notre avis, l'existence même de l'armée, devaient être traitées les premières. Nous avons donc envisagé tout d'abord, dans ses conséquences, la suppression absolue des conseils de guerre proposée par les ennemis avérés de la force armée; nous avons étudié ensuite la réforme fondamentale qui consisterait à réduire plus ou moins la compétence des tribunaux militaires à l'avantage des tribunaux civils. Finalement, nous nous sommes prononcé pour le maintien de la juridiction militaire et de l'attribution aux tribunaux de l'armée de la connaissance de tous les crimes et délits commis par ses membres. Parmi les questions que nous avons à aborder maintenant, quelques-unes sont encore de principe en ce qu'elles touchent au fond de l'organisme de la justice militaire, mais elles ne s'appliquent qu'à une de ses parties (procédure, pénalité, organisation); d'autres roulent sur des points de détail. Aucune n'est à négliger.

La stabilité qui caractérise le fonctionnement de la justice militaire depuis 1857, peut, sans aucun doute, être invoquée en faveur de la législation qui a vu le jour à cette époque, mais on ne saurait la faire valoir pour justifier en tous points l'état de choses actuel. Les changements survenus, depuis 1857 jusqu'à nos jours, dans la constitution politique et sociale ainsi que dans l'esprit public et dans les mœurs de la France, les réformes accomplies dans l'ordre

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1899.

judiciaire civil, et enfin la réorganisation de l'armée sur des bases nouvelles, suffisent à indiquer, à première vue, qu'il y a matière à examen et à modifications dans les dispositions de notre code militaire. Il se peut que certains événements récents, par le bruit qu'ils ont fait autour des tribunaux militaires, aient hâté l'heure où il sera procédé à cette réfection partielle, mais ce n'est pas à eux que nous devons de connaître les lacunes et les imperfections de la juridiction militaire; elles nous ont été révélées par l'épreuve de près d'un demi-siècle à laquelle l'institution a été soumise. Depuis un certain nombre d'années, en effet, la justice militaire est l'objet d'observations, de critiques et de vœux nombreux et variés. Les juristes y ont leur part. On doit, en dernier lieu, à l'initiative parlementaire quelques propositions de loi visant certains changements. De son côté, le ministre de la guerre¹ a fait préparer par le Comité du contentieux, institué récemment, un projet de réforme embrassant les différentes parties de notre code militaire.

Dans le but de mettre un peu d'ordre et de clarté dans l'exposé des modifications dont le code militaire est susceptible, notre intention est d'examiner en premier lieu celles qui se rapportent à la procédure; nous passerons de là à la pénalité, et nous terminerons par ce qui concerne l'organisation des parquets militaires. Nous traiterons cependant, en dehors de cette classification, et avant les autres, une question touchant à la procédure comme principe et à la pénalité comme application, et dont la solution intéresse pour ainsi dire le code tout entier : nous voulons parler des *circonstances atténuantes*. Ici encore, il est utile d'interroger d'abord le passé : « Bien des vérités ne se font sentir qu'après qu'on a vu la chaîne qui les lie à d'autres². »

Un des articles de la loi du 29 octobre 1790 sur les cours martiales, promulguée par l'Assemblée nationale, et qui a servi de base à de nombreuses dispositions législatives édictées sous la République, le Consulat et l'Empire, sous le gouvernement de la Restauration et aussi sous la République de 1848, est ainsi conçu : « Il est possible que l'accusé soit convaincu d'un fait que la lettre de la loi place au rang des délits militaires, mais que les circonstances environnantes servent d'excuse au coupable, et prouvent même que son intention n'a pas été criminelle; il sera donc permis aux jurés, qui sont les juges du fait, de modifier leur rapport suivant les circonstances, en prononçant ainsi : *coupable*, mais *excusable*, ou bien ainsi : *convaincu du fait*, mais *non criminel*.

¹ M. de Freycinet.

² Montesquieu, *Esprit des lois*.

Ces modifications pourront être ajoutées au rapport, à la pluralité des deux tiers des voix des jurés. » La loi admettait donc les excuses sous la double forme d'excuses entraînant atténuation de la peine et d'excuses emportant exemption totale de la même peine (on dirait aujourd'hui excuses *atténuantes* et excuses *absolutoires*).

On retrouve des dispositions analogues dans le code militaire du 19 octobre 1791, dans la loi du 12 mai 1793 votée par la Convention nationale et qui organisa les tribunaux criminels militaires en temps de guerre, ainsi que dans la loi du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794).

D'après l'article 21 de la loi du 18 septembre 1795, une des dernières émanées de la Convention, les conseils militaires appelés à prononcer, pour certains délits, les peines portées au code pénal militaire, pouvaient les commuer ou les diminuer, « suivant que le cas ou les circonstances en atténueraient la gravité ». La loi du 13 brumaire an V (3 novembre 1796), votée par le Conseil des Cinq-Cents, sous la présidence de Cambacérès, et à laquelle on doit la création des tribunaux militaires permanents, n'a pas conféré à ceux-ci la faculté d'atténuer les peines.

On voit reparaître le principe des circonstances atténuantes dans le fameux décret du 1^{er} mai 1812, rendu par l'empereur avant la campagne de Russie, sous l'influence du souvenir irritant que lui avait laissé la capitulation du général Dupont à Baylen. Suivant un article de ce décret, les conseils extraordinaires appelés à juger les cas de capitulation devaient décider « dans leur âme et conscience et d'après toutes les circonstances du fait », s'il y avait délit, si le prévenu était coupable, et s'il convenait de lui appliquer la peine de mort. Lorsqu'il se présentait des circonstances atténuantes, la peine de mort pouvait être commuée en celles de la dégradation ou de la prison. Un autre article interprété ultérieurement par un avis du Conseil d'Etat autorisait, — ce qui est le comble de l'absurde et de l'arbitraire, — les conseils ordinaires à suivre la règle ci-dessus, pour tous les cas non prévus par les lois militaires, et les juges à appliquer la peine qu'ils croyaient à propos de choisir dans le code pénal existant, civil ou militaire. La loi du 19 octobre 1791 avait, cependant, posé en principe « qu'aucun fait ne peut être imputé à délit s'il n'est déclaré tel par la loi ».

Le principe des circonstances atténuantes est également inscrit dans la loi du 15 juillet 1829 à propos du vol par des militaires de deniers ou d'effets appartenant à des militaires ou à l'Etat. La commission de la Chambre des pairs, chargée de l'examen du projet de

loi présenté, la même année, sur la juridiction des tribunaux militaires, spécifiait qu'il ne pouvait être posé de questions (par le président aux juges) relatives aux circonstances atténuantes, que dans les cas prévus par le code pénal militaire, et pour ceux mentionnés aux articles du code pénal ordinaire, concernant les accusés âgés de moins de seize ans. La loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée admit aussi, dans ses dispositions pénales, l'appréciation des circonstances atténuantes.

Après que la loi du 28 avril 1832, en modifiant l'article 463 du code pénal ordinaire, eut autorisé, en toutes matières, l'application des circonstances atténuantes d'où découlait l'abaissement de la peine ¹, un membre de la Chambre des députés demanda (1833) que le même principe fût adopté dans la loi pénale militaire. Le maréchal Soult, ministre de la guerre, et le garde des sceaux répondirent que la motion serait discutée lors de la présentation d'un code pénal militaire par le gouvernement. La même année, M. Dupin, procureur général à la Cour de cassation, formula le même vœu en audience solennelle dans son discours de rentrée. Il n'est pas probable que ce haut magistrat ait songé à appliquer les dispositions de l'article 463 à tous les crimes et délits militaires. Envisageant surtout ce que la législation militaire de l'époque avait d'inflexible et d'absolu, il espérait qu'on pourrait remédier à cet état de choses par l'admission partielle des circonstances atténuantes. Quoi qu'il en soit, la question fut soumise par le maréchal Soult au Comité de l'infanterie et de la cavalerie; elle resta, avec ou sans réponse, au fond des cartons ministériels, ainsi que le code militaire en projet.

Lors de l'examen du projet de code militaire préparé par le gouvernement de Napoléon III, en 1857, le principe des circonstances atténuantes fut l'objet des discussions les plus vives au Corps législatif. Deux opinions différentes s'y trouvèrent en présence : l'une soutenue par les généraux Niel et Allard, commissaires du gouvernement; l'autre, principalement par le colonel Réguis et M. Riché. Comme il avait été admis que les conseils de guerre devaient appliquer les peines de droit commun aux crimes et délits non prévus par le code militaire (art. 267 du code militaire actuel), on se trouva conduit à inscrire dans le code le principe dont il s'agit, c'est-à-dire à appliquer, quand il y avait lieu, à ces crimes et délits, les peines indiquées dans l'article 463 du code pénal ordinaire. La question n'était que de savoir si les cir-

¹ L'article 463 a été encore modifié par la loi du 13 mai 1863 et par le décret du 27 novembre 1870.

constances atténuantes seraient étendues à tous les crimes et délits prévus par le code militaire.

C'est donc principalement sur ce dernier point que portèrent les débats. Le général Niel n'hésita pas à déclarer que pour les dispositions pénales de l'état de paix on devait s'inspirer avant tout de celles que commande l'état de guerre, qu'il importait, par conséquent, d'éviter rigoureusement ce qui était de nature à mettre en péril la discipline et le devoir militaire. A ses yeux, les circonstances atténuantes appliquées aux crimes et aux délits qui, sous quelque forme que ce soit, portent atteinte à l'existence et à l'organisation de l'armée, ne pourraient qu'émousser et compromettre l'action de la justice. Il s'attachait d'ailleurs à faire valoir, comme offrant des garanties suffisantes pour les intérêts des prévenus, la faveur, inscrite dans la loi, de l'acquittement à la minorité de faveur, et la possibilité, dans un grand nombre de cas, de proportionner la répression au crime ou au délit, en recourant aux divers degrés de l'échelle des pénalités. De son côté, le général Allard prétendait qu'il y aurait danger, pour le maintien de la discipline, à faire figurer dans un code dont le règlement imposait à juste titre la lecture aux hommes de troupe, les atténuations apportées à des pénalités que les soldats doivent s'habituer à considérer comme le châtiment légitime de leur faute. L'intimidation était, à son avis, le plus sûr moyen d'impressionner le soldat, le seul capable de mener droit au but qu'on se proposait et de produire de salutaires effets.

Ces diverses considérations conduisirent à partager les crimes et les délits commis par des militaires en deux catégories. La première catégorie embrassait les crimes et les délits faisant brèche, en quelque sorte, aux principes constitutifs de l'armée et menaçant par là d'ébranler la discipline; la seconde comprenait ceux qui sont préjudiciables aux intérêts de l'Etat, des militaires et des particuliers, et entrent plus ou moins dans la classe des crimes et des délits communs, tout en présentant un caractère militaire. La faculté d'adoucir les peines par des circonstances atténuantes n'existait en aucun cas pour la première catégorie d'infractions; elle était admise dans certains cas pour la seconde.

Telles sont les dispositions que le gouvernement, d'accord d'ailleurs, sur ces différents points, avec le Conseil d'Etat, proposa et fit adopter par les deux Chambres. Elles avaient, tout d'abord, rencontré une majorité d'opposants dans la commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi, sous la présidence de M. Barroche. Victor Foucher, un des membres distingués de cette commission (il avait déjà siégé comme rapporteur dans celle de 1829),

auquel le maréchal Vaillant avait confié le soin d'élaborer le nouveau projet de code, partageait l'opinion de la majorité. Dans son savant commentaire sur l'œuvre législative de 1857, il rappelle ainsi qu'il suit les arguments que le colonel Réguis et M. Riché opposèrent au système radical préconisé par les généraux Niel et Allard : « Si le juge trouve la peine infligée trop forte, et s'il est dans la nécessité de l'appliquer sans modification, il aimera mieux acquitter ; si le juge peut trouver un moyen d'éluder la loi, il le saisira, et souvent au mépris de la vérité judiciaire et d'un grand scandale ; l'intimidation résulte de l'application de la loi et non des menaces de son texte, de l'exécution de la peine et non de la condamnation. » A un argument invoqué en dehors des débats à la tribune par les partisans de l'admission des circonstances atténuantes réduites aux crimes et délits de droit commun, argument tiré de la crainte de voir discuter les actes des supérieurs devant les conseils de guerre si on autorisait la défense à plaider ces circonstances, Victor Foucher répondait : « On oublie trop qu'on ne pourra jamais empêcher le défenseur de retracer, devant les juges de l'accusé, les circonstances qui viennent amoindrir la grandeur de la faute, militer en faveur de la clémence, à moins de supprimer le droit même de la défense, auquel on ne saurait cependant toucher tant qu'il s'exerce avec le respect dû aux lois et aux magistrats, alors surtout que la loi (art. 121) autorise l'accusé à dire tout ce qu'il juge utile pour sa défense. »

On est en droit de se demander aujourd'hui, et l'opinion publique semble même y inciter, si la suppression des circonstances atténuantes, dans le jugement des crimes et des délits purement militaires, n'inspire à ceux qu'elle vise que des craintes salutaires, si elle ne tend pas, selon l'expression d'un administrateur militaire du commencement de ce siècle, « à alarmer l'honneur » ; si elle n'aurait pas enraciné chez les juges des habitudes d'indulgence outrée confinant à la faiblesse, et emprisonné leur conscience dans un cercle par trop étroit ; si elle n'a pas engendré d'irréparables iniquités ; en un mot, si elle a sauvé efficacement les véritables intérêts de la justice.

A la vérité, on peut répondre que la conviction où est le soldat que rien ne tempère la rigueur de la répression, empêche et même prévient le relâchement de la discipline, que le sentiment de l'honneur est placé trop haut pour avoir quoi que ce soit à redouter des menaces de la loi, que l'esprit de devoir dont les juges militaires sont essentiellement animés est très propre à les mettre à l'abri des défaillances, et que les degrés admis dans la plupart des cas pour une pénalité déterminée leur laissent une

assez grande latitude d'appréciation, que l'opinion publique n'a jamais censuré gravement les condamnations prononcées depuis bientôt un demi-siècle par les tribunaux militaires; en résumé, que les institutions et les hommes qui les mettent en œuvre concourent à une bonne administration de la justice. Mais ce ne sont là, de part et d'autre, que des arguments d'ensemble, que des généralités qui enveloppent nuageusement le pour et le contre, sans rien prouver, sans rien résoudre.

IV

Il est de toute nécessité, si l'on veut aboutir à des conclusions pratiques sur le point qui nous occupe, de se renfermer dans l'étude à courte portée de la loi pénale militaire de 1857. Faute de pouvoir analyser à cette place toutes les dispositions qu'elle renferme, nous nous bornerons à prendre pour exemple celles qui se rapportent aux *voies de fait et aux outrages envers un supérieur* (art. 221, 222 et 223); elles constituent des crimes ou des délits purement militaires, auxquels sont attachées précisément des peines que la conscience publique se montre assez disposée, depuis quelques années, à trouver trop sévères.

Les trois articles ci-dessus punissent de la peine de mort toute voie de fait envers un supérieur, quand elle est commise soit avec préméditation ou guet-apens (art. 221), soit sous les armes (art. 222), soit pendant le service ou à l'occasion du service (art. 223). Dans le premier de ces cas, il y a adjonction de la dégradation militaire. Le deuxième paragraphe de l'article 223 se termine ainsi : « Si les voies de fait n'ont pas lieu pendant le service ou à l'occasion du service, le coupable est puni de la destitution avec emprisonnement de deux à cinq ans s'il est officier, et de cinq à dix ans de travaux publics s'il est sous-officier, caporal, brigadier ou soldat. »

En matière de voies de fait, le code pénal ordinaire ne pouvait prévoir des crimes et des délits assimilables à ceux que vise la loi militaire, parce que ces derniers tiennent à l'état exceptionnel des personnes. Tout au plus, peut-on faire un rapprochement entre les articles 228, 231, 232 et 233 de ce code, qui concernent les violences ou voies de fait commises contre un magistrat dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, et l'article 223 de notre code militaire. La peine de mort est applicable au seul cas où les coups portés et les blessures faites aux magistrats l'ont été avec l'intention de donner la mort. Les peines correspondant aux autres cas sont les travaux forcés, la réclusion et l'emprisonnement.

La loi militaire est autrement rigoureuse. Sur quatre cas, elle en résout trois par la peine de mort et le quatrième par les travaux publics (la destitution et l'emprisonnement pour les officiers); les trois premiers sont déterminés par des circonstances aggravantes. Aux yeux du législateur, toute voie de fait, hormis celle qui est commise en dehors du service, compromet, semble-t-il, la discipline à un égal degré.

L'application aux voies de fait contre un supérieur d'une peine à peu près unique, et de la plus forte, de la mort, communique à notre loi pénale militaire un caractère de rigueur et d'inflexibilité qui impressionne vivement certains esprits. Les voies de fait commises par les soldats envers leurs caporaux, celles dont se rendent coupables les caporaux vis-à-vis des sous-officiers et même les sous-officiers vis-à-vis d'autres sous-officiers leurs supérieurs hiérarchiques, leur semblent mériter quelque indulgence, sinon dans le cas de préméditation, du moins dans les autres cas prévus par la loi y compris celui où les violences sont étrangères au service. Tout en reconnaissant que le caporal a besoin, à cause de son grade même, de la protection de la loi, ils se révoltent à la pensée qu'un coup porté, dans un mouvement d'impatience ou d'humeur, par un soldat à ce gradé de la même chambrée que lui, avec lequel il a des rapports journaliers inévitablement empreints de familiarité, et qui était la veille, peut-être, son camarade, puisse prendre, aux yeux de la loi, la gravité d'une violence exercée de parti pris par le même soldat contre son colonel. L'objection que dans le premier cas la peine est ordinairement commuée, les trouve prompts à répondre qu'en principe le droit de grâce révèle les vices ou les lacunes de la législation, et que les soldats sont autorisés à conclure de ce qu'il est souvent exercé, que la peine capitale inscrite dans le code dont ils entendent la lecture une fois par semaine n'y figure qu'à titre de menace et d'épouvantail. En supposant que les soldats ne soient pas assez clairvoyants pour acquérir cette conviction regrettable, les gradés, leurs supérieurs immédiats, et à plus forte raison les officiers, en sont pénétrés.

Au moment de la Révolution, on se conformait aux dispositions de l'ordonnance du 1^{er} juillet 1727 en ce qui concernait les voies de fait vis-à-vis d'un supérieur. Celles qui étaient commises envers les officiers étaient punies de mort dans tous les cas; il en était de même de celles qu'on exerçait envers les sous-officiers dans le service. On appliquait les galères perpétuelles aux voies de fait commises en dehors du service contre les sous-officiers; la même peine était prononcée dans tous les cas contre les caporaux. Pendant la Révolution et depuis, aucune loi n'a admis de distinction

entre les grades en matière de voies de fait de l'inférieur contre le supérieur. Les lois des 19 octobre 1791, 12 mai 1793 et 11 novembre 1796, qu'on appelle aussi les trois codes militaires de la République, prononçaient dans tous les cas la peine de mort; il est vrai que la législation militaire de cette époque, même quand elle ne visait pas les armées en campagne, portait l'empreinte à la fois de l'état de guerre en permanence et des mesures répressives extrêmes provoquées par l'esprit de révolte de la troupe et de ses chefs. D'après le projet de loi pénale soumis à la Chambre des pairs en 1827, tout militaire exerçant des voies de fait envers son supérieur était puni de mort; l'excuse en cas de provocation de la part du supérieur par menaces et voies de fait n'était même pas admise, et, cependant, les juges étaient autorisés, en cas de circonstances atténuantes, à appliquer la peine immédiatement inférieure, c'est-à-dire celle des travaux forcés. Dans le projet de loi préparé en 1829, le plus complet et le plus étudié qui ait été élaboré avant 1857, une peine moins forte était infligée au soldat quand l'offensé était un caporal ou un brigadier. On avait été conduit à l'adoption de cette mesure à la suite de l'examen du relevé des jugements pour voies de fait pendant les dix dernières années, d'où il résultait que trois plaintes au moins sur cinq émanaient des caporaux.

Quant aux circonstances atténuantes, il est difficile de nier qu'elles ne se présentent en grand nombre dans cette question des voies de fait à l'égard d'un supérieur. La bonne conduite constante ou les brillants services de guerre d'un accusé peuvent, en certains cas, comporter une atténuation de peine. Un soldat d'intelligence peu ouverte, qui ne mesure pas d'avance la portée de ses actes, un serviteur méritant qui se laisse aller à un acte de violence à la suite de punitions répétées que, de la meilleure foi du monde, il tient pour injustes, disposent le juge à moins de rigueur. On voudrait parfois n'avoir pas à frapper trop durement l'homme au tempérament irritable qui s'est heurté à un supérieur fruste et difficile, dont les exigences l'ont exaspéré, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre celui qui, cédant à de perfides conseils venus du dehors, se laisse entraîner inconsciemment à l'insubordination et à la violence vis-à-vis de ses supérieurs.

Bien que l'ivresse ne soit pas admise comme circonstance atténuante, il est pour ainsi dire impossible de ne pas distinguer l'homme dont une surprise passagère a égaré le bras, de celui qui, en proie à une intempérance habituelle, invétérée et rebelle aux peines disciplinaires, a descendu un à un les degrés qui aboutissent au crime.

Ce sont là, entre beaucoup d'autres, des circonstances atténuantes que tous les juges militaires connaissent plus ou moins; leur conscience les pèse, mais c'est tout, car ils n'ont de choix qu'entre la peine de mort et l'acquittement, à moins qu'il ne s'agisse de voies de fait étrangères au service, seul cas soustrait par la loi à la peine capitale, et auquel, sans doute, l'instruction s'efforce, dans un but louable, de ramener quelques-uns des autres cas qui lui sont soumis. Le maréchal Marmont, auquel on ne saurait refuser la compréhension très claire du rôle et des besoins de l'armée, constate dans ses Mémoires qu'un grand nombre de circonstances militent en faveur d'un soldat coupable d'indiscipline. Il ajoute : « Dans l'état actuel des choses, un brave soldat que chacun voudrait sauver périt victime de la rigueur de la loi, ou, dans l'intérêt de sa conservation, il y a déni de justice, alternative également fâcheuse. » Sa conviction à cet égard était assez sérieuse pour qu'il exprimât le désir que le droit de grâce et de commutation de peine, réservé alors au souverain, fût attribué au général commandant la division ou le corps d'armée, qui, étant sur les lieux, serait en mesure d'apprécier l'opportunité d'un acte de clémence.

En résumé, la peine de mort pour voies de fait envers un supérieur paraît être, dans la plupart des cas, hors de proportion avec le crime ou le délit commis. La discipline n'aurait rien à perdre à ce que, devenant l'exception, elle ne fût prononcée que dans le cas de préméditation ou de guet-apens qui est essentiellement aggravant. Les peines les plus élevées de l'échelle suffiraient pour assurer la sanction exemplaire que commandent les deux autres circonstances aggravantes (voies de fait sous les armes et dans le service). On pourrait abaisser d'un degré la pénalité appliquée aux voies de fait étrangères au service. Les circonstances atténuantes seraient admises; on graduerait les diverses peines en conséquence. Le grade de l'inférieur et celui du supérieur seraient, selon le cas, circonstance aggravante ou atténuante.

On sera peut-être surpris que, même avec ces atténuations, les dispositions de notre loi pénale relatives aux voies de fait à l'égard du supérieur resteraient encore sensiblement plus sévères que celles du code allemand du 20 juin 1872. D'après celui-ci, le militaire coupable de voies de fait envers un supérieur est puni de trois à quinze ans de prison ou d'emprisonnement dans une citadelle (peine moins forte que celle de la prison); en cas de circonstances atténuantes la peine peut être réduite à un an. Si l'acte a été commis, soit sous les armes, soit dans le service, soit devant la troupe, soit encore avec une arme ou un instrument dangereux, la peine est de cinq à quinze ans; elle peut être réduite à deux ans

s'il y a des circonstances atténuantes. Si les voies de fait causent une blessure grave ou la mort du supérieur, la peine de la prison est remplacée par celle de la détention. C'est uniquement en campagne que la loi allemande applique la peine de mort aux voies de fait si elles ont lieu dans le service; encore remplace-t-elle cette peine par un emprisonnement de trois à quinze ans, si l'inférieur a été l'objet de mauvais traitements ou d'abus d'autorité de la part du supérieur. On aurait tort d'en conclure, néanmoins, que les Allemands ne considèrent pas comme très grave, dès le temps de paix, l'infraction dont il s'agit; seulement, tandis que nous paraissions croire que l'application, pendant la paix, des pénalités du temps de guerre, est nécessaire pour assurer en tout temps le maintien de la discipline, ils admettent qu'en garnison des peines modérées répondent suffisamment, dans la plupart des cas, à la criminalité du fait et ne sauraient compromettre ou affaiblir d'avance la discipline rigoureuse qu'exige l'état de guerre. En temps de paix, les Allemands ont surtout en vue de proportionner la peine à la gravité du délit ou du crime apprécié au point de vue du droit commun, sans se préoccuper de la répercussion de l'état de paix sur l'état de guerre, à laquelle ils paraissent, d'ailleurs, ne pas attacher la même importance que nous.

La pénalité que notre code militaire prononce contre les *outrages envers le supérieur par paroles, gestes ou menaces*, appelle aussi quelques observations. D'après les dispositions de la loi du 21 brumaire an V (11 novembre 1796), restée en vigueur jusqu'en 1857, cette infraction était punie de la peine unique de cinq ans de fers (travaux forcés). En 1857, on distingua le cas où elle est commise en dehors du service et celui où elle a lieu dans le service : au premier correspond, pour les sous-officiers, les caporaux et les soldats, la peine de un à cinq ans d'emprisonnement; au second, celle de cinq à dix ans de travaux forcés. Ces peines paraissent excessives.

Les raisons qui justifient à nos yeux l'admission des circonstances atténuantes pour les voies de fait conservent ici leur valeur. Ajoutons que les Allemands ont compris autrement que nous la question des outrages à un supérieur. Les hommes de troupe sont punis de peines disciplinaires pour « manque de respect » en dehors du service. Si l'infraction est commise dans le service ou à son occasion, ils sont justiciables des tribunaux militaires et punis d'arrêts dans les cas ordinaires, et de peines variant depuis quinze jours d'arrêts forcés jusqu'à trois ans de prison ou de citadelle si l'infraction s'est produite sous les armes ou devant la troupe, ou sous forme de menaces. Quand le manque de respect devient une

offense particulière à un supérieur dans le service ou à son occasion, la peine est celle de la prison ou de la citadelle jusqu'à trois ans; la même peine peut s'élever jusqu'à cinq ans s'il y a eu offense par écrit ou par dessin; enfin, si l'infraction prend le caractère d'une calomnie, ce qui est le cas le plus grave, on applique la prison jusqu'à cinq ans.

Signalons enfin la pénalité appliquée par le code militaire (art. 218) au *refus d'obéir* en temps de paix, soit un à deux ans d'emprisonnement. Le minimum est manifestement trop élevé, ce qui amène assez souvent les conseils de guerre à demander eux-mêmes la réduction de la peine. Il est non moins évident que le maximum est insuffisant dans certains cas. Avec leur esprit d'analyse habituel, les Allemands ont distingué les cas suivants : 1° celui où le refus d'obéissance ne compromet pas la discipline; 2° celui où il la compromet sans conséquences graves; 3° celui où il y a des conséquences graves; 4° celui où le militaire déclare qu'il n'obéira pas; 5° celui où il fait des gestes et des observations tendant à montrer qu'il refuse d'obéir; 6° celui où le refus se produit devant la troupe ou sous les armes; 7° celui où, en opposant de la résistance dans le refus, le militaire cherche à empêcher un de ses chefs d'exécuter un ordre. Les peines sont, dans le 1^{er} cas, des arrêts; dans le 2°, des arrêts ou six semaines à deux ans de prison; dans le 3°, de deux semaines d'arrêts forcés à deux ans de prison ou de citadelle; dans le 4° et le 5°, de quatorze jours d'arrêts forcés au moins et de trois ans de prison ou de citadelle au plus; dans le 6°, d'un an à quinze ans de prison; et dans le 7°, de six mois à dix ans de prison ou de citadelle. Il s'agit, bien entendu, du temps de paix.

On comprendra qu'il nous soit impossible de nous livrer ici à l'examen de chaque crime ou délit militaire, ainsi que nous venons d'y procéder pour les voies de fait et les outrages commis à l'égard d'un supérieur, sans sortir des bornes que nous nous sommes imposées dans cette étude. C'est cependant ce que nous avons fait en réalité pour notre propre compte afin d'asseoir notre conviction. Les conclusions auxquelles nous avons été conduits peuvent se résumer ainsi qu'il suit en ce qui concerne les crimes et les délits de la 1^{re} catégorie, c'est-à-dire ceux qui s'attaquent directement aux devoirs militaires : *les peines prononcées par le code sont généralement excessives; l'introduction du principe des circonstances atténuantes, qui serait regrettable si chacun des juges était toujours libre de tenir compte à son gré de ces circonstances, semble n'offrir aucun danger lorsqu'un vote préalable en autorise l'application* (il sera question de ce vote un peu plus loin); *comme*

conséquence de l'admission de ce principe, il y aurait lieu de graduer plus complètement les peines.

Les circonstances atténuantes s'appliqueraient à plus forte raison aux crimes et délits de la deuxième catégorie qui ont une grande analogie avec ceux de droit commun. Le code militaire a d'ailleurs prévu une dizaine de cas (neuf) où ces circonstances sont admises.

Il ne suffit pas d'introduire le principe des circonstances atténuantes dans la loi militaire, il importe encore de savoir dans quelle mesure on l'appliquera. Quelques-uns proposent de n'établir qu'une règle qui consisterait à se reporter pour tous les cas où l'admission de ces circonstances est autorisée, à l'article du code pénal ordinaire, ainsi qu'on le fait déjà pour les infractions de droit commun. Ce serait passer d'un extrême à l'autre et, pour ainsi dire, briser le ressort de la répression, mettre en péril la discipline militaire. L'article 463 réduit en effet, sensiblement, les diverses peines (la mort en travaux forcés à perpétuité ou à temps, les travaux forcés à perpétuité en travaux forcés à temps ou en réclusion, la déportation dans une enceinte fortifiée en déportation simple ou en détention, la déportation en détention ou en bannissement, les travaux forcés à temps en réclusion ou en emprisonnement et la réclusion, la détention et le bannissement en emprisonnement); elle fait descendre l'emprisonnement pour délit jusqu'au-dessous de six jours et permet de le remplacer par l'amende. Le législateur devra donc rechercher dans quelles limites les circonstances atténuantes appliquées aux crimes et délits militaires devront être maintenues pour ne pas affaiblir l'action de la justice militaire. C'est une tâche particulièrement délicate, mais nécessaire.

L'application des circonstances atténuantes à tous les crimes et délits militaires, en rendant possible aux juges de substituer à la peine capitale celles qui la suivent immédiatement dans l'échelle des pénalités, suffirait sans aucun doute pour enlever au code militaire le caractère d'impitoyable rigueur que cette peine fréquemment répétée lui communique, et dont l'origine remonte d'ailleurs jusqu'à la loi du 21 brumaire an V, faite exclusivement pour l'état de guerre. Cependant ce ne serait pas encore assez. Nous avons déjà fait ressortir le grave inconvénient qui résulte de l'inscription dans notre code militaire de la peine de mort souvent prononcée, alors qu'elle n'est que très rarement suivie d'exécution ¹.

Le châtimeut suprême restant ainsi presque à l'état de menace

¹ Depuis quelques années le nombre moyen des condamnations à mort est d'environ trente par an. Il n'a été procédé à aucune exécution capitale depuis le ministère de M. Cavaignac (inclusivement).

sans effet, l'impression qu'on en éprouve touche de bien près à celle que fait naître l'impunité. Les mesures d'indulgence auxquelles on est contraint de recourir à la suite de condamnations à mort prononcées par les tribunaux militaires, sont très significatives sous ce rapport. Par exemple, 27 militaires condamnés à mort en 1886 (nous remontons jusqu'à cette année parce qu'elle est la dernière — ce qui est bien regrettable — où le ministre de la guerre ait publié le compte général de l'administration de la justice militaire) ont vu leur peine commuée, au cours de l'année, soit : 5 en travaux forcés à perpétuité, 2 en travaux forcés à temps, 1 en réclusion, 7 en détention et 12 en travaux publics. Cette dernière peine ne s'appliquant qu'aux délits, l'infraction que les juges ont punie de la peine capitale, ne l'a été, en fait, que d'une peine correctionnelle. Quoi de plus caractéristique? On pourrait donc, sans désarmer la justice militaire, restreindre le nombre des cas (14) où la peine de mort est prévue par le code, ce qu'on ne peut faire que par une étude approfondie de chacun d'eux. Pour dire notre pensée tout entière sur ce sujet, il ne nous paraît pas possible de reviser notre code militaire au point de vue de l'application de la peine de mort, sans toucher aux autres peines, c'est-à-dire sans en fixer à nouveau, dans les divers cas, les limites maxima et minima entre lesquelles doit se mouvoir librement la conscience du juge; l'introduction des circonstances atténuantes achèverait de rendre nécessaire et urgent le remaniement de la pénalité; on en profiterait pour effectuer d'autres réformes de détail dont il sera question ci-après.

Une dernière observation est à présenter au sujet des circonstances atténuantes. On sait qu'elles ne sont accordées par les juges militaires qu'à la majorité de quatre voix contre trois, alors que les mêmes juges prononcent la culpabilité et ensuite la peine à la majorité de cinq voix contre deux. Si l'on appliquait le principe des circonstances atténuantes à tous les crimes et délits militaires, l'avantage qu'en retireraient les accusés serait assez important pour qu'on n'y ajoutât pas, en vue de faire cesser l'exception que nous venons de constater, le bénéfice de la majorité de cinq voix. Il y aurait, au contraire, une raison de plus pour maintenir la majorité absolue.

V

Les observations, les critiques et les projets de réforme auxquels donne lieu la procédure, se rapportent à l'*instruction préalable* des officiers de police judiciaire, au *cas de flagrant délit* dans la

procédure d'instruction, à l'*instruction contradictoire*, au *pouvoir judiciaire discrétionnaire* du général commandant le corps d'armée, à la *mise en liberté provisoire* des prévenus, à la *récusation*, à la formalité du *serment* qui n'est pas exigé des juges militaires, au principe du vote au *scrutin secret* et à la *désignation des militaires comme défenseurs*. C'est dans cet ordre que nous les examinerons.

L'instruction préalable à laquelle procèdent les officiers de police judiciaire a pour point de départ une plainte ou une dénonciation. Il est assez curieux de constater que le code de justice militaire ne spécifie la personne qui doit établir la plainte que dans le seul cas de désertion : c'est alors le chef de corps ou de détachement auquel le déserteur appartient. En principe, c'est la partie lésée par le crime ou le délit qui doit « en rendre plainte » par analogie avec les dispositions du code d'instruction criminelle (art. 63). Comme, d'autre part, il est de principe dans l'armée que toute réclamation doit être adressée au chef direct et parvenir à la connaissance de l'autorité supérieure par la voie hiérarchique, c'est le commandant de l'unité administrative (compagnie, escadron ou batterie) auquel appartient le plaignant, qui doit recevoir la plainte de la partie lésée et la transmettre par écrit sous forme de rapport au chef de corps. Cependant, dans la pratique courante, ce sont les chefs de corps qui établissent les plaintes contre les militaires susceptibles d'être traduits devant le conseil de guerre. Il ne devrait en être ainsi que lorsque l'Etat (que le chef de corps représente) se trouve lésé (vol de matériel appartenant à l'Etat, destruction d'objets de casernement, etc.).

Jusqu'ici la procédure militaire adoptée par l'instruction ne contient rien d'analogue, en ce qui concerne le flagrant délit, à ce qui est admis dans le droit commun en matière correctionnelle. Cette lacune, signalée par un écrivain militaire qui signe capitaine R. (*Journal des sciences militaires*), est à combler, non seulement en matière de délits, mais aussi en matière criminelle, par l'application au cas de flagrant délit de la procédure du temps de guerre telle qu'elle est réglée par l'article 156 du code militaire. Son but est d'abrégier la détention préventive qui a pour effet d'enlever à la répression le caractère de rapidité qu'elle doit présenter pour frapper le moral des hommes. Ce qui distingue la procédure du temps de guerre de celle du temps de paix, c'est la suppression de l'instruction de l'officier de police judiciaire et de celle du rapporteur. Il est utile de constater que cette suppression ne permet de gagner, en fait de temps, que celui qui est nécessaire à l'instruction préalable, toutes les autres formalités

requises à partir de l'ordre d'informer jusqu'au prononcé du jugement étant rigoureusement maintenues; il en est de même du pourvoi en révision qui subsiste d'autant plus qu'aucun article du code militaire ne le suspend, — même en temps de guerre, — dans le cas de la suppression de l'instruction préalable.

La garantie que donne aux accusés ordinaires le droit de contrôle du défenseur sur l'instruction conduite par le rapporteur, droit consacré par la loi du 8 décembre 1897 (instruction contradictoire), est tellement sérieuse qu'il est difficile de la refuser aux militaires. La discussion de cette loi n'a pas été sans faire ressortir, à côté d'incontestables avantages, quelques inconvénients sérieux, mais nous ne pouvons nous empêcher de craindre qu'ils ne se fassent sentir plus particulièrement dans les tribunaux militaires où tout doit tendre à la simplification et à la rapidité de la procédure. En tout cas, il convient d'apporter le plus grand soin à la détermination des dispositions applicables à la justice militaire. Il serait encore mieux, peut-être, de modifier directement notre code sous ce rapport, en y introduisant des dispositions législatives spéciales empruntées non à la lettre mais à l'esprit de la loi de 1897.

Dans les tribunaux militaires, le rapporteur chargé de l'instruction et le commissaire du gouvernement organe du ministère public n'agissent pas de leur chef. Après examen de l'instruction à laquelle procède l'officier de police judiciaire, le général commandant le corps d'armée décide s'il y a lieu de donner suite ou non à la plainte, c'est-à-dire donne ou non l'ordre d'informer. Ce pouvoir accordé à une autorité extra-judiciaire a fait l'objet de vifs débats en 1829 dans la commission de la Chambre des pairs chargée de l'examen du projet de code de justice militaire. Le duc de Broglie, rapporteur de la commission, le déclara intolérable parce qu'il s'appliquait aux infractions de droit commun comme aux infractions militaires; telle fut même une des raisons qui décidèrent cette commission à proposer de faire poursuivre les infractions de droit commun à la diligence des magistrats ordinaires (sous la condition, cependant, que les prévenus militaires ne seraient jamais arrêtés que sur l'ordre de leur propre chef). Il ne paraît pas qu'à cette époque on ait critiqué le droit conféré au général commandant de prononcer à la fois l'ordre d'informer, et, après l'instruction du rapporteur, l'ordre de mise en jugement ou l'ordonnance de non-lieu. C'est en 1857, lors de la discussion du code militaire, que l'on attaqua ce double pouvoir discrétionnaire. Au Corps législatif, un amendement, qui fut repoussé, attribuait au rapporteur le droit de prononcer sur la mise en

jugement. De nos jours, le système de cet amendement trouve encore des partisans. « L'autorité qui requiert, dit M. l'avocat général Meynieux¹, n'a plus qualité pour apprécier les résultats de l'information qu'elle a ordonnée. Le seul magistrat qui puisse émettre un avis éclairé et impartial, c'est le rapporteur qui a fait l'enquête, qui a lu les pièces, vu les témoins, les experts, les inculpés. Il doit jusqu'au bout conserver les pouvoirs de juge d'instruction et, comme lui, rendre une ordonnance sur les réquisitions du ministère public. » Le rapporteur militaire, une fois l'instruction terminée, rendrait donc une ordonnance sur les réquisitions du gouvernement, absolument comme fait le juge d'instruction vis-à-vis du procureur de la République; en outre, de même que le procureur de la République venant à former opposition aux ordonnances du juge d'instruction, l'opposition est portée devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel, de même le commissaire du gouvernement pourrait provoquer le recours devant une commission d'accusation instituée à cet effet au siège du corps d'armée.

Si grande que soit la responsabilité du commandant de corps d'armée en pareille matière, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de l'en décharger. Le maréchal Pélessier, dans son rapport au Sénat sur la loi de 1857, considérait comme une garantie pour la bonne administration de la justice que le général commandant eût, pour s'éclairer sur le mérite de l'information, les avis du juge d'instruction et du ministère public. Le rapporteur de la même loi au Corps législatif disait, dans le même sens, qu'il ne semblait pas à la commission « que la justice offrît plus de garanties, si l'on transmettait à deux officiers d'un ordre inférieur le droit que la loi entend confier à celui qui s'éclaire de leurs lumières, et qui les domine par sa position, par son expérience ». Qu'il nous soit permis d'ajouter que l'institution d'une commission militaire d'accusation serait un rouage qui ne pourrait que compliquer et ralentir l'action de la justice militaire.

Entre les questions soulevées par les projets de réforme de la justice militaire, nous devons mentionner la mise en liberté provisoire demandée, dans certains cas, en faveur des prévenus. Aucune disposition du code militaire n'autorise le rapporteur à mettre en liberté un prévenu incarcéré en vertu d'un mandat de dépôt. C'est ce que son savant commentateur, Victor Foucher, démontre, sans réplique possible, dans les termes suivants : « La

¹ Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Montpellier, le 17 octobre 1898.

faculté d'accorder une liberté provisoire, dans le code d'instruction criminelle, se lie à un système de garanties et de discussions de caution peu compatibles avec les attributions faites au conseil de guerre et que repousse l'esprit du code militaire. Pour que les rapporteurs eussent un semblable pouvoir, il faudrait que la loi s'en fût expliquée, et le silence qu'elle garde à ce sujet ne permet plus, comme autrefois, de recourir aux dispositions du droit commun, puisque c'est justement pour qu'il n'en soit plus ainsi que le législateur a consacré tout un livre à la procédure devant la juridiction militaire, en n'empruntant aux lois générales que les prescriptions qu'il entendait rendre applicables à ces juridictions. » C'est donc un droit nouveau que l'on voudrait créer; on commencerait par le demander en faveur de différentes catégories d'insoumis indiquées à l'article 230 du code militaire, sous le prétexte que les peines attachées aux délits qu'ils commettent sont légères; on irait ensuite plus loin dans les revendications, et, bientôt la porte s'ouvrirait toute grande à de dangereux abus. D'ailleurs, jusqu'à quel moment s'étendrait cette liberté provisoire? Serait-ce jusqu'à celui où, l'instruction terminée, le rapporteur transmet les pièces, ou encore jusqu'à celui où l'ordre de mise en jugement est donné par le général, ou enfin jusqu'à celui où le conseil de guerre est convoqué? Quelles seraient les autorités qui auraient à intervenir, chacune sous leur propre responsabilité, pour accorder l'autorisation nécessaire dans chacun des cas précédents? Il suffit d'indiquer ces divers points pour envisager les complications où conduirait l'adoption d'une telle mesure.

Il a été également question d'introduire dans les tribunaux militaires, contrairement à l'article 122 de notre code, le système de récusation adoptée pour les affaires soumises au jury. Les motifs de récusation sont exposés dans le code de procédure civile (art. 44 et 378). Sous l'empire des lois du 29 octobre 1790, du 12 mai 1793 et du 3 pluviôse an II, le prévenu avait le droit d'exclure un certain nombre de membres du tribunal militaire. La loi du deuxième jour complémentaire de l'an III n'autorisait la récusation que pour certains crimes pouvant entraîner la peine de mort. Nous n'hésitons pas à nous prononcer contre une mesure qui, publique ou non, prise d'avance ou en séance, désorganiserait à chaque instant les conseils de guerre, et dont surtout les coupables les moins intéressants tireraient parti au grand détriment de la discipline et du respect dû à l'autorité. Il arriverait fatalement que certains officiers seraient exclus systématiquement des conseils de guerre pour des raisons que l'on ne pressent que trop et qui seraient profondément blessantes pour leur dignité. Il importe

de ne pas oublier que la composition des conseils de guerre n'est laissée à la discrétion d'aucune autorité militaire, pas même de celle du général directeur de l'action publique. Les officiers et les sous-officiers remplissant les conditions de nationalité et d'âge requises pour faire partie d'un conseil de guerre comme juges, y sont appelés successivement, nous l'avons dit, dans l'ordre invariable d'un tableau; les remplacements s'effectuent rigoureusement d'après ce tableau. Certaines dispositions de la loi militaire ont d'ailleurs prévu les cas d'exclusion des juges; ils ne se rapportent en rien aux motifs qui pousseraient le plus souvent les prévenus à la récusation, si elle était autorisée. L'un des cas (celui où le juge est parent et allié de l'accusé jusqu'au degré de cousin germain inclusivement) a été emprunté à la loi du 13 brumaire an V; il figure au nombre des cas de récusation prévus par le code de procédure civile. Un second cas d'exclusion (celui où dans les cinq ans qui ont précédé la mise en jugement le juge a été engagé comme plaignant, partie civile ou prévenu dans un procès criminel contre l'accusé) est aussi un cas de récusation de droit commun. Le troisième cas embrasse à la fois celui qui a porté la plainte, celui qui a donné l'ordre d'informer (général commandant), et celui qui a déposé comme témoin. On ne sait pas bien quelle est l'autorité que le code militaire désigne ainsi : « Celui qui a porté la plainte. » Les commentateurs de ce code sont d'avis qu'il s'agit à la fois de l'autorité qui a signé la plainte (le capitaine commandant la compagnie, l'escadron ou la batterie) et celle qui l'a transmise (le chef de corps). L'un et l'autre sont, en effet, à exclure des fonctions de juge, mais il serait préférable que le code fit cesser toute incertitude en les désignant formellement. Quant au quatrième cas d'exclusion, il s'adresse à celui qui a précédemment connu de l'affaire comme administrateur ou comme membre d'un tribunal militaire. Ce terme d'administrateur prête aussi à l'équivoque.

Nous partageons l'avis de M. le capitaine R. sur l'application qui devrait être faite aux juges militaires des dispositions de l'article 342 du code d'instruction criminelle, d'après lesquelles, avant de commencer la délibération, le chef des jurés est tenu de leur lire le 4^e paragraphe de cet article ainsi conçu : « La loi ne demande pas compte aux jurés des moyens par lesquels ils sont convaincus; elle ne leur prescrit point de règles desquelles ils doivent faire dépendre particulièrement la plénitude et la suffisance d'une preuve; elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement, et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite sur leur raison les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense. La loi ne leur dit point :

Vous tiendrez pour vrai tout fait attesté par tel ou tel nombre de témoins ; elle ne leur dit pas non plus : Vous ne regarderez pas comme suffisamment établie toute preuve qui ne sera pas formée de tel procès-verbal, de telles pièces, de tant de témoins et de tant d'indices ; elle ne leur fait que cette seule question qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : Avez-vous une intime conviction ? » Comment ne reconnâtrions-nous pas que cette instruction serait aussi bien à sa place au milieu des juges d'épée que dans une cour d'assises ? N'est-ce pas là le langage que tient la loi souveraine à la conscience pour lui rappeler l'unique fondement que le juré vraiment digne de ce nom doit, en toute circonstance, donner à son verdict ?

Rien de ce qui peut servir à caractériser la haute mission de la justice n'est, d'ailleurs, à négliger. A ce point de vue, on peut regretter que la loi n'exige pas des juges militaires le serment individuel sous la forme solennelle imposée aux jurés d'assises, ou sous telle autre qui conviendrait. La loi du 29 octobre 1790 sur l'organisation des cours martiales prescrivait cette formalité ; il appartenait au commissaire-auditeur des guerres de recevoir le serment des jurés militaires. La raison mise en avant par le rapporteur de la loi de 1857 pour ne pas exiger le serment, à savoir : « que la loi considère les fonctions des juges comme comprises au nombre des devoirs militaires, que l'officier les exerce à chaque instant de sa vie militaire » est inacceptable. Les questions disciplinaires que résout journellement l'officier n'engagent pas sa conscience au même titre et au même degré que ses actes comme juré et juge dans un tribunal. La répression attachée aux fautes commises contre les règlements militaires d'ordre intérieur, sous quelque forme qu'elles se produisent, ressemble plus ou moins à celle qui s'applique aux membres de toutes les réunions d'hommes hiérarchisés, de tous les corps organisés ; cette répression n'a jamais fait d'un officier l'organe de la loi, c'est-à-dire un magistrat. L'officier ne revêt pas non plus ce caractère comme membre d'un conseil de discipline ou d'un conseil d'enquête, car il agit alors en vertu des dispositions de lois militaires spéciales étrangères à la justice militaire proprement dite. Ce n'est réellement que comme membre d'un conseil de guerre qu'il remplit l'office de magistrat, qu'il applique à la fois les pénalités du code militaire et celles du code pénal civil, c'est alors seulement qu'il manie le glaive de la loi.

Parmi les dispositions de la procédure relative aux débats, celle qui concerne le vote à recueillir sur la question de culpabilité et sur la détermination de la peine n'a pas varié depuis la Révolution, quant à la forme dans laquelle il doit avoir lieu. Les lois du 29 oc-

tobre 1790, du 12 mai 1793, du 3 pluviôse an II, du 13 brumaire an V et du 19 vendémiaire an XII, consacrent toutes le principe du vote au scrutin ouvert. C'est à celle du 13 brumaire an V que notre code militaire actuel a emprunté presque littéralement la disposition suivante : « Le président recueille les voix en commençant par le grade inférieur ; il émet son opinion le dernier. » Nous avons entendu souvent des juges militaires exprimer le regret que le scrutin secret ne remplaçât pas le scrutin ouvert ; leur opinion nous a paru fondée moins sur l'utilité ou la nécessité de rentrer dans le droit commun qui prescrit ce mode de vote (art. 345 du code d'instruction criminelle) que sur le désir de conserver leur entière indépendance, c'est-à-dire de se soustraire à l'influence que pourrait exercer sur leur décision la connaissance des votes déjà acquis. La modification de notre code, sur ce point, aurait pour résultat de faire disparaître l'inconvénient, fréquemment discuté, de recueillir les votes en commençant par le moins élevé en grade. De plus, il est hors de doute que l'observation du secret des délibérations, de ce principe capital posé par les lois de tous les temps, et dont la violation n'est cependant punie par aucun article de loi précis (elle l'était sévèrement par les anciennes ordonnances) serait mieux garantie par l'adoption du scrutin secret.

La dernière question de procédure que nous ayons à traiter est relative à l'article 110 du code militaire ainsi conçu : « Le défenseur doit être pris, soit parmi les militaires, soit parmi les avocats et les avoués, à moins que l'accusé n'obtienne du président la permission de prendre pour défenseur un de ses parents ou amis. » La disposition qui autorise le président à donner à un inculpé un militaire pour défenseur a été critiquée principalement par les membres du barreau qui revendiquent pour eux ce privilège. M. l'avocat général Meynieux est de cet avis. Nous ne chercherons pas à prouver, dans le but de justifier l'opinion contraire, qu'un officier ou un sous-officier est aussi capable qu'un avocat de présenter la défense d'un inculpé ; il nous suffira de faire remarquer que, pour une justice spéciale, le principe du « défenseur naturel » n'a rien que de rationnel et de soutenable ; on comprend très bien qu'il ne puisse recevoir d'application qu'exceptionnellement. Il est des cas, on le sent, où un militaire présentera mieux qu'un avocat la défense d'un accusé ; pour notre part, nous en avons connu quelques-uns très convaincants.

VI

En matière de pénalité, nous avons étudié, en premier lieu et à part, la question capitale des circonstances atténuantes; celles qui nous restent à examiner portent sur les points suivants : application aux militaires de la *loi de sursis* et des dispositions de la même loi concernant les *récidivistes*, point de départ de la *durée des peines* et déduction de la *prison préventive* de cette durée, atténuation de certains effets de la *peine des travaux publics*, modification d'une disposition relative au *vol militaire*.

Rien, à notre avis, ne s'oppose à l'application à la justice militaire de la loi du 26 mars 1891 (loi Béranger), sur l'atténuation des peines; elle a déjà fait l'objet de plusieurs propositions de loi émanant de l'initiative parlementaire. Par sa disposition principale, l'article 1^{er} autorise les tribunaux à ordonner qu'il soit sursis à l'exécution des peines d'emprisonnement, quand l'inculpé n'a pas subi antérieurement de condamnation à la prison pour crime ou délit de droit commun. L'essentiel, dans l'application de cet article au code militaire, est que le sursis ne soit accordé que pour les peines attachées à ces crimes et délits. Encore les juges ne devront-ils user de ce droit qu'avec beaucoup de ménagement et d'à-propos. Quelques chefs militaires ont tenté de l'exercer à titre d'essai, pour des infractions courantes peu graves, et n'ont pas, dit-on, réussi à en retirer le fruit qu'ils en attendaient pour le bien du service. Nous n'en sommes pas surpris. C'est généralement sans réflexion, sans calcul que le soldat se laisse aller à commettre des fautes légères pour lesquelles il est puni disciplinairement; la répression n'est pas assez rigoureuse pour l'obliger à un retour sur lui-même; il ne redoute pas assez la punition qui l'attend pour chercher à s'y soustraire, et quand il s'est exposé à l'encourir, il est prompt à oublier la mesure d'indulgence dont il a été l'objet. L'impression que produit sur le même homme l'appréhension d'une pénalité élevée est bien différente. Quant à l'article 5 de la même loi (cet article forme maintenant les articles 57 et 58 du code pénal ordinaire) qui aggrave les peines d'emprisonnement prononcées contre les récidivistes, nous sommes d'autant moins disposé à demander son application au code militaire, que nous en réprouvons les dispositions en droit commun. Une loi à deux tranchants paraît inadmissible; le rôle de la justice n'est pas de retirer d'une main ce qu'elle a donné de l'autre. D'ailleurs, ce n'est pas au moment où nous cherchons à adoucir certaines rigueurs de notre code, qu'il convient de recourir à une mesure dont les effets sont directement opposés.

Le gouvernement a pris l'initiative d'une proposition de modification de l'article 200 du code de justice militaire qui fixe le jour à partir duquel doivent courir les peines prononcées par les tribunaux militaires. Cette proposition a pour but de mettre d'accord l'article en question avec les articles 23 et 24 du code pénal empruntés à la loi du 15 novembre 1892. L'article 23 dispose que la durée de toute peine privative de la liberté compte du jour où le condamné est détenu en vertu de la condamnation devenue irrévocable qui prononce la peine, et l'article 24, que la détention préventive sera intégralement déduite de la peine que le jugement aura prononcée. Aux termes du code militaire actuel, les peines de l'emprisonnement, de la destitution et de la dégradation militaire comptent à partir du jour où la condamnation est devenue irrévocable; d'après le projet ministériel, la peine de l'emprisonnement court à partir du jour où le condamné est détenu en vertu de la condamnation devenue irrévocable; celles de la dégradation militaire et de la destitution à partir du jour où la condamnation est devenue irrévocable quand elles sont prononcées comme peines principales, et à partir du même jour que la peine principale si elles ne sont qu'accessoires. On propose, dans le même projet, d'appliquer l'article 24 du code pénal ordinaire à toutes les peines prévues par le code militaire qui sont privatives de la liberté. En ce qui concerne la détention préventive comprise entre la date du jugement et le moment où la condamnation commence à courir, elle serait toujours imputée, dit le même article, dans les deux cas suivants : 1° si le condamné n'a pas exercé de recours contre le jugement; 2° si, ayant exercé ce recours, sa peine est réduite. Il est bien désirable que ces modifications soient votées le plus tôt possible par le Parlement.

Nous nous joignons à ceux qui demandent que la parade en place publique pour les condamnés aux travaux publics soit remplacée par la parade à l'intérieur de la caserne. D'après le code militaire, le condamné, préalablement revêtu de l'habillement déterminé par les règlements, doit entendre devant les troupes la lecture de son jugement. La rigueur humiliante de cette sorte d'exposition ne devrait être imposée qu'aux condamnés à la dégradation militaire. En effet, la peine des travaux publics n'a jamais eu un caractère afflictif et infamant et, sans parler des spectateurs étrangers qui sont de trop, il est regrettable que les soldats présents à la parade et auxquels le condamné est offert en exemple, puissent ainsi confondre le simple délinquant militaire avec le criminel. A propos de la peine des travaux publics, M. le capitaine R. exprime un desideratum qui mérite d'être signalé : il s'agirait d'abrégé la

durée minima de cette peine (actuellement de deux ans) et d'en faire une peine unique pour tous les délits militaires. Cette proposition aurait pour effet d'amener de notables simplifications dans la partie de notre code militaire relative à la pénalité, et pourrait être le point de départ d'une nouvelle organisation des établissements pénitentiaires militaires qui sont aujourd'hui de trois sortes : les prisons militaires, les pénitenciers et les ateliers de travaux publics.

M. le capitaine R. fait observer judicieusement qu'il y a lieu de modifier la rédaction de l'article 248 du code militaire, concernant le vol militaire, en raison des difficultés que présente son application, lorsque le délinquant a des complices civils. On sait que, dans ce cas, le militaire et ses complices sont justiciables des tribunaux ordinaires et, dans l'espèce, des tribunaux correctionnels. Or, ceux-ci ne peuvent prononcer la peine de la réclusion (elle est en dehors de leur compétence) que le code militaire applique à ceux qui ont commis un vol de deniers, armes, munitions, etc., appartenant à l'État ou à des militaires, lorsqu'ils n'en sont pas comptables. Il en résulte que le militaire entraîne ses complices devant la cour d'assises après les longues formalités du renvoi devant la chambre des mises en accusation.

Jusqu'ici, nous avons passé en revue et discuté les questions qui concernent la compétence, la procédure et la pénalité. Nous avons réservé le *recrutement du personnel de la justice militaire* et l'*organisation des tribunaux militaires (conseil de guerre et de révision)* pour la dernière partie de cette étude.

Les critiques que cette organisation soulève de notre part se résument dans les suivantes : 1° les jurés militaires, qui sont en même temps des juges, n'ont pas les connaissances juridiques désirables et ne peuvent les acquérir en raison de la courte durée de leurs fonctions ; c'est un point que nous avons déjà signalé, nous y revenons à cette place avec intention ; 2° le commissaire du gouvernement et le rapporteur sont choisis le plus souvent parmi des officiers supérieurs ou des capitaines en retraite qui ont été insuffisamment préparés à ces fonctions par des stages antérieurs comme substitués, et, d'ailleurs, manquent d'instruction première professionnelle ; quelques-uns sont fatigués avant d'avoir atteint la limite d'âge ; 3° le commissaire du gouvernement et le rapporteur ne jouissent pas de l'indépendance nécessaire vis-à-vis de l'autorité militaire qui dirige l'action de la justice ; 4° il n'est pas logique de séparer les fonctions du ministère public de celles du rapporteur ; 5° au point de vue juridique, le fonctionnement des tribunaux militaires n'est l'objet d'aucun contrôle permanent et supérieur ; l'examen de la compétence professionnelle des membres des

parquets est en dehors des moyens des inspecteurs généraux et de leurs délégués.

Peut-on arriver à atténuer, à corriger ou à faire disparaître les inconvénients que ces critiques mettent en évidence, en conservant les rouages de l'organisation actuelle, ou bien est-il à propos et serait-il plus simple de s'en prendre au fond même de cette organisation pour la transformer en la dotant d'organes nouveaux? C'est ce que nous allons examiner.

Nous avons posé en principe que les tribunaux ne devaient comprendre d'autres juges que ceux que nous avons appelés les juges naturels. D'un autre côté, nous croyons difficile de méconnaître que, malgré leur bon sens pratique, malgré leurs habitudes de fermeté, de droiture et d'impartialité, ces juges ne répondent pas à toutes les exigences de leur mission en raison de la connaissance imparfaite qu'ils ont des lois civiles et militaires. Comment, en même temps, sauvegarder le principe de la composition du tribunal et remédier aux inconvénients que cette composition elle-même fait naître? Nous ne voyons d'autre moyen d'y parvenir que d'adjoindre aux juges militaires, en qualité de juges, un ou deux magistrats capables de remplir, grâce à leurs lumières, le rôle de conseillers ¹. On serait d'autant moins en droit de prétendre qu'il en résulterait un préjudice quelconque pour les accusés que le but que l'on se propose en donnant aux juges militaires des jurisconsultes comme auxiliaires, est précisément d'éclairer le plus possible l'œuvre de la justice. Mais il n'est pas admissible que des magistrats ordinaires puissent siéger dans un tribunal militaire sans en faire partie régulièrement; ils ne sauraient non plus y figurer à titre temporaire, leur influence et leur action n'ayant de valeur que si elles s'exercent d'une manière continue, à moins que, dans le cas où ils cesseraient de fonctionner, ils fussent remplacés par d'autres non moins capables et non moins éclairés. Des magistrats placés dans de telles conditions ne peuvent faire autrement que d'appartenir à un corps constitué en vue de fournir des juges à l'armée. Ceux qui se montrent particulièrement attachés au principe des juges naturels repousseraient sans doute l'immixtion de l'élément civil dans les tribunaux militaires, même sous cette forme. Pour se rapprocher autant que possible du principe dont

¹ Sous l'empire de la loi du 3 pluviôse an II, on jugeait au correctionnel à trois juges, dont deux civils, et au criminel à neuf juges, dont quatre civils. Ce n'est pas de cet exemple que nous nous inspirons, et pas davantage de ceux que nous offre la composition des tribunaux spéciaux créés par la loi du 18 pluviôse an IX ou celle des commissions mixtes plus récentes.

ils se font les soutiens, rien ne s'opposerait à ce que les magistrats en question fussent revêtus du caractère militaire par leur rattachement à une hiérarchie dont les différents degrés seraient assimilés aux divers grades de l'armée.

C'est en prenant pour fondement des considérations analogues à celles qui précèdent, que plusieurs puissances militaires ont institué depuis longtemps déjà un corps judiciaire militaire ayant mission de coopérer avec les membres de l'armée en activité de service à l'administration de la justice militaire.

D'après le nouveau code de justice militaire (1^{er} décembre 1898), les Allemands ont quatre sortes de tribunaux : 1^o les tribunaux qui connaissent des affaires ressortissant à la juridiction inférieure, ou tribunaux disciplinaires; 2^o les *conseils de guerre*, qui traitent les affaires de juridiction supérieure; 3^o les *conseils de guerre supérieurs* ou tribunaux de révision; 4^o le *tribunal militaire d'Empire* ou Cour suprême de juridiction. Les trois juges des tribunaux de juridiction inférieure sont militaires. Les conseils de guerre comptent normalement quatre juges militaires et un juge civil ou conseiller de justice; mais si l'autorité militaire investie du pouvoir de juridiction (le *Gerichtsherr*) estime que, d'après les circonstances de la cause, l'infraction peut entraîner la peine de mort ou une peine de prison, de forteresse ou d'arrêts supérieure à six mois, deux conseillers de justice sont adjoints aux trois juges militaires. Dans les conseils de guerre supérieurs, des sept juges, trois sont des conseillers de justice. Le corps judiciaire allemand comprend 221 conseillers de tout rang, et se recrute parmi les docteurs en droit; il portait autrefois le nom d'auditoriat. En Italie, tous les membres des tribunaux militaires sont militaires, mais le tribunal suprême (révision) compte, sur neuf membres, trois conseillers d'Etat et deux membres de la Cour d'appel (présidents de section ou conseillers); le président est militaire; c'est un des membres civils qui fait le rapport sur la cause. En Autriche-Hongrie, des auditeurs de différents grades prennent place dans les tribunaux de garnison. Tous les juges du tribunal militaire supérieur (tribunal d'appel) sont des généraux-auditeurs et des colonels-auditeurs. Les officiers de l'armée aspirant à l'auditoriat font d'abord des stages dans les tribunaux militaires où ils assistent les auditeurs en qualité de secrétaires, et dans les tribunaux civils; ils subissent ensuite des examens spéciaux de droit civil et militaire et n'entrent dans l'auditoriat que pourvus d'un diplôme. Aux tribunaux militaires des armées suédoise, norvégienne et espagnole sont également attachés comme juges (auditeurs) des guides juridiques organisés en corps.

Une des critiques adressées à l'organisation actuelle des conseils de guerre relève l'insuffisance des connaissances juridiques des commissaires du gouvernement et des rapporteurs. Nous avons une profonde estime pour ces dignes magistrats militaires qui oublient le poids des ans et d'une carrière laborieuse, souvent glorieuse, pour se consacrer, avec l'ardeur d'un dévouement toujours jeune, à la noble tâche d'assurer dans l'armée l'exécution de la loi; cependant, nous n'allons pas jusqu'à confondre ce qu'on appelle la science professionnelle, la connaissance des lois, avec la pratique plus ou moins intelligente ou routinière des règles courantes. Un ancien chef de bureau de la justice militaire au ministère de la guerre, savant commentateur du droit militaire, M. de Chénier, était d'avis que les rapporteurs et les commissaires du gouvernement devaient être choisis « parmi les officiers dont l'instruction première a été soignée, les études fortes et complètes, dont le jugement est droit et l'élocution facile ». Ce sont là des qualités précieuses, mais les rencontrerait-on réunies, qu'elles ne suppléeraient pas encore à la science juridique.

On serait en droit d'être plus exigeant encore, si cela est possible, à l'égard du magistrat qui aurait la double charge de l'instruction et du ministère public, comme on l'a proposé quelquefois. Sur ce point, l'histoire est précieuse à consulter.

Au moment de la Révolution française, le ministère public était aux mains des prévôts et des procureurs du roi; le décret du 29 octobre 1790 les remplaça par des commissaires-auditeurs des guerres en même temps assesseurs du grand juge militaire qui était à proprement parler le président de la Cour martiale. Le commissaire-auditeur procédait à l'instruction préalable; devant le jury d'accusation, il continuait à remplir ce rôle; devant le jury de jugement, il remplissait l'office du ministère public. Nous appelons particulièrement l'attention sur le choix que l'on fit alors des commissaires des guerres pour exercer cumulativement les deux fonctions; si on leur confiait l'accomplissement de pareils devoirs, c'est qu'on les savait familiarisés avec les lois de l'armée, et c'est aussi qu'on les considérait comme dégagés par la nature de leurs fonctions de l'influence des habitudes uniquement militaires. Continuons notre examen historique. La loi du 16 mai 1792 maintint les dispositions de 1790. Celle du 12 mai 1793 établissait pour la poursuite des délits un « accusateur militaire », dans lequel on reconnaît, malgré ses fonctions multiples et certains pouvoirs discrétionnaires, le « commissaire du gouvernement » actuel. On le retrouve sous le même nom dans la loi du 22 janvier 1794, et sous celui de « commissaire du pouvoir exécutif » dans celle du 13 brumaire an V

(3 novembre 1796), dont les dispositions étaient conformes aux principes du code du 3 brumaire an IV ; mais cette loi de l'an V attribuait en partie au rapporteur les fonctions dévolues aujourd'hui au ministère public. En 1827, lors de la présentation à la Chambre des pairs du projet de loi relatif à la juridiction militaire, le ministre de la guerre ayant proposé de joindre les fonctions du ministère public à celles du rapporteur, un membre de la Chambre demanda, au contraire, qu'elles fussent distinguées, et que l'on créât auprès des tribunaux militaires des « commissaires du roi » investis spécialement des premières ; il étayait son opinion de celle de Montesquieu qui qualifie d' « admirable » la loi d'après laquelle le « Prince établi pour faire exécuter les lois propose un officier dans chaque tribunal pour poursuivre en son nom tous les crimes ». Néanmoins, la majorité maintint la réunion des fonctions de rapporteur et celle du ministère public. Le projet de loi proposait de remplacer le nom de rapporteur par celui d'auditeur. En 1829, le duc de Broglie, rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de code de juridiction militaire, délimitait nettement les attributions du ministère public et celles du rapporteur chargé de l'instruction. Quelques années plus tard, le maréchal Soult ayant tenté de faire l'application effective de ce principe, un arrêt de la Cour de cassation rappelait le ministre à l'observation des dispositions de l'an V. C'est seulement en 1848 qu'un décret (3 mai) du gouvernement provisoire régla d'une manière précise le partage de ces fonctions ; la loi de 1857, actuellement en vigueur, n'y a rien changé.

Le cumul des fonctions de rapporteur et de commissaire du gouvernement aurait pour effet direct de réaliser l'unité de procédure qui est à nos yeux une des garanties essentielles de la bonne administration de la justice. Il en découlerait la simplification des formes et, partant, l'accélération des jugements. En assumant la charge de l'instruction, le commissaire du gouvernement cesserait d'être l'agent de transmission entre le rapporteur et le général qui a donné l'ordre d'informer, comme il arrive aujourd'hui dans tous les cas où il y a lieu d'en référer à cet officier général. En outre, on éviterait ainsi de placer ce magistrat dans la situation fautive résultant pour lui du désaccord de ses conclusions avec l'avis du rapporteur. Dans le droit commun, le ministère public peut faire opposition aux ordonnances du juge d'instruction (article 135 du code d'instruction criminelle), mais il n'en est pas de même en droit militaire (excepté cependant pour les jugements rendus par défaut ¹).

¹ Nous avons vu précédemment que certains réformateurs sont d'avis

La solution de ce cas dans la pratique (le code de justice militaire ne le prévoit pas) est loin d'être satisfaisante; elle oblige, il est vrai, le rapporteur à statuer sur les réquisitions contraires du ministère public, mais, en même temps, elle laisse intact son pouvoir juridictionnel en face de celui du commissaire du gouvernement. Sans doute, le différend est tranché par le général commandant; cependant, il serait préférable de ne pas le laisser naître. Il est évident que le commissaire du gouvernement investi des fonctions de rapporteur ne serait pas en état de se livrer lui-même, pour chaque affaire, à l'interrogatoire des prévenus, et de recueillir, dans tous les cas, les dépositions des témoins; il aurait pour le seconder des substituts en nombre suffisant avec lesquels il se partagerait les affaires, et sur lesquels il se déchargerait, le cas échéant, du surcroît de besogne; il lui appartiendrait de les diriger dans leurs investigations, de résoudre les cas embarrassants, de ralentir ou d'activer la marche de l'instruction, et de clore celle-ci au moment où il le jugerait opportun. Le conseil de révision d'Alger, dans son organisation actuelle, offre l'exemple du cumul des deux fonctions de commissaire du gouvernement et de rapporteur.

Dans l'état actuel de notre législation, l'indépendance manquerait à ces commissaires-rapporteurs : nous voulons parler de l'indépendance extérieure, de celle qui vient de la situation. Si l'application du principe de l'inamovibilité était possible à l'égard de ceux qui participent à l'action de la justice militaire, elle permettrait de résoudre complètement la question pour les magistrats qui nous occupent, car elle les affranchirait de toute influence étrangère à celle de la loi. Du moins pourrait-on remplir ce desideratum dans une certaine mesure, en les recrutant dans un corps judiciaire organisé sur le pied de ceux qui fonctionnent dans la plupart des armées étrangères, généralement sous le nom d'*auditoriat*, et servent de pépinière aux conseillers ou auditeurs jurisconsultes de leurs tribunaux militaires.

Les propositions de réforme n'ont pas épargné les *conseils de révision*. Le nombre de ces conseils n'était pas limité par la loi de 1857; il fut d'abord fixé à 8 par un décret de la même année; successivement réduit, il est aujourd'hui de 2. L'un a pour siège Paris (pour la France), l'autre Alger (pour l'Algérie et la Tunisie). Nous avons dit précédemment que, sur le fond, les décisions des

d'appliquer cette disposition au code militaire, ce qui amènerait la création d'une commission d'accusation analogue à la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel.

conseils de guerre étaient sans appel devant d'autres juridictions.

Notre législation a suivi, en matière de révision des jugements rendus par les tribunaux militaires, de nombreuses variations précieuses à connaître pour l'appréciation des questions soulevées aujourd'hui. On sait qu'avant la Révolution (ordonnance de 1668), les jugements étaient exécutés dans les vingt-quatre heures; cette rigueur subsista sous l'empire de la loi du 29 octobre 1790. Ce fut la loi du 19 octobre 1791 qui admit, la première, le pourvoi en cassation; celle du 16 mai 1792 le supprima; il fut rétabli seulement par la loi du 18 vendémiaire an VI, qui institua un second degré de juridiction sous le nom de conseil de révision (un conseil par division d'armée). « Considérant, disait la déclaration du conseil des Cinq-Cents, que cette garantie peut se concilier avec la célérité qu'il convient d'apporter dans l'exercice de la justice criminelle militaire, qu'il est instant de faire participer les troupes aux bienfaits que la Constitution accorde à tous les citoyens, autant que le régime militaire peut le comporter, et de la manière la plus analogue à la nature et à la composition de ces tribunaux, déclare, etc... » Ce principe est resté debout jusqu'à présent. Dès 1827, quelques membres de la commission de la Chambre des pairs appelée à examiner le projet de code pénal militaire se prononçaient pour réduire à un seul les conseils de révision. Lors de la discussion, en 1829, du projet de code militaire soumis à une commission spéciale de la même Chambre, on proposa de substituer aux conseils de révision (il en existait alors un auprès de chaque conseil de guerre permanent) un conseil unique (on l'appelait conseil d'annulation, bien qu'en réalité son rôle fût plus souvent de confirmer que d'annuler), choisi parmi les plus hautes personnalités militaires, qui siègerait à Paris et serait en tous points semblable à la Cour de cassation. Cette motion n'eut pas de suite.

En 1857, la minorité de la commission spéciale d'examen du projet de code militaire se montra disposée à instituer une cour unique de révision. On y renonça par suite de la difficulté de la composer, — on jugeait qu'elle devait être permanente, — de membres ayant les connaissances juridiques nécessaires, sans y introduire l'élément civil qui détruisait l'autonomie de la juridiction militaire, et aussi dans la crainte que le manque de célérité désirable pour l'examen et la solution des affaires ne préjudiciât à la justice. Depuis, les conseils de révision (tels qu'ils ont été organisés par la loi de 1857) ont fait leurs preuves; un des arguments qui ont amené autrefois le législateur à multiplier les conseils de révision, — nous voulons parler du manque de rapidité dans les communications, — n'existe plus; enfin, le nombre annuel des

décisions d'annulation et de confirmation ne paraît pas être au-dessus de la tâche d'un conseil unique¹. Le conseil de révision d'Alger pourrait donc être supprimé sans inconvénient. Un seul conseil établi à Paris sous le nom de *Cour de cassation militaire*, qui lui conviendrait, serait le régulateur de la justice militaire; par la suite qu'il apporterait dans ses décisions et par l'uniformité de son action, il sauvegarderait l'unité et la fixité des principes de jurisprudence.

Si, en 1829, la proposition de création d'une cour de révision unique n'avait pu recevoir d'exécution, du moins en avait-elle suggéré, à la commission de la Chambre des pairs d'où elle émanait, une autre plus générale, plus radicale. « On s'est demandé, dit le duc de Broglie, rapporteur de cette commission, pourquoi les pouvoirs en annulation contre les jugements des conseils de guerre ne seraient pas portés directement devant la Cour de cassation, de même que les pourvois contre les arrêts des Cours d'assises; on a fait remarquer qu'il n'existe entre ces deux espèces de pourvois aucune différence quelconque; que les motifs qui rendraient dangereux de traduire des militaires devant des tribunaux purement civils ne trouveraient en ceci aucune application, la Cour de cassation ne devant jamais prononcer dans ce système sur les faits de la cause, jamais sur la conduite même des militaires, mais sur de simples points de droit, sur des questions de forme ou d'interprétation légale. On a fait valoir enfin que, selon le plan même du gouvernement, la Cour de cassation conservait une haute surveillance, dans l'intérêt de la loi, sur les jugements des conseils de guerre, preuve évidente, aux yeux de ceux qui soutenaient cette proposition, que la Cour de cassation est, en dernière analyse, le tribunal le plus apte à prononcer sur toute espèce de pourvoi.

« Cette opinion n'a pu prévaloir. Elle a été combattue par des arguments puisés dans le besoin de célérité, eu égard à certains cas pressants d'insubordination ou de révolte. La Cour de cassation siège à Paris. Pour lui faire parvenir les pièces de la procédure de l'une des extrémités du royaume, il faut plusieurs jours, il en faut plusieurs pour que l'arrêt soit prononcé, bien que la section criminelle se montre très expéditive et soit à jour le mercredi de chaque semaine; il en faut plusieurs enfin pour que l'expédition de l'arrêt retourne au point de départ.

« Les délais ont paru trop longs à la majorité de votre commission.

¹ De 1882 à 1886 les conseils de révision ont rendu annuellement en moyenne 20 à 21 décisions d'annulation et 285 de confirmation.

« Elle a jugé, d'ailleurs, l'innovation trop grave pour être tentée légèrement. Elle a craint de voir les pourvois en annulation se multiplier outre mesure et sans motifs suffisants.

« Vous pèserez ces raisonnements, ils n'ont point paru sans réplique aux partisans de l'opinion contraire, mais ils sont certainement d'un très grand poids.

« C'est une grande et belle question qui comporte plus que tout autre la diversité des avis. »

Ces considérations sont à placer telles quelles sous les yeux de ceux qui, aujourd'hui encore, réclament l'intervention directe de la Cour de cassation dans la jurisprudence militaire; ce n'est pas que quelques-unes n'aient point perdu de leur valeur. Qu'il nous soit permis d'ajouter, sans rentrer dans le fond de la discussion, qu'à nos yeux cette intervention ne peut que ruiner l'unité et l'homogénéité de la jurisprudence militaire et la compromettre dans son principe vital de justice spéciale. Pour tout dire en peu de mots, le nouveau rôle de la Cour de cassation ne nous paraîtrait justifié que si les magistrats prenaient la place des juges d'épée dans les tribunaux appelés à juger les militaires. Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci!

Parmi les questions de détail qui se rapportent aux conseils de révision, relevons, avec M. l'avocat général Meynieux, la disposition de procédure d'après laquelle les condamnés militaires ont vingt-quatre heures pour exercer leur recours devant les conseils. D'après l'article 373 du code d'instruction criminelle, les condamnés de cours d'assises ont trois jours francs après celui où l'arrêt a été prononcé pour déclarer leur pourvoi en cassation. Chacun peut saisir les motifs qui justifient ici l'adoption dans l'armée de la règle de droit commun.

Avant de terminer cette étude, revenons une dernière fois sur le corps judiciaire militaire dont nous avons indiqué la destination. Peut-être l'organisation de l'intendance militaire lui servirait-elle avantageusement de modèle. Dès à présent, y prendraient place un certain nombre de magistrats civils appelés à faire partie des tribunaux militaires en qualité de juges; d'autres conseillers remplaceraient les rapporteurs et les commissaires du gouvernement au fur et à mesure que ceux-ci seraient atteints par la limite d'âge; le recrutement à la base serait assuré par des officiers en activité auxquels on ouvrirait sur leur demande, après examen spécial, l'accès du nouveau corps comme substitués.

L'institution de cette magistrature spéciale, hiérarchisée militairement, comporte une direction centrale confiée à ses membres les plus élevés en grade. Dès lors, il serait possible d'exercer sur

les tribunaux militaires, au point de vue juridique, un contrôle suivi, sans nuire à l'action du commandement.

Qui éclaire aujourd'hui le ministre de la guerre sur les besoins de la justice militaire et sur les modifications dont elle est susceptible? On répondra que le Comité du contentieux, d'organisation récente, est en mesure de remplir cet office, mais où cette haute commission puise-t-elle les données qui lui sont nécessaires pour proposer des améliorations et des réformes? Elle fait appel sans doute aux lumières du fonctionnaire de l'administration centrale placé à la tête de la justice militaire, se livre à l'étude des propositions de loi émanant de l'initiative parlementaire et tire le reste de son propre fonds. Sa tâche et son rôle seront tout différents, quand elle comptera parmi ses membres un ou deux conseillers de rang élevé pris dans le corps judiciaire militaire dont nous appelons la création de tous nos vœux, et qui lui apporteront le concours de leur expérience et de leurs connaissances spéciales; c'est à eux qu'il appartiendra d'élaborer les projets de changements à réaliser dans la procédure, la pénalité et l'organisation des tribunaux militaires. Leur place est également marquée dans le conseil de révision ou Cour de cassation militaire.

On sera amené tôt ou tard à adopter cette organisation ou une autre analogue. Loin de produire les effets que l'on redoute avec raison de l'immixtion de l'élément civil dans la juridiction militaire, elle servira à les conjurer. Elle ne résoudra pas toutes les difficultés, mais elle est propre à désarmer des critiques souvent répétées, grâce auxquelles certains réformateurs, qui ne se lassent jamais dans leurs revendications, espèrent avoir raison des principes. Enfin, elle ne peut que contribuer à fortifier l'action de la justice militaire, précieuse sauvegarde de la discipline militaire d'où dépendent l'existence de l'armée et le maintien de l'ordre public.

Général BOURELLY.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Le Jubilé. — Plaisirs partout. — Les Fêtes de Paris. — Sautez, les écus! — La consigne est de s'amuser. — Aux deux Salons. — Les Grands Jours. — Statistique des toilettes. — L'Affaire à la Galerie des Machines. — Un groupe provocateur. — Les aveux d'un rabbin. — Le coffret de Marly. — L'Affaire au Palais-Bourbon. — Un sénateur en goguette. — Propos d'huissier. — L'était-il? Ne l'était-il pas? — Encore les grogs. — La grève des Facteurs. — Perrette et le Pot au lait. — Drames et comédies. — Sous la coupole. — Tradition académique. — Pour la Presse, s'il vous plaît! — Les Centenaires. — Un mot de Balzac. — Au Panthéon. — Réclamations féministes. — Grands hommes et Bas-Bleus. — Précautions à prendre. — La moindre des libertés. — Bon sens d'un ministre. — Le poète du *Crucifix*. — Jeanne d'Arc. — Ses panégyristes. — Evêque d'Angleterre. — Archevêque américain. — Sainte Clotilde. — Un général russe. — L'Ode de Léon XIII à la France. — Le Réveil. — Statues et statuettes. — Les héros. — Une famille de soldats. — Polichinelles. — Un Centenaire menaçant.

Le Pape vient de faire promulguer solennellement, sous le portique de Saint-Pierre, la bulle édictant le Jubilé pour 1900, c'est-à-dire proclamant « sainte » l'année au-devant de laquelle nous courons. — Je ne suis pas bien sûr qu'elle se montre, cette année fatidique, surtout avec l'Exposition universelle, aussi « sainte » que l'y invite l'acte pontifical; mais ce qui ne me paraît guère douteux, c'est que ce Jubilé serait fêté avec une effusion vraiment joyeuse par nos radicaux de nuances variées si, à l'exemple de ce qui se pratiquait sous la loi de Moïse, toutes les dettes étaient abolies à cette occasion, et si chaque dépossédé rentrait victorieusement dans son héritage. — Il est vrai que nos blanquistes, guesdistes, marxistes, socialistes, collectivistes et autres anarchistes, se flattent d'arriver, sans Moïse, à ces bienheureux résultats, et même de les dépasser, en se taillant simplement eux-mêmes, dans le capital et la

propriété des autres, un abri tranquille et de bonnes rentes pour leurs vieux jours. — Mais ce jubilé par trop laïque se trouve gêné par les prescriptions du Code civil encore debout, ce qui permet d'espérer que la « démocratapule », pour employer un mot de Proudhon, n'est pas encore à la veille de le célébrer avec nos dépouilles.

En attendant, « on jubile » d'autre manière, je veux dire qu'on s'amuse et qu'on festoie tant qu'on peut, comme il est d'habitude à l'approche des bouleversements et des cataclysmes. Souvenez-vous du passé! Partout, aux différents degrés de l'échelle sociale, ce ne sont que dîners, soirées musicales, cotillons blancs, cotillons roses, bals costumés, soupers élégants, tourbillon fiévreux de divertissements et de plaisirs! Jamais peut-être on n'en a plus accumulé dans une fin de saison, et la charité elle-même sert d'ingénieux prétexte aux colonies anglaise, russe, américaine pour organiser des matinées brillantes au profit de leurs œuvres nationales. — Il n'est pas jusqu'à notre monde officiel, médiocrement gai pourtant, qui ne soit entré dans le mouvement « jubilaire »; pour la première fois depuis la mort du président Faure, l'Élysée a ouvert ses salons, l'Hôtel de Ville a fait sauter ses électeurs et nous avons vu M. Loubet lui-même courir à la fête de la Presse et s'élancer dans la Grande Roue comme un simple collégien. Peut-être a-t-il voulu ainsi se rendre compte de la rapidité troublante avec laquelle on s'élève, et de la façon plus vertigineuse encore dont on dégringole du sommet tout en bas...

Et ce n'est pas tout. — La Société des Fêtes de Paris, créée jadis par M. Alphand sous le patronage même de la Ville, vient d'élaborer pour le mois prochain un mirifique programme de réjouissances en vue de retenir chez nous les visiteurs attirés par le spectacle du Grand-Prix. Que d'attractions offertes à la curiosité des étrangers : une fête d'automobiles dans le jardin des Tuileries; une kermesse de jour et de nuit dans le jardin du Palais-Royal, avec tournois, cours d'Amour et jeux populaires; un festival monstre avec toutes les musiques militaires de la capitale : infanterie, génie, artillerie, dragons, cuirassiers; concours de boxe, de gymnastique, et exercices variés de sport au bois de Vincennes; fête cycliste de nuit dans le bois de Boulogne illuminé; enfin, grand cortège historique des corporations parisiennes à l'époque d'Etienne Marcel, avec chars gigantesques et un millier de figurants!

Comme on voit, la République de Panama et de Dreyfus entend qu'on s'amuse quand même, malgré « l'Affaire », malgré les grèves, malgré les ruines, malgré le déficit, malgré tout! — Et le Conseil municipal a voté 65,000 francs, le Comité des Fêtes 40,000 francs, avec invitation aux grands établissements financiers

et aux Compagnies de chemins de fer d'entrer aussi dans la danse. — Sautez, les écus! Ne restera-t-il pas toujours l'impôt et l'emprunt pour s'en procurer d'autres?

*
* *

Le Salon, ou plutôt les deux Salons jumeaux de la Galerie des Machines demeurent une distraction permanente au milieu de toutes celles qui se multiplient et voltigent autour de nous. Là aussi M. Loubet a payé de sa personne, en essayant d'abord les harangues des présidents des deux Sociétés, puis en vidant à tour de rôle deux coupes de champagne en l'honneur des artistes rivaux des deux camps. C'eût bien été le cas, ce semble, pour M. Loubet, de se faire représenter dans cette dernière fonction par le sénateur Fabre; mais peut-être aura-t-il craint de trop allumer la verve oratoire de son ancien collègue du Luxembourg...

Quoi qu'il en soit, la foule s'est portée dès le début au Salon, moins peut-être pour y contempler de la peinture et de la sculpture (elle en aurait de plus belles au Louvre, qu'elle délaisse) que pour se voir elle-même. Combien vrai ce dessin satirique d'une de nos feuilles illustrées où un visiteur interroge deux élégantes à la séance traditionnelle du vernissage : — « Pardon, Mesdames... Pourriez-vous m'indiquer ce qu'il y a de mieux au Salon? — Mais c'est nous, Monsieur; c'est nous!... » — Et elles ont bien raison; comment se justifieraient autrement les séduisantes toilettes qu'elles arborent dans les trois circonstances solennelles du printemps? — Il y a, en effet, trois grands jours pour les mondaines dans la période ensoleillée et fleurie où nous sommes : le grand jour de l'*Hippique*, le grand jour du *Vernissage*, et le jour du *Grand-Prix*, jours sacrés de la couture et de la mode! — Autrefois, nous avions les Grands Jours du Parlement, les Grands Jours d'Auvergne; nous avons changé cela, avec beaucoup d'autres choses... C'est le progrès!

Les statisticiens prétendent que chaque vernissage provoque 10,000 toilettes nouvelles, à 200 francs l'une dans l'autre, ce qui occasionnerait une dépense de 2 millions au profit du commerce; et si l'on y ajoute la venue des étrangers et les achats des amateurs, on estime que l'ensemble crée un courant d'argent d'au moins 6 millions par an.

Cette année, pour le seul jour du vernissage, les tourniquets ont enregistré 33,251 entrées, et, sans rester aussi considérable, l'affluence a continué depuis sous la vaste coupole.

Au temps du premier Empire et de la Restauration, les Salons

furent intermittents; ils se tenaient à deux ou trois ans d'intervalle. Louis-Philippe tenta de les rendre annuels, mais ils ne le devinrent définitivement qu'à partir de 1864, sous le second Empire.

C'est la seconde République qui établit, en 1849, la perception d'un droit d'entrée de 1 franc sur les visiteurs. — La République s'arrange toujours pour percevoir quelque chose, et de plus en plus...

Jusqu'en 1848, le jury d'admission était composé de membres de l'Institut, dont les décisions soulevaient parfois les protestations des artistes. Après le coup d'État impérial, le jury fut composé d'une moitié élue par les artistes et d'une moitié nommée par l'Administration; mais, à dater de 1864, l'État se désintéressa complètement de la direction des Salons pour la remettre aux exposants eux-mêmes; et c'est le système qui règne actuellement. Les choses en vont-elles mieux? Les rivalités, les divisions, les intrigues qui ont séparé les artistes en deux camps ennemis, ne semblent guère en être le témoignage. Il faut espérer pourtant que « l'apaisement » se fera là comme ailleurs.

Après avoir été installés d'abord dans des baraquements spéciaux, puis au Palais-Royal et aux Tuileries, les Salons se sont tenus, de 1855 jusqu'à nos jours, dans ce Palais de l'Industrie qu'on a critiqué si durement et qu'on regrettera peut-être à l'avenir.

Le Salon actuel aura été le dernier du dix-neuvième siècle. L'année prochaine, en effet, il sera remplacé par une vaste exposition rétrospective embrassant toute la période écoulée depuis 1800, et montrant avec un juste orgueil les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture par lesquels la France s'est glorieusement emparée dans l'art de la place qu'occupait l'Italie depuis la Renaissance. — Puisse ce laurier pacifique nous consoler un peu de tout ce que nous avons perdu...

*
* *

Saviez-vous que « l'Affaire » a failli pénétrer au Salon et y troubler la paix élyséenne des toiles et des marbres? Un sculpteur, aux yeux de qui le « divin Picquart » est un martyr sublime, avait imaginé de présenter un groupe symbolisant le « Triomphe de la Justice ». Mais le jury, le trouvant sans doute aussi médiocre d'exécution que faux et dangereux de conception, l'a impitoyablement refusé, d'où protestations et colères dans la bande dreyfusarde. — C'est peut-être encore le P. du Lac qui aura monté ce coup-là avec l'état-major!

Si la tentative avait réussi, que de scènes animées, de pugilats même, n'aurions-nous pas vus dans le jardin académique de la

Galerie des Machines! Les manifestations et les disputes provoquées l'année dernière par le fantastique *Balzac* de Rodin n'eussent été qu'un zéphir à côté des tumultes et des bagarres infailliblement soulevés par le bloc provocateur du statuaire picquardiste. L'émeute eût éclaté devant son groupe, et les combattants n'eussent pas tardé à se jeter à la tête les plâtres et les marbres d'alentour. — C'est peut-être, d'ailleurs, ce que rêvait la bande, d'après les révélations que les journaux américains viennent de nous faire en rendant compte d'une réunion tenue tout récemment à Boston par les amis de Dreyfus, sous la présidence d'un rabbin. « J'avais conçu le projet, a dit ce rabbin, d'aller à Paris en 1900 pour y visiter l'Exposition tant vantée, mais si Dreyfus n'est pas réhabilité et reste victime d'une parodie de justice, je me priverai du plaisir du voyage pour témoigner mon dédain à la France, et j'estime que tous les amis de la droiture et de la liberté devraient s'accorder, dans un même sentiment d'indignation et de mépris, pour boycotter l'Exposition universelle, et boycotter avec elle le pays qui mérite la réprobation du monde entier! »

Ce rabbin, comme on voit, n'y va pas de main morte, et sa parole évangélique trahit assez clairement l'arrière-pensée de ses coreligionnaires d'Europe : ou la glorification de Dreyfus ou le chambardement universel!

Certains croient pourtant que nous approchons du terme de l'interminable « Affaire ». Je voudrais le croire avec eux, mais j'ai bien peur que l'arrêt de la cour suprême ne finisse rien, et que nous ne restions longtemps encore sous le cauchemar. — Je ne sais si les hauts magistrats découvriront la vérité qu'on leur a signalée au fond d'un énigmatique coffret enfoui dans la forêt de Marly et révélé l'autre jour de façon si opportune par une aventurière incarcérée provisoirement pour escroquerie. Mais je soupçonne fort que le secret si laborieusement poursuivi depuis deux années se trouve, non dans le coffret inattendu de Marly, mais dans un coffre plus large et mieux garni dont l'adresse n'est plus un mystère pour personne.

*
* *

Comme si l'on ne pouvait faire un pas sans se heurter toujours à l'horrible Affaire, nous l'avons retrouvée dès les débats récents de la Chambre sous la parole imagée d'un orateur qui flagelle vertement nos maîtres. — « La ruse et l'habileté, leur a-t-il dit en face, ne suffisent pas pour évoluer avec succès sur l'échiquier dreyfusard où M. Reinach est le roi, M. Picquart la reine, et

M. Delcassé le cavalier... » — On a beaucoup ri, sauf au banc des ministres.

Mais ce qui a surtout égayé le Parlement et l'opinion, au milieu des tristesses et des écœurements du jour, c'est la scène inénarrable des *Tribunaux Comiques* jouée devant la Cour d'assises de la Seine au détriment du sénateur Fabre. — Ce père-conscrit avait interpellé sur « l'Affaire », — en l'honneur et pour la défense de Dreyfus, bien entendu, — mais d'un accent si embarrassé, d'une langue si épaisse, et en s'égarant en de telles divagations, que ses auditeurs, stupéfaits, s'étaient demandé avec inquiétude comment ce bafouillage allait finir, quand, tout d'un coup, l'orateur, chancelant avec des hoquets incohérents, faillit tomber de la tribune, d'où il fallut l'emporter, tandis que, avec des propos et des gestes désespérés, il bredouillait encore : « Je veux la tribune! la tribune! la... tri-bune!... » Et il la regardait d'un œil attendri...

Un journaliste ayant raconté l'aventure en laissant entendre que le sénateur de l'Aveyron avait dû passer par la Bourgogne et la Champagne pour se rendre au Luxembourg, M. Joseph Fabre l'a traduit comme diffamateur devant le jury; mais là, contre son attente, de nombreux témoins sont venus déclarer que son attitude et son langage avaient donné lieu aux suppositions les plus risquées, et que, d'ailleurs, d'une manière habituelle, les employés ne le désignaient que sous le nom un peu familier de « Boit-Sans-Soif », ou de « Vide-Bouteilles »...

Parmi les huissiers du palais appelés en témoignage, un d'eux surtout hésitait, intimidé par l'appareil de la Cour en robes rouges. — « J'étais dans les couloirs du Sénat, balbutiait-il; un camarade vint me dire... Mais je n'ose pas répéter le propos; il est trop cru...

— Allez-y, fait le président.

— Eh bien! reprend l'huissier, mon camarade vint me dire : « M. Fabre est saoul comme une grive! » Les autres avaient beau me le répéter, je ne pouvais pas le croire... Mais, le lendemain, quand j'ai lu son discours à l'*Officiel*, je n'ai pas pu m'empêcher de me dire : « Il l'était!... »

L'était-il? Ne l'était-il pas? Voilà tout le procès.

— « J'étais seulement ivre de patriotisme! » a expliqué le sénateur dreyfusard, — dont, s'il faut en croire la plume malicieuse de Gyp, « le nez, strié de raies rouges, ressemble à une feuille de bégonia regardée à l'envers ». — Défendu par son collègue Treille, — un nom malheureux dans la circonstance! — l'ami de Dreyfus a perdu sa cause. — « Prenez-y garde! avait-il dit solennellement au jury à la fin des débats, l'acquiescement de mon insulteur serait ma condamnation! » — Et le jury a acquitté le journaliste!

Pauvre sénateur ! Il lui restera, du moins, pour consolation, les grogs de son ami Picquart !

*
* *

Mais, au milieu de ces délassements, l'assemblée du Luxembourg avait cependant abordé un chapitre sérieux du budget, en discutant l'augmentation de 2 millions (votée à la Chambre par 470 députés), sur le crédit affecté au traitement des facteurs de la Poste. — Financièrement, nos modestes facteurs rappellent assez les sergents de l'Opéra-Comique, fredonnant dans le *Chalet* :

Dans le service de l'Autriche,
Le militaire n'est pas riche,
Chacun sait ça...

Ils triment du matin au soir, sous la pluie et le soleil, dans la boue et dans la neige, accomplissant une corvée de douze à quatorze heures, sans dimanches ni fêtes, et ne recevant, pour cet incessant et rude labeur, qu'un millier de francs, bien étroits pour la famille. Aussi, comme la Perrette de la fable, avaient-ils fondé toutes sortes de belles espérances et de rians calculs sur la manne budgétaire qui allait leur tomber du ciel. Elle était sûre, puisque, après un examen approfondi, 470 députés l'avaient concédée, et ce n'était certainement pas le Sénat débonnaire qui repousserait un crédit voté au Palais-Bourbon par une telle majorité. La mère pourrait donc acheter un peu de linge pour le ménage, une petite robe pour la fillette, quelques bouteilles de vin pour réconforter le père. — Mais quelle déception ! Tout échappe au dernier moment ; le Sénat, farouche, rejette l'augmentation rêvée !

Le lait tombe : adieu veau, vache, cochon, couvée !

De là, la grève qui a jailli de l'irritation comme la foudre du nuage. C'est le soir, en rentrant fourbus au logis, que l'écrasante nouvelle était tombée sur la tête des facteurs comme un coup de massue, et le lendemain, dès l'aube, assemblés plus de trois mille à l'hôtel central des Postes, ils refusaient énergiquement le service. Ni représentations ni menaces ne purent les fléchir. Vainement leur montra-t-on les ballots de dépêches arrivées pendant la nuit de tous les points de l'Europe et du monde, ils s'obstinèrent à ne rien entendre...

Paris sans lettres ! Quelle perturbation ! Quel désarroi ! Quelles complications de toute espèce ! — Lettres d'affaires, papiers de

banque, ordres de Bourse, effets commerciaux, commandes industrielles, intérêts de famille, tout en suspens, tout paralysé ! Imagine-t-on pareil désastre ! — Mais il y avait plus et pire : à côté de ces milliers de missives closes pouvant entraîner la fortune ou la ruine, combien d'autres, cachant dans leurs plis mystérieux la tendresse et l'amour, fixant des rendez-vous ou conseillant la prudence ! Et que de romans sensationnels, de comédies mouvementées, de vrais drames peut-être, dans le monde et dans le demi, pouvaient sortir de cet arrêt subit de toute correspondance ! On en frémit, et si les facteurs avaient songé à ce côté de la grève, peut-être eussent-ils reculé devant ses conséquences !

Et puis, quel tableau original et inattendu que celui des petits soldats réquisitionnés en hâte et portant les lettres aux grandes dames et aux cuisinières !

Croyez que tout cela ne sera pas perdu et que nous en retrouverons le pittoresque dans les revues de fin d'année de nos théâtres.

C'est la première fois que se produit un événement pareil, et il est clair que le gouvernement doit prendre des mesures efficaces pour qu'il ne puisse se renouveler. La meilleure ne serait-elle pas de donner une satisfaction légitime aux réclamations du personnel et de s'attacher des agents dévoués par le double lien de l'intérêt et de la reconnaissance ? Il y a dans notre budget tant de grasses sinécures qu'il serait aisé de prélever sur leur superflu ce qui manque au nécessaire des autres.

*
* *

C'est à travers ces incidents que s'est glissé, à l'Académie française, un homme nouveau dont la rapide fortune politique et littéraire ne semble se justifier suffisamment ni par la valeur des œuvres ni par l'éclat des services. Sous la monarchie de Juillet, le duc Victor de Broglie, ayant à se prononcer sur une candidature de ce genre, écrivait nettement à M. de Barante : « En pareil cas, il ne faut voir que l'intérêt de l'Académie elle-même ; il serait triste que ce corps ne devînt qu'une succursale de la Chambre des députés. » — N'a-t-on pas, depuis quelque temps, mis trop en oubli ce sage conseil ? Et l'Académie élit-elle aujourd'hui, pour leurs seuls mérites littéraires, certains candidats vers lesquels elle a eu la faiblesse de se laisser entraîner parce que la politique les avait momentanément investis d'un prestige éphémère ?

M. Paul Deschanel est partout : au Salon du Champ de Mars, au Musée Grévin, au fauteuil de la Chambre, dans toutes les vitrines

de photographes : était-ce une raison suffisante pour le mettre encore à l'Institut? Je sais bien que M. Zola a dit, avec sa modestie ordinaire : « Du moment qu'il y a une Académie, je dois en être. » Mais c'est un propos que tout le monde n'oserait s'appliquer à soi-même.

Jusqu'en ces derniers temps, l'Académie s'était toujours inspirée, pour ses choix, d'un esprit tout différent. Considérant avec justesse qu'elle était elle-même la représentation la plus haute de l'esprit français, dans son indépendance et dans sa fierté, elle ne s'inclinait pas ainsi devant les hasards de la politique et du pouvoir, et les gouvernements, quels qu'ils fussent, rencontraient en elle plus de résistance que de courtoisie. — Sous le premier Empire, elle bravait les colères de Napoléon en nommant Chateaubriand; sous la Restauration, elle élisait des libéraux, et en 1828, à propos d'une loi sur la presse, elle adressait des remontrances au gouvernement; sous la seconde République, elle appelait à elle Montalembert; sous le second Empire, pour répondre à la suppression de toutes les libertés, elle nommait avec éclat Berryer, Dupanloup, Lacordaire, Broglie, Falloux, Prévost-Paradol, Dufaure, Jules Favre, d'Haussonville; sous le principat jaloux de M. Thiers, en 1871, elle élisait le duc d'Aumale. Voilà sa tradition, constante et fière; ne la laisse-t-elle pas sommeiller un peu trop de nos jours?

A un autre point de vue, peut-être est-il permis de trouver qu'elle méconnaît l'esprit même et le caractère essentiel de son institution en ne faisant pas dans ses rangs une part suffisante à l'un des éléments les plus considérables de la société française, dont elle se pique avec raison d'être, à toute époque, l'image fidèle et le résumé. Elle tient justement à honneur de posséder dans son sein des représentants du Clergé, de la Magistrature, du Barreau, de l'Université, de la Science, de la Poésie, des Beaux-Arts, de la haute Littérature, du Théâtre, de l'Armée même, quand elle en trouve l'heureuse occasion. Qu'accorde-t-elle à la Presse? Rien, dans un temps où la Presse est tout.

Depuis un demi-siècle, en effet, la Presse a pris une extension immense et elle exerce une action prépondérante sur toutes choses dans le pays. On l'appelait naguère le quatrième pouvoir de l'Etat; on peut dire aujourd'hui sans exagération qu'elle en est le premier, parce qu'elle est l'organe même de l'opinion.

Eh bien, cette Presse, retentissante et souveraine, qui fait et défait les réputations et les ministères, instrument indispensable de notre civilisation et sans laquelle désormais il serait impossible de concevoir la société moderne, elle n'a pas de représentant au sein de l'Académie française. On compte bien sous la coupole des philo-

sophes, des historiens, des poètes, des avocats, des auteurs dramatiques, des professeurs, des savants, des artistes, un cardinal, mais pas un seul journaliste, quand, je le répète, le Journal prime tout; pas un seul homme de Presse proprement dite à l'époque même où la Presse est la reine du monde!

On y voit trois orateurs, cinq ou six auteurs dramatiques, autant de poètes, autant d'historiens, autant de romanciers, autant de professeurs; il semblerait assez logique que la Presse, sans être trop ambitieuse, dût recevoir une part proportionnelle à son importance à côté des autres catégories personnifiant l'esprit français. — Elle n'avait que l'unique fauteuil de M. Edouard Hervé; on le lui supprime. Il y fallait un homme de presse, on y a mis un politicien. — Mais la Presse, meilleure qu'on ne prétend, s'en consolera, et s'en vengera, en continuant de tresser des couronnes à ceux qui l'oublie ou la dédaignent.

*
* *

On a célébré, dans ces dernières semaines, je ne sais combien de centenaires, notamment ceux de Balzac, de Beaumarchais et de Fromental Halévy.

Pour l'auteur de la *Juive*, les événements lui font une véritable actualité, et Goncourt pourrait redire à son propos le mot qu'il lui appliquait au temps où le compositeur israélite apportait dans le drame lyrique des formules nouvelles avec Meyerbeer : « Voilà l'invasion des Allemands! » — Hélas! nous en avons vu d'autres!

Que dire de Beaumarchais et de Balzac qui n'ait été dit et raconté vingt fois sur leurs commencements difficiles, leur lutte contre la destinée, les aventures de leur carrière, la gloire de leur œuvre dépassant après leur mort ce qu'ils avaient pu rêver de leur vivant!

Au fond, Balzac n'était pas un modeste : il avait conscience de sa valeur, et lui-même en fait l'aveu dans une lettre de 1844 à M^{me} Hanska, curieuse à noter aujourd'hui : « Quatre hommes, lui écrit-il, auront eu, en ce demi-siècle, une influence immense : Napoléon, Cuvier, O'Connell; je voudrais être le quatrième. Le premier a vécu du sang de l'Europe; le second a épousé le globe; le troisième s'est incarné un peuple. Moi, j'aurai porté une société tout entière dans ma tête. » — En quelque mesure imparfaite qu'il ait réalisé ce vaste plan, il n'en reste pas moins une œuvre prodigieuse qui assure à son puissant auteur une place à part dans la littérature du siècle. — Et alors, se sont dit aussitôt quelques députés idiots, du moment qu'il y a un Panthéon, Balzac doit y être!

De là le projet de loi phénoménal qui invite le gouvernement à panthéoniser en bloc un tas de grands hommes : Lamartine, Michelet, Quinet, Renan, Delacroix, Lavoisier, Rude, Berlioz, Ingres, David d'Angers, Pasteur, d'autres encore, — tous au Panthéon ! Si bien qu'on s'est demandé avec inquiétude si le monument, malgré ses proportions colossales, suffirait à loger les grands hommes d'hier et de demain ! Vérification faite, il paraît qu'on pourrait disposer encore d'environ 200 places. Ce n'est guère pour les génies et les héros de tout ordre qui nous encomrent. A-t-on pensé à Picquart ?

Et ce n'est pas tout. Voilà que les Féministes réclament maintenant pour les illustrations de leur sexe, — pour George Sand, Marceline Desbordes-Valmore, Vigée-Lebrun, Delphine Gay, toute une série de visages roses et de bas-bleus. « Il serait juste, en vérité, dit le principal organe du groupe, de penser aux femmes, si l'on veut faire du Panthéon le dernier salon des ombres ; les lois humaines tombent pour l'âme dégagée des bassesses de cette vie ; George Sand égale Lamartine dans la glorieuse immortalité. Législateurs, ouvrez le Panthéon aux femmes ! »

N'est-ce pas drôle ? Et imagine-t-on les curieux dialogues que, dans le silence des nuits, échangeraient toutes ces ombres : Ingres et Delacroix s'invectivant sur la couleur et le dessin, Lavoisier redemandant avec aigreur sa tête à Marat, George Sand reprochant à Musset ses abandons, Balzac, catholique et royaliste, jetant ses anathèmes à Quinet et à Renan ?... Au lieu du repos éternel, ce serait l'éternelle guerre dans la tombe, et il semble qu'au moment où la Conférence du désarmement, réunie à La Haye, cherche à procurer la paix aux vivants, il y aurait lieu de commencer au moins par l'assurer aux morts...

Et puis, voyez-vous à quoi on serait exposé désormais ? On aurait vécu tranquille, caché, loin du bruit et des scandales de son temps ; on se serait choisi, pour son dernier sommeil, un coin silencieux, ombragé, dans une terre bénie ; et, tout à coup, par la fantaisie d'un législateur baroque, on serait exhumé, bombardé grand homme et transféré au Panthéon ! C'est vraiment à prendre des précautions, en inscrivant, par prudence, dans son testament, cette clause nouvelle et inattendue : « Ma volonté formelle est d'être enterré à la campagne, le plus loin possible du Panthéon, des voitures de l'agence Cook et des touristes anglo-saxons. »

Parmi tant de libertés que nous réclamons et qu'on ne nous accorde pas, qu'on nous laisse au moins celle du cimetière !

Heureusement, le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, a sagement formulé deux réserves qui ne semblent pas laisser beau-

coup de chances de succès au grotesque projet de loi. Il a d'abord exposé qu'au lieu de faire en bloc des fournées de grands hommes, il conviendrait de procéder par unités séparées, en proposant pour chaque personnage une apothéose particulière, justifiée par le rappel de ses services. Ensuite, il a posé en principe que le transfert des cendres au Panthéon ne devrait être en contradiction ni avec les volontés exprimées par les défunts eux-mêmes, ni avec le sentiment explicite de leurs héritiers. — Et, pour conclure, « peut-être, a insinué doucement le ministre, vaudrait-il mieux laisser la dépouille des grands hommes reposer où elle se trouve, en se bornant à leur consacrer des statues ou des bustes au Panthéon ».

C'est le bon sens même, et il faut espérer qu'on s'y tiendra. — La solution aurait même un avantage : celui de procurer de la besogne aux sculpteurs, qui se plaignent de n'en pas avoir assez.

Déjà, du reste, plusieurs des descendants des grands hommes menacés de la panthéomanie avaient protesté contre cette profanation, notamment la famille de Lamartine, se souvenant du vœu de l'immortel poète :

O forêt de Saint-Point! Oh! cachez bien ma cendre,
Sous le chêne natal de mon obscur vallou...

Et c'est là, en effet, à Saint-Point, que repose le poète du *Crucifix*, dans une modeste chapelle, entre sa mère, sa femme et sa fille, sous une dalle qui porte ces mots : *Speravit anima mea*.

N'est-ce pas plus touchant, plus beau, plus grand, que tous les Panthéons du monde?

*
* *

Jeanne d'Arc n'est pas au Panthéon (on n'oserait pas l'y mettre!); elle n'a pas même une tombe; elle n'a laissé ni cendres ni reliques, et néanmoins sa gloire rayonne plus loin et de plus haut que celle des plus grands hommes. Quel est celui dont le souvenir demeure aussi pieusement gardé, et dont le patriotisme célèbre aussi religieusement la fête depuis 467 ans? Parmi toutes nos institutions, en connaissez-vous une seule qui ait duré autant que cette fête unique sous le soleil? On la célébrait il y a peu de jours à Orléans, à Paris, à Blois, à Nantes, à Lille, à Toulouse, à Autun, à Roubaix, à Troyes, à Dunkerque, à Bordeaux, dans les Vosges, dans les Alpes, sur tous les points du territoire, et un républicain, fils de républicains, M. Cavaignac, allait la célébrer à Romilly en donnant Jeanne en exemple à ceux qui déchirent aujourd'hui la patrie au lieu de s'unir pour la relever et la défendre.

A Orléans, foyer de ce culte national, le panégyrique de la Libératrice est prononcé chaque année, dans la cathédrale même où elle s'est agenouillée pour rendre grâce à Dieu de sa victoire, par un des orateurs sacrés les plus en vogue, et, pour ne parler que de ce siècle, il suffit de citer Frayssinous, Feutrier, Parisis, Deguerry, Pie, Le Courtier, Dupanloup, Freppel, Perreyve, Besson, Langénieux, Mermillod, Cabrières, d'Hulst, Turinaz, Le Nordez, Bougaud, Lagrange, Baunard, Chapon, Touchet. — Cette fois, la cérémonie tirait un intérêt exceptionnel de la présence d'un illustre étranger, venu des rivages d'Amérique apporter à Jeanne l'hommage du Nouveau-Monde. Déjà, il y a un quart de siècle, un évêque d'Angleterre, M. Gillis, avait eu la noblesse de venir, dans cette même solennité annuelle, offrir à la Pucelle l'amende honorable de son pays; et il me semble l'entendre encore, de sa belle voix harmonieuse et attendrie, s'écrier, la tête inclinée et les mains sur la poitrine : « J'ai osé me rappeler quels avaient été ses ennemis, et je n'ai qu'un aveu à faire : c'est qu'il y a une page que, pour l'honneur de l'Angleterre, je voudrais n'avoir jamais trouvée dans son histoire, — celle qu'éclaire, à notre honte, le bûcher de Rouen ! »

Mgr Ireland n'avait aucune réparation de ce genre à présenter à la vierge martyre. « L'Amérique, a-t-il dit, n'était pas à Rouen sous les drapeaux de Bedford; elle ne siégeait pas au tribunal infâme qui a condamné la sainte. L'hommage que j'apporte à Jeanne est le tribut désintéressé de l'Amérique à l'innocence et à la vaillance, au patriotisme et à la foi. » Et en se proclamant ami passionné de la France, l'éminent archevêque de Saint-Paul a exalté la merveilleuse héroïne en accents magnifiques où éclatait son âme ardente pour toutes les grandes causes, — l'Eglise, la Patrie, la Liberté.

C'est avec la même éloquence enflammée que, peu de jours après, le même orateur prononçait à Paris, devant une assistance d'élite, le panégyrique de sainte Clotilde, en réunissant ainsi dans ses hommages les deux figures de femme les plus radieuses et les plus célestes de notre histoire.

N'est-il pas curieux que, par une rencontre singulière, le P. Coubé, qui « prêchait » la Pucelle à Notre-Dame de Paris, et Mgr Ireland, qui la glorifiait à Orléans, à quelques heures seulement d'intervalle, aient choisi l'un et l'autre, sans le savoir et sans se connaître, le même texte sacré pour leurs admirables panégyriques : *Non fecit taliter omni nationi*? N'est-ce pas le témoignage que, d'Europe et d'Amérique, on s'accorde à reconnaître que Dieu n'a rien fait de pareil pour aucun peuple, et que, s'il n'a accompli

ces merveilles qu'en faveur de la France, c'est qu'il a toujours des vœux sur elle et qu'il ne l'a pas sauvée si miraculeusement au quinzième siècle pour l'abandonner aujourd'hui?

Après les voix expressives d'Angleterre et d'Amérique, un autre hommage, non moins caractéristique, est venu cette année d'un autre puissant empire : le général Dragomirov, l'un des chefs les plus éminents de l'armée russe, et auteur lui-même d'une histoire de Jeanne d'Arc, s'est rendu à Orléans pour y retrouver en quelque sorte la trace même de ses pas et s'inspirer d'elle aux lieux les plus impérissablement imprégnés de son souvenir. C'est un pèlerinage religieux qu'il accomplissait ainsi, et en sortant du Musée spécial où sont pieusement conservés tous les objets qui la rappellent, il a tenu à écrire ces belles paroles sur le registre des visiteurs :

« On est profondément touché toujours, quand on voit que le peuple, dans la personne de ses élus, se souvient de son passé et reconnaît la sainteté des envoyés du ciel, car jamais le ciel ne s'est tant rapproché de la terre que dans la personne d'une vierge sainte, d'une pastoure, Jeanne d'Arc.

« DRAGOMIROV. »

« 4/16 mai. »

Et, en même temps, la cathédrale de Reims, — la cathédrale des sacres! — rappelait la date du *Baptême de Clovis* et l'entrée de la France dans le Christianisme, en exécutant, dans une cérémonie grandiose, l'Ode majestueuse dédiée à notre pays par Léon XIII et transformée en oratorio magnifique par l'éminent directeur du Conservatoire, M. Théodore Dubois. L'Ode du Pape est divisée en trois parties, qui résument bien les trois phases de notre histoire : le Baptême, l'Épopée, le Réveil; — le Baptême, qui nous a donné pour mission particulière d'être l'épée de la foi chrétienne dans le monde : *Gesta Dei per Francos*; l'Épopée, qui rayonne avec les Croisades et Jeanne d'Arc; le Réveil, qui commence à se manifester et qui marquera pour notre pays l'aube de nouvelles destinées.

*
* *

Faut-il descendre de ces hauteurs pour parler de M. Floquet et de son bronze, même du président Carnot et de sa vingtième statue sur une place de Dijon? Naturellement, les discours ont abondé dans ces deux circonstances, mais, en ce qui concerne M. Floquet, on s'est soigneusement abstenu de rappeler le Panama et les 300,000 francs discrètement dérivés de la caisse de la Compagnie pour désaltérer les feuilles républicaines; aucune allusion n'a même

été faite au Larousse qui alimentait son éloquence; et, ainsi accommodé, l'ancien président aux gilets légendaires a été placé dans la salle d'attente du Panthéon, d'où il ne tardera pas, j'espère, à passer dans le monument même pour y tutoyer les grands hommes. — En attendant, le Conseil municipal vient de lui décerner le nom d'une rue de Paris, dans le quartier de la petite Pologne, sans doute. C'est toujours ça!

Le même Conseil s'est montré plus généreux à l'égard de Marat, dont la statue, remise au magasin d'Auteuil, ira prochainement « orner » le jardin de Carnavalet, d'où il pourra voir, à travers les vitraux du musée, l'image de Charlotte Corday...

Mais laissons là les petits morts et les ombres sinistres pour nous réconforter avec des vivants à l'âme droite et fière, avec les héros du Soudan, de Madagascar et de Fachoda. Gallieni et Marchand nous arrivent; Gouraud est déjà parmi nous. Saluons-les avec d'autant plus d'admiration et de reconnaissance qu'on les insulte avec plus de haine et de fureur. Les organes de la bande les comparent aux plus vils scélérats; Marchand est surtout leur bête noire; et l'un d'eux a osé dire que, pour le recevoir comme il le mérite, il y a « des trognons de choux dans les poches et un mur à Montmartre... » Un autre le place au-dessous de Vacher, en réclamant contre lui toutes les sévérités d'un conseil de guerre...

Comme ils en ont peur!

Il y a au Salon, d'un statuaire accoutumé aux belles œuvres, M. Cabuchet, un remarquable médaillon de Marchand. Allez voir cette martiale figure, tout illuminée d'intelligence et de résolution, et dites si elle n'inspire pas l'estime, la sympathie et l'espoir?

Le soldat dont l'apparition seule terrifia la secte appartient lui-même à une famille de soldats. Des quatre fils élevés sous le modeste toit paternel, l'aîné, Jean-Baptiste, le commandant actuel, cravaté de la Légion d'honneur avec dix ou douze campagnes d'Afrique et deux blessures, a trente-cinq ans. Engagé volontaire, il sort du rang et n'en a pas moins fait une rapide carrière. — Le second, Pétrus, était maréchal des logis au Soudan quand, à vingt-quatre ans, il mourut d'une insolation dans le désert. — Le troisième brave à son tour le soleil de feu du continent noir, il est commis de 1^{re} classe à Bamakou, dans les affaires indigènes, et compte à peine vingt et un ans. — Le dernier, Constant, qui achève sa quinzième année, se destine à la marine, et rêve également d'aventures coloniales.

Cette famille habite Thoissey, dans l'arrondissement de Trévoux. Thoissey est une petite ville coquette, assise au bord de la Saône,

et dotée jadis sous Louis XIV d'un collège dirigé par des prêtres où a été élevé le brillant officier d'aujourd'hui.

Le père de Marchand vit toujours. Ancien menuisier et propriétaire de plusieurs maisons, il habite avec une de ses filles un logis très honorable où il montre avec un légitime orgueil les photographies de ses enfants. L'ancienne maison patrimoniale où est né Jean-Baptiste, et qui sans doute portera plus tard une plaque commémorative, est actuellement louée, avec sa cour ombragée de grands arbres, aux sœurs de l'école, qui y ont installé un asile d'enfants en bas âge. Et tout cela, paraît-il, respire l'aisance, la propreté, la gaieté.

Le commandant ne manquera pas d'aller revoir ces lieux pleins de chers souvenirs, et nos gouvernants ne demanderaient sans doute pas mieux que de l'y confiner le plus possible, tant ils redoutent l'explosion du sentiment national autour de l'homme qui les fait trembler. Ils ont eu peur de Dodds; ils ont eu peur de Courbet, peur même du cercueil ramené par le *Bayard*, qu'ils ont dérobé de leur mieux aux regards des Parisiens!

Ah! comme il les connaissait bien, celui-là, quand, dans ses lettres vengeresses, il les qualifiait avec mépris de *Polichinelles!* — Ou plutôt, non; il se trompait : pas même polichinelles, car les polichinelles ne sont que grotesques et inoffensifs, tandis que nos pantins sont à la fois odieux et destructeurs!

Mais tout a une fin, souvent plus prochaine qu'il n'apparaît aux yeux vulgaires, et n'est-il pas curieux qu'à l'heure où le Pape nous pronostique le Réveil, une souscription s'organise, dans la période de centenaires où nous sommes, pour célébrer le centenaire du Consulat?...

CONGRÈS INTERNATIONAL GÉOLOGIQUE DE 1900

Le dix-neuvième siècle, nous avons le droit de le dire, gardera parmi les générations qui se succéderont un éclatant renom. Durant ce siècle, aujourd'hui si près de sa fin, toutes les sciences ont témoigné de progrès que l'on aurait cru impossibles, il y a peu d'années encore. Ces progrès se résument, pour les unes, en utiles et curieuses applications de découvertes antérieures, pour les autres, en découvertes nouvelles d'une incontestable importance. Parmi ces dernières, nous comptons à bon droit la géologie. Elle nous fait connaître le début de la vie animée sur le globe. Unie à la paléontologie, elle a retrouvé les traces les plus anciennes de l'homme, les animaux qui vivaient autour de lui, les cavernes où il avait établi sa demeure, les armes, les outils qui étaient les siens, ses premiers essais artistiques, ses premières migrations. A un autre point de vue, la géologie raconte comme dans un livre l'histoire de la terre; elle montre les formations diverses de la planète que nous habitons, l'ordre dans lequel elles ont été déposées, les circonstances qui ont caractérisé ces dépôts et qui leur ont imprimé une marque indélébile. Elle offre à la géographie, à la répartition des terres et des mers, des bases plus assurées, à l'art des mines, à l'agronomie, à l'hydrologie des applications à peine soupçonnées jusqu'ici, l'étude d'un seul pays ne saurait lui suffire; c'est l'étude du globe entier que la géologie embrasse, c'est au globe entier qu'elle demande des enseignements qui se complètent ou qui se modifient les uns par les autres.

Aussi parmi les nombreux congrès internationaux qui doivent se réunir l'année prochaine à Paris, il n'en est pas de plus populaire que le congrès géologique, institution déjà ancienne et dont l'utilité n'est plus à discuter. Le dernier congrès, le huitième depuis leur fondation, s'est ouvert, il y a deux ans, à Saint-Pétersbourg; il a obtenu un éclatant succès, non seulement par les savantes discussions qui l'ont marqué, par les excursions dans ce vaste empire russe, aux climats si différents, aux aspects si variés, aux si larges horizons, mais aussi par la réception si gracieuse et si cordiale accordée aux congressistes. Tous les Russes, l'empereur et la famille impériale, les hauts fonctionnaires, les sociétés scientifiques, ont été unanimes

pour souhaiter la bienvenue aux savants étrangers, pour aider au succès du congrès. Notre patriotisme est intéressé à ce que nos hôtes trouvent le même accueil, la même hospitalité en France. Les géologues étaient neuf cents à Saint-Pétersbourg, il faut que ce chiffre soit largement dépassé à Paris. Un comité des plus influents est formé; il compte dans son sein des hommes dont le nom, dont les travaux sont connus du monde scientifique tout entier. A sa tête est un savant, M. A. Gaudry, qui renouvelle parmi nous les grandes traditions de Cuvier. Ce comité prépare un choix de questions qui, par les discussions qu'elles provoqueront, doivent jeter une vive lumière sur notre passé. Il propose aussi des excursions qui, dirigées par les hommes les plus compétents, feront mieux connaître le sol sur lequel nous vivons et les phénomènes qui l'ont marqué d'une ineffaçable empreinte.

Les congressistes pourront visiter à leur choix les falaises de la Manche, les régions volcaniques du massif central, les phosphates crétacés de la Picardie, destinés à donner une impulsion nouvelle à l'agriculture du pays, les formations paléozoïques de la Bretagne, les faluns de la Touraine, les bassins houillers de Commentry et de Decazeville, les bassins tertiaires du Rhône, les Alpes avec le Mont-Blanc, les Pyrénées avec leurs terrains sédimentaires et leurs roches cristsallines. Que d'études à faire! Que d'observations à recueillir! Que de points d'interrogation à poser! Quel riche festin pour les yeux et pour l'intelligence!

A un autre point de vue, l'utilité de ces congrès internationaux n'est pas moins évidente. Ils font tomber bien des préventions, bien des préjugés; ils renouent des liens d'attachement, d'estime réciproques que la triste politique avait rompus. La science remplit seule les séances. Sa grandeur, son épanouissement, ouvrent un horizon nouveau; c'est le but où tous doivent tendre, où la victoire appartient non à tel ou tel pays, non à tel ou tel parti, mais à l'humanité entière.

C'est de tout cœur que nous souhaitons au congrès géologique de 1900 un brillant succès, dont nous sommes, d'ailleurs, assurés par avance.

Marquis DE NADAILLAC.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1899.

La grève des facteurs a été l'événement de cette quinzaine. Elle a éclaté comme un coup de foudre. Personne ne s'en doutait. Le gouvernement qui, la veille, avait fait repousser par le Sénat le crédit voté par la Chambre pour augmenter le traitement des sous-agents des postes, n'avait pas soupçonné que les facteurs pussent s'en émouvoir. Il a été, au premier moment, ahuri par leur résolution, si subitement prise et avec un tel accord : comme aux plus mauvais temps des crises révolutionnaires, Paris pendant tout un jour s'est vu sans lettres. Les affaires ont été suspendues, les traites, les effets de commerce, les ordres de Bourse, retenus à l'Hôtel des Postes.

Il y avait là assurément de quoi être surpris; cependant, ce qui nous étonne, c'est l'étonnement du cabinet. Non pas que nous ayons, plus que lui, prévu la grève des facteurs. Mais on nous annoncerait demain la grève des employés des douanes, des employés des tabacs, des agents des ministères, des ouvriers des chemins de fer, des ouvriers de l'Exposition, que, tout en étant surpris par le fait spécial de telle ou telle grève, nous ne le serions en aucune façon de l'état d'esprit qui l'aurait engendré.

La politique radicale, pratiquée ou encouragée par le gouvernement, n'a rien négligé, en effet, pour allumer les passions et pour jeter le trouble dans tous les services, publics ou privés. Une grève surgit-elle quelque part, vite les démagogues accourent pour l'attiser, et le gouvernement, se trainant à leur suite, presse les patrons, les chefs d'ateliers, les grandes compagnies, de céder au mouvement, et souvent de garder ou de rappeler les meneurs qui l'ont fait naître. Comment les agents de l'Etat comprendraient-ils qu'on leur fasse une situation différente, et qu'avec eux le gouvernement emploie la rigueur, lorsqu'il la blâme dans l'industrie privée? On viendrait nous annoncer que les soldats refusent l'obéissance, que nous en éprouverions plus d'indignation que de stupeur. L'insubordination serait un crime; elle exigerait sans doute une répression terrible, mais contre qui? Contre les soldats ou contre leurs inspireurs? Sur qui donc, en pareil cas, pèserait la responsabilité principale de l'attentat? Sur ceux qui auraient refusé d'obéir à leurs chefs, ou sur ceux qui chaque matin

leur répètent : « Vos chefs sont des traîtres ! » Une feuille socialiste disait : « Bravo facteurs ! » aux grévistes des postes. Elle dirait aussi bien, n'en doutez pas : « Bravo soldats ! » aux troupes rebelles. Et dans quels rangs se rencontrent ces conseillers de révolte ? Dans les rangs de cette faction que le gouvernement ménage, qu'il caresse, et dont il laisse chaque jour la rage se déchaîner impunément contre les institutions militaires et les chefs de notre armée.

On se flatte que l'Affaire, — puisque c'est d'elle qu'il faut toujours parler, — touche à son terme. Le jour approche où le président Ballot-Beaupré déposera son rapport. Le 29 mai, les Chambres réunies entreront en délibération pour rendre leur arrêt. Cet arrêt ne sera-t-il pas une fin, et la France n'aura-t-elle pas recouvré le repos et la paix dont elle a tant besoin ?

Vaine espérance ! Quel que soit cet arrêt, il ne terminera rien. Il ne calmera pas les perturbateurs ; forts des complicités et des défaillances qu'ils ont déjà rencontrées, ils persévéreront dans leurs voies. Si la révision est prononcée, comme elle impliquera nécessairement le renvoi de l'accusé devant un autre conseil de guerre, ils emploieront plus que jamais tous les moyens pour peser sur le conseil de guerre et lui arracher un acquittement. S'ils l'obtiennent, ils ne s'arrêteront pas encore. Enhardis par cette victoire, ils en poursuivront une autre, qui leur importe bien autrement que la réhabilitation de Dreyfus ; ils reprendront l'attaque contre l'état major, et, sous ce nom, contre l'armée elle-même. Ils réclament déjà le procès des généraux ; ils ont déjà prononcé contre eux la sentence ; car ces vengeurs de la justice sont ainsi faits : ils n'admettent pas qu'on croie, jusqu'à preuve contraire, à la culpabilité d'un homme condamné par les tribunaux, civils ou militaires. Mais ils s'arrogent le droit de condamner qui leur déplaît, sans formalités, sans procédure ; leur accusation vaut jugement, et tout homme est coupable par cela seul qu'ils l'ont déclaré tel.

Si l'arrêt de la Cour est contraire à leurs espérances, on peut être bien plus sûr encore qu'ils ne s'y soumettront pas. Ce sera l'ère de ce « chambardement » qu'ils ont annoncé et déjà commencé. Par ce qu'ils ont tenté jusqu'ici, on peut calculer ce qu'ils oseront.

Il s'agit de savoir si liberté leur sera laissée de continuer sur la France cette œuvre de mort.

Il n'y a pas, on ne le voit que trop, à compter sur le gouvernement pour les réprimer. Quand il ne marche pas avec eux, il s'efface pour les laisser passer. L'esprit qui l'anime se trahit dans d'obscurs détails, comme dans des actes retentissants. On nous cite telle ville de province où des fonctionnaires, dont quelques-uns tiennent à la préfecture, s'agitent pour introduire dans le cercle

dont ils font partie, des feuilles dreyfusistes à la place des feuilles conservatrices. Prendraient-ils cette initiative, s'ils avaient à craindre le blâme de leurs chefs? Et d'autres fonctionnaires pourraient-ils, avec la même sécurité, demander qu'à des feuilles dreyfusistes on substituât des feuilles conservatrices? Ne voyons-nous pas des professeurs s'afficher sur les listes des journaux qui prodiguent le plus l'outrage à l'armée, tandis que ceux qui voudraient s'inscrire parmi ses défenseurs n'osent affronter la publicité, sachant qu'ils risqueraient la perte de leur carrière?

Il faut bien que cette partialité scandaleuse soit entrée, comme un germe infectieux, dans tout le personnel gouvernemental, pour qu'elle ait gagné, dès sa nomination, le nouveau ministre de la guerre, malgré le tempérament qu'on lui supposait. Les deux actes par lesquels M. Krantz a signalé son avènement, la mise en non-activité du commandant Cuignet, et la réouverture du cours de M. Duruy, ont fait connaître, une fois de plus, l'influence qui domine le cabinet.

Qu'on n'allègue pas l'irrégularité de l'acte du commandant Cuignet, remettant à un tiers, qui les a publiées, les correspondances échangées entre deux ministres. Que sous un régime normal où toutes les lois sont observées et toutes les infractions punies, un tel acte eût pu donner lieu à des sévérités, — encore bien que le châtement ait ici dépassé la mesure, — nous ne songeons pas à le contester. Mais tout est relatif en pareille matière, et la justice ne mérite son nom que lorsqu'elle est, sans distinction de personne ni d'opinion, appliquée à tous.

Pour le peuple, qui est simpliste, la situation se résume ainsi : toutes les fois qu'une publication est faite dans l'intérêt du syndicat Dreyfus, elle est permise; quelque coupable, quelque dangereuse que puisse être l'indiscrétion, on n'en découvre jamais l'auteur, ayant résolu de ne pas le chercher afin de n'avoir point à le punir. Mais la publication est-elle de nature à contrarier le syndicat, aussitôt le gouvernement se montre; son indignation éclate et ses rigueurs s'exercent. Sur ce point, il n'admet pas d'excuse; même si la publication n'est en réalité qu'une réponse, si, bien loin d'être née d'une initiative provocatrice, elle a été provoquée, au contraire, par la nécessité de la défense, si elle a eu pour objet, par exemple, de prouver la fausseté des accusations portées par un agent du ministère des affaires étrangères contre le ministère de la guerre, le gouvernement est impitoyable. Tout est permis au syndicat, même l'attaque contre l'armée; tout est interdit contre lui, même la défense de l'armée.

En regard de la mesure adoptée contre le commandant Cuignet, il faut placer la décision qui a imposé aux élèves de l'Ecole polytechnique la reprise du cours de M. Georges Duruy. Ah! oui, M. Georges

Duruy a eu le dessus; il peut s'en vanter. Mais nous ne l'en félicitons pas. La manifestation unanime, à la suite de laquelle son cours avait été suspendu, ne pouvait l'abuser sur les sentiments qu'avaient pour lui, à tort ou à raison, les élèves de l'Ecole. S'il avait gardé quelques doutes, les précautions prises pour lui assurer le silence de l'auditoire, les avertissements donnés aux majors des deux divisions, la menace, triomphalement relatée par le *Siècle*, d'envoyer à la prison du Cherche-Midi tout élève qui aurait essayé une protestation, indiquaient assez quelle violence on faisait à ces jeunes gens en les obligeant à entendre les leçons d'un professeur dont les opinions, trop bruyamment exprimées, les avaient émus. M. Duruy n'a pas reculé devant cette disposition. Aucun scrupule ne lui est venu devant ces moyens de force. Il ne s'est pas dit que c'était faire à ses élèves une situation bien cruelle que de les placer dans cette alternative d'étouffer le cri de leur âme ou de briser leur carrière. C'est affaire à lui. Mais nous préférons la conduite de M. Lavisse qui, l'an dernier, supposant que sa façon de penser l'avait mis en désaccord avec les élèves de Saint-Cyr, renonçait spontanément à l'honneur et à la joie de leur continuer son enseignement.

La double décision, prise par le ministre de la guerre, a été portée devant la Chambre des députés. Elle a fait l'objet d'une interpellation.

Quel chemin nous avons parcouru depuis que la campagne est engagée contre les chefs militaires! Il y a dix-huit mois, on s'en indignait à la Chambre; on reprochait avec véhémence au gouvernement sa faiblesse; on envoyait chercher le ministre de la guerre; on provoquait ses déclarations; on votait des ordres du jour affirmant la résolution de l'Assemblée de défendre contre les insulteurs l'armée et la patrie. Aujourd'hui, le silence s'est fait. Les outrages se poursuivent, plus odieux que jamais; des libelles contre les généraux se répandent jusqu'aux abords des casernes, et chaque jour, on lit dans les feuilles dreyfusistes des phrases comme celle-ci : « Qu'attend-on pour mettre la main de justice au collet du criminel (il s'agit du général Mercier, ancien ministre de la guerre) qui a violé à lui seul plus d'articles du Code pénal qu'une collection de forçats de la Nouvelle ou de Cayenne? » Chaque jour, quelques soudoyés de « la bande des sans-patrie et des drôles », comme les appelle le général Metzinger, en mettant à l'ordre du jour le soldat Cardena qui a su leur résister, insultent dans la rue l'uniforme. A Grenoble, ils en sont venus à la propagande par le fait, et plusieurs officiers ont été victimes de leurs attentats. On ne s'en indigné plus au Palais-Bourbon; quand il est évident que le gouvernement s'engage de plus en plus à la

suite de la faction, et que sa faiblesse peut perdre la France, nul ne se lève, ni parmi les modérés, ni parmi les conservateurs, pour lui en demander compte. Il faut que ce soit un jeune député nationaliste, M. Lasies, dont certes, en ce temps de veulerie universelle, nous nous garderons de déprécier le courage et l'initiative, qui vienne dénoncer les mensonges des ministres et leurs connivences. Il faut que ce soit un vieux républicain, M. de Mahy, à peu près seul dans son parti, qui adresse un appel à ses amis politiques, qui adjure la majorité de se reprendre, qui lui signale, en termes pathétiques, le danger, l'extrême danger de « cette main-mise de la politique de l'extrême gauche sur la Chambre et sur les ministres ».

Du côté des conservateurs, qui devraient être les premiers à intervenir, qui devraient saisir cette occasion de parler au pays et de faire vibrer son cœur à leurs accents, aucune voix ne se fait entendre. Què dis-je? Lorsqu'à la suite du débat soulevé par M. Lasies, en dépit des avertissements de M. de Mahy, un ordre du jour est proposé « approuvant l'attitude et les actes du gouvernement », les progressistes, les conservateurs, ne savent que se diviser. Les uns votent l'ordre du jour, et prennent rang dans la majorité des 388, qui l'a adopté. Les autres, au nombre de 110, s'abstiennent, et il ne se trouve que 64 voix pour le repousser.

« Approuvant l'attitude et les actes du gouvernement. » Quels actes et quelle attitude? Est-ce l'attitude du président du Conseil et du ministre des affaires étrangères, niant qu'il y ait eu dissentiment entre M. de Freycinet et M. Delcassé, alors que les documents produits prouvent le contraire? Est-ce l'acte de M. Delcassé, écrivant à son collègue de la guerre qu'aucune des lettres qu'il lui a adressées n'a été lue à la Cour de cassation, alors que, devant l'évidence, il est obligé d'avouer qu'on a donné lecture, en la tronquant, de la plus importante? Est-ce cette politique à deux poids et deux mesures, qui frappe les défenseurs de l'armée et qui épargne ses adversaires? Et personne ne s'est levé pour mettre en lumière ces mensonges et ces contradictions! Il s'est trouvé des conservateurs, des ralliés, des progressistes, pour les approuver! Il s'en est trouvé d'autres pour s'abstenir, pour ne dire ni oui ni non, alors qu'ils avaient au moins le devoir, s'ils entendaient demeurer neutres, d'en donner les raisons! Nous croyons connaître assez l'histoire parlementaire de notre pays. Nous le disons hautement, jamais, en aucun temps, pas même sous l'Empire, on ne vit dans l'opposition un pareil abandon. Ce n'est pas seulement l'effacement : c'est le néant.

Durant les vacances législatives, M. Charles Dupuy avait, on

s'en souvient, prononcé devant ses électeurs de la Haute-Loire un discours dans lequel il avait placé une phrase certainement calculée sur les « sanctions nécessaires » qui seraient à exercer contre les chefs militaires. L'insinuation, comme il y comptait sans doute, n'a pas été perdue. La faction l'a relevée, et un de ses meneurs, M. Ranc, la rappelant ces jours derniers au président du Conseil, l'invitait à prendre, après l'arrêt de la cour, le portefeuille de la guerre afin d'appliquer lui-même les sévérités annoncées. M. Dupuy vient de trouver une autre occasion de flatter les passions révolutionnaires; il a prononcé un nouveau discours, à propos de l'inauguration du buste de M. Floquet.

Chacun prend ses saints et ses héros où il le peut. Tandis que les patriotes, sans distinction de parti, glorifient Jeanne d'Arc et se préparent à saluer de leurs acclamations le commandant Marchand, les autres dressent un buste à M. Floquet. Pas plus que Jeanne d'Arc, Marchand, ni Galliéni ne sont de leur paroisse, ou plutôt de leur Temple; car ceux-là croient en Dieu, et, pour la faction, qui croit en Dieu est un ennemi. La Veuve ne le connaît pas.

Contre M. Floquet, la Veuve n'avait pas ce grief. M. Floquet était franc-maçon. Il a donc droit à un monument. On peut parler de lui sans colère. C'était un Prudhomme qui posait parfois pour le Robespierre. En cela il se calomniait. Il avait de Robespierre les gilets, mais non les instincts. Gourmé comme l'avocat d'Arras, pénétré de son importance sans que l'étalage qu'il en faisait éveillât d'autre impression qu'un sourire, il n'était pas méchant de sa nature; on l'eût dit plutôt inoffensif, si l'expérience ne nous avait appris que, en temps de révolution, par faiblesse ou par sottise, les êtres inoffensifs peuvent devenir aussi malfaisants que les coquins.

M. Floquet avait débuté par son apostrophe fameuse au tsar : « Vive la Pologne, Monsieur! » Ce ne fut pas le trait de sa vie dont il tint le plus, dans la suite, à perpétuer le souvenir. Il ne songea pas davantage, une fois ministre, à rappeler les déclamations furibondes qu'il avait proférées, après le 4 septembre, contre les lois impériales, qui interdisaient la liberté des associations. Ces lois, bien entendu, il se garda, comme tous ses compagnons, de les abolir. Elles pouvaient servir contre les adversaires. Membre de l'Assemblée nationale, il déserta son poste quand surgit la Commune; comme les Lockroy et les Clémenceau, il se rendit à Paris, évitant, tout en se rapprochant des rebelles, de prendre ouvertement parti dans une lutte dont il ne voulait, ni d'un côté ni de l'autre, courir les risques. Appelé par une fortune singulière à la présidence de la Chambre des députés, il y révéla, nous le recon-

naissons, des aptitudes qu'on ne lui soupçonnait pas. Mais il dut descendre du fauteuil, emporté, comme tant d'autres, par la tempête du Panama. Il n'avait rien pris pour lui dans ces honteux marchés, mais il avait laissé les autres prendre, veillant avec un soin jaloux à ce qu'il appelait, — par un euphémisme qu'il eût sévèrement qualifié dans la bouche de ses adversaires, — « la répartition » du fonds de publicité. Accablé sous le jugement de l'opinion, il ne se relèva pas de ce coup, et peut-être en est-il mort.

C'est là le personnage dont M. Charles Dupuy a entrepris le panégyrique. Il a profité de la circonstance pour évoquer le souvenir du boulangisme, que M. Floquet ne combattit qu'après en avoir, comme M. Clémenceau, favorisé les progrès, et, simulant la crainte d'un complot militaire, le président du Conseil a fait appel à l'union des républicains pour le conjurer. Le moment était bien choisi pour montrer le danger dans l'armée, quand le complot, formé contre l'armée, éclate de toutes parts. Les factieux ont compris la nouvelle avance que leur faisait M. Dupuy. Mais de quel ton l'ont-ils accueillie! « Voilà l'Auvergnat de notre côté, son fusil sur l'épaule gauche, écrivait l'*Aurore*; nous ne sommes pas autrement fiers de la recrue. Mais la chose est significative : il est clair que nous sommes les plus forts. »

M. Delombre, ministre du commerce, affirmait, il y a quinze jours, que la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, entrerait en vigueur, sans remise aucune, le 1^{er} juin. Le moindre ajournement, à l'entendre, serait « la faillite du parti républicain ». Il peut donc dire aujourd'hui, comme Robert Macaire : « Enfin, nous avons fait faillite. » Car l'ajournement a été prononcé.

Grâce à une motion de M. de Ramel à laquelle le ministre s'est bien vite accroché, comme à une corde de sauvetage, le gouvernement a obtenu que le délai ne serait que d'un mois. La loi, d'après le vote de la Chambre des députés, deviendra obligatoire le 1^{er} juillet.

Nous attendrons cette échéance pour nous assurer que la prescription n'est point vaine. On n'a pas raison d'un torrent avec des brins de paille, et les textes, même les plus péremptoires, ne sont guère autre chose, dans un régime démocratique, quand un grand mouvement d'opinion se prononce contre eux. Or, le mouvement qu'a provoqué la loi du 9 avril n'est pas douteux; les protestations continuent d'affluer, et comme elles ne portent pas seulement sur les dispositions auxquelles les pouvoirs publics ont cru remédier en étendant aux risques prévus par cette loi les opérations de la caisse nationale d'assurances créée par la loi du 11 juillet 1868, il est probable qu'elles ne s'arrêteront pas. Elles

feront masse d'ici au 1^{er} juillet, et formeront une barrière contre laquelle il sera dangereux de se heurter.

Il est vrai, comme nous le faisons pressentir dans notre dernière chronique, que le gouvernement et les Chambres se sont placés, par leur imprévoyance, entre deux périls, également redoutables. S'ils ont soulevé contre eux les intérêts des patrons, s'ils ont en même temps jeté l'inquiétude chez beaucoup de travailleurs, Français et pères de famille, menacés de se voir supplantés par des étrangers ou des célibataires, ils ont allumé dans le monde des ouvriers une espérance qu'il leur sera difficile d'éteindre. Ils leur ont fait savoir qu'en tous cas, quelle qu'ait pu être leur imprudence ou leur indiscipline, ils ne seraient jamais responsables des accidents dont ils auraient été victimes, et que toujours ils pourraient en demander compte aux patrons.

L'ajournement de la loi est pour eux une première déception, et dans les mêmes journaux où s'impriment les outrages contre l'armée, on trouve déjà l'expression des colères que cet ajournement a suscitées : « Citoyens, dit une proclamation publiée par les feuilles dreyfusistes, la complicité d'une majorité scélérate de députés et de bandits réactionnaires, s'associant à l'infamie sénatoriale, vient d'ajourner pour vous les avantages si insuffisants, mais certains, de la loi des accidents. Vous laisserez-vous piétiner sans résistance? Non, c'est impossible..., et dès maintenant, par vos manifestations multiples, donnez à la bourgeoisie capitaliste l'avertissement important de la guerre sociale que déchaînerait sa ténacité égoïste... »

Guerre sociale! guerre contre l'armée! soulèvement des intérêts! grève des employés des services publics! C'est ainsi que ce gouvernement aura réalisé l'unité nationale qu'avec les lois scolaires il s'était vanté d'établir. Sans programme, sans volonté, sans boussole autre que le souci de son existence d'un jour, que fera-t-il dans ce conflit? Il voudra ménager les passions qui grondent, et conjurer l'émeute. Mais les intérêts, à leur tour, sont terribles quand on les attaque, et s'il leur faut engager la lutte pour la vie, ils ne connaîtront pas les appréhensions et les scrupules par lesquels les consciences se laissent souvent paralyser.

On s'est étonné, non sans raison, que ces réclamations, aujourd'hui si nombreuses et si vives, aient tant tardé à s'élever contre la loi sur les accidents du travail. Pendant vingt ans, cette loi a été en délibération. Comment les intérêts qu'elle devait atteindre n'ont-ils rien fait pour en dénoncer les inconvénients? Silencieux tant que le mal se prépare, ils ne songent à crier que lorsqu'il est fait. C'est bien là un trait de notre nature : nous ne voyons le péril que lorsqu'il nous touche. Cette disposition est encore encouragée

par l'idée que nous nous faisons de nos parlementaires; nous les savons en général si incapables, si fainéants, si divisés, que nous nous persuadons qu'ils n'aboutiront à rien, et dès lors nous jugeons inutile de nous mettre en peine pour des lois que probablement ils n'achèveront pas. La supposition, pour s'appuyer sur beaucoup de précédents, n'en est pas moins dangereuse. Avec nos Chambres, il faut s'attendre à toutes les surprises; précisément parce qu'il n'est pas dans leurs moyens de réfléchir longtemps sur le même objet, il faut prévoir le jour où, forcées tout à coup d'en finir avec une question, jusque-là négligée, elles la trancheront à l'aveugle, sans se soucier ni même se douter d'objections qu'on aura omis de leur présenter.

La leçon est plus impérieuse encore, lorsqu'il s'agit de lois qui menacent non pas seulement les intérêts matériels, mais les droits de la conscience et les franchises du citoyen. Dans ces matières, ce n'est pas le raisonnement qui dirige nos législateurs, c'est l'esprit de secte, la haine religieuse, et les mots d'ordre de la franc-maçonnerie. Il importe donc de s'armer à l'avance contre leurs desseins, et de les prévoir, même quand ils ne se manifestent pas. Sans doute, à ne consulter que la capacité de ces Chambres, on peut penser qu'elles n'arriveront pas à édifier une loi sur les associations ou sur l'enseignement. L'œuvre dépasserait leurs forces. Mais elles peuvent prendre des mesures, et, à défaut d'une loi complète qu'elles seraient hors d'état d'édifier, détacher quelques articles destinés à frapper les établissements qu'elles redoutent et à supprimer les droits des familles. Il n'y a qu'un moyen de les en empêcher : c'est de mettre devant elles une force qui les effraye.

Cette force, les catholiques, les conservateurs, les honnêtes gens de tous les partis, la possèdent. Réunis, ils la personnifient. Ce sont les sectaires eux-mêmes qui nous l'attestent; plus de la moitié des élèves de l'enseignement secondaire appartiennent à l'enseignement libre, et, parmi ceux qui ne s'y rattachent pas, parmi ceux qui vont aux écoles publiques, nous sommes loin de ne voir que des adversaires. Il en est beaucoup, parmi les pères de famille et les professeurs, qui, tout en préférant l'enseignement de l'Etat, n'entendent pas interdire l'enseignement rival, ni refuser à autrui la liberté qu'ils réclament pour eux. Les uns et les autres n'ont donc qu'à se compter; ils forment la majorité. C'est à eux de se rapprocher, de se concerter, de s'entendre, de montrer qu'ils sont une puissance; alors on les écouterait. L'ennemi reculerait, s'ils avançaient. Son audace n'est faite que de leur timidité.

La conférence de la paix, provoquée par l'initiative du tsar, s'est réunie à La Haye. Elle a commencé ses délibérations. Vingt-quatre

Etats, dit-on, y sont représentés. Dans cette imposante assemblée, formée pour rechercher les moyens d'éteindre ou d'atténuer les conflits des hommes, la plus haute autorité morale du monde, le pouvoir qui représente, au suprême degré, la justice et la concorde, le Saint-Siège, n'a pas trouvé place. Il s'est rencontré une nation, celle qui doit à la Papauté ses plus glorieux souvenirs, l'Italie, pour exiger, au moins par l'organe de ses prétendus interprètes, qu'une invitation ne fût pas adressée au Souverain Pontife. Tout en déplorant, pour la plupart, cette opposition, les chancelleries, par une condescendance qu'elles pourront regretter, y ont fait droit. Le Pape n'aura point de mandataire à la conférence, et, répondant à cette injustifiable exclusion, son représentant à La Haye, l'Internonce apostolique, a quitté, pour toute la durée des délibérations, la capitale de la Hollande.

Le cabinet du Quirinal allègue, pour écarter la Papauté, qu'elle n'a pas de souveraineté temporelle. Le fait ne détruit pas le droit. Mais, même en admettant la supposition, le Pape n'en reste pas moins souverain. Pour ne citer qu'un exemple, l'appel que M. de Bismarck et l'Espagne firent à sa médiation, dans l'affaire des Carolines, n'indiquait-il pas que, plus qu'aucun autre, le Pape était désigné pour exercer son influence et élever la voix dans une assemblée qu'avait réunie un grand intérêt de pacification et d'humanité?

Nous ne croyons guère à la réalisation des espérances que l'empereur Nicolas a généreusement fondées sur les délibérations de la conférence. C'est un inquiétant contraste avec la mission, dont elle est investie, que ce bruit d'armes qui retentit de toutes parts. Les rivalités de la Russie et de l'Angleterre en Chine, la guerre atroce qui se poursuit, après la défaite de l'Espagne, entre les indigènes des Philippines et les Etats-Unis, les intrigues qui se nouent et le coup de main qui se prépare contre le Transvaal, exclu du Congrès de la Haye par la volonté de l'Angleterre, sont de fâcheux préliminaires aux entretiens des diplomates. Nous n'en faisons pas moins des vœux bien sincères pour que des réformes heureuses se dégagent de leurs méditations. Leur œuvre sera encore belle, la pensée du tsar n'aura pas été vaine, s'ils arrivent à mettre un peu plus d'équité dans le droit international, un peu plus de modération, de douceur et de pitié dans les relations mutuelles des peuples, même belligérants.

Louis JOUBERT.

Guides des cyclistes et des automobilistes, publiés sous la direction de M. A. SAUVERT, ingénieur.

La librairie Flammarion vient d'avoir l'heureuse idée d'inaugurer une nouvelle collection de guides à bon marché, luxueusement édités et présentant des avantages pratiques qui n'avaient pas été réunis jusqu'ici dans les ouvrages de ce genre.

L'originalité des *Guides Flammarion*, dressés sous la direction de M. l'ingénieur Sauvert, consiste dans l'accumulation des renseignements offerts aux automobilistes et aux cyclistes, — renseignements singulièrement intéressants aussi pour les touristes vieux jeu, je veux dire pour les promeneurs en voiture ou à pied; — dans l'agrément et la clarté de leur présentation, et aussi dans leur nature.

Pour une excursion déterminée, les *Guides Flammarion* donnent, d'une part, la carte du chemin de fer, d'autre part, la carte et le *profil* en long de la route cyclable. Des signes spéciaux font connaître les routes pavées, les routes pavées avec bas côtés praticables et les routes macadamisées.

Sous un format élégant et commode, imprimés sur beau papier, ornés de jolis dessins et vues photographiques, de cartes nombreuses, de plans soigneusement dressés, de profils avec cotes d'altitude scrupuleusement relevées, ces guides offrent l'avantage de grouper, par suite d'une ingénieuse disposition particulière des cartes, les renseignements les plus complets et les plus détaillés sur la topographie des routes et chemins praticables aux cyclistes et aux automobilistes, ainsi que sur les pays qui s'échelonnent le long des lignes de chemin de fer.

Morceaux choisis des littératures étrangères (*Angleterre,*

Allemagne, Italie, Espagne, Amérique, Russie, Scandinavie), publiés avec un essai sur le développement des littératures modernes, des notices et des notes, par M. Edouard Rod. — Un volume in-16, broché, 6 fr.; cartonné toile, 6 fr. 50. (Hachette et C^{ie}, Paris.)

On se rendra compte de la variété des connaissances et du travail considérable dont témoigne ce nouveau livre de M. Edouard Rod quand nous aurons dit qu'il contient des extraits de près de *trois cents écrivains*, dont quelques-uns sont représentés par quatre ou cinq œuvres diverses, depuis Dante Alighieri, le Romancero espagnol, et le Lai de Beowulf jusqu'à Fogazzaro, Eche-garay et Alfred Austin.

Mais il ne pouvait suffire ni à l'esprit généralisateur et philosophique de M. Edouard Rod ni à la curiosité intelligente du lecteur que le nouveau recueil présentât l'apparence fragmentaire que risque toujours de garder un recueil de morceaux choisis. En vain les fragments sont-ils par eux-mêmes intéressants, en vain même chacun d'eux est-il par une note ou une notice remis à sa place dans l'œuvre de son auteur : c'est la place de cet écrivain lui-même dans la littérature de son pays, la place de cette littérature à son tour dans l'histoire de la littérature européenne, à telle ou telle époque, que nous voulons connaître.

Le sentiment de cette unité est partout présent dans le livre de M. Rod. A vrai dire, il le domine. Ce souci n'est pas seulement sensible, en effet, dans le choix de certains morceaux qui appellent entre eux des rapprochements et des comparaisons. Il se traduit par les divisions mêmes de l'ouvrage et dans le magistral essai sur le développement des littératures modernes qui est, pour ainsi dire, le résumé philosophique de l'ouvrage tout entier.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

M. BUFFET¹

II

ASSEMBLÉE NATIONALE — SÉNAT

Le département des Vosges, où M. Buffet dut retourner quand le Corps législatif fut dispersé, avait été envahi par les Prussiens dès le lendemain de nos premiers revers, la proximité de la frontière et la rapidité du désastre ne rendant possible aucune résistance. L'occupation prussienne put donc y être exercée dans toute sa rigueur pendant la durée de la guerre sans donner lieu à aucun des incidents qui ont ensanglanté ou illustré d'autres contrées de la France. M. Buffet passa, comme beaucoup d'entre nous, ces longs mois de souffrance dans un état d'inaction et d'incertitude que rendait plus pénible l'absence de toute communication régulière avec les divers théâtres où se débattaient les derniers efforts de notre résistance nationale. Du drame plein d'angoisse et souvent d'éclat qui se jouait autour de Paris et dans le centre de la France, les populations occupées n'apprenaient que ce qu'il convenait aux vainqueurs de leur laisser connaître. Aussi quand, après une lutte désespérée, la paix, une cruelle paix, fut devenue nécessaire, et qu'une Assemblée nationale fut convoquée à Bordeaux pour en subir plutôt que pour en discuter les conditions, M. Buffet, placé à la tête de la députation de son département, arriva au lieu de réunion des nouveaux élus, après un pénible voyage, nullement préparé à la part qu'il aurait à prendre dans la tâche qui nous était dévolue. A peine connaissait-il le nom de ses futurs collègues et savait-il sous quel vent de réaction ils étaient choisis, à la fois contre les auteurs de la guerre et contre les chefs que la démagogie

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1899.

triumphante s'étaient donnés. Sa surprise fut grande quand il apprit que M. Thiers, nommé, le 16 février 1871, chef du pouvoir exécutif, avait, dès le lendemain, constitué son ministère et qu'il était désigné pour en faire partie comme ministre des finances. L'arrêté qui le nommait était déjà porté au *Journal officiel*.

Rien de plus touchant pour lui assurément que cet appel spontané fait à son dévouement par l'homme illustre à qui la France, dans cette heure sans pareille, remettait sa destinée. Il était seul cependant à s'en étonner ; à part lui, tout le monde trouva le choix naturel. Entre M. Thiers et lui, malgré les différences d'âge et de situation, la plus constante intimité n'avait cessé de régner aussi bien pendant leur retraite que pendant leurs campagnes législatives communes. De la part de M. Thiers c'étaient pour M. Buffet des témoignages de haute estime, dont le prix était d'autant plus grand que même pour ceux qui partageaient ses opinions, il en était en général peu prodigue. M. Buffet, de son côté, avait pour la supériorité des talents politiques et oratoires de M. Thiers une admiration qui, dans ces dernières épreuves, s'était étendue même à son caractère. Ce sentiment se traduisait avec effusion dans quelques lignes de sa correspondance écrite pendant la guerre qu'on a bien voulu me confier. « Le rôle de M. Thiers, écrivait-il, a été admirable : il est trop bon, trop grand citoyen pour que son cœur puisse ressentir au milieu des douleurs de la patrie aucune satisfaction personnelle, mais il est bien trop complètement vengé de toutes les attaques dont il a été l'objet : il a nettement indiqué en 1866 la conduite à tenir pour éviter ces malheurs : en 1870, au milieu des vociférations des centres, il a combattu cette funeste guerre. »

M. Buffet se plaisait même à reconnaître une sorte de grandeur héroïque dans ce pèlerinage entrepris par un vieillard pour aller demander secours à Vienne, à Londres, à Saint-Petersbourg, tentative d'autant plus méritoire que le succès était presque impossible à espérer. « Si notre pays, ajoutait-il, n'est pas absolument condamné, c'est M. Thiers qui plus que personne peut le relever. »

Pour une nature généreuse la tentation devait être grande de servir d'auxiliaire à une telle entreprise. Par quelles raisons M. Buffet crut devoir refuser de s'y associer, c'est ce que je lui laisserai expliquer lui-même avec une simplicité qui en fera mieux ressortir la pureté et l'élévation. Il en est une qu'il pouvait exprimer tout haut et dont personne ne pouvait contester la gravité. Représentant d'une province dont une fraction allait être cédée à l'Allemagne, il ne voulait à aucun prix paraître ni pour lui-même, ni pour ses électeurs, opérer cette mutilation de ses propres mains :

« J'ai dit à M. Thiers, si le traité de Paris cède à l'ennemi une partie du département dont je suis le mandataire, je ne puis comme député et encore moins comme ministre y être partie contractante. Je semblerais apporter l'adhésion des populations qui m'ont nommé à leur dénationalisation. Je puis reconnaître la nécessité du traité, je ne puis y participer. » C'est la même pensée qu'il développait publiquement, peu de jours après, dans une déclaration des députés des Vosges dont il fut l'organe, à la séance où leur élection fut validée : « Un traité, dit-il, comme celui que la France va signer ne doit, en ce qui touche les cessions territoriales, créer aucun droit pour l'avenir ; car ni l'Alsace ni la Lorraine ne sont la propriété de la France. Le lien de droit ne pourrait exister que de l'assentiment des populations. En votant le traité, nous paraîtrions apporter cet assentiment, nous ne pouvons donc que nous abstenir. » C'était raisonner avec toute la rigueur du droit public, tel que le conçoit la civilisation moderne. Rien n'est changé depuis trente années bientôt écoulées. Cet assentiment des populations dont M. Buffet craignait de prêter à la conquête même l'apparence, nous n'avons aucun signe qu'il ait été donné. L'éloquente protestation subsiste et le droit n'est pas encore venu légitimer l'emploi de la force.

Un autre motif était de nature plus délicate, et commandait par là même plus de réserve : c'était un scrupule excessif provenant de la situation particulière que lui créait sa participation, pourtant si courte et si correcte, au dernier ministère de l'Empire. « Il est impossible, ai-je dit à M. Thiers, que dans la discussion qui s'engagera sur le traité, ou après le traité, sur les causes de cette épouvantable catastrophe, on n'interroge pas toutes les responsabilités. Je n'en ai assurément aucune puisque je me suis séparé du ministère au moment du plébiscite, et que j'ai toujours été énergiquement opposé à cette funeste guerre ; mais si personne ne songe à m'accuser, il ne me paraît pas digne que je sois accusateur. M. de Martignac a autrefois défendu le ministère qui l'avait renversé. Je ne veux pas faire le contraire. Le gouvernement devra nécessairement intervenir dans un tel débat. Je ne puis pas, avec convenance, à ce moment, siéger au banc des ministres. »

Cette prévision ne s'est pas réalisée, au moins sous la forme que redoutait M. Buffet. Il n'aurait eu, en fait, ni à absoudre ni à condamner d'anciens collègues. L'Assemblée nationale jugea avec raison que ce n'était pas tel ministre impérial ou tel autre qui devait porter devant la conscience publique la responsabilité de notre ruine, mais bien l'Empire tout entier, et à vrai dire, l'empereur tout seul : 1870 n'était que la conséquence de la faute pre-

mière et irréparable commise en 1866. Ce ne sont pas ceux que la Prusse a vaincus qu'accusera l'histoire, mais bien plutôt celui dont la criminelle imprévoyance a laissé la Prusse acquérir la force de nous vaincre.

M. Buffet obéissait si visiblement à des scrupules peut-être exagérés de délicatesse, que M. Thiers ne put que s'incliner avec regret, sans qu'une ombre de refroidissement fût venu altérer leur confiance et leur amitié mutuelles. Ce n'est donc pas dans ce débat affectueux qu'il faut chercher l'origine des dissentiments très graves, qui ne tardèrent pas à s'élever entre eux et dont la conséquence fut de placer M. Buffet en évidence dans les premiers rangs de l'opposition qui finit par éloigner M. Thiers du pouvoir. C'est quelque autre explication qu'il faut chercher, et celle-là ne peut être appréciée qu'en faisant comprendre, à un point de vue plus général, le vrai caractère de la lutte qui allait s'engager entre l'Assemblée nationale et celui dont elle avait, à la première heure, avec autant d'entraînement que M. Buffet, accepté la direction. Le seul fait que M. Buffet prit, à ce regrettable conflit, une part active et, au dernier moment, décisive, suffit pour éclairer un malentendu trop accrédité, que, dans l'intérêt de l'histoire, il importe de le dissiper.

Il existe, en effet, au sujet de ces rapports d'abord si confiants et devenus rapidement si hostiles, de M. Thiers et de l'Assemblée nationale, une version, j'ai presque dit une légende, admise à peu près sans contradiction. Il est convenu que le débat qui les mit aux prises roula sur un point unique. L'Assemblée, composée en grande majorité de royalistes décidés, voulait, à tout prix et en toute hâte, le rétablissement de la monarchie, tandis que M. Thiers, ayant compris la nécessité de la forme républicaine, se refusait à faire un pas dans une voie qu'il regardait comme sans issue : monarchie ou république, il ne fut jamais, dit-on, question entre eux d'autre chose. Ce fut tout le secret d'une opposition constante faite au libérateur du territoire, au risque de retarder et d'entraver sa tâche patriotique. De quelque sujet qu'on traitât, finances, armée, douanes, administration, ce n'était que prétexte ou apparence, et M. Thiers lui-même n'a jamais manqué, quelle que fût l'occasion du débat, de le ramener et de le réduire à ces termes simples.

Rien pourtant n'est moins exact, et le simple énoncé des faits suffirait à rectifier ce jugement superficiel. Sans doute, la plus grande partie de l'Assemblée était portée au rétablissement de la monarchie, non seulement par un sentiment plein d'ardeur, mais par une conviction raisonnée. Elle éprouvait pour la forme répu-

blicaine la méfiance partagée alors par tous les esprits éclairés qui avaient fait l'éducation politique de la France et longtemps par M. Thiers lui-même. Elle croyait avoir reçu de ses électeurs le mandat de rétablir la royauté et ne doutait pas qu'elle eût le droit de remplir sa mission. Envers la république proclamée à Paris par des bandes populaires en détresse et en délire, elle ne se croyait aucun devoir de soumission légale. Elle aurait donc pu être tentée de passer outre, sans tarder, à l'accomplissement de son vœu le plus cher. Et cependant, quand M. Thiers, au nom d'un intérêt patriotique plus ou moins justement apprécié, lui demanda d'ajourner toute question constitutionnelle jusqu'au moment où la France, remise de l'étourdissement de ses désastres, aurait repris pleine possession d'elle-même, — en s'engageant lui-même *sur l'honneur* et sous peine de *trahison* à ne pas mettre ce délai à profit pour préparer indirectement une solution à son gré, — elle accepta sans hésiter cette garantie, et cette sorte de contrat une fois passé, ce ne fut pas elle qu'on put accuser d'en avoir enfreint les conditions ou avancé prématurément l'échéance; ce fut M. Thiers qui, bientôt lassé d'attendre, la mit le premier en demeure de se prononcer en lui adressant, par un message inattendu, une sommation à laquelle elle refusa d'abord de répondre.

Mais, laissant de côté ces faits oubliés qui donneraient lieu à des récriminations inutiles, la suite de ce récit me semble fournir tout naturellement, par l'attitude qu'on va voir prendre à M. Buffet, la meilleure des réponses à un reproche sans fondement. M. Buffet n'était pas en effet, à ce moment, le monarchiste déterminé que nous avons connu dans ses derniers jours; son esprit, on le verra, a suivi une voie inverse de celle de beaucoup d'autres. Ce fut l'expérience et même une expérience assez longue de la pratique républicaine qui l'éclaira sur le vice du système : mais, au début de l'Assemblée, il ne partageait à aucun degré l'ardeur des convictions de la plupart de ses collègues monarchiques. Aucun lien, je l'ai déjà dit, ne le rattachait pas plus à l'une qu'à l'autre des deux branches de la maison royale, et quant à l'Empire, qu'il avait loyalement servi jusqu'à la dernière heure, il ne se sentait nullement tenu à aller se ranger dans le petit nombre des partisans inconsolables qui protestaient alors, tout bas, contre une condamnation trop bien justifiée. Aucune prévention ne l'éloignait donc d'une république que M. Thiers aurait présidée et organisée dans l'esprit des opinions modérées et libérales qu'il lui connaissait : M. Thiers, en quête de prosélytes pour sa foi nouvelle, ne pouvait trouver, parmi ses anciens amis, aucun adepte qui fût plus naturellement disposé à le suivre dans sa conversion.

Quelques mois pourtant n'étaient pas écoulés que déjà, chez cet esprit désintéressé, si éloigné de toute préoccupation systématique, M. Thiers se plaignait de rencontrer, après des altercations assez vives, une résistance qu'il trouvait gênante. Ce fut d'abord dans la commission des finances, où M. Buffet était naturellement appelé, que cette dissidence se manifesta. Non que M. Buffet ait jamais songé à faire le moindre obstacle à ce mémorable plan financier qui, par une heureuse combinaison de ressources nouvelles et d'appels faits à propos au crédit, a déconcerté nos vainqueurs et étonné l'Europe, en laissant, après notre rançon payée, le trésor aussi abondamment pourvu et la France presque aussi riche que si 10 milliards n'avaient pas été puisés dans son épargne. Cette magnifique opération, l'œuvre commune de M. Thiers et de l'Assemblée nationale, honorera d'autant plus leur mémoire qu'il n'en reste plus guère que le souvenir et que nos successeurs se sont empressés de la détruire.

La contestation ne porta que sur des détails si peu importants pour ce bel ensemble qu'on a peine à apprécier aujourd'hui quel en était l'intérêt et surtout quel motif pouvait porter M. Thiers à les prendre si fort à cœur. Le récit piquant d'un de ces incidents, tracé par M. Buffet lui-même, fera bien comprendre combien l'humeur devenue intolérante de M. Thiers rendait toute relation difficile avec lui, et devait finir par lui aliéner plus d'un de ses meilleurs amis.

« Ces jours derniers, écrit M. Buffet, le 21 juillet 1871, la commission du budget avait décidé qu'elle remplacerait, par un impôt sur les tissus fabriqués, le droit d'entrée de 20 pour 100 proposé par le gouvernement sur les matières textiles. M. Thiers est venu aujourd'hui avec le ministre des finances dans la commission. J'ai discuté la question avec le calme et la modération d'un Hollandais : j'ai pris cent fois plus de précaution que je n'en aurais pris avec l'empereur : j'ai cherché à lui démontrer qu'un droit de 20 pour 100 sur les cotons et la laine, c'est-à-dire sur les textiles qui servent à l'habillement des classes pauvres ou peu aisées, tandis qu'on n'imposerait pour ne pas gêner les exportations qu'un droit de 3 pour 100 sur la soie, produirait le plus déplorable effet ; qu'on ne manquerait pas de dire, avec quelque raison, ou du moins quelque apparence de raison, qu'on surchargeait le pauvre en ménageant le riche. J'ai présenté d'autres objections qui, en conscience, me semblaient décisives. M. Thiers s'est animé, a déclaré qu'on lui suscitait des difficultés intolérables, que le gouvernement lui était impossible dans de telles conditions, et que si cela continuait il quitterait le pouvoir. Je lui ai fait remarquer que loin de lui créer des difficultés,

la commission était unanime pour donner au gouvernement plus de ressources qu'il n'en demande, qu'elle avait déjà aggravé plusieurs des taxes proposées par lui. Il n'a rien voulu entendre. J'ai renoncé à continuer le débat : il a encore plus malmené ceux qui ont voulu le continuer. Cette situation devient réellement très pénible, et j'ai des moments de découragement profond. Mon seul but est de venir en aide au gouvernement dans la mesure de mes forces, mais les vingt années d'Empire n'ayant pu m'accoutumer à l'obéissance passive, je ne saurais en prendre l'habitude sous le gouvernement de la République. »

C'est bien là la peinture faite au naturel des aspérités de caractère qui, à défaut de toute autre cause, aurait rendu à l'Assemblée et à M. Thiers la vie quotidienne très malaisée et les aurait empêchés de travailler de concert avec la confiance et l'union d'efforts désirables, à la grande œuvre qui leur était commune. M. Thiers avait une très juste idée de la gravité de la négociation dont nous l'avions chargé et du danger de tout ce qui pourrait l'entraver ou même l'interrompre. Il pensait aussi avec raison que celui qui avait commencé cette pénible transaction était le seul qui pût utilement la mener à fin. Il s'y consacrait avec un zèle et un dévouement auquel nous étions tous portés à rendre hommage. Personne n'avait le moindre désir, tout le monde aurait craint de lui voir prématurément quitter le pouvoir, mais ce désir et cette crainte étaient des instruments dont il usait, j'oserais presque dire, il jouait pour exiger une soumission absolue à la moindre de ses volontés. Dès qu'une résistance, ou même une difficulté quelconque lui était opposée, il menaçait de se retirer, laissant l'étranger, qui avait encore le pied sur notre territoire, maître jusqu'à parfait paiement de nos plus belles provinces.

Encore, si, quand il faisait apparaître à nos yeux le fantôme de cette éventualité effectivement très redoutable, il se fût agi de quelque proposition connue et débattue d'avance sur laquelle on aurait essayé de s'entendre; n'y eût-on pas réussi, on se serait au moins armé de résignation, et on eût évité le désagrément de la surprise. Mais non, M. Thiers tenait essentiellement à être toujours présent à l'Assemblée et à prendre part personnellement à tous les débats, puis, à propos du moindre de ces incidents qu'une discussion amène souvent à l'improviste, il s'élançait à la tribune, s'exprimait avec une impatience sénile (seule marque d'affaiblissement qu'on pût surprendre dans sa belle vieillesse) et si ses paroles parfois très blessantes n'avaient pas mis tout de suite tout le monde à la raison, on courait risque de revenir de Versailles, non pas avec une crise ministérielle ouverte, — ce qui a bien son

importance, mais avec le gouvernement tout entier tombé dans le vide. A propos d'un ordre du jour maladroitement improvisé et adopté après pointage, on jouait le sort de la France à pair ou non. C'était une inquiétude de toutes les heures produisant une pression morale, que ceux qui l'ont éprouvée peuvent seuls comprendre et que me définissait un jour un orateur très distingué, par cette vive métaphore : « C'est bien pénible de ne pouvoir faire un pas sans avoir le soleil dans les yeux. »

C'est évidemment pour éviter quelque surprise de ce genre que, en général, dans les constitutions républicaines, on évite avec soin de laisser le chef de l'Etat intervenir de sa personne dans les débats des Assemblées. C'est la précaution qu'a très sagement prise la constitution qui nous régit. Assurément, aucun des successeurs de M. Thiers n'a hérité ni de ses talents ni de sa position exceptionnelle; aucun n'a eu entre ses mains, comme lui, le sort même de la patrie. Cependant, si M. Grévy, M. Carnot, ou même M. Félix Faure avaient été présents à certaines séances de notre Chambre des députés, et si le hasard du débat avait paru les atteindre et les obliger, séance tenante, à la retraite, on peut se demander quelle secousse et quelle gêne en seraient résultées dans la vie parlementaire qui n'est déjà pas très commode.

Quelle que fût cependant l'impatience ou, pour parler sans exagération, l'agacement de nerfs que pût causer une allure si impérieuse, M. Buffet gardait cependant assez d'empire sur lui-même pour ne pas se laisser, à la suite d'une boutade ou d'un accès d'humeur, jeter hors de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Ce fut donc encore une raison plus haute (et comme c'était toujours avec lui une raison de conscience) qui le mit au nombre des adversaires décidés de M. Thiers, ou du moins de ceux que ce chef irritable eut de bonne heure le tort de regarder et de traiter comme tels. Et c'est ici que reparait bien, en effet, la question de la forme de gouvernement, mais dans des termes très différents de ceux où on la pose ordinairement.

Très disposé à accepter, je l'ai dit, des mains de M. Thiers une république constituée, comme on pouvait l'attendre d'un tel fondateur, M. Buffet l'était beaucoup moins à rechercher, pour en faciliter l'avènement, l'appui d'autres républicains qui entendaient tout autrement cette forme politique et se préparaient, le jour où elle serait reconnue, à en faire une application toute différente. Ce furent pourtant des alliés de cette nature que M. Thiers appela à son aide pour mener à fin son entreprise républicaine, et c'est là ce dont M. Buffet s' alarma : il refusa de passer à sa suite dans le camp de ces dangereux auxiliaires.

A la vérité, composée, comme était cette Assemblée, pour l'amener de gré ou de force à la république, M. Thiers n'avait pas le choix de ses associés. De la majorité, dont il connaissait les sentiments monarchiques plus ou moins vifs, il n'avait rien à attendre, et il faisait mieux de ne rien lui demander, car elle n'aurait pas manqué de lui répondre en lui demandant à lui-même ce qu'il faisait de la neutralité promise. Hors de là, cependant, à part quelques amis personnels prêts à suivre de confiance, partout où il voudrait les conduire, il ne restait qu'une minorité formée de républicains, non pas comme lui de conversion tardive, mais de profession ancienne et même héréditaire. C'étaient ou les hommes de 1848 ou leurs héritiers directs, ceux-là mêmes dont il avait, à cette date encore récente, combattu et flétri la doctrine avec une énergie dont M. Buffet, alors son compagnon d'armes (dans ce qu'il appelait le combat pour le bien), n'avait, moins que tout autre, perdu le souvenir.

Comment donc se trouvait-il inopinément d'accord avec eux? C'est ce que M. Buffet se demandait avec une surprise chaque jour croissante. Il attendait et cherchait toujours le Thiers de 1848 sans le retrouver : car ses ennemis d'alors prétendaient bien n'avoir pas changé et lui non plus, peut-être même encore moins. Il mettait même une sorte de point d'honneur à établir que, sauf l'étiquette républicaine qu'il consentait à recevoir de leurs mains, sur tout autre sujet leur dissentiment restait complet. « Savez-vous, disait-il un jour dans une séance restée fameuse, pourquoi on m'applaudit de ce côté (la gauche républicaine)? Ce n'est pas que je partage les opinions des honorables députés qui siègent sur ces bancs, ce n'est pas que je partage les opinions non pas des *plus avancés*, mais des *plus modérés*. Ils savent que, sur la plupart des questions politiques, sociales ou économiques, je ne partage pas leurs opinions, non, ni sur *l'impôt*, ni sur *l'armée*, ni sur *l'organisation de la république* je ne pense comme eux. »

On conçoit combien un tel langage donnait à réfléchir à M. Buffet ainsi qu'à beaucoup d'autres qui n'étaient pas plus fervents monarchistes que lui. Evidemment, il y avait entre M. Thiers et ses nouveaux alliés un malentendu, volontaire ou non, qui éclaterait le jour où ils auraient obtenu le but (qui ne leur était commun qu'en apparence) de leurs efforts; ce jour-là, que ferait M. Thiers, dans la république qu'il aurait fondée, de ceux qui l'auraient aidé à la conquérir? Comptait-il les congédier ou se flattait-il de les convertir? Et eux-mêmes se laisseraient-ils aussi cavalièrement remercier de leurs services? Il est assez habituel, dans toute espèce de bataille, que les auxiliaires aient part aux fruits de la victoire,

et ceux-ci seraient d'autant plus exigeants, sinon pour leurs personnes au moins pour leurs idées, que l'appui même qu'on leur demandait leur donnait la conscience de leur force. Cette force, M. Thiers, qu'il le voulût ou non, l'accroissait d'avance en les couvrant de la popularité de son grand nom et en leur distribuant, d'une façon discrète mais sensible, les faveurs administratives ou électorales dont tout chef d'Etat dispose en France. Il y avait là une liquidation en perspective dont il ne serait pas aussi aisé que M. Thiers paraissait le croire de régler le compte. Et c'est cette prévision que M. Buffet porta lui-même un jour à la tribune, en répondant, dans une séance suivante, aux paroles ou, pour mieux dire, aux aveux de M. Thiers.

« Permettez-moi, disait-il en s'adressant à son tour à la gauche, de vous faire remarquer que dénommer un gouvernement, c'est quelque chose, mais ce n'est pourtant pas tout. Le pays attendra probablement quelque chose de plus. Après avoir nommé le gouvernement, après l'avoir proclamé, il faudra constituer la république. Eh bien, sur ce premier point fondamental, entre M. Thiers et vous, désaccord..., puis on voudra compléter la constitution par quelques lois organiques relatives à l'administration, nouveau et complet désaccord. Et puis quand le gouvernement sera organisé, il faudra, j'imagine, qu'il agisse, car les gouvernements ont une autre destination que celle d'être dénommés et proclamés et organisés. Ils sont faits pour agir, pour gérer les affaires du pays. Il faudra faire des lois, des lois d'impôt, des lois militaires, nouveau et complet désaccord. Ce n'est pas moi qui dis cela, ajoutait-il au milieu d'une hilarité assez générale, c'est M. Thiers, c'est M. le Président de la République. »

De cet embarras si vivement décrit, M. Thiers avait-il préparé *in petto* et en réserve quelque moyen d'avance de sortir? Il se gardait de nous le dire et, le jour de l'épreuve n'étant pas venu pour lui, il en a emporté le secret dans la tombe. Il ne l'a pas même laissé en confidence à ses meilleurs amis, car ce sont eux, les Dufaure, les Jules Simon, les Léon Say, qui, une fois la royauté écartée et la république définitivement maîtresse du terrain, ont eu à faire, avec les diverses fractions des républicains, le partage des résultats de leur triomphe, et je ne pense pas qu'ils se soient trouvés libres de le faire complètement à leur gré. Après plus d'une concession faite à l'union républicaine (que M. Thiers aurait, je crois, refusé de ratifier), le moment est venu où ils ont trouvé la mesure comble, ils se sont refusés à faire un pas de plus : ils ont été finir leur carrière et leur vie dans les regrets d'une noble, mais stérile et impuissante opposition. Et aujourd'hui il m'arrive

souvent de me demander ce que M. Thiers penserait de la république qui est sous nos yeux et dont il nous a tant de fois reproché de ne pas vouloir, avec lui, saluer l'aurore. Que dirait-il de voir prévaloir à peu près, sur tous les points, principes et pratiques, tout ce qu'il s'était, pendant une partie de sa vie, épuisé à combattre? Quoi! tout son équilibre financier détruit, l'impôt progressif sur le revenu frappant à la porte déjà entre-bâillée du trésor public, le service militaire dont la durée lui tenait plus que toute chose au cœur, réduit de cinq à trois ans et menacé de réduction nouvelle par toutes les promesses électorales, toute empreinte religieuse et même morale effacée de l'instruction primaire, avec la partie de la loi de 1850 qui était son œuvre propre; enfin, pour couronner la situation, les proscrits de la Commune à la tête du Conseil municipal de Paris. A ces traits reconnaîtrait-il sa république? En tout cas, c'est elle qui ne le reconnaîtrait pas, car elle ne témoigne guère de gratitude pour le service, éminent pourtant, qu'il lui a rendu. Son nom n'est jamais prononcé qu'avec hésitation et de mauvaise grâce; elle évite de le placer au rang de ses fondateurs. Gambetta ou Jules Ferry, voilà les pères qu'elle invoque; à la statue délaissée de M. Thiers de rares hommages sont rendus. La république conservatrice qu'il nous promettait n'était qu'un rêve qui, aujourd'hui, n'est même plus un souvenir.

Quoi qu'il en soit, l'exemple de M. Buffet suffit pour faire voir que la question constitutionnelle ne fut pas, non seulement l'unique, mais même la principale cause du conflit de l'Assemblée nationale et de M. Thiers, et celui qui écrit ces lignes peut en parler pertinemment, car mêlé peut-être plus qu'aucun autre à ces regrettables controverses, quelles que fussent personnellement ses convictions et ses espérances monarchiques, il ne lui est jamais arrivé d'être amené sur un autre terrain que celui où il était sûr de rencontrer M. Buffet.

A vrai dire, sans les inquiétudes causées par l'attitude de M. Thiers, ce terrain se serait probablement élargi tous les jours à mesure que la situation se prolongeait. Ce que l'on regrettait de prévoir et d'apprendre des dispositions de M. le comte de Chambord rendait plus douteux l'espoir du rétablissement de la royauté dont il était l'unique représentant : le nombre croissait de ceux qui, faute de mieux, se seraient résignés à la république. Mais ce qui ne croissait pas dans l'Assemblée, bien au contraire, c'était le nombre de ceux qui étaient disposés à payer la république au prix où M. Thiers, par ses alliances compromettantes, paraissait vouloir l'acquérir, et ce fut quand cet écart parut devenu trop sensible pour être comblé, qu'après plusieurs tentatives imparfaites et assez gauches de conciliation, la rupture définitive s'opéra.

Mais avant qu'on fût amené à ce résultat, un changement notable s'était opéré dans la situation de M. Buffet. A la suite de la démission inopinée de M. Grévy, il fut appelé à la présidence de l'Assemblée. Personne, je crois, ne s'attendait moins que lui à cette élévation, car ce ne fut pas sans peine qu'on le décida à se laisser mettre en opposition avec un candidat très honorable, quoique moins éclatant, qu'appuyait M. Thiers. Le résultat du scrutin fut incertain jusqu'à la dernière heure, et M. Buffet ne l'emporta que par une majorité de quelques voix. M. Thiers éprouva de cet échec, qu'il n'avait pas prévu, une déception qu'il ne prit pas la peine de déguiser. Il avait compté que les voix opposantes se seraient dispersées par suite de la diversité des tendances et des rivalités personnelles qui existaient parmi les conservateurs, comme dans toute réunion d'hommes. « Je ne croyais pas, dit-il assez haut, que ces messieurs pussent s'entendre sur un nom. » Il oubliait qu'il y en avait un que l'estime publique avait placé assez haut pour dominer toutes les dissidences.

On aurait pu croire que, porté à la présidence par un petit nombre de suffrages dans une assemblée divisée, M. Buffet aurait eu quelque peine à faire respecter son autorité. Il n'en fut rien : on ne vit jamais mieux que l'autorité est un don naturel qui tient à l'ascendant moral de celui qui l'exerce, nullement aux conditions du pouvoir dont il dispose. Dès les premiers jours, pareille (si la comparaison ne paraît pas trop indigne du sujet) à un cheval qui sent tout de suite si son cavalier le tient en main, l'Assemblée comprit qu'elle avait un guide et suivit sa direction sans résistance. Par la précision lumineuse de son langage, par une manière de poser les questions qui en préparait et en indiquait la solution, par l'usage familier et correct des réglemens qu'il étudiait chaque matin avant la séance, en prévision de l'incident du jour, je ne serai contredit par personne en affirmant que M. Buffet fut un type de président accompli. On voyait que la dignité de l'Assemblée lui était chère autant que la sienne propre ; il y allait à la maintenir (comme il le dit en prenant possession de son siège) de l'autorité, non seulement de cette assemblée, mais de toutes les assemblées du régime parlementaire tout entier et de la vraie liberté.

L'épreuve décisive ne se fit pas attendre : c'est le 5 avril 1873 que M. Buffet fut porté à la présidence ; le 24 mai, il eut à présider la séance mémorable qui amena la démission et la chute de M. Thiers.

On sait quelle en fut l'occasion : M. Thiers venait de signer avec le gouvernement allemand le dernier traité qui devait amener, à brève échéance, l'évacuation complète du territoire. C'était un

service éminent dont il avait droit de prétendre que la France lui témoignât une reconnaissance méritée. Au même moment, un siège étant devenu vacant dans la députation de Paris, M. Thiers eut la pensée, au fond assez naturelle, de faire présenter aux suffrages des électeurs le ministre des affaires étrangères dont la signature figurait au bas de ce document libérateur. C'eût été une manière d'y apposer aussi celle de la capitale et effacer ainsi le souvenir de l'exécrable rébellion qui l'avait un instant égarée. Il y aurait eu là un effet de concorde patriotique dont l'Europe attentive aurait ressenti une salutaire impression.

C'est une considération qui ne toucha point les républicains de nuance extrême dont M. Thiers avait cru pouvoir espérer l'appui. Ils avaient pris et gardé, même sous l'Empire, l'habitude d'exercer une influence prépondérante sur les masses populaires de Paris. Le siège qu'il s'agissait de remplir semblait leur appartenir; ils refusèrent de le céder à M. de Rémusat, un ancien monarchiste, républicain de fraîche date et de la couleur la plus pâle. Y eut-il aussi chez quelques-uns l'intention d'avertir M. Thiers qu'il y avait une limite aux complaisances qu'il pouvait espérer d'eux? C'est possible, quoi qu'il en soit, un candidat très insignifiant, n'ayant d'autre mérite que d'appartenir à la fraction démocratique la plus avancée, fut opposé au ministre de M. Thiers et l'emporta sur lui à une écrasante majorité.

Quand l'issue du scrutin fut connue, ce fut, on peut se le rappeler, un effet de stupeur générale. Il sembla que c'était la Révolution et même la Commune qui reprenait possession de la capitale. De tous les conservateurs les moins émus, parce qu'ils n'étaient pas surpris, ce furent les royalistes qui, bien qu'ayant loyalement appuyé le candidat de M. Thiers, n'avaient jamais rien espéré de la sagesse de la république et de la bonne foi des républicains. Mais le trouble fut grand, surtout chez ceux que les conseils et l'exemple de M. Thiers avaient amenés, non sans peine, à la république : ils virent éclater d'avance le fâcheux désaccord que M. Buffet avait annoncé pour le lendemain de la victoire républicaine. Seulement l'échéance étant anticipée, on était à temps de le prévenir. Mais c'est à quoi M. Thiers se refusa absolument. Par un calcul qui reste inexplicable, au lieu de relever le défi qui lui était jeté, il crut qu'un suprême effort devait être tenté pour éviter une scission dans la coalition qu'il avait formée, et il choisit précisément ce moment d'émoi général pour renouveler son conseil et en éloigner ceux des ministres qui paraissaient offrir le plus de garantie à la droite conservatrice de l'Assemblée.

M. Buffet fut-il de ceux qui trouvèrent qu'une explication sur les

causes de ce changement de personnel politique, et d'une façon plus générale sur le malentendu qui était le fond même de la situation, était devenue nécessaire? Approuva-t-il la motion qui fut faite pour inviter M. Thiers à adopter (ce fut la formule employée) une *politique plus résolument conservatrice*, et que je fus chargé de développer à la tribune? Mes souvenirs personnels ne me permettent de rien affirmer à cet égard. Depuis que M. Buffet était président, pour ne pas compromettre, même par la moindre apparence, l'impartialité dont cette haute fonction lui faisait un devoir, il avait cessé de prendre part aux réunions où les divers groupes conservateurs arrêtaient leur plan de conduite, et quelle que fût notre intimité, je respectais cette réserve dont j'appréciais le motif. Quand la discussion eut lieu et pendant les deux séances qu'elle occupa, il n'eût pas été possible, ce jour-là, plus qu'aucun autre, de lire ses sentiments sur l'expression de son visage. Je suis pourtant à peu près certain qu'au fond du cœur il était de ceux qui désiraient sincèrement que M. Thiers, allant au-devant du vœu qu'on lui exprimait, eût fait voir, par quelque acte ou du moins par quelques paroles, qu'il ne refusait pas de s'y associer. Des démarches très nombreuses furent faites auprès de lui pour le presser, le conjurer même de désarmer ainsi l'opposition et de rassurer la conscience de beaucoup de ses amis les plus dévoués. Personne ne s'y employa plus activement que le beau-frère de M. Buffet. Je tiens de M. Paul Target le détail très intéressant des entretiens qu'il eut, la veille même du débat, avec M. Thiers, pour le déterminer à des concessions qui auraient conservé son pouvoir et dont sa dignité n'aurait pas souffert. Toutes ces instances furent vaines.

Ce fut seulement quand la motion eut été adoptée et que M. Thiers y eut fait une réponse négative que le rôle actif de M. Buffet commença et qu'il devint vraiment l'arbitre suprême de cette journée décisive.

Le 24 mai était un samedi, et le vote ayant lieu à une heure déjà avancée, aucune séance ne devait avoir lieu avant le surlendemain. Si M. Thiers, comme il en avait assurément le droit, eût demandé d'attendre jusqu'à cette séance pour nous faire connaître sa décision, nous aurions dû nous séparer, et il eût fallu subir quarante-huit heures d'incertitude assez difficiles à passer. Mais du moment où il eut pris le parti de donner sa démission, aucun délai n'était plus possible. Il ne fallait à aucun prix laisser, durant deux longues journées, la France sans gouvernement.

La résolution dut être prise de procéder immédiatement au choix du successeur, et ce fut M. Buffet qui eut à mettre cette désignation aux voix. Ce fut une pénible et très laborieuse opération. La

minorité, espérant toujours faire revenir M. Thiers sur une abdication précipitée, usait de tous les moyens pour obtenir ces deux jours de grâce; à plusieurs reprises, la voix de M. Buffet fut couverte par des clameurs ironiques et insultantes. On ne lui laissa pas même achever une expression de convenance et de regret sur la résolution de M. Thiers, sentiment dont la sincérité, de sa part, n'était pas douteuse. Ce fut grâce à sa persistance que le vote put enfin avoir lieu, et le maréchal de Mac-Mahon, dont le nom était déjà sur toutes les lèvres, fut appelé par une majorité considérable à la présidence de la république.

Rien n'était fait cependant; car encore fallait-il que le maréchal acceptât la dignité qu'on lui conférait, et on n'était nullement assuré qu'il adhérerait à une décision pour lui tout à fait imprévue. Assurément la pensée d'appeler le maréchal de Mac-Mahon à la succession de M. Thiers, si la présidence devenait vacante, avait été émise dans plus d'une réunion préparatoire, et accueillie comme le devait être un hommage rendu à l'estime générale dont il jouissait. C'eût été d'ailleurs le comble de l'imprudence d'aller au-devant d'une grave extrémité possible et même probable sans s'être entendu d'avance sur le moyen d'y pourvoir. Mais aucune parole n'avait été échangée avec le maréchal lui-même sur l'issue d'un débat auquel il n'avait, — ne faisant pas partie de l'Assemblée, — aucune part à prendre, et dont ses préoccupations toutes militaires et nullement politiques comme commandant en chef de l'armée de Paris, détournaient naturellement son attention. En cette qualité même, il se regardait comme placé sous les ordres de M. Thiers, et toute mesure prise d'avance, en vue de sa chute, lui aurait paru une infraction au moins mentale à la soumission disciplinaire. C'est ce que j'avais fait moi-même remarquer à quelques-uns de mes amis qui auraient voulu que l'on pressentît ses dispositions. « Il refusera la conversation, leur avais-je dit, et c'est tout au plus s'il n'ira pas avertir M. Thiers qu'on lui propose d'entrer dans une conspiration dirigée contre lui. » Le hasard fit que je le rencontrai dans la gare du chemin de fer de Versailles le jour où la discussion fut ouverte et où je devais prendre la parole. Dans le salut courtois qu'il me fit, je n'aperçus pas le moindre indice qu'il eût connaissance de ce que j'allais faire.

Je ne me trompais pas sur ses sentiments, car, dès qu'il eut connaissance de la marque de confiance dont il était honoré (il aurait lui-même plus volontiers dit menacé), il se rendit en toute hâte à la Présidence, qui était voisine de la demeure du commandement militaire, pour s'informer si la démission de M. Thiers était certaine et s'il avait bien volontairement quitté le pouvoir. Au

moindre doute qu'il eût eu à ce sujet, il aurait fermé la porte au messager de l'Assemblée qui lui était déjà annoncé.

M. Thiers exprima la résolution de retraite la plus arrêtée. Sa décision était-elle, en réalité, aussi inébranlable qu'elle le parut au maréchal? N'avait-il pas quelque arrière-pensée que, si l'Assemblée se montrait trop embarrassée de lui trouver un successeur, un accommodement serait encore possible, et avait-il songé à en préparer les termes? J'ai entendu faire cette conjecture, mais elle ne se présenta pas à l'esprit du maréchal. Ces fausses sorties suivies de rentrées préparées d'avance sont des jeux assez habituels et, en certains cas, assez innocents dans les mœurs parlementaires. Mais le maréchal, qui n'avait lui-même qu'une parole, ne cherchait jamais d'intentions cachées sous celle des autres.

La seule chose qui pourrait faire penser qu'il eut ce jour-là la croyance un peu trop facile, c'est l'insistance que mit ensuite M. Thiers à le détourner, dans l'intérêt de son repos et de sa gloire, d'accepter le pouvoir qui lui était offert. Il lui fit une peinture si peu rassurante des difficultés qu'il rencontrerait à marcher d'accord avec une Assemblée déchirée par d'inconciliables divisions, que le maréchal, toujours disposé à douter de lui-même, le quitta, en proie aux plus cruelles perplexités, prêt, comme toujours, à se dévouer pour la France, mais ne sachant pas si le vrai service qu'il avait à lui rendre n'était pas de se dérober à un fardeau trop lourd pour son inexpérience politique.

Mais, rentré chez lui, il trouva le Président et une partie du bureau de l'Assemblée, chargés par elle de lui faire connaître la dignité dont elle l'avait investi : et alors s'engagea, entre M. Buffet et le nouvel élu, un entretien dont je regretterai toute ma vie de n'avoir pas été témoin. La résistance du maréchal de Mac-Mahon fut longue et ses scrupules difficiles à vaincre. Mais entre ces deux hommes de bien appelés ce jour-là à traiter du sort de la France, pas une parole ne fut échangée qui fût dictée par un calcul d'ambition ou une complaisance d'amour-propre, et ils se rendaient la justice de ne se soupçonner mutuellement de rien de pareil. Le maréchal n'eût pas prêté l'oreille un instant aux conseils de M. Buffet, s'il eût cru reconnaître dans son langage la moindre trace de passion personnelle et d'esprit de parti; M. Buffet ne perdit pas non plus son temps à entretenir le maréchal de l'hommage flatteur rendu à son nom et moins encore de l'éclat du rang où il pouvait monter. L'intérêt de la patrie, le devoir d'y tout sacrifier, ce fut sur ce terrain austère où tous deux étaient naturellement placés que le débat fut maintenu et que la conscience de M. Buffet finit par se faire écouter de celle du maréchal.

« On a cru, écrivait-il le lendemain, que la résistance du maréchal était une affaire de forme, elle fut au contraire très sérieuse, et j'ai vu le moment où j'allais devoir rapporter un refus. C'eût été une catastrophe. » Effectivement, quand, à une heure déjà avancée de la nuit, il rapporta un consentement, plutôt arraché qu'obtenu, à l'Assemblée, qui, en l'attendant, comptait les minutes avec impatience, il dut traverser des groupes d'une attitude hostile formés aux portes du palais de Versailles. C'étaient des mécontents venus de Paris, sur la nouvelle de la démission de M. Thiers, et qui se préparaient à y retourner pour entretenir et propager l'émotion, s'ils n'avaient pas emporté la certitude que le lendemain, à l'aube du jour, un pouvoir constitué serait debout. L'intervention de M. Buffet épargna, ce jour-là, à la capitale de la France, une tentative d'agitation révolutionnaire.

Le ministère choisi par le maréchal de Mac-Mahon ayant rétabli l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée, la session, traversée par un si grave incident, arriva rapidement à son terme. Mais alors se présentait, qu'on le voulût ou non, la nécessité de s'occuper de la forme de gouvernement, — monarchie ou république, — qui serait donnée à la France. C'était bien le moment que M. Thiers lui-même avait indiqué à Bordeaux, puisque, par suite du dernier traité signé à Berlin, le territoire français allait être entièrement libéré. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'importante partie de l'Assemblée dont les sentiments monarchiques étaient connus se soit mise à l'œuvre pour accomplir ce qui était son vœu le plus cher et lui paraissait aussi le plus impérieux de ses devoirs. Après plus de deux ans écoulés, on ne pouvait l'accuser d'avoir manqué de patience, et quant au pouvoir constituant qu'on avait quelquefois essayé de contester à l'Assemblée, tous les doutes avaient été levés par M. Thiers lui-même, puisque, à la veille de sa chute, il avait présenté à nos suffrages un projet de constitution républicaine. Le rétablissement prochain de la monarchie devint donc le sujet de la préoccupation générale, et la question surtout ne parut plus pouvoir être retardée, quand la visite si noblement faite, le 5 août 1873, par M. le comte de Paris à M. le comte de Chambord eut attesté qu'aucune division n'existait plus dans la maison royale de France.

J'eus alors l'occasion de m'entretenir à plusieurs reprises avec M. Buffet de ce dont tout le monde parlait autour de nous, et ce qu'il y aurait eu une véritable affectation à paraître ignorer, et les sentiments qu'il m'exprima étaient ceux que j'aurais supposés, même s'il ne m'en avait pas fait part. Il aurait accepté, non sans quelque appréhension, une république dotée d'institutions assurant

une liberté régulière ; mais il se prêtait plus facilement encore à la pensée d'une royauté rétablie aux mêmes conditions, et personne n'imaginait qu'elle pût l'être autrement. Il était né, il avait grandi sous la monarchie constitutionnelle : on revient toujours sans peine aux souvenirs et aux habitudes d'enfance. Mais sa situation ne lui permettait pas de devancer ou de préjuger les suffrages de l'Assemblée, et il se serait fait scrupule d'influer, même par voie détournée, sur la décision qu'il aurait à enregistrer. La même réserve était commandée, d'ailleurs, par le maréchal de Mac-Mahon, désirant, lui aussi, garder la neutralité, au cabinet dont il m'avait confié la direction, quelles que fussent, d'ailleurs, les convictions personnelles de chacun de ses ministres.

Une fois seulement, j'eus la pensée que tous deux, le maréchal et M. Buffet, pourraient, par une démarche commune qui ne dépasserait pas la mesure où, par conscience et par convenance, ils croyaient devoir se renfermer, aplanir la voie vers la solution que tous deux désiraient au fond de l'âme, et même faire disparaître le principal obstacle qui en fermait en quelque sorte l'entrée. Personne n'ignorait, en effet, que la plus grave, on peut dire même la seule grave difficulté, qui pouvait entraver le retour de la monarchie, c'était l'intention annoncée par M. le comte de Chambord, s'il était rappelé au trône de ses pères, de changer les couleurs du drapeau national. Cette question du drapeau, qui, à la regarder en elle-même, paraîtra peut-être à l'histoire assez indifférente, avait, dans l'état de l'esprit public, une importance que personne ne contestait. Il n'était personne qui ne sentît à quel péril, ou plutôt à quelle perte certaine, s'exposerait un pouvoir à peine rétabli, et assurément à ses débuts assez mal assis, en retirant à l'armée française, — seule défense de la société contre les passions révolutionnaires, — un drapeau que le malheur, comme on l'a justement dit, venait de lui rendre encore plus cher qu'autrefois la victoire. Il était grandement à craindre également que, par une prévention très fausse, je le crois, mais très généralement répandue, la prédilection du prince pour un emblème du passé ne parût l'indice d'un rêve de retour vers un état social qui ne pouvait renaître et dont le souvenir était resté très impopulaire. Aussi, quand la pensée du prince avait été, pour la première fois, connue par une lettre rendue publique, ce fut, on peut se le rappeler, une surprise et une déception générale. Regret chez les uns, blâme chez d'autres, je ne vis jamais un sentiment plus unanime. Les amis les plus dévoués de la dynastie légitime n'étaient pas les moins empressés à partager l'impression commune et ne prenaient même aucun soin de déguiser leur désolation.

Supplications instantes, protestations respectueuses, ils n'avaient rien épargné pour détourner le prince de son dessein.

Méconnaître à ce point une réalité qui frappait tous les esprits, ce ne pouvait être (ou du moins, c'est ainsi qu'on se plaisait à expliquer cette opinion toute personnelle) que l'effet d'une illusion naturelle à un généreux proscrit qui ignorait l'état moral d'une nation qui lui était chère, mais dont il ne lui avait pas été donné, depuis l'enfance, de respirer l'atmosphère. On pouvait donc espérer qu'il ouvrirait les yeux à la vérité, si elle lui était présentée par deux témoignages dont il ne pourrait contester la haute et incontestable autorité. J'avais donc pensé qu'une double déclaration pourrait lui être faite par les chefs des deux pouvoirs exécutif et législatif. M. le maréchal de Mac-Mahon lui aurait fait savoir, au nom de l'armée qu'il commandait, qu'il ne croyait pas qu'aucun général pût se prêter à mettre, sinon sa fidélité et sinon son obéissance, au moins son dévouement, à une épreuve qui l'aurait blessée dans ses sentiments les plus chers. M. Buffet, de son côté, pleinement instruit des dispositions de l'Assemblée qu'il présidait, l'aurait averti également que le rétablissement de la monarchie, très possible et même très probable si le drapeau tricolore était maintenu, ne réunirait, si la moindre incertitude subsistait à cet égard, pas même une minorité respectable. Il n'y avait là, comme on le voit, ni de part ni d'autre, de concours à promettre ou à refuser, mais un fait d'une incontestable évidence à constater. Je n'aurais pas craint de donner à cet avertissement une franche publicité en le faisant parvenir par l'organe de l'ambassadeur de France dans le pays où le prince résidait. Ce qui me plaisait dans cette manière ouverte de procéder, c'est que tout se passerait ainsi au grand jour et que la France connaîtrait tout ce que méditaient ou préparaient pour elle ses représentants. J'ignorais et j'ignore encore quelle réponse le prince aurait faite et s'il aurait même trouvé bon de répondre. En tout cas, toute équivoque aurait disparu et la dangereuse surprise de la dernière heure eût été prévenue.

Je fis part de ma pensée à M. Buffet, qui ne me parut pas éloigné de s'y associer, sauf, bien entendu, à discuter le moyen d'exécution. Ce fut le maréchal qui ne l'agréa pas. Bien que son opinion, conforme à celle de tous les chefs de l'armée, fût bien connue et qu'il ne fit pas difficulté de l'exprimer assez haut dans des termes d'une énergie familière, il crut plus convenable que le prince fût informé de la situation par l'organe d'une délégation des députés monarchistes qui iraient lui porter, avec autant de sincérité que de franchise, leurs vœux en même temps que leurs hommages.

Telle fut l'origine de la mission que M. Chesnelong dut aller remplir auprès de M. le comte de Chambord, au nom des hommes éminents en qui le parti monarchique avait placé sa confiance. M. Chesnelong en a lui-même rendu compte avec la sincérité éloquente qui est le caractère et fait l'autorité de son talent. Les *Notes et souvenirs* que M. le marquis de Dreux-Brézé a cru devoir publier sur le même sujet n'ont apporté aux assertions de M. Chesnelong aucune modification importante sur le point capital. Tout est donc connu maintenant sur les motifs d'une résolution qui a eu pour les destinées de la France de si graves, on peut même dire hardiment de si douloureuses conséquences. Trois faits, en particulier, sont élevés maintenant au-dessus de toute contestation : c'est, en premier lieu, que la résistance du comte de Chambord à accepter, sous une forme et même avec une modification quelconque, le drapeau tricolore fût invincible; s'il y eut un instant une concession apparente qui pût autoriser un malentendu très explicable, la lettre de M. le comte de Chambord l'a cruellement détrompé. Il est certain, également, que ce refus porta sur ce point unique. Aucune des autres propositions, aucune des bases constitutionnelles que M. Chesnelong était chargé de soumettre au prince, ne fit même l'objet d'un instant de discussion. Dès lors, tout ce qu'on a pu dire ou faire croire au sujet d'exigences excessives et dérogoires à la dignité royale qu'on aurait voulu le contraindre à souscrire n'a pas même l'ombre d'un fondement. Enfin il n'est pas moins certain que la décision du prince ne fut, à ce moment critique, ni conseillée, ni appuyée, ni encouragée par personne. Ce fut un scrupule personnel de conscience et d'honneur. A ce titre, l'histoire, qui ne peut descendre au fond des cœurs, n'a pas qualité pour porter un jugement sans réserve. Tout au plus peut-elle demander si un acte de désintéressement, dont le prince ne devait pas être seul à souffrir, ne provenait pas d'une idée très exagérée des droits comme des devoirs attachés au principe dont il était le représentant. Mais là même où l'histoire n'a pas le droit d'apprécier les sentiments, elle est toujours tenue de constater les faits, et elle dira à la postérité que, ce jour-là, une seule résistance, portant sur un seul point, a rendu impossible la renaissance à peu près certaine d'une monarchie de huit siècles.

Elle devra ajouter que le refus de M. le comte de Chambord rendant nécessaire, d'un aveu commun, l'ajournement de toute espérance monarchique, assurait également, d'une façon à peu près certaine, à une date plus ou moins prochaine, l'avènement de la république. Ce ne fut pas, à la vérité, l'effet immédiat. La lettre expédiée, le 22 octobre, par M. le comte de Chambord, avait jeté

un tel désarroi dans les rangs des conservateurs, que le soin le plus pressé dut être de les rassurer en les groupant avec une consistance nouvelle et par une affirmation plus énergique autour du pouvoir qui les représentait ; ce fut le but de la résolution prise sans délai, qui prorogea pour une durée de sept années la présidence du maréchal de Mac-Mahon. C'était une réponse qu'on ne pouvait pas faire attendre aux démonstrations de confiance exaltée auxquelles se livraient déjà les républicains ; une digue précipitamment élevée contre un reflux de marée trop impétueux. Ainsi opérée sur place et comme en pleine bataille, la manœuvre ne fut pas menée à bien sans difficulté, elle donna lieu à la discussion peut-être la plus orageuse dont j'aie souvenir. J'entends encore, pendant que j'étais à la tribune, dans l'heure qui précéda le vote, M. Buffet, à bout de force, de patience, mais non de courage, s'écrier par un dernier effort de voix : « En vérité, Messieurs, ces cris n'ont plus rien d'humain. »

Le résultat une fois obtenu, pouvait-on trouver dans le pouvoir septennal du maréchal de Mac-Mahon un abri pour attendre encore et laisser venir des circonstances plus favorables, avant de consentir que la France s'engageât dans une voie qui l'entraînait en dehors de toutes ses traditions ? On l'espéra quelque temps, et tant que l'illusion fut possible, il était naturel de s'y rattacher. Fallait-il donc subir un régime qu'on croyait repoussé par l'expérience et par la raison, parce qu'on avait eu à faire acte de déférence pour une volonté auguste, sans doute, mais faillible pourtant et mobile, comme tout ce qui est humain, et dont l'action en tout cas était bornée par la nature à une seule génération ? On voulait n'avoir rien à se reprocher avant de se résigner à un effet si peu proportionné à sa cause. Plusieurs propositions furent émises dans cette pensée, mais comme toutes, il faut en convenir, étaient assez critiquables, il aurait fallu pour les faire prévaloir dans la majorité conservatrice un esprit de suite et d'union, difficile à attendre de toute réunion d'hommes et qui fit défaut. Il arriva alors ce qu'il était aisé de prévoir, une fraction de cette majorité désunie entra en pourparlers avec la minorité républicaine, et convint d'une transaction dont j'ai fait connaître ailleurs les conditions et le caractère¹. Le nom de la république fut accepté, mais l'application du principe dut en être tempéré par des institutions de nature essentiellement monarchique comme l'irresponsabilité et le droit de dissolution reconnus au chef de l'Etat ; et pour réserver les chances

¹ Voy. *Révision de la Constitution* dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1894.

de l'avenir, un mode de révision fut expressément stipulé, applicable, non seulement à tel mode d'exercice en particulier, mais à la nature même et à la substance du gouvernement.

Ce fut, on le sait, à la majorité d'une seule voix que fut introduit, en séance publique, le débat qui devait donner lieu à cette transaction. Cette voix ne pouvait être celle de M. Buffet, qui, ce jour-là plus qu'aucun autre, ne quitta pas le fauteuil présidentiel pour prendre part au scrutin. Je doute même qu'il eût été prévenu, plus que je ne fus moi-même, des arrangements privés qui avaient précédé la discussion, et je ne sais s'il y aurait donné son assentiment, mais une fois l'affaire engagée, je crus remarquer à certains indices, et surtout à la manière dont il dirigea le débat à travers des incidents compliqués qui donnaient lieu à de très douteuses questions de règlement, qu'il était porté à en désirer le succès. Evidemment il sentait (et il n'était pas seul à faire cette prévision) que si l'Assemblée, après deux tentatives, l'une monarchique, l'autre républicaine, était convaincue par un double échec d'une égale impuissance, elle serait obligée de remettre à d'autres son mandat et de se représenter les mains vides devant le suffrage populaire. Que serait alors la nouvelle constituante appelée à la remplacer? N'aurait-elle pas de fâcheux traits de ressemblance avec la Convention de 1792, de si fatale mémoire?

Cette pensée faisait passer sur le front de M. Buffet, toutes les fois que l'issue d'un vote pouvait paraître incertaine, un nuage dont il paraît que je ne fus pas seul à m'apercevoir, car aussitôt après l'adoption finale de la loi républicaine, il sembla qu'on eût compté d'avance sur sa bonne volonté pour la mettre en œuvre, et un sentiment à peu près unanime le désigna au maréchal, comme le chef qui devait être donné à l'administration chargée de cette tâche délicate. Cette opinion devint si générale que, ayant été obligé de quitter Paris pour quelques jours en raison d'un grand deuil de famille, M. Buffet trouva à son retour sa nomination faite d'avance, et il eût trompé l'attente commune et l'espoir de ses meilleurs amis en refusant d'y souscrire. S'il éprouva d'ailleurs quelque hésitation, il suffit au maréchal, pour le vaincre, de rappeler le conseil de dévouement et de sacrifice qu'il lui avait donné lui-même le 24 mai.

Le ministère, dont la présidence lui fut confiée, devait représenter, par sa composition même, l'œuvre de transaction dont il était le produit, c'est ainsi que des amis personnels et très intimes de M. Thiers, comme MM. Dufaure et Léon Say, siégèrent à côté des adversaires qui l'avaient combattu, comme M. le duc Decazes et M. de Meaux. Le même esprit de conciliation devait naturellement

inspirer la direction générale de la politique et les premiers actes du cabinet. Mais l'expérience a prouvé que ces rapprochements opérés entre des hommes opposés la veille encore, même quand elle est dictée (comme c'était le cas) par un honnête sentiment de patriotisme, rencontre à l'exécution des difficultés d'une nature particulière. Les amours-propres sont des deux partis en présence et en éveil, aucun ne voulant ni paraître infidèle à ses convictions, ni manquer de parole à ses amis. Des concessions réciproques sur tout ce qui ne tient pas au fond essentiel des idées sont indispensables, et surtout dans les relations avec les personnes, de grands ménagements, une certaine souplesse, une habileté permise, sont nécessaires. On a vu que Napoléon III, assistant à une tentative du même genre, quand il inaugura l'Empire libéral, avait douté que M. Buffet, par la nature même des qualités énergiques dont il était doué, fût particulièrement propre à la mener à bien. Peut-être n'avait-il pas tout à fait tort. La fermeté, et ce qu'on pourrait appeler la plénitude des convictions de M. Buffet, ne le disposait pas à faire sur un point quelconque le moindre sacrifice, et désintéressé comme il l'était de toute prétention ou susceptibilité personnelle, il comprenait mal, ne devinait pas et courait ainsi risque de blesser, sans le savoir, des sentiments qui lui étaient étrangers. Son esprit si droit et si entier se prêtait peu aux tempéraments propres aux jours de transaction et de transition.

En ce qui le touchait, la tâche qu'il avait à remplir lui paraissait toute simple. La république qu'il acceptait était celle dont le programme avait été tracé par M. Thiers, avant que des alliances compromettantes en eussent altéré le caractère. C'est à ce point de départ dont on s'était trop écarté qu'il fallait revenir : tout ce qui était survenu depuis n'était qu'un malentendu dont le souvenir même devait disparaître, puisque la question de forme et d'étiquette constitutionnelle qui y avait donné lieu venait d'être résolue. Cette satisfaction donnée à ses nouveaux alliés sur tout autre point, l'accord se rétablissait de lui-même : c'est ce qu'il expliqua en termes très nets dans le manifeste porté à l'Assemblée le jour de l'inauguration du ministère. « Tant, y était-il dit, que la question d'organisation des pouvoirs publics est demeurée une question ouverte, elle a divisé des hommes parfaitement d'accord sur la direction à donner au gouvernement. Cette question résolue, la division qu'elle avait créée doit disparaître. Ceux qui ont trouvé, dans cette organisation des pouvoirs publics, une satisfaction plus ou moins complète de leurs vues voudront prouver par leur adhésion à la seule politique capable de rassurer le pays que l'ordre de choses actuel n'est point incompatible avec la sécurité publique. »

Cette noble franchise fit, je me le rappelle, un grand effet, mais il fut tout de suite aisé de voir que les républicains modérés auxquels il était fait appel trouvaient que la leçon donnée d'un peu haut contenait un blâme indirect et exigeait même d'eux une sorte d'amende honorable de leur conduite passée. En tout cas, ils n'étaient pas disposés à rompre ainsi sans retour avec des anciens collègues d'une nuance plus avancée, dont ils avaient, non sans profit, accepté l'appui.

Une omission qui ne pouvait passer inaperçue fut encore plus remarquée qu'aucun des termes du manifeste. Le nom de la république n'y était pas prononcé. Quand on fit cette remarque à M. Buffet, il put répondre (ce qui était vrai) qu'à cet égard, le nouveau texte de loi constitutionnelle n'avait rien changé. La réponse parut-elle suffisante? J'en doute, et peut-être aurait-on pu trouver que, puisque la chose était, il y avait lieu de mettre moins de scrupule à dire le mot.

Pourtant les élections étant proches, la ligne de conduite à tenir jusque-là ne pouvait, en fait, guère différer de celle que M. Buffet aurait suivie lui-même. Les dissidences déjà visibles du nouveau cabinet auraient pu s'effacer dans l'accomplissement d'une tâche commune. Mais il y a en France, grâce à notre centralisation administrative, une question qui, à chaque mouvement politique, renaît toujours et qui, même quand elle n'est pas exprimée tout haut, prime, en réalité, toutes les autres, c'est celle de la répartition des fonctions publiques, du maintien ou du changement des fonctionnaires. M. Buffet avait été au-devant d'une inquiétude générale en promettant, dans ce manifeste déjà très discuté, son constant appui à *l'administration dévouée qui avait su maintenir l'ordre dans les circonstances difficiles qu'on venait de traverser*. C'était rassurer les fonctionnaires compromis pour la cause conservatrice et qui étaient naturellement troublés de voir le pouvoir se rapprocher de ceux qu'ils avaient combattus. En sa qualité de ministre de l'intérieur, M. Buffet leur promettait qu'il ne les laisserait pas devenir victimes des hostilités qu'ils auraient pu encourir. Mais, d'un autre côté, les membres du cabinet qui venaient de passer deux années dans l'opposition demandaient réparation pour leurs amis tenus, par leur fait, à l'écart de toutes les faveurs administratives; il y avait là un embarras dont le plus habile aurait eu peine à se tirer, car le nombre des emplois à distribuer n'étant pas illimité, il était impossible de faire place à de nouveaux venus sans écarter quelques-uns de ceux qui étaient en possession. Il n'y eut bientôt plus de département où la question ne fût posée : M. Buffet mettait autant de persistance à

maintenir le préfet ou le magistrat en fonction que ses nouveaux collègues en mettaient souvent d'instance à le faire révoquer. Rien, on le sait, ne tourne plus facilement à l'impatience et à l'aigreur que des démêlés mesquins revenant chaque jour à propos de noms propres et d'intérêts privés. Il n'en fallut pas davantage pour faire reparaître une ligne de démarcation qu'on aurait voulu effacer, et ne plus laisser subsister entre les deux fractions du cabinet, dont l'origine était différente, qu'une union à peine apparente.

Deux hommes pourtant les représentaient que rien, ce semble, n'empêchait de s'entendre pour prévenir ce fâcheux désaccord. Entre M. Buffet et M. Dufaure, il n'y avait aucun motif réel de dissentiment : talent égal, bonne foi pareille, absence des deux parts de tout sentiment de jalousie ou de rivalité : et la suite a bien prouvé que la république étant une fois acceptée, ils ne concevaient pas très différemment l'un de l'autre la manière de la conduire. Mais pour qu'une concorde véritable se maintînt ou se rétablît, il aurait fallu entre eux une franche et complète explication qui n'eut pas lieu, et à laquelle, en réalité, aucun d'eux n'était d'humeur à se prêter. M. Buffet ne dissimulant rien de ses manières de voir et d'agir, n'éprouvait aucun besoin de recourir à des entretiens privés pour expliquer des motifs qu'il supposait connus de tout le monde et ne pensait pas avoir à justifier. M. Dufaure était un esprit solitaire, peu disposé aux confidences et se renfermant dans un silence un peu chagrin quand il croyait avoir un sujet de s'inquiéter ou de se plaindre. Ils demeurèrent ainsi plusieurs mois, l'un en face de l'autre, dans des égards sans intimité et à l'état d'observation réciproque.

Le résultat de cette division qui ne resta pas longtemps ignorée fut que le ministère n'exerça aucune action sur les élections législatives qui eurent lieu en 1876 et qui amenèrent une majorité législative assez forte pour n'avoir plus à compter avec aucun élément conservateur : et ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que les électeurs ne témoignèrent pas plus de reconnaissance de cette tentative manquée de conciliation à M. Dufaure qu'à M. Buffet. L'un et l'autre se virent retirer leur mandat et ce fut le premier exemple de cette mobilité du suffrage universel dont nous avons depuis lors, fait plus d'une épreuve, et dont aucune recherche de popularité, même révolutionnaire, ne suffit à préserver ses favoris de la veille. Cette fois, cependant, la double injustice put être réparée. M. Dufaure fut accueilli dans un autre collège et une disposition de la loi constitutionnelle (la plus sage assurément de toutes celles qu'on y avait inscrites) nous permit de conserver à M. Buffet la

situation qui lui était due. Le Sénat, dans une de ses premières séances appela M. Buffet à prendre place parmi les membres inamovibles, dont le choix lui appartenait, et ce fut à cette désignation que ce grand homme de talent et de bien a dû de pouvoir consacrer pendant plus de vingt ans au service de la chose publique son zèle et ses lumières. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de meilleure démonstration de l'utilité de cette institution des sénateurs inamovibles, qu'un sot préjugé démocratique s'est empressé depuis lors de faire disparaître. C'était une digue élevée au moins sur un coin du terrain politique contre l'entraînement des courants populaires, un moyen de laisser ouverte une tribune d'où des organes, pleinement désintéressés de toute préoccupation personnelle, pouvaient faire entendre la voix de l'expérience et de la tradition, et de réserver un asile à l'abri des caprices de la foule aux services et aux vertus méconnues. J'ai peine à comprendre pourquoi la république a privé le Sénat, dont la majorité n'a pas tardé à lui appartenir, d'une prérogative dont l'usage devait être à l'avenir fait en faveur de ceux qui honoraient son nom. Sans cette retraite préparée d'avance, le Sénat n'aurait pu être ému par les derniers accents de la voix de Jules Simon : et c'est là aussi qu'après un nouvel essai assez malheureux du pouvoir, M. Dufaure est venu chercher le repos et la dignité de sa vieillesse.

II

L'entrée de M. Buffet au Sénat, en 1876, marque le terme de la partie la plus active de sa carrière. L'opinion qui était la sienne ayant cessé d'être prépondérante vivement dans les deux Chambres du parlement, il n'eut plus occasion ni d'être chargé, ni même d'approcher du pouvoir. Si le 16 mai de l'année qui suivit, le maréchal de Mac-Mahon, en dissidence avec un ministère dont les tendances étaient contraires à ses convictions et sa conscience, crut devoir recourir au dévouement des conservateurs pour protester avec lui par un appel au pays, ce fut un acte de son initiative que M. Buffet ne fut point appelé à conseiller ni à provoquer. Tout ce qu'il put faire, ce fut de seconder de ses vœux la lutte entreprise par le maréchal, et d'exprimer tout haut que loin de le condamner, il comprenait à quel scrupule élevé il avait obéi. Assurément, quand il lui avait conseillé, au 24 mai 1873, d'accepter le pouvoir des mains des conservateurs, il ne lui avait pas fait envisager qu'il pût être appelé à en confier lui-même l'exercice à leurs adversaires, et ne s'étonnait pas qu'il répugnât à subir cette

nécessité. Personne ne se serait moins facilement résigné que M. Buffet à un changement de front de cette nature. Personne, j'en suis sûr ne l'aurait décidé à prendre comme chef d'Etat, le rôle puérilement décoratif, d'un spectateur inerte assistant à une direction politique dont il aurait à contresigner les actes sans avoir le droit de les juger, ni même de les connaître. Je ne me figure pas bien M. Buffet, convenant, comme l'a fait l'autre jour un de ceux qui se sont succédé dans ce qu'on appelle le rang suprême, que pendant qu'il l'occupait, il a ignoré habituellement *la marche des affaires publiques*.

Mais si M. Buffet n'eut plus, pendant les vingt dernières années de sa vie, à aucun titre officiel ni de part, ni surtout de responsabilité dans la direction de la politique, une tâche lui restait à remplir, limitée et ingrate à la vérité, mais dont il n'a pas cessé un jour de s'acquitter avec plus de zèle et de conscience qu'il n'en espérait de succès. C'est un rôle assez maussade et dont on se fatigue en général assez vite que celui d'un conseiller dont les avis ne sont pas suivis et d'un prophète dont on n'écoute pas les prévisions. M. Buffet s'y condamna, en suivant pas à pas et en signalant sans relâche les fautes, les dangers et les écueils de la politique funeste qui se déroulait devant lui. Rien qu'en feuilletant les annales du Sénat, on le trouve constamment sur la brèche, et il est deux ordres de question en particulier sur lesquelles il ne manque jamais d'élever la voix : ce sont celles qui touchent à la gestion si malheureusement compromise des finances, et aux intérêts religieux comme aux droits de la conscience, mis en péril par une série de lois iniques et de vexations arbitraires.

En matière de finances, tout le monde reconnaissait sa compétence à ce point qu'on lui réservait habituellement une place et la faculté de se faire entendre dans les commissions, même où la majorité lui était contraire. Ses avertissements ont souvent troublé ses auditeurs, bien que l'influence en ait été rarement sensible sur leurs votes. On peut relire aujourd'hui le discours énergique qu'il prononça lorsque fut apporté, à la suite d'une nuit historique restée fameuse, le vaste projet de travaux publics, imaginé par M. de Freycinet et accepté ou plutôt subi par M. Léon Say, qui ne le défendit qu'à contre-cœur et du bout des lèvres, et ce qui surprend en se reportant ainsi de vingt ans en arrière, ce n'est pas de constater combien les pressentiments de M. Buffet étaient fondés, mais plutôt combien ils étaient modérés, et à quel point l'événement a dépassé ses plus fâcheux pronostics. On ne parlait alors que de 500 millions à ajouter aux charges du trésor pour réaliser cette grande idée dont on attendait l'honneur éternel de la république, et il suffisait, pensait-on, pour y faire face, d'y consacrer, pendant

deux ou trois ans, les 150 millions d'excédent si sagement assurés au budget par M. Thiers et par l'Assemblée nationale, en vue des chances et des dangers de l'avenir. Même dans ces termes, M. Buffet trouvait le sacrifice excessif et, surtout, il craignait de voir ouvrir par le trésor public une voie périlleuse qui placerait des financiers novices sur une pente où ils ne sauraient pas s'arrêter.

Que sont aujourd'hui, en vérité, ces 500 millions? Une véritable misère qui fait à peine figure dans les 5 ou 6 milliards de dettes contractées depuis lors avec tant d'affectations et sous tant de rubriques diverses? Et quant à l'excédent du budget, dont M. Thiers était si justement fier, il a si bien disparu que je crois que le souvenir n'en survit plus que dans la mémoire de nous autres, pauvres membres si calomniés de l'Assemblée nationale, qui avons la simplicité de nous en savoir gré. Il est vrai que le tout a été noyé dans une mer de prodigalités de toute nature : magnificences scolaires, dépenses coloniales, accroissement des traitements et des retraites, que sais-je encore? dont M. Buffet, avec l'appui de son son fidèle et éloquent ami, M. Chesnelong, n'a pas cessé de supputer, chaque année, le compte, sans jamais pouvoir obtenir qu'on en fit l'exposé franc et régulier.

La vigilante surveillance de M. Buffet ne se portait pas seulement sur les finances générales de l'État. Les exemples partis de haut sont toujours suivis, et il n'avait pas tardé à remarquer que les grandes villes d'abord, puis les départements, ensuite les grosses communes et enfin les plus petites, se piquaient d'honneur d'imiter les grandes manières devenues à la mode dans les hautes régions parlementaires. C'était à qui, dans les conseils municipaux ou généraux, se mettrait en frais d'imagination pour doter sa terre natale, soit de travaux publics d'une utilité contestable, soit de simples embellissements à exécuter au moyen d'emprunts dont des centimes additionnels devaient toujours servir les intérêts. Beaucoup de communes se sont trouvées ainsi engagées au point que le chiffre de leurs centimes a égalé le montant du principal de l'impôt lui-même : elles ont accepté cette charge avec d'autant plus de complaisance et d'autant moins de scrupule que l'adhésion des plus imposés n'étant pas, comme autrefois, requise pour une contribution nouvelle, ce sont ceux qui ne paient pas qui font tout peser sur ceux qui paient. M. Buffet suivait avec inquiétude cet accroissement de charges qui, en définitive, sous une forme ou sous une autre, viennent toujours puiser dans la bourse des mêmes contribuables, et on le vit souvent, non sans surprise, prendre la parole pour combattre ces lois d'intérêt local, autorisant des communes à s'endetter, dont on se débarrasse en général au

commencement des séances, au milieu de l'inattention générale et devant des banquettes vides.

A quel point de précision il était arrivé à posséder tous ces détails de matières si compliquées et à les tenir présents dans sa mémoire, nous en eûmes un jour la preuve. Cinq ans après l'inauguration du plan Freycinet, à propos des conventions passées avec les grandes Compagnies de chemins de fer, qui en étaient une conséquence nécessaire, bien que peut-être assez onéreuse, l'auteur lui-même du système, présent au Sénat, crut devoir venir inopinément présenter en faveur de son œuvre, dont les mauvais effets étaient déjà visibles, une justification rétrospective. Il entreprit de prouver que les charges s'étaient trouvées, en définitive, moins lourdes qu'on ne l'avait annoncé et seraient promptement couvertes par des bonis de recette. L'incident étant imprévu, M. Buffet y avait prêté peu d'attention et ce fut un de ses voisins qui l'avertit que c'était lui qui était désigné, sous une forme indirecte, comme un de ces prophètes de malheur dont la fortune de la France avait démenti les oracles. Il se leva sur-le-champ et demanda à être entendu comme pour un fait personnel, et pendant trois quarts d'heure, sans une préparation ni note quelconque, maniant les chiffres comme s'il les eût eu sous les yeux, il improvisa une des répliques les plus piquantes et la plus pertinente que j'aie souvenir d'avoir entendues. Il termina par cette vive péroraison : « On dit que quand ce plan a été présenté il a été accepté par le parlement. On a même ajouté que nous y avons tous applaudi. Pour moi, je n'y ai jamais applaudi. Je l'ai combattu énergiquement dès le premier jour ; je n'ai jamais, en sa faveur, ni prononcé un mot ni donné un vote. C'est le fait de ma carrière que je tiens le plus à constater : je n'ai pas, dans l'exécution de ce plan, la plus petite part de responsabilité. Il a été, il est vrai, accepté par le parlement, et les populations ont vu, dites-vous, dans cette adhésion, un engagement qu'il est impossible de ne pas tenir. Y manquer serait presque un déshonneur et certainement un discrédit pour le gouvernement. En vérité, j'admire comment, avec des mots qui n'ont vraiment aucun sens, on arrive à se faire les plus étranges illusions. Comment on a promis au pays ! Qui lui a fait cette promesse ? Ses mandataires, ce qui revient à dire que le pays s'est promis à lui-même, car ce ne sont pas ses mandataires, mais tous les contribuables qui paieront ces belles promesses. Le pays s'est donc dit : je m'engage, coûte que coûte, à construire un nombre immense de kilomètres de chemin de fer ; je m'engage à multiplier mes ports ; je m'engage à construire des palais scolaires sur tous les points de la France, et je ne puis pas ne pas tenir ces engage-

ments. Mais, Messieurs, je suppose un instant (le raisonnement est le même) un particulier qui aurait pris, vis-à-vis de lui-même, l'engagement de se bâtir un magnifique hôtel, de se donner un train de maison fastueux. Eh bien, si ce particulier venait à s'apercevoir que ses moyens ne lui permettent pas cette dépense, manquera-t-il à sa parole s'il ne donnait pas suite à ces projets? Le trouveriez-vous blâmable d'y renoncer? C'est absolument la même chose pour le pays. Il ne s'agit donc pas de savoir si on a promis, car cette promesse serait un motif presque ridicule à invoquer pour persévérer dans une voie funeste. On n'a rien promis, mais on s'est fait des illusions, voilà tout¹. »

Sur les questions religieuses débattues à tant d'occasions diverses pendant ces premières années du gouvernement républicain, ce fut la même parole toujours prête, alerte, sans un jour de relâche et de fatigue, différant seulement de ton, en raison de la gravité du sujet; c'est un autre accent d'éloquence et comme un autre timbre de voix. Ce n'est plus l'orateur qui s'oublie habituellement si volontiers lui-même. C'est l'homme qui se révèle avec ses convictions et ses émotions personnelles et le fond intime de son âme, sans pourtant jamais se mettre en scène. Des citations que je pourrais multiplier, donneront l'idée de l'impression que devait causer cette sincérité pénétrante jointe à la hauteur de la pensée et d'expression atteinte sans jamais être cherchée.

Ecoutez seulement comme il parle des Sœurs religieuses expulsées des hôpitaux et écartées du lit des malades, et suivez comme la pensée s'élève en s'échauffant. « Pourquoi donc les chasser? s'écrie-t-il. Parmi ceux qui reçoivent leurs soins, parmi ceux qui sont préposés à la direction des hôpitaux, pas une plainte ne s'élève contre elles... On n'entend qu'une expression unanime de respect, d'admiration et de reconnaissance, non seulement à Paris, mais en France et dans les contrées les plus lointaines. Que leur reprochez-vous? Vous dites qu'elles ne respectent pas la liberté de conscience. Mais, Messieurs, qu'entendez-vous donc par la liberté de conscience? Comment, voilà un de ces malheureux dont la vie a été tout entière peut-être une vie de privations et de souffrances, on l'apporte dans un de vos hôpitaux, ou, dans sa vieillesse, dans un de vos hospices; il n'a plus d'espoir sur la terre, il n'en a, pour ainsi dire, jamais connu les joies éphémères, si une religieuse vient murmurer à son oreille que des peines supportées avec courage, acceptées avec résignation, seront un mérite auprès de Dieu, si elle lui dit, comme dit quelque part Victor Hugo, que la mort est une

¹ Sénat, 15 novembre 1838.

restitution, et que Dieu se retrouve à la fin de tout, si elle vient apporter à ce pauvre déshérité la consolation de ces espérances immortelles, elle porte atteinte à la liberté de conscience! Si une Sœur, comme on me le rapportait récemment, entendant un malade jurer au milieu de cruelles souffrances, lui dit avec douceur, vous feriez mieux de prier Dieu que de le blasphémer, elle porte atteinte à la liberté de sa conscience et elle est réprimandée! Eh bien, craignez-vous donc que ces ordres qu'on leur donne de s'abstenir de toute consolation religieuse, de toute exhortation aux malades ne soient pas exécutés. Elles s'y conforment, vous le savez bien, quoiqu'il leur en coûte... Mais vous ne serez pas encore satisfaits, le but que l'on poursuit ne sera pas atteint. Pourquoi, Messieurs? C'est, qu'en réalité, elles n'ont pas besoin de parler pour être un enseignement efficace, une éloquente prédication. » C'est bien de la Sœur de charité qu'on peut dire : *tacens adhuc loquitur*; oui, quand elle s'approche le jour, la nuit, du lit des malades, quand elle leur prodigue des soins si affectueux, si maternels, ceux-ci ont bien le sentiment de ce caractère impersonnel que l'on a signalé et qui la distingue..., ils comprennent, sans qu'on ait besoin de le leur dire, que chacune de ces saintes femmes est morte au monde, qu'elle meurt chaque jour à elle-même, que ce n'est pas elle qui vit et qui agit, mais le Dieu des chrétiens qui vit et agit en elle. Elle n'a besoin d'aucun discours pour rendre ce Dieu en quelque sorte vivant et agissant, et accomplissant toujours sur la terre sa divine mission de réparation et de salut. Et c'est cet enseignement que, dans cette guerre qui revêt toutes les formes, qui se porte partout, dans les écoles, dans les hospices, partout où vous rencontrez la pensée religieuse, c'est cet enseignement parfois irrésistible que vous voulez proscrire. Vous ne vous trompez pas, la Sœur de charité, même silencieuse, même ne conseillant pas les malades, tant qu'elle est dans l'hôpital, est un enseignement chrétien catholique, et cet enseignement, vous n'en voulez nulle part, voilà l'explication de votre conduite¹. »

C'est le même caractère, avec une pointe de raillerie assez heureuse, qu'on remarque dans un discours prononcé au sujet du fameux article 7 de la loi de M. Jules Ferry qui refusait aux congrégations religieuses tout droit de prendre part, même à titre libre et privé, à l'enseignement secondaire. Il est d'autant plus à propos de relire ces considérations, que cette forme de persécution religieuse ayant assez piteusement échoué, on la reprend aujourd'hui sous une autre forme, en essayant, dans le même sentiment et en vue

¹ Sénat, 30 mai 1881.

du même but, de porter atteinte, par un procédé plus géuéral, à la liberté d'enseignement elle-même.

Après avoir montré que l'éducation n'était en aucune manière, ni pour les religieux ni même pour les Jésuites, un moyen d'inspirer à la jeunesse des sentiments politiques d'une nature quelconque : « On vous a dit, ajoute-t-il, et tout à l'heure on le répétait à la tribune : Soit, l'éducation des Jésuites n'est pas immorale, elle n'est même pas antipatriotique, elle n'est même pas plus mauvaise qu'une autre, au point de vue politique, mais ces maîtres ont de mauvaises traditions pédagogiques. Leur système d'éducation est mesquin, leur enseignement de l'histoire est superficiel, leur philosophie n'est qu'un exercice de mots. Ils détruisent chez les enfants toute initiative, toute liberté de penser. Ils ont un vieux moule dans lequel ils jettent les générations qu'on leur livre. Messieurs, ce vieux moule existe peut-être encore aujourd'hui, et il serait assurément effrayant de penser que les enfants qu'on confierait aux Jésuites vinssent prendre la faculté de penser dans le même moule que Descartes, qui est un de leurs élèves, que Corneille, que Fénelon, le prince de Condé, de grands savants, de grands magistrats, les Séguier et les Lamoignon. Il est très vrai que certaines gens de ces jours s'y trouveraient trop à l'étroit et que l'espace qui suffisait à nos grands hommes ne leur suffirait pas. Mais enfin, Messieurs, ayez quelques égards pour les pères de famille qui croient que ce moule suffit à leurs fils, respectez la liberté de leur foi, la dignité de leur caractère, l'indépendance même de leur autorité, et ne leur enlevez pas des maîtres auxquels ils donnent la préférence ¹. »

On sait que, ce jour-là, par un acte d'indépendance très exceptionnel et qui ne s'est pas renouvelé, le Sénat rejeta l'article de loi que combattait M. Buffet et que le gouvernement, ne croyant pas pouvoir reculer dans la voie où il s'était engagé, résolut de se passer de loi et, pour fermer la bouche aux congrégations religieuses, jugea bon de les dissoudre par voie administrative en les expulsant, même par la force, du lieu de leur habitation commune.

M. Buffet, qui avait appuyé par sa présence la résistance légale d'une des communautés et joint sa protestation personnelle à celle des religieux maltraités, reparut à la tribune pour dénoncer cette exécution aussi violente que ridicule, dont on a, je crois, un peu honte aujourd'hui et que, en tout cas, on ne paraît pas disposé à renouveler. Il y eut alors dans l'énergie de son langage l'accent d'une généreuse indignation, et je me rappelle encore l'espèce de

¹ Sénat, 4 mars 1881.

frémissement qui passa sur tous les bancs, même les plus opposés de l'Assemblée, quand il adressa à M. Jules Ferry une question qui réfutait d'avance toutes les subtilités de procédure auxquelles il pouvait recourir. « Quoi! parce que vous avez le droit de prononcer la dissolution d'une congrégation, vous avez le droit d'envoyer vos agents pour s'introduire avec les procédés de malfaiteurs (par effraction), sans mandat de justice, dans une maison habitée! C'est un crime, entendez-le, bien prévu et puni par le code pénal, un crime que ne couvrent pas les ordres que vous pouvez leur avoir donnés et dont vous demeurerez responsable pendant dix ans. Prétendez-vous donc que ce droit de dissolution vous dispense, si vous rencontrez une résistance, d'aller devant les tribunaux et qu'il vous permette de tout faire, non seulement sur des religieux, mais sur des hommes qui n'appartiennent aucunement aux congrégations religieuses, qui étaient là et qui avaient le droit d'y être? » Regardant à ce moment en face un interrupteur : « Oui, j'y étais moi-même, dites-moi à quel titre je n'avais pas le droit d'y être? De quel droit a-t-on mis la main sur moi? »

Mais où sa discussion devenait surtout pressante et victorieuse, parce qu'il pouvait se placer, avec une égale aisance, sur deux terrains qui lui étaient également familiers, c'est lorsqu'il dut combattre, au point de vue soit de la justice, soit de l'intérêt véritable du trésor public, les mesures de fiscalité vexatoires imaginées pour atteindre, entre les mains des congrégations religieuses, les biens consacrés par elles au soulagement de la misère, ou à la propagation de la foi : un intérêt de 5 pour 100, prélevé sur des immeubles qui ne rapportent pas un sou, et un droit d'accroissement demandé à l'héritage de défunts qui ne possédaient rien. Ce fut à propos du premier de ces deux impôts que le représentant du ministère des finances s'étant autorisé pour le justifier de la soumission des *Petites Sœurs des Pauvres*, qui s'étaient laissé taxer, sans résistance, l'hospice où elles recueillaient les vieillards nourris à leurs dépens : « Eh! bien, s'écria M. Buffet, si cet argent a été reçu, il a souillé le trésor public! »

Et ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces longues années de lutte, c'est qu'il ne lui est jamais arrivé de blesser aucun des adversaires qu'il combattait avec cette courageuse franchise. Ne se livrant jamais à aucune attaque personnelle, il usait même rarement de ces traits ironiques qui visent un point sensible de l'amour-propre, et qui attirent à un orateur, après un succès de gaieté d'un moment, des ressentiments qu'on n'oublie pas et rendent ensuite aux hommes de partis différents la vie commune, dans une même Assemblée, si difficile. Avec le temps, au contraire, dans les rangs

les plus divers, se joignait pour lui, au respect qu'avait toujours inspiré sa personne, une sympathie admirative, dont il recueillait modestement les témoignages. Il n'était personne parmi les sénateurs avec qui il ne s'entretint familièrement et avec quelques-uns même parfois la conversation tournait à la confiance. Plusieurs convenaient que, sur bien des points, ils pensaient comme lui et auraient agi de même si un intérêt supérieur, celui de la république, qui était à leurs yeux celui de la France, n'eût arrêté leur vote. On allait même jusqu'à lui laisser voir une inquiétude vague de l'avenir, un regret sincère des fautes commises, une crainte de leurs conséquences : c'étaient, en un mot, des aveux pareils à ceux dont un des présidents du Sénat, M. Challemel-Lacour, a fait, un jour, à la tribune même, l'objet d'une confession publique et d'une plainte éloquente.

Cet état de découragement, qui est devenu, nous dit-on, assez général, dont ceux qui fréquentent nos Assemblées sont unanimes à rendre témoignage, et que les grands organes de la presse républicaine constatent, ne fût-ce que par leurs efforts pour le combattre, produisait sur l'esprit de M. Buffet une impression dont j'ai déjà signalé l'effet. Elle le détachait de plus en plus de la république et tournait vers la monarchie ses vœux et ses espérances. Tandis que bien des fidélités se lassaient d'attendre, il devenait de jour en jour moins républicain et plus royaliste que nous ne l'avions connu au début de sa carrière. Une conviction raisonnée prenait la place du dévouement héréditaire qui n'avait jamais existé chez lui et que, chez d'autres, il voyait s'ébranler. La durée même de la constitution républicaine qui a dépassé les prévisions et qui a traversé cette épreuve du quatrième lustre ou d'autres chartes monarchiques ont succombé, loin de le convaincre que la France eût trouvé la forme qui lui fût le mieux appropriée, avait servi, au contraire, suivant lui, à mettre les vices du système en lumière par une épreuve plus complète et plus décisive.

Que de bonnes raisons il m'a données souvent et, à vrai dire, nous nous donnions l'un à l'autre, de ces progrès de ses opinions qui achevaient de rendre entre nous l'accord intime et complet ! Comment n'aurions-nous pas été frappés de ce fait si remarquable que, de tous les régimes qui se sont succédé en France depuis cent ans, aucun n'a été, autant que la république, traité avec faveur par la Providence, quoiqu'elle n'ait rien fait pour le mériter. Son avènement a été facilité et presque rendu nécessaire par l'effacement volontaire du représentant du principe monarchique. Elle a trouvé à sa naissance, en face d'elle, des adversaires abattus par la déception de leurs espérances et dont l'hostilité était

d'ailleurs rendue peu redoutable par leurs instincts conservateurs et leur respect naturel pour tout ordre légal. Plusieurs même d'entre eux sont venus à elle pour aider à lui faire trouver, dans l'établissement d'une seconde Chambre et dans le mode d'élection du pouvoir exécutif, une garantie contre les entraînements et les agitations dont son nom rappelait le souvenir. Elle n'a été menacée par aucune conspiration monarchique, ce qui ne l'a pas exposée, comme la royauté de 1830 ou l'Empire, à des assauts judiciaires livrés par des hommes tels que Berryer, Dufaure ou Jules Favre. Nul combat non plus à livrer dans la rue : le souvenir laissé par la sévère répression de la Commune contenait les masses populaires et lui a permis de caresser l'esprit révolutionnaire sans le déchaîner. Du reste, aucun de ces coups imprévus du sort qui mettent le courage et l'habileté des meilleurs gouvernements à l'épreuve; à l'intérieur, ni disette, ni fléau; au dehors, nulle complication grave et le poids d'une situation telle qu'un silence convenu n'a laissé porter à la tribune aucune parole qui ait pu émouvoir, à tort ou à raison, la susceptibilité de l'étranger; enfin, de deux coins opposés de l'horizon, des bonnes fortunes lui sont échues en partage que les plus présomptueuses espérances n'auraient pu lui promettre. Car qui aurait jamais pensé que la république aurait l'amitié d'un autocrate et la bienveillance d'un Souverain Pontife?

Et cependant, après trente années dont le cours exempt d'accidents aurait dû fortifier une constitution débile, la république éprouve un tel malaise que la durée de cet état même lui est insupportable et qu'elle en demande le remède, soit à l'opération d'un bras énergique, soit à une consultation de médecins convoqués pour indiquer un changement de régime par la réforme de telle ou telle institution.

Ces symptômes d'un mal intérieur dont tout le monde se plaint aujourd'hui étaient déjà très sensibles pendant cette dernière année de la vie de M. Buffet, où sa constitution déjà affaiblie le condamna à une retraite qui me permit d'avoir avec lui plus d'un entretien que je n'oublierai pas. Nous les attribuons à deux vices essentiels de la république, qu'on peut tempérer quelque temps, mais non détruire, et qui reparaissent toujours comme la marque indélébile d'une sorte de péché originel. C'était d'abord l'impossibilité de donner à un pouvoir exécutif républicain une assiette qui assure son indépendance et de le faire échapper à l'alternative ou de tourner à la dictature s'il est porté par la force irrésistible d'un courant populaire, ou de tomber en défaillance si, issu d'une majorité parlementaire, il reste fatalement sous sa dépendance. C'était ensuite l'absence de tout élément de stabilité représentant les

intérêts généraux et permanents d'une nation et pouvant donner à sa politique l'esprit de suite qui est nécessaire non seulement à sa grandeur ou à sa prospérité, mais même à la durée de son repos.

Je ne pense pas que ce qui s'est passé depuis que M. Buffet n'est plus eût changé à ce double point de vue ses convictions. Je suis porté à croire que tout, au contraire, serait venu les confirmer. Ce n'est pas le dernier choix présidentiel, par exemple, qui lui aurait paru avoir beaucoup accru le prestige du pouvoir exécutif. Qu'aurait-il attendu de cette désignation soudaine d'un nom que personne ne connaissait la veille, où on ne peut voir ni un hommage déféré à l'éclat du talent, ni un témoignage de reconnaissance pour des services rendus, mais qui semble plutôt une sorte de tirage au sort, fait au hasard par une coalition de partis improvisés? Et quant au projet que nous entendons faire, de rendre l'action du président plus efficace en accroissant ses attributions, j'imagine qu'il en aurait souri. Ce n'est pas à lui qu'on aurait fait croire qu'aucun accroissement d'autorité matérielle puisse suppléer au défaut de l'autorité morale, et il n'eût pas été embarrassé de répondre qu'il est vain de fortifier une arme si on laisse toute sa faiblesse au bras qui doit la manier. Ce n'est pas non plus la succession de trois crises ministérielles, depuis le mois de juillet dernier, qui lui eût enlevé le sentiment de ce que coûte ou prépare à un pays la mobilité constante de la direction politique. Il semble, au contraire, que les plus fâcheux incidents soient venus faire apercevoir ce mouvement constant sous un aspect qu'on n'avait pas encore suffisamment considéré. Cette rapide succession de tant de chefs qui passent et disparaissent fait que, quand un malheur arrive ou un scandale éclate, on cherche vainement sur lequel d'entre eux doit porter la responsabilité, et à qui on peut demander compte. Chose étrange et pourtant certaine, dans cette république qui a tant de fois médité de l'inviolabilité royale, il n'y a, en réalité, de responsabilité nulle part ni pour personne. Comme les fautes les plus graves portent rarement tout de suite leurs conséquences, quand le mal apparaît, pour en chercher l'auteur, il faut remonter en arrière, à travers une série de noms inconnus où la mémoire se perd. On croirait l'avoir trouvé d'ailleurs qu'il aurait toujours une excellente raison pour ne pas s'avouer coupable. Comme celui qui entame une affaire est rarement celui qui la conduit et jamais celui qui la termine, l'un peut toujours dire que si elle échoue, c'est qu'elle a été mal dirigée, l'autre qu'il a hérité d'une situation mal engagée dont on n'aurait pu mieux sortir. On dirait même souvent que nos hommes politiques se livrent à ce jeu d'enfants bien connu où l'on se passe une mèche

enflammée de l'un à l'autre; malheur seulement à celui entre les mains duquel la flamme vient à s'éteindre. Mais c'est par une telle suite d'hésitations et d'oscillations ministérielles de cette nature qu'on voit de déplorables affaires se prolonger indéfiniment en jetant le trouble dans la conscience publique, et qu'on se trouve un jour à Fachoda sans savoir comment on y est venu, encore moins comment y rester ou en sortir.

C'est ce triste spectacle et ce pressentiment plus triste encore des suites funestes de l'institution républicaine qui avait lentement, mais définitivement, détaché M. Buffet de toute confiance dans ce mode de gouvernement. La nécessité de placer à la tête de la nation un chef tenant de la tradition et de la loi un pouvoir qu'il ne doit à personne et que personne n'a droit de lui enlever, lui apparaissait de jour en jour plus évidente, et il eut l'occasion de manifester hautement cette conviction dans une circonstance qui le mettait à la plus sérieuse des épreuves.

Ce fut le jour où Léon XIII exprima publiquement le désir que tous les catholiques de France vinsent, afin de mieux assurer leur union dans la défense de l'Eglise, se grouper sur le terrain constitutionnel de la république. On sait quels commentaires furent donnés à cette pressante invitation; on voulut y voir un ordre faisant par là, à tous les royalistes chrétiens, un devoir de conscience de renoncer, sur un point qui ne touchait assurément pas à la foi, à la liberté de leur sentiment intime et d'abjurer leurs convictions connues pour en adopter et en professer publiquement de contraires. Des appels très directs furent adressés dans ce sens à M. Buffet par des hommes politiques qu'il estimait et de hautes autorités qu'il respectait. Il y répondit avec une noble fermeté. « Que me demande-t-on? dit-il, de reconnaître que la cause de l'Eglise est indépendante et cent fois au-dessus de celle de la monarchie, et qu'elle a droit avant toute autre à mon dévouement absolu? D'accepter, de rechercher même, pour la défense de cette grande cause, le concours de tous les catholiques, sans distinction d'opinion? De me montrer soumis, comme tout chrétien doit être, à l'autorité légale d'un gouvernement établi, et même de ne diriger contre lui aucune opposition systématique et déloyale? C'est ce que j'ai toujours fait et suis prêt à faire encore.

« Je n'ai pas, ajoutait-il, prononcé au Sénat une seule parole inconstitutionnelle, un seul vote qui eût été différent si la même question eût été posée sous un autre régime. J'ai même déclaré plusieurs fois à la tribune que, quelle que soit mon opinion sur le régime actuel, je ne pensais pas qu'il fût légitime de le pousser au pire pour en faire mieux comprendre au pays les inconvénients et

les dangers, mais que je considérais au contraire comme un devoir strict, tant que les institutions existent, de chercher à préserver autant que possible la France de leurs funestes conséquences.

« Mais je ne dirai pas, parce que je ne le pense pas, que la France peut trouver, dans ces institutions, les conditions nécessaires à son relèvement et à sa prospérité. »

De tels sentiments devaient être compris de l'âme généreuse de Léon XIII. M. Buffet eut la joie d'en recevoir l'officielle et solennelle assurance. Dans les premiers jours de l'été de 1897 eut lieu à Mirecourt, sa ville natale, une brillante cérémonie à l'occasion de la canonisation du bienheureux Pierre Fourier, originaire de cette contrée et resté très populaire dans toute la Lorraine, pour le rôle qu'il avait joué dans une des circonstances les plus importantes de son histoire. Un prince de l'Eglise, Mgr le cardinal Lecot, plusieurs évêques, entre autres celui du diocèse, Mgr Foucault, récemment revenu de Rome, vinrent y prendre part. Au banquet qui termina la journée, M. Buffet se trouva placé à la droite du cardinal; et, à la fin du repas, l'évêque de Saint-Dié, Mgr Foucault, prit la parole, et dans le cours d'une allocution chaleureuse, s'adressant à M. Buffet, il se fit, aux applaudissements de toute l'assistance, l'interprète du profond respect que lui portaient tous les Vosgiens : « A vous, dit-il, qui ne livrez pas facilement votre cœur, je veux bien vous dire que Léon XIII, le grand pontife qui gouverne l'Eglise, ne vous garde pas rancune de votre réserve. Il n'oublie pas avec quel dévouement profond vous avez toujours veillé aux intérêts de la France et de l'Eglise. »

M. Buffet se levant, répondit sur-le-champ : « Je suis vraiment confus de voir ma modeste personnalité associée aux justes hommages rendus aux illustres prélats qui honorent ce banquet de leur présence; mais je tiens à exprimer à Mgr de Saint-Dié ma vive reconnaissance pour ce qu'il a bien voulu nous apprendre en ce qui me concerne de son dernier entretien avec le Souverain Pontife. Parmi les personnes qui me sont le plus chères, il y en avait bien quelques-unes, je l'avoue, qui n'étaient pas sans scrupule au sujet de ma conduite politique. Ces scrupules sont désormais dissipés, car je suis autorisé à conclure des paroles rapportées par Mgr de Saint-Dié que, sur ce point, l'absolution suprême m'est acquise, et comme je ne suis pas seul dans ce cas, je dois penser que cette paternelle bienveillance de Sa Sainteté s'étendra à mes amis dont la conduite politique et parlementaire n'est dirigée que par leur absolu dévouement à la France et à l'Eglise.

« Sa Sainteté a daigné parler de mon dévouement personnel. Je serais heureux de pouvoir faire arriver jusqu'à Elle l'expression de

ma profonde et respectueuse reconnaissance, et surtout de la ferme assurance que ce dévouement, hélas ! bien peu efficace, ne fera jamais défaut à ces causes sacrées. Je prie Dieu qu'Il me fasse la grâce de pouvoir leur consacrer, au terme d'une longue carrière, ce qui me reste encore de force et de vie¹. »

Nul de nous ne pouvait penser que cette prière fût si tôt exaucée. C'est le 6 juillet 1897 qu'il recevait cette approbation auguste, récompense de la carrière sans faiblesse de l'homme public, ainsi que de la vie irréprochable de l'homme privé. Quand l'anniversaire de cette date revint, ce fut la veille du jour où Dieu allait le rappeler à lui. Il nous a quittés le 7 juillet 1898. Depuis plusieurs mois déjà, il était averti que sa fin approchait par une lente dégradation de ses forces. Ce temps de préparation avant l'heure suprême était la grâce qu'il avait toujours désirée. Peu de temps, en effet, auparavant, quelqu'un ayant dit devant lui, en conversation, que la mort la plus douce était celle qui arrivait promptement, en coupant court aux déchirements des adieux et aux angoisses de l'agonie : « Non, dit-il, j'ai toujours aimé à savoir ce que j'ai à faire. » C'est dans ces sentiments dignes à la fois d'un chrétien et d'un sage que s'est terminée cette longue existence politique dont, entre tant de mérites supérieurs, le plus original peut-être est de s'être trouvée prête à prendre une part active aux phases les plus diverses de nos temps agités, en gardant toujours une forte empreinte d'unité morale due à l'intégrité de la conscience et au constant usage de la raison. Il laisse de dignes héritiers de son nom, qui l'ont entouré de leur affection jusqu'à la dernière heure, et qui avancent tous avec honneur dans les voies diverses qu'il avait pris soin lui-même de leur ouvrir.

duc de BROGLIE.

¹ *La Presse vosgienne*, n° du 11 juillet 1897.

NOUVELLES RÉVÉLATIONS

SUR LA POLITIQUE NAPOLÉONNIENNE EN ITALIE

(1860-1864)

D'APRÈS LES *SOUVENIRS* DE M. MINGHETTI¹

LETTRES INÉDITES DU PRINCE NAPOLÉON

Depuis la mort de Cavour jusqu'à l'arrivée aux affaires du cabinet Farini (8 décembre 1862), les négociations entre les cours de Turin et des Tuileries, au sujet de la question romaine, non seulement n'avancèrent point, mais firent d'abord un pas en arrière pour être bientôt abandonnées.

Le baron Ricasoli, successeur immédiat de Cavour, était peu sympathique à Napoléon III. Ses démêlés avec l'empereur, en 1859, alors que Ricasoli était dictateur de la Toscane, sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Napoléon III s'en souvenait et se méfiait du fier baron qui avait osé déclarer qu'il irait chercher lui-même à Vienne le grand-duc qu'il avait renversé plutôt que de consentir à l'avènement du prince Napoléon au trône de Toscane².

Cependant Ricasoli essaya d'abord de reprendre l'œuvre de Cavour. Il chargea la légation d'Italie à Paris de déclarer à l'empereur que le projet de convention accepté par Cavour faisait toujours partie du programme du cabinet italien. Plus tard, Ricasoli envoya le comte Arese à Paris avec mission de pousser Napoléon III à reprendre les négociations interrompues par la mort de Cavour. Le premier ministre de Victor-Emmanuel chargea Arese de dire à son impérial ami que le gouvernement

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1899.

² On pourrait objecter que Napoléon III reconnut le nouveau royaume d'Italie précisément au lendemain de l'arrivée de M. le baron Ricasoli aux affaires. Mais l'empereur déclara ouvertement qu'il le faisait pour donner une preuve d'amitié à Victor-Emmanuel, qui venait de perdre le plus grand de ses ministres, Cavour.

italien était même disposé à accepter tout autre projet qu'il plairait à Napoléon III de soumettre à son attention, pourvu qu'il eût pour base le départ de Rome du corps d'occupation français. Mais les réponses de l'empereur découragèrent Ricasoli. Il cherchait à gagner du temps et se refusait à entrer en pourparler sérieux sur cette grave affaire.

Le baron Ricasoli fit, malgré tout, de nouvelles démarches aux Tuileries, mais sans le moindre succès. Enfin, il finit par se brouiller avec Napoléon III, ce qui contraria Victor-Emmanuel, qui tenait beaucoup à l'amitié de l'empereur. Au mois de février, Ricasoli, s'apercevant qu'il ne jouissait plus de l'entière confiance du roi, donna sa démission et fut remplacé par M. Rattazzi, chef de la gauche parlementaire.

Pour s'assurer la bienveillance de la cour des Tuileries, M. Rattazzi s'associa au pouvoir, en qualité de ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, un cousin de l'empereur, le marquis Joachim-Napoléon Pepoli, de Bologne¹. Il comptait sur lui pour arracher des concessions à Napoléon III. Mais il commença par compromettre l'avenir en affirmant énergiquement et publiquement que l'Italie avait le droit de s'installer à Rome et qu'elle ne pourrait jamais y renoncer.

Napoléon III, ne voulant pas accepter le programme radical de M. Rattazzi, chercha un biais. Dans sa célèbre lettre à M. Thouvenel, il proposa une transaction en même temps à l'Italie et au Pape. L'Italie devait se contenter de l'évacuation du territoire pontifical par le corps d'occupation français, mais devait s'engager par un traité sanctionné par toutes les grandes puissances à respecter la souveraineté temporelle du Saint-Père. Quant au Pape, il devait se contenter de ce qui lui restait de territoire après l'annexion des Romagnes, des Marches et de l'Ombrie au Piémont, se résigner à accepter les faits accomplis en 1859 et en 1860 et s'engager à introduire des réformes libérales à Rome et dans le patrimoine de Saint-Pierre. L'Italie prendrait à sa charge les trois quarts de la dette des Etats de l'Eglise.

Ce projet, ne contentant personne, fut repoussé en même temps à Turin et à Rome. A Turin, on ne se souciait nullement de s'engager vis-à-vis de l'Europe à renoncer au projet d'établir à Rome la capitale du nouveau royaume et à détruire le pouvoir temporel. A Rome, on refusa formellement de reconnaître les annexions des

¹ Le marquis Pepoli était le fils d'une princesse Murat, fille du malheureux roi de Naples, beau-frère de Napoléon I^{er}. Il avait organisé la révolution de Bologne (12 juin 1859) et était en excellents rapports avec Napoléon III.

années précédentes. Quant aux réformes proposées, le cardinal Antonelli déclara que le Pape ne les repoussait pas *a priori*; mais qu'il ne pourrait les accorder à ses sujets que lorsqu'on lui rendrait les provinces qu'on lui avait enlevées, que la pensée de diminuer le montant de la dette de l'Etat pontifical ne pouvait l'amener à renoncer à ces provinces et que les catholiques du monde entier sauraient, en tout cas, venir au secours du trésor pontifical et le mettre en mesure de s'acquitter de ses engagements.

Là-dessus, Garibaldi intervint. Il organisa des bandes de volontaires en Sicile, traversa le détroit de Messine et s'établit sur le plateau d'Aspromonte (Calabre), poussant le cri : *Rome ou la mort!* en affirmant hautement son intention de marcher sur la Ville éternelle pour en chasser les Français. Napoléon III, profondément préoccupé et irrité, somma M. Rattazzi d'en finir avec cette agitation garibaldienne. Rattazzi dut s'exécuter et, n'ayant pas réussi à détourner le condottiere de son audacieuse entreprise, il le fit attaquer par un régiment de *bersaglieri*. Garibaldi fut blessé et arrêté à Aspromonte (29 août 1862).

Inutile de dire les clameurs et les cris de rage des Garibaldiens et des radicaux. Pour calmer leur exaspération, le général Giacomo Durando, ministre des affaires étrangères, envoya, le 10 septembre 1862, une circulaire à toutes les légations d'Italie, où il réclamait énergiquement l'évacuation de Rome par les troupes françaises et son annexion au royaume d'Italie. Un tel acte pouvait bien servir de fiche de consolation pour les Garibaldiens vaincus à Aspromonte, mais il devait vivement blesser Napoléon III. Bientôt le général Durando put s'apercevoir de la grandeur de la faute qu'il avait commise. Il chercha à l'atténuer par sa dépêche du 8 octobre, où il se bornait à demander un arrangement avec la France sur la base du rappel de Rome du corps d'occupation français.

Ces graves incidents avaient ébranlé la situation de M. Thouvenel dans le cabinet français. Napoléon III le remplaça par M. Drouyn de Lhuys. C'était une satisfaction qu'il accordait à l'opinion française, de plus en plus préoccupée de la politique italienne de l'empereur et de ses conséquences. M. Drouyn de Lhuys n'était pas, comme on le prétend en Italie, un ennemi de ce pays. Il voulait seulement défendre le pouvoir temporel, tout en regrettant, au point de vue français, ce qui s'était passé dans la péninsule en 1859-60. Mais il ne songeait nullement à revenir sur les faits accomplis. Il s'empressa de répondre à la circulaire Durando du 10 septembre et à la dépêche du même ministre du 8 octobre. Il repoussa énergiquement les prétentions italiennes sur Rome, mais il déclara en même temps que le cabinet des Tuileries

était toujours prêt à entrer en pourparlers avec le cabinet de Turin pour mettre un terme à l'occupation française à Rome, à la condition que celui-ci s'engageât solennellement à respecter le territoire pontifical et à renoncer à toute idée d'annexion de Rome. MM. Rattazzi et Durando ne voulurent pas compromettre davantage leur popularité vis-à-vis des Garibaldiens, déjà fort irrités par l'affaire d'Aspromonte, et ils ne répondirent pas à l'invite de M. Drouyn de Lhuys.

Bientôt le cabinet Rattazzi fut contraint de se retirer. Le comte Pasolini, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Farini-Minghetti (8 décembre 1862), chercha à profiter des offres de M. Drouyn de Lhuys pour entamer de nouvelles négociations. Il envoya même Arese à Paris dans l'espoir de hâter la solution de cette épineuse affaire, mais il n'obtint que de vagues paroles.

M. Nigra avait averti d'avance le comte Pasolini que le moment n'était pas favorable pour reprendre les pourparlers touchant les affaires de Rome :

« L'empereur, dit-il dans sa dépêche du 10 décembre 1862, si un événement qu'on ne peut pas prévoir ne lui en offre point un moyen facile et honnête, se résoudra difficilement à évacuer Rome. De toutes manières, dans l'état actuel des choses, il ne l'évacuera qu'à ces conditions : 1° Qu'il n'y ait à craindre aucune invasion des États pontificaux ; 2° qu'il n'y ait pas à craindre de révolte intérieure ; 3° que le Pape donne son consentement à l'évacuation.

« Ces conditions ne pouvant pas se vérifier pour le moment, l'empereur désire qu'on endorme (*sic*) temporairement toute négociation à ce sujet. Si nous voulons faire de nouvelles propositions, je crains qu'il ne nous réponde par une demande de reconnaître le pouvoir temporel et de renoncer à Rome. Il conviendrait, par conséquent, de ne pas ouvrir de nouvelles négociations pour le moment. Mais, de toutes manières, ce sera une chose, non seulement honnête, mais politiquement utile de ne pas provoquer la moindre illusion et de ne pas faire naître de vains espoirs dans notre pays. »

Au mois de mars 1863, à la suite de la démission de M. Farini, M. Minghetti devint président du conseil et M. Visconti-Venosta remplaça M. Pasolini aux affaires étrangères. L'année 1863 passa sans incidents. Le gouvernement italien suivit les conseils de M. Nigra, son ministre près le cabinet des Tuileries.

Au commencement de l'année 1864, Pie IX fut sérieusement malade. Le cabinet de Turin se préoccupa immédiatement de ce qui pourrait arriver dans le cas de la mort du Pape.

« Sachant, dit M. Minghetti, que M. Drouyn de Lhuys était dans

des dispositions peu favorables à l'Italie, je m'étais étudié à attirer M. Rouher, ministre d'Etat français, dans l'orbite de nos idées, et, par l'entremise de M. le comte Vimercati, son très grand ami (*suo amicissimo*), je lui avais remis un mémoire sur la question romaine, et M. Vimercati, d'accord avec M. Rouher, l'avait fait connaître à l'empereur... M. Rouher nous témoignait de sa bienveillance, et m'écrivit la lettre suivante :

MINISTÈRE D'ÉTAT.

« Paris, le 15 avril 1864.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai reçu avec la plus vive sympathie la communication confidentielle et privée que vous m'avez adressée sur l'éventualité qui peut réveiller la question romaine momentanément assoupie.

« La retraite de M. Thouvenel a marqué la volonté arrêtée de l'empereur de n'adopter aucune résolution sur le pouvoir temporel du Pape avant la mort de Sa Sainteté Pie IX. Il était bien difficile, en effet, à notre souverain, en présence des circonstances qui ont motivé l'occupation romaine, des communications auxquelles a pu donner lieu la guerre d'Italie, des émotions mal définies de l'opinion en France; de décider la retraite spontanée de nos troupes de Rome. Deux occasions nous avaient été offertes, elles ont été détruites par des événements imprévus.

« Si le royaume de Naples eût été attaqué par Garibaldi un mois plus tard, notre armée s'éloignait de Rome sur la demande du Saint-Père; si Aspromonte n'avait pas eu lieu, un accord avec le trône pontifical amenait les mêmes résultats. Avec une sagesse et une énergie qui vous ont valu l'admiration de l'Europe, vous avez su diminuer les agitations qui troublaient l'Italie et diriger l'action des pouvoirs publics vers la réorganisation administrative et financière de l'Italie.

« C'était rendre le service le plus éminent à la cause de l'unité italienne; mais je comprends, cette étape parcourue, la mort du Pape venant à raviver les aspirations de vos concitoyens, que vous vous préoccupiez vivement de la nécessité d'une solution d'ailleurs transactionnelle et conciliante.

« Je reconnais très volontiers que la France a non seulement un intérêt de sympathie pour une nation alliée, mais un intérêt direct à une équitable transaction : nous ne pouvons indéfiniment conserver un corps d'armée à Rome, cette occupation est trop contraire au principe de non-intervention et à celui de la souveraineté nationale. Je ne saurais vous dire, quant à présent, si les pensées de l'empereur se sont précisées sur ce sujet, je crois au

moins que des précautions ont été prises pour éviter une élection précipitée (*du nouveau Pape*) à Rome. Votre Excellence veut bien me dire qu'elle laisse à ma perspicacité et à ma prudence le soin de trouver le meilleur moyen de profiter d'une occasion favorable : hélas ! je confesse que mon intelligence est bien en défaut pour trouver une solution à ce redoutable problème.

« Les déterminations radicales ont facilement le mérite de la netteté et de la logique, mais elles sont rarement applicables dans les affaires humaines : nous ne devons nous attendre à aucune adhésion, à aucun concours pour un règlement amiable de la part du gouvernement romain, soit pendant un interrègne, soit avec un nouveau Pontife. Les arrangements devront donc intervenir entre les gouvernements italien et français. Croyez que, devenu plus libre des préoccupations vis-à-vis du Corps législatif et dans un temps prochain, je provoquerai les appréciations de l'empereur et je tâcherai d'aplanir les obstacles à une transaction durable.

« Veuillez agréer, etc.

« E. ROUHER. »

Pendant que M. Minghetti attendait la réponse de M. Rouher, le général La Marmora, qui, de Naples, où il commandait un corps d'armée italien, surveillait les Etats du Pape, lui écrivait :

« Je n'ai jamais cru à la guerre imminente, mais je pense comme vous qu'un événement imprévu y peut influencer d'un moment à l'autre. Si nous avions, par exemple, la mort du Pape, je ne doute point que nous saurions en profiter pour résoudre la question romaine. Je suis, en général, et surtout dans nos conditions présentes, contraire à une politique inconsiderée, mais si le Pape meurt, il faut quelque résolution énergique et hardie. Et puisque je suis le général le plus proche (*de la frontière pontificale*) et que j'ai des troupes suffisantes, si vous me croyez capable, comptez sur moi. »

Cette lettre fit d'autant plus d'impression sur l'esprit de M. Minghetti que « l'aversion invincible du général La Marmora contre tout ce qui avait un caractère révolutionnaire » lui était connue. Le président du conseil se dit aussitôt que le temps d'agir pour résoudre la question romaine était venu. Il exposa son plan, dans une longue lettre, au général La Marmora. Après avoir dit qu'il ne voulait pas rouvrir des négociations *officielles* à Paris après « la fameuse réponse de M. Drouyn de Lhuys au général Durando » ; qu'il ne croyait pas possible une transaction avec le Saint-Siège, même lors de l'avènement d'un nouveau Pape, il ajoutait :

« Mais ce qui me semble croyable, c'est que, lors de la mort du

Pape, les Romains de la ville et du territoire pontifical se livrent à de grandes manifestations. Dans ces manifestations le gouvernement italien peut trouver l'occasion favorable et opportune, soit pour une action diplomatique, soit, et mieux encore, pour une mesure hardie. Si, par exemple, dans le territoire pontifical, où il n'y a pas trop de Français, on s'insurgeait et si on faisait ensuite, d'une façon suffisamment régulière, des plébiscites, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas occuper ces parties du territoire pontifical. »

M. Minghetti terminait sa lettre par un appel au concours de La Marmora pour l'exécution du plan qu'il venait d'ébaucher. Le général répondit, le 23 avril, au président du conseil, par l'offre d'aller à Paris négocier avec Napoléon III. La mission devait naturellement demeurer secrète pour ne pas éveiller les craintes des catholiques français et de l'opinion qui, en France, était de moins en moins favorable à la politique italienne de l'empereur.

M. Minghetti insistant toujours sur les idées qu'il avait manifestées dans sa première lettre, La Marmora lui prouva que la France ne tolérerait jamais que la population des Etats romains s'insurgeât et organisât un plébiscite en faveur de l'annexion au royaume d'Italie, et cela dans un pays qu'elle occupait pour défendre les droits temporels du Pape. Il avertissait en outre M. Minghetti que Garibaldi recrutait des volontaires et qu'il fallait prendre des mesures énergiques pour mettre un terme à ces machinations, car Napoléon III pourrait bien intervenir et l'Italie se trouverait, par ce fait, acculée au terrible dilemme : ou bien subir une grave humiliation en se soumettant aux sommations impériales, ou bien s'engager dans une guerre désastreuse contre la France. C'est précisément ce qui devait arriver trois ans plus tard, en 1867, lors de la campagne garibaldienne terminée à Mentana. La Marmora acceptait la mission secrète qu'on voulait lui confier auprès de Napoléon III, mais il estimait qu'on ne devait pas la compromettre d'avance par des actes imprudents ou dangereux.

Pendant que M. Minghetti entretenait cette correspondance avec le général La Marmora et avant même qu'il reçût de M. Rouher la lettre du 15 avril 1864 reproduite ci-dessus, un autre acteur entra en scène. C'était le cousin de Napoléon III, le marquis Pepoli de Bologne. En quittant le ministère, à la chute de M. Rattazzi, il avait été envoyé, comme ministre d'Italie, à Saint-Pétersbourg. Il demanda un congé au commencement de l'année 1864, et, avant d'aller à Turin et à Bologne, il s'arrêta à Paris, où il eut des conférences avec l'empereur et avec M. Drouyn de Lhuys. Il en rendit compte dans la lettre suivante adressée à M. Visconti-Venosta :

« Paris, 8 avril 1864.

« ... L'empereur m'a parlé de l'Italie. Je touchai à la question de Rome et fis allusion à la maladie du Pape. Il se montra convaincu qu'à la mort du Pape il serait nécessaire de résoudre cette douloureuse question. Il m'indiqua qu'il avait la pensée de traiter avec le Pape comme il a traité avec le nouvel empereur du Mexique, c'est-à-dire de retirer ses troupes, en laissant (à Rome) une légion étrangère.

« Il me pria de ne point parler de cette solution, car le bruit que ferait la presse rendrait au moins difficile, peut-être impossible, l'ouverture de négociations. Mais il repoussa l'idée que je mis en avant de traiter sur cette base avec le Pape actuel ou avec le conclave... L'empereur, en guise de conclusion, me déclara qu'il avait donné des instructions à son ambassadeur (à Rome) pour qu'il s'étudiât à faire élire comme Pape le cardinal d'Andrea. Je ne lui dissimulai point que je regardais ces efforts comme inutiles, et qu'un candidat proposé par la France n'aurait aucune chance d'être élu. »

Napoléon III parla aussi au marquis Pepoli des finances italiennes. Pepoli lui déclara que les dépenses militaires épuisaient le budget du jeune royaume. Napoléon III l'engagea à conseiller au cabinet de Turin de procéder à un désarmement partiel, tout en ayant soin de garder intacts les cadres. Il est curieux de lire aujourd'hui la déclaration suivante faite par l'empereur à son cousin :

« La force d'une armée consiste spécialement en ceci : faire en sorte que les sous-officiers soient instruits et qu'ils vieillissent sous les drapeaux. De cette manière, on peut toujours avoir l'armée prête, sans être contraint à une dépense excessive. J'ai organisé ainsi l'armée en France, et j'en recueille d'excellents fruits. Il me suffit d'un simple ordre pour augmenter de 300,000 hommes (*sic*) l'effectif de mon armée. »

Hélas ! les événements de 1866 et surtout ceux de 1870 ne prouvèrent que trop combien Napoléon III se trompait lorsqu'il parlait en ces termes au marquis Pepoli !

Le cousin de Napoléon III eut aussi une entrevue avec M. Drouyn de Lhuys. Le ministre des affaires étrangères lui déclara nettement que la France ne demandait pas mieux que de retirer ses troupes de Rome, d'autant que les charges que cette occupation imposait à son budget étaient très lourdes ; « mais il avait soin d'ajouter qu'il importait surtout à la France de ne pas paraître, aux yeux des catholiques, abandonner le Pape aux mains de ses ennemis ¹ »

M. Minghetti avait été mis au courant par M. Visconti-Venosta

¹ Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1^{er} mars 1899, p. 73-74, *passim*.

des conversations du marquis Pepoli avec Napoléon III et avec M. Drouyn de Lhuys. Il s'était cependant bien gardé de confier une mission confidentielle au cousin de l'empereur. Il le juge sévèrement dans ses *Souvenirs*, l'accusant d'être imprudent, léger et bavard. M. Minghetti persistait à croire que le général La Marmora pouvait, seul, mener à bonne fin les négociations qu'il voulait engager. Il communiqua son idée à M. Nigra, ministre d'Italie à Paris, qui lui répondit par l'importante dépêche que je traduis *in extenso* parce qu'elle éclaire d'un singulier jour les intentions des deux gouvernements qui devaient signer, trois mois plus tard, la convention du 15 septembre :

« Paris, 3 juin 1864.

« Je vous remercie de votre lettre du 22 (mai) et des pièces y jointes. Je pars pour Fontainebleau le 13. Ecrivez à La Marmora d'être ici à la même époque. Le moment est suprême (*sic*). Si le Pape meurt, nous nous trouvons dans la position la plus difficile où un gouvernement se soit jamais trouvé.

« Il est possible que l'empereur ne veuille pas se concerter avec nous. En ce cas, notre situation, sans devenir plus facile, serait plus nette. Vous proposez, d'accord avec La Marmora et Della Rovere, d'occuper les points (*du territoire pontifical*) dégarnis de troupes françaises. Cela signifierait l'une de ces deux choses : ou bien nous devrions ensuite évacuer ces mêmes points devant les troupes françaises, ou bien nous engagerions la lutte avec la France.

« Ne croyez pas que l'empereur se laisse effrayer ou surprendre. Il donnera l'ordre de faire feu, j'en suis convaincu; et ce qui est pis, en France et en Europe on lui donnera raison.

« Je vous conjure de regarder bien la situation en face. On admet que les Romains revendiquent leurs droits; on admet qu'ils se donnent eux-mêmes librement à nous. On n'admet pas que nous occupions le territoire romain, que nous revendiquions le moindre droit sur Rome. Il appartient, par conséquent, aux Romains et non au gouvernement italien de prendre l'initiative et de revendiquer Rome.

« Je passe à une autre hypothèse. Un accord écrit, on ne voudra point nous le concéder. Tout ce qu'il est possible d'obtenir de l'empereur, c'est une simple promesse verbale que, lorsque le Pape mourra, le gouvernement français déclarera qu'il retirera ses troupes dans un délai plus ou moins court et qu'il fournira au nouveau Pontife les moyens de former une légion étrangère. Or, je vous le demande : en présence de l'effervescence et des espérances exagérées auxquelles la mort du Pape donnera lieu, l'Italie se contentera-t-elle d'un tel résultat? Malheureusement, l'opinion

publique, en Italie, n'a jamais admis la distinction entre la question de l'occupation, qui est admise par la France, et celle de la possession de Rome, que la France n'admet point. Par conséquent, il y aura des agitations, des manifestations, peut-être le plébiscite, et partant de nouveaux prétextes pour la France de rester (à Rome).

« Je vous prie d'examiner sérieusement ces choses, d'en entretenir vos collègues et La Marmora, et de m'envoyer, par l'entremise de ce dernier, des instructions précises.

« A la mort du Pape, la France se prononcera (je parle de la population) sans doute pour la cessation de l'occupation; mais elle ne se prononcera pas en faveur de la solution radicale que nous espérons.

« Veuillez agréer, etc.

« NIGRA. »

M. Minghetti, en recevant cette dépêche, fut vivement impressionné. Il eût voulu que La Marmora partît sur-le-champ pour Paris. Mais un incident s'était produit qui empêchait le départ du général. Garibaldi venait de quitter Caprera et s'était installé à Ischia, sous prétexte de prendre les eaux. Une foule de révolutionnaires s'étaient empressés d'accourir dans l'île, et on pouvait craindre un coup de tête du condottiere. La Marmora ne pouvait, dans ces conditions, s'éloigner de Naples. M. Minghetti songea alors à envoyer à Paris le marquis Pepoli qui, en rentrant en Italie, lui avait rendu compte de ses conversations avec Napoléon III. Pepoli venait d'envoyer à l'empereur, sur sa demande, un mémoire sur la question romaine, et avait promis à M. Minghetti et à ses collègues de s'en tenir scrupuleusement à leurs instructions. Le cousin de l'empereur insistait vivement pour retourner à Paris, et comme La Marmora opposait sans cesse de nouveaux obstacles et de nouveaux retards à son départ, déclarant que la santé du Pape, à peu près rétablie, enlevait toute urgence à la mission qu'on voulait lui confier; que sa présence à Fontainebleau ferait trop de bruit, et qu'enfin la question danoise devait tellement préoccuper Napoléon III qu'elle ne pouvait ne pas l'éloigner de toute autre affaire, M. Minghetti et ses collègues jugèrent bon de donner un poids considérable à ces objections du général pour entamer immédiatement les négociations avec l'empereur par l'entremise du marquis Pepoli. Ils voulaient que celui-ci préparât soigneusement le terrain de telle manière qu'à l'arrivée de La Marmora en France, le général n'eût plus qu'à donner la dernière main à l'affaire projetée. M. Minghetti comptait, au surplus, sur la prudence de M. Nigra, qui était l'hôte de l'empereur à Fontainebleau, pour modérer la conduite du marquis Pepoli et l'empêcher de sortir du rôle qu'on lui avait prescrit.

En même temps, pour éviter toute blessure à l'amour-propre assez susceptible de La Marmorata, M. Minghetti l'avertit, le 10 juin 1864, de la mission qu'il confiait au cousin de Napoléon III :

« Je vous ai écrit, lui dit-il, que Pepoli avait rédigé, depuis quelque temps, un mémoire sur la question romaine pour l'empereur qui le lui avait demandé. Pepoli... fait aujourd'hui une course à Paris. L'empereur n'a jamais répondu à son mémoire, mais Pepoli a pleine confiance de persuader à Napoléon III que ses idées sont bonnes. Je crois donc qu'il serait peu opportun qu'en ce moment vous vous trouviez tous les deux ensemble (à Fontainebleau). Il me semble qu'il vaut mieux laisser cette phase de la négociation s'épuiser, d'autant plus que le séjour de Pepoli à Paris sera de courte durée... Il ne sait absolument rien de votre éventualité de voyage. Nigra est averti de garder le silence. »

Commentant cette lettre dans ses *Souvenirs*, M. Minghetti s'écrie :

« Et ici, il est utile de rappeler qu'avec l'empereur il était nécessaire de suivre ces voies secrètes, puisque les voies régulières, celles de cabinet à cabinet, n'aboutissaient à rien. Tout récemment encore, M. Drouyn de Lhuys, répondant par l'entremise de M. le baron de Malaret, à la date du 12 juin, à la note du 19 mai, où M. Visconti-Venosta insistait sur l'urgence de s'entendre avec la France, pour le cas d'une vacance possible du siège pontifical, posant comme base de toute négociation le principe de non-intervention, M. Drouyn de Lhuys s'était contenté de dire que :

« Notre honneur nous engage à demeurer sur le territoire que nous occupons en Italie aussi longtemps que la sécurité du Souverain Pontife n'aura pas obtenu des garanties suffisantes... Nous avons la confiance que le gouvernement italien s'applique, le cas échéant (*si le Pape mourait*), à maintenir d'accord avec nous la tranquillité sur la frontière du territoire pontifical. »

« Cette dépêche, remarque M. Minghetti, avait fait une mauvaise impression à M. Visconti-Venosta, et cela pour deux motifs : d'abord, parce qu'elle ne contenait point une invitation sérieuse et réelle à négocier ; en second lieu, parce qu'elle semblait réserver l'adhésion du Pape à la combinaison à laquelle on pouvait s'arrêter : conditions impossibles tant que les Français étaient à Rome.

« En attendant, Pepoli m'écrivait le 14 juin :

« J'ai dîné hier à Fontainebleau. J'y retourne aujourd'hui et j'y resterai une semaine. D'après les quelques discours que j'ai entendus, la position, qui est mauvaise (on ne peut pas le dissimuler), n'est plus aussi détestable que je la croyais. »

« Nos intentions, c'est-à-dire les miennes et celles de M. Visconti-Venosta, étaient simples et claires. Nous voulions en revenir

à la convention qui avait été ébauchée entre l'empereur et le comte de Cavour, en 1861. »

Il faut le dire tout de suite, l'équivoque, les sous-entendus étaient la véritable base des négociations qui commençaient à Fontainebleau et devaient aboutir à la signature de la convention du 15 septembre. Tandis que M. Drouyn de Lhuys, tout en ne se dissimulant pas que l'Italie profiterait un jour du retrait des troupes françaises de Rome et du patrimoine de Saint-Pierre pour s'emparer de ce qui restait du pouvoir temporel, entendait néanmoins que la convention projetée eût pour base une renonciation implicite du cabinet de Turin à ses prétentions sur la Ville éternelle, le gouvernement italien voulait absolument réserver ces prétentions et n'avait pas la moindre intention de s'engager à protéger les Etats du Pape contre toute entreprise révolutionnaire. Quant à l'empereur, il était ballotté entre des courants opposés. Suivant qu'il subissait l'influence de ses ministres ou celle de ses parents et amis italiens, il se plaçait sur le terrain de M. Drouyn de Lhuys, ou bien il laissait entendre au cabinet de Turin que, plus tard, il le laisserait faire. Cependant, il faut bien l'admettre, assagi par les leçons de l'expérience, préoccupé par les complications qui commençaient à surgir en Allemagne, par le réveil, en France, d'une opposition que les fautes de sa politique extérieure avaient fortifiée, il était bien moins disposé à laisser libre carrière à l'Italie qu'en 1860. Si l'on rencontre chez lui, suivant les jours et les circonstances, des déclarations contradictoires, il ne faut pas s'en étonner. Il faut se rappeler ce jugement si juste d'Arese touchant la politique étrangère de Napoléon III, après les événements de 1860 : « Ici (aux Tuileries) on fait de la politique au jour le jour ». Là est le secret de la faiblesse et des contradictions de la politique impériale. Napoléon III improvisait toujours; il n'avait jamais de programme, ou, s'il en ébauchait un, il ne le suivait pas.

Cependant Pepoli et Nigra, pendant leur séjour à Fontainebleau, causèrent longuement avec l'empereur des affaires de Rome. Au cours de ces entretiens, Napoléon III eut l'occasion de proposer aux négociateurs italiens le transfert de la capitale de Turin dans une autre ville d'Italie. M. Minghetti rendit compte au général La Marmora des résultats de ces entrevues, dans la lettre qu'il lui adressa le 6 juillet 1864 :

« Pepoli, dit-il, a vu longuement l'empereur à Fontainebleau, et Nigra aussi. Celui-ci confirme sur tous les points ce que Pepoli me mande. Ce furent des conversations sans conclusion définitive, mais le résultat est celui-ci. L'empereur, lui aussi, ne voit qu'un seul arrangement possible; il a pour base le projet Cavour, c'est-

à-dire le retrait du corps français d'occupation, l'engagement de l'Italie de ne point attaquer ni de permettre que l'on attaque le territoire pontifical. Tous les autres moyens termes, il les écarte, tantôt pour une raison, tantôt pour l'autre. Mais à cette même solution qu'il croit possible, il y a cependant une difficulté dont je vous fais part en transcrivant les paroles mêmes de Pepoli :

« Dans la pensée de l'empereur, il faut que le traité signé entre
 « la France et l'Italie sur la question romaine ait un caractère
 « sérieux et ne laisse pas planer des soupçons sur la loyauté des
 « parties contractantes. Il faut empêcher à tout prix que les catho-
 « liques, et surtout les catholiques de France, puissent accuser le
 « gouvernement français d'avoir adopté un faux-fuyant pour livrer
 « la Papauté à ses ennemis, n'osant pas la leur livrer ouvertement.
 « Cette solution aurait alors tous les inconvénients d'une solution
 « radicale sans en avoir la grandeur. Il faut donc imprimer un
 « caractère sérieux au traité, qui en relève l'autorité. Il faut cher-
 « cher par quels actes on peut en assurer le succès moral. C'est
 « ce côté de la question que Sa Majesté se réserve d'examiner,
 « sans écarter cependant la possibilité d'accepter le projet. »

« Certainement le retrait des troupes françaises du territoire italien est un très grand résultat qui vaut bien la peine que nous fassions tous les efforts et tous les sacrifices compatibles avec nos principes. Mais la solution du problème est difficile, et les garanties que l'empereur cherche pour donner au traité un caractère sérieux et loyal doivent être étudiées avec soin... »

M. Minghetti avait compris que l'*acte* auquel Napoléon III faisait allusion était le transfert de la capitale dans une autre ville d'Italie. Il faisait entendre à La Marmora que, pour imposer à la ville de Turin un tel sacrifice, il fallait que celui qui le lui demanderait fût un homme d'Etat piémontais. Sans lui dire ouvertement qu'il s'agissait du transfert de la capitale, M. Minghetti proposait à La Marmora d'entrer dans le ministère et de lui céder même, s'il le fallait, la présidence du conseil.

La Marmora lui répondit le 12 juillet. Il repoussa l'idée de reprendre les négociations avec Napoléon III sur la base du projet Cavour. Les motifs que le général met en avant sont fort intéressants, parce qu'ils montrent la profonde divergence qui existait entre les idées des deux gouvernements qui allaient signer deux mois plus tard la convention du 15 septembre.

« Comment, dit La Marmora, le gouvernement italien devrait-il prendre l'engagement de ne pas attaquer et de ne pas permettre que d'autres attaquent le territoire pontifical? A ces conditions, je préfère mille fois que les Français restent (à Rome). Car, en les

acceptant, nous nous trouverions en face de ce terrible dilemme : ou bien manquer à l'engagement pris, et en ce cas, nous aurions contre nous, non seulement toute la France, mais beaucoup d'autres puissances et la certitude d'avoir les Français à Rome sans espoir de les voir jamais partir; ou bien protéger, nous, à nos dépens et avec notre sang, nos ennemis les plus acharnés dans les murs de cette même Rome que le Parlement a proclamée capitale du royaume. Je ne crois pas que l'on trouverait un ministère capable de gouverner sous le poids d'un tel odieux. Et quel peut être l'*acte* que l'empereur étudie pour donner à ce beau projet un caractère sérieux? A mon avis, ce ne peut être que le transfert de la capitale, soit à Florence, soit dans une autre ville. Mais pour faire cela, si nous y sommes contraints, il ne me semble point que nous ayons besoin ni de la permission de la France ni de promettre à l'empereur que nous respecterons et ferons éternellement respecter à Rome nos ennemis. Par charité, ne vous laissez point flatter par le plaisir de voir les Français quitter Rome à de telles conditions. A la nouvelle de l'évacuation, une satisfaction générale momentanée pourrait bien se manifester chez les Italiens; mais dès que les conditions d'un tel événement seraient connues, un orage tellement terrible se soulèverait qu'il serait bien capable d'engloutir gouvernants et gouvernés. »

En recevant cette lettre, M. Minghetti comprit que le général La Marmora ne se souciait guère d'entrer dans le ministère pour y exécuter une convention internationale qu'il n'approuvait pas et dont il signalait les équivoques et les dangers dans un langage que tout le monde n'approuvera pas sans doute, mais dont il est impossible de contester la loyauté et la justesse au point de vue des rapports futurs entre l'Italie et la France. Comme pourtant M. Minghetti ne pouvait se passer du concours de La Marmora dans cette épineuse négociation, il se garda de le contredire. Il temporisa et, en attendant, il chargea M. Nigra, resté seul à Paris après le départ du marquis Pepoli pour l'Italie, de continuer d'entretenir l'empereur et M. Drouyn de Lhuys du traité projeté.

Dès le 2 juillet, M. Visconti-Venosta écrivit à M. Nigra que le cabinet de Turin acceptait en principe les idées manifestées par Napoléon III et qu'il était disposé à négocier sur les bases indiquées. Le 8 juillet, M. Minghetti adressa à son tour une dépêche à M. Nigra pour lui donner de nouvelles instructions et lui dire qu'il fallait surtout insister pour que le retrait des garnisons françaises des États romains s'accomplît dans le plus bref délai possible.

M. Nigra répondit qu'il fallait absolument avoir le concours du général La Marmora, et, le 21 juillet, il envoya un nouveau rapport

très détaillé destiné à être mis sous les yeux du général, afin de l'informer par le menu de tout ce que l'empereur avait dit durant les entrevues de Fontainebleau.

M. Nigra avoue, dans cette dépêche, qu'il déclara à Napoléon III que si le Pape mourait, il y aurait des désordres à Rome; que ces désordres ne pouvaient être évités que par la promesse qu'on ferait aux Romains du départ prochain de la garnison française. Ceci les engagerait à patienter; mais qu'il ne voyait point d'autre remède. Le cabinet de Turin, ajouta M. Nigra, respectera la frontière pontificale; mais il ne pourra pas empêcher les émigrés romains de passer ladite frontière et de faire la révolution. A cela, M. Drouyn de Lhuys répond que nous devons être patients et prudents. Sans doute il le faut et nous savons d'ailleurs que le général de Montebello a des forces suffisantes pour réprimer une insurrection: « Mais, ajoute M. Nigra, je ne crois pas qu'il soit utile aux intérêts de l'empereur que le sang italien soit de nouveau ¹ versé à Rome par des mains françaises.

« Je vous prie, s'écrie M. Nigra, de bien réfléchir à ce que je vais vous dire, parce que la chose est d'une extrême gravité. L'empereur répond en protestant qu'il a toujours eu et qu'il a un vif désir de retirer ses troupes de Rome; mais qu'il ne peut le faire tant qu'il ne sera pas certain que le retrait de ses troupes n'aura pas, comme conséquence nécessaire et immédiate, la chute du pouvoir temporel. « Si l'Italie prend l'engagement de respecter *les Etats pontificaux*, je n'ai pas de motif, dit-il, de douter que le « gouvernement du roi fera le possible pour ne point violer ou « laisser violer ce territoire. Mais cette conviction ne pourra pas « entrer dans l'esprit des masses catholiques. Il y a un vote du « Parlement italien qui proclame Rome capitale. Si je signe le traité « que vous me proposez, on crierà à *la comédie*. Tout le monde « croit que le gouvernement italien ne maintient son siège à Turin « que jusqu'au jour où il pourra le transporter à Rome. Pour « engendrer dans l'opinion catholique une conviction contraire, il « faudrait que vous offrissiez une garantie pratique démontrant « que le traité n'est pas une fiction. »

« Evidemment l'empereur faisait allusion soit à une renonciation expresse à Rome, soit au transfert de la capitale dans une autre ville du royaume. Je dois dire que l'empereur n'osa pas parler de renonciation, pas plus que je n'aurais pu le suivre sur ce terrain. On ne pouvait donc appliquer son discours qu'à l'hypothèse du transfert de la capitale. »

¹ Allusion au siège de Rome en 1849.

M. Nigra, tout en mettant sous les yeux de Napoléon III les difficultés que son gouvernement rencontrerait dans l'exécution d'un tel dessein, répondit que le cabinet de Turin pourrait bien adopter la mesure indiquée par l'empereur, mais que la chose était tellement grave qu'il ne pouvait l'accepter que seulement *ad referendum*. Puis, cherchant un biais, M. Nigra mit en avant un nouveau projet :

« Je lui demandai, dit-il, si, pour obtenir cette même conviction qu'il cherchait, il ne suffisait pas de s'entendre pour donner au traité une durée fixe et certaine de six ou de dix ans, laquelle chose, en rendant l'engagement pris par nous plus possible, écarterait toute idée de fiction. Mais l'empereur répondit d'une manière tranchée que cela ne suffirait point. »

Il ne fallait pas être Machiavel pour faire cette réponse à M. Nigra. Car, si l'empereur eût accepté la proposition du ministre italien, toute fiction disparaissait. Seulement Napoléon III, au lieu de sauvegarder le dernier lambeau du pouvoir temporel, le livrait à bref délai à Victor-Emmanuel.

M. Nigra fit encore un suprême effort pour arracher de nouvelles concessions à l'empereur. Mais Napoléon III ne céda point. L'ambassadeur termine son rapport par ces phrases : « Je dois ajouter que l'empereur a communiqué le projet (de traité) à M. Drouyn de Lhuys, auquel j'en parlai ensuite à mon tour. M. Drouyn de Lhuys approuva sans réserves, et ajouta ces paroles que je vous cite textuellement : « Naturellement le résultat de tout cela sera que « vous finirez par aller à Rome; mais il est important qu'entre ce « fait et celui de l'évacuation il y ait un tel intervalle et une telle série « d'événements qu'on ne puisse absolument établir une connexion « entre eux ni admettre que la France en ait la responsabilité. »

M. Drouyn de Lhuys prévoyait mieux que l'empereur les conséquences certaines de la convention que Napoléon III négociait avec l'Italie. Il n'eût cependant jamais imaginé, en 1864, que « la série d'événements » dont il entretenait M. Nigra ne serait rien moins que la guerre franco-allemande, la capitulation de Sedan et la chute du second Empire !

¹ On verra tout à l'heure que M. Drouyn de Lhuys fit tous les efforts possibles pour empêcher la signature de la convention du 15 septembre. Comment expliquer alors le langage qu'il avait tenu auparavant, au mois de juin 1864, à M. Nigra? L'explication la plus simple est celle-ci. Le ministre des affaires étrangères n'ignorait point que Napoléon III aimait à traiter les plus graves affaires en dehors et à l'insu de ses ministres. S'il s'opposait carrément à la convention projetée, il prévoyait qu'on la négocierait en cachette et qu'il se trouverait, un jour, en face d'un fait accompli. Il craignait aussi que l'empereur ne se laissât aller à des concessions excessives. C'est pourquoi il prit le parti d'approuver en principe le

Sur ces entrefaites, Garibaldi ayant quitté l'île d'Ischia pour rentrer à Caprera, La Marmora put enfin partir pour Turin. Il conféra longuement avec M. Minghetti. Ils ne purent s'entendre. Le général repoussait toujours la convention projetée. Il disait que, puisque le gouvernement italien ne voulait pas renoncer à s'emparer de Rome, il n'était pas loyal de signer un traité qui serait interprété en France et en Europe comme une renonciation. M. Minghetti finit par le convaincre que le gouvernement s'était engagé et qu'il ne pouvait plus reculer. Alors La Marmora, tout en refusant d'entrer dans le cabinet et même d'accepter la présidence du conseil, accepta la mission d'aller à Paris pour demander de nouvelles concessions à l'empereur. M. Minghetti l'autorisa à faire le voyage, mais ne lui dissimula point qu'il ne croyait pas à la réussite de ses démarches.

Cependant le marquis Pepoli était retourné en France et, malgré les prières de M. Minghetti qui lui avait vivement recommandé de ne pas dire un mot à qui que ce fût des négociations poursuivies avec Napoléon III, il avait mis le prince Napoléon au courant de l'affaire. Le prince s'empressa d'écrire à M. Minghetti la lettre suivante :

« Paris (Palais-Royal), vendredi, 29 juillet 1864.

« Mon cher Monsieur Minghetti,

« J'ai vu Pepoli. Je voudrais bien que tout aille bien pour l'Italie. Je l'espère, mais il ne faut pas croire les affaires faites, ni faciles.

« Je crois à un peu d'*illusion*, cependant je crois aussi à un progrès et grand progrès : mais ce sera encore long et difficile, je le crains.

« Vous savez que vous pouvez compter sur moi de toute façon, et pour votre pays, et pour vous personnellement.

« Je vous renouvelle, cher Monsieur Minghetti, l'assurance de tous mes sentiments affectueux.

« NAPOLÉON (Jérôme) ».

L'empereur, étant à Vichy, n'avait pas voulu recevoir là MM. Pepoli et Nigra. Il leur avait donné rendez-vous à Saint-Cloud, mais il avait reçu le général Menabrea et lui avait répété les mêmes choses qu'il avait dites à Pepoli et à Nigra à Fontainebleau.

A Saint-Cloud, les négociations avancèrent tellement que le marquis Pepoli put bientôt partir pour Turin avec la minute du

projet de traité, afin d'en surveiller les négociations, et il ne fit à M. Nigra la déclaration qu'on vient de lire que pour être en mesure d'insister davantage sur les garanties que l'empereur exigeait.

traité. Le délai pour l'évacuation de Rome était fixé à deux ans, mais un article secret de la convention disait :

« Le traité n'aura de valeur ni d'exécution que lorsque le roi d'Italie aura décrété le transfert de la capitale du royaume dans le lieu qui sera déterminé par Sa Majesté. Le transfert devra suivre dans les six mois après la date de la présente convention. »

Les ministres, consultés par M. Minghetti, approuvèrent tous, à l'exception du général Della Rovere, ministre de la guerre, la convention projetée. Il fallait en avertir le roi qui, sachant que Pepoli avait fait plusieurs fois de suite le voyage de Paris, se doutait bien qu'on négociait quelque grave affaire avec les Tuileries. Le 13 août, M. Minghetti lui communiqua le résultat de ses démarches auprès de Napoléon III. Une scène violente s'ensuivit. Victor-Emmanuel approuvait la convention, mais lorsque le président du conseil lui lut l'article secret touchant le transfert de la capitale, il s'écria :

« Et pourquoi? Quel lien y a-t-il entre ces deux choses?

« — Sire, répliqua M. Minghetti, l'empereur veut pouvoir dire aux catholiques : — Je n'ai pas évacué Rome sans mettre le Pape à l'abri d'une agression de la part des Italiens. Mais la promesse de respecter la frontière pontificale serait frustrée par leur répugnance à rester plus longtemps à Turin. Cette impatience les pousserait à passer la frontière. S'ils transportent ailleurs la capitale, par ce fait-là seulement ils admettent un délai. On ne change point de capitale comme d'habits, et si, à la suite de nouveaux événements, l'Italie doit un jour aller à Rome, un tel intervalle de temps se sera écoulé que la France n'aura plus la moindre responsabilité. »

Le roi se tut, puis il répondit fièrement :

« Si on doit changer de capitale, je le ferai quand cela me plaira et spontanément. Je ne veux pas qu'on me l'impose.

« — Sire, répliqua M. Minghetti, celui qui l'impose ce n'est pas l'étranger, mais le sentiment des Italiens. Pepoli a dit à Paris que la chose avait déjà été décidée par le gouvernement italien. Ce n'est pas vrai. On ne pouvait rien décider sans le consentement de Votre Majesté. Mais l'idée de transporter ailleurs la capitale est dans beaucoup d'esprits. Ils sont bien plus nombreux qu'on ne le pense.

« — Mais que dira Turin? N'est-il pas indigne de récompenser cette ville de tant de sacrifices par un sacrifice encore plus cruel?

« — Sire, si le sacrifice qu'on demande avait pour cause des discordes intérieures, la chose serait vraiment douloureuse. Mais elle perd beaucoup de sa gravité lorsque ce sacrifice sert à obtenir un grand résultat, comme le départ des Français de Rome. C'est un moyen que nous employons pour le salut de la patrie.

« — Je ne puis m'habituer à cette idée, s'écria le roi.

« — Si Votre Majesté, répondit M. Minghetti, pouvait pénétrer dans l'intérieur de mon âme, elle saurait alors combien il est pénible, pour moi aussi, de quitter cette ville si bonne, si dévouée à la dynastie, cette ville qui a bien mérité de la patrie et à un si haut degré. »

Alors Victor-Emmanuel, ne pouvant plus y tenir, frappa un violent coup de poing sur la table, et, d'une voix courroucée, s'écria :

« — Et que vous importe, Turin, à vous autres ! C'est moi qui ai le cœur brisé. Moi qui ai toujours vécu ici, qui ai ici tous les souvenirs de l'enfance, toutes mes habitudes, mes affections ! »

Le roi se promenait à grands pas dans la pièce. Il était vivement irrité et avait les larmes aux yeux.

« — Sire, lui dit M. Minghetti, il n'est point nécessaire que Votre Majesté prenne une résolution aujourd'hui. Les négociations durent depuis quelque temps et ne sont pas encore closes. Que Votre Majesté y réfléchisse aussi longtemps qu'elle le voudra ; en attendant, qu'elle me permette de revenir demain pour lui parler de nouveau de cette affaire.

« — Je veux, s'écria Victor-Emmanuel, je veux savoir, mot à mot, ce que Pepoli a dit à Paris, ce qu'on lui a répondu à ce sujet. Je veux être mis au courant de tout. Télégraphiez-lui de venir immédiatement. »

Pepoli arriva le lendemain, de Bologne. Il résume lui-même, en quelques mots, dans un de ses écrits, ses impressions touchant sa conférence avec le roi :

« Ma conversation avec Sa Majesté fut bien pénible pour moi. Je n'hésitai point à lui déclarer que l'idée du transfert de la capitale m'appartenait¹ ; que ce fait était indépendant du traité ; qu'un sacrifice si grand de sa part consoliderait la dynastie. Victor-Emmanuel me dit qu'il voulait réfléchir pendant quelques jours avant de répondre. »

Le roi, peu à peu, se calma. Il voulut cependant faire un suprême effort pour éviter le transfert de sa capitale. Il s'adressa directement à Napoléon III et lui écrivit la lettre suivante :

« Turin, 21 août 1864.

« Je croyais, Sire, que vous m'aviez oublié, et avec moi la cause italienne. Je vois le contraire par ce que Pepoli me rapporte, et je vous en exprime ma reconnaissance. Le traité calmera pour le moment les ardentes aspirations des Italiens, et vous en aurez les bénédictions.

¹ Ce qui n'était pas vrai, puisque Pepoli avoue ailleurs qu'il ne fit cette proposition à Napoléon III que lorsqu'il comprit à demi-mot que telle était la garantie réclamée par l'empereur.

« Il y a cependant une difficulté assez grave, qui se présente au premier abord, dans le transport de la capitale.

« Votre Majesté n'ignore pas combien les nouvelles provinces doivent de reconnaissance à l'ancien royaume (*le Piémont*), et combien de susceptibilités je dois ménager dans les anciennes provinces. Espérant de trouver une solution plus facile, et sûr du bon vouloir de Votre Majesté, j'envoie vers vous le général Menabrea, porteur de cette lettre, priant Votre Majesté de bien vouloir l'entendre et d'accueillir les paroles qu'il vous apportera comme exprimant mes idées et mes paroles qu'il a l'ordre de vous apporter.

« Croyez, etc.

« VICTOR-EMMANUEL¹. »

Pendant que ces scènes se passaient au palais royal de Turin, le général La Marmora arrivait à Paris et était reçu au château de Saint-Cloud par Napoléon III. La Marmora demanda à l'empereur l'annexion d'une bonne partie du territoire qui était encore placé sous la souveraineté du Pape. Napoléon III se contenta de répondre d'un air rêveur : « Mais on a déjà tant pris au Pape ! » Il n'ajouta pas un seul mot sur cette question et, en congédiant La Marmora, il lui résuma sa pensée par cette phrase : « Je suis bien aise de quitter Rome, mais il faut que je le fasse avec de sérieuses garanties pour que ça n'ait pas l'apparence d'une trahison. » Le voyage du général La Marmora ne produisit donc aucun résultat. L'empereur demeurait, cette fois, très ferme dans ses idées.

Sur ces entrefaites, le général Menabrea arrive à Paris avec la lettre de Victor-Emmanuel. Napoléon III lui fait un charmant accueil ; mais, tout en promettant quelques concessions de détail touchant les délais de l'évacuation du territoire pontifical et les procédés à suivre pour le transfert de la capitale de l'Italie, il déclare à l'envoyé de Victor-Emmanuel qu'il ne peut condescendre au désir du roi, tout en comprenant fort bien la valeur des arguments qu'il expose dans sa lettre.

Le général Menabrea se rendit, trois jours après, le 26 août, au Palais-Royal. Comme le roi lui avait donné l'ordre formel de ne parler qu'à l'empereur du vrai motif de son voyage, il essaya de faire accroire au prince Napoléon qu'il était venu à Paris pour se distraire. Mais le cousin de Napoléon III l'interrompit aussitôt, s'écriant : « Et pour d'autres affaires très sérieuses. » Puis, sans laisser à Menabrea le temps d'ajouter un seul mot, il lui parla de la convention projetée avec tant de détails et si précis que le général

¹ Cette lettre est écrite en français, un français vraiment médiocre, mais je ne puis rien y changer.

comprit tout de suite que le prince avait été mis parfaitement au courant, par Pepoli et La Marmora, des négociations en cours. Le prince Napoléon savait que Victor-Emmanuel opposait quelque résistance, et il tint, à ce sujet, au général Menabrea, le langage suivant :

« Si vous croyez obtenir quelque chose de plus de l'empereur, vous vous trompez. Le premier mouvement de l'empereur est toujours le plus large et le plus généreux. Si on lui donne le temps de la réflexion, il trouve des inconvénients là où auparavant il n'en avait pas aperçus. Méfiez-vous des retards et surtout des gens qui l'entourent aujourd'hui. Ils ne savent rien, mais le jour où ils soupçonneront quelque chose, ils feront le possible pour paralyser cette affaire. Le mot de changement de capitale, qui effraye tant le roi, n'a pas toute la portée qu'il croit. A peine le traité sera-t-il connu, que le trouble se mettra dans la cour de Rome, et bien des événements que vous ne prévoyez pas se dérouleront avec une célérité inattendue. Ne perdez donc pas de temps à négocier, hâtez la solution de cette affaire, et surtout que le roi ne soit pas compromis dans sa popularité, et qu'on ne puisse pas dire qu'il a abandonné la question de Rome pour Turin. D'ailleurs, il y a manière et manière de transporter une capitale. Vous laisserez les administrations à Turin; il suffit que le roi, le Parlement et les ministres soient dans la ville que vous désignerez comme capitale. L'évacuation de Rome serait accueillie avec grande faveur par toute la partie libérale de la France. Surtout en Angleterre, cette question résolue suffirait à elle seule pour rétablir l'alliance anglaise en présence de l'union des puissances du Nord. Toutefois, malgré l'intérêt que la France a dans cette affaire, ne croyez pas pouvoir vous en prévaloir pour agir sur l'empereur, dont les calculs sont faits et qui difficilement élargira davantage. »

Au cours de la conversation qui suivit cette déclaration, le prince Napoléon revint sur les choses qu'il avait dites au début, insistant pour que l'Italie ne laissât point échapper cette occasion, *sauf à interpréter ensuite à sa manière la clause concernant le transfert de la capitale*. Il appuya sur ce point et il ajouta :

« Il y aura une telle révolution dans le gouvernement romain, par suite de la seule connaissance du traité, avant même sa mise en exécution, qu'on ne pourra songer de sitôt à quitter Turin. »

L'empereur promit à Menabrea de répondre à la lettre du roi. Mais M. Drouyn de Lhuys, s'étant aperçu qu'à Turin on considérait la convention projetée comme un expédient destiné à préparer les voies à une solution radicale de la question romaine, engagea Napoléon III à bien réfléchir avant de s'engager.

Le 28 août, M. Nigra télégraphiait à son gouvernement :

« D'après mon impression, l'empereur maintient projet si nous l'acceptons; mais je crois qu'au moins pour le moment, il tâche d'avoir bon prétexte pour persister dans le *statu quo*. »

Le même jour, M. Minghetti envoyait la dépêche suivante au général Menabrea :

« Une dépêche de Nigra me fait douter que l'empereur puisse prendre prétexte pour revenir sur les choses conclues. Rappelez-vous bien que le roi n'a pas refusé, que le ministère a accepté, et qu'au pis aller la convention arrêtée avec Pepoli doit rester ferme. Vous avez tous les pouvoirs pour arriver à ce résultat. »

En même temps, M. Minghetti télégraphiait à M. Nigra :

« Prenez garde de perdre un pouce du terrain que nous avons conquis. L'abandon du traité serait plus grave pour l'Italie que toutes les difficultés de son exécution. Le roi désire l'améliorer, mais il n'a pas refusé. Nous sommes décidés à faire tout le possible pour le mener à bonne fin. »

Le 29 août, Menabrea répondait à M. Minghetti :

« Reçu votre dépêche. Vos désirs prévenus. Hier, conférence avec Drouyn de Lhuys : j'ai déclaré avant tout que nous acceptons traité et que le roi ne refuse pas, mais désire modifications pour rendre mesure exécutable. Prince Napoléon me disait empereur incertain et peut-être bien aise prendre prétexte pour retirer proposition. Ma déclaration a ôté tout prétexte. »

On le voit, le gouvernement italien était pressé. Il lui importait avant tout d'obtenir de l'empereur le retrait de ses troupes des Etats de l'Eglise. Car, d'après M. Minghetti et ses collègues, c'était là le préambule nécessaire à toute entreprise tendant à l'annexion de Rome au royaume d'Italie. Napoléon III, au contraire, se flattait d'avoir obtenu une garantie sérieuse contre une telle éventualité en imposant à Victor-Emmanuel un changement de capitale. Ce double point de vue est parfaitement mis en lumière par le passage suivant du rapport que M. Nigra adressa, le 31 août 1864, à M. Minghetti :

« Mais il y a une autre question qu'on me semble n'avoir pas bien comprise à Turin, bien que j'aie dit à Pepoli de vous l'expliquer clairement. Si je vous ai bien compris, vous voudriez pouvoir dire à l'Italie : « La France retire ses troupes, ou au moins prend l'engagement de les retirer à une époque fixée d'avance; nous nous engageons à respecter et à faire respecter le territoire pontifical; pour tenir cet engagement, nous transportons la capitale. » L'empereur, au contraire, veut pouvoir dire à la France : « L'Italie transporte sa capitale; cela signifie qu'elle ne pense pas à attaquer Rome, et que, si elle prend un tel engagement, elle le tiendra; donc je puis, de mon côté, retirer mes troupes. » Sur ce point, la

divergence est complète et j'appelle sur elle toute votre attention. D'un côté, on veut dire : « La France retire ses troupes, donc nous transportons la capitale. » De l'autre, on veut dire : « L'Italie transporte sa capitale, donc nous retirons nos troupes. » Il ne me semble pas qu'il y ait d'autre possibilité de concilier les deux parties que de publier en même temps les deux versions. Si vous voyez un autre moyen, indiquez-le-moi. »

M. Minghetti répondit, le 2 septembre, à M. Nigra que le gouvernement italien pouvait bien prendre l'engagement de ne pas s'emparer de Rome par des moyens violents, mais qu'il n'entendait point renoncer au programme de l'unité italienne, et qu'il devait « compter sur l'effet des moyens moraux et de la civilisation pour en arriver à une conciliation de l'Italie et de l'Eglise, et pour que Rome devînt un jour la capitale de l'Italie ».

Mais ce qui fait ressortir mieux encore l'intention bien arrêtée du gouvernement italien de ne pas renoncer à ses projets sur Rome, c'est la discussion qui eut lieu à Turin au sujet de la ville où il convenait de transporter la capitale. La grande majorité des ministres voulait que Naples fût la nouvelle capitale. Car, d'après M. Minghetti, rien ne pouvait mieux consolider l'unité, alors encore mal cimentée, de l'Italie, que l'établissement du siège central du gouvernement dans la grande ville méridionale. Il était clair qu'on assimilerait, par ce fait, et très rapidement, les éléments contraires au nouvel ordre de choses qu'on rencontrait toujours à Naples, et que la fusion du midi et du nord de l'Italie s'accomplirait très vite et très aisément. C'est pourquoi M. Minghetti et ses collègues proposèrent au roi de transporter la capitale à Naples, « bien que cette ville ne leur parût point propre au fonctionnement d'un gouvernement austère ». Mais le roi ne voulut pas entendre parler de Naples pour une raison à laquelle les ministres n'avaient pas songé : « Une fois que nous serons établis à Naples, s'écria Victor-Emmanuel, il sera beaucoup plus difficile d'en sortir que de Florence. Le caractère de capitale *temporaire* (*sic*) convient bien mieux à Florence qu'à Naples. » Victor-Emmanuel voyait juste. Naples était une trop grande ville pour jouer le rôle de capitale provisoire. De grands intérêts matériels eussent plus tard empêché le gouvernement d'en sortir. Mais, on ne saurait le nier, cette anecdote est bien curieuse et surtout bien « suggestive ».

En attendant, les affaires ne marchaient pas vite à Paris. L'empereur ne se hâtait pas de répondre à la lettre de Victor-Emmanuel et profitait de son voyage au camp de Châlons pour ajourner toute résolution définitive. M. Drouyn de Lhuys, comprenant de plus en plus que la convention projetée favoriserait les projets des Italiens

sur Rome, s'efforçait de traîner les choses en longueur. M. Rouher cherchait, au contraire, à aider le général Menabrea. Celui-ci télégraphiait, le 8 septembre, à M. Minghetti :

« Ministre Rouher conseille hâter signature traité pour déjouer influences contraires qui pourraient surgir. Il est à présumer effet du traité plus grand qu'on ne croit. Il adopte ma formule : transport capitale consiste dans transport résidence royale, parlement, corps diplomatique. Le reste regarde détails intérieurs ¹... Il conseillerait envoyer immédiatement Pepoli à Paris avec pleins pouvoirs. Rouher tâchera faire abrégé délai de deux années (*pour l'évacuation de Rome*). A Paris, Pepoli devra le voir. Il m'a engagé à tâcher de voir l'empereur avant mon départ. Il croit garantie contre l'Autriche ² conséquence naturelle du traité, mais elle ne semble pas devoir faire objet de stipulations. Informez le roi immédiatement. »

Le 9 septembre, nouvelle dépêche du général Menabrea :

« L'empereur me recevra dimanche prochain. Je tâcherai d'être à Turin mardi soir. Drouyn de Lhuys, décidément contraire, cherche faire suspecter notre bonne foi à l'empereur. Prince Napoléon, que j'ai vu hier, insiste pour qu'on se hâte d'en finir. »

Le 11 septembre, après son audience de congé chez Napoléon III, Menabrea télégraphiait :

« J'ai vu empereur aujourd'hui. Il veut, avant tout, déclaration changement capitale. Quant au mode d'exécution, il s'en remet à notre bonne foi. Son entretien a été bienveillant. Il m'a semblé plus désireux qu'auparavant d'évacuer Rome. Mardi soir, je serai à Turin. »

Victor-Emmanuel comprit qu'il fallait céder à son tour et accepta les conditions indiquées par Menabrea. M. Minghetti envoya le même jour, 11 septembre, la dépêche suivante au général :

« Je vous prévien que le roi accepte le traité, pourvu que la capitale soit transportée à Florence pour des raisons exclusivement (??) stratégiques ³. Pepoli part ce soir avec pleins pouvoirs. Communiquez à Nigra. »

Pepoli arriva à Paris le 13 septembre. Le 14, il eut, au palais de Saint-Cloud, une conférence avec Napoléon III, en présence de MM. Drouyn de Lhuys et Rouher. On y discuta la rédaction défini-

¹ Mais ces détails avaient pour l'Italie une grande importance. Il est clair, en effet, qu'on ne voulait laisser à Turin une partie des bureaux centraux du gouvernement que parce qu'on comptait bien les transporter directement à Rome, sans passer par Florence, le plus tôt possible.

² Le gouvernement italien demandait à être garanti par Napoléon III contre une attaque éventuelle de la part de l'Autriche.

³ Voy. plus haut les vrais motifs de la résolution prise par le roi d'Italie.

tive de la convention, qui fut signée le lendemain 15 septembre.

Pepoli fit un long rapport, en français, sur ce traité. Je n'en citerai que la conclusion, qui prouve bien que le cabinet de Turin n'admettait point que la signature de la convention du 15 septembre impliquât une renonciation à ses prétentions sur Rome, et que le transfert de la capitale à Florence fût la garantie de cette renonciation :

« Il ne me reste plus qu'à rappeler les déclarations que nous avons adressées verbalement à M. le ministre des affaires étrangères de S. M. l'empereur. Il reste ainsi convenu que le traité ne dit que ce qui est écrit, que le transport de la capitale a été le point de départ des négociations, mais qu'il est un acte dicté par des raisons stratégiques et administratives; que le gouvernement français déclare voir dans ce fait un gage sérieux de la volonté de l'Italie de renoncer à poursuivre avec la force l'occupation de Rome comme sa capitale; enfin que la politique de l'Italie, dans la question romaine, peut désormais se résumer en deux points :

« 1° Respect inviolable du principe de non-intervention;

« 2° Efforts constants et moraux pour amener une conciliation entre le Pape et l'Italie sur la base de libre Eglise en libre État (*sic*).

« Je crois enfin pouvoir affirmer en honnête homme que ni les ministres actuels (d'Italie), ni le gouvernement français, ne pourront jamais affirmer qu'il existe un document écrit ou qu'il ait été prononcé une seule parole qui ait donné, explicitement ou implicitement, de la part des plénipotentiaires italiens, au transport de la capitale, un autre sens¹ que celui que je viens de lui attribuer. »

Cependant, M. Minghetti voulant connaître d'avance l'opinion des principaux chefs de parti ou des parlementaires influents au sujet de la convention qui allait être signée, les avait consultés sur ce qu'ils pensaient du transfert de la capitale. Tous, et notamment le baron Ricasoli, approuvèrent le traité, déclarant que le transfert de la capitale à Florence ne pouvait que hâter la solution de la question romaine, dans le sens de l'annexion de Rome par l'Italie qui en ferait sa capitale définitive. Garibaldi, seul, désapprouva la convention par cette lettre qu'il adressa à l'un de ses anciens lieutenants, le général Nino Bixio² :

¹ L'autre sens auquel Pepoli faisait allusion eût été celui qui eût impliqué une renonciation de l'Italie à son projet d'installer sa capitale à Rome.

² Cette lettre est postérieure, non seulement à la signature de la convention du 15 septembre, mais même aux émeutes de Turin et à la chute du cabinet Minghetti. Garibaldi, dans son île solitaire et éloignée, ignorait encore ces événements.

« Caprera, 25 septembre 1864.

« Mon cher Bixio,

« Malgré tout le désir que j'ai de vous voir, je ne vous ai pas télégraphié, parce que je ne veux pas me mêler d'affaires embrouillées et qui ne peuvent rien produire de bon pour la cause de notre pays.

« La question romaine, qu'on la donne à résoudre à vous et à moi, et elle sera vite résolue; quant au traité avec Bonaparte, je ne m'en mêle point...

« Votre

« J. GARIBALDI. »

Dès que la nouvelle de la convention du 15 septembre fut connue à Turin, elle y provoqua de sanglantes émeutes. L'impopularité des ministres devint telle, que Victor-Emmanuel, vivement irrité contre M. Minghetti, le congédia, le 23 septembre, par la dépêche suivante :

« *S. M. le Roi au Président du conseil des ministres.*

« L'état actuel des choses ne pouvant durer parce qu'il est trop triste, je vous invite, vous et vos collègues, à donner vos démissions.

« VICTOR-EMMANUEL. »

Chargé de former un nouveau ministère, le général La Marmora accepta la convention du 15 septembre et en fit exécuter la clause en ce qui concernait le transfert de la capitale à Florence.

Si le gouvernement italien ne regardait ce traité que comme un expédient provisoire réservant l'avenir, le Pape, à son tour, comprit tout de suite que Victor-Emmanuel et ses ministres maintenaient leurs prétentions sur Rome. Aussi le cardinal Antonelli protesta, au nom de Pie IX, contre le retrait des garnisons françaises des Etats de l'Eglise et déclara que la cour de Rome considérait la convention du 15 septembre comme un nouveau pas de l'Italie vers la destruction du pouvoir temporel et qu'elle ne se faisait pas la moindre illusion sur le résultat final de cet acte diplomatique.

Le Pape avait pleinement raison. Les événements de 1870 le prouvèrent, mais la simple lecture des pièces que j'ai mises sous les yeux des lecteurs du *Correspondant* prouve que Pie IX avait bien compris dans quel esprit le gouvernement italien avait signé la convention du 15 septembre 1864.

Comte Joseph GRABINSKI.

AU CREUSOT

PATRONS, OUVRIERS ET SOCIALISTES

Le public vient d'apprendre, à peu près en même temps, que le Creusot était en grève et que cette grève était terminée. On a eu néanmoins pendant quelques jours le sentiment qu'une des forces vives de la nation, qu'une de ses gloires était menacée, — comme tant d'autres, — et une fois de plus on s'est demandé si ce n'était pas encore la triste politique, avec la férocité de ses haines et de ses convoitises, qui allait porter un coup à notre industrie, cela pendant les derniers préparatifs de notre fameuse Exposition.

Que le Creusot soit, en effet, une de nos gloires et une de nos forces, personne n'en doute. Revues spéciales, dictionnaires, encyclopédies, journaux mondains, ont vingt fois rivalisé de chiffres et de métaphores, pour décrire la puissante usine, avec son légendaire marteau, dressé comme un arc de triomphe, disent les uns, comme un sphinx colossal, disent les autres, mais sphinx actif, celui-là, puisque de son invisible main tombe un coup dont la puissance dépasse celle que donneraient cinquante mille forgerons abattant simultanément leur outil de toute la force de leurs bras. On a dépeint partout cette vallée noire encadrée de vertes collines, illuminée d'éclairs incessants, retentissant de fracas méthodiques et cadencés, s'allongeant autour, au milieu, au-dessous de la ville, dévorant d'année en année des espaces ou plutôt les animant et les peuplant, car elle couvre, à l'heure qu'il est, de ses constructions plus de 400 hectares, et les travailleurs des forges ou des ateliers ont, sous leurs pieds mêmes, une partie des mines d'où leur vient la houille, pain quotidien de leur industrie. Qui a visité le Creusot deux ou trois fois depuis vingt-cinq ans y a chaque fois constaté de ces agrandissements qui stupéfient; les terrains

vides qu'il avait parcourus entre deux ateliers, il les retrouve devenus ateliers à leur tour, rejoints à leurs devanciers par des galeries larges et hautes, comme une de nos belles gares de chemins de fer, remplies d'outils fabriquant indéfiniment d'autres outils, de machines engendrant sans repos d'autres machines; partout, pour économiser les bras des travailleurs, le métal construit, achevé, on est presque tenté de dire organisé et vivant, tourne, retourne, élève, abaisse, allonge, affine, tord, soude ou brise le métal brut ou en fusion...

Mais quel ne serait pas l'étonnement du visiteur s'il pouvait embrasser d'un coup d'œil l'histoire entière de l'usine!

C'est en 1502 qu'on reconnut pour la première fois le gisement houiller du Creusot. Deux siècles s'écoulaient. Quel parti en a-t-on tiré? Oh! un bien petit parti, puisque M. d'Avenel nous cite, vers 1759, un certain « père Dubois » qui laissait prendre là, sur son terrain, la charge de six chevaux ou quatre bœufs « moyennant un écu de 6 livres et autant de vin qu'il en pourrait boire ». C'est sous Louis XVI que commence une véritable vie industrielle, puisque le roi lui-même prend personnellement « une part » importante dans la société constituée pour l'exploitation de la fonderie royale et que Marie-Antoinette donne son patronage à la manufacture des « cristaux de la reine » qui s'y annexe. La Révolution approche, elle éclate, les guerres succèdent aux guerres; dès lors, les « cristaux de la reine » sont remplacés par les canons et les boulets. Le Creusot réquisitionné fabrique du matériel de guerre pour le compte de la nation. Mais la demande a beau être active et la consommation prodigieuse, la production ne semble pas avoir été bien rémunératrice.

De 1808 à 1818, la société Perrier qui exploite l'usine cherche en vain à se liquider. Enfin, elle trouve un acquéreur dans la personne de M. Chagot père. Elle avait englouti 14 millions, et elle cédait sa propriété pour la somme de 900,000 francs. Achetant ainsi à vil prix, le nouvel acquéreur pouvait croire qu'il avait fait une bonne affaire. Il ne tarda pourtant pas à succomber sous la concurrence anglaise, et ce fut même une compagnie anglaise, formée par M^{rs} Mamby et Wilson¹ qui acheta les usines. Elle ne fut pas plus heureuse, car elle dévora 11 millions. C'est à la suite de ces insuccès répétés que la famille Schneider (laquelle avait exploité jusque-là des forges des Ardennes) entra au Creusot en 1836. Elle y entra pour n'en plus sortir.

Le développement des chemins de fer et de la navigation à

¹ Le père du député gendre de M. Grévy.

vapeur allait ouvrir à l'ambition des nouveaux chefs un champ non, certes, facile, — car la concurrence devait être vive et les périls nombreux, — mais assez vaste pour tenter les grands courages.

Deux ans après l'entrée d'Adolphe et Eugène Schneider, le Creusot livrait la première locomotive fabriquée en France. En 1839, il créait les chantiers de Chalon-sur-Saône pour la construction des ponts et charpentes métalliques, des coques de bateaux et du matériel de navigation; dans cette même année sortait le premier bateau de navigation fluviale pour la France. En 1840, c'était le tour de la première locomotive fabriquée en France pour l'étranger : elle partait pour Milan, et les imaginations avaient beau jeu pour comparer cette conquête d'un nouveau genre à celles de Charles VIII et de Louis XII. En 1843, premier bateau pour la navigation fluviale à l'étranger. La victoire était donc assurée quand Adolphe Schneider mourut en 1845, laissant le combat à son frère et associé Eugène Schneider, celui qui, dans le cours de l'Empire, fut député, ministre des travaux publics, vice-président, puis président de la Chambre; il occupa ces dernières fonctions de 1865 à 1870.

C'est sous Eugène Schneider que la Compagnie acheta les mines de fer de Mazonay, de Change, d'Alleverd, les mines de houille de Montchanin, Longpendu, Decize, qu'elle construisit la grande forge dont l'ensemble n'a pas coûté moins de 30 millions, qu'elle introduisit dans ses ateliers tout l'outillage et tous les procédés nécessaires à la fabrication des aciers dits Bessemer, Siemens, Martin.

Quant au parti qu'on sut tirer de ces nouveaux moyens d'action, le lecteur s'en fera une idée suffisante si on lui rappelle qu'en 1855 l'usine essaya les premières plaques de blindage pour batteries flottantes, que, pendant la guerre de Crimée, elle construisit en sept mois 17 machines de 450 chevaux pour canonnières et batteries flottantes, acheva 4 machines de 1,900 chevaux pour vaisseaux de ligne et commença 3 machines de 2,400 chevaux pour frégates, qu'elle construisit en 1858 le pont tournant du port de Cherbourg, qu'en 1866, six années après ces traités de commerce qui ouvrirent si largement les portes de la France à la concurrence étrangère, elle livra la première locomotive montée en France pour l'Angleterre, qu'en 1869 elle donna des remorqueurs à la Russie, que de 1870 à 1875 elle ne cessa de fabriquer pour l'Etat français des canons de campagne, de siège et de place.

C'est en 1875 que mourait Eugène Schneider. Mais ni l'intensité ni la sûreté de l'élan n'en souffrirent. En 1876 était inauguré un « système Schneider » pour la fabrication d'un fer supérieur destiné à la fabrication des aciers pour canons et blindages. La

même année, le premier concours de la Spezia mettait en évidence la supériorité des plaques du Creusot et, dès 1877, c'étaient ces plaques qui allaient revêtir les deux grands cuirassés italiens, le *Dandolo* et le *Duilio*. De 1878 à 1879, la Compagnie donnait à la France ses nouveaux ponts de campagne et ses premières tourelles cuirassées. Le second concours de la Spezia consacra la victoire de ses plaques, les seules qui résistassent au tir des canons de 100 tonnes, alors que les plaques anglaises étaient détruites au second coup de canon.

Notre gouvernement profitait aussitôt de ces victoires industrielles pour demander à la grande usine des canots à vapeur, des torpilleurs de 35 mètres (avant 1886), des blindages nouveaux en acier Schneider au nickel (pour le cuirassé *le Dupuy-de Lôme* en 1889). Dans les dernières années, ce n'est pas seulement pour la fabrication des cuirasses de navire que le Creusot a multiplié ses efforts; c'est aussi pour la réfection de notre artillerie, car au mois de janvier 1897, MM. Schneider et C^o acquéraient la propriété du « service d'artillerie » créé au Havre par la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, sous la direction de M. Canet. La fusion des entreprises a immédiatement amené un accroissement énorme de l'outillage, l'agrandissement des polygones d'essai, des tirs en mer... Ce développement des travaux militaires ne nuisait en rien à celui des ouvrages proprement industriels, car l'usine concourait à l'amélioration du port du Havre, envoyait des phares à Madagascar et concourait pour plus de 5 millions à l'édification du pont Alexandre III (fait en participation avec Fives-Lille). Les nations étrangères lui adressaient en même temps plus d'un appel : le Chili, la Roumanie, l'Autriche, lui demandaient des ponts gigantesques; la Russie lui confiait des travaux pour ses flottes ou ses arsenaux de la mer Noire et de Vladivostock.

Et maintenant, après ce rapide aperçu des principaux services rendus (entre mille autres) à l'industrie française, à la défense nationale, à la diffusion universelle de nos produits, nous demanderons-nous ce que chacune de ces innovations a exigé d'études, de tâtonnements, de risques et de sacrifices? Depuis 1836, le progrès a été continuel; mais le travail cérébral et le travail que, — faute d'un meilleur mot, — j'appellerai moral ne l'a-t-il pas été? Qui évaluera jamais ce que chacune de ces inventions grandes ou petites, — et les petites viennent plus d'une fois lever l'obstacle où échoueraient les grandes, — ce que les calculs à faire pour la découverte, pour l'épreuve, pour l'application, pour la rectification des idées, pour l'art de les enseigner aux travailleurs, d'y préparer,

d'y dresser, d'y perfectionner ces derniers, ce que la recherche des débouchés, ce que l'organisation commerciale, la concurrence, la lutte, les contractions, la conquête des étrangers, ce que l'effort à déployer pour ménager d'un côté les ouvriers qui savent peu, et de l'autre les actionnaires qui souvent ne savent pas davantage, ce que tout cela enfin a demandé de veilles, d'anxiétés cachées, de voyages lointains et de ces divinations subites en apparence, mais où se condensent les réflexions retournées, rapprochées, accumulées pendant vingt ans d'études! Non, nous n'avons ni le temps ni le moyen de pénétrer comme il le faudrait dans cette usine intérieure et invisible où se décident tous les succès de l'usine bruyante et flamboyante, où un travail épuisant va chercher silencieusement sa matière, ses aliments, ses forces de fusion dans les observations et dans les pensées de mille autres travailleurs disséminés à travers le temps et l'espace, où l'art de reconnaître les hommes et les résistances de leurs préjugés ne vaut pas moins que l'art de calculer mathématiquement la *résistance* des matériaux!...

Je m'arrête... La plupart des politiciens qui s'immiscent dans les conflits, tels que celui qui vient d'éclater, ne veulent voir que deux forces qu'ils ménagent également, qu'ils flattent, on peut presque dire qu'ils adorent avec la platitude de la courtoisie contemporaine : le gros capital des spéculateurs parasites et le travail manuel de l'ouvrier qui fait nombre. Ils méconnaissent de plus en plus les efforts des classes moyennes qu'on s'applique à écraser sous ces deux forces extrêmes. Et le hâbleur tarasconnais qu'ils envoient pour attiser le feu, est fier de crier de toute la force de ses poumons : « Cette belle usine, qui la fait? Qui fabrique tout ce qui en sort? Vous, mes amis les ouvriers! C'est donc à vous qu'elle appartient! » Et il ajoute : « Que le chef de l'usine montre donc ses mains, qu'il nous laisse voir si elles sont aus-i noires et aussi calleuses que les vôtres... » Et autres sottises désastreuses qui, pour comble de malheur, tendent à nous donner un... député de plus.

*
* *

La part du travailleur proprement dit, certes, elle est grande, et elle n'a été oubliée par per-onne.

Mais d'abord, ce nombre même dont on les pousse à abuser, ils le doivent à d'autres qu'à eux. Ce n'est pas spontanément, ce n'est pas par une entente conclue entre eux seuls qu'ils en sont arrivés

à être là près de 15,000 ¹. Réunis, matériellement ou non, pour le succès de cette industrie si complexe, tous ces ouvriers s'aident assurément les uns les autres; mais ils ne s'aident pour la production rémunératrice que parce que les conceptions de ceux qui les dirigent maintiennent incessamment les ajustements réciproques, toujours à retoucher, toujours à perfectionner, et sans lesquels les travaux seraient vite inutiles ou ruineux. C'est ainsi que les ouvriers et leurs familles ont pu se grouper, au point que cette ville du Creusot qui, en 1836, avait à peine 3,500 habitants, en compte aujourd'hui plus de 32,000.

Est-ce seulement la population qui s'est développée, trouvant dans sa seule agglomération, les moyens d'établir les petites industries accessoires qui accroissent aisément le bien-être de nombreuses familles ouvrières? En face de l'histoire des innovations industrielles peut se dérouler l'histoire des fondations de charité, ou, disons mieux, de prévoyance.

Dès 1837, MM. Schneider organisaient au profit de leur personnel des comptes de dépôt de fonds pour favoriser l'épargne et un service de prêts avantageux pour faciliter la construction de maisons ², une caisse de secours pour les malades, les blessés, les orphelins, une infirmerie, une pharmacie.

Serait-il préférable que les ouvriers organisassent eux-mêmes de telles institutions? Peut-être; mais il faut convenir qu'en 1837 ils n'y songeaient guère, et que c'est de leur patron qu'est venue l'initiative. Quant à l'Etat, dans la plupart des lois sociales et ouvrières qu'il a bâties depuis quinze ans, il n'a guère fait que calquer plus ou moins bien les institutions librement imaginées au Creusot. Il n'a même osé, ni pour les retraites ni pour les acci dents, aller aussi loin que va le Creusot; et, en cela, du reste, il a eu raison, la moyenne et la petite industrie étant bien loin de pouvoir supporter les charges de la grande.

Quoi qu'il en soit, ce sont encore les chefs de l'usine qui ont établi et qui soutiennent à leurs frais une école professionnelle, se recrutant par concours. Comment les ouvriers n'en apprécieraient

¹ Exactement 14,305, sur lesquels sont employés : 450 aux hauts fourneaux, 2,815 à la forge, 1,449 aux aciéries, 2,054 aux ateliers de construction, 676 aux ateliers spéciaux d'artillerie du Creusot même, 403 à l'électricité, 1,024 aux services auxiliaires, 24 au laboratoire de chimie, plus de 2,000 aux différentes mines, 478 aux ateliers d'artillerie du Havre, etc.

² En donnant aux ouvriers mille facilités pour se loger, l'usine n'a imposé aucun type de construction. Les ouvriers et employés ont fait eux-mêmes, dans le quartier qu'ils ont choisi, la maison qu'ils ont voulue. En fait, le type qui a prévalu est la maison de famille, isolée des autres, à un seul logement de deux à cinq pièces, avec jardin et dépendances.

les bienfaits, quand ils voient tel grand-père travailler sous la direction de son fils devenu employé ou contre-maître, et de son petit-fils devenu, grâce à l'école, ingénieur de la Compagnie?

En 1844, la Compagnie fondait l'église Saint-Laurent, et, onze ans plus tard, bien que le nombre des vicaires y eût été très augmenté, on construisait l'église Saint-Charles, aussi occupée aujourd'hui que sa devancière.

En 1872 était organisée la gratuité du service médical et pharmaceutique; en 1877 commençait à fonctionner le système actuel des retraites pour la vieillesse. En 1879, on installait l'hôpital de la rue Chaptal. En 1883, on édifiait une troisième église, l'église Saint-Henri. En 1887 s'ouvrait la maison de retraite. En 1893 étaient établies des rentes complémentaires de 300 francs. En 1894, on inaugurait l'Hôtel-Dieu. En 1897, on faisait venir des Sœurs franciscaines pour l'assistance des malades à domicile. Depuis le 17 mai 1898, la rente minimum faite aux ouvriers ayant trente ans de bons et loyaux services est de 1 franc par jour.

A combien ces diverses libéralités, spontanément faites par la Compagnie, ont-elles monté pendant le seul exercice 1897-1898? Il n'a eu rien d'exceptionnel, pas même l'ascension, qui est à peu près continue d'année en année. Or, il a vu ces dépenses volontaires s'élever à 2,171,759 francs. Contribuaient à ce total :

Les allocations aux réservistes et territoriaux, les allocations aux pères de famille ayant plus de cinq enfants, les allocations pour logements et subventions résultant de ce que les maisons et jardins sont loués au-dessous de leur valeur, les allocations de chauffage, etc., pour 781,917 francs.

Le bureau de secours de MM. Schneider, le service médical et pharmaceutique à l'Hôtel-Dieu et à domicile, les allocations aux ouvriers malades et blessés, pour 356,034 francs.

Les versements à la Caisse nationale des retraites (recettes complémentaires pour assurer un minimum de 365 fr.), pour 682,561 fr.

Les cultes, les écoles, les cercles, sociétés de gymnastique, de vélocipédie et autres, pour 351,247 francs.

Les avances au personnel pour achats de terrains et constructions de maisons, qui, en 1889, n'atteignaient pas 30,000 francs, ont été, en 1897, de près de 110,000 francs. De 1837 à 1897, le total a été de 4,276,719 francs, sur lesquels, au 1^{er} janvier 1898, il ne restait dû que 383,026 francs.

On dira que cette rapidité des remboursements diminue les sacrifices de l'usine et qu'elle fait honneur aux ouvriers. Assurément! Ce qui fait encore plus d'honneur à ces mêmes ouvriers, c'est qu'en 1898, la caisse des dépôts contenait une somme totale de

9,994,437 francs appartenant à 5,281 déposants. Mais enfin, si les patrons s'étaient contentés de ces subventions en nature, et si l'ouvrier n'avait eu devant lui qu'un salaire amoindri d'autant, celui-ci aurait-il ainsi économisé? S'il a pu le faire, c'est que ses salaires, de 1890 à 1897, présentent sur l'année 1837 des augmentations qui se chiffrent successivement à 76, 77, 79 et finalement 81 pour 100. Or il est évident qu'en face de cet accroissement considérable des salaires, l'augmentation du prix de la vie a été infinitésimale, surtout en ce qui concerne les objets de première nécessité. Il n'est donc pas étonnant que, retenue par de pareils avantages, la population ouvrière du Creusot soit d'une stabilité remarquable. Un tiers du personnel a plus de vingt ans de service, un quart plus de vingt-cinq ans et un huitième plus de trente ans¹.

*
* *

Après la lecture de tels documents, dont l'authenticité ne saurait être discutée par personne, on doit se demander comment la grève a éclaté.

M. Eugène Schneider en avait subi une, qu'avait montée l'agitateur, un instant célèbre, nommé Assi (d'origine italienne), au sujet de l'administration des caisses de secours et aussi, je crois, des heures de travail. Mais déjà la rentrée générale avait été assez rapide, et c'est quelque temps après qu'une suspension plus longue du travail au milieu de la journée, à l'heure du déjeuner, fut accordée au personnel.

Le personnel de 1899, — formé d'une population honnête, une des plus tranquilles de la France, une de celles qui grossissent le moins nos statistiques criminelles, — est resté sincèrement attaché à ses patrons. Cette affection n'a pas été une des moindres causes de la cessation rapide de la grève et des touchants témoignages de satisfaction qui ont suivi². Il est néanmoins évident que, tout en gardant de très précieuses qualités, la population ouvrière n'a gagné ni en patience ni en respect de l'autorité. La

¹ Observons que le travail de la femme n'entre généralement pour rien dans cette aisance. L'usine n'emploie que très peu de femmes (et ce sont des filles ou des veuves). La femme du Creusot passe dans toute la région pour très heureuse. Un proverbe local faisant allusion aux rudes travaux de l'usine dit que le Creusot est l'enfer des maris et le paradis des femmes. Quelques-uns même pensent que celles-ci pourraient sans inconvénient être un peu plus occupées qu'elles ne le sont.

² Le jour de la reprise du travail, les ouvriers ont envoyé deux superbes bouquets à M. et à M^{me} Schneider.

propagande socialiste y a produit, non pas une invasion violente d'esprit de rébellion, mais une infiltration lente et continue; la propagande antireligieuse s'y est jointe, et il est hors de doute que l'enseignement laïque officiel y aide, non pas seulement par une « neutralité » qui laisse l'âme de l'enfant vide de tout sentiment religieux, mais par des négations auxquelles rien, est-il besoin de le dire, n'est capable et n'essaie même de suppléer. La Compagnie a-t-elle tort, a-t-elle raison de faire tenir ses écoles à elle par des instituteurs laïques, et non pas par des Frères, comme il y en a eu pendant quelque temps dans une paroisse de la ville? Je n'en sais rien, et je ne veux pas discuter ici, sans droit, la portée de circonstances toutes locales. Ce qui est à retenir, c'est que tout en reconnaissant, en invoquant même, — à divers titres, — les sentiments religieux de la famille Schoeider, personne ne l'a jamais accusée de pression cléricale et d'ingérence indiscrete dans les sentiments de ses ouvriers. Personne non plus ne l'a jamais accusée d'incorrection politique ou de tendances anticonstitutionnelles. Il n'en est pas moins vrai que l'influence des journaux radicaux, socialistes, antireligieux, s'est fait sentir là comme ailleurs, et que, de plus, les habitudes des ouvriers n'ont point gagné. L'ivresse proprement dite ne s'y est point développée, mais plutôt cet alcoolisme inconscient et insidieux, fruit des boissons frelatées et notamment de l'absinthe, sans excepter celle qui se dit hygiénique, oxygénée, salulaire...

C'est dans ces dispositions que peu à peu, à la suite de cette accumulation si imprudente de travaux due à la préparation tardive et fiévreuse de l'Exposition de 1900, les ouvriers ont fait d'inévitables réflexions. Ils ont vu que les commandes affluaient, que l'usine avait du travail à ne savoir comment l'exécuter, qu'elle en était à chercher des ouvriers sans pouvoir en recruter autant qu'elle en eût voulu. Ils se sont dit ou laissé dire que, pour réclamer une élévation de salaire, l'occasion était exceptionnellement favorable : 1° parce que la Compagnie gagnait de l'argent; 2° parce qu'elle risquerait d'en perdre trop si elle rejetait leurs réclamations et provoquait une longue suspension du travail.

Que pensait et que projetait de son côté la Compagnie? Sans doute, elle se disait qu'une fois écoulé le torrent des demandes de l'Exposition et du Métropolitain, l'industrie se trouverait quelque temps à sec; elle pouvait arguer que déjà bien des matériaux qu'elle ne créait pas chez elle lui coûtaient plus cher. Elle avait à exposer que même pour les produits élémentaires qu'elle fabrique, elle est placée dans une situation désavantageuse, car, par suite de certaines modifications qu'il serait trop long d'exposer ici, les

usines du Nord et celles de l'Est sont à même de donner ces produits à des prix très inférieurs à ceux auxquels ils reviennent au Creusot. Celui-ci continue cependant à se les confectionner, parce qu'il veut pouvoir discuter plus librement avec les concurrents qui lui en offrent, parce qu'il a encore sur place des filons qu'il ne veut pas abandonner, parce que sa supériorité dans la grande construction des produits perfectionnés et chers lui procure une compensation; mais enfin et surtout, dit-il, parce qu'il ne veut pas congédier les milliers d'ouvriers de la forge, ce que ferait sans hésiter une compagnie américaine, désireuse de profiter tout de suite et quand même des avantages de la division du travail. Tout pesé cependant, la Compagnie s'apprêtait à devancer les demandes des ouvriers. Elle élaborait à cet effet des calculs permettant de régler les augmentations avec intelligence et équité. La chose, à ce qu'il paraît, n'est point si facile, car il y a des ouvriers au salaire fixe et à la journée, des ateliers à la tâche, des ouvriers à la prime, etc. Il ne paraissait point rationnel de n'établir aucune distinction entre les uns et les autres.

Une réclamation brusque vint à éclater le 17 mai dans une équipe spéciale des hauts fourneaux, où le travail ne demande que de simples manœuvres sans apprentissage et sans instruction technique approfondie. Pour éviter des difficultés, d'origine et de nature diverses, la Compagnie céda promptement. Quinze jours après, encouragée par ce succès, éclatait la grève générale. C'est alors que, pour couper court à l'agitation, la direction suspendit tous ses calculs et accorda indistinctement une augmentation de 0 fr. 25 par jour à tous ses hommes¹, à ceux qui gagnaient 8 francs comme à ceux qui n'en gagnaient que 3. Théoriquement, la mesure était discutable. Quant à l'effet pratique, il fut irrésistible, car tout le monde rentra, et rentra content.

Était-ce bien là ce que tous avaient voulu? Et était-ce bien là l'unique question en jeu? L'un des agitateurs venus de Paris disait en retournant à la gare : « Les 25 centimes, nous nous en f...². Mais nous avons le syndicat, et avec lui nous tenons la mairie, les élections, la députation, et, dans un certain délai, nous tenons l'usine. » — Venons-en donc à ces agitateurs, aux efforts qu'ils ont faits, à l'action qu'ils ont exercée, à la situation nouvelle qu'en peu de jours ils viennent de créer.

¹ Ce qui accroît les charges de l'usine de 1,088,000 francs par an, soit 15 francs par action.

² Des contremaîtres dont on affectait de se plaindre au début, il n'a plus été aucunement question.

*
* *

Il en est d'une grève comme d'une révolution. Si honnêtes, si raisonnables même que puissent être les premiers auteurs du mouvement, ce sont toujours les haineux, les violents, les amis du désordre pour le désordre qui le continuent et qui le poussent.

Si nous étions dans une situation normale, si nous n'avions pas ce spectacle inouï d'une république qui, après vingt-neuf ans d'existence, redoute et ajourne la liberté d'association qu'elle a promise, ou plutôt qui refuse ostensiblement cette liberté à tous pour pouvoir mieux la réserver secrètement et par connivence aux loges maçonniques, assurément il n'y aurait rien de plus naturel que de voir l'augmentation des salaires discutée entre les délégués des ouvriers et les chefs de la Compagnie. Les premiers eussent même un peu hâté les calculs des seconds et opposé leurs vœux aux vœux des actionnaires, que personne n'aurait eu le droit d'y trouver à redire. Mais à peine les premières réclamations étaient-elles connues que la violence entraînait en scène, et c'est du dehors qu'elle venait. Une population aussi considérable que celle du Creusot ne peut pas ne pas connaître un certain nombre d'éléments réfractaires et inassimilables, qu'on a dû éliminer, mais que des relations de toute nature ont retenus dans le voisinage immédiat. Les ouvriers eux-mêmes ont donné à cette fraction un nom caractéristique : ils l'appellent l'équipe du soleil, parce qu'elle vit toujours dans la rue. Ce sont des membres très jeunes et très précoces de cette équipe qui se sont introduits dans l'usine par surprise et ont tout à coup sonné, comme un tocsin, la cloche qui annonce, d'habitude, la suspension du travail. Bientôt le désordre a éclaté, et, avec une rapidité qui ne comporte pas d'explications bien cherchées, les représentants des journaux anarchistes de Paris sont arrivés.

L'un d'eux, dit-on, a produit grand effet par sa faconde méridionale qui n'excluait pas la « roublardise ». Avec cette connaissance des milieux et l'art de s'y adapter qu'ont les commis-voyageurs en anarchie, celui-ci a commencé par des protestations de modération. « Mes amis, a-t-il dit, nous ne venons ici pour vous parler ni de religion ni de politique ; nous venons simplement nous mettre à votre disposition pour aller soutenir en votre nom vos intérêts et dire ce que vous n'osez ou ne pouvez pas dire vous-mêmes. » Puis, cet exorde ayant rendu l'auditoire « attentif et bienveillant », selon les règles de la vieille rhétorique, l'orateur en était venu peu à peu, dans un *crescendo* de paroles entraînantes, à développer la fameuse idée : « L'usine, par qui marche-t-elle ? Par

vous ! Qui y fabrique les canons ? Vous ! C'est donc à vous qu'elle doit appartenir et qu'elle appartiendra quand vous le voudrez. Constituez un syndicat ; nous vous apprendrons à vous en servir ; par lui vous serez les maîtres, car si vous êtes unis entre vous et avec nous, rien ne pourra vous résister... »

Quand on a oublié que le corps n'existe pas sans une âme, que le monde ne s'est pas fait sans un Dieu, on est encore plus disposé à croire qu'une usine peut exister sans ingénieur et sans patron. Instantanément, des listes de signatures circulèrent, et le syndicat fut fondé. Sur quoi, un représentant de l'autorité, qui avait été appelé légalement à opérer l'arbitrage, ne put s'empêcher de dire à ces braves gens, connus de lui : « Mes amis, vous criez quelquefois contre vos maîtres, j'ai bien peur que vous ne veniez de vous donner un tyran. »

Entendons-nous bien. Personne ne nie la légitimité des syndicats. Et quand les délégués parisiens ont demandé à M. Schneider s'il « reconnaissait » le syndicat, celui-ci n'eut pas à opposer à cette incorrection de langage une autre incorrection. Il ne dit pas qu'il le tolérerait, il répondit simplement qu'il n'avait ni à le reconnaître ni à le connaître, qu'il laissait les ouvriers libres de faire en cela comme bon leur semblerait, mais qu'il entendait traiter sans intermédiaire avec ceux qui auraient à lui présenter, comme par le passé, des réclamations ou des demandes.

Pour le public réfléchi, qui s'intéresse à ces graves questions, il n'y a pas non plus à déclamer contre l'organisation syndicale. Ceux qui s'en servent la trouvent bonne, et tel est notamment l'avis des organisateurs de nos syndicats agricoles. On peut aller plus loin et trouver bon, équitable, que l'ouvrier sans grande instruction et sans capital puisse compenser, par le groupement et par le nombre, cette infériorité qui a si longtemps et si lourdement pesé sur lui. Mais il faut que le groupement même s'opère avec une liberté égale pour tous. Il ne faut pas qu'en face des syndicats conduits par des hommes étrangers à la profession et au pays, les vrais travailleurs se réduisent eux-mêmes à une abstention qui les rendrait plus impuissants encore devant le tyran de demain que devant le maître d'hier. Que les premiers adhérents du syndicat nouveau versent leurs cotisations aux caisses parisiennes et même aux caisses internationales, qu'ils reçoivent des mots d'ordre impératifs de gens qui travaillent, sans jamais le leur expliquer, à des fins ruineuses, c'est leur affaire, peut-on dire. Mais la situation d'autrefois n'existe plus ; elle a disparu vraisemblablement sans retour possible. Le syndicat socialiste, qui aspire à tout diviser et à tout brouiller pour tout accaparer, ne se dissoudra pas. Que

reste-t-il donc à faire, sinon à fonder d'autres groupements qui soient animés d'un meilleur esprit?

A qui revient l'initiative? Ce n'est pas à nous de le dire, mais il nous appartient de souhaiter qu'elle soit prise et sous des formes qui donnent des satisfactions variées, mais harmonieuses, à des idées, à des tendances, à des besoins, à des volontés aptes à se comprendre et à se seconder mutuellement. Les socialistes du Nord avaient créé une organisation d'une puissance inouïe, qu'ils ont conservée du reste, car ils ont à eux des agents spéciaux chargés de la surveillance d'un quartier, d'un îlot, d'une rue, d'une maison. Ils avaient enlevé la mairie de Roubaix et assuré l'élection de Jules Guesde. Les catholiques, grossis de ceux qui ne sont encore tout simplement que des hommes de paix et de bonne volonté, pensèrent que c'était assez de s'être ainsi laissé devancer. Ils prirent à leur compte, sinon toute la méthode, au moins tout ce qu'elle avait d'honnêtement imitable. A un « Office central » ils rattachèrent des institutions absolument irréprochables, telles que : secrétariats populaires, comités contre la licence des rues, ligue antialcoolique, fondation de cabarets de tempérance où ne se débitent que des boissons inoffensives, comités d'enseignement et de patronage, écoles ménagères, bibliothèques, circulantes ou non..., toutes œuvres dont les présidents respectifs se concertent au besoin. Cette liste n'est point limitative. Ce qui importe pour le caractère pacifique en même temps que pour la sûreté de la réforme sociale, c'est qu'au lieu d'un grand syndicat dressant citadelle contre citadelle et appelant par là même hostilités et représailles, il y ait des groupements légèrement divers, plus libres par là même de s'adapter à des tempéraments inégaux, mais reliés entre eux avec souplesse par une communauté de répugnance au désordre, à l'irrégion, aux doctrines d'égalité systématique et absolue, à la méconnaissance des droits des autres. C'est par ce système que Roubaix a jeté à bas son député socialiste; c'est par ce système seulement que, rétablissant l'action du vrai pasteur à la place de celle du mercenaire, on opposera groupement à groupement, avec efficacité et sans guerre civile.

Henri JOLY.

LES ESCLAVES BLANCS

AUX ANTILLES FRANÇAISES

La situation troublée de nos possessions dans les Antilles et les incendies qui les dévastent ont ramené l'attention sur les réformes urgentes qui s'imposent à l'initiative de la métropole. Ces jours derniers, un sénateur de la Guadeloupe exposait à ses collègues de quelle manière il les comprenait, et le ministre des colonies, ayant promis de veiller à la sécurité de ses administrés, et de promouvoir ces réformes, on a ouvert au gouvernement un crédit nouveau de confiance parlementaire.

Cependant les deux orateurs qui ont parlé de la Guadeloupe, au palais du Luxembourg, en déplorant les effets désastreux qui ruinent nos Antilles, n'en ont pas assez examiné les causes.

Elles sont beaucoup plus profondes et plus anciennes que ne l'avoue M. le sénateur Isaac, et il ne faut pas trop s'étonner qu'il montre à les révéler un empressement peu marqué. Il y a là-bas bien autre chose qu'une question politique. Le représentant de la Guadeloupe le reconnaît lui-même lorsque, arrivé à la péroraison de son discours, il s'adresse au gouvernement en ces termes : « Ne laissez pas, sous quelque prétexte que ce soit, les querelles de races se propager dans ce pays », — ces mêmes querelles de races dont il a nié l'existence pendant tout son discours !

C'est là malheureusement, c'est là surtout que se trouve le nœud de la question. C'est de là que vient la décadence de ces colonies dont le sol si fertile attirerait les colons, si leurs maîtres d'aujourd'hui ne semblaient prendre à tâche de décourager les meilleures volontés.

Lorsque les hasards de leur carrière conduisent à la Martinique ou à la Guadeloupe nos compatriotes, officiers de marine ou fonctionnaires coloniaux, et les obligent à y séjourner quelque temps, tous sont unanimes à déclarer qu'ils ne reviendront jamais de leur plein gré dans des colonies aussi inhospitalières. Entre nos posses-

sions les plus malsaines et les Antilles, ils n'ont pas d'hésitation : ce sont les premières qu'ils choisissent invariablement.

Autrefois ces îles étaient prospères et paisibles, les créoles accueillants et les Français s'y portaient avec plaisir. La culture de la canne à sucre faisait la fortune du pays, des centaines de navires venaient chaque année à la Pointe-à-Pitre, à Saint-Pierre, à Fort-de-France, charger le sucre et le rhum dont regorgeaient les Antilles.

Aujourd'hui, bien des plantations sont abandonnées, des milliers d'hectares restent incultes, les quais sont vides, et quelques rares bâtiments fréquentent seuls ces ports jadis d'une activité extraordinaire.

Avec quelle amère tristesse les vieux colons parlent du temps où d'innombrables voiliers, étroitement serrés les uns contre les autres, dressaient leurs mâts dans les ports antilliens, attendant parfois deux ou trois semaines avant de pouvoir accoster et prendre leur cargaison !

Ce temps-là est bien passé. Lorsque j'arrivai à Saint-Pierre en août 1896, il y avait exactement trois navires dans le port, et encore l'un d'eux partait-il sur lest quelques jours après, faute d'avoir trouvé un chargement.

La crise de l'industrie sucrière a contribué évidemment à la ruine de ces îles, mais elles auraient vite retrouvé leur ancienne prospérité grâce à l'étonnante richesse de leur sol, qui se prête aux cultures les plus rémunératrices, si d'autres causes beaucoup plus graves n'étaient venues troubler profondément ces colonies et compromettre même jusqu'à leur existence.

En abolissant subitement l'esclavage dans nos possessions d'outre-mer, la révolution de 1848 avait mis les colons dans un embarras extrême. Aussitôt libres, les noirs avaient quitté les habitations et refusé de travailler moyennant salaire. Nos compatriotes des Antilles, dont les doléances étaient encore écoutées par la métropole, obtinrent l'autorisation de recruter des ouvriers sur la côte d'Afrique et, grâce à cette combinaison, les plantations ne restèrent pas sans bras pour les cultiver.

Mais, bien que ces travailleurs noirs fussent convenablement traités et les contrats aussi scrupuleusement observés qu'au temps où des blancs venaient s'engager aux Antilles comme ouvriers pour une période de trois ans, de prétendus philanthropes firent entendre en France de telles clameurs, que le gouvernement dut interdire ce recrutement. Il est vrai que pour pallier les effets désastreux de cette mesure les colons étaient autorisés à aller chercher des engagés aux Indes.

Les philanthropes ne protestèrent pas contre l'absurdité de cette

décision, grâce à laquelle les planteurs pouvaient passer avec des Hindous des contrats qualifiés d'odieux et d'inhumains quand ils avaient des noirs pour objet. Quarante mille coolies furent ainsi introduits à la Guadeloupe seule, de 1855 à 1883, et la question des travailleurs paraissait enfin résolue, lorsque l'Angleterre, enchantée de jouer un mauvais tour à des Français, défendit en 1888 de recruter désormais des engagés dans l'Inde.

Depuis lors aucun convoi d'immigrants n'est arrivé aux Antilles françaises, et les conseils généraux de ces colonies ont même repoussé catégoriquement l'offre d'un ministre de la marine qui proposait de leur envoyer des travailleurs européens.

Obligés de payer fort cher les rares ouvriers qui consentaient à venir cultiver leurs plantations et de dévorer silencieusement les insolences de ces anciens esclaves, les créoles blancs ont lutté cependant avec une énergie extraordinaire. Planteurs et usiniers ont associé leurs efforts pour soutenir la concurrence que leur faisaient les fabricants de sucre de betterave. Aucun sacrifice ne leur a coûté pour maintenir leurs produits sur les marchés d'Europe. Ils ne se sont pas laissés décourager par la certitude presque complète de l'insuccès, par la ruine de leurs amis, par la fermeture des usines voisines, par la disparition totale du crédit.

Je ne connais rien de plus admirable que cette constance que rien ne rebutait, que cette lutte héroïque en face d'un gouffre béant où il fallait fatalement être englouti. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire du créole blanc, la meilleure preuve de la vitalité de sa race, comme aussi de l'ineptie politique qui le sacrifie à des éléments de valeur sociologique très inférieure.

Que voyait-on en face de nos courageux compatriotes après la suppression de l'esclavage? Des milliers de noirs paresseux, insolents, voleurs, vautreés toute la journée au soleil et affectant le plus profond dédain à l'égard des Hindous qui travaillaient à leur place. Vêtus de quelques haillons malpropres, sans un toit pour s'abriter, ils vivaient de rapines et se réfugiaient la nuit dans les forêts ou dans les ruines de quelques plantations abandonnées.

Plus tard, quelques-uns se laissèrent tenter par de hauts salaires lorsque l'immigration hindoue fut interdite, mais la plupart persistèrent dans leurs habitudes de paresse et de pillage. C'est ce monde-là qui a fait le malheur de nos colonies avec l'aide du sénateur Schœlcher, aidé de son ami Legouvé et de quelques autres philanthropes du même genre.

Bien des gens se rappellent encore les fameuses conférences que l'*oracle des Antilles* faisait en France vers 1880, et qui n'étaient en réalité qu'un panégyrique outré des nègres et une longue

diatribe contre les créoles blancs. Ces conférences, imprimées et envoyées à la Martinique et à la Guadeloupe, étaient lues sur les places publiques par des noirs à demi lettrés autour desquels se pressait toute une population attentive.

Ces discours ampoulés et sonores, qui flattaient la vanité et l'orgueil des nègres, ont déchaîné la guerre de races et attisé la haine des noirs et des gens de couleur contre les descendants de nos compatriotes. Grâce à eux, il n'est point de vexations dont on n'ait accablé ces derniers, point de mesures arbitraires qu'on n'ait imaginé pour consommer leur ruine. Et la France a laissé faire sans vouloir entendre les doléances de ses malheureux colons.

Tantôt c'étaient des droits locaux excessifs ou iniques dont on frappait les produits de la grande culture, tantôt c'étaient des provocations directes, des insinuations perfides qu'on dirigeait contre les planteurs les plus en vue. Ils avaient embauché avec mille peine des ouvriers pour ramasser leurs récoltes. Subitement ceux-ci les abandonnaient sans pouvoir même invoquer un prétexte. C'était un politicien de couleur qui était venu les débaucher. Il les avait appelés faux frères parce qu'ils travaillaient pour un blanc, leur avait fait honte de leur lâcheté, et alors ils s'en allaient, insensibles aux supplications du colon, dont la récolte était perdue s'il ne trouvait pas d'autres travailleurs.

Aux Antilles, l'impôt est réparti de telle façon qu'il ne frappe aucun des produits indigènes de consommation. Le noir échappe ainsi entièrement à ses charges, tandis que les planteurs et les usiniers en supportent tout le poids. L'édifice économique repose entièrement sur ces derniers. Ils alimentent le commerce, l'industrie, la marine; ils font vivre toute la colonie, ils répandent autour d'eux le bien-être, l'aisance même, et il semblerait bien qu'ils ont droit à quelques égards. Point du tout. On les désigne à tout propos comme les ennemis du pays, on leur déclare la guerre, et leur ruine est un des premiers articles des programmes politiques.

Le *Propagateur de la Martinique* disait déjà, dans son numéro du 5 janvier 1890 : « Ici, le pouvoir est le plus souvent entre les mains de véritables furieux, et nos institutions sont telles qu'elles les rendent tout-puissants pour le mal. Il est bon, à l'aurore d'une Chambre nouvelle, que les gouvernants issus de cette Chambre sachent qu'à la Martinique il existe des hommes qui s'imposent pour unique mission le travail, d'autres qui adoptent pour programme la destruction et la ruine de ceux-là... Ce programme de destruction et de ruine, nous l'avons vu déjà appliquer, et, si ces implacables envieux n'eussent pensé que la crise sucrière suffirait à

nous ruiner, si des divisions intestines ne fussent venues les paralyser, c'en serait fait aujourd'hui du pays agricole. »

En 1870, l'application aux Antilles du suffrage universel est venue, en effet, enlever aux blancs la direction des affaires publiques. Ils ont quitté la place dignement, sans récriminations, s'effaçant volontairement pour consacrer toute leur activité à l'exploitation de leurs terres et à la fabrication du sucre. *Les conseils municipaux et généraux ne possèdent plus un seul blanc.* Ceux qui pourraient encore être élus ne veulent pas se compromettre en pareille compagnie. Ils savent bien, d'ailleurs, qu'ils seraient en trop petit nombre pour exercer la moindre influence sur les décisions de leurs collègues noirs. Leur présence aurait pour seul résultat de provoquer dans ces assemblées des scènes scandaleuses auxquelles ils ne veulent pas s'exposer.

Par qui ont-ils été remplacés? Par des mulâtres et des noirs qui, ne possédant rien, se moquent des véritables intérêts de la colonie, et dont le mot d'ordre est : « Haine aux créoles, sus aux blancs. »

Il faut voir ces représentants du suffrage universel lors de la réunion des assemblées locales. A ce moment, on rencontre sur les routes des voyageurs au teint d'ébène, pieds nus, vêtus seulement d'un pagne, avec des vêtements sous le bras, une paire de souliers à la main et un chapeau à haute forme sur la tête. Ce sont les élus.

Parfois ils rencontrent un cavalier complaisant qui les autorise à tenir la queue de son cheval. Alors ils vont trotinant derrière l'animal jusqu'à 1 ou 2 kilomètres du bourg ou de la ville. Là, par exemple, transformation complète. M. le conseiller passe une chemise éclatante de blancheur, son pantalon à la houzarde, sa redingote Restauration, si amplement étoffée, met ses souliers, et fait ainsi une triomphale entrée dans la salle du conseil. Le costume n'est pas toujours payé, il est bien souvent loué pour la circonstance, mais qu'importe! L'effet est produit. On l'a admiré au passage dans les rues, et les collègues l'envient. La vanité du noir est satisfaite, il ne désire pas autre chose.

Les séances de ces conseils sont inénarrables. On y entend débiter les choses les plus stupéfiantes par des nègres majestueux, compassés, solennels, et l'on rit bien de l'ignorance et de l'infatuation de ces bouffons grotesques si l'on ne songeait qu'ils possèdent des droits infiniment plus étendus que ceux de nos assemblées départementales, et qu'ils tiennent entre leurs mains les destinées des Antilles.

C'est un conseiller général de la Martinique qui, à l'ouverture d'une session, prononçait le petit discours suivant :

« Messieurs et honorés collègues,

« C'est avec une douloureuse et surabondante surprise que j'ai constaté l'injurieuse atteinte que notre nouveau gouverneur a portée au suffrage universel en ne se présentant pas chez les élus du peuple lorsqu'il est arrivé à la Martinique. C'est une insulte irréfragable à la dignité qui nous incombe, et je vous invite, vous tous, Messieurs, qui me prêtez ici votre plus flatteuse attention, à ne pas faire à ce fonctionnaire l'honneur de votre visite tant qu'il n'aura pas réparé cette incompréhensible faute de savoir-vivre vis-à-vis de nobles citoyens. »

Un autre, entendant parler d'étalons dans une discussion relative à des essais d'élevage, et croyant qu'il s'agissait là d'une espèce chevaline particulière, réclamait pour sa ville l'honneur de posséder le premier spécimen, mâle ou femelle.

Un troisième commençait ainsi un discours, qui fut imprimé dans un journal de la colonie :

« Messieurs,

« Aujourd'hui, et depuis 1870, le corollaire de la liberté a été doté. Nous constatons qu'au fur et à mesure la Providence place toujours dans le domaine de l'intelligence des élus du peuple de la colonie des idées aussi sublimes que nécessaires pour l'avancement de notre pays, soit pour son agrandissement moral et intellectuel, soit et surtout pour la jeune génération qui se lève, qui nous exemptera un jour de toutes les misères dont nous souffrons encore, » etc., etc.

Malheureusement, ces honnêtes faiseurs de lois ne se contentent pas de placer à tort et à travers des mots sonores qu'ils ont retenus sans même essayer de les comprendre et de plonger leurs électeurs dans un muet ravissement de leur burlesque pathos; depuis leur arrivée au pouvoir, les affaires du pays vont de mal en pis.

Pour satisfaire leur haine des blancs, ils ne reculent pas devant les décisions les plus funestes à la colonie et, grâce au sénatus-consulte de 1866, le gouvernement métropolitain n'a pas le droit de modifier les mesures financières votées par ces assemblées.

C'est au moment où la Martinique et la Guadeloupe étaient le plus obérées que les conseils généraux décidaient l'érection, à la Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France, de superbes musées, dont les dépenses devaient se monter à plus de 100,000 francs. Inutile de dire que les deux édifices ont reçu le nom du fameux sénateur Schœlcher.

Il n'est pas une administration, pas un service local dans lequel ces intelligents conseillers n'aient apporté les plus profonds bouleversements.

Après avoir chassé les Frères et les Sœurs de l'instruction chrétienne, les Frères de Ploërmel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui rendaient d'immenses services en donnant l'instruction primaire dans de nombreuses communes pauvres et ne coûtaient presque rien au budget, ils les ont remplacés par des instituteurs venus de France. Mais lorsque ceux-ci ont eu formé quelques élèves passables, ils leur ont infligé mille avanies pour les faire partir. Il fallait bien s'en débarrasser pour mettre à leur place les nègres et les mulâtres qui avaient obtenu le brevet, grâce aux efforts de ces maîtres.

Au mépris des décrets ministériels, les traitements de ces derniers ont été diminués pendant que ceux des instituteurs indigènes étaient augmentés. Ils se sont entendu traiter d'étrangers en plein conseil général, sans que le président ait daigné relever cet outrage.

N'est-ce pas une honte pour la France de voir ses enfants ainsi traités par ces affranchis d'hier, qui jouent aujourd'hui aux potentats? Malheur au pauvre fonctionnaire blanc qui ne se courbe pas assez. S'il peut être atteint, il est sûr qu'il le sera.

Témoin cette lettre d'un instituteur de la Martinique à M. P. de Cassagnac :

« Monsieur,

« ... Nous, les vrais Français, nous sommes des étrangers, tandis que toute la bande des noirs plus ou moins foncés sont les maîtres. Dites, dans votre journal, à la tribune et partout, qu'à la Martinique il y a une foule de Français de France vexés, tyrannisés, spoliés par les nègres et les mulâtres du pays, Français par décret, car ils ne le sont ni par leur origine, ni par leur langue, ni par leurs mœurs... Ils entretiennent dans un pensionnat colonial plus de cent vingt boursières, dont la moitié au moins sont filles de femmes publiques. Il n'est pas de sinécure qu'ils ne créent pour tout ce qui a la chevelure plus ou moins crépue; mais l'Européen, *raca*, c'est un étranger, et eux, ces enfants du Congo, s'appellent enfants du pays. »

La publication de cette lettre valut à son auteur une bordée d'injures d'autant plus violentes qu'il avait relevé des faits d'une exactitude rigoureuse. Tous les Français, qui ont habité la Guadeloupe ou la Martinique, se sont vu appliquer ce proverbe, si

populaire parmi les gens de couleur : *Vent ka poussé li, l'eau ka porté li* « Que le vent ramène cet intrus au pays d'où l'eau l'a porté ici. »

Les conseils généraux des Antilles, qui avaient aussi créé des lycées, afin d'y placer comme boursiers leurs fils et ceux de leurs amis¹, se débarrassèrent également du personnel métropolitain dès qu'ils purent le remplacer par des créatures à eux. Aussi, aujourd'hui aucun blanc ne veut plus envoyer ses enfants au lycée. Les classes ne sont fréquentées que par des négrillons auxquels on donne comme dessert des tartines de beurre et des confitures de cerises à l'instar des lycées de la métropole. Ces friandises sont hors de prix dans ces colonies et médiocrement appréciées des élèves, mais qu'importe ! l'amour-propre des parents est agréablement chatouillé quand ils entendent leurs enfants raconter les attentions qu'on leur prodigue au lycée. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que ces établissements secondaires ruinent les colonies. En 1885, les cent élèves du lycée de la Guadeloupe grevaient le budget local d'une dépense de 377,000 francs.

Les résultats sont loin d'être proportionnés à l'énormité de cette somme. Sauf de très rares exceptions, il n'est jamais sorti de ces établissements que des élèves foncièrement médiocres. Les jeunes noirs et les mulâtres apprennent avec facilité pendant les premières années, puis, au moment où l'élan semble le plus rapide, ils s'arrêtent subitement. Leur intelligence a donné son maximum d'effort, désormais ils se traînent sur les bancs du lycée sans faire davantage de progrès. Il est vrai qu'ils sont assez savants pour émerveiller leurs parents et leurs amis et que leur couleur leur vaudra toujours une bonne petite sinécure dans une administration locale complaisante.

Pourquoi la leur refuserait-on ? Les représentants du peuple qu'ils voient majestueusement apparaître dans les cérémonies publiques, le ventre ceint d'une large écharpe tricolore, et qu'ils entendent prononcer de si beaux discours, en savent beaucoup moins. Certains chefs de bureau, qui trônent avec tant de morgue dans les fauteuils de la Direction de l'intérieur et qui écrivent des lettres inénarrables, vains enfilages de niaiseries sans liaisons d'idées, leur paraissent avec raison bien inférieurs à eux.

La magistrature elle-même n'est plus composée que de noirs et de mulâtres. Lorsque je me trouvais à Fort-de-France en 1896, il n'y avait à la cour d'appel que des conseillers de couleur. On

¹ En 1885, il n'y avait au lycée de la Pointe-à-Pitre que 18 élèves payant leur pension, sur 100 internes ; et en 1886, le lycée de Saint-Pierre comptait 78 boursiers, sur 121 pensionnaires.

y comptait un seul Européen, aussi était-il regardé comme une curiosité. Je ne sais s'il a réussi par des prodiges d'habileté ou de... complaisance à conserver sa situation qu'ambitionnaient fort certains magistrats plus ou moins teintés, mais je suis bien convaincu qu'après lui, on ne reverra jamais un blanc à la cour d'appel de la Martinique.

L'anecdote suivante donnera une idée de ce que les Français et les créoles blancs peuvent attendre de la magistrature dans ces colonies.

Deux ou trois jours après mon arrivée à Fort-de-France, j'avais été faire une excursion dans les environs avec un de mes amis, qui habitait la Martinique depuis quelques années, et l'obscurité nous avait surpris loin de la ville. Nous arrivions dans un faubourg à une allure assez rapide lorsque notre cocher pousse tout à coup un cri d'effroi et retient désespérément ses chevaux. Nous sautons à terre et, grâce aux lanternes de notre voiture, nous distinguons confusément en travers de la route une charrette chargée de cannes à sucre. Le conducteur, un mulâtre, l'avait abandonnée pour aller boire dans une case voisine, et le cheval, énervé par cette longue station, s'était à demi retourné.

Comme notre ami invitait poliment le voiturier à ranger son équipage sur le bord de la route, celui-ci lui répondit : *Fout' tonné', B-ké pas content, moin pas ka fé attention z'autes. Zie béké pas b'ilé moin*¹.

Je ne comprenais pas très exactement ces paroles, mais le ton était assez grossier pour me prouver qu'il refusait de s'écarter en termes insolents et je m'attendais à voir mon ami corriger ce drôle comme il le méritait.

A ma grande surprise, il affecta de n'avoir rien entendu et se contenta de déplacer lui-même la charrette pendant que le mulâtre et les gens de la buvette le regardaient faire en ricanant.

« Vous êtes stupéfait et même indigné de ma patience, me dit-il, lorsqu'il fut remonté dans la voiture. Eh bien, si j'avais bâtonné cet ivrogne, j'étais traduit devant les tribunaux et certainement condamné par les juges qui sont tous ennemis des blancs. Beaucoup de nos compatriotes, qui n'ont pu supporter les insultes et les bousculades de ces manants, en ont fait la triste expérience. On leur a infligé plusieurs jours de prison et une forte amende, alors que de nombreux témoins avaient affirmé devant le tribunal que la provocation venait des noirs. Dernièrement encore, le parti de

¹ « Tonnerre, vous n'êtes pas contents, les blancs : eh bien, moi, je me fiche de vous autres. Je me moque de votre colère. »

couleur a exigé le départ d'un lieutenant d'infanterie de marine, parce que cet officier avait administré une magistrale volée à un mulâtre qui lui dérobait une paire de chaussures. »

C'est triste à dire. Nous n'avons pas le droit de nous faire justice nous-mêmes, et les noirs qui nous volent ou nous insultent sont toujours acquittés ou condamnés à des peines dérisoires. « Il vaut mieux, dans ce pays, tuer un blanc que bâtonner un noir », dit un proverbe très répandu chez les créoles. Le meurtre du premier est, en effet, accueilli avec une parfaite indifférence, tandis que le parti noir tout entier s'estime insulté dans la personne du second et réclame à grands cris le châtiment du coupable.

Si, par hasard, on trouve quelques vellétés de résistance chez certains magistrats, s'ils ne veulent pas se prêter à toutes les besognes, leur affaire est claire. Les députés de la colonie, dont rien ne rebute la ténacité, arracheront leur déplacement ou leur révocation à la faible-se ou à la lassitude du gouvernement.

Lors des fêtes données à l'occasion du quatre-vingt-unième anniversaire de Schœlcher, un jeune mulâtre, qui avait célébré par de trop fréquentes libations la fête de son patron, tua un noir d'un coup de revolver. De puissantes interventions lui valurent de n'être pas inquiété.

Le 14 juillet, on ferme les yeux sur les méfaits des nègres. Ce jour-là, tout est permis, même le vol. C'est ce qui justifie ces paroles d'un agent de police surprenant un indigène qui dérobait son porte-monnaie à une femme pendant la procession de la Fête-Dieu : « Vous vous trompez de jour, nous ne sommes pas au 14 juillet. »

Voici un haut magistrat assez oublieux de son caractère pour attiser la haine des noirs contre les blancs dans un éloge de Schœlcher :

« ... Ce que ce mot d'esclavage rappelle de souffrances, de tortures morales et physiques, d'humiliations pour toute une race, mise pendant des siècles hors de l'humanité et plongée, durant ce temps, dans la plus dégradante abjection, je n'ai point à vous l'apprendre. Fils, petits-fils ou descendants d'esclaves, vous avez tous, certainement, ou entendu raconter par les survivants de cette époque néfaste les horreurs de la servitude dans nos colonies, ou lu tout au moins les récits émouvants du long martyre de nos frères... »

Ce digne magistrat continue longtemps ainsi son discours, en se défendant toutefois de vouloir entretenir parmi les populations l'antagonisme des races. Qu'aurait-il bien pu dire s'il avait voulu prêcher ouvertement la discorde et la guerre?

Ce ne sont pas seulement de simples fonctionnaires qui prennent la parole, dans les réunions publiques, pour évoquer, devant les noirs, les misères de jadis¹ et attiser leur haine contre les blancs, certains gouverneurs mêmes ne craignent pas de tyranniser les créoles et de les immoler au parti de couleur; afin de se concilier les faveurs des députés de la colonie, témoin ce passage d'un article du *Propagateur de la Martinique* : « Dimanche dernier, en présence d'un grand nombre de personnes, le gouverneur a prêché la discorde civile et excité les hommes de couleur et les noirs à la haine des blancs créoles, qu'il leur a représentés comme leurs pires ennemis. Il les a encouragés à exclure cette catégorie de citoyens de partout et à travailler par tous les moyens en leur pouvoir à leur ruine. La violence de ces inqualifiables discours a été telle sur ce point qu'un des assistants a fait la remarque qu'il fallait que la population fût bien douce ou qu'elle comprît bien peu ce qu'on venait de lui dire pour ne pas se livrer immédiatement aux derniers excès...

« Il a terminé en disant qu'il fallait détruire la canne, la plante aristocratique, et se refuser à travailler pour chasser définitivement les blancs du pays. »

Il est vraiment extraordinaire en effet qu'un pareil langage, tenu publiquement par le chef de la colonie, n'ait pas eu pour résultat immédiat la dévastation des plantations et le massacre des blancs. Mais patience, nous verrons plus loin que cette criminelle politique a porté ses fruits quelques années après et déchaîné la révolution à la Guadeloupe et à la Martinique.

Tous les gouverneurs des Antilles ne furent pas heureusement de l'école schœlchérienne et ne déshonorèrent pas leurs fonctions par d'aussi honteuses paroles. Quelques-uns, et j'en ai connu, étaient de fort honnêtes gens, qui ont fait tout ce qu'il était

¹ Il est faux de prétendre que les blancs se montraient cruels à l'égard de leurs esclaves. Ils les traitaient, au contraire, avec beaucoup de douceur, les soignaient lorsqu'ils étaient malades et les conservaient sur leurs plantations, même lorsqu'ils ne pouvaient plus travailler. Jamais ils ne mettaient à la porte un nègre qui avait vieilli à leur service. Les actes de sauvagerie, si souvent rappelés par les philanthropes que nous connaissons, ont toujours été commis par les commandeurs noirs ou mulâtres à l'insu des maîtres. Les planteurs de couleur étaient infiniment plus durs pour leurs esclaves que les créoles blancs. Ce passage d'une longue lettre, écrite par un petit clan d'honnêtes nègres au *Courrier de la Guadeloupe*, nous en donne la preuve : « Si, parmi les blancs, il y a eu des maîtres durs et cruels, c'était le petit nombre; chez les mulâtres, c'était la généralité. Bien plus, on a vu certains mulâtres avoir leurs parents pour esclaves, et ils n'ont pas rougi de mettre à prix leur tête, de chercher à les vendre. Ceci est de l'histoire. »

humainement possible de faire pour opérer un rapprochement entre les divers partis et rendre leur ancienne prospérité à ces îles devenues si misérables. Mais bientôt ils entendaient gronder l'orage. De toutes parts arrivaient des plaintes, des reproches, des invectives. Noirs et mulâtres ne craignaient pas de diriger contre le plus haut fonctionnaire de la colonie leurs traits les plus envenimés. Il n'était pas de calomnies, pas d'infamies dont il ne fût sali par les journaux de couleur. Sa famille même n'était pas respectée. Des témoins se trouvaient pour affirmer qu'il avait, lui et les siens, une conduite scandaleuse. Il est vrai que les serments coûtent peu aux noirs des Antilles. Pour quelques sous, ils jurent tout ce que l'on veut¹.

Si le gouverneur tenait à sa situation, il était obligé de capituler et de s'abandonner au parti de couleur. S'il prétendait malgré tout conserver son indépendance, quelques pressantes démarches des députés de la colonie au pavillon de Flore avaient vite triomphé de sa résistance. La disponibilité pour un temps illimité ou un gouvernement de moindre importance, s'il disposait de quelques protections, telle était la récompense de son honnêteté.

Les meilleurs gouverneurs ne sont que des fantoches entre les mains des députés les plus obscurs, et j'en ai vu sacrifier dans de si scandaleuses conditions que j'en avais honte pour ma patrie.

Après une aventure de ce genre, le ministre ne se risque guère à envoyer dans la colonie un gouverneur de son choix. Jadis, il prenait les ordres de Schœlcher. Depuis la mort du vénérable sénateur, il consulte les représentants les plus considérables des Antilles, M. Gerville-Réache, par exemple. Si le choix tombe sur un Européen, c'est que l'on est sûr de sa fidélité. Il a fallu qu'il montre patte... noire. Le plus souvent, c'est à un fonctionnaire de couleur que l'on confie la direction de la colonie, car un homme du cru est seul capable de tenir le gouvernail dans une bonne direction.

Les pauvres créoles blancs n'ont plus alors qu'à se bien tenir. Ils vont chèrement expier la tranquillité dont ils ont joui pendant

¹ Je me souviens encore d'un fripon de la pire espèce qui comparaisait pour la trentième ou la quarantième fois sur les bancs du tribunal de Saint-Pierre. Le vol qui l'amenait devant la justice était flagrant. Eh bien, malgré cela, sept ou huit témoins qui étaient venus déposer en sa faveur déclarèrent aux juges que l'inculpé ne les avait pas quittés pendant la soirée du vol, et qu'il était impossible qu'il eût commis ce larcin. Le négriillon fut cependant condamné à quinze jours de prison, mais les faux témoins ne furent pas inquiétés. « Si nous les condamnions tous, me disait un magistrat, nous ne saurions où leur faire accomplir leur peine. Nous nous bornons à ne pas tenir compte de leurs témoignages. »

quelque temps. Le nouveau gouverneur saura bien, avec la complicité du conseil général, imaginer quelque mesure blessante pour leur amour-propre ou établir quelque impôt ruineux pour leurs produits. On verra des usines fermer leurs portes, des planteurs laisser leurs terres en friche et quitter la colonie. Qu'importe quelques désastres de plus ! On ne saurait faire trop de mal à ces misérables blancs, coupables de n'avoir pas la peau de la même couleur que le reste de la population. Car c'est là le principal grief des noirs et des mulâtres contre les créoles. Lorsqu'ils voient leur chevelure crépue et leur peau noire, ils ne pardonnent pas à nos compatriotes des Antilles leurs cheveux lisses et leur peau blanche. Cela est si vrai que la plus sanglante invective qu'un noir, au comble de l'exaspération, puisse adresser à un de ses semblables est celle-ci : *Saqué nègue, sale nègue*, « Sacré nègre, sale nègre. »

C'est cette même injure que la populace haillonneuse et repoussante de malpropreté de Fort-de-France jetait à la face de Behanzin lorsqu'il fut amené à la Martinique pour y être interné. Et ce n'était aucunement parce que l'ex-roi du Dahomey avait longtemps combattu la France que les nègres de la Martinique crachaient ainsi leur mépris au visage de ce monarque déchu, dont les ancêtres avaient peut-être été les rois de leurs pères. Ils l'injuriaient, parce qu'ils le trouvaient plus noir qu'eux.

Nos misères, nos maladies font leur joie. Quand on parle aux Antilles d'envoyer les troupes sur les hauteurs de crainte d'épidémies, négociants et cafetiers poussent les hauts cris et affirment qu'on veut les ruiner. Un membre du conseil de santé de la Martinique osait dire un jour en pleine séance, à propos de certaines précautions que l'on prenait contre la fièvre jaune dont l'île était menacée : « Pourquoi faire toutes ces dépenses ? Il n'y a que les Européens d'attaqués. »

Ah ! par exemple, s'il arrive que le choléra ou la variole sévisse en France ou dans un pays voisin, ce sont de furieuses clameurs. Il faut protéger la colonie et faire tous les sacrifices nécessaires pour mettre la population à l'abri du fléau. C'est que, si la fièvre jaune ne s'attaque qu'aux Européens, la population indigène n'est nullement à l'épreuve du choléra et de la variole. Chaque fois qu'une épidémie de ce genre a éclaté aux Antilles, les noirs ont succombé par milliers, grâce, il faut bien le dire, à leur malpropreté, qui rendait inefficaces les mesures prises par les médecins pour enrayer la mala lie.

Et lorsque les cyclones ou les tremblements de terre, si fréquents dans ces colonies, renversent quelques centaines de cases, on adresse de chaleureux appels à la métropole dont on connaît la

générosité. On double, on triple, au besoin, le chiffre réel du désastre afin de mieux apitoyer le parlement et les souscripteurs. Les secours sont ensuite répartis selon le *purisme* des gens. Naturellement, les blancs sont oubliés à la distribution, ou, si l'on est forcé de leur attribuer quelque indemnité, celle-ci n'est jamais proportionnée aux pertes qu'ils ont subies.

Bien naïfs nos compatriotes qui s'imaginent que leurs dons vont être employés par les noirs à reconstruire les maisons détruites. Une partie passe en festins, le reste est prudemment mis à l'abri par des gens avisés. Quant aux cases, on y songera plus tard. Un bienfaisant sinistre permettra peut-être de toucher un nouveau secours pour les restaurer. En attendant cette aubaine, toute cette multitude s'entasse comme elle peut dans d'ignobles échoppes abandonnées, où les épidémies ne tardent pas à éclater.

Constamment la métropole ouvre sa bourse à cette population si peu intéressante, qui n'a même pas pour elle la reconnaissance du ventre. Elle vient à son secours au moyen de subventions de toutes espèces. Elle prend à sa charge la plus grande partie des dépenses d'administration et toutes celles de protection et de défense de ces îles. A chaque instant, on lui fait des emprunts dont le remboursement n'a pas lieu à l'échéance fixée. Si elle se plaint, le conseil général de la colonie lui exprime son étonnement d'une pareille exigence, les députés sollicitent des délais et, de guerre lasse, elle finit par ne plus rien réclamer.

En 1881, le conseil général de la Guadeloupe s'était fait céder, à un prix dérisoire, les magnifiques bâtiments de l'hôpital militaire, qui avaient coûté plus de deux millions à la marine, pour y établir le lycée de la Pointe-à-Pitre. En 1890, cette dette existait toujours. Elle n'est peut-être pas encore acquittée aujourd'hui.

Les administrations métropolitaines sont largement ouvertes aux gens de couleur, qui chassent les Européens des administrations locales. Je connais un mulâtre qui est titulaire d'une trésorerie générale en France, un second qui est receveur des finances, et si l'on passait en revue tous les services publics, on en découvrirait bien d'autres. L'infanterie et l'artillerie de marine, le corps de santé et le commissariat des colonies foisonnent de ces gens-là. Quand ils occupent de hautes situations, ils abusent de leur autorité pour persécuter nos compatriotes, auxquels ils donnent de mauvaises notes et réservent tous les mauvais postes. J'ai connu un commissaire à cinq galons, chef du service administratif en Cochinchine, qui pratiquait le népotisme de la façon la plus éhontée. Sa partialité était si révoltante, qu'il passa en conseil d'enquête et fut envoyé dans une autre colonie.

Nos possessions d'Extrême-Orient sont devenues les meilleurs débouchés des Antilliens. On en trouve partout, dans les douanes, dans l'enregistrement, dans la magistrature, dans les ponts et chaussées, dans les corps d'administrateurs et de résidents, etc. Que l'un d'eux se glisse dans une administration quelconque, aussitôt il fait venir sa famille, ses amis, et l'on est tout étonné de constater un jour que ce nègre a fait tache d'huile. La moralité, l'intelligence, l'instruction, sont choses dont on ne se préoccupe guère. La recommandation d'un député des Antilles tient lieu de tout cela. Les journaux ont raconté, il y a quelques années, l'aventure d'un mulâtre condamné par contumace, qui avait été nommé commandant de pénitencier à la Guyane et qui fut arrêté, au moment où il débarquait, par un gendarme dont il était connu. Depuis, il a probablement été remplacé ailleurs. Tout le monde, à Saint-Louis, se souvient encore de ce noir antillien nommé chef de bureau de la direction de l'intérieur au Sénégal, et qui savait à peine signer son nom. Devant l'hilarité générale, il fallut le déplacer. Il est peut-être devenu secrétaire général ou directeur de l'intérieur.

C'est surtout quand la période électorale approche que se produisent ces faits invraisemblables de créaturisme. Les représentants des Antilles au parlement sont l'objet d'une sorte de mandat impératif qui les astreint à satisfaire les vigoureux appétits de leurs compatriotes. S'ils n'ont pas eu assez d'adresse pour en caser un nombre respectable pendant une législature, leur réélection est bien compromise. A la Guadeloupe et à la Martinique, il y a déjà un bon nombre d'anciens députés ainsi trahis par la faveur populaire. M. Gerville-Réache, lui-même, a failli plusieurs fois ne pas être réélu parce que ses électeurs estimaient qu'il ne prenait pas assez souci de leurs intérêts. En 1885 notamment on l'accusa de ne plus être un fidèle schœlchérien et de mépriser sa race. Un de ses contradicteurs alla jusqu'à lui reprocher de n'avoir pas épousé une négresse ou une mulâtresse. Aussi je suis étonné qu'il n'ait pas encore été remplacé par quelque disciple de Dessalines ou par un révolutionnaire de l'école de Légitimus.

Ce dernier est le digne successeur à la Chambre de deux nègres, qui y restèrent longtemps légendaires et qui furent, pour les caricaturistes de l'époque, une source inépuisable de dessins drôlatiques. C'étaient Louisy Mathieu et Mazaline. Le premier, grand diable, noir comme le charbon, maigre, efflanqué, toujours vêtu d'une longue et ample redingote noire, était la joie des gamins de Paris. Il était si vaniteux et si convaincu de son importance que, faisant un jour cirer ses bottes sur le boulevard, il dit au décrot-

teur agenouillé devant lui : « Regàdes, tu es un blanc, moi un noi' et c'est toi le blanc qui te cou'bes pou' ci'é les bottes de moi. Le noi' est donc supé'ieu au blanc. »

Le second ne prenait la parole à la Chambre que pour faire des interruptions dans le genre de celle-ci : « Moi dis tous les nègres sont bons, tous les blancs sont messants. »

Légitimus a apporté au parlement pareille incapacité, pareil orgueil ridicule, et M. Gerville-Réache, que tous les partis considéraient comme un homme intelligent et instruit, ne doit pas être très fier d'avoir pour collègue un individu aussi burlesque.

Pour se faire élire, Légitimus n'a pas craint de surexciter les passions révolutionnaires à la Guadeloupe et d'y provoquer les pires désordres. M. Paul de Cassagnac, qui appartient à une vieille famille blanche de ce pays, nous fait connaître dans quels termes ce nègre parlait aux électeurs dont il briguaient les suffrages. « Il dit aux noirs qu'ils sont le nombre, qu'ils sont les plus forts, que, s'il est élu, il fera abolir toutes les pénalités et proclamer l'impunité absolue, que les blancs sont des *requins* et qu'il faut les détruire », etc. Un pareil langage n'a rien d'étonnant pour ceux qui connaissent les mœurs électorales des Antilles.

Six mois avant les élections législatives, tout le pays commence à s'agiter, et les blancs jouissent alors de l'agréable spectacle de leurs adversaires se déchirant entre eux. Les futurs candidats visitent les villages, prononcent de longs discours dans lesquels ils vilipendent les créoles blancs, et flattent outrageusement les électeurs noirs ou de couleur. Après cela, ils offrent à leurs auditeurs d'abondantes tournées de tafia. C'est l'argument auquel les Antilliens sont le plus sensibles. Ils aiment bien les discours, mais il faut les arroser largement ensuite.

Après des libations prolongées, les plus chauds partisans du candidat parcourent la contrée en vociférant et en insultant ceux qu'ils soupçonnent de ne pas partager leurs idées. Parfois ils rencontrent une troupe non moins ivre, toute dévouée celle-là au candidat rival. Alors un véritable combat s'engage, et si la gendarmerie n'intervient pas, il reste souvent des blessés et même des morts sur le terrain. J'assistai un jour à une échauffourée de ce genre dans un bourg voisin de Fort-de-France.

Il y avait de chaque côté trente ou quarante individus tenant d'une main une torche fumeuse, de l'autre, qui un énorme gourdin, qui un couteau. Le visage bestial de ces noirs ruisselant de sueur, leurs yeux hagards sous l'excitation de l'alcool, leurs vêtements déchirés et souillés de boue, étaient bien la chose la plus hideuse que l'on pût voir.

Les deux troupes s'élançèrent l'une sur l'autre avec des hurlements féroces et, pendant quelques instants, ce fut une affreuse mêlée. La plupart des torches s'éteignirent, et je suis bien sûr que dans cette quasi-obscurité plusieurs durent se tromper et frapper leurs compagnons, croyant avoir un ennemi en face d'eux. Le spectacle le plus dramatique fut un combat singulier entre les deux grands diables qui marchaient en tête de chaque troupe. L'un d'eux était tombé à moitié assommé par un formidable coup de bâton qu'il n'avait pas su esquiver, et son adversaire se précipitait sur lui pour l'achever, lorsque le premier, se voyant perdu, saisit sur le sol une torche encore enflammée, et l'écrasa sur le visage de son vainqueur. Celui-ci se releva en poussant un cri terrible. La torche lui avait brûlé les yeux et rôti la moitié du visage. A ce moment survinrent les gendarmes et tous les combattants prirent la fuite, laissant seulement à l'autorité le soin de ramasser les blessés.

Huit jours avant les élections, ce ne sont plus de simples tournées de tafia que les candidats offrent à la population. On apporte des tonneaux de rhum sur les places publiques, l'alcool coule à flots, et les noirs, déjà abominablement ivres, se couchent à terre pour boire au robinet. L'orgie se continue jour et nuit, le vacarme est infernal, on insulte les blancs dans les rues, et la plupart des familles prennent le sage parti d'aller attendre à la campagne la fin de ces saturnales.

Lors des avant-dernières élections, Fort-de-France offrait, le jour du vote, le spectacle d'une ville en état de siège. La garnison était sur pied, et toute la gendarmerie se trouvait massée devant l'hôtel de ville. Des centaines de noirs, groupés sur la place, dévisageaient les arrivants et tentaient d'effrayer par leurs menaces ceux qu'ils croyaient opposés à leur candidat. Le soir, la foule devint houleuse sous les fumées du tafia. De grosses pierres brisèrent quelques vitres de l'hôtel de ville, et l'une d'elles enleva au passage le casque d'un capitaine de gendarmerie. Cette fois, le commandant donna l'ordre de faire évacuer la place, mais l'opération ne s'exécuta pas sans protestations ni tumulte. Un candidat, qui avait voulu haranguer les gendarmes, se plaignit amèrement le lendemain d'avoir eu les côtes froissées par un cheval. Par bonheur il avait été battu, sans cela il eût réclamé, et probablement obtenu, dès son arrivée en France, le départ du commandant de gendarmerie.

La période électorale est terminée au grand désespoir des électeurs qui voudraient bien la voir revenir chaque année. Les candidats malheureux s'enferment chez eux pour y cacher leur honte, et

le triomphateur prend le paquebot pour échapper à ses innombrables sollicitateurs. Il est grand temps qu'il aille faire des économies dans la métropole. Le tafia n'est pas cher aux Antilles, mais l'estomac des noirs a une telle capacité que les notes à payer s'élèvent toujours à un chiffre fort respectable.

Jadis, les désordres cessaient avec les élections. La population dégrisée se remettait à paresser et la vie publique reprenait peu à peu son cours habituel. Mais, depuis quelques années, la situation a bien changé. De criminels politiciens surexcitent sans répit les mauvais instincts des noirs. Les passions révolutionnaires vont sans cesse grandissant sous l'influence d'une certaine presse locale qui préconise le feu comme le meilleur moyen d'action.

Lorsque l'Fort-de-France fut dévorée, il y a cinq ou six ans, par un terrible incendie qui occasionna plusieurs millions de dégâts et plongea dans la plus navrante misère une population déjà ruinée, bien des gens attribuèrent ce désastre à la malveillance. Certains colons disaient tout haut qu'il ne fallait pas chercher les coupables ailleurs que dans le parti noir avancé. Mais, comme on ne put relever aucune preuve de ces faits, personne ne fut inquiété.

Depuis le mois de janvier dernier, bien que de nombreuses tentatives aient avorté, plus de quatre-vingts sinistres ont éclaté dans le seul arrondissement de la Pointe-à-Pitre, et le mois dernier un immense incendie détruisait une partie de cette ville. Mais ce n'était pas tout, le feu devait continuer son œuvre, et trois nouveaux sinistres ont fait des ravages considérables à la Guadeloupe et à Marie-Galante. Pour peu que cela continue, il ne restera bientôt plus une maison debout aux Antilles.

Les Guadeloupéens en résidence à Paris ont publié dans divers journaux des lettres qui affirment la culpabilité des noirs révolutionnaires. D'après eux, l'incendie de la Pointe-à-Pitre n'est que la suite d'une série d'autres sinistres qui se répètent depuis quelque temps avec une régularité suffisante pour démontrer que l'on se trouve bien en présence d'un plan arrêté à l'avance. « L'administration, jusqu'ici trop complaisante, disent-ils, est impuissante à porter remède à cet état de choses. C'est elle qui est cause de tous ces désastres et il importe que le gouvernement prenne au plus tôt les mesures les plus énergiques pour éviter la ruine complète de notre malheureuse colonie. Car, en même temps que les incendies se multiplient, les vols et les déprédations prennent des proportions jusqu'ici inconnues. »

Il appartient, en effet, à la métropole de rétablir l'ordre aux Antilles et de conserver les derniers débris de leur patrimoine aux descendants de nos compatriotes, car la responsabilité des événe-

ments actuels lui incombe tout entière. C'est en montrant une faiblesse coupable vis-à-vis des représentants de la Guadeloupe et de la Martinique, en accordant toutes ses faveurs aux noirs et aux mulâtres, en humiliant sans trêve ni merci les colons blancs, en faisant d'eux les esclaves de leurs anciens serviteurs, qu'elle a obtenu ces lamentables résultats.

Je conviens que l'esclavage devait être supprimé. Les idées aujourd'hui en faveur en faisaient une obligation ¹, mais pourquoi avoir donné aux noirs des Antilles les droits politiques dont nous jouissons en France? La loi qui a fait des citoyens français de tous ces gens-là est de la dernière absurdité. C'est elle la grande coupable. Le législateur a reconnu plus tard la faute qu'il avait commise, car il s'est bien gardé d'accorder les mêmes avantages aux Annamites, race fort supérieure cependant à la race noire. Ils sont sujets français ainsi qu'auraient dû le rester toujours les anciens esclaves de la Martinique et de la Guadeloupe.

Il serait malaisé, je l'avoue, d'enlever aujourd'hui aux Antilliens leurs droits politiques. Une pareille réforme aurait beaucoup de chances d'être mal accueillie dans la métropole, mais il serait facile de les retirer à une multitude de nègres que des méfaits de toute espèce amènent devant les tribunaux. Il est impossible de les envoyer tous en prison, car il faudrait couvrir les Antilles de maisons d'arrêt. D'ailleurs il ne répugne pas aux indigènes d'être nourris quelque temps aux frais de la colonie et ils accueillent leur condamnation avec la plus sereine indifférence.

Mais le gouvernement rendrait à ses possessions un inappréciable service en donnant aux magistrats, actuellement désarmés par le nombre des inculpés, l'ordre de priver les coupables de leurs droits politiques. Une pareille mesure aurait pour résultat, de réduire de moitié, en quelques années, le nombre des électeurs.

Les députés antilliens, dira-t-on, feront un beau tapage à la Chambre le jour où l'on proposera de leur enlever ainsi leurs meilleurs partisans.

Mais eux-mêmes ne sont pas à leur place au parlement. Est-il admissible que les représentants des colonies s'ingèrent constam-

¹ Le souci de la vérité m'oblige cependant à déclarer que j'ai connu aux Antilles de vieux noirs qui s'estimaient beaucoup plus malheureux qu'au temps où ils étaient esclaves. Au Cambodge, à Madagascar, des milliers d'esclaves, dont beaucoup l'étaient volontairement, ont fort mal accueilli l'émancipation qui leur était imposée. Un député de la Sarthe, M. d'Estournelles, qui connaît admirablement cette question, est venu déclarer avec raison à la tribune de la Chambre, que la suppression de l'esclavage à Madagascar était, pour une période, une mesure excessivement maladroite.

ment dans la direction de nos affaires, délibèrent sur toutes les questions où se trouvent engagés les intérêts de la métropole, votent notre budget, etc.? En dehors des intéressés, il n'est pas un homme sensé qui oserait soutenir une pareille thèse. La représentation coloniale, telle qu'elle existe aujourd'hui, est une gêne pour la France, un fléau pour les colonies.

Le sénateur de la Guadeloupe, M. Isaac, prenant, le 15 janvier dernier, dans la *Revue diplomatique et coloniale*, la défense de ses collègues ¹, était obligé d'avouer ceci : « Tous les quatre ans, le suffrage universel entre partout en mouvement. On voit alors apparaître aux colonies des antagonismes étranges, des conflits d'ambition où les questions de personnes tiennent beaucoup plus de place que les idées, des excitations politiques, sans programme politique, qui font taire tous autres soucis et dont les effets se prolongeront longtemps après la cessation de la crise électorale, au grand détriment des individualités vaincues... Mais tandis que les partis se déchirent, les colonies s'appauvrissent tous les jours et le gouvernement qui est censé pouvoir tout, parce qu'il tient tout, n'a pas encore trouvé, s'il l'a cherché, le remède à ce malaise grandissant. »

Assurément non, le gouvernement n'a pas compris jusqu'à ce jour toute la gravité de la situation, puisqu'il n'a pas encore cherché à y porter remède. Mais, cette fois, les événements si graves des Antilles lui font une obligation d'intervenir énergiquement et de proposer au Parlement, sinon la suppression de la représentation coloniale, mais la création à Paris d'un conseil des délégués coloniaux où siègeraient désormais les représentants de nos possessions et où seraient discutées uniquement les questions relatives à celles-ci.

Chacune de nos colonies, dont les unes possèdent aujourd'hui des députés et des sénateurs, tandis que d'autres, beaucoup plus importantes, n'ont qu'un député ou ne sont même pas représentées du tout, enverrait un seul délégué à ce petit parlement colonial. Deux de ces délégués, désignés par leurs collègues, siègeraient, l'un à la Chambre des députés, l'autre au Sénat, où ils auraient pour mission de soutenir les intérêts de nos possessions. Ils pourraient prendre la parole comme les députés et les sénateurs, et, comme eux, auraient droit de vote.

Grâce à cette combinaison, nos colonies auraient toujours le droit de faire entendre leurs doléances à la tribune parlementaire et elles ne verraient plus leurs intérêts généraux sacrifiés aux intérêts

¹ C'était une réponse à un vigoureux article que M. d'Estournelles venait de publier dans la *Revue de Paris* contre la représentation coloniale.

particuliers d'une colonie dont le député se serait montré plus habile ou plus intrigant que ses collègues. On ne verrait plus également prodiguer les faveurs les plus criantes aux représentants de nos possessions, car leurs voix ne pourraient plus désormais constituer l'appoint d'une majorité.

C'est à cette seule condition que la pacification des Antilles pourra être entreprise. Les suffrages des noirs n'étant plus brigüés avec la même chaleur, les libations se feront plus rares et les scènes de sauvagerie que nous avons décrites n'existeront bientôt plus qu'à l'état de souvenir.

Les pouvoirs des conseils généraux seraient, eux aussi, restreints. Il ne leur serait plus permis d'augmenter ou de diminuer à leur gré le tarif des impôts, de gaspiller les finances locales comme ils le font aujourd'hui, alors qu'ils refusent les plus minimes allocations aux services dont le bon fonctionnement est indispensable à la colonie. Il est inadmissible, en effet, que la métropole, qui supporte des charges excessives du chef des Antilles, ne puisse intervenir dans l'administration financière de ces colonies, et que les gouverneurs n'aient pas le droit, même avec l'assentiment du ministre compétent, d'inscrire d'office au budget local des crédits que ces assemblées leur ont refusés par pur caprice.

Il serait possible alors d'envoyer à la Martinique et à la Guadeloupe des gouverneurs énergiques avec les pouvoirs les plus étendus. N'étant plus à la merci des députés et de leurs créatures, ils pourraient ainsi faire œuvre d'assainissement sans crainte d'un rappel immérité. Bien entendu, ces gouverneurs ne devraient jamais être originaires de ces colonies, afin qu'ils ne fussent pas soupçonnés de partialité vis-à-vis des gens de leur couleur, blancs ou noirs. Ils seraient secondés par des fonctionnaires étrangers au pays et surtout par des magistrats métropolitains dont on garantirait l'indépendance en leur accordant l'inamovibilité¹.

Ces administrateurs auraient près d'eux des forces suffisantes pour faire respecter leur autorité. Sous prétexte d'économie et malgré maintes réclamations, on n'a jamais voulu renforcer la gendarmerie, qui ne compte, paraît-il, à la Guadeloupe que cent vingt hommes pour une population de 200,000 habitants. On préfère envoyer d'importants secours chaque fois qu'éclate un incendie, au lieu de consacrer une somme infiniment moindre à l'augmentation des forces de police².

¹ Tous nos magistrats coloniaux sont actuellement amovibles.

² Le ministre des colonies a annoncé au Sénat, le 29 mai dernier, l'envoi à la Guadeloupe de cinq brigades à cheval, et déposé à la Chambre des députés un projet de loi réorganisant la police dans cette colonie.

L'instruction cesserait d'être donnée par des instituteurs indigènes et on supprimerait ces lycées si onéreux pour les budgets locaux.

Les élèves pourraient ainsi aller faire leurs études dans la métropole, où ils trouveraient, au contact des Européens, l'oubli des haines de races. On astreindrait surtout la population antillaise à venir accomplir en France le service militaire qu'elle ne fait pas aux colonies. Le séjour un peu rude de la caserne, la fermeté de la discipline, assoupliraient ces caractères aigris et faussés, leur inspireraient l'amour du travail et feraient pénétrer dans ces cerveaux rebelles les notions de justice et de patriotisme dont ils sont totalement dépourvus. Ce serait assurément une sérieuse dépense pour la métropole, mais les résultats seraient inappréciables pour ses possessions et pour elle-même.

Telles sont les grandes lignes des réformes les plus urgentes à opérer dans ces colonies. Ce ne sont pas là les rêves de quelque colonial en chambre comme on en trouve tant depuis une dizaine d'années. Ces projets de réformes sont le fruit d'un séjour prolongé dans nos possessions d'outre-mer et aux Antilles en particulier. Tous les Français qui ont vécu et souffert là-bas de l'horrible guerre de races partagent ces idées et désirent ardemment les voir se répandre. Malheureusement, la plupart n'osent pas les exprimer trop haut, parce qu'ils dépendent du pavillon de Flore et qu'ils redoutent la colère des députés coloniaux. Je suis heureux de me faire ici leur porte-voix et de dire en leur nom à nos compatriotes : « Souvenez-vous qu'en 1870, les noirs de la Martinique se révoltèrent au cri de : « A bas la France ! » Si nous n'y prenons pas garde, nous aurons de sérieuses difficultés aux Antilles le jour où notre patrie se trouvera engagée dans un conflit européen. Les tendances séparatistes n'ont fait que s'accroître dans ces possessions depuis trente ans. Les politiciens de couleur ne cachent plus leur ambition de faire des Antilles autant de petites républiques noires à l'instar d'Haïti. L'exemple de Cuba est venu donner encore un nouveau stimulant à leurs désirs d'émancipation.

La présence des colons blancs pouvait seule contrarier leurs odieux projets. Ils ont trouvé un excellent moyen pour les chasser, l'incendie.

Et si, malgré la perpétuelle menace du feu, quelques-unes de leurs victimes se refusent encore à émigrer, alors ils auront recours au fer pour se débarrasser de ces héroïques entêtés.

Francis MURY.

L'HEURE DÉCISIVE¹

III

Les plus malveillants mêmes se voyaient bien contraints, par l'évidence, de reconnaître que nulle femme n'était plus digne de respect que M^{me} Claude Champdray, quel que fût son dédain avoué pour les conventions et les préjugés du monde; et, de même, force leur était de rendre hommage à son intelligence hardie, à sa prodigieuse puissance de travail comme à sa chaude bonté de cœur.

Jeune, elle avait été la dévouée collaboratrice de son mari, un érudit original et subtil. Ensemble, ils réalisaient vraiment l'union idéale, une seule vie en deux êtres. Mais dans sa pleine force, Albert Champdray avait été enlevé par la brutalité stupide d'un accident de voiture. Elle avait survécu à cet effondrement de son existence, parce qu'il y avait en elle la source vive de toutes les énergies, même celle de souffrir sans être pourtant broyée par sa souffrance. Mais désormais seule, morte au bonheur, fuyant la pitié, elle était sortie de l'affreuse épreuve, l'âme à jamais ouverte à la compassion de toutes les misères de ses frères en douleur.

Vingt années s'étaient écoulées depuis le jour où elle avait été frappée; elle ne s'était pas consolée, mais le temps avait fait son œuvre de baume. Le travail aussi avait été pour elle un viatique. Tout d'abord, afin d'achever une œuvre commencée par son mari, elle avait repris l'ouvrage préparé ensemble; puis elle avait continué à écrire dans l'instinctif besoin d'échapper à elle-même, à la déchirante hantise du bonheur fini. Désintéressée de sa propre destinée, elle s'était prise à observer celle des autres avec une sympathie mélancolique, son esprit intuitif et pénétrant attiré par l'étude des âmes — aussi bien des âmes contemporaines que des âmes d'antan, — qui avaient animé des êtres disparus qu'elle évoquait en des études psychologiques d'une sagacité ingénieuse et profonde sous leur forme singulièrement vivante; études dont la savoureuse originalité lui avait fait très vite un nom parmi les lettrés.

Puis, la masse du public avait connu ce nom dont elle s'était servie pour discuter les questions littéraires, sociales, artistiques, qui avaient intéressé son esprit toujours en éveil. Hautement, avec

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1899.

une franchise fière, elle avait soutenu ou combattu les uns et les autres, se créant ainsi des ennemis sans en avoir cure, mais aussi des amis qui pouvaient dire ce qu'il y avait de délicate bonté sous le masque un peu frondeur de l'écrivain. Très accueillante pour ceux qui avaient besoin d'elle, aux autres elle n'ouvrait sa porte qu'à bon escient, trop ménagère de son temps pour le gaspiller avec des fâcheux, des indifférents ou des snobs.

Bertrand d'Astyèves savait qu'il pouvait se tenir pour un privilégié, d'avoir été récemment convié à venir chez elle lui présenter ses hommages, après qu'il l'avait rencontrée tout l'hiver chez de communes connaissances.

Mais ce n'était pas l'unique désir de quelques moments de causerie avec une femme très intelligente qui l'attirait chez M^{me} Claude Champdray le mardi suivant la matinée Arnales. Dans le tréfonds de sa pensée, un désir flottait, désir compliqué de dilettante, d'entendre parler de cette Denise Muriel, qui avait si fort intéressé sa nonchalance et qu'Yvonne Arnales, incidemment, lui avait dit être très amie de M^{me} Champdray.

Jamais pourtant il ne l'avait rencontrée chez l'écrivain, mais, confiant en sa bonne étoile, il espérait qu'un heureux hasard voudrait bien l'y amener, justement ce même jour ; et il ne lui resta plus qu'à dissimuler sa déception quand il put constater que la destinée ne s'était pas, cette fois, montrée bienveillante à l'égard de sa fantaisie.

Aucun des visiteurs qui se trouvaient dans le salon de M^{me} Champdray ne pouvait, à son goût, remplacer Denise Muriel : un vieil académicien à la tête d'oiseau, qui écrivait des romans psychiques et assaillait de questions géographiques un grand et solide garçon, attaché militaire en Perse, venu à Paris en congé de quelques mois ; et encore, un subtil critique, conférencier humoristique d'autant plus apprécié que son auditoire pouvait toujours se demander s'il se moquait ou non de lui ; puis, une vieille dame spirituelle, aux allures de douairière, qui avait signé un volume de pensées de son nom très aristocratique, et avec elle, sa belle-fille ; point femme de lettres celle-là, délicieux joujou pour amateur masculin, poudrée, parfumée, habillée pour la fête des yeux, qui papotait avec une désinvolture gamine, tout en restant grande dame. Et, dirigée par l'esprit alerte de M^{me} Champdray, animée par la sonorité claire de sa voix un peu mordante, la conversation, interrompue une seconde par l'entrée de d'Astyèves, reprit son allure capricieusement vivante, s'éleva de nouveau amusante d'imprévu, évocatrice d'idées, emplissant de sa rumeur la grande pièce lambrissée dont les hautes fenêtres, à multiples carreaux, s'ouvraient sur le jardin d'un vieil hôtel voisin.

Une question jetée tout à coup par la jeune vicomtesse d'Auroche fit tressaillir d'Astyèves, le désintéressant net des pittoresques récits de l'attaché militaire sur les danseuses de Téhéran. A M^{me} Champdray, elle venait de demander :

— Etiez-vous au dernier *cinq heures* de M^{me} Arnales? Je n'ai pu y aller et je l'ai regretté fort, car il paraît qu'on y a entendu, dans les *Poèmes sylvestres*, de Vanore, une jeune chanteuse qui est une merveille.

Les yeux gris de M^{me} Champdray s'éclairèrent d'un sourire.

— Cette chanteuse n'est autre que ma petite amie, Denise Muriel. Il m'est déjà revenu qu'elle avait été admirable dans la symphonie de Vanore, que je n'ai pu moi-même aller écouter, et je suis ravie de constater de nouveau que son succès a été très grand.

— Chère madame, il a été plus que grand. Il avait toutes les allures d'un triomphe! Mon mari m'est revenu emballé de la chanteuse à m'en rendre jalouse. Et la chronique affirme que tous ces messieurs étaient, plus ou moins, dans cet état d'enthousiasme aigu. Monsieur d'Astyèves, faut-il déclarer ici que, — c'est la chronique qui parle, — vous sembliez tout particulièrement sous le charme et que vous vous êtes montré, au buffet, le plus courtois chevalier de M^{lle} Muriel?

— Déclarez, madame, sans scrupule, et ajoutez que je suis⁷ comme il y a quelques jours, tout prêt à proclamer cette jeune fille une artiste rare, d'autant plus puissante sur ses auditeurs qu'en elle semble brûler le feu sacré, le feu dévorant!

La petite femme se mit à rire :

— Destiné à dévorer qui?... Elle ou ses admirateurs?

— Les uns et les autres en une commune flambée, glissa philosophiquement le critique.

M^{me} Champdray, d'un geste qui lui était familier, secoua en arrière sa tête grise, dont les cheveux frisaient drus, rejetés autour du front large :

— Vraiment! Vous imaginez cela? Eh bien, mon ami, j'ai grand peur pour le bien fondé de vos suppositions. A ma connaissance, Denise Muriel est une façon de petite salamandre humaine; elle passe et, selon toute apparence, elle passera à travers le feu sans se brûler. Monsieur d'Astyèves, pourquoi y a-t-il un doute au fond de vos yeux?

Il sourit :

— Chère madame, je ne me permettrais pas de placer un doute là où vous apportez une affirmation, et j'en possède d'autant moins le droit que je n'ai pas l'honneur de connaître M^{lle} Muriel.

— Ah! que vous êtes tous les mêmes, vous autres hommes... Parce qu'une femme a le secret de vous émouvoir tout entiers,

d'ébranler en vous toutes les fibres sensibles, immédiatement vous regimbez dans votre orgueil masculin et vous vous redressez, émettant en principe qu'elle aussi, par un juste retour, est nécessairement fragile... à votre mesure...

— Ce n'est pas moi qui l'ai dit, madame, c'est un grand poète : « Femme, ton nom est fragilité ! »

— Bah ! les grands poètes ne sont pas toujours de grands psychologues ! Ils peuvent se tromper comme les autres hommes ! Et ma petite amie Muriel m'a l'air d'humeur à considérer avec un détachement sceptique, dont je ne saurais trop la féliciter, les incendies qu'elle allume ! Vous pouvez lui faire l'hommage de votre respect, croyez-m'en. Elle n'a pas seulement l'incomparable tempérament d'artiste que vous lui reconnaissez justement, c'est de plus une fille de grand cœur, une vaillante et brave enfant que je plains avec toute ma sympathie pour les jeunes.

— Que vous plaînez ? répéta d'Astyèves interrogateur.

— Oui, parce que la vie ne sera pas aisée pour elle !

— Peut-on demander pourquoi ?

Mais M^{me} Champdray n'eut pas le loisir de répondre. Le timbre d'entrée avait annoncé un nouveau visiteur. Sur le seuil du salon, dont la porte venait de s'ouvrir, se découplait une silhouette de femme harmonieusement svelte. Et Bertrand songea que le destin était pour lui ! Il apercevait soudain, sous son regard, le jeune visage volontaire et passionné de Denise Muriel. Les hommes s'étaient levés, même le vieil académicien, qui saluait d'un coup d'œil charmé cette fraîche apparition que la petite M^{me} d'Auroche enveloppait d'une curiosité sympathique.

Elle, tout droit, allait à M^{me} Champdray, lui présentant son front, d'un geste juvénile. L'écrivain l'embrassa maternellement, avec un bon sourire :

— Ma chère petite fille, vous voulez donc donner raison au vieux proverbe : « Quand on parle des roses... » Frémissez si vous êtes de celles qui tiennent leurs amis pour redoutables... Au moment où vous êtes entrée, nous étions tous à potiner sur le compte d'une jeune chanteuse qui s'est couverte de gloire chez M^{me} Arnales.

Elle laissa tomber le compliment sans répondre, mais son regard se fit très affectueux :

— Je ne frémirai jamais, madame, quand je saurai que l'amie c'est vous ! Pour moi, vous êtes incapable de vous montrer autrement que l'indulgence même.

— En l'occasion, tout au moins, enfant, vous n'avez eu guère besoin d'indulgence, si je m'en rapporte à l'universel ouï-dire. Et je puis vous citer mes auteurs ! L'un d'eux même est ici présent...

Et elle désignait d'Astyèves qui, courtoisement, s'était effacé

pour laisser prendre un fauteuil à la jeune fille, — un fauteuil en son immédiat voisinage d'ailleurs.

— Monsieur d'Astyèves, qui, peut-être, vous a déjà été présenté...

La jeune fille attacha sur lui ce regard qui la faisait si lointaine.

— En effet, chez M^{me} Arnales... Je me souviens.

— Alors, ma petite, comme de juste, vous devez déjà soupçonner tout ce qu'il pense de votre chant... Ne fronchez pas le sourcil, nous n'allons pas vous mettre sur la sellette, et je vous abandonne M. d'Astyèves s'il ne résiste pas à la tentation de vous remercier encore du régal artistique que vous lui avez offert. Nous autres, pour être agréables à votre farouche modestie, nous retournons en Perse, vers les danseuses de Téhéran, dont M. de Vernes veut bien nous décrire les brillantes évolutions.

La conversation redevenait générale. D'Astyèves en profita :

— Ne craignez pas, mademoiselle, que je succombe à la tentation, si grande envie que j'en puisse avoir. Je me souviens trop bien que...

— Vous avez affaire à une personne aussi désabusée que le sage Salomon lui-même pour s'être pénétrée de la salutaire pensée émise par lui : « Vanité des vanités... » et le reste !

Elle parlait avec cette fine ironie qui éveillait chez d'Astyèves un désir aigu de l'arracher à son indifférence un peu dédaigneuse. Et se mettant à l'unisson, il demanda en souriant :

— Ne craignez-vous pas, mademoiselle, de commettre le péché d'ingratitude en exprimant de pareils sentiments, avec une pareille conviction ?

— Parce que... ?

— Parce que vous n'avez pas le droit d'en être arrivée à un tel degré de pessimisme ou de sagesse.

— Je suis trop jeune, n'est-ce pas ? fit-elle avec une imperceptible raillerie mélancolique.

Hardiment, il répéta :

— Vous êtes trop jeune et vous avez reçu... beaucoup pour votre part...

Sans qu'il le cherchât, son accent avait fait de ses paroles un enthousiaste hommage. Un instant, elle attacha sur lui ses prunelles profondes, où passait un vol de pensées dont elle gardait le mystère ; mais elle savait déjà la valeur de ces admirations d'homme, et avec le même détachement sceptique, elle dit, obligeant sa belle voix musicale à prendre un ton de badinage :

— Je suis absolument de votre avis, je possède plus que beaucoup d'autres. J'ai un gagne-pain, une santé... de fer, un fonds d'énergie qui ne s'épuisera pas trop vite, j'espère... Je suis encore bien jeune, heureusement, et j'ai tout l'avenir devant moi... Un avenir que, sans

doute, je ferai. Ce dont je suis un peu fière, — faute de mieux, allez-vous penser! — parce qu'ainsi j'acquiers le droit de traiter de puissance à puissance avec ceux des hommes qui, ne trouvant pas leur route toute frayée, doivent la tracer eux-mêmes...

— Ceux-là seulement, n'est-ce pas, existent pour vous?

— Pourquoi cette question?

— Parce que j'ai la tentation de me révolter contre le dédain dont vous cinglez les infortunés à qui la destinée n'a pas imposé l'obligation de peiner tout le jour..., qui se trouvent réduits à n'être que des hommes du monde.

Elle sourit un peu.

— Mais je ne dédaigne nullement les hommes du monde! Même je les estime à leur valeur. N' imaginez pas que je condamne ceux-là surtout qui, sciemment ou non, se laissent dominer par le constant souci de donner à leur existence l'harmonie et la séduction d'une belle œuvre d'art. Je crois bien même, au contraire, que j'envie ces privilégiés-là! Seulement, comme entre eux et moi, il ne peut rien y avoir de commun, je les considère du même œil dont les petits, très sages, contemplant les brillants personnages d'une belle comédie dans laquelle ils n'ont à jouer que l'humble rôle de spectateurs. Je ne me sens en communion qu'avec les humbles travailleurs... Et je vais peut-être vous scandaliser...

— Ce serait pour moi une impression toute neuve dont je devrais vous être infiniment reconnaissant...

— Eh bien, il y a des jours, — j'avoue, n'est-ce pas? — où je crains fort d'avoir une âme d'anarchiste, où je sens miens tous les découragements, les révoltes, les colères, que sais-je? moi, de ceux qui, corps et âme, sont meurtris par la misère tous les jours de leur vie, pour arriver juste à ne pas mourir de faim. Ah! comme je comprends qu'ils supportent impatiemment certaines inégalités! Moi non plus, je ne possède guère la vertu des humbles et des résignés, qui courbent la tête et acceptent sans plainte...

Elle parlait avec une apparente légèreté, mais aussi avec une aisance tranquille de femme sur laquelle n'a aucune prise l'impression éveillée chez son interlocuteur; et ainsi, s'avivait en elle une irritante séduction dont Bertrand subissait toute la puissance. Non, certes, elle n'était pas de la race de ceux qui demeurent écrasés sous leur destinée, cette jeune créature qui semblait pétrie de flamme et de fière volonté. D'un involontaire coup d'œil, Bertrand l'enveloppait toute, tandis qu'elle faisait sa profession de foi avec une hardiesse paisible, de cette voix chaude dont la seule vibration était un chant. Dieu! qu'elle était loin des misérables dont elle prétendait avoir l'âme, si élégante sous la blouse de linon mauve à plis, serrée à la taille par la ceinture de cuir blanc sur la jupe

bleu sombre ; une toilette qui eût semblé insignifiante à un profane. Mais, à l'œil exercé de Bertrand, la seule forme impeccable du soulier, du gant de chevreau blanc, révélait la vraie femme de race.

Autour d'eux, on causait ; le vieil académicien à tête d'oiseau pérorait en longues périodes, tout juste coupées par les vives répliques de M^{me} Champdray, ou les réflexions fines de la belle douairière. La vicomtesse d'Auroche bavardait avec le conférencier, qu'amusaient l'imprévu piquant de sa causerie, et qui, galamment, le lui laissait voir. Mais ses yeux vifs de mondaine clairvoyante observaient le groupe formé par Denise et d'Astyèves dont elle était trop loin pour suivre la conversation...

Bertrand reprit en souriant :

— Je crois bien que ceux dont vous vous faites généreusement la sœur considéreraient que vous appartenez à une aristocratie qui leur sera toujours fermée, celle de l'art...

— Oui, mais je vis de l'art, tout comme eux de leur travail...

— Avec cette capitale différence qu'il vous apporte des jouissances que ne leur donnera jamais leur labeur, brutalement matériel.

Elle se mit à rire.

— De quel esprit subtil vous êtes doué ! Je pourrais vous répondre que si, pour ma part, j'ai des jouissances esthétiques bien profondes qu'ils n'ont pas, j'ai aussi une part de tourments qu'ils ne peuvent connaître. Avouez-le...

D'Astyèves ne demandait pas mieux que d'avouer tout ce qu'elle souhaiterait, car il lui plaisait de voir s'é mousser la réserve de cette séduisante créature qui prétendait si bien tenir son monde à distance. Mais ici, un nouveau venu entrain, Gabriel Bollène, le critique d'art d'une grande revue qui, tout récemment, avait publié sur Denise Muriel un article très délicatement flatteur. De toute évidence, il la prisait comme femme autant que comme artiste ; car il ne dissimula pas son plaisir très sensible de la rencontrer. Tout de suite, il s'occupa d'elle, la félicitant de son interprétation des *Poèmes sylvestres*. Et, parce qu'elle répondait en femme qui sait la valeur de l'approbation donnée, d'Astyèves en éprouva un bizarre sentiment d'impatience où dominait le vif regret de ne pouvoir éconduire le fâcheux qui se mêlait d'accaparer à son profit l'attention de la jeune fille. Alors, comme la musique était devenue l'objet de la causerie et qu'il était, lui aussi, un connaisseur délicat, il se lança brillamment dans la mêlée pour obliger Denise à lui répondre, comme à lui parler...

Le vieil académicien, point mélomane, n'en croyait pas moins devoir doctement exprimer ses opinions :

— C'est une marotte de ne vouloir plus, aujourd'hui, trouver

de talent qu'aux compositeurs dont le premier mérite est de n'être pas français!

Et se tournant vers sa voisine, la petite vicomtesse d'Auroche, il questionna :

— Me ferez-vous, par exemple, madame, l'honneur de me dire ce que vous adorez dans la musique du dieu Wagner?

Elle eut un sourire fin :

— Moi, très profane, j'admire au petit bonheur, confiante dans le jugement des personnes compétentes.

— Mais, encore, madame?

— Je m'incline surtout devant... la richesse de l'orchestration...

— Eh bien, madame, permettez-moi de vous le dire, vous n'êtes pas du tout wagnérienne; vous devriez surtout être abîmée devant la beauté symbolique de l'œuvre, dans laquelle deux arts, la poésie et la musique communient magnifiquement. Ah! le symbolisme de Wagner! Ils me font rire ceux qui en parlent sérieusement! Je ne suis pas un imbécile, mais j'avoue très hautement que ce symbolisme me paraît digne des contes de la mère l'Oie. Les fameux sujets d'opéras devant lesquels le public se pâme docilement sont d'enfantines histoires que seules des cervelles de snobs imaginent d'affubler d'un sens métaphysique. Voilà pour le poème!... Quant à la musique...

— Quant à la musique? répéta Gabriel Bollène tout prêt à se révolter contre la boutade rageuse du vieil académicien.

— Pour la musique, je déclare mon incompetence; mais quand il m'arrive de devoir entendre un opéra de Wagner, j'en sors plus profondément convaincu, chaque fois, que votre maître allemand, pour composer ses œuvres, prend au hasard des poignées de notes et les égrène sur le papier, au petit bonheur... Ce qui m'explique les sonorités stupéfiantes qui font hurler de douleur tous ceux dont le fanatisme et le snobisme, — je répète le mot! — ne sont pas en jeu.

M^{me} Champdray écoutait, amusée.

— Mon ami, vous doutez-vous que vous articulez des monstruosité et que ma petite Muriel, — pour parler d'elle seule, — vous considère en ce moment comme le dernier des mécréants... Mais elle ne veut pas la mort du pécheur, seulement qu'il se convertisse. Denise, ma mie, savez-vous ce qu'il faut faire? Au lieu de traiter ce pécheur, selon son crime de lèse-musique, travaillez à son amendement et chantez-lui quelque chose de ces maîtres étrangers qu'il anathématise!

Ce fut, dans le salon, une acclamation enthousiaste.

— Oh! oui, mademoiselle, je vous en supplie! pria la petite vicomtesse. Depuis que vous êtes ici, je ruminais l'idée de vous

entendre et je n'osais prendre la liberté grande de vous demander de réaliser mon désir très vif!

Un peu interdite, Denise hésitait.

— Allons, enfant, soyez bonne! insista affectueusement M^{me} Champdray. Accordez-nous la faveur que nous sollicitons!

— Accordez-nous-la! répéta d'Astyèves, un peu bas, avec une ardente sincérité d'accent dans sa prière.

Elle ne lui répondit pas; mais un sourire indéfinissable flottait sur sa bouche.

— Madame, que voulez-vous que je chante?... du Schumann?...

— Oui... les *Amours du poète!*...

— Soit, si vous le désirez.

— Qui vous accompagnera, Denise?

— Oh! moi-même, madame.

Elle enleva ses gants et s'assit au piano. Alors un grand silence se fit dans la haute pièce, si profond que seul s'entendit, presque fort, un gazouillis d'oiseau dans les rameaux feuillus que l'air chaud balançait devant la fenêtre ouverte... Puis, des notes vibrèrent, la voix de la chanteuse s'éleva...

Et une sensation d'ivresse, aiguë à en être affolante, ébranla Bertrand; celle-là même qui avait bouleversé tout son être nerveux quand, pour la première fois, il avait entendu Denise Muriel. Comme ce jour-là, soudain, pour lui, n'exista plus que cette enfant dont l'art faisait une admirable créature de passion. A peine elle lui semblait la même femme, tant était devenue grave la belle ligne expressive du profil, et pâle le blanc visage sous l'ardente lumière jaillie de l'âme même qui palpait dans la voix...

Oh! cette voix! profonde et veloutée, d'une ampleur incomparable, affolante comme un philtre versé par ces lèvres qui semblaient une fleur de sang... En lui, elle pénétrait de nouveau avec une puissance impérieuse qui ne laissait plus subsister que le seul désir, pareil à une soif, de l'entendre longtemps, toujours, pour s'enivrer de sa beauté!... Et le même mot « Encore! » dont tous l'imploraient quand elle eut fini la première mélodie, fut aussi celui que, instinctivement, il trouva seul à lui murmurer, ainsi qu'un pauvre demanderait une aumône sans prix pour lui... D'ailleurs, elle ne se fit pas prier; sans doute, elle se sentait en communion d'art avec ceux qui l'écoutaient dans la paix recueillie de la grande pièce silencieuse. Et, l'une après l'autre, elle chanta les mélodies qui racontaient l'éternel et douloureux drame d'amour dont elle faisait un vivant poème, frémissant des appels désespérés, des désirs, des regrets éperdus ou mélancoliques, des sanglots qui bouleversent les âmes humaines, aimant en vain... Puis la voix se brisa sur les lèvres pâlies, les dernières notes modulèrent leur plainte poignante...

Alors elle se détourna et aperçut d'Astyèves debout près d'elle, une flamme dans le regard, et aussi M^{me} Champdray les yeux voilés de grosses larmes.

— Oh! madame! fit-elle, saisie.

— Ma petite, vous êtes une *preneuse* d'âmes. Le jour où vous le voudrez, vous aurez à vos pieds une foule à qui vous ne laisserez pas un atome de liberté pour juger de votre talent... Ah! quel don vous avez reçu, enfant!

Une expression presque douloureuse contracta une seconde les lèvres de la jeune fille.

— Oh! madame, ne me tentez pas et ne vous mettez pas contre moi! C'est tout mon avenir de femme qui est en jeu...

— Mais, mademoiselle, vous êtes sûre de gagner la partie! jeta la petite d'Auroche avec enthousiasme. Ah! que je comprends l'emballement de mon mari. Votre voix fait perdre la raison! Je suis sûre qu'elle me rendrait capable de toutes les folies..., si j'étais homme! En vous entendant, j'oublierais que, de par le monde, il existe d'autres femmes que vous et je ne sais jusqu'où pourrait m'entraîner le charme que vous possédez!

Tous se mirent à rire de la sortie qui avait rosé le visage de Denise. Ce que la vive petite femme disait sous une forme plaisante, combien l'avaient éprouvé, combien même s'étaient permis de murmurer à la trop séduisante chanteuse! N'était-ce pas là l'impression violente qui mettait en déroute la sceptique sagesse de Bertrand d'Astyèves quand s'élevait la voix troublante?...

Des rafraîchissements avaient été apportés et des groupes se formaient. Bertrand se rapprocha de la jeune fille, lui présentant un verre de sirop glacé.

— Voulez-vous m'accorder encore l'honneur de vous servir et, en même temps, de vous avouer très respectueusement que j'envie à M^{me} d'Auroche la liberté de vous dire ce qu'est votre chant pour ceux qui l'entendent?

Il avait parlé avec une sorte d'emportement contenu dans l'accent, vibrant encore de l'émotion éprouvée, et elle sentit tout ce que l'hommage enfermait de complexe, s'adressant à la femme autant qu'à l'artiste. Imperceptiblement, ses lèvres se firent hautes, alors qu'elle répondait pourtant avec un enjouement voulu :

— Prenez garde, vous allez me rendre bien orgueilleuse!

— Aucune femme ne pourrait plus que vous avoir le droit de l'être!

Une seconde leurs regards se croisèrent, ceux de Denise pleins d'une gravité fière, ceux du jeune homme disant sa sincérité hardie. Mais elle ne répondit pas et se rapprocha de sa vieille amie.

IV

Les visiteurs de M^{me} Champdray s'étaient dispersés. Denise partie l'une des premières; et si Bertrand était resté, retenu en apparence par le seul attrait d'une causerie animée, c'est que la jeune fille lui avait laissé le besoin de parler d'elle encore ou d'en entendre parler.

Pourtant, maintenant qu'elle n'était plus là, le charme grisant qu'avait pour lui sa présence se dissipait et il redevenait le sceptique doucement railleur, indulgent aux enthousiasmes de sa personnalité sentimentale. A son tour, il prenait congé, resté seul visiteur après le départ de Gabriel Bollène, quand M^{me} Champdray l'arrêta par une soudaine question, qu'adressaient aussi ses yeux, habiles à fouiller les âmes :

— Vous m'avez fait une visite comme je les aime. Mais avouez une chose, mon ami. Tantôt, en venant me voir, vous espériez un peu, sinon rencontrer ma petite Muriel, du moins apprendre quelque chose d'elle.

Il s'inclina en souriant, maître de lui maintenant.

— En toute vérité, chère madame, je suis venu ici pour le très grand plaisir d'être reçu par vous. Mais ce ne m'est pas un motif de ne pas reconnaître l'impression que m'a produite votre jeune amie.

— Ajoutez l'impression très forte, pour être sincère jusqu'au bout. Eh bien, je vais vous rendre franchise pour franchise, et vous déclarer tout nettement que je vous préférerais moins enthousiasmé de Denise. En votre for intérieur, vous souhaitez la rencontrer encore, et vous vous y emploieriez de votre mieux, je n'en doute pas. A quoi bon? Elle n'est pas du nombre des femmes qui peuvent exister pour vous, n'étant ni de celles qu'on épouse ni de celles dont on s'amuse!

M^{me} Champdray parlait d'un ton léger en apparence. En réalité, il y avait un avis sérieux dans ses paroles. Bertrand savait bien qu'elle disait vrai, mais il trouva désagréable d'entendre articuler si clairement ce qu'il n'avait nulle tentation de s'avouer.

— Tout au moins, chère madame, M^{lle} Muriel est de celles qu'on admire. Vous me permettrez bien de dire cela, en ajoutant que j'admire avec le sentiment qu'éveille une belle œuvre d'art.

— Hum!... Encore faudrait-il que l'œuvre d'art ne fût pas une créature de vingt ans, toute vibrante de vie jeune, et singulièrement séduisante! Mon cher ami, pardonnez-moi, mais je suis trop vieille pour croire bien possibles, le désintéressement et le platonisme des admirations masculines quand leur objet est une jolie femme. Admiration qui, manifestée, est, à mes yeux, une mauvaise action, en certaines circonstances.

— C'est-à-dire...

— Quand elle s'adresse à qui ne peut la connaître ou la sentir sans danger.

— Chère madame, vous êtes très sévère, ou très indulgente, pour la fatuité masculine.

— Ni l'un ni l'autre. J'étudie simplement une pure question d'humanité, à un point de vue général. Ah çà, vous imaginez-vous qu'une enfant de vingt ans, parce qu'elle n'est pas une héritière, ou est une honnête fille, n'a pas, elle aussi, le désir de goûter la saveur de l'amour?... Supposez-vous que la sève ardente qui fait palpiter la jeunesse, est morte en elle dans cette fameuse lutte pour la vie dont ceux-là seuls peuvent parler légèrement qui ne l'ont pas soutenue? Vous figurez-vous qu'elle est tout bonnement une machine à gagner de l'argent? Vous savez aussi bien que moi le contraire. Seulement...

— Seulement... répéta-t-il.

M^{me} Champdray eut un sourire de mélancolique ironie.

— Seulement, vous ne songez qu'à votre unique bon plaisir, vous autres hommes... Ayez donc, de temps à autre du moins, un peu plus de générosité à l'égard de ces petites, qui n'ont rien de bon à attendre de vous, et ne leur approchez pas des lèvres le fruit tentateur, puisqu'il leur est interdit d'y mordre!... Ne m'objectez pas que vous êtes honnêtement résolu à ne le leur présenter que sous la forme, soi-disant innocente, du flirt... Je répète *soi-disant!* Si vous voulez flirter, faites-le avec les filles de votre monde... Elles, du moins, trouveront toujours à qui donner, ou même jeter, la fleur d'amour que vos soins intéressés auront fait naître en elles... Mais les autres? Que voulez-vous que les pauvres petites éprouvent quand vous les avez grisées de rêve, et qu'un beau jour il leur faut voir en face, toujours grâce à vous, la pitoyable réalité!

Brusquement, M^{me} Champdray s'arrêta. Elle avait parlé avec cette conviction profonde qui la faisait comparer à un apôtre, quand elle défendait ou voulait propager une idée. D'Astyèves l'écoutait, attentif; toute opinion vivement soutenue l'intéressait, et celle-ci avait pour elle la vérité.

— Eh bien, sont-elles si à plaindre d'avoir eu, au moins, le rêve qui est peut-être, en somme, le plus précieux trésor que se soit vu accorder la pauvre humanité!

— Opinion de dilettante, celle-là, mon ami... Ah! s'il dépendait de moi de préserver à jamais toutes ces petites des rêves irréalisables, de quel cœur je le ferais!... Je suis maintenant une vieille femme, mais je me souviens encore de ma jeunesse de fille sans fortune! Et parce que je me souviens, je sais tout ce que peuvent enfermer de désirs angoissants, de détresses, d'espoirs naïve-

ment fous, de confiance mélancolique, absurde, touchante, les âmes de ces jeunes, qui voudraient leur part de bonheur humain, d'amour!... puisqu'il leur faut toujours en revenir là... Sciemment ou non, les plus pures comme les autres, toutes, mon Dieu! ont, à une heure quelconque, la nostalgie des mots, des regards, des tendresses, de tout ce qui, en somme, fait qu'on peut pardonner à la vie même ses pires cruautés... Eh bien, laissez à ceux qui en ont le droit le soin de guérir cette nostalgie... Vous, les brillants clubmen pour femmes du monde, laissez tranquilles ces humbles! Maintenant, en manière de conclusion, je passe du général au particulier, et je reviens au point de départ de ma petite conférence philanthropique, en vous disant : N'allez pas rôder autour de Denise Muriel...

— D'autant que ce serait en pure perte!... Chère madame, j'en suis convaincu autant que vous.

Presque autant, pensait son scepticisme. Mais il n'articula pas le mot de doute.

— Vous pouvez l'être, en effet, dit M^{me} Champdray, le regardant droit; et vous vous tromperiez fort en vous figurant que je monte la garde autour de cette enfant! Je vous répète encore que je la crois assez solidement trempée pour supporter même l'épreuve du théâtre...

— Y entrera-t-elle, décidément? Vous ne l'en détournez pas, vous, madame, qui avez si grand souci de la santé morale de vos jeunes protégées?

— Eh! je sais bien que c'est la précipiter dans la fournaise, et je ne l'y enverrais pas... Mais si les circonstances l'y jettent, je l'estime d'âme assez forte pour y passer à son honneur... Il faut bien voir les choses comme elles sont. Que son père perde le petit emploi qui est tout leur revenu avec ce qu'elle gagne à l'aide de sa voix, c'est sur elle que retombera la charge de soutenir toute la famille! La mère serait nulle en l'occasion et son frère n'est encore qu'un enfant.

— Elle sera sacrifiée alors...

— Non, elle fera ce qu'elle doit, dit presque gravement M^{me} Champdray. D'ailleurs, il se pourrait qu'elle fût récompensée de son dévouement... Ne trouvez pas le mot trop fort, elle a une horreur du théâtre, inévitable chez une femme de sa nature... Il se pourrait que, devenue célèbre, s'étant fait un nom sur les planches, elle rencontrât quelque galant homme qui s'éprendra d'elle pour le bon motif et l'épousera, l'enlevant ainsi à une situation pour laquelle elle n'est pas née; fait qui ne se produirait pas aujourd'hui qu'elle est encore presque une fille du monde, mais sans dot!

— Pourquoi non? Tout arrive, comme dit l'autre, jeta d'Astyèves un peu âprement.

— Tout! mais pas cela, vous le savez aussi bien que moi. Un homme est très capable de faire sa femme, envers et contre tous, d'un drôlesse quelconque, qui a su le secret de l'affoler; mais quant à ce qui est d'épouser une charmante fille sans fortune, combien en trouverez-vous qui en aient l'héroïsme?

— C'est vrai, fit Bertrand, amer, nous sommes lâches! Nous payons la rançon de notre fortune par le peu que nous valons. Elle nous rend incapables d'un effort ou d'un sacrifice qui nous atteigne dans nos stupides besoins de luxe. J'avoue, pour ma part, en toute humilité, que j'ai une horreur misérable pour les soucis matériels. L'idée d'être obligé de compter m'est odieuse, me gâcherait mon amour pour une femme, sinon tout de suite, du moins quand l'ivresse première serait dissipée et que le *moi* qui raisonne reparaîtrait ressuscité et toujours vivace, pareil à lui-même.

— C'est-à-dire froidement sage et pratique! Après tout, vous et vos pareils avez raison de penser que les héritières pouvant être aussi séduisantes que leurs sœurs pauvres, il est bien naturel de leur donner la préférence.

Bertrand sourit et il y avait encore une amertume dans son sourire.

— Quels trésors de dédain renferme votre indulgence à notre égard! Pourtant, je crois bien que, dans l'âme des plus positifs d'entre nous, couve toujours la petite flamme qu'il suffit d'un souffle de passion bien vraie pour faire jaillir et qui réduit en cendres toutes les spéculations de notre piteux égoïsme! Dites-moi, charitablement, chère madame: « C'est la grâce que je vous souhaite », et je vous présenterai mes respectueux hommages, en m'excusant de vous avoir fait une si longue visite.

Il se levait, s'inclinant devant elle. D'un ton mi-sérieux, mi-plaisant, elle répéta :

— C'est la grâce que je vous souhaite. Faut-il ajouter que je ne crois guère à son opération? Ni vous non plus, n'est-ce pas?

Il eut un imperceptible geste d'épaules. Lui non plus, qui se connaissait bien, n'y croyait guère, en effet.

V

Avec les premiers jours d'août, Paris avait décidément pris sa vraie physionomie d'été. Certains quartiers, devenus tout à fait déserts, s'étaient ensevelis dans un silence morne de rues de province; des maisons entières avaient leurs volets clos. Mais dans les centres où la vie continuait d'affluer, sur les boulevards, dans les

promenades, dont les arbres se tachaient, çà et là, de rouille sous une gaze de poussière, c'était un défilé de silhouettes exotiques ou provinciales et, devant les magasins, des flâneries de touristes en tenue de voyage ou accoutrés de modes parisiennes qui détonnaient, comme des notes fausses, avec les types étrangers. Vers le Bois, aux heures plus fraîches des après-midi finissantes, les voitures n'emportaient plus de visages connus, fiacres, équipages de rencontre qui emmenaient des promeneurs curieux ou fatigués.

— Décidément, il serait temps de partir, Paris ne nous appartient plus, songea Bertrand d'Astyèves, qui suivait d'un œil distrait la marche paresseuse des voitures sillonnant l'avenue des Champs-Élysées à travers la brume fine d'une lourde journée d'été.

Avant d'aller dîner au Cercle, il rentrait un instant chez lui, par les Champs-Élysées, devenus paisibles autant qu'un jardin de sous-préfecture.

Pourtant au passage, tout à coup, une voix l'arrêta :

— Tiens, d'Astyèves! Comment va, mon vieux?... Vous êtes encore ici!

— Comme vous-même, fit-il, serrant la main qui se tendait vers lui, celle d'un citadin convaincu.

— Oh! moi, mon cher, vous savez, je ne puis vivre loin de mon asphalte et de tout ce qu'elle supporte, comporte, apporte, etc.! Bien juste, j'irai à Deauville pour la grande semaine parce que mon vague instinct de sportsman m'y pousse... Autrement, fichtre non, je ne lâcherai pas mon Paris à l'époque juste où j'en peux jouir le mieux! Vous ne bougez pas non plus?

— C'est-à-dire que je me prépare, au contraire, à lui brûler la politesse, car, envahi par les barbares, il me paraît odieux, quoi que vous en disiez. Peut-être vais-je filer faire un tour dans les Vosges.

— Ah!... parce que?

— Parce que j'ai reçu une invitation de M^{me} Arnales, tendant à me faire figurer dans sa prochaine série d'invités à Gérardmer.

— Honneur dont vous vous méfiez, attendu que M^{me} Arnales est animée d'un désir tout maternel de faire convoler en justes noces la brillante Yvonne! Vous avez peur d'être harponné? Vous avez tort. Elle n'est pas mal, la blonde Yvonne... Un peu maigrelette et acidulée!... Encore un peu pomme verte... Mais elle mûrira... Et puis, elle a le sac! Si je ne me savais absolument sûr d'être black-boulé, je me mettrais sur les rangs.

— Différence capitale avec moi qui ne prétends pas m'y mettre.

— Parce que vous êtes un sage qui laisse monter le vent et attend majestueusement sous la tente qu'on vienne le prier d'en sortir...

— Est-ce que vous ne pensez pas que *majestueusement* est un peu excessif? La vérité, mon cher ami, est que la blonde Yvonne éveillerait tout juste en mon indifférence un vague, très vague goût de flirt... Je ne me sens pas encore assez développée la vocation matrimoniale pour être invinciblement attiré par les mérites... sonnants de M^{lle} Arnales!

Et là-dessus, d'Astyèves échangea distraitement une poignée de mains avec son frère en solitude et reprit son chemin.

Mais cette rencontre avait ravivé en lui la pensée d'un mot de M^{me} Arnales reçu la veille et dont quelques phrases étaient demeurées singulièrement nettes en son souvenir. Les premières lignes étaient une invitation gracieuse pour qu'il vînt passer quelques jours dans la villa Belle-Rive, qu'elle occupait l'été à Gérardmer, y recevant par série des hôtes nombreux. Puis elle ajoutait, après avoir exprimé son désir d'une réponse favorable : « Arrivez-nous bientôt, vous qui êtes un fervent mélomane et un non moins vif admirateur, si je me rappelle bien, du talent de Denise Muriel. Vous serez à même de l'entendre souvent, car elle est ici pour la saison, en villégiature chez M^{me} Champdray, en même temps que Vanore, de plus en plus féru de l'idée de la faire débiter, l'hiver prochain, dans son nouvel opéra. Elle chante beaucoup dans notre colonie et, sans doute, l'air des Vosges lui est bon; jamais sa voix n'a été plus belle; depuis cet été, elle semble encore s'être développée étonnamment... »

Les yeux seuls de Bertrand avaient parcouru les dernières lignes du billet de M^{me} Arnales, sa pensée immobilisée sur la phrase concernant Denise Muriel. Et, sa volonté raidie contre un instinctif élan, il avait murmuré :

— Certes non, je n'irai pas là bas! ce serait fou!...

Et il en jugeait justement, instruit par cette clairvoyance aiguë qui ne lui permettait que de volontaires illusions. Oui, c'était absurde de s'exposer de nouveau au charme étrange qu'exerçait sur lui Denise Muriel. Bien qu'elle appartînt au monde des artistes, il ne pouvait en agir avec elle comme avec quelque gamine sortie du Conservatoire, déjà brûlée par la vie, dont la destinée était fatale. De par sa naissance, son éducation, sa tenue même, elle demeurait une jeune fille du vrai monde, à laquelle il était dû d'autant plus de respect qu'elle était moins protégée; et un instinct chevaleresque, vivace chez Bertrand, lui faisait, — à cette heure encore, du moins, — condamner comme méprisable tout effort pour se faire aimer d'elle, en parfaite insouciance de l'avenir...

Mais il savait bien aussi qu'il avait cette sagesse surtout alors qu'elle était loin. Près d'elle, la tentation l'obsédait bien vite de troubler, à n'importe quel prix, cette indifférence fière dont elle

s'enveloppait jalousement, de s'ouvrir cette âme close dont le mystère l'attirait avec une force de vertige.

Ensemble, ils avaient dîné chez Vanore, où il avait su se faire recevoir en même temps qu'elle. Placés à table l'un près de l'autre, ils avaient beaucoup causé, et dans ce milieu ami, où elle était entourée d'affection, aussi bien par le compositeur que par sa femme, elle lui était apparue une nouvelle Denise, très jeune, presque gaie, malgré la sourde amertume, la mélancolie subtile qui imprégnait les paroles même qu'elle disait en riant. Et sa causerie avait une savoureuse allure de spontanéité et de caprice, de franchise un peu hautaine, une souplesse fine pour s'intéresser à tous les sujets, les comprendre tous, d'une façon qui la révélait une femme très intelligente, mûrie avant l'heure par les rudes souffles de l'épreuve, mais en qui vibrait aussi une vierge, délicieusement palpitante de vie jeune.

Ainsi, elle ne ressemblait à aucune autre; à ce point différente de celles qu'il côtoyait d'ordinaire, dans tous les mondes, qu'elle exerçait sur lui, si blasé, une séduction à laquelle il trouvait un goût rare. Vraiment, il avait pensé, rêvé, souhaité des choses insensées pendant cette exquise soirée où elle chantait, accompagnée par Vanore, d'étranges mélodies du maître, capiteuses autant qu'un parfum violent, dans leur charme tourmenté qui affolait les nerfs et faisait les cœurs frémissants sous leur immatérielle caresse.

Elle avait chanté la suite entière de ces mélodies, que tous lui demandaient, lui faisaient répéter, insatiables... Et quand d'Astyèves était sorti de chez Vanore, il sentait que jamais plus il n'en pourrait entendre une seule note sans revoir Denise Muriel, debout auprès du piano, ses deux mains tombant, avec une grâce harmonieuse, dans les plis de sa robe; pâle silhouette blanche dans la pièce obscure, éclairée par les seules bougies du piano, qui nimbaient de clarté le jeune visage grave et passionné. C'était cette vision-là qu'il conservait d'elle, plus vivante que toute autre, si nette qu'il eût pu dire de quelles ombres les jeux de la flamme voilaient la peau de fleur immaculée, soulignaient les lignes souples, presque caressantes, du profil découpé, tout lumineux, sur la profondeur obscure de la fenêtre, ouverte dans la nuit... Une amoureuse nuit d'été, qu'en chantant elle contemplait avec des prunelles de rêve, troublantes comme le timbre même de sa voix.

Ah! qu'il lui avait su gré d'être une telle artiste!... Mais quelle tentation aussi avait bouleversé tout son être, de voir, allumée par lui, une clarté d'amour dans ce regard d'ombre ardente qui, si détaché, rencontrait le sien.

Le lendemain de cette soirée, son ivresse dissipée dans la rail-

leuse clarté du grand jour, il avait eu pourtant un sourire d'ironie à l'adresse de l'enthousiaste qui s'obstinait à vivre en lui, et il avait pensé, suivant des yeux la spirale légère de son cigare :

« En vérité, je crois que si elle avait seulement deux cent mille francs de dot, je serais capable de l'épouser tout de suite ! Il est vrai que si elle était une héritière, même aussi médiocrement pourvue, elle aurait toute sorte de chances pour ressembler à la phalange des poupées, — ou des demi-vierges, — qui nous sont destinées de par les lois de notre monde, et nous apporteront ledit sac bien garni, objet premier de nos désirs matrimoniaux. »

Ce sac bien garni, Yvonne Arnales le possédait assez précieux pour que d'Astyèves, pareil à tous les jeunes hommes, ses contemporains, hésitât, malgré tout, à refuser la très aimable invitation de M^{me} Arnales ; discrète insinuation qu'il ne serait point mal venu s'il se plaçait parmi les prétendants à la main de cette richissime petite fille à laquelle il semblait particulièrement plaire.

« Irai-je décidément, ou n'irai-je pas ? » songea-t-il de nouveau, ramené par sa rencontre à cette question qu'il fallait résoudre, et résoudre promptement, la politesse lui faisant un devoir strict d'envoyer sa réponse sans tarder.

Pourquoi, en somme, eût-il refusé ? Parce qu'il redoutait la séduction trop puissante de Denise Muriel ? Mais si vraiment il avait peur d'elle, peur de lui-même, il lui serait facile de la fuir... D'ailleurs, enfin même, cédât-il un moment à l'élan qui l'entraînait vers elle, ne savait-il pas que le ressort de sa froide volonté ne manquerait point de l'arrêter en temps utile, quand la sagesse l'exigerait?...

Avant d'aller au Cercle, il passa chez lui où son courrier l'attendait. Une lettre était arrivée de sa mère, installée depuis plusieurs semaines dans son château de Touraine. Il la décacheta, la lut, et tout à coup eut une petite exclamation, avec un bizarre sourire.

A la dernière page de sa causerie, M^{me} d'Astyèves écrivait :

« Je ne te demande plus quand tu nous arrives, car il me revient que M^{me} Arnales compte te recevoir à Gérardmer, et je ne puis, mon cher grand nonchalant, que souhaiter, en mes ambitions maternelles, te voir répondre à une invitation qui n'est point pour être dédaignée. L'expérience te murmure que, bon gré mal gré, l'heure du mariage sonne pour les plus endurcis célibataires comme pour les autres et que tu ne te trouverais pas mal de l'entendre tinter.

« Je crois, mon [Bertrand, qu'elle ne pourrait t'annoncer plus souhaitable fiancée que certaine blonde héritière qui, me dit-on, te tient en sensible faveur ; et j'aurais mauvaise grâce, moi, à désirer une belle-fille plus accomplie, jolie, fort bien élevée, voire

même sérieusement élevée, instruite sans pédanterie et, — qualité d'un autre ordre, nullement à dédaigner! — pouvant apporter à mon cher grand la fortune qu'exigent ses goûts et ses habitudes.

« Ce sont peut-être là rêves de fumée; mais, de par le monde, il arrive parfois que la réalité est faite des rêves auxquels un peu de volonté a donné corps. Mon cher fils, comportez-vous en sage. Ne laissez point la chance si tant est qu'elle vous soit favorable et souvenez-vous de la bonne vieille allégorie de l'Occasion qu'il fallait adroitement saisir au passage, sous peine de la voir fuir sans retour. »

Le même sourire étrange tout plein d'ironie continuait à errer sur la bouche de Bertrand. Une minute, il resta songeur, considérant d'un regard distrait la lettre de sa mère. Puis une brusque décision culbuta soudain toute ses hésitations.

— Tant pis! Arrive que pourra. Je pars.

Et, du Cercle même, il envoya sa réponse à M^{me} Arnales.

VI

Huit jours plus tard, il était dans le wagon qui l'amenait vers Gérardmer. Ses journaux rejetés de côté, il se laissait bercer par le mouvement monotone du train, regardant naître peu à peu, puis grandir, puis envelopper l'horizon de leurs sommets mollement arrondis, les Vosges toutes bleues, — d'un bleu vert sombre, — sur le ciel lavé par de chaudes averses. Et si Parisien qu'il fût, jusque dans les moelles, — peut-être *parce que* Parisien! — il éprouvait une sorte de jouissance à se sentir tout à coup transplanté hors de l'atmosphère boulevardière qu'il n'était plus d'humeur à goûter. Il aspirait avec une avidité gourmande l'air vif qui balayait les derniers nuages, déchiquetés en lambeaux, et moirait de larges ondulations la floraison rose des bruyères dans les plaines que son regard contemplait avec un plaisir charmé.

Puis, soudain, le large horizon disparut; le train s'engageait dans une vallée magnifiquement étroite, enserrée entre deux murailles de sapins, d'un vert sans reflet, marbré par les taches grises des roches éboulées sur leurs flancs; des murailles si hautes qu'elles faisaient le ciel invisible, et que le train semblait courir dans une coulée de verdure, de mystérieuse issue, fuyant le long d'un ruisseau dont les eaux transparentes mouillaient leur lit de pierre presque au ras du sol.

Pourtant une éclaircie déchira un moment le sombre et superbe voile qui murait les deux côtés de la route, et découvrit quelques chalets groupés autour d'une minuscule station. Le train s'arrêta une minute, le temps de recueillir une bande de promeneurs, Pari-

siens et Parisiennes d'allures, qui s'engouffrèrent dans les wagons avec un bruit joyeux.

Brusquement, ils réveillèrent chez Bertrand le souvenir du milieu vers lequel il allait. Evoqué dans cette vallée sauvage, il lui apparaissait tout à coup si absurdement artificiel, qu'un instinctif désir jaillit en lui de retourner en arrière pour aller se réfugier devant quelque beau paysage solitaire dont il jouirait en paix, sans craindre les paroles dissonantes comme des notes fausses.

Désir absurde, auquel il répondit comme il convenait, se gourmandant railleusement :

— Quel animal romanesque je suis encore capable de constituer à l'occasion ! Allons, un peu plus de vaillance. Si la fastueuse hospitalité de M^{me} Arnales me devient à charge, il ne me sera pas bien difficile de reconquérir ma liberté et de me réfugier dans la solitude de quelque village pittoresque, primitif à souhait ! Peut-être, après tout, est-ce que je calomnie mes hôtes et leurs invités en les soupçonnant atteints de *parisianisme* aigu !

Si vraiment Bertrand d'Astyèves craignait de s'être ainsi rendu coupable de jugement téméraire, il put se sentir délivré de tout scrupule sur ce chef quand, trois heures plus tard, il descendit sur la terrasse où était groupée, avant le dîner, la brillante société, réunie à la villa Belle-Rive. Et une involontaire réflexion jaillit en son esprit :

— Ils ont l'air de jouer une pièce du Gymnase !

C'était bien là le monde qu'il s'était attendu à rencontrer, très choisi. Des invités triés parmi les ultra-nombreuses relations de M^{me} Arnales : femmes célèbres dans le tout-Paris mondain par leur fortune et leur chic, voire même par leur beauté consacrée, auxquelles nulle scandaleuse aventure n'aurait pu être imputée, toutes en puissance maritale, sans être pour cela dépourvues du *montant* nécessaire pour tenir en galante humeur la colonie masculine... Celle-ci représentée, outre la phalange des maris, par Etienne Daloy le romancier, le peintre Stanay et, dans le clan des célibataires, par un groupe de clubmen, d'âge flottant entre trente et cinquante ans, tous pourvus de quelque mérite particulier qui faisait priser leur présence.

Peu de jeunes filles avec Yvonne ; une jolie perruche, nulle, bavarde et coquette, Marguerite d'Hennecour, qu'elle tenait pour son « amie de cœur », et sa cousine, Sabine Lozanne, une fillette de dix-sept ans, spirituelle et gamine, sous la tutelle d'une mère éprise de correction, très bonne avec une clairvoyance redoutable, *flirt* comme une jeune miss, sachant, d'instinct, user sans pitié du charme piquant de son irrégulière petite figure de brune.

Tous étaient, plus ou moins, des familiers pour Bertrand

d'Astyèves. Et les retrouvant réunis toujours pareils à eux-mêmes, absorbés par les mêmes préoccupations mondaines, ayant mêmes allures, mêmes conversations, il aurait vraiment pu s'imaginer n'avoir pas quitté Paris, n'eût été l'admirable décor sur lequel s'ouvrait la terrasse. Elle s'allongeait sur le bord même du lac dont la belle nappe tranquille flambait sous les lueurs du couchant qui avait la splendeur d'une gloire; et sur cet horizon d'or empourpré, se découpaient, très nettes, les cimes effilées des sapins dressés d'un jet svelte à l'extrémité du lac, les silhouettes noires et fines des barques qui filaient avec de grandes ondulations larges vers les hautes masses boisées des montagnes, roussies par une clarté d'incendie sur l'une des rives, alors que, déjà, l'autre s'enfonçait, tout obscure, dans le crépuscule bleu. Mais avec Bertrand, le peintre Stanay était peut-être le seul à contempler les fantastiques jeux de lumière qui irisaient le lac éblouissant. Près de lui, Etienne Daloy flirtait en phrases quintessenciées et incisives avec Sabine dont il cherchait à provoquer les ripostes drôles et qui se dérobaient malicieuse.

Du fond du *rocking chair* où elle se balançait nonchalamment, Yvonne appela :

— Monsieur d'Astyèves! Peut-on sans trop de scrupule vous distraire de la contemplation de ce coucher de soleil?

Contraint par la nécessité, il se rapprocha, courtois :

— On peut... Et ce sera même œuvre de charité, car cette généreuse orgie de lumière commençait, je crois, à m'hypnotiser!

— Oui, le coup d'œil est beau ce soir. Il y a là une étonnante richesse de tons!

Une telle indifférence était dans son accent, donnait une si franche banalité à ses paroles qu'un sourire d'ironie passa, imperceptible, sous la moustache de Bertrand.

— Votre enthousiasme ne semble pas excessif, mademoiselle!

— Je ne suis pas enthousiaste! Et puis, avouez que n'arrivant pas en droite ligne de Paris, comme vous, j'ai le droit d'être blasée sur un pareil spectacle. Depuis des années, j'en jouis tous les étés et c'est beaucoup pour une fervente citadine de mon espèce!

— Alors, la nature?... la campagne?... Non!

— La nature? la campagne?... Non, pas du tout! J'avoue que je ne vibre pas sur ces cordes-là. A un Parisien convaincu comme vous, je puis bien confier mon intime opinion, sans être obligée, comme si je causais avec Etienne Daloy, de me livrer à des variations, par exemple sur le thème : « Un paysage est un état d'âme! »

— En vous inspirant d'Amiel lui-même?

— Amiel? Qui ça, Amiel?

— Celui-là même qui a écrit la pensée que vous exprimez.

Elle se mit à rire :

— Je suis charmée de rendre à César ce qui appartient à César. Mais j'avoue que j'ignorais complètement l'existence de votre Amiel, et n'en ai cure. Je vous ai tout bonnement servi au passage une phrase dont j'avais vague souvenance pour l'avoir entendu commenter par quelque docte professeur.

— J'aime mieux cela!

— Parce que?

— Parce que, fit-il, avec une hardiesse qu'elle ne soupçonna pas, vous auriez autrement culbuté l'idée que mon esprit prend la liberté grande de se faire sur vos goûts...

— Vraiment? Et serait-il très indiscret de vous demander quelle est cette idée?

Elle avait cessé de se balancer dans son fauteuil et le regardait curieusement.

— Indiscret? Certes non, mais..., imprudent peut-être, car vous pourriez bien m'amener à vous confier des choses... un peu bien difficiles pour moi à formuler, un peu délicates pour vous à entendre, si vous entourez la modestie d'un culte spécial... Prenez seulement que c'est l'idée en question qui m'a enlevé de Paris pour m'amener ici même, ce soir, près de vous...

Elle était incapable de discerner toute l'ironie dont ce madrigal était saupoudré, et une lueur plus vive aviva une seconde son regard un peu froid. Décidément, il lui plaisait, cet aristocratique garçon, de si haute allure, qui ne se livrait guère et qu'elle comprenait mal. Pourtant, elle jeta d'un ton léger, dissimulant son plaisir :

— C'est gentil, ce que vous dites... Surtout s'il s'y trouve un grain de sincérité! Soyez tranquille, nous ferons de notre mieux pour que vous ne regrettiez pas trop Paris, *notre* Paris après lequel je soupire, moi, de toutes les fibres de mon cœur... Si je n'avais la crainte de vous paraître un recueil de citations, j'ajouterais que je soupire après le petit ruisseau de la rue du Bac, à la suite de M^{me} de Staël. Cette fois, je nomme mon auteur!...

— Alors, vraiment, c'est à ce point?

— A ce point! Aussi, pour me donner l'illusion de n'être plus loin de ma bonne ville...

— Comme eût dit le roi Henri lui-même!

— Que vous êtes moqueur!... Je continue... Pour me donner l'illusion d'être dans Paris, racontez-m'en tous les petits pots que vous jugerez dignes de m'être offerts! Je les dégusterai ainsi que des bonbons... Avez-vous vu les Debiennes avant leur départ pour Villers? Il paraîtrait que...

Elle avait bien raison de dire qu'elle était gourmande de racontars mondains, des plus insignifiants détails sur les uns et sur les autres dont ardemment elle provoquait le récit, s'y intéressant avec une vivacité puérile, dont Bertrand fut tout à coup frappé comme jamais encore il ne l'avait été... Peut-être parce qu'il souffrait, ainsi que d'une note fausse, du désaccord entre la futilité pitoyable de ces propos de salon et la beauté recueillie de ce crépuscule d'été.

Comment n'avait-elle pas l'intuition de cette dissonance aiguë, ne subissait-elle pas un peu, rien qu'un peu même, la pénétrante poésie de cette nuit proche, qui transfigurait sa joliesse de Parisienne, mettait des profondeurs inattendues sur son visage mièvre, estompait l'élégance trop cherchée de sa toilette pour en fondre les détails en un seul ensemble harmonieusement pâle...

Tout en l'écoutant bavarder, en lui répondant sur un ton léger de flirt, il se prenait à l'observer, dans un dédoublement de pensée qui lui était familier. Qu'elle était donc banalement quelconque, cette héritière qui n'avait ni la candeur délicate des vierges naïves, ni le ragoût piquant des gamines trop libres, s'enfermant dans une rigoureuse correction de tenue par unique souci de sa réputation mondaine, sans sincérité dans sa réserve démentie souvent par le sourire, le regard, la discrète équivoque des mots. Nettement, il avait l'intuition de la femme qu'elle serait. Une mondaine accomplie, à coup sûr, point sottie en son genre, assez intelligente même pour parler à l'occasion, tout comme une autre, le jargon du bel esprit, ayant été saturée de leçons, cours, conférences; peu sensible, point passionnée, jamais oublieuse de son immense fortune ni des égards que cette fortune devait lui valoir; coquette, peut-être; par vanité surtout, sans rien perdre de sa froide raison qui ne lui permettrait ni une incartade dangereuse ni une généreuse folie, pas plus que jamais elle ne serait capable de haute envolée d'âme ou de pensée.

« Et pourtant, c'est peut-être elle que j'épouserai, songea-t-il railleusement. Il faut être pratique et prévoyant à l'heure présente! »

La voix trop claire d'Yvonne le fit tressaillir par une soudaine exclamation :

— Tiens! voici Denise Muriel!... Et, comme de juste, à sa suite, son fidèle chevalier!

En effet, sur la route qui passait au pied de la terrasse, une forme féminine s'avavançait, très svelte dans le crépuscule bleu; à ses côtés, un homme de robuste stature marchait.

La brise apporta les lointaines sonorités d'une voix musicalement grave. D'Astyèves eut un imperceptible frémissement. Une singulière impatience l'avait secoué aux dernières paroles d'Yvonne, qui continuait d'un accent détaché, un peu sec :

— Sans doute, elle revient de quelque excursion. C'est une promeneuse fanatique; elle est toujours sur les routes. Si vous désirez la voir, c'est là que vous aurez le plus de chance pour la rencontrer, car elle fuit le monde autant qu'elle le peut. C'est une sauvage que cette jolie fille!

Il demanda, les yeux arrêtés sur la silhouette souple que l'ombre lui voilait peu à peu, sans qu'il eût pu distinguer le visage :

— M^{lle} Muriel n'est point d'humeur visiteuse?

— Du moins en ce qui nous concerne. Elle ne sort guère de la colonie Champdray et Vanore, qui, peu sociable, joue volontiers au petit cénacle. Nous n'avons fait qu'une commune excursion avec Denise Muriel et les Vanore, M^{me} Champdray s'étant dérobée. Et c'est même pendant cette excursion qu'il m'a été donné de constater que les admirateurs de la belle chanteuse, dont vous êtes, je crois, tout particulièrement...

Elle le regardait avec une sorte de coquetterie, renversée un peu dans son fauteuil :

— Particulièrement? Qu'entendez-vous par là?

Le mot lui était échappé, elle se reprit tout de suite, très correcte :

— J'entends que vous savez, dit-on, apprécier en connaisseur tout ce qu'elle vaut comme artiste, voire même comme femme... Toujours est-il que vous et vos pareils avez ici un rival sérieux...

— Si sérieux que cela?

— Mon Dieu, oui! Il serait emballé pour le bon motif que personne n'en serait autrement surpris! C'est un brave Nancéen, cousin de M^{me} Vanore, possesseur de nombreuses manufactures dont il est très fier, se pavanant volontiers, mais un bon garçon! du genre colosse... Denise Muriel paraît l'avoir complètement ahuri, pardon, je veux dire ébloui, par sa beauté... Pour son talent, il est incapable d'en juger, n'entendant rien à la musique. Il la contemple avec des yeux de caniche dévoué tout à fait amusants et la suit dans ses promenades dès qu'il en peut trouver l'occasion!

— Ce qui rentre dans son rôle de caniche.

— Pas tout à fait. Les caniches ont, d'ordinaire, pour charge de conduire des aveugles, et Denise Muriel a des yeux dont elle sait se servir!

— Ai-je le droit de demander encore, « qu'entendez-vous par là? »

— Mais... tout bonnement ce qu'en entendent ces messieurs qui, plus ou moins, flambent tous en son honneur!

Il y avait l'écho d'une jalousie de femme dans la sécheresse presque dédaigneuse de l'accent. Et, sans permettre une réplique à d'Astyèves, elle continua, se balançant un peu, d'un mouvement nonchalant :

— Je vous disais qu'elle ne nous gratifie guère de ses visites. C'est preuve de tact chez elle ! En somme, elle n'est plus de notre monde et si elle entre au théâtre, il est inutile qu'elle ait parue être de nos relations, puisqu'alors nous ne pourrons plus la recevoir avec nos amis. Seulement, comme maman était désireuse de la faire entendre dans notre cercle, — car elle a une voix étonnante ! — il a été convenu qu'elle viendrait ici chanter chaque semaine, en artiste...

Une révolte passa, comme un souffle d'orage dans tout l'être de Bertrand, lui jetant aux lèvres une mordante réponse. Mais il ne l'articula pas. De quel droit l'eût-il fait ? Ce que disait si brutalement cette élégante petite fille, de sa voix claire et froide, c'était l'absolue vérité au point de vue de la sagesse mondaine. Sans doute, ils en jugeaient tous ainsi, les privilégiés réunis sur cette terrasse fleurie, auxquels la destinée bienveillante avait épargné les angoisses d'un avenir matériel, incertain, qui pouvaient jouir, dans l'ignorance du terrible souci d'argent, de ce beau crépuscule d'été...

Et tout à coup, Bertrand songea qu'un seul des êtres groupés là connaissait l'amertume du pain péniblement gagné, l'institutrice d'Yvonne, une pauvre créature timide, par qui M^{mo} Arnales venait de faire apporter un châle à sa fille. L'écharpe posée sur les épaules d'Yvonne, elle était restée à l'écart. Elle aussi contemplait le lac devenu pareil à une nappe immense de métal sombre, sous le ciel pâli qui s'étoilait.

Pas plus que Bertrand, — qui réfléchissait, — elle ne semblait entendre la bruyante rumeur des conversations ; et, comme lui, elle tressaillit au son de la cloche qui annonçait le dîner.

VII

Denise cessa de ramer et permit à la barque de dériver lentement sur l'eau miroitante du lac que le soleil piquait d'éclairs. Alors, la main arrêtée sur les rames immobiles, elle s'abandonna toute à l'allégresse de cette matinée d'août, se laissant pénétrer par la grâce pittoresque de ce joli pays vert, par le charme du ciel limpide que des vols d'hirondelles striaient d'ailes noires.

Délicieusement grisée d'air vif, de chaude lumière, elle songeait seulement que c'est une douceur de vivre parfois, fût-ce un seul instant, dans l'oubli absolu du passé comme de l'avenir, et la pensée muette, de se perdre dans l'apaisante inconscience des choses. D'un regard voilé de rêve, elle contemplait la route blanche qui fuyait à l'ombre des arbres, frôlant presque les eaux fraîches, et, sous les rameaux feuillus du quai, les promeneuses qui passaient en toilettes claires, prenant ainsi à distance des airs de grandes fleurs vivantes, jaillies de l'herbe des pelouses. Sur le lac, autour d'elle,

des embarcations glissaient qui moiraient l'eau de leur sillage rapide ou lent; périssaires effilées, lancées avec une prestesse de flèche, barques moins sveltes, souvent pavoisées d'oriflammes, qui, presque toutes, emportaient des êtres jeunes; les hommes courbés sur leurs avirons, les femmes nonchalantes ou amusées, ou rêveuses, pailletant l'étendue bleue de la clarté de leurs corsages pâles, de leurs chapeaux fleuris sur les cheveux nimbés de lumière.

— Eh! là-bas! gare! jeta une voix sonore.

Denise tressaillit, rappelée à elle-même. Sa barque, dérivant, s'en allait vers la petite flottille qui bordait le quai, et un canotier avertissait la belle promeneuse distraite. Vite, elle reprit les rames et ses mains nerveuses éloignèrent adroitement sa petite embarcation d'une grande qui arrivait, décorée du pavillon des Arnales, couleur d'or, comme les cheveux d'Yvonne moussant sous le chapeau de paille, enguirlandé de coquelicots. Denise distingua vite la jeune fille, assise auprès de ses deux amies, au milieu de son habituelle escorte masculine, augmentée d'un nouveau venu, en qui, tout de suite, elle reconnut Bertrand d'Astyèves, bien qu'il fût perdu parmi les rameurs. D'ailleurs, eût-elle hésité que le doute lui eût été aussitôt enlevé, car, dans le silence vibrant du lac, la voix haute d'Yvonne montait et appelait avec un petit rire sec :

— Monsieur d'Astyèves! voulez-vous voir comment une belle artiste utilise ses loisirs en villégiature? Regardez canoter la charmante Denise Muriel!

Elle n'entendit pas la réponse et ne put savoir qu'un tressaillement d'impatience irritée avait secoué Bertrand, certain qu'elle avait entendu le propos articulé avec une parfaite désinvolture.

Très profondément, il la saluait, tandis que Sabine lui lançait un amical :

— Bonjour, mademoiselle Denise!

Elle eut, pour la jeune fille, un léger sourire et passa inclinant un peu, très peu, la tête, pour répondre au salut des autres, dédaignant l'hommage de tous ces regards d'homme qui, si elle eût voulu les comprendre, lui disaient quelle vision charmante elle évoquait, souple et jeune, dans sa barque solitaire, le visage rosé par ses mouvements de rameuse, par le souffle vif de la brise qui illuminait la peau d'un éclat de belle fleur.

D'un élan sûr, elle dirigea son canot vers le quai, laissant derrière elle celui des Arnales et, en droite ligne, elle vint aborder au débarcadère.

C'en était encore une finie, de ces promenades capricieuses qui étaient l'un des enchantements de ce séjour à Gérardmer que lui offrait l'affection de M^{me} Champdray; un séjour qui avait pour elle la douceur d'un rêve très bon et d'une joie imprévue.

L'invitation de sa vieille amie lui était arrivée au moment où elle avait l'unique perspective d'un été solitaire et maussade à Paris, sa mère partie pour les eaux avec Robert dont il fallait occuper les vacances, et les frais d'un inutile séjour à l'hôtel pour elle-même, lui étant interdits par les ressources exigües de leur budget d'été.

Aussi elle avait tressailli d'un plaisir d'enfant, se voyant soudain enlevée à son isolement, transplantée dans une atmosphère de chaude sympathie où elle pouvait sans scrupule, comme tout l'y conviait, oublier que la vie lui était lourde de responsabilités et de difficultés.

Oh! se laisser vivre! quelle jouissance imprévue c'était pour elle! Et comme elle la goûtait, dans tout son être jeune, ardemment reconnaissante à la femme délicate qui se faisait un maternel plaisir de la lui procurer; touchée aussi des attentions dont l'entourait M^{me} Vanore, une excellente petite femme, mère de famille convaincue, guère artiste, admiratrice touchante de son illustre mari qu'elle adorait, ayant gardé une invraisemblable naïveté au milieu du monde d'artistes où elle vivait sans s'effaroucher de rien, grâce à sa merveilleuse candeur.

Lentement, pour jouir plus longtemps de la belle matinée bleue, Denise allait reprendre le chemin des Xettes, groupe de chalets et de fermes, sur le flanc de la montagne, parmi lesquels se dressait la villa de M^{me} Champdray.

Mais, sur le quai, elle s'arrêta; la pâle institutrice d'Yvonne, M^{lle} Dusouy, y était assise, attendant le retour des promeneuses qui avaient jugé sa présence superflue. Et dans sa solitude, avec une expression songeuse sur son visage fané, elle avait un tel aspect de mélancolie, qu'instinctivement Denise avait interrompu sa marche, dans un désir d'offrir à cet isolement la douceur d'un peu de sympathie. Cette pauvre fille, traitée chez les Arnales à la façon d'une utile machine, était la seule de cette brillante maison qu'elle trouvât plaisir à voir. Et, lui tendant la main, elle dit amicalement :

— C'est bon, n'est-ce pas, de jouir en liberté d'une matinée comme celle-ci?

— Ce *serait* bon, corrigea l'institutrice avec douceur. Je ne sais pas beaucoup ce que c'est d'être libre. Et il ne m'est pas permis de désirer l'apprendre. Je le saurai toujours trop tôt!

Les yeux de Denise interrogeaient, M^{lle} Dusouy expliqua avec la même simplicité résignée.

— Je vous étonne? C'est que, pour posséder mon indépendance, il me faut être sans position, et rien ne peut m'arriver de plus fâcheux puisque je dois travailler pour vivre... C'est un malheur qui ne tardera guère à m'atteindre, je le crains, car, d'un jour

à l'autre, Yvonne va se marier. Il en est sans cesse question... Alors, pour moi, ce sera une nouvelle place à trouver. Et si vous saviez quelle perspective c'est là! Il y a tant de demandes et si peu d'occupations, en somme, pour y répondre!

Une détresse frémissait dans la voix de l'institutrice, quoiqu'elle parlât très calme, en femme qui, de longtemps, a compris la vanité des révoltes contre la destinée. Mais son angoisse qui vibrait ironiquement dans la triomphante joie des choses, lui était jaillie des lèvres parce qu'elle l'étreignait toute, et elle trouva un écho dans le cœur même de Denise. La jeune fille, elle aussi, connaissait le souci de l'avenir!

Presque affectueuse, elle lui dit :

— Oh! oui, je comprends votre inquiétude. Mais ne vous alarmez pas trop à l'avance, cela sert si peu! heureusement. Très souvent, les choses s'arrangent autrement et mieux que nous ne le pensons. D'ailleurs, peut-être, M^{lle} Arnales ne se mariera-t-elle pas aussi vite que vous le supposez. Elle est très difficile!

L'institutrice sourit :

— Il suffit d'une fois. La villa abrite tant de beaux messieurs tout l'été! Il vient encore d'en arriver un nouveau, M. d'Astyèves, qui plaît particulièrement à Yvonne.

Denise revit le jeune homme assis dans la barque, non loin d'Yvonne, il est vrai, mais l'enveloppant elle-même au passage d'un regard auquel une femme ne pouvait se tromper. Elle demanda, secrètement sceptique :

— Et vous pensez qu'elle lui plaît aussi?

— Les héritières comme elle paraissent toujours charmantes.

Il n'y avait pas une ombre de malice dans l'accent de M^{lle} Dusouy. En toute simplicité, elle reconnaissait un fait. Denise, à son tour, sourit.

— Vous avez raison, mademoiselle, mais vous parlez à la façon d'un misanthrope. Voici vos promeneuses qui reviennent. Moi qui ne suis pas de leur monde, je me sauve avant leur arrivée. Au revoir et bon courage! Si je puis vous être utile en quelque chose, je vous en prie, usez de moi sans cérémonie...

Et avec la même grâce amicale qu'elle avait mise dans son accueil, elle quitta l'institutrice pour s'engager sur la route des Xettes dont elle gravit lentement la côte assez rude, s'abandonnant de nouveau, avec une ivresse jeune, au charme que distillait en elle ce paysage de lumière.

Dans le salon, tendu en étoffe persane, M^{me} Champdray écrivait. Elle releva la tête, entendant le bruit léger des pas de Denise, et lui sourit.

— Vous voici rentrée, petite fille? Comme vous êtes rose! Le

canotage vous réussit. Vous n'avez pas eu d'aventure sur le lac? Vous n'avez ni chaviré ni fait chavirer personne?

— Personne! ma grande amie. J'ai même savamment louvoyé autour du canot Arnales.

— La blonde Yvonne naviguait?

— Elle naviguait, suivie de sa cour, à laquelle s'était joint un nouvel admirateur de sa précieuse petite personne, M. Bertrand d'Astyèves!

— Comment, d'Astyèves est ici?... Celui-là, ma petite, m'a un peu l'air d'être votre admirateur plus encore que celui d'Yvonne.

— N'en croyez rien! madame. Il a, pour chacune de nous deux, une forme particulière d'admiration et celle dont il me fait hommage est de telle qualité que mieux vaut n'en pas parler!

Une seconde, M^{me} Champdray considéra cette créature charmante dont la jeunesse avait dû apprendre déjà tant de scepticisme. Il y avait un peu d'amertume dans le léger sourire des lèvres, — ces lèvres désirables pour ceux-là mêmes qui restaient de froids dilettanti dans la vivacité même de leur entraînement.

— Décidément, ma mie, vous êtes sage autant que clairvoyante... Je n'ose pas dire « trop sage ». Mais que je regrette de ne pouvoir vous prêcher l'illusion!... Enfin, laissons tout cela... Ah! j'oubliais il y a là une lettre pour vous.

Elle lui tendait une enveloppe timbrée de Vichy, où M^{me} Muriel faisait sa saison. Depuis une semaine qu'elle y était installée, pour la première fois, elle donnait signe de vie à sa fille; et Denise, en recevant la lettre, savait bien qu'elle n'y trouverait, sans doute, aucune chaude caresse de pensée ou même de mot...

Elle emporta la lettre dans le jardin, voulant la lire seule parce qu'elle était jalouse du secret de ses impressions. Une petite anxiété frémissait en elle devant cette enveloppe encore close, car bien souvent les lettres, comme les paroles de sa mère, l'avaient secrètement meurtrie; et, une seconde, elle s'attarda instinctivement à respirer l'odeur fraîche d'un brin de réséda cueilli au passage, enviant la sérénité des choses qui, un moment, lui avait fait l'âme joyeuse. Puis, elle rompit le cachet et lut :

« Ma chère Denise, comment t'es-tu si mal renseignée au sujet de l'hôtel où tu m'as envoyée? Il est détestable à tous les points de vue, société, chambres, cuisine... Avec tes manies d'économie à outrance, tu en arrives par trop à oublier qu'un certain confort m'est indispensable. Aussi ai-je dû changer et me suis-je enfin installée beaucoup plus à ma convenance. Une autre fois, je saurai que je ne puis me fier à toi, quant à cet ordre de choses!

« Seulement, les conditions de mon nouveau gîte sont naturellement plus élevées que celles du petit hôtel où tu avais jugé bon de

m'envoyer. Aussi, puisque tu es, de par ta volonté, la caissière de la famille, je te serais obligée de me faire parvenir, sans trop de retard, des capitaux. Je n'aime pas à courir le risque de me trouver à court, d'autant que je désire pouvoir faire faire quelques excursions à ton frère et que les cochers se montrent fort exigeants. Adresser pareille demande à ton père serait inutile, car il m'a l'air de s'être, à son ordinaire, mis dans les embarras d'argent... Ce qui me force à recourir encore à toi...

« A part ces ennuis pécuniaires, dont je ne puis me défendre de souffrir comme aux premiers jours de notre ruine, je suis satisfaite de mon traitement; et ton frère, peu blasé, le pauvre enfant! jouit beaucoup de son séjour ici... Mais combien je voudrais, moi, en être loin! Je me sens enveloppée d'une atmosphère de vie facile et luxueuse, de gaieté, d'animation, — dans notre nouvel hôtel surtout! — qui m'est insupportable. Je n'ai ni la santé ni la résignation de m'accommoder d'un pareil voisinage et j'ai hâte de regagner ma solitude de Paris où s'engourdit un peu l'amertume de ma vie gâchée!

« Donc, ma chère enfant, envoie-moi bien vite ce que je te demande et faisant ce sacrifice à tes sages principes d'ordre, puise dans ta réserve les quelques cents francs dont j'ai besoin absolument. Continue à jouir de ta villégiature auprès d'une amie qui a l'heur de te plaire beaucoup, en qui tu trouves sûrement une société plus gaie que la mienne. Ne t'imagines pas de vouloir jouer là-bas, encore, ton personnage d'artiste. Puisque, pour un instant, tu en as la possibilité, redeviens la vraie fille du monde que tu aurais dû être... Hélas! hélas! nulle mère ne peut souffrir plus que moi de la destinée qui est faite à son enfant!...

« Mais je ne veux pas t'attrister une fois de plus. Au revoir, ma Denise. Reçois les plus affectueux baisers de ta mère et amie,

« Germaine MURIEL. »

Denise reposa la lettre sur ses genoux. Loin devant elle, c'était toujours le même horizon baigné de clarté blonde, le même frémissement léger des eaux bleues pointillées de voiles blanches; dans l'air chaud, la même joyeuse rumeur de vie... Mais elle ne pouvait plus jouir de l'éblouissante fête de cette matinée d'été. Ses yeux regardaient sans voir. Et, amère, elle murmurait :

— De l'argent, où en trouverai-je? Maman sait pourtant bien que, tout juste, nous avons la somme nécessaire pour traverser les mois d'été pendant lesquels je ne gagnerai rien. Si je lui envoie ce qu'elle demande, que ferons-nous ensuite?...

Ah! cette misérable question d'argent, sans cesse renaissante, puisque ni sa mère ni son père même ne savaient se plier aux

obligations imposées pourtant par leurs ressources étroites, comme elle en connaissait le poids, elle qui avait la charge d'équilibrer le chancelant budget ! Elle avait justement pressenti que la lettre de sa mère lui ravirait sa fragile quiétude ! Obsédée par le souci de répondre à la demande de M^{me} Muriel, en même temps de lui rappeler, et avec combien de discrétion ! quelle rigoureuse économie leur était imposée, elle ne pouvait plus jouir de la belle journée d'été.

— Denise, ma petite, vous êtes devenue bien songeuse, remarqua affectueusement, un peu plus tard, M^{me} Champdray. N'oubliez pas que si votre vieille amie peut vous être utile pour une chose ou une autre, il faut recourir à elle, tout simplement.

Mais le tourment qui troublait Denise était de ceux qu'elle jugeait devoir garder pour elle seule. Elle remercia M^{me} Champdray, et même, pour répondre à sa mère, après s'être livrée à d'énergiques calculs, elle attendit que son amie fût partie en excursion. Alors seulement, sa lettre achevée, elle sentit moins pesante la mélancolie qui s'était abattue sur elle. Quand elle revint à sa place favorite, dans le jardin, elle n'avait plus dans l'âme que le désir d'oublier ses préoccupations, si mesquines et si graves, dans la paix profonde des fins de jour dont le silence tombait sur elle, fait de calme et de douceur berceuse. Même, elle n'ouvrit pas le livre qu'elle avait apporté et qui restait abandonné sur ses genoux...

Mais, derrière elle, la cloche d'entrée tinta. Était-ce déjà M^{me} Champdray qui revenait ? Non, à la grille, un visiteur parlait à la femme de chambre qui l'introduisait ; c'était Bertrand d'Astyèves. Il était si près d'elle que, l'eût-elle voulu, elle n'eût pu dérober sa présence. Elle n'y songea pas. Echapper à elle-même lui semblait, à cette heure, désirable par-dessus tout.

D'ailleurs, ce n'était pas pour elle un étranger importun que ce Bertrand d'Astyèves qu'elle savait pouvoir tenir pour un agréable causeur, supérieur en culture littéraire et artistique à la bonne moyenne des hommes du monde. Et puis, son scepticisme ne l'empêchait pas d'être bien femme ; et l'intuition que, si la fantaisie lui en prenait, elle pourrait réduire à sa merci ce beau garçon dédaigneux, l'animait d'une complexe sensation de revanche, d'ironie triste, et aussi d'indulgence pour la franchise hardie avec laquelle il la recherchait.

Voyant qu'elle avait eu vers lui un geste léger d'accueil, il s'approchait :

— Je vous fais toutes mes excuses de troubler ainsi indiscrètement votre solitude. Je venais présenter mes hommages d'arrivée à M^{me} Champdray, que l'on m'avait dit être, en général, chez elle, à la fin de l'après-midi.

— Elle ne tardera pas, en effet, à rentrer. Voulez-vous l'attendre ?

— Si vous daignez m'y autoriser.

Elle sourit un peu.

— Je pourrais vous répondre que je n'ai pas qualité pour vous autoriser ou non. Mais ce serait vraiment oublier que je suis traitée ici en enfant gâtée et me montrer très ingrate. Au nom de M^{me} Champdray, soyez donc le bienvenu. Je ferai de mon mieux pour bien pratiquer l'hospitalité en son absence.

Il s'inclina, envahi par une impression de plaisir très vif. Le hasard lui était plus favorable qu'il n'eût jamais osé l'espérer.

— Je vous remercie et j'use de votre bonne grâce, au risque d'être un gêneur, car vous lisiez.

Elle eut, de nouveau, le fugitif sourire qui donnait au visage une délicieuse expression de toute jeunesse.

— J'aurais lu, peut-être, sans doute même; mais quand vous êtes arrivé, je faisais, je crois bien, tout comme les petites filles, je rêvassais en regardant le paysage qui m'est un ami avec lequel je m'oublie en interminables conversations! Avouez qu'il mérite tant d'honneur et que, si accueillant que soit le salon de M^{me} Champdray, le jardin où je vous retiens vaut mieux encore pour la vue dont on y jouit...

Et, du geste, elle indiquait l'horizon dont le large cercle enveloppait le lac, les montagnes noires de sapins, les coteaux veloutés par l'herbe haute, la petite ville souriante et, s'en détachant, la route étroite et blanche qui fuyait, dominée par la chaîne onduleuse des Vosges que le crépuscule bleuissait, toutes sombres sous le ciel rose du couchant.

Et Bertrand pensa tout à coup qu'il se souviendrait toujours du paysage évoqué par la voix musicale dont l'accent venait, une fois encore, de trahir une si forte intensité d'impression. En son dilettantisme il goûtait tout à la fois la beauté des choses et l'effleurement de cette âme de femme, palpitante de vie ardente et jeune dans une forme charmante. Et très sincère, il dit :

— Vous avez bien raison de planter ici votre tente! Les minutes doivent s'y écouler exquises, surtout quand on a le secret d'y enfermer... tout ce que vous y mettez...

— Tout?... Mais laissez-moi vous dire que vous ne savez guère quel est ce « tout ».

— Oh! je le devine bien un peu.

— Vraiment?... Quelle ambition grande! M'expliquerez-vous d'où vous prenez le droit de l'avoir!

Il se mit à rire.

— C'est la récompense de mes profondes méditations.

— De vos méditations... à mon sujet?

— Si j'osais, je répondrais... oui. Ne m'en veuillez pas trop de mon audace. Elle vient de ce que... Mais faut-il vous avouer quelque chose?

— Quoi donc?... Avouez toujours, nous verrons ensuite...

— Eh bien, elle vient de ce que j'ai rarement rencontré de femme qui, autant que vous, m'induit en tentation de curiosité et d'investigations psychologiques!

Elle arrêta sur lui ses larges prunelles, dont la chaude lumière laissait pourtant bien voilés les secrets de l'âme. Une lueur d'amusement y brillait, tandis qu'elle interrogeait, un peu moqueuse :

— Et alors, ayant succombé à la tentation, vous êtes arrivé à la conclusion que vous pourriez, à merveille, démêler ce qui se passe dans mon cerveau, étant donné que, par discrétion, vous avez, bien entendu, laissé mon cœur de côté?...

Du même ton de badinage qui atténuait ses paroles, il dit en souriant :

— J'ai, au contraire, constaté que vous étiez très difficile à connaître. Or le mystère attire fatalement les curieux de mon espèce.

Elle secoua la tête. Appuyée au dossier de son fauteuil de paille, elle regardait droit devant elle, et il apercevait seulement son souple profil, les lèvres un peu entr'ouvertes par une expression de scepticisme.

— Vous me faites trop d'honneur! J'imagine que si les curieux pénétraient le mystère qui les tente, — surtout parce que c'est le mystère! — ils se trouveraient alors fort déçus et s'aviseraien qu'ils se sont mis en bien inutiles frais d'imagination!

— Non, fit-il hardiment. De cela, je suis bien sûr!

— Parce que?

— Parce qu'il y a en vous plusieurs personnes possédant chacune ses richesses propres et son imprévu...

Elle eut un imperceptible froncement de sourcils et le regarda bien en face, intéressée malgré elle, pourtant.

— Je ne comprends pas très bien. Aussi, quoique je déteste me voir mise en jeu, je serai, pour une fois, indifférente à cette impression afin d'apprendre quelles sont les différentes femmes que vous avez découvertes en moi. Il est toujours bon de s'instruire, n'est-ce pas?

— Du moins les gens sages l'affirment. Mais je pense qu'en la circonstance, vous êtes savante à ne pouvoir désirer l'être davantage! Ne vous moquez donc pas de ma petite science et des résultats de mon humble travail d'observation... La première *vous* que j'ai rencontrée chantait chez M^{me} Arnales, où, dédaigneuse, elle enthousiasmait un public de snobs, qui l'écoutait pourtant de son mieux;

sans mériter, d'ailleurs, pareille fortune, je le reconnais en toute conviction... Et cela est ma très modeste opinion!

Cette fois, elle riait franchement.

— Vous faites bien d'ajouter cette explication, car j'allais renier cette *moi*, si ridiculement juchée sur le piédestal de sa haute opinion d'elle-même!

— Vous l'eussiez reniée, soit! Mais si vous daigniez livrer toute votre pensée, vous avoueriez que vous teniez en piètre considération la partie peut-être la plus brillante de votre brillant auditoire, et que les hommages les plus respectueux étaient impuissants à monter jusqu'à vous!

Presque bas, elle murmura avec amertume :

— Les plus respectueux!...

— Oui, les plus respectueux; il n'en est pas d'autres qui puissent s'adresser à vous...

De nouveau elle le regarda bien droit et elle le comprit si sincère, — en cette minute-là du moins! — qu'elle eut envie de lui crier merci. Mais ses yeux seuls murmurèrent le mot qui scellait le lien fragile tendu tout à coup entre eux.

— Me direz-vous comment vous êtes arrivé à une telle conclusion quant à mes impressions chez M^{me} Arnales?

— En vous entendant chanter chez M^{me} Champdray et chez Vanore. Vous étiez toujours la même admirable artiste, — laissez-moi vous le dire, c'est tout uniment la vérité... — mais vous n'aviez plus à faire l'effort d'oublier votre public; vous vous sentiez trop bien, chez Vanore, en union d'âme avec ceux qui vous écoutaient, des fervents de musique comme vous-même... Aussi, comme vous avez chanté ce soir-là! Je crois que dans mes plus vieux jours, je posséderai encore vivant le souvenir de l'absolue jouissance artistique que je vous ai due pendant cette inoubliable soirée!

« Son visage se rosa un peu, tant était expressif l'accent de d'Astyèves. Sans répondre, elle songea tout haut, très simple :

— Oui, je me souviens de la soirée dont vous parlez... La nuit était admirable!... Je me rappelle que, tout en chantant, je la regardais, et sa beauté opérait sur moi comme un charme... Encore une autre *moi*, celle qui subit si fort la magie des belles nuits d'été...

— La même qui, ce matin, trouvait exquis d'aller à la dérive sur le lac...

Sur sa bouche glissa le mystérieux sourire, moqueur et caressant :

— Décidément, vous êtes un homme de grande imagination! Comment avez-vous deviné que je goûtais autant mes promenades sur le lac?

— Il suffisait de vous voir, vos rames abandonnées, pour vous

sentir conquise toute par la beauté souriante de ce paysage de verdure et d'eau bleue...

Elle regardait, vers les montagnes lointaines, le lac qui se moirait de pourpre et d'or, et, pensive, elle dit :

— C'est vrai, j'aime Gérardmer... Vous, pas?

— Oh! moi, je l'ai exploré, depuis mon arrivée, en trop mondaine compagnie pour avoir eu le loisir même d'en sentir le charme...

— Eh bien, si vous voulez être séduit en une seule promenade, si vous ne craignez pas les montées un peu abruptes, allez-vous-en, à votre heure favorite, sans importune société, en un lieu tout près d'ici, appelé les Gouttridos. Vous y trouverez une ferme isolée sur la hauteur d'une colline, au milieu d'une petite prairie qui dévale vers un creux de vallon tout boisé... Puis, par-delà le lac, vous apercevrez un lointain de montagnes fuyant les unes derrière les autres, obscures ou presque pâles dans la lumière. Autour de vous, ce sera un calme vivant, un souffle d'air vif délicieux, pur comme l'eau des sources de ce pays!... Et tout cela vous fera rêver ou penser, — selon que vous avez une âme de poète ou de... philosophe... Tout cela vous charmera, si vous avez des yeux de peintre. Et tout cela vous laissera indifférent, si vous avez tout bonnement une âme mondaine de clubman!

— Espèce d'âme que vous méprisez de toutes vos forces! Ah! quelle artiste vous êtes aussi pour peindre la nature!...

De la sentir ainsi vibrante, le désir impérieux se ravivait en lui, — envahissant comme un flot, — de tenter de l'éveiller à l'amour qui ferait d'elle une incomparable créature, de conquérir son âme et sa pensée closes, pour obtenir le don entier de sa jeune beauté.

L'idée vague flottait en lui que l'heure avançait, que, peut-être, il eût dû prendre congé. Mais il ne se résignait pas à dire les mots qui rompraient le charme que tout son être subissait, surtout à cette heure exquise des fins de jour qu'il aimait entre toutes. Les paroles que les âmes entendent lui montaient aux lèvres. Il se tut, pourtant, mais sans avoir le mérite d'avoir résisté à la tentation. La cloche d'entrée vibrait de nouveau, et M^{me} Champdray apparaissait sur le seuil du jardin.

Henri ARDEL.

La suite prochainement.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE ¹

VI. — LA CONVERSION DE NEWMAN. (*Suite.*) (1843-1845.)

V

L'émotion produite par le sermon d'adieu de Newman ne demeura pas renfermée dans Littlemore. Vingt-cinq ans plus tard, un témoin, qui n'était cependant pas de ses disciples, gardait encore tout vivant « le souvenir du douloureux désarroi, de l'espèce de pause effrayante dont on eut l'impression, à Oxford, quand cette voix se tut et qu'on sut qu'on ne l'entendrait plus ». « Ce fut, ajoutait-il, comme si, au-dessus d'un homme agenouillé dans le silence de quelque vaste cathédrale, la grande cloche, sonnante solennellement, venait tout à coup à se taire ². » L'idée générale était que cette retraite présageait une prochaine sécession et, de l'avis de tous, on ne pouvait exagérer la gravité du coup qui serait ainsi porté à l'Eglise d'Angleterre. « Hélas! hélas! écrivait aussitôt Gladstone à Manning, mon premier mouvement est de dire : Je chancelle comme un homme ivre et je ne sais plus où j'en suis ³. » Ceux mêmes qui n'appartenaient pas à l'école tractarienne, n'en sentaient pas moins l'immensité de la perte. Dans une lettre écrite sur le moment, Stanley rapportait l'émoi de tout le monde pensant d'Oxford : « On ne parle que de cela dans les conversations privées, disait-il, car on n'ose pas en parler en public. » Il ajoutait : « Pour quiconque a été accoutumé à regarder Arnold et Newman comme les deux grands hommes de l'Eglise d'Angleterre, la mort de l'un et la sécession de l'autre ne peuvent être qu'un signe de fatal augure, comme ce bruit de départ de chariots

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 octobre et des 10 et 25 novembre 1898, et 25 mars, 10 avril et 25 mai 1899.

² *Studies in Poetry and Philosophy*, par le principal Shairp, p. 255.

³ *Life of Card. Manning*, par Purcell, t. I, p. 242.

qui fut entendu la veille de la chute du temple de Jérusalem ¹. »

On ne se trompait pas en croyant Newman perdu pour l'anglicanisme; on se trompait en croyant sa sécession très prochaine. Il « désespérait » de son Eglise, doutait chaque jour davantage qu'elle fût une branche de l'Eglise catholique, était, au contraire, de plus en plus disposé à voir la véritable Eglise dans l'Eglise de Rome, et cependant n'en concluait pas à l'obligation de s'y joindre. Pour faire ce dernier pas, le doute ne lui suffisait point; il voulait une certitude dont il ne se sentait pas en possession ². Les variations de ses convictions passées le portaient d'ailleurs à se défier de soi. « La difficulté pour moi, a-t-il écrit plus tard, était ceci : J'avais été grandement trompé; comment pouvais-je être sûr de ne pas l'être une seconde fois? Quelle preuve avais-je que je ne changerais pas encore, lorsque je serais devenu catholique? J'avais toujours cette appréhension, tout en croyant qu'un temps viendrait où elle se dissiperait ³. » L'apostasie, survenue à la fin de 1843, d'un converti récent, Sibthorpe, ne semblait-elle pas un argument contre toute démarche précipitée?

Cet état d'attente et d'incertitude devait se prolonger pendant deux ans. Quelques-uns en ont été surpris et parfois mal impressionnés. On leur répondrait volontiers, avec Newman lui-même, par ces paroles de saint Augustin : « Que ceux-là soient sévères, qui n'ont pas connu les difficultés qu'on éprouve à distinguer l'erreur de la vérité et à trouver le vrai chemin de la vie au milieu des illusions du monde. » Plus les convictions de Newman avaient été profondes et gardaient de racines non seulement dans son intelligence, mais dans son cœur, plus il avait peine à s'en détacher. Il n'était pas jusqu'à la coutume qu'avait son esprit subtil et pénétrant d'envisager toutes les faces des questions, qui ne lui rendît plus difficile de conclure. Et puis, ne peut-on pas deviner une raison providentielle à ce retard? N'importait-il pas à l'effet produit sur les autres âmes, que Newman eût visiblement épuisé tous les moyens de résistance avant de se rendre? La prolongation de son examen n'était-elle pas une preuve du sérieux, de la sincérité qu'il y apportait? Ce n'est donc certes pas avec un esprit de critique, c'est au contraire avec un sentiment de respect ému qu'il convient de considérer le drame prolongé de cette âme, son effort pénible, lent, mais persistant, pour se dégager de l'obscurité qui l'enveloppe encore et pour faire son ascension graduelle vers la lumière qu'elle entrevoit à l'horizon.

¹ *Life of Stanley*, t. I, p. 332.

² *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 425. — Lettres du 14 et du 25 octobre 1843, citées dans l'*Apologia*.

³ *Apologia*.

Après la résignation de sa cure, Newman ne quitta pas l'ermitage de Littlemore, et continua d'y vivre en compagnie de quelques jeunes disciples. S'il avait renoncé à toute fonction ecclésiastique, il se considérait comme étant toujours en communion laïque avec l'Eglise d'Angleterre, assistait aux offices dans la chapelle du village, évitait toute relation avec les catholiques, et s'abstenait des pratiques qui, comme l'invocation des saints, lui paraissaient caractéristiques de leurs croyances. Toutefois, il était bien obligé de s'avouer qu'il « était en train de changer ». Quand il se rendait à Oxford, il « ne s'y trouvait plus à sa place », et il lui « semblait que chaque chose lui disait : Ceci n'est pas ta demeure ». Il notait aussi, en lui, une sensibilité plus grande qu'autrefois ; il ne pouvait lire une Vie de saint, sans avoir les larmes aux yeux ¹. Plus que jamais, il se donnait à la prière, à la méditation. Son austérité croissante lui attirait les observations de son médecin ². Sa volonté était de se mettre sous la main de Dieu et d'attendre de lui l'indication de ce qu'il devait faire. Comment lui viendrait cette indication ? A quelle occasion ? Sous quelle forme ? Il l'ignorait et se tenait aux aguets. Un de ses plus chers amis de la première heure, Bowden, était alors, gravement malade. Le voyant près de sa fin, il se demanda s'il devait lui faire part de ses doutes et l'aider à examiner sa propre croyance ; il ne le fit pas, par crainte de troubler une âme de bonne foi, sans être en mesure de lui apporter une certitude. Mais il gardait quelque espérance que les derniers jours de son ami lui apporteraient à lui-même quelque lumière ; il n'en fut rien. « Je pleurai amèrement sur son cercueil, écrivait-il sur le moment même, en pensant qu'il me laissait encore dans les ténèbres, sans me dire quel était le chemin de la vérité et ce que je devais faire pour plaire à Dieu et accomplir sa volonté. » — « Quand on voit, disait-il encore à ce propos, une fin aussi bénie couronner la vie si pure d'un homme qui vivait réellement des pratiques de notre foi anglicane et y puisait sa force..., il est impossible de ne pas s'y arrêter du moins comme dans une sorte de *zoar*, de lieu de refuge et de repos momentané, placé là, à cause des aspérités du chemin. » Il ajoutait, il est vrai, aussitôt : « Puissions-nous seulement nous tenir en garde contre une sécurité illégitime. » Et il affirmait à un autre correspondant, « qu'en présence du souvenir de son ami, le témoignage énergique de sa raison, en faveur de Rome, demeurait ce qu'il était ³ ». Dans des lettres datées de quelques semaines plus tard, il se déclarait convaincu « que son Eglise était en état de schisme, que son

¹ *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 435.

² *Ibid.*, t. II, p. 439.

³ Lettre de septembre 1844. (*Apologia.*)

salut personnel dépendait de son union à l'Eglise de Rome », que cette union se ferait un jour ou l'autre, et cependant il ajoutait : « Humainement parlant, il n'y a pas à craindre que je quitte notre rivage avant longtemps... Ce qui me retient encore est ce qui me retient depuis longtemps : la crainte d'être sous l'empire d'une illusion... Mon intention, si rien de nouveau ne survient en moi, ce que je ne puis prévoir, est de rester tranquillement dans le *statu quo*, pendant un temps considérable¹. »

Dans l'état d'incertitude et d'évolution de ses croyances, Newman se sentait peu disposé à entrer en communication avec le public. S'il poursuivait l'impression des anciens sermons de Sainte-Marie, il ne se dissimulait pas que ces sermons parlaient de la situation de son Eglise avec plus de confiance qu'il n'en ressentait maintenant ; « mais, ajoutait-il, je pense que c'est bien et que je ne dois pas m'inquiéter de paraître inconsistant. » Il avait eu l'idée, en 1843, de faire faire sous sa direction une série de Vies des saints anglais ; des amis de nuances diverses lui avaient promis avec empressement leur concours. Mais, quand on en vint à l'exécution, quand parut notamment, en 1844, la *Vie de saint Etienne Harding*, par Dalgairns, le reproche du romanisme s'éleva de toutes parts. Des amis comme Gladstone, Pusey, s'en firent l'écho. Hope Scott demanda si l'on ne pourrait pas commencer par des vies moins romaines. « Mais il n'y en a pas, répondit Newman ; toutes fourniront matière à la même accusation. » Devant ces plaintes, il renonça à son entreprise collective, et le public fut informé que les Vies publiées à l'avenir le seraient sous la responsabilité exclusive de chaque auteur. Un petit nombre parurent dans ces conditions². De cet incident, Newman conclut que « l'Eglise anglicane ne pouvait pas porter la vie de ses saints (*bear the lives of her saints*) », et il ne cachait pas que cette nouvelle constatation ne contribuait pas à raffermir une foi déjà si ébranlée³.

Dégoûté définitivement, par une telle expérience, de toute action publique, Newman résolut d'attendre, dans le silence, le résultat du travail intérieur de sa conscience. S'il n'avait eu à compter qu'avec soi, il eût supporté patiemment cette attente. Il croyait s'être abandonné à la direction divine, ne sachant où il allait, mais convaincu que tout serait pour son bien. C'était toujours au sujet des autres qu'il avait ses plus grandes perplexités, au sujet de

¹ Lettre de septembre 1844. (*Apologia*.)

² De ce nombre fut la vie de saint Wilfrid, par Faber, publiée en 1845. Son caractère très romain souleva beaucoup d'attaques et attira à l'auteur les représentations de Pusey et de Marriott. (*Life and Lett. of F. W. Faber*, p. 223 à 228.)

³ *Memoirs of J.-R. Hope Scott*, t. II, p. 24 et sq. — *Apologia*.

ses jeunes disciples qui lui en voulaient de les laisser sans direction, au sujet de ses vieux amis qui s'inquiétaient de l'ébranlement de sa foi dans l'Eglise d'Angleterre. A l'un d'eux qui lui avait parlé des bruits qui couraient sur sa sécession prochaine ou possible, il répondait, le 31 octobre 1843 : « Votre lettre m'a arraché des soupirs plus nombreux, plus profonds que je n'en ai connus depuis longtemps... Je suis littéralement obsédé par ce terrible murmure que tant d'échos me renvoient et qui cause à mes amis le plus cuisant chagrin ¹. » A un autre, il écrivait, le 21 février 1844 : « Je ne suis pas digne d'avoir des amis. Avec mes opinions que je n'ose pas toutes avouer, je me sens comme un coupable en présence d'autrui, bien que j'espère ne pas l'être. Les gens pensent avec bonté que j'ai beaucoup de choses à supporter extérieurement, — désappointement, calomnies, etc. — Non, je n'ai à supporter que l'anxiété avec laquelle je ressens celle de mes amis à mon sujet ². » Et plus tard, le 16 novembre : « Je traverse l'épreuve qu'il faut traverser, et ma seule espérance est que chaque jour de douleur est une goutte retirée du calice que je dois inévitablement épuiser. Autant que je me connais, ma grande souffrance, c'est la perplexité, le trouble, l'effroi, le scepticisme que j'apporte à tant d'âmes, et la perte des sentiments bienveillants et de la bonne opinion de tant de gens connus et inconnus qui m'ont voulu du bien... Pendant des jours entiers, j'ai senti littéralement une souffrance aiguë dans toute la région du cœur, et, par moment, toutes les douleurs du Psalmiste semblaient être les miennes ³. »

Ce ne sont pas ceux qui essayent d'argumenter avec lui, qui, comme Manning et Gladstone, font effort pour lui démontrer les titres de l'Eglise d'Angleterre ⁴, qui embarrassent Newman. Ces contradictions l'affermissent plutôt dans ses idées nouvelles. Il est ému, gêné, en face de ceux qui ne cherchent à le retenir que par un redoublement d'affection. Keble, par exemple, dans ses lettres, lui laisse voir une tristesse inaccoutumée dans cette âme naguère si sereine, une sorte de découragement humilié et repentant; on eût dit qu'il se reprochait d'avoir contribué à ouvrir, sans les avoir préalablement explorées, ces voies nouvelles dont l'issue devenait si inquiétante, et d'avoir été, en cette circonstance, « l'aveugle qui conduit des aveugles »; mais, chez lui, nulle prétention de disputer; au contraire, la réserve modeste d'un homme qui ne se croit pas en situation d'en remontrer à son interlocuteur, le souci de ne

¹ Lettre de novembre 1844. (*Apologia*.)

² *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 431.

³ *Apologia*.

⁴ *Life of Manning*, par Purcell, t. I, p. 242 à 259.

rien dire qui puisse le chagriner ou le troubler, et surtout le besoin de se montrer d'autant plus tendre, plus confiant, qu'il sent son ami plus blâmé et plus affligé. Le seul procédé par lequel il tente d'agir sur lui, c'est de lui rappeler « combien de centaines, de milliers de personnes sympathisent avec lui et sentent lui devoir tout ce qu'elles sont ¹ ». « Je puis, ajoute-t-il, parler pour l'une, de science certaine. Vos sermons m'ont mis dans la voie et votre ministère réconfortant m'a aidé au delà de toute mesure. C'est mon expérience propre, et, partout où je vais, est quelqu'un pour qui vous avez été un canal d'indicible bénédiction. Vous ne devez pas avoir d'amertume, car je sens cela mieux que je ne puis vous le dire, et je suis sûr que l'air même de l'Angleterre, tout autour de vous, dirait la même chose, s'il pouvait avoir une voix. Ces hommes ont eu de vous une aide inexprimable, et c'est maintenant leur tour de vous aider avec leurs prières et leurs bons souhaits ²... »

Pusey ne se hasarde pas davantage à engager une controverse avec un esprit dont la perspicacité mobile et subtile le dérouta et l'inquiète. Mais, disposé à croire que le trouble de son ami tient surtout à la façon dont il a été traité par ses coreligionnaires, il s'applique à en effacer l'amertume, multiplie les témoignages de tendresse et, sans discuter sur les doctrines, se borne à suggérer des pensées de haute piété. Newman ne veut pas laisser son ami dans cette idée que son ébranlement vient d'une susceptibilité blessée; il lui indique clairement que ce sont ses croyances qui se modifient. « La conviction a grandi en moi, lui écrit-il, et maintenant elle est très forte, que nous ne faisons pas partie de l'Eglise catholique. » Il se préoccupe sans doute du chagrin qu'un tel aveu va causer à son ami : « Mais il est impossible, ajoute-t-il, qu'il vous prenne tout à fait à l'improviste. » Si ému que soit Pusey de cette révélation, elle ne suffit pas à détruire sa confiance : « J'ai une telle conviction, répond-il à Newman, que vous êtes sous la conduite de Dieu, que, malgré tout, je regarde joyeusement l'avenir; je suis sûr que tout ira bien, j'entends pour notre pauvre Eglise et pour vous ³. »

C'est d'ailleurs sur Newman que, dans les épreuves de sa vie privée, Pusey continue à s'appuyer. Ce que celui-ci avait été pour lui, en 1839, lors de la mort de sa femme, il l'est, en avril 1844, lors de la mort de sa fille aînée, cette délicate et pieuse Lucy, dont ce même Newman a écrit : « Elle était une sainte. » Malgré sa santé fragile, elle avait résolu de se vouer, dans le célibat, *in a*

¹ *John Keble*, par Lock, p. 124, 125, 141 à 144.

² Lettre de novembre 1844. (*Ibid.*, p. 125.)

³ *Life of Pusey*, t. II, p. 380 à 382.

single life, au soin des malades et des pauvres, s'associant ainsi au désir de son père de restaurer dans l'anglicanisme, les couvents de religieuses. Elevée par sa mère dans la vénération de Newman, elle le considérait comme son père spirituel. Pusey, rendant compte à ce dernier de la maladie de sa fille et des admirables sentiments qu'elle y témoignait, lui écrivait : « Elle était l'enfant de vos livres, *she was a child of your writings*. » Et il ajoutait : « Dieu vous le rendra, mon cher ami; voici, dans ma famille, le second lit de mort où je puis sentir quelles bénédictions vos sermons et votre affection ont été pour les miens. » Enfin, quand la séparation est accomplie, c'est dans le cœur de Newman que le malheureux père trouve consolation à s'épancher : « Que le nom du Seigneur soit béni! lui écrit-il. L'enfant de vos sermons a été acceptée par Dieu, et elle est en paradis. » Puis, après de douloureux détails sur l'agonie : « Soudain ses paupières s'ouvrent toutes grandes, et je n'ai jamais rien vu comme le regard fixé par elle sur des objets invisibles pour nous. J'étais sûr qu'elle voyait Notre-Seigneur... Après que ce regard eut duré quelque temps, elle se tourna vers moi, et alors passa, sur ses lèvres, un sourire céleste, si plein d'amour aussi. En un instant, il changeait toute ma douleur en joie. On eût dit que, déjà en paradis, elle m'invitait à l'y rejoindre. » C'est de Newman que Pusey prend avis sur l'épithaphe, d'une saveur toute catholique, qu'il a rédigée pour sa chère morte : *Puella jam in votis Christo desponsata*¹.

Cette sorte de communion devant une tombe a-t-elle ranimé les illusions de Pusey? Moins que jamais, il parvient à se rendre compte qu'un changement radical s'est produit dans les croyances de son ami. Comme aux jours passés, il veut le consulter sur les actes de son ministère ecclésiastique. Newman se voit obligé, en août 1844, de lui écrire, sur ses sentiments à l'égard de l'Eglise anglicane, en termes d'une netteté presque brutale. « Cette fois, répond Pusey, je ne ferme pas les yeux. » Dans son trouble, il se compare au marin sur un navire en détresse. « Il me semble, ajoute-t-il, que les eaux se soient amoncelées de chaque côté, et cependant j'ai foi que nous sommes Israël et non l'armée de Pharaon, et que ces eaux ne tomberont pas sur nous. Je puis à peine faire quelque chose ou prendre intérêt à quoi que ce soit. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi... J'ai comme l'impression que je suis en train de bâtir avec une mine sous les fondations² ». Et cependant, si rude que soit le coup pour Pusey, il ne paraît pas que l'effet en soit durable. Quelques mois plus tard, à la fin de 1844, il écrit à quelqu'un qui l'a interrogé : « Vous avez tout à

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 385, 386.

² *Ibid.*, t. II, p. 407.

fait raison de croire que Newman n'a aucun sentiment qui tende à le séparer de nous ; toutes ses sympathies sont pour notre Eglise ¹. »

Plus Pusey souffre et s'inquiète, plus il sent le besoin d'alimenter et de développer sa dévotion. Fait curieux, cet homme, si réfractaire à toute tentation romaine, se met, pour cette dévotion, à l'école de Rome. Au chevet de sa fille mourante, il lui lit des livres de saint François de Sales ; pendant son agonie, il lui suggère la prière de saint Ignace : *Anima Christi*, et des invocations à la Sainte Face. Il a entrepris, depuis quelque temps, sous ce titre : *Devotional Library*, la publication d'ouvrages catholiques traduits et adaptés par lui à l'usage des anglicans, tels que les *Guides pour l'Avent et le Carême*, d'Avrillon, le *Fondement de la vie spirituelle*, par Surin, le *Combat spirituel*, par Scupoli, la *Vie de Notre-Seigneur*, par saint Bonaventure, sans compter de petits manuels sur la dévotion à la Passion, à l'Eucharistie, etc. Dans les préfaces de ces livres, il parle favorablement des doctrines de saint Ignace de Loyola, recommande la confession et les mortifications corporelles. C'est pour lui un regret de ne connaître qu'imparfaitement tout ce qu'ont publié, sur ces matières, les auteurs catholiques étrangers ; en septembre 1844, il écrit à Hope Scott qui voyage sur le continent, de s'informer des ouvrages ascétiques, italiens ou allemands, qui pourraient être ajoutés à sa collection ; il l'invite, par la même occasion, à demander aux prêtres, directeurs de conscience, des renseignements sur l'usage des pénitences corporelles, notamment de la discipline dont il désire avoir un spécimen ². En fait, ces publications de Pusey ont aidé plusieurs âmes à se rapprocher de la vraie foi ; elles les ont en quelque sorte acclimatées à la piété catholique. De ce résultat, on a plus d'un témoignage ³. Pusey n'avait pas idée que rien de semblable pût se produire. Vers la fin de 1843, il avait consulté Newman sur ces publications catholiques et, en particulier, sur l'idée qu'il avait de traduire le bréviaire. Newman s'était cru, en loyauté, obligé de l'avertir qu'une telle œuvre acheminerait les esprits vers Rome. « Je ne pense pas, disait-il, que notre système puisse la porter. C'est comme si l'on voulait coudre une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement. » Pusey n'avait pas eu égard à une objection qu'il ne comprenait pas. Il faudra, pour lui faire suspendre plus tard ces adaptations, une sorte de soulèvement de l'opinion anglicane et l'intervention des évêques.

Pusey tenait d'ailleurs à honneur de ne pas se laisser aller, contre

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 445.

² *Memoirs of J.-R. Hope Scott*, t. II, p. 45.

³ Voy. par exemple, *Some Side-Lights on the Oxford Movement*, par Minima Parspartis, p. 8, 9, 263.

l'Eglise romaine, à l'irritation que suscitaient, chez plus d'un *high-churchman*, les menaces de sécession; loin de considérer cette Eglise comme l'ennemie, il y voyait une alliée, et il adressait des représentations à ceux de ses amis qui comparaient les séductions de Rome à celles de Satan et de l'Antechrist¹. Vainement lui disait-on qu'il s'exposait ainsi à des soupçons, il ne s'en troublait pas². Cette conduite contrastait avec celle de Manning qui jugeait, au contraire, nécessaire de donner des gages à l'opinion protestante inquiète et qui, à la fin de 1843, quand les esprits étaient encore troublés de la récente démission de Newman, prêchait à Oxford, dans la chaire même de Sainte-Marie, le « sermon du 5 novembre », commémoratif du complot de Guy Fawkes; il y attaquait violemment le papisme, en même temps qu'il exaltait la Réforme. Le fait fut jugé sévèrement, dans le monde tractarien, par Keble, par Pusey, et l'orateur, s'étant présenté le lendemain à Littlemore pour voir Newman et lui expliquer sa conduite, n'y fut pas reçu³.

VI

L'un des effets de la retraite de Newman était de mettre en quelque sorte la bride sur le cou aux ardents du tractarianisme, à ceux qu'on appelait le parti extrême. Ward, entre autres, avait garde de ne pas en profiter. La hardiesse provocante de ses écrits faisait naturellement scandale chez les tenants du vieux parti *high-church*. L'un d'eux, Palmer, ayant vainement demandé à Newman un désaveu, se décida à publier, à la fin de 1843, une brochure où il protestait, avec une sévérité attristée, contre le romanisme dont faisaient étalage des membres de l'Eglise d'Angleterre⁴. Ward fit tête à l'attaque. Privé de son organe accoutumé, le *British Critic*, que l'éditeur effrayé venait de suspendre, il entre-

¹ Pusey écrivait à l'un de ces *high-churchmen* : « Je suis effrayé de vous voir appeler Rome l'Antechrist ou son précurseur. Je crois que l'Antechrist sera infidèle et sortira de ce qui s'appelle soi-même le protestantisme, et que Rome et l'Angleterre ne feront qu'un pour s'y opposer... Je pense que les sectes voient plus loin que vous, quand elles classent ensemble le papisme et le puseyisme, c'est-à-dire que les Églises et ce qui admet la soumission à une autorité seront, d'un côté, les sectes, et le jugement privé de l'autre... Je désire que vous ne vous laissiez pas entraîner par vos craintes du papisme. Pendant ce temps, l'ennemi (hérésies de toute sorte, erreur, incrédulité) prend possession de notre citadelle. Notre vraie bataille est avec l'infidélité, et c'est de cela que Satan cherche à nous détourner. » (*Life of Pusey*, t. II, p. 447. — Voy. aussi *Ibid.*, p. 454-456.)

² *Ibid.*, t. II, p. 456, 457.

³ *Life of Card. Manning*, t. I, p. 241 à 253.

⁴ *A Narrative of events connected with the publication of the « Tracts for the Times », with reflections on existing tendencies to Romanism.*

prit, lui aussi, d'écrire une brochure qui, en quelques mois, devint, sous sa plume féconde et hâtive, un gros volume de six cents pages, lourd, désordonné, indigeste, mais substantiel, puissant et surtout animé d'une rare ferveur morale. Il parut, en juin 1844, sous ce titre : *L'Idéal d'une Eglise chrétienne, considéré par rapport à la pratique existante*. Après avoir établi quel était cet idéal, l'auteur montrait à quel point l'Eglise d'Angleterre en était loin, flétrissait les réformateurs dont elle descendait, dénonçait son désaccord avec les Pères, sa séparation des autres parties de l'Eglise catholique, sa servitude à l'égard de l'Etat, son manque de théologie, sa faiblesse, son indifférence ou sa connivence à l'égard de l'hérésie, et surtout l'abaissement de son niveau spirituel, sa totale ignorance de l'ascétisme, son impuissance à susciter, à nourrir ou même seulement à concevoir la sainteté. Puis, sur tous ces points, à cette Eglise « dégradée », il opposait l'Eglise romaine dans laquelle, en dépit de certaines corruptions, il reconnaissait les caractères essentiels de l'Eglise idéale. Non qu'il en conclût à s'unir immédiatement à Rome ; dans sa pensée, l'Eglise anglicane gardait toujours son existence distincte ; seulement, il lui signifiait qu'elle devait se transformer, en prenant l'Eglise romaine pour modèle, il la sommait de reconnaître en celle-ci l'autorité divine et de se repentir humblement du grand péché qu'elle avait commis en se séparant de sa communion. Tout au plus, consentait-il que, dans cette adaptation à l'idéal romain, on procédât par étapes, mais sans rien voiler du but à atteindre. Aussi, loin de se défendre du romanisme dont l'accusait Palmer, s'en faisait-il honneur. Il se félicitait, comme « du plus heureux, du plus merveilleux et du plus inattendu des spectacles », de voir « tout le cycle de la doctrine romaine prenant graduellement possession de nombre de *churchmen* anglais ». Au lieu de ménager ses adversaires, il se faisait un plaisir de les braver, de les irriter ; on eût dit que, las et dégoûté d'une situation trouble, inconséquente, équivoque, il avait pris son parti de précipiter la crise. Comment expliquer autrement que, connaissant, comme il le faisait, les sentiments des autorités universitaires et ecclésiastiques, il leur jetât ce défi si nettement prémédité : « Trois années se sont passées depuis que j'ai dit formellement qu'en souscrivant les Articles, je ne répudiais aucune doctrine romaine ; cependant, je conserve mon *fellowship* que je tiens sous la condition de cette souscription, et je n'ai reçu de censure ecclésiastique sous aucune forme. »

Aussitôt paru, le livre de Ward est très attaqué. Les *tractarians* modérés n'en sont pas les moins mécontents. Gladstone se fait l'interprète de ce mécontentement, dans un article imposant du *Quarterly Review*. Newman lui-même, qui a pris intérêt à la compo-

sition de l'ouvrage, est loin d'être satisfait de l'exécution. Il n'est guère que Oakeley et certains jeunes gens qui se proclament en plein accord avec l'auteur. Que vont faire les autorités qu'il a défiées? C'est seulement au retour des vacances de l'Université, en octobre 1844, que le conseil des chefs de collèges (*Board of heads of houses*) peut se saisir de la question. Ses résolutions sont arrêtées au milieu de décembre; il a relevé, dans le livre de Ward, une série de passages qu'il juge incompatibles avec une loyale souscription des XXXIX Articles, et il annonce l'intention de proposer à la Convocation : 1° de condamner le livre; 2° de priver l'auteur de ses grades universitaires; 3° d'ajouter à la souscription des Articles, exigée des membres de l'Université, la déclaration qu'ils les entendent dans le sens où ils ont été primitivement publiés et où ils sont actuellement imposés par l'Université, ce sous peine d'expulsion. Les chefs de collèges se laissaient emporter par leur passion au delà de ce que pouvait accepter le tempérament de l'Université. S'ils se fussent bornés à la première mesure, ils n'eussent soulevé à peu près aucune opposition, mais la seconde paraît plus contestable, et la troisième surtout révolte ceux-là même qui blâment le plus le livre de Ward. Un cri général s'élève contre cette prétention d'exiger un nouveau *test* qui serait l'ostracisme de toute une partie de l'Université. Les *tractarians*, tout à l'heure divisés, se retrouvent unanimes pour protester. Pusey annonce que si cette déclaration est exigée, il la refusera. Keble publie contre elle une brochure considérable. Des *high-churchmen* encore plus éloignés de Ward, comme Moberly et Gladstone, font connaître leur désapprobation. L'opposition s'étend dans les rangs des libéraux. C'est, chez eux, l'indice d'un nouvel état d'esprit. Jusque-là, emportés par une animosité dont on a pu constater la vivacité chez Arnold, ils avaient paru empressés à seconder toutes les mesures de rigueur contre les *tractarians*; en 1841, lors de la censure du *tract* 90, Stanley, à cette époque absent d'Oxford, avait été seul de son parti à regretter qu'une mesure fût prise pour restreindre la liberté d'interprétation des Articles. En 1844, Arnold est mort, et les idées plus tolérantes de Stanley ont gagné du terrain. Si l'archevêque Whately, fidèle à la vieille passion, pousse les chefs de collèges à user de rigueur, Stanley et plusieurs autres, Maurice, Donkin, Hull, Milman, s'élèvent, au contraire, contre leurs propositions, particulièrement contre le nouveau *test*; il leur paraît politique de défendre, chez ceux qui ne pensent pas comme eux, une liberté d'interprétation dont ils comptent user dans un sens différent, et puis il ne leur déplaît pas de prendre ainsi sous leur protection légèrement ironique et dédaigneuse, ces *tractarians* qu'ils avaient accusés d'intolérance, lors de l'affaire Hampden.

Tait lui-même, promoteur de la censure de 1841, qu'on croyait acquis à toute mesure de combat, publie, contre la déclaration proposée, une brochure très fortement raisonnée.

Déconcertés d'une opposition si vive et si étendue, les chefs de collèges ne peuvent se cacher que, à persister dans leur premier projet, ils vont au-devant d'un échec. La Convocation devait se réunir le 13 février 1845 ; le 23 janvier, un avis fait connaître que la troisième proposition est retirée. Mais, comme si les adversaires des *tractarians* ne pouvaient se résigner à ne pas viser plus loin et plus haut que Ward, ils lancent deux jours après une pétition tendant à ce que la Convocation soit appelée à prononcer une censure formelle contre le *tract* 90, et, le 4 février, le conseil des chefs de collèges déclare accueillir cette demande. On se flatte que le peu de temps qui sépare de la réunion ne permettra pas à la résistance de s'organiser. Les *tractarians*, cependant, se remuent : Pusey est des plus actifs. Stanley et ses amis, cette fois encore, sont avec l'opposition. Des personnages influents, entre autres Gladstone, suggèrent l'idée que ce serait le cas pour les *Proctors*, dont l'un, Church, se trouve être l'ami de Newman, d'user de leur *veto*. Ce *veto* n'a-t-il pas été précisément établi pour empêcher les mesures hâtives et inconsidérées ?

Le 13 février, la Convocation se réunit au théâtre. Au dehors, sévit une tempête de neige. Environ quinze cents membres de l'Université se pressent dans la salle, beaucoup venus de Londres ou des autres parties de l'Angleterre. L'excitation est extrême dans les deux camps. Tout Oxford est sur pied, attendant avec une anxiété passionnée le résultat de la délibération. En général, les étudiants, hostiles par tempérament aux abus d'autorité, prennent parti pour l'accusé, et quelques-uns d'entre eux, grimpés sur un toit, témoignent de leurs sentiments, en criblant de boules de neige le vice-chancelier à son passage. En séance, aussitôt les griefs exposés par le greffier, Ward présente sa défense ; il a eu permission du vice-chancelier de s'exprimer en anglais. Il parle plus d'une heure, avec un grand accent de conviction, très maître de soi, du ton qu'il aurait eu dans le *common room* de son collège, mais sans souci d'amadouer ses juges. Bien au contraire, il dit très simplement, comme allant de soi, les choses qui peuvent le plus les scandaliser, les irriter, les humilier. Toute sa justification est fondée sur l'inconséquence irrémédiable de l'Eglise d'Angleterre ; il reconnaît qu'il prend les Articles dans un sens qui n'est pas leur sens naturel, mais il met au défi les autres partis de l'anglicanisme de pouvoir faire autrement pour leur compte. Il déclare, en passant, comme si cela ne pouvait étonner personne, qu'il admet « tout le cycle de la doctrine romaine ». Après Ward, personne

autre ne prend la parole, et l'on passe au vote. La censure est votée par 777 voix contre 391 ; la dégradation par 569 contre 514. Quand la troisième proposition contre le *tract* 90 est mise aux voix, des cris de *non* et de *placet* se heurtent de tous les coins de la salle ; mais le tumulte est dominé par la voix du doyen des *Proctors*, M. Guillemard ; la formule solennelle : *Nobis procuratoribus non placet*, est accueillie par des bravos. Le vice-chancelier lève aussitôt la séance, et les membres se dispersent à travers la neige qui tombe. A sa sortie, Ward est acclamé par les étudiants, acclamations aussitôt mêlées d'éclats de rire, quand on le voit, dans sa hâte, s'étaler dans la neige, en laissant échapper tous ses papiers. Avec ce personnage, il était toujours un peu à craindre que le bouffon ne se mêlât au dramatique. Peu de jours après cette condamnation qui faisait de lui une sorte de martyr, la nouvelle se répand tout à coup que ce grand admirateur de toutes les choses romaines, y compris le célibat des prêtres, se mariait. Ce mariage, décidé depuis quelque temps, avait été, par prudence, tenu secret jusqu'après la séance de la Convocation. C'est, dans Oxford, un mouvement de surprise qui, cette fois encore, se termine par un éclat de rire. Les journaux sont remplis, pendant quelques jours, de quolibets et d'épithalames satiriques à l'adresse du nouveau marié. Du coup, la sympathie, naguère ressentie pour la victime d'un procédé violent, s'évanouit. Il semble, bien à tort, que ni le personnage ni sa cause ne méritent plus d'être pris au sérieux. En somme, l'impression dernière du procès n'est pas favorable au parti tractarien. Si les chefs de collèges n'ont pas obtenu de la Convocation tout ce qu'ils en espéraient, il ne paraît pas moins résulter des votes émis que ce parti est répudié par l'Université, sur laquelle il avait cherché à s'appuyer et qu'il avait été sur le point d'entraîner et de dominer.

La condamnation de Ward est suivie d'un épilogue qui en aggrave encore la portée. L'ami le plus dévoué du condamné, Oakeley, qui, depuis 1839, exerçait son ministère dans la chapelle d'Old Margaret Street, à Londres, ne s'est pas contenté d'écrire au vice-chancelier de l'Université qu'il partageait toutes les opinions censurées ; il a tenu à honneur de notifier à son propre évêque « qu'il croyait à toute la doctrine romaine, bien qu'il ne revendiquât pas le droit de l'enseigner ». Cette sorte de défi est d'autant plus mal reçu que son auteur a déjà eu des difficultés avec l'autorité épiscopale : le culte qu'il a institué dans sa chapelle, le genre de piété qu'il y a suscitée, en vue d'y mettre en pratique les doctrines du Mouvement, l'ont fait accuser de romanisme, et, à plusieurs reprises, l'évêque de Londres lui a adressé des représentations. Cette fois, le prélat juge une répression nécessaire et, sans s'arrêter à l'offre que lui

fait Oakeley de résigner son bénéfice, il le défère à la cour des Arches¹. Celle-ci, en juin 1845, se fondant sur les « opinions romanisantes » du ministre incriminé, le frappe de suspension perpétuelle.

La disgrâce des *tractarians* semble donc complète. Répudiés par l'Université, ils le sont encore par l'épiscopat et par les cours de justice. Ceux d'entre eux qui, comme Pusey, se piquent de modération, qui, pacificateurs non écoutés, se sont vainement interposés pour prévenir le conflit, qui n'ont pu obtenir ni que les uns fussent prudents, ni que les autres fussent indulgents, sont réduits à constater tristement le désastre de leur cause. Et si fâcheux que soit le présent, l'avenir leur paraît plus sombre encore; ils sentent la direction des événements leur échapper, la crise se précipiter. « La situation, dit Manning, me semble de la dernière gravité. »

VII

Quel va être le contre-coup de ces événements sur l'âme de Newman? Ne sera-ce pas le signal d'une sécession que chacun pressent être de jour en jour plus probable? Cette question pèse sur beaucoup d'esprits, non seulement sur les anciens amis dont le cœur se déchire à la pensée d'une séparation, mais même sur plus d'un adversaire qui ne peut s'empêcher de redouter, pour l'Eglise d'Angleterre, la diminution qui résultera d'une telle perte². Durant les polémiques qui ont précédé la Convocation, même au moment où le *tract* 90 était directement visé, Newman, en dépit des appels de ses amis effarés, a gardé le silence et témoigné une dédaigneuse indifférence. Lui-même l'a dit, il « se sentait comme mort par rapport à l'Eglise anglicane³ ». « Cette affaire, écrit-il le 11 février 1845, ne m'a pas un moment peiné ni intéressé... Je m'en suis allé trop loin pour cela (*I am too far gone for that*). » Et, quelques jours avant, il faisait à Pusey ces déclarations plus inquiétantes encore : « Je ne serais pas honnête, si je ne commençais par vous dire que je serais content, pour ce qui me regarde personnellement, que ce décret passât. Longtemps, en effet, j'ai attendu des circonstances extérieures pour déterminer ma course, et je ne désire pas que ce jour soit écarté⁴ »

C'est qu'en effet, depuis quelque temps, le travail intérieur de Newman a fait de grands progrès. Sa conscience a fini par

¹ La cour des Arches, bien que n'étant plus composée que de juges laïques, décidait des causes ecclésiastiques de la province de Canterbury.

² Voy., par exemple, une lettre de Jowett, de janvier 1845. (*Life and Letters of B. Jowett*, t. I, p. 116.)

³ *Apologia*.

⁴ *Life of Pusey*, t. II, p. 428, 429.

s'inquiéter d'une attente qui lui avait paru longtemps légitime, et elle se pose maintenant la question sous cette forme : « Serais-je en sûreté si je mourais cette nuit ? Est-ce pour moi un péché mortel de ne pas entrer dans une autre communion ¹ ? » Pour sortir de cette immobilité, il s'est résolument engagé dans une voie où il croit trouver la fin de ses doutes. Il s'est mis à examiner si les dogmes nouveaux qu'il avait jusqu'alors reprochés à l'Eglise romaine, comme des corruptions de la foi primitive, n'en sont pas le développement régulier. C'est aborder cette théorie du Développement de la doctrine religieuse, dont le germe existait chez certains Pères et que Wiseman, avec son intuition si perspicace des besoins de son temps et de son pays, avait, dès 1839, exposée dans un sermon célèbre ². Elle peut se résumer ainsi : le dogme chrétien, étant une idée vivante, ne saurait demeurer stationnaire ; il a dû se transformer, s'enrichir, s'agrandir, par l'effet de ses relations avec le monde où la religion est appelée à vivre ; d'ailleurs, nul ne peut nier que ce développement ne se soit produit à l'origine de l'Eglise, au temps des Apôtres, et l'on ne voit pas pourquoi il se serait arrêté à la mort du dernier de ces Apôtres ; il s'est continué depuis, selon les circonstances, selon les besoins, et il continuera dans l'avenir ; le dépôt de la foi est, en effet, assez vaste pour qu'on en puisse tirer, jusqu'à la fin des siècles, des vérités dites à tort nouvelles ; si donc l'erreur peut se manifester par des innovations téméraires, elle peut résulter aussi de l'obstination à ne pas suivre l'idée dans son évolution légitime ; ce qu'il importe d'établir, c'est à quels caractères le vrai développement se distingue du faux ; ces caractères une fois fixés, reste à voir s'ils ne se rencontrent pas dans l'œuvre de l'Eglise catholique, si surtout ce développement n'implique pas, ce que cette Eglise seule possède, une autorité infaillible pour le diriger et le préserver ³.

C'est au commencement de 1843 que Newman avait commencé à considérer cette idée du développement ; à la fin de 1844, voulant l'éprouver définitivement et mettre un terme à ses doutes, il s'est décidé à écrire un essai sur ce sujet. Des conclusions auxquelles il arrivera, dépendra le parti qu'il prendra à l'égard de son Eglise. Jamais livre a-t-il été composé dans de telles conditions et, pour

¹ Lettre du 8 janvier 1845. (*Apologia*.)

² *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 314 à 319.

³ Voy. dans la *Revue du Clergé français* du 1^{er} décembre 1898, un article remarquable sur le *Développement chrétien, d'après le cardinal Newman*. L'auteur de l'article, qui se dissimule sous un pseudonyme, est un de nos plus savants exégètes. Il indique toutes les ressources qu'offre cette théorie, pour répondre aux objections que la science antichrétienne prétend tirer des récentes découvertes de la critique historique sur nos origines religieuses.

ainsi parler, avec un tel enjeu ? Aussi, quand on le lit aujourd'hui, ressent-on une émotion singulière, à la pensée que, derrière cette discussion scientifique si nourrie et si serrée, se cache le plus personnel et le plus poignant des drames, celui d'une âme qui brise ses plus chères attaches pour s'élever vers la lumière. Ne peut-on pas en dire ce que l'auteur y dit du dogme, qu'on est en face non d'une idée abstraite, immobile et comme insensible, mais d'une idée qui vit, marche, grandit, on pourrait presque dire qui souffre et qui mérite ?

Dans le travail ainsi entrepris et auquel il s'est mis tout de suite avec une extrême ardeur, Newman ne tarde pas à rencontrer la lumière qu'il cherche : plus il avance, plus ses incertitudes se dissipent. A la fin de l'hiver de 1845, l'issue lui paraît assez sûre pour qu'il juge loyal d'avertir ceux de ses anciens amis qui n'ont pu encore se faire à l'idée de sa sécession¹. « Ne vous cachez pas à vous-même, mande-t-il dès le 25 février à son cher Pusey, que je suis aussi près du pas décisif que si, en réalité, je l'avais fait. Ce n'est plus qu'une affaire de temps. J'attends, pour que, si je suis par hasard le jouet d'une illusion, Dieu me le fasse sentir. » Et, le 12 mars : « Je suppose que Noël ne se passera pas avant la rupture². » Par plus d'un côté, sans doute, la perspective de cette rupture fait saigner son cœur. « Mes yeux, écrit-il le 3 avril, se mouillent de larmes, à la pensée de toutes les choses aimées qu'il me faut abandonner. » Et encore : « Je sens peser sur moi, sans relâche, la main de Celui qui est toute sagesse... Mon cœur et mon esprit sont épuisés de fatigue, comme peuvent l'être nos membres quand un fardeau pèse sur nos épaules³. » Mais cette souffrance même ne prouve-t-elle pas à quelle nécessité supérieure il obéit ? Dans une lettre du 15 mars, adressée à sa sœur, il énumère ainsi quelques-uns des sacrifices qu'il fait : « J'ai un bon renom auprès de plusieurs, je le sacrifie délibérément ; j'en ai un mauvais auprès d'un plus grand nombre, je comble leurs pires désirs et leur donne le triomphe qu'ils ambitionnent le plus. Je rends malheureux tous ceux que j'aime, je désoriente tous ceux que j'ai instruits ou aidés. Je vais à ceux que je ne connais pas et dont j'attends très peu. Je fais de moi un exilé, et cela, à mon âge. Oh ! qu'est-ce qui peut m'y déterminer, sinon une puissante nécessité ?⁴ » Comme j'ai déjà eu souvent occasion de le noter, la douleur qu'il cause aux autres, le touche plus encore que son sacrifice personnel ; c'est la pensée qui lui revient sans cesse et semble faire sortir un gémisse-

¹ *Apologia*. — *Lett. and Corr. of J.-H. Newman*, t. II, p. 457 à 466.

² *Life of Pusey*, t. II, p. 448 et sq.

³ *Apologia*.

⁴ *Lett. and Corr.*, t. II, p. 459.

ment de toutes ses lettres. Et cependant, grâce à sa conviction affermie, il se sent plus de force pour porter cette douleur. La tristesse subsiste, mais l'angoisse a disparu. Il est toujours ému du désarroi où il jette les âmes, mais il commence à entrevoir que ce désarroi peut leur être salutaire. « Je ne désire pas, écrit-il le 13 mars, qu'elles changent parce que je change moi-même, mais je ne puis être fâché qu'elles prennent mon changement comme une sorte d'avertissement de considérer où est la vérité ¹. » Et surtout, il n'est pas de sollicitations, si affectueuses, si pathétiques soient-elles, qui entament sa conviction. Il répond avec émotion, mais aussi avec fermeté, aux amis qui les lui adressent. Ainsi fait-il à Pusey qui, en mars, lui a envoyé une suprême adjuration; il lui raconte longuement la marche de son esprit, ses premiers doutes, ce qu'il a fait pour les rejeter et pour trouver, même contre toute espérance, un fondement acceptable à son Eglise, et comment son effort a échoué ².

Cette fois, Pusey ne peut plus se faire d'illusion. Il sent le coup porté à « sa pauvre Eglise ». « Ce sera, écrit-il le 21 mars, une déchirure comme jamais elle n'en a connue. Tant sont déjà en suspens! Outre ceux-là, des centaines voudront le suivre. » Il n'entrevoit qu'un moyen de les retenir. « J'espère, écrit-il peu après à Keble, qu'on pourra amener les gens à croire que Newman a une vocation, une mission spéciale, et que ses disciples n'ont pas le droit de le suivre. » Chez Pusey, cette idée un peu singulière n'est pas seulement une tactique, c'est une conviction née de l'impossibilité de concilier autrement son estime pour Newman et son attachement à l'Eglise que Newman abandonne. « Je vois là, dit-il, l'œuvre d'une Providence mystérieuse, comme si Dieu appelait cet instrument choisi pour remplir quelque office dans l'Eglise de Rome, — quoique, bien entendu, il y aille non pas en réformateur, mais en croyant, — et ainsi Dieu lui donnerait des convictions qu'il ne donne pas aux autres. Du moins, j'en suis venu à cette idée, quand j'ai compris qu'il allait se convertir ³. » C'est que ceux qui ont connu et aimé Newman ne peuvent pas penser mal de lui, alors même qu'ils ne croient pas devoir le suivre. Tel l'excellent Marriott qui, à la révélation de cette séparation prochaine, ne sait répondre, le 15 janvier, qu'en rappelant, en termes touchants, combien « la conduite de Newman envers l'Eglise d'Angleterre a toujours été généreuse, délicate et, s'il peut encore se servir d'un pareil mot, filiale ». Il ajoute, avec sa modestie accoutumée : « J'ai souffert à chaque anneau que vous avez brisé, et je ne vous ai pas interrogé, parce

¹ Lettre du 14 mars 1845. (*Life of Pusey*, t. II, p. 450, 451.)

² *Life of Pusey*, t. II, p. 453.

³ *Ibid.*

que je sentais que vous deviez mesurer la confiance de vos pensées à l'occasion et aussi à la capacité de ceux à qui vous parliez. J'écris à la hâte, au milieu d'occupations absorbantes, en partie privées de leur saveur, en partie rendues amères par ce que je viens d'apprendre. Mais je suis prêt à vous remettre, vous qui êtes ce que j'aime le mieux au monde, entre les mains de Dieu, priant ardemment qu'il Lui plaise de se servir de vous de la manière la plus utile à la sainte Eglise catholique¹. »

Avant de faire le dernier pas qu'il a ainsi annoncé à ses amis, Newman s'est imposé de mener à fin son *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*. Il y travaille sans relâche, y donnant tout son temps. A peine s'interrompt-il quelques instants, après chaque repas, pour tenir compagnie aux jeunes gens qui forment alors la communauté de Littlemore, Saint-John, Dalgairns, Bowles, Stanton. Alors, avec le charme habituel de sa conversation, il cause de mille sujets, de préférence des souvenirs du passé, mais jamais du travail qui l'occupe et de la question redoutable qui pèse sur sa conscience et sur la leur. Il semble tacitement admis que le temps des arguments et des controverses est passé, et que la prière, la méditation solitaire, sont les meilleurs moyens de coopérer à la grâce divine. Newman ne fait exception que pour l'un de ces jeunes gens, auquel il ouvre parfois quelque chose de ses secrètes pensées : c'est le « cher Ambroise Saint-John » qui prend alors, auprès de cette âme ayant tant besoin de tendresse et d'intimité, la place laissée vide par l'éloignement graduel des confidants d'autrefois². Les autres disciples se bornent à considérer avec respect, et aussi avec une sorte de terreur religieuse, leur impénétrable maître, absorbé dans son mystérieux ouvrage, toujours debout à son bureau, où il écrit jusqu'à quatorze heures par jour. Ils ont raconté plus tard qu'il leur semblait pâlir et s'amincir chaque jour davantage, si bien qu'à la fin, quand il travaillait devant la fenêtre ensoleillée, on eût dit qu'il était devenu presque transparent. Du reste, si Newman se tait, plus d'un indice laisse deviner à ses compagnons, où il tend ; on

¹ *Apologia*.

² Georges Elliott ne trouvait rien de plus tendre et de plus émouvant que l'espèce de dédicace adressée par Newman, en finissant son *Apologia*, à cet ami de la dernière crise : « A vous spécialement, cher Ambroise Saint-John, que Dieu m'a donné après m'avoir retiré tous les autres ; à vous qui êtes le lien entre ma vie ancienne et ma vie nouvelle, qui, depuis vingt-quatre ans, avez été pour moi si dévoué, si patient, si zélé, si tendre, qui m'avez laissé m'appuyer si pesamment sur vous, qui avez veillé sur moi de si près, qui n'avez jamais pensé à vous lorsqu'il s'agissait de moi. » Saint-John devait être un des premiers compagnons de Newman, dans la fondation de l'Oratoire.

remarque qu'il a cessé de lire le service anglican de la communion; un des derniers arrivés a su qu'à moins d'être prêt à se convertir au catholicisme romain, il ne serait pas admis dans la petite communauté. Seulement tout cela demeure secret : à Littlemore, on ne parle pas tout haut du dénouement que chacun pressent¹.

Si proche que Newman soit alors de sa conversion, il persiste à se tenir à l'écart des catholiques, particulièrement des prêtres, contre lesquels il garde toujours quelque chose de ses anciennes méfiances et antipathies. « Je n'ai, écrit-il vers cette époque, aucune sympathie présente pour des catholiques romains. A peine, même à l'étranger, ai-je assisté à l'une des cérémonies de leur culte. Je ne connais personne parmi eux; je n'aime pas ce que j'entends dire d'eux². » Ainsi, jusqu'au bout, ce retour à la vérité demeurait l'œuvre, en quelque sorte spontanée, de quelques âmes d'anglicans, sans intervention étrangère, ou, pour parler plus exactement, il était l'action directe et immédiate de la grâce divine, et l'on s'acheminait à ce résultat vraiment extraordinaire et sans précédent, d'hommes qui, suivant les paroles mêmes de deux de ces convertis, « allaient se soumettre à l'Eglise, sans avoir subi l'influence d'aucun catholique vivant, sans avoir mis le pied dans une église catholique ni vu la figure d'un prêtre catholique³ ». Wiseman était le premier à reconnaître, dans une lettre alors adressée aux évêques de France, que « ce qui se passait en Angleterre ne pouvait s'expliquer ni par l'activité des catholiques ni par les prédications du clergé ». « Bien au contraire, ajoutait-il avec une sincérité modeste, il semble que toute intervention de notre part, ayant pour objet de hâter le dénouement désiré de ce grand mouvement, ait eu pour résultat de retarder plutôt que de seconder les appels qui se produisaient. » Il saluait donc là « une impulsion spontanée de la grâce et une succession providentielle de circonstances⁴ ».

¹ *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 425 à 427. — *Cardinal Newman*, par Hutton, p. 185.

² Lettre du 16 novembre 1844. (*Apologia*.)

³ Ces expressions sont du P. Morris, dans *Catholic England in modern times*, et du cardinal Manning, dans l'introduction de *England and Christendom*, p. xxxiv.

⁴ Cité par le P. Ragey. (*La Crise religieuse en Angleterre*, p. 51.) — Newman a fait allusion à ce caractère particulier du mouvement qui l'avait amené, lui et ses amis, à l'Eglise catholique, dans un sermon prononcé, quelques années après sa conversion, à l'installation du premier évêque de Birmingham. « De même, y disait-il, que, lors de la résurrection de Jésus-Christ, les hommes n'en eurent pas connaissance, car il ressuscita à minuit et en silence; ainsi, lorsqu'il voulut, dans sa miséricorde, accomplir sa nouvelle œuvre parmi nous, il opéra secrètement, et il avait ressuscité sans que les hommes y eussent même pensé. Il n'envoya pas, comme dans

Pour être réduit à une inaction singulièrement pénible à son ardente nature, Wiseman n'en est que plus anxieux et plus impatient. Le procès de Ward, dont il a suivi avec émotion toutes les péripéties, lui a paru devoir précipiter le dénouement, et, depuis la condamnation, il attend, de jour en jour, la nouvelle de l'abjuration de Newman. Mais les semaines, les mois s'écoulent, et il n'entend rien annoncer. L'attente lui est d'autant plus douloureuse, qu'il a conscience de ne pouvoir rien pour l'abrèger. Autour de lui, ne voit-il pas déjà triompher de sa déception, ces catholiques qui ont toujours traité ses espérances de chimériques et qui naguère se réjouissaient de l'apostasie du converti Sibthorpe, comme d'une leçon salutaire? En juillet, il n'y tient plus et députe un récent converti, Bernard Smith, pour aller, sous prétexte de visite à Newman, examiner ce qui se passe à Littlemore. Newman reçoit Smith avec une froideur marquée, lui dit quelques mots, puis quitte la salle, en le laissant avec ses jeunes disciples. Ceux-ci se montrent plus disposés à causer; après quelques échanges d'idées sur des questions de doctrine ou de pratique, ils témoignent d'une curiosité un peu inquiète au sujet de ces prêtres catholiques dans la compagnie desquels leur ancien collègue vit maintenant à Oscott; ne sont-ce pas des hommes « sans éducation », avec lesquels la cohabitation est « impossible »? Ils sont surpris et rassurés d'apprendre qu'un homme qui a eu leurs habitudes et leurs goûts se plaît dans ce milieu. A l'heure du repas, Newman reparait; il entre lentement dans la salle et s'arrête un moment, avant de s'asseoir. Smith remarque qu'il a un pantalon gris. Sachant la rigueur de ses

l'origine, ses apôtres et ses missionnaires, de la cité où il a fixé son trône. Ses prêtres, rares et dispersés, étaient occupés à la tâche qui leur était confiée, veillant la nuit sur leur troupeau et manquant de loisir pour songer aux multitudes qui criaient autour d'eux, sans avoir même la pensée que le pays pût se convertir. Mais il vint comme un esprit sur les eaux; il marcha de côté et d'autre, sur l'abîme sombre et agité, et, chose admirable à voir et inexplicable pour l'homme, les cœurs furent émus, les yeux s'élevèrent à l'espérance et les pieds commencèrent à se mouvoir vers la grande mère qui avait presque renoncé à penser à eux et à les chercher. D'abord l'un et puis un autre cherchèrent le repos qu'elle seule pouvait donner : un premier, et un second, et un troisième, et un quatrième, chacun à son tour, selon que la grâce les touchait; ils ne venaient pas tous à la fois, comme si c'était une affaire de parti ou de politique; mais chacun était attiré par un pouvoir divin, et contre sa volonté, car il était heureux où il se trouvait, volontairement toutefois, car il était subjugué d'une manière aimable par la douce et mystérieuse influence qui l'appelait. L'un après l'autre, sans qu'on y prit garde, en silence, promptement, et pourtant nombreux, ils se pressaient d'entrer, jusqu'à ce qu'enfin tous pussent voir que la pierre était renversée, que Jésus-Christ était ressuscité et qu'il avait disparu. »

principes sur le costume clérical, le fait lui paraît très significatif. Ce muet avertissement lui suffit pour qu'en revenant, il affirme à Wiseman, que « Newman viendra et qu'il viendra bientôt ¹ ».

VIII

En août, la nouvelle se répand que Ward s'est décidé à devancer Newman dans l'Eglise de Rome. Au point où il en était, il ne fallait pas grand chose pour le déterminer. L'initiative est venue de sa femme; copiant un article de lui, elle a rencontré une phrase où il répétait ce qu'il avait dit souvent, depuis quelque temps, que l'Eglise romaine était la véritable Eglise; elle s'est arrêtée : « Je ne puis en rester là, dit-elle, j'irai et me ferai recevoir dans cette Eglise. » Cette parole fait réfléchir Ward sur sa situation. « Un peu plus tôt, un peu plus tard, répond-il, cela ne fait pas de différence; j'irai avec vous. » Le 13 août, il adresse à ses amis une lettre-circulaire où il annonce et justifie sa résolution, et, au commencement de septembre, l'abjuration est consommée ². Le 29 de ce même mois, c'est le tour de Dalgairns, l'un des jeunes hôtes de Littlemore. Saint-John suit, le 2 octobre; puis c'est Stanton qui quitte aussi Littlemore et qui fait part à Newman de son intention de se faire *recevoir* à Stonyhurst. « Pourquoi n'être pas *reçus* ensemble? lui répond Newman. Le P. Dominique, passionniste, vient ici le 8, pour me *recevoir*; revenez pour ce jour ³. »

Newman, en effet, a pris son parti. Le 3 octobre, il a requis le prévôt d'Oriel d'effacer son nom des livres du collège et de l'Université, sans expliquer, du reste, le motif de sa demande. Le 8 au matin, il écrit une courte lettre à plusieurs amis, pour leur annoncer ce qu'il va faire. « Cette lettre, ajoute-t-il en *post-scriptum*, ne partira que lorsque tout sera fini. Il va sans dire qu'elle ne demande pas de réponse ⁴. » Deux jours auparavant, il a tracé les dernières lignes de son *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*, et il y a ajouté cette conclusion personnelle dont Stanley a dit qu'elle est « l'une des pages les plus émouvantes qui aient jamais été écrites par une plume non inspirée ⁵ » :

Telles étaient les pensées d'un homme dont la longue et persévérante supplication avait été que le Très-Miséricordieux ne méprisât pas l'œuvre de Ses propres mains et ne l'abandonnât pas à lui-même,

¹ *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 424 à 429.

² *W. G. Ward and the Oxford Movement*, p. 357 à 366.

³ *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 429.

⁴ *Apologia*.

⁵ *Life of Stanley*, t. I, p. 345.

alors que, la vue encore trouble, le cœur chargé, il ne pouvait employer que la raison dans les choses de la foi. Et maintenant, cher lecteur, le temps est court, l'éternité longue. N'écarte pas ce que tu as trouvé ici, ne le regarde pas comme pure matière à controverse, ne t'applique pas à le réfuter, cherchant seulement les meilleurs moyens de le faire; ne te trompe pas toi-même, en t'imaginant que cela vient de désappointement, ou de dégoût, ou d'agitation d'esprit, ou de sentiments blessés, ou d'une sensibilité mal placée, ou de quelque autre faiblesse. Ne t'enveloppe pas dans les liens des années passées, ne décide pas que la vérité est ce que tu désires qu'elle soit, et ne fais pas une idole des préjugés que tu chéris. Le temps est court, l'éternité longue. *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum.*

Le P. Dominique auquel Newman a fait appel, sans même l'informer explicitement du motif pour lequel il le demandait, était un religieux passionniste, Italien de naissance, d'origine très humble, installé en Angleterre depuis 1841. Newman a eu l'occasion de l'entrevoir, quelques instants, l'année précédente, à Littlemore; il a goûté sa simplicité et sa piété; il lui sait gré, comme il l'écrit, sous l'empire des mêmes préventions, de « s'être peu occupé de conversions ».

Le 8 octobre au soir, par une pluie battante, le P. Dominique arrive à Littlemore. Tout y est silencieux. Avis a été donné aux amis du voisinage que « M. Newman désirait rester seul ». Pas d'autres personnes présentes que deux convertis récents, Dalgairns et Saint-John, et deux disciples qui doivent abjurer avec le maître, Stanton et Bowles. A peine arrivé, le religieux essayait de se sécher auprès du feu, quand Newman entre dans la pièce, se prosterne à ses pieds, lui demande de le bénir et d'entendre sa confession. La nuit se passe en prières. Le lendemain, Stanton et Bowles se confessent à leur tour. Le soir, tous trois font leur profession de foi et reçoivent le baptême sous condition. Leur ferveur fait l'admiration du P. Dominique. Le 10 au matin, celui-ci dit la messe, dans l'oratoire, sur une pierre d'autel que Saint-John est allé chercher à Oxford et donne la communion aux cinq assistants. Ainsi se consume, dans la simplicité, le silence et la solitude, ce grand événement dont, depuis plusieurs années, la préparation occupait et troublait tant d'âmes, et dont les conséquences sont loin d'être épuisées.

Si prévue que soit la « sécession » de Newman, le retentissement en est considérable. « Il est impossible, dit un contemporain, Mark Pattison, de décrire l'effet énorme produit dans le monde académique et clérical, je puis dire, dans toute l'Angleterre, par ce

fait qu'un seul homme a changé de religion ¹. » Gladstone affirme que « c'est une époque dans l'histoire de l'Eglise d'Angleterre ² ». Plus tard, Disraeli constatera que cette conversion « a imprimé à l'Angleterre une secousse dont elle est encore ébranlée », et l'un des premiers historiens d'outre-Manche, à l'heure actuelle, M. Lecky, déclarera que, dans cet ordre d'idées, il n'y a pas eu de plus grand événement depuis les Stuarts ³. Sur le moment même, au reçu de la nouvelle, sauf quelques clameurs haineuses de protestants fanatiques, le premier sentiment qui domine à Oxford et dans les milieux éclairés de l'anglicanisme, est celui d'une tristesse respectueuse et aussi d'une attente inquiète. On se demande, avec tremblement, quelles seront, pour l'Eglise établie, les suites d'un tel coup. Chacun a aussitôt pressenti que plus d'un disciple accompagnerait le maître dans son exode. En effet, c'est comme une traînée de conversions. Oakeley s'en va l'un des premiers, puis Faber ⁴, depuis longtemps catholique de cœur, de conviction et de pratique, et beaucoup d'autres, dont de nombreux *clergymen* et gradés d'université. On a évalué à plus de trois cents les conversions, suite immédiate de celle de Newman, et le mouvement devait se continuer les années suivantes; à vrai dire, depuis lors, il ne s'est plus arrêté. Rien de pareil ne s'était vu depuis la Réforme. Les anglicans fidèles se demandent, effarés, quel sera le terme de

¹ *Memoirs*, par Mark Pattison, p. 212.

² Lettre du 10 décembre 1845, *Life of Bishop Wilberforce*, t. I, p. 328.

³ Cité par Wilfrid Ward, dans *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 438.

⁴ Faber, au dernier moment, s'était trouvé arrêté par le souci de dettes qu'il avait contractées pour les dépenses de sa paroisse et que la résignation de son bénéfice ne lui permettrait plus d'acquitter. Un ami protestant, qui voyait les conversions de mauvais œil, mais qui ne voulait pas que la liberté de décision d'un tel homme fût entravée par des préoccupations de cet ordre, lui envoya la somme dont il avait besoin pour s'acquitter, sous la condition qu'il ne serait jamais question de cette affaire entre eux. Le 16 novembre 1845, Faber monta, pour la dernière fois, dans la chaire de son église, déclara à ses paroissiens que les doctrines qu'il leur avait enseignées, bien que vraies, n'étaient pas celles de l'Eglise d'Angleterre, que, conséquemment, il ne pouvait demeurer dans sa communion et devait aller là où il trouverait la vérité. Sur ce, il descendit en hâte de la chaire, enleva son surplis qu'il laissa à terre et se retira au presbytère. La congrégation demeura quelque temps dans un état de stupeur; puis bientôt, tandis que la majorité se retirait lentement, quelques notables allaient supplier le recteur de revenir sur sa décision, lui déclarant qu'il pourrait prêcher toutes les doctrines qu'il voudrait. Faber fut inébranlable. Le lendemain, comme il se mettait en route de bonne heure, avec quelques-uns de ses paroissiens décidés à se convertir avec lui, toutes les fenêtres s'ouvrirent sur son passage et les pauvres gens agitaient leurs mouchoirs en lui criant : « Dieu vous bénisse, M. Faber, partout où vous irez! » (*Life and Letters of F. W.-Faber*, p. 235 à 238.)

ces défections. « Chaque matin, a raconté l'un d'eux, nous prenions place, tout tristes, à notre déjeuner, nous attendant que quelqu'un vînt nous apporter une fâcheuse nouvelle, nous raconter qu'un tel s'en était allé, que tel autre s'en irait sûrement ¹. » Dans certains esprits, l'effet produit est comme celui d'un choc en retour; ils sont rejetés dans le scepticisme; tels J.-A. Froude et Mark Pattison; suivant l'expression de ce dernier, la conversion du maître leur a donné « la sensation d'une fin subite de toutes choses, sans le commencement de rien de nouveau ² ».

Parmi les disciples de Newman, les jeunes sont les plus empressés à le suivre : ils avaient des liens moins forts, des habitudes d'esprit moins anciennes à briser. Ses vieux amis, au contraire, les plus chers à son cœur, demeurent sur la rive qu'il quitte. Keble a-t-il été un moment ébranlé? En tout cas, l'ébranlement ne dure pas. Pusey, Marriott, Rogers, Isaac Williams, Church, ne paraissent pas avoir un instant d'hésitation. Sur leur état d'esprit, sur leur effort pour se ressaisir dans cette déroute de leur parti, sur les conditions dans lesquelles ils essayeront d'établir, à leur tour, une *via media*, j'aurai occasion de revenir dans la suite de cette histoire. Notons seulement que, sous le premier coup d'une séparation qui leur est si douloureuse et si menaçante, ils n'ont aucune parole, aucune pensée de blâme et d'amertume à l'égard de l'ami qui s'éloigne. Dès le 11 octobre, à la première nouvelle de ce qui est, dit-il, pour lui, un « coup de foudre », Keble écrit : « Mon très cher Newman, vous avez été, pour moi, un ami bon, secourable, comme à peu près nul autre n'aurait pu l'être. Vous êtes mêlé, dans mon esprit, à toutes mes vieilles, chères et saintes pensées, au point que je ne supporte pas l'idée d'être séparé de vous, quelque parfaitement indigne que je me reconnaisse. Et, cependant, je ne puis marcher plus longtemps avec vous. Il me faut m'attacher à la croyance que nous ne sommes pas réellement séparés; c'est vous qui me l'avez enseigné, et je ne puis penser que vous ayez pu m'induire en erreur. Ayant donc relevé mon courage par ce peu de mots, je vous dirai seulement : Dieu vous bénisse et vous récompense cent fois pour le secours que vous m'avez donné, de toute façon, à moi, indigne, et à tant d'autres! Puissiez-vous avoir la paix là où vous allez, et nous aider, de quelque manière que ce soit, à l'avoir! En tous cas, je ne pense guère que ce puisse être par des controverses. Et ainsi, ressentant comme si le printemps de ma vie était fini, je suis, pour toujours, votre affectionné et reconnaissant ³. » Les autres s'appliquent à se

¹ *Life and letters of dean Church*, p. 232.

² *Memoirs*, par Mark Pattison, p. 235.

³ *John Keble*, par Lock, p. 128.

montrer aussi affectueux. Toutefois, en dépit de leurs efforts, on sent une gêne, une contrainte. Entre eux et le converti, il y a quelque chose d'irréremédiablement brisé. A la suite d'une visite que lui a faite Newman, Pusey se plaint qu'il y ait eu comme une sorte d'aigreur dans ses manières. Newman répond en se plaignant, à son tour, qu'on soit ainsi disposé à éplucher avec sévérité les convertis. « Hélas ! dit-il, je n'ai pas d'alternative entre le silence et dire ce qui vous peinerait. Puisse venir un jour où il n'en soit plus ainsi ! Alors le vieux temps renaîtra, et un temps plus heureux. » En attendant, il estime qu'il « vaut mieux ne plus se rencontrer que s'exposer à de pareils malentendus¹. » Bientôt, en effet, toutes relations sont interrompues entre ces hommes qui s'étaient tant aimés ; elles ne seront reprises que longtemps après.

A la place de ces amitiés brisées, Newman n'a plus en perspective que la compagnie de ces catholiques dont il s'est tenu jusqu'alors si éloigné. La première rencontre avec eux a lieu le 31 octobre, à Oscott où il s'est rendu, avec quelques-uns des nouveaux convertis, pour être confirmé par Mgr Wiseman. Il semblait, comme l'a dit le biographe de ce prélat, que le grand *leader* d'Oxford, reconnaissant la victoire de Rome, vint rendre son épée à celui qui le pressait depuis longtemps de le faire. L'entrevue, au début, n'est pas sans quelque embarras de part et d'autre. Wiseman qui, en présence d'un homme sortant d'une pareille agonie, ne veut ni avoir l'air de triompher ni se répandre en félicitations banales, trouve à peine quelques mots pour demander des nouvelles du voyage. Les deux principaux personnages restent assis, l'un en face de l'autre, presque sans se parler, pendant qu'à côté d'eux, leurs compagnons causent plus librement. Au bout de peu de temps, l'évêque, avisé qu'un enfant l'attend pour se confesser, saisit cette occasion de se retirer. Le lendemain, après la confirmation, on se revoit et, cette fois, la glace se rompt. « Newman m'a ouvert complètement son cœur, écrit quelques jours après Wiseman. Je vous assure que jamais, en aucun temps, un converti n'est venu à l'Eglise, avec une foi plus docile et plus simple. Tout va bien ; ma santé seule serait inquiétante. Mais non. N'ai-je pas répété que, le jour de la conversion de Newman, je chanterais mon *Nunc dimittis* ? Il n'est pas temps de manquer à ma parole². »

Au sortir de cette cérémonie, Newman et ses compagnons retournent à Littlemore, où ils résident encore quelques mois, attendant que leur destination soit fixée. Avis leur est bientôt donné qu'un vieux *cottage* près d'Oscott est mis à leur disposition.

¹ *Life of Pusey*, t. II, p. 507, 508.

² *Life and Times of Card. Wiseman*, t. I, p. 430 à 435.

Le 22 février 1846, Newman quitte définitivement Littlemore. A son passage à Oxford où il couche une nuit, plusieurs de ses anciens amis, dont Pusey et Church, viennent prendre congé de lui. Avec un déchirement de cœur dont la trace se retrouve en plus d'un de ses écrits¹, il dit pour toujours adieu à la vieille cité universitaire et à ses collègues qui ont tenu tant de place dans sa vie.

Le sacrifice est complet. Newman a renoncé à tout, à sa situation, à ses amitiés, à sa famille même dont aucun des membres ne devait le suivre dans sa conversion, et il va à des hommes qu'il ne connaît pas, contre lesquels il a des préventions et dont plusieurs ne sont pas sans en avoir à son égard. Faut-il se demander s'il va être humainement récompensé de ses sacrifices! Non. S'il a ainsi brisé son passé, ce n'est pas en vue d'obtenir je ne sais quels avantages; c'est uniquement pour trouver la lumière et posséder la vérité. Sur ce point, son espoir a été réalisé. Près de vingt ans après, à une époque où il pouvait cependant avoir quelques sujets de se plaindre de ses nouveaux coreligionnaires, il témoignait hautement « de la paix et du contentement parfait » qu'il avait goûtés depuis sa conversion. Il déclarait « n'avoir plus jamais éprouvé un seul doute ». Il se comparait à « un voyageur entré au port après la tempête » et il ajoutait que « la jouissance de ce repos avait duré, depuis lors, sans interruption² ». Dieu n'a donc pas trompé l'attente de celui qui avait si généreusement répondu à son appel. Newman a dû trouver là de quoi supporter ce qui a pu lui paraître parfois une ingratitude des hommes. Toutefois est-ce assez pour nous consoler nous-mêmes de ce que ceux auxquels il était venu n'aient pas toujours su se servir de la force incomparable qu'il leur apportait? Gladstone a dit, à propos de la conversion de Newman, que « l'année 1845 avait marqué la plus grande victoire que l'Église de Rome eût remportée depuis la Réforme³ ». Les catholiques ont-ils conscience d'avoir pleinement tiré parti de cette victoire?

Paul THUREAU-DANGIN.

¹ La douleur de cet adieu, discrètement indiquée dans l'*Apologia*, se trahit davantage dans divers passages de *Loss and Gain*, sorte de fiction où l'auteur s'épanchait d'autant plus librement qu'il n'était plus directement en scène.

² *Apologia*.

³ *Vie de Lady Georgiana Fullerton*, par M^{me} Craven, p. 200.

LE ROMAN DE DEUX POÈTES ¹

I

Tous les esprits lettrés et délicats, — et c'est le cas des nombreux lecteurs du *Correspondant*, — savent quelle place Elizabeth Barrett et Robert Browning ont occupée dans la poésie anglaise de ce siècle. Les poèmes de l'un sont aussi populaires en Amérique que dans son propre pays, et les œuvres de l'autre demeurent parmi les plus suaves et les plus pénétrantes de notre temps. Mais ce qui est moins connu, et ce qui vient d'être révélé au monde par une publication posthume, c'est le roman très pur et très touchant de leur amour; c'est le mystère de cette union de deux âmes si bien faites pour s'unir et qui ont trouvé le bonheur dans la même adoration du beau idéal.

Cette publication des lettres d'amour d'un père et d'une mère, par leur fils, a, tout d'abord, inquiété la conscience publique dans ce qu'elle a de plus délicat. N'y avait-il pas là une violation du sanctuaire où le cœur humain cache, sous des voiles épais, ce qu'il a de plus saint, de plus sacré? Où s'arrêterait-on dans la voie des révélations, si la porte du tabernacle pouvait impunément s'ouvrir et exposer aux regards profanes ce qui avait été confié à son ombre et à son silence? Robert Browning lui-même n'avait-il pas écrit : « Dieu soit loué! La plus infime de ses créatures — possède une âme à deux faces : l'une qu'il montre au monde, — l'autre qu'il réserve pour la femme qu'il aimera. » N'a-t-il pas, ailleurs encore, et plus d'une fois, déclaré que le public ne devait pas tout savoir et que le droit de réticence appartenait au plus célèbre comme au plus inconnu?

Elizabeth Barrett, de son côté, était pleine d'indulgence pour la curiosité humaine. Elle a écrit : « Quant à moi, je considère les lettres (pour parler littérature) comme la partie la plus vitale de la biographie. Qui voudrait détruire un de ces innombrables volumes, même ceux qui stéréotypent les grimaces de l'esprit de Voltaire, oui, de Voltaire lui-même? Si les secrets de nos vies quotidiennes et du fond de nos âmes peuvent instruire d'autres âmes qui nous survivront, qu'ils soient révélés dans l'avenir aux hommes

¹ *The Letters of Robert Browning and Elizabeth Barrett*, 1845-1846. 2 vol. (Smith Elder et Co. London, 1899.)

comme ils le sont aujourd'hui à Dieu. Que la poussière retourne à la poussière et les secrets de l'âme à l'humanité; elle en est l'héritière naturelle. Non que je ne comprenne, dans mon for intérieur, qu'on recule avec effroi devant la publicité illimitée, non que je ne fusse prête à détruire des papiers qui me seraient sacrés pour des raisons personnelles; mais, en pareil cas, je ne décorerais pas cette faiblesse naturelle du nom de vertu, et si je posais pour *instruire* le public, je ne le proclamerais pas, je n'essaierais pas, je l'espère, de l'offrir en exemple et comme encouragement à d'autres esprits. »

M. Browning fils a pu voir dans cette expression si positive de la pensée maternelle, la sanction que sa conscience cherchait peut-être. Cette expression, il le savait, n'aurait pas été combattue par son père, pour qui la parole de sa femme faisait loi. Et, par le fait, Robert Browning semble avoir donné tacitement son autorisation, en gardant ces lettres *seules*, après avoir détruit toutes les autres avant de mourir. Qui sait si sa main ne fut pas arrêtée par la dernière de toutes, si charmante dans son laconisme? Tout était consommé; le mariage secret avait eu lieu; ils allaient s'enfuir en Italie et, pour parer aux difficultés matérielles, Browning avait prié sa jeune femme de réduire son bagage au minimum. Elle s'était conformée à ce sage conseil. « Mais, écrivait-elle la veille du départ, j'emporte vos lettres; tant pis pour le poids! J'ai essayé de les laisser, je n'ai pas pu, ou plutôt *elles n'ont pas voulu l'être*. Ce n'est pas ma faute, et je ne veux pas être grondée. » Plus tard *elles ne voulurent sans doute pas être détruites!*

En laissant son fils libre d'en faire tel usage qui lui paraîtrait le meilleur, il l'absolvait d'avance, et ce fils a eu le droit de dire: « Je n'avais le choix qu'entre deux partis: détruire la correspondance ou la publier », car en la conservant, il l'eût laissée après lui, livrée à la fantaisie ou à la cupidité du premier venu.

Ce qu'il faut regretter sous tous les rapports, et surtout au point de vue de l'art, c'est qu'il se soit cru obligé de livrer son trésor sans en rien retrancher. Possesseur d'un joyau unique, il n'a pas jugé nécessaire de le dépouiller des quelques scories qui en diminuent l'éclat, d'en tailler les merveilleuses facettes de manière à les faire briller de tous leurs feux; il a donné son *Koh-i-Noor* à l'état brut, et c'est fâcheux. En faisant œuvre de lapidaire habile, il eût désarmé la critique et pas une voix n'eût osé le blâmer d'avoir non seulement enrichi la littérature anglaise d'un incomparable chef-d'œuvre, mais aussi d'avoir fourni à l'humanité qui sent et pense, un exemple de beauté morale qui reconforte l'âme attristée jusqu'au découragement, par l'amas de vilénies sous lequel sombre parfois son énergie.

Certes, l'exemple reste, mais il est d'accès un peu difficile. Il

faut une certaine persévérance pour suivre si longtemps la même voie, à la suite de deux personnalités même très sympathiques, et si beau que soit ce chant d'amour, on a quelque peine à ne pas le juger un peu monotone avant d'arriver à la 1146^e et dernière page.

Hâtons-nous d'ajouter, car il nous en coûte de jeter un blâme sur tant de beauté, que de judicieuses suppressions auraient fait disparaître des hors-d'œuvre plus qu'inutiles, qui font parfois retomber trop brusquement le lecteur des régions éthérées sur la poussière du chemin terrestre.

« Oh! s'écrie Elizabeth Barrett, dans une de ses premières lettres, qui me donnera un cheval ailé! » Son cri a été entendu; il est venu à elle, ce coursier merveilleux, et souvent il l'a emportée très haut; si parfois il s'est lassé, a replié ses ailes et touché terre pour reprendre haleine, il a toujours su éviter la boue, même l'eau trouble.

« La nature de ma fille est la plus pure que j'aie jamais rencontrée », disait M. Barrett père.

C'était vrai, et par une faveur bien rare de la destinée, cette âme de diamant devait trouver, pour la comprendre, une âme d'homme aussi transparente, aussi exempte de taches et de défauts que la sienne; et le fils de ces deux êtres exceptionnels, en présence de l'œuvre émanée de leur double perfection morale, n'y voyant rien qui ne fût à leur honneur et pour le bien de tous, la comparant à trop d'autres dont la littérature de son pays n'a pas à se glorifier, ce fils aura jugé qu'il ne pouvait trop prodiguer son trésor de myrrhe et d'encens pour assainir l'atmosphère dans laquelle un si grand nombre de mains illustres avaient semé tant de miasmes délétères.

On ne devra donc pas se prévaloir de cette publication comme d'un précédent de nature à innocenter des étalages futurs de passion humaine rappelant ceux de Swift, de Pope, de Byron, de Keats, de Shelley, de George Sand, de Musset et de tant d'autres. Bien au contraire, elle en est la condamnation vivante. « Ces lettres, a dit Ruskin, sont des annales de tendresse et de noblesse que rien ne saurait surpasser. » Là est l'excuse de celui qui, dans son orgueil filial, n'a pas vu les petites taches de son soleil et, par conséquent, n'a pas essayé de les faire disparaître.

II

Tout est étrange, imprévu, on pourrait presque dire *unique*, dans ce roman d'amour de deux poètes qui, après avoir chanté, glorifié l'amour dans leurs poésies pendant toute la première moitié de leur vie, ne l'avaient jamais ressenti; leur imagination l'avait placé si haut qu'ils n'avaient pu l'atteindre. « On me disait

autrefois : Vous demandez trop, vous êtes trop romanesque. Et je répondais toujours que je ne pouvais demander trop puisque je ne demandais rien. Ce qui était vrai, car je ne pensais jamais (combien de fois je l'ai dit !) que l'homme que je pourrais aimer, s'abaisserait jusqu'à *moi* ; les deux choses me semblaient absolument incompatibles. » Voilà pour elle.

« Tout le plan de ma vie fut arrêté dès longtemps ; il n'admettait pas un instant la possibilité de vous trouver, de rencontrer la femme que vous êtes, car, en envisageant l'avenir, on compte sur le *hasard*, sur la *chance*, non sur la Providence. Comment aurais-je pu vous attendre ? Je remercie Dieu de n'avoir pas été, en tout ceci, trop indigne d'être rapproché de vous, en ce sens que n'étant plus dans la première fraîcheur de la jeunesse et ayant reconnu depuis des années, l'impossibilité pour moi d'aimer aucune femme, je m'étonnai d'abord et résistai ; puis, je me soumis enfin, en m'expliquant les choses à moi-même et j'en devins plus fier que content. Quand l'amour vrai, se faisant tout à coup reconnaître tel, se révéla enfin à moi, je lui ouvris mon cœur avec un cri, sans me préoccuper de la défaite de toutes mes théories. » Et ailleurs : « Croyez-vous qu'avant de vous avoir trouvée, j'allais par le monde, cherchant qui je pourrais dévorer, ou qui me dévorerait en qualité d'épouse ? Supposez-vous que j'aie jamais rêvé de me marier ?... Jamais, jamais n'avez cette pensée ! » Voilà pour lui ! Donc, ces deux cœurs si bien faits pour aimer, ont laissé passer la saison de la vie où d'ordinaire s'épanouit la fleur d'amour, parce qu'ils l'ont voulue plus belle que nature.

Elizabeth Barrett, née en 1809, a donc trente-six ans lorsque le miracle s'opère en 1845. Elle a été charmante : « Une délicieuse, douce, modeste et timide créature, si jolie qu'on la regarde comme une belle fleur », disait d'elle, en 1833, son amie miss Mitford, qui a laissé de si jolis *Souvenirs* d'elle et des autres et un petit chef-d'œuvre de vie rurale intitulé *Notre village*.

« Elle est frêle et délicate ; des cascades de boucles brunes et soyeuses encadrent son visage plein d'expression ; elle a de grands yeux tendres, frangés de longs cils noirs qui reposent sur la joue quand les paupières s'abaissent, et rejoignent, en se relevant, les fins sourcils flexibles ; un sourire semblable à un rayon de soleil, un noble front, la bouche un peu grande, mais admirablement dessinée et très expressive ; des lèvres de corail s'entr'ouvrent sur des dents très blanches ; le teint brun a vraiment l'éclat d'une rose de Chine ; les pieds sont exquis, et sur tout cela un tel air de jeunesse et de modestie, que je ne pus me croire tout d'abord en présence de la « poétesse » qui parle grec comme je parle français, qui a traduit le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle et composé un

grand nombre d'admirables poésies. » La beauté charmante décrite par miss Mitford n'a rien d'anglais; Elizabeth Barrett, fille de parents créoles, possédait la grâce délicate, un peu langoureuse et nonchalante, des femmes de ces îles merveilleuses semées comme des perles dans la mer des Antilles; mais, en même temps, elle avait leur cœur passionné et les éclairs d'énergie que la passion fait briller. Browning lui écrivait un jour : « Lorsque je vous fus présenté, je vis d'abord vos yeux seuls; je ne vous vis qu'après. » Il s'extasiait comme tous sur la petitesse de ses mains, pour lesquelles on cherchait les plus mignonnes éditions, les seules qu'on pût lire, déclarait-elle.

En 1845, la maladie avait terni l'éclat de ce délicieux visage, mais la séduction restait bien puissante, si l'on en juge par l'affection jalouse de ceux qui pouvaient l'approcher. Ils étaient peu nombreux, et chacun, homme ou femme, aspirait à l'absorber, à obtenir une préférence; aussi le pauvre Browning devint-il promptement l'objet des soupçons et de l'envie de ceux qui devaient dire un jour comme miss Mitford : « Il nous l'a volée! »

Etrange et douloureuse en somme avait été l'existence de cette enfant, en apparence gâtée par la fortune et les circonstances. Douée par la nature d'une intensité extraordinaire de vie cérébrale, admirée par son père qui l'adorait à sa manière, habitant avec ses deux sœurs et ses nombreux frères (elle était l'aînée de tous) une belle résidence au pied de délicieuses collines, jouissant de la nature et dépensant avec joie sa jeune activité de corps et d'esprit, elle avait eu une enfance heureuse. Son père encourageait son appétit vorace de lecture et ses premiers essais poétiques. « J'ai été précoce, dit-elle à Browning; je rimais en trempant mon pain dans mon lait lorsque j'étais encore presque un bébé; mais, en réalité, c'était de l'écho plus qu'autre chose. J'écrivais vertu avec un grand V et O Muse! avec une harpe, etc. A neuf ans, je produisis ce que j'appelais un poème épique, et à dix, des tragédies variées en français et en anglais, que nous représentions dans la *nursery*. Il y avait, entre autres, un *Régulus*, mais je ne peux plus sourire en en parlant; trop de souvenirs, que le temps a rendus tristes, s'y rattachent!... Quant aux dieux et aux déesses, j'y croyais très sérieusement et les conciliais avec le christianisme, auquel je croyais aussi à ma façon, comme ont fait quelques philosophes plus grands que moi. Je sortis un jour avec mon tablier plein de petits bâtons, plus une allumette dérobée à l'office, pour aller offrir un sacrifice à une Minerve aux yeux bleus. Elle était ma favorite parce qu'elle aimait Athènes.

« Aussitôt qu'il me vint des doutes sur mes déesses, je tombai dans un vague scepticisme et, quoique je disse le *Pater* matin et

soir, en y ajoutant, comme les enfants en général : « Seigneur, « bénissez tous ceux qui sont bons pour moi », je terminais par une prière trouvée dans certains mémoires; elle avait frappé mon imagination et convenait parfaitement à l'ensemble de mes idées : « O Dieu! s'il y a un Dieu, sauvez mon âme, si j'ai une âme! » Peut-être, la théologie de bien des enfants réfléchis n'est-elle pas plus orthodoxe que la mienne alors; néanmoins, il me paraît souvent merveilleux d'avoir échappé à tant de dangers, vu les lieux communs qui m'enveloppaient, douée, comme je l'étais, d'assez de force et assez aidée par les circonstances pour briser tous les freins et abuser de la liberté. Mon père me disait : « Ne lisez pas l'Histoire de Gibbons, ce n'est pas un livre convenable. « Ne lisez pas Tom Jones, ni aucun des livres qui sont *de ce côté*; « faites attention! » J'étais très obéissante et ne lisais que les livres de l'*autre côté*, où se trouvaient Voltaire, Rousseau, les *Essais* de Hume, Mary Woolstoncraft, etc., etc.! L'un valait l'autre! »

Son amour de la lecture ne se refroidit jamais. « Est-il possible que vous n'aimiez plus lire! écrit-elle en 1845. Mon goût est aussi frais que jamais. Vous l'avouerez-vous tout bas? *J'aime beaucoup les romans*. Oui! et je les lis... pour l'*amour du conte*, comme les petits enfants assis sur les genoux de papa... Je me fais un devoir de lire toutes les histoires que d'autres ont la bonté d'écrire. »

Cela ne l'empêchait pas de se plonger avec enthousiasme dans les classiques grecs et latins et de traduire le *Prométhée* à treize ans! Plus tard, elle fut sévère pour ce travail, « la plus misérable des versions... aussi froide que le Caucase et aussi plate que la plaine voisine... Un simple exercice de petite fille, comme l'a dit miss Coleridge... La seule manière de lui donner un peu de chaleur serait de le jeter au feu! » C'est ce qu'elle fit un jour en recommençant la même tâche avec plus d'expérience.

« J'ai eu grand peine à conquérir l'expression, avoue-t-elle, et il m'a fallu la chercher sans *sympathie autour de moi*. »

Que s'était-il donc passé et qu'était devenu l'intérêt presque enthousiaste de M. Barrett? Hélas! les épreuves s'étaient multipliées; M^{me} Barrett, épuisée par sa multiple maternité, s'était éteinte en 1828, après de longs mois de langueur pendant lesquels son mari s'était consacré à elle.

L'émancipation des esclaves avait causé de vives préoccupations au père de famille, en jetant le trouble dans sa fortune. Il avait fallu quitter la belle et trop coûteuse résidence, réduire le train de maison, s'installer d'abord dans le Devonshire, puis à Londres.

Inspiration fâcheuse pour Elizabeth, car, après une maladie de poitrine qui avait failli l'emporter à quinze ans, elle était restée plus que délicate, et les brouillards de Londres, succédant aux

pures brises du Devonshire, achevèrent de la briser. Enfermée dans une chambre à demi obscure, soutenue par son seul génie, elle se livrait plus que jamais à l'art pour lequel elle voulait vivre, lorsque, en 1838, les médecins exigèrent qu'elle quittât Londres pour l'hiver au moins. Un voyage sur le continent paraissait au-dessus de ses forces; on choisit pour refuge Torquay, cette Nice de l'Angleterre sur la côte du Devonshire.

Elle partit dans une voiture de malade confectionnée exprès pour elle, accompagnée par l'aîné de ses frères, Edward, celui qui la comprenait le mieux, l'être « qu'elle aimait le plus au monde sans comparaison ni rivalité, plus que son père, qui le savait, car quiconque la connaissait ne pouvait ignorer quelle était sa première et principale affection ». Et ce frère bien-aimé lui fut enlevé quelques mois après, de la manière la plus cruelle.

Parti en mer un beau jour d'été, le 11 juillet 1840, avec deux amis et un pilote renommé, sur un petit yacht vainqueur de plusieurs courses, il ne revint jamais! Les corps furent retrouvés après des délais plus ou moins longs; celui d'Edward Barrett ne reparut que le 4 août. M. Barrett père, absent lors de la catastrophe, avait rejoint sa fille à moitié morte, « frappée comme par un coup physique », n'entendant plus, sur la couche qu'elle ne quittait pas, que la cruelle mer battant la rive comme un glas pour le mort enlevé si prématurément, torturé par la pensée que, s'il l'avait moins chérie, il l'aurait laissée à Torquay avec sa tante et son père. Plus tard, elle écrivait, non sans peine, à Brownrig : « Quand vint le moment de me quitter, moi, moi pour qui il était à la fois le plus cher des amis et des frères, le seul de ma famille qui... mais je ne peux pas écrire ces choses... qu'il me suffise de vous dire qu'il était au-dessus de nous tous, meilleur que nous tous : pour moi, le meilleur, le plus noble, le plus cher, au delà de toute comparaison. Donc, quand il fut question de son départ, moi, affaiblie par la maladie, je ne pus me maîtriser et refouler mes larmes, et ma tante, au lieu de me gronder comme elle aurait dû le faire, m'embrassa, déclara qu'elle ne permettrait pas qu'on m'affligeât et écrivit à mon père qu'il me briserait le cœur s'il persistait à rappeler mon frère. Comme si les cœurs se brisaient ainsi! J'ai pensé amèrement, depuis, que le mien ne s'était pas brisé *pour bien plus*, et la réponse de mon père, marquée en moi comme par un fer rouge, fut que, vu les circonstances, il ne refusait pas son consentement, mais qu'il me blâmait absolument d'être si exigeante. Il n'y eut donc pas de séparation *alors*; les mois passèrent : parfois j'étais mieux, parfois plus mal, et les médecins refusaient de répondre de ma vie si l'on m'agitait, et l'on ne parla plus de rien. Un jour (oh! comme je m'en souviens!) il me prit la main, me dit

qu'il m'aimait plus que tous et *qu'il ne voulait* pas me quitter jusqu'à ce que je fusse guérie. Oh! oui, je me souviens! Et, dix jours après, le bateau quittait la rive pour ne plus revenir! Oh! l'agonie de ces trois jours! Pendant des semaines et des mois, je ne pus parler ni verser une larme, étendue, à demi inconsciente, l'esprit en délire et trop près de Dieu, sous sa main qui m'écrasait, pour le prier. J'expiai toutes les larmes de ma faiblesse en ne pouvant plus en verser une, et tous eurent pitié, aucune voix ne s'éleva pour me dire : voilà ce que vous avez fait! »

Dans cette lettre poignante, miss Barrett s'efforçait de défendre son père, dont elle avait tant à se plaindre, et donnait son silence en cette terrible catastrophe, comme une preuve de sa générosité d'âme.

A partir de ces jours de désespoir, Elizabeth n'eut plus qu'un désir : quitter Torquay, rentrer à Londres. On ne le lui permit que vers la fin de l'été de 1841!

III

Lorsque commença la correspondance entre les deux poètes, le 10 janvier 1845, la renommée avait proclamé leur génie avec des appréciations très diverses; la popularité de la jeune femme dépassait de beaucoup celle de l'homme qui allait prendre une si grande place dans sa vie; cependant, pour un cercle restreint qui s'est bien élargi depuis, Robert Browning était d'ores et déjà considéré comme une des gloires poétiques de son pays. Miss Barrett comptait parmi ses admirateurs; elle l'avait dit dans une de ses poésies; Browning, encouragé par un de leurs amis communs, M. Kenyon, quelque peu parent d'Elizabeth, lui écrit pour la remercier. Dès la première ligne, il entre de plain-pied en matière : « Chère miss Barrett, j'aime vos livres et je vous aime aussi. » Il a cherché matière à critique, ou plutôt à conseil, et il ne peut qu'admirer « la musique étrange et fraîche, la richesse du langage, le sentiment exquis, la pensée nouvelle et courageuse ».

Elle est touchée : « La sympathie lui est chère, très chère, mais celle d'un poète, et de quel poète! est pour elle la quintessence de la sympathie! »

Pendant la première période de ce commerce épistolaire, c'est-à-dire de janvier au 20 mai, la correspondance est surtout littéraire et rétrospective. Miss Barrett ne pourra le recevoir qu'au printemps. Depuis *cinq ans* elle n'a pas quitté sa chambre aux rideaux épais, et son énorme correspondance a été écrite, comme ses œuvres, sur la chaise longue où elle vit étendue. Presque toute sa conversation a eu lieu sur le papier : « Les hivers m'enferment comme ils ferment les yeux des marmottes; au printemps nous verrons.

Je suis tellement mieux, que je semble me tourner de nouveau vers le monde du dehors... Pour moi, malheureusement, le perce-neige est comme la neige, si froid sous les pieds! Je ne crois plus, à la voix des tourterelles; le vent d'est souffle si fort! Avril est un Parthe armé de sa flèche, et Mai (le commencement du moins) un espion dans le camp! » En attendant, les nouveaux amis se révèlent l'un à l'autre. Elle demande à voix basse, « comme on doit faire quand on va mendier », d'être éclairée sur ses défauts, sans toutefois promettre une soumission absolue, car elle ne prétend pas à une douceur sans bornes devant la critique, surtout quand on la prie de changer son style, comme si Buffon n'avait pas dit : « Le style, c'est l'homme! »

Tout de suite, elle déclare à Browning qu'elle désire savoir le plus possible de ce qui est lui, car toujours elle a été impatiente, s'attendant à ce que la foudre fût aussi prompte que l'éclair. Elle le place très haut et le lui dit : « Vous voyez deux mondes à la fois, ou, pour me servir du langage des écoles du jour, vous êtes à la fois subjectif et objectif dans vos habitudes d'esprit. Vous pouvez jouir de la pensée abstraite et de la passion humaine dans le sens le plus passionné. Cela vous donne une immense puissance artistique... Et puis vous êtes hautement *masculin*, et moi, femme, j'ai étudié avec envie certains de vos « modes de langage » et de vos intonations comme des choses qui me sont inaccessibles. » Néanmoins, elle ne se prive pas de lui dire aussi, en s'unissant à lui pour adoucir la critique : « On dit de vous et de moi que nous aimons l'obscurité et que nous nous servons de la langue des sphinx, et vraiment quelques-uns de vos arguments le méritent. » Quand bientôt il lui propose de travailler ensemble, elle lui répond qu'elle en sera trop heureuse, mais qu'on dira : « C'est de l'obscurité multipliée par deux! » Plus d'une fois elle revient sur la nécessité d'avoir un peu plus pitié du lecteur, de ne pas lui cacher, comme par malice, tant de beautés trop enveloppées de voiles, de ne pas choisir, comme à plaisir, des titres qui déroutent.

Ses conseils ne restèrent pas sans effet, et c'est en grande partie à son influence qu'il faut attribuer la conversion de Browning à un style moins apocalyptique et par conséquent le plus grand succès de ses dernières œuvres. Elle l'en félicite dans une lettre qui contient cependant encore quelques réserves. « Je soutiens, dit-elle, que ceux qui se plaindront cette fois d'obscurité, sont aveugles. »

Miss Barrett n'était pas exempte de ces inspirations difficiles à pénétrer, et si elle aida Browning à écarter ses nuages, elle les prit parfois, et, sous son influence, un peu trop à son compte.

Au reste, il se montre à la fois modeste, plein de sérénité devant la critique qui, jusque-là, ne l'a certes pas épargné et en même

temps plein de foi en sa vocation. « J'écris, dit-il, parce que j'ai la conviction que c'est mon devoir et persuadé qu'en dépit des défauts et des insuffisances, tout bien considéré, je fais de mon mieux ; ceci est pour *moi*, et cela étant, dussé-je ne pas être écouté par une seule créature humaine, j'espère que je n'en serais pas affecté... Mais il est advenu que j'ai rencontré un accueil beaucoup plus empressé et plus bienveillant que je n'aurais pu m'y attendre. Les louanges sincères ne m'ont jamais manqué... Je suis satisfait de la part qu'on m'a faite. J'ai été gâté de telle sorte en ce monde, que je me dis souvent que si, aujourd'hui, je mettais en danger tout mon bonheur à venir, je n'aurais cependant pas vécu en vain. »

Ils se comprennent bien vite ces deux grands artistes ; ils sentent et font sentir qu'un élément nouveau et très puissant est entré dans leur vie. Tout de suite elle lui demande de la traiter en *bon camarade*, en *confrère*, si toutefois elle ose se ranger à côté de lui, car tous deux ont placé très haut l'art auquel ils se sont voués ; tous deux ont la volonté bien arrêtée de le servir et la même indifférence quant à une prompte popularité... Si l'œuvre en est digne, elle sera honorée pendant ou après la vie de son auteur ; cela doit lui suffire. Cette communauté, cet échange d'idées agit promptement sur Elizabeth Barrett. Elle se reprend « aux espérances aveugles. Il est bon, n'est-il pas vrai, de voler vers la lumière, dût-on se meurtrir les ailes aux vitres de sa fenêtre ? » « Je ne suis pas naturellement découragée et après un long apprentissage d'amère souffrance morale et un long emprisonnement, j'en sors ayant appris deux leçons : la sagesse d'être gaie et le devoir des relations sociales. L'angoisse m'a enseigné la joie, la solitude m'a fait apprécier la société, la réaction a été naturelle et saine. En somme, je peux dire que le monde me semble d'autant plus beau, que j'en ai été plus privée. J'aime à vous entendre témoigner de votre bonheur. Il est évident que les grandes afflictions naturelles vous ont été épargnées, ces afflictions contre lesquelles nous avons tous à lutter tôt ou tard. Donc nous nous tournons vers vous pour vous demander consolation et doux encouragement. Rappelez-vous, cher Monsieur Browning, que vous devez votre joie sans blessures à Dieu et que c'est une dette à payer au profit de son monde. Ecrivain entre amis (vous dites que nous le sommes), je dois avouer que je connais aussi peu que vous ce genre de chagrin qui passe pour être le plus amer : la cruauté du monde, ses trahisons, les indignités des plus aimés. Il me semble, d'après ma propre expérience, qu'il y a de la bonté partout, en proportions diverses, et plus de tendresse de cœur que ne le prétendent les moralistes. On a été bon pour moi, même sans me comprendre ; on a eu pitié de moi, même sans

m'approuver. Les critiques eux-mêmes se sont métamorphosés pour moi ; d'ours, ils sont devenus colombes ! Je n'ai pas de mal à dire de votre monde, quoique je n'en sois pas encore, et j'en ai la crème en votre amitié... Que vous êtes bon ! Avec quelle douceur vous me parlez ! Certaines choses que vous dites sont très touchantes, d'autres me surprennent, et quoique j'aie conscience que vous exagérez ce que je peux être pour vous, cependant il m'est délicieux de penser, bien éveillée, que vous êtes mon ami ! »

Quand on considère que cette lettre est parmi les premières, on voit que le charme se hâte d'opérer. L'intérêt si vif et si évidemment sincère que Browning témoigne à son amie invisible, agit sur elle comme un merveilleux tonique. Elle l'entretient avec confiance de son passé comme de ses projets de travail pour l'avenir. Répondant à ce qu'elle lui a écrit sur le devoir social, il lui dit : « Ainsi donc vous prenez goût à la société et pensez que vous en jouiriez ? Je l'ai toujours détestée ; je m'y suis résigné ces six et sept dernières années, de crainte, en l'évitant, de laisser échapper, au bon moment, des observations utiles et de ne découvrir ma faute que trop tard. Et maintenant que j'ai accompli la plus grande partie de ma tâche, une maisonnette et un jardinet me suffiraient. Les livres mêmes ne m'intéressent plus guère ; je préfère la vie et les tableaux qu'elle présente aux livres qui parlent d'elle. » Sur ce, Elizabeth se met à comparer leurs deux existences. « Vous paraissez avoir bu toute pleine la coupe de la vie pendant que le soleil brillait ; ma vie a été tout intérieure, ou avec la *douleur* en guise de forte émotion. Avant d'être enfermée par la maladie, je l'étais déjà, et parmi les plus jeunes femmes du monde, il en est peu qui n'aient pas vu, entendu, connu la société plus que moi, qu'on peut à peine appeler jeune à présent. J'ai grandi à la campagne, sans ressources de société, le cœur dans mes livres et la poésie, mon expérience faite de rêveries. Mes sympathies s'inclinent vers la terre comme un chèvrefeuille sans soutien et, excepté *un seul*, dans ma maison... Mais je ne peux pas parler de cela ! C'était une existence solitaire et la vie domestique bourdonnait doucement autour de moi comme les abeilles dans l'herbe. Le temps passait ainsi, et lorsque survint ma maladie, lorsque je me vis sur la lisière du monde, tout paraissant fini, n'ayant plus l'espoir de franchir le seuil d'une chambre à l'autre, je pensai avec quelque amertume, que j'étais restée aveugle dans ce temple que j'allais quitter, que je n'avais rien vu de la nature humaine, que mes frères et sœurs de la terre n'étaient pour moi que des noms, que j'avais passé, les yeux bandés, sous les étoiles ; que je n'avais aperçu ni une haute montagne, ni un grand fleuve, rien par le fait, et il était trop tard ! Comprenez-vous aussi quel désavantage cette ignorance est pour moi au point

de vue de mon art? Si je continue de vivre sans échapper à cette réclusion, je suis en quelque sorte *un poète aveugle*?... Mais tout murmure est chose vile. Nous devons tous remercier Dieu de la mesure de vie qu'il nous donne et la trouver suffisante. Je vous écris tout ceci afin que vous puissiez bien me comprendre, lorsque je dis que j'ai vécu toutes mes principales joies et presque toutes mes émotions personnelles, dans la poésie seule. Si j'aime écrire! Mais sans doute! C'est la vie pour moi! Car vivre ce n'est pas manger, boire, respirer; c'est sentir la vie courir dans toutes les fibres de l'être passionnément, joyeusement. » Et c'est ainsi que l'on vit en écrivant; pas toujours, mais tant que la roue tourne et que la marche des idées est ininterrompue. »

Au milieu de ses épanchements, elle s'écrie, dans sa franchise naïve : « Que c'est délicieux de parler de soi! Mais comme vous m'avez tentée, j'ai mordu au fruit et vous supplie de pécher à votre tour! »

Il ne demande pas mieux. En réponse à ses projets de travail, il lui trace un plan de drame sur Prométhée, si beau, si grandiose, qu'on regrette qu'il ne l'ait pas exécuté lui-même. *Elle n'ose pas*. « Et puis, ajoute-t-elle, j'incline à croire que nous avons besoin de *formes* nouvelles aussi bien que de pensées. Les anciens dieux sont détrônés. Pourquoi retournerions-nous aux vieux moules *classiques*, comme on les appelle improprement?... Aspirons plutôt à *la vie*, et que les morts enterrent leurs morts... Mon intention principale pour le moment, est d'écrire une sorte de roman-poème complètement moderne, faisant irruption à travers nos conventions sociales, nos salons et autres lieux « où les anges ne pénètrent pas », et de la sorte rencontrant face à face et sans masque, l'humanité du siècle et exprimant la vérité sans ambages, telle que je la conçois. Voilà mon intention; elle n'est pas encore assez à maturité pour mériter le nom de plan. » On voit poindre l'idée d'*Aurora Leigh*.

Naturellement Browning applaudit : « L'œuvre neuve, hardie, vivante qu'elle médite et décrit, est le seul poème qui doit être entrepris par elle ou par quiconque est vraiment poète; la seule réalité, le seul service effectif à rendre à Dieu et aux hommes. C'est ce qu'il a toujours rêvé de faire, ce qu'il peut maintenant espérer faire, puisqu'elle collaborera avec lui. »

Ce n'est pas le moindre intérêt de cette correspondance, qui en a de plus d'une sorte, que de suivre la marche des deux illustres auteurs dans leur voie littéraire, celle de Browning surtout, car Elizabeth Barrett, absorbée par la joie de se sentir revivre, travailla peu durant ces dix-huit mois de résurrection à la fois si heureux et si troublés; lui, au contraire, semble avoir puisé dans sa joie

nouvelle un stimulant, une sorte d'ivresse sacrée qui surexcita sa puissance créatrice et ceux qui voudront désormais l'étudier au point de vue de son œuvre trouveront dans ses lettres des lumières précieuses. Il produit sans relâche et soumet tout au jugement de son amie. Les qualités et les défauts de ses vers passent dans sa prose; c'est un bouillonnement de cataracte, les idées surabondent, se précipitent en torrent les unes sur les autres, s'enchevêtrent, se brisant parfois sur les pierres des rapides, produisant d'autres fois des effets magnifiques.

Si miss Barrett eût été une adroite coquette, elle ne s'y fût pas mieux prise pour surexciter l'impatience de Browning; on la sent croître de page en page, et l'amitié se fait de plus en plus tendre. La *chère miss Barrett* devient *ma bien chère amie, mon amie à moi!* Il implore des bulletins de santé; elle le gronde câlinement de ses excès de travail, de ses imprudences, car il souffre de maux de tête! Il ne sait comment exprimer sa reconnaissance, et elle ne veut pas être remerciée; c'est un combat de générosité qui ne finira plus. « Vous êtes généreux et impétueux, cela je le vois et le sens, dit-elle, mais, loin de me méfier de vous, je déclare avoir foi en votre entière et pure loyauté autant que si je vous connaissais personnellement depuis autant d'années que j'en ai passé à apprécier votre génie. »

Enfin l'heure sonne, et plus tard Browning lui signifiera que son jour de naissance n'est plus le 7, mais le 20 mai!

IV

Ils se sont vus enfin, et cette femme de trente-six ans, l'aînée de son ami, comme elle s'est empressée de le lui faire savoir, cette femme abattue par une langueur dont elle n'espère plus beaucoup guérir, dont la voix est un murmure, qui ne peut se tenir debout, que l'on porte comme une enfant lorsque, par hasard, elle quitte son appartement, cette femme qui a perdu tout son éclat, mais conservé tout son charme, va être adorée autant que Laure, Béatrice, Juliette et les plus jeunes et les plus belles le furent jamais.

Deux jours après leur entrevue, Browning lui écrit pour mettre sa vie entière à ses pieds. En plongeant son regard dans ces yeux où se reflète toute la beauté de l'âme, il s'est aperçu qu'il aimait, non pas d'amitié, mais d'un amour à la fois idéal et humain, et il l'a avoué.

Effrayée, troublée jusqu'au fond du cœur, Elizabeth lui répond : « Vous ne savez pas la douleur que vous me causez par votre exaltation et vos folles paroles; vous ne les répéterez pas, même pour les désavouer, mais vous oublierez immédiatement et pour toujours les avoir jamais dites, et elles mourront entre nous... Vous ne pouvez

pas oublier que je suis dans la position la plus exceptionnelle et que c'est grâce à elle que je peux vous recevoir comme je l'ai fait mardi... Si vous tentiez de répondre un mot à ceci, ou d'y faire seulement allusion, *je ne devrais, je ne voudrais plus vous revoir*, et vous me donneriez raison plus tard. »

Browning se soumit en acceptant l'amitié qu'on lui offrait. En lui renvoyant sa lettre, Elizabeth le pria de la brûler; il obéit. Au mois de novembre de la même année, comme elle l'interrogeait à ce sujet, il répliqua : « Avez-vous pu croire que cette lettre insensée ait vécu un seul instant après m'être revenue? Je la brûlai en lui criant : « C'est bien fait! » Pauvre lettre! Et pourtant j'aurais été blessé si l'on m'avait dit alors que je pourrais un jour vous aimer davantage! »

Les choses avaient marché depuis, et le chemin parcouru était long!

La santé d'Elizabeth n'était pas la seule difficulté de sa situation. La famille Barrett formait, sous le toit paternel, une véritable tribu despotiquement gouvernée par le père. L'absolutisme de tous les anciens patriarches réunis n'aurait pas égalé celui de cet ex-planteur, dont les enfants avaient remplacé les nègres. « La racine du mal est une misérable et fausse conception des limites, du caractère, des droits paternels. C'est une erreur de l'intelligence plutôt que du cœur, prétend d'abord sa fille... Ses enfants sont des choses à lui, envers lesquelles il n'a pas de devoirs, mais qui lui doivent tout, y compris l'abandon complet de leur destinée. Le crime suprême, la trahison sans pardon possible, c'est la pensée de se marier! Si nous avons tous notre grain de folie, là est celui de M. Barrett, et comme ses fils dépendent entièrement de lui (ses filles sont plus indépendantes, grâce à l'héritage laissé par un oncle), comme ses colères sont terribles et ses rancunes intraitables, tous tremblent devant sa tyrannie. Autant qu'il peut aimer, il a aimé sa fille aînée; il a été fier d'elle, et elle l'a placé sur un piédestal imaginaire, en lui sacrifiant sans peine une volonté dont elle ne pouvait guère faire usage. Sa santé et la *littérature* lui ont valu, à part cela, beaucoup de liberté; confinée dans son appartement, elle y reçoit ses rares visiteurs quand et comment elle le veut; car il se montre bon prince et plutôt généreux quand on ne transgresse pas ses ordres. Il ne s'oppose même pas à ce qu'on flirte avec ses filles, pourvu que cela n'aboutisse à rien. L'idée qu'elles ont un cœur qui peut se mettre à battre pour quelqu'un ne lui entre même pas dans la tête. Il faut donc beaucoup de prudence, et dès que l'intimité s'établit entre Elizabeth et Browning, la contrainte se fait sentir. Heureusement, M. Barrett sort beaucoup, a des affaires dans la cité. Il y a aussi

les anciens amis dont il ne faut pas éveiller la jalousie, sans compter que deux êtres aussi épris que nos héros ne sauraient se contenter de visites en public.

Miss Barrett avait agi et parlé de très bonne foi en refusant d'écouter Browning et d'accepter ce qu'elle appelait le sacrifice de sa vie; mais la nature les avait doués d'un aimant trop puissant, il y avait trop de sympathies irrésistibles dans leurs deux natures pour que la tranquille amitié leur suffit. Et puis l'amour engendre l'amour, et celui du poète, si vrai, si profond, si ardent, devait fatalement rayonner au dehors et attirer à lui celui de son amie, aussi ce cœur si jeune, malgré les années, s'était-il donné avant qu'elle en eût conscience; elle lui avoua plus tard qu'il l'avait dominée dès le début : « En vérité, je ne m'imaginai pas que je vous aimais lorsque vous vîntes me voir; non vraiment, pas plus que je ne pensais être aimée de vous. Mon ambition, au début de notre correspondance, était simplement que vous pussiez oublier que j'étais femme; j'étais si blasée sur les galanteries, écrites et vides, dont j'ai eu d'autant plus ma part que, dans ma situation particulière, elles étaient sans conséquence! Je désirais donc vous voir oublier cela et consentir à m'enseigner ce que vous saviez mieux que moi sur l'art et la nature humaine et en même temps m'accorder votre sympathie. J'ai le culte ardent des grands esprits (*hero-worshipper*); depuis bien des années, j'admirais vos poésies et j'étais très heureuse et très fière de savoir que vous preniez plaisir à m'écrire et à recevoir mes lettres! En outre, vous aviez sur moi une influence que personne autre n'avait. Deux ou trois mots vous suffirent pour que je consentisse à vous voir, tandis que d'autres m'avaient adressé en vain de longs discours. Tout le monde en fut surpris dans cette maison. Et une fois venu, vous n'êtes plus parti; j'entends que j'eus constamment conscience de votre présence. Oui! et voyez combien j'étais loin d'avoir le moindre pressentiment de ce qui est arrivé. Le lendemain matin, je dis en toute innocence à mon père : « C'est extraordinaire comme la pensée de M. Browning m'assiège! C'est sans doute parce que je ne suis plus habituée à voir des étrangers, mais elle me hante! C'est une persécution. » Sur quoi il sourit et me répondit que j'étais ingrate envers mes amis... Savez-vous que pendant tout ce temps j'avais peur de vous? Il me semblait que vous exerciez une sorte d'hypnotisme sur moi, que vous vous promettiez d'en user et que je ne pouvais guère respirer ou parler autrement que selon votre volonté. Quant à mes pensées, je m'étais mis dans la tête que vous les lisiez comme le journal, que vous les examiniez et les transperciez toutes palpitantes avec vos longues épingle d'entomologiste! »

Une femme, dans une telle disposition d'esprit, ne peut que

détester ou adorer l'homme qui l'y a mise. Elizabeth prit le second parti très promptement. M. Barrett devint alors un terrible cauchemar pour les deux amoureux. Sa fille s'efforça d'abord de le disculper : « Vous ne pouvez pas voir la profonde et tendre affection derrière et au-dessous de ces idées patriarcales sur le gouvernement des enfants devenus hommes et femmes, sur le devoir, pour le père, de leur indiquer le chemin *qu'il faut* suivre. Jamais il n'y eut (sous le ciel) d'affection plus vraie dans un cœur de père, non; ni un cœur plus digne, plus loyal, plus pur, à qui soit dus plus de gratitude et de respect. Il estime que c'est son devoir de rendre les gens heureux selon ses vues et son jugement, de régner comme les rois chrétiens : par droit divin; mais au milieu de tout cela, il nous aime, et moi, pour ma part, je l'aime aussi. » Elle lui est si reconnaissante de ne lui avoir jamais reproché d'avoir causé involontairement la mort d'Edward, « *d'avoir découronné sa maison* », ce qui eût été monstrueux! Mais elle voudrait tant le relever aux yeux de son ami!

M. Barrett se chargea de lui ravir ses dernières illusions. Les médecins déclaraient que rien ne rétablirait la santé, peut-être ne sauverait la vie d'Elizabeth, excepté un séjour en Italie. Son père avait consenti; elle irait à Pise avec sa sœur Arabella.

Browning exultait, car lui aussi irait à Pise! Tout à coup, le tyran domestique changea d'avis par pur caprice, pour le plaisir de se montrer le maître. La stupéfaction et l'indignation furent générales. On crut d'abord que c'était un ballon d'essai, que M. Barrett reviendrait sur son verdict; son ami, M. Kenyon, conseilla de continuer les préparatifs de voyage; son fils aîné Georges, le seul qui osât lui tenir un peu tête, eut avec lui une discussion orageuse. Elizabeth, surmontant sa timidité, essaya de le convaincre; elle fut traitée en petite fille désobéissante; des paroles furent échangées qu'elle n'oublierait plus; l'amertume entra dans les cœurs, et le père déclara que désormais il se lavait les mains des affaires de sa fille!

Alors, comparant cet abominable égoïsme au dévouement sans bornes qui s'offrait tout simplement et pour toujours, elle fut soulevée par une grande vague de passion. Tout ce qui avait sommeillé en elle s'éveilla; tout ce qui avait été comprimé fit explosion : la tige courbée par la force se redressa d'un jet violent, et la lutte du cœur cessa. Mais celle du dévouement continua. Elle se croyait encore destinée à une existence précaire, au moins pour longtemps. Son vieil ami Kenyon lui disait en souriant : « Dans dix ans *peut-être* serez-vous forte, ou *presque*. » Si elle devait rester un fardeau pour son entourage, ce ne serait pas Browning qui le porterait! Elle ne lui cachait plus ses sentiments : « Ni aujourd'hui, ni jamais, lui écrivait-elle, aucun homme n'a été pour mon cœur

ce que vous êtes; si j'étais, par la providence de Dieu, différente sous certains rapports, j'accepterais la grande charge de votre bonheur avec joie, reconnaissance et orgueil; j'y consacrerai ma vie et mon âme..., j'oublierais mon indignité. Mais Dieu a mis entre nous quelque chose de pire que de l'indignité! »

Elle fait appel à sa raison, à son énergie. Elle ne veut pas se servir, comme argument, de la colère de son père, s'il apprenait ce qui se passe entre eux; elle ne veut pas surtout lui laisser croire que les considérations pratiques de la vie..., elle n'a pas à se préoccuper de considérations qui souillent le cœur, car elle ne *pourrait* pas être pauvre, si même elle le voulait; elle a une petite fortune indépendante, mais les obstacles qu'elle voit lui paraissent insurmontables.

Browning ne les voit pas du tout ainsi; il a confiance, il attendra, et, comme il est à *elle*, le jour où elle l'appellera, il viendra. Il répète ce qu'il a déjà dit « parce qu'il ne veut pas lui donner à douter, par un silence trop soudain, une soumission trop complète à sa volonté, du sérieux, de la durée, de la *vérité* des déclarations premières. »

« Je crois que vous me croyez; je suis absolument satisfait; j'accepte ce que vous me donnez, car si ce n'est pas *tout* ce que je demandais, c'est *plus* que je n'espérais ou méritais... Si je n'osais pas en rêver autrefois, maintenant que j'en suis possesseur, ma joie et mon orgueil ont le droit d'y puiser, sans attendre davantage, toute ma consolation. J'ai confiance que si je vous obéis, je n'en serai pas puni; que si, pour vous épargner une souffrance inutile, je ne reviens pas sans cesse sur ce sujet..., vous ne vous direz jamais : je l'avais bien prévu. L'entraînement généreux s'est usé... Le temps a fait son œuvre habituelle; il fallait s'y attendre, etc., etc. Vous seriez la première à me dire, le cas échéant : tel obstacle a cessé d'exister, ou tel qu'il est maintenant, vous pouvez essayer de le vaincre, et je serais là, tout prêt, dans dix ans comme aujourd'hui, si je vis! J'attendrai. »

Ce don entier, absolu, de lui-même, Browning ne songea plus jamais à le reprendre ou à le diminuer; au contraire, il y ajouta jour par jour. Il avait la foi; son amour et le bonheur guériraient son amie. Il en était si persuadé, qu'aussitôt il songea à préparer l'avenir. Cet homme, jusque-là si indépendant, si détaché des intérêts de ce monde, fit sans hésiter litière de cette indépendance pour la mettre sous les petits pieds adorés. Une crainte le prenait : vivre des revenus de sa femme (si elle devenait sa femme). Sa fierté se révoltait à cette pensée.

Jusqu'alors il ne s'est pas beaucoup plus préoccupé des choses pratiques de la vie « *que le lys des champs* »; il vit près de

Londres, à la campagne, avec son père, sa mère et sa sœur, dans une atmosphère de tendresse et de liberté pour ses rêves de poète. « Mon père et ma mère sont bons et tendres, lui presque trop et chevaleresque, comme vous le dites de son indigne fils! Si nous sommes pauvres, la *gloire* lui en revient. Sa mère était née aux Antilles, comme les Barrett, et, dans sa jeunesse, il conçut une telle haine du système esclavagiste, qu'il sacrifia toutes ses espérances et travailla pour vivre, ce que son père ne lui pardonna que peu avant la mort! »

N'ayant jamais pensé à changer sa manière de vivre, Browning a accepté, sans répugnance ni remords, l'aide de son père, sachant bien qu'à un moment donné il se procurerait facilement, par son travail, les ressources dont il aurait besoin. Mais, désormais, tout change. Sûr de l'affection d'Elizabeth et confiant en ce que l'avenir peut lui apporter de bonheur, il veut assurer cet avenir. « En dépit de tous les bavardages, je suis certain d'être assez riche quand j'aurai bien résolu de l'être. Au premier mot, je ferai ce qu'il faudra, ce que tout le monde me disait autrefois pouvoir être fait... Je me souviens que Charles Kean (directeur du Haymarket) m'a offert 500 livres (12,500 francs) pour une pièce à son goût et que Colburn (un éditeur) m'a déclaré confidentiellement qu'il sacrifierait son dîner pour un roman sur Napoléon! Et puis j'ai des amis au pouvoir; pourquoi ne m'accorderait-on pas, pour faire quelque chose, autant qu'à Tennyson pour ne rien faire? »

Tout au monde pour délivrer sa chère captive! Il souffre tant pour elle! « Je suppose, lui dit-il, que nous avons tous un endroit particulièrement sensible au coup lorsqu'il nous frappe. En vérité, je souhaite que vous n'ayez jamais à ressentir ce que j'éprouve, témoin impuissant et silencieux du traitement inqualifiable que vous subissez... Et vous me demandez si vous devez obéir à cette déraison? Voici ma réponse : toute obéissance passive, toute soumission irraisonnée de l'intelligence et de la volonté, sont beaucoup trop faciles, tout bien considéré, pour être ordonnées par Dieu à l'homme dans cette vie d'épreuve, car elles éludent entièrement cette épreuve, quoi qu'en pensent les niais... Quant à vous, j'estime qu'il vous est imposé de remplir votre devoir envers vous-même, autrement dit envers Dieu, en définitive... Vous êtes dans un esclavage absolu, et moi, qui pourrais vous en délivrer, je suis ici, osant à peine écrire ce qui se cache dans mon cœur au moindre mot de vous, à savoir que cette délivrance me donnerait un bonheur impossible à exprimer... »

Cette belle lettre, trop longue pour être reproduite ici, reçoit sa récompense. Elizabeth lui répond : « Vous m'avez touchée plus profondément que je ne croyais pouvoir l'être, même par vous.

Mon cœur était plein lorsque vous êtes venu aujourd'hui. Désormais, je suis à vous en tout, excepté en ce qui peut vous nuire, surtout *de cette manière...* que vous savez... Quoi qu'il en soit, ma lettre vous porte une promesse : c'est que rien ni personne, excepté Dieu et votre volonté, ne s'interposera entre nous. Je veux dire que *s'Il* me délivrait de cette chaîne traînante de faiblesse dans un délai modéré, je serais alors pour vous ce qu'il vous plairait : une amie ou plus qu'une amie, mais, en tout cas, une amie jusqu'à la fin. Donc, tout repose sur Dieu et sur vous ; seulement, en attendant, vous êtes absolument libre, pas même *entravé* par un fil, et si je savais que vous vous considérez comme lié, je ne vous verrais plus. »

Logique avec elle-même, elle lui répète qu'il ferait mieux de ne plus penser à elle au point de vue du mariage ; mais ce point de vue est précisément celui auquel Browning n'entend pas renoncer. Un cri de joie lui échappe : « *Mienne, mienne* désormais ! C'est écrit là, là ! Ne craignez rien. Je ne me sens pas entravé. Ma couronne n'est pas clouée sur ma tête ; ma perle est dans ma main ; je peux la rendre à la mer ! »

V

Après l'aveu et la promesse, le chant d'amour s'élève, s'étend, s'élargit. D'abord Elizabeth est triste ; elle pleure ses illusions filiales ; son père a cessé ses visites du soir ; il ne vient plus, entre onze heures et minuit, s'asseoir à son chevet, causer, puis s'agenouiller et prier avec elle, pour elle. Il ne peut pas la rejeter plus loin de lui qu'en y renonçant... « Ce qu'il y a de plus amer dans tout cela, c'est que je croyais être mieux aimée de mon père, mais je préfère toujours savoir la vérité. Et puis voici votre lettre, et si je pouvais avoir l'air très malheureux après l'avoir lue, ce serait pure affectation de ma part, croyez-moi. Pouvez-vous m'aimer tant que cela, *vous* ! Alors, c'est assez de lumière pour compenser toutes les ombres de la vie. Tout me semblait fini ; vous êtes venu, vous m'avez cherchée et j'ai recommencé ma vie. » Sous combien de formes charmantes elle lui répète cette pensée ! Elle la lui dit en femme et en poète, et *l'éternel recommenceur* lui souffle tant de manières de varier son *je vous aime*, qu'on en reste émerveillé. Ses chagrins ne lui ont jamais fait dire : comment ai-je mérité cela ? Maintenant elle se le répète sans cesse en pensant à sa félicité nouvelle. « Tout ce bonheur m'est venu par vous ; c'est assez pour la vie et la mort ; donc vivante ou mourante, je remerciais Dieu et répéterais : c'est assez !... Avant de vous connaître, qu'étais-je ? où étais-je ? qu'était le monde pour moi, et que signifiait la vie ?... La terre semble s'être dérobée sous mes pieds et ne

m'avoir laissé que vous à voir et à aimer. Ne pensez jamais que vous m'ayez insuffisamment exprimé vos sentiments. Seules, entre ciel et terre, vos paroles à vous pouvaient me convaincre de l'amour d'un homme tel que vous, et la langue des anges n'en aurait pas trouvé de plus persuasives. Maintenant je le sais, mon seul et plus aimé, et c'est simplement par ignorance du bonheur, parce que je ne suis pas habituée à porter ce poids de fleurs, que mes faibles mains le laissent souvent échapper!...

« Savez-vous ce que vous êtes pour moi? Nous parlons du temps doux, du soleil, de l'air qui me font du bien. Ne pensez-vous pas m'en avoir fait en m'aimant, en me relevant? L'amour divin et inconnu, la tendresse, n'ont-ils rien été pour moi?... J'ai été attirée de nouveau dans la vie par vous et pour vous, et je pense à vous avec une reconnaissance inexprimable, toujours, toujours... Ah! bien-aimé, ne désirez pas revoir les jours anciens! Mieux que moi, alors, vous apercevriez votre route. J'avais des sentiments si amers qu'ils me semblaient être une épigramme de la destinée... Je suis revenue pour vous seul, à votre voix et parce que je pouvais vous être utile... Ah! que les gens parlent autant qu'il leur plaît du bonheur de la première jeunesse! C'est peut-être une sorte de joie aveugle qui s'émousse elle-même par ses sauts et ses bonds, qui appartient à une époque d'ignorance relative du mal; mais pour ma part, si capable que je fusse, au début, de jouir de l'existence, quand je regarde en arrière, quand j'écoute ce que me raconte ma vie entière, je suis de plus en plus convaincue de ce que je vous ai déjà dit. Je suis plus heureuse aujourd'hui que je ne le fus jamais, infiniment plus et par vous. Vous êtes l'ange de ma vie; le désespoir et la désolation passés ne servent qu'à marquer l'heure de votre venue... Jamais vous ne pourrez ressentir pour moi ce que je ressens pour vous, Robert, c'est impossible. Je suis à vous comme la plus tendre des autres femmes ne pourrait l'être, même si elle le voulait. Vous le savez. Pourquoi vous le répéter sinon pour vous prouver que nous ne saurions, comme vous l'affirmez, être un mari et une femme semblables aux autres. »

De cela, Browning est persuadé d'avance, mais il n'admet pas qu'elle puisse le vaincre en tendresse, en reconnaissance et en dévouement. Sa supériorité lui est démontrée comme la beauté de l'influence qu'elle exerce sur lui et le bien qu'elle est destinée à lui faire. Lui aussi trouve mille manières de le lui prouver victorieusement, à ce qu'il pense. « Elle met de nouvelles cordes d'or à sa lyre, elle élargit son chant. » La lettre, malheureusement trop longue, dans laquelle il se soumet au premier verdict de miss Barrett, en mettant, sans phrases, son avenir dans ses mains, est de la beauté la plus émouvante. Qu'elle décide alors et toujours;

il est à elle à jamais. Que la bénédiction de Dieu soit sur elle pour tout ce qu'elle a déjà été, est et sera certainement pour lui, quoi qu'il advienne, selon la volonté divine... Au reste, il ne veut pas passer pour plus héroïque qu'il n'est. « Je vous aime, parce que je vous aime; je vous vois une fois par semaine, parce que je ne peux pas vous voir toute la journée; je pense à vous toute cette journée, parce que je ne pourrais pas penser à vous une heure de moins, quels que fussent mes efforts. »

Rien ne ravit plus miss Barrett que ce *parce que*. La première fois qu'elle comprend, « comme dans un éclair », que l'affection de Browning peut bien n'être pas un rêve, c'est lorsqu'il lui déclare ainsi, qu'il ne l'aime pas pour telle ou telle raison, mais parce qu'elle est elle et qu'il est lui. C'est précisément la raison qui convient à son entendement, la raison qui convient à une femme, et à laquelle il n'y a rien à répondre. « Vous comprenez, n'est-ce pas? Un fait qui renferme sa propre cause est immortel. »

Il ne demande qu'à accepter cette métaphysique simpliste et à continuer ses litanies d'actions de grâces.

« Si sa tendresse n'a pas été parfaite dans les premiers jours, qu'elle le lui dise : il est prêt à tout reconnaître, à tout expier, mais, qu'elle le sache et le croie, il n'y a jamais eu changement; il n'y a eu que développement, une connaissance plus complète, un sentiment plus fort. « J'ai été créé pour vous, destiné à vous chercher, à vous attendre, à devenir vôtre pour toujours. »

Lorsque la première année est écoulée, chacun des deux fiancés (car ils le sont depuis bien des jours déjà) jette un regard rétrospectif sur ces douze mois si remplis pour eux.

« Il y a un an, écrit Elizabeth, je pensais avec une sorte d'orgueil que j'étais *pure de tous désirs*. Maintenant ils rebondissent sur moi comme une marée de printemps, ils refluent vague sur vague, de telle sorte que je perdrais haleine rien qu'en en parlant... Et aujourd'hui que l'année a complété son tour, je parlerai de cette première lettre, simplement pour dire cette fois, que je suis contente à présent, puisque nous devons avoir un miracle, qu'il se soit produit ainsi dès le commencement, qu'il n'y ait rien eu entre connaître et aimer, que les yeux bien-aimés ne m'aient jamais étudiée, analysée froidement. Je suis heureuse et reconnaissante. »

Et pourtant cette lettre l'avait bien agitée, tenue éveillée la nuit, de crainte d'en parler tout haut dans un sommeil de fièvre.

« Jugez si les profondeurs de mon cœur étaient troublées. Dès le premier moment, vous avez eu ce pouvoir sur moi. L'année précédente, j'avais répondu avec un calme parfait à une lettre de même nature, mais vous, très cher, *vous!* Ah! je n'ai pas pu vous échapper ainsi! Tout de suite, vous avez été le plus fort, et j'ai

senti votre pouvoir dès le premier mot, dès le premier regard. »

En vraie femme, Elizabeth aime à sentir cette force, malgré sa nature supérieure.

Quant à lui, « ce qu'il a appris pendant cette année lui fait trouver bien pâle tout ce qui l'a précédée, et ce qui la suivrait serait vide sans la bien-aimée ».

Mais il n'a rien à craindre. Comment concevrait-elle la vie sans lui? Ne l'a-t-il pas tirée de l'abîme pour la lui rendre! « Or, du fond des abîmes sombres, les étoiles paraissent plus glorieusement belles, et *De profundis amavi*. »

Et lui, le 20 mai, « il ne peut que s'agenouiller sans parler; sans remercier, sans savoir où trouver plus d'amour, car tout est donné, tout ce qui est lui est à elle ».

On devine facilement quelle conception sainte et haute deux natures si belles moralement doivent avoir du mariage. Malgré l'opinion énoncée par miss Mitford, que les ménages de poètes se prennent toujours aux cheveux et se jettent leur tasse de thé à la tête, ceux-ci n'ont aucune appréhension. Leur foi, leur confiance, sont trop complètes, et cette année passée sans un nuage est de bon augure, aux yeux de Browning, « car les querelles d'amoureux peuvent être graves, mais son amie a été si parfaite! si parfaite! Sa résolution est prise; il fera de son mieux dans la vie, par elle, par ses conseils, avec son aide, sous ses yeux ».

Dans sa prison, Elizabeth Barrett a tant réfléchi, tant pensé, elle a une si fine intuition des choses, qu'elle se montre beaucoup moins en dehors de la vie ambiante qu'on ne s'y attendrait. « Il est vrai, très vrai, dit-elle, que je n'ai pas une très haute opinion de ce qui se passe dans le monde sous le nom d'amour et que la méfiance à ce sujet était devenue une habitude de mon esprit lorsque je vous ai connu. Il m'a semblé, malgré ma réclusion et l'étroite expérience à laquelle elle me condamnait, qu'en rien autre chose, les hommes et les femmes n'étaient aussi aptes à se méprendre sur leurs sentiments. Ecartant tout à fait l'idée de fausseté, *une honnête* erreur paraît être extraordinairement commune, et aucune ne peut avoir des résultats plus effroyables, aucune. L'amour-propre, la générosité, la pitié, l'admiration, un entraînement aveugle, peuvent causer la méprise. Oh! quand je pense à l'histoire de mes propres amies, sans aller plus loin! Et si c'est vrai des femmes, que doit-ce être de l'autre côté? Voyez les mariages qui se font chaque jour! Pires que des déserts et plus désolés. »

Nous voudrions pouvoir citer toute cette belle page si profondément sentie, si éloquente, où elle montre « la femme, coupable souvent sans doute, mais en somme faite ce qu'elle est par l'homme, son égoïsme et ses calculs, car la loyauté engendre la

loyauté, et la déloyauté, la déloyauté. Oh! l'horreur des mariages de convenance, des amis mariés, de l'estime mutuelle, du nom qui résonne à l'oreille comme le premier venu, de la voix pareille à toutes les autres, de la sage liberté qui envoie chacun à ses affaires! »

« Au fond de tout cela, il y a cette raison que lorsque les femmes sont choisies pour épouses, elles ne le sont pas comme compagnes. Chercher une sympathie pleine et entière, mettre la femme vraiment de moitié dans son existence, c'est ce dont l'homme se préoccupe rarement. Il aime à trouver en rentrant un bon feu, un visage souriant et une heure de détente. Il préfère garder pour lui les pensées sérieuses, les buts qu'il poursuit. Ainsi se comprennent l'amour et le mariage dans le monde presque entier et c'est la dégradation de la femme par l'un et par l'autre. »

Est-ce à dire qu'Elizabeth dédaigne la menue monnaie de la bonne grâce qui fait le charme de la vie quotidienne? Nullement. Elle sait fort bien descendre de ses hauteurs et proclame la nécessité du badinage et de la bagatelle. « Tout ce qui se fait de grand dans le monde est fait par de grands esprits qui savent flâner. Quand un homme se fait une loi de ne jamais perdre un instant, c'est un homme perdu. »

Elle apprécie hautement la belle humeur. « Après tout, n'est-elle pas la générosité dans les petites choses, et, sans elle, où serait la joie de l'existence? Pour ma part, je crois fermement que les plus mauvais caractères du monde sont dus à l'égoïsme et non à un excès de sensibilité.

Elle est féminine jusqu'au bout de ses petits pieds, cette femme de génie, et pas féministe du tout. Miss Martineau, partant en guerre pour forcer les portes du Parlement, lui paraît absurde. « Les femmes, telles qu'elles sont (peu importe ce qu'elles pourront devenir), n'ont pas plus la force mentale que celle du corps, manquent de l'instruction, de la capacité, du complet développement intellectuel qui sont nécessaires à la carrière politique. Il est aussi faux de nier leurs faiblesses que de méconnaître leurs griefs... Si vous me promettiez de ne jamais le répéter à miss Martineau, je vous confierais peut-être ma profession de foi secrète, qui est... qui est... (quoi qu'il nous plaise de dire) : il y a une infériorité naturelle dans l'entendement de la femme... infériorité d'intelligence, nullement de nature morale et que l'histoire de l'art et du génie prouve absolument... Oui, je crois que les femmes en général ont l'esprit plus vif, plus alerte, mais moins puissant, moins profond que les hommes et que si nous sommes souvent sous vos pieds, c'est parce que nous ne pouvons pas nous tenir sur les nôtres. Non toutefois que nous devions être tout à fait sous vos pieds; ne soyez donc pas trop fier, je vous prie; il y a

certainement des torts à redresser, mais ils ne le seront jamais de la manière et dans la mesure qu'entrevoient quelques-unes de nos prophétesses et j'ajoute que ce serait regrettable! »

Quel *tolle* aujourd'hui accueillerait une telle hérésie dans un congrès féminin! Une seule femme lui paraît justifier par son génie, les prétentions des autres, c'est George Sand, « nature colossale, homme et femme tout ensemble, la seule, malgré ce qu'il y a de monstrueux en elle, qui possède la largeur de vues, l'étendue d'intelligence qu'on refuse d'ordinaire et justement à son sexe ». Si le portrait est idéalisé, il est magnifique et (quoi qu'on pense du modèle) digne des louanges que ne lui marchandent pas Browning. Balzac aussi reçoit son tribut d'admiration. « C'est un écrivain merveilleusement doué, chez qui la vie déborde, qui a les facultés et l'éloquence d'un grand voyant. Son français devient une autre langue; il y jette de nouveaux métaux, des métaux malléables qui entrent en fusion à la chaleur de son génie. » Elle ne voit pas en France d'écrivain comparable à lui et en Angleterre beaucoup de lecteurs dignes de le lire. »

Naturellement les conversations littéraires abondent dans ces lettres. Ce qui frappe dans les jugements rendus, c'est leur justice et leur générosité; sévères pour eux-mêmes, enthousiastes l'un de l'autre, ces deux grands esprits sont toujours enclins à la bienveillance. Quant à leur activité cérébrale, elle tient du prodige.

VI

A mesure que le philtre agit sur Elizabeth Barrett, on la voit se redresser, s'épanouir comme une plante à laquelle on a rendu l'air, le soleil et la rosée. Sa gaieté se réveille; « elle croyait avoir perdu la faculté du bonheur » et elle en est inondée. Alors viennent les gentilles taquineries, pour le plaisir de demander pardon, et les innocentes coquetteries qui ravissent et les douces exigences qui jettent à genoux et les mille riens si importants pour ceux qui aiment. Ses rayons de soleil et sa rosée, ce sont les visites et les lettres de Browning. Peu à peu les unes et les autres se multiplient à un tel point qu'on se demande où les correspondants prennent le temps de dormir. Deux visites par semaine au moins et deux lettres par jour, c'est l'ordinaire. On vit avec eux, avec leur entourage; c'est une galerie animée, pleine de mouvement et de couleur. Tous deux content à merveille, Elizabeth surtout, qui est plus maîtresse de sa plume et de sa pensée, moins bouillonnante, moins emportée que son ami, avec moins de puissance peut-être, mais plus de finesse et d'esprit. La maison Barrett est un théâtre amusant par la variété des personnages et intéressant par le drame qui s'y joue. Il y règne un double courant de vie : la grande maison un peu tumultueuse où le père,

les deux sœurs et les innombrables frères vont, viennent, reçoivent : et puis, au-dessus du mouvement et du bruit, le sanctuaire où la frêle idole de la famille passe ses jours de rêve, de lecture et de travail. Si obéissante et si soumise qu'elle ait été, « parce qu'elle aimait son père et espérait être aimée de lui, elle s'est néanmoins réservé le droit de séparer ses affections personnelles de la foule banale et l'on s'est habitué à les respecter absolument ». Un beau petit épagneul, *Flush*, donné par miss Mitford, est son inséparable compagnon ; ce chien auquel elle adresse de si jolis vers, « cet ami fidèle dont on dira qu'au lieu d'aller poursuivre le lièvre dans le thym et la rosée, à travers landes et prairies ensoleillées, il a veillé nuit et jour près d'une couche de souffrance, dans une chambre sans rayons, se glissant doucement près d'une joue pâlie pour partager son ombre ».

Le dimanche, les frères montent en troupe et donnent un grand mal de tête à leur bien-aimée recluse. Tout le monde la chérit avec une sorte de vénération et « tous se tiennent par la main pour s'entr'aider à porter le poids de la tyrannie paternelle ». Ses deux sœurs sont pleines de tendres attentions pour elle, du reste très différentes l'une de l'autre.

Henriette, l'aînée, a reçu de sa grande sœur « le sceptre qui lui confère le droit de commander le dîner ». Elle est douce, trop douce, irrésolue, timide, et elle aime la polka. Arabella préfère le sermon, et bien bas on murmure qu'elle est un peu la favorite.

Pauvre Henriette ! elle a le cœur tendre ; elle aussi s'est fiancée (à un officier) et tremble à la pensée du dénouement. Ce n'est pas sans motif. Toute jeune, elle a eu, ou cru avoir, un grand amour au cœur. Au premier mot, Jupiter tonna. Elle se soumit aussitôt, comme une enfant qu'elle était. « Et cependant, comme on la fit souffrir ! Oh ! les horribles scènes ! J'entends encore ses genoux frapper le plancher. Elle fut emportée en proie à une terrible attaque de nerfs, et moi, qui cependant n'étais pas malade alors, je tombai de toute ma hauteur sur le visage. Arabella me crut morte ! J'avais essayé d'oublier ; mais maintenant, il faut que je me souvienne !... »

.....

Cette épée, sans cesse suspendue sur la tête des deux héros donne à la correspondance l'intérêt dramatique d'un roman qui se déroule jour par jour sous les yeux du lecteur. La pauvre Elizabeth sait que si son secret était découvert, elle serait traitée, à trente-six ans, comme sa jeune sœur le fut autrefois. La porte serait fermée sur Browning, toutes les lettres interceptées et détruites. La prisonnière n'aurait plus que la ressource de fuir par la fenêtre. Elle a promis de le faire par la porte dès que ses forces seraient suffisamment revenues. Jusque-là, il faut que le secret soit gardé. Les

deux sœurs le connaissent seules, et encore elles ignoreront le jour qu'Elizabeth aura choisi pour disparaître, afin d'avoir une demi-excuse.

Quant aux frères, ils l'auront tout entière; on doit les protéger si faire se peut. Leur curiosité s'éveille, ils ont des soupçons, mais ils n'oseront pas interroger leur sœur. L'un d'eux s'y hasarde avec Henriette, qui le reçoit fort mal.

C'est une des tortures de la pauvre Elizabeth que cette crainte de nuire à tous ces êtres chers. Combien il lui tarde que ses forces reviennent! Pendant l'été de 1845, elle sort en voiture, mais c'est seulement le 19 janvier 1846, journée d'hiver extraordinairement chaude, qu'elle descend l'escalier sur ses propres pieds! Quand elle entre au salon, ses frères et sœurs sont aussi ébahis que si elle arrivait par la fenêtre. Elle fait deux fois le tour de la pièce et remonte aussi fatiguée que fièvre. Peu à peu, elle multiplie ses exploits, et quelques-uns sont bien joliment racontés. Elle a les accents profonds du cœur et les notes gaies d'un sens humoristique beaucoup plus apparent dans sa prose que dans sa poésie, à l'encontre de ce qui existe chez Browning.

Un jour, elle fait un vrai voyage! Elle va jusqu'à Finchley, dans les environs de Londres. « Connaissez-vous Finchley? C'est joli et rural; le terrain s'élève et s'affaisse comme sous le poids de la verdure et de la rosée. Des champs, des haies, de l'herbe assez longue et épaisse dans sa verte fraîcheur pour cacher entièrement le muffle des vaches qui paissent. Les champs sont petits comme si les haies désiraient se rejoindre. Finchley s'étend le long de la route en une ligne de petites maisons qui ont l'air de *jouer au village*. Ni bouchers, ni boulangers, une seule boutique, mais des jardins et des plantes grimpantes autour des fenêtres. On se croirait si loin de Londres! Arabella voulait faire une visite à une de ses amies, une fille de sir William Russell, qui a épousé un fils adoptif de Lamartine. Il était officier de marine, et maintenant il est recteur dans ladite métropole de Finchley. Ils sont très pauvres avec un revenu de 5000 francs à peine et cinq enfants dont l'aîné à cinq ans! Les enfants sortirent à notre rencontre, tout le monde étant absent; si bien que moi, qui, en tout autre cas, serais restée dans la voiture, je fus tentée par les enfants et le cottage; je descendis; ils nous entraînèrent, car il fallait voir le salon, la salle à manger, les fleurs de papa et leur livre préféré, « l'Histoire des vingt-sept Tailleurs ». Ceux qui pouvaient parler trouvèrent *Flush* très *impudent* de monter sans qu'on l'en priât.

« Le bébé ouvrait ses yeux immenses, plus grands que jamais, ayant l'air de penser à des choses ineffables. Ils avaient été si gentils et si hospitaliers, qu'après avoir prodigué notre admiration à

la jolie maison couverte de roses, au jardin, à la pelouse et surtout à la littérature des Vingt-sept Tailleurs, nous ne pouvions moins faire que de leur offrir une promenade en voiture, qui fut acceptée avec acclamation ! Nous voyez-vous prenant dans la voiture les cinq enfants, avec leurs joues et leurs yeux prodigieux, la bonne montée sur le siège pour les ramener au bout d'un quart de mille. Au moment de nous séparer, Alphonse Lamartine pensa sérieusement à pousser un grand cri, mais Arabella s'étant parjurée en promettant de revenir bientôt, la catastrophe fut conjurée. Pour vous dédommager d'avoir lu cette longue histoire, je vous envoie une pensée que j'ai cueillie pour vous dans le jardin. »

Browning n'a-t-il pas le droit d'être charmé du récit ?

En voici un autre qui fait voir combien l'expression poétique est naturelle à cette plume de grande artiste. Après un orage pendant lequel Browning a été témoin de son désarroi nerveux, Elizadeth lui explique cette faiblesse douloureuse par un souvenir d'enfance : « Nous demeurions à quatre milles des collines de Malvern, dans une maison turque, bâtie par mon père, encombrée de cônes et de minarets et surmontée de tourelles et de croissants en métal faits pour attirer tous les éclairs du ciel, ainsi que le disaient les habitants du pays. Un jour éclata un orage sans pareil ; tout le monde crut la maison frappée de la foudre ; mais elle était tombée sur un arbre, à deux cents mètres de la fenêtre par laquelle je regardais. L'écorce fut arrachée du haut en bas, déchirée en longs rubans par les terribles mains du feu ; les uns lancés dans les airs par-dessus les têtes des autres arbres, les autres entrelacés dans les branches, déchirés instantanément en lambeaux, comme une fleur pourrait l'être par un enfant. Avez-vous jamais vu un arbre frappé de la foudre ? Tout le tronc de celui-là était nu et pelé, et le long de cette blancheur nouvelle, courait la trace du doigt de l'éclair d'un beau rose vif (aucune de vos roses ne saurait être plus brillante ni de plus belle couleur), signe de fièvre annonçant la mort certaine, quoique les branches fussent, pour la plupart, intactes et qu'elles s'étendissent à partir du tronc pelé, en plein feuillage d'été où les oiseaux chantaient. Trois heures après, et pendant ce même orage, deux jeunes femmes, prenant part à une fête, furent tuées sur les collines ; sur la poitrine de chacune, la mort avait mis son cachet, pas plus large qu'un cachet ordinaire ; seulement sur elles le signe n'était pas rose comme sur l'arbre, mais noir comme le bois carbonisé. »

VII

Si charmantes que soient les lettres d'Elizabeth Barrett, tels efforts que fasse son ami-fiancé pour y puiser courage et patience,

les jours, en s'écoulant, rendent la situation de plus en plus douloureuse. Il cherche, dans son culte de l'idole, des dérivatifs à son impatience; ce puissant et profond penseur se livre à des enfantillages touchants. Il dépouille le jardin de sa famille pour en porter toutes les fleurs au petit sanctuaire où, grâce à lui, le printemps et l'été règnent en permanence; il plante des rosiers pour lui préparer de nouvelles offrandes; mais ce sont là de légers palliatifs. Combien il est pénible à cet homme fier et si droit en toutes choses, de se glisser timidement, presque en malfaiteur, dans la maison où il voudrait proclamer son amour, de trembler sans cesse, lui qui n'a jamais craint personne. Les combinaisons continuelles pour que ses visites ne coïncident pas avec celles des anciens habitués, les petites supercheries, les mensonges en action sinon en paroles, leur sont odieux à tous deux. « Quand tout sera fini, écrit Elizabeth, nous serons passés maîtres casuistes. » La pensée qu'on peut faire souffrir sa frêle amie à cause de lui met Browning au supplice, et elle ne le console nullement en lui disant : « On pourrait me tuer, mais on ne me ferait pas changer, car je suis vôtre à jamais. Tout est là. »

Si M. Barrett savait! Heureusement l'idée que sa fille « puisse chercher à vivre en dehors de ses quatre murs ne lui vient pas plus que celle d'un voyage en Laponie ». Cependant il voit Browning d'un mauvais œil; sans tout savoir, il ne peut ignorer que les visites sont devenues très fréquentes; il a l'intuition que le cœur de sa fille s'est retiré de lui, et il en cherche la cause ailleurs que dans ses propres fautes.

Un après-midi, avant le dîner, il entre chez elle; il y a eu un orage et la chaleur est étouffante; il la trouve en peignoir blanc. « Il m'a regardée, dit-elle, comme si le tonnerre avait pénétré en lui et m'a demandé : « Est-ce que vous avez porté ce costume « toute la journée? — Oh! non, je viens de le mettre; il fait si « chaud! » Alors, l'air de plus en plus grave et mécontent, il a repris : « Il paraît que *cet homme* a passé toute la journée avec « vous? » J'ai répondu que plusieurs fois vous aviez voulu partir et que l'orage vous en avait empêché. » Un autre jour, une tante de province vient la voir et lui dit devant son père : « Alors c'est ici que vous recevez vos visites, vos *gentlemen* aussi? — Oh! non, réplique M. Barrett, *un gentleman*, M. Browning, le poète, l'homme qui a fait *Paracelse*, comme il aurait dit : qui a fait une paire de souliers.

« Quelle vie! s'écrie Elizabeth. Entendre la voix de mon père, rencontrer son regard me fait rentrer sous terre; causer avec mes frères fait trembler tous mes nerfs..., la sympathie même de mes sœurs devient un chagrin et une crainte, car elles pourraient

souffrir de leur affection pour moi ! Comment je peux dormir et avoir bonne mine, c'est un miracle comme le reste, ou du moins c'en serait un, si l'amour n'était pas ce qu'il y a de plus fort au monde et ne s'était pas emparé de moi avec une puissance supérieure à tout. »

C'est à qui augmentera ses appréhensions. Ses vieux amis deviennent jaloux : M. Kenyon, le plus ancien, le plus dévoué, mais aussi le plus privilégié de tous, se sent supplanté par le jeune rival qu'il a introduit dans la place. Lui, l'homme calme, réservé, bien élevé par excellence, se met à poser des questions presque inconvenantes : « Browning est-il venu depuis tel jour ? Quand Browning doit-il venir ? », etc., etc. Elle en arrive presque à se fâcher. Miss Mitford elle-même, la plus chère amie d'autrefois, est importune quand elle s'annonce. Elizabeth redoute « cette paire d'yeux de femme ». Elle a des remords ; elle s'accuse d'ingratitude, mais dans une heure d'exaspération, elle s'écrie : « Ah ! je voudrais qu'ils fussent tous à Séringapatam ! »

Browning lui répond : « Marions-nous le plus tôt possible ; la position n'est presque plus tenable. » Elle n'ose pas ; elle veut quitter l'Angleterre aussitôt qu'elle aura fui la maison paternelle et elle se sent encore si faible ! Ses pauvres nerfs, qui ont été si longtemps torturés, sont encore pantelants. Elle ne peut affronter ni une foule, même au temple, ni les sons de l'orgue. N'est-elle pas obligée, un jour, de sortir précipitamment de ce solennel et grandiose Westminster où le temps lui-même semble s'être changé en pierre », parce que l'office chanté a commencé inopinément ? Que ferait-elle si elle manquait de forces pour le voyage ? Sa famille, à lui, est toute bonté, toute tendresse, heureuse de son bonheur, mais si reconnaissante et touchée que soit Elizabeth, elle recule à la pensée de demander aide et protection à d'autres qu'à son ami. Elle espère que les siens l'adopteront, elle fera tout pour cela, elle prie Robert de demander à son père un peu d'affection pour elle, car jamais plus le sien ne l'aimera, mais elle ne retrouvera un peu de calme que lorsqu'elle aura mis la mer entre l'Angleterre et elle.

Enfin, un coup de foudre précipite les événements : M. Barrett annonce subitement que la maison a besoin de réparations, qu'il entend partir *la semaine prochaine* et charge son fils de trouver au plus vite une habitation meublée à la campagne.

Que faire ! Que Robert décide. Ce n'est pas long ! On est déjà au 10 septembre ; il ne faut pas attendre le froid qui pourrait la tuer en voyage. Le mariage est facile en Angleterre. On achète, chez un magistrat préposé à cet effet, ce qu'on appelle une « licence », acte qui dispense des bans, on se présente au temple avec un ou deux

témoins, et tout est dit. Deux jours après, Elizabeth Barrett, sortie le matin de chez elle avec la plus dévouée des femmes de chambre, devenait M^{me} Browning et se retrouvait en son logis comme en rêve. Le lendemain elle écrivait à son mari : « Combien il m'a été pénible d'ôter ma bague, mon bien-aimé ! Il faudra que vous preniez la peine de me la remettre un de ces jours ! »

Sur l'enveloppe de cette lettre, Browning avait écrit : « 12 septembre 1846, 11 h. moins 1/4 — 11 h. 3/4 (n° 91). » Ce dernier chiffre indiquait celui de leur entrevue. Chaque lettre portait ainsi son numéro d'ordre et indiquait le temps qu'avait duré chaque visite.

Environ six mois après leur première entrevue, il écrivait à miss Barrett : « Je n'ai de ma vie rédigé un journal des annales de mes voyages, de mes rêves, de mes sentiments. Mais, dès le début, j'ai voulu garder le souvenir de la date et de la durée de chacune de mes visites, le nombre des minutes que vous m'avez données. Et maintenant, en les additionnant, je vois qu'elles font deux jours, deux longs jours de vingt-quatre heures que j'ai passés près de vous. J'entre dans votre salon décidé à partir plus tôt et, une fois dans la rue, je me repens d'être parti si vite et d'avoir perdu je ne sais combien de minutes ! »

Après le mariage, il lui envoie quelques lignes où son cœur déborde... « Vous m'avez donné la plus grande, la plus complète preuve d'amour que créature humaine donna jamais à une autre. Je suis toute gratitude et toute fierté que ma vie soit ainsi couronnée par vous. »

Le 19 septembre seulement, Elizabeth put donner rendez-vous pour le lendemain à son mari. « Demain, mon Robert, je n'aurai plus que vous pour m'aimer. Que vous ! C'est comme si je disais Dieu seulement. Et *Il* sera avec nous aussi. Je l'en supplie...

« Est-ce vraiment la dernière lettre que je vous écrirai ? Si je vous aimais un peu, un tout petit peu moins !... »

Oui, ce fut la dernière, car les deux époux ne se quittèrent plus jamais, et l'on est heureux de savoir que pendant les dix années de bonheur qui leur furent accordées, toutes les promesses faites furent tenues, toutes les espérances réalisées, que jamais un nuage n'obscurcit leur azur. Sous le beau ciel de Florence, ces amants-époux goûtèrent une félicité dont notre pauvre humanité ne connaît que trop peu d'exemples. Quant à M. Barrett, il resta de bronze ; sa fille lui écrivit souvent pour implorer son pardon. Toutes les lettres furent retrouvées à sa mort ; *pas une seule* n'avait été ouverte !

Marie DRONSART.

LES ROMANS DE M. E.-M. DE VOGÜÉ

La politique n'avait pas détourné M. E.-M. de Vogüé des Bonnes Lettres, mais elle le leur avait tout de même un peu pris; elle le leur a rendu après quatre années de travaux parlementaires. Faut-il dire : heureusement? Je ne le pense pas. Je pense, au contraire, que la place d'un homme de cette valeur devrait être marquée dans nos assemblées politiques, Chambre ou Sénat, comme elle l'est dans les académies. Législateur ou ambassadeur, il me semble que M. E.-M. de Vogüé pouvait rendre à son pays plus de services qu'on ne lui en a demandés. Notre personnel politique est-il donc assez riche et assez complet pour qu'un gentilhomme de lettres le dépasse? Si j'avais à nommer ceux que l'on voudrait voir comme M. E.-M. de Vogüé dévouer leur intelligence et leur talent au bien public, la liste évidemment ne serait pas très longue; elle serait des plus honorables et elle offrirait toutes les garanties. Mais laissons cela...

*
* *

Revenu aux Lettres, M. E.-M. de Vogüé s'est tourné vers un genre qu'il n'avait pas encore abordé, vers le roman. J'ai quelquefois entendu dire, je crois même avoir lu, ici ou là, que ce n'était pas sa véritable vocation. Qu'entend-on par là? Si l'on veut dire qu'il était capable de faire, de très bien faire autre chose que des romans, rien de plus juste et il l'a prouvé abondamment. Mais faut-il, pour être appelé romancier par les critiques, un signe distinctif, une marque de fabrication et une étiquette particulières? A moins d'être bien dégoûtée ou un peu jalouse, la confrérie des romanciers se ferait tort à elle-même en ne reconnaissant pas M. E.-M. de Vogüé pour un des siens. Il est vrai que nous avons en France la manie assez ridicule d'enfermer les gens dans une spécialité d'où nous leur défendons ensuite de sortir. Nous tenons toujours à la vieille distinction des genres et nous n'aimons pas beaucoup la diversité des aptitudes : elle nous surprend, surtout quand elle nous manque, et elle nous fâche; — M. E.-M. de Vogüé

a dû faire déjà bien des mécontents sur son chemin; — nous ne permettons pas volontiers au même écrivain d'avoir un talent assez souple et assez fertile pour réussir dans des genres qui nous paraissent très différents. Il a une plume, une belle plume, on le sait bien et on s'y résigne, mais pourquoi s'avise-t-il d'en avoir deux? C'est humiliant pour ceux qui écrivent toujours avec la même et encore plus pour ceux qui n'en ont pas du tout.

M. E.-M. de Vogüé, qui en fera d'autres, j'en suis convaincu, nous a déjà donné deux romans que je me garderai bien de ranger dans aucune catégorie et de comparer ou d'opposer doctement, car ils ne se ressemblent guère : *Jean d'Agrève*¹ et *les Morts qui parlent*².

Jean d'Agrève est une histoire d'amour, très simple, très monotone (ce n'est pas un reproche : je reprends à dessein l'expression même dont l'auteur s'est servi avec intention) et très émouvante. Elle n'est pas longue; elle ne serait pas difficile, je ne dis pas à raconter mais à résumer, si je ne craignais de la gâter en la résumant : une analyse, même fidèle, est toujours un peu une trahison, puisqu'il y manque la couleur et la flamme de l'original. Au vrai, le mot d'histoire ne convient pas à ce roman douloureux, touchant et sobre; c'est plutôt poème qu'il faudrait dire, un poème en quatre parties, en quatre chants. — Aube, Midi, Soir, Nuit, — le poème de l'amour très noble et très malheureux, si tant est que la mort elle-même soit un malheur lorsqu'on s'aime comme Jean d'Agrève et son amie Hélène se sont aimés...

On s'accorde généralement à louer en M. E.-M. de Vogüé des qualités d'éloquence et d'émotion, une sorte de lyrisme oratoire et coloré qui circule en lui comme sa sève naturelle et particulière. Oui, sans doute. Oserai-je dire que ce n'est point cela surtout qui m'a plu dans *Jean d'Agrève*? C'est plutôt la sobriété voulue et fière, le mépris de tous les artifices, de tous les procédés, qui peuvent embellir ou dramatiser un récit, de la psychologie, le plus souvent convenue et fautive, qui a la prétention de lire dans les âmes, et qui croit découvrir ou analyser ce qu'elle délaie; le dédain, si naturel et si nécessaire à la distinction, de ce qu'il y a de facile et de vulgaire dans le métier; — inventaire des âmes, description touffue et minutieuse des intérieurs ou des paysages, etc. Ce que j'ai aimé, ce qui m'est resté, comme une impression profonde, de *Jean d'Agrève*, — et que j'ai trouvé ailleurs si rarement, — c'est la passion contenue, qu'on sent frémir et gronder ou se

¹ Paris, A. Colin, 1897.

² Paris, Plon, 1899.

plaindre dans certaines pages, le feu caché qui sort de ce livre où l'on devine qu'il doit y avoir tant de choses vraies, la mélancolie, poignante et brève, qui s'en exhale, et à laquelle, quand peu à peu le livre a vibré en nous, il est impossible de s'arracher.

Nous reconnaissons toujours la qualité d'une âme et celle d'un écrivain lorsque cet écrivain nous parle de certaines choses sur lesquelles il devrait être défendu à la plupart des gens d'ouvrir la bouche. L'Amour, la Nuit, la Mer, la Mort, le Souvenir, voilà quelques-uns de ces thèmes sacrés que l'orgue de Barbari des romanciers à la douzaine profane et dé-honore tous les jours cruellement. Le violon de M. E.-M. de Vogüé (il ne m'en voudra pas de cette comparaison qui ne m'a semblé ni familière ni injurieuse) chante et pleure d'une tout autre manière. Sa phrase, quand il parle de ces grandes choses, quand il prononce ces beaux noms, ces mots divins, dont toutes les lèvres ne sont pas dignes, prend une ampleur, un son, une gravité dont l'âme est tout de suite pénétrée. Comme nous sommes loin de la banalité des sentiments et des effusions ordinaires, du développement, même bien fait, de l'ingéniosité, de l'esprit, de la fioriture! Faut-il dire toute ma pensée? Les romans de M. E.-M. de Vogüé sont un peu, comme sa personne elle-même, des livres « distants ». Je comprends très bien qu'ils ne plaisent pas à tout le monde et, si vous voulez, à beaucoup de monde. L'auteur ne l'a pas fait exprès, mais il lui était difficile de faire autrement, à moins de forcer son talent et de changer sa nature, ce à quoi sans doute il ne tient pas.

OEuvre très *distinguée*, — je sais la valeur des mots, — de fond et de forme, très en dehors du genre ordinaire et des procédés communs, *Jean d'Agrève*, pour peu qu'on ait réfléchi sur la vie, se révèle aussi et s'impose à nous comme une œuvre de vérité. Entendons-nous : ce n'est pas un fait divers, pris dans la réalité pure, puis orné par un écrivain avec les ressources de son imagination et de son art. Non, mais c'est la vie, très réelle et très intense, de deux âmes, qui ont véritablement vécu, qui ont dû vivre, et que le destin a entraînées l'une vers l'autre. Appelez ces deux êtres comme il vous plaira, Tristan et Iseult ou Jean et Hélène, peu importe : ce sont, je le répète, deux créatures vivantes et qui ne vivent pas seulement sur le papier, comme la plupart des personnages romanesques que nous oublions aussitôt, à peine entrevus, deux êtres de songe, de symbole et de vérité à la fois, qui méritent d'entrer dans la Légende des Amoureux, deux nobles exemplaires d'une humanité supérieure où, si loin que nous soyons d'elle par la platitude générale de nos existences et de nos émotions, nous reconnaissons un peu la nôtre.

Dès les premières pages du livre j'avais été arrêté et comme averti par cette réflexion que l'auteur met dans la bouche d'un de ses personnages, celui précisément dont il a fait le narrateur de son histoire : « Les chefs-d'œuvre de l'amour sont d'autant plus rares qu'il y faut être deux... Moi qui vous parle, après une assez longue et assez minutieuse inspection de la planète, je n'ai rencontré qu'un seul cas de l'amour-type. Je n'ai connu que deux êtres dévoués à leur funeste bonheur par une prédestination évidente. » Voilà bien, en effet, me semble-t-il, ce qu'a fait, ce qu'a voulu faire M. E.-M. de Vogüé. Il a voulu nous peindre, tel qu'il l'avait vu ou rêvé, un chef-d'œuvre de l'amour, un cas, non point singulier, mais héroïque, de prédestination amoureuse. Il ne cherche ni à nous émouvoir, ni à nous attendrir, chemin faisant, sur la destinée de ses héros; il se contente de nous les peindre dans leur Ile enchantée, puis de nous les montrer, toujours présents l'un à l'autre, dans les lettres pleines de passion qu'ils échangent pour se rapprocher encore. Sans comparer M. E.-M. de Vogüé à Molière, je dirais volontiers de lui ce que Musset dit de l'auteur du *Misanthrope* dans une *Soirée perdue* : C'est un « grand maladroit ». De parti pris il a voulu

Ignorer le bel art de chatouiller l'esprit
Et de servir à point un dénouement bien cuit.

Si les deux héros de son roman meurent loin l'un de l'autre à la fin du livre, ce n'est pas seulement en vertu de « la loi d'expiation » et pour punir ces deux coupables de « leur rébellion contre les lois divines et humaines ». Il aurait déplu, je pense, à M. E.-M. de Vogüé de s'ériger en justicier un peu banal et déclamatoire à la place de Dieu « qui regarde nos cœurs et qui les voit à travers les larmes que nous avons versées ». Jean et Hélène ont eu leur part de bonheur humain. Le charme des sympathies irrésistibles, la douceur profonde de l'amour partagé, la vie à deux dans une solitude délicieuse, toute parfumée de glaïeuls et de violettes, en face de la mer infinie, l'absence, la séparation et, enfin, la mort, c'est-à-dire la triste brièveté de nos joies humaines, que nous payons de tant de larmes, c'est tout le drame, simple et sans art, que M. E.-M. de Vogüé nous a raconté dans *Jean d'Agrève*.

Jean et Hélène ne sont pas des âmes de notre temps, M. de Vogüé peut-être non plus. Son roman n'a pas eu et n'aura pas, je le crains, les gros tirages réservés à d'autres publications qui ne sont pas du tout de même nature. Il a dû en prendre son parti et je doute que ce soit une blessure pour son amour-propre. Il a placé

ailleurs son amour-propre et son idéal. Ce n'est pas rien cependant que d'avoir réveillé et renouvelé chez nous, puisque genre il y a, le genre, trop abandonné, parce que le gros public, abêti par le roman-feuilleton, dépravé par le roman pornographique, le trouve apparemment trop distingué pour son goût, du roman idéaliste. Après nous avoir révélé le roman russe, M. E.-M. de Vogüé nous ramène aux plus pures et aux plus saines traditions du roman français. Il n'a pas voulu, il n'a pas daigné habiller à la russe Jean d'Agrève, qui, sous un nom et sous un costume étrangers, aurait peut-être plu davantage à quelques badauds. Entre le suffrage universel, en matière de littérature, et M. E.-M. de Vogüé, il y a antipathie et il y aura toujours mésintelligence.

*
* *

En matière de politique aussi, vraisemblablement : ils n'ont ni le même point de vue ni les mêmes yeux. *Jean d'Agrève* nous avait transportés dans le monde de la passion : nous étions à l'Île heureuse, à l'Île d'or ; *les Morts qui parlent* nous ramènent dans le monde des intérêts et dans la cohue des ambitions, monde pratique et réaliste s'il en fut, cohue énorme et un peu mêlée puisque nous voici au Palais-Bourbon.

On me permettra de parler tout de suite très franchement : la franchise est encore ce qu'il y a de mieux. Dans ce livre où M. E.-M. de Vogüé, en très galant homme, a voulu éviter les allusions trop directes, les masques trop transparents et les personnalités blessantes, il y a deux noms propres que je regrette d'y avoir trouvés. Cette réserve faite, venons au livre, et d'abord pour en expliquer le titre, qui paraît un peu étrange ou obscur à première vue. Ces morts qui parlent, ce sont nos députés eux-mêmes, chez lesquels les souvenirs, les instincts, les préjugés et les passions de jadis, de leurs lointains ancêtres qui revivent en eux à leur insu, continuent à élever la voix. Ferroz, le grand savant, démontre la chose à Jacques Andarran, un nouveau venu dans l'enceinte parlementaire, et le passage vaut la peine d'être cité. « Ah ! mon ami, vous croyez voir les gestes, entendre la voix de cinq cent quatre-vingt contemporains, sans plus, conscients et responsables de ce qu'ils disent et font ? Détrompez-vous. Vous voyez, vous entendez quelques mannequins, passants d'un instant sur la scène du monde, qui font des mouvements réflexes, qui sont les échos d'autres voix. Regardez, derrière eux, une foule innombrable, les myriades de morts qui poussent ces hommes, commandent leurs gestes, dictent leurs paroles. Nous croyons marcher sur la cendre

inerte des morts; en réalité, ils nous enveloppent, ils nous oppriment; nous étouffons sous leur poids; ils sont dans nos os, dans notre sang, dans la pulpe de notre cervelle; et surtout quand les grandes idées, les grandes passions entrent en jeu, écoutez bien la voix : ce sont les morts qui parlent... »

Je ne vous résumerai pas plus *les Morts qui parlent* que je n'ai résumé *Jean d'Agrève*, et, du reste, ici non plus, ce n'est pas la fable et l'intrigue, malgré les circonstances et l'art du récit, qui sont surtout attachantes; c'est plutôt l'intention du livre, sa portée, son à-propos; ce sont les personnages ou les silhouettes qu'on aperçoit, le décor vrai, vivant et animé où l'auteur les a placés, l'impression de réalité profonde, familière ou tragique, qui s'en dégage; l'atmosphère de fournaise ou de ménagerie, l'odeur de coulisses qu'on respire; les âmes qu'on regarde ou qu'on soupçonne, les visages, les cris, les gestes, bref, la vie et le mouvement dont le livre abonde.

Les Morts qui parlent sont un livre d'histoire contemporaine, un document parlementaire, du plus sérieux, du plus poignant, du plus navrant intérêt dans certains passages. Cela pourrait s'appeler : Choses vues, et ceux mêmes qui n'ont pas vu d'aussi près la grande foire aux appétits, le marché des consciences, emportent de ces tableaux pris sur le vif une sensation de vérité. M. E.-M. de Vogüé n'a point perdu son temps au Palais-Bourbon. Avec ses yeux d'historien, de philosophe et de juge, voilés souvent et aux paupières un peu abaissées, mais dont le regard est si aigu, il a bien observé autour de lui. Je ne sais guère que deux hommes, Taine et M. Ernest Lavisse, dont le coup de sonde soit aussi vigoureux et pénétrant.

Et ici encore ce qui me frappe et me plaît dans M. E.-M. de Vogüé, c'est son beau mépris des malices et des ficelles ordinaires du roman. Il ne cherche pas ses effets; il ne se soucie pas le moins du monde d'être un metteur en scène et un arrangeur habile; il laisse à d'autres ces menus artifices dont un talent comme le sien, robuste et dédaigneux, peut se passer. Il regarde face à face et il prend corps à corps le monstre lui-même; il le considère, l'analyse et le juge; nous pénétrons avec lui dans cet « antre du parlementarisme » de maintenant. Son livre, plein de faits et d'idées, ce qui est bien rare chez les romanciers comme il y en a tant, arrête à chaque instant notre réflexion. Je l'ai lu deux fois et je crois, sans vanité, l'avoir bien lu; à chaque fois, j'y ai découvert quelque chose de nouveau, dans un détail d'abord inaperçu, dans un coin de phrase, dans une pensée, dans un mot, jetés en passant; j'y ai fait ou complété, si je puis dire, mon éducation. Je serais étonné

que ce livre, qui ne pénétrera peut-être pas dans ce que Gambetta appelait « les couches profondes » n'eût pas le succès qu'il mérite auprès de l'élite intellectuelle de notre pays.

Tout y est : l'appareil et la physionomie des séances, tranquilles ou agitées, le classement des partis, avec leur histoire rapide, à la volée, et les types expressifs de leurs principaux représentants; le va-et-vient, les ressorts secrets et le bourdonnement confus de la grande usine; puis, les marchandages politiques, ceux de la salle des pas-perdus, où rien ne se perd pour les habiles; ceux de la buvette, ceux des couloirs, où se prépare et se défait le travail de la Chambre, où se brassent des besognes, où se nouent des alliances, où se trament des perfidies mystérieuses, le banc des ministres éphémères, la tribune, les crises, Versailles, le congrès, l'élection d'un président de la république, le cortège officiel d'un convoi national..., tout enfin. Voulez-vous être saisi? Lisez ou relisez, dans le chapitre intitulé : *le Panama*, le court récit de l'apparition de Poujard'hieu à la tribune, qui commence par ces mots : « Poujard'hieu, attaqué nominativement, demanda la parole... »

Vous pensez bien que l'étude des caractères et des passions n'a pas dû échapper à M. E.-M. de Vogüé. C'est même, à mon gré du moins, la partie la plus remarquable de son livre. Ses travaux antérieurs l'y avaient préparé, et, cette fois, sa spécialité professionnelle d'analyste devait l'aider mieux qu'un autre dans sa mise en œuvre de romancier. Deux passions surtout, aussi ardentes, aussi impitoyables et aussi vilaines l'une que l'autre, agitent et dévorent les assemblées politiques : l'ambition et la lâcheté. Elles ne sont pas particulières aux démocraties; elles tiennent au parlementarisme lui-même, qui ne change pas beaucoup avec les climats, et à la nature humaine, qui ne change pas non plus avec les régimes, malheureusement. L'une et l'autre ont été étudiées par M. E.-M. de Vogüé avec une clairvoyance de psychologue, de liseur d'âmes, et un mépris d'honnête homme, sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister. On sent que cette petite et misérable ambition, si vaine, si stérile, si désintéressée des grands objets et du bien public, l'attriste et le dégoûte, que cette lâcheté, presque universelle, l'exaspère. Il ne s'en étonne pas : il connaît les hommes; il ne se répand pas en tirades, en lamentations; mais son intelligence généreuse souffre de la première, comme d'un avilissement de notre pays, et de la seconde, comme d'une déchéance de notre nature. Il est sorti de ce « bain de haine » et de boue, la conscience opprimée, inquiète, malheureuse : c'est pour l'apaiser, en la soulageant, que, rentré chez lui dans son ermitage de rêveur

et de patriote, il a écrit, plus tard, inspiré par des souvenirs encore frémissants, quelques-unes des pages vengeresses de son livre.

Ce n'est pas une œuvre de réaction politique, comme on ne manquera pas de le dire, comme on l'a peut-être déjà dit. Si M. E.-M. de Vogüé n'était qu'un de ces réactionnaires rétrogrades, attardés et impénitents, qui ne voient pas, qui ne veulent pas voir que le temps marche, qui s'emprisonnent, sans horizon, dans la tour, dans la tombe de leurs regrets stériles et de leurs espérances chimériques, son livre ne vaudrait même pas la peine d'être injurié. Ce n'est pas non plus une œuvre de satire : la satire, légère ou méchante, ne lui convient pas ; ce n'est pas davantage une œuvre de dépit. C'est, sous la forme du roman, qui, aujourd'hui, se prête à tout, une œuvre de philosophie politique, au vrai sens des mots ; c'est *la France de maintenant*, vue et jugée de l'endroit même où se font ses destinées, du théâtre où elles se jouent, pour faire suite aux *Origines de la France contemporaine*, que nous avait données auparavant un autre maître.

Qu'il y ait par endroits dans M. E.-M. de Vogüé, non pas un pessimisme aigri, — il a l'âme trop haute pour en être jamais atteint, — mais une mélancolie douloureuse, amenée par la désillusion, rien de plus naturel et, si l'on veut réfléchir, de plus légitime : il a bien le droit d'avoir des opinions, d'éprouver et d'exprimer des tristesses qui sont en lui. Que certaines choses lui aient échappé, avec l'éducation qu'il a reçue, le monde où il vit, les idées qu'il a, dans le mouvement, si confus, qui emporte la démocratie contemporaine vers un but qu'elle-même ne voit pas bien, rien de plus naturel encore et de plus explicable. Mais la sincérité de M. E.-M. de Vogüé ne fait pas doute ; son patriotisme, non plus. Ceux mêmes qui ne partagent pas toutes ses idées, qui sont, pour des raisons diverses, plus optimistes, plus confiants, plus indulgents peut-être, qui ont plus d'espérances, plus d'illusions ou plus de naïveté, les uns, parce qu'ils voient les choses plus en gros, les autres, parce qu'ils les regardent dans l'avenir, feront bien de ne pas feuilleter ce livre d'un doigt distrait, mais de le lire sans irritation, sans colère et sans haine, comme une des pièces probantes de la grande enquête que chacun de nous, aux heures de réflexion, a le devoir de poursuivre sur notre temps. Je ne recommande pas le nouveau roman de M. E.-M. de Vogüé aux esprits légers : ils n'y trouveraient pas leur compte ; ni aux esprits butés, aux « vieilles barbes », dont le siège est fait, — le siège de Troie, — et qui sont des hommes préhistoriques. Les gens qui n'ont rien appris et rien oublié, — de quelque côté qu'ils se trouvent, — ne seraient pas de bons lecteurs pour les

Morts qui parlent. Ils ne sont, eux, que des morts, endormis depuis longtemps, qui ne peuvent plus se faire entendre et que seule la trompette du jugement réveillera.

Le livre de M. E.-M. de Vogüé vient à son heure, à une heure grave et anxieuse pour ce pays qui, sans doute, ne court pas à sa perte, mais qui a tant besoin d'être éclairé! Les Français qui pensent, il y en a encore, le liront, comme il a été écrit, avec sincérité : ils y trouveront souvent l'écho de leur propre pensée, l'image de leurs inquiétudes, la vision, parfois cruelle et sombre, mais salutaire, d'un moment de notre histoire, qui n'est pas beau. Ce nouveau « regard historique » jeté par M. E.-M. de Vogüé sur un des aspects de notre société contemporaine aidera les hommes de bonne foi à regarder autour d'eux et en eux-mêmes. La plume passionnée, mais courageuse, qui a écrit ce livre opportun, n'est pas celle d'un simple littérateur, égaré un instant dans la politique et qui se venge à médire, mais celle d'un témoin qui mérite d'être écouté, même par ses anciens collègues, car il a vu les choses dont il parle, il en a souffert, et sa discrétion hautaine est une des preuves de son impartialité. Ce n'est pas sa faute si les choses se sont passées comme il les a vues et comme il les a dites. Il en a tiré, nous pouvons en tirer, après lui, un enseignement.

Que tel parti se fasse une arme du livre de M. E.-M. de Vogüé contre tel autre, il faut s'y attendre, étant donné l'esprit de parti, servi par la malice humaine, qui cherche à tout utiliser. Dégagé de la politique, libre de rancunes, l'auteur n'a pas eu, j'en suis certain, d'autre ambition que celle de remplir une fois de plus sa noble tâche d'écrivain en nous apportant un roman vrai. C'est encore un roman idéaliste : l'image d'une France restaurée, rajeunie, purifiée, conduite par des mains plus pures, dans des voies meilleures, à une destinée plus haute, plane au-dessus des misères qu'il a racontées. Les morts qui parlent, ses morts à lui, ont légué à M. E.-M. de Vogüé, comme une tradition sacrée, le culte de l'Honneur et de la Patrie. Ceux mêmes qui n'ont pas d'ancêtres, sans partager toutes les convictions et toutes les espérances de M. E.-M. de Vogüé, sans s'associer à tous ses vœux, ne sentent pas, ne pensent pas là-dessus autrement que lui.

Henri CHANTAVOINE.

NOTES SUR L'EXPOSITION

Plus on visite les travaux et plus on est tenté de se demander si l'Exposition, sérieusement, aura bien lieu. Les palais des Champs-Élysées prennent figure, et leurs colonnades se dégagent à peu près complètement aujourd'hui des échafaudages, mais tout n'en avance pas moins avec une lenteur singulière. Les chantiers, je ne sais pourquoi, ont toujours, lors de mes visites, quelque chose de mort. Est-ce à cause du temps, quand il fait mauvais temps? Est-ce à cause de l'heure, quand ce n'est pas à cause du temps? Les travaux, quoi qu'il en soit, semblent traîner, et traînent, bien évidemment. On flâne. Nous ne sommes même plus, maintenant, à une année de la fête, toute une partie de Paris doit, avant cette époque, se couvrir de pavillons, de jardins, de théâtres, de restaurants, de palais décorés et aménagés, et, hors les vastes structures de fer du Champ-de-Mars, excepté les colonnades des Champs-Élysées et le nouveau pont, sauf aussi certaines expositions spéciales, rien ne s'annonce encore presque nulle part.

Comme quartier restant particulièrement ainsi à l'état de friche et de néant, l'Exposition coloniale, au Trocadéro, mériterait, quant à présent, une médaille d'or, sinon la mise « hors concours ». Nous devons voir là des temples, des pagodes, des reconstitutions de villes exotiques, toutes sortes de merveilles lointaines et légendaires, mais on n'y constate, pour l'instant, qu'une réunion d'enclos vagues, où les ouvriers ne paraissent même pas. Des palissades sectionnent les terrains défoncés, et des tas de pierres, de planches plâtreuses, de mâts d'échafaudages, s'empilent bien, par endroits, entre les séparations, mais tout cela attend, et l'herbe pousse autour de ces préparatifs. Les marronniers roses et toute une débandade d'autres arbres, tous également en fleurs, et surchargés de grappes violettes vous rappelant celles des glycines, remplacent les maçons et les terrassiers. On ne se dirait même plus dans un chantier, mais dans un jardin abandonné. Je regarde à travers les branches, et, de loin en loin, j'y vois, entre les feuilles, des écriteaux sur des piquets : *Section de l'Inde française, Section indochinoise*, ou bien encore, au-dessus d'un morceau de vieille pelouse devenue galeuse : *Attractions de la Section algérienne : Bureaux, Faubourg-Montmartre...* Ailleurs, à travers les fentes des palissades, on entrevoit des gamins qui jouent aux billes, des gens couchés par terre qui sont venus s'installer là pour lire leur

journal à l'ombre, au milieu des trous et des tas. En cherchant bien, on finirait peut-être même par découvrir quelque chèvre ou quelque vache en train de brouter l'herbe ou les feuilles, mais on n'aperçoit pas un ouvrier. Tout un coin de nature sauvage a fini par se reformer là. Sur un point, cependant, je remarque la charpente ébauchée d'une toiture en pointe, et je découvre, sur un autre, une maisonnette blanche, à portail mauresque, dont les quatre murs sont terminés. Mais c'est tout ! Et pas un charpentier dans les chevrons de la toiture ! Personne non plus à la maisonnette mauresque, où vous lisez seulement ces mots, crayonnés sur l'un des murs : *Les clés sont rue Saint Honoré, n°..., chez M. X....*

Autre quartier dont l'état chaotique peut également inquiéter : le palais de l'Électricité et du Château-d'Eau. Quand on lit le projet des architectes dans les journaux, principalement dans la belle publication illustrée : *l'Exposition de Paris en 1900*, et qu'on y prend une idée de l'étourdissante conception de MM. Hénard et Paulin, on en éprouve d'avance, rien que sur les plans, comme un éblouissement physique. Nous devons voir, au fond du Champ-de-Mars, comme au fond d'une scène de théâtre, un immense monument de verre et de lumière, tout en irradiations et en incandescences, avec des combinaisons de chutes d'eau, d'architectures liquides et jaillissantes, et assez analogue, comme édifice, à ces décors d'apothéose sur lesquels finissent les féeries. On projette, en cet endroit, une verrière de 70 mètres de haut, de plus de 100 mètres de façade, déployée en une gigantesque et resplendissante queue de paon, et qui flamboiera à toute heure, soit de jour, soit de nuit, sous le soleil, ou par l'électricité, dans la buée, les diamants et les prismes des cascades. Ce sera très beau, très saisissant, et d'une violence d'éclat, d'une brutalité de magnificence qui dépasseront tout ce qu'on avait encore osé jusqu'ici dans le grandiose et dans l'aveuglant. Mais un pareil monument ne se dresse pas comme une décoration en bois découpé, il représente des travaux considérables, et tout ce qu'on en distingue, en ce moment-ci, n'est pas même encore une ébauche. Vous apercevez devant vous deux grands remblais de terre en pente, disposés en rampes symétriques, coupés brusquement à leurs sommets et qu'on pourrait prendre, ou peu s'en faut, pour les monticules de détritiques et de scories d'une usine. Derrière, de hauts et puissants piliers de fer, composés de pièces rapportées et boulonnées, largement espacés, et qui ont l'air d'énormes jalons, malgré les maçonneries commencées à leurs bases. Ajoutez que le sol, tout autour, résonne fortement sous les pas, que vous entrevoyez sous vos pieds de spacieux sous-sol, et voilà, quant à présent, quelques mois seulement avant le jour où il devra resplendir comme un astre à la

fois diurne et nocturne, le colossal palais-soleil qui va maintenant, il faut le croire, se construire, se couvrir, s'aménager, s'emménager, s'orner, et aveugler le monde d'un coup de baguette!

Troisième chantier, enfin, où l'on se demande aussi comment on pourra bien être prêt : les palais mêmes de l'avenue Alexandre III. Façades et colonnades sont assurément sur pied, et d'un grand aspect. Mais ce ne sont encore que des façades, et les deux édifices sont bien d'ailleurs un peu destinés à rester des devantures de monuments, plutôt que des monuments véritables. Pénétrez dans le grand palais, et vous y serez tout surpris que d'aussi somptueuses colonnes n'y masquent, en somme, qu'un immense hall, un magnifique hangar. Le décor sera de pierre, on l'aura édifié avec des blocs monstrueux, soulevés et mis en place par des machines formidables, mais ce ne sera quand même qu'un décor, et l'on s'étonne du chaos qu'on y trouve à l'heure qu'il est. Vous y êtes dans un espace nu, bouleversé, à ciel ouvert, où pourrait s'installer une gare, et qu'on doit recouvrir d'un vitrage pour la construction duquel on commence seulement à élever les échafaudages. Ce seront, apparemment, des échafaudages superbes, toute une forêt de grandes tours de bois, faites de poutres entrelacées, et montant, les unes à côté des autres, jusqu'à la hauteur d'où planera la vérandah. Mais combien faudra-t-il de temps, d'abord pour les échafaudages, puis pour le montage des piliers métalliques appelés à supporter l'énorme nef, puis pour l'ossature du vitrage, puis pour le vitrage lui-même? Tout cela, d'après le *Moniteur des Expositions*, aurait dû être terminé depuis longtemps, et les aménagements intérieurs devraient même être commencés. Mais il est survenu une crise sur les fers, elle a tout retardé, et le palais ne sera couvert, à l'abri de la pluie et de la neige, qu'à la fin de l'année, dans six mois! Il ne restera donc plus alors que trois mois pour les constructions intérieures, la distribution, la décoration, l'arrangement, l'emménagement! Et s'il survient encore des grèves, d'autres crises, d'autres retards? Comment fera-t-on? Comment s'en tirera-t-on? Où priera-t-on les exposants de se loger s'ils ne trouvent toujours, à la dernière minute, qu'un palais sans couverture, s'il n'y a toujours pour les recevoir que le décor de la colonnade, ou si la vérandah n'abrite même qu'un terrain vague?

*
* *

C'est sans l'ombre d'une ironie que j'ai parlé des « superbes échafaudages », et rien, effectivement, n'est aujourd'hui génial, et souvent beau, comme tout ce qui est instrument, outil, moyen, ou accessoire de travail. Nous sommes, par excellence l'époque de l'engin et du procédé, et je suis resté plus d'une fois d'assez longs

moments, saisi par l'intensité de l'intérêt, à regarder le « mouton » enfoncer les pilotis, fonctionner le « pont-roulant », manœuvrer « l'élévateur à bras mobiles », ou tourner la « scie diamantée ». Que de fois, plein d'admiration, j'ai contemplé la fameuse passerelle roulante du pont Alexandre III!

Le « mouton », pour pilotis, dépasse de beaucoup, comme spectacle de puissance, celui du marteau-pilon. C'est un bloc de fer, en forme de pain de sucre, pesant mille kilos, et qui s'abat, du haut d'un échafaud, relevé et relâché sans cesse par une chaîne, sur le tronc de gros arbre que représente un pilotis. Une machine à vapeur remonte et laisse ainsi constamment redescendre la chaîne, le « mouton » tombe et retombe continuellement sur le tronc, et le tronc, à chaque coup, s'enfonce et baisse à vue d'œil. Le « pont-roulant » est destiné à la manutention rapide des gros blocs, au transport des grands cubes de pierre, et forme un portique mobile, d'une ouverture considérable, établi et voyageant sur des rails. On a besoin d'un bloc, et il faut le transporter vite? Le pont-roulant part, et roule vers le bloc; une logette mobile, placée en haut du portique, y roule à son tour, juste au-dessus de la pièce à prendre, des chaînes et des cordes descendent de la logette, des ouvriers les disposent sous le cube, le dirigent pendant qu'elles le hissent, puis le pont-roulant repart, portant l'énorme pierre où elle doit être portée, aussi vivement qu'on porterait une brique. Et « l'élévateur à bras mobiles » est peut-être encore plus surprenant, car il manie les mêmes blocs, mais les enlève verticalement, à plus de trente mètres de haut. Il fait voyager en l'air, pour les besoins de la bâtisse, des pierres d'un et deux mètres, comme on fait voyager des tuiles. Et même sensation de surprise, et presque d'ébahissement, devant la « scie diamantée »! Un grand disque métallique, d'une épaisseur d'une dizaine de millimètres, dentelé, et tout incrusté de pointes de diamant, tourne avec cette vitesse vibrante où la rotation ne laisse plus voir qu'une sorte de vapeur condensée, et scie, en quelques minutes, les blocs de pierre les plus durs, les divise en quartiers ou en lamelles, les tranche comme des corps mous, et les coupe, à peu de choses près, avec la douceur et la facilité des ficelles qui coupent le beurre.

En dehors même de la curiosité qu'ils excitent, on prend, auprès de ces merveilleux engins, une excellente leçon d'esthétique. De quels instruments et de quels moyens disposaient, il y a des siècles, les architectes et les ouvriers? Ils ne possédaient pas, assurément, pour leurs travaux, les miraculeux outils d'aujourd'hui. et si imparfaits, cependant, que fussent leurs moyens, quel que dût être leur embarras, sans le secours de la vapeur, de l'électricité et des prodigieuses mécaniques dont nous pouvons nous

aider, ils n'en accomplissaient pas moins des prodiges d'inspiration et d'exécution, des miracles de hardiesse, de puissance, de grâce, d'indestructible solidité. Personne, depuis eux, non seulement n'a fait mieux qu'eux, mais n'a fait aussi bien qu'eux. Plus les moyens se perfectionnent, et plus les œuvres, au contraire, semblent donc s'éloigner de la perfection. Jamais les instruments ne furent, en aucun temps, les chefs-d'œuvre d'instruments qu'ils sont en celui-ci, où l'on ne produit plus pourtant aucun chef-d'œuvre, et l'on pourrait presque en tirer cet axiome, déjà souvent avancé, mais dont la justification n'avait jamais été aussi claire, à savoir que non seulement le métier ne fait pas l'œuvre, mais que l'œuvre, à certain point de vue, est généralement, au contraire, en raison inverse du métier. Regardez, en ce moment, se construire l'Exposition, et vous pourrez trouver, devant l'ingéniosité, ou même le génie, devant le « métier », apportés à sa construction, de véritables joies d'esprit. Attendez qu'on l'ait construite, qu'elle ait ouvert ses portes, découvert ses statues, arboré ses bannières, allumé ses illuminations, fait signe à ses orchestres de jouer, et vous n'aurez plus, probablement, devant l'« œuvre », que l'impression inférieure ressentie devant un décor. Le pont Alexandre III sera peut-être beau, et c'est possible, mais jamais autant que la passerelle qui aura servi à monter ses vousoirs ! Légère, fine, audacieuse, avec ses milliers de mailles où jouait le jour, elle atteignait à l'art sans y viser, ce qui prouve encore, ici, que, dans la construction, l'art ne se trouve pas en dehors de l'utilité, qu'il doit en être la splendeur, et que l'ornementation, rien qu'en étant l'ornementation, et par cela seul, est déjà le commencement de la décadence. Où donc, alors, en est-on comme décadence, quand tout n'est plus partout qu'ornementation, et lorsque tout un pays en est tombé, dans ses œuvres, à faire comme ces bonnetiers enrichis qui se bâtissent des villas à figures de donjons, avec des mâchicoulis, des logettes pour les sentinelles, et des canons de carton braqués dessus ?

*
* *

La grève du Creusot, si peu qu'elle ait duré, a causé une petite alerte. C'était encore, si elle avait persisté, de nouveaux retards dans la livraison des matériaux, et l'existence même de l'Exposition se trouve bien vraiment ainsi, à l'heure où nous sommes, suspendue à un fil... Mais la tour Eiffel, en attendant les événements, s'est repeinte en jaune, avec sérénité. Voilà déjà environ un mois qu'on l'a rebadigeonnée de neuf, qu'elle se détache en clair, qu'elle reluit de frais sur le ciel, et je ne crois pas, décidément, qu'il y ait jamais eu, dans un horizon quelconque, un pareil fléau pour l'œil ! Elle a quelque chose d'agressif, de colossalement inutile et hor-

rible. Elle ne signifie rien, en écrasant tout ce qui, avant elle, signifiait quelque chose! Elle défigure tout par son volume, en n'ayant elle-même aucune espèce de figure, et tue, barbouille tout le panorama environnant, étend sur lui sa gigantesque bêtise. Ah! ce panorama, ce panorama de Paris. Il était autrefois, avec ses monuments, ses tours et ses dômes séculaires, qu'on retrouvait comme les traits d'un visage connu, l'un des plus légendaires du monde. Mais il n'existe plus, on n'y distingue plus rien, tout s'y brouille et tout s'y submerge sous la stupidité de cette quille géante qui a l'air d'attendre une boule pour tomber par terre. Et que fait-elle là? A quoi sert-elle? On l'ignore. Par moments, sous certains reflets, on dirait un immense faux bronze. D'autres fois, sous d'autres reflets, elle fait penser à un vaste gâteau monté, à un prodigieux nougat, sur lequel devrait trembler un amour en sucre. On a, d'ailleurs, consciencieusement essayé divers tons sur elle avant de la repeindre, et l'on en voit même encore les essais sur sa base! Du gris, du blanc, du rose, du bleu! Si on l'avait repeinte en vert, elle aurait peut-être ressemblé à une glace à la pistache, et telle qu'elle est, comme on l'a reteinte, elle donne un peu l'idée d'une glace à l'ananas... Mais on ne sait même plus qu'en dire! On finit, en la regardant, par ne plus savoir d'où tirer ses comparaisons. Revenons plutôt à la quille, et, surtout, souhaitons la boule!

Il faut bien, d'ailleurs, se le dire : la politique est peut-être l'ordre de choses où la révolution sévit encore le moins. Il y avait déjà longtemps qu'on avait, en quelque sorte, perdu l'habitude et le goût d'écrire des lettres. L'art épistolaire n'existait déjà plus; on ne s'envoyait plus que des dépêches. Mais la dépêche elle-même a pris maintenant quelque chose de vieux, de tombé en désuétude; on ne se télégraphie même plus, on se téléphone. Le gaz, lui aussi, en est arrivé à paraître plus antique que la bougie, et les lampes sont plus surannées que les chandeliers. On ne veut plus que l'électricité! De même, dans la locomotion, il ne sera plus bientôt question de cheval, et le cheval, comme emploi, nous semblera aussi étrange que le bœuf. Comment, dans ces conditions, n'aurait-on pas songé à cesser de construire avec des pierres? Et voici venir, en effet, le fer et le « béton armé », comme sont venus le téléphone et la bicyclette, comme arrive l'automobile, et la pierre, d'ici peu, ne nous représentera plus, dans la bâtisse, que ce que l'huile et le quinquet nous représentent dans l'éclairage. C'est le progrès, et ce n'est pas d'aujourd'hui que les caractères du progrès sont d'être laid et commode, à moins d'être simplement laid.

Maurice TALMEYR.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Unification du calendrier. — Les dates chez les Russes et chez les Grecs. — L'ancien et le nouveau style — Depuis le concile de Nicée. — Les années bissextiles en Russie. — En 1900. — L'écart de douze jours s'accroîtra d'un jour après le 28 février. — Inconvénients de la double notation. — Projets de réforme. — Les fêtes mobiles. — Changements de dates chaque année. — Un écart de trente-cinq jours. — La Pâques partout en avril dans le monde civilisé. — Avantages divers. — Electricité : L'éclairage électrique du Vatican. — Nouvelle installation. — La lumière électrique dans les appartements pontificaux. — La turbine de la fontaine de l'Aigle. — 600 lampes à incandescence. — Chimie biologique : Nouvelle méthode pour fabriquer le vin. — Vinification sous pression d'acide carbonique à 50°. — Stérilisation absolue des moûts. — Absence de goût de cuit. — Augmentation de la teneur en alcool et en matière colorante. — Ensemencement de levure de choix. — Une expérience de quatre années en France et en Tunisie. — Hygiène : Stérilisation de l'eau. — Ozonisation. — Les essais de Lille.

On peut s'étonner à bon droit qu'à une époque de progrès comme la nôtre, au moment où les transactions commerciales ou industrielles rapprochent tous les peuples civilisés, on n'ait pas encore unifié le calendrier. Presque toutes les nations ont adopté depuis longtemps la réforme de 1582. La France, la première, en 1582 même, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Suisse, dès le début du dix-septième siècle. L'Angleterre, en retard, n'a accepté le calendrier grégorien qu'en 1752. Les Russes et les Grecs en sont encore aux conventions du concile de Nicée, au calendrier Julien. Les Russes sont obligés de dater deux fois, dans le vieux et le nouveau style, pour éviter toute confusion, et les fêtes mobiles dans l'Eglise orthodoxe surviennent à des époques toutes différentes des nôtres. Cette double façon de compter le temps offre des inconvénients évidents; il y a sans cesse motif à erreur et à malentendus. Au point de vue scientifique, cette indécision dans les dates est encore plus regrettable. On le sait bien au Vatican comme à Saint-Pétersbourg et l'on s'est déjà préoccupé de faire cesser ce désaccord qui n'a plus aujourd'hui aucune raison d'être.

L'année prochaine, en 1900, au mois de février, il faudra, en appliquant la règle de Jules César, imposer au calendrier primitif un jour de plus. En Russie et en Grèce, février prochain aura 29 jours, puisque dans l'ancien calendrier, toute année séculaire est bissextile. L'écart actuel passera donc de 12 jours à 13 jours.

Le moment semble venu de commencer l'unification en ne rendant pas plus bissextile que chez nous l'an 1900. Dans le calendrier gré-

gorien, on se le rappelle, ne sont bissextiles que les années séculaires dont le quantième du millésime est divisible par 4. Et ce n'est pas le cas pour 1900. La mesure est facile à prendre, et il est à désirer, conformément d'ailleurs à l'initiative prise par la Société d'astronomie de Saint-Petersbourg, qu'on n'agrandisse pas l'écart existant déjà à partir du 28 février prochain.

A cette concession de l'Eglise orthodoxe, nous pourrions répondre par une concession compensatrice qui aurait aussi son utilité. Les fêtes mobiles surviennent à des dates bien différentes dans les deux calendriers. Dans le nôtre aussi, il faut chaque année se demander quand donc arrive Pâques; vient-il de bonne heure ou tard? Pâques peut survenir dès le 25 mars ou, au contraire, seulement le 25 avril. L'écart possible peut atteindre 35 jours. C'est beaucoup. De même pour la Pentecôte qui vient le septième dimanche après Pâques; tantôt c'est au commencement de mai, tantôt c'est vers le milieu de juin. Cette variabilité annuelle amène certains troubles dans nos habitudes et dans les transactions journalières. Ce sont des dates attendues que celles de Pâques ou de la Pentecôte, et cet écart annuel a déjà donné lieu à des inconvénients de diverse nature. Il serait bien plus simple de donner de la fixité aux fêtes mobiles et de réserver à Pâques à peu près la même date chaque année.

Dès lors Pâques, fête fixe, deviendrait un repère fondamental des fêtes de l'Eglise parmi tous les peuples. Cela passant dans l'usage, on finirait bien par reconnaître partout qu'il serait avantageux de tout unifier et de supprimer les douze jours d'intervalle qui séparent actuellement les calendriers julien et grégorien.

Les variations de date des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, etc., résultent de la règle traditionnelle de fixer les fêtes d'après la lune. Pâques est le dimanche qui suit la pleine lune pascale arrivant le 21 mars ou quelques jours plus tard. Pourquoi s'embarasser des mouvements de la lune et ne pas fixer Pâques à une époque déterminée de l'année solaire? On pourrait placer Pâques au troisième dimanche après l'équinoxe du printemps; la fête tomberait dès lors invariablement entre le 4 et le 11 avril. Cette fixité présenterait évidemment des avantages.

La modification que nous indiquons a fait l'objet déjà de l'examen des astronomes, des autorités les plus compétentes de Rome et de Saint-Petersbourg. On paraît s'y rallier des deux côtés. Nous souhaitons donc que l'on donne rapidement une sanction à ce projet et que, dès l'année prochaine, on commence à Saint-Petersbourg l'unification en supprimant le jour supplémentaire de février 1900. Il n'y a que le premier pas qui coûte; ensuite tout viendra tout seul¹.

¹ A propos de la règle de Ganss que nous avons donnée pour déterminer la date de Pâques, M. Defert de l'Ecole Sainte-Geneviève de la rue Lho-

Depuis trois mois, le Vatican est illuminé à la lumière électrique. Jadis, les palais apostoliques étaient éclairés à l'huile, puis au gaz, sous Pie IX, mais seulement pour les cours, corridors et quelques appartements. Le gaz était resté exclu des pièces réservées au Souverain Pontife, où l'on ne se servait exclusivement que de bougies, de lampes à huile ou au pétrole¹. Léon XIII, pour mettre le palais apostolique au niveau des autres palais de Rome, ordonna que la lumière électrique remplacerait le gaz, et que l'électricité pénétrerait également dans l'appartement pontifical et dans la secrétairerie d'État.

L'usine électrique a été installée dans les anciens moulins qui se trouvent dans les jardins du Vatican, sur le prolongement de la Zecca, tout près de la Fontaine de l'Aigle. Cette usine comprend deux moteurs indépendants, l'un hydraulique, l'autre à gaz actionnant chacun leur dynamo; on a aussi disposé une batterie d'accumulateurs pour suppléer à la force souvent insuffisante de la machine hydraulique.

Ce moteur est une turbine de 10 chevaux, recevant son mouvement d'une dérivation de la fontaine de l'Aigle. Elle reçoit 70 litres par seconde, et la chute est de 14 mètres. La turbine ne fonctionne que le soir et pendant la nuit. Aussi la fontaine n'a rien perdu de son débit et de sa beauté. Comme réserve, on a installé un moteur à gaz de 20 chevaux. On ne le met en marche que lorsque la turbine ou les accumulateurs ne peuvent fonctionner. L'éclairage n'exige que 12 chevaux en moyenne.

Les accumulateurs sont disposés au nombre de 58 dans une salle séparée; ils sont toujours en charge pour assurer la régularité de l'éclairage et pour suppléer momentanément à l'insuffisance de marche de la turbine. La turbine et sa dynamo alimentent en service courant 600 lampes d'une puissance de 10 bougies. On n'emploie que des lampes à incandescence d'un éclat plus doux que les lampes à arc, et qui ne nécessitent aucune manutention ou réglage journalier. Dans la salle des machines, outre les tableaux de distribution et les appareils de sûreté, on a placé une magnifique statue de la Sainte-Vierge en terre cuite portant dans ses bras l'enfant Jésus.

De cette petite usine, nous dit M. Battandier, partent les conducteurs qui vont porter le courant électrique à la tour léonine pour éclairer l'observatoire, au Casino dans les jardins, à la typographie du Vatican, qui a remplacé ses moteurs par une dynamo, enfin à la Specola Vaticana. La ligne principale traverse les murs du Vatican, passe dans la grande cour du Belvédère, et, de là, parcourant les souter-

mond nous écrit que pour l'année spéciale 1900, il convient quand on effectue le calcul d'adopter pour millésime non pas 1900, mais 19, et de se servir du facteur 5 comme pour le siècle prochain tout en conservant le facteur 23.

¹ Le *Cosmos*, d'après M. le docteur Albert Battandier.

rains, elle s'enfonce dans le palais au fond de la cour de Sixte V, d'où partent les embranchements divers pour le service du Vatican. Tout près de là, en effet, se trouvent les appartements pontificaux. On compte environ un 1/2 kilomètre sur cette ligne principale.

L'installation de lumière électrique au Vatican n'a pas été une mesure de luxe, mais bien plutôt d'économie. L'électricité remplace seulement les 600 becs de gaz qui coûtaient cher. Ces becs consumaient en moyenne 100 litres par heure, soit 60 mètres cubes ou 13 fr. 80. Par an, en supposant un éclairage moyen de trois heures par soir, les dépenses atteignaient 13,330 francs. Or, la lumière électrique ne coûtera que les frais d'entretien, lampes, huile, graissage, et 4 à 5 francs par semaine pour faire fonctionner le moteur à gaz afin d'en contrôler la marche. Les frais d'établissement seront donc vite amortis. L'éclairage du Vatican, tout en étant plus brillant, plus commode et plus hygiénique, constituera une économie bien entendue sur l'éclairage au gaz. Le Vatican ayant donné l'exemple, peut-être verra-t-on ailleurs la lumière électrique se généraliser dans les établissements catholiques, pour le plus grand bien des yeux et de l'hygiène en général. Les lampes à incandescence ne donnent que peu de chaleur et ne dégagent aucun gaz toxique dans l'atmosphère.

Il faut bien avouer que la vinification est, de toutes nos industries, celle qui est restée la plus réfractaire aux progrès de la science. On fait mal le vin presque partout, surtout dans les pays chauds, en Algérie et en Tunisie où pourtant la culture de la vigne a pris une extension considérable. Les vins s'altèrent aisément, surtout quand les vendanges se font dans de mauvaises conditions. Toutes les maladies des vins sont dues au développement d'êtres microscopiques. On sait, depuis les immortels travaux de Pasteur, que l'on peut empêcher ces êtres de se développer en chauffant le vin en vase clos à 65°. On a essayé ainsi de protéger les vins, mais en général l'opération est mal faite et donne au vin un goût de cuit désagréable. Depuis plusieurs années, les savants travaillent à transformer les méthodes de vinification et à constituer une industrie établie sur des bases véritablement scientifiques. Récemment, l'un d'eux, M. Rosensthiel, a fait connaître à l'Académie des sciences ses recherches, qui durent depuis quatre ans en France et en Tunisie. Les résultats ont été excellents. Aussi croyons-nous utile d'appeler sur ces essais l'attention des intéressés.

Les découvertes de M. Rosensthiel permettront la stérilisation absolue des moûts de raisin tout en leur conservant le goût du fruit, résultat capital, car, en général, entre les mains des viticulteurs, le chauffage même à 35° d'un moût au contact de l'air communiqué au vin un goût désagréable. M. Rosensthiel chauffe le moût à 50° en présence de l'acide carbonique à trois reprises différentes dans un

appareil à serpentin échangeur de température. La vendange est encuvée dans un foudre comme à l'ordinaire, et tout de suite après le foulage, on fait harboter de l'acide carbonique dans la masse. Pendant toute l'opération cette atmosphère d'acide carbonique est maintenue soigneusement pour empêcher les oxydations. On retire le moût froid par le bas des foudres, on le fait traverser le serpentin et on le réintroduit par le haut où il tombe sur la rafle au travers de laquelle il filtre, jusqu'à ce que, par un passage continu, le contenu du foudre ait atteint la température de 50°. Avec un appareil à petit débit, M. Rosenstiehl amène à cette température, en une heure, un foudre de 20 hectolitres. On laisse refroidir ce moût à une température de 38° et on réchauffe une seconde fois tout le contenu à 50°. Il faut au moins réchauffer deux fois. Car, lorsque le moût descend à 38°, les fermentations recommencent sous l'influence des levures qui n'ont pas été détruites par la première chauffe. Le mieux est de chauffer trois fois. Ces trois chauffes suffisent pour assurer la conserve du moût stérilisé.

Le second point découvert par M. Rosenstiehl, c'est la solubilité de la matière colorante rouge dans le jus même du raisin, sans aucune fermentation. On croyait jusqu'ici que cette matière colorante insérée dans le pellicule du fruit, et qui colore plus tard le liquide fermenté, entrainé en dissolution à la faveur de l'alcool formé pendant la fermentation. Il n'en est rien. On fait macérer la vendange pendant quelques heures à 50°, et les moûts fournissent un vin très coloré, bien plus coloré que par les procédés ordinaires de vinification.

On remarquera que l'on part, dans le nouveau procédé, d'un moût stérile et que la fermentation ne peut s'établir que sous l'influence d'une levure que l'on y sèmera. Aussi peut-on la choisir. Autant de levures différentes, autant de goûts différents. Pour chaque pays, on pourra donc adopter la levure qui donnera les meilleurs résultats. La richesse en alcool est plus grande, précisément parce qu'à côté de la levure ne se rencontrent plus, comme dans les moûts ordinaires, d'autres microbes ou d'autres levures qui ne transforment pas le sucre en acide carbonique et en eau sans donner d'alcool.

Dans les pays chauds, la méthode est particulièrement applicable. Elle évitera les fermentations incomplètes, la production d'acides et autres produits des fermentations incomplètes. Le vin sera plus alcoolique et plus coloré. Pour les vins de Tunisie, qui renferment 230 grammes de sucre, la teneur en alcool sera élevée de 11° à 13°. Les essais en France, dans le Midi, ont réussi à souhait. D'après l'avis des dégustateurs de Bercy, la plus-value serait de 7 à 10 francs pour un vin qui vaut couramment de 12 à 18 francs l'hectolitre.

En somme, on peut résumer ainsi les avantages du nouveau procédé. Absence de goût de cuit; solubilité de la matière rouge du raisin dans le jus du même fruit; stérilisation à des températures

relativement basses ; choix à volonté des levures, de façon à augmenter le rendement en alcool et à produire un bouquet agréable.

En 1898, M. Rosenstiehl a fait des essais sur des cuves de 180 hectolitres ; les expériences ont été répétées avec succès dans le Beaujolais. On peut donc admettre que la pratique confirme les tentatives de 1896 et 1897. Il serait bien désirable qu'aux vendanges prochaines on s'occupât de la mettre à l'étude dans divers centres vinicoles. Nous arriverons sans doute ainsi à apprendre à fabriquer régulièrement du bon vin à l'abri des maladies qui lui enlèvent si souvent ses qualités marchandes. Il est vraiment temps que l'industrie de la vinification ne reste plus en arrière des industries similaires de la brasserie qui ont réalisé tant de progrès depuis les travaux de Pasteur.

Autre invention d'une extrême importance, si l'avenir confirme bien les premiers essais. Jusqu'ici on peut dire que l'eau pure est encore à trouver. L'eau filtrée au laboratoire par des filtres de porcelaine est dépourvue de microbes, mais l'eau filtrée à la maison en renferme presque toujours, parce que le filtre est rarement nettoyé comme il conviendrait. L'eau bouillie à gros bouillon, seule, est généralement stérilisée ; mais on ne peut pas toujours faire bouillir toute l'eau de consommation.

Les fameuses eaux de source sont le plus souvent souillées par des infiltrations souterraines. Les fissures, les crevasses des terres calcaires laissent passer l'eau de pluie polluée par les détritiques du sol.

En sorte que, sauf de rares exceptions, il est constant que nous n'avons jamais d'eau vraiment pure à notre disposition. Or l'eau est le véhicule le plus certain des affections contagieuses, fièvre typhoïde, choléra, etc. Le problème de la stérilisation des eaux est donc capital au point de vue de l'hygiène générale.

Il y a une vingtaine d'années, nous avons préconisé l'ozone à titre de purificateur des eaux de consommation. L'ozone est de l'oxygène condensé à état moléculaire particulier, qui se forme aisément sous l'influence de l'effluve électrique. Depuis longtemps, nous le considérons comme un purificateur énergique de l'air où il existe presque constamment dans l'atmosphère de la campagne, de la mer ou de la montagne. Ce n'est que vers 1894 que l'on essaya pratiquement l'ozone pour stériliser l'eau. Plusieurs physiciens, à l'étranger, obtinrent des résultats intéressants. Mais c'est surtout M. le baron Tindal qui, en Hollande et en Belgique, réalisa des appareils sur grande échelle qui appelèrent l'attention. La ville de Paris fit même installer une usine d'essai à Saint-Maur. Les expériences ont été reconnues satisfaisantes et il est question de les reprendre prochainement.

D'autre part, depuis 1895, MM. Marmier et Abraham poursuivaient des recherches analogues, et, sur la demande de la municipalité de

Lille, ils ont établi dans cette ville une petite usine qui stérilise complètement une partie des eaux de la ville. L'usine comprend trois parties : 1° les appareils producteurs du courant électrique; 2° les appareils générateurs d'ozone; 3° les appareils de stérilisation.

Les appareils électriques n'offrent rien de particulier. Un transformateur envoie directement le courant aux ozoniseurs. Les effluves éclatent entre les plaques de verre et les plaques métalliques d'une colonne de ces plaques superposées. L'air se charge d'ozone qui est envoyé dans une colonne de maçonnerie où il rencontre l'eau à traiter. Après plusieurs mois de fonctionnement, la Ville de Lille a constitué, sous la présidence de M. le D^r Staes Brame, adjoint au maire, une commission officielle d'examen, composée de MM. Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, Buisine, Calmette, Bouriez. Voici les conclusions de cette commission, d'après les expériences de la fin de 1898 et du commencement de 1899 :

« Tous les microbes pathogènes ou saprophytes sont parfaitement détruits par le passage des eaux dans la colonne ozonatrice. Seuls quelques germes de *Bacillus subtilis* résistent. Le *B. subtilis*, microbe du foin, est tout à fait inoffensif pour l'homme et les animaux, et les germes de ce microbe résistent à la plupart des moyens de destruction, tels que le chauffage à la vapeur sous pression à 110°.

« L'ozonisation de l'eau n'apporte chez celle-ci aucun élément étranger préjudiciable à la santé des personnes appelées à en faire usage.

« Au contraire, par suite de la non-augmentation de la teneur en nitrates et de la diminution considérable de la teneur en matières organiques, les eaux soumises au traitement par l'ozone sont moins sujettes aux pollutions ultérieures et sont, par suite beaucoup moins altérables. »

Il est de fait que, pendant vingt-quatre heures au moins, les eaux ne voient plus pulluler les microbes comme les eaux ordinaires. L'ozonisation semble donc avoir fait ses preuves. On peut dépouiller l'eau de toutes ses colonies, sauf de quelques bacilles du foin en nombre extrêmement réduit. C'est là un grand pas fait pour l'hygiène.

Reste à savoir quel est le prix du traitement. On parle de un centime par mètre cube, à Lille. M. Tindal disait un tiers de centime. Il est probable que tout dépend de la densité de l'ozone employé. A Lille, on charge l'air par litre de 6 milligrammes environ d'ozone. Quoi qu'il en soit, un millième de centime par mètre cube, ce ne serait pas bien coûteux. Espérons donc que les essais de Lille auront une répercussion à Paris, et que nous pourrons bientôt juger par nous-mêmes de la saveur de l'eau ozonisée, qui, par cela même qu'elle est ozonisée est très riche en oxygène et, par suite, doit être agréable à boire.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1899.

Les événements qui se sont succédé dans cette quinzaine ont été si nombreux et si variés que nous pourrions à peine consacrer à chacun d'eux quelques lignes.

Commençons par l'arrêt de la Cour de cassation.

Les Chambres réunies ont cassé le jugement du conseil de guerre, qui avait condamné Dreyfus, et ordonné que l'accusé serait traduit, pour être jugé de nouveau, devant le conseil de guerre de Rennes. Nous respectons dans la décision de la Cour suprême l'autorité de la chose jugée, comme nous l'avions respectée, avant cette décision, dans la sentence du conseil de guerre. Nous avons tenu Dreyfus pour coupable tant qu'a subsisté le jugement du conseil de guerre. La Cour de cassation ne déclare pas qu'il est innocent, mais qu'il peut l'être. Nous demeurons dans l'incertitude qu'elle semble prescrire elle-même; nous attendons, pour fixer notre opinion sur une question dont les éléments nous échappent, que le tribunal militaire de Rennes ait exprimé la sienne.

Ce n'est pas que nous ne trouvions, dans l'arrêt de la Cour, des nouveautés qui ont frappé plus d'un jurisconsulte et troublé plus d'une conscience. Il était de principe, pour ne citer qu'un exemple, — et c'était ce principe qu'invoquaient sans cesse, en prétendant qu'on l'avait violé, les défenseurs de Dreyfus, — qu'on ne pouvait condamner un homme sans l'entendre, et sans qu'un débat contradictoire ait eu lieu entre lui et ses accusateurs. Or, sans discussion, sans procédure préalable, la Cour de cassation déclare qu'interrogés sur le fait de la communication de la pièce secrète : « Ce canaille de D. », les généraux Mercier et de Boisdeffre, ayant refusé de répondre, « l'ont ainsi reconnu implicitement. » D'où est venu ce refus des deux témoins? De ce que la question, qui leur était posée, n'était pas soumise à la Cour de cassation. Le motif était juridique; il suffit pour expliquer leur silence. La Cour omet d'en parler, et de ce silence, elle fait un aveu. Elle a circonscrit les limites dans lesquelles devait se mouvoir le conseil de guerre de Rennes; que dirait-elle si, s'inspirant du précédent fourni par elle-même, le conseil de guerre sortait à son tour de ces limites,

et présentait comme autant d'aveux les réponses des témoins, qui auraient refusé de le suivre sur un terrain étranger à sa compétence?

Il y a plus. Parce qu'ils ont refusé de s'expliquer sur la communication de la pièce secrète, les généraux l'ont avouée, suivant la Cour de cassation; et cette même Cour, qui transforme si facilement le silence en aveu, n'admet pas qu'il y ait un aveu dans les déclarations faites par Dreyfus au capitaine Lebrun-Renault. Elle prétend que ce texte a varié et qu'il n'est pas exact; elle oublie, — car il est difficile qu'elle l'ignore, — que, en 1895, dès le lendemain du jour où ces déclarations furent faites, un journal peu suspect, le *Temps*, les reproduisait, telles qu'on les a toujours rapportées depuis, en affirmant les avoir « contrôlées ».

Les conseillers, chargés de l'enquête sur la Chambre criminelle, exprimaient le regret qu'un « déchirement inouï de passions opposées » eût pénétré jusque dans le prétoire, et ils réclamaient pour les délibérations de la Cour des conditions telles que « son arrêt pût produire l'apaisement dans les esprits ».

Ces conditions ont-elles été remplies? On peut en douter quand on voit que dans ce prétoire, où ne devaient pas pénétrer les passions, un des insulteurs les plus marquants de l'armée, M. Jaurès, siégeait à une place d'honneur, tandis que le ministre de la guerre interdisait à tout officier de paraître, même en civil, aux abords du Palais de Justice.

L'arrêt aura-t-il, du moins, produit l'apaisement?

Les faits ont déjà répondu. On va nous opposer les scènes d'Auteuil. Nous ne sommes pas embarrassés pour en dire notre pensée. Il a été commis à Auteuil des actes que nous réprouvons absolument. De telles formes d'opposition, on le sait assez, n'ont pas cours au *Correspondant*. Nous en dirions davantage, si nous ne sentions nos impressions se refouler devant les indignations affectées de ces démagogues pour qui la violence est chose habituelle, de ces fauteurs d'émeute et d'anarchie, dans les rangs desquels les crimes les plus abominables, les plus lâches attentats, trouvèrent toujours des apologistes.

Sans parler des arrestations, systématiquement restreintes à une certaine catégorie de personnes, pour accréditer la fable d'un complot royaliste, il y a eu, à côté de faits condamnables, des manifestations parfaitement légitimes. On n'a pas osé avouer, à la tribune, que le cri de « Vive l'armée! » fût un cri séditieux; mais, à Auteuil, on l'a traité comme tel, et M. Charles Dupuy, interpellé sur ce point, à la Chambre et au Sénat, n'a pu se défendre, qu'en alléguant que ce qu'on avait réprimé, ce n'était pas les hommages à l'armée, mais les incidents tumultueux que ces hommages fai-

saient naître. Subtilité misérable! Si, dimanche prochain, la foule criait en masse : « Vive Loubet! » M. Dupuy la ferait-il charger, sous prétexte de tumulte?

Mais, pour savoir si l'arrêt de la Cour a produit l'apaisement, ce ne sont pas ceux dont il contrarie la pensée qu'il faut interroger, ce sont surtout ceux dont il réalise les prévisions et les espérances. Ceux-là, du moins, devraient être calmés et satisfaits; jamais ils ne montrèrent plus de fureur. Il leur faut des exécutions, et c'est avec rage qu'ils les réclament; il faut qu'on leur livre les généraux; s'ils le pouvaient, on le sent, ils les dévoreraient tout vivants. Ils n'attendent même pas que le nouveau conseil de guerre soit constitué; eux qui voulaient surseoir indéfiniment au jugement de Picquart de crainte qu'une condamnation, qu'ils redoutaient, ne pesât sur les délibérations de la Cour de cassation, ils n'ont plus qu'une idée, c'est de peser sur les délibérations du conseil de guerre de Rennes par l'arrestation préalable des membres de l'état-major. Cependant, l'arrêt de révision n'implique pas l'innocence; il n'a pas dissipé le mystère qui plane toujours sur ce drame. Tout le monde en a le sentiment, il y a là une énigme dont la clef est au ministère des affaires étrangères; ce n'est pas pour rien que l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Munster, s'est rendu chez M. Casimir-Périer, alors président de la République; ce n'est pas pour rien que les ministres du quai d'Orsay ont été pris d'une émotion dont la trace se devine dans leur correspondance avec le ministère de la guerre; ce n'est pas pour rien que M. Méline, président du Conseil, a tant de fois demandé à la Chambre de ne pas soulever de discussions, qui pourraient amener des complications extérieures. Il y a là des obscurités sur lesquelles, il faut le croire, on finira par s'expliquer. C'est peut-être, c'est probablement devant le conseil de guerre de Rennes que se fera la lumière, à moins que ce conseil ne se réunisse que pour la forme et qu'on lui ait d'avance dicté son jugement. Les feuilles révisionnistes ne s'en cachent pas : telle est leur prétention. « M. Cavaignac, écrivait le *Siècle*, annonce déjà qu'il ira devant le nouveau conseil de guerre et qu'il enlèvera une nouvelle condamnation de Dreyfus. Il ignore que le conseil de guerre se trouvera lié par l'arrêt de la Cour de cassation... *L'arrêt du conseil de guerre ne pourra être qu'une formalité.* » Nous sommes forcés de le reconnaître : il se peut que ce journal soit bien informé. Car, avant même que les Chambres réunies en aient délibéré, il nous apprenait que le gouvernement, en indiquant à la Cour de cassation plusieurs conseils de guerre, lui avait marqué « sa préférence pour Rennes ». Et c'est sur Rennes que la Cour a fixé son choix.

Bien aveugle qui ne verrait pas où veulent nous conduire ces prétendus vengeurs de la justice, et bien criminel qui, le voyant, loin de leur fermer la route, tenterait de la leur frayer. C'est le cas du gouvernement. Sans attendre le jugement du conseil de guerre, il leur a livré le colonel du Paty de Clam; il éloigne sur leurs ordres les officiers qui étaient en garnison à Paris; il allait leur livrer le général Mercier quand la Chambre, rappelée à la pudeur par cet excès de lâche impudence, leur a opposé un refus. Ministres ignorants autant qu'indignes! Le garde des sceaux Lebret, cet ancien professeur de droit, ne savait même pas ce que M. Ribot a dû lui rappeler, que ce n'était point au gouvernement, mais à la Chambre qu'il appartenait de mettre en accusation les ministres! Et ce président du Conseil, solidaire, quoi qu'il fasse, des actes du général Mercier, ne s'avise même pas, à défaut des inspirations du cœur qui lui manquent, de chercher dans les articles de la Constitution un prétexte pour se dispenser de commettre cette trahison sur son ancien collègue. Il a hâte de le sacrifier. Et encore il s'en vante! Il appelle cela « du courage ». Les mots ont donc bien changé de sens. Et pourquoi tant de bassesse! Pour gagner l'appui des socialistes. Ils le lui font chèrement acheter. Ils ne cessent de l'insulter. M. Dupuy ne s'en émeut pas; il essuie les affronts, mais il empêche les votes. Il ne les gardera pas longtemps.

Il sait bien que ceux, dont il se fait ainsi le valet, ne s'arrêteront pas là. Après leur avoir tout abandonné, il sera atteint lui-même. Mais, en attendant, ils lui demandent de leur immoler tous les chefs, Jamont, Négrier, Hervé, Zurlinden, aussi bien que Pellieux, Gonse ou Boisdeffre. Ils réclament Galiéni; ils réclament même Marchand, Marchand et Galiéni, « ces charlatans égorgeurs », comme ils les appellent, et déjà ils ont ouvert contre Marchand le procès de trahison; il faut savoir, disent-ils, si l'affaire de Fachoda n'a pas été « un crime prémédité et concerté contre la sûreté de la patrie ».

C'est la revanche de la Commune. Ils l'annonçaient, il y a quelques jours, en célébrant le sinistre anniversaire.

« Aujourd'hui, écrivait la *Petite République*, nous livrons le même combat aux mêmes ennemis : état-major et généraux de trahison, de forfaiture et de massacres, sombre bande de prêtres, ennemis, jadis prudents devenus effrontés, de la pensée libre et du libre examen, capitalistes exploiters du prolétariat. Nous gardons au cœur le même amour de la justice sociale, fleuri des mêmes espérances et rougi des mêmes haines. »

En réalité, il y a parmi nous deux nations, ou plutôt il y a d'un côté la France, et de l'autre, qu'ils soient nés ou non sur notre sol, ses ennemis. Revenu de Fachoda après ce long et triste voyage

où des bouches, intéressées sans doute à lui tenir ce propos, lui avaient fait entendre que « la nation était contre l'armée », Marchand ne pouvait dissimuler sa surprise et sa joie lorsqu'à peine en vue de Toulon, il entendait monter vers lui les acclamations qui jusqu'à Paris devaient l'accompagner : « Vous me faites faire un beau rêve, disait-il; j'entends toutes les forces sociales acclamer l'armée. »

Toutes les forces sociales! Ce mot seul le signalait aux attaques de la faction. Car ce sont ces forces qu'elle veut détruire, et les premières paroles de Marchand le lui désignaient comme un de leurs défenseurs. Il portait encore, sans le savoir, un coup à cette bande lorsque, faisant allusion au cruel mécompte que la faiblesse de notre diplomatie lui avait réservé à Fachoda, il disait : « Nous avons senti que notre pays ne pourrait faire la réponse énergique et fière que dix siècles d'histoire lui avaient enseignée. » Ces dix siècles d'histoire, la faction ne les connaît pas; elle les a rayés de ses manuels civiques; elle enseigne que, dans le pays de Jeanne d'Arc, de Bayard et de Turenne, l'idée de patrie n'existait pas. En voilà assez pour l'assurer que Marchand ne sera jamais des siens.

Voulez-vous avoir le secret de la haine que la faction lui porte, à lui comme à l'armée? Deux traits suffiront pour vous le révéler. A Toulon, parmi les embarcations qui se portaient au-devant de Marchand, on en remarquait une où se tenaient des religieux avec leurs élèves; de leurs rangs se détachait bientôt un jeune homme, qui allait rejoindre et embrasser le commandant. C'était le frère de Marchand, élève des Maristes de la Seyne, se préparant à servir son pays dans la marine, comme son glorieux aîné dans l'armée. A Paris, une autre scène se produit, bien faite pour irriter les sectaires. Sur le balcon du Cercle militaire, vers lequel se tournaient des milliers de regards, paraît un vieux prêtre, la poitrine couverte de décorations; c'est le vénérable abbé Lanusse, l'aumônier de Saint-Cyr, qui, depuis près d'un demi-siècle, a vu se succéder auprès de lui des générations de jeunes officiers; il donne l'accolade au compagnon de Marchand, au capitaine Baratier, et la foule applaudit. La faction en a rugi. Le prêtre et le soldat! La croix et l'épée! La religion et la patrie! On ne pourra donc jamais les séparer! Eh bien! soit, on les enveloppera alors dans la même haine.

« Restons unis, et vive la France! » disait Marchand au peuple. C'est le cri qu'il faut retenir. La patrie menacée a besoin que toutes les forces sociales se groupent pour la défendre.

Les sectaires avaient eu une heure de succès. Ils avaient pu ravir au gouverneur de Madagascar, au général Galiéni, le triomphe qui,

après les ovations de Marseille, l'attendait dans la capitale. Ils avaient obtenu qu'il arrivât à Paris à une heure matinale, dont on ne fût pas averti, et qu'il en repartît précipitamment pour regagner le Midi. L'escamotage ne pouvait se renouveler pour Marchand; l'indignation eût été trop forte. Il a donc fallu se résigner à recevoir solennellement le héros. On a bien tâché de le confisquer; on a consigné la gare; on a organisé des cordons d'agents de police pour arrêter la foule. Précautions vaines! L'élan populaire a emporté toutes les digues; les drapeaux ont pavoisé les maisons et fait honte à la nudité du ministère de la marine, qui, devant recevoir le commandant, n'avait pas arboré pour lui un signe de fête. On avait voulu éloigner ses compagnons d'épreuves et de gloire, les vaillants Soudanais; il a fallu promettre de les appeler à Paris; il a fallu décider qu'ils paraîtraient, avec leur chef, à la revue du 14 juillet; il a fallu ordonner que leur drapeau, le drapeau de Fachoda, et l'étendard qu'ils avaient pris aux derviches, seraient placés aux Invalides. Dans toutes ces résolutions, le gouvernement n'a eu aucune initiative; il les a toutes subies sous l'injonction du sentiment public.

Mais ce qu'on ne soupçonnait pas, ce qui a jeté un nouveau sujet d'émoi dans les tavernes officielles, c'est que cet explorateur, sans aucune prétention d'éloquence, était un merveilleux orateur. Dans ces longues journées du désert, où, loin de tout secours et de tout conseil, il avait dû rassembler en quelque sorte les puissances de son esprit et porter à l'extrême limite le poids des responsabilités, Marchand avait appris à mettre ses conceptions et ses actes à la hauteur de toutes les situations et de tous les périls. Arrivé en France, introduit dans ce monde de politiciens, dont sa perspicacité éprouvée sentait aussitôt les pièges, où il devinait, sous le mensonge de compliments forcés, tant de chacals à face humaine, épiant ses moindres gestes et prêts à se jeter sur lui à la moindre faute, il a su déjouer tous les complots; il n'a pas eu un mot qui ne fût juste, pas une parole qu'on pût accuser, trouvant cependant le moyen de tout dire, et, sans en avoir l'air, de confondre les calomniateurs de son entreprise et de l'armée elle-même.

Ah! vous aviez dit qu'il avait été cruel; lui et ses compagnons, vous aviez osé les appeler des « charlatans égorgeurs ».

Il ne daignera pas se tourner vers vous; mais à cette France qui l'acclame, il dira : « Nous avons traversé l'Afrique, sans faire usage de nos armes, sinon contre les bandes derviches qui nous assaillaient, partout accueillis avec enthousiasme à notre arrivée, partout regrettés et même pleurés à notre départ. »

Ah! vous avez essayé de répandre la légende de sa faiblesse;

vous avez voulu faire croire que, si vous lui aviez ordonné de quitter Fachoda, c'est qu'il lui était impossible d'y rester. Nous savons, nous, que les Anglais ont trouvé une autre explication de votre abandon, et qu'ils disaient eux-mêmes à la mission : « Vous pourriez nous résister, c'est certain; mais comme vous avez un gouvernement d'incapables, nous pouvons faire tout ce que nous voulons. »

Pour son compte, Marchand vous répond : « Nous étions huit officiers là-bas, appuyés sur nos deux cents Soudanais fidèles, et c'était assez pour faire face à toutes les éventualités. »

Et il vous en donne la raison, fondée précisément sur cette politique de douceur et de justice que vous aviez calomniée.

« C'était assez parce que, derrière et autour de nous, il y avait trois millions d'hommes et un territoire immense gagnés à notre cause, trois millions d'hommes soumis non par nos armes, *mais par la douceur, par l'affection que nous leur avons montrée, par la réputation d'humanité qui, comme une avant-garde fidèle, précéda toujours nos pas sur la terre d'Afrique.* »

Comme c'est bien dit, et comme la beauté du langage égale ici l'élévation de la pensée!

Mais Marchand vous donnera encore une autre raison de l'ascendant qu'il avait conquis, et cette raison tombera sur vous comme une réponse vengeresse.

Ah! vous avez éconduit brutalement le capitaine Baratier, quand il arrivait de Fachoda, vous portant les tristesses de son chef et de ses camarades, et il s'est trouvé un ministre des affaires étrangères (car le récit n'a jamais été démenti) pour hausser les épaules à ce mot « d'honneur militaire » qu'évoquait le soldat désolé.

Eh bien! ce mot, le commandant Marchand va le relever, il va le commenter; il va vous apprendre ce qu'il y a dans un tel mot de puissance pour de braves cœurs :

« Si les idées d'humanité et de civilisation furent notre irrésistible moyen d'action, nous portions encore une autre arme, une arme invincible : c'était *notre honneur militaire*, l'honneur militaire, générateur de l'esprit de discipline, de l'esprit de dévouement, de l'esprit d'abnégation et de l'esprit de sacrifice, composé lui-même de tous ces sentiments et de bien d'autres, éternel esclave de l'idée de patrie.

« C'est lui, bien plus que le nombre des régiments ou la qualité des armes, qui fait les armées fortes, impose le respect des nations sachant lui rendre un culte; *il ne peut avoir pour adversaires que ceux-là seuls qui sont incapables de le ressentir et de le comprendre.*

« C'est lui qui lie et cimente indissolublement le corps des

officiers français : il donne à leur vie cette éclatante pureté qui leur permet de *mépriser toutes les richesses dans leur fière médiocrité.* »

Entendez cela, ministres d'aventure, qui haussez les épaules à ce mot d'honneur militaire; entendez cela, jouisseurs cyniques, vous qui, ayant prostitué vos consciences sur tous les marchés, osez insulter à « la fière médiocrité » des officiers français; vous à qui le général Hartschmidt, commandant la division d'Angers, adressait, il y a quelques jours, cette crâne réplique : « Les militaires savent bien qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que disent les journaux, attendu que, si les officiers étaient réellement des coquins, on en aurait trouvé dans le *Panama* et dans toutes les cochonneries qui se sont faites depuis dix ans et plus, et qui ont ruiné des millions de Français. »

Entendez cela, vous aussi, jeunes gens du monde; recueillez ces paroles, tombées de la bouche d'un homme qui a payé de sa personne, sur l'esprit de dévouement, d'abnégation et de sacrifice dont se composent l'honneur militaire et l'amour de la patrie. Nous plaindriions celui d'entre vous qui n'en aurait pas été touché, et qui, faisant un retour sur sa vie, peut-être oisive et frivole, n'aurait pas conçu, à ces mâles accents, la résolution d'y mettre désormais un peu de sérieux et de l'honorer par quelques œuvres utiles à son pays.

On se figure les transports d'enthousiasme qu'ont soulevés ces paroles. Les acclamations ne se lassaient pas; avec quelle grâce, avec quelle modestie, et aussi quel sens politique, — en ce moment où l'armée est abreuvée d'outrages, — le commandant Marchand les reporte vers l'armée, vers ses chefs, pour leur en faire hommage!

« Mon général, dit-il au général Zurlinden, ce n'est pas à nous que ces acclamations s'adressent; par-dessus nos têtes, elles s'en vont à l'armée, aussi je les prends à brassées et je les jette à vos pieds. »

Non, on ne célébrera jamais assez cet admirable langage. On ne sera pas tenté, je gage, de le reproduire dans les manuels civiques; mais nous convions les maîtres des écoles libres à faire un recueil de ces discours et à en pénétrer leurs élèves, pour Dieu et la patrie.

C'en était trop pour le gouvernement. Le charme était trop puissant, le contraste trop criant entre cette vision d'honneur et le répugnant spectacle que ce gouvernement infligeait lui-même, chaque jour, aux regards de la France. Invité à une réunion des sociétés régimentaires, à laquelle il devait se rendre samedi soir, Marchand a reçu défense d'y paraître; on ne le voyait pas dimanche à Auteuil, et lundi, dès l'aube, sans en rien dire à personne, on le faisait partir.

Rien ne résume mieux d'ailleurs l'hypocrisie des hommages rendus par le gouvernement, contraint et forcé, au commandant Marchand, que le nom et les antécédents du ministre chargé de le recevoir. M. Lockroy, ministre de la marine, a porté un toast au chef de la mission du Congo-Nil; il a essayé en vain de se parer de cette pure gloire. Ce ministre, qui affecte devant Marchand de vanter l'infanterie de marine, est le même qui félicitait naguère M. Urbain Gohier de ses attaques contre la marine et contre l'armée; il est le même qui refusait de s'associer, pour la défense de la marine, aux poursuites intentées contre le pamphlétaire par M. de Freycinet, ministre de la guerre; et si vous voulez remonter plus loin dans son passé, il est le même qui pactisait en 1871 avec l'insurrection, et dont M. Dufaure, garde des sceaux, parlant d'un de ses articles, disait à la tribune de l'Assemblée nationale : « L'article de M. Lockroy est une apologie formelle de tous les crimes de la Commune. »

Voilà l'homme qu'on charge de représenter la marine et d'apprendre aux chefs et aux soldats comment on défend la patrie!

Le procès de M. Déroulède a été un peu reculé dans le lointain par les événements qui l'ont suivi. Il n'en mérite pas moins une mention spéciale.

Pour lui et pour son compagnon, M. Marcel Habert, ce procès fut un triomphe. Les dépositions des témoins, généraux, académiciens, magistrats, artistes, hommes de tout rang et de toute condition, n'ont été qu'un éclatant et unanime hommage à M. Déroulède. Accusé, il est devenu accusateur; il a dominé le débat; il a traîné à la barre le gouvernement qui le poursuivait, et il l'a fait condamner. Et non seulement le jury a condamné par son verdict le gouvernement; mais il a engagé M. Déroulède à marcher contre lui. M. Déroulède ne lui avait rien dissimulé; il lui avait ouvert son âme. « Entendez-le bien, avait-il dit aux jurés. Si vous m'acquitez, je recommencerai. » Ainsi prévenus, les jurés ont prononcé l'acquittement.

Les gouvernants ont senti le coup. On dit que les condamnés ont vingt-quatre heures pour maudire leurs juges. Ceux-là ont pris plus de temps; au bout d'une semaine, ils ont voulu, par des mesures aussi maladroites qu'odieuses, nous faire savoir que la blessure saignait toujours; ils se sont vengés du jury en frappant le président des assises et l'avocat général.

Quand M. Quesnay de Beaupaire énonçait contre les membres de la Chambre criminelle des accusations qu'a justifiées l'enquête des conseillers doyens, M. Charles Dupuy faisait l'indigné; il invoquait, en termes pathétiques, l'indépendance de la magistrature. On voit comment il la respecte.

Nous ne croyons guère à la vertu du remède préconisé par M. Déroulède. Un plébiscite, un chef nommé par le peuple ! C'est là, pense-t-il, ce qui sauvera le pays. Et si le peuple s'égaré dans son choix ! Il n'aura abouti qu'à mettre entre les mains d'un indigne ou d'un incapable un pouvoir illimité. L'expédient n'en répond pas moins, nous l'avouons, à un mouvement qui se développe parmi nos concitoyens. Les républicains n'en ont jamais fait d'autres ; toutes les fois qu'ils ont occupé le gouvernement, ils ont créé dans la nation, par leurs excès ou leurs faiblesses, un courant de dictature dont ils ont été les premières victimes, quand ils ne se sont pas faits, comme cela est arrivé à beaucoup d'entre eux, les courtisans du dictateur et ses agents les plus serviles.

Plus fermés qu'aucun autre parti aux leçons des événements, ni les enseignements de l'histoire, ni leurs propres épreuves, ne leur ont profité. Il est peu de gouvernements qui, à certaines époques, n'aient reconnu, sous une forme plus ou moins voilée, leurs erreurs et promis de s'en corriger. Cet aveu, les républicains ne l'ont jamais fait. En vain, lors du boulangisme, M. Challemel-Lacour, en vain, quelques années plus tard, M. Spuller, en vain, dans ces derniers mois, M. Méline, les ont conviés à faire leur examen de conscience et à envisager les périls nés de leurs fautes. Ils n'écoutent rien, ils n'entendent rien ; ils ne savent opposer aux mouvements de l'opinion publique que des répressions ; ils mutilent la loi électorale pour se défendre contre le boulangisme, dont ils font renaître l'esprit, après la mort de l'homme, par les concussion impunies du Panama ; ils ne songent aujourd'hui, contre des manifestations dont ils ne peuvent se dissimuler la force, qu'à frapper les généraux, les magistrats, les fonctionnaires de tout ordre, qu'à supprimer la liberté d'enseignement, et à imposer par la terreur une autorité qui leur échappe. Pleutres autant qu'arrogants, ils livrent l'armée à tous les outrages ; mais c'est derrière elle que M. Brisson s'abrite contre les grévistes, et M. Loubet, entouré du général Zurlinden et du général Bailloud, contre les huées populaires. Ils redoutent la guerre, bien moins parce qu'elle pourrait être funeste au pays que parce qu'heureuse, elle risquerait de signaler le vainqueur aux regards de la nation ; pour l'éviter, il n'est pas de concession qu'ils ne soient prêts à faire à l'étranger. L'ennemi, pour eux, n'en doutez pas, ce n'est pas l'Allemand qui détient nos provinces, c'est le général qui nous les rendrait.

C'est ainsi qu'ils ont contribué eux-mêmes à faire le triomphe de M. Déroulède ; mais pourquoi de M. Déroulède plutôt que d'un autre ? Parce que l'homme s'est désigné depuis longtemps par sa conduite personnelle à l'attention publique. On trouve bon quel-

quelquefois de rire de M. Déroulède; il y a des gens d'esprit pour aiguïser sur son compte des épigrammes et pour dire en souriant que ses expéditions ne doivent pas être prises au sérieux. Ce qui est sérieux en tout cas, ce qui, à la différence de ses railleurs, fait de M. Déroulède une force avec laquelle il faut compter, c'est que depuis plus de vingt ans, il s'est voué à une idée. Que cette idée fût juste ou non, que les moyens d'exécution fussent conformes ou non à la sagesse politique, il n'a pas traité la cause de son choix, comme tant d'autres traitent la leur, en dilettante ou en amateur. Il lui a donné sa vie; il lui a consacré ses paroles, ses écrits, ses chants, son activité, sa fortune. Aucun sacrifice ne lui a coûté pour rallier, sur tous les points de la France, des auxiliaires à ses vues, des appuis à son dessein. De ce dévouement, de cette générosité inépuisable, les témoins sont venus en masse, et parmi eux un avocat général, M. Mérillon, déposer devant le jury. Ces choses-là sont des semences qui lèvent tôt ou tard; le cœur du peuple les recueille, et celui qui les a jetées en trouve le premier fruit dans l'universelle sympathie qui l'entoure.

Le jury n'a pas résisté à cette impression; il a entendu avec émotion, avec larmes, cette voix sincère et vibrante d'un homme prêt à tout sacrifier pour ce qu'il croit la vérité. Il a mis cet homme en présence de ceux qui le poursuivaient; il les a comparés avec lui; son jugement n'a pas été long.

« Je l'ai acquitté, a dit un des jurés, exprimant l'opinion de tous, parce que c'est un brave soldat, un cœur loyal, une âme dévouée, et parce que les gens qu'il a voulu chasser ne m'inspirent que du dégoût. Déroulède nous a affirmé qu'il ferait tout au monde pour nous débarrasser des scandales dont nous souffrons tous. Alors, nous nous sommes dit : laissons-le faire; ce qu'il promet ne sera jamais plus mauvais que ce que nous avons. »

Hommes de l'opposition, dans quelque rang que vous vous trouviez, à quelque parti que vous vous rattachiez, ne raillez pas M. Déroulède; mais, pour le bien de votre cause, par votre activité, par votre dévouement, par vos sacrifices, tâchez de mériter qu'on parle de vous, comme les jurés de la Seine ont parlé de lui.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES RÉPUBLICAINS AU POUVOIR

LE BILAN D'UN RÉGIME

Il y a présentement vingt-huit ans, l'Assemblée nationale trouvait la France sans armée, sans finances, sans frontières, sans capitale, puisque cette capitale appartenait à l'insurrection la plus formidable qui eût jamais déchiré la patrie; sans territoire, puisque ce territoire était occupé par l'ennemi, enfin sans gouvernement.

Cinq ans après, moyennant les ressources que cette Assemblée avait tirées de la nation, elle laissait l'armée refaite, les finances rétablies, les frontières qu'avait tristement resserrées la défaite munies de défense, la capitale recouvrée, le territoire libéré, le pays honnêtement et régulièrement gouverné. OEuvre immense qui a arraché à un adversaire des partis politiques où s'était recrutée cette Assemblée l'aveu qu'elle avait été « l'une des plus remarquables qu'ait jamais possédée la France », et que, « dans la mission de reconstruction nationale qui s'imposait tout d'abord à elle, elle sut accomplir une tâche presque surhumaine ¹ ».

En effet, sous ce régime, les années prospères avaient succédé presque sans intervalle à l'année terrible; le monde entier, qu'avait surpris, comme à l'improviste, l'écrasement de la France, s'étonnait davantage encore de sa promptitude à renaître, et tel était le respect qu'inspirait au dehors cette renaissance que, lorsque l'ennemi qui nous avait vaincus s'en effraya, lorsqu'il prétendit nous désarmer avant que nous eussions achevé de recomposer nos forces, il rencontra tout à côté de lui une puissance prête à l'arrêter. En 1875, nous n'avions encore avec personne de traité d'alliance; nous n'étions allés ni à Cronstadt ni à Pétersbourg, et quand l'Allemagne fut tentée de nous menacer, nous ne fûmes pas réduits, pour éviter la guerre, à une reculade : la Russie s'interposa pour nous préserver des exigences qu'il nous eût été difficile

¹ André Lebon, *Cent ans d'histoire intérieure*, p. 280.

et douloureux d'accepter, et presque aussitôt l'Angleterre disputait à la Russie le mérite et l'honneur de nous avoir préservés.

Il avait été donné à cette Assemblée, issue de l'élection la plus spontanée qui fut jamais, de remettre sur pied la patrie; elle avait pourvu à ses maux et à ses besoins présents; il ne lui fut pas donné de régler et de fixer son avenir. S'était souvenu qu'en plus d'une crise mortelle la royauté avait sauvé la France, la plupart de ses membres avaient résolu de la rétablir dans les conditions où la nation l'aurait acceptée. Mais, à leur appel, le roi s'était refusé, et dès lors, n'ayant pas accompli leur dessein, ils avaient perdu la confiance publique. La nation s'éloigna des hommes qui n'avaient pas pu pour elle ce qu'ils avaient voulu. Elle se livra à ceux qui lui ouvraient une autre carrière et lui promettaient une autre fortune.

L'avènement du parti républicain était devenu de la sorte comme inévitable; il résultait de l'impuissance des autres partis à fonder un autre gouvernement que la république.

Cette heureuse chance n'a pourtant pas suffi à ce parti : il a de plus obtenu la faveur de l'étranger, de l'ennemi qui venait de nous vaincre, et durant nos disputes intestines, il s'en est prévalu. M. de Bismarck avait-il donc dissimulé les motifs de sa préférence?

Loin de là, il avait écrit à son ambassadeur : « Nous n'avons assurément pas pour mission de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie qui rende ce pays capable de conclure des alliances avec les puissances qui ont jusqu'à présent avec nous des relations d'amitié. L'inimitié de la France nous oblige à désirer qu'elle reste faible... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine... Tout observateur attentif a dû remarquer combien les conversions politiques ont été et sont encore nombreuses en Allemagne, depuis l'expérimentation *in corpore vili* faite par la Commune sous les yeux de l'Europe... La France est pour nous un salutaire épouvantail. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la république ne pourra rien leur faire. Telle est ma conviction, et elle m'empêche de soutenir en France les droits monarchiques¹. » Sentiment du redoutable arbitre de l'Europe, alors connu dans toutes les cours, et qu'un diplomate russe résumait auprès de nous en ces termes : « Ce que M. de Bismarck vous souhaite, c'est une république dissolvante². »

¹ Dépêche du 20 décembre 1872 au comte d'Arnim, ambassadeur à Paris. *Procès d'Arnim*, p. 79 et suiv.

² Duc de Broglie, *la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 123.

En effet, bientôt après, quand un effort fut tenté pour empêcher cette république de devenir dissolvante, quand des hommes politiques, qui savaient de quoi les républicains étaient capables, pour les avoir vus de près et s'être mesurés avec eux à l'Assemblée nationale, essayèrent de leur arracher le pouvoir, ces républicains menacèrent leurs adversaires, du haut de la tribune, de l'intervention étrangère. « Si par malheur, » disait alors M. Jules Ferry, « la majorité pouvait échapper au parti républicain libéral pour passer au parti clérical et monarchique, l'étranger, qui n'est qu'attentif, deviendrait ombrageux et bientôt hostile... Vous vous rappelez peut-être que, la veille du 14 octobre (date des élections), M. le ministre de l'intérieur envoya dans les départements une dépêche très étendue dans laquelle figurent plusieurs altérations de la vérité. Cette dépêche avait pour but de démentir un prétendu traité d'alliance offensive et défensive, entre l'Allemagne et l'Italie, pour se prémunir contre le résultat des élections en France. (*Réclamations à droite. — Parlez! parlez! à gauche*)... Eh bien, ce qui était vrai et ce que la lecture des journaux d'Italie et d'Allemagne aurait pu vous démontrer, c'est qu'il n'y avait assurément pas de traité signé, mais qu'il existait des accords, des arrangements préparés. » (*Exclamations à droite.*) Ainsi, selon M. Jules Ferry, si son parti était écarté des affaires, l'Allemagne allait se liguier avec l'Italie contre nous, et non content d'invoquer ces deux puissances, le même orateur en appelait encore à l'Angleterre : il citait avec complaisance ces paroles d'un ministre britannique : « Je ne connais pas, dans l'histoire de notre politique extérieure, de cause que l'Angleterre ait autant prise à cœur que celle des républicains de France ¹. » Enfin ce n'était pas seulement du haut de la tribune que l'étranger était convié à se mêler de nos affaires. Le président de la Chambre italienne, M. Crispi, enrôlé par les meneurs républicains faisait, avec eux et à leur profit, le siège de l'électeur français. Ils n'ont pas eu de plus efficace auxiliaire.

Les vœux de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne s'accomplirent; la campagne entreprise le 16 mai 1877, trop prématurément sans doute pour réussir, et mal soutenue par plusieurs de ceux qui devaient plus tard en regretter cruellement l'insuccès, échoua; les républicains l'emportèrent et, comme pour infliger un stigmate à leur triomphe, ces alliances étrangères dont ils avaient menacé les conservateurs se nouèrent à l'encontre de la France, précisément quand la France leur appartenait. Jusque-là l'Autriche avait évité de se rapprocher de l'Allemagne; ce fut à la suite de

¹ Chambre des députés, séance du 14 novembre 1877. *Journal officiel*, p. 7421 et suiv.

leur avènement que se conclut la triple alliance. Après quoi, pour mettre le comble à l'ironique et amère leçon ainsi donnée par la politique européenne, il se trouva que l'homme d'Etat le plus acharné à employer contre nous cette triple alliance n'était autre que leur ancien camarade et compère, l'Italien Crispi.

Quoi qu'il en soit, ils étaient les maîtres, et depuis vingt ans et plus ils le sont restés. Les historiens s'étonneront sans doute un jour qu'un gouvernement qui a recherché et rencontré de tels appuis soit celui qui a le plus duré en France, en ce siècle; remontant en arrière, évoquant les générations antérieures, ils auront peine à comprendre comment il s'est accordé avec notre caractère national. Peut-être trouveront-ils, sous la plume d'un observateur fort accrédité dans certains cercles, une explication de l'état d'esprit auquel correspond cet état de choses. « La république actuelle, fait dire cet observateur par un Français clairvoyant et désabusé comme il l'est lui-même, la république de 1896 me plaît et me touche par sa modestie. Elle consent à n'être point admirée. Elle n'exige que peu de respect et renonce même à l'estime. Il lui suffit de vivre. C'est là tout son désir : il est légitime... Elle n'a point d'amour-propre; elle n'a point de majesté. Heureux défaut qui nous la garde innocente!... Assurément les pouvoirs forts font les peuples grands et prospères. Mais les peuples ont tant souffert au long des siècles de leur grandeur et de leur prospérité que je conçois qu'ils y renoncent... Le défaut de secret et le manque de suite rendent toute entreprise impossible à la république démocratique. Mais comme les entreprises des monarchies ont le plus souvent ruiné les peuples, je ne suis pas trop fâché de vivre sous un gouvernement incapable de grands desseins... En considérant les chances d'une guerre, les autres gouvernements n'ont à redouter que la défaite. Le nôtre craint également avec juste raison la victoire et la défaite ¹. »

S'il est vrai qu'une pareille disposition soit la nôtre au terme d'un siècle étrangement agité et fatigant, reste à savoir combien de temps encore elle se prolongera. Une génération nouvelle s'élève qui n'a pas traversé nos désastres et ressenti nos mécomptes. N'aura-t-elle point d'autres visées? L'avenir le dira. Mais jusqu'à ce jour, depuis vingt ans, soit au dedans, soit au dehors, tout a favorisé le parti républicain; tout a concouru à le maintenir au pouvoir. Une seule fois, durant cette période, il craignit de le perdre. Les mécontentements, dès lors soulevés par ses pratiques, s'étaient assemblés pêle-mêle autour d'un aventurier sans audace, qui ne s'avança que pour se dérober. De cette chaude mais courte alarme,

¹ Anatole France, *l'Orme du mail*, p. 229 et 232.

les vainqueurs sont sortis plus jaloux que jamais d'un bien qui avait failli leur échapper.

Ce bien ne leur a plus été disputé. En face d'eux, ils ne trouvent même plus dans le Parlement une opposition qui les contienne et les contrôle. Ce n'est pas le nombre, pourtant, qui manque à cette opposition : en vit-on souvent une autre qui ait tenu autant de place sur les bancs de la Chambre et en ait pris si peu dans ses délibérations? Elle semble épuisée par les combats qu'elle n'a pas livrés, découragée par les échecs que ses devanciers ont subis.

Gouvernant sans obstacle, les républicains ont aussi gouverné sans partage ; leur régime a éloigné des affaires publiques une portion considérable de la nation. Ils ont eu beau se disputer entre eux, se diviser en modérés et en violents, en opportunistes et progressistes, radicaux et socialistes ; toujours ils se sont retrouvés d'accord, les uns pour fermer la porte à qui ne venait pas de leurs rangs, les autres pour ne pas l'ouvrir. Comme s'ils considéraient le pouvoir ainsi qu'un domaine ou une mine à exploiter, leur principal souci a été d'écartier quiconque n'était pas ouvrier de la première heure de la participation aux bénéfices. De nouveaux venus se ralliaient-ils à la république? Au lieu de saluer ce ralliement comme un succès pour leur cause, ils l'ont redouté comme un dommage pour eux-mêmes, à ce point que, dans leur langue politique, l'expression de *rallié* a été adoptée comme un titre à la défiance et à la défaveur.

Enfin, pour s'assurer les profits de leur conquête, les procédés habituels aux gouvernements réguliers ne leur ont pas suffi. De leur ancien métier de conspirateurs, ils ont retenu le goût et l'usage des liens cachés, des engagements mystérieux qui les unissaient entre adeptes et les mettaient à l'abri des profanes lorsque, dans l'ombre, ils ne travaillaient qu'à détruire. La chose publique a été livrée à une société secrète, la franc-maçonnerie.

La voilà donc cette majorité « exclusivement républicaine¹ », comme elle s'est qualifiée elle-même, seule maîtresse de la France. Depuis 1878, tout a été fait par elle et pour elle ; rien n'a réussi contre elle. Sous elle, qu'est devenue la France? Qu'a-t-elle gagné, qu'a-t-elle perdu à leur appartenir? Il est grand temps d'en demander compte.

Depuis que les révolutions ont divisé et déchiré la nation, aucun des partis qui ont triomphé tour à tour n'a pu suffire à lui seul au gouvernement de l'Etat. Il n'en est aucun qui ne soit resté au-dessous de sa tâche, tant qu'il a prétendu ne pas ouvrir ses rangs. Il serait étrange que celui qui, par ses origines et ses habitudes,

¹ Ordre du jour à la suite duquel s'est retiré le ministère Méline.

paraissait le moins propre à gouverner, eût seul échappé à cette insuffisance : il n'en a rien été. De quelque côté qu'on regarde son œuvre, on le constate.

Voyez nos finances. En 1870, nos dettes d'Etat pouvaient être évaluées à 13 ou 14 milliards; maintenant elles arrivent à 33 milliards sur lesquels 10 milliards sont imputables à la guerre; le reste, à la gestion républicaine. Grâce à la gestion républicaine, nous sommes le peuple le plus endetté du monde.

En 1875, les emprunts nécessités par la guerre ayant été contractés, le territoire étant libéré, le budget s'est élevé à 2,623 millions; il arrive en 1899 à 3,474 millions, et ce chiffre énorme ne représente pas encore, tel qu'il est en réalité, le progrès des dépenses. Il y faut ajouter 105 millions retranchés de l'amortissement de la dette publique tel qu'il était prévu en 1874; 108 millions de bénéfices provenant des conversions successives de la même dette, soit 213 millions. Entre 1874 et 1899, en vingt-cinq ans, l'accroissement des dépenses a dépassé le milliard; il monte en moyenne à 42 millions annuellement. Serait-ce donc que la richesse nationale aurait augmenté en proportion? Non certes : depuis 1874, nos exportations ont diminué de 200 millions¹.

Cen'est pas tout encore : aux dépenses publiques enflées sans arrêt et sans mesure ajoutez les entreprises où s'est engloutie l'épargne privée de la France : le gouvernement républicain est responsable de leur ruine. Il l'est tout d'abord de la faillite de l'Union générale : quand le procureur de la République, M. Lœw, aujourd'hui président de la Chambre criminelle à la Cour de cassation, a ordonné l'arrestation du directeur M. Bontoux, les actionnaires venaient de prendre des mesures propres à parer au péril; et quand, à la suite de cette arrestation, les valeurs appartenant à la société poursuivie furent dépréciées, les affaires entamées par elle, abandonnées, elle distribua néanmoins à ses créanciers un dividende de 70 pour 100, preuve manifeste que sans l'intervention abusive de l'autorité judiciaire, elle aurait suffi à ses engagements et relevé son crédit.

Peu de temps après, s'effondrait un établissement réputé solide entre tous : le Comptoir d'escompte. Son directeur, nommé par le gouvernement, l'avait entraîné à des spéculations interdites par ses statuts et dans lesquelles avaient été perdus 177 millions².

¹ Conférence de M. Jules Roche, député de l'Ardèche, ancien ministre, président de la Ligue des contribuables, prononcée à la réunion du samedi 11 mars 1899.

² 155 millions dans l'affaire des cuivres, 22 millions dans l'affaire des étains, d'après le rapport des experts en date du 29 avril 1889. (Voy. Claudio Janet, *le Capital et la spéculation en France*, p. 389.)

Quant au canal de Panama, s'il demeure misérablement inachevé et abandonné, si les sommes souscrites pour le construire ont disparu sans avoir rien rendu, c'est après qu'une bonne part en a été détournée par les ministres et les députés, soit au profit de leur politique : M. Floquet, alors président du conseil et plus tard président de la Chambre, et M. Rouvier, ministre des finances, l'ont avoué; soit à leur propre profit : M. Baïhaut, ministre des travaux publics, l'a confessé; M. Burdeau, alors rapporteur de la loi sur la loterie du Panama, et plus tard président de la Chambre, en a été formellement accusé après sa mort par le juge d'instruction tardivement chargé d'instruire l'affaire; bien d'autres ont été soupçonnés; mais, comme le disait devant la justice un avocat qui affiche hautement son républicanisme, M^e Barboux : « Avec qui gouvernera-t-on si on envoie tout le monde en cour d'assises¹. »

Il est vrai, en regard de cet accroissement de dépenses, de cette accumulation de ruines, les républicains se vantent d'avoir accompli trois opérations fécondes, d'avoir doté la France de chemins de fer, d'écoles, de colonies.

Comment donc ont été conduites ces trois opérations et que nous ont-elles valu?

Les nouveaux chemins de fer n'ont pu s'exécuter selon le plan dressé par un des premiers ministères républicains qui en avait tracé le réseau. Entrepris par l'Etat ainsi que le voulait ce ministère et avec lui le parti républicain tout entier, ils nous auraient menés droit à la banqueroute; il a fallu le reconnaître. Construits et exploités avec le concours des compagnies, ils ont grevé lourdement le budget et pour quel profit? Depuis qu'ils sont ouverts, de 1893 à 1897, un observateur compétent constate que le trafic des voies ferrées s'est accru dans notre pays moins rapidement que durant les périodes précédentes, de 1875 à 1883 par exemple;

¹ C'est en plaidant pour les Lesseps, le 18 mars 1893, que M^e Barboux laissait échapper cette parole : « Quand la mer est mauvaise, disait-il, on jette du lest, et quelquefois aussi quelques-uns de ceux qui sont à bord. Mais le regret est venu avec le souvenir des batailles livrées côte à côte, avec *la crainte des secrets partagés*. Avec qui gouvernera-t-on si on envoie tout le monde en cour d'assises?

« C'est pour cela que tous ceux qu'on avait débarqués ne sont pas ici... A peine vous a-t-on laissé, pour donner satisfaction à la foule, quelques hommes dont on n'avait rien à craindre. Voyez-vous ici M. Rouvier? L'entendez-vous répéter devant le jury sa défense hautaine devant la Chambre : *Si je n'avais pas agi comme j'ai fait, beaucoup de ceux qui m'accusent ne seraient pas au Parlement?* Voyez-vous M. Devès ou M. Thévenet montrant au jury les coulisses d'une antichambre ministérielle?

« Celui-là ne craint rien qui a de quoi se faire craindre. » (A. Bataille, *Causes criminelles et mondaines*, 1893, p. 316.)

moins rapidement dans notre pays qu'à l'étranger durant la même période. « Le réseau anglais, quoique moins long de 3,000 kilomètres, et malgré les nombreux transports que lui enlève la navigation dans un pays essentiellement maritime, donne un produit brut supérieur à celui de notre réseau de plus d'un milliard. Quant aux chemins de fer allemands, il est naturel qu'ils soient plus longs que les nôtres et qu'ils réalisent une masse de recettes plus élevée, puisque l'Allemagne est à la fois plus vaste et plus peuplée que la France. Mais il reste ce fait que leur plus-value annuelle est plus que le double de celle obtenue par l'ensemble de nos meilleures lignes¹. »

Les écoles d'Etat ont été multipliées à grands frais : mais fréquemment, elles restent vides. Serait-ce parce que le goût de l'instruction se perd en France? Non assurément : mais parce que dans les établissements qui relèvent de lui, l'Etat n'admet pas l'enseignement que réclament les familles, parce qu'il y ferme la porte à la religion. Il faut donc que, aux frais de quiconque est resté croyant, s'ouvrent d'autres écoles, et, en effet, elles s'ouvrent et elles se peuplent, souvent à côté des écoles publiques désertées. C'était jadis la misérable condition de la catholique Irlande traitée en pays conquis par la protestante Angleterre qu'elle avait à entretenir à la fois le culte qu'elle repoussait et le culte qu'elle pratiquait. La franc-maçonnerie républicaine, dans le régime scolaire qu'elle inflige aux chrétiens de France, a suivi cet exemple. Par l'impôt, elle les oblige à contribuer aux écoles dont ils éloignent leurs enfants, tandis que celles où ils les envoient demeurent entièrement à leur charge : ils payent deux fois, ils payent l'enseignement qu'ils réprouvent. Jusqu'à quand subiront-ils cette inégalité, supporteront-ils cette oppression?

Enfin, les républicains se glorifient d'avoir donné à la France un empire colonial : la Tunisie, le Tonkin, le Congo, le Soudan, Madagascar. Malgré que ces acquisitions éparses, faites comme au hasard, jusqu'à présent mal délimitées et pour la plupart improductives, ne méritent guère le nom d'empire, ce n'est pas nous qui les tiendrons pour négligeables, ce n'est pas nous qui nous associerons au dédain sous lequel lord Salisbury dissimulait assez mal son dépit, lorsqu'il parlait des « terres légères où le coq gaulois pourrait gratter à l'aise ». Si la France se tenait à l'écart du mouvement qui porte les peuples civilisés au delà de l'Europe, si elle ne participait point à leur effort pour transformer le reste du monde, elle encourrait une déchéance de plus, et mieux vaut en définitive

¹ Ch. Gomel, *les Grandes Compagnies de chemins de fer français en 1897*. (Guillaumin, 1898), p. 3 et 5.

pour le coq gaulois chercher aventure au loin, que languir déplumé sur le fumier d'une basse-cour.

Mais, en regard des territoires que nos plus hardis soldats travaillent à conquérir, comment oublier les pays, les peuples que notre gouvernement abandonne? Si, à l'extrémité de l'Asie, sur l'océan Pacifique, nous nous sommes emparés du Tonkin, à notre porte, sur la Méditerranée, nous avons laissé échapper sans nous soucier d'eux, le protectorat des chrétiens d'Orient. Il y avait là pour nous un vieux patrimoine où se confondaient ensemble les intérêts moraux et les intérêts matériels : il nous est maintenant ravi; un publiciste autorisé a pu écrire : « On croit en Orient que la France n'existe plus¹. »

Si nous avons mis la main sur la Tunisie, nous avons perdu pied en Egypte. La France avait là à sa portée une colonie où, à la différence de bien d'autres, les colons français ne manquaient pas, où les capitaux français trouvaient emploi. Depuis l'occupation anglaise, les colons ont passé sous la dépendance de l'Angleterre, et les travaux publics qui, jadis, nous étaient confiés profitent aux entrepreneurs et aux ouvriers anglais, un ministre britannique vient de le constater².

Nous voilà donc exclus de l'Egypte. En acquérant des possessions lointaines, nous n'avons pas su nous assurer la route qui doit y conduire; même pour correspondre avec elles, nous sommes réduits aujourd'hui à emprunter un câble anglais. Nous n'avons pas non plus de force appropriée à leur défense. Le gouvernement républicain a voulu avoir un empire colonial, et il n'a pas créé une armée coloniale. Pourquoi? Parce que le ministère de la guerre et le ministère de la marine se disputent à qui formera et commandera cette armée. Avec de telles contradictions au sommet de l'Etat, poursuivez donc des entreprises à longue portée : si elles réussissent, elles sont désavouées.

Pour obéir aux instructions qu'il a reçues, Marchand traverse l'Afrique de part en part; personne ne l'avait fait avant lui, et quand après trois ans il touche au terme, quand il plante le drapeau tricolore en face du drapeau britannique, lui et son drapeau trouvent, à Fachoda, l'ordre de reculer; sa triomphante expédition a pour résultat « une paix comme il n'en faudrait pas deux à la France par siècle ». Le 30 septembre 1898, le gouvernement français déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre : « Nous demander l'évacuation, préalablement à toute discussion, ce serait au fond nous adresser un ultimatum. Eh bien, qui donc, connaissant la

¹ Lavisse, *Revue de Paris*, 15 juin 1897.

² De Caix, *Fachoda, la France et l'Angleterre*, p. 304.

France, pourrait douter de sa réponse? » Et un mois après, le 4 novembre, au banquet offert par la cité de Londres au vainqueur d'Ondurmann, au général que Marchand avait trouvé en face de lui, lord Salisbury pouvait dire : « J'ai reçu cet après-midi, de l'ambassade de France, l'information que le gouvernement français a reconnu que l'occupation de Fachoda n'était d'aucune valeur pour la République française, il a résolu que cette occupation devait cesser. » Ah! que nous sommes loin du temps où un ministre de la marine de la Restauration, le baron d'Haussez, interrogé par un ambassadeur anglais sur les préparatifs de l'expédition d'Alger, répondait : « Le roi veut que l'expédition se fasse et elle se fera. » Et comme l'ambassadeur alléguait que son gouvernement s'y opposerait, le ministre répliquait : « Milord, je n'ai jamais souffert que même vis-à-vis de moi, simple individu, on prit un ton de menace : je ne le souffrirai pas davantage à l'égard du gouvernement dont je suis membre... La France se f... de l'Angleterre; elle fera, dans cette circonstance, ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle ni d'opposition¹. » Après quoi, nous prenions Alger. Vous figurez-vous M. Lockroy tenant pareil langage? Et pourtant quinze années seulement nous séparaient alors de Waterloo, tandis que nous avons eu vingt-huit ans déjà pour nous remettre de Sedan.

Ainsi nous avons beau regarder au loin : nous n'échappons pas au spectacle des misères et des hontes de notre gouvernement, et devant l'étranger qui nous jalouse encore, nous sommes réduits à rougir. Que parlons-nous d'avoir une armée coloniale? Nous reste-t-il une armée continentale? A cette armée sans doute, les bons soldats ne manquent pas, mais que vaut une armée sans chef, et nos soldats gardent-ils des chefs que le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire ne se soient pas acharnés à disqualifier?

L'ennemi juré de la France en Italie, Crispi, vient de le raconter : tandis qu'il se concertait avec Gambetta et lui prêtait son concours dans la lutte soutenue par le tribun contre les conservateurs, il l'avertissait que « l'armée était un danger pour le régime populaire », tel qu'ils l'entendaient l'un et l'autre. Gambetta en convenait; et, pour assurer le triomphe de son parti, il chargeait l'Italien de négocier avec M. de Bismarck un désarmement². Aujourd'hui, il n'est pas besoin que l'Allemagne désarme pour que nous désarmions nous-mêmes : notre armée est décapitée.

Et, pour comble d'infortune, c'est notre magistrature qui l'a

¹ Note du baron d'Haussez aux pages 158 et 159 de ses Mémoires.

² Article publié par M. Crispi dans la revue italienne *Nuova Antologia* et cité par *le Temps* du 17 mai 1899.

décapitée. Voilà donc les deux grandes institutions d'où dépendent l'honneur et la sécurité des sociétés humaines, les deux institutions nécessaires tournées l'une contre l'autre et l'une et l'autre en ruines; car ce n'est pas impunément que la magistrature aura frappé l'armée. En cessant d'être inamovible, la hiérarchie judiciaire, à ses divers degrés, avait perdu son autorité morale : le rebut des barreaux de province avait peuplé les cours et tribunaux; il restait pourtant au sommet une compagnie que la déchéance commune ne semblait pas avoir atteinte, et voilà que, dans cette compagnie, siègent des juges que, dans une cause difficile et grave entre toutes, leurs collègues déclarent incapables d'impartialité¹; néanmoins, ils trouvent bon de délibérer avec eux; bientôt ils prononcent comme eux, et le public suspendu à leur arrêt ne sait plus faire de différence entre les magistrats discrédités et le reste de la compagnie.

Dans cette triste revue des pouvoirs publics, faut-il monter plus haut que le sommet même de la magistrature : jusqu'au chef de l'État? Parmi les divers présidents de la République qui se sont succédé depuis l'avènement du parti républicain, l'un, le premier, a été contraint de se démettre parce qu'à côté de lui, dans son palais, son gendre trafiquait de la Légion d'honneur. Un autre a déclaré qu'« il avait d'ordinaire ignoré, pendant qu'il occupait la présidence de la république, ce qui touchait à la marche des affaires publiques² ». Un autre, le dernier élu, s'est vu publiquement accusé d'avoir, étant premier ministre, soustrait à la justice les corrompus du Panama; l'accusation est portée sous la foi du serment par le procureur général qui aurait dû les poursuivre³, et il est difficile, en effet, d'assigner un autre motif à l'élection de M. Loubet. Ainsi, du bas au haut de l'échelle, au dedans et au dehors, dans les finances, dans les écoles, dans l'armée, dans la magistrature, et jusqu'à la présidence, partout le désordre, partout l'insuffisance ou la corruption, partout l'impuissance. A qui s'en prendre, sinon au pouvoir, duquel tous les autres émanent et tous les autres dépendent, au Parlement? Faut-il d'ailleurs s'étonner de ce que le Parlement fait ou laisse faire, quand on considère ce qu'il est, comment il se recrute et de qui il se compose? Grâce à la funeste indifférence des honnêtes gens découragés, à leur coupable dégoût pour les compétitions électorales, le champ est laissé libre

¹ Avis donné, sur la demande du garde des sceaux, par les doyens de la Cour de cassation au sujet de la Chambre criminelle.

² Déposition de M. Casimir-Périer à la Cour de cassation, le 28 décembre 1893; *Figaro*, 11 avril 1899.

³ Déposition de M. Quesnay de Beaurepaire dans le procès Déroulède.

aux comités que la franc-maçonnerie domine; la Chambre, dont ils gardent les avenues, devient le refuge des rebutés de toutes les carrières, des déclassés de toutes les professions; jusque dans le parti républicain, quiconque se sent quelque valeur et quelque indépendance répugne désormais à y entrer. A l'affût des députés, la justice a saisi les corrupteurs; mais elle n'a pas atteint les corrompus, laissant de la sorte planer sur le grand nombre le soupçon qu'elle évitait de vérifier sur quelques-uns. Les brebis galeuses n'ont pas été retranchées du troupeau; l'air qu'on respire à l'intérieur de cette Chambre énerve ou affole quiconque y pénètre. Il ne s'y rencontre plus de débat qui ne languisse ou ne tourne en violent et grossier tumulte, plus de loi utile qui arrive à terme; le budget même, qui ne contient d'ailleurs aucune réforme, n'est voté que six mois après le début de l'Exercice auquel il devrait s'appliquer.

D'un tel Parlement que doit-on attendre? Demandez-le aux hommes qui avec lui et par lui ont essayé de gouverner. C'est M. Méline qui le taxe « d'impuissance et d'anarchie »; c'est lui qui y dénonce « l'esprit de secte et d'intolérance » et, quand il s'agit de fixer les dépenses de l'Etat, « le vertige de la surenchère¹ ».

C'est M. de Freycinet qui renonce à se commettre plus longtemps avec ses anciens amis lui coupant la parole.

C'est M. Jules Roche incriminant « les scandaleuses prodigalités » de la Chambre précédente, « l'effréné gaspillage » de la Chambre actuelle et, dans ces deux Chambres, « l'initiative parlementaire » devenu « un simple instrument de marchandage électoral² ».

Enfin, pour mettre le comble au désordre, voici M. Dupuy, qui réclame la mise en accusation d'un ministre, son ancien collègue, pour un crime dont il doit lui-même, jusqu'à preuve contraire, être présumé responsable : car il présidait le cabinet où ce crime aurait été commis. Que le ministère tombe ensuite sans qu'on sache prévoir qui lui succédera, qu'importe? L'anarchie gouvernementale pourra-t-elle aller plus loin et d'autre part trouvera-t-elle un terme aussi longtemps que les députés auteurs de cette anarchie continueront à représenter et régir la France?

On accuse le « parlementarisme », et il est en effet difficile de contester les abus d'un régime florissant jadis, aujourd'hui dégénéré. Mais avant tout, et ne fût-ce que pour amener la réforme du régime, c'est le Parlement qu'il faut changer. On s'attaque aux

¹ Discours de M. Méline à la réunion des républicains « progressistes », mars 1899.

² Programme de la *Ligue des contribuables*. Paris, 11 janvier 1899.

institutions que les uns prétendent corriger et les autres renverser; mais, au préalable, ce sont les hommes qui pratiquent ces institutions que, par un effort commun de toutes les bonnes volontés, il est nécessaire de balayer; ce sont des hommes nouveaux que, par un élan pareil à celui qui a sauvé la France en 1871, il faut porter en avant. A cet effort, à cet élan, n'attendons pas que quelque catastrophe irréparable nous contraigne. A chaque jour son œuvre. Aujourd'hui, ce n'est plus à tel ou tel personnage, à tel ou tel organe des opinions divisées, c'est à la nation même qu'il appartient d'élever une voix qui domine le chaos pour dire : Républicains, qui depuis vingt ans gouvernez, qu'avez-vous fait de la France? Hommes de parti, rendez-la aux bons citoyens.

Car, enfin, cette France vaut mieux que ses maîtres. A mesure qu'on s'éloigne des affaires qu'ils manient, des enceintes où ils se cantonnent, le niveau moral s'élève, l'air se rassainit; il pousse des esprits, des caractères et des œuvres meilleurs. Elle n'est pas sans vigueur la génération d'où sortent des explorateurs, des soldats, des chefs tels que Monteil, Gallieni, Marchand, Gouraud. Elle ne se montre pas encore amollie par les raffinements d'une civilisation vieillie, la race où des lettrés tels que Coppée, Lemaître, Brunetière et tant d'autres, abandonnent leurs sereines et paisibles études pour disputer la patrie à qui la perd et se font redouter aujourd'hui autant qu'ils se faisaient admirer hier. Il est capable d'initiative indépendante et d'accord spontané dans l'intérêt commun le peuple dont les syndicats agricoles unissent ensemble grands et petits propriétaires pour délivrer la terre des fleaux qui l'infestent et en renouveler la culture; dont les paroisses catholiques multiplient les écoles libres. pour arracher l'âme des enfants aux écoles sans Dieu payées par l'Etat. Qu'il applique enfin à l'accomplissement du devoir politique les qualités, les vertus qu'il déploie partout ailleurs. Qu'entre tous les bons citoyens il se forme, il se propage une ligue du bien public ayant pour mot d'ordre : Arrière, sectaires et concussionnaires, francs-maçons et panamistes : faites place aux bons citoyens.

S'il est temps encore de faire l'économie d'une révolution, c'est en nettoyant le gouvernement et le parlement. Si la république peut être sauvée, c'est en écartant les républicains qui l'exploitent depuis vingt ans. Le siècle qui s'achève s'est consumé vers son terme en des luttes qui ne doivent pas lui survivre. Les vaincus de ces luttes sont ensevelis; les vainqueurs sont usés et discrédités. Viennent une autre ère et d'autres hommes. Pour se relever, la France a besoin de se renouveler.

ÉTUDES D'HISTOIRE AFRICAINE

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

Pendant de longs siècles, l'Europe avait reculé devant l'Afrique. Pour triompher des obstacles que la nature avait semés tout autour de ce redoutable continent et sur les voies naturelles qui donnent accès à l'intérieur, il fallut attendre la vapeur, de même que l'on dut attendre l'ère des fusils à tir rapide et des mitrailleuses perfectionnées pour faire apprécier aux naturels les bienfaits de la civilisation. Jusqu'au début de ce siècle, le bois d'ébène constituait le plus clair du commerce de l'Europe avec l'Afrique. Tout à coup saisie d'une vertueuse indignation, cette même Europe se sentit envahir d'une immense sollicitude pour les pauvres nègres et entreprit de guérir cette fameuse plaie de l'esclavage dont elle avait si longtemps profité. Chose curieuse, ce revirement subit coïncidait à peu près avec le moment où les colonies d'Amérique étaient saturées de nègres et commençaient à se préoccuper de la question noire, en même temps que l'Afrique s'offrait comme le seul point du globe encore vierge de marchands et de comptoirs. Mais quel admirable prétexte d'intervention que la suppression de la traite ! L'Europe n'y tint pas, et, la concurrence commerciale s'en mêlant, toutes les nations se jetèrent sur ces contrées encore inconnues, pour rendre aux nègres leur dignité d'hommes et leur prêcher les avantages particuliers de leurs marques de fabrique.

Aujourd'hui, le partage politique de l'Afrique est chose faite. La mise en valeur de ces immenses régions commence à peine ; mais chaque nation européenne a son lot délimité sur la carte et consacré par des traités internationaux. Des rectifications de frontières interviendront évidemment au fur et à mesure des progrès de la géographie, et remplaceront les limites astronomiques par des limites naturelles ; mais, sauf bouleversements politiques en Europe, la carte de l'Afrique paraît avoir acquis sa forme à peu près définitive.

Au point de vue politique, cette mainmise de l'Europe sur un continent dix fois grand comme elle est le fait capital de la fin de ce siècle. Que sortira-t-il de ce mouvement d'expansion ?

Quelles rivalités provoquera-t-il? Quelle sera son influence sur le vieil équilibre européen? Nul ne peut le prévoir. Mais il est certain que cette influence sera considérable. L'histoire va vite. Louis XV se souciait peu de quelques arpents de neige au Canada. Aujourd'hui, la possession de quelques arpents de sable sur le Niger ou sur le Nil a pensé mettre aux prises la France et l'Angleterre. M. de Bismarck disait, il n'y a pas quinze ans : « L'Afrique entière ne vaut pas les os d'un seul grenadier poméranien », et le jeune successeur de son vieux maître a risqué une brouille sérieuse avec l'Angleterre par sa fameuse dépêche de félicitation au président Krüger. Si la guerre éclate en Europe, il est fort à croire qu'elle sortira d'une question africaine. Hier encore nous en avons la preuve.

Non moins importantes seront les conséquences économiques de la prise de possession de l'Afrique. On ne fait aujourd'hui que soupçonner les richesses de cet immense continent. Qu'advient-il lorsqu'il sera mis en exploitation? L'Europe a voulu créer des débouchés nouveaux à ses marchands qui ne savent plus où écouler leurs produits. Mais lorsque l'Afrique, à son tour, produira, non seulement les débouchés africains seront fermés à l'Europe, mais l'Europe devra se défendre contre de nouveaux concurrents. Ce n'est pas là une supposition gratuite ; le fait s'est déjà produit pour l'Amérique, il commence à se dessiner aux Indes et au Japon ; le continent noir aura son heure.

Peut-être même cette heure est-elle moins éloignée qu'on ne le pense. L'Afrique est peu peuplée et les noirs ne paraissent pas susceptibles d'un grand développement intellectuel. Les deux tiers, peut-être même les trois quarts du pays, sont impropres à l'établissement d'une société européenne. Dès lors qu'arrivera-t-il? L'Afrique travaillera surtout pour l'exportation ; elle produira, mais ne consommera pas. C'est une grande différence avec l'Asie. L'industrie se développe prodigieusement au Japon, en Chine, dans l'Inde, mais elle croît au milieu d'immenses réservoirs humains, de peuples policés et intelligents, qui absorbent la production et l'absorberont longtemps encore. Il en est de même en Amérique. Pour ne citer qu'un seul produit commun à l'Amérique et à l'Afrique, presque tout l'or recueilli en Californie, au Mexique, dans l'Alaska est retenu par les banques des Etats-Unis. Au contraire, tout l'or du Transvaal est immédiatement expédié en Europe, de même que tous les diamants du Cap sont dirigés sur le Nouveau Monde. Ce qui se passe pour les métaux précieux se passera pour les autres produits africains. Le jour où les immenses bassins houillers et métallifères du Zambèze et du haut Congo seront ouverts à l'exploitation, nous verrons apparaître les charbons et les minerais africains

sur les marchés européens. La clientèle locale sera peu exigeante.

Assurément nous n'en sommes pas encore là. Pour l'Europe actuelle, le nègre n'est qu'un client; le concurrent n'est pas encore né. C'est un client qu'il faut nourrir, vêtir, loger. Il faut lui donner des chemins de fer, des routes, des télégraphes, lui apprendre l'usage de toutes les choses nécessaires à la vie civilisée, sans oublier l'eau-de-vie, le tabac et les armes à feu. Le temps n'est plus où il était de mode de railler les sociétés commerciales ou philanthropiques qui s'intéressaient à la race noire. « C'est une drôle d'idée, faisait dire Dickens à un de ses héros, c'est une drôle d'idée d'envoyer des gilets de flanelle et des mouchoirs à des négrillons qui ne savent pas s'en servir. » Le négrillon de nos jours est en progrès. Peut être le mouchoir est-il encore pour lui un meuble de luxe; mais les cotonnades de Birmingham et de Manchester ont acquis droit de cité dans un grand nombre de tribus, et les produits européens se pressent sur tous les points de la côte. Il y a deux ou trois siècles, la civilisation apparaissait aux peuples primitifs sous l'apparence d'un *conquistador* bardé de fer qui marchait l'épée d'une main et l'Évangile de l'autre. Aujourd'hui le marchand est le pionnier de la civilisation. Il se glisse en avant. Il précède le missionnaire et le soldat. Notre époque utilitaire ne tire plus gloire que du nombre, de la hardiesse et de la richesse de ses trafiquants. Le plus fier apôtre du droit divin, l'empereur Guillaume II, ne reculait pas en une circonstance mémorable devant ces paroles qui eussent singulièrement étonné ses « inoubliables ancêtres », dont il aime tant à rappeler la mémoire : « Que tous nos *marchands* sachent, là-bas, que le Michel allemand a fermement planté sur le sol son bouclier orné de l'aigle impériale, afin de les couvrir de sa protection ¹ ! » Toutes les compétitions territoriales, toutes les querelles de chancelleries ne sont au fond que des rivalités de marchands. C'est une compagnie commerciale, la *Chartered*, qui a failli, il y a trois ans, mettre le feu aux poudres dans l'Afrique australe. C'est une autre compagnie commerciale, la compagnie du Niger qui, plus récemment, a brouillé les cartes entre la France et l'Angleterre. C'est, dit-on, un syndicat commercial qui a provoqué la guerre de Cuba. Partout, le marchand est au premier rang : les gouvernements et les soldats ne sont plus que ses serviteurs.

Nous voudrions étudier aujourd'hui ce que cette concurrence universelle a fait de l'Afrique, du grand continent mystérieux qui, pendant des siècles, s'est défendu contre le missionnaire, le soldat, et même le négrier, mais qui s'est laissé, de nos jours, arracher ses secrets par les marchands. Peu de questions sont aussi mal

¹ Discours prononcé par l'empereur à l'occasion du départ pour la Chine de la flotte impériale sous le commandement du prince Henri (déc. 1897).

connues en France : l'Afrique est si loin du Palais-Bourbon ! On connaît l'Algérie, grâce à MM. Drumont et Max Régis, qui savent faire parler d'eux. L'Égypte n'est pas inconnue, du moins jusqu'à Assouan, tête de ligne des bateaux de M. Cook ; mais Khartoum ne compte plus, et, quant à Fachoda, personne, il y a six mois, n'en soupçonnait l'existence. Les mésaventures des Italiens ont attiré un instant les yeux sur l'Abyssinie. On en parlera jusqu'à l'an prochain, si l'empereur Ménélik vient visiter l'Exposition, puis nous risquons fort de l'oublier. Au sud, nous connaissons encore le Transvaal. Deci delà, quelques noms sortent de l'ombre, Congo, Sénégal, Maroc. Voilà le résumé des connaissances géographiques des neuf dixièmes des Français. L'Afrique leur apparaît dans un lointain vague et vaporeux, comme un grand pays noir et aride. De même, les anciens plaçaient aux limites du monde habité la Scythie, région fabuleuse et mal définie, hantée par des peuples étranges.

Cette insouciance de la nation, l'incapacité où nous sommes de regarder au delà de nos frontières, ont eu trop souvent des conséquences lamentables. Les plus belles parties de l'Afrique nous ont échappé. Si, cependant, la France ne fait pas mauvaise figure sur la carte africaine, c'est bien malgré elle. Louis-Philippe a dû lutter vingt ans contre son parlement pour conquérir et garder l'Algérie. Jules Ferry nous a donné la Tunisie, en dépit d'une violente opposition. Enfin et surtout, une pléiade d'officiers hardis et dévoués, livrés à eux-mêmes, sans argent, sans troupes, perpétuellement rappelés en arrière ou désavoués, nous ont taillé d'immenses domaines dans l'Ouest, du Sénégal au Congo. Sans l'énergie et l'initiative de ces hommes d'élite, le partage de l'Afrique se serait fait sans nous. Grâce à eux, l'avenir nous appartient encore ¹.

Notre lot en Afrique est de 7,770,000 kilomètres carrés et de 27 millions d'habitants. Nous ne sommes distancés que par l'Angleterre, qui met en ligne 9,535,000 kilomètres carrés et 58 millions d'habitants. Viennent ensuite :

La Belgique	avec	2,240,000	kilom. carrés	et	25,000,000	habit. ;
L'Allemagne	—	2,130,000	—	—	5,870,000	—
Le Portugal	—	2,200,000	—	—	4,500,000	—
L'Italie	—	1,060,000	—	—	1,800,000	—
L'Espagne	—	550,000	—	—	450,000	—

¹ N'oublions pas ici le comité de l'Afrique française qui a donné et donne encore tous les jours un mémorable exemple de ce que peut l'initiative privée en matière coloniale. A ses patriotiques efforts, aux libéralités généreuses de ses associés, à leur désintéressement absolu, la France est redevable d'une bonne partie de son empire africain.

L'Afrique ne compte plus aujourd'hui que quatre Etats indépendants :

Le Maroc (792,000 kilom. carrés et 8 millions d'habitants);

L'Abysinie (1 million de kilom. carrés et 3 millions et demi d'habitants);

La république d'Orange (130,000 kil. carrés et 200,000 hab.);

La république de Libéria (150,000 kil. carrés et 100,000 hab.).

Deux autres territoires sont dans une situation particulière et ont échappé jusqu'ici à l'appropriation européenne.

La Tripolitaine est restée à l'Empire ottoman qui, de son immense domaine africain, n'a gardé que 1,030,000 kilom. carrés et 1 million d'habitants. Son aridité a découragé les convoitises. Le Transvaal, au contraire (294,000 kilom. carrés et 680,000 habit.), a été sauvé par son développement prodigieux et ses immenses richesses. L'importance économique de ce petit Etat et la curiosité universelle qu'il a provoquée ont empêché l'Angleterre, sinon de tenter, du moins de réussir les coups de main ténébreux dont elle est coutumière. Elle n'a obtenu qu'un droit de suzeraineté mal défini; mais il est bien probable que le jour viendra où l'enclave transvaalienne se fondra dans l'empire britannique.

Ainsi, sur les 30 millions de kilomètres carrés et les 140 millions d'habitants que l'on est convenu d'attribuer à l'Afrique, les Etats plus ou moins indépendants ne comptent que 2 millions et demi de kilomètres carrés et 12 millions d'habitants. L'Europe revendique le reste, soit plus de 27 millions de kilomètres carrés, peuplés de 130 millions d'habitants.

La valeur des possessions européennes est très inégale.

Le premier rang appartient sans contredit à l'Angleterre. Elle s'est attribué l'Egypte, qu'il faudrait, hélas! beaucoup de naïveté pour ne pas ranger aujourd'hui dans sa sphère d'influence. L'Egypte se prolonge par le Soudan égyptien (aujourd'hui Soudan anglais) jusqu'aux grands lacs et à l'Ouganda, une des régions les plus riches de l'Afrique. Là, l'Angleterre se heurte aux possessions allemandes et belges. Mais le territoire anglais reprend au sud du lac Tanganyika et s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Sur la côte est, l'Angleterre possède Zanzibar, le futur entrepôt de l'Afrique orientale. A l'ouest, elle détient les bouches du Niger et les plus riches parties du bassin nigérien.

La France a une très belle situation dans le nord, avec l'Algérie et la Tunisie. Au centre et à l'ouest, elle s'est laissé distancer par l'Angleterre et n'a conservé du Soudan que les « terres légères » dont parlait ironiquement lord Salisbury. Cependant, tout n'est pas à dédaigner dans notre lot. Plus bas, nous possédons de vastes et

riches territoires dans le bassin du Congo, qui s'étendent à l'est jusqu'aux approches de la vallée du Nil. En somme, on peut, sans quitter le sol français, aller de la Méditerranée au Congo, et de l'Atlantique à la région des lacs. Au sud, nous sommes installés à Madagascar.

Le Portugal possède, dans l'hémisphère austral, sur l'océan Indien, Delagoa bay, qui pourrait être le plus beau port de l'Afrique. De là, son influence s'étend sur toute la côte de Mozambique et sur le cours inférieur du Zambèse. Son lot est un des plus beaux; mais il n'a su jusqu'ici en tirer presque aucun parti. Sur la côte ouest, nous trouvons encore la province portugaise d'Angola, qui se prolonge jusqu'au Congo et pénètre fort avant dans l'intérieur.

La Belgique, ou plutôt le roi des Belges, possède dans le bassin du Congo un domaine appelé au plus grand avenir. C'est l'Etat indépendant du Congo.

Les possessions allemandes sont réparties en trois groupes. A l'ouest, le Togo et le Cameroun. Au sud-ouest, un grand territoire s'étendant jusqu'à l'embouchure du fleuve Orange. A l'est, d'immenses domaines, allant de la mer jusqu'à la région des lacs.

L'Italie possède une longue bande de côtes sur la mer Rouge et l'océan Indien. Elle a dû renoncer à ses visées sur l'Abyssinie. Son lot n'a qu'une valeur politique et militaire; son importance économique est nulle. Il en est de même de l'Espagne qui s'est établie le long du rivage de l'Atlantique, au sud du Maroc.

Tels ont été pour les diverses nations européennes les résultats de vingt-cinq ans d'efforts militaires et financiers et de campagnes diplomatiques. Cette vaste dépense d'énergie n'a pas été improductive. De toutes parts, le continent s'est laissé entamer et chaque jour s'en est allé un peu de cette poésie mystérieuse qui se rattachait au nom d'Afrique. Partout se sont créés de nouveaux organismes, Etats indépendants, compagnies commerciales ou d'exploration. L'impulsion est donnée, nul ne sait où elle s'arrêtera.

Il nous a paru intéressant d'étudier ce large mouvement d'expansion dans quelques-unes de ses manifestations les plus caractérisées. Nous nous arrêterons d'abord à l'Etat indépendant du Congo, qui nous paraît être un type assez curieux de la moderne colonie d'exploitation. La singularité de ses origines, sa grande importance économique et commerciale, les progrès magnifiques qu'il a réalisés, la volonté audacieuse et réfléchie qui préside à ses destinées, tout nous conviait à lui donner ici la première place.

I

En 1877, seize Européens végétaient misérablement à Boma, à l'embouchure du Congo. Six comptoirs commerciaux y représen-

taient la civilisation. Dans le courant du mois de juillet, une rumeur étrange se répandait dans la petite colonie. On racontait qu'un blanc arrivait de l'intérieur suivi d'une troupe considérable de noirs venus de l'est. L'expédition, ajoutait-on, était arrêtée par la famine à quelques marches de la côte. Cette nouvelle ne rencontra d'abord que des incrédules. Quel était ce blanc et d'où venait-il? Pour en avoir le cœur net, on organisa à Boma une colonne de secours, qui se mit en marche en remontant le fleuve. Peu de jours après, elle rencontrait un campement de Zanzibarites déguenillés et mourant de faim. A leur tête, le fameux blanc dont il était tant parlé, épuisé par trois années de souffrances et de privations, mais de grande mine et de fière allure : c'était Stanley.

C'est une bien curieuse figure que Stanley. Avant lui le glorieux métier d'explorateur était réservé aux savants, aux trafiquants ou aux enthousiastes. Stanley était journaliste et homme d'affaires. Nous ne voulons pas par là rabaisser son mérite. Ses trois grands voyages sont admirables et témoignent d'une intelligence, d'une sagacité, d'une force morale peu communes. Stanley aurait pu laisser aux seuls événements le soin de parler en son honneur. Mais un journaliste américain ne garde pas volontiers l'attitude modeste et passive. Celui-là était avant tout un metteur en scène de premier ordre. Partir pour l'Afrique, explorer la région des lacs, beaucoup l'avaient fait avant lui; c'était se maintenir au rang des Livingstone, des Cameron, des Emin, alors même qu'il trouvait, pour raconter son odyssée, ce titre à la Jules Verne : « A travers les ténèbres de l'Afrique. » Mais annoncer au monde que Livingstone, le héros de l'Angleterre, est perdu au fond de l'Afrique et qu'on va réclamer le grand homme au continent mystérieux; proclamer *urbi et orbi* qu'Emin-pacha est retenu prisonnier en un coin ignoré de l'Est africain et qu'à la tête d'une poignée d'hommes, on va arracher l'héroïque pionnier de la civilisation au fanatisme musulman; en un mot, faire d'un voyage d'exploration qui n'intéresse que les politiques et les géographes un roman d'aventures à la Cortès, captiver les foules, attendrir les âmes sensibles par des allures de chevalier errant, voilà une trouvaille vraiment géniale.

Maintenant que Livingstone, fort étonné d'apprendre qu'il est perdu, déclare se trouver très bien là où il est et préfère mourir dans son pays d'adoption plutôt que de suivre son libérateur en Europe; qu'Emin-pacha, très tranquille dans son domaine, soit furieux d'être dérangé et renvoie le gêneur qui vient se mêler de ses affaires, ce sont là des détails sans importance, incapables de troubler l'âme vigoureuse et sereine d'un reporter américain. La

foule applaudit toujours celui qui parle le plus haut. Livingstone et Emin étant restés au fond de l'Afrique, le glorieux Stanley put tout à loisir emboucher la trompette de sa propre renommée et se faire sacrer sauveur universel.

Au reste Stanley est assez riche de gloire pour qu'on puisse lui faire cette petite querelle. Qu'il ait ou non sauvé Livingstone et Emin, il n'en a pas moins découvert le Congo. Là, les faits parlent assez haut pour maintenir son nom au livre d'or des explorateurs africains : le Congo est le joyau de l'Afrique équatoriale.

En longeant la côte occidentale de l'Afrique, on rencontre au delà de la profonde échancrure creusée dans le continent par le golfe de Guinée, et non loin de l'équateur, un estuaire immense d'où débouche majestueusement une nappe liquide de 17 kilomètres de largeur. Si puissante est cette masse qu'elle refoule les eaux marines à plus de 5 lieues au large avant de se perdre dans l'Océan. Ce déversoir gigantesque concentre les eaux de toute l'étendue comprise entre le 10° degré de latitude sud et le 5° degré de latitude nord d'une part, entre les 10° et 30° degré de longitude est de l'autre, soit une superficie de 3 millions et demi de kilomètres carrés égale à celle de l'Europe, moins la Russie et la Suède.

L'artère principale qui traverse ces régions s'est d'abord appelée Zaïre. Stanley lui a donné le nom de Livingstone. Finalement, le nom de Congo a prévalu. Le Congo prend sa source au sud-ouest du lac Tanganyika, par 25 degrés de longitude est et 13 degrés de latitude sud, à une altitude d'un millier de mètres environ. Ce n'est, d'abord, qu'un torrent de montagne. Il coule droit au nord, traverse le lac Kissalé, se grossit d'une multitude d'affluents; reçoit, à droite, la Luapula, qui lui apporte les eaux du lac Moero, et la Lukuga, qui sert de déversoir au lac Tanganyika. Il est, dès lors, un fleuve puissant et impétueux de 1100 mètres de large. Mais son cours est encore obstrué de rapides. Un défilé sauvage, qui a reçu le nom de Porte d'enfer, et les sept cataractes auxquelles Stanley a donné son nom (Stanley Falls) entravent en certains points toute navigation. A partir des Stanley Falls (400 mètres d'altitude environ), le fleuve change d'aspect. Deux affluents considérables, la Lomami, à gauche, l'Aruwimi, à droite, triplent son débit. Sa largeur atteint de 5 à 6 kilomètres. Son cours lent et majestueux se déroule au milieu de plaines d'une admirable fertilité. C'est alors que, quittant la direction du nord, il s'infléchit brusquement à l'ouest, décrivant ainsi une courbe immense. Plus loin, il reçoit, à droite, l'Oubanghi, fleuve presque aussi puissant que lui; plus loin encore, mais à gauche, le Kassai, qui lui apporte toutes les eaux de la boucle que son cours capricieux a dessinée au cœur de l'Afrique. Un peu après

le confluent du Kassaï, il débouche dans un vaste bassin, admirable port naturel, qui semble avoir été disposé tout exprès pour les besoins du commerce et de la navigation. C'est le Stanley Pool (l'étang de Stanley). Le Congo est encore à 300 mètres d'altitude et à 500 kilomètres de la mer. Là commence une nouvelle série de trente-deux cataractes qui vont donner à son cours l'aspect le plus terrible et le plus tourmenté. Pendant plus de 200 kilomètres, cette masse liquide se fraye un chemin au milieu des gorges profondes des monts de Cristal, et se précipite d'étage en étage avec une impétuosité que rien n'égale. Ce fleuve qui, en amont du Pool, s'étendait sur une largeur de 15 à 16 kilomètres avec une profondeur moyenne de plus de 20 mètres, se resserre par endroits jusqu'à 3 ou 400 mètres. Enfin, il sort des gorges, son cours est encore ému et agité; mais il se calme peu à peu. Les rives s'éloignent, les eaux s'apaisent, et le vaste estuaire s'ouvre sur l'Océan.

De sa source à son embouchure le Congo mesure plus de 4,000 kilomètres, dont 3,000 sont navigables. En amont des Stanley Falls, la navigation est déjà possible sur plus de 1,000 kilomètres, séparés en deux grands biefs de 500 kilomètres chacun. Mais la rapidité du courant et les obstacles naturels rendent cette navigation difficile, sinon dangereuse. Au contraire, des Stanley Falls au Pool, le Congo présente, sur une longueur ininterrompue de 1,700 kilomètres, une admirable voie de communication, facilement accessible aux steamers de fort tonnage. En aval du Pool, les cataractes font de nouveau obstacle à la navigation. Du Pool à Matadi, sur une longueur de 360 kilomètres, une seule section de 130 kilomètres, de Manyanga à Isangila, peut être utilisée, non sans peine et sans dangers, par quelques steamers. La vraie navigation ne reprend qu'à Matadi, où peuvent mouiller les navires à long cours.

La plupart des affluents et sous-affluents du Congo sont également navigables, quelques-uns sur de grandes étendues. A gauche, le Kassaï et le Sankourou ouvrent une voie de pénétration directe reliant le Pool aux riches régions du Katanga. A droite, l'Oubanghi, malheureusement obstrué en un point par les rapides du Zongo, relie le bassin du Congo au Bahr-el-Gazal. A l'heure actuelle, plus de 18,000 kilomètres de voies navigables sont reconnues et sillonnées de vapeurs. Certains congophiles doublent même ce chiffre et assurent que le réseau navigable est de 36,000 kilomètres, car, disent-ils, chaque fleuve ayant deux rives, la rive droite dessert des régions que ne dessert pas la rive gauche et réciproquement. Le raisonnement est ingénieux et dénote chez son auteur un profond esprit d'observation; mais il a oublié une chose : c'est que le Congo et ses affluents sont, sur la plus grande partie

de leur cours, encombrés d'îles immenses, extrêmement fertiles et peuplées. Il aurait donc fallu, pour compléter sa pensée, non pas doubler, mais souvent quadrupler la longueur des fleuves pour obtenir celle du réseau navigable. Mais il n'est pas besoin de recourir à ces fantaisies arithmétiques pour reconnaître que le réseau fluvial du Congo est un des plus admirables du monde.

Le soleil et l'eau ont exercé sur ce pays une influence merveilleuse. Tous les voyageurs qui l'ont parcouru sont unanimes à en vanter la richesse et la fertilité. La majeure partie du bassin est encore recouverte de la grande et mystérieuse forêt vierge, dont Stanley nous a laissé d'émouvantes descriptions. Sur ce sol perpétuellement enrichi depuis des siècles par la chute des débris végétaux, toutes les essences se développent avec une intensité si extraordinaire, qu'elle a surpris les explorateurs les plus habitués aux aspects de la nature tropicale. Quelles réserves pour les temps futurs, quand le colon aura porté la hache au milieu de ces ténébreuses retraites et confié à ce sol vierge les moissons de l'avenir!

Lorsque la forêt ne recouvre pas le sol, la savane étend à l'infini ses plaines herbeuses parsemées de hautes graminées et de bouquets d'arbres. Là se développent l'élevage et la culture au milieu de populations denses et industrielles. Parfois, la saison des pluies et les inondations des grands fleuves transforment en marais certaines régions basses et malsaines; ailleurs, au contraire, dans les parties plus sèches, la brousse aride remplace les riches pâturages. Mais ce sont là des exceptions. Brousse et marais ne recouvrent qu'une faible partie du pays. La savane et la forêt se partagent presque toute la grande plaine africaine, depuis la chaîne des monts de Cristal jusqu'au Tanganyika et la région du Nil.

Dans ce pays si bien doué par la nature, la population indigène s'est largement développée. Il est bien difficile d'en fixer le chiffre; les évaluations varient du simple au triple, de 11 millions à plus de 30 millions. Toutefois, depuis les découvertes de ces dernières années, le chiffre de 25 à 30 millions ne paraît pas improbable. Les caractères et les habitudes de ces habitants sont souvent très différents. Ici, les tribus sont guerrières et anthropophages; là, au contraire, elles sont adonnées à la culture et à la pêche, parfois même au commerce. Ce serait en effet une erreur de croire qu'une barbarie uniforme s'étend sur toutes ces peuplades. Même chez les tribus qui vivent à l'état sauvage, on trouve des traces d'agriculture et d'industrie. Beaucoup d'entre elles savent extraire et travailler les métaux, notamment dans le Katanga et le haut Kassaï, où abondent les gisements de fer et de cuivre. Les outils, les instruments en fer et les armes dénotent beaucoup d'habileté.

En maintes régions, le commerce est actif. Le nègre, a-t-on dit, est né commerçant. Beaucoup de voyageurs ont été surpris du nombre et de l'importance des marchés qu'ils rencontraient et de la régularité des relations commerciales entre des centres éloignés.

En somme, cet immense pays, admirablement arrosé, dont le sol vierge ne demande qu'à produire, riche en forêts, en mines, en pâturages, suffisamment peuplé pour fournir à la colonisation la main-d'œuvre nécessaire, était un excellent champ d'opération pour une nation hardie et entreprenante. Il suffisait d'un homme pour lancer l'affaire. Cet homme fut Léopold, roi des Belges.

II

C'est un fait relativement fréquent dans l'histoire que la naissance d'un Etat indépendant. Dans la seule Europe, nous avons vu surgir en ce siècle six puissances nouvelles : la Belgique, l'Italie, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie, la Grèce. Mais ce sont là des événements historiques qui ne sortent pas du droit commun. Qu'une population organisée et autonome, soumise par la force à une puissance étrangère, secoue son joug et proclame son indépendance, c'est un incident normal de l'histoire de la civilisation. Que cette population, désespérant de recouvrer sa liberté par les armes, préfère émigrer en masse et chercher ailleurs de nouveaux foyers où elle puisse vivre en paix sous ses propres lois, c'est encore un fait qui n'est pas rare au cours des siècles. Le dernier exemple nous est fourni par le Transvaal. Mais qu'un homme jette son dévolu sur un pays neuf et inconnu, s'en proclame maître et souverain, c'est une entreprise tout à fait rare, qui n'était jusqu'ici sortie du domaine de la fiction que pour entrer dans celui de l'opérette, témoin le triste sort de cet infortuné roi d'Araucanie et de Patagonie, dont les journaux nous ont, il y a peu d'années, raconté les tribulations. Eh bien, si étrange et anormale que soit son origine, l'entreprise congolaise a été un grand succès. Toutes les puissances du globe ont reconnu le pavillon du nouvel Etat, ont garanti sa neutralité, son indépendance, et d'immenses débouchés commerciaux ont été ouverts à la mère patrie. Il est vrai que l'audacieux aventurier qui sut mener à bien cette difficile campagne était un des souverains les plus honorés, les plus sages, les plus riches et les mieux apparentés de la vieille Europe, ce qui simplifia singulièrement sa tâche. Mais si le roi Léopold trouva, dans l'autorité qui s'attachait à sa couronne et à son nom, des facilités particulières, rendons également justice à la prévoyance habile et à la patiente sagacité auxquelles la Belgique est redevable de son empire colonial.

De tout temps le roi Léopold eut la conviction qu'un peuple qui ne sait pas sortir de ses frontières est voué à la décadence et à une décrépitude précoce. Plus qu'à tout autre pays cette nécessité s'imposait à la Belgique. Son territoire est exigu et surabondamment peuplé; sur tous les points il est mis en valeur et n'offre plus que des ressources limitées à une population laborieuse et sans cesse grandissante. Poussés par la nécessité, les travailleurs belges peuplent depuis de longues années le nord de la France. Les capitaux belges ont en grande partie provoqué l'éclosion de l'industrie en Russie. Lorsque le roi ouvrit le Congo à son peuple, la nouveauté des horizons entrevus le surprit un peu et le fit hésiter; car si le Belge est entreprenant, il est avant tout homme du Nord; il est prudent et sait compter. Mais lorsqu'il vit que le Congo *rendait*, il se jeta avidement dans cette voie.

La naissance de l'Etat du Congo remonte à l'année 1876. A ce moment Stanley avait depuis deux ans quitté Zanzibar. Un an encore devait s'écouler avant qu'il reprît contact avec la civilisation aux bouches du Congo et dévoilât au monde les secrets de l'Afrique équatoriale. Le roi Léopold, avec infiniment de prévoyance et de sens politique, prit date pour être le premier à bénéficier des résultats du voyage. Il réunit à Bruxelles en septembre 1876 une conférence géographique où figurèrent des voyageurs, des géographes, des hommes politiques. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie y étaient représentées. Les délibérations durèrent trois jours. On s'en tint aux généralités les plus vagues. Le roi, président de la conférence, prit la parole : « L'honneur de l'Europe, disait-il, exigeait que l'on ouvrit à la civilisation ces immenses régions encore inconnues; il comptait sur la conférence pour mener à bonne fin cette croisade de science, d'humanité et de progrès, digne du dix-neuvième siècle. »

En se séparant, la conférence vota la création d'une Association internationale africaine chargée de mettre à exécution les idées qu'elle avait émises. Cette Association avait son siège central à Bruxelles où elle était représentée par une commission internationale¹. Plusieurs missions furent organisées par ses soins; mais elles rencontrèrent de grandes difficultés et donnèrent peu de résultats.

Sur ces entrefaites (août 1877), Stanley arrivait à Boma et publiait le récit de son voyage. Le roi était prêt à agir. Sa décision fut prise immédiatement; il résolut de s'emparer, au nom de l'Association qu'il présidait, des régions qui venaient d'être découvertes.

Avant tout il fallait s'entendre avec Stanley. Le roi dépêcha

¹ Elle était composée du roi, président, de MM. le Dr Nachtigal, de Quatrefages, Sansford, le baron Greindl.

vers lui MM. Greindl et Sansford, qui le joignirent à Marseille, le jour même de son débarquement (janvier 1878). Les deux ambassadeurs exposèrent les vues de leur maître et sollicitèrent son concours. Stanley le promit sans restriction.

Restait à trouver l'argent. Une société en participation, le comité d'études du haut Congo, se chargea de faire les fonds. Le roi et les personnalités les plus marquantes de Bruxelles, MM. d'Aethan, Bernaert, etc., figurèrent parmi les souscripteurs et, en quelques jours, cette dernière difficulté fut levée. Rien ne retenait plus Stanley. En février 1879, il se rembarquait pour l'Afrique avec les pleins pouvoirs du roi et de l'Association et un crédit illimité.

Quelques mois avaient suffi au roi Léopold pour former son plan, trouver l'homme nécessaire, réunir les fonds et faire partir l'expédition. Il pensait ainsi avoir une belle avance sur tous les concurrents.

Stanley, à bord de l'*Albion*, partit pour Zanzibar, où il allait recruter son personnel. On saisit habilement cette circonstance pour détourner les soupçons. L'explorateur, disait-on, partirait, comme en 1874, de la côte est. Il ferait une seconde édition de son voyage. Le secret fut bien gardé. Dès que ses préparatifs furent terminés, l'*Albion* quitta sans bruit Zanzibar, contourna toute l'Afrique et arriva le 14 août 1879 aux bouches du Congo. L'expédition prit terre à Banana. Le 21, elle partait à la conquête du fleuve : 5 steamers, avec de nombreuses barques et allèges, transportaient l'état-major, la petite armée qui lui servait d'escorte et un matériel considérable. En septembre, la flottille dut s'arrêter à l'endroit où allait s'élever la station de Vivi. Les steamers furent démontés et on s'engagea dans les montagnes en longeant la rive gauche du fleuve. « Ce fut, dit l'historiographe attitré du Congo, M. Wauters, ce fut une année de terribles épreuves que celle pendant laquelle se poursuivit cette interminable série d'ascensions de pentes abruptes et désolées, suivies de descentes de rampes glissantes. L'expédition allait lentement dans ce pays sans routes, par les marais, par les ravins inondés, se frayant un chemin à la mine à travers le roc, à la hache à travers la forêt¹. » Enfin, en décembre 1881, après deux années d'efforts, la colonne arrivait au Pool, Stanley triomphait. De journaliste il devenait fondateur

¹ *L'Etat indépendant du Congo*, par A.-J. Wauters. Bruxelles, 1899. — Nous avons beaucoup profité de ce remarquable ouvrage, qui contient une foule de renseignements intéressants. M. Wauters est un des hommes de Belgique qui connaît le mieux le Congo. Secrétaire général de la C^{ie} du Congo pour le commerce et l'industrie, directeur du journal le *Mouvement géographique*, qui est l'organe attitré de l'Etat indépendant, son nom est inséparable de l'histoire du Congo depuis vingt ans.

d'empire ; il allait planter orgueilleusement, sur ce sol vierge, le drapeau étoilé d'or, lorsqu'à sa profonde stupeur, le drapeau tricolore se leva devant lui. La place était prise. C'est à M. de Brazza que nous sommes redevables de cette page élégante et glorieuse de notre histoire coloniale.

La découverte du Congo avait laissé la France dans une indifférence parfaite. Notre pays, chacun le sait, gémissait alors sous la tyrannie. Avant de s'occuper d'expansion coloniale, il fallait asseoir la liberté sur les ruines de l'ordre moral. M. de Brazza, heureusement, veillait sur nos intérêts. Il ne demanda rien, sachant bien que ce serait inutile. Il sollicita seulement et obtint sans peine la permission de risquer une fois de plus sa vie, en compagnie de quelques Sénégalais. Puis il surveilla attentivement les mouvements de Stanley. Son départ pour Zanzibar le surprit. Mais quand il vit l'*Albion* revenir au nord, passer le canal de Suez, puis le détroit de Gibraltar, le plan des Belges lui apparut clairement et son parti fut pris. A peine l'*Albion* avait-elle quitté la Méditerranée que lui-même s'embarquait. Il arrivait au Gabon, y trouvait quelques-uns de ces laptots du Sénégal, admirables soldats, pourvu qu'ils suivent un homme qui a du cœur, et s'engageait à leur tête dans le bassin de l'Ogooué. Quelques années avant, il avait déjà exploré cette région et s'y était ménagé des intelligences. Il put donc marcher rapidement, et tandis que la lourde et puissante expédition de Stanley se débattait péniblement dans les défilés des monts de Cristal, M. de Brazza, en septembre 1880, débouchait victorieusement sur le Pool, devançant de quinze mois son rival. Là, sans perdre de temps, il signait des traités d'amitié et de protectorat avec les chefs du pays, obtenait une concession du premier d'entre eux, le roi Makoko, et fondait sur la rive droite du Pool la station qui reçut plus tard le nom de Brazzaville. Puis, confiant la garde du pavillon national au second de l'expédition, le sergent Malamine, il descendait le fleuve et prenait possession de la rive droite. Un an après arrivait Stanley avec ses soldats, ses canons et ses steamers. Le sergent Malamine le reçut gravement au nom de la France. Ce fut une rude et amère déconvenue pour l'orgueilleux Stanley. Il ne nous l'a jamais pardonnée. Pour nous, Français, il nous faut remercier celui qui, en cette circonstance mémorable, sut porter haut nos couleurs et les maintenir si fièrement ; non pas certes que notre drapeau n'ait été bien souvent le premier à l'honneur, mais, hélas ! sur cette terre d'Afrique qu'il a parcourue en tous sens, nombreux sont les rivages témoins de ses hauts faits où d'autres emblèmes l'ont remplacé. Trop rarement nous avons su défendre les conquêtes de nos soldats et de nos explorateurs.

Du moins, sur les rives du Congo, l'œuvre de M. de Brazza est-elle demeurée entière. C'est un beau titre de gloire. Il était bon de le rappeler ici.

Déçu dans ses espérances, Stanley dut repasser sur la rive gauche du fleuve; il y jeta les fondements de Léopoldville (décembre 1881), et mit à flot trois de ses steamers. Dès lors, l'exploration méthodique et la conquête du bassin vont marcher à pas de géant. Les vapeurs de l'Association remontent le fleuve jusqu'au delà des Stanley Falls, et reconnaissent les principaux affluents; peu à peu, le réseau fluvial de l'Afrique apparaît dans toute son ampleur, et les limites du bassin sortent de l'ombre. En trois ans, d'immenses résultats sont acquis.

Mais ces progrès incessants n'étaient pas sans éveiller les susceptibilités des voisins. L'Angleterre était, à cette époque, mal disposée pour l'Association. En 1876, elle avait refusé d'y entrer pour se réserver sa liberté d'action. Le Portugal, fort de ses droits historiques, réclamait la possession de toute l'embouchure du fleuve. Enfin M. de Brazza déployait sur la rive droite une activité merveilleuse, et son habile diplomatie nous permettait, sans tirer un coup de fusil, de reculer au loin nos frontières vers le nord et l'est. Ainsi de tous côtés les agents de l'Association se heurtaient aux puissances voisines. Les relations se tendaient, et la partie devenait trop inégale. L'Association n'était qu'une société particulière. Sa position était fautive et embarrassante, dangereuse même; ni l'Angleterre, ni le Portugal, ni la France, n'étaient tenus de s'incliner devant elle, moins encore de faire reculer leurs drapeaux devant un pavillon inconnu. Il devenait urgent d'affirmer la prise de possession du Congo, de créer un organisme capable de se défendre et de faire agréer par l'Europe la situation de fait qu'une initiative individuelle avait provoquée en Afrique.

Ce n'était pas une mince besogne que d'introduire dans les formes, auprès des cours et des chancelleries européennes, la création originale d'une société d'explorateurs et d'un comité de gens d'affaires. Si le roi Léopold n'avait pas été de son nom à la tête de cette entreprise, il est fort à croire qu'elle aurait échoué et que la France, l'Angleterre et le Portugal se seraient purement et simplement partagé ses dépouilles. Le roi sut éviter l'écueil et acquérir, pour son œuvre personnelle, droit de cité en Europe. Le Congo eut d'ailleurs cette bonne fortune de trouver un avocat imprévu dans l'homme d'Etat qui faisait alors la loi. Pourquoi M. de Bismarck, jusque-là fort indifférent aux choses d'outre-mer, accepta-t-il de servir de parrain au nouvel Etat? Était-ce simple gracieuseté envers une dynastie allemande, vieille sympathie entre

les Hohenzollern et les Cobourg; était-ce désir de faire pièce aux Anglais, qu'il n'aimait guère, ou aux Français, qu'il aimait moins encore? Ou plutôt, M. de Bismarck ne prévoyait-il pas qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour l'Afrique: dès lors, il était bon que l'Allemagne intervînt; soit pour défendre ses intérêts, soit surtout pour affirmer publiquement qu'aucune grande question internationale ou économique ne pouvait être réglée dans le monde sans la sanction du nouvel empire.

Quoi qu'il en soit, le 23 juin 1884, le prince de Bismarck annonça au Reichstag que les entreprises des Belges au Congo avaient pour but la fondation d'un Etat indépendant, et que le gouvernement impérial était favorable à ce projet. En même temps, il conviait les représentants des puissances à se réunir à Berlin pour établir une entente internationale sur les principes suivants:

1° Liberté du commerce dans le bassin du Congo;
2° Application au Congo et au Niger des principes de la liberté de navigation.

3° Définition des formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur la côte d'Afrique soient considérées comme effectives.

Quatorze puissances, c'est-à-dire l'Europe entière, répondirent à l'appel du prince de Bismarck.

La conférence, inaugurée le 15 novembre, dura trois mois. Ses résolutions furent consignées dans un document qui prit le nom d'Acte général de Berlin.

Cet acte fixait les limites conventionnelles du bassin du Congo, « où devait être appliqué le principe de la liberté commerciale entendu dans son sens le plus absolu ». Les articles 3 et 5 prohibaient spécialement toute concession de monopole ou privilège quelconque, et toute taxe douanière. L'art. 10 proclamait la neutralité de tout le bassin. Enfin, les articles 13, 14 et 15 garantissaient la liberté complète de la navigation sur le Congo et ses affluents, tant pour les bâtiments de commerce que pour les navires de guerre.

Un traité, a-t-on dit, est fait pour être violé. Ce n'est pas le sort réservé à l'acte de Berlin qui aura fait mentir le proverbe. Jamais traité international ne fut foulé aux pieds avec un plus beau sang-froid. On sait ce que l'Angleterre a fait de la liberté de navigation sur le Niger; nous verrons plus tard ce qui est advenu de la liberté commerciale au Congo.

Malgré tout, la conférence de Berlin gardera sa place dans l'histoire de l'Afrique, parce qu'elle a consacré l'existence de l'Etat indépendant du Congo. M. de Bismarck avait invité officiellement l'Association à la conférence. Le 3 novembre 1884, avant la première réunion, le gouvernement impérial la reconnut comme puissance

souveraine. Déjà, les Etats-Unis l'avaient précédé dans cette voie. Tous les autres gouvernements suivirent cet exemple. « Le 23 février 1885, dit M. Wauters, fut une journée historique, la véritable journée de la fondation de l'Etat du Congo. Dans la séance de ce jour, la conférence reçut notification de la part de M. le colonel Strauch, président de l'Association internationale du Congo, de la reconnaissance de celle-ci comme Etat souverain, par toutes les puissances représentées à Berlin. Alors, tour à tour, chacun des membres de la haute assemblée se leva pour saluer de ses vœux le nouvel Etat qui venait d'entrer publiquement dans le concert des nations et rendre un solennel hommage à son fondateur. »

L'Etat indépendant du Congo était fondé et reconnu. Restait à lui donner un souverain. Ici, aucune difficulté internationale ne pouvait s'élever : le roi Léopold n'avait aucun compétiteur. Il n'y avait à régler qu'une question de droit constitutionnel. Le roi des Belges pouvait-il être en même temps souverain du Congo? Les Chambres belges consultées donnèrent leur assentiment sans enthousiasme (28-30 avril 1885). L'initiative audacieuse du roi effrayait beaucoup d'esprits. Assurément, il ne s'agissait d'établir entre la Belgique et le Congo qu'une union personnelle. Le roi et ses conseillers insistaient sur ce point; mais il était évident pour tous que cette fiction légale n'aurait qu'un temps et qu'un jour ou l'autre la Belgique aurait à sa charge l'œuvre de son roi. Cette perspective ne souriait pas à tout le monde. Quatre années à peine s'étaient écoulées et déjà les voiles tombaient de toutes parts. « Il n'y aura, avait dit le roi dans son message du 16 avril 1885, entre la Belgique et l'Etat nouveau, qu'un lien personnel. J'ai la conviction que cette union sera avantageuse pour le pays, sans pouvoir lui imposer de charges en aucun cas. » Malgré cette assurance, le roi n'hésita pas à demander à son parlement 40 millions pour la compagnie du chemin de fer de Matadi au Pool. Le crédit fut voté. Quelles que fussent encore les hésitations de l'opinion, l'intérêt économique primait ici la question politique et l'on passa outre. L'année suivante (1890), surgit un nouvel incident. Les caisses de l'Etat étaient vides, ses ressources épuisées. L'emprunt à lots de 150 millions avait échoué. Coûte que coûte, il fallait trouver de l'argent. Le roi sollicita un prêt de 25 millions payables en dix ans. Cette fois, le cas était épineux; on risquait d'indisposer ou même d'inquiéter les esprits. Aussi, le roi crut-il habile de joindre à sa demande de crédit un projet de convention, d'après lequel la Belgique aurait la faculté, à partir de l'année 1900, de s'annexer l'Etat du Congo avec tous les biens, droits et avantages attachés à la souveraineté de cet Etat. En même temps, il faisait

présenter au parlement un testament en date du 2 août 1889, par lequel il déclarait léguer, après sa mort, à la Belgique, tous ses droits souverains sur le Congo. C'était là assurément une conception singulière. Qu'un souverain dispose par testament d'un pays soumis à ses lois, c'était jadis un droit admis de tous; dans nos temps modernes, c'est déjà un étrange anachronisme. Mais que, dédoublant sa personnalité, Léopold, souverain du Congo, lègue ses possessions d'outre-mer aux ayants droit de Léopold, roi des Belges, c'est un expédient bizarre, qui n'a pas son précédent dans l'histoire du droit public. Quoi qu'il en soit, si le testament du roi provoqua quelque surprise, il ne rencontra pas d'hostilité. L'opinion se faisait peu à peu à l'idée coloniale, et la convention financière et politique fut votée sans difficulté (25 et 30 juillet 1890).

La Belgique aura donc en 1900 à prendre une décision. Quelle sera-t-elle? Il est difficile de le préjuger. Au fond, il est impossible qu'elle répudie l'œuvre poursuivie depuis vingt-cinq ans. Mais son intérêt n'est pas de hâter les événements; la combinaison actuelle lui est plus favorable. La Belgique bénéficie de tous les avantages que procure à la mère patrie un riche domaine colonial et n'en supporte que partiellement les charges. Elle est affranchie de tous les soucis diplomatiques et des difficultés internationales. Un incident a prouvé d'ailleurs que la Belgique n'est pas pressée de faire le pas décisif. En 1895, à l'occasion d'une nouvelle demande de fonds (la question financière est toujours le point faible du nouvel Etat), le roi Léopold déclara qu'il consentait à céder immédiatement le Congo à son pays, et le cabinet présenta un projet de loi en ce sens. De nombreuses protestations s'élevèrent. Des journaux appartenant aux nuances les plus diverses, depuis l'ultra-clérical *Patriote* jusqu'aux feuilles socialistes les plus violentes, entamèrent une ardente campagne d'opposition. Un parti hostile se dessina à la Chambre, le gouvernement céda. Une crise ministérielle s'ensuivit, et le projet fut retiré.

Telles sont les origines de l'Etat du Congo. Un jurisconsulte en tirerait un chapitre piquant de droit international. Mais, somme toute, le roi Léopold est parvenu à ses fins. S'il ne s'était pas mis personnellement en avant, il est fort à croire que la Belgique aurait reculé devant l'effort à faire, et qu'elle n'aurait pas aujourd'hui la perspective d'hériter d'un immense empire colonial en plein rapport. Le roi Léopold aura bien mérité de sa patrie.

III

Les quinze années qui se sont écoulées depuis la naissance de l'Etat indépendant ont été fructueusement employées.

Il fallait d'abord reconnaître le pays, en fixer les limites et s'entendre avec des voisins souvent mal disposés. Il fallait ensuite conquérir les territoires qu'on s'était adjugé, réprimer la traite, repousser les incursions des Arabes chasseurs d'esclaves, comprimer des révoltes, enfin donner au pays un embryon d'administration et d'organisation politique. Les débuts furent longs et malaisés, mais le succès répondit aux efforts d'une volonté persévérante.

La question des frontières fut la plus délicate à régler : les premières difficultés furent soulevées par le Portugal. Il voulait défendre, disait-il, des droits historiques qu'il faisait remonter jusqu'au quinzième siècle. Des hauts faits de ses anciens navigateurs, il prenait titre pour réclamer la souveraineté des deux rives du fleuve et du littoral avoisinant son embouchure depuis le 8° degré jusqu'au 5°12' de latitude sud. Il ne s'en tint pas à des réclamations platoniques. Avec beaucoup d'à-propos et d'habileté, il sut profiter des mauvaises dispositions de l'Angleterre envers l'Association pour faire admettre ses prétentions par cette puissance. Le traité anglo-portugais du 26 février 1884, en échange de certains avantages commerciaux consentis par le Portugal, reconnaissait ses droits de souveraineté sur le littoral et les deux rives du Congo jusqu'à Noki. La situation devenait critique. Si le traité du 26 février était admis par l'Europe, c'en était fait de l'œuvre belge; la possession du haut fleuve n'avait de valeur que si le débouché vers la mer restait libre.

C'est à ce moment que le roi Léopold se tourna vers M. de Bismarck et sollicita son intervention. On a vu déjà que l'Association avait alors toutes les sympathies de l'illustre homme d'Etat. En cette circonstance décisive, il ne lui marchandait pas son concours. Dès le mois d'avril 1884, il protestait officiellement à Londres et à Lisbonne contre les stipulations de l'accord anglo-portugais. L'Angleterre céda. Le 26 juin, le chef du *Foreign Office* déclara qu'il renonçait à soumettre à la reine la ratification du traité. L'année suivante (14 février 1885), un traité intervenait entre le nouvel Etat du Congo et le Portugal, qui consacrait la renonciation de celui-ci à ses prétentions. Deux autres conventions postérieures (25 mai 1891 et 25 mars 1894) réglaient définitivement le tracé des frontières. Au nord du fleuve, le Portugal faisait reconnaître ses droits sur l'enclave de Kabinda. Au sud, il obtenait l'accès de toute la rive gauche jusqu'à Matadi. Toute la rive droite restait à l'Etat indépendant.

Avec la France, la question fut plus épineuse, et l'on fut long à s'accorder. C'est qu'en effet les intérêts de la France et de l'Etat indépendant étaient diamétralement opposés.

La France n'entendait pas se laisser confiner sur les bords du

justice à notre diplomatie que dans ses rapports avec l'Etat indépendant elle fut à la hauteur de sa tâche. Peut-être dut-elle son succès à l'habileté de son conseiller technique, M. de Brazza ; mais enfin elle réussit. Dès le premier jour, elle avait pris une position très forte. Lorsqu'en 1884, l'Association était menacée dans son existence par le Portugal, en même temps qu'elle sollicitait l'appui de l'Allemagne, elle se tourna vers la France et lui demanda de l'aider à vivre. La France accueillit volontiers ses ouvertures. Elle promit de respecter les territoires de l'Association et de ne mettre aucun obstacle à l'exercice de ses droits. En revanche, l'Association déclarait qu'elle ne céderait à personne ses possessions, et que si, par des circonstances imprévues, elle était amenée un jour à les abandonner, elle s'engageait à donner à la France un droit de préférence. (Convention du 23 avril 1884.) Ce n'était pas pour nous un médiocre avantage. Non seulement nous acquérions la certitude de n'avoir jamais, en ces parages, que des voisins de notre choix ; mais encore nous prenions barre sur l'Association, et nous pouvions désormais, dans la mesure qu'il nous conviendrait, abandonner tout ou partie de notre droit pour obtenir d'elle, en échange, des avantages considérables. Un prochain avenir allait le montrer.

Le traité du 5 février 1885, le deuxième en date, fixa les limites communes depuis la mer jusqu'à l'équateur. La frontière était déterminée à l'ouest par le cours du fleuve côtier, le Tchiloango ; de la source de ce fleuve au Congo, par une ligne idéale qui allait aboutir sur la rive droite, un peu en amont de Manyanga. De Manyanga, elle suivait le thalweg du fleuve jusqu'à un point à déterminer, en amont du confluent de la rivière Likona Nkoundja. De là, elle quittait le Congo et remontait au nord, le long du 17° degré de longitude est de Greenwich, en suivant la crête orientale du bassin de la Likona, qui devait rester en entier à la France.

Cette convention paraissait, à première vue, d'une clarté et d'une précision absolues. En réalité, elle était inexécutable en ce qui concernait nos limites sur le moyen et le haut Congo. La faute n'en est pas aux négociateurs de 1885. Les deux parties ont été de bonne foi ; mais les connaissances géographiques étaient alors des plus vagues sur ces régions. Les coordonnées astronomiques étaient mal établies. Par la suite, on releva des erreurs d'appréciation de plus de 1 degré. En outre, on ignorait absolument le point où la Likona se jetait dans le Congo. En 1878, M. de Brazza avait découvert le cours supérieur de cette rivière par 15 degrés de longitude est. Elle se dirigeait vers l'est et le sud-est, et, au dire des indigènes, se transformait en un vaste fleuve, coupé d'îles que leurs pirogues mettaient plusieurs jours à traverser. Sur

la foi de ces renseignements et d'autres analogues, on admettait généralement, en 1885, que la Likona n'était autre que l'Oubanghi, dont le confluent seul était alors connu, ou du moins que les deux rivières avaient dans le Congo un confluent commun. C'était une grave erreur; mais elle était universellement accréditée en 1885. Sur toutes les cartes de l'époque, et notamment sur la carte officielle annexée au traité, la Likona était confondue avec l'Oubanghi. En aval du confluent de l'Oubanghi ne figurait aucune autre rivière. Dès lors, l'intention du négociateur était évidente; il avait entendu fixer les limites communes sur le Congo, au point où ce fleuve reçoit le grand affluent du nord. Là-dessus tout le monde était d'accord. Le *Mouvement géographique*, l'organe quasi officiel du Congo, qui l'année suivante devait jeter feu et flammes, n'avait alors aucune hésitation. Il expliquait de la manière suivante la portée de l'article 3 du traité :

« Le traité du 5 février 1885 fixe comme limite le Congo depuis la station de Manyanga jusqu'au delà de celle de l'équateur, jusqu'à un point à déterminer entre l'équateur et le 1^{er} degré de latitude nord¹. » Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que cette interprétation semi-officielle de la Belgique étendait nos possessions sur le Congo au delà même de ce que nous avons jamais songé à réclamer. En outre, elle fait ressortir avec la dernière évidence que les deux parties reconnaissaient avoir fixé la frontière commune au vaste estuaire voisin de l'équateur, seul confluent alors connu sur une longueur de plusieurs degrés. Cela est si vrai, que l'année suivante la commission mixte qui déterminait sur le terrain les limites matérielles, en exécution de la convention de 1885, n'hésita pas à fixer le point terminus de nos possessions sur le Congo au confluent de l'Oubanghi par 0°6'20" de latitude sud et 17°35' de longitude est de Greenwich. Ce point fixé, les officiers belges et français voulurent continuer leur mission en relevant le cours de l'Oubanghi et la crête orientale de ce bassin qui, d'après eux, aurait dû marquer la limite de la zone française. Mais, dès les premiers pas, ils s'arrêtèrent, car ils reconnurent que l'Oubanghi, loin de venir du nord-ouest, comme tout le monde le croyait, coulait du nord-est. Son bassin s'étendait indéfiniment à l'est, et il devenait impossible de faire coïncider la limite géographique avec la limite astronomique du 17° degré.

Dans l'intervalle, les découvertes géographiques avaient fait des progrès énormes. Le cours de la Likona avait été relevé et reconnu jusqu'à son confluent situé à près de 150 kilomètres au-dessous de

¹ *Mouvement géographique*, 8 février 1885. Voy. également la carte publiée dans le n° du 8 mars 1885.

l'Oubanghi. Quant à l'Oubanghi lui-même, il apparaissait comme la grande artère si longtemps cherchée qui ouvrait la route vers le Nil. Cette révélation décontenança singulièrement les Belges. Le gouvernement congolais refusa de ratifier les travaux de la commission de délimitation. Il nous invita à abandonner l'Oubanghi, et prétendit nous faire reculer jusqu'au confluent nouvellement reconnu de la Likona, à plus de 1 degré en arrière. C'était peut-être l'interprétation littérale du traité, mais à coup sûr c'était une interprétation abusive et d'une bonne foi douteuse. Il était au moins étrange de spéculer sur des erreurs géographiques involontaires, et trop souvent inévitables en pays inconnu pour rejeter notre frontière à 150 kilomètres plus bas et lui substituer, au lieu de l'Oubanghi, fleuve immense et d'une importance économique de premier ordre, un ruisseau sans valeur comme la Likona.

Là-dessus s'engagea une discussion longue, âpre et souvent malveillante. Ce fut une belle lutte entre l'esprit et la lettre du traité, entre la bonne foi et l'interprétation judaïque d'un article inapplicable. En fin de compte, on aboutit à une transaction. Notre frontière resta fixée sur le Congo au confluent de l'Oubanghi et remonta au nord en suivant le thalweg de ce fleuve. Pour prévenir autant que possible tout désaccord ultérieur, il était stipulé que, quelle que fût la direction du haut Oubanghi, le 4° parallèle de latitude nord limiterait les deux sphères. En longitude, nous nous étendions jusqu'à la crête orientale du bassin de l'Oubanghi, située au nord du 4° parallèle.

Ce traité du 29 avril 1887 était équitable. La France assurait définitivement sa liberté d'action au nord et à l'est. Le Congo conservait également le champ libre vers le Nil, au sud du 4° parallèle. Malgré tout, les Belges se plainquirent amèrement. Ils nous ont accusés de la plus insigne duplicité, et M. de Brazza, dont l'activité et l'habile diplomatie avait puissamment secondé notre gouvernement, est resté pour eux le type moderne de Machiavel. C'est vraiment aller un peu loin. Les stipulations arrêtées en 1885 étaient inexécutables, comme contraires à la nature des choses. Elles étaient fondées sur des notions géographiques inexactes qui, un an plus tard, étaient complètement bouleversées. Exiger dans ces conditions l'application stricte du traité de 1885 eût été un procédé exorbitant. A une situation entièrement nouvelle devait correspondre un règlement nouveau. Les Belges auraient, d'ailleurs, mauvaise grâce à se plaindre. Si, en 1887, la balance a été tenue rigoureusement égale entre les deux parties, elle n'a pas tardé depuis à pencher en leur faveur. Les Belges, en effet, au cours de leurs explorations, dépassèrent le 4° degré de latitude,

qui avait été fixé comme limite commune; ils étendirent leurs postes sur la rive droite de l'Ouellé, prolongement de l'Oubanghi, jusqu'au 5° parallèle. Le traité de 1894 consacra cette usurpation et reporta notre limite à un degré plus au nord. Elle est dorénavant déterminée par le cours du M'bomou, principal affluent de droite de l'Oubanghi-Ouellé. Ce fut de notre part un bon procédé. La France a toujours su montrer de la courtoisie envers les Etats faibles. Ici encore, elle n'a pas reculé devant un sacrifice sensible pour assurer des relations de bon voisinage.

Enfin, en même temps qu'était réglée la question de l'Oubanghi, deux avantages politiques et financiers, dont l'un très sérieux, étaient concédés à l'Etat indépendant, et devraient lui faire regarder cette convention de 1887 avec moins de jalousie et de regrets. En premier lieu, le gouvernement français autorisa l'émission et la négociation à Paris des bons à lots du Congo, malgré la forme bizarre de cet emprunt, où l'on aurait pu ne voir qu'une loterie mal déguisée. En outre, et ceci est d'importance capitale, la France s'engagea à ne pas user de son droit de préemption au cas où le souverain du Congo céderait ses territoires africains à la Belgique. C'était là, pour les Belges, un avantage incontestable. Il est infiniment improbable que le roi Léopold aliène tout ou partie de ses territoires africains en faveur d'un tiers étranger; mais, en revanche, il est certain que le Congo sera un jour ou l'autre annexé à la Belgique. C'est pour lui une éventualité nécessaire. C'est également le plus cher désir du roi. Notre droit de préemption y faisait obstacle. En renonçant à cette faculté, nous avons assuré l'avenir de la domination belge au Congo.

Cette année 1894 fut également marquée par un litige où la France, l'Angleterre et le Congo étaient intéressés.

L'Angleterre avait d'abord vu d'un mauvais œil l'influence belge grandir dans l'Afrique équatoriale. L'axiome de la politique britannique est qu'un pays vacant ou inorganisé appartient de droit au peuple anglais. Toute puissance qui acquiert une colonie sur un point quelconque du globe lui fait une injure personnelle. Les progrès des Belges l'ulcéraient; mais ce fut bien autre chose quand les Français s'établirent dans les bassins du Schari et de l'Oubanghi, se rapprochant ainsi du fleuve sacré, le Nil. Entre deux adversaires, il fallait choisir, et plutôt que de s'opposer ouvertement à la marche parallèle des deux rivaux, il sembla plus habile aux Anglais de les mettre aux prises, sauf ensuite à pêcher en eau trouble. D'ailleurs, l'Angleterre avait besoin du Congo pour faire passer sur son territoire la grande voie ferrée du Cap au Caire, qui est le rêve de l'impérialisme britannique. Le Congo, de son côté, avait besoin de

l'Angleterre pour soutenir, vis-à-vis de la France, ses prétentions territoriales. Aussi les ouvertures de Londres furent-elles accueillies favorablement à Bruxelles, et l'on aboutit à la convention du 12 mai 1894. Par cette convention, la Grande-Bretagne donnait à bail au souverain du Congo, pour être occupée et administrée par lui pendant la durée de son règne, la rive gauche du Nil, depuis Mahagi, sur le lac Albert, jusqu'à Fachoda, ainsi que la partie du bassin du Bahr-el-Gazal, limitée à l'ouest par le 25° méridien et au nord par le 10° parallèle. A la mort de Léopold II, une partie des territoires ainsi cédés, comprise entre le Nil et le 30° méridien, ferait retour à l'Angleterre, tandis que l'Etat du Congo ou ses ayants droit resterait propriétaire ou, si l'on veut, locataire emphytéotique de toute la portion du bassin de Bahr-el-Gazal, comprise entre le 25° et le 30° méridien. De plus, était cédée au Congo une route de 25 kilomètres de largeur, entre la frontière la plus proche de l'Etat et Mahagi, sur le lac Albert. En retour de ces concessions, l'Etat du Congo donnait à bail à l'Angleterre une bande de terrain de 25 kilomètres de large, longeant sa frontière est et allant de l'extrémité sud du lac Albert-Edouard à l'extrémité nord du Tanganyika, sur une longueur d'environ 2 degrés et demi. C'était le tracé du futur chemin de fer.

Cette convention du 12 mai 1894, si bizarre qu'elle soit, ne sort pas des habitudes de la politique anglaise. De tout temps, l'Angleterre s'est plu à disposer de territoires sur lesquels elle n'a aucun droit. Elle appliquait ce principe commode en 1894 en cédant au Congo tout le Bahr-et-Gazal et la moitié du bassin de l'Oubanghi, où n'avait jamais paru le trop fameux léopard britannique.

Le procédé lui a souvent réussi. Le monde est aux effrontés, a dit Emile Augier. Cette fois, du moins, l'abus était par trop criant et amena des protestations. L'Allemagne ne voulut pas admettre l'existence, entre sa frontière et le Congo, de la route cédée aux Anglais, et les deux partis abandonnèrent leurs prétentions (22 juin 1894). Quant à la France, elle ne pouvait supporter une aussi audacieuse violation du traité signé en 1887. Ce traité limitait la sphère d'influence du Congo, au nord, au 4° parallèle; à l'est, à la source de l'Oubanghi-Ouellé, c'est-à-dire au 30° degré. La convention anglo-congolaise de 1894 rejetait cette limite au nord, du 4° au 10° parallèle, et à l'est du 30° au 25° méridien. Tout accès sur le Bahr-el-Gazal nous était fermé. Le cabinet de Bruxelles s'était avancé à la légère; il dut céder devant la France comme il venait de céder devant l'Allemagne. Toutefois, il fit reconnaître ses droits sur la rive gauche du Nil, depuis le lac Albert jusqu'à Lado. Ce fut tout le bénéfice qu'il retira de la convention de 1894. Au

reste, l'acquisition de cette enclave dite de Lado ou de Redjaf a une réelle importance au point de vue stratégique et économique. Le Congo avait obtenu son accès sur le Nil. La France avait également la voie libre par le Bahr-el-Gazal. La partie demeurait égale.

Mais c'est ici qu'il faut admirer dans toute sa splendeur le triomphe de cette foi vraiment punique de nos voisins d'outre-Manche. Lorsque, à notre tour, nous voulûmes nous avancer sur le Nil par le Bahr-el-Gazal, nous nous heurtâmes à une fin de non-recevoir absolue. Du moment que le drapeau français entra en ligne, le Nil redevenait le fleuve intangible, et non seulement le Nil, mais la source du dernier ruisseau dont les eaux coulaient vers l'est. Vainement, nous fîmes observer que puisque l'Angleterre avait reconnu au Congo le droit de s'étendre dans tout le Bahr-el-Gazal et le long du Nil, du lac Albert à Fachoda, c'est apparemment que ces régions n'étaient ni anglaises ni égyptiennes. Les ministres anglais n'eurent qu'une réponse. Toutes les eaux qui coulent vers le Nil appartiennent de droit à l'Angleterre. Il fallut s'incliner. Ce triste épisode de notre histoire est trop proche de nous pour insister plus longtemps.

C'est ainsi que furent fixées les limites du Congo. Les Belges se prétendirent spoliés par leurs voisins; mais vraiment leur part est assez belle. Sur les 3 millions et demi de kilomètres carrés du bassin du Congo, ils en possèdent 2 millions et demi. De sa source à son embouchure, le fleuve coule sur leur territoire; ils détiennent la plupart des affluents navigables. Leurs steamers ont accès sur tous les grands lacs de l'intérieur et sur le Nil. Que peut-on demander de plus?

IV

Les difficultés extérieures ne furent pas les seules qu'eut à surmonter le nouveau royaume. Dans sa marche vers l'est, il allait se heurter à de redoutables ennemis. Lorsque ses colonnes arrivèrent sur le haut Congo, dans la région des lacs et sur le Nil, elles rencontrèrent des populations musulmanes que, depuis de longues années, les expéditions européennes avaient appris à connaître. Que la civilisation apparaisse par le nord, venant de l'Égypte, par l'est, venant de Zanzibar, ou par l'ouest, venant du Congo, elle se trouve, toujours au même point, arrêtée par des races fanatiques, nomades et guerrières, répandues dans les espaces immenses qui vont des lacs à la haute Égypte. De temps à autre, un mahdi les soulève et les jette en avant. Alors quelques jours suffisent pour plonger des contrées fertiles et peuplées dans la barbarie et la

désolation. Il a fallu de véritables armées pour les arrêter sur le Nil au delà de Khartoum.

Ces sauvages guerriers sont la plaie et la terreur de l'Afrique. Leur pays est le centre de la traite des nègres. C'est parmi eux que se recrutent les fameux chasseurs d'esclaves dont les expéditions vont au loin, jusqu'au bord du Tchad et du Congo, razzier leur marchandise humaine. L'Europe n'a jamais pu entraver sérieusement leur commerce.

En 1883, Belges et Arabes se trouvèrent en présence aux Falls, où Stanley avait créé une station. Ces régions étaient alors au pouvoir de Tippoo-Tib, sultan du Manyema, homme d'une remarquable intelligence, trafiquant de premier ordre, qui avait monopolisé le commerce de l'ivoire dans tout le pays. Son autorité s'étendait sur un véritable empire. Stanley chercha à tirer parti de la force organisée qu'il trouvait en ces parages. Il persuada à Tippoo-Tib d'entrer au service de l'Etat et le nomma vali des Falls. L'idée était ingénieuse, les braconniers endurcis font souvent les meilleurs gardes; mais ici l'initiative de Stanley ne réussit qu'à demi, car si Tippoo-Tib fut fidèle (du moins en apparence), ses fils et ses vassaux ne le suivirent pas dans sa soumission. Les hostilités s'engagèrent et s'étendirent à tous les pays musulmans. Toute la frontière de l'Etat, depuis Lado jusqu'au Tanganyika, les bassins de l'Aruwimi, du haut Congo et de la Lomami furent le théâtre de sanglants combats. L'occupation musulmane ne céda le terrain que pied à pied. Même à l'heure actuelle, la paix est loin d'être assurée dans ces régions.

C'est cependant une nécessité pour l'Etat d'en finir avec l'élément arabe et musulman. Tout l'avenir du haut Congo en dépend et l'enjeu en vaut la peine. Aussi les Belges ne ménagent-ils pour triompher ni leur sang ni leur or. Ils ont conscience de semer pour récolter, et la récolte donne de belles espérances. Il faut l'avouer, hélas! les intérêts économiques, bien plus que l'amour de l'humanité, marchent à l'avant-garde de la civilisation! La répression de la traite est un beau titre à inscrire sur un drapeau, mais bien rarement elle a été autre chose qu'un prétexte honorable pour déguiser des convoitises et légitimer des ambitions. Si l'Europe part en guerre contre les chasseurs d'esclaves, c'est parce que leur sinistre industrie maintient la barbarie, ruine et dépeuple des régions riches et fertiles, et pour nous civilisés ces régions sont des capitaux à faire valoir.

Conclusion attristante, dira-t-on. Je ne crois pas que ce qui se passe au Congo soit de nature à la modifier. Il n'est pas prouvé que la domination belge soit beaucoup plus douce aux nègres que

celle des Arabes. Dans une lettre ouverte au roi Léopold, publiée en 1891, un ancien officier au service de l'Etat, le colonel Williams, se faisait l'écho de bruits atroces répandus sur l'administration civile et militaire du Congo. Plus tard, en 1897, sir Charles Dilke portait à la tribune du parlement anglais des accusations plus graves encore et non moins précises. Les dénégations ne se sont pas fait attendre; mais l'impression première subsiste, car chaque jour apporte un fait nouveau. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter les journaux de France, d'Angleterre ou d'Allemagne. L'Européen n'est pas toujours beau à voir dans l'exercice de ses fonctions civilisatrices. Au Congo, il semble avoir passé toute limite. Ceux qui ont assisté au recrutement par les officiers de l'Etat des auxiliaires nègres et des ouvriers du chemin de fer sont édifiés à ce sujet. Récemment encore l'un d'eux nous disait son impression ineffaçable à l'aspect de ces milliers d'hommes arrachés de leurs villages, et conduits chargés de chaînes jusqu'aux stations militaires, en laissant derrière eux des traces sinistres de leur passage. Officiellement on décore ces malheureux du nom de volontaires; la vérité, c'est qu'entre ces convois de soldats esclaves et les chaînes de misérables nègres raziés par les trafiquants musulmans, il n'y a de différence que dans la religion de leurs conducteurs. C'est ainsi qu'un témoin digne de foi a pu dire de l'Etat du Congo qui avait si solennellement prêché la croisade contre la traite qu'il est, à l'heure actuelle, la seule puissance chrétienne ayant des esclaves à son service. Faut-il dès lors s'étonner des révoltes désespérées qui, à certains moments, ont failli compromettre l'œuvre des Belges. Des contingents entiers, exaspérés de leurs souffrances, se soulevaient, massacraient leurs officiers, et retournaient dans leurs villages en dévastant tout sur leur passage. La répression ne se faisait pas attendre, sauvage et inexorable. Le fer et la flamme dispersaient les tribus rebelles, mais leur laissaient au cœur des désirs insatiables de vengeance et de représailles. Le calme est encore loin d'être revenu. Sur beaucoup de points, le feu couve sous la cendre. On saura l'éteindre, je n'en doute pas. Tôt ou tard, les fusils et les mitrailleuses imposeront partout la paix et le silence; mais l'Etat aura inscrit dans son histoire une page lugubre et peu glorieuse. Le drapeau étoilé d'or a fait de grandes et belles choses sur ces lointains rivages. Il est fâcheux qu'une tache sombre ait terni l'éclat de ses couleurs.

Jean DARCY.

La fin prochainement.

LES
MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES
DANS L'INDE MÉRIDIONALE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Dans nos colonies nouvelles, au Tonkin, à Madagascar, au Dahomey, les missionnaires ont préparé l'œuvre de francisation dont ils demeurent les meilleurs auxiliaires. Dans les contrées que nous avait jadis conquises la vaillance de nos explorateurs, et que la criminelle insouciance de nos aïeux a abandonnées à des rivaux dont l'âpre ambition ne connaît ni scrupule ni relâche, c'est encore aux missionnaires que le nom français doit de n'être pas complètement oublié. Appliqués par leur vocation surnaturelle aux tâches les plus rebutantes, dédaigneux des attaques et des vexations, ils trouvent moyen de concilier le respect des faits accomplis avec leurs aspirations patriotiques.

A ceux qui conserveraient quelques doutes sur cette action éminemment française des missionnaires, même en dehors de notre domaine colonial actuel, je me permets de signaler un bon et beau livre ¹, que l'Académie vient d'honorer d'une flatteuse récompense. L'auteur, M. Launay, membre de l'apostolique et patriotique Société des Missions Étrangères, a momentanément interrompu ses travaux d'évangélisation en Chine pour classer les archives de la vénérable maison de la rue du Bac. Il en avait déjà tiré une histoire générale de sa congrégation, que le *Correspondant* a louée en son temps, et qui renouvelait complètement le sujet. Il retrace à présent les annales des diverses missions, prises à part, région par région. C'est par l'Inde qu'il vient de commencer : le missionnaire était attiré sans doute par les souvenirs de saint François-Xavier, le patriote par ceux de Duplex.

Le nouvel ouvrage se distingue par les mêmes qualités que le premier : intérêt du récit, abondance des documents inédits, impor-

¹ *Société des Missions Étrangères : Histoire des Missions de l'Inde (Pondichéry, Maïssour, Coïmbatour)*, par Adrien Launay, de la Société des Missions Étrangères. Paris, Téqui, 1898, 4 vol. in-8° et 1 vol. de cartes et gravures.

tance des questions traitées ; plus historien qu'apologiste, M. Launay ignore l'art de tronquer ou de taire les pièces jugées compromettantes ; sa juste confiance dans le triomphe de la vérité et de la sainteté lui donne la hardiesse de tout publier. C'est le procédé de Léon XIII, ouvrant à deux battants les portes des archives du Vatican. Le livre y gagne une singulière intensité de vie : pour n'avoir point dissimulé la part de faiblesse ou de petitesse inhérente à l'instrument humain, l'auteur n'en fait que mieux ressortir la grandeur de l'œuvre chrétienne et patriotique. Il nous apprend beaucoup et nous donne beaucoup à penser : leçons et réflexions valent peut-être la peine d'être brièvement indiquées ici.

I

Quand la Société des Missions Étrangères se chargea de ce qu'on appelait alors la Mission *malabare*, la situation de l'Inde était bien déchue, au double point de vue catholique et français. C'était en 1776, au lendemain du traité de Paris, qui avait consacré le triomphe de l'Angleterre : du vaste empire édifié par Dupleix, nous ne gardions que quelques comptoirs. Les miracles apostoliques de saint François-Xavier n'avaient point eu de plus durable lendemain ; ses confrères de la Société de Jésus, qui perpétuaient du moins le souvenir de ses travaux dans quelques communautés indigènes, étaient obligés de se disperser par suite de la suppression de leur ordre.

Quatre ou cinq ans auparavant, les prêtres des Missions Étrangères, à la suite d'une guerre de dévastation, avaient dû transférer leur séminaire de Siam à Pondichéry : c'est ainsi que l'idée vint au gouvernement français de leur attribuer la succession des Jésuites. Ils firent des difficultés, alléguant que déjà ils ne suffisaient pas à leur tâche en Extrême-Orient, et que, d'ailleurs, le but propre de leur institut, la formation d'un clergé indigène, serait particulièrement difficile à atteindre dans l'Inde. Sartine, ministre de la marine, insista, et les lettres patentes furent signées par Louis XVI. En voici le premier article, conçu en termes rigoureusement gallicans, et tels qu'on aurait pu les employer pour un service administratif : « Les missions qu'entretenait la Société éteinte des Jésuites en divers endroits des Indes orientales, et notamment celle qui est connue sous le nom de Mission malabare, seront desservies à l'avenir, et jusqu'à ce que nous en ayons de nouveau ordonné, par des prêtres du corps de l'Association des Missions Étrangères ¹. »

¹ Par application des mêmes idées, la Compagnie française des Indes, au temps de sa prospérité, avait édicté un règlement qui subordonnait à son approbation la publication des bulles du Pape dans la colonie.

Des négociations n'en avaient pas moins été engagées avec la cour de Rome; si l'on différa de créer un vicariat apostolique, un décret de la Propagande nomma supérieur un évêque des Missions Étrangères, Mgr Brigot, ancien vicaire apostolique de Siam.

L'érection du vicariat apostolique était retardée par les prétentions de l'archevêque de Goa et de ses suffragants, qu'appuyait le gouvernement portugais; comme cette controverse n'a pris fin que de nos jours, nous en parlerons plus loin. Mais il nous faut signaler, dès à présent, une autre dualité de juridiction, incontestée celle-là. Depuis la fin du dix-septième siècle, les Capucins avaient dans la ville de Pondichéry la direction spirituelle des Européens et des créoles, tandis que les Jésuites étaient chargés des indigènes et métis : cette distinction personnelle et non territoriale rappelait la division des fidèles par rits dans le Levant. On ne voulut rien changer, en 1776, à ce qu'on considérait comme des droits acquis, et le supérieur des Capucins se vit confirmer ses pouvoirs sur la population blanche, avec le titre de *préfet apostolique*. Après la Révolution, de même que les prêtres des Missions Étrangères avaient été substitués aux Jésuites, les Pères du Saint-Esprit remplacèrent les Capucins, mais la dualité de juridiction subsista, source perpétuelle de complications et de conflits; c'est Léon XIII seulement qui l'abolit en 1887, en établissant dans l'Inde la hiérarchie ecclésiastique régulière.

Le départ en masse des anciens Jésuites chargés de la mission eût présenté des inconvénients : Sartine insista pour qu'on reçût dans la Société des Missions Étrangères et qu'on gardât dans l'Inde tous ceux qui en exprimeraient le désir. La plupart demeurèrent, malgré leur répugnance à accepter une règle nouvelle.

Les dernières années de l'ancien régime furent tristes pour les missions de l'Inde. Le prestige du catholicisme avait souffert chez les indigènes de l'amointrissement de l'influence française; à Pondichéry même et dans les lambeaux de territoire qui nous restaient, les administrateurs, par engouement « philosophique », affectaient d'encourager l'exercice du culte païen et de se désintéresser des questions religieuses. Un missionnaire écrivait en 1787 : « Cette nation est si apathique, si indolente, si orgueilleuse, si stupide, si entêtée de ses préjugés, et si peu prévenue d'estime pour le christianisme, qui passe pour la religion de la canaille ou des parias, tandis que l'idolâtrie et le mahométisme sont sur le trône¹, que, sans une révolution et un coup de la toute-puissance de Dieu, je ne vois pas qu'on puisse venir à bout des obstacles. »

¹ Tippoo-Saheb, le sultan de Mysore, demeuré populaire en France pour

II.

C'est en France qu'éclata la révolution attendue par le bon missionnaire. Comme dans la métropole, la tragédie débuta aux Indes en idylle, par des congratulations et des accolades. Dans une réunion des notables européens de Pondichéry, le supérieur de la mission appela l'ancien intendant Moracin « notre cher Necker ». La constitution civile vint mettre un terme à ces effusions : les missionnaires, qui avaient refusé le serment, durent quitter le territoire français pour se dérober aux passions ameutées contre eux. Bientôt la guerre éclatait et les Anglais s'emparaient de nos dernières possessions dans l'Inde.

Cet état de choses dura jusqu'en 1814, sauf une courte interruption au moment de la paix d'Amiens. Les missionnaires étaient familiarisés avec la domination britannique, de laquelle dépendaient depuis longtemps leurs chrétientés de l'intérieur; ils jouissaient de la liberté personnelle, que les jacobins avaient failli leur ravir. Comme Français et comme catholiques, ils n'en souffraient pas moins de voir le drapeau anglais à Pondichéry. Tandis que la propagande protestante redoublait d'énergie, ils n'arrivaient point à combler les vides survenus dans leurs rangs¹.

Ils poursuivaient leur tâche, cependant, répandant, avec la parole divine, des nouveautés profitables, telles, par exemple, que la vaccine, réconciliant avec l'Eglise ceux qu'en avait détournés un mouvement de faiblesse ou de pusillanimité, gémissant sur la démoralisation produite par le contact des Européens. Ils entreprenaient d'énormes tournées pour entretenir l'esprit religieux chez leurs ouailles. Ces tournées se font encore aujourd'hui, mais bien simplifiées par l'augmentation du nombre des missionnaires et l'amélioration des moyens de communication. Les préoccupations, les scrupules même, qui assiégeaient ces âmes apostoliques, se reflètent dans une lettre de 1802, où M. Barreau raconte sa visite aux neuf églises dont il a la charge : « Arrivé dans une église, j'envoie avertir de tous les côtés les chrétiens de se rendre auprès de moi. Ils envoient une partie de leur famille pour satis-

sa haine contre les Anglais, organisa une sorte de persécution musulmane contre les chrétiens de ses Etats; les défections furent très nombreuses.

¹ Un des plus zélés jetait ce cri de détresse en 1812 : « Nous nous avançons tous à grands pas vers le terme de notre carrière. Tous, tant que nous sommes ici, sommes accablés les uns d'années, les autres d'infirmités, et ce qui nous rend plus désolante la vue de l'avenir, c'est que, n'ayant aucune espérance de laisser des successeurs, nous apercevons que tout va finir avec nous. Ne pourriez-vous donc pas nous procurer un ou deux sujets pour nous enterrer? »

faire aux devoirs de piété; les autres attendant leur retour, la moindre petite affaire qui leur survient les empêche de se rendre aussitôt à l'église, qui est souvent bien éloignée; alors le temps est écoulé, il faut que le missionnaire aille à un autre district. C'est là, je l'avoue, une de mes plus grandes peines, car, quoique je prenne bien des précautions pour les faire avertir à temps, quand j'apprends ensuite qu'un chrétien est mort sans avoir fait ses dévotions à la dernière mission, je suis comme saisi d'effroi à la pensée du jugement qu'aura subi cette âme et qui retombera peut-être sur moi. »

III

Après avoir voulu faire du séminaire de la rue du Bac un établissement officiel, Napoléon le ferma brusquement en 1809, parce qu'il trouvait les directeurs trop attachés au Saint-Siège. La vive émotion des missionnaires de l'Inde ne les empêcha point de suivre avec angoisse les catastrophes de la fin du règne; leur chef écrivait très simplement : « Nous nous intéressons sans doute beaucoup au séminaire des Missions Étrangères, mais nous nous intéressons encore davantage à la France. » Ce pourrait être la devise de leur institut.

Avec la Restauration, la France recouvrait Pondichéry et ses autres comptoirs. Les rapports semblaient devoir être faciles entre les missionnaires et les représentants d'un gouvernement dévoué aux intérêts religieux. Ce fut, au contraire, un temps de contestations et de froissements; des documents mêmes publiés par M. Lounay, il ressort que tous les torts n'étaient pas du côté des fonctionnaires. De même qu'en France, le clergé s'imagina de très bonne foi que la Restauration devait lui valoir la prépondérance en matière politique et administrative; il donna des preuves d'intolérance, en protestant, par exemple, contre la célébration de la fête du roi dans les pagodes et mosquées¹. Le supérieur de la mission, Mgr Hébert, nature ombrageuse et autoritaire, entra à diverses reprises en conflit avec le plus distingué des fonctionnaires qui occupèrent successivement le poste de gouverneur. C'était un

¹ L'administrateur (sous-préfet) de Karikal ripostait fort sensément : « C'est dimanche la fête du roi de France. Où voulez-vous, Monsieur, qu'un Malabar, un musulman aillent prier pour la conservation de leur roi, si ce n'est dans leur temple? La religion de Sa Majesté est la catholique, celle que nous professons, mais notre auguste souverain tolère et ordonne la tolérance de toutes celles des sujets que Dieu lui a donnés. Malheureusement, nous ne sommes pas tous de la même croyance, et j'en gémis comme vous, mais j'ai agi conformément à mon devoir et aux instructions du ministre. »

Mauricien demeuré fidèle à la France, un neveu par alliance du ministre Villèle, le vicomte Desbassyns de Richemont : il a laissé de tels souvenirs dans la colonie qu'à cinquante ans de distance, sans quitter l'Europe et sans même avoir posé sa candidature, son fils fut élu représentant de l'Inde française. Jeune et actif, le vicomte Desbassyns voulut entreprendre un certain nombre de réformes : l'évêque fut presque constamment parmi les opposants et alla même jusqu'à refuser de siéger au bureau de bienfaisance.

La réorganisation du clergé diocésain et de l'enseignement ecclésiastique absorbait en France la plupart des vocations. Le séminaire des Missions s'était pourtant rouvert ; il arriva dans l'Inde plusieurs nouveaux ouvriers, dont quelques-uns étaient destinés à marquer dans l'histoire de cette chrétienté. Alors débarqua Mgr Bonnard, qui devait être un des grands évêques de l'Inde ; alors aussi arriva M. Jarrige, dont l'apostolat dans la région dura *soixante-dix ans* (il est mort nonagénaire en 1889) ¹. Issu d'une famille peu aisée et sollicité dès l'adolescence par l'appel d'en-haut, il avait mené de front l'étude du latin et l'exercice d'un métier manuel. Il commença sa carrière de missionnaire dès la traversée de Plymouth à Pondichéry, profitant du temps pascal pour évangéliser passagers et matelots, déterminant des retours parmi les catholiques, arrachant aux protestants deux promesses d'abjuration.

IV

La grande extension des missions de l'Inde en ce siècle date de la monarchie de Juillet. Le lecteur pense bien que le pouvoir civil y prit peu de part, et qu'il y a là une simple coïncidence. Après la révolution de 1830, un des premiers soins du nouveau régime fut de supprimer, à Paris, l'allocation de l'Etat au séminaire des Missions Étrangères, et à Pondichéry, la subvention de 3,000 francs que le budget colonial donnait à la mission ². Même après que l'accès de réaction antireligieuse eut diminué d'intensité, les rapports furent corrects sans cordialité ; le clergé se plaignait déjà, comme il le fait aujourd'hui, que, par leur indifférence pratique, par leur liberté de propos et de mœurs, les fonctionnaires fussent

¹ Quand on célébra solennellement ses noces d'or sacerdotales, il dit à ses confrères : « Avouez que cette longue carrière que vous fêtez est plutôt une honte pour moi ; car si j'avais un peu mieux imité mon patron, saint François-Xavier, dont je porte indignement le nom, je n'aurais pas vécu si longtemps dans l'Inde. »

² De leur côté, quelques missionnaires firent mine de passer sous silence le *Domine, salvum fac Philippum*. Il y eut aussi d'interminables débats à propos de certaines bannières fleurdelisées.

un danger pour la persévérance des chrétiens indigènes ; parmi les causes d'irréligion chez les Malabars, il dénonçait au premier rang « le contact avec la classe des gens à chapeau ».

Le développement des églises indiennes, à partir de 1830 ou 1835, tint d'abord au réveil de la foi en France et à l'arrivée d'un plus grand nombre de missionnaires ; mais il faut l'attribuer surtout à l'influence de Mgr Bonnand, de qui l'un de ses successeurs a pu dire : « C'est lui qui a jeté l'Inde dans le mouvement catholique. »

Malgré sa jeunesse relative et ses scrupules d'humilité, Mgr Hébert le choisit pour coadjuteur dès 1833 ; c'est en 1836 qu'il prit en main le gouvernement de la mission, avec le titre non plus de simple supérieur, mais de vicaire apostolique de la côte de Coromandel. La décision du Saint-Siège précéda de quelques mois la mort de Mgr Hébert : on sait que les vicariats apostoliques sont les évêchés des pays de mission ; leurs titulaires, dotés d'un titre *in partibus*, sont plus dépendants de la cour de Rome que les évêques ordinaires, mais ils jouissent dans le vicariat de la quasi-plénitude du pouvoir épiscopal. Mgr Bonnand, évêque de Drusipare et vicaire apostolique de la côte de Coromandel, était, à bien peu de chose près, un évêque de Pondichéry.

A la même date de 1836, un autre vicariat apostolique fut créé dans une région voisine, le Maduré ; les Jésuites réorganisés avaient désiré reprendre dans l'Inde les traditions de saint François-Xavier, et le Maduré leur avait été attribué comme champ d'action. Mais comme à cette époque les Jésuites acceptaient très difficilement les fonctions épiscopales, la Propagande décida que Mgr Bonnand aurait juridiction sur les missionnaires du Maduré. Les relations demeurèrent ainsi fixées, avec autant de bienveillance d'un côté que de soumission de l'autre, jusqu'en 1842, où le supérieur des Jésuites devint vicaire apostolique et reçut la consécration épiscopale.

Mgr Bonnand, d'accord avec ses missionnaires, aurait voulu qu'on allât jusqu'au bout et qu'on établît dans l'Inde une hiérarchie régulière, telle à peu près qu'elle existe aujourd'hui. Il faisait observer que les vicariats apostoliques n'ont leur vraie raison d'être que dans les pays soumis à la domination païenne, comme l'Extrême-Orient ou l'Afrique, tandis que l'Inde possédait un gouvernement très civilisé, celui de la Compagnie anglaise (et de la France dans les cinq comptoirs). Les objections vinrent des directeurs de la Société à Paris : ils craignirent que, Pondichéry une fois devenu le siège d'un véritable évêché, le gouvernement français n'invoquât le Concordat pour désigner un titulaire à sa guise, et peut-être le prendre hors des Missions Étrangères ; ils redou-

tèrent aussi que des missionnaires évêques, et non plus seulement vicaires apostoliques, eussent plus de peine à se plier aux règles de la Société.

Mgr Bonnard obtint du moins qu'en raison de l'augmentation du nombre des missionnaires et des chrétiens, son vicariat fût divisé en trois. Il demeura chargé du vicariat apostolique de Pondichéry, qui eut une certaine prééminence de fait, sinon de droit. Le vicariat apostolique de Maïssour ou de Mysore, l'ancienne capitale d'Haïder-Ali, échut à un véritable saint, Mgr Charbonnaux, qu'il fallut contraindre à accepter l'épiscopat. Le vicaire apostolique du Coïmbatour fut un jeune prêtre qui donnait de grandes espérances, Mgr de Marion de Brésillac : il les réalisa, mais d'une manière quelque peu inattendue, car après avoir présenté à Rome, de son autorité privée, un plan de réorganisation de la Société des Missions Étrangères, après avoir dû quitter son siège et se séparer de la congrégation, il finit par fonder la Société des Missions africaines de Lyon, qui lutte avec succès contre le fétichisme et la propagande musulmane dans le Dahomey et les pays voisins.

Dans l'Inde, le casuel était nul ou insignifiant, et les prêtres ne recevaient pas de traitement de l'État. La principale ressource consistait dans les subventions de l'OEuvre de la Propagation de la Foi; les missions avaient aussi en territoire anglais quelques propriétés de rapport, dont la donation remontait aux Jésuites du dix-huitième siècle, et qui avaient été scrupuleusement respectées par la Compagnie britannique.

Une des principales préoccupations de Mgr Bonnard était d'entretenir dans son clergé, de jour en jour plus nombreux, les vertus sacerdotales et le zèle apostolique. Malgré la sublimité de sa vocation, le missionnaire, isolé au milieu de populations dont les idées et la civilisation lui sont étrangères, est exposé à des accès de découragement ou de nostalgie; d'autres fois, c'est sa ferveur qui est en péril : il est tenté d'administrer sa chrétienté par routine, et de laisser dégénérer en métier la plus héroïque des tâches. Pour prémunir ses prêtres contre de tels dangers, Mgr Bonnard inaugura la coutume de longues lettres circulaires, destinées tout ensemble à mettre les missionnaires au courant des affaires du vicariat et à les faire persévérer dans l'esprit de piété. Malgré la difficulté des communications, il les convoqua de temps en temps à des retraites collectives, analogues à celles qui se prêchent en Europe. En 1844, on tint à Pondichéry un synode, où furent échangées des vues fécondes sur l'organisation et le gouvernement des chrétientés hindoues.

En effet, le perfectionnement moral des missionnaires n'était

qu'un moyen : le but demeurait toujours la divulgation de l'Évangile parmi les infidèles. Mgr Bonnard ramena à un type unique les divers catéchismes employés dans la mission ; sous sa direction, un prêtre bien doué pour les langues, M. Dupuis, monta une imprimerie, et publia divers ouvrages de propagande en tamul et en télégou. Enfin, et malgré des difficultés toutes spéciales, l'évêque ne perdait pas de vue l'œuvre traditionnelle de la formation du clergé indigène ; il projeta même d'envoyer des séminaristes indiens dans des séminaires de France, pour leur assurer une formation sacerdotale plus complète et plus européenne ; c'est à Paris que cette idée ne fut pas agréée.

V

Durant la présidence du prince Louis-Napoléon et les débuts de l'Empire, le gouvernement français redevint ouvertement sympathique aux missions. Mgr Charbonnaux, qui était allé quêter en France, eut une audience aux Tuileries ; Napoléon III lui dit qu'il s'en rapportait aux missionnaires pour donner aux Anglais une haute idée de la France. La colonie française eut des gouverneurs non seulement bien disposés, mais édifiants. Le premier fut M. de Lalande de Calan, à propos duquel Mgr Bonnard écrivait : « On n'avait pas vu de gouverneur s'approcher de la table sainte depuis 1826. » Après lui, l'amiral de Verninac prodigua les marques de bon vouloir, et fut notamment parrain d'un brahme converti. Cette période fut pourtant relativement peu fertile en baptêmes d'adultes : elle ne présenta guère que des conversions individuelles, dont quelques-unes, à la vérité, furent accompagnées de touchants traits de foi.

Sur le territoire anglais, ce fut l'époque de la formidable révolte des cipayes et de la substitution du gouvernement de la reine à la Compagnie des Indes : on remarqua beaucoup que les missionnaires catholiques furent respectés par les insurgés, sans doute en leur qualité de Français.

Mgr Bonnard s'était rendu compte que l'obligation du célibat écartait du sacerdoce des indigènes d'ailleurs bien disposés : il eut l'idée de fortifier la formation morale et intellectuelle des *catéchistes* laïques, destinés, comme en Chine, à assister les missionnaires et à régir sous leur direction les chrétientés dépourvues d'un prêtre permanent. — Ce prélat, très ami des austérités pour lui-même, obtint de Rome la suppression de presque tous les jeûnes pour les laïques et même pour les missionnaires, débilités par le climat de l'Inde. Il se trouva dans la Société des hommes à principes pour s'indigner de tant de mollesse. Mgr Bonnard ne s'en laissa point émouvoir, et les dispenses furent maintenues.

Son expérience des choses de l'Inde était si appréciée à Rome que ce fut à lui que songea le Saint-Siège, en 1858, pour faire la *visite apostolique* de toutes les missions des Indes orientales. Il se récusa pendant près d'un an, alléguant son âge, l'état de sa santé, les difficultés d'un tel mandat. Il dut s'incliner devant un ordre formel et se mit en route avec des pouvoirs extraordinaires : il visita en détail le Maduré, Ceylan, Bombay¹, remonta vers le nord et dut s'arrêter épuisé à Bénarès, où il expira le 21 mars 1861, après un mois de maladie.

Son successeur, Mgr Godelle, mourut également loin de son diocèse, mais en terre française. Après un voyage à Rome, il se rendait à Paris, quand le mal le terrassa à Chambéry : il exigea d'être transporté à l'Hôtel-Dieu, où il rendit le dernier soupir.

VI

Le dernier quart du dix-neuvième siècle fut marqué d'abord par une épouvantable famine qui désola l'Inde de 1876 à 1878. La charité des missionnaires et surtout les angoisses de la souffrance déterminèrent de très nombreuses conversions. Plusieurs, sans doute, furent précipitées ou intéressées : appelés de toutes parts pour assister les mourants ou reconforter les malades, les missionnaires durent abrégier les leçons de catéchisme pour les néophytes qui se présentaient en foule, et dont certains étaient principalement avides d'une aumône matérielle. Mais, le fléau disparu, les défections furent relativement peu importantes; beaucoup, d'ailleurs, furent suivies d'une pénitence sincère et définitive.

Un événement d'une portée plus considérable encore fut l'établissement, en 1886, de la hiérarchie ecclésiastique dans les Indes orientales. Léon XIII supprima tous les vicariats apostoliques, pour leur substituer huit archevêchés, dont Pondichéry, et dix-sept évêchés, dont Mysore et Coïmbatour. Une convention intervenue entre le Saint-Siège et le gouvernement français stipula que l'archevêque de Pondichéry serait toujours un membre de la Société des Missions Étrangères. Par voie de conséquence, le Pape supprima en même temps la préfecture apostolique de Pondichéry, pour concentrer l'autorité ecclésiastique dans les mains de l'archevêque; par égard pour d'anciennes traditions, on décida pourtant que les catholiques de la ville seraient répartis entre les paroisses non pas d'après leur domicile, mais d'après leur origine, les blancs d'un côté et les indigènes de l'autre.

Les Missions Étrangères reprenaient possession à la même époque

¹ Fidèle aux traditions de sa Société, il trouvait le temps d'écrire une lettre spéciale pour démontrer l'utilité d'un consulat de France à Bombay.

du collège de Pondichéry, qu'elles avaient déjà administré à diverses reprises. Ce collège, destiné aux enfants des colons français et des créoles, était un legs des Jésuites du dix-septième siècle, passionnés pour les œuvres d'éducation. Fermé un instant pendant la Révolution, rouvert dès 1796, *laïcisé* sous la Restauration, on l'avait rendu aux missionnaires en 1845, à raison des piètres résultats produits par la sécularisation. Du sein même de la Société, des objections avaient été soulevées contre l'acceptation d'une tâche aussi étrangère en apparence à la vocation des missionnaires : on pensa pourtant que l'intérêt supérieur de la religion commandait de ne point refuser, et que l'évangélisation des indigènes ne pourrait qu'être plus facile, si les principes de la morale chrétienne étaient remis en honneur parmi les blancs. Une tentative fut même faite en 1850 pour rapprocher les races en attirant au collège quelques enfants des premières familles indiennes : le stupide orgueil des petits blancs, qui brutalisèrent leurs nouveaux camarades, compromit le succès de cette expérience. En 1879, à la suite d'une campagne anticléricale menée au conseil de la colonie, les missionnaires abandonnèrent le collège ; mais le gouvernement recula au dernier moment devant une laïcisation nouvelle et se contenta de changer de congrégation, en faisant appel aux Pères du Saint-Esprit. Ceux-ci, dépossédés de la préfecture apostolique par l'arrangement de 1887, n'avaient pas de motif de demeurer au collège, qui revint définitivement aux missionnaires ⁴.

VII

Nous avons tout naturellement insisté, au cours de cet exposé, sur les rapports des missionnaires avec les chefs et les habitants de la colonie française : mais sans parler d'une partie du diocèse de Pondichéry, les diocèses de Mysore et de Coïmbatour sont entièrement situés en territoire anglais ; une question primordiale, pour les missionnaires, est celle des relations avec les maîtres de l'Inde.

On a bien souvent dit et écrit que la domination anglaise, au dix-neuvième siècle du moins, était éminemment favorable à l'expansion du catholicisme : les prêtres des Missions Étrangères n'ont jamais été de cet avis, et leurs motifs ne relèvent pas tous de la susceptibilité chauvine. Ils disent que l'incontestable tolérance du gouvernement britannique va, d'une part, jusqu'à entourer d'une pompe officielle les cérémonies païennes, et n'exclut pourtant pas les préférences avouées pour la propagande protes-

⁴ Il est superflu de parler des écoles primaires indigènes qui, dans l'Inde comme partout, constituent un des principaux rouages des missions.

tante. Les pauvres chapelles catholiques font piètre figure auprès des temples anglicans, dans un pays où l'humilité est la plus incomprise des vertus, et où l'éclat extérieur est un essentiel élément de prestige. Les écoles indigènes, encouragées et multipliées par le gouvernement depuis un demi-siècle, sont en grande majorité dirigées dans un esprit hostile au catholicisme, qu'elles représentent comme une forme de la superstition chez les blancs. Les sociétés bibliques emploient leurs immenses ressources à attirer vers le protestantisme non seulement des adorateurs de Vichnou, mais souvent des Indiens catholiques.

Si sérieux et si fondés que soient ces griefs, ils ne peuvent guère donner lieu à des conflits positifs, et les rapports entre les missionnaires et les autorités anglaises sont généralement empreints de la plus correcte courtoisie. Du temps de Mgr Bonnard, il y eut quelques difficultés au sujet des cipayes catholiques, que leurs chefs voulaient faire figurer dans l'escorte d'honneur destinée à orner un cortège d'idoles. Plus récemment, c'est avec la justice anglaise que certains missionnaires se trouvèrent aux prises, à propos du *privilège de saint Paul*. Dans une de ses lettres à la chrétienté de Corinthe, l'Apôtre dit que si l'époux païen d'un converti s'autorise de la conversion pour cesser la vie commune, le lien conjugal est rompu par là, et le converti peut contracter une nouvelle union. Cette doctrine a passé dans le droit canon, et les missionnaires de l'Inde l'appliquaient en remariant leurs convertis, quand l'autre époux manifestait sa réprobation par l'abandon de la vie commune. Le *privilège de saint Paul* ne cadre guère avec nos mœurs européennes : les magistrats anglais y virent bel et bien un cas de bigamie. Les missionnaires sollicitèrent l'intervention de la cour de Rome, qui obtint la suspension des poursuites : mais la question de droit n'a point été tranchée.

VIII

Presque autant qu'aux Anglais, les missions de l'Inde eurent affaire aux Portugais. Si les uns sont les possesseurs actuels du pays, les autres défendent avec un acharnement jaloux les souvenirs d'un brillant passé ; leurs prétentions à l'hégémonie spirituelle ont été pour les prêtres français une cause de multiples embarras, et tiennent une grande place dans le récit de M. Launay.

Des temps héroïques de Vasco de Gama et de saint François-Xavier, où la seule domination européenne aux Indes était celle du Portugal, il subsistait une hiérarchie ecclésiastique à peu près régulière, avec un archevêque à Goa, des évêques à Cranganor, à Cochin et à San Thomé de Méliapour. Ces sièges épiscopaux conti-

nuaient à être occupés ; mais, par suite de la décadence politique et religieuse du Portugal, les cadres du clergé inférieur étaient à peu près vides. Pour remédier à cette disette, pour la dissimuler autant que possible à l'Europe et au Saint-Siège, l'archevêque de Goa et ses suffragants conféraient les ordres par fournées à des métis sans vocation et sans préparation, qu'ils envoyaient aussitôt dans les paroisses vacantes. Ignorants, ivrognes, débauchés, simoniaques, les prêtres *goanais*, comme on les appelait, ont longtemps travaillé à discréditer le catholicisme dans l'esprit des indigènes et des Anglais.

Leurs chefs, appuyés par le gouvernement de Lisbonne, n'en criaient pas moins à l'intrusion chaque fois que les missionnaires voulaient faire acte d'apostolat. Il faut convenir qu'en théorie la logique était de leur côté ; par un acte non abrogé, le Saint-Siège avait établi aux Indes une hiérarchie, confiée aux Portugais ; les dignitaires de cette hiérarchie étaient en droit de régler l'organisation du culte dans leurs diocèses respectifs. Un évêque européen admettrait-il l'existence d'un clergé paroissial indépendant de son autorité ? Supporterait-il la présence d'un vicaire apostolique dans son diocèse ? — Cette assimilation était sans doute absurde en fait ; mais il répugnait à la cour de Rome de constater officiellement la déchéance d'une nation catholique. Le gouvernement portugais mettait d'ailleurs son amour-propre à faire respecter la situation des Goanais ; fidèle aux traditions de Pombal, il menaçait le Vatican d'une rupture ouverte chaque fois qu'il était question de toucher au *statu quo*. La Papauté patientait, prêchait la diplomatie aux missionnaires, donnait, comme nous l'avons vu, le simple titre de *supérieurs* à leurs évêques, puis se décidait à faire un pas en créant les vicariats apostoliques.

Malgré tant de modération, un véritable schisme éclata en 1837 ; le clergé goanais, évêques en tête, déclara tenir pour non avenue l'érection des vicariats apostoliques et contesta les pouvoirs des missionnaires. Ceux-ci furent en butte aux violences, et même aux tentatives d'empoisonnement. La propriété de certains édifices religieux fut disputée entre les deux partis devant les tribunaux anglais, ce qui produisit naturellement un effet déplorable. On put croire un moment la querelle calmée par la nomination d'un nouvel archevêque de Goa ; mais, à peine ses bulles reçues, il oublia les engagements qu'il avait pris envers Rome et renouvela les plus intransigeantes prétentions de ses prédécesseurs.

La Papauté comprit alors qu'un arrangement diplomatique avec le gouvernement portugais aurait seul raison de ces résistances intéressées. Un premier projet de Concordat fut conclu en 1857 ;

mais le négociateur romain était le cardinal Antonelli, plus diplomate qu'apôtre : au grand désespoir de ses collègues de la Propagande et de tous les missionnaires, il concéda au Portugal un droit de patronage au moins indirect sur la totalité de l'Inde anglaise. La mise en vigueur de cette convention était d'ailleurs subordonnée à des conditions qui ne se réalisèrent jamais.

A peine monté sur le trône pontifical, Léon XIII reprit l'examen de la question, en donnant nettement à entendre que si les négociations n'aboutissaient pas, il interviendrait d'autorité pour supprimer la juridiction goanaise. Tout en protestant avec acrimonie, le cabinet de Lisbonne reprit les pourparlers. Pour mieux s'éclairer dans le détail, le Pape manda à Rome Mgr Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry, et son collègue de Colombo (Ceylan). Après dix-huit mois de fatigants débats, au cours desquels Mgr Laouënan fut constamment consulté, le Concordat fut signé le 23 juin 1886. Les quatre diocèses portugais étaient nettement délimités ; la couronne de Portugal recevait un droit de présentation très indirect pour quatre nouveaux diocèses ; dans tout le reste de l'Inde, et notamment dans la région évangélisée par les Missions Étrangères, la cour de Lisbonne et l'archevêque de Goa n'avaient plus rien à voir à l'organisation ecclésiastique. La conséquence immédiate, comme nous l'avons vu, fut l'établissement de la hiérarchie aux Indes, et la substitution des archevêchés et évêchés aux vicariats apostoliques.

Comme le Portugal, la France ne possède plus dans l'Inde que les débris d'un empire colonial. Ce qui fait sa supériorité et ce qui assure la permanence de son crédit, c'est qu'au lieu de quelques évêques et d'un clergé métis, recruté par l'ambition ou la cupidité, elle envoie chaque année dans l'Inde, aussi bien qu'en Extrême-Orient et en Afrique, un nombre croissant d'ouvriers apostoliques, dont le zèle est au-dessus de tout éloge, dont le désintéressement est au-dessus de tout soupçon. L'œuvre politique de Dupleix est aussi définitivement morte que celle de Vasco de Gama : une seule institution française est restée vivante aux Indes, et ce sont les Missions.

IX

Disons un mot, en terminant, des résultats religieux et moraux obtenus par les missionnaires. M. Launay traite à diverses reprises cette délicate question, toujours avec la plus entière franchise ; nous le prendrons à la fois pour guide et pour modèle.

Malgré le nombre et le zèle des ouvriers, la moisson apostolique a été jusqu'ici assez médiocre dans l'Inde, où les chrétientés catho-

liques demeurent noyées dans le flot des multitudes infidèles. Un premier motif est peut-être l'absence de persécution violente. Tertullien formulait une loi mystérieuse de l'économie providentielle, quand il disait que le sang des martyrs était une semence de chrétiens. Or, cette semence, si abondamment répandue jadis dans l'empire romain et naguère encore en Extrême-Orient, a fait à peu près complètement défaut aux Indes¹. On y a appelé persécution, comme en France dans ces dernières années, un ensemble de mesures vexatoires, de tracasseries administratives et de taquineries fiscales; c'en est assez pour décourager des âmes timides, trop peu pour susciter des vocations parmi les cœurs généreux.

Il faut surtout tenir compte de l'état d'esprit des populations auxquelles s'adresse la prédication évangélique. Dans l'Hindoustan, comme partout, les musulmans sont absolument réfractaires à l'apostolat. Les sectateurs de Brahma, au contraire, écoutent volontiers les missionnaires, les questionnent et se montrent disposés à recevoir le baptême : mais beaucoup d'entre eux obéissent à une simple curiosité religieuse ou philosophique; avides d'initiations nouvelles, étrangers à la notion jalouse du monothéisme, ils ne se font nul scrupule d'associer les pratiques chrétiennes aux cérémonies de leur ancien culte; de là, tant d'apostasies. Ce trait du caractère indien est si fortement marqué que Mgr Laouënan a eu des doutes sur la sincérité des conversions en masse du dix-septième siècle : il s'est demandé si les missionnaires de ce temps-là, séjournant à peine dans chaque localité, mal instruits du tempérament intellectuel des indigènes, n'ont pas été dupes de leur propre confiance, et n'ont pas pris pour de zélés néophytes de simples dilettanti en quête de sensations religieuses inconnues.

Les chrétiens sincères sont donc aux Indes, et, selon toute probabilité, demeureront longtemps encore une petite minorité : il est néanmoins intéressant de rechercher quelle a été, au sein de ce *pusillus grex*, l'action morale et sociale de l'Évangile.

Conformément à une tradition aussi ancienne que l'Église, les missionnaires se sont appliqués à relever la condition de la femme. Alors que le préjugé hindou tenait pour un opprobre le célibat et la viduité, ils ont prêché l'éminente dignité de la virginité vouée à Dieu, le mérite du veuvage chrétien; par leurs soins, un asile a

¹ Les missionnaires s'en sont plaints et, en termes touchants; Mgr Bonnard écrivait en apprenant le martyre de ses confrères de Corée : « Pourquoi faut-il que les fautes d'une vie d'ingratitude et d'infidélités m'aient éloigné sans espoir d'un semblable triomphe! Pourquoi faut-il renoncer à voir cette mitre, pesant fardeau dont mon âme est parfois accablée, s'incliner pour un instant sous le sabre des bourreaux pour se relever ensuite éclatante de gloire dans les splendeurs de l'éternité! »

été ouvert pour soustraire les jeunes veuves, non seulement au légendaire bûcher, mais à l'abandon et à l'inconduite. Des religieuses venues de France ont apporté l'éloquente prédication de l'exemple, et fait des recrues parmi les Indiennes; sans parler des congrégations hospitalières ou enseignantes, Pondichéry et Karikal possèdent des couvents de carmélites.

La diffusion de l'instruction parmi les jeunes filles indigènes a peut-être été plus difficile encore : telle école est restée plusieurs semaines ouverte, avant qu'une seule élève osât en franchir le seuil. Les efforts des missionnaires, puissamment soutenus par l'administration française, finirent par avoir raison de toutes les résistances : l'instruction est aujourd'hui appréciée et désirée par les Indiennes catholiques. On a même fait, il y a vingt ans, un pas vers la fusion des races, en admettant les *topazines* ou métisses au pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph à Pondichéry, jusque-là exclusivement réservé aux jeunes filles blanches.

La question des *rites malabares* souleva à diverses reprises des scrupules et des difficultés : mais comme elle ne s'envenima point d'une lutte entre congrégations rivales, elle fut plus pacifiquement résolue que celle des rites chinois. Partant de cette idée que les Indiens sont de grands enfants et que l'essentiel est de s'assurer de leur bonne foi, les missionnaires se sont mis d'accord pour tolérer les bains rituels, le port de certains vêtements ou ornements traditionnels, des rubans jaunes par exemple, à la condition que les néophytes déclarent suivre ces pratiques par pure coutume, sans y attacher aucune pensée d'idolâtrie. L'Eglise, au reste, en a toujours usé ainsi avec les populations où l'esprit critique est peu développé; de notre temps encore, en Bretagne ou en Sicile, bien des usages d'origine païenne se sont conservés, qui, avec les années, sont devenus indifférents ou ont même pris un caractère religieux.

La division des castes choque davantage, paraît-il, les missionnaires nouveaux venus aux Indes; je crois qu'elle déroutera fort les lecteurs européens du livre de M. Launay.

On sait que l'organisation sociale de l'Inde est fondée sur le système des castes : sacerdoce, répartition des métiers, administration locale. Non seulement les diverses castes ne se mélangent jamais par mariage, mais il y a une étroite hiérarchie des castes, et les membres d'une caste supérieure sont réputés se souiller en ayant des rapports avec ceux d'une caste inférieure, surtout avec les parias, qui sont au bas de l'échelle.

La prudence commandait évidemment aux missionnaires de respecter la séparation des castes dans ce que j'appellerai ses effets

civils : par exemple, de ne pas pousser les enfants à prendre une profession différente de celle de leurs pères, ni les membres des différentes castes à se marier entre eux. C'est le propre du christianisme de n'être pas de ce monde et de s'accommoder à tous les régimes politiques et économiques ; à ce point de vue, il peut tout aussi bien s'adapter dans l'Inde aux castes que dans l'Europe du moyen âge au système féodal.

Mais les missionnaires vont plus loin, et respectent dans l'esprit de caste les préjugés qui, comportant une inégalité fondamentale entre les hommes, ne semblent guère compatibles avec l'essence de l'Évangile. Passe encore quand, à la fin du dix-huitième siècle, un religieux portugais fondait une congrégation de la Vierge, d'où étaient exclus « les esclaves, les blanchisseurs, les parias et autres de basse caste » : on n'est pas forcé de faire partie d'une congrégation pour opérer son salut, et l'Europe catholique possédait alors des ordres, des chapitres illustres, comme Malte ou Remiremont, où nul n'était admis sans *preuves* (il faut entendre preuves de noble extraction, et non de vocation religieuse). D'autres pratiques sont plus graves. En 1847, une révolte éclata au séminaire de Pondichéry, parce que quelques missionnaires avaient cru devoir prendre leurs repas avec les élèves, qui se jugèrent souillés par là même. On n'a jamais osé ordonner prêtres des chrétiens parias, si excellentes que fussent leurs dispositions, de peur de déconsidérer le sacerdoce. — L'église est la maison du peuple chrétien, et les âmes généreuses gémissent de ce qu'à Paris et dans les grandes villes de France, le commerce des chaises relègue les pauvres loin de l'autel. C'est mieux ou c'est pire aux Indes : une clôture parque les parias dans un endroit déterminé du temple de Jésus-Christ. — Nous avons tous admiré la riposte de Turenne converti, allant à la sainte table derrière un de ses domestiques qui lui avait dit : « Passez, Monseigneur ! » « Mon ami, il n'y a d'autre seigneur ici que celui que nous allons recevoir tous deux. » Le mot du maréchal serait incompris aux Indes : au confessionnal, l'un des côtés est exclusivement réservé aux parias ; le mur de clôture dont je parlais se prolonge jusqu'à la sainte table, où les parias ont leur place à part, comme si, en face du mystère de l'Eucharistie, toutes les distinctions humaines ne devaient pas s'anéantir dans l'impression d'une commune indignité.

On objecte que le sentiment de l'humilité est étranger aux Indiens. Était-il donc beaucoup plus familier à ces patriciens de Rome, qui coudoyaient leurs esclaves et leurs clients dans les réunions des catacombes ; à ces pharisiens de Jérusalem, dont quelques-uns inclinèrent leur orgueil devant les reproches indignés du

Christ? L'Évangile, enfin, n'est-il pas là, et les Indiens de noble caste n'y lisent-ils point le dénuement de la crèche, les promiscuités de la vie publique, les prédilections pour les petites gens, l'ignominie du supplice entre deux brigands? Du temps où les Missions Étrangères suivaient la liturgie parisienne, n'a-t-on point, dans les églises de l'Inde, chanté cette invocation à l'Enfant-Dieu :

*Cælum cui regia,
Stabulum non respuis;
Qui donas imperia,
Servi formam induis :
Sic teris superbiam.*

N'y prêche-t-on point au prône les paraboles du publicain et du bon Samaritain? Quelles réflexions suscite alors la parole divine des deux côtés du fameux mur de séparation?

Il faut reconnaître que certains missionnaires s'élèvent résolument contre le respect des castes, en matière religieuse : seulement..., ce sont des missionnaires anglicans. L'un d'eux, pour qui la cène n'est pourtant qu'une cérémonie symbolique, a prononcé cette admirable parole : « Le souper du Seigneur est un grand brise-caste. » Les catholiques, assurément sympathiques à de telles protestations, n'osent en prendre l'initiative; Mgr Laouënan écrivait à ce sujet : « Le meilleur pour nous est de rester tranquilles et de laisser agir les protestants et le gouvernement anglais; s'il en résulte quelque bien (ce qui pour moi est douteux), les missionnaires catholiques en profiteront; s'il en résulte du mal, ils n'en seront pas responsables et auront épargné les âmes de leurs néophytes. » Étrange raisonnement qui tendrait, pour la défense des préceptes évangéliques, à mettre la vérité à la remorque de l'hérésie!

Ces réflexions, suggérées et excusées par la franchise des aveux de M. Launay, sont après tout celles d'un Occidental, d'un Européen, d'un incompetent; on ne doit pas oublier que les missionnaires, débarqués pour la plupart aux Indes avec des idées analogues, ont presque tous reconnu la nécessité de tolérer le maintien des divisions. Mais, grâce à la diffusion de l'instruction et des idées européennes, c'est-à-dire chrétiennes, il est permis d'entrevoir le jour où le système des castes s'écroulera : il ne faut pas ce jour-là que les missionnaires catholiques français paraissent s'être solidarisés avec une institution aussi contraire à la fraternité évangélique. Ces vaillants apôtres peuvent avoir leurs raisons de ménager le présent : nous avons confiance qu'ils se tiennent en garde contre les surprises d'un prochain avenir.

LA TERRE QUI VIT

LA VENDÉE

La géographie officielle ignore la Vendée. Ce qu'elle en sait, c'est que la Vendée, avant la Révolution, était le nom d'un obscur affluent d'un petit fleuve, le Lay, et, depuis 1790, celui d'un département fait presque tout entier d'un morceau de l'ancien Poitou. Il faut croire que, s'il y a une éloquence qui se moque de l'éloquence, il y a aussi une géographie qui se moque des géographes; car la Vendée, réalité vivante, est tout autre que ne l'enseigne la géographie. Historiquement, il y a une jeune province, dernière née de la vieille France, qui porte le nom de Vendée, non seulement pour ses habitants, mais encore pour les habitants des pays limitrophes. Elle s'étend sur des parties notables de trois anciennes provinces : le Poitou, l'Anjou et la Bretagne, qu'elle a détachées peu à peu à son profit, et son nom, du département auquel il fut d'abord donné, a, en mars 1793, débordé, pour ainsi dire, sur trois portions considérables de trois départements voisins, les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire et la Loire-Inférieure.

Si l'on suit, sur une carte d'état-major, la ligne tirée, à l'est, des Ponts-de-Cé vers Brissac, Doué-la-Fontaine, Airvault et Parthenay; au sud, vers Coulonges, Fontenay-le-Comte et Luçon; à l'ouest, vers les Sables-d'Olonne, l'Océan, Pornic et Paimbœuf, en laissant toutefois ces villes en dehors de cette ligne; puis, au nord, le cours de la Loire, de Paimbœuf jusqu'aux Ponts-de-Cé, on a une enceinte de 800 lieues carrées, d'environ 700 paroisses, et qui comptait, en 1789, à peu près 800,000 habitants¹. C'est la Vendée; la *Vendée militaire*, d'une épithète glorieuse qu'elle est seule à porter dans l'histoire et qui caractérise bien ce qu'elle a été si brillamment à

¹ J'ai dit *paroisses* et non *communes*, car, si ces localités sont unies entre elles pour former une province qui n'a rien d'officiel, c'est qu'elles se tiennent par un lien uniquement religieux.

une époque de son existence, un peuple-soldat, à la grande surprise de la France et de l'Europe entière; la *Vendée catholique* aussi, d'une épithète qui exprime mieux encore la force mère, à laquelle elle doit sa formation, son développement et sa vitalité présente, c'est-à-dire sa foi religieuse.

De toutes les anciennes provinces, la Vendée, fleur tardive de la terre de France, s'est épanouie dans sa rouge parure, au moment où les autres tombaient : à ce titre, et aussi par la spontanéité de son développement, par la part qu'elle a prise dans l'histoire de la Révolution française, par sa vitalité contemporaine et son indéniabie originalité, elle offre un véritable intérêt. Elle est son œuvre à elle-même. Plus que les circonstances extérieures, son énergie propre l'a créée; elle s'est faite, s'engendrant de son âme et de ses actes, se fortifiant à la vie, hier encore ignorée, par la vie même qui était en elle et que des circonstances politiques inattendues ont fait éclater.

I

Mais, s'il n'y a pas de génération subite, c'est bien dans la formation d'une province, et ceux qui font naître la Vendée, par voie de génération spontanée, à la fin du dix-huitième siècle, méconnaissent les lois de la vie. Considérez les anciennes provinces de la France, considérez la France elle-même : ce sont des organismes puissants, qui, sortis de germes et de noyaux divers, ont peu à peu grandi, étendu leurs branches, pris de la vigueur, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur développement total et naturel. La formation de la Vendée n'a point échappé à la loi commune; elle s'est faite lentement, à l'insu de ses diverses parties intégrantes, diverses par leur passé, leurs relations, leurs caractères et leurs intérêts. Une force qui n'est ni la politique, ni l'intérêt, ni la langue, mais la vitalité religieuse, les a travaillées toutes pendant longtemps en vue d'un même dessein. Tant que les parties voisines des mêmes provinces, et surtout tant que les pays des plaines de Saumur, de Poitiers, de Niort, de La Rochelle et de Luçon, eurent la même foi et la même vitalité religieuse, rien ne sépara, qu'une différence de sol et peut-être de caractère, insuffisante à une rupture, la future Vendée des pays voisins. Chacune de ses parties vivait de la vie commune à la province dont elle dépendait; il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir province dans la province, ni surtout province unique détachée de trois provinces distinctes et souvent ennemies. La preuve en est encore sensible entre la Vendée et les pays adjacents d'outre-Loire, qui seraient joints sans le grand fleuve qui les

sépare : c'est que la foi et la vitalité catholiques y sont presque aussi intenses que dans la Vendée même, au lieu que le scepticisme et l'indifférence en matière de religion ont creusé le long du Bocage, de Saumur aux Sables-d'Olonne, entre la Vendée et des provinces jadis unies à elle par une même vie, un fossé de séparation profonde.

Pendant, en effet, que par des causes multiples et difficiles à débrouiller, politique ou force brutale, amollissement des caractères et corruption des idées et des mœurs, dans les riches pays des plaines la foi s'affaiblit, se corrompt, languit et meurt ; au contraire, grâce à un clergé instruit et vertueux, de mœurs restées pures et graves, dans les pays boisés, montagneux, coupés de collines abruptes et de ravins difficiles, la foi demeure vivace et même de plus en plus vive et agissante, grâce au contraste des pays voisins où elle tombe, grâce au contact des pays du Bocage entre eux, grâce surtout à des causes d'instruction et de moralité successives, qui, du seizième siècle à nos jours, ont eu sur les peuples du Bocage une action fécondante. Ainsi la future Vendée se distingua peu à peu, au point de vue religieux, des autres parties des trois provinces où elle se formait lentement : tout en leur demeurant unie par les liens extérieurs, administration civile et religieuse, finances et justice, par l'âme elle se séparait d'elles et se créait une vie propre, une physionomie sociale particulière. Déjà donc elles étaient étrangères l'une aux autres, par ce qu'il y a de plus intime et de plus fort dans l'âme humaine, la conscience et la foi, et déjà par conséquent instinctivement ennemies. La séparation, la déchirure sanglante, devait se faire fatale le jour où tous les autres liens politiques, économiques, administratifs, financiers, judiciaires, allaient être relâchés ou rompus, et où des doctrines religieuses allaient s'opposer, intolérantes, l'une à l'autre. Ce jour-là, les diverses parties de la Vendée se rapprochèrent encore davantage entre elles contre les autres parties des trois provinces, se reconnurent sœurs et se prêtèrent un mutuel concours : la religion les unissait, et, par une soudure dont la trace même allait disparaître, tant elle est bien faite, les fondait dans une unité morale qui s'ignorait elle-même, mais dont la guerre allait éveiller subitement la conscience. Ainsi, ce que la politique avait produit dans la Normandie et l'Aquitaine ; ce que la langue avait fait en Bretagne et en Languedoc, la religion, je dis mieux, la vitalité catholique l'a accompli jusque sous nos yeux aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne.

II

Cette indifférence et ce scepticisme des Plaines d'une part, cette foi et cette vitalité religieuse du Bocage de l'autre, sont plus qu'on ne croit l'œuvre du caractère des deux peuples, et ce caractère s'explique, dans une certaine mesure, par la nature des deux pays. Il est difficile, sinon impossible, de savoir ce qu'a été, au moyen âge la vie catholique de ces deux contrées aujourd'hui si différentes; mais, si on en juge par les monuments et les fondations religieuses de la Plaine, on peut croire qu'elle fut très grande. C'est du dixième au quatorzième siècle, en effet, que furent fondées la plupart des paroisses dans ces provinces. Mais quand, au seizième siècle, se propagea en France le calvinisme, il trouva dans les plaines du Saumurois, du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, un terrain tout préparé, et la folle avoine protestante y pullula tout de suite; le Bocage, au contraire, y fut réfractaire, et, là, le froment catholique fut plus que jamais abondant. Le catholicisme tenace et vivace qui y régnait opposa au protestantisme une résistance victorieuse, et c'est ce qu'on comprend, ce me semble, quand on se fait une juste idée du sol des deux contrées et du caractère des deux peuples.

De Saumur à Luçon, s'étend en long demi-cercle, en passant par Montreuil-Bellay, Loudun, Thouars, Niort, La Rochelle et Fontenay-le-Comte, un pays plat et dénudé, plaine immense où l'œil, à part les fermes, les bourgs et les villes, rencontre peu d'obstacles où il puisse s'arrêter. Là, ni bois, ni collines, ni vallées, mais seulement, d'espace en espace, quelques arbres épars sur de lentes ondulations de terrain, mouvements alourdis d'une nature fatiguée et au repos : c'est la Plaine. Tout au contraire, à l'est et au nord de cette ligne, se dresse une sorte de forteresse naturelle faite de bois, de collines escarpées, de ravins profonds, vraie forêt de chênes, de genêts et de haies épineuses, s'élevant vers le centre en sommets arrondis, d'où la vue embrasse des horizons immenses de la Loire à l'Océan : c'est le Bocage. Plus divers encore que les pays mêmes par la nature du sol et l'aspect des lieux sont les peuples qui les habitent : on dirait deux races distinctes par le caractère, les mœurs et la religion. A quelles causes doit-on rapporter ces oppositions, et pourquoi, entre les habitants du Bocage et ceux de la Plaine, cette ligne de démarcation morale, si nette, qui se confond si exactement avec la ligne de séparation naturelle entre les terrains eux-mêmes? Faut-il croire que le tempérament primitif des populations, qui ont sans doute une même

origine, s'est modifié peu à peu au contact du sol et que les hommes se sont modelés insensiblement sur la nature, au point presque de ne plus se ressembler?

En passant de la Plaine dans le Bocage, les moins observateurs sont frappés, en effet, de l'opposition des deux pays, par la nature du sol, par les productions, par les hommes. Au lieu du sol crayeux et gras qu'est la Plaine, le Bocage est une terre sablonneuse et granitique; là, le sol nourrit des saules et des peupliers, bois tendres et flexibles, et des hommes de taille élancée; ici, il porte les frênes noueux et les chênes robustes, au bois dur et résistant; mais les hommes, en général, sont plus petits que dans la Plaine : ce sont des chênes têtards. Comme partout, la Plaine est déprimante pour la nature humaine : terre plate, mollement couchée dans son indolence, elle a des mouvements lents et assoupis; jamais d'élan vers le ciel, jamais de ressauts vers en bas : c'est l'uniformité, et cette monotonie a une influence secrète sur la vue et la pensée. Les regards, ne rencontrant pas d'obstacles qui les forcent à s'élever, habituellement ne montent pas vers les étoiles, et le cœur, comme fatigué et incapable d'élan, retombe lourdement sur cette terre plate, où il s'attarde. Comme partout aussi, le Bocage, terre difficile comme les montagnes, surexcite incessamment l'homme. Même quand le sol est plat comme dans la Plaine, il est éveillé et vif par ses haies, ses bois, ses obstacles incessants; plus alerte encore et plus mouvementé, quand il s'abaisse et s'élève tour à tour, avant d'atteindre les hauts sommets; il sollicite à tout moment les yeux à agir, à se lever, à regarder en haut, et l'âme suit naturellement le mouvement des yeux. Dès lors, la foi catholique, avec son idéal sublime, trouvait dans les hommes du Bocage des natures propres aux aspirations élevées qu'elle inspire, au lieu qu'elle avait de secrètes oppositions avec l'homme de la Plaine, que des goûts assez bas et rampants ramènent sans cesse vers la terre, comme au seul lieu qui donne le bonheur. Et quand l'homme du Bocage eut adopté cette foi, son tempérament le porta à la garder et, au besoin, à la défendre contre tout ennemi, hommes ou doctrines.

En effet, l'habitant du Bocage semble vivre isolé et défiant, protégé qu'il est contre tout ce qui lui est étranger de race, de mœurs, de traditions, par la clôture naturelle de ses bois, de ses haies et de ses ravins, et par l'enclos de ses idées et de ses croyances. Le tempérament de l'homme s'y oppose à la marche des idées nouvelles aussi fortement que les obstacles naturels à la marche des ennemis, dans un pays où ils faisaient à peine trois lieues dans une journée. L'habitant du Bocage n'aime pas à quitter l'horizon, vaste

ou rétréci, souvent plus rétréci que vaste, qui l'enferme et au-delà duquel s'étend pour lui l'inconnu. Il redoute de sortir de ses habitudes de vivre sociales et religieuses, en dehors desquelles il sait, par l'expérience du passé et de la vigilance de ses guides, qu'il existe des dangers redoutables¹. L'habitant de la Plaine, au contraire, paraît d'abord sociable et ouvert. Naturellement, rien ne le sépare de ses voisins; dans la Plaine, on s'aperçoit aisément de ferme à ferme et de village à village, et ainsi il s'établit, entre voisins si faciles à s'aborder, des rapports fréquents, qui favorisent le libre échange des idées, des nouvelles, des mœurs.

Toutefois, ici, la confiance est peut-être aussi peu réelle que, là, la réserve. Entre voisins qu'aucun obstacle ne sépare et qu'aucun rempart naturel ne protège, on devient vite gênant et gêné; de là le besoin de se garantir contre les curiosités indiscrètes ou les dangers menaçants : chacun s'enferme chez soi comme en un fort, s'entoure, quand il peut, de murs protecteurs, quitte, au besoin, à regarder par-dessus ou à travers la muraille, pour inspecter l'horizon sans être surpris. Aux alentours de Fontenay-le-Comte, comme aux environs de Montreuil-Bellay et de Saumur, la plupart des maisons et des fermes sont entourées d'enceintes, au profit de la sécurité qui s'en accommode, mais au détriment de la confiance qui en souffre. Ces clôtures artificielles sont inconnues dans le Bocage : ici, l'habitant se sent suffisamment protégé par les défenses naturelles des haies, des collines, des ravins. Aussi entre-t-on chez lui aussi librement que lui-même; les *rues* de la ferme sont accessibles à tout venant, et les portes, toujours toutes grandes ouvertes, sont accueillantes à tous ceux qui passent. Ainsi, dans la Plaine, ces maisons, de loin si faciles d'accès, sont de près très fermées, comme les cœurs; au lieu que, dans le Bocage, les habitations, qui, de loin, paraissent si bien défendues, de près sont comme les âmes, très abordables. C'est ce qui explique la confiance absolue et la familiarité respectueuse que le Vendéen accorde à ceux qui vivent près de lui, et comment il donne son affection sans réserve à ceux qu'il croit la mériter, prêtres, nobles, et même bourgeois.

Mais, hors de chez lui, sa défiance le reprend tout entier. Cet

¹ « Combien me donnerez-vous pour la construction de votre église? » demandait, il y a quelque temps, un curé à un fermier, son paroissien. — Monsieur le curé, je vous donnerai 1,000 francs; mais je ne ferai pas de charrois. — J'accepte les 1,000 francs, mais non pas votre refus. Pourquoi ne voulez-vous pas faire de charrois? — *Parce que mes gars iraient à la ville, et je ne veux pas qu'ils se perdent.* » Tout le Vendéen d'autrefois est dans ces mots.

isolement, où la nature l'oblige à vivre et qui, lui donnant la sécurité, le rend chez lui si sociable, lui communique, aux confins de son bourg ou de sa ferme, comme aux limites de ses relations et de ses idées, une réserve universelle à l'égard de l'intrus et de l'étranger, c'est-à-dire de l'inconnu. C'est le principal trait de son caractère, celui qui frappe avant tout, quand on l'aborde pour la première fois : il se défend, par une réserve peu éloignée de la froideur et qui se change vite en hostilité sourde ou déclarée, contre les nouveautés, mœurs et idées, qui ne sont pas les siennes ; il tient à ses traditions qu'il aime, par cette raison même qu'il n'en connaît pas et qu'il ne désire point en connaître d'autres, dans la solitude où il se plaît à vivre. Rencontre-t-il, au contraire, dans autrui, ses idées, ses traditions, ses sentiments ? Il l'accueille avec sympathie et se donne très spontanément. Tout autre est le caractère de l'habitant de la Plaine : hors de son enclos de pierre, il se livre imprudemment. Autour de lui et en lui, en effet, circulent librement, parce qu'elles ne rencontrent pas plus d'obstacles dans son tempérament que dans la nature, les idées nouvelles, les opinions changeantes, les mœurs étrangères ; au frottement, les siennes s'usent et se modifient ; il cesse d'être soi pour devenir autrui ou tout le monde, qu'il accueille poliment, quel qu'il soit, car son caractère facile s'accommode, sans beaucoup de peine, de tout ce qui heurterait le plus l'habitant du Bocage. Le peuple de la Plaine a quelque chose de la platitude du sol qu'il habite : ils ne sont tous deux qu'une grande et large voie par où passent, sans s'y arrêter longtemps d'ailleurs, les invasions étrangères, hommes et doctrines. De là, par une conséquence inévitable, une facilité à tout admettre ou à tout subir, n'ayant ni dans le tempérament ni dans la nature aucun appui pour résister. La Plaine, aux ondulations molles et nonchalantes, ne pouvait donner à la race cette fierté vigoureuse que le Bocage a communiquée à son peuple par la seule action d'une terre de granit recouverte de chênes, coupée de vallées ravinées et de sommets abrupts. Là où l'homme de la Plaine s'affaisse et fléchit, l'homme du Bocage résiste et se redresse.

Cela est si vrai qu'on retrouve la même opposition entre deux plaines voisines, mais aussi différentes l'une de l'autre que la Plaine l'est du Bocage, celle du marais de Challans et celle du marais de Luçon. Dans celle-ci, c'est un peuple aussi mou que celui des environs de Niort et de Loudun ; dans celle-là, c'est une race aussi forte que celle du Bocage. C'est que le marais de Challans est coupé en tout sens par des canaux larges et profonds, véritable labyrinthe qui, comme les haies et les ravins du Bocage, en fait une sorte de forteresse inexpugnable. Le marais de Luçon, au contraire,

avec ses canaux plus rares, peu larges et moins profonds, est une voie ouverte comme la plaine de Niort et de La Rochelle. Ajoutons que, défendu contre toute invasion étrangère, au midi par ses canaux et à l'ouest par l'Océan, le marais de Challans ne s'est ouvert qu'au Bocage, dont il partageait la foi, et c'est ce qui l'a fait entrer dans la nouvelle province, alors que le marais de Luçon en est exclu, quoique faisant partie du département de la Vendée.

Aussi il existe, dans toute l'étendue du Bocage et du Marais de Challans, une homogénéité religieuse parfaite, même entre races différentes d'origine et de province. Sous des formes plus ou moins variées, ce sont mêmes idées, mêmes mœurs, mêmes traditions, même tempérament religieux. Les habitants de la Vendée angevine pensent, sentent et veulent comme ceux de la Vendée poitevine et de la Vendée bretonne : ils forment tous une sorte de bataillon sacré qui, à chaque fois qu'il fut attaqué dans sa foi, n'a pu être entamé ni par la violence ni par la douceur ; d'une indépendance farouche à l'égard de quiconque a cherché à s'insinuer par la politique ou à dominer par la force. Avant que le Marais et le Bocage se soulevassent contre la Révolution impie et persécutrice, ils avaient reçu à coups d'arquebuse les protestants du seizième et du dix-septième siècle et les avaient contraints de se réfugier dans l'île de Riez et dans les plaines de Niort et de La Rochelle. La Plaine, au contraire, a présenté toutes les variétés des opinions successives et a passé par toutes les formes politiques et religieuses du pouvoir ; par habitude de céder à toute puissance, elle a contracté une sorte de lâcheté molle, à laquelle, chose remarquable, l'homme du Bocage a été lui-même accessible, chaque fois qu'il est sorti de ses lignes de défenses naturelles pour entrer dans la Plaine découverte. Aussi, d'instinct, à peine avait-il quitté un pays qui faisait sa force et sa sécurité, à Luçon, à Fontenay, à Saumur, qu'il n'avait plus qu'un désir : rentrer dans ses bois, dans ses ravins, derrière ses haies touffues. La Plaine capitule devant le protestantisme, auquel elle sacrifie presque entièrement sa foi, alors même qu'elle n'en prend l'étiquette, parce qu'elle en accepte l'esprit, et devant la Révolution, à laquelle elle sacrifie ce qui lui reste de religion, malgré ses crimes et ses excès. En cela, les deux pays subissaient l'un et l'autre les lois qui firent, dans l'Hellade, des habitants des montagnes, les *kleptes*, fiers insoumis, espoirs de la liberté et de la patrie, et des habitants des plaines, ces *giaours*, nés pour la servitude et la honte.

Ajoutez que la Plaine, avec ses cultures riches et abondantes, avec ses facilités pour les transactions commerciales et les voyages, était un pays que la fortune avait comblé de ses dons ; le bien-

être avait suivi la fortune, et le plaisir, dont la religion, ne réglant plus l'usage, n'empêchait plus l'abus, peu à peu avait corrompu les mœurs en les amollissant et amoindri singulièrement les sources de la vie. Elle était, dès lors, une terre préparée aux semences mauvaises, qui y poussèrent de toutes parts. Le protestantisme, en s'adressant aux penchants mauvais de l'individu, trouva dans les populations de la Plaine un terrain où il pullula, et y prépara, par deux siècles d'anémie religieuse, un peuple voué par son tempérament mou, par ses mœurs relâchées, par son amour de la terre et des richesses, aux passions antisociales de la Révolution. La Révolution, en effet, en détruisant toute autorité religieuse, continuait l'effort du protestantisme et flattait, par sa haine de l'autorité politique, un peuple impatient du joug. L'habitude de vivre, pratiquement, en dehors des devoirs que la foi impose, rend enclin à la renier, et c'est ce que la Plaine fit par deux fois, sans grande résistance : au seizième siècle, en passant à un protestantisme de pratiques faciles, et au dix-huitième siècle, en admettant une constitution schismatique, dont la dernière conséquence logique devait être le culte d'une raison indépendante, assez folle d'elle-même pour se substituer à l'autorité de la foi. En politique, comme elle avait été de l'école de Calvin qui songea, au seizième siècle, à établir chez elle, à La Rochelle, le foyer d'une république fédérale, elle fut, au dix-huitième, contre la royauté avec la République une et indivisible.

Le Bocage, plus pauvre et sobre, avait conservé ses mœurs pures avec la limpidité de ses croyances religieuses, et, en les gardant pures, il avait maintenu les âmes fortes et saines. La foi catholique y demeura vivace dans les idées et vivante dans les mœurs, par conséquent aussi vivant le respect de Dieu, qui se manifeste par l'autorité suprême dans l'ordre politique et religieux, dans l'Eglise et dans l'Etat. Comme il avait été contre le protestantisme, parce qu'il était d'esprit sain et de mœurs intactes, il fut, par convictions et par pratique, contre la Révolution, dès qu'elle cessa d'être libérale pour devenir anarchique en politique et en religion. L'habitude qu'il avait de considérer sa foi dogmatique et morale comme le plus grand des biens, l'avait préparé à la défendre, et, par tempérament, il la défendit jusqu'à la mort.

Enfin, le Bocage, âpre et sévère, posséda toujours le sel qu'on conserve la terre, de « bons prêtres ». Là, dans le clergé séculier et même régulier, celui-ci assez rare, peu ou point de ces scandales mortels qui déshonorèrent trop souvent la Plaine et y tuèrent les âmes par l'exemple de la corruption. Les défections, dans la

Plaine, aux jours sombres de l'hérésie et du schisme, furent presque aussi nombreuses que, dans le Bocage, les fidélités. Du peuple au prêtre et du prêtre au peuple, il y avait et il y a encore, dans la Plaine et dans le Bocage, action et réaction puissante, vivifiante ici, et là trop souvent mortelle.

Voilà, si je ne m'abuse, quelques réflexions, où il faut chercher la première origine de la Vendée catholique, dont l'évolution, du seizième siècle à nos jours, à travers le protestantisme, le jansénisme, la Révolution et la persécution contemporaine, achève de démontrer la vérité.

III

Vainement on a voulu soutenir que la Vendée, si catholique à la fin du dix-huitième siècle et de nos jours, avait été surtout protestante au seizième siècle. On pourrait tout d'abord remarquer quelle invraisemblance il y aurait dans cette versatilité prétendue d'un peuple si tenace dans ses croyances et ses traditions. Ces changements successifs de religion, si profonds, si radicaux, du catholicisme au calvinisme d'abord, du calvinisme au catholicisme ensuite, en l'espace de moins d'un siècle, pour aboutir, au dix-huitième, à une fidélité si intransigeante, si héroïque, à sa foi religieuse, ce sont là d'étranges erreurs, qu'avec un peu de science et de conscience, il eût été facile d'éviter. Il y a là une si étrange confusion qu'on serait presque tenté de la croire voulue. Ce qui est vrai, c'est que, au seizième siècle, une portion notable du peuple des plaines qui s'étendent le long de la Vendée, à la suite d'une grande partie de sa noblesse et d'une partie de son clergé régulier et séculier, embrassa la Réforme et se porta à tous les excès contre la foi catholique. Ce qui est vrai encore, c'est que dans les pays mêmes de la future Vendée, dans le Bocage, des nobles, par ambition, se jetèrent dans le protestantisme, et, sur les confins de la plaine de Luçon et de Fontenay, aux environs de Pouzauges et de Mouchamps, les Chabot, les Soubise et leurs partisans entraînent, par pression et par l'exemple, une minorité infime de leurs tenanciers. Ce qui est vrai enfin, c'est que les calvinistes de la Plaine, ayant à leur tête les nobles protestants des provinces voisines ou éloignées, ravagèrent, à plusieurs reprises, le Marais et le Bocage. Mais ce qui n'est pas moins vrai aussi, c'est que les populations de ces deux contrées demeurèrent ardentes catholiques avec l'immense majorité de leurs « bons prêtres », luttèrent contre les protestants et conçurent de leurs excès une haine dont il resta longtemps et encore aujourd'hui des

traces, sous forme d'une défiance qui a été parfois jusqu'à la malveillance et même jusqu'à l'injustice. Donc, par une sorte de tour de passe-passe, indigne d'un historien s'il était conscient, étrange, en tout cas, chez un homme sérieux, s'il est involontaire, on a prêté aux habitants du Bocage ce qui appartient en propre aux habitants de la Plaine.

Aussi le Bocage et, dans le Bocage, surtout les Mauges angevines, les Marches et le Comté nantais, se déclarèrent pour la Ligue, résistance catholique dans les masses, si elle fut politique dans les chefs, contre le dernier des Valois, Henri III, devenu l'allié du Béarnais protestant. Ces contrées furent même le dernier boulevard de la résistance à Henri IV. Elles ne déposèrent les armes qu'après l'abjuration du Béarnais, et même, pour être plus précis, après la reconnaissance d'Henri IV par le Pape, chef de la foi; comme plus tard, en 1795, le même peuple ne fera sa soumission, au traité de la Jaunais, qu'après avoir obtenu de la Convention nationale la liberté du culte avec ses « bons prêtres ». C'est donc ce même mouvement que le dix-huitième siècle finissant vit se renouveler, et si le dernier des Valois eût revéçu dans Louis XVI, la Vendée se fût déclarée contre le roi.

Ainsi donc, si des catholiques, au seizième siècle, sont devenus protestants dans la future Vendée, si, au dix-septième siècle, ces protestants sont redevenus catholiques, ce sont des nobles surtout, et non le peuple, dont la masse n'a pas varié. Cela est si incontestable que les hommes du peuple qui, à l'ouest de la Vendée, s'étaient faits protestants à la suite de leurs seigneurs, n'imitèrent pas leurs maîtres, quand les nobles revinrent au catholicisme. Les Chabot, les Rohan, les Soubise, les La Trémoille, par politique ou par persuasion, rentrèrent au giron de l'Eglise : leurs paysans s'attachèrent à l'erreur calviniste avec cette ténacité que leurs adversaires ont mise à défendre plus tard leur foi, et ils y persévèrent encore, quoique noyés, pour ainsi dire, dans les eaux catholiques. Cela prouve, il me semble, que si la future Vendée avait embrassé le calvinisme en masse, comme on veut le faire croire, elle y eût persévéré avec son opiniâtreté naturelle. Cela prouve aussi, peut-être, que le peuple, par le caractère, vaut mieux que les grands, et que ceux qui touchent au pouvoir en subissent plus facilement que lui l'influence heureuse ou néfaste.

IV

Il paraît donc que le premier péril pour la foi de la future Vendée vint, au seizième siècle, tout entier de la noblesse protestante,

Quelle force, plus puissante que la sienne, si grande pourtant, contrebalança cette influence dangereuse? Ce fut la vaillance d'un clergé sain comme ce peuple, comme lui solidement attaché à la foi de ses pères. Le calvinisme, qui se donnait comme réformateur des mœurs et de la discipline d'abord, pour ensuite altérer les doctrines, trouvait peu à réformer dans ces pays, où le clergé régulier était rare et où le clergé séculier était vertueux, et il perdait par conséquent ses chances de réformer les doctrines avec les mœurs. L'intégrité de la foi, la pureté de la conduite, le zèle ardent des prêtres, firent contre lui rempart impénétrable autour du Bocage, pendant qu'il envahissait la Plaine, éteignant la foi et altérant les mœurs. Par cela même se dessinait de plus en plus, entre le Bocage et la Plaine, cette ligne de séparation qui va circonscrire la nouvelle province. Sous les rois très chrétiens, ce clergé ne quitta ni ses sentiments ni sa haine du protestantisme, toujours vivace aux portes du pays; bien au contraire, le dévouement très actif des prêtres, en face de nouveaux périls, entretint l'ardeur et développa la piété du peuple. Pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle, le clergé épura encore sa doctrine et sa vie, et, à l'école de M. Olier, du cardinal de Bérulle et de saint Vincent de Paul, acquit des forces merveilleuses pour résister victorieusement à de nouveaux et perfides ennemis. Le jansénisme et le philosophisme allaient enrôler, en effet, dans leurs rangs, non plus la noblesse, mais la classe moyenne, la bourgeoisie, et le second danger qu'allait courir la foi de la future Vendée devait venir, au dix-huitième siècle, des bourgeois : elle en sortit plus forte qu'avant, et ainsi s'accrut la séparation du pays et avec les pays voisins, où la foi allait s'affaiblissant de plus en plus, et partant la formation de la nouvelle province.

Il y aurait fort à dire sur ce clergé qui devint l'âme informante de la Vendée : deux mots suffiront ici. A part quelques rares exceptions, ce clergé était peuple; j'entends le clergé séculier, et, dans ce clergé, celui des paroisses qui était en contact avec le peuple autrement qu'à la façon des gros décimateurs, par des rentes à percevoir et à dépenser. Sorti du pays, il restait sur cette terre; or, le terroir était sain et vigoureux : ces fils du peuple, devenus prêtres parmi le peuple lui-même, en avaient toutes les qualités foncières, et, dans ce dix-huitième siècle, où les vertus des grands moines passés n'embaumaient plus les solitudes, ce fut, pour la future Vendée, un bienfait du Ciel de n'être guère en contact journalier qu'avec les « bons prêtres » des paroisses.

Cent ans durant, ces humbles prêtres, dont se gaussaient fort les jansénistes, les philosophes et les abbés de cour, informèrent

les fortes générations du Bocage. Dans toutes les pièces relatives au clergé vendéen, parmi les dénonciations, les plaintes, les requêtes de toutes sortes contre les prêtres insermentés, on ne saurait découvrir la moindre allusion à la corruption des mœurs des réfractaires, et l'on imagine aisément que, s'ils avaient prêté le flanc à quelque accusation de ce genre, les énergumènes qui les persécutaient n'eussent pas montré à leur égard plus de retenue qu'ils n'en eurent, à tort ou à raison, pour les moines. On constate d'ailleurs que les historiens révolutionnaires n'ont jamais soulevé que très timidement cette question d'indignité, et surtout qu'ils ne l'ont jamais appuyée sur des documents certains. Le fait vaut preuve, et il n'y a pas de réponse plus forte à opposer aux malveillants.

Grâce à ce clergé, là où, les armes à la main, avait échoué le calvinisme violent et sauvage, son premier-né, le jansénisme, aux voies cachées et cauteleuses, ne devait pas réussir davantage. Pourtant, en ce qu'il affectait d'austère dans les pratiques de religion, il devait offrir quelque attrait à un peuple que son tempérament prédispose aux formes graves et sévères; et, dans le fait, ces chrétiens sérieux, solidement attachés à leur foi, donnèrent dans une piété un peu rude. Leurs prêtres, qui partageaient leurs idées et leur caractère, les y poussèrent vigoureusement et les y maintinrent avec sévérité. Mais leur bon sens et leurs lumières, en général, les préservèrent des excès dangereux. Du jansénisme qui l'avait touché, il ne resta au clergé vendéen du dix-huitième siècle et de la Révolution, avec un zèle ardent et une foi très vive, qu'une sorte de rigorisme peut-être un peu excessif, mais auquel la Vendée dut la fermeté dans les pratiques religieuses, sa fidélité et même son intransigeance dans la foi, aux jours de la persécution. Devant ces vieux prêtres, dont le souvenir est resté si vivant et même légendaire dans leurs paroisses, si sévères aux autres et si durs à eux-mêmes, si tendres aussi et si compatissants à toute misère, les jeunes peuvent s'incliner avec respect : pour ne pas gâter l'œuvre admirable qu'ils ont opérée, il faut souhaiter aux héritiers du bien qu'ils ont fait leur vaillance et leurs vertus.

V

Le principal obstacle qu'ils trouvèrent au bien, durant le dix-huitième siècle, ne venait plus de la noblesse, retournée presque tout entière au catholicisme, mais de la bourgeoisie, fortement piquée par le jansénisme et surtout par le philosophisme, son allié,

Quelques nobles, il est vrai, étaient farcis comme elle d'idées voltairiennes; mais, en général, la noblesse était catholique d'idées et même de mœurs. Les bourgeois, au contraire, étaient beaucoup plus divisés. En majorité, ceux des petites villes frontières du Bocage et de la Plaine, surtout dans le Bas-Poitou, et même de quelques villes de l'intérieur, qui avaient adopté les idées jansénistes ou irréligieuses, avaient, par jalousie ou par impiété, la haine du noble et surtout du prêtre. Les Mercier du Rocher, de Fontenay; les Gaudin, des Sables; les Goupilleau, de Fontenay et de Montaigu; les Guillou, de Cholet; les La Reveillère-Lépeaux, pour ne citer que la fine fleur des robins, pullulaient dans les petits centres, jansénistes et incrédules d'abord, libéraux ensuite, républicains et terroristes plus tard, mais toujours haineux et jaloux, méprisés et justement suspects au peuple et au clergé. La haine des bourgeois, dans toute la Vendée, sera l'une des formes du mécontentement populaire.

Ils embrassèrent avec enthousiasme la Révolution, par dépit d'être peu, par désir d'être tout, et surtout par la joie d'acquérir beaucoup en dépensant très peu. En général, ils s'enrichirent de la vente des biens nationaux, et, par crainte de les perdre, s'attachèrent, même dans les plus mauvais jours, à cette Révolution qui les en avait nantis et dont ils en attendaient la libre possession. Cela est si vrai qu'aujourd'hui encore, parmi les petits-fils de ces bourgeois enrichis à peu de frais, la principale cause, sinon la seule souvent, de la fidélité de plusieurs au drapeau de la Révolution se confond avec l'origine de leur fortune, et que beaucoup l'ont abandonné pour se ranger sous celui des Vendéens, quand ils se sont enfin convaincus qu'ils n'avaient plus à craindre une révision du passé. Ce sont ces bourgeois qui ont fait à la religion catholique une guerre persévérante, durant le dix-huitième siècle d'abord, par leur impiété et leurs sarcasmes; pendant la Révolution ensuite, par l'application intempestive et intolérante de la constitution civile du clergé, devenue leur évangile, et enfin, pendant la Terreur, par la chasse aux fauves qu'ils firent aux prêtres dans tout le pays, par l'exil et par la mort.

En général, il y avait en Vendée, à la fin du dix-huitième siècle, les *pratiquants*, de beaucoup les plus nombreux: c'est à-dire le peuple presque tout entier, la plus grande partie de la noblesse et une portion même assez notable de la bourgeoisie; les *incrédules*, qui avaient encore souvent le masque religieux, et qu'on appellera bientôt les « patriotes », les « révolutionnaires », de beaucoup les moins nombreux, c'est-à-dire la plus notable partie des bourgeois, quelques nobles et peu ou point du peuple, hors chez les protes-

tants; enfin, les *neutres*, qu'on rencontre partout, mais en fort petit nombre en Vendée; personnes sages et modérées, ou se donnant pour telles, par peur peut-être plus que par raison, mais pourtant plus rapprochées des croyants que des incrédules, des royalistes que des révolutionnaires, par conviction et par tempérament; gens qui avaient la foi sans l'ardeur. Encore faut-il noter qu'après les excès des patriotes, ils passèrent en grande majorité du côté des Vendéens et qu'il ne resta plus guère en présence que les « bons » et les « mauvais », les « patriotes » et les « catholiques », les « Blancs » et les « Bleus ». Aussi, l'insurrection religieuse fut à peu près unanime : le parti opposé à celui de la religion, s'il n'avait pas trouvé d'appui hors du pays, n'eût pas même compté; il a été emporté et roulé aux frontières par le flot catholique comme un fétu de paille, et il y fût resté. La masse de la population se déclara contre la Révolution, mais seulement contre la Révolution persécutrice, et chacun, à son heure et à sa manière, fut soldat de la foi. Sans la question religieuse, ce peuple eût accepté toutes les réformes, les plus contraires comme les plus favorables à ses intérêts et à ses passions. Il était « pour le maintien de la Constitution *en tout ce qui ne concerne pas les prêtres* », dit l'un de ses ennemis, qui l'avait pris sur le vif, La Reveillère-Lépeaux.

Le mouvement de 89 fut très bien accueilli en Vendée, avec la même confiance et les mêmes illusions que dans le reste de la France, et il a fallu une cause bien puissante pour en détourner le peuple. Je sais bien qu'il promit plus qu'il ne donna, et que les déceptions furent aussi cruelles qu'avaient été caressants les espoirs; que le poids des impôts, loin de diminuer par un partage plus égal, fut aggravé par la misère des temps, et que, dans leur répartition et leur recouvrement, de nouveaux vices, remplaçant les anciens, les firent presque regretter. Mais le mécontentement n'était pas particulier aux catholiques; il était au moins aussi vif chez les « patriotes ». Je sais aussi que la levée de 300,000 hommes fut une cause de fureur universelle, mais, en réalité, une occasion et un prétexte pour se soulever, la goutte d'eau qui fait déborder un vase trop plein. Malgré leurs répugnances pour le service militaire, les populations, qui en avaient été exemptes jusque-là, s'y seraient pliées alors comme depuis; mais les rancunes, les colères, les griefs accumulés, avaient tant grossi que cette levée extraordinaire fut comme la trouée par où le torrent se précipita. C'est qu'il fallait quitter son champ, ses outils, son foyer, pour aller au loin, et défendre surtout une république homicide et persécutrice, et cela parut trop cruel. Combattre pour combattre, les mécontents

préférèrent mourir en défendant ce qu'ils aimaient et non ce qu'ils détestaient; et ce qu'ils haïssaient, ce n'était pas la France, la patrie, mais les sinistres bandits qui prétendaient, honte suprême, l'incarner. Le flot qui roula les « patriotes » d'un bout du pays à l'autre était donc un flot religieux plus que politique, et ce que la Vendée a défendu avec tant d'héroïsme fut moins son roi que sa foi.

Que cette foi fût explicite et raisonnée, c'est ce qu'il serait imprudent de dire : les habitants du pays, ouvriers et paysans, gens de labour quotidien, hommes simples, mais de grand sens, faisaient reposer leur croyance sur le seul fondement qui pût la soutenir, l'autorité de leurs prêtres; car leur bon sens pratique les mettait en garde contre les audaces du libre examen protestant et révolutionnaire, qui tranchait du docteur du matin au soir et souvent du soir au matin, au club et à la société populaire, réglant tout, légiférant de tout, décidant de tout, à tort et à travers, avec cette infaillibilité présomptueuse descendue des fortes têtes de la Constituante et de la Législative jusque dans les moindres cervelles villageoises. Leurs guides étaient leurs « bons prêtres », et ces guides, par la dignité de leur vie, par leur dévouement, par leurs vertus, avaient mérité et obtenu leur confiance. C'est ce dont enrageaient surtout les robins patriotes.

Le principe d'élection lui-même, sur lequel la nouvelle constitution avait posé le fondement du schisme, s'il n'eût été appliqué qu'aux curés, quitte à voir l'élection ratifiée par l'évêque, chef hiérarchique, n'aurait même pas beaucoup choqué le peuple; car il eût choisi ses « bons prêtres », et, tranquille, se fût reposé sur leur vigilance de la garde de sa foi. Mais d'appliquer ce principe à la nomination de l'évêque, sans se soucier du chef suprême de l'Eglise, et même contre lui; d'être obligé de faire son choix parmi des étrangers indignes, que ses prêtres, — et ils étaient dans leur rôle ou plutôt dans leur devoir, — lui dénonçaient comme schismatiques, comme excommuniés, comme intrus, c'était trop exiger, et, en l'exigeant, municipalités, districts, départements, Assemblées nationales, furent enveloppés dans les mêmes haines. Mais pourquoi, hors des limites de la Vendée, dans la Plaine et dans le Marais du sud, pourquoi pas les mêmes griefs et les mêmes rancunes, et finalement la même explosion? C'est en vain qu'on voudrait l'expliquer sans cette foi et cette vie si intenses dans le Bocage et dans le Marais de l'ouest, sans cette force mère, que je me suis efforcé de bien mettre en lumière, la foi et la vie catholique. Cette foi resserra les parties déjà unies des trois provinces et le sang versé pour elle les souda pour jamais.

VI

C'est encore cette même force qui maintient toujours la cohésion si ferme entre les quatre parties des quatre départements, où la Vendée s'est fait sa place, et qui parachève sous nos yeux l'œuvre commencée au seizième siècle et si avancée sous la Révolution. Au point de vue religieux, la Vendée est toujours ce qu'elle fut il y a cent ans, ou plutôt la Vendée contemporaine est plus encore qu'autrefois la Vendée, et l'on a, en elle, le captivant spectacle d'une province toujours vivante, pendant que toutes ses sœurs sont mortes et ne sont plus que des souvenirs. C'est que sa foi, qui a formé lentement son enfance, qui lui a donné dans sa jeunesse une si héroïque vaillance, loin de décroître, n'a fait que grandir depuis la guerre, juste récompense de sa fidélité. Tandis que sa foi politique s'est considérablement altérée, à tel point qu'on se demande si la Vendée n'est pas impérialiste là où elle n'est pas encore républicaine, sa foi religieuse, dégagée de toutes scories, dans sa pureté se manifeste par une vitalité merveilleuse. Le prêtre n'a rien perdu de son prestige, je ne dirai pas, comme plusieurs, « en toute matière », — car qui connaît le Vendéen sait, qu'en dehors de sa religion, il garde, même vis-à-vis du prêtre qu'il aime, sa jalouse indépendance, — mais dans les choses et les pratiques religieuses. L'arbre, secoué violemment, n'ayant pas été arraché, a enfoncé ses racines plus profondément dans la terre féconde, et s'est couvert d'une verdure et de fruits que les siècles passés n'ont pas vus.

Dès au sortir de la première période de la guerre, en 1797 et 1798, les commissaires du pouvoir signalent cet attachement intransigeant à la foi catholique. De tout le reste, royauté, ancien régime, impôts, la Vendée fait bon marché; mais sur sa foi, malgré son épuisement, rien ne peut la faire désarmer. Il faut lire, pour s'en convaincre, par exemple, ce que Duval, commissaire du Directoire exécutif de Maine-et-Loire près l'administration municipale de Cholet, en dit dans sa correspondance avec le département ¹. « Partout les prêtres intrus sont insultés, bafoués, maltraités, et cela par des populations que la persécution a saignées à blanc; on fait le vide autour d'eux, les enfants sont baptisés, les fiancés mariés par « les bons prêtres »; les malades préfèrent mourir sans les secours de la religion plutôt que de les recevoir des « mauvais prêtres »; les écoles sont désertes parce que « l'instituteur, instruit

¹ Voy. l'abbé Urseau, dans le *Bulletin historique et philologique*, 1897.

et bon républicain, a voulu substituer aux mômeries religieuses des principes d'enseignement plus analogues à la forme républicaine. » Les agents du pouvoir révolutionnaire se lamentent de voir les dimanches et les fêtes chômés et les populations s'abstenir de maigre le vendredi, malgré la défense formelle, faite par les autorités, d'acheter du poisson ce jour-là. Quoique la détresse, fruit d'une dévastation inouïe, soit générale, les habitants s'imposent afin d'avoir un vicaire pour aider leur curé. « Ainsi, comme vous voyez, ajoute mélancoliquement Duval, les travaux des *bons prêtres* ne diminuent pas chez nous. » En effet, ils « reprennent visiblement leur ancienne influence; les cérémonies religieuses sont suivies presque comme autrefois ou à peu près par *tous les habitants* ». Le pays est donc « le même qu'autrefois quant aux principes politiques et religieux ». Dès lors, comment s'étonner que les habitants « ne fêtent pas le décadi » et « continuent à fêter le dimanche,... ne portent point de cocardes » et « n'aient pas la moindre idée de l'ère républicaine?... Les fêtes décadaires ont eu de tout temps des effets plus nuisibles qu'avantageux », et c'est à désespérer de « faire oublier au peuple les anciennes habitudes de dévotion et faire remplacer à ses yeux, avec avantage, les institutions ridicules et absurdes de sa religion, par des spectacles agréables, raisonnables et intéressants ». En attendant, « les habitants continuent à se réunir dans leurs églises, aux heures anciennes de la messe, vêpres, prières, etc., pour y prier Dieu en commun ». Et l'habitude dure toujours. Ce que ces documents et une foule d'autres semblables révèlent, ce sont les vertus chrétiennes, communes, répandues dans la masse; c'est la vie catholique des paroisses, des familles, des corporations, des individus; et c'est ce qu'il faut dégager avant tout pour comprendre la Vendée. Avec les lettres, les registres des fabriques, les mémoires, les rapports, les souvenirs, les mœurs, les habitudes de piété, les confréries, les pèlerinages, l'historien entre dans la vie intime et journalière du peuple et découvre quelle sérénité, en ces temps de scepticisme et d'impiété, la foi gardait dans l'âme de ces simples et grands chrétiens.

Aussi, ils ont obtenu le plus beau prix de leur foi, et le seul qu'ils demandaient, en la gardant intacte à leurs enfants. « Pourvu que nos prêtres reparassent, disaient les blessés en mourant, c'est la seule récompense que nous demandions à Dieu pour tous nos sacrifices. » Leurs prêtres reparurent en effet, et, grâce à leur zèle, la Vendée a produit en ce siècle, sur un autre terrain que les champs de bataille et sans une autre forme que celle de la valeur militaire et du martyre, des merveilles égales à son héroïsme. J'en

donnerai seulement trois preuves : ses églises, ses écoles, ses vocations religieuses; faits sociaux, je dirais mieux *provinciaux*, qui lui font un caractère et une physionomie uniques au monde, je dis bien, dans le monde catholique tout entier.

VII

Nulle part, en ce siècle, et peut-être depuis le moyen âge, qui vit surgir de terre les grandes cathédrales, on n'a contemplé, comme en Vendée, depuis cinquante ans, une si magnifique floraison de belles églises. On y a vu à la lettre se renouveler les enthousiasmes du douzième et du treizième siècle, avec cette différence toutefois qu'il ne s'agit plus, comme alors, de sanctuaires célèbres dispersés, çà et là, en France dans les grandes villes ou les puissantes abbayes, et dus surtout à la générosité des princes, des évêques et des riches abbés, mais d'églises bâties par le peuple, et dans presque toutes les petites villes et les plus humbles bourgades de la Vendée. Sur 700 paroisses, près de 300 ont reconstruit leurs églises dans ce laps de temps; je ne parle pas de celles qui les ont simplement restaurées et embellies; et le très grand nombre de ces églises, même dans de très petites paroisses, — il n'y en a pas de considérables en Vendée, — feraient l'ornement des grandes villes, et de Paris même.

Telle, comme Notre-Dame de Cholet, a coûté près de 1,500,000 fr.; telles autres, comme celles de Notre-Dame de Chemillé, de Challans, de Vieillevigne et de Vertou, ont coûté 400,000, 500,000 et 600,000 francs. Un seul architecte en a blanchi les Mauges angevines et n'en a pas construit pour moins de 12 millions; et, de l'avis des hommes compétents, fondé sur des supputations certaines, c'est au moins 40 millions que la Vendée catholique a dépensé depuis cinquante ans en l'honneur du Christ qu'elle aime. Encore faut-il remarquer qu'il ne peut être ici question ni des dons en nature qui ont été partout si abondants, ni des travaux gratuits dont les habitants sollicitaient l'honneur, ni des richesses, vitraux, statues, chaires, autels, ornements précieux, vases sacrés, dont on a embelli ces églises. S'il fallait, si l'on pouvait évaluer en argent tous ces dons, on arriverait à une somme presque incroyable. En telle paroisse, on a calculé que les habitants ont fait pour leur église plus de 500 lieues de charrois, et de toutes celles qui ont rebâti leurs églises, on pourrait rendre le même témoignage, car c'est leur histoire commune. On aura tout dit enfin en ajoutant que bourgeoisie, noblesse et peuple, ont rivalisé de zèle; mais dans cette

lutte de générosité l'avantage reste encore au peuple, petits rentiers, ouvriers et paysans, à qui donner paraît moins facile qu'aux riches. En quelle contrée trouvera-t-on beaucoup de paysans, par exemple, disant à leur curé : « Je vous avais promis 1,000 francs pour notre église; l'année n'a pas été mauvaise, monsieur le curé, je vais vous en donner 2,000. » On dira peut-être qu'ils sont riches : je ne dis pas que, en général, ils soient pauvres; mais ils sont moins riches certainement que dans la Plaine et dans la Beauce; seulement ils sont plus généreux. Où trouvera-t-on, dans les Beauces et les Plaines, de petits rentiers à qui un travail dur et persévérant a procuré quelque aisance, et qui se privent de vin toute l'année pour offrir à leur église une chaire ou un autel? Nulle part, je ne dis pas en France, mais dans le monde entier, on ne signalera de pareils exemples de générosité. Car il ne s'agit pas ici de rares exceptions qu'on peut rencontrer partout, mais d'un fait universel, répandu dans les 700 paroisses de la province. Quand on sait combien, d'ordinaire, l'ouvrier et le paysan sont après au gain et tenaces à retenir la pièce de cent sous péniblement acquise, on éprouve une sorte de saisissement d'admiration devant la générosité du peuple vendéen : du geste large avec lequel, il y a cent ans, il donnait son blé, ses bœufs et ses enfants pour la défense de sa foi, il donne aujourd'hui son or. Il le prodigue pour ses chapelles, pour ses croix, qui se dressent à tous les carrefours; pour ses calvaires, où il a fallu quelquefois vingt-cinq paires de bœufs robustes attelés pour traîner, sur les pentes des collines, les blocs de granit destinés à leur base; et, de ce chef encore, comme pour ses églises, il a donné un magnifique témoignage de sa foi.

Les belles églises! belles surtout quand, dimanches et fêtes, elles s'emplissent d'une foule recueillie, toujours proprement mise dans ses plus beaux vêtements! Pour en comprendre toute la beauté, il faut avoir été attristé par les chétifs et misérables sanctuaires de la Plaine et des pays du Centre, vraies granges, pauvres, sales et vides, où les habitants n'entrent trop souvent que pour les baptêmes, les mariages et les sépultures. Gothiques ou romanes, avec leurs parures et leurs dentelles de pierre, leurs belles colonnes élancées, leurs vitraux étincelants sous le clair soleil du bon Dieu, qu'elles sont belles! Trop belles peut-être, ou du moins trop jeunes : je les aurais voulu seulement rajeunies. Les vieilles églises, humbles et cachées dans la verdure du Bocage, aux clochers lourds et bas, disparaissent peu à peu, et c'est vraiment dommage quand on ne peut les restaurer. Les vieux murs, où tant de générations, depuis les premières luttes au seizième siècle, avaient prié pour la conservation de leur foi; dont les fenêtres surbaissées laissaient passer sur les

autels une lumière si discrète; où tant de martyrs ont souffert, où de toutes jeunes filles ont été massacrées pour ne vouloir pas enlever les fleurs dont elles venaient de parer la Vierge; témoins aussi de blasphèmes et de profanations impies; imprégnés de souvenirs et comme patinés par la prière et les vieux encens, ah! les vieux murs des primitives églises auraient dû être conservés comme des reliques, réparés, rajeunis; ceux qui l'ont été, trop rares, forment d'admirables sanctuaires, comme cette église de Saint-Florent-le-Vieil, où, le 18 octobre 1793, cinq mille prisonniers « patriotes » durent la vie au généreux Bonchamps. Les églises neuves, avec leurs flèches ajourées, leurs fenêtres géminées ou trifoliées, leurs vitraux resplendissants, leurs élégantes colonnes, leurs chapiteaux et leurs frises aux fines dentelures, leur pavé aux dessins variés, vaudront-elles jamais les vieilles disparues? Là s'était formée l'âme vendéenne, faite d'ardeur, de vaillance et de générosité; l'âme qui a rempli le monde du bruit de son enthousiasme religieux et qui bat toujours sous les arcades de nos poitrines. — Par leur beauté pourtant, ces jeunes églises ont cet avantage, qu'elles attestent la vitalité de la Vendée catholique contemporaine.

Après avoir donné tant d'or pour ses églises, on pouvait croire que la Vendée, à bout de générosité et épuisée par la crise de son commerce et de son agriculture, se serait reposée : il n'en est rien; un nouveau danger, inattendu, est venu solliciter sa vaillance et, avec l'ardeur d'autrefois, elle a repris les armes pour sauvegarder la source de sa vie, sa foi religieuse : tout en continuant à bâtir des églises, depuis vingt ans elle a encore trouvé beaucoup d'or pour bâtir des écoles. Cette foi, qui opposa au protestantisme une si tenace résistance, qui soutint le choc de la Révolution impie, qui a fait surgir de terre tant de sanctuaires pour abriter sa piété, cette même foi a fondé encore plus d'écoles qu'elle n'a construit d'églises. Il est peu de paroisses qui n'aient une école libre, le très grand nombre en a deux. Le seul diocèse de Luçon en soutient 258, pour lesquelles il faut trouver chaque année, au minimum, 387,000 francs, et on les trouve. Si l'on ajoute à cette somme : d'une part, les intérêts du capital immobilisé dans les constructions anciennes; de l'autre, les sommes nécessitées chaque année par les constructions nouvelles, on arrive à constater qu'annuellement les catholiques de la Vendée, dans le seul diocèse de Luçon, dépensent au moins un demi-million pour leurs écoles libres. Ce qui ne les empêche pas, bien entendu, de contribuer pour leur part aux frais de l'enseignement public officiel, et, proportions gardées, c'est la même générosité dans la partie vendéenne des diocèses de Poitiers, d'Angers et de Nantes. Ce serait

donc au moins environ un million et demi que la Vendée catholique trouve chaque année pour sauver la foi dans l'âme de ses enfants ¹.

Dans sa lutte contre l'école neutre, par sa neutralité même ennemie du Christ et de son Eglise, la Vendée a retrouvé toute sa vaillance, toute l'ardeur intransigeante de sa foi : sur le terrain de l'instruction religieuse, les catholiques et les « patriotes » se sont de nouveau comptés. La moyenne des écoles officielles n'est pas de 10 pour 100 des enfants ; il en est qui sont vides. C'est toujours la continuation des vieilles luttes, parce que c'est en Vendée la même vie, toujours plus puissante et robuste. La Révolution, au point de vue religieux, était tout entière dans la guerre de la « nature » contre la « grâce », de la « raison » contre la « foi », de la « lumière » contre les « ténèbres » ; c'est toujours la même guerre, le moyen seul a changé : l'école prétendue neutre a remplacé la constitution civile du clergé. Les évêques et les prêtres de la Vendée l'ont bien compris, et les populations vendéennes avec eux, et partout où les ressources n'ont pas fait défaut, — et même où elles manquaient, — les *paroisses* ont lutté contre les *communes* et se sont imposé de très lourdes charges pour sauvegarder l'avenir.

Rien même ne fait mieux comprendre la Vendée de 1791 à 1793 que ce qui s'y passe à propos de la *laïcisation* des écoles. Dans sa résistance à la loi scolaire, la Vendée n'est pas allée jusqu'à la révolte armée ; encore a-t-on, à certains moments, perçu nettement les sourds grondements de l'orage. S'il n'a pas éclaté, il faut l'attribuer surtout à une sorte de tempérament de la loi qui, tout en constituant une aggravation par un côté, par un autre en est néanmoins un adoucissement, que la Révolution ne mit pas dans sa farouche application de la Constitution civile du clergé. Mais si, au lieu de laisser aux populations catholiques le droit de s'imposer librement de très lourds sacrifices pour fonder l'école libre en face de l'école neutre, la loi venait jusqu'à leur refuser ce droit, comme elle dénia aux catholiques de 1792 celui de s'imposer extraordinairement pour ouvrir l'église libre en face de l'église constitutionnelle ; si, à l'exemple des prêtres traqués dans leurs paroisses, chassés de ferme en ferme, bannis aux chefs-lieux des départements, exilés au delà des frontières, emprisonnés,

¹ On doit ajouter encore, pour compléter cette esquisse de la générosité de la Vendée, la part prépondérante qu'elle apporte, dans les quatre diocèses d'Angers, de Poitiers, de Nantes et de Luçon, pour les œuvres multiples des Séminaires, du Denier de saint Pierre, de l'Université d'Angers, de la Propagation de la Foi, etc. De ce chef encore, on atteint facilement la somme annuelle de 6 à 700,000 francs. C'est le double qu'il faut compter avec les honoraires de messes.

fusillés, guillotins et noyés, les instituteurs et institutrices libres étaient l'objet d'une persécution analogue; si les enfants étaient traînés de force par les gendarmes à l'école officielle, passant d'une neutralité hypocrite à une hostilité déclarée, « pour substituer aux mômeries religieuses, comme disait Duval, des principes d'enseignement plus analogues à la forme républicaine », comme on faisait traîner, par des gardes nationales, à la messe des *intrus*, au milieu des quolibets des « patriotes », de malheureuses femmes à califourchon, tête à queue, sur des ânes officiels; et cela, comme en 1792, du Layon à l'Océan et de la Sèvre niortaise à la Loire, on ne sait ce qu'il adviendrait; mais au souvenir de certaines réceptions, bien connues en Vendée, faites aux *laïcisateurs*, on s'en doute un peu. Et si l'on fait ici un rapprochement qui s'impose du reste, c'est qu'il importe de montrer que l'esprit qui anima la Vendée contre la Révolution est le même qui la meut contre les lois scolaires, et que la Vendée d'aujourd'hui continue bien la Vendée d'autrefois.

Enfin, la Vendée catholique donne plus que son or : comme autrefois, elle prodigue sa chair et son sang. La foi y est toute naturelle à ses enfants; ils la reçoivent, pour ainsi dire, dès le sein de leurs mères avec le sang; ils la sucent avec le lait; elle grandit en eux, comme eux-mêmes, presque sans qu'ils s'en aperçoivent, sous l'influence de l'exemple et de l'éducation, dans une atmosphère morale saturée de christianisme. Cela est si vrai que, pour en sentir le prix, il leur faut sortir de cet air limpide et fortifiant et respirer l'air épais et malsain des contrées où la foi est morte ou languissante : au milieu de populations indifférentes ou hostiles, le sentiment d'un contraste pénible fait apprécier, comme elle le mérite, cette terre bénie entre toutes les terres de France. On entend parfois les prêtres vendéens se plaindre du travail : encore que tout ne soit pas parfait dans leurs paroisses, c'est, de leur part, presque une ingratitude contre la Providence qui les gâte; et, pour se guérir du mal de la plainte, il ne leur manque que de passer quelques années dans les pays du Nord ou du Centre, où un clergé rare est presque constamment au repos. La terre vendéenne est, par excellence, la terre où pullulent les belles fleurs de l'Eglise : les religieuses et les prêtres; et c'est une des formes, la plus belle peut-être, de sa vitalité puissante. Nulle part on ne trouve tant de vocations religieuses : c'est par milliers qu'on les compte; il n'est presque pas de famille qui n'ait donné des prêtres et des religieuses; il est telles paroisses qui ont fourni à l'Eglise à la fois quinze et vingt prêtres, trente et quarante religieuses et même quelquefois davantage. Si les ressources ne faisaient pas défaut, c'est au

décuple qu'on aurait des vocations sacerdotales : à elle seule, la Vendée catholique pourrait alimenter le clergé de tous les diocèses voisins. En même temps, les congrégations de femmes se touchent et fleurissent. Sans compter toutes les jeunes filles qu'attirent au dehors les Sœurs de la Charité, les Petites-Sœurs des pauvres, les Sœurs de Saint-Charles, le Bon-Pasteur et bien d'autres ; c'est, au dedans, pour les recevoir, des maisons célèbres : Saint-Laurent-sur-Sèvres, avec les Filles de la Sagesse ; Chavagnes, avec les Ursulines ; Mormaison, Torfou, La Salle-de-Vihiers, La Pommeraye, pour ne citer que les grandes congrégations vendéennes, toutes filles, à part une, de ce siècle fécond.

Ainsi la religion a formé une province en France. L'unité des esprits et des aspirations, l'étroite fraternité née de l'héroïsme commun sur les champs de bataille, la persuasion de former une seule famille, l'orgueil d'une gloire inouïe, tous ces liens en resserrent les parties diverses et les constituent en une province aussi distincte par le caractère que par le territoire. Et lentement, mais sûrement, l'unité parfaite s'achève au profit de la vie catholique, qui en est l'âme. Le jour où l'accord sera unanime entre ses enfants, la Vendée « patriote », avec ses traditions et son esprit janséniste et protestant, aura vécu : il ne restera que la Vendée sans alliage altérant sa pureté. Ce sera l'œuvre, s'il le veut, de son admirable clergé : il manquerait à sa mission et trahirait son passé, s'il n'y réussissait pas ; mais sa vaillance et ses vertus sont un sûr garant du succès final. En tout cas, tout ce qu'on vient de voir ne démontre-t-il pas, en Vendée, une vitalité religieuse extraordinaire, et faut-il donner d'autres preuves que cette terre n'est pas la terre qui meurt, comme tant d'autres, hélas ! en France, mais la terre qui vit ?

Eug. BOSSARD,

Professeur à l'Université catholique d'Angers.

L'HEURE DÉCISIVE¹

VIII

Dans son grand cabinet de travail, ouvert sur l'horizon du lac, où la lumière pénétrait doucement tamisée par les larges stores écus, M^{me} Champdray écrivait. Elle s'arrêta, entendant sous sa fenêtre la voix de Denise et, repoussant un peu le feuillet que noircissait sa haute écriture, presque masculine, elle appela :

— Denise, vous sortez?

La porte s'entr'ouvrit.

— Oui, madame. Peut-on, sans vous déranger, entrer vous dire au revoir?

— Entrez, enfant. Vous êtes toujours la très bienvenue. Où courez-vous encore après avoir circulé toute la matinée, intrépide petite promeneuse?

— Ce matin je n'étais pas en route pour mon plaisir. J'avais la répétition du concert de charité au casino et de la messe en musique de dimanche. Vanore est sans pitié quand il s'agit de me produire. Toutes les occasions lui paraissent bonnes.

— Parce que, sachant mieux que personne tout ce que vous valez, petite, il est fier de vous et prépare, dans son affection pour vous et dans son amour pour la musique, votre avenir d'artiste dont vous ne vous souciez pas assez.

Une ombre voila le jeune visage souriant.

— Follement, j'espère toujours y échapper, quoique chaque jour me pénètre davantage de la conviction que j'espère en vain. Les circonstances seront plus fortes que moi, et le théâtre me prendra à un moment ou à un autre. Pendant que je suis ici, au moins, je veux l'oublier...

— Et moi, maladroite, je vous rappelle vos craintes, ma pauvre petite. Pourtant Dieu sait que je trouve sage de vivre pleinement dans l'heure présente quand elle n'est pas trop mauvaise... Fuyez-moi, ma chérie. Allez-vous-en jouir de cette belle journée... Où cela?

— Aux Gouttridos. M^{me} Vanore y emmène goûter ses enfants et leurs amis.

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1893.

— Une petite fête enfantine à laquelle leur père se dérobera, tandis que le bon Grisel y figurera allègrement dans la certitude de vous y retrouver. Ma mie, ayez donc un peu pitié de ce garçon et ne lui tournez pas absolument la tête comme aux autres...

— Aux autres?...

M^{me} Champdray sourit :

— Je parle de la colonie masculine habitant la villa Arnales qui m'a l'air de brûler en votre honneur plus ou moins discrètement.

— Comme on brûle pour un modeste professeur de chant, puisque c'est surtout le personnage que je remplis chaque jour en ce moment chez M^{me} Arnales.

— Une vraie corvée que vous avez acceptée là, enfant. Il fallait confier à Vanore le soin de leur déclarer que les amateurs de leur qualité ne devaient point se mêler de chanter sa musique et laisser ces musiciennes, du genre perruches, patauger à leur aise dans les chœurs qu'elles ont la regrettable ambition d'exécuter!

Une amertume un peu mélancolique effleura la bouche fraîche.

— Ça aurait été plus agréable pour moi évidemment, car j'ai le caractère si malheureux que le professorat me paraît sans nul charme; mais ce n'eût pas été raisonnable. Et, bon gré mal gré, je dois être sage!

Elle s'arrêta court, ne voulant pas s'abandonner à d'inutiles confidences sur ses soucis matériels. Ah! oui, certes, elle n'avait que trop de motifs de ne négliger nulle occasion de parer aux dépenses inattendues provoquées par la façon de vivre de M^{me} Muriel, aux eaux. Mais cela ne devait regarder qu'elle seule. Et, sans permettre à sa vieille amie de lui répondre, elle poursuivit s'obligeant à trouver un accent gai :

— D'ailleurs, ces séances musicales ne sont pas aussi absolument insipides que vous le supposez! Elles se trouvent coupées par toutes sortes d'incidents pouvant être qualifiés d'amusants, quand on les regarde d'un certain côté. Ce sont les conseils et les appréciations de M^{me} Arnales sur l'effet des chœurs, les rappels à l'ordre adressés à Sabine qui bavarde, flirte hors de propos, et riposte aux observations avec sa désinvolture pittoresque, les impatiences contenues d'Yvonne, quand elle s'aperçoit trop bien de tout ce qui manque à sa voix, etc., etc... C'est une façon de vraie petite comédie qui se joue aux répétitions! Les choristes masculins, heureusement, relèvent le niveau des chanteurs. Plusieurs sont vraiment bons musiciens...

— Surtout d'Astyèves n'est-ce pas? Ce garçon est décidément doué à merveille en tout. Il est né pourvu de ce qui peut constituer un séducteur moderne... Physiquement, il a pour lui son allure de gentilhomme, aujourd'hui on dit de clubman aristocratique...

Au moral, il possède une très vive intelligence de raffiné, une discrète ambition, un égoïsme nonchalant et distingué d'homme de goût habitué à suivre sa seule fantaisie, à rechercher les choses finement délectables, pour sa propre satisfaction; susceptible d'emballements violents que sa froide volonté saura toujours maîtriser, coûte que coûte, quand il le jugera sage, ayant juste assez de cœur pour réussir à jouer un personnage de charmeur, sans compromettre son propre repos... Une nature intéressante à étudier, en somme; sinon à laquelle il faudrait se fier! Cet homme, si chevaleresquement courtois pour les femmes, saurait, j'en suis sûre, se montrer cruel, — dans l'ordre sentimental s'entend! — non pas avec une inconscience, mais avec une insouciance parfaite!

M^{me} Champdray avait parlé d'un seul jet de pensée, avec la mordante vivacité dont elle était coutumière quand un sujet la préoccupait. Denise, droite devant elle, le regard enfui vers les lointains fleuris du jardin, l'écoutait attentive, devinant que ce jugement très net, qu'elle sentait si juste, lui était délicatement destiné. Car la femme clairvoyante qu'était M^{me} Champdray avait vite pénétré l'œuvre de séduction entreprise par Bertrand d'Astyèves, volontairement ou non...

Une seconde, le regard de Denise s'arrêta dans celui de sa vieille amie, avouant sans honte qu'elle avait compris le conseil; puis, se penchant, d'un geste d'affection, elle embrassa M^{me} Champdray:

— Merci de veiller ainsi sur votre fille! Mais ne craignez rien pour elle... Vous savez que les circonstances se sont chargées de la rendre aussi sceptique que votre prudence peut le souhaiter et qu'elle est bien résolue à ne pas se permettre de souffrir par le fait de M. d'Astyèves ni d'un autre...

— Et ce sera sagement à elle!... Sur cette double conclusion, sauvez-vous, ma chérie, vous serez en retard, et j'oublie, moi, tout à fait mes paperasses en bavardant avec vous.

Elle obéit et sortit.

Dehors, c'était toujours la fête lumineuse d'un été remarquablement beau. A travers les frondaisons vertes, l'air vibrait de chaud soleil et bruissait dans les aiguilles des sapins dont la senteur subtile flottait dans la brise... Et une fois encore, tandis que de son pas souple, elle descendait la côte des Xettes, toute la jeunesse de Denise lui monta au cerveau, la pénétrant de l'invincible besoin d'oublier tout souci dans la sérénité de l'heure présente. En bas de la côte, elle dut s'arrêter, au moment de traverser la route pour gagner le sentier qui grimpeait aux Gouttridos. Dans un fin poudroisement de poussière, un mail arrivait, lancé au trot de ses quatre chevaux dont les sabots heurtaient la terre très

sèche; celui des Arnales illuminé de visages jeunes, de robes claires, de chapeaux fleuris...

Un petit sourire de raillerie retroussa une seconde la bouche de Denise :

— Eux en haut ! moi en bas, dans la poussière, comme il convient ! Comme c'est symbolique !

Les hommes s'étaient découverts pour la saluer, plus d'un, avec le regret ravivé qu'elle se fût refusée le matin à faire partie de la promenade. Bertrand d'Astyèves, lui, n'était pas parmi eux ; peut-être retenu auprès de sa mère, arrivée depuis plus d'une semaine à Gérardmer, et installée dans une villa où il habitait maintenant avec elle.

Il avait su la décider à ce voyage en lui laissant l'espoir que son séjour à Gérardmer, en même temps que les Arnales, pourrait favoriser le mariage avec Yvonne que souhaitait tout bas son ambition maternelle.

La vérité, c'est qu'il avait voulu reconquérir sa liberté d'action qu'il ne pouvait posséder, étant l'hôte de M^{me} Arnales, afin d'user à son gré de toutes les occasions de rencontrer Denise, sans être entravé par l'hospitalité reçue.

Et cela, elle l'avait bien deviné, avant même qu'il le lui eût hardiment avoué dans l'abandon soudain d'une causerie...

Oh ! ces causeries, comme elles avaient été nombreuses, nouant entre eux d'indéfinissables liens dont elle avait à peine conscience. Tout à coup, parce qu'elle regardait en arrière vers ces jours d'août qui s'étaient écoulés légers et doux, elle s'apercevait soudain de la place singulière qu'y avait tenue Bertrand d'Astyèves. A peu près quotidiennement, elle l'avait vu, pendant des excursions faites en une même société ; aux brillantes réceptions de M^{me} Arnales où elle remplissait son personnage d'artiste ; et bien plus, bien mieux encore, durant d'exquises soirées musicales chez les Vanore et chez M^{me} Champdray. Ensemble, ils avaient parlé de toutes choses, en des conversations qui, jamais, ne se ressemblaient ; quelques-unes avaient été spirituellement gaies ; d'autres, presque graves, les meilleures peut-être... D'autres encore avaient ressemblé à des escarmouches dans lesquelles leurs deux personnalités, — masculine et féminine, — s'attiraient, se dérobaient, se heurtaient, se séduisaient ; dans lesquelles, sourdement, grondait la passion de l'homme...

Et, sans cesse, partout, elle lui avait senti la même curiosité, le souci constant d'elle, vers qui il était jeté par l'attrait violent dont elle avait eu l'intuition dès leurs premières rencontres. Elle avait reçu de lui ces mille soins délicats et discrets qui disent à une femme qu'elle est l'unique, fût-ce même pour un fugitif instant... Mais toujours aussi, avec sa clairvoyance de vierge qui sait, elle

avait senti le frôlement d'un désir impérieux de la conquérir, de faire naître en elle le même vertige qui l'entraînait, lui...

D'abord indifférente et sceptique, elle s'était dérobée, dédaigneuse de cette attention dont il lui faisait l'honneur, autant qu'elle l'était des hommages des autres hommes rencontrés chez M^{me} Arnales, qui, tous, pour peu qu'elle parût y consentir, lui eussent volontiers murmuré qu'elle était mieux que belle... Pourquoi donc peu à peu l'avait-elle distingué parmi les autres? Comment avait-il su l'intéresser, l'étonner, la charmer même quelquefois; faire qu'elle ne s'offensât pas d'être recherchée par lui avec une sorte d'audace passionnée qui contredisait bizarrement son apparence de froideur nonchalante...

Songeuse maintenant, elle avançait d'une allure plus lente, sa pensée, aiguisée par les dernières réflexions de M^{me} Champdray, fouillant dans son souvenir pour y chercher le pourquoi de l'intense et nouvelle sensation d'allégresse sans nom, dans laquelle il lui semblait délicieux de vivre. Était-il possible que le parfum d'amour dont Bertrand l'enveloppait en fût l'aliment; qu'elle, toujours si bien gardée par sa hautaine volonté de ne se permettre ni un rêve, ni un espoir, pût avoir laissé cet étranger se mêler même un peu à sa vie solitaire, alors que, jamais, il ne devait être rien pour elle?... Puisqu'elle n'était pas de celles qu'on épouse, elle ne devait pas s'exposer à ce qu'on pût la croire des autres...

Lui, Bertrand, comment la jugeait-il?... Une rougeur passa sur son visage. Gravement elle songea :

« Il me faut prendre garde à moi! En ce moment, j'ai trop fort le désir d'aimer, le besoin d'être aimée. Et je n'en ai pas le droit... »

Une impatience fière la secouait d'être faible ainsi, de ne pouvoir mieux étouffer la plainte sourde de son cœur de vingt ans. Certes non, elle n'aimait pas d'Astyèves! Mais c'était déjà trop qu'il lui plût si fort, qu'elle goûtât vraiment sa présence, qu'elle éprouvât un dangereux plaisir à le sentir près d'elle, tout vibrant du trouble où elle le jetait, non plus seulement par son chant, mais par son charme de femme. Si sûre d'elle-même qu'elle pût espérer l'être, la sagesse lui criait de se dérober — pour n'être pas tentée, — à la douceur grisante de se savoir la toute-puissante...

— Mademoiselle Muriel, peut-on vous accompagner?

Elle tourna la tête, arrachée brusquement à sa rêverie. En bas de la rude côte qui montait aux Gouttridos, elle aperçut la figure ronde et souriante de Charles Grisel qui soulevait son chapeau de paille pour la saluer. Jeté sur ses larges épaules, des épaules de charretier, disait dédaigneusement Yvonne Arnales, il portait un petit filet gonflé de paquets.

En quelques enjambées, il l'eut rejointe et alors s'arrêta, pour tamponner son front moite, son cou vigoureux que le soleil avait tanné et qui luisait, avec des tons de cuivre, dans la blancheur du col de flanelle.

— Quelle chaleur ! Comment pouvez-vous trotter si vite, mademoiselle Denise ! Je vous voyais détalier avec tant de prestesse que j'ai eu peur, un instant, de ne pouvoir vous rejoindre. Vous êtes une sylphide... Au près de vous, je me produis l'effet d'un éléphant !

Il parlait avec sa bonne humeur communicative, immobilisé pour reprendre haleine, sa large poitrine de garçon trop gros, se dilatant éperduement. Il était si serviable et de commerce si facile, qu'elle lui accordait une bonne amitié, lui pardonnant une inconsciente et naïve vanité de sa grande fortune de manufacturier, son manque de distinction qui n'atteignait, d'ailleurs, point la vulgarité, son absence totale de culture artistique, voire même littéraire, avec une intelligence très vive d'homme d'affaires.

A cette heure, où il troublait sa songerie, il n'était guère le bienvenu. Mais il paraissait si content de l'avoir rencontrée qu'elle n'eut pas le courage de se dérober et, résignée, elle interrogea, attendant de bonne grâce qu'il eût retrouvé assez de souffle pour entreprendre la montée :

— M^{me} Vanore est déjà partie avec les enfants ?

— Oui, des enfants, des gouvernantes et une voiture à âne, emportant les provisions du goûter.

— Y en avait-il donc tant que cela ?

— Mais... suffisamment ! J'y ai veillé et je crois que nous goûterons bien !

Il avait une telle conviction d'accent qu'elle se mit à rire, distraite, malgré elle, de ses préoccupations.

— Est-ce que vous seriez gourmand ?

— Très gourmand ! je l'avoue à ma grande confusion. J'espère qu'en vous faisant pareille confession je ne vous choque pas trop, vous qui avez l'appétit d'oiseau d'une Parisienne. Pour me pardonner ce défaut, si vous jugez que c'en est un, songez que dans notre province les distractions chôment et que les bons repas finissent par en constituer une qui n'est pas à dédaigner. Ma table est célèbre dans notre région !

De toute évidence, il en était satisfait, — comme de tout ce qu'il disait ou faisait, — mais avec tant de candeur, qu'on eût été bien rigoureux de lui en vouloir. Instinctivement, Denise s'était remise à marcher. D'un pas lourd, il la suivit sur la route ensoleillée où, trop rarement, des bouquets d'arbres jetaient des découpures d'ombre. Il répliquait avec le même entrain :

— Je voudrais bien, mademoiselle, vous faire goûter de ma cuisine, car elle serait digne de vous, j'en suis sûr, et capable de vous rendre gourmande à votre tour ! Et puis, j'aimerais beaucoup à vous faire connaître ma maison et mes serres qui sont tout à fait remarquables, disent tous les connaisseurs, mes usines et mes terres qui les entourent, riches en bois superbes dont les chasses sont fameuses. Ne pourriez-vous...

Et soudain son accent devint presque timide, ses yeux bleu pâle prirent une expression de prière :

— Ne pourriez-vous venir avec les Vanore passer une journée chez moi?... Je serais très heureux de vous faire les honneurs de ma maison. Elle ne vous déplairait pas, il me semble. Le salon est orné de belles tentures que m'a procurées un tapissier de Paris. Vous trouverez par exemple qu'il y manque un piano ; mais je ne suis malheureusement pas musicien du tout. Jamais je ne l'avais regretté avant cet été, quand j'ai vu comme tous trouvaient beau ce que vous chantez...

— Cela ne vous semble pas ainsi ? interrogea-t-elle, amusée de nouveau.

De son accent de bonne humeur, il avoua, sans façons :

— La musique de Vanore me paraît un bruit discordant et incompréhensible, qui me ferait volontiers hurler comme une bête ! Je puis le déclarer carrément, car il le sait et en rit. Et pourtant, croyez-moi, c'est la simple vérité que je vous dis ! Quand vous la chantez, elle me semble tout autre... Le son de votre voix est une caresse...

Un pli léger raya le front de Denise ; et, pour empêcher que la conversation n'évoluât vers elle, sans relever les paroles du jeune homme, elle reprit, la pensée un peu distraite :

— Vous ne devez guère avoir de loisirs pour regretter de n'être pas musicien ! Vos journées semblent remplies par tant d'occupations !

— Ah ! diable, oui, elles le sont ! bien plus encore, je suis certain, que vous ne pouvez l'imaginer ; tellement que je me sens tout désorienté quand je me vois, par hasard, comme ici, libre de disposer de mes heures pour mon seul plaisir !

— Cela ne vous paraît pas très agréable ?

— Agréable, oui, dans une certaine mesure... Mais, par moments, j'ai l'impression de commettre une mauvaise action en me déchargeant ainsi de mon travail, alors que mes ouvriers continuent à peiner pour moi ! C'est que, voyez-vous, mademoiselle Denise, je vis tellement mêlé à eux, que nous finissons par former tous une grande famille dont je me sens le chef, un peu le père... Et il n'est pas chic à un père de famille de prendre des vacances quand ses enfants en sont sevrés !

Une vraie sympathie éclairait le regard dont Denise enveloppa une seconde son robuste compagnon de route. Elle savait qu'il était réellement bon, que son exclamation n'était pas une phrase vaine, et elle eut un sourire très amical pour lui répondre :

— Je crois qu'en pensant ainsi, vous devez bien simplifier le problème, qu'on dit si difficile à résoudre, des rapports entre les patrons et les ouvriers!

— Bah! il ne l'est pas autant que le prétendent tous les politiciens de malheur dont le terrible bavardage envenimerait toutes les situations! Ah! que je les exécère! Autant que tous les écrivassiers qui, à tort et à travers, se mêlent de donner leur avis, au gré de leur imagination, sur ce qu'ils appellent la question sociale, alors qu'ils n'y connaissent rien, mais rien du tout! en somme, parce qu'il leur manque l'expérience que nous autres, hommes d'action, pouvons seuls avoir... Sapristi! qu'ils se taisent donc sur ce qu'ils ignorent! S'ils veulent barbouiller du papier, qu'ils imitent la foule de leurs confrères qui se complaisent à couper des cheveux en quatre, à disséquer leurs soupirs et à présenter la vie humaine comme un écheveau d'inextricables difficultés..., alors qu'en vérité elle est si simple! Ne trouvez-vous pas?

Si simple! En l'entière sincérité de son âme, il en jugeait ainsi, et, une seconde, Denise l'envia, elle qui ne savait que trop combien, au contraire, peut être douloureusement compliqué le problème d'une destinée! D'instinct, il s'était arrêté, mis hors d'haleine, autant par sa loquacité que par la rudesse de la côte, pénible pour sa corpulence; et, d'un œil d'envie, il considérait le bouquet d'arbres qui avoisinait la ferme des Gouttridos, but de leur excursion. Elle, pensive, regardait l'horizon qui, superbement, s'élargissait à leurs pieds, moiré d'ombres et de lumières, enserrant de ses montagnes bleues la nappe étincelante du lac...

Secouant la tête, elle dit d'un ton léger, peu soucieuse de discuter avec Grisel :

— Non, je ne suis pas tout à fait de votre avis, ni sur la simplicité de la vie, ni sur la réprobation que méritent, d'après vous, les écrivains qui étudient uniquement nos pauvres âmes avec un intérêt que je comprends fort!... peut-être parce que je vis auprès de M^{me} Champdray, qui est une admirable psychologue. Songez que nos actes, surtout les plus graves, en somme, ne sont que la mise en œuvre de nos idées, de nos sentiments! Comment ne pas s'y intéresser tout d'abord?

La figure joyeuse de Charles Grisel s'était un peu assombrie. Il semblait perplexe, presque confus, et se remit à marcher, la tête penchée vers la terre, blonde de soleil :

— Vous trouvez, n'est-ce pas? que je parle comme un ignorant, un idiot! et que je ferais mieux de me taire que de juger de ce qui n'est pas de ma compétence...

— Mais du tout! Je...

— Oh! si, si! Et vous avez raison! Je suis un homme d'affaires, rien de plus! Je ne me connais pas un brin aux choses de l'esprit et les méditations philosophiques me sont impossibles. Elles m'endorment fatalement! Pourtant, je ne suis pas tout à fait ennemi de la lecture. Je reçois cinq ou six journaux d'opinions contraires, afin d'éclairer mon jugement; mais les romans ne sont guère mon fort. Puisque je vous fais mon humble confession, je vous avouerai que je n'aime guère ces sortes de bouquins-là que, par hasard, en chemin de fer. Ainsi, l'autre jour, en venant ici, j'en ai acheté un, qui ne m'a pas ennuyé, d'ailleurs! car il renferme des idées justes. Je l'avais choisi parce que je sais son auteur un de nos plus célèbres écrivains!

— Quel était ce roman? questionna Denise intriguée.

— *Le Maître de forges*. Il est vraiment fait avec beaucoup de talent et je comprends que l'auteur ait tant d'admirateurs! Vous l'avez lu?

— Oui, je le connais..., dit-elle évasivement, redoutant un peu une digression littéraire de Grisel, qui n'eût pas plus hésité sur ce sujet que sur celui de ses machines ou de ses propriétés...

Mais si, volontiers, il eût développé son sentiment sur le roman en question, stimulé par le désir de ne point passer pour un complet illettré aux yeux de Denise, il n'en eut pas le loisir, car la ferme était atteinte; et, dévalant à leur rencontre, accourait Jean Vanore, l'aîné des enfants, le fidèle chevalier de Denise, qui la saluait d'une exclamation de reproche :

— Comme vous arrivez tard! Maman avait peur que vous ne vinssiez pas. Vous lui aviez promis d'être ici de bonne heure!

Prestement, Grisel riposta :

— C'est moi qui ai retardé M^{lle} Muriel, en lui demandant la permission d'être son cavalier... Et les gros individus de mon espèce ne montent pas vite! Ne la gronde pas, mon garçon... Et puis, mets-toi bien dans la tête que, autant que toi, j'aime la compagnie de M^{lle} Denise... Chacun son tour d'en profiter!...

IX

Tout en parlant, ils avaient laissé la route derrière eux et entraient dans la prairie qui, sous les arbres, s'allongeait tout autour de la chaumière du tisserand. Solitaire sur le flanc de la colline, elle y

dominait le large horizon des sommets onduleux, des plaines vertes, des ravins boisés que mouillait la fraîcheur d'invisibles ruisselets, creusant, parmi les mousses, leur fin sillage.

Mais de cette beauté des choses qui, au premier regard, pénétrait Denise, si souvent qu'elle en eût joui déjà en ce lieu même, nul sûrement ne prenait souci à cette heure aux Gouttridos, ... ni le tisserand qui, derrière sa petite fenêtre, travaillait sans jamais tourner la tête vers l'admirable horizon, courbé impassible sur son métier; ... ni sa femme, absorbée comme lui par sa tâche, dans la pièce basse où s'épandait l'odeur forte des *géromés* empilés sur des claies, près du lit... Tous deux, enfermés dans l'humble monde de leur labeur quotidien, n'entrevoyaient rien au delà, ni au dehors, l'âme sans désir, la pensée muette, à peine distraits par la présence de ces étrangers qui venaient pour une heure leur demander l'ombre fraîche de leurs arbres; indifférents à l'éclat de la gaieté des petits, dont les rires montaient, en sonorités claires, dans l'air chaud.

Toute rouge sous son grand chapeau de paille, tour à tour impatientée et amusée par les évolutions capricieuses des enfants autour d'elle, M^{me} Vanore s'affairait avec les gouvernantes dans les apprêts de leur goûter. Ils étaient une dizaine, fillettes et garçons, dont l'aîné se trouvait être Jean, qui employait ses quatorze ans à exciter les plus jeunes, malgré les prières de sa sœur, la sage Madeleine, et ses efforts pour maîtriser l'exubérance de Huguette, le numéro trois des Vanore, aussi *garçon* que son jumeau Robert.

— Denise! voici Denise! avaient clamé les voix enfantines à l'apparition de la jeune fille.

Car tous, elle les gâtait, l'âme tendre à ces petites créatures joyeuses; et tous, en troupe folle, accouraient vers elle, entraînés par Huguette qui bondissait à sa rencontre, dans l'envolement soyeux de ses cheveux cuivrés, délivrant ainsi la pauvre Madeleine, dont l'exclamation trahit la détresse :

— Denise, heureusement, vous arrivez! Vous allez savoir vous faire obéir, vous! Ils ne m'écoutent pas!

— Vous voyez si vous étiez désirée, fit amicalement M^{me} Vanore, tellement qu'on surveillait votre arrivée! Huguette vous avait aperçue de loin sur la route, flanquée d'un cavalier qu'elle prétendait être d'Astyèves.

— Parce que? fit Denise avec un léger tressaillement.

La petite femme se mit à rire, tout en continuant à sortir des fruits d'un panier.

— Parce que, ce matin, mon mari le voyant mis en goût par les perspectives alléchantes de notre lunch champêtre aux Gouttridos, l'a invité, en manière de plaisanterie, à venir en prendre sa part,

si bon lui semblait. Et je crois que bon lui semblera; notre société ne paraissant pas trop lui déplaire!

Denise ne répondit pas. Un sentiment bizarre d'impatience et de plaisir l'énervait soudain; et, à peine, elle entendit Charles Grisel s'écrier gaiement :

— Je suis, en vérité, très flatté d'avoir été pris, par les bons yeux de Hugnette, pour l'élégant Bertrand d'Astyèves!

— Mon ami, ne vous pavanez pas, la confusion n'a pas été longue! D'ailleurs, j'ajoute tout de suite que la jeunesse n'a nullement regretté de vous voir apparaître en la place d'Astyèves, car elle sait votre complaisance à son égard. Et, là-dessus, pour prouver que vous méritez sa confiance, venez m'aider à lui donner la pâture et délivrer ainsi Denise... Tous, ils l'accaparent plus que de raison!

— Je le comprends! Je voudrais bien, moi aussi, l'accaparer!

Entre haut et bas, il avait marmotté ces mots. Sa cousine le regarda un peu surprise :

— Bah! Charles!... Vraiment? Je ne m'en étonne pas; mais, vous savez, si le cœur vous en dit, accaparez!

Il eut un haussement d'épaules :

— Je ne serais pas de force..., du moins, maintenant! Les objets d'art ne sont pas encore à mon usage. Je ne suis ni un homme d'imagination ni un romanesque!

Elle n'insista pas, rappelée par le souci des enfants qui s'agitaient de plus belle autour des paniers entr'ouverts, dont Denise et les gouvernantes sortaient les richesses. Lui, la suivit, sans un mot de plus, se prêtant bientôt, avec une bonne humeur joyeuse, à tous les menus services qu'on réclamait de lui, bavard et gai, obligeant pour M^{me} Vanore, très attentif auprès de Denise. Elle aussi, tout à coup, semblait devenue franchement souriante, sans nul souci d'âme, jeune presque autant que les petits dont elle s'occupait avec une inépuisable complaisance, amusée de la naïve drôlerie de leurs réflexions, de leurs caprices, de leurs volontés.

Pourtant, par instants, elle avait un regard d'envie vers le vieux banc vermiculé, isolé près de la chaumière, devant l'incomparable horizon, au sommet du coteau dont les pentes vertes s'enfonçaient très bas dans l'épaisse frondaison des arbres de la vallée. Et tout à coup, comme une fois encore, elle tournait la tête vers le chemin désert, une pensée déchira son esprit, incisive :

« Je regarde ainsi vers la route, parce que je m'attends à y voir apparaître Bertrand d'Astyèves. »

Un petit choc la secoua. Mais elle était trop fière pour se dissimuler la vérité. Soudain, elle en prenait pleine conscience; depuis la minute où Blanche Vanore avait annoncé la visite possible du jeune

homme, elle l'attendait, avec la certitude muette qu'il allait venir, venir pour elle... Ah! qu'elle était folle! Mais que cette folie avait de charme, et que c'eût été bon de s'y abandonner un moment, de ne pas lutter, toujours lutter! contre elle-même, contre la destinée... Que Grisel était donc privilégié de pouvoir trouver la vie simple!

Résolument, elle détourna la tête, appliquant sa volonté à être occupée de la phalange d'enfants qui l'entourait, à aider Blanche Vanore dans son rôle maternel, à se distraire par les ntarissables propos de Grisel, qui goûtait avec conviction, engloutissant, à belles dents, les tartines de pain bis, son appétit rival de celui de Jean.

Il eut fini le dernier, tandis que les enfants, avides de mouvement après leur immobilité pendant le goûter, s'éparpillaient en courses folles à travers la prairie. Alors, il s'allongea paresseusement au pied d'un arbre, alluma sa pipe et se mit à en tirer de lentes bouffées, laissant, cette fois, aux femmes, le soin de remettre un peu d'ordre dans les paniers dépouillés de presque tout leur contenu. En conscience, Denise remplissait la tâche qu'elle s'était imposée, fuyant sa pensée, sourde à l'obscur vœu qui palpitait toujours en son cœur de femme.

Derrière elle, une exclamation de M^{me} Vanore éclata soudain, amicale et familière :

— Eh bien, d'Astyèves, si vous venez pour goûter, vous arrivez trop tard, mon ami. Nous avons tout mangé!

Denise ne bougea pas, raidie contre le mouvement instinctif de tourner la tête vers lui. Il ne fallait pas qu'il pût même soupçonner la chaude sensation de plaisir qui passait en elle comme une large vague caressante. Elle l'entendit répondre du même ton qui l'avait accueilli, échanger quelques brèves paroles avec Grisel. Puis elle devina qu'il venait à elle.

— Etes-vous donc si occupée que vous ne puissiez me faire même l'aumône d'un pauvre mot de bienvenue?

Il était devant elle, lui tendant la main. Elle donna la sienne qu'il effleura des lèvres, pendant qu'elle répondait, avec un badinage voulu :

— Je joue au naturel, aujourd'hui, les héroïnes de Gœthe! Un peu plus tôt, vous auriez pu voir *Charlotte* faisant la légendaire distribution de tartines. Maintenant, la représentation est finie.

— Je sais; M^{me} Vanore m'a déjà averti de ma malechance. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain, et ce n'est pas pour réclamer ma part de goûter que je suis venu... J'aspire à plus et à mieux... Vous vous en doutez bien un peu?

— Pourquoi m'en douterais-je? Ne soyez pas trop ambitieux, si vous craignez les déceptions...

— Est-ce me montrer trop ambitieux que de souhaiter, — de toute mon âme, c'est vrai! — jouir de la réalisation d'un rêve que vous avez fait naître, dès notre première rencontre dans le jardin des Xettes, vous souvenez-vous?... celui de me trouver avec vous ici, devant ce paysage que vous m'avez appris à aimer, avant même que je l'aie connu, par la façon dont vous m'en avez parlé? Seulement...

— Seulement...? répéta-t-elle, cherchant à fuir la caresse de son accent.

— Seulement, dans mon rêve, je vous avais toute à moi... Il est certaines présences dont je suis jaloux, à souffrir follement de devoir les partager! Aussi, je vous préviens que, pendant ma montée solitaire jusqu'ici, j'ai combiné les plans les plus machiavéliques pour pouvoir, pendant le chemin du retour, à cette heure du crépuscule dont j'ai le culte comme vous-même, vous enlever sans pitié à M^{me} Vanore et à sa suite!

Un sourire léger flottait sur la bouche de Denise.

— Je vous disais bien que vous étiez très ambitieux. Et si je refusais de vous laisser ainsi disposer de moi?

— Vous seriez une amie cruelle pour le plaisir de l'être...

— Nous ne sommes pas des amis et nous ne le serons jamais. Ne protestez pas, insista-t-elle, arrêtant les mots qu'elle lui devinait sur les lèvres. Vous savez aussi bien que moi que c'est chose impossible!... Du moins, tant que nous ne serons pas de vieilles gens, bien rassis!

Elle disait vrai, bien vrai. Ce n'était pas une amie qu'il rêvait de trouver en elle! Et une impatience le fit tressaillir de la voir si clairvoyante et, en même temps, si insaisissable. Ne connaîtrait-il donc jamais la douceur de ses lèvres? Ne verrait-il jamais luire, dans ses yeux, l'expression dont il avait la hantise?

Et, un peu amer, il dit :

— Quelle estime et quelle confiance je vous inspire!

— Ne vous en offendez pas... Je n'ai confiance en aucun homme et n'ai foi qu'en quelques femmes, très rares...

— Vous êtes dure, si vous êtes sincère!

— Je le suis toujours... Ne vous en êtes-vous pas encore aperçu?

— Oh! si! Comme je sais que vous êtes une farouche petite Valkyrie, à qui j'ose à peine livrer un peu de ma pensée...

Elle sourit un peu, mais son sourire avait une amertume mélancolique.

— Ne me reprochez pas mon scepticisme, j'en souffre la première! Si vous saviez comme j'envie les femmes de mon âge qui

peuvent vivre encore dans l'illusion!... Ce n'est pas seulement la fortune que m'a prise notre ruine, c'est ma part de vraie jeunesse qui ne me sera jamais rendue. Ah! quel regret fou j'en ai par moments! Et comme j'ai soif, à certaines heures, de jouir, — même jusqu'à en être enivrée, — de la belle richesse de mes vingt ans, dont chaque jour qui passe m'enlève une parcelle... Gardez-m'en le secret, n'est-ce pas? C'est déjà trop que j'aie le ridicule de vous laisser voir ainsi ma faiblesse!

— Le ridicule! C'est vous, la sincérité absolue, qui osez dire cela! Comme si vous ne soupçonniez même pas quelle joie vous m'apportez, quand vous voulez bien m'abandonner même un rien de votre vrai *vous* dont je suis avide!

Il avait dit les derniers mots presque bas, de cet accent qui fait les âmes plus proches. Denise le sentit si sincère qu'un frémissement la secoua. Machinalement, ils avaient marché vers le banc solitaire où personne ne venait les rejoindre. Grisel fumait toujours en silence, et Blanche Vanore, son dernier bébé dans les bras, surveillait les petits qui jouaient autour d'elle. Les grands exploraient les alentours de la chaumière où le tisserand continuait son travail monotone.

Lentement, une brume fine enveloppait le lointain bleu des montagnes. Les ombres se mouraient dans les lumières pâlies, sous le ciel qui se rosait; et, dans le creux des vallées, les bois devenaient obscurs, nappes sombres d'un vert sans reflet. Une immense paix tombait sur les êtres et les choses.

Denise regarda, une seconde, le paysage qui lui était cher; puis, sans relever les mots échappés à d'Astyèves, elle demanda, très simple :

— Vous comprenez, n'est-ce pas, maintenant, que j'aime les Gouttridos? J'y laisserai beaucoup de moi, car j'y ai beaucoup songé; même, — écoutez ceci, puisque vous appréciez les confidences! — j'y ai pensé des choses irréalisables, comme de m'enfouir dans une solitude pareille à celle-ci pour y connaître, au moins, la paix, à défaut de...

— De bonheur? Ce serait un espoir bien inutile! Vous n'y trouveriez sûrement pas cette paix à laquelle vous aspirez, parce que votre jeunesse se révolterait contre la mort dans laquelle vous prétendriez la jeter toute vivante. Laissez donc à ceux qui ont eu le temps d'être lassés par des années trop nombreuses, de rêver l'apaisement glacial de la solitude! Vous, restez dans la vie! demandez-lui ce qu'on ne lui demande que dans la jeunesse, ce que vous-même souhaitez... Goûtez-en la saveur qu'on n'oublie pas quand on l'a une fois sentie!

— Et qu'il est si douloureux de ne pouvoir plus retrouver quand on l'a perdue... Eh bien, je suis un peu lâche! J'ai peur de souffrir, tellement qu'il y a des minutes où je voudrais pouvoir devenir une pierre inerte pour ne rien sentir; d'autres, où j'envie les êtres très simples, très calmes et raisonnables qui, sans désir ni regret, acceptent paisiblement les jours comme ils se présentent à eux. J'ai envié, ici, à un point que vous ne pouvez comprendre! le tisserand qui passe toutes ses heures devant son métier, sans rien souhaiter d'autre que d'achever sa tâche quotidienne, n'ayant pas même la tentation de regarder parfois, pour se délasser, ce paysage qui me transporte. Lui est autrement heureux que moi, que tous les tourmentés auxquels je ressemble! Il ne demande rien à la vie et la subit sans plainte, ni révolte, ni espoirs inutiles... Ce que je ne puis faire encore.

— Heureusement! car alors vous ne seriez pas *vous*.

— Moi! que suis-je, mon Dieu? Une pauvre créature qui se débat contre sa destinée! J'imagine que si je jouis à ce point de mon séjour à Gérardmer, ce n'est pas seulement parce que la campagne me grise de lumière et d'air vif; c'est aussi parce que ce séjour est pour moi comme une halte — délicieuse et reposante! — dans ma vie toujours surchargée de travaux, de préoccupations, de responsabilités... Voilà une sensation que vous ne connaissez pas, vous qui êtes du monde des privilégiés, de ceux qui peuvent considérer l'existence comme une pittoresque aventure à courir.

— Tant pis pour moi! fit-il âprement. Me ferez-vous l'honneur de croire que j'estime à sa valeur le personnage que je joue en ce monde? Le malheur est que je ne vois guère la possibilité d'en créer un autre et que j'ai seulement à envier ceux qui méritent d'être estimés par vous... Celui-là surtout dont vous accepterez le bonheur que je souhaiterais, moi, vous donner absolu, comme je le rêve!...

Que voulait-il dire? Elle cessa de contempler les lointains assombris doucement, et son regard, avec une gravité frémissante, chercha celui de Bertrand qui lui murmurait une folle prière.

Mais il ne prononça pas les mots qu'elle ne devait pas entendre. Blanche Vanore approchait leur jetant gaiement :

— Vous oubliez un peu, ce me semble, que les apartés sont interdits en société. Charles et moi, nous demandons la faveur de nous mêler à votre conversation...

X

Dans la coquette petite salle de théâtre du casino, brillamment remplie de spectatrices en toilettes claires, Charles Grisel, enfoncé

dans son fauteuil, ne voyait, ce soir-là, en cette minute-là, qu'une seule femme, Denise, debout sur la scène, blanche autant que les roses glissées dans sa ceinture, blanche comme l'était pareillement sa robe de souple mousseline de l'Inde... Denise qui s'inclinait, répondant aux acclamations du public qui la rappelait pour la troisième fois.

Le concert de charité, dont la musique de Vanore était l'élément, avait superbement réussi. Mais violoniste, orchestre, choriste, auraient en vain tenté de se le dissimuler, le succès éclatant, souverain, triomphal, était pour Denise Muriel. Succès d'artiste, mais aussi succès de femme.

Ebloui, Charles Grisel la contemplait maintenant comme une merveilleuse inconnue dont il venait d'avoir la révélation; bouleversé, non par la magie de la musique, mais par l'immatérielle caresse d'une voix que tous disaient destinée à devenir célèbre; et surtout par la séduction qui émanait de cette jeune créature vibrante, par le caractère de beauté passionnée qui transfigurait le visage pâli où il ne voyait plus que les larges prunelles d'ombre ardente, et la bouche très rouge, fraîche au tant qu'un fruit savoureux.

Et comme les autres, il l'avait applaudie avec une fougue éperdue, tressaillant d'un complexe sentiment, fait d'admiration et, en même temps, d'impatience irritée, parce qu'elle était livrée ainsi à la curiosité d'un public, qui avait, autant que lui, le droit de la contempler et de l'entendre, de la juger, de goûter le charme de sa beauté de femme.

Il n'était pas le seul à éprouver cette impression qui, plus intense, aiguë à en être une souffrance, énervait d'Astyèves à quelques pas de lui! Placé un peu en dehors du cercle des Arnales, il n'applaudissait pas, lui, exaspéré de la fumée d'encens dont cette foule enveloppait Denise, des acclamations, des réflexions dont elle était l'objet qui se croisaient autour de lui, des sourires sottement satisfaits de M^{me} Arnales, des froids éloges d'Yvonne, — sourdement envieuse, — de l'admiration trop vive des hommes qui détaillaient sa beauté avec des mots hardis, en lui jetant des fleurs qu'elle laissait s'écraser à ses pieds.

Et tandis qu'il gardait son masque de froide nonchalance, — la furieuse contraction de ses lèvres, voilée par la moustache, — un désir jaloux et fou grondait en lui de saisir, d'emporter dans ses bras, comme un trésor précieux, cette vierge à laquelle jamais encore il n'avait osé adresser une parole d'amour, lui murmurer enfin les mots qui, divinement, alanguissent l'âme des plus hautes.

Une dernière fois, elle s'inclinait... Ce fut pour lui une délivrance

de la voir disparaître. Le concert s'achevait par une marche sonore et les dames quêteuses se plaçaient aux portes de sortie qui conduisaient vers l'espèce de hall où le bal allait avoir lieu... Parmi elles, était Denise. Ainsi maintenant encore, elle appartenait au public!... Peut-être même de toute la soirée, il ne pourrait la trouver seule un instant...

Du moins, il voulait se donner cette chance pour la voir mieux, de l'aborder seulement quand la cohue aurait défilé devant elle. Et laissant passer le flot, il resta debout, la regardant, hanté par le rêve d'aller vers elle sans souci de rien ni de personne; ce rêve qui l'avait fait tressaillir en ce jour d'été où il la rencontrait pour la première fois. Ainsi qu'il l'avait souhaité en cette minute-là, il n'était plus un étranger pour elle, il avait su briser un peu sa réserve orgueilleuse de jeune sphinx et il avait entrevu quelle source vive de tendresse, d'énergie, de douceur et de passion enfermait l'apparence un peu hautaine. Guidé par le tact subtil que surexcitait en lui le souci de la femme qui lui plaisait, il avait, sans se l'avouer, entrepris et conduit avec une sûreté délicate l'œuvre de séduction; attiré d'autant plus vers Denise, qu'il la sentait plus résolue à ne pas se laisser conquérir.

Par d'autres déjà, il avait connu la séduction des causeries qui sont une fête pour l'esprit, l'alliance exquise d'une vraie âme de femme, enfermée dans une forme charmante... Pour d'autres, il avait éprouvé la même soif de la présence, le même besoin obsédant de la lumière d'un regard, d'un sourire, de la caresse d'une voix... Pas une, peut-être, ne lui avait en même temps inspiré cet involontaire respect, cette estime très haute qui arrêtaient sur ses lèvres les folles paroles d'aveu.

Mais comme, ce soir-là, était forte la tentation, tandis qu'à quelques pas de lui, il la sentait palpitante encore de l'émotion artistique éprouvée! Maintenant qu'il connaissait toutes les expressions de son visage, il voyait, comme si la foule ne les eût pas séparés, le frémissement des lèvres, la flamme plus rose des pommettes, l'éclat des yeux, le frisson de tous les nerfs; si maîtresse d'elle-même qu'elle se montrât, répondant aux hommages avec cette réserve presque grave qui ne permettait nulle équivoque sur sa personnalité de femme.

Devant elle, défilait la colonie Arnales : M^{me} Arnales bienveillante et protectrice, prodigue d'exclamations flatteuses; les femmes de son cercle à l'unisson, quelques-unes enthousiastes avec sincérité, les autres aimables des lèvres, avec une secrète impatience d'un succès auquel il leur était impossible de prétendre et qui exaltait l'attention des hommes pour cette trop séduisante chanteuse.

En effet, très volontiers, ouvertement ou non, la plupart évoluaient vers elle, ou se massaient de façon à la contempler à leur guise dans son rôle de quêteuse, attendant qu'ils pussent se faire présenter, s'ils n'avaient acquis déjà le droit de la saluer.

Perdu à dessein dans la phalange masculine, le peintre Stanay crayonnait sa svelte silhouette, tout en expliquant à Etienne Daloy qui, lui aussi, observait la jeune fille avec sa curiosité de romancier psychologue :

— Avez-vous remarqué comme elle a le don de s'habiller? Regardez-la auprès des autres femmes, même des plus « réussies » de cette brillante société! Chez toutes, plus ou moins, vous sentez l'œuvre du couturier, greffée sur celle de la corsetière. Elle! voyez comme elle a l'intuition de ce qu'il faut pour conserver, à sa forme jeune, cette souplesse de ligne qui est une fête pour les yeux!... Comme elle sait mettre d'harmonieuse originalité dans sa toilette, de telle sorte qu'elle en fait une délicate œuvre d'art dont elle est la vraie créatrice. Il faut que j'obtienne d'elle quelques séances. Telle qu'elle est ce soir, drapée plutôt qu'habillée dans cette étoffe vaporeuse, avec son visage de jeune muse grave, mais aussi de femme passionnément féminine, elle réalise un type d'une séduction rare...

— Oui, fit Daloy qui avait écouté la digression, son regard aigu, toujours arrêté sur Denise; et vous avez raison de dire qu'elle est bien femme! Quel merveilleux instrument d'amour, elle serait ou sera!

Stanay se mit à rire:

— Pas commode à faire vibrer! paraît-il.

— Bah! il suffirait d'un exécutant habile!

Un remous dans la foule sépara brusquement les deux hommes. La salle maintenant était comble. Le murmure des voix se fondait en une rumeur joyeuse, dans l'air alourdi par le parfum des fleurs, disposées en corbeilles dans le hall. Des groupes se formaient. M^{me} Vanore, radiuse, recevait les félicitations auxquelles son mari se déroba résolument. Avec un plaisir naïf, elle y répondait, un peu grisée par le succès de l'homme qu'elle adorait; succès auquel, largement, comme tous, elle associait Denise, dont elle célébrait, la première, l'admirable voix de théâtre, exhalant son désir de lui voir accepter le rôle écrit pour elle par Vanore.

— Bon gré mal gré, il faudra bien qu'elle se décide à le chanter! répétait-elle souriante. Aucune artiste ne pourrait le faire comme elle! Déjà elle serait engagée à l'Opéra-Comique, en de très brillantes conditions, si elle ne s'était dérobée, comme une vraie enfant qu'elle est sur ce chapitre. Mon mari a déjà eu fort à faire pour la décider à aborder les concerts! Demandez-lui ce qu'il pense de la

sauvagerie de sa belle interprète! Le voici qui se décide à reparaitre!

Il circulait, en effet, causant avec M. Arnales qui promenait un œil distrait et ennuyé sur ce décor banal de casino; lui qui était un amoureux fervent des belles œuvres d'art et prenait de moins en moins son parti de dépenser dans le monde, de façon stupide à son gré, les heures qu'il eût pu voir fuir si douces, dans sa bibliothèque, parmi ses collections précieuses...

Mais il était trop courtois pour se dispenser d'accompagner sa femme et il se contenta de soupirer en constatant qu'elle ne paraissait nullement en dispositions de partir.

Avec son imperturbable aisance, elle avait su bien vite s'arroger les meilleures places, pour elle et ses amis; et, à travers sa face-à-main, elle lorgnait de haut la foule qui l'entourait, s'interrompant pour envelopper d'un coup d'œil satisfait sa fille Yvonne, jolie silhouette ennuagée de rose, autour de laquelle s'empressait une cour masculine, soigneuse de se faire inscrire sur le petit carnet de bal.

— Sa robe est infiniment mieux réussie que celle de Marguerite, qui ressemble décidément à une vraie poupée! remarquait-elle, observant « l'amie de cœur » de sa fille. Cette petite ne supporte pas l'examen!...

Marguerite d'Hennecour n'avait certes pas conscience de l'aimable jugement ainsi porté sur elle; mais elle n'était pas moins de méchante humeur, exaspérée de constater que le chef-d'œuvre qui l'habillait ne lui permettait cependant pas d'éclipser son amie; ni surtout Sabine, dont la petite figure irrégulière rayonnait sous la clarté des yeux magnifiques. Toujours gamine, sinon de tenue, car le regard maternel la maintenait, du moins de langage; coquette avec une audacieuse insouciance d'enfant, elle avait déjà le secret de tenir en éveil, autour d'elle, les hommes séduits par sa piquante drôlerie,... ce dont Yvonne lui en voulait un peu, ce que ne lui pardonnait pas Marguerite qui, en phrases poliment désagréables, la rabrouait sur sa juvénile admiration pour Denise. Mais la petite ripostait :

— Marguerite, ma chère, ne vous montrez pas si dédaigneuse pour le charme et le talent de M^{lle} Muriel, car les mauvaises langues pourraient murmurer : « Ils sont trop verts! »

— Quelle stupidité! Sabine. Que voulez-vous, grand Dieu! que j'envie à votre étoile?

— Dame! je vois bien des choses dont vous et moi nous ne sommes pas pourvues comme elle... Des choses qui font que ces messieurs frétilent avec ensemble en son honneur! Oh! ce qu'à sa place, je m'amuserais à les faire griller à petit et à grand feu!... Mais elle, point! Elle les traite par le mépris... Ce qui, après tout,

est peut-être encore le moyen le meilleur pour se faire adorer!

— Conclusion, elle est de l'espèce des grandes coquettes, jeta Yvonne de sa voix haute.

Sabine bondit, abandonnant le cavalier avec lequel elle commençait à flirter.

— Par exemple! en voilà une invention!

— Une invention?... Hum!... Monsieur d'Astyèves, qu'en pensez-vous? Regardez-la donc, la belle Denise, causer avec ce gros garçon, le riche cousin de M^{me} Vanore, qu'elle a complètement subjugué! Demain, il s'apercevra qu'il est amoureux fou d'elle; alors, il mettra ses gants blancs et s'en ira lui offrir sa bourse et son cœur. Ce après quoi nous irons assister à la célébration de leurs justes noces!

Un sursaut de colère fit bondir le cœur de Bertrand, et sa réponse tomba incisive :

— M^{lle} Muriel ne me paraît pas femme à se vendre!

— Non..., mais il faut bien se faire une raison. Et, somme toute, je crois qu'il est plus agréable de devenir la femme d'un homme riche que de gagner sa vie sur les planches!

Elle sentait bien qu'elle allait trop loin et ne serait pas suivie par cet homme-là même qu'elle souhaitait presque jalousement s'attacher. Mais sa vanité ne pardonnait pas à Denise un trop éclatant succès. Bertrand s'inclina avec une ironie discrète :

— De cela, mademoiselle, je suis mauvais juge, puisqu'il s'agit d'un sentiment tout féminin.

L'orchestre jetait les premières notes d'*Estudiantina* avec un bruit sec de castagnettes... Aussitôt, il y eut, vers la phalange des danseuses, un mouvement général de tous les jeunes hommes et des couples se levèrent, commençant à tourner. Yvonne s'était détournée pour répondre à l'invitation, respectueusement murmurée, d'un cavalier qui venait réclamer la valse promise. Bertrand, lui, n'avait encore formulé aucune demande, résolu à garder sa liberté...

Peut-être, enfin, il allait pouvoir approcher Denise. Jusqu'alors, il avait dû renoncer à l'aborder tant elle était entourée. Grisel avait été plus heureux, et le souvenir de la mordante réflexion d'Yvonne le fit tressaillir. Que ce garçon fût amoureux d'elle, rien de plus naturel ni de plus vraisemblable; mais qu'elle en fût touchée, au point de se laisser épouser, elle, le jeune sphinx dédaigneux?... Il haussa les épaules à cette perspective vague, soudain évoquée. Pourtant, une obscure inquiétude en restait en lui, irritante comme une épine dans la chair...

Tout à coup, il s'apercevait que la seule idée qu'elle pourrait être à quelqu'un lui était intolérable.

Il s'approcha d'elle qui s'était assise, lassée de son long rôle de parade, laissant, à quelques pas d'elle, Grisel causer avec M^{me} Vanore. Elle lui sourit, non pas seulement des lèvres, mais aussi de son regard que faisait si profond le cerne des yeux, ce soir-là.

Il s'inclina sur la main qu'elle lui tendait :

— Enfin, on peut arriver jusqu'à vous!

— Mais ce n'était pas chose si difficile! Savez-vous qu'en vous voyant ainsi rester à l'écart, j'avais fini par croire que...

Elle s'arrêta. Un éclair de malice avait passé sur son visage, lui donnant un charme inattendu de petite fille rieuse.

— Que...

— Que je n'avais pas chanté à votre gré et que vous me fuyiez... par politesse, craignant ma pénétration.

— Est-ce que, par suite de je ne sais quel phénomène, vous seriez subitement devenue coquette? Car vous n'avez jamais pensé pareille chose!

Elle se mit à rire.

— Si, vraiment, un peu.

— Alors, pour vous rassurer, bien que vous pratiquiez la sainte horreur des compliments, fussent-ils seulement la vérité même, je vous dirai...

— Que c'était bien?

— Mieux que bien!

Son regard avouait tout ce qu'il n'articulait pas, ayant peur d'en trop dire. Elle le sentit et son visage, pâli un peu, se rosa :

— Ainsi je puis partir avec la certitude que, comme Vanore, vous êtes content de moi, vous, un vrai connaisseur?

— Partir! Vous n'allez pas partir encore si vite?... Vous allez rester pour le bal?

— Non, je suis fatiguée. D'ailleurs, les artistes ne peuvent se mêler à leur public, ce serait contre tous les usages.

Presque violemment, il jeta :

— Ne dites donc pas de pareilles choses! Vous savez bien que vous êtes au-dessus de toutes les femmes, ici, et qu'il n'y a pas un homme qui n'en juge ainsi.

— Pas un homme, peut-être... Et encore! Mais il n'y a pas que les hommes.

Elle disait cela avec un détachement si sincère qu'il n'eut même pas l'idée de protester. Il pria seulement :

— Vous allez partir, soit. Mais avant, accordez-moi une valse, je vous en supplie.

Un désir aigu, presque douloureux dans son intensité, l'étreignait de posséder un instant l'illusion qu'il l'emportait, appartenant à

lui seul, comme il l'avait rêvé. Elle ne répondit pas. Une clarté étrange s'était soudain allumée dans les prunelles qu'elle attachait sur lui. Elle n'avait plus rien d'une petite fille. Elle était une vraie femme, l'énigme charmeuse dont le mystère l'affolait. Il répéta :

— Je vous en supplie... Vous voulez bien, n'est-ce pas ?

Mais elle secoua le tête, se ressaisissant dans un sursaut de sa volonté pour échapper au charme subtil. Devant eux, les couples valsaient et l'orchestre jetait dans l'air chaud la griserie de ses sonorités caressantes.

— Ce que vous me demandez n'est pas possible. Pour toutes sortes de raisons, je préfère ne pas danser. Il est plus sage, bien plus sage que je parte. Et si vous saviez à quel point j'ai soif de silence, d'ombre, de calme, vous auriez pitié de moi et n'essaieriez plus de me retenir ! D'ailleurs, voyez vous-même, on vient me chercher.

M^{me} Champdray, en effet, avançait vers eux, un léger pli d'ennui barrant son front entre les sourcils ; et, tout de suite, elle expliqua :

— Denise, ma petite, Grisel m'annonce un contre-temps bien fâcheux, nous sommes sans voiture ; la nôtre nous a été subtilisée et il ne s'en trouve, en ce moment, aucune devant le casino. Les Vanore sont dans le même cas et s'effraient aussi d'avoir à subir encore cette cohue dansante, sans savoir même quand ils auront chance d'en être délivrés.

Une exclamation jaillit des lèvres de Denise :

— Il fait si beau ! partons à pied, puisque vous ne craignez pas la marche.

— A pied ? Y pensez-vous, enfant ? Comment s'arrangerait votre voix de l'humidité de la nuit ?

— Ma voix ! Oh ! madame, vous savez bien que rien ne lui fait mal. Elle est aussi solide que moi.

C'était vrai. Pourtant M^{me} Champdray hésitait encore. Mais Blanche Vanore aussi était prête à partir pédestrement, tentée, non par la magie du clair de lune, mais par la pensée de retrouver plus vite ses enfants, quoiqu'elle demandât, un peu craintive :

— Est-ce que la route ne va pas être bien déserte ?

— Blanche, nous serons là pour vous défendre, soyez sans crainte, répliqua aussitôt Grisel.

— Mais M^{me} Champdray et Denise pensent comme moi...

— M^{me} Champdray, je l'espère, me fera l'honneur d'accepter que je l'accompagne jusque chez elle.

C'était d'Astyèves qui intervenait, résolu à ne pas se laisser enlever cette jouissance imprévue du retour dans la nuit auprès de Denise. M^{me} Champdray arrêta sur lui un regard pensif, trop clairvoyante pour n'avoir pas démêlé ce qui se passait en son faible

cœur d'homme. Mais elle était de la race des joueuses qui ne craignent point les coups audacieux ; et sûre de Denise, elle ne redoutait pas de voir s'aviver le sentiment qui jetait d'Astyèves vers la jeune fille...

Lentement, elle répondit d'un ton qui ne refusait pas :

— Ne serais-je pas indiscreète en vous enlevant à toutes les jeunes filles qui, sans doute, vous attendent comme danseur? Les Vanore sont assez nos voisins pour qu'ils puissent nous ramener au logis sans dérangement.

— C'est un soin dont je me permets de réclamer la faveur, car je serais infiniment heureux de me le voir confié! Le bal ne va pas s'achever si vite que je n'aie tout le temps d'y remplir mes devoirs de politesse, après avoir eu le plaisir de vous escorter.

M^{me} Champdray fit un geste d'acquiescement.

Denise, elle, n'avait pas dit un mot, comme si elle n'entendait pas le débat. Mais, obscurément, une pensée vague flottait en elle, qu'elle aimerait à marcher, dans la belle nuit paisible, auprès de cet homme qu'elle sentait à elle, ce soir-là, tout à elle! Ses nerfs détendus soudain, une étrange soif de repos, de protection, de tendresse l'envahissait...

Avec un abandon d'enfant très lasse, elle se laissa envelopper par lui dans sa mante de drap rose dont le capuchon ourlé de dentelle nimbait son visage.

Devant le casino, sous le couvert des rameaux épais, s'allongeait l'avenue baignée d'ombre avec de fugitifs sillages de lumière d'argent, les cimes des arbres pâlies par la clarté de lune qui descendait du ciel immense. C'était bien la nuit qu'elle avait espérée dont la sérénité tomba comme un baume sur sa fièvre. Et instinctivement, dans un besoin impérieux d'en jouir à son gré, sans conversation importune à son oreille, elle laissa les groupes se former et fit quelques pas en avant...

Mais bien vite près d'elle, s'éleva la voix tentatrice :

— Ne vous enfuyez pas ainsi toute seule! Laissez-moi marcher près de vous... Laissez-moi jouir d'un bonheur tellement inespéré qu'il me semble le posséder en rêve seulement...

Il lui parlait du même accent de chaude prière, qu'un moment plus tôt au bal.

Elle dit, la voix un peu lente, tressaillant d'un sourd frémissement qui avait la douceur d'une joie :

— Je ne m'enfuyais pas. Je me sentais seulement d'humeur trop silencieuse pour infliger ma société à quelqu'un. Cette nuit est pour moi, apaisante comme une berceuse... Je voudrais pouvoir longtemps ainsi en être enveloppée!

— Moi aussi, puisqu'elle me permet d'oublier le reste du monde et m'apporte l'illusion d'avoir enfin le droit d'aller près de vous, qui semblez devenue l'âme même de ma vie...

Pour la première fois, il lui parlait ainsi... Mais pour l'enhardir, lui, pour la rendre faible, elle, il y avait l'envoûtement de la nuit, le mystère troublant de l'obscurité à travers laquelle ils avançaient, oublieux déjà de ceux qui les suivaient...

Pourtant, elle avait eu un léger mouvement. Il eut peur de la voir se dérober. L'heure, pour lui, était bien passée où, par un chevaleresque scrupule, il cherchait à se détourner d'elle, ayant pleine conscience de ce qu'il avait à lui offrir en retour de ce qu'il souhaitait d'elle. Aujourd'hui, il était prêt à une folie pour la conquérir... Mais, aussi, il savait bien quelle femme elle était; qu'un mot, un geste lui eussent irréparablement enlevée, prononcés ou tentés avant la minute suprême où la volonté défaille... Et sa voix se fit suppliante pour implorer.

— Soyez très bonne, très indulgente! J'irai près de vous, si vous le préférez, sans vous demander même le don de votre voix, de cette voix dont la magie a fini par me faire perdre toute ma raison... Je vous jure, que je mérite que vous vous montriez généreuse, car j'ai si peur de vous déplaire, — et ainsi, de vous perdre! — que cette crainte m'a donné le courage, dont je ne me serais jamais cru capable, de vous taire... ce que vous semblez ne pas vouloir entendre... Et pourtant si vous saviez! — écoutez ceci comme une confession que j'ose parce que je ne vois pas vos yeux sévères... Quels rêves je fais, j'ai envie de vous murmurer, comme une prière très humble,... des rêves qui me hantent depuis que je vis près de vous, avec l'espoir insensé que votre cœur enfin sera entraîné par le mien.

Presque bas, elle dit avec une sorte de supplication grave :

— Ne parlez pas ainsi, il ne faut pas...

— Pourquoi? Au contraire, il faut que vous sachiez. La vérité a toujours le droit d'être entendue, parce qu'elle est la vérité... Demain, vous ferez de mon aveu ce que vous voudrez, vous oublierez toutes les paroles que, ce soir, je n'ai plus la sagesse d'enfermer dans ma pensée! Demain, je recommencerai à me taire si vous l'exigez... Mais laissez-moi, une fois au moins, vous dire un peu ce que vous m'avez jeté dans l'âme... Jamais encore aucune femme ne m'avait inspiré cette incessante et douloureuse attraction qui, tous les jours, me ramène vers vous avec l'espérance qu'enfin je découvrirai le secret de vous toucher...

Elle répéta encore, un peu d'une voix de rêve :

— Il ne faut pas dire ces choses, que je ne devrais pas écouter...

Mais il ne parut pas l'entendre; pas plus qu'il ne s'apercevait

maintenant que, l'obscur avenue traversée, la route montait vers les Xettes dans la blanche clarté que versait le disque pâle, suspendu très haut dans la nuit.

Il ne savait plus qu'une chose, c'est qu'il marchait à côté d'elle, si près qu'il avait aux lèvres la senteur d'œillet, qui était son parfum ; qu'à chaque pas, il frôlait les plis du manteau qui emprisonnait tout entier son jeune corps svelte... ainsi que sa fière volonté gardait, bien caché, le mystère de son cœur.

Et, de cet accent très doux que l'âme écoute, il continua :

— Vous avez bien accepté les fleurs que vous jetaient les autres, dont l'admiration m'était un supplice, vous pouvez bien me permettre de vous offrir l'aveu de ce que j'ai dans le cœur pour vous qui vous êtes emparée dédaigneusement de moi, non pas seulement par votre merveilleux talent, mais par... tout ce qui fait de vous une femme ne ressemblant à aucune autre !

— Oh ! si, pareille à toutes les autres ! murmura-t-elle, secouant la tête.

— Pas pour moi... Vous êtes l'unique !... Vous êtes entrée dans ma vie dès le premier jour où je vous ai vue, là-bas, chez M^{me} Arnales ; entrée si victorieusement que j'ai eu peur de vous, parce que je vous devinais trop puissante... J'ai hésité à venir ici, sachant que je vous y trouverais et je prévoyais quelle tentation serait pour ma faiblesse ce bonheur délicieux de sentir quelque temps ma vie effleurer la vôtre, sans avoir le droit de vous en dire merci... Ce bonheur, je l'ai goûté, mais il ne me suffit plus !... Je ne puis plus me résigner à vous entrevoir seulement, lointaine et indéchiffrable, à jouir seulement comme les autres du timbre affolant de votre voix, des clartés et du mystère de votre regard, de vos sourires et de vos silences, de vos pensées dont vous livrez juste assez pour qu'on désire passionnément les pénétrer toutes ; de la grâce jeune de vos gestes, de vos fiertés, de vos froideurs, qui sont une séduction devant laquelle je ne puis plus me défendre... J'ambitionne tous ces trésors pour moi seul... Je suis dévoré par la soif de trouver les mots qui m'ouvriront votre âme close, qui me mériteront de pouvoir enfin vous donner tout bas le nom qui est le vôtre dans ma pensée, *ma* Denise...

Elle n'essayait plus de l'interrompre. Ce qu'il lui disait là, depuis bien des jours elle en entendait l'aveu silencieux. Mais les mots qui le lui murmuraient soudain, dans la douceur recueillie de cette nuit tiède, distillaient une ivresse qui, délicieusement, brisait sa volonté.

Elle avançait maintenant, envahie par la sensation de se mouvoir en un rêve charmeur, le regard perdu vers les lointains, voilés d'une gaze de brume, de ce paysage vaste dont la clarté de lune

faisait un paysage de songe; où, à leurs pieds, frissonnait un lac d'argent entre des montagnes d'ombre. Elle avait oublié ceux qui marchaient derrière elle, sur la route blanche; bien seule avec cet homme qui la berçait de l'éternel cantique d'amour, dont le murmure fait tressaillir divinement l'âme de toutes les jeunes, quand elles ont aux lèvres le goût chaud de la vie.

A travers la nuit silencieuse, elle entendait monter vers elle sa voix soudain changée, assourdie et profonde, dont les sonorités passaient sur elle comme une enveloppante caresse, et, plus que les paroles mêmes, lui révélaient quel émoi bouleversait l'orgueilleux dilettante jusqu'alors si maître de lui-même. Tout son être, à cette heure, criait vers elle; et elle éprouvait une sorte de joie étrange à le sentir vaincu; à se sentir, elle, la toute-puissante, la femme dispensatrice suprême d'un bonheur dont, seule, elle possédait pour lui la source vive... Elle ne le jugeait plus; pas plus qu'elle ne songeait à se dérober, ni ne raisonnait, emportée par le grand souffle de passion dont il l'enveloppait impérieusement... Elle n'était plus que l'aimée écoutant celui qui l'aime, et elle eût voulu que cet instant ne s'achevât pas encore, où chantait en tout son être l'allégresse divine...

Pourtant, le terme en était venu. La côte était gravie, et devant eux, c'était la maison de M^{me} Champdray. Machinalement, elle s'arrêta. Lui, comme elle. Sous la pâle lueur d'argent, il la vit, silhouette souple dans son grand manteau rose, son jeune visage ébloui, avec des prunelles profondes où flottait la même mystérieuse expression, d'ivresse grave qui entr'ouvrait les lèvres et les faisait trembler... Alors, comme un torrent, la tentation jaillit en lui de l'attirer follement dans ses bras...

Pourtant, il ne fit pas un geste vers elle... Un instinct lui criait que s'il s'abandonnait ainsi, il la perdait!

Mais la tentation était si violente que, cette fois, avec une sensation de délivrance, il vit approcher M^{me} Champdray, qui avait monté la côte au bras de Grisel. La voix sourde, il dit :

— Denise, vous me pardonnez de vous avoir ainsi parlé?... Je vous aimais trop, je ne pouvais plus me taire...

Sans un mot, elle inclina la tête et resta immobile, la bouche close, tandis que les adieux s'échangeaient autour d'elle; et, à peine, il effleura la main dégantée que la sienne avait implorée, tant elle la déroba vite. Mais nulle parole ne lui eût été plus précieuse que le regard rencontré une seconde dans la double étoile des yeux.

Il la vit lentement, aux côtés de M^{me} Champdray, traverser le jardin, puis elle disparut dans la maison...

— Bonsoir, petite, allez vite dormir maintenant et ne rêvez pas trop à vos succès! dit M^{me} Champdray, embrassant le jeune front qui se tendait, comme chaque soir, vers elle.

Dormir! Un bizarre sourire courut sur les lèvres de Denise. Une fièvre semblait la brûler; et, seule dans sa chambre où la lune découpait un carré de lumière, elle rejeta instinctivement son manteau, avec l'impression d'une flamme qui lui dévorait le visage. Mais elle ne s'approcha pas du cadre de la fenêtre ouverte sur la nuit enchantée, comme si elle eût dû encore trouver là d'Astyèves, lui murmurant les mots que toute sa jeunesse souhaitait entendre encore... Ah! ces mots, éternellement les mêmes, éternellement charmeurs, comme ils avaient pénétré dans son cœur de vingt ans, son pauvre cœur de femme créé pour se donner, qui étouffait dans la fière solitude où elle l'enfermait.

« Il m'aime! mais moi, moi, pourtant, je ne l'aime pas? » pensa-t-elle avec une sorte d'épouvante.

Alors pourquoi l'avait-elle écouté?... Comment avait-il pu jeter en elle cette ivresse qui la dominait peu à peu quand il lui parlait sur la route solitaire...

Pourtant, elle n'était pas une fille romanesque et elle savait bien de quel alliage était fait l'amour dont elle venait d'entendre l'aveu... Il l'aimait, comme d'autres déjà l'avaient aimée! Non pour l'épouser et pour l'arracher ainsi à son avenir de travail, à cette vie de théâtre dont elle était menacée!...

Alors, pourquoi ne lui avait-elle pas répondu comme aux autres, dédaignant leur injurieux hommage?...

Les mains jointes, dans un geste d'angoisse, elle songeait, toute brisée, inconsciente des minutes qui s'enfuyaient...

Discrètement, sa porte s'entr'ouvrit.

— Denise, ma chérie, êtes-vous souffrante? Depuis que vous êtes rentrée dans votre chambre, je ne vous ai pas entendue remuer. J'ai frappé et vous ne m'avez pas répondu.

C'était M^{me} Champdray qui, devant l'obscurité de la pièce, s'arrêtait surprise.

Denise tourna la tête et son blanc visage alors apparut très grave sous le reflet de lune qui, seul encore, éclairait la pièce. D'un mouvement de créature qui s'éveille, elle se dressa. Une ombre de sourire passa sur sa bouche et, la voix lente, elle dit :

— Ma chère grande amie, c'est ma sagesse qui est malade! Il vaudrait mieux, je crois, que je reparte pour Paris. Je me croyais bien forte et je découvre que je suis faible autant que les autres... Ah! je désire trop être aimée!

A peine, vraiment, elle avait conscience qu'une âme entendait ce cri jailli de la sienne. Elle songeait tout haut, certaine d'être comprise, quel que fût l'aveu qui lui échapperait.

M^{me} Champdray l'attira doucement :

— Pauvre enfant ! sûrement, vous l'aurez votre part d'amour... Mais il faut l'attendre de qui seulement peut vous la donner ! Ne vous fiez pas aux autres hommes. Ils vous feront souffrir quand vous leur aurez abandonné votre cœur...

— Je le sais..., sans illusion... C'est pourquoi je n'ai aucune excuse pour montrer cette misérable lâcheté !

— Enfant, il ne faut pas être si sévère pour vous-même ; demain, vous retrouverez toute votre vaillance et je vous y aiderai de mon mieux, si vous le désirez. Ce soir, chère Denise, vous avez mal aux nerfs ; vous avez trop chanté de musique capiteuse, trop entendu de paroles qui grisent... Et aussi trop regardé le clair de la lune ! Il faut maintenant que l'enfant soit sage, qu'elle ferme sa fenêtre, allume prosaïquement sa lampe et s'en aille bien vite dormir sans plus rêver ni penser...

Il y avait une autorité apaisante dans l'accent de M^{me} Champdray ; et de lui trouver cette délicate tendresse de mère, une reconnaissance infinie pénétra Denise. Comme une enfant fatiguée, elle appuya sa tête sur l'épaule de son amie.

— Oh ! madame, que vous êtes bonne, et que toute mon âme vous remercie...

— De bien peu de chose, ma chère petite fille... Allez vite vous reposer. Et que la paix soit avec vous...

D'un geste affectueux qui ressemblait à une bénédiction, elle avait posé sa main sur les cheveux de Denise. Puis, doucement, comme elle était venue, ayant elle-même allumé la lampe, elle sortit de la pièce...

Henri ARDEL.

La suite prochainement.

MURAT EN ESPAGNE

(1808)

I

LA VOLONTÉ DE NAPOLÉON

Le 8 mars 1808, Joachim Murat, maréchal d'Empire, grand amiral et prince français, grand-duc de Berg, franchissait la Bidassoa. Il venait, sur l'ordre de Napoléon, prendre le commandement d'armées dont l'effectif ne représentait pas moins de 100,000 hommes, répartis en trois contingents : l'un massé entre Bordeaux et Bayonne, l'autre campé dans la Catalogne, le dernier échelonné sur la route de Burgos, l'extrême pointe déjà à Valladolid.

Etions-nous donc en guerre avec l'Espagne pour faire entrer sur son territoire des forces aussi imposantes? Bien au contraire, depuis le traité de Bâle, en 1795, une alliance unissait officiellement les deux pays. Cette « invasion » armée avait un prétexte et un but : le prétexte, mener à travers toute l'Espagne une armée qui pût renforcer, en Portugal, le corps d'expédition qu'y commandait Junot; le but, s'emparer du trône de Charles IV par les meilleurs moyens que les circonstances feraient naître et paralyser toute résistance des provinces espagnoles après en avoir peu à peu et sans bruit occupé militairement le territoire.

L'explication de cette campagne, mi-partie politique et guerrière, est une des pages les plus caractéristiques de l'histoire du premier Empire. Là se nouent les projets dynastiques de Napoléon, là se révèle son caractère, là se manifeste le dessin de ses plans, là se trouve la cause première de ses revers et de sa chute. Comme pour augmenter l'intérêt du problème, il faut deviner les pensées de l'empereur autant qu'analyser ses actions. Le séjour de Murat en Espagne (mars-juin 1808) offre assez bien le résumé des espé-

rances, des difficultés, des échecs, du drame où le génie d'une intelligence souveraine a besoin, pour être vaincu, de l'énergie de résistance de tout un peuple.

Dans quel état Murat allait-il trouver ce peuple et son gouvernement? Le loyal Charles IV, vieilli, débonnaire, inintelligent, tout occupé de détails vulgaires, ne savait rien des choses de la couronne que ce que lui en voulait dire la reine Marie-Louise, esprit intrigant, cœur corrompu, chez qui la coquetterie surannée après la galanterie du bel âge, restait la seule compensation des jours passés. Le pouvoir était réellement exercé par Godoï, le prince de la Paix, favori du roi, amant de la reine, comblé de toutes les faveurs, de toutes les distinctions, de tous les emplois honorifiques ou lucratifs que ses maîtres, devenus ses serviteurs, s'étaient plu à accumuler sur sa tête. Sa vie privée appartient à l'histoire, et elle le condamne sans rémission. Toutefois, une certaine finesse personnelle, faite de comparaison avec un entourage pitoyable, lui donnait les moyens de conserver une toute-puissance par ailleurs incompréhensible. Tout ce qui composait la cour ou tenait un emploi public lui demeurait soumis, car il était la source unique d'où découlaient toutes grâces. Mais la grande majorité des Espagnols, gens d'honneur, de religion et de délicatesse, lui avaient voué une antipathie qui allait jusqu'à l'excès, en ne lui tenant pas compte d'un certain penchant à des améliorations matérielles dont il aimait à laisser poursuivre la réalisation. L'aveuglement candide chez Charles IV, la cécité morale chez Marie-Louise, ne permettaient pas d'espérer, de leur vivant, une modification à cette situation humiliante pour le royaume. Tout naturellement, les esprits indignés et mécontents se tournaient vers l'héritier du trône.

Justifiait-il, ce prince des Asturies, de grandes espérances? Jeune, mais froid, réservé et sournois, ambitieux mais timide, le meilleur prétexte qu'il fournissait au dévouement, c'était d'être malheureux. Ennemi du favori, il se trouvait ainsi l'adversaire de sa propre mère, avec les apparences d'un héritier trop pressé.

Ces courants bourbeux, divers, contradictoires, venaient de se heurter tout d'un coup, et de s'étaler brutalement dans une action fort imprévue. Le soir du 27 octobre 1807, à l'Escorial, Charles IV (c'est-à-dire Godoï) faisait arrêter brusquement le prince des Asturies; ses papiers, saisis, mettaient entre les mains de ses ennemis : un long mémoire au roi, où il osait révéler la turpitude de l'élévation du favori; une lettre de conseils politiques de son ancien précepteur : le chanoine Escoïquitz; la nomination, en cas de mort de Charles IV, du duc de l'Infantado au gouvernement de

Castille; la clef d'une correspondance chiffrée. C'était peu de choses pour établir une culpabilité bien réelle, c'était beaucoup pour des gens qui, cherchant un procès de tendance, n'avaient peut-être pas espéré trouver tant de fils réunis dans cette main.

La confiance que fit tout à coup Ferdinand d'avoir récemment écrit à Napoléon pour solliciter l'alliance d'une princesse française gênait fort ses ennemis. Avait-il donc des relations secrètes avec le tout-puissant empereur? L'ambassadeur de France, M. de Beauharnais, semblait assez de son intimité; d'où était-elle née, jusqu'où avait-elle été conduite? Dans l'embarras, on abandonna l'accusation contre le prince des Asturies pour la retenir contre ses « complices », le duc de l'Infantado, Escoïquitz et quelques autres. Emue, l'opinion politique dicta la conduite des juges qui s'honorèrent en refusant une sentence de condamnation. Ainsi commença pour l'Espagne l'année 1808. La situation, dans l'apparence d'une détente, était plus aiguë que jamais : les acteurs s'étaient seulement arraché leurs masques, et, connaissant mieux leurs armes secrètes, ajoutaient à leurs vieux griefs de récentes injures.

Quelle attitude officielle gardait la France dont on ne parlait pas, mais que chaque parti voulait mettre dans son jeu? Le jour même de l'arrestation de Ferdinand à l'Escurial, il se signait à Fontainebleau, entre Napoléon et Charles IV, un traité secret ouvrant la porte aux agissements du plus fort, et qui, dans l'espèce, fut le prologue de la tragédie dont Murat allait venir faire représenter, derrière les Pyrénées, le premier acte.

L'empereur des Français promettait d'envoyer en Portugal 28,000 hommes, d'en réunir 40,000 autres à Bayonne; il garantissait l'intégrité du royaume d'Espagne. Le roi d'Espagne promettait d'envoyer en Portugal un corps de troupes, d'alimenter l'armée française pendant son passage; éventuellement, il partagerait avec la France les colonies portugaises; il acquérait le titre d'empereur des Amériques. Le roi d'Etrurie⁴ cédait son royaume à la France; il recevrait plus tard une compensation territoriale. C'était tout simplement le partage du Portugal : le nord, au roi d'Etrurie; Lisbonne et le centre, à l'empereur; le sud formerait pour Godoï une principauté indépendante qui le placerait au rang des souverains.

Le grand maréchal Duroc et l'agent à Paris du prince de la Paix : Isquierdo, avaient été les signataires de ce traité ignoré des ambassadeurs des deux pays; Napoléon et Talleyrand en avaient médité et imposé, du reste sans contestation, tous les termes.

⁴ Petit-fils de Charles IV, sous la tutelle de sa mère Marie-Louise.

Et nous voici en présence du véritable problème de cette histoire. Que voulait Napoléon? Quels étaient ses desseins sur l'Espagne, à quel moment ont commencé ses projets de conquête et d'annexion? Dès le printemps de 1805, s'il faut en croire M. de Barante, dont les *Souvenirs* nous apportent un témoignage extrêmement net et précis ¹; vers la fin de 1806, selon M. Pasquier, et sous l'inspiration de Talleyrand, tout au moins dans la poursuite de ces rêveries historiques qui eussent fait répéter à la lettre le mot de Louis XIV, pris comme exemple : « Plus de Pyrénées ². »

Napoléon, qui excellait en des plans militaires auxquels il forçait l'ennemi de s'adapter lui-même, fut toujours, en politique, entraîné par les circonstances, modifiant sa tactique avec une rapidité que servaient la promptitude de son esprit et la légèreté de ses scrupules. Responsable des fautes qu'entraînaient ces changements de front, sa mémoire est moins ternie de la honte de la préméditation. Dans cette affaire d'Espagne sur laquelle il est impossible de ne pas porter condamnation avec une nuance de mépris, car tout y fut fourberie, jactance et défaite, il a été le jouet des événements. A flétrir les moyens, on peut sans doute ne pas ajouter dans le plateau de la balance le poids d'un machiavélisme qui chargerait son nom d'une note d'éternelle infamie.

Entraîné à n'être jamais satisfait, la pensée lui vint de placer tout autour de lui ses frères, satellites de son propre empire; et sa *Correspondance* prouve qu'il n'entendait trouver, sans trop de responsabilité, que des agents d'exécution. Voisine de la France, l'Espagne, comme la Hollande, les provinces rhénanes, la Suisse, l'Italie, devait être le rempart élevé aux dépens des tributaires.

Depuis huit ans, le vieux royaume de Charles-Quint, en allié docile, lui donnait, dans la limite de sa pénurie, hommes et argent. Que lui prendre de plus, sinon la couronne? Pour remplacer le roi de la dynastie renversée, Napoléon avait sous la main tout un jeu de monarques de rechange. — Faut-il ajouter le contentement de substituer un Bonaparte au dernier représentant de la maison de Bourbon. Sur ce contraste, on a brodé des développements faciles. Ce raffinement, inutile à ses plans, ne paraît pas très véridique. Le mot : « Avant dix ans, ma dynastie sera la plus ancienne de l'Europe », semble plus près de la vérité : il correspond à son caractère, à sa superbe, à son ambition.

S'arrêter à la rive gauche de l'Ebre, et s'annexer les provinces frontières, de Barcelone à Saint-Sébastien, eût été le projet Tal-

¹ Tome I^{er}, p. 137.

² *Histoire de mon temps*, t. I^{er}, p. 329.

leyrand. Et voilà en quoi il a prétendu n'avoir jamais conseillé la conquête de l'Espagne. Comment imaginer le peuple espagnol, dans sa fierté jalouse et aigrie, acceptant le démembrement de la monarchie? C'était faire asseoir à sa porte la guerre éternelle. Autant tout prendre et du premier coup.

Aussi bien en a-t-il été. Les moyens d'exécution se sont transformés au gré des circonstances; l'emploi de la ruse n'a pas varié; il n'en pouvait aller autrement dans une aussi louche aventure.

Qui voudra bien étudier de près les événements, du mois de juillet 1807 au mois de mars 1808, suivra la progression constante des espérances, des prétentions de Napoléon. C'est le prince des Asturies, dans la solitude de son inactivité, trop amolli pour en sortir lui-même, qui rêve un mariage avec une parente de l'empereur, afin de se donner, contre son adversaire Godoï, un avantage et un appui. D'abord surpris, Napoléon ne repousse pas la tentation; son silence ne l'engage en rien. C'est peut-être l'occasion souhaitée; elle ne saurait, d'ailleurs, porter ses fruits qu'à longue échéance. Il envoie précisément des troupes en Portugal; il a obtenu de leur faire traverser l'Espagne; la porte est entre-bâillée: par cette ouverture, qu'il élargira d'un coup d'épaule silencieux, il va pousser ses bataillons. Le filet d'eau glisse sans bruit sur le sable, enveloppe lentement les grosses pierres, les déchausse, étend sa nappe dormante, creuse le trou, l'emplit, et se gonfle et déborde, tombe en cascade bruyante avec l'irrésistible poids de sa hauteur et la vitesse de son élan.

La décision prise, il l'exécute avant même de la faire ratifier, c'est sa méthode; et quand, le 27 octobre 1808, il signe à Fontainebleau le traité qui l'autorise à diriger 25,000 hommes à travers la Navarre, la Castille et le pays de Léon, il y a exactement neuf jours que ses têtes de colonne ont franchi la Bidassoa.

Mais voici que la tentation augmente, et sa force morale n'est pas assez solide pour y résister. L'arrestation du prince des Asturies offrait un avantage et un danger. Le danger, c'est l'enquête; fatalement, on apercevra la main de l'empereur dans le projet de mariage. L'avantage, c'est l'avilissement commun du roi et de son héritier. Un objet qui tombe, fût-ce une couronne, on le ramasse. Ce ne serait donc plus la puissance en expectative chez un allié obéissant, mais la possession immédiate de son patrimoine. L'horizon de Napoléon grandit; il n'a pas fait naître l'occasion, il ne sera pas assez maladroit pour la repousser. Dès lors, deux nécessités, l'une facile, l'autre périlleuse: arrêter le procès et occuper les places fortes. Le penser, le vouloir et l'exécuter, c'est même chose.

Ferdinand, dont la personne est abandonnée avec une désin-

volture souveraine (Napoléon va jusqu'à nier avoir reçu de lui aucune lettre ¹), Ferdinand est mis hors de cause pour que l'ambassadeur Beauharnais n'apparaisse pas. Nul souci des « complices » de qui l'opinion publique soutient la cause et qu'acquittent, — bonne fortune inespérée, — des juges intègres. Le projet de mariage n'est pas absolument écarté, parce qu'il faut toujours garder à sa main un instrument s'il n'est pas tout à fait émoussé. Demain, il servira pour chercher querelle à Charles IV : on se plaindra de son apparente froideur à ne pas poursuivre une demande qu'on affectait de laisser sans réponse. Ecartant l'idée d'une Tascher que Beauharnais seul, en bon parent, avait caressée sans mandat, on parlera, quelques semaines, à mots couverts, d'une fille de Lucien, avant que mille petites intrigues éloignent de Paris cette enfant. Mais tout ceci est pour gagner du temps et endormir la patience. *Ultima ratio regum*, voilà le moyen qui ne trompe pas quand on se nomme Napoléon.

Dès qu'on aura peu à peu ligoté d'un cordon de troupes le cadavre de Sa Majesté Catholique, on le portera sans peine à l'Escurial, dans le « pourrisoire ». Trône vacant, trône à moi. Plus de diplomatie : la force. Et à choisir un agent dégagé de la première de ces qualités, brillant dans la seconde, qui prendre de plus vraiment approprié que Murat? Murat, de qui Napoléon, toujours excessif et brutal, clairvoyant aussi, disait à Rœderer : « C'est une bête et un héros » ².

II

L'ESPÉRANCE DE MURAT

Utiliser un maladroit, même héroïque, c'est ne pas lui laisser les rênes flottantes. Murat ne fut qu'un instrument : sur sa vaillance et son dévouement on comptait sans réserve; de confidences, il n'en reçut jamais. Lourde faute, car, à ne rien savoir, on peut tout compromettre, et un agent d'exécution, suivi de cent mille hommes, ne peut demeurer un bon transmetteur d'ordres dont la portée lui échappe.

Cette dissimulation fut extrême et quasi puérile. Le 20 février 1808, le grand-duc de Berg avait été aux Tuileries faire sa cour; Napoléon échangea des paroles de politesse banale, sans un mot de politique. Le soir, Murat reçut du ministre de la guerre un pli qui le nommant, au nom de l'empereur, son lieutenant en Espagne,

¹ *Correspondance*, t. XVI, p. 189.

² Conversation du 11 janvier 1809.

l'invitait à partir pour Bayonne dans la nuit même, et deux lettres où des instructions militaires assez circonstanciées, mais fort sèches, lui étaient transmises de la part du maître. On ne commande guère autrement à un sergent de prendre la garde. La discipline était si forte, l'obéissance si absolue, que ce prince souverain monta sur l'heure en voiture, sans rien dire, sans rien demander, sans revoir son impérial beau-frère. Etat-major, équipages, train de guerre, le suivraient comme ils pourraient; il marchait droit devant lui, sans avoir même l'intuition de retourner la tête.

Son obéissance devait être soutenue par beaucoup d'espérance. Sa femme, Caroline, fut la seule avec qui il eut, matériellement, le temps d'échanger une idée; et l'on sait que cette personne de beaucoup de volonté, de très peu de cœur, rêvait d'une couronne. Ce beau royaume d'Espagne lui apparut dans une vision céleste, et si Murat était tout prêt à tirer l'épée pour le conquérir, ils ne croyaient pas, l'un et l'autre, avoir besoin de recourir à ces moyens extrêmes; l'empereur ne distribuait-il pas des peuples au gré de ses caprices? Qui aurait l'Espagne? Le premier qui y entrerait. Or donc en route. Très imbue de ces pensées, Caroline poussa son mari loin de songer à le retenir. Quand et comment serait-elle reine? Elle l'ignorait; mais de le devenir, elle n'en faisait pas de doute. Et la brutalité des ordres de son frère tout-puissant ne se sentait plus: on peut bien courber le dos quand on va relever ensuite si haut la tête. Ne cherchons pas un titre à ce chapitre moderne de la *Légende des siècles*; il est tout trouvé: « Départ de l'aventurier pour l'aventure. »

Cinq jours après, le grand-duc arrivait sur l'Adour, ayant songé en ses heures de route, encore un peu troublé de la précipitation, mais très décidé à exécuter ponctuellement les ordres de celui qui refaisait la carte de l'Europe. Il demande timidement des instructions; si la banalité des réponses ne le satisfait pas, il n'a garde de le manifester. Son activité se porte sur l'organisation militaire et à parler de ce pays d'Espagne dont il est si près et où il va entrer, comme un enfant qui attend son jouet, c'est pour dire que tous les regards s'y tournent vers l'empereur. Le 7 mars au soir, il sortait de Bayonne.

Dans la nuit, sa voiture le porta jusqu'à la Bidassoa. C'était la vieille limite des deux empires. Quand les brouillards du matin se furent évanouis et qu'un premier jet de lumière eut glissé sur les cimes de la montagne, Murat embrassa d'un œil ardemment curieux le pays qui s'ouvrait à ses pieds. L'aube naissante lui découvrait des plaines moins vastes que les horizons de son rêve: des vallées, des collines, des champs devant lui. Ce n'était point sur quoi

portait son regard : il fixait un royaume. La tête tendue, le corps droit, il s'était arrêté, comme si une invisible main l'eût cloué au bord de ce nouveau Rubicon. Certes, il n'avait ni hésitation ni crainte, mais un sentiment profond envahissait cette nature impressionnable; en un instant, il repassait les années écoulées : de l'auberge paternelle à ce chemin de l'Escurial, et, au milieu du cliquetis des sabres, du roulement des caissons, du bruissement des baïonnettes, en un concert où les cloches argentines des églises cachées dans les gorges égrenaient les tintements de l'*Angelus*, montait une rumeur confuse criant au cœur plus qu'à l'oreille de ce nouveau Macbeth : « Tu seras roi ! » Ce ruisseau, c'était la frêle et ondoyante barrière le séparant encore d'une couronne. Comme le *conquistador* des chevauchées antiques, il s'assura sur ses étriers et, d'une envolée joyeuse, entra dans cette terre promise.

Le pays formait un cadre à ses riantes pensées. Dans cette vallée qui mène à Tolosa, au flanc des collines étagées, les premières fleurs des pommiers jetaient des bouquets roses sur la fraîcheur de la verdure; les ondes de l'Oria, animant les moulins et les forges, courant sous de petits ponts de pierre, tombaient en cascades, s'épanouissaient en écume. Entre la France qu'il venait de quitter et l'Espagne, nul contraste : ces deux moitiés de la terre basque offrent les similitudes d'une nature et d'une race fraternelles. Les populations du Guipuscoa sont accueillantes; sans défiance de l'avenir, croyant recevoir des alliés, elles se mettaient volontiers en fête, l'oreille fermée aux pessimistes qui demandaient si l'amitié des peuples se traduit par la descente de si gros bataillons. Au reste, l'ordre de tout payer et de tout respecter était scrupuleusement suivi dans l'armée française et rien ne donnait lieu à troubler l'harmonie.

On peut demander comment ce peuple espagnol, qui devait défendre son indépendance avec une si farouche énergie, laissait prendre ainsi les clefs du royaume. Les choses humaines ne sont jamais simples. Grâce à l'équivoque de « l'alliance », depuis l'automne de 1807, on avait vu passer bien des convois pour s'en aller en Portugal. A ces provinces mal instruites des secrets de Madrid, le sort de la monarchie paraissait peu en jeu. Vaguement, la présence de forces étrangères semblait menacer le gouvernement, c'est-à-dire Godoï, le favori exécré, dont on souhaitait la chute; on n'allait pas arrêter la marche des « libérateurs »; car c'est sous ce titre et dans cet espoir que Murat recevait les compliments des alcades, passait sous des arcs de triomphe, entendait sonner les cloches des villages et acclamer le nom de Napoléon. Ses illusions

s'en accrurent beaucoup; de bonne foi il voulait faire partager à l'empereur des impressions qui le ravissaient. Et sa confiance devenait si grande qu'elle étouffait ses premières et bien légitimes inquiétudes sur lesquelles il faut revenir pour comprendre les événements qui vont suivre.

Si, en effet, l'abord gracieux et la mâle prestance de Murat lui attiraient les bravos populaires, l'élan était circonscrit et, tout autour de lui, l'effervescence patriotique devenait grande. Les instructions de l'empereur n'étaient précises que sur un point : il devait s'emparer des places fortes de la frontière. En pénétrant en Espagne, il avait trouvé la question pleinement engagée. Dès le mois précédent, débouchant par les deux fissures de la montagne, à l'ouest en Navarre, à l'est en Catalogne, nos troupes, « alliées » de Charles IV s'étaient de suite glissées jusqu'aux remparts de Pampelune et de Barcelone. L'empereur l'avait dit : vite et sans bruit.

A Pampelune, la brigade Darmagnac se cantonna sous les glacis. Le général, après avoir salué les autorités, demanda un logement qu'il fixa en face de la principale entrée de la forteresse. Ses régiments recevaient leurs vivres des magasins espagnols; chaque matin, une longue corvée allait les chercher à la porte du château. Le 16 février, au petit jour, 60 hommes de distribution arrivèrent sans attirer l'inquiétude; ils feignirent, en attendant l'heure, de jouer avec la neige tombée en abondance cette nuit-là, ils se débandèrent en riant, s'approchèrent du pont-levis, s'y massèrent, entourèrent la sentinelle surprise, désarmèrent le poste, pendant que cent grenadiers, cachés dans la maison de Darmagnac, accouraient au signal pour leur prêter main-forte. Un bataillon du 47^e, tenu sous les armes dans le voisinage, les suivit : la citadelle était prise, « par un moyen très adroit », a dit M. Thiers. Le vainqueur donnait à sa conduite une épithète plus juste : en rendant compte de son coup de main, Darmagnac écrivait au ministre de la guerre : « Ce sont là de vilaines missions. » Une *mission*, en effet : elle lui venait directement de l'empereur qui avait, trois semaines à l'avance, ordonné la trahison¹.

A Barcelone, le général Duhesme avait été accueilli, lui aussi, en passant. Les 7,000 hommes de son contingent italien se répandirent dans les faubourgs. On lui accorda, par courtoisie, à côté du corps de garde de la citadelle, un poste de police français. Le lendemain, c'était le lundi de carnaval, les soldats espagnols descen-

¹ « ... Le général Darmagnac, arrivé à Pampelune, prendra possession de la place et, *sans faire semblant de rien*, il occupera la citadelle et les fortifications, en traitant avec la plus grande courtoisie le commandant et les habitants. » — (Napoléon au Ministre de la guerre, 28 janvier 1808.)

dirent, en fête, dans la ville. Le général italien Lecchi avait ordonné une parade, précisément au pied du chemin de ronde de la citadelle; pendant que l'on exécute diverses évolutions, il monte brusquement jusqu'à la poterne, arrête sans affectation son escorte sous la herse qu'on ne peut plus baisser, le poste français, pour lui rendre les honneurs, forme une haie où se glisse un bataillon qui l'a suivi, tout débouche dans la cour et entoure le gouverneur espagnol descendu au bruit. On ferme aussitôt les portes et on refuse de les ouvrir aux soldats isolés qui se présentent pour rentrer dans leurs quartiers.

Au fort de Monjuich, qui domine la ville de l'autre côté, le colonel Alvarez fut moins confiant : étonné de voir s'approcher de son pont-levis des hommes en armes, il fit lever les chaînes. Mais Duhesme avait massé là un régiment; changeant d'attitude, il prévint le comte Espeleta, capitaine général de la Catalogne, qu'il était prêt à user de la force, si sa troupe ne recevait là-haut « l'hospitalité ». Pour éviter une collision dont il n'osait prendre la responsabilité contre des « alliés », l'officier espagnol ordonna de nous livrer passage. Les défenses de Barcelone n'existaient plus pour nous.

A droite et à gauche de la frontière, nous nous trouvions donc, sans coup férir, dans des positions défensives très fortes; mais on comprend au prix de quelle animosité soulevée dans le cœur des populations.

Murat en avait eu les premiers échos. Toutefois, au moment de s'enfoncer dans le pays, pour ne pas laisser sur son flanc droit une place qui pût lui barrer le retour, il voulait occuper Saint-Sébastien, comme les autres avaient fait de Pampelune et de Barcelone. Il prétextait la nécessité de cantonner dans les villes ses malades et ses dépôts, et l'écrivit au gouverneur des provinces basques. Celui-ci était le fils du duc de Mahon, Louis de Crillon, entré, tout enfant, au service de l'Espagne; son refus fut d'un soldat d'honneur et d'esprit : « Puisque Votre Altesse veut bien m'exprimer le désir de connaître un descendant de Crillon, elle ne trouvera pas mauvais que je me conduise en pareille circonstance comme il eût fait. » A des insistances nouvelles, pour garder la paix, il voulut accéder, mettant deux conditions au casernement provisoire : il enverrait à Madrid un courrier prendre les ordres du gouvernement; s'ils étaient négatifs, comme il en avait l'assurance, la place lui serait rendue. Murat n'hésita pas à donner sa parole à un « enfantillage ». — « J'ai pensé que l'essentiel était l'occupation de la citadelle. » Napoléon l'estimait aussi; sa réponse montre sa satisfaction et ses craintes : « Je vois avec plaisir que l'affaire de

Saint-Sébastien a bien fini. La moindre hostilité sur ce point m'eût été très désagréable ¹. »

Le malaise moral que ressentit d'abord Murat se dissipait devant les salutations de la ville de Vittoria; il envoyait en avant-coureur, à Madrid, le « beau » Solignac pour voir et être vu, prendre langue et sonder Godoï; il entraît à Burgos, s'y installait et, impatient de connaître l'effet produit par son arrivée sur la cour d'Aranjuez, dépêchait un second messenger, son aide de camp, La Vauguyon, sous le prétexte, en vérité un peu puéril, de se procurer « une bonne carte ».

Assurant par une lettre quotidienne l'empereur de sa fermeté et de son zèle, il n'imaginait pas d'autre obstacle sérieux que le prince de la Paix. Un esprit moins résolu à tout voir en beau dans une entreprise qui menait à la couronne aurait éprouvé quelque soupçon de cette popularité reposant sur l'équivoque; mais le grand-duc se sentait fort de la force de ses régiments et, grisé déjà de triomphes faciles, ne parlait des obstacles que pour les briser. Si le prince de la Paix opposait enfin une résistance, « il soulèverait toute l'Espagne contre lui »; et le moyen qu'il indiquait à ce résultat, en soi peu malaisé, prouve l'enfantillage de ses conceptions, la naïveté de sa phraséologie et son ignorance du pays où il était appelé à agir, selon lui, à régner : « J'opposerai, disait-il, les prêtres aux moines! »

Les coups de couteau que, presque chaque nuit, à Barcelone, nos troupiers isolés recevaient d'une population surexcitée jusqu'au délire, ébranlaient un peu son optimisme. Napoléon gardait tout entier le sien et n'admettait même pas qu'on vînt lui parler de résistance sérieuse. Il entrevoyait la réalisation de la conquête et, pour la première fois, laissait percer cette éventualité à ses correspondants : « Mes troupes sont à 30 lieues de Madrid, écrivait-il au prince Eugène, le 10 mars (retenez la date), et il se prépare des événements importants. »

De quelle nature, de quelle importance? Il eût été embarrassé de préciser exactement lui-même; mais il se complaisait à juste titre dans l'ascendant de sa volonté pour avoir raison de ces faibles monarques.

La pensée de les voir face à face pour les dominer de son regard, les subjuguier de sa parole, lui paraissait naturelle. Déjà, au mois de mars 1807, il voulait ainsi trancher la difficulté et attirer Charles IV à Bordeaux, loin de son milieu, loin de ses conseils, pour « terminer les affaires ² ». C'était prévoir et avancer Bayonne

¹ 9 mars 1808.

² Archives Woronzow, XXVII, 355.

d'une année. Leur fuite d'Espagne, leur établissement outre-mer, laisserait tout en suspens, et la péninsule garderait au flanc une plaie toujours ouverte. S'il y avait songé, il ne le souhaitait plus. Ayant paralysé la cour par des promesses, endormi le peuple par des espérances, il voulait maintenant appuyer une nouvelle pression sur Charles IV de tout le poids des faits acquis et des moyens de résistance disparus.

Matériellement maître de la rive gauche de l'Ebre, il osait bien en réclamer la possession définitive. Il avait renvoyé à Madrid l'agent que Godoï entretenait à Paris : Isquierdo.

Ce dernier, suffisamment impressionné par ses conversations avec Duroc et Talleyrand, devait semer dans l'esprit de sa cour l'effroi qu'il ressentait lui-même et la désespérance que les exigences nouvelles de Napoléon lui inspiraient sur le sort de sa patrie. Godoï demeura atterré; il voulut tenter un suprême effort tant l'iniquité des procédés et l'injustice des prétentions paraissaient laisser de prise aux réclamations. Isquierdo se remit en route pour protester contre les trahisures de Pampelune et de Barcelone. Il lui fallut se contenter d'un dédain méprisant, et quand il obtint, le 23 mars, quelque apparence d'éclaircissement, on lui fit comprendre qu'il ne s'agissait déjà plus de villes prises ou de provinces occupées, mais du sort même de la monarchie; l'empereur songeait à « régler définitivement la succession au trône d'Espagne¹ ». Pour que tout fût ironie du sort dans cette triste aventure, la dépêche où il parlait, en rougissant, de détacher quelques fleurons de la couronne n'arriva à Aranjuez que lorsque cette couronne était déjà brisée.

Murat ignorait tous ces détails diplomatiques; il continuait sa marche sans obtenir de l'empereur une réponse sérieuse à ses incessantes questions. « Dites que mes ordres vous ont conduit en Espagne pour passer la revue de mes troupes, dont vous ignorez la destination. — Si je ne vous dis rien, c'est que vous ne devez rien savoir. » Sa crainte était maintenant de ne plus trouver à Aranjuez la famille royale. La dose d'effroi qu'on avait voulu lui donner semblait avoir été trop forte; il avait été dangereux, pour se servir d'une expression de Napoléon, « d'effaroucher ces gens-là ». La peur de Godoï, partagée par la reine, avait gagné le roi; et, comme chez tous les cœurs faibles, reculer le danger leur paraissait le conjurer : ils songèrent à fuir.

A chaque moment Murat recueillait, et les envoyait à Paris, les témoignages des préparatifs de départ. Où iraient les princes? A

¹ Dépêche d'Isquierdo, *Affaires étrangères*, Espagne, vol. 673, fol. 407.

Séville, organiser, derrière la barrière des Sierras, une résistance? Résolution fâcheuse. Mais s'ils poussaient jusqu'à Cadix et s'embarquaient, malgré notre escadre embossée dans le port, quelle complication morale! La violence apparaissait aux yeux de tous; la fidélité espagnole se révoltait, les ennemis de l'Empire tiraient un argument nouveau de cette annexion nouvelle; nulle contrée ne paraissait plus à l'abri d'un envahissement; le sentiment du danger volait jusqu'à Saint-Pétersbourg. L'exemple trop récent de la maison de Bragance, cinglant des quais de Lisbonne vers la terre du Brésil, serait fâcheusement aggravé si la famille royale d'Espagne passait dans ses colonies d'Amérique. Les Anglais guettaient l'occasion de recueillir ces nouvelles épaves de l'ambition de l'ennemi commun; leurs vaisseaux croisaient devant les ports de l'Atlantique, prêts à coopérer à ce sauvetage des Bourbons.

Ces pensées troublaient Murat, et s'il poussait devant lui, ce n'était plus sans inquiétude. Parti de Burgos, il traversait Aranda del Duro, Frenillo de la Fuente, Castillejo. Il venait d'arriver, le 19 mars, dans ce petit village, au pied des défilés de Guadarrama, le dernier obstacle avant la capitale, quand les courriers lui apportèrent le récit d'une émeute qui n'était rien moins qu'une révolution. Les Espagnols l'ont appelée le Motin d'Aranjuez.

III

LA CHUTE DES « VIEUX ROIS »

L'effervescence gagnait Madrid à l'approche de l'armée française. Aujourd'hui Godoi était le traître, comme hier il était le tyran. La concentration d'un corps espagnol au sud de la ville paraissait une précaution si tardive que les patriotes accusaient hautement le favori de connivence avec Napoléon. Le départ possible du roi était considéré comme la suprême défaillance et la mise en sûreté (au prix de l'honneur de la couronne) de la vie et de la fortune du prince de la Paix. Le prince des Asturies, instinctivement, avait promis de ne pas partir, et sa décision donnait un point d'appui à l'effervescence populaire. Toutes les classes de la société partageaient cette émotion et sur la route poussiéreuse qui va de Madrid aux ombrages d'Aranjuez, se coudoyaient des ouvriers, des moines, des employés, des officiers, des paysans, des domestiques, de grands seigneurs et de petits bourgeois. Tout ce monde bourdonnant comme des abeilles, allait, venait de la ville au château; le roi voyait, de ses balcons, débouchant de toutes les avenues, la foule éparpillée sous les arbres, assise sur les bancs du rond-point,

pressée aux grilles des parterres. Pour calmer ce bruit insolite, une proclamation affichée de Charles IV déclarait faux tout projet de voyage. Mais des mules qui entraînent, des paquets qui sortaient, l'agitation des gardes, l'importance des serviteurs démentaient cette assurance.

Le soir du 17 mars, un mouvement particulier se manifesta imprudemment autour du petit palais du prince de la Paix; des attelages stationnaient devant la porte, les groupes se rapprochèrent, une patrouille voulut les disperser, des cris s'élevèrent, un coup de feu partit. Le bruit fait accourir la foule, l'émotion l'excite, les ténèbres l'irritent, elle enfonce les portes, bondit, brise les meubles, met tout à sac avec la déception de ne pas saisir le maître de la maison. Le charme est rompu, les événements se précipitent : avant le jour le palais est bloqué, Charles IV, effaré, cède à son entourage : il retire au prince de la Paix ses emplois et ses charges; sous le balcon où il se montre un instant on l'acclame et la nouvelle d'une chute souhaitée, imprévue, arrachée, se répand à Madrid. La joie universelle se manifeste par des cris, des vivats, des illuminations et aussi par le pillage des maisons du prince et de ses parents, car les coupeurs de bourse font toujours leur profit d'une émeute.

Le lendemain matin, Godoï, que la faim et la soif font sortir de la cachette où il s'était blotti, depuis trente-six heures, caché dans une natte, est reconnu, saisi, frappé, jeté dans une écurie où il attend la mort. Charles IV et Marie-Louise ne pensent qu'à sauver ses jours; le vieux roi fait appeler le prince des Asturies dont le rôle grandit à chaque instant depuis la veille, et, pressé par quelques courtisans, au milieu de ses gardes du corps menaçants, il remet à son fils une abdication. Ferdinand est roi d'Espagne! Les acclamations de la populace et les vivats des gardes du corps donnent une force inattendue à ce trône si subitement dressé.

Voilà ce que Murat apprend à quelques lieues de Madrid et ce qui lui cause une émotion bien légitime. En homme plongé dans les difficultés d'un événement, il en comprend la gravité, et sa lettre à l'empereur révèle les agitations d'un cœur que le sentiment de l'honneur ne laisse pas insensible : « Je ne puis dissimuler à Votre Majesté toute ma douleur. Je prévois que le sang peut couler, et l'Europe ne manquera pas de dire que c'est la France qui l'a ordonné. Je commande vos armées, je représente ici Votre Majesté, et certes personne en Europe ne croira que je suis à leur tête sans connaître vos projets... Quel jugement portera et la génération présente et la génération future? Votre Majesté peut tout par la puissance seule de son génie et de sa gloire... Elle ne peut

vouloir employer d'autres moyens, soit qu'elle veuille protéger ou renverser la dynastie des Bourbons, ou affranchir les Espagnes du joug du prince de la Paix... Ma loyauté souffre et c'est la première fois de ma vie que je regrette de ne pas savoir comment dignement servir Votre Majesté dans une circonstance aussi critique¹. »

Il avance anxieux, fébrile, et en arrivant à El Molar le voici jeté tout entier dans les complications et les cabales que Napoléon a voulu éviter à sa simplicité politique. La fille de Charles IV, la reine d'Etrurie, revenue auprès des siens le mois précédent, chassée, comme on sait, de ses États par la volonté de l'empereur, avait assisté, plus morte que vive à l'émeute d'Aranjuez. S'autorisant de vagues relations avec le grand-duc de Berg, elle vit en lui un sauveur, le chef d'armée qui peut préserver des attentats de la populace. Elle lui envoya un homme déguisé, le suppliant de venir auprès de son père et de sa mère « qui allaient partir ». Si la reine d'Etrurie avait mis en avant ce prétexte, de préférence à tout autre, elle fit preuve de beaucoup d'habileté, car aucun motif ne pouvait mieux exciter l'empressement de Murat, craignant l'éloignement des vieux souverains, dans son ignorance des desseins de l'empereur sur eux. Les circonstances, du reste, allaient lui donner le sens des choses politiques, et le souci de ses intérêts le conduire dans ce dédale.

Pendant que l'ambassadeur de France à Madrid, Claude de Beauharnais, emphatique et médiocre, grisé par son titre de beau-frère de l'impératrice des Français, ayant rêvé de devenir cousin de la reine d'Espagne, en manœuvres depuis un an pour conclure un mariage entre sa parente Sophie de Tascher et le prince des Asturies, — pendant que M. de Beauharnais s'aventurait maladroitement et prenait parti à l'étourdie pour Ferdinand VII, — Murat comprenait l'utilité du rôle opposé. Rencontrer Charles IV fatigué, vieilli, déconsidéré, était autrement avantageux aux plans de l'empereur et à ses propres espérances que de se trouver en présence d'un prince jeune, acclamé de la foule, fort du prestige de la nouveauté. De lui-même, il prit donc le parti que Napoléon devait lui prescrire et affecta de tenir pour non avenue l'abdication d'Aranjuez. Il exprima à la reine d'Etrurie son indignation de l'émeute, ses regrets de ne pouvoir se rendre auprès des vieux

¹ 19 mars 1808. — *Archives nationales*, A. F. IV. 1605.

Au moment où je termine la correction des épreuves de cette étude, M. Albert Lumbroso publie, avec sa compétence habituelle, la *Correspondance de Joachim Murat*. Parmi d'autres, le premier volume contient la copie des lettres dont les originaux, aux *Archives nationales*, m'ont permis d'appuyer les conclusions de mon travail.

souverains, et offrit un asile au milieu de ses troupés. Son aide de camp, Monthyon, homme de confiance et de tête, courut à franc étrier les 8 lieues qui les séparaient d'Aranjuez, avec la mission d'amener Charles IV à l'une des deux solutions que Murat, habilement, ménageait : reprendre son abdication (et les choses restaient au point où elles étaient la veille); se rendre au camp français (et c'était un otage précieux). « Alors l'Espagne se trouverait véritablement sans roi, puisque le père avait abdicqué et que l'empereur serait maître de ne pas reconnaître le fils, que l'on peut regarder comme usurpateur¹. » C'était tout le plan de Bayonne que Murat traçait à l'avance; une ambition surexcitée avait fait trouver, comme par un trait de lumière, ces finesses à ce soldat, moins adroit que retors.

La nuit du 21 au 22 mars se passait en conciliabules entre Charles IV, Marie-Louise, la reine d'Etrurie et M. de Monthyon, qui repartait au quartier général, chargé des lamentations de ces personnages effarés. Leur découragement engagea Murat à faire un pas de plus : ce ne serait plus un monarque sans pouvoir ni volonté que l'on aurait devant soi, mais plus de monarque du tout. Il rédigea, *anti-datée* du 21 mars, une formule d'abdication en faveur de l'empereur, et son aide de camp reprit le chemin du *sitio* royal pour y arriver le 23 mars, au commencement du jour. Il fit lever la reine d'Etrurie, lui expliqua rapidement les ordres dont il était porteur, courut les répéter à ses parents. La sensibilité émoussée de Charles IV entra facilement dans la pensée de retraite qu'on lui suggérait; il parla de repos en France, de vie paisible « dans une métairie », loin des soucis et des traîtrises; Marie-Louise, dont l'unique pensée était de sauver les jours de Godoï, acceptait tout dans ce but. Ecrire la lettre d'abdication demandait quelque temps; M. de Monthyon craignait que sa présence ne fût remarquée; ayant l'assurance absolue de son succès, il rejoignit Murat au moment où il allait entrer à Madrid.

Si les « vieux rois », désemparés par une révolution de palais, avaient mis leur suprême espoir dans Murat, de son côté, Ferdinand et ses amis comprenaient que la conduite du grand-duc pouvait être la consolidation de leur pouvoir ou l'avant-coureur de sa chute. L'enthousiasme populaire, le dévouement des patriotes, la faveur du clergé, le point d'honneur des gentilshommes, étaient aussi de solides appuis. De sorte qu'en sentant la nécessité de gagner Murat à sa cause, le prince des Asturies ne mit pas d'empressement ni de déférence expressifs. Il avertit avec correction

¹ Lettre du 21 mars.

et d'abord de son « avènement » l'ambassadeur Beauharnais, intermédiaire agréable, quasi complice, de qui il savait ne recevoir que des félicitations. Enfin, le 22 mars au soir, comme le bruit de l'entrée de Murat dans la capitale s'accroissait, il dépêcha *in extremis* à son quartier général le duc del Parque, capitaine des gardes du corps, porteur de l'abdication de Charles IV, d'une lettre de Ferdinand notifiant sa royauté, d'une autre saluant le chef de l'armée française. Murat prit les pièces, accueillit d'une façon distinguée le messenger, mais demeura dans des banalités courtoises qui ne pouvaient rien laisser présager de ses véritables sentiments. Le lendemain, il faisait son entrée dans Madrid.

Le beau coup d'œil de la capitale de l'Espagne se présente de la route de Tolède : la ville, étagée entre les terrasses blanches du Palais-Royal à gauche, et à droite la coupole de Notre-Dame d'Atocha perdue dans les verdure du Retiro. Ce n'était point de ce côté que débouchait l'armée française : des pentes de Fuencarral, elle tombait brusquement sur des faubourgs sans caractère et sans beauté ; mais c'était moins pour voir que pour être vue qu'on l'avait mise en marche.

A dix heures du matin, sous un soleil qui éclairait tout, sur les hauteurs de Chamartin, à l'embranchement des routes de Burgos et de Ségovie, l'avant-garde était massée. Les divisions étaient disposées en échelons, de manière que sur le terrain qui forme une espèce d'amphithéâtre, elles présentassent le plus bel appareil militaire. En tête, les carabiniers de Dupont, troupe fabuleuse que Murat avait rappelée pour cette parade, comme le type le plus achevé, à ses yeux, de l'homme de guerre. Derrière eux, les husards et les dragons de Grouchy, puis les cuirassiers de Moncey et ses trois divisions d'infanterie suivies de dix pièces de canon. Longeant la ville, tournant à droite par les allées du Prado, escorté de son état-major doré et de cent cinquante cavaliers de la garde, Murat s'avancait, dans toute la pompe de ses costumes d'apparat : bottes de cuir rouge, ceinture de soie, veste de velours vert, brandebourgs d'or, aigrette blanche, tête levée et plume au vent. Et l'extraordinaire prestance de ce cavalier de bonne mine causait, chez ce peuple méridional, *novelesco y entusiasta por la gloria*, ce remous de curiosité, de surprise, d'enthousiasme qui se traduit spontanément par des acclamations. Les vivats ne lui manquèrent pas, non plus qu'aux centaures bardés de fer qui suivaient la cadence de son cheval. Tout au plus l'étonnement, fait d'admiration et de crainte, vint-il à s'éteindre au passage des fantassins de Moncey. Ces régiments provisoires, levés à la hâte, formés d'adolescents à peine encadrés, mal habillés, harassés des longues

marches dont leur manquait l'habitude, offraient un coup d'œil bien peu martial. A vouloir frapper l'imagination des Madrilènes, la faute était lourde de terminer le défilé par ces conscrits convalescents.

Le peuple espagnol n'accueillait pas les Français, il recevait les « alliés de Ferdinand ». Une proclamation, signée de ce nom magique, placardée le matin sur tous les murs, l'avait habilement laissé entendre. Chacun s'était plu à répéter que la chute du favori nous avait eu pour complices, notre ambassadeur paraissait dans le secret, le nouveau roi avait, la veille, fait complimenter Murat, et, à tout prendre, c'était avec son acquiescement, sans doute dans un dessein arrêté entre eux, que le grand-duc pénétrait dans la capitale.

Pour lui, il allait : saluant, salué, portant sur le visage ce contentement qui gagne les spectateurs. Il était satisfait : ce peuple qui battait des mains, n'était-ce pas déjà un peu le sien, et ce premier contact avec la foule castillane paraissait d'un bon augure au « prétendant ». Monthyon venait de le rejoindre, et d'un mot lui apprenait l'heureuse issue de son stratagème. L'empereur avait écrit : « Je compte que vous serez le 23 mars à Madrid » ; et il y entra au jour fixé, à l'heure dite, ayant en un mois parcouru cette route longue, difficile, périlleuse ; son esprit militaire jouissait de cette ponctualité. Enfin, le matin même, il avait fait une bonne action en évitant une lâcheté : comme il approchait de Madrid, on vint l'avertir que le prince de la Paix, tiré de son cachot, jeté sur une charrette, allait entrer par une porte de la ville, lorsque les Français pénétreraient par l'autre. C'était la mort pour ce misérable : la foule, en effervescence, par exaspération, par fureur, par patriotisme, eût mis en pièce le malheureux. Son sang répandu fût retombé sur notre tête, et en nous condamnant à le protéger, nous nous rendions odieux aux Espagnols. Murat démêla vite ce qu'il appelait avec assez de justice « une infamie » ; il écrivit au gouverneur général de la Castille, et, sur son injonction, le triste convoi, arrêté brusquement, rebroussa par un chemin de traverse vers le petit village de Pinto, où Godoï demeura gardé à vue.

Le gouverneur et les officiers de la garnison (les régiments suisses de Preux et de Reding) vinrent saluer le grand-duc. On lui avait préparé, d'assez mauvaise grâce, des appartements au Retiro, qui venait d'être saccagé par l'émeute. Il eut le tact de ne pas faire d'esclandre, mais exigea un logement plus décent. L'hôtel de l'Amirauté, le palais de doña Maria d'Aragon, fut mis à sa disposition. Il dut, le soir, y prendre un repos plein d'espérance. Maître de la capitale, à la tête d'une force imposante, il n'avait d'autre souci que de ne pas partager cette conquête avec Ferdinand.

Aussi, voulant prévenir cette concurrence malencontreuse, il invitait M. de Beauharnais à partir pour Aranjuez voir le prince et le prier de différer son arrivée. Par malheur, M. de Beauharnais, véritable mouche du coche, se payait de phrases et manquait d'esprit de suite. Il comprit mal ou ne voulut pas comprendre. Il obtint bien la promesse que les troupes espagnoles du général Solano, appelées d'Andalousie, seraient dirigées vers le Portugal (Ferdinand craignait plus que personne un conflit et évitait avec plaisir les contacts), mais son entrée à Madrid était décidée pour le lendemain même, et il ne parut nullement d'humeur à la retarder. M. de Beauharnais n'insista pas; afin d'éviter lui-même une difficulté avec Murat, il revint droit à l'ambassade, au milieu de la nuit, sans donner signe de vie au grand-duc. On devine la colère de ce dernier, lorsque le lendemain matin il apprit la venue de Ferdinand par les cris qui annonçaient son approche.

Sous la porte d'Atocha, et suivant le chemin royal qui conduit au palais, le nouveau monarque s'avancait, au milieu de l'ivresse générale. Dès la nuit, des bandes de paysans, grossies du flot des gens de la ville, formaient sur la route une haie mouvante. Sans escorte, sans appareil militaire, sans cette pompe habituelle aux rois d'Espagne, Ferdinand VII, monté sur un cheval blanc, n'était précédé que de quatre gardes du corps; dans une voiture fermée, son frère don Carlos, son oncle don Antonio le suivaient; rien autre. Cette simplicité formait un adroit contraste avec le faste guerrier qu'avait, la veille, étalé Murat. Balancé par le remous de la foule, qui soulevait cavalier et monture, le jeune prince n'avait plus la liberté de saluer, enlacé par les enthousiastes qui baisaient ses mains, ses genoux, ses étriers. Sur les pavés, on étendait les *capas*; les *sombreros* volaient en l'air, dans la pluie des fleurs qui tombaient des balcons; les femmes agitaient leur mouchoir et lançaient leur éventail; une rumeur immense, frénétique, confuse, roulait par les places et les rues; tout s'y mêlait : les volées des cloches, l'éclatement des pétards, l'exclamation des vivats, et, dans la poussière montant au soleil, les voix rauques, gutturales, épuisées, éteintes, nourrissaient l'ovation sans cesse renaissante et toujours accrue. Exultant de patriotisme, ce peuple en liesse ne cherchait plus d'expression pour rendre sa joie : les acclamations se fondaient dans le cri qui les dominait toutes : *Viva el Rey!*

Cette journée fut la plus belle de la longue vie de Ferdinand VII. Sa destinée ne devait pas répondre à cette aurore, encore que le dévouement de ses peuples et leur foi monarchique lui aient gardé une méritoire fidélité. Mais, à cette date du 24 mars 1808, il symbolise pour chacun l'image de la patrie, ce jeune prince, riche

de toutes les qualités qu'on lui soupçonne, beau de toutes les vertus qu'on lui prête.

Il est toujours de mauvais goût de montrer son dépit à l'heure où personne n'est disposé à le partager. Murat commit cette maladresse : pendant que la ville entière se précipitait au-devant de Ferdinand, il passait à l'écart une revue de sa cavalerie, étalant ainsi son isolement et froissant, par cette bravade gratuite, la susceptibilité castillane. Les sifflets qui, depuis, saluèrent si souvent leur passage, nos troupes les recueillirent pour la première fois, cet après-midi-là, en traversant, pour rentrer à leurs quartiers, la foule agitée qui encombrait les rues.

Ferdinand, — la dissimulation était son talent, — envoya un officier porter ses compliments d'arrivée au grand-duc de Berg. Celui-ci s'excusa de ne pouvoir lui rendre visite avant que le nouveau gouvernement n'eût reçu l'agrément de l'empereur. C'était le pli du lit de roses. Il accueillit quelques grands d'Espagne que le prince des Asturies lui envoyait par déférence; dans la soirée, il recevait la reine d'Etrurie, demeurée sous l'impression de ses craintes; pour la calmer, il envoyait à Aranjuez la brigade Vathier faire la garde autour des vieux souverains. Il se plaisait dans son rôle de potentat, conviait à sa table tous les généraux et l'ambassadeur, donnait audience à une députation des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques. Ces soins pris, il écrivait à Napoléon les longs détails de ces deux écrasantes journées.

Des bords de la Seine, l'empereur, en effet, devenait l'arbitre des événements étranges qui venaient de se passer sur les rives du Tage et du Manzanarès. Tous les regards étaient tournés vers lui : Charles IV le considérait comme un sauveur, Marie-Louise comme un vengeur, Ferdinand comme le patron de son trône. Murat, prêt à exécuter en aveugle ses moindres ordres, attendait impatiemment l'approbation de sa conduite. Elle ne lui fut pas refusée : sans sortir des généralités, très précis sur les menus détails militaires, volontairement très nuageux sur les questions politiques, se bornant à prescrire à son lieutenant d'être bien avec chacun, de ne s'engager à fond avec personne, de ne pas préjuger les événements, de s'emparer de tout sans avoir l'air de rien prendre — Napoléon ne blâmait pas Murat, tout au contraire.

Cette approbation est un point important que l'histoire doit dégager, afin d'établir avec justice les responsabilités. On a voulu les obscurcir en attribuant à l'empereur une vision prophétique des événements et rejeter ainsi sur les ouvriers l'insuccès de l'entreprise. Prétention qui nous met en présence de la fameuse lettre du 29 mars 1808 et nous conduit à en faire aussi briève-

ment que possible la critique historique. Cette lettre, on peut la lire au tome XVI de la *Correspondance*, mais elle y a été insérée avec des restrictions; on n'en possède ni l'original ni la minute, et il faut l'aller chercher primitivement dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Depuis lors, les historiens ont pris parti pour ou contre son exactitude, et, de tous, M. Thiers a le mieux déduit, avec la compétence la plus haute, les raisons qui militent en faveur de son authenticité. Je la tiens pour absolument apocryphe.

On n'y trouve pas le style de l'empereur ni le ton de sa correspondance avec Murat, soit avant, soit après : — « Votre Altesse », « Mon frère », jamais il n'a employé avec lui ces expressions, non plus que le « prince Godoï », pour désigner le favori. — Il blâme l'entrée des Français à Madrid, et ses lettres antérieures ont dix fois ordonné le contraire. — Il envoie, le 30 mars, au grand-duc, une lettre, d'une authenticité indiscutable, pour l'approuver, et il l'aurait blâmé si complètement le 29? — Il lui aurait fait porter cette lettre du 29, si longue, où tout est si bien déduit, et, le 30, il écrivait au même personnage : « J'attends de savoir que Charles IV est en sûreté pour vous faire connaître mes intentions. » — Le 1^{er} avril, autre lettre : « Je vous ai écrit *hier* »; il ne dit pas « avant-hier et hier ». — Le 9 avril, autre lettre : « Vous avez dû recevoir ma lettre du 27 mars; celle du 30 et Savary vous auront encore mieux fait connaître mes intentions. » Toujours rien de cette lettre capitale du 29. — C'est M. de Tournon qui aurait porté la fameuse missive. Nous avons les frais de voyage¹ de ce grand courrier de l'empereur : 8,350 francs pour ses déplacements à cette époque; or un retour à Paris ne figure pas sur ses itinéraires et ne correspondrait pas avec ces dépenses. — Il était encore à Burgos le 25 mars au matin, il arrivait à Madrid le 4 avril au soir; ces deux dates extrêmes sont indiscutables; aurait-il eu le temps matériel d'aller de Burgos à Saint-Cloud, d'entretenir l'empereur de manière à changer subitement sa manière de voir sur les affaires d'Espagne, de recevoir cette longue lettre si délicate à rédiger et de repartir, sans une heure de repos, pour Madrid? — Qui l'a vu vraiment à Saint-Cloud? Savary; mais Savary, qui le témoigne, en effet, dans ses *Mémoires*², précise que c'est le samedi 26 mars, date impossible, puisqu'il était le 25 à Burgos; et Savary, se trompant sur ce point, n'est pas plus croyable sur les autres. M. de Tournon n'aurait-il pas quitté l'Espagne? C'est fort probable. Cette lettre, dont il serait le porteur, n'aurait-elle jamais existé? C'est tout à fait à penser.

¹ Archives nationales, A. F. IV. — 1609.

² T. VIII, p. 253.

Laissons l'empereur dans sa croyance d'une entreprise facile, d'une conquête aisée, sans ce don de double vue que des amis trop zélés veulent lui reconnaître après coup.

S'il surgissait des difficultés, il était le premier à ne pas vouloir les admettre : « Je rencontrerai en Espagne les colonnes d'Hercule, je ne trouverai pas de limites à ma puissance ! » Son parti était pris, et depuis longtemps ; et pour l'avoir caché à tous, il marchait à son but. Ne le voyons-nous pas, le 27 mars, à la première nouvelle de l'émeute d'Aranjuez, avant que soit tombée du front de Charles IV cette couronne que quatre infants, d'ailleurs, étaient là successivement pour relever, la ramasser, pour mieux dire, l'arracher et l'offrir à son frère Louis. Et ceci sur l'heure, sans avoir pris conseil, avant la confirmation des événements, avant même d'avoir répondu à Murat. Nette, brève, tranchante, certes, cette missive l'était ; devant les yeux du lecteur, elle passe comme un éclair d'acier, mais c'est le stylet du condottiere qui brille, non l'épée du soldat :

« Saint-Cloud, 27 mars 1808 — Sept heures du soir.

« Le roi d'Espagne vient d'abdiquer ; le prince de la Paix a été mis en prison ; un commencement d'insurrection a éclaté à Madrid... Jusqu'à cette heure, le peuple m'appelle à grands cris. — J'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hollande ne vous convient pas. Je pense à vous pour le trône d'Espagne. Répondez-moi catégoriquement. Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous?... Répondez-moi seulement ces deux mots : « J'ai reçu votre lettre de tel jour, je réponds : *oui*. » Et alors je compterais que vous ferez ce que je voudrais... Ne mettez personne dans votre confiance ; ne parlez à qui que ce soit de l'objet de cette lettre ; car il faut qu'une chose soit faite pour qu'on avoue y avoir pensé¹. »

Sage et, d'ailleurs, s'étant fait, sur le droit des couronnes, des idées singulièrement conservatrices pour un souverain de si fraîche date, Louis Bonaparte refusa de courir cette partie : « Je ne suis pas un gouverneur de province. » — L'empereur changea de candidat, mais non de tactique ; Joseph sera l'élu. — C'est, d'ailleurs, l'aîné de la famille, le premier après l'empereur : Talleyrand a consciencieusement rempli sa tâche de souffleur, le livret de l'histoire en main : « Plus de Pyrénées ! » — Napoléon reprenant le rôle de Louis XIV, il estime naturel que Joseph vienne jouer les ducs d'Anjou.

¹ L'original de cette lettre a été communiqué par Napoléon III.

IV

LE « RÉGNE » DE FERDINAND

Ferdinand commençait de régner. Il s'était entouré de ses amis, tous rappelés à la hâte : le chanoine Escoïquitz, instruit, apte à vouloir le bien, âpre à le poursuivre, désireux de toucher à tout, ayant des idées, quelque application, aucune pratique, et s'estimant assez désintéressé pour être à la merci d'une flatterie et le jouet d'un compliment; — le duc de l'Infantado, gentilhomme élégant, courageux, bon Espagnol, ignorant des affaires et manquant de sagacité; — San Carlos, avantageux et dévoué. Tous les pouvoirs nés de l'émeute agissent de même; celui-ci s'appuyait assez gauchement sur la popularité : distributions d'argent dans les faubourgs, chasse libre dans les parcs royaux, diminution du prix du tabac et du droit d'entrée sur les vins, liquidation des pensions sur l'Etat, payement aux rentiers des dernières échéances.

Au corps diplomatique, on faisait le meilleur accueil, afin que ses dépêches fussent favorables; la terrible étiquette elle-même savait s'adoucir, au point d'en surprendre les ambassadeurs. C'est d'une chose extraordinaire que Strogonoff (le ministre de Russie) entretient aussitôt sa cour; il n'a trouvé que le nonce dans les salons du Palais-Royal, et, quoiqu'il faille être *trois* pour être reçus en corps, Sa Majesté « nous a fait entrer tous deux à l'heure accoutumée, et s'est entretenue assez longtemps avec nous de la manière la plus affable ¹ ».

Murat affectait de ne pas aller au palais; il avait décidé à cette même conduite Beauharnais, à qui restaient, avec le prince, les communications officieuses, et leur exemple entraînait l'amiral Verhuel, le ministre de Hollande. La reine d'Etrurie, rentrée à Madrid, entre-bâillait sa porte. Ses appartements formaient une zone neutre; femme ardente, aimant l'intrigue, ne sachant pas déployer sur un terrain plus élevé ses qualités de finesse, elle conviait Murat; Ferdinand s'y rencontrait; le grand-duc le pressait d'aller voir Napoléon, obtenait une promesse embarrassée, qu'un mauvais prétexte éludait le lendemain. Au reste, Murat sentait le sol trembler; il était fort mal avec l'ambassadeur; tous deux ambitieux et vaniteux, se targuant de leurs qualités de beau-frère de l'empereur, de beau-frère de l'impératrice. Leur division servait les Espagnols qui, d'heure en heure, s'éloignaient des Français. Le peuple, qui est simpliste, avait remplacé ses vivats par des injures,

¹ Strogonoff à Romanzoff, 28 mars 1808; *Aff. étrang.*, Espagne, vol. 673, fol. 450.

et même des coups de couteau; les rixes étaient continuelles. Trompé par la foule qui venait voir ses parades, Murat écrivait à l'empereur : « La tranquillité la plus parfaite continue à régner..., la confiance devient tous les jours plus grande..., je le dis et je le répète, Votre Majesté peut disposer de l'Espagne comme elle le voudra... », ajoutant naïvement dans la même phrase : « Les nobles vous admirent et vous craignent, mais ils préfèrent les Bourbons! » L'illusion de notre concours à la chute de Godoï s'évanouissait chaque jour, la défiance se changeait en haine; pour réchauffer l'enthousiasme, on annonçait chaque matin l'arrivée prochaine de Napoléon, on préparait avec fracas la maison du Pardo, on promenait ses chevaux, on montrait son cuisinier, on déposait avec solennité dans une chambre du Palais-Royal une paire de bottes et un petit chapeau ¹.

Le grand-duc, et ce n'était pas l'acte d'un « allié », avait demandé que la fameuse épée de François I^{er}, rendue à Pavie, lui fût remise « à titre de galanterie ». Ferdinand n'était en position de rien refuser. On déploya en cette cérémonie une pompe qui blessa le sentiment espagnol. Placée sur un bouclier d'argent couvert d'un voile de soie frangé d'or, cette lame précieuse fut déposée dans un carrosse du roi, traîné par six mules; aux portières, les valets de l'*Armeria* en grande livrée; un autre carrosse, où avaient pris place le grand écuyer et le capitaine des gardes. Des pelotons espagnols formaient l'escorte; des grenadiers français la haie. On peut croire que, derrière eux, les Madrilènes ne battaient plus des mains. Murat, maladroit dans sa démarche, le fut plus encore dans ses paroles : il insista sur les caprices de la fortune qui, seuls, avaient pu amener la journée de Pavie. Comble de disgrâce, Napoléon, pour qui l'on faisait tant de bruit, et à qui Monthyon partait remettre cette épée, Napoléon fut mécontent. Son tact lui faisait comprendre cette faute, et dans une lettre (où il appelle d'ailleurs François I^{er} un Bourbon), il blâma son beau-frère très sèchement.

Il paraissait vraiment temps de confier les affaires à des mains plus habiles, l'empereur lui-même se mit en route pour se rapprocher de la frontière. Il envoyait à Madrid, remplacer Beauharnais, un diplomate de carrière rompu aux difficultés, M. de Laforest, et pour donner à Murat un mentor : Savary, l'homme de confiance des besognes sombres. Le futur duc de Rovigo arriva à l'improviste, trente-six heures avant la lettre de l'empereur qui l'annonçait ².

Murat fut extrêmement froissé, mécontent et déconfit, mais, vou-

¹ Mesonero Romanos, *Memorias de un Setenton*.

² Napoléon fit partir Savary le 30 mars et n'en avertit Murat que le 6 avril. Savary arriva le 7 avril, la lettre de l'empereur le 8.

lant mettre une surenchère sur les projets nouveaux auxquels il était appelé à coopérer, il développa *in extremis* à l'empereur un *plan* qu'il allait exécuter (disait-il) au moment où Savary était malencontreusement arrivé : un beau soir, enlever Ferdinand, la nuit même arrêter ses conseils; à la pointe du jour, réunir nos troupes; nommer premier ministre un Espagnol partisan de Murat; Charles IV et Ferdinand partis à Bayonne, Marie-Louise reléguée dans un couvent, Godoï rentrerait dans le néant. Les gardes du corps licenciés, l'armée espagnole mise « sur le pied français, voilà pour compléter ce projet qui paraît offrir de grandes difficultés, mais n'en aurait rencontré aucune ¹. » Napoléon ne répondit pas à ces enfantillages; Savary avait sa mission, il n'avait plus qu'à en faire part à Murat : l'empereur entrerait en Espagne quand tous les princes en seraient sortis; — la couronne serait donnée à l'un de ses frères.

Chacun se mit de suite à la tâche. Déjà Murat avait harcelé Ferdinand pour qu'il se rendît au-devant de l'empereur, « ne fût-ce qu'à quelques lieues de Madrid ». Savary, Beauharnais, vinrent à la rescousse; Escōiquitz, Cevallos, Hervaz, pressés d'aider ce projet, s'y prêtèrent pour des raisons diverses; par maladresse sans doute, certainement par vanité, un peu par peur, plus encore dans la pensée qu'une entrevue sans intermédiaire était le moyen le plus prompt et le seul efficace d'amener la reconnaissance du nouveau roi, ces trois Espagnols conseillèrent à Ferdinand le voyage. Ils furent trompés, ils se trompèrent; on trouverait, je crois, difficilement chez eux la preuve d'une trahison. Enfin, le 10 avril, à dix heures du matin, le prince se mit en route.

La veille, il était allé à Aranjuez, en apparence, recevoir la bénédiction de son père, en fait, demander pour l'empereur une lettre qui eût confirmé l'abdication du 19 avril : démarche au moins bizarre, qui devait naturellement échouer. Dissimuler était la force maîtresse de Ferdinand, nul ne soupçonna sa déconvenue. Il partit sans grand éclat, accompagné de l'Infantado, San Carlos, Escōiquitz, Labrador, Musquiz, Ayerbe. Plus sages que les hommes d'Etat, les gens du peuple virent ce départ avec alarme, l'orgueil castillan fut blessé d'une démarche visiblement humiliante. — Savary le suivait, « absolument maître de sa personne² ». Dans ses *Mémoires*, il a écrit que le seul désir de refaire dans une bonne voiture le chemin qu'il venait de courir sur une selle l'avait engagé à se joindre au cortège; reproduire ce prétexte, c'est en faire justice.

¹ Lettre de Murat à l'empereur, dans la nuit du 8 au 9 avril 1808. A. F., IV, 1605.

² *Ibid.*, 9 avril, minuit. A. F., IV, 1605.

Plus tard, chacun se défendit d'avoir coopéré aux intrigues de l'enlèvement. Alors, chacun se vantait auprès de l'empereur de ses efforts et de ses mérites dans le succès. Beauharnais voulait y avoir sa large part : « Si les princes d'Espagne sont en France, c'est *moi seul* et nul autre qui les ai décidés à se rendre à Bayonne. L'empereur et son ministre en sont trop positivement informés. J'ai obéi avec respect aux ordres de l'empereur et je m'y soumettrai toujours avec cette résignation qui provient de la pureté de mes intentions et de la sérénité où je suis d'avoir fait le plus possible dans les circonstances où je me suis trouvé¹. »

Ferdinand s'avavançait, et chaque pas de ses mules le rapprochait d'un but encore indéterminé à ses yeux; les populations, sur son passage, poussaient des vivats de fidélité qui lui donnaient sans doute l'impression de la puissance, mais la fragilité de sa position devait lui apparaître en croisant sur les routes de son royaume des patrouilles étrangères. Il atteignit Burgos sans nouvelles de Napoléon.

Sa déception de ne pas l'y rencontrer fut extrême. Savary lui laissa mal le temps de réfléchir sur cet accroc au programme : l'empereur, disait-il, était proche, encore un pas; on alla à Vittoria, personne encore. Savary se détacha pour aller aux nouvelles, à toute bride il courut à Bayonne recevoir les derniers ordres de Napoléon et revint veiller à leur exécution.

Le cercle se resserrait autour de Ferdinand; la petite ville de Vittoria et ses alentours se garnissait de troupes. Les fantassins du général Verdier et les cavaliers de Lassalle bouchaient une à une les issues; Murat faisait faire demi-tour aux cuirassiers cantonnés à Burgos; au maréchal Bessières arrivait l'ordre d'enlever de vive force le prince des Asturies s'il refusait de quitter l'Espagne. Dans cette atmosphère de trahison et de violence, les yeux s'ouvrirent et la fidélité comprit... trop tard. Pendant cette semaine d'attente (13 avril au soir, 19 avril au matin), les Espagnols venus pour saluer leur nouveau roi l'avaient pressé de se sauver, tandis qu'il en était temps encore : le duc de Mahon assurait un refuge en Biscaye, il tenait, à Bilbao, pour prendre la mer, un vaisseau tout prêt; d'autres voulaient gagner Saragosse sous la protection des carabiniers aragonnais; un vieux serviteur de la monarchie, Urquijo, ancien ministre d'Etat, conseillait ce coup de tête que l'entourage du prince n'osait accomplir. Ebranlé, craintif, Ferdinand perdait des moments précieux, et Savary arriva.

¹ Beauharnais à Champagny. Lettre confi lentielle du 15 septembre 1808. (*Aff. étrang.*, Espagne, vol. 676, fol. 308.)

Il jura sur sa tête qu'un quart d'heure après son entrée à Bayonne, Ferdinand serait reconnu « roi d'Espagne et des Indes » ; il prodigua les sourires, les expressions de « majesté » : il arracha l'ordre du départ vers la frontière. La foule encombrait les rues, elle vit approcher les berlines, se jeta aux portières, coupa les traits des attelages. Ferdinand l'apaisa en des paroles d'une confiance qu'il n'avait peut-être déjà plus. Profitant de l'accalmie, des pelotons de la garde impériale entourèrent vivement le carrosse de celui qui n'était plus que leur prisonnier, et qui, salué par les cris de fidélité et de colère, s'en allait, maître d'un royaume, chercher aux pieds de l'ennemi de sa race l'investiture d'une prison. On marchait maintenant à grande allure, à peine eut-il la sensation de l'irréparable sur le petit pont de la Bidassoa.

Les « vieux rois », Murat, n'eut pas besoin de les pousser au départ, ils ne cessaient de réclamer l'heure de leur mise en route, loin d'un pays ingrat qui « leur faisait horreur ». A l'Escorial, ils attendaient dans une pénurie dont ils se plaignaient, mais dans une sécurité que leur assurait la division Mouton. Murat vint leur rendre visite ; Charles IV se jetait dans ses bras. Quand une copie de sa protestation contre l'abdication d'Aranjuez eut été envoyée au conseil de Castille, et qu'il fut bien avéré que Ferdinand était en France, Murat mit sous la garde d'Excelmans ces pauvres souverains ; et de relais en relais, on courut les postes sans s'arrêter.

Il leur avait donné de bonnes assurances sur le sort de Godoi, leur unique préoccupation¹. Toutefois, la colère patriotique des Espagnols obligeait à des ménagements extrêmes dans la délivrance du prisonnier. Prétendre ouvertement le faire échapper à un jugement, c'est-à-dire à une condamnation, eût déchaîné l'émeute et porté ses gardes à des excès sur sa personne. Napoléon insistait pour qu'on lui envoyât cet ancien dominateur du royaume, dont les confidences, croyait-il, pouvaient éclairer sa conduite ; et Ferdinand acceptait de troquer sa vengeance contre des avantages plus importants.

Murat, mieux placé pour sentir le poids des difficultés, éludait la réalisation trop brusque de la délivrance. A tort, on lui a

¹ « Que le grand-duc obtienne de l'empereur qu'on nous donne au roi, mon mari, à moi et au pauvre prince de la Paix, de quoi vivre ensemble tous trois, dans un endroit bon pour nos santés, sans commandement ni intrigue ; nous n'en aurons certainement pas. »

Parmi vingt autres, je cite ce passage caractéristique des lettres quotidiennes de Marie-Louise ; M. le comte Murat a publié, d'après les originaux qu'il possède, les plus curieuses.

reproché de l'indifférence et comme de l'ingratitude vis-à-vis d'un infortuné qu'il caressait au temps de ses splendeurs; son caractère le portait plutôt à la pitié, et il en éprouva certainement en face de cette grande catastrophe. Il ne put d'abord rien obtenir; enfin, dans la nuit du 20 avril, sur un ordre de don Antonio, le prince de la Paix fut remis aux mains du général Excelmans par le marquis de Castelar, dont le loyalisme se révolta en paroles amères et qui pleurait de rage en laissant aller l'objet, de la ruine peut-être, certainement de l'horreur de ses compatriotes.

Deux versions ont couru sur la détention de l'ancien favori au château de Villaviciosa. Traité avec convenance, servi dans de l'argenterie, selon les uns; garrotté, les fers aux pieds, sans même être pansé de ses blessures, selon les autres. A la vérité, il fut remis au général Excelmans « sans linge, sans effets, la barbe longue de 6 pouces¹ ». Murat l'a écrit, un témoin oculaire, l'aide de camp Rosetti, le rapporte, avec d'autres détails sur la scène qui l'impressionna sans lui laisser une grande idée du courage du prince. Ce dernier passa la nuit au camp français dans une petite baraque, caché à tous les yeux; puis, sous bonne escorte, fut conduit par le colonel Mahès jusqu'à la frontière. Il arriva à Bayonne peu après Ferdinand, peu avant Charles IV.

Ainsi étaient enserrés dans la griffe de l'aigle tous les acteurs du drame; l'*impresario* impérial allait les faire jouer au gré de ses désirs, mais il croyait baisser la toile sur le dénouement², c'était sur le prologue seulement que le rideau tombait. Fascinés par le miroir, Charles IV, Marie-Louise, Ferdinand, Godoi étaient venus s'abattre, d'une aile tremblante, aux pieds de l'oiseleur, tous réunis à Bayonne dans l'attente et la haine, divisés par l'intérêt. Le programme de la félonie fut scrupuleusement suivi : traité en roi, Charles IV n'endossa une dernière fois ses vêtements de parade que pour les déchirer de ses propres mains.

Ferdinand, ramené à la condition de prince des Asturies, mais fort du consentement de toute l'Espagne, voulait porter devant elle le différend et le trancher sur le sol de la patrie.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

La fin prochainement.

¹ Ainsi s'exprime Murat. Napoléon écrit à Talleyrand : « ... Il a été un mois entre la vie et la mort, toujours menacé de périr. Dans cet intervalle, *il n'a pas changé de chemise*, et il avait une barbe de 7 pouces. » L'exagération de ces petits détails est caractéristique.

² « Cette tragédie est au cinquième acte, le dénouement va paraître. » — Napoléon à Talleyrand, 25 avril 1808.

L'ART DU MOYEN AGE

ET

L'ART DE LA RENAISSANCE

EN ALLEMAGNE

L'art du moyen âge, en Allemagne comme dans tous les pays chrétiens, avait pour haute fonction de glorifier Dieu, d'édifier le peuple, de seconder dans les âmes l'essor de la piété, et, d'autre part, d'embellir et d'ensoleiller le foyer domestique et la vie de tous les jours. Tout son effort tendait à ennoblir l'âme populaire. D'après la croyance alors généralement reçue, toutes les choses créées ont dans la révélation leur principe, leur mesure et leur fin ; tout, dans la vie naturelle comme dans la vie spirituelle, doit servir le dessein de Dieu sur l'humanité, et contribuer à fortifier notre foi dans une sagesse supérieure. Il en résulte que c'est surtout à l'art, expression la plus noble de l'enthousiasme humain, qu'il appartient de rendre témoignage à la vérité divine et de la rendre sensible et lumineuse par l'image. Il doit se constituer le maître, l'éducateur du peuple, l'élever au-dessus des soucis vulgaires et de la multiplicité des intérêts passagers, pour fixer son regard sur les biens impérissables, s'efforcer d'incarner l'idéal dans des formes transparentes, se servir de son charme souverain pour éclairer les intelligences, échauffer les cœurs, fortifier les volontés, se faire le compagnon de l'homme pendant tout le cours de son laborieux pèlerinage, et s'associer fidèlement à ses joies comme à ses douleurs. Telle était, au moyen âge, la manière dont on envisageait la mission de l'art.

Il n'était donc pas, à cette époque, le bien exclusif de quelques cercles privilégiés par la naissance ou par la richesse ; la vanité des grands, les caprices de la mode, ne lui donnaient point de mot

d'ordre; il était le commun trésor de tout le peuple; de même que la religion qu'il servait, de laquelle il tirait son inspiration, à laquelle il devait son prestige, était le bien de tous, il appartenait à tout le monde; il répondait à un besoin universellement senti. Il empruntait ses sujets et ses formes aux croyances populaires, et c'est dans ce fonds qu'il puisait sans cesse, comme en une intarissable source. Aussi était-il populaire dans toute la force du mot; ses chefs-d'œuvre étaient quelque chose de plus que des monuments admirables de ferveur et de beauté, car ils étaient l'expression directe du génie national, qui, dans une si large mesure, avait contribué à leur éclosion.

Et, parce qu'il émanait de l'âme du peuple, parce qu'il éclairait des vérités acceptées de tous et satisfaisait des besoins universellement éprouvés, jamais il n'avait à chercher péniblement son emploi, jamais les artistes n'étaient en peine de trouver des moyens d'existence. Les travaux venaient s'offrir à eux en abondance, ils n'y pouvaient suffire. Pendant plus d'un siècle, l'enthousiasme religieux du peuple, la joie qu'il trouvait dans ses sacrifices mêmes, couvrirent le sol allemand d'édifices admirables. Dans une émulation féconde, les cités construisaient leurs cathédrales, leurs abbayes, leurs églises paroissiales, et les bourgades, les villages, voyaient quelquefois s'élever des monuments de la plus grande valeur artistique.

Avec une ardeur presque aussi grande, les cités rivalisaient entre elles pour la construction des édifices civils, hôtels de ville, remparts, créneaux, halles, tours et tourelles, salles de corporations, etc. Ces monuments, aussi bien que les innombrables châteaux dont les ruines couronnent encore nos collines, stimulaient le génie inventif des artistes. Par leur heureuse appropriation aux besoins qu'ils avaient à satisfaire aussi bien que par le genre de beauté qui leur était propre, ils atteignaient, eux aussi, une grande perfection artistique. Les travaux topographiques de Mérian ont montré de quelle profusion de tours admirables les villes et les bourgades allemandes étaient ornées au moyen âge.

Les sculpteurs, les peintres, avaient aussi de continuelles occasions de se distinguer, car une fois le rôle de l'architecture terminé, c'était à eux d'orner à l'intérieur les édifices religieux et civils et les maisons privées. La place d'honneur donnée aux arts par l'Eglise et par la cité fut la cause de leur épanouissement; leur intime union avec le métier favorisa leur large extension. Les artistes ne trônaient pas alors au-dessus des artisans. Il n'était jamais question que de maîtres, de compagnons et d'apprentis.

L'architecture était la reine de tous les arts plastiques, le centre

de toute activité artistique. Jusqu'à la fin du moyen âge, le gothique y régna sans partage. Expression sublime de la manière alors générale d'envisager la vie, l'architecture, en dépit de la rigidité de ses lois, gardait une si grande liberté que, partout où elle s'implantait et devenait populaire, elle reflétait non seulement le génie local, mais encore le génie particulier de chaque maître. L'arbitraire et la fantaisie capricieuse en étaient seuls exclus, de par l'imprescriptible droit de la tradition, qui gardait inaltérés, dans la conscience de générations successives, d'invariables principes. La tradition était l'école permanente où des talents, même de second ordre, avaient chance de se développer, au lieu que plus tard, privés de son secours, des artistes doués de talents réels, ne parvinrent à produire que très peu d'œuvres vraiment remarquables. Même dans les édifices religieux appartenant au gothique flamboyant, bien qu'on y constate le relâchement de l'austère discipline du passé, le caprice et l'excès des ornements de détail et des figures géométriques, on admire encore un sens artistique très vivant. Assurément, dans les grands édifices, le désir exagéré de diversifier les effets et les formes a souvent égaré les artistes; mais ils n'en continuent pas moins à produire des œuvres dignes d'admiration, surtout dans les monuments de second ordre.

Mais tandis que l'architecture gothique et les arts qui en étaient inséparables, la peinture et la sculpture, unissaient leurs efforts pour serrer de plus près l'éternel et divin idéal, les artistes étaient bien éloignés d'avoir pour la nature aucune aversion préconçue, et de s'interdire un libre regard vers le monde extérieur. L'art, à cette époque, avait aussi peu d'aversion pour la nature que la religion dont il s'était constitué le serviteur. Evidemment l'Eglise nous exhorte à lutter sans cesse contre nos penchants déréglés. A ceux qu'elle initie à la vie intérieure, elle recommande avant tout l'étude de leur propre cœur; elle dirige vers l'Infini des désirs que ce monde ne saurait satisfaire; mais elle ne nie pas la nature, elle y trouve, au contraire, sa joie; par la doctrine de l'Incarnation, elle la purifie, elle la transfigure, car le Christ a revêtu notre chair; elle l'ennoblit par ses sacrements, qui nous communiquent la grâce au moyen d'éléments matériels; enfin, elle la relève à jamais par sa doctrine sur la résurrection future du corps, dès ici-bas demeure du Saint-Esprit. Aussi l'art, au moyen âge, s'efforce-t-il de donner à la nature comme une consécration plus haute. L'architecture parvient à ôter aux matériaux quelque chose de leur lourdeur oppressive, et la pierre prend un rang plus élevé dans l'échelle des produits organiques. Les fleurs, les feuillages des prairies et des bois, transposés dans le langage de l'art et

tressés en guirlandes, ravissent le regard par la beauté et la noblesse que la main de l'artiste sait leur communiquer. La sculpture, elle aussi, dans sa manière idéale et riante d'interpréter la nature, crée des chefs-d'œuvre d'une incomparable beauté.

Mais surtout les peintres de l'école de Cologne, les frères Van Eyck et leurs élèves, excellent à rendre la nature avec charme et vérité. Leurs tableaux, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à nos vieux *lieder* populaires, rendent avec une grâce et une fraîcheur délicieuses la profonde poésie du monde extérieur, tandis que par leur inspiration, leur sens intime et mystique, ils s'emparent de l'âme, et la portent à Dieu. Les peintres de cette école ont compris et exprimé d'une manière unique cette joie goûtée dans l'intimité de la nature à laquelle le peuple allemand est si particulièrement sensible; un brin d'herbe, une fleur, le moindre petit insecte, sont traités avec un soin minutieux; vivants et réels, ils sont en même temps revêtus d'idéal. Les artistes reproduisent avec une fidélité scrupuleuse les paysages qu'ils ont sous les yeux, et là encore tout ce qu'ils peignent donne à la fois une impression de vérité saisissante et d'intense ferveur. Tout élément profane est exclu de ces compositions; une foi naïve en est l'âme. Il s'en dégage je ne sais quelle impression de calme recueillement, de sérénité chaste. La tonalité générale en est joyeuse, comme si, au delà de la vie, l'âme entrevoyait déjà la solution de toute dissonance terrestre dans l'accord parfait d'une divine harmonie. La nature et les hommes nous apparaissent comme transfigurés, comme baignés dans la paix dominicale.

Et tout cela était vraiment sorti du génie national! Bien que d'exactes connaissances anatomiques fissent défaut aux artistes et que leur reproduction du corps humain laissât fréquemment à désirer, chacun reconnaissait à l'instant les visages qu'il était accoutumé à rencontrer, parce que les différents types des pays allemands étaient rendus avec une énergique et saisissante vérité, bien que dans une si grande uniformité de style et de sentiment. Ces ressemblances ajoutaient beaucoup à l'impression produite. Pendant plus d'un siècle, les chefs-d'œuvre de cette école caractérisèrent glorieusement notre art national.

Mais cet essor admirable fut brusquement arrêté, comme s'il eût été frappé de la foudre. L'effroyable orage de la révolution religieuse fondit sur l'Allemagne, et l'art en fut la première victime. On n'avait plus pour lui ni loisir, ni attrait. Les novateurs lui étaient hostiles, avouant franchement leur antipathie. En admettant qu'il ait résisté quelque temps à leurs attaques, il ne tarda pas à être entraîné dans la lutte confessionnelle et, dans cette voie, il ne pouvait que

dépérir. Le règne du gothique était clos. Un art nouveau, étranger à notre nation, la « renaissance », franchit les Alpes, et s'implanta en Allemagne.

II

La scission religieuse avait porté une première et bien grave atteinte à notre art national.

Parmi les premiers novateurs, un très grand nombre considéraient les arts, les belles-lettres, les sciences, comme autant de pièges du démon. Zwingle et ses disciples affirmaient que l'art chrétien, du moins à l'intérieur des églises, était « un filet perfide jeté par l'Antechrist de Rome pour la perte des pauvres âmes ». Selon lui, la parole de Dieu démontrait à n'en pouvoir douter que, non seulement il est criminel d'honorer les images, mais qu'on ne saurait sans pécher les garder à l'intérieur de sa maison, ou commander des tableaux religieux aux artistes. Il n'exceptait même pas les crucifix. La confession de foi helvétique, dressée par Bullinger, met les images chrétiennes au même rang que les idoles du paganisme, « le Seigneur ayant ordonné de prêcher l'Évangile et non de le peindre ». Le règlement ecclésiastique publié à Bâle par O'Ecolampade (1529) déclare que « Dieu maudit tous ceux qui travaillent aux images ». Guillaume Farel allait jusqu'à prétendre que peindre ou sculpter des images religieuses est un péché contre nature, et que l'impératrice Hélène est maudite entre toutes les femmes pour avoir présenté la vraie croix à l'adoration des fidèles, introduisant ainsi dans le monde une nouvelle idolâtrie. Calvin enseignait que suspendre des tableaux ou placer une statue dans une église, c'est profaner le service divin, commettre un crime, et que, depuis des siècles, le culte des images avait détruit toute piété sur la terre.

En proscrivant les images, on espérait effacer dans les âmes tout souvenir du passé catholique et prévenir des retours à l'antique foi. « Quand on détruit leurs nids, les cigognes ne reviennent plus, avait dit Zwingle ¹.

¹ Le professeur protestant Zanchi soutenait que tous les autels, crucifix, tableaux, images, ornements d'église, calices, encensoirs, en un mot tout ce qui avait servi au culte catholique devait être détruit sans hésitation. Pierre Martyr Vermigli, prêtre apostat, plus tard professeur protestant, recommandait de ne pas reléguer les meubles, images ou objets ayant servi à l'ancien culte dans quelque endroit écarté, mais de les détruire sur-le-champ, de peur qu'un jour on n'allât les tirer de leur cachette. Paulus fait à ce sujet cette juste remarque : « Si tel était l'enseignement de profes-

D'effroyables brisements d'images furent la conséquence naturelle d'un semblable enseignement. Ils commencèrent en Suisse, à Zurich, Bâle, Saint-Gall et autres lieux. A Saint-Gall, en 1529, tous les autels furent détruits, les statues brisées à coups de hache ou de marteau. « Ce fut un merveilleux tumulte! écrit un contemporain. On a rempli quarante charrettes des débris jetés hors de l'église. Un grand feu a été allumé, et tout a été consumé par les flammes. » Erasme, témoin de ces faits, écrivait à un ami : « On a profané les images, et même les crucifix, d'une façon si ignoble, qu'on ne pouvait s'empêcher de craindre que le Seigneur irrité n'intervînt pour châtier les coupables. Rien n'est resté intact, nulle statue n'a été épargnée, ni au portail, ni dans les cloîtres; les fresques ont été recouvertes de chaux. Ce qui ne pouvait brûler a été brisé en mille morceaux. Ni la richesse des objets d'orfèvrerie, ni leur valeur artistique n'a pu arrêter les destructeurs. »

Quelquefois les prédicants présidaient eux-mêmes, dans les églises, à « l'abolition des idoles ». A Ulm, en 1531, les prédicants Bucor, Blarer et OEcolampade, voulurent être eux-mêmes les apôtres de la « purification des temples et de la destruction de l'idolâtrie ». Plus de cinquante autels, toutes les statues encastrées dans les murs et dans les piliers, furent arrachées de leurs niches et brisées en leur présence. Ce qui ne pouvait être emporté dehors, fut haché, lacéré, mis en mille pièces, et avec tant de brutalité, qu'un protestant ne pouvait s'empêcher d'écrire : « Notre admirable cathédrale a été si ignoblement souillée, qu'elle portera à jamais la trace de ces abominations. »

Partout où se propageait cette sauvage fureur, les saintes images, les plus précieux ouvrages d'orfèvrerie : ostensoirs, calices, reliquaires, vases sacrés, tout fut brisé, vendu ou bien envoyé à la Monnaie.

Plus d'un prince tint à honneur de détruire « l'idolâtrie » de ses propres mains, et de se conduire « en vaillant champion du Seigneur ». A Diez, le comte Jean d'Orange fendit du tranchant de son épée une statue en or de la Sainte Vierge, de grandeur naturelle, et d'une grande valeur artistique. « Nos iconoclastes de la

seurs considérés dans les universités, ne faut-il pas s'étonner que tant de précieux monuments de notre art national aient échappé au vandalisme de la prétendue Réforme? Au lieu de s'élever avec tant de violence contre le culte des saints, les novateurs auraient beaucoup mieux fait de combattre la vraie superstition de leur temps, la persécution impitoyable des sorciers. En 1574, le prédicant d'Arfeld ayant consulté Zanchi pour savoir s'il était juste de brûler les sorciers : *Très certainement?* répondit le professeur de Heidelberg. »

nouvelle secte, écrivait Georges Wizel, haïssent les saintes images ; ils les renversent, les brisent ou les brûlent. On dirait qu'ils veulent gagner leur épée de chevalier par de si glorieux faits d'armes, tant ils mettent un mâle courage à s'acharner contre des idoles muettes. »

Luther n'approuvait point ces actes sauvages. A diverses reprises, il prit la défense de l'art chrétien : « Je ne puis croire, écrivait-il, que tous les arts soient condamnés par l'Évangile, comme quelques esprits exagérés et superstitieux le prétendent. Pour moi, je voudrais les mettre, mais surtout la musique, au service de Celui qui les a donnés et créés. » L'année suivante, il exprimait le vœu, conforme à l'ancienne foi, que des peintures édifiantes ornassent les murs des églises, afin d'aider la mémoire et l'intelligence des fidèles : « Il vaudrait beaucoup mieux représenter sur les murs de nos maisons la création du monde, Noé construisant l'arche, ou tout autre fait biblique, que d'y peindre des scènes frivoles ou indécentes. Plût à Dieu que je pusse persuader aux grands seigneurs et aux riches de faire peindre la Bible à l'intérieur et à l'extérieur de leurs maisons pour l'édification de chacun ! Ce serait faire œuvre vraiment chrétienne ! Si ce n'est pas un péché, mais un bien, que je porte l'image du Christ dans mon cœur, pourquoi ne la placerais-je pas sous mes yeux ? »

Malheureusement, ces paroles ne pouvaient avoir que peu d'influence, parce que Luther avait retranché les doctrines qui avaient si heureusement aidé à l'épanouissement magnifique de l'art chrétien. La foi dans la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, la conservation des saintes espèces dans nos églises, avaient stimulé la ferveur des chrétiens, et d'admirables tabernacles, des temples de toute beauté, s'étaient élevés de toutes parts pour glorifier la demeure du Dieu vivant. Animés d'une vénération plus profonde que celle des Juifs de l'Ancien Testament pour l'arche d'alliance ou pour le Saint des saints du temple de Salomon, nos pères n'avaient trouvé rien d'assez beau, rien d'assez parfait pour orner les autels où Jésus-Christ daigne résider¹. La doctrine de l'Église sur les bonnes

¹ « Il suffit de remarquer que le protestantisme avait mis au rang des hérésies le principe même de l'art, proscrivant comme criminelle toute tentative d'exprimer par des moyens matériels quelque chose de l'essence spirituelle, condamnant toute apparition de l'infini dans le fini. Combattre, abolir le dogme de la présence réelle, c'était interdire à l'art de se produire dans son expression la plus sublime. Au fond de toute question se retrouve la question religieuse ou théologique ; on ne saurait s'en étonner, puisque le principe de toutes choses se trouve en Dieu. » (Alberdingk Thijm, p. 123.)

œuvres avait aussi puissamment contribué à la diffusion des arts. Les tableaux, les statues du moyen âge qui ravissent encore nos regards ont eu la plupart pour origine la persuasion que parer les églises de tout ce que le génie de l'homme peut produire de plus achevé, c'est faire œuvre méritoire, c'est être agréable à Dieu. Or, cette doctrine excitait particulièrement l'indignation de Luther. Orner les églises dans l'intention de plaire à Dieu, était à ses yeux non seulement un abus criant, mais une idolâtrie manifeste. Dans ses écrits et prédications contre les briseurs d'images, il blâme ceux-ci d'avoir prétendu, pour excuser leur conduite, que les statues, les tableaux recevaient l'adoration des fidèles et que, pour cette raison, c'était accomplir un devoir que de les détruire. « Les papistes pourraient te répondre, écrit Luther, que tu as perdu l'esprit ! Comment peux-tu sérieusement les accuser d'adorer la pierre ou le bois ? Comment, diront-ils, oses-tu nous reprocher d'adorer les images ? Es-tu dans notre cœur ? Peux-tu savoir si nous les adorons ou si nous ne les adorons pas ? A cela, que répondras-tu ? J'espère que personne n'est assez grossier, assez imbécile pour aller s'imaginer que ce crucifix, c'est mon Christ et mon Dieu ! Tout le monde sait bien que je le tiens seulement pour un symbole, qui me fait souvenir du Seigneur Jésus et de sa Passion. Mais la vraie raison pour laquelle il est préférable de s'abstenir entièrement des images, c'est qu'aussitôt qu'un chrétien en a fait placer quelqu'une dans une église, il se persuade qu'il a rendu un grand service à Dieu, qu'il lui est agréable, qu'il a fait œuvre pie, qu'il a mérité du Seigneur quelque bonne récompense, ce qui est pure idolâtrie. Or, de cette idolâtrie, le monde est plein. Et qui voudrait placer une image de bois, à plus forte raison d'argent ou d'or, dans une église, s'il ne se figurait rendre par là service à Dieu ? Croyez-vous que les princes, les évêques et autres grands benêts feraient ciseler tant de précieux ouvrages d'argent ou d'or pour les églises ou les couvents s'ils n'espéraient en être bien récompensés ? Allez, ils ne s'en soucieraient guère ¹ ! Si nous nous défaisions de ce préjugé, les images tomberaient d'elles-mêmes, et l'usage s'en perdrait. Si le peuple savait que, devant Dieu, rien ne peut nous aider hors sa grâce et sa miséricorde, on n'aurait plus besoin d'images, et chacun les mépriserait, car on se dirait : Puisque ce n'est pas faire une bonne œuvre que d'offrir des images à Dieu, que le diable en fasse si cela lui plaît ! A l'avenir, je garderai mon argent ou je l'emploierai à quelque chose de plus utile ² ! »

¹ *Œuvres complètes*, t. XXVIII, p. 228-229.

² *Ibid.*, t. XXXVI, p. 50.

Cette prévision ne se réalisa que trop. Partout où le dogme de la foi sans les œuvres était reçu, la parole de Luther se vérifiait. L'architecture religieuse, grâce à la foi vive et à la joyeuse libéralité du peuple chrétien, avait créé les plus sublimes chefs-d'œuvre; partout elle avait dominé l'art de construire. Mais, à dater de Luther, dans tous les territoires protestants, elle prit le second rang. On n'éleva plus de nouvelles églises; beaucoup restèrent inachevées, d'autres furent démolies; le nouvel Evangile n'en avait plus besoin. Les pierres amassées pour construire le saint lieu servirent à bâtir des châteaux, des demeures princières; un grand nombre d'églises furent appropriées à des usages profanes. La construction de la cathédrale d'Ulm fut interrompue; il en fut de même à Brunswick, et ailleurs. Avant la révolution religieuse, les artistes avaient eu peine à suffire aux travaux qui leur étaient offerts de toutes parts. Une étonnante ardeur de construire s'était emparée de tous; les innombrables travaux, ouvrages d'or et d'argent, riches ornements d'église, sculptures, meubles précieux destinés à parer l'intérieur des édifices, avaient mis en activité tous les talents. Grands seigneurs, bourgeois, riches marchands, corporations, confréries, chrétiens zélés de toute condition avaient tenu à honneur de parer le sanctuaire. « Ce beau zèle est bien passé de mode, lisons-nous dans un mémoire de 1524. Loin de songer à construire ou à orner des églises ou des abbayes, on les démolit, maintenant, en sorte que bien des mains restent oisives. » — « Les beaux-arts ne sont plus en honneur, on n'en a plus que faire! »

Artistes et artisans se plaignaient amèrement de cet état de choses. Ils en rendaient Luther responsable, et l'accablaient de reproches. Le poète populaire Hans Sachs déplorait, lui aussi, le changement qui s'était opéré. Il faisait parler les Muses qui, dans ses vers, regrettent le temps passé. « Autrefois, disent-elles, les arts étaient cultivés en Allemagne; jeunes et vieux en faisaient cas. Grand était le nombre des savants. Les libres artistes, les ouvriers habiles, ne pouvaient se compter; maintenant, au contraire, les arts et les lettres sont dépréciés. On ne cherche plus que le bien-être, le pouvoir, le luxe; on n'aime plus qu'à se pavaner!

Vois comme l'usure et la fraude
 S'étaient partout sans pudeur en Allemagne!
 Celui qui a de l'argent, celui-là a tout ce qu'il veut!
 L'art ne compte plus pour rien!
 Et nous, devons-nous donc mourir de faim?
 Eh bien non! nous quitterons l'Allemagne!
 Qu'elle se passe d'intelligence et d'art! .

Un critique d'art protestant, Walter Rivius, pensait de même. C'était pitié, disait-il, d'assister à ce qui se passait. Non seulement les artistes n'obtenaient pas la considération qui leur était due, mais ils ne parvenaient pas à se suffire. Rivius, lui aussi, en donnait pour raison que la passion de s'enrichir, l'usure, l'amour de paraître avaient si bien pris la haute main, que non seulement on regardait les arts comme un embarras inutile, mais qu'ils étaient avilis et tournés en dérision. A peu près à la même date, un autre protestant, Henri Vogtherr, avouait que, par la faute du nouvel Évangile, les arts dépérissaient chaque jour davantage. « Dieu, écrit-il, par une singulière disposition de sa sainte parole, a permis de nos jours, dans toute la nation allemande, une notable dépréciation et suspension des beaux-arts, de sorte que beaucoup d'artistes n'ont que de trop bonnes raisons de les abandonner et de chercher d'autres moyens d'existence. Il faut donc s'attendre à ce que, d'ici à quelques années, peu, très peu de gens parmi nous, s'adonneront encore à la peinture ou à la sculpture. »

A Bâle, en 1536, les peintres représentèrent aux échevins de la ville que leur situation devenait intolérable. Ils n'avaient point d'ouvrage et n'arrivaient pas à faire vivre leurs familles. De plus, les colporteurs leur faisaient un tort considérable, car, en temps de carnaval, ils vendaient maintenant des fausses barbes et des masques, chose qui, jusque-là, n'avait jamais été permise qu'aux seuls peintres.

Beaucoup de familles d'artistes renommés tombèrent dans la dernière misère. Michel Ostendörfer, peintre de grand talent, vivait à Ratisbonne dans la plus lamentable pauvreté. Ses tableaux étaient si peu payés par le Conseil qu'à peine avait-il de quoi acheter les couleurs, les pinceaux et la toile qui lui étaient nécessaires. Il avait reçu et garda toute sa vie le sobriquet bien justifié de « pauvre Michel, de Michel le gueux ». « Si vous pouviez, mes bons seigneurs, écrivait-il un jour aux conseillers de Ratisbonne, me faire porter une mesure de farine, vous m'obligeriez singulièrement, et le travail marcherait mieux ! » Aux tristes conditions de sa vie, à la douleur qu'il ressentait de voir ses tableaux peu appréciés, doivent être attribués les écarts de conduite qu'on lui a souvent reprochés. A Francfort, le peintre et graveur sur cuivre Jérôme Wannecker, tombé dans la plus noire misère et réduit au désespoir, se pendit.

L'influence qu'exerça sur l'art allemand la révolution religieuse est bien sensible dans la vie de Hans Holbein le Jeune. En 1526, resté jusque-là fidèle aux traditions, à l'idéal catholique, Holbein avait peint avec le sentiment profond de la plus tendre piété

l'immortel tableau connu sous le nom de *Madone du bourgmestre Jacques Meyer*. La Sainte Vierge, la Mère de miséricorde, y est représentée étendant son manteau sur un groupe de fidèles agenouillés à ses pieds. Ce fut la dernière composition religieuse d'Holbein, c'est aussi l'un des derniers chefs-d'œuvre de la peinture allemande au seizième siècle. A Bâle, l'art n'intéressait plus personne. Holbein reçut l'ordre d'interrompre les admirables fresques qu'il avait commencé pour l'Hôtel de ville. Pour gagner sa vie, il dut se résigner aux plus viles besognes. Voyant qu'en dépit de tous ses efforts, il ne pouvait soutenir sa famille, il se décida à partir pour l'Angleterre, « où les arts gèlent », écrivait Erasme en recommandant le grand artiste à l'un de ses amis. En 1526, Holbein revint à Bâle, et ce fut le mardi gras de l'année suivante qu'eut lieu, dans la cathédrale, l'effroyable brisement d'images dont nous avons parlé; plusieurs toiles du maître périrent en cette néfaste journée. Il avait moins de chances que jamais d'obtenir des commandes. On lui permit cependant d'achever les fresques de l'Hôtel de ville; de plus, on le chargea « de repeindre à neuf » le « *Lalenkônig* » qui surmonte la grande horloge de la porte du Rhin : ce fut tout. Holbein resta de nouveau sans ouvrage, et repartit une seconde fois pour l'Angleterre. Il ne revint jamais, bien que le Conseil de sa ville natale lui eût fait promettre de s'occuper davantage de lui à l'avenir, de façon à lui permettre de faire vivre sa femme et ses enfants. Henri VIII l'attacha à sa cour; il fit le portrait du roi, de plusieurs de ses femmes, et des principaux seigneurs de la cour d'Angleterre. On ne trouva pas d'autre emploi à son génie. A sa mort, il laissa quelques nippes, un cheval, mais surtout des dettes. Il laissait un triste exemple aux peintres de son temps, car il avait abandonné à Bâle sa femme et ses enfants; ils ne sont même pas mentionnés dans son testament, où il n'est question que des enfants qu'il avait eus hors mariage. Ceux-ci, ayant vendu les effets et payé les dettes de leur père, eurent à toucher mensuellement une pension de 7 shillings et 6 pences ¹.

Ainsi finit, loin de son pays natal, un des plus grands peintres de l'Allemagne.

² W. A. Becker excuse comme il suit la conduite d'Holbein : « Quand on étudie le portrait qu'il nous a laissé de sa femme et de ses enfants, la femme sans aucun charme, l'air revêche, les yeux rougis par les larmes, la fille sans beauté, le jeune garçon déjà pensif et chagrin, on comprend qu'il ait paru impossible au grand artiste d'introduire cette femme dans le cercle de ses relations de Londres, sans compter le désir qu'il devait éprouver d'écartier de sa nouvelle sphère d'activité les orages de la vie conjugale. (!) »

L'ancienne Eglise avait été la mère des arts et la providence des artistes : la nouvelle n'inspira aucune œuvre religieuse d'une réelle valeur. Lucas Cranach, qui passe « pour le plus grand peintre du Saint-Evangile », a laissé un grand nombre de tableaux où il s'efforce de faire comprendre la doctrine luthérienne de la justification, mais, à leur sujet, à peine s'il peut être question d'art. A partir de la seconde moitié du seizième siècle, l'art religieux n'existe plus dans l'Allemagne protestante¹, et l'on peut constater une fois encore combien l'art est intimement lié aux événements, à la vie générale d'un peuple, et combien il les reflète avec fidélité.

Sans énumérer toutes les causes de sa décadence, il est certain que l'art religieux était condamné à un lent mais certain dépérissement. En effet, pendant la tourmente révolutionnaire, un poison mortel lui avait été inoculé.

Jadis, il avait été l'interprète des sentiments les plus nobles, les plus généreux du cœur humain ; il avait soulevé les âmes au-dessus de l'angoisse terrestre ; il avait « délivré aux hommes le joyeux message de la vie éternelle » ; il avait accru la ferveur, et, « comme un noble fils du ciel », il avait annoncé la paix ; maintenant, il était entraîné dans le tourbillon farouche des partis religieux acharnés les uns contre les autres, il était entré au service du démon de la haine et de l'injure : C'en était fait de lui.

III

Pour les artistes italiens, il y avait dans la renaissance de l'antique un prestige facile à comprendre. Les souvenirs, les traditions

¹ « Les confessions séparées, issues du premier mouvement réformateur, n'eurent point d'art. La contre-révolution catholique fit preuve de plus de force créatrice. C'est grâce à elle qu'un mince filet d'eau vive continua à couler. Le protestantisme n'en eut point de semblable. » (*Woltmann, Deutsche Kunst*, p. 37.) — « Un étroit préjugé confessionnel peut seul soutenir que l'art allemand, surtout l'art plastique, ait été plus florissant après la Réforme qu'avant. La société protestante subit sans opposition la servitude que lui imposèrent ses prédicants. La naïveté, la fraîcheur de la vie, de la piété, n'existaient plus. Les formules dominaient tout. La lettre de la doctrine, la morale, voilà de quoi les consciences devaient se contenter. Comment un art religieux eût-il pu s'épanouir dans de telles conditions ? Comment se serait-on passionné pour la construction de grandioses édifices religieux ou pour la composition de tableaux inspirés par l'intime compréhension des scènes évangéliques ! » (*Falke, Gesch. des Geschmacks.*) — Riegel résume ainsi toute la question : « A proprement parler, il n'y a point d'art protestant, car dès que l'art se met au service d'une Eglise, il devient et doit nécessairement être catholique. »

de l'ancienne Rome ne s'étaient jamais complètement perdus en Italie. Les monuments antiques, ou déjà connus, ou découverts pendant le cours du quinzième siècle, renouvelaient sans cesse la mémoire de ce passé glorieux où Rome avait dominé le monde. Les chefs-d'œuvre légués par l'antiquité pouvaient être considérés comme les produits d'un art national proscrit par le gothique au moyen âge. Lorsque l'enthousiasme des humanistes eut fait revivre la littérature antique, tout naturellement, on eut à cœur de ressusciter l'art de l'ancienne Rome.

Mais on ne s'aperçut que trop tôt que cette littérature et cet art contenaient des ferments dangereux, et que le contact continu avec l'antiquité constituait pour beaucoup un grave péril. Le goût public se porta avec prédilection vers le sensualisme et le matérialisme de l'antique dégénéré. On ne tarda pas à franchir les limites jusque-là prescrites à chaque branche de l'art. Le titan Michel-Ange ne se crut pas tenu de respecter les traditions de la belle antiquité, non plus que celles du moyen âge. Il ne lui suffit pas d'imiter l'antique, il voulut le dépasser, atteindre à de plus puissants effets par des procédés nouveaux. Pour y réussir, il confondit les genres et les styles, et bientôt on vit commencer ce qu'on a appelé « le style baroque ». A l'austère discipline du passé, à la tradition partout obéie, on vit succéder la liberté sans frein et le caprice individuel. Ce fut le signal d'une décadence rapide, et le jour vint enfin où il n'y eut plus d'art en Italie. Avant de mourir, Michel-Ange put pressentir cette décadence, déjà sensible dans les premiers élèves de Raphaël.

Dans ses tableaux religieux, l'immortel peintre d'Urbino exprime avec bonheur les plus sublimes pensées. Son incomparable génie, son dessin aux formes si nobles, son inimitable coloris, lui font atteindre de merveilleux sommets; mais parmi ses compositions profanes, il en est plus d'une qu'un critique chrétien ne saurait admirer sans restriction. (Par exemple, la *Fornarina* ou la *Salle de bain du cardinal Bibiena*.) Ses élèves, uniquement attachés à acquérir ses qualités secondaires, tombèrent dans l'exagération, l'afféterie, plus bas encore¹. Bientôt la peinture, comme la sculpture, fut envahie par le maniérisme et le mauvais goût. Or, c'étaient précisément ces défauts que les artistes allemands ou hollandais, venus en Italie pour y chercher des modèles, s'empressaient d'imiter.

¹ Rio (*l'Art chrétien*, t. IV, p. 561) dit, au sujet des élèves de Raphaël : « Telle fut leur décadence au point de vue des inspirations, que l'appréciation de leurs œuvres n'appartient plus à l'histoire de l'Art chrétien. » L'idéal religieux du christianisme fut, pour ainsi dire, représenté païennement.

« Le culte du nu », que l'art antique dégénéré avait poussé si loin, remplit les plus illustres maîtres italiens du seizième siècle du plus vif enthousiasme. Michel-Ange, dans une de ses compositions les plus grandioses, le *Jugement dernier*, en a donné la preuve. Le Corrège fit un véritable triomphe à la beauté nue, et le Titien glorifia, dans de nombreux tableaux, les tendances licencieuses que son intime ami, Pierre l'Arétin, étalait dans ses écrits ¹.

Dès les plus beaux jours de la Renaissance, les maîtres italiens avaient fait preuve de « ce goût étrange pour les choses basses » que Pline reprochait au peintre Arellius à l'époque de la décadence de l'art grec. « Arellius », écrivait Pline, « était célèbre peu de temps avant le siècle d'Auguste. Mais il a déshonoré son art par un étrange penchant pour la vulgarité. Toujours occupé de quelque nouvelle conquête, il donne à ses déesses les traits de ses bien-aimées, de sorte qu'il est facile de compter ses amours en regardant ses tableaux ¹. » C'est l'histoire de Frà Philippo Lippi, de Florence. Ce grand artiste, comblé des faveurs de Cosme de Médicis et de ses fils, avait séduit, en 1456, une jeune novice nommée Lucrece Buti. La cour s'amusa beaucoup de cette passion, et le duc souffrit que dans une grande composition destinée à une église et représentant la vie et la mort de saint Jean-Baptiste, Philippi donnât jusqu'à trois fois à et Hérodiade les traits de la Buti. Une autre fois, il transforma sa Lucrece en Madone ². Malheureusement il eut beaucoup d'imitateurs dans ce genre de profanations, car Laurent le Magnifique encouragea non moins que son père les tendances naturalistes et licencieuses du nouvel art. Au peuple chrétien, assemblé dans les églises pour prier et pour s'édifier à la vue des chefs-d'œuvre de l'art, on présenta, sous le nom de la Vierge Marie, de Madeleine ou de l'Évangéliste saint Jean, des femmes de mauvaise vie, ou bien les saintes femmes parées comme des courtisanes. « Vos peintres », s'écriait Savonarole indigné, « habillent la Vierge sainte comme une fille publique ! » Plus d'une fois le Tintoret mêla le sacré au profane; un de ses tableaux nous montre le Sauveur au milieu de femmes à demi-nues. Aussi le cardinal Contarini écrivait-il en

¹ « Nous sommes bien loin de confondre le sens idéaliste de l'artiste avec le cynisme de l'écrivain, et, pourtant, il faut bien l'avouer, chez tous deux la note dominante est la même. » (Springer, t. IV, p. 349.)

² « Ceci se passait peu d'années après la mort de Frà Angelico de Fiesole, ce génie presque unique au monde, dont l'ardente piété et la pureté angélique ont réalisé l'union la plus parfaite de l'art chrétien avec la sainteté. Dans un grand nombre de ses tableaux, l'influence de l'antique est incontestable, mais la pensée chrétienne demeure intacte, et même elle est exprimée avec la plus sublime perfection. » (Pastor, *Histoire des Papes.*)

1536 : « Tous les gens de bien applaudiraient au décret interdisant aux artistes, sous peine d'excommunication, de présenter au public des figures indécentes, par lesquelles les désirs impurs peuvent être aisément excités. Malheureusement, de notre temps, pour ne rien dire des maisons privées et des édifices publics, nous croyons pouvoir orner les temples de Dieu, les églises dédiées aux saints, les autels mêmes, d'images qui blessent la pudeur, ce qui certainement est un odieux abus. » Que la répression de ces abus fût nécessaire à tous les points de vue, la décadence de l'art ne le prouva bientôt que trop.

Un autre signe de décadence, c'est que l'art s'adressa de moins en moins à l'ensemble des citoyens, et peu à peu s'abaissa jusqu'à devenir l'humble serviteur des puissants, des grands seigneurs et des cours princières. Devenus courtisans, les artistes ne songèrent plus qu'à plaire à leurs maîtres, et consacrèrent toutes leurs facultés, tout leur talent à construire, à orner de somptueux palais, des châteaux, des maisons de plaisance.

En même temps, leur situation extérieure se transformait. A la vérité, les corporations existaient encore, mais la plupart des artistes se dégageaient peu à peu de liens qui leur devenaient à charge. Bientôt ils n'occupèrent plus, dans la société, un rang déterminé, et se trouvèrent isolés.

Un grand nombre d'entre eux pratiquaient encore, il est vrai, les vertus des anciens jours : la simplicité du cœur, l'effacement de leur mérite personnel devant l'art, la charité, l'amour du travail et de la vie simple et modeste. Malgré leur ardent enthousiasme pour l'antique, beaucoup gardaient au fond du cœur cet esprit chrétien que Michel-Ange, vieillard de soixante-quinze ans, exprimait un jour par ces nobles paroles : « L'art, comme tout ce qui est terrestre, n'est rien, et ne saurait rassasier notre cœur. Il n'y a que l'amour de Jésus crucifié qui soit capable de le remplir. »

Mais plus nombreux encore furent les artistes dont la complète indépendance causa le naufrage. Ne se regardant plus comme de simples bourgeois, ils se posèrent en grands personnages. Ils eurent les besoins et les mœurs de cette époque de luxe et de jouissance. Les lettres d'Albert Dürer à Wilibald Pirckheimer nous fournissent de curieux renseignements à cet égard. Dürer, en 1506, fit un séjour en Italie. Des Italiens bien intentionnés avaient été des premiers à lui déconseiller de prendre ses repas avec les peintres vénitiens, mais il ne tint aucun compte de l'avis. Il fit à Venise la connaissance « de gais compagnons, de savants distingués, d'excellents violonistes et flûtistes, de critiques d'art exercés, de personnages de haute vertu et de nobles sentiments » ; « mais

il faut pourtant que je confesse », écrit-il, « que j'ai connu aussi, là-bas, des mécréants de la pire espèce, fourbes, menteurs, trompeurs, voleurs et gens de telle étoffe que jamais je n'aurais imaginé qu'il pût en exister de semblables sur cette terre ! Ils savent que leur infamie est notoire, mais ils n'en ont cure. » Le ton souvent licencieux de ses lettres prouve, malgré les précautions qu'il prend pour dissimuler ses torts, que son séjour à Venise n'avait pas eu sur sa vie privée une heureuse influence. Il avait pris en Italie des habitudes de grand seigneur, et ce fut le cœur gros qu'il reprit le chemin de l'Allemagne. « Oh ! comme je vais geler après ce soleil », écrit-il tristement. « Ici, je suis un personnage ; là-bas, je ne serai qu'un mendiant ! » Après Dürer, les artistes allemands ou hollandais qui affluèrent à Venise se complurent plus encore que lui dans le libertinage, revêtu d'un si séduisant éclat, de la ville des lagunes.

Le « nouvel art antique welche » s'implanta en Allemagne. L'art national, dont le règne avait été si glorieux, qui avait doté notre pays d'impérissables chefs-d'œuvre, lui fut sacrifié. En Italie, la préférence donnée à l'antique se rattachait à d'antiques traditions ; l'histoire, à certains égards, justifiait l'enthousiasme universel ; mais en Allemagne, toute base nationale faisait défaut à la Renaissance ; l'art nouveau venait se greffer sur une tige absolument étrangère à sa nature. En Italie, pendant sa courte période d'éclat, il avait eu pour interprètes des maîtres de génie, et créé des chefs-d'œuvre qui feront à jamais l'admiration des hommes. En Allemagne, il n'a pas inspiré un seul maître de premier ordre, il n'a pas produit une seule œuvre qui puisse être mise en parallèle avec les créations admirables de l'art national. Cet art n'était pas en décadence, sa sève n'était pas épuisée lorsque prévalut la Renaissance ; le christianisme n'était pas à l'agonie lorsque les humanistes s'enthousiasmèrent pour l'Olympe ; le droit germanique était en pleine vigueur lorsqu'il dut céder la place au droit romain ; notre langue n'avait rien perdu de sa riche énergie lorsque les savants de la nouvelle école l'appelèrent « barbare » et échangèrent leurs noms allemands pour des noms latins ou grecs. Et pourtant, le génie national, dans toutes ses manifestations, fut partout opprimé par un conquérant tout puissant ; force lui fut de céder, et peu à peu il tomba sous la dépendance de l'étranger. Jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'âme du moyen âge inspira et soutint encore les artistes. Mais vingt ans plus tard, Dürer écrivait : « Aujourd'hui, il faut que tout soit à l'antique. » Bien imiter était devenu la plus haute ambition des artistes. La renaissance allemande n'est, au fond, que la renaissance welche,

elle n'en est que le pâle reflet¹. Aussi longtemps que l'ancienne tradition fut encore obéie et que les corporations gardèrent leur organisation intérieure, on vit éclore, çà et là, plus d'une œuvre remarquable; mais plus ces traditions tombèrent dans l'oubli, plus on affecta de les dédaigner, plus la décadence de l'art apparut à tous les yeux dans toute son évidence. Le rude antagonisme qui se développa peu à peu entre l'art et le métier en fut une des principales causes.

L'art nouveau ne plongeait pas ses racines dans le sol national. Le génie populaire ne lui communiquait point sa sève; de plus en plus, il devint l'exclusive propriété des grands, des princes et des cours; il apprit à se plier à toutes leurs exigences, comme à tous les caprices de la mode. Bien que très protégé par les puissants, il restait sans point d'appui, parce que, dès le début, toute unité harmonique lui fit défaut. Ses diverses branches demeuraient isolées. L'architecture, qui, à toutes les époques où l'art s'est épanoui, a toujours été le centre et le point de départ de tout le mouvement artistique, au lieu de tenir la première place, n'eut plus qu'un rôle secondaire². L'art de l'ornement domina tout, et dès 1500, l'italien Giovanni déclarait qu'il était juste de lui donner le premier rôle.

Quant à la question de savoir si « l'art antique welche » se rattachait par quelque lien à la révolution religieuse, on peut affirmer qu'il n'en est rien. Dans l'Allemagne catholique comme dans l'Allemagne protestante, l'engouement pour la Renaissance fut universel. Dans les territoires catholiques, le gothique fut même plus vite abandonné que dans les pays protestants.

Traduit du récent volume de JANSSEN, par
M^{me} E. PARIS.

¹ Riehl dit très justement (*Culturstudien*, p. 129) : « La Renaissance commença par ressusciter les formes antiques avec et à côté de celles du moyen âge. Mais, bientôt, l'antique prévalut. On adapta des formes d'art nouvelles à d'anciennes idées. C'est une tâche à peu près aussi difficile que celle de tailler un vêtement neuf dans un vieil habit. Très peu d'artistes, parmi les grands architectes ou sculpteurs de la Renaissance, ont réussi à triompher de la contradiction qui existait entre la vie nouvelle et l'art ancien. Aucune période d'art n'a été d'aussi courte durée que celle de la Renaissance. Dès son entrée dans le monde, elle portait au front la tache originelle du maniérisme. Le maniérisme, arrivé à son apogée, devint le rococo. »

² « Pour tous les maîtres des anciennes générations, l'art était chose tellement inhérente à l'âme, qu'il était impossible que dans leurs créations une grande place fut accordée à l'ornement. L'ornement est tout extérieur, il s'adresse d'abord aux sens. Ce ne fut que lorsque l'art se fut dégagé de l'art populaire et du terrain religieux où il avait grandi, que l'ornement prit plus d'importance et put se donner libre carrière. » (C. von Lützow, *Gesch. der deutschen Kunst*, t. IV.)

UN VOYAGE IMPÉRIAL

C'est à bord d'un bâtiment de la flotte impériale que le tsarévitch Nicolas s'embarquait à Trieste le 26 octobre/7 novembre 1870, et le 15/27 mai 1891, il quittait sa frégate *Pamiat-Azova*¹ à Vladivostok, après avoir visité la Grèce, l'Égypte, l'Inde, Ceylan, Singapour, Java, Bangkok, Saïgon, la Chine et le Japon². Escorté par plusieurs navires de guerre, accompagné par une suite nombreuse d'officiers, de gentilshommes et d'artistes, reçu par les souverains et les peuples comme l'héritier de la couronne de Russie, le jeune prince, qui est aujourd'hui l'empereur Nicolas II, accomplissait, avant de monter sur le trône, un dernier voyage d'instruction et se préparait ainsi au grand rôle que la mort de son père devait l'appeler bientôt à jouer; observer sur place la situation et

¹ La frégate *Pamiat-Azova* est celle qui a été saluée à Toulon par l'enthousiasme des Français. Son nom signifie *Souvenir de l'Azof* et en voici l'origine historique :

La flotte russe comptait, en 1827, parmi ses plus beaux navires, le vaisseau *Azof*, lancé à Arkhangelsk l'année précédente; c'est à bord de ce bâtiment que l'amiral Heyden avait arboré son pavillon, quand il conduisit l'escadre russe dans la Méditerranée au secours des Grecs. Le 7 octobre, dans la rade de Navarin, au moment où les Turco-Egyptiens ouvraient le feu, l'*Azof* était en avant-garde et essuya les premiers coups. Le soir, l'*Azof* avait reçu 153 boulets, mais avait coulé quatre navires ennemis.

Pour ce fait glorieux, l'empereur Nicolas accorda à son vaisseau le droit de porter le pavillon de Saint-Georges, et, depuis lors, un bâtiment reçoit le nom illustré à Navarin en « souvenir » du vieil *Azof* et hérite de lui le droit de porter en poupe le pavillon à croix rouge, qui perpétue la mémoire d'un des plus beaux faits d'armes de la marine impériale.

² Le récit de ce voyage, rédigé par le prince Ouktomski, l'un des compagnons du tsarévitch, a paru à Saint-Pétersbourg en six grands volumes in-folio, avec de fort beaux dessins du célèbre artiste russe Karazine. Une édition française abrégée a été tirée de la publication russe par M. Léger, professeur au Collège de France; le premier volume avait paru en 1893, et le second, qui n'a pu être terminé qu'après l'achèvement un peu tardif de l'édition originale, vient d'être mis en vente à la librairie Delagrave. L'ouvrage forme donc 2 grands in-4° de 400 pages chacun, magnifiquement illustrés et dont le prix est de 100 fr.

les intérêts lointains des principales puissances européennes, voir les Anglais à l'œuvre en Egypte, dans l'Inde et à Hong-kong, constater les progrès de l'influence française dans l'Indo-Chine, visiter les intéressantes colonies néerlandaises de l'Australasie et rechercher les côtés originaux de l'organisation que leur a donnée un peuple essentiellement pratique; se rendre compte, enfin, de l'état d'esprit des peuples jaunes et de l'empressement inégal avec lequel ils s'acheminent vers une civilisation nouvelle, c'était bien là le moyen de compléter son apprentissage de roi et d'acquérir des idées personnelles sur les problèmes qu'un jour il devait avoir à résoudre. Ne semble-t-il même pas qu'à mesurer des forces colossales que la paix tient en équilibre, mais que la moindre secousse pourrait précipiter les unes sur les autres, le futur empereur n'ait pas déjà senti se développer en lui la conscience des responsabilités qui incomberaient à celui qui déchaînerait de nouveau sur le monde le fléau de la guerre?

Au moment où se tiennent à la Haye les séances d'un congrès pacificateur, n'est-on pas autorisé à supposer que c'est d'Extrême-Orient que le tsar a rapporté la pensée généreuse qui lui a fait prendre l'initiative de cette réunion?

Souveraine d'un empire à demi asiatique, la famille impériale de Russie sait combien le déploiement des pompes extérieures contribue à inspirer le respect aux foules orientales; l'empereur Alexandre III, simple dans ses goûts, aimait, pendant les séjours qu'il faisait en Danemark, à la cour de son beau-père, à oublier les rigueurs de l'étiquette pour n'être plus que « l'oncle Sacha »; mais quand son fils dut entreprendre son voyage, il tint à l'entourer d'un majestueux décor qui pût frapper les imaginations; ce n'est pas lui qui eût autorisé le grand-duc héritier à se confier à une agence Cook et se faire suivre d'un cortège rappelant la descente de la Courtille; tout était combiné pour parler aux yeux et, en suivant le récit de la visite du tsarévitch dans nos établissements de Cochinchine, on voit qu'on avait aussi prévu le cas où il faudrait parler aux cœurs; tout l'Extrême-Orient put sentir la grâce charmante avec laquelle les Russes accentuèrent, pendant leur séjour dans les eaux françaises, la manière plus amicale et plus intime de répondre à l'accueil qui leur était fait; c'était une nuance, mais qui n'échappa à la sagacité de personne.

En Egypte, les égards témoignés au khédive ne passèrent pas non plus inaperçus, et l'enthousiasme de la colonie grecque montra bien pourquoi des raisons de prudence avaient mis Jérusalem en dehors de l'itinéraire primitivement élaboré; ce fut un défilé d'évêques, de prêtres, de moines, d'écoliers, qui venaient saluer le

représentant de l'Eglise moscovite, autour de laquelle « l'orthodoxie » tend de plus en plus à graviter. Les Anglais firent, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu et surent manifester un empressement de bonne compagnie, comme il convient à des gens d'esprit. Même réception dans l'Inde, avec fêtes civiles et militaires, chasses au tigre, revues et processions, danses de bayadères et exhibition de souverains indigènes dans le cadre opulent des palais merveilleux et des horizons grandioses.

En Chine, il ne fallait pas songer à pousser jusqu'à la capitale; la cour du Fils du Ciel est réglée par un formalisme qui n'aurait admis qu'un programme où le Fils du Tsar aurait joué un rôle assez mesquin; la visite a donc été renvoyée à plus tard, au jour, prochain peut-être, où les Russes occuperont à Pékin une position analogue à celle des Anglais en Egypte; en attendant, une visite aux « settlements » européens de Hong-kong et Macao, une excursion de quelques jours sur le Yang-tsé-kiang, ont permis au prince de rapporter de Chine quelques opinions personnelles sur la politique à suivre avec l'Empire du Milieu. Au Japon, les difficultés n'étaient pas moindres, et les graves divergences qui séparaient déjà la politique des deux gouvernements avaient déterminé dans le peuple une hostilité qui se manifesta dès le début; bien que rien ne pût faire prévoir un attentat, des précautions minutieuses avaient été prises pour empêcher toute manifestation désobligeante; les touristes étaient environnés d'une garde d'agents de police..., et ce fut un agent de police qui, dans les rues d'Otsou, essaya d'assassiner le tsarévitch. Appartenant à la caste des *samouraï*, ou gentilshommes à deux sabres, réduit par la révolution à une situation infime qui le condamnait précisément à veiller à la sécurité de ces étrangers, qu'il rendait responsables de sa déchéance, Tsouda Santso voulut venger par un coup d'éclat toutes les humiliations qu'il avait endurées : un premier coup atteignit le grand-duc à la tête; le prince héritier de Grèce, qui marchait derrière son cousin, para le second coup avec sa canne et fit trébucher l'assassin qui, en roulant par terre, lâcha son sabre; un des porteurs le ramassa et, avant que Tsouda Santso ait pu se relever, il le lui passa au travers du corps; la scène avait duré vingt secondes.

Rapporté à bord de son navire, le tsarévitch guérit assez rapidement, mais le voyage était fini; l'empereur lui télégraphia de rentrer immédiatement par la Sibérie.

Ce fut une réception triomphale qu'on fit partout au jeune prince que la Providence venait de préserver de la mort; tout heureux de se retrouver sur la terre de Russie, le tsarévitch

montra combien il était touché des démonstrations d'attachement du peuple sibérien, et sa bonne grâce resserra encore les liens qui unissaient à la famille impériale les tribus asiatiques conquises jadis par les armes et subjuguées à nouveau par l'affection dont elles recevaient les témoignages.

L'auteur du récit se défend d'avoir fait un compte-rendu officiel et même officieux du voyage dont il était l'historiographe; la partie épisodique et pittoresque tient une large place dans son œuvre, et l'érudition dont il fait preuve est une érudition de savant... en vacances. Il n'en est pas moins intéressant de l'écouter causer, car il nous fait entendre, peut-être sans y prendre garde, un écho des conversations qui ont rempli les heures de loisir d'une longue navigation; grâce à lui, nous pouvons analyser l'état d'esprit de l'auguste voyageur et deviner les préoccupations qui dominaient dans son entourage.

Tout d'abord, c'est un voyage sérieux, où les distractions ne tiennent que la place indispensable : les chasses, les visites aux monuments, les danses des *ghawazi* en Egypte, les *nauntch* et les *durbars* de l'Inde représentent le côté corvées; ce qui intéresse le tsarévitch, c'est l'administration et l'organisation militaire, ce sont les problèmes ethnographiques, c'est l'évolution des religions orientales, ce sont les conditions du développement économique et social de l'Extrême-Orient; mais il faut que le lecteur le devine, car nulle part il ne trouvera dans le livre un exposé des principes et des conclusions précises.

L'œuvre des missionnaires catholiques et protestants est sans intérêt pour des orthodoxes qui n'ont pas songé encore à propager leur foi en dehors des provinces japonaises qui avoisinent la Sibérie; parfois, cependant, un hommage est rendu au dévouement de nos prêtres et de nos religieuses, mais ce n'est pas sans une certaine irritation que le prince Ouktomski constate que le délégué apostolique dans l'Inde est un Polonais; cette faute originelle vaut à Mgr Zaleski des reproches d'ignorance et d'intolérance qui ne peuvent qu'étonner tous ceux qui connaissent le mérite et la largeur d'idées d'un très savant prélat, qui est en même temps un apôtre.

La condition des musulmans dans l'Inde appelle des rapprochements avec la situation qui est faite à ceux de l'empire russe; et naturellement la comparaison n'est pas à l'avantage des Anglais; les Parsis sont traités avec un certain dédain parce que, de tous les habitants de la vallée du Gange, ce sont eux qui ont accepté le plus facilement les idées britanniques.

En général, les Hindous sont représentés comme un peuple sans énergie qui se laisse écraser d'impôts et n'obtient en compensation aucune marque de confiance; pas un « natif » n'est admis à dépasser les grades inférieurs dans l'armée; en Russie, au contraire, des musulmans, des bouddhistes, peuvent arriver aux situations les plus élevées : la raison, c'est que le Russe, plus voisin par ses origines des peuples asiatiques, a mieux appris à les comprendre et arrive plus vite à se les assimiler; l'Anglais, au contraire, demeure et demeurera toujours le conquérant, l'oppressur, et ses sujets ont le tort de ne pas en avoir conscience.

En qualité de demi-asiatique, le Russe doit être plein d'indulgence pour le Chinois; l'exposé de l'organisation sociale et administrative du Céleste Empire permet au narrateur d'utiliser toute l'indulgence dont il n'avait pas trouvé le placement dans l'Inde; pour lui, la Chine est un pays admirablement policé, gouverné par une élite intellectuelle, et où les lois qui régissent la famille sont les plus sages qu'on puisse imaginer. Cet optimisme s'explique insuffisamment par les affinités ethniques, mais beaucoup mieux par les projets dont les derniers événements ont commencé à découvrir l'ordonnance.

On pourrait aussi chercher dans les fâcheux souvenirs que le Japon laissait au tsarévitch la raison de l'attitude prise par le gouvernement russe à l'occasion de la récente guerre sino-japonaise, mais je ne pense pas que Nicolas II soit homme à céder à une semblable rancune. Ce qui est vrai, c'est que, dès 1892, le Japon et la Russie se trouvaient en opposition sur les côtes de la mer Jaune, et que le conflit dont les phases se poursuivent n'est que le développement à l'extérieur de l'inimitié qui n'existait qu'à l'état latent au moment où le prince Nicolas débarqua au Japon.

Il n'est pas sans intérêt de comparer le voyage du tsarévitch à celui que son aïeul Pierre le Grand accomplissait, il y a plus de deux siècles, pour s'initier aux idées occidentales et préparer l'entrée de son peuple dans le cercle des nations civilisées; que de chemin parcouru entre l'atelier de Saardam et la croisière du *Pamiat-Azova*! Puisse ce nouveau voyage avoir pour la Russie des conséquences aussi bienfaisantes! et puisse l'Europe tout entière en recueillir les fruits!

P. PISANI.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Tragédie et comédie. — Les suites d'un coup de canne. — Au Grand-Prix. — 40,000 hommes contre huit. — Couplets populaires. — *Perth* et gain. — Des ministres, s. v. p. — Le cauchemar des gouvernants. — A la Chambre. — Cabinet de carnaval. — Un mot de Lockroy. — Titre suggestif. — L'image de M. Loubet. — Perle d'un dictionnaire géographique. — Les Fêtes de Paris. — Indiscrétion et licence. — L'École des Journalistes. — Une comédie de M^{me} Émile de Girardin. — Curieux rapprochements. — Manufacture de déclassés. — Le Prince des chansonniers. — Le buste de Jules Jouy. — L'homme aux 7,000 chansons. — Souvenir du cheval noir. — Le monument de Pierre Dupont. — La vie du poète. — Supplique à Victor Hugo. — Les *Bœufs*. — Les *Louis d'or*. — Un refrain de Nadaud. — Chez Clémence Isaure. — Les noces d'or d'un secrétaire perpétuel. — Une race de poètes. — Quatrains de Toulouse et de Paris. — Noces d'argent d'évêque et de cardinal. — Un précieux Recueil. — Jugement de Tacite sur les Juifs. — L'Exposition des Automobiles. — Le présent et l'avenir. — Les Œuvres de Bien. — L'Hospitalité de Nuit. — L'Office central de la Charité. — Un discours de M. d'Haussonville. — La Société antiesclavagiste. — Le capitaine Gouraud. — La prise de Samory. — La Croix-Rouge. — Son budget. — Discours du baron Cochin. — A Sorèze. — Une liste de « chers élèves » comme on n'en voit guère. — Dans l'Hérault. — Une nouvelle Guerre de Trente Ans. — Un beau discours. — A Londres. — Le marquis de Vogüé et le prince de Galles. — Les Théâtres. — *Si j'étais Roi!* — *Un mauvais rêve*. — A quand le réveil?...

La tragédie et la comédie, qui s'entremêlent si souvent dans les affaires humaines, se sont confondues dans nos derniers événements et, sur le champ de course d'Auteuil comme dans le domaine de la politique, elles ont apparu si étroitement unies qu'on s'est demandé un instant laquelle des deux l'emportait sur l'autre et s'il fallait rire ou pleurer. Un coup de canne sur un chapeau a déterminé la chute d'un ministère, et 40,000 hommes de l'armée de Paris ont été mobilisés pour défendre le Président contre l'imaginaire complot d'œillet à la boutonnière! On n'oubliera pas de longtemps ces sombres paniers à salades, ces voitures d'ambulance sinistrement alignées, ces magistrats siégeant sous l'orme, toutes ces forces policières déployées pour sauver une république que personne ne menaçait, et transformant, par cet appareil inattendu

d'état de siège, une solennité joyeuse en une journée de terreur!

C'est la première fois depuis 40 ans que le Grand-Prix était couru dans des conditions aussi insolites, et on a pu croire un moment que l'institution même allait y succomber. Nous avons failli, en effet, assister à une grève d'un nouveau genre, celle des chevaux et des jockeys, découragés de courir entre deux haies de soldats et devant des tribunes vides de l'habituel concours dont l'élégance est le charme de ces réunions. Cette fois, rien que de louches voyous enrégimentés pour insulter les honnêtes gens, et des argousins armés de casse-tête pour inculquer à la foule le respect des panamistes! — Aussi, l'abstention de l'élite sociale a-t-elle eu pour conséquence une diminution de recettes dont le commerce et les œuvres de bienfaisance ont subi le fâcheux contre-coup. Les entrées ont produit 100,000 francs de moins que l'année dernière, et les opérations du Pari mutuel, sur lesquelles l'Assistance publique exerce, comme on sait, un sérieux prélèvement, ont baissé de près d'un million et demi!

Comment s'en étonner? Les femmes du monde, craignant de voir le champ de course devenir un champ de bataille, n'ont pas voulu exposer aux horions et aux bousculades leurs toilettes et leurs bijoux; elles sont restées chez elles, et c'est ainsi que, par la faute d'un gouvernement affolé, la population ouvrière a perdu les profits sur lesquels elle comptait, et que le renom de nos fêtes hippiques a reçu une atteinte qui nous humilie devant l'Europe. Cette journée du Grand-Prix était la dernière du siècle; elle en aura été la plus terne, la plus maussade et la plus troublée!

Et ce qui prouve bien le parti-pris du gouvernement dans cette affaire, ce qui atteste bien sa résolution de provoquer des désordres pour tâcher de s'en faire une victoire et un titre, c'est que, malgré tous les efforts de sa police et le concours soudoyé de bandes anarchistes, il n'a pu trouver que *huit* assistants à empoigner coûte que coûte et à déférer à ses juges correctionnels. Oui, *huit*, pas un de plus, *huit* spectateurs inoffensifs, qui croyaient pouvoir crier patriotiquement: « Vive l'armée! » et qu'on a, pour ce crime « abominable », brutalement assommés, puis condamnés scandalement à des mois de prison comme des malfaiteurs! C'est pour aboutir à ce résultat qu'on a terrorisé Paris; c'est pour arriver à saisir et à incarcérer ces *huit* spectateurs sans arme et même sans canne qu'on a mis en ligne vingt bataillons, trente escadrons, 6,000 gardiens de la paix, 6,000 agents de la Sûreté, autant de municipaux! Mais puisqu'ils n'étaient que *huit*, si terribles qu'on pût les supposer, quel besoin de déployer contre eux dragons, cuirassiers, fantassins, policiers, municipaux, toute une armée, avec les renforts appelés en hâte des garnisons voisines?..

Non, décidément, c'est le côté comique qui a dominé dans l'aventure, et les chansonniers de Montmartre l'ont bien compris en amusant de leurs couplets de circonstance les cabarets de la Butte. Ecoutez quelques-uns de ces refrains, qui résument avec gaieté l'incident :

Chœur populaire.

Gloire à Loubet qu'avec Dupuy l'énorme,
 Au champ d'Auteuil tout Paris acclama.
 S'il a perdu, dimanche, un haut-de-forme,
 Il a gardé du moins son Panama!

Chœur des brigades centrales.

C'est nous qui cognons,
 Et qui reconnons,
 Tous ceux qui n'ont pas nos opinions!

Chœur de parlementaires.

J'ai du Panama
 Dans mon portefeuille;
 J'ai du Panama,
 Tu n'en auras pas!

Et c'est précisément pour défendre les profits panamistes et dreyfusards que les parlementaires ont fait cogner si fort sur ceux qu'ils suspectaient de menacer leur galette...

Ah! qu'il y aurait un beau livre, triste et amer, mais instructif et moralisateur, — à écrire sous ce titre : *De Grévy à Loubet...*

En attendant, les amis du franc rire pourront se procurer les deux chansons qui désopilent en ce moment les tabarins de Montmartre : *Le Grand-Prix de Paris* et le *Déboulonnage de Dupuy*. Ils ne regretteront pas leur monnaie.

Pauvre Dupuy! — *Procumbit humi bos!* comme dirait le nouvel académicien Deschanel. Il méritait mieux que cette chute, et les braves gens regrettent qu'il n'ait pas mieux réalisé les espérances que ses débuts leur avaient fait concevoir. Il a trop changé son fusil d'épaule, c'est ce qui l'a perdu!

Pour en revenir aux courses, si elles améliorent la race chevaline, ce qui n'est pas démontré, elles n'ont certainement amélioré cette année ni l'espèce humaine, rouée de coups sur la pelouse, ni la politique républicaine, mise à mal autant que pouvaient le souhaiter ses pires adversaires.

Comme on le pense bien, il n'a guère été question dans tout cela du cheval vainqueur; *Perth* a disparu dans la bagarre, et c'est à peine si, dans le tumulte, un petit groupe a pu saluer son triomphe. Il n'en a pas moins gagné ce jour-là 250,000 francs, lesquels, ajoutés aux 420,000 précédemment enlevés par sa vitesse, valent déjà le joli

total de 670,000 francs à son heureux propriétaire, un capitaine de cuirassiers qui l'a naguère acheté 27,000 francs aux ventes de Deauville. C'est ce qui s'appelle de l'argent bien placé! — *Perté* n'a pas eu, d'ailleurs, de concurrent bien redoutable; aucun cheval étranger ne s'est présenté contre lui sur le turf; c'est la cinquième fois que cette abstention se produit, et elle tend de plus en plus à faire perdre au Grand-Prix le caractère international qui en assurait jadis l'émotion et l'éclat.

*
* *

Pendant ce temps-là, le gouvernement a chômé, et le Président aux abois vient d'arriver à grand'peine à constituer un cabinet, — qui sera le 39^e de la République. Ce qu'il y a de drôle, c'est que, à l'heure même où s'effondrait le ministère Dupuy, un de ses membres, M. Monestier, pérorant à Gex à l'occasion d'une inauguration de chemin de fer, affirmait en termes pompeux « l'union des républicains » et « l'apaisement de l'esprit public » sous l'égide d'un pouvoir « solide et fort ». — Pauvre Monestier! entré par raccroc et à la dernière heure dans ce cabinet « solide et fort », il en tombe à l'heure où il le croyait cimenté!

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus!...

A quels nouveaux gouvernants M. Loubet allait-il confier les fameux maroquins? On avait mis en avant un certain nombre de « non-lieu » dont l'ensemble donnait aux listes ministérielles le faux air d'une page arrachée à quelque registre d'écrou; mais les basses rivalités et les petites intrigues ont fait échouer les premières combinaisons projetées, et le Protecteur mélancolique des 104 s'est remis en quête d'auxiliaires. A défaut de Cornélius Herz et du baron de Reinach, malheureusement décédés, Henri Rochefort lui suggérait le choix de Baïhaut, toujours vivant. Mais l'ancien prisonnier d'Etampes aurait peut-être eu des scrupules, car il a « rendu l'argent », et il lui aurait sans doute répugné de se trouver dans la compagnie de ceux qui l'ont soigneusement gardé.

Et puis, la besogne à faire n'était pas tentante. Les radicaux exigeaient un massacre de généraux, d'officiers supérieurs, de magistrats, de préfets, et si l'on se risquait à parler d'amnistie, ils repoussaient avec indignation toute idée de ce genre. — Amnistier Boisdeffre, Mercier, Gonse, Pellieux, Hervé, Zurlinden, Roget, y pensez vous! Tous ces criminels, « tous ces coquins à plumes d'autruche », comme les appelle Clémenceau, doivent implacablement, avec les Hartschmidt, les Metzinger, les Saxcé, les Rigollet, les Coubertin, passer devant un tribunal pour y rendre compte de

leurs exploits! — « On n'entend qu'eux! » ajoutait avec colère l'organe officiel du dreyfusisme; il faut leur imposer silence! Et il faut aussi mettre un terme aux manifestations fatigantes en l'honneur du « héros de Fachoda »!

Ils en sont là! La peur du soldat les obsède; le cauchemar de Marchand les étouffe! Ils le chassent de Paris, ils l'écartent des villes, ils lui volent ses lettres et ses dépêches pour l'empêcher de se rendre aux invitations qui le sollicitent; ils le poursuivent partout d'une campagne féroce, en l'entourant d'une escouade de mouchards. Mais, plus ils l'exilent, plus ils s'efforcent de le cacher, de le soustraire aux témoignages de sympathie, et plus la nation saisit avec élan les occasions de le saluer. On lui décerne des épées d'honneur, on lui envoie des bronzes, des médailles, des livres d'or chargés de signatures; on donne son nom à des navires de commerce; on place dans les musées le drapeau de sa mission, même le simple pavillon qui flottait sur sa tête à bord du vapeur le ramenant à Marseille. Et partout, du Nord au Midi, on fête ses vaillants compagnons, jusqu'aux derniers sergents, comme s'ils portaient sur eux quelque reflet de sa personne et de sa gloire!

Il y a plus : pendant que nos gouvernants affolés le traquent et le dissimulent, pendant qu'ils ajournent à la fin d'octobre la séance solennelle de la Société de Géographie où, dès la mi-juin, Marchand devait faire, dans le grand amphithéâtre du Trocadéro, le récit de son épique aventure, la Société de Géographie de Londres s'occupe d'organiser une séance exceptionnelle où l'homme qui, un instant, a donné le frisson à l'Angleterre, exposera devant un auditoire jaloux les péripéties de son étonnant voyage! Et peut être Marchand, qui ne saurait décliner une invitation aussi courtoise, sera-t-il appelé à traverser la Manche avant de pouvoir traverser la Seine, et à raconter son épopée à nos rivaux avant de la développer devant ses compatriotes.

On assure même que la revue traditionnelle du 14 juillet serait supprimée afin d'écartier le péril des ovations dont le terrible commandant et ses officiers pourraient être l'objet enthousiaste. Tout est possible : la peur ne connaît pas de borne. Mais, quoi qu'on fasse, on n'étouffera plus l'opinion enfin réveillée du pays; elle se fait jour partout; elle éclate sous les pas même des agents chargés de la comprimer, et elle saura bien avant peu s'imposer aux tyranneaux du régime.

*
* *

En attendant, la Chambre s'amuse du gâchis où elle a plongé le gouvernement, et elle s'est préparée à secouer le nouveau ministère en battant les buissons pour se faire la main.

Je me souviens qu'au temps de ma jeunesse, sous la seconde République et dans une passe tout à fait analogue à celle où nous sommes, l'Assemblée discutait un projet de loi sur la purge des hypothèques. Le banc des ministres était vide. — « Mais, observa jovialement un interrupteur, pour s'occuper utilement de cette affaire de purge, il faudrait avoir un cabinet... » — Vous jugez de l'explosion de rires!

On n'a guère moins ri l'autre jour quand, après le double avortement des tentatives de MM. Poincaré et Waldeck-Rousseau, un député facétieux a jeté cette proposition judicieuse : « Votons l'ajournement au mardi-gras pour recevoir le ministère du carnaval! »

Un autre, faisant allusion à la rentrée possible aux affaires de M. Peytral, l'ex-droguiste de Marseille, se félicitait en gouaillant de voir « un aussi éminent chimiste présider aux destinées de nos finances ».

Il n'est pas jusqu'au plaisantin Lockroy, ce fantastique ministre de la marine, qui, raconte-t-on, sollicité par une dame d'écrire une pensée sur son album, aurait aimablement tracé les lignes suivantes : « Certes, nous avons contre Adam, notre premier père, beaucoup de griefs, mais ce qu'on doit avant tout lui reprocher, c'est de n'avoir pas su assurer la défense des côtes... »

On ne se moque pas plus cyniquement de soi-même, et, comme on voit, le vaudevilliste est le premier à ne pas prendre au sérieux le ministre de parade dont l'étonnante administration, suivant le mot de l'amiral de Cuverville, « engendrait le désordre en préparant la défaite! »

Comment s'étonner, en présence de pareilles fumisteries, de voir paraître chez nos libraires, comme symptômes expressifs de la situation, des brochures et des livres sur le *Dix-huit brumaire*? Ils sortent pour ainsi dire d'eux-mêmes des écritoirs, et l'un de nos académiciens les plus attentifs au mouvement des choses, M. Jules Claretie, écrivant la préface d'un de ces ouvrages, l'appelle ingénieusement « un livre futur ¹... ». — Le mot n'est-il pas joli et vraiment suggestif?

Mais M. Loubet ne s'émeut de rien, comme s'il était confit dans le nougat originel, et tandis que la France meurt entre ses mains, il ne s'occupe avec béatitude que des effigies de son auguste personne à léguer à la postérité. Des décisions officielles viennent d'être prises pour en assurer l'exécution prochaine : M. Chaplain devra nous offrir le Président en médaille, M. Puech nous le représenter en marbre, l'aquafortiste Lefort en gravure, M. Bonnat en

¹ *Brumaire*, scènes historiques de l'an VIII, par Ed. Noël (chez Flammarion).

peinture. Nous l'aurons ainsi sous tous les aspects et de toutes les couleurs. — Reste à savoir sous quelle forme apparaîtra, dans ces portraits divers, le chapeau historique de Longchamps? Le Président l'aura-t-il sur la tête, renfoncé par le coup de canne; le tiendra-t-il à la main, bossué, aplati, piteux; ou bien l'aura-t-il posé religieusement sur une crédence, comme relique destinée à figurer plus tard dans un de nos musées nationaux?

C'est le problème qu'aura à résoudre le nouveau ministère, et la question est digne de ses plus sérieuses délibérations.

En attendant, je viens de découvrir une perle dans un Dictionnaire géographique tout récemment paru, sans nom d'auteur, mais d'une science et d'une précision tout à fait pittoresques. Je cite, sans commentaire : — « MONTÉLIMAR, sous-préfecture du département de la Drôme. — Produit du nougat estimé et un président qui ne l'est pas. »

Qu'en dites-vous? — Pour moi, je doute que ce nouveau Dictionnaire, qui rappelle si agréablement celui de Commerson, l'ancien rédacteur du *Tintamarre*, soit adopté par les écoles primaires de l'Etat; mais il n'en est pas moins attachant et instructif.

*
* *

Pour nous distraire un peu de toutes ces choses, au fond peu réjouissantes, la Ville de Paris avait imaginé une série de fêtes destinées à couvrir d'oripeaux miroitants les laideurs de la situation; mais ces fêtes, artificielles et sans âme, ont médiocrement réussi, même la bataille de fleurs où se sont prodiguées actrices et mondaines, même la fameuse cavalcade, qui s'est terminée par un drame et des coups de revolver.

A ce propos, une mode étrange vient de s'introduire dans une certaine presse, celle qui fait écho, de préférence, aux coulisses de théâtre et aux cabarets du boulevard. Jusqu'ici, en rendant compte des fêtes, soirées et amusements publics ou privés, elle s'était bornée à mentionner les noms des femmes du monde les plus brillantes, et c'était déjà beaucoup; mais, poussant plus loin l'indiscrétion et la licence, elle va maintenant jusqu'à citer, après les noms aristocratiques ou classés dans le dictionnaire du *High Life*, les noms fantaisistes des « mondaines » qui font parade de leur luxe et commerce de leur beauté : M^{lles} Atalante de Crève-cœur, Rosine de Montretout, la baronne de Folmèche, la comtesse de Pardessus-les-Moulins, etc. Il n'y manque que l'adresse, et c'est une lacune qui, sans doute, ne tardera pas à être comblée par la nouvelle Ecole de Journalistes dont on nous annonce la création prochaine.

*
* *

Une Ecole de Journalistes ! Cela semble, à première vue, un titre de vaudeville, un jeu d'esprit, une plaisanterie de café-concert ; mais c'est bel et bien une institution sérieuse qu'on veut fonder ; elle fonctionnerait dès le mois de novembre, à la rentrée des cours, et on en nomme déjà les professeurs. Pour utopique qu'elle soit, l'idée n'est pas absolument neuve ; on l'a essayée en Amérique, le pays de toutes les excentricités ; on l'a même risquée naguère dans une petite université d'Allemagne, mais partout on en a reconnu les côtés aussi ridicules qu'impratiques. Chez nous, il y a juste soixante ans, M^{me} Emile de Girardin a fait sur ce thème une comédie dramatique en cinq actes et en vers, non pour enseigner le journalisme à ses contemporains, — elle le connaissait trop pour s'en faire l'apôtre ! — mais tout au contraire pour en montrer les turpitudes et tâcher d'en combattre la malfaisance. — « Le but de la pièce, disait-elle dans sa préface, est de faire voir comment le journalisme, par le vice de son organisation, renverse la société en détruisant toutes ses religions, en ôtant à chacun de ses soutiens l'aliment essentiel qui le fait vivre. » — Et si cela était vrai en 1839, combien le tableau n'est-il pas plus véridique encore aujourd'hui ! Combien Delphine Gay pourrait-elle cingler d'une verve plus acérée « la misérable époque où tous les rangs sont intervertis, où les grands s'abaissent pour être encore quelque chose, où les petits ne se haussent que par l'envie, où la déconsidération est une égide, où les hommes d'État font l'émeute, où l'on dépouille le temple pendant qu'on promène le bœuf gras !... »

Ne dirait-on pas ces lignes écrites d'hier, et ces âpres jugements formulés au spectacle des vilénies de notre temps ?

Après l'introduction de la comédie, il faut en lire les vers, trop oubliés depuis un demi-siècle, mais qui n'ont pas cessé de peindre avec exactitude une de nos plaies sociales, et dont la verdeur soulage encore la conscience indignée. — La pièce fut alors interdite par la censure ; elle semblerait bien pâle aujourd'hui !

Curieuse rencontre : c'est « la Vérité » qui est arborée alors comme de nos jours ! Et c'est pour « la Vérité » que se vantent de combattre les deux principaux personnages, Martel, le rédacteur en chef, « manières d'homme distingué qui vit en mauvaise compagnie », et le banquier Guilbert, bailleur de fonds, « tournure commune, façons d'homme riche ».

Dès le début, le banquier témoigne son mécontentement au journaliste.

Vous avez fait baisser toutes mes actions !

MARTEL.

Je ne vous comprends pas... Comment, monsieur, vous dites?

GUILBERT.

Je dis, parbleu, je dis que vos phrases maudites
Sur les chemins de fer, que vous montrez mourants,
Me font perdre, à moi, plus de trois cent mille francs!

MARTEL.

Ah! monsieur, j'ignorais que dans cette industrie
Vous fussiez engagé; croyez-le, je vous prie...

On va tout réparer, monsieur; nous pouvons faire
Demain un autre article à celui-ci contraire;
Oui, quelque individu fictif nous écrira
Que nous avons eu tort, et tout s'arrangera.
Cela se fait souvent dans un cas difficile.
Un bon journal, monsieur, est un coursier docile
Qui peut passer partout quand il est bien monté.

Voilà, — d'après M^{me} de Girardin, à qui j'en laisse la responsabilité, — la conscience des journalistes... de 1839.

Un autre personnage de la pièce s'écrie, en parlant d'eux avec colère :

C'est en vain qu'on les fuit, c'est en vain qu'on les brave;
Ils dominent nos chefs, la Chambre est leur esclave;
Les ministres tremblants se courbent devant eux...
Et la France supporte un tel joug... C'est honteux!
Et l'on voit chaque jour des soldats, des artistes,
Des magistrats trembler devant des journalistes!
Des juges, menacés de leur ressentiment,
Faire, par lâcheté, mentir leur jugement!

Si la pièce ne datait pas de 1839, ne serait-on pas tenté de croire que l'auteur a vaguement songé à la Cour de cassation?...

Peut-être la nouvelle Ecole des Journalistes va-t-elle changer tout cela. On nous parle de chaires variées d'où seraient enseignées, par des écrivains passés maîtres, toutes les ficelles du métier. Soit! mais l'âme même du métier, ce que Voltaire appelait « le diable au corps », comment l'insuffler aux natures qui n'en ont pas reçu le don? Car il y a des qualités qui sont innées et qu'aucun professorat ne saurait inculquer à ceux qui ne les possèdent pas d'origine.

On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.

Quand Saint-Marc Girardin, petit pion de collège arrivant de province, jeta timidement un soir, dans la boîte du *Journal des*

Débats, un article sans signature, il ne sortait d'aucune école spéciale, mais Armand Bertin découvrait tout de suite en lui un vrai journaliste; il insérait l'article dès le lendemain, et l'auteur devenait promptement célèbre.

Villemessant non plus, ni Emile de Girardin, ni Louis Veillot n'avaient subi d'initiative particulière; et, pourtant, quels journalistes!

Je ne vois donc pas bien comment, avec des cours et des leçons, on arrivera à former des hommes de cette trempe. Je crains fort qu'on ne parvienne simplement à augmenter le nombre, déjà suffisamment gros, des déclassés, qui se croiront d'autant plus aptes aux grandes destinées politiques qu'ils auront passé *par l'Ecole!* Et aussi, sans doute, parce qu'ils pourront en exhiber fièrement le diplôme! Car, bien entendu, il y aura, au bout de ce mirifique enseignement, des examens et des brevets!... La place n'était pas assez encombrée de parchemins; il en fallait un de plus pour l'honneur de la démocratie. Foin du commerce, de l'industrie, de la colonisation! Ce n'est pas de ce vil côté que portera son effort la génération future, mais du côté de la nouvelle Sorbonne où des maîtres de choix lui apprendront la marche avisée du reportage, avec la science raffinée du verbiage pour ne rien dire. — Peut-être enseignera-t-on aux plus malins l'inutilité des convictions, le profit des habiles métamorphoses, l'art délicat d'inquiéter assez les sociétés de crédit pour changer leur appréhension en chèque, et la diplomatie savante à observer avec les syndicats opulents... Mais toute cette érudition ne formera que des politiciens, non des écrivains de haut caractère et de loyal talent, comme il en faudrait un certain nombre pour relever la presse des abaissements qui l'avalissent.

J'imagine aussi que la nouvelle Ecole aura des cours de boxe, de savate et de bâton, avec des tirs au pistolet et des salles d'escrime, pour apprendre aux élèves à défendre sur tous les terrains les épithètes lancées par leur plume à la tête de leurs adversaires. Ce serait même là, dans l'état de nos mœurs et avec le ton habituel de nos polémiques, le premier enseignement à établir, — à moins que, comme le suggère, sans grande confiance d'ailleurs, un écrivain de bon sens, on ne commence par instituer une chaire de politesse et de savoir-vivre.

Au fond, c'est moins de talent et de savoir-faire qu'a besoin la presse que de tenue et de moralité, et m'est avis qu'en ce domaine comme en beaucoup d'autres, c'est par l'exemple que les professeurs devraient commencer leurs leçons.

*
* *

Des journalistes — à la Chanson, il n'y a qu'un pas, — non que

j'ose insinuer qu'ils sont parfois capables de faire *chanter*, — mais simplement parce que le couplet, satirique ou sentimental, joyeux ou mordant, relève de la plume et du domaine de la Presse. — Or, la Chanson vient de se donner un prince, tout comme ont fait récemment les poètes et les prosateurs. Plus nous nous enfonçons dans la démocratie, plus on rêve de princes, et il est naturel que les chansonniers aient voulu en avoir un à leur tour. Il a été élu l'autre semaine, par un plébiscite, sur la butte Montmartre. Parmi les candidats en ligne se trouvaient des poètes connus tels que Richepin, Bruant, Rollinat, et ce Maurice Boukay, qui siège au Palais-Bourbon sous le nom original de Couyba. C'est Xavier Privas qui a reçu la couronne, et ses rivaux ont été les premiers à saluer sa royauté, — une royauté qui n'a ni cour ni liste civile, et qui ne redoute pas les coups de canne de ses sujets.

Privas, dont j'avoue ne pas connaître les œuvres, n'a rien, paraît-il, du satirique; c'est plutôt un mélancolique et un sentimental, à la façon de Pierre Dupont, son compatriote lyonnais. Sa chanson n'est qu'humanitaire; il plaint la misère sans la soulever contre la richesse; il a plus de pitié que de colère, et au lieu de prêcher la guerre de classe, il souffle doucement la patience et la résignation. C'est un rêveur qui poursuit harmonieusement sa Chimère dans le bleu.

Les chimères sont des oiseaux
 Qui volent autour des cervelles;
 Les chimères sont des oiselles
 Qui volent autour des cerveaux...

Sa chimère préférée, à lui, c'est l'amour des pauvres gens, l'amour des souffrants et des humbles, résignés ou non.

Privas était à Lyon régisseur d'immeubles, profession plus lucrative que poétique; mais la chanson le hantait, et, entre deux baux, il rimait instinctivement des refrains. Bientôt, la nature l'emportant, il jeta à la lune le papier timbré pour s'abandonner à la muse, et il vint à Paris, il y a sept ans. Depuis lors, sa vie s'est écoulée sur la butte, entre le Chat Noir, l'Ane Rouge, les Quat'z-Arts et autres tavernes de la colline légendaire, auxquelles il a donné des *Sérénades*, des *Chansons humaines*, des *Grimaces*, des *Chimères*, le *Noël de Pierrot*, vingt autres petits poèmes berceurs, et les *Résignés*, où se condense toute la philosophie de son âme tendre.

*
 * *

Par ce contraste qui, si souvent, place la mort à côté de la vie, le jour même où Xavier Privas, élevé au pavois, était couronné de

laurier, s'inaugurait au cimetière de Montmartre le bronze élevé à la mémoire d'un autre chansonnier, Jules Jouy, une des lyres populaires de la Montagne, l'auteur puissant de la *Terre* et des *Chansons de l'Armée*. Atteint de la folie des grandeurs, le pauvre Jouy a terminé ses jours, l'année dernière, dans un cabanon, après une existence de bohème traînée dans l'insouciance et les vulgaires plaisirs. C'était une nature naïve et maniaque, déséquilibrée, mais, paraît-il, sympathique, et dont la bonhomie attirait. Si, parfois, ses chansons soufflaient la révolte au prolétaire, ses refrains étaient d'habitude plus amusants que cruels, et le petit homme tout rond et tout ventru avait plutôt l'air d'un bourgeois en goguette que d'un Tyrtée révolutionnaire.

Il n'avait jamais eu qu'une difficulté avec la justice, à propos d'une chanson sur *Les Grévy*, assez inoffensive pourtant, dont s'était émue la susceptibilité, très calmée depuis, de M. Wilson. C'était au beau temps de la présidence d'Harpagon, avant les accidents qui en amenèrent la chute, et *Les Grévy* mettaient la Butte en joie. Le gendre, alors chatouilleux, se fâcha et fit intervenir le beau-père. Il eût mieux fait d'en rire, car le refrain n'était pas bien méchant :

Des gens ravis,
C'est le père Grévy,
C'est la mère Grévy,
Grévy fils, Grévy fille ;
Chaque membre de la famille
A son gré vit
Chez les Grévy...

Nous en avons vu bien d'autres avec le Panama de M. Loubet et le Syndicat de Trahison !

*
* *

Quelques semaines plus tôt avait disparu sans tapage un autre chansonnier, célèbre aussi dans les régions montmartroises, et d'une fécondité sans pareille, car on assure qu'il n'a pas pondu moins de 7,000 chansons, dont une *Ma Gigolette*, est restée populaire, et dont la plus fameuse a fait son tour de France au temps du boulangisme : *En r'venant d'la r'vue!*

Comme Nadaud, Delormel était à la fois le poète et le musicien de ses œuvres, et il y ajoutait même la fonction lucrative de directeur de café-concert ; aussi avait-il fait une fortune avec ce double métier. Le *Père la Victoire*, qui faillit mener le cheval noir à l'Elysée, lui valut plus de 100,000 francs, et *En r'venant d'la r'vue* lui en rapporta 200,000 ! — Mais il y avait une ombre à son bonheur : c'était Paulus, son interprète, acclamé de la multi-

tude, et qui lui volait une partie de sa gloire ! — Paulus, d'ailleurs, grisé d'ovations « se gobait », suivant l'expression vulgaire ; il en était venu à se considérer comme une manière de puissance politique, et on a raconté qu'un soir, sur l'estrade, chantant de façon entraînante le *Père la Victoire*, il aurait dit à un camarade, en lui indiquant d'un geste large la cohue frémissante de ses auditeurs : « C'est comme ça qu'on lance les révolutions !... »

Au fond, c'était vrai ! Ce n'est pas la chanson qui, alors, a manqué à l'homme : c'est l'homme qui a manqué à la chanson.

A quand un autre cheval, noir ou blanc, et un autre refrain?...

*
* *

Pour en finir avec la Chanson, saluons la statue érigée il y a quelques semaines, dans la seconde ville de France, au plus illustre chansonnier de ce siècle après Béranger, — Pierre Dupont, dont la muse rustique a trouvé des accents qui font encore vibrer l'âme rurale et française. Qui n'a chanté ou murmuré en soi-même les *Bœufs*, la *Vigne*, les *Sapins*, les *Louis d'or* ?

Pourtant, Pierre Dupont ne semblait pas destiné par sa naissance à la poésie. La première lueur qui frappa ses yeux fut le reflet rougeâtre d'une forge, et sa mère le berça au bruit du marteau sur l'enclume. Forgerons de père en fils, ses aïeux ne se doutaient guère que leur dernier descendant quitterait le noir tablier de cuir et les tenailles rugueuses pour ne limer que le vers, ne marteler que l'hémistiche et ne forger que la rime. Mais l'enfant avait un oncle, curé d'un village voisin, qui se chargea de son éducation. Il lui enseigna les premiers éléments de la langue latine et, le destinant à l'Eglise, l'envoya dès sa dixième année au petit séminaire de l'Argentière. L'élève y reçut l'empreinte des inspirations saines et des sentiments honnêtes qui devaient marquer son œuvre ; mais la vocation religieuse lui faisant défaut, il revint à ses origines et entra comme apprenti canut dans une fabrique, pour passer de là dans un comptoir de banque. Entre temps, la muse le hantait ; il adressait des vers royalistes à la *Gazette de France* et chantait le baptême du comte de Paris.

Les chiffres ne l'ayant pas plus captivé que le tissage de la soie, il entra dans un petit pensionnat comme professeur, puis, rebuté par l'inintelligence de ses élèves, un peu découragé et cherchant à tâtons sa voie, il eut l'idée d'écrire à Victor Hugo :

Si tu voyais une anémone,
Languissante et près de périr,
Te demander, comme une aumône,
Une goutte d'eau pour fleurir ;

Si tu voyais une hirondelle
 Un jour d'hiver, te supplier,
 A ta vitre battre de l'aile,
 Demander place à ton foyer;

L'hirondelle aurait sa retraite,
 L'anémone sa goutte d'eau :
 Pour toi, que ne suis-je, ô poète,
 Ou l'humble fleur ou l'humble oiseau !...

L'histoire ne dit pas ce que répondit Olympio. Mais le jeune homme eut l'heureuse pensée d'aller chercher à Provins, dans la famille de son père, l'oubli de ses déceptions. Il y fit la rencontre de l'académicien Lebrun, qui l'encouragea, lui prédit le succès et, quelques mois plus tard, l'appela à Paris où il lui procura une petite place à la rédaction du Dictionnaire. — Quelle part de collaboration le chansonnier d'alors a-t-il bien pu donner à cet énigmatique dictionnaire? Et si l'œuvre n'en est encore qu'à la lettre A à la fin du siècle, sur quelle partie pouvait bien s'exercer le zèle du néophyte vers 1840? — Mystère qu'il ne faut pas approfondir!

L'essentiel était que le poète pût enfin s'épanouir dans cette atmosphère parisienne qu'il avait tant rêvée et où bientôt la chanson des *Bœufs* lui conquerrait d'un coup la renommée, presque la gloire. — Peu après, la *Vigne* avait une fortune pareille, et le vers fameux,

Ils n'en ont pas en Angleterre,

est resté patriotiquement dans toutes les mémoires.

Personne, avant Pierre Dupont, n'avait su rendre avec autant de justesse et de charme la simplicité rustique, le pittoresque langage du paysan, sa finesse cachée sous un dehors niais et grossier comme la fleur sous les épines du buisson. Pierre Dupont suit l'homme des champs du berceau à la tombe. Il peint ses joies, ses tristesses, ses labeurs, ses espérances; il assiste à ses fêtes, il entre et s'agenouille avec lui dans la pauvre église du village. La campagne a pour lui des attrait indécibles : un papillon qui vole, un insecte qui bourdonne, un nuage qui passe, la brise qui fait trembler la feuillée, tout l'intéresse, tout l'émeut. Ses vers sentent l'aubépine et le sureau.

Vous vous souvenez des *Bœufs* :

Les voyez-vous, les belles bêtes,
 Creuser profond et tracer droit,
 Bravant la pluie et les tempêtes,
 Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid!
 Lorsque je fais halte pour boire,
 Un brouillard sort de leurs naseaux,
 Et je vois sur leur corne noire
 Se poser les petits oiseaux!

N'est-ce pas le pendant du tableau de Rosa Bonheur où l'on voit la terre chaude et rougeâtre fumer sous la herse qui la fend ?

Les *Louis d'or* font tinter un autre son, et il est assez curieux d'en rappeler quelques strophes auxquelles les événements donnent une sorte d'actualité piquante :

Dans une vaste houpelande
Bordée au cou de petit-gris,
Un Juif, expulsé de Hollande,
Vivait d'usures à Paris.
Il pesait avec des balances,
Dont les plateaux étaient faussés,
Or, diamants et consciences ;
Ses doigts étaient fort exercés...

De tout calcul indéchiffrable
Il se tirait en un instant,
Et, d'une voix imperturbable,
Il disait au chaland : C'est tant !
C'est tant ce virginal sourire,
C'est tant votre anneau conjugal,
C'est tant le sceptre et tant la lyre,
Tant la tombe et le piédestal...

Je ne sais pas si nous avons toujours des Juifs pressurant la détresse et achetant les consciences affaiblies, mais avons-nous encore des mains fermes sachant, comme le laboureur de ce temps-là, creuser profond et tracer droit?...

Un moment Pierre Dupont fut inquiété sous le second Empire, condamné même à la prison, puis gracié. Mais c'étaient là des rigueurs aussi inutiles qu'imméritées. Le chansonnier se détourna bien vite de la politique, et quittant le Paris inhospitalier pour sa province natale, alla chercher un refuge sur ce plateau de la Croix-Rousse où il avait marché ses premiers pas et où il rendit le dernier soupir en 1870, dans les douleurs de la patrie.

C'est là, sous l'ombre de grands arbres, qu'on vient de lui dresser un monument où revit sa physionomie mélancolique et douce, entre l'enfant allégorique qui joue du chalumeau champêtre et la muse qui balance à ses pieds des sarments de vigne et des branches de sapin.

La chanson est-elle éteinte avec les poètes dont je viens de rappeler la mémoire ? La tristesse amère des temps où nous sommes pourrait le faire craindre, mais, qu'on se rassure, la verve gauloise n'est pas morte ; plus que jamais, au contraire, elle pourrait redire avec Nadaud :

Je ne vis pas des soupirs de la brise,
De l'air du temps, de la manne du ciel ;

Non, non, je vis de l'humaine bêtise.
Vous le voyez, mon règne est éternel!

*
* *

Un poète et un prosateur, à la fois d'un vol plus haut et d'une muse plus discrète, le comte Fernand de Rességuier, vient de recevoir à Toulouse des honneurs exceptionnels à l'occasion de ses noces d'or comme mainteneur et secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. — Cinquante années d'exercice dans ces deux dignités! Le fait est rare, et je le crois même unique, aussi bien au Palais-Mazarin qu'au Capitole. — Camille Doucet a crayonné l'histoire des secrétaires perpétuels de l'Académie française : pas un d'eux n'a occupé le fauteuil un demi-siècle. La Garonne n'a pas été plus favorisée que la Seine sous ce rapport, et pour que le comte de Rességuier ait pu fournir une si mémorable carrière, il lui faut avoir cueilli de bien bonne heure l'églantine d'argent et l'amarante d'or.

Cette famille semble, d'ailleurs, privilégiée dans le domaine poétique. Dès le siècle dernier, le chevalier de Rességuier, général des galères de l'ordre de Malte, se faisait mettre à la Bastille pour des satires, puis enfermer au château d'If pour une épigramme contre M^{me} de Pompadour. Dans ce siècle, le comte Jules de Rességuier, l'émule et l'ami de Soumet, de Guiraud, d'Alfred de Vigny, d'Emile Deschamps et de tous les poètes de la grande pléiade, publiait deux volumes qui eussent pu l'asseoir sous la coupole de Richelieu s'il n'eût préféré modestement un tabouret chez Clémence Isaure. Et tous ceux qui connaissent son aimable fils, le comte Albert de Rességuier, l'ancien parlementaire, l'ami le plus intime du comte de Falloux, savent avec quelle grâce charmante, quel art délicat, quelle verve spirituelle et intarissable, il suit les traces paternelles. Si l'on faisait un recueil de ses quatrains, ils détroneraient à coup sûr ceux de son compatriote Pibrac.

Quant au comte Fernand de Rességuier, héros de la dernière solennité des Jeux Floraux, il a dû, en recevant la médaille d'or offerte à son talent et à son dévouement, entendre l'éloge de sa vie et de ses œuvres prononcé par un mainteneur dont le *Correspondant* a publié plus d'une fois des pages aussi brillantes qu'élevées, le comte d'Adhémar, qui a trouvé dans cette occasion les accents les plus nobles et les plus émus pour célébrer avec un affectueux orgueil l'éminent doyen de l'antique institution toulousaine.

*
* *

Après les noces d'or, les noces d'argent.

Le diocèse d'Autun s'apprête à fêter ces jours-ci le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de son chef, le cardinal Perraud, membre de l'Académie française, que l'Université a donné à l'Eglise, et dont l'Eglise et les Lettres sont également fières.

En même temps, le diocèse de Montpellier célèbre avec un éclat exceptionnel le jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, en lui offrant à cette occasion, comme tribut particulièrement digne de son éminent esprit, un magnifique Recueil de travaux d'histoire, de science sacrée, de littérature et d'archéologie religieuses, composé tout spécialement dans ce but par des prêtres et des laïques originaires du Midi, membres d'Académies diverses, et réunis dans une commune pensée de sympathie respectueuse pour l'illustre prélat. Cet original et précieux Recueil forme trois imposants volumes, allant des recherches savantes de l'abbé Duchesne sur le Forum chrétien jusqu'à la philosophie de Bonald et à la correspondance inédite du P. Lacordaire. — Il y aurait plus d'un emprunt à faire à ces intéressants volumes. Je me borne à en extraire quelques passages d'un curieux travail de M. Gaston Boissier sur l'opinion que Tacite avait des Juifs. Nous remontons ainsi de dix-huit siècles en arrière, mais en restant tout de même dans l'actualité la plus vive.

Tacite détestait les Juifs, comme, d'ailleurs, tous les lettrés de son temps. « Il n'y a pas, à ma connaissance, dit M. Boissier, un seul écrivain, dans la littérature latine, qui ne les ait maltraités. » — Les Grecs avaient pour eux une antipathie profonde, et après avoir constaté le fait, M. Boissier ajoute : « Les Romains, dès le premier jour qu'ils ont été en contact avec les Juifs, ne les ont pas jugés plus favorablement que faisaient les Grecs. Amenés en grand nombre à Rome après la victoire de Pompée, ils s'y étaient fait très vite, comme partout, une place importante. Cicéron nous dit qu'en cinq ans ils devinrent si nombreux et si puissants qu'ils troublaient les assemblées populaires et que l'orateur qui ne voulait pas soulever des tempêtes était obligé de les ménager... Ils habitaient, au delà du Tibre, ces faubourgs où affluaient, selon le mot de Tacite, tout ce qu'il y a d'infamies et d'horreurs dans le monde, et qui ressemblaient sans doute aux quartiers sordides où ils s'entassaient aujourd'hui dans les grandes villes de l'Orient. Tout se réunissait donc, ce qu'on voyait et ce qu'on entendait dire des Juifs, pour donner d'eux une opinion fâcheuse aux gens du monde déjà pleins d'un mépris superbe à leur égard. »

Sénèque, pourtant si humain, si généreux, d'un esprit si large et si dégagé des préjugés de son milieu et de son temps, Sénèque, dit M. Boissier, « ne peut pas souffrir les Juifs, qu'il appelle crûment « une très scélérate nation ».

Les lettrés, les philosophes, qui, semble-t-il, auraient dû se montrer plus tolérants, étaient, au contraire, unanimes à considérer les Juifs comme « des ennemis publics », et M. Boissier qui, on le sent, aurait voulu Tacite moins sévère, termine en constatant « qu'il perd toute mesure quand il parle d'eux, qu'il ne peut pas trouver de termes assez forts pour les accuser, qu'il accumule contre eux les griefs et qu'il les condamne sans pitié ».

N'est-ce pas expressif de la part d'un historien aussi grave, aussi mesuré d'ordinaire, aussi pleinement maître de lui?

*
* *

Revenons aux choses contemporaines avec l'Exposition des Automobiles, qui nous entraîne à toute vitesse dans le vertige de la civilisation moderne. — Ce nouveau mode de locomotion date d'hier, et déjà il occupe une place énorme dans l'industrie française. Il ne fait pas vivre moins de *cent mille* travailleurs, disséminés dans les ateliers de 600 constructeurs-mécaniciens ayant actuellement livré au commerce plus de 3,200 voitures automobiles, sans compter les motocycles, qui se chiffrent par milliers. — Le comte de Dion, qu'on peut appeler le père de l'automobilisme, occupe, à lui seul, 900 ouvriers dans son usine de Puteaux!

C'est la seconde exposition de ce genre organisée dans le jardin des Tuileries, et, d'une année à l'autre, quels progrès accomplis!

L'exposition couvre une superficie de 18,000 mètres carrés, le triple de celle de l'année dernière. L'an prochain, elle débordera de façon embarrassante, et comme l'innovation marche à pas de géant, on peut prévoir qu'avant dix ans il lui faudra le Champ-de-Mars pour évoluer à l'aise.

L'année dernière, elle ne comptait que 180 exposants; leur nombre s'est élevé cette année à 450, sur lesquels très peu d'étrangers; — à peine quelques voitures anglaises, belges et américaines, et toutes notablement inférieures aux modèles français. C'est un succès éclatant pour notre industrie, qui semble jusqu'ici défier toute concurrence.

Les constructeurs sont venus de tous les points de la France, car ce serait une erreur de croire que l'invention nouvelle se concentre à Paris et dans sa banlieue. On fabrique aujourd'hui l'automobile à Lyon, à Marseille, à Saint-Etienne, à Blois, à Tours,

à Lille, à Angoulême, à Orléans, à Lunéville, à Dijon, à Grenoble, à Maubeuge, à Melun, à Montargis, à Calais, dans la Seine-Inférieure, dans la Somme, dans l'Aude, partout. Des Sociétés se sont constituées par centaines pour l'exploitation des divers systèmes, au capital variant de deux à cinq ou six millions, et toutes ces entreprises prospèrent, tant l'innovation a immédiatement conquis la faveur publique.

Quant aux formes des voitures, elles réalisent tous les types de véhicules : coupés, victorias, berlines, landaus, dog-carts, phaétons, ducs, omnibus, voitures de livraisons, chariots, charrettes, avec leurs diminutifs élégants, victoriettes, wagonnettes, voiturettes, voiturelles, landaunets, voitures-torpilles pour la course, bicycles, tricycles, quadricycles, motocycles, jusqu'à des appareils d'aérostation, jusqu'à des canots-torpilles pour la course en mer ou en rivière, tous les genres, tous les procédés pour fendre l'air, l'eau, l'espace, et avec une telle vitesse qu'une de ces machines vertigineuses s'appelle « la Jamais Contentée » pour indiquer qu'elle rêve de filer davantage, comme un météore.

La force est fournie par l'électricité, le pétrole ou la vapeur. Les moteurs de ce dernier système décroissent et battent en retraite devant l'invasion grandissante des moteurs à pétrole; et quant à l'électricité, dont le progrès est lié à celui des accumulateurs, elle ne peut encore lutter que dans les villes contre ses deux concurrents. On peut résumer la situation sous ce rapport en disant que la vapeur est déjà le passé, le pétrole le présent, l'électricité l'avenir.

S'il y avait une critique à formuler, ou plutôt un desideratum à exprimer, ce serait de voir l'automobile, si perfectionnée déjà, se dégager davantage encore de la lourdeur et de la gaucherie primitives, pour devenir plus légère, plus svelte, plus aérienne, si j'ose ainsi parler, de manière à ne plus ressembler du tout, comme on l'a dit spirituellement, à une veuve inconsolable du cheval.

Bien entendu, la réclame commerciale s'est associée au progrès, en ce domaine comme en tant d'autres, et on peut admirer, dans les stands luxueux du jardin des Tuileries, les très élégantes et riches voitures des magasins du *Bon-Marché*, du *Louvre*, de la *Belle-Jardinière*, de la *Religieuse*, du journal le *Matin* (6 pages pour 5 centimes, dit l'inscription peinte en lettres d'or sur les panneaux), de la maison *Olida* (jambons d'York), etc., etc. Comme on voit, il y a de quoi lire, se vêtir, se nourrir dans ces approvisionnements variés, qui résument si curieusement tout le confortable moderne.

On avait espéré un ministre pour l'ouverture de cette belle exposition, mais il n'y avait plus de ministres à ce moment-là... Le

gouvernement (si j'ose m'exprimer ainsi) était si absorbé par l'intéressant Dreyfus qu'il en avait oublié les intérêts nationaux...

*
* *

Et pendant ce temps, malgré le trouble et la dislocation de toutes les forces sociales, les œuvres de Bien ont continué pacifiquement et sans bruit leur mission réparatrice, comme Dieu, dit une vieille Chronique, répare pendant la nuit le mal que les hommes font pendant le jour.

C'est l'admirable institution de l'Hospitalité de Nuit, vieille déjà de 21 ans, qui tenait, sous la présidence du cardinal Richard, son assemblée annuelle et qui entendait le baron de Livois, l'âme active et dévouée de l'œuvre, en retracer les consolantes merveilles avec le charme souriant et l'émotion communicative qui font de ses Rapports d'irrésistibles pages de propagande.

C'est l'Office central de la Charité, fondé par M. Léon Lefébure, qui rendait compte de son fonctionnement à l'auditoire d'élite entassé dans la salle de la Société de Géographie, et qui applaudissait avec enthousiasme la chaude parole de M. le comte d'Haussonville exposant les résultats de l'Œuvre, en faisant entrevoir les bienfaits prochains de son développement dans la France entière et à l'étranger.

« Si je voulais, a dit l'éloquent orateur, me borner à parler de l'Office central comme œuvre charitable, il me serait facile de faire passer sous vos yeux, en un court résumé, les chiffres de ce que l'Office a fait depuis neuf ans. C'est beaucoup, en effet, pour une seule œuvre, d'avoir encaissé 2,349,253 francs de recettes d'origines diverses, mais qui ont toutes une source unique : la charité, et d'avoir fait face à 2,207,421 francs de dépenses qui ont eu également, directement ou indirectement, la charité pour but. C'est beaucoup d'avoir, durant ce même laps de temps, su rendre service, sous des formes variées, à 135,522 personnes, en particulier d'avoir obtenu pour 43,276 malheureux l'assistance de diverses Sociétés charitables, procuré des secours ou du travail à 43,148 autres, placés 4,005 orphelins, 2,535 vieillards et rapatrié dans leurs pays d'origine, où ils étaient assurés de trouver du travail, 10,348 provinciaux qui, attirés par les mirages de la grande ville, étaient venus échouer à Paris. C'est beaucoup d'avoir encouragé, favorisé, dirigé la création et le développement d'œuvres comme l'Hospitalité du travail de l'avenue de Versailles qui, depuis son origine, a reçu 8,710 hommes, 46,025 femmes, et celles des Mères de familles, qui a fourni, dans des temps de crise et de chômage, à 4,557 femmes, le travail nécessaire qui les a empêchées peut-être de

mourir de faim et leur a distribué 280,687 francs de salaires. Eh bien, malgré que tout cela soit beaucoup, c'est peu cependant en comparaison de ce que l'Office central réalise chaque jour par le seul fait de son existence comme rouage social, car il est la traduction vivante et la mise en action quotidienne d'une idée juste. »

Après avoir exposé avec une grande élévation ce qu'il appelle, par une originale association de mots, le rôle économique de la charité, et avoir constaté avec bonheur que le vieux sol de France, épuisé au dire de quelques-uns, garde, malgré les dissensions et les secousses, toute sa fécondité généreuse, l'orateur a terminé par cette magnifique péroraison.

« S'il était permis de comparer la vie d'un siècle à celle d'un homme, je dirais que ce siècle, durant ses années de jeunesse, s'est enivré, comme il arrive souvent aux jeunes gens, de mouvement, de force et de gloire. Puis il s'est aperçu que la force à elle seule ne pouvait rien résoudre, et que la gloire avait de mélancoliques lendemains. Il s'est enivré alors d'idées pures, de doctrines, de liberté. Hélas ! il faut reconnaître que la liberté ne lui a pas donné non plus tout ce qu'il en espérait, et sans qu'il faille pour cela se dégoûter d'elle, ni demander au despotisme ce qu'il serait encore plus incapable de donner.

« Cependant, on ne saurait trop en vouloir à ce pauvre siècle fatigué, de se demander parfois s'il s'est trompé davantage en mettant sa confiance dans la force ou dans la liberté. Depuis quelques années, un noble souci agite sa vieillesse, celui de diminuer la somme des souffrances humaines. Il ne désespère pas que le moyen n'en puisse être découvert, et, à la veille de fermer les yeux, il se flatte que le problème, dont il aura préparé la solution, sera résolu par son jeune héritier, par ce vingtième siècle qui se dresse déjà devant lui, plein de confiance et d'ardeur.

« Cet espoir suprême le console des amertumes de ses dernières années, et, pour emprunter une expression à un de mes confrères de l'Académie, qui sait mettre de la poésie et de l'imagination jusque dans le titre de ses livres, jette quelques reflets sur sa sombre route. Ne nous refusons pas à partager cet espoir, et que ce soit l'honneur de la France du vingtième siècle, si le ciel doit rester obscur au-dessus de sa tête et sa route demeurer sombre, de la voir du moins éclairée par les reflets de la charité. »

*
* *

C'est la Société antiesclavagiste, fondée naguère par ce cardinal Lavigerie que les noirs appelaient « le grand Lion d'Afrique », qui venait apprendre à ses nombreux adhérents où en est la création des Villages de Liberté, destinés à servir de refuge aux

esclaves affranchis, et que nos intrépides missionnaires ont organisés déjà sur plusieurs points de la côte de Guinée comme à l'intérieur même du continent. Un de ces villages a été fondé sous les auspices du cardinal Perraud, président de l'œuvre, un autre sous le patronage de M^{me} la comtesse d'Eu, la noble émancipatrice des esclaves du Brésil, un troisième à l'aide des fonds fournis par la Société elle-même; et on espère qu'avant peu une trentaine de ces foyers de salut parsèmeront la terre noire, en y faisant flotter, aux regards des tribus opprimées, le drapeau libérateur de la France chrétienne.

Un des grands attraits de la séance était le récit, fait par le capitaine Gouraud lui-même, de la capture de Samory, dans la brousse impénétrable du Soudan. On ne saurait dire l'impression frissonnante causée par la parole, pourtant simple et modeste, du narrateur, s'attachant plutôt à reporter sur ses compagnons d'armes le mérite d'un résultat dû pour la plus grande part à son habile tactique et à la hardiesse de son action.

Quel tableau que celui de cette petite colonne de 200 soldats à peine, s'engageant dans une forêt profonde et inconnue, à la recherche du chef barbare, devinant les sinuosités calculées de sa fuite par les cadavres sans nombre qui trahissaient son sinistre passage, marchant sur des corps en putréfaction, dans des sentiers marécageux où deux hommes ne pouvaient s'avancer de front, obligés de courir au pas gymnastique dans cette pourriture sanglante pour échapper à la contagion, et tout à coup, en débouchant en silence à la lisière du bois, apercevant dans la plaine le camp de Samory, avec ses tentes et ses faisceaux, camp immense où se reposaient les 600 femmes et les 300 enfants du chef noir, au milieu d'une multitude armée de fusils à tir rapide! — Involontairement, on pense à la smala d'Abd-el-Kader et à l'héroïque équipée du duc d'Aumale. — Quant à Samory lui-même, reconnaissable de loin à sa coiffure rouge, il s'attendait si peu à être surpris, qu'étendu nonchalamment sur une chaise longue, devant sa tente d'où s'élevait une fumée légère, il lisait le Coran...

A la vue des blancs, qui lui semblèrent sans doute tomber du ciel ou surgir de terre, l'Alemanî stupéfait prit la fuite à toutes jambes, dans la direction où, sans doute, il espérait trouver un cheval pour échapper plus sûrement dans la brousse. Mais, en une seconde, avec la décision la plus rapide, le commandant de la colonne française avait disposé sa petite troupe et lancé une escouade à la poursuite du fuyard qui, bientôt rattrapé, était saisi à la gorge et tenu en respect sous le canon d'un revolver...

Quel drame! Quel épisode! Et quels hommes que ceux qui sont capables de si héroïques exploits!

Des acclamations prolongées ont salué le capitaine Gouraud, tandis que, sur l'estrade, des mains empressées se tendaient avec émotion vers le père du jeune officier pour le remercier d'avoir donné un tel soldat à la France !

En félicitant à son tour le vaillant capitaine, le président de l'assemblée a fait connaître que, par les soins de la Société, un grand Congrès antiesclavagiste se tiendra l'année prochaine à Paris, au mois d'août, pendant l'Exposition universelle, et que plusieurs pays, notamment la Belgique et l'Espagne, ont déjà promis leur concours.

*
* *

C'est ensuite la Société de Secours aux Blessés militaires, — la Croix-Rouge Française, — qui tenait aussi son assemblée générale annuelle sous la présidence du général Davout, duc d'Auerstaedt, assisté du comité central des dames patronnesses que préside M^{me} la duchesse de Reggio, douairière. Et là aussi que de généreuses initiatives, que de nobles dévouements !

La Société compte à l'heure actuelle 537 comités répartis dans la France entière, avec une organisation toute prête de 69 infirmeries de gare et de 26 hôpitaux de campagne pouvant recevoir plus de 20,000 blessés.

Les dépenses de l'exercice ont atteint près de 500,000 francs, en y comprenant de nombreux secours à nos soldats malades et blessés dans les colonies.

Le total des ressources du comité central et de ses comités, au 31 décembre dernier, s'élevait à 9,834,630 francs, en augmentation de 304,265 francs sur les chiffres de l'année précédente.

Le baron Denys Cochin, dans un remarquable discours, a fait ressortir la grandeur des services rendus par cette Société de secours aux blessés militaires, et montré le rôle des associations de la Croix-Rouge dans les divers Etats européens, spécialement en Russie et en Allemagne. En finissant, l'éloquent député a tracé un large et magistral tableau de toutes les forces de la charité réunies et solidarisées pour ainsi dire, en temps de paix comme en temps de guerre, sous le drapeau de la Croix-Rouge.

Le général duc d'Auerstaedt a remercié chaleureusement M. Cochin d'avoir apporté à l'œuvre l'appui de sa vibrante parole et de cette ardeur patriotique qui avait si justement transporté l'auditoire.

*
* *

A la même heure, et se reportant vers son glorieux passé, l'École de Sorèze, rajeunie par le P. Lacordaire, érigeait, à la mémoire des illustrations sorties de son sein, un monument digne

des grands Soréziens dont elle garde fidèlement les nobles traditions.

En un temps où les caractères faiblissent, où les âmes s'abaissent, où la liberté d'enseignement est de nouveau menacée, l'antique Maison, qui a donné tant d'éminents serviteurs au pays dans l'armée, la marine, la diplomatie, la magistrature, les sciences, les lettres, a jugé opportun de rappeler ce que peut produire une École avec sa libre action et ses méthodes éprouvées. — Quel autre pourrait se parer de noms plus glorieux que ceux de La Pérouse, l'immortel navigateur; de Bolivar, l'émancipateur de l'Amérique du Sud, du maréchal de Belie-Isle, d'Henri de La Rochejaquelein, le héros de la Vendée; du général Marbot, l'auteur des *Mémoires*; du maréchal de Bourmont, le vainqueur d'Alger; du général Espinasse, tué à la bataille de Magenta; de Frédéric Bastiat, l'éminent économiste; de tant d'autres qui font à la célèbre Ecole une couronne sans rivale?

C'est à Sorèze que repose la dépouille du P. Lacordaire, — mais si les paupières du grand Dominicain sont closes et si ses lèvres sont muettes, son âme ardente de foi et de patriotisme continue d'animer et de guider l'Ecole qu'il a vivifiée de son dernier souffle.

*
* *

Sur un autre point du Midi, à Montpellier, la Société d'Agriculture de l'Hérault, une des plus anciennes et des plus importantes de France, célébrait aussi ses souvenirs dans une solennité exceptionnelle, à laquelle la Société des Agriculteurs de France avait voulu apporter son témoignage en y déléguant son président, M. le marquis de Vogüé, et plusieurs de ses principaux membres.

On pourrait dire que cette solennité grandiose était comme le chant de triomphe de la Viticulture, auquel il ne manquait vraiment qu'un hymne de Pierre Dupont. Mais les faits chantaient plus haut que la lyre, et M. le marquis de Vogüé les a mis en éclatant relief dans un lumineux discours, qui est en même temps un morceau littéraire du goût le plus délicat et le plus achevé.

« En écoutant, a-t-il dit, l'exposé des travaux de la Société depuis trente ans, il me semblait assister au récit de campagnes meurtrières; ma pensée devinait, sous la simplicité des termes et la sobriété des expressions, comme l'épopée de cette lutte sans merci où s'est débattue l'existence même de tout un pays, où se sont déployées toutes les ressources du savoir, de la volonté et du courage. D'un côté, un ennemi invisible, mystérieux, dont les légions innombrables procèdent par invasions soudaines, par bonds formidables, par destructions impitoyables; de l'autre, une petite phalange de savants et de praticiens, procédant par la

sûreté de la méthode, la rigueur de l'observation, la persévérance de l'action, la générosité de l'effort et du sacrifice; derrière eux, la grande masse agricole, comme partout en France, dure au travail, résignée dans la souffrance, inaccessible au découragement, confiante dans l'avenir du pays et dans l'assistance promise d'en haut à qui s'aide soi-même.

« Et cette guerre dure trente ans! Avec ses poignantes péripiéties, avec ses alternatives habituelles de succès et de revers, d'illusions et de certitudes; les tâtonnements du début, les hésitations prolongées, puis la vue claire du but à atteindre, les retours offensifs de l'ennemi déjoués par de savantes manœuvres, enfin la marche en avant, nette, décisive, conduisant à la victoire finale! »

Oui, le phylloxéra est enfin terrassé, vaincu, comme le chef barbare qui dévastait le Soudan, mais que de labeurs, de peines, de sacrifices encore pour assurer la reconstitution et nous rendre des vins pareils à ceux qui étaient, avant le fléau, la gloire et la fortune du pays! Heureusement, on en est venu à bout, et M. de Vogüé a justement salué l'entier succès de l'œuvre, « de cette œuvre essentiellement française qui a révélé les trésors de patience, de volonté et de courage que recèle notre pays, son aptitude à se relever après la chute, à effacer miraculeusement les traces de la défaite ».

Et, en quittant Montpellier, l'infatigable président de la Société des Agriculteurs de France courait à Londres pour assister, aux portes de la capitale de l'Angleterre, à une autre grande solennité agricole patronée par le prince de Galles et où il félicitait en anglais l'héritier de la couronne, en lui montrant, dans les riches produits du travail humain, le plus sûr gage de la prospérité et du bonheur des peuples.

Après tant de choses belles, nobles et fortifiantes, faudrait-il parler des théâtres? Heureusement, il n'y en a pas pour le moment : tous, ou à peu près, ont fermé leurs portes, et les cabots se sont dispersés à tous les points de l'horizon, comme devraient bien faire les cabots de cet autre théâtre malsain qui s'appelle la Chambre.

Il y a pourtant une scène qui tient encore : la scène lyrique de la Renaissance, où l'on a repris un ancien opéra-comique d'Adolphe Adam, *Si j'étais Roi!*

Ah! si j'étais Roi!...

La princesse, dans cette œuvre aimable, fait un mauvais rêve, — exactement comme chez nous en ce moment! — Mais elle a un consolant réveil et finalement tout s'arrange au mieux. — A quand notre réveil?...

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1899.

Il y aura bientôt quinze jours que le ministère Dupuy a été renversé. Après bien des essais et bien des échecs, M. Loubet vient de lui donner des successeurs. Nos lecteurs connaissent leurs noms ; à l'heure où ces lignes paraîtront sous leurs yeux, ils ne seront pas, nous en sommes convaincus, revenus de leur stupeur.

Le général de Gallifet, celui que les communards n'ont cessé d'appeler « le massacreur et le bourreau », contre lequel ils annonçaient une levée de barricades si les conservateurs s'étaient jamais avisés de l'appeler au gouvernement, prenant place autour de la table du conseil, à côté de l'apologiste de la Commune, M. Millebrand ; M. Caillaux, le fils du ministre du 16 mai, devenant le collègue de ceux qui ont voulu mettre son père en accusation ; M. Decrais, l'ancien disciple de M. Thiers, s'associant à M. de Lanessan, l'ancien gouverneur de l'Indo-Chine, révoqué pour ses correspondances trop intimes avec le radical Canivet, qu'avait saisi la police correctionnelle ; enfin, pour présider ce monstrueux assemblage, M. Waldeck-Rousseau, le solennel ennemi des radicaux, l'homme qui n'était rentré dans la vie publique que pour les combattre, l'homme qui traitait de « ministères de pacotille » les ministères de concentration ! Comment donc appellera-t-il le ministère qu'il vient de former, ce ministère où jurent les couleurs les plus disparates, où sont ramassées les loques de tous les partis ?

Ce ministère est un ministère de coup d'État. C'est un ministère de terreur, et cette terreur qu'il rêve d'imposer a pour premier objet l'acquiescement de Dreyfus. Il en a un autre : la proscription des généraux suspects, et, pour tout dire, la guerre contre l'armée.

Dissipons les apparences. M. Loubet et ses ministres ne sont là que pour la montre. En réalité, c'est Dreyfus qui règne, et Reinach qui gouverne.

Il s'agit de savoir combien de temps cela va durer.

La guerre contre l'armée, dira-t-on ; la guerre faite par le général de Gallifet ! Qui pourrait le croire ? Le général de Gallifet serait sans doute le premier à protester contre ce soupçon, et nous ne pouvons nous persuader en effet que telle soit son intention. Mais il y a des actes qui vont au delà des intentions, et des conséquences

dont on est responsable, lorsque, même à son insu, on en a posé les principes. Non, le général Gallifet n'a point, de parti-pris, la volonté d'opérer la destruction de l'armée; mais il va la préparer. Ou sa présence en une telle compagnie est inexplicable, ou elle ne se conçoit que parce qu'on attend de lui deux choses : qu'il dicte au conseil de guerre de Rennes sa sentence, et qu'il décime le corps des officiers. Après quoi, il lui sera loisible de se transformer en défenseur de l'institution militaire, et de se retirer plutôt que d'en achever la ruine. Mais il sera trop tard pour son honneur et pour sa mémoire. Fût-elle consommée par d'autres, la destruction de l'armée aura été son œuvre. Ses ennemis les plus acharnés n'auraient pu rêver un pire couronnement pour sa carrière.

L'armée est le cauchemar des politiciens de la république. Si M. de Gallifet ne s'en aperçoit pas, c'est qu'il est bien aveugle. Il devrait pourtant en être informé, mieux qu'aucun autre. Sous le prétexte de défense républicaine, ils visent la défense nationale. Point d'armée, point de patrie. Cela est évident. Les politiciens n'en sont pas touchés. Ne dites pas qu'ils n'en veulent qu'à quelques chefs; qu'ils ne poursuivent que l'état-major. Ce serait déjà trop; à leurs yeux, ce n'est point assez. C'est partout, c'est contre tous les chefs que leur haine est déchaînée. Nous en savons quelque chose par les réponses que l'excès d'injures, trop longtemps supportées, a arrachées à plusieurs officiers. Le général Metzinger, à Marseille, le colonel de Saxcé, à Rennes, le général Hartschmidt, à Angers, le colonel Rigollet, à Béziers, n'avaient pas été mêlés à l'Affaire. Et pourtant la rage des sans-patrie a été les atteindre, et si tous les chefs que la faction attaque, suivant l'exemple de leurs collègues, sortent enfin de leur silence, s'ils se décident à répondre, on verra que dans toute la France l'armée rencontre les mêmes ennemis. Dans cette lutte impie, le gouvernement, par connivence ou faiblesse, se met du côté des agresseurs.

C'est bien à ce signe que l'on reconnaît combien les politiciens se sont séparés du pays. Ils ont beau faire, le pays ne les suit pas. Tout au contraire, plus l'armée est attaquée, plus la France l'acclame. Aussi que font-ils? Dans tout Etat, l'hommage rendu aux chefs qui ont honoré le drapeau est une fête nationale. Les gouvernements sont d'accord avec les populations pour la célébrer. Pour les politiciens de la république, cette fête est un désastre, elle est un affront. Le cri de : *Vive l'armée!* les blesse. Ils lancent leurs agents de police sur ceux qui le poussent, et ils s'efforcent de dérober à la vue du pays ceux qui, par leurs faits d'armes, en ont provoqué l'explosion. Paris est interdit au commandant Marchand, et s'il faut qu'il y passe pour se rendre à

Thoissey, défense lui est faite de s'y arrêter. Pour mieux s'assurer qu'il n'y séjournera pas, on intercepte les lettres et les télégrammes de ses camarades qui l'ont invité à un banquet préparé en son honneur.

En ce moment tout leur effort se porte sur l'Affaire. Il leur faut, à tout prix, l'acquiescement de Dreyfus. Est-ce parce qu'ils le croient innocent? Il y a des hommes de bonne foi qui ont cette conviction, et Dieu nous garde de méconnaître leur sincérité! Mais nous ne cherchons ces hommes ni parmi les ministres, passés ou présents, qui, tant de fois, au gré des intérêts du jour, ont affirmé le pour et le contre, ni dans les rangs de ceux qui n'ont vu dans la réhabilitation du condamné de 1894 qu'un moyen d'engager l'abominable campagne contre la défense nationale et contre la société.

Dreyfus est-il coupable? Est-il innocent? C'est le tribunal militaire de Rennes qui prononcera. Dans une allocution récente à la Ligue de la Patrie française, le général Mercier a déclaré que le conseil de guerre de Rennes entendrait « des témoins pénétrés du sentiment de leur devoir, résolus à se dévouer pour la cause de la justice, déterminés à tout dire, absolument tout ce qui pourra servir à la manifestation de la vérité. »

Nous supposons que l'ancien ministre de la guerre n'a point parlé à la légère, et qu'il a voulu faire entendre par là, le sachant lui-même, que les dépositions faites à Rennes auraient pour l'issue de ce procès une portée décisive. Il est vrai que la faction, aujourd'hui ministérielle, ne veut pas que le conseil de guerre de Rennes soit libre de son jugement. Après avoir accusé le conseil de guerre de Paris d'avoir condamné par ordre, elle exige que le conseil de guerre de Rennes acquitte par ordre. Avec ce ton plaisant qui, dans une crise si grave, convient aux convictions fortes, le rédacteur habituel du *Figaro* écrit : « Le conseil de guerre a son rôle tout tracé par l'arrêt de la cour de cassation. Il est tenu en lisière par la cour comme une petite fille par sa nourrice. Son arrêt n'est pas douteux. »

Il va plus loin, et livrant avec une singulière inconscience le secret de cette campagne, il ose ajouter : « Ce n'est pas une révélation, j'espère, de dire que, depuis vingt mois, l'affaire Dreyfus est le pivot de la politique française. C'est elle qui élève et abaisse les ministres. C'est elle qui influe sur tous leurs actes. C'est elle qui a fait choisir un Président de la république... Imaginons l'hypothèse de la condamnation de Dreyfus... C'est la lutte ouverte, acharnée, furibonde, entre le monde gouvernemental et le monde militaire. »

Il ne parle que du monde gouvernemental. Il a eu, du moins, la pudeur de ne point parler du pays.

C'est une vieille habitude chez les républicains, — dont l'histoire ne se compose guère que de conspirations et d'insurrections, — d'accuser de complots leurs adversaires. Les massacres de Septembre n'eurent pas d'autre prétexte ; les victimes avaient conspiré dans leurs prisons. La tradition ne s'est pas perdue. Depuis quelque temps, le personnel gouvernemental, ne sachant plus comment vivre, a inventé la fable des complots. Il en voit partout. En réalité, jamais il n'y en a eu moins. Bien loin qu'elle ait à redouter les menées des partis hostiles, la république officielle ne subsiste que grâce à leur faiblesse et à leur inertie. Mais elle a besoin de dénoncer les autres pour faire oublier ses hontes.

Le dernier complot qu'elle ait inventé est celui de l'OEillet blanc. Les prétendus coupables, arrêtés à Auteuil, ont comparu devant le tribunal correctionnel. Il s'est trouvé qu'aucun d'eux n'appartenait à l'OEillet blanc, et que ces conjurés ne se connaissaient pas entre eux. On ne les a pas moins traités avec une rigueur exceptionnelle. N'avait-on pas fait expier au président de la cour d'assises et à l'avocat général le verdict du jury qui avait acquitté M. Déroutède et M. Marcel Habert ? Les juges et le ministère public de la 10^e Chambre n'ont pas oublié ce précédent ; comme sous la Révolution, étant terrorisés, ils se sont faits terroristes.

Ils ont donc frappé les inculpés de peines qui allaient jusqu'à trois mois de prison, sans application de la loi Bérenger, tandis que d'autres, qui avaient saccagé les restaurants, arrêté les voitures et insulté les femmes, au cri de « Vive la Sociale », en étaient quittes pour quelques jours de prison, avec sursis. Mais ceux-là, hâtons-nous de le dire, avaient fait partie, à Longchamps, de la garde d'honneur de M. Loubet.

Le ministre Lebret venait lui-même d'apprendre à ses subordonnés, par son propre exemple, comment il entendait la justice. Quelques jours auparavant, ce personnage avait écrit à un député socialiste de l'Allier, pour lui donner la bonne nouvelle qu'on allait poursuivre, comme étant sous le poids de charges graves, l'ancien préfet du département, qui avait combattu son élection. Par cette basse flagornerie à un démagogue, le ministre, accusant d'avance le fonctionnaire, se flattait d'influer sur la sentence des juges. La cour d'appel de Riom, à son grand honneur, a trompé cette odieuse espérance. Sans se soucier des empressements du chef de la magistrature auprès du citoyen Létang, elle a acquitté l'ancien préfet, M. Druard, qu'on lui avait livré, comme une victime marquée pour le sacrifice. Nous souhaitons que la cour d'appel de Paris, devant laquelle comparaitront les condamnés de la 10^e Chambre, fasse preuve de la même indépendance.

Les scènes de Longchamps ont été comme la mise en scène sur

la place publique de la politique de concentration. « Nous avons eu là une belle journée républicaine », s'est écrié M. Dupuy devant la Chambre, et les démagogues ont répété en chœur cette parole, tout en se hâtant de renverser celui qui l'avait prononcée.

Le trait distinctif de cette « belle journée républicaine » a consisté en ceci qu'on a vu les bandes révolutionnaires, les professionnels de l'insurrection, les anarchistes, se donner rendez-vous au champ de courses pour acclamer M. Loubet. Ce n'est pas qu'ils aient renoncé à leurs idées sur la question sociale pour se faire hommes de gouvernement. Bien loin de là, ils ont pris soin de maintenir leurs attaques contre le capital, l'armée, la religion et la société dans les appels, qu'ils ont publiés ou affichés pour annoncer et provoquer la manifestation de Longchamps. Leur réunion auprès du Président n'était pour eux qu'une manière de passer la revue de leurs troupes, sous l'égide des autorités, que ces troupes sont destinées à renverser. Les apologistes de l'assassin du président Carnot se sont mis, pour un jour, au service du président Loubet. Ils ont fait de lui leur protégé, en attendant qu'ils le traitent en otage.

Cette protection, M. Loubet n'a pas craint de l'accepter; mais il faut croire qu'il n'y avait pas foi. Car, pendant que les anarchistes se donnaient le mot pour qu'aucun d'eux ne manquât à l'escorte du Président, le préfet de police, pour le défendre contre cet entourage, faisait avancer trente escadrons de cavalerie, une brigade d'infanterie, six mille gardiens de la paix, sans compter les gendarmes, les gardes républicains et les agents déguisés. On appelait à soi les insulteurs de l'armée, mais en ayant soin de se précautionner contre eux derrière cette même armée.

Ce souci de la sécurité du Président, inquiet de ses protecteurs, avait tellement absorbé les pouvoirs publics qu'ils en avaient oublié de veiller à la sécurité des habitants. Aussi, quand les bandes, commandées pour faire honneur au Président eurent achevé leur tâche, elles se répandirent dans le bois de Boulogne pour y mettre les cafés au pillage et y détrousser les passants. Elles avaient si bien repris leurs habitudes, tout en s'étonnant un peu de ne voir aucun agent pour les contenir, qu'elles tentèrent, le soir, de continuer la fête sur les boulevards. Là, les choses se gâtèrent. La police fit vivement sentir aux manifestants que l'heure du repos avait sonné, et elle mit en prison quelques-uns des plus animés. Ces arrestations n'étaient pas dans le programme. Les socialistes de la Chambre en demandèrent compte dès le lendemain à M. Dupuy, et le ministre, qui avait si bien ordonné cette « belle journée républicaine », y trouva sa perte.

Il paraît, si nous en croyons le *Siècle*, que M. Loubet a été le

premier à se réjouir de la chute du président du Conseil. L'ingrat aurait fait dire, après coup, qu'il avait déploré les excès de zèle de son ministre, et que son désir eût été de se rendre à Longchamps dans un plus simple appareil. Nous avons peine à accueillir cette version posthume. Rien n'était plus facile à M. Loubet que de décommander les mesures prises pour le protéger, si elles lui avaient déplu. On en avait fait d'avance assez de bruit pour qu'il ne pût les ignorer.

Ce qui nous semble plus vraisemblable, c'est qu'à la réflexion, M. Loubet aura compris les inconvénients et les conséquences de cette extraordinaire démonstration. Il a donné à l'Europe ébahie un spectacle qui ne s'était encore vu qu'en Orient, celui d'un chef d'Etat n'osant paraître dans la réunion la plus pacifique, sans se faire accompagner par toute une armée. Il s'est mis en posture difficile pour faire désormais ses moindres promenades. On ne se le figure plus sortant de l'Elysée qu'avec un équipage de guerre. On en est réduit, de plus, à se demander si, comme cela se passe quelquefois en Turquie où, pour attaquer, par exemple, les populations chrétiennes, les brigands albanais sont adjoints d'office aux troupes régulières, on verra dorénavant les anarchistes convoqués en même temps que les soldats pour former l'escorte du Président.

On ne pense déjà plus à M. Dupuy, et l'oubli dans lequel est tombé cet homme qui, naguère, tenait une si grosse place, suffirait pour faire juger son œuvre. Le vote qui l'a mis à terre n'a pas été la condamnation d'un programme, puisque M. Dupuy n'en avait point; il a été l'expression du sentiment que ce ministre, par ses variations quotidiennes, avait inspiré à tous les partis. Comme il les avait tous trahis, il les a vus tous se lever contre lui. Le premier qui lui ait jeté la pierre est précisément celui auquel il avait sacrifié ses idées, ses amis, son honneur politique : c'est le parti socialiste.

M. Dupuy avait cependant un beau rôle à jouer. Il remplaçait M. Brisson, qui avait, lui aussi, manqué à ses engagements et dévoilé tout ce que, sous un masque austère, un homme peut cacher de vilaines ambitions et de honteuses faiblesses. Admis au pouvoir parce qu'il s'était donné pour collègue M. Cavaignac dont le nom symbolisait la défense de l'armée, M. Brisson avait manœuvré, pendant l'absence du Parlement, pour faire sortir du ministère M. Cavaignac et pour livrer désormais l'armée aux outrages de la démagogie. Il était tombé, dès le retour de la Chambre, sous le vote d'un ordre du jour « qui proclamait la nécessité de mettre fin à la campagne d'injures contre l'armée ».

Ce vote dictait sa conduite à M. Charles Dupuy. Il avait promis de s'y conformer; il n'a fait, au contraire, que s'engager dans la voie qu'avait suivie M. Brisson. Il a laissé la campagne de trahison

se développer; il l'a encouragée en annonçant « les sanctions nécessaires », en allant jusqu'à réclamer des poursuites contre son ancien collègue le général Mercier, poursuites que le Parlement, pris de dégoût, lui a refusées, en lui laissant la honte de sa proposition.

Il y a un membre du cabinet Dupuy qu'on s'étonne de ne pas retrouver dans les rangs du cabinet Waldeck-Rousseau, c'est le ministre de la marine, M. Lockroy. Il n'a pas obtenu grâce devant les radicaux, et ceux d'entre eux qui l'avaient le plus poussé ne parlent plus de lui que comme d'un « pître » et d'un « hypocrite polichinelle ». Ainsi s'exprime sur le compte de cet ancien compère le journal de M. Clémenceau.

M. Lockroy avait pourtant tous les titres à la faveur de la faction. Autant qu'il était en lui, il avait mis la désorganisation dans la défense nationale. Quand, déjà démissionnaire, il n'avait plus le droit que d'expédier les affaires courantes, il a enlevé à l'état-major l'amiral de Cuverville, le chef respecté sous le nom duquel il avait jusque-là couvert sa personnalité décriée. Il vient, par un second abus de pouvoir, de décapiter l'artillerie de marine en provoquant la retraite du général de la Rocque.

Cette dernière mesure, perfidement préparée, a une gravité que le public ne soupçonne peut-être pas au premier abord, mais qui a saisi tous ceux qui s'intéressent à l'arme dont le général de la Rocque était la force et l'honneur; aussi, dès que fut connue la nouvelle du projet de mise à la retraite de cet officier supérieur, plusieurs membres des deux Chambres, plus particulièrement occupés des questions de la défense maritime, s'étaient rencontrés pour conjurer le Président de la République de ne pas y donner suite. Leur démarche n'a pas été accueillie. M. Loubet a préféré écouter M. Lockroy. Il s'est montré plus étranger encore que nous ne l'aurions soupçonné aux questions qui ne touchent pas le Panama et l'affaire Dreyfus.

Que représentait donc, au ministère de la marine, le général de la Rocque? Il représentait l'armement de la flotte. En butte aux haines des radicaux qui ne lui pardonnaient pas d'avoir, soit à la tribune, soit dans la commission extra-parlementaire, démasqué et confondu M. Clémenceau, M. Brisson, M. Pelletan, M. Lockroy lui-même, il avait, au milieu de contradictions inouïes, avec une fermeté de caractère que rien n'avait pu abattre, poursuivi et réalisé le perfectionnement de l'artillerie de marine avec un succès que l'étranger admirait et dont se sont portés garants devant les Chambres les témoins les plus autorisés.

C'est de lui que l'amiral Rieunier, dans la dernière discussion du budget de la marine, disait à la Chambre des députés :

« Certains personnages politiques, peu intéressants, ont poursuivi de leur haine *l'homme qui a tenu très haut, A UN POINT INCONNU AILLEURS, la sécurité* de tout ce qui concerne l'artillerie dont est dotée notre marine. Vous connaissez, messieurs, la personne à laquelle je fais allusion... *L'armement de notre flotte EST INCOMPARABLE, croyez-nous; c'est la répudiation de ces trames ourdies contre la marine et quelques-uns de ses chefs estimés...* » (20 mars 1899.)

C'est de lui que, dans le même débat, un grand constructeur, M. Claudinon, après avoir établi « la supériorité de notre artillerie *reconnue*, affirmait-il, *dans toutes les marines européennes*, disait : « Sans crainte de déplaire au nouveau directeur de l'artillerie de marine, je dois dire qu'il est hors de doute que celui qui l'a précédé (le général de la Rocque), et qui a construit l'artillerie de 1893 à 1896, et *qui l'a TRANSFORMÉE ABSOLUMENT, a rendu au pays un immense service.* »

C'est de lui qu'au Sénat le rapporteur du budget de la marine, M. Cabart-Danneville, après avoir reproduit l'hommage rendu en 1883 par le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, M. Joseph Bertrand, à quelques-uns des chefs les plus éminents de l'artillerie de marine, disait : « A ces noms, M. Bertrand pourrait joindre aujourd'hui celui de M. le général de la Rocque qui, avec le général Virgile, est l'homme connaissant le mieux le canon, le matériel de la marine. »

Chose incroyable et qu'il faut dire, parce qu'elle révèle ce que sont les ministres radicaux pour ceux qui veillent à la sûreté de la patrie! On s'était plaint naguère de retards dans l'armement des trois cuirassés, le *Gaulois*, le *Charlemagne* et le *Saint-Louis*, et toutes les voix de la démagogie, encouragées par M. Lockroy, d'imputer ces retards au général de la Rocque. Une enquête fut ordonnée; confiée à l'amiral Parrayon, elle tourna toute à l'honneur du général accusé. Le croirait-on? Ce rapport de l'amiral Parrayon, qui justifiait, qui glorifiait un des officiers de son ministère, le ministre de la marine, M. Lockroy, le tint caché; il en refusa la communication aux commissions des deux Chambres, et M. Cabart-Danneville, pour établir devant le Sénat que le général de la Rocque était sans reproche, dut dire devant la haute assemblée, en présence du ministre réduit au silence : « Il est assez curieux que les études dont j'avais été chargé par mes collègues de la commission extra-parlementaire sur Ruelle et sur l'artillerie m'aient donné la possibilité d'arriver à des résultats que la commission des finances m'avait donné mission d'obtenir, *alors que le ministre de la marine me refusait les renseignements.* » (19 mai 1899.)

Résumons tout en un mot. Il y a quelques jours, un amiral, qui porte un des plus grands noms de la marine, célébrant les services rendus par l'artillerie navale, écrivait : « Seul, le général de la Rocque peut empêcher la désagrégation de cette arme. »

C'est un tel homme qu'au moment où la France aurait besoin de toutes ses capacités et de toutes ses forces, M. Lockroy vient d'enlever à l'artillerie de marine. Nous ne voyons qu'un terme pour qualifier une pareille action : c'est celui de trahison.

Le conflit s'est ranimé entre l'Angleterre et la république du Transvaal, et sans doute la guerre serait déjà déclarée, si l'opinion de M. Chamberlain avait dominé dans le cabinet britannique.

L'expédition de Jameson ayant piteusement échoué, M. Chamberlain a tenté un autre moyen d'envahir le Transvaal. Il s'est fait adresser une pétition des uitlanders réclamant l'intervention de l'Angleterre pour leur faire obtenir les droits civiques et politiques, qui les rendraient maîtres du gouvernement de Prétoria. La pétition compte vingt et un mille signatures; mais une pétition contraire en a recueilli plus de vingt-deux mille, recrutées peut-être parmi ceux qui avaient adhéré à la première.

L'artifice étant ainsi éventé, M. Chamberlain en a imaginé un autre; il a publié un *Livre bleu*, dans lequel étaient rassemblés tous ses griefs contre le Transvaal. C'est ainsi que, voulant peser sur la France, le cabinet britannique avait tout à coup publié son *Livre bleu* sur Fachoda. Mais les Boërs n'ont ni affaire Dreyfus, ni syndicat de trahison pour tirer sur leurs propres troupes, ni gouvernement défailant devant leurs ennemis. Le président Krüger paraît être de cette race de paysans auxquels pensait le cardinal d'Ossat, lorsqu'il écrivait qu'il avait pris dans son village ses premières leçons de diplomatie. Sans se laisser ni intimider ni emporter par les rodomontades de M. Chamberlain, il a fait connaître au haut commissaire britannique, sir Alfred Milner, les concessions qu'il était prêt à faire aux uitlanders, les assurant de sa bienveillance, mais dans la mesure où l'intégrité du Transvaal n'en serait pas atteinte. Ses concitoyens le soutiennent; la république d'Orange lui promet son aide, et les Hollandais, répandus dans l'Afrique du Sud, jusqu'à ceux de la colonie du Cap où règne M. Cecil Rhodes, prennent parti pour lui. Devant ces dispositions, la presse d'outre-Manche se montre divisée, et le gouvernement anglais, tout en faisant des préparatifs de guerre, hésitera à engager les hostilités.

La conférence de la paix, réunie à La Haye, poursuit ses délibérations. On ne peut guère en attendre d'autre résultat que l'institution d'un tribunal d'arbitrage purement facultatif, et dont les puissances dès lors ne se feront pas faute de décliner la juridiction.

Elle arrivera du moins, on a lieu de l'espérer, à étendre aux guerres navales les prescriptions de la convention de Genève. Cette disposition aurait une importance qu'on ne saurait méconnaître; elle honorerait la conférence; elle serait un progrès pour l'humanité. Nous ne pouvons souhaiter qu'une chose, c'est que, dans la solution qu'ils donneront à ce problème de l'assistance des marins blessés ou naufragés, en temps de guerre, les diplomates s'inspirent des considérations que M. le marquis de Vogüé, avec l'autorité qui lui appartient, présentait, avant la réunion de la conférence, dans le *Correspondant*.

Louis JOUBERT.

La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle.

Première partie : *Newman et le mouvement d'Oxford*, par Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. Paris, Plon, 1899, 1 vol. in-8°.

Voici un auteur et un livre qu'il serait superflu de vanter aux lecteurs du *Correspondant*, encore sous l'impression de ces pénétrantes, de ces fortifiantes études. Qui d'entre eux ne s'est passionné pour le cruel et méritoire combat livré dans l'âme de Newman et de ses amis? On assure que la nouvelle œuvre de M. Thureau-Dangin comble une lacune dans la littérature anglaise; ce que nous savons bien, c'est que chez nous, depuis *les Moines d'Occident et l'Eglise et l'Empire romain*, aucun laïque n'avait mis au service de l'histoire religieuse une si magistrale éloquence ni une si communicative émotion.

Saint Jean Chrysostome, Antioche, par l'abbé G. MARCHAL. Paris, Poussielgue, 1898, in-12, VIII-235.

Ces pages brillantes solidement documentées et finement écrites, sont une série de tableaux larges et précis de la civilisation gréco-syrienne du quatrième siècle. La description d'Antioche, de ses monuments, de ses temples, de ses usages, de ses fêtes et de ses jeux, est appuyée sur les contemporains, et, en particulier, sur les homélies de saint Jean Chrysostome. Ce grand orateur, né et élevé à Antioche, s'y est formé à l'éloquence par les leçons du célèbre Libanius. Il a été mêlé intimement à la vie religieuse, politique, littéraire et mondaine de ses concitoyens qui devinrent ses auditeurs. Ses douze années de prédication à Antioche sont donc la plus belle époque de sa carrière oratoire; elles nous fournissent également de curieux renseignements sur les deux questions qui sont encore à l'ordre du jour, la question juive et la question sociale. Voilà pourquoi ce beau livre, plein d'observations psychologiques, offre un grand intérêt, non seulement aux amateurs des lettres antiques, mais encore à ceux qui cherchent une solution aux problèmes qui agitent notre société moderne. Nous demandons à M. Marchal de continuer son œuvre et de nous retracer la vie et les combats de saint Jean Chrysostome à Constantinople.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME

(CENT CINQUANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- ARDEL** (Henri). L'heure décisive. I. 25 mai. 716. — II. 10 juin. 921. — III. 25 juin. 1128.
- BARNEVILLE** (Pierre de). L'esprit provincial. 25 avril. 245.
- BAZIN** (René). Le roman populaire. 10 avril. 37.
- BAULNY** (baronne C. de), née Rouher. Imparfaite justice. II. 10 avril. 55. — III. 25 avril. 280. — IV. Fin. 10 mai. 523.
- BOSSARD** (Eugène). La terre qui vit. La Vendée. 25 juin. 1104.
- BOUCHER** (Aug.). Jeanne d'Arc au dix-neuvième siècle. 10 mai. 405.
- BOURELLY** (général). De la réforme de la justice militaire en temps de paix. I. 10 mai. 563. — Fin. 25 mai. 759.
- BROGLIE** (duc de), M. Buffet. Les assemblées de 1848 et 1849. Le Corps législatif. 25 mai. 613. — II. L'Assemblée nationale. Le Sénat. — Fin. 25 mai. 821.
- Bulletin bibliographique.* 25 mai. 820.
- CHANTAVOINE** (Henri). La tristesse contemporaine. — II. Les remèdes et les espérances. 10 avril. 169. — M. René Bazin. 10 mai. 580. — Les romans de M. E.-M. de Vogüé (*Jean d'Agrève et Les morts qui parlent*). 10 juin. 1012.
- CHENCLOS** (Albert de). Le mouvement sioniste. Fondation de colonies juives en Palestine. 10 avril. 23.
- CORPECHOT** (Lucien). Voltaire à Ferney. Lettres inédites. 25 mai. 678.
- DARCY** (Jean). Etudes d'histoire africaine. L'Etat indépendant du Congo. — I. 25 juin. 1058.
- DELORME** (H.). Bernadotte roi (d'après l'ouvrage de M. Christian Schefer). 10 mai. 462.
- DRONSART** (M.). Le roman de deux poètes (d'après les *Lettres* de Robert Browning et d'Elizabeth Barrett). 10 juin. 982.
- DUFOUGERAY** (L.). Un nouveau livre sur le duc d'Aumale. Souvenirs intimes. 25 mai. 651.
- GIQUELLO** (P.). Pour nos marins. Au milieu des pêcheurs d'Islande. I. 10 avril. 145. — II. Fin. 25 avril. 338.
- GRABINSKI** (comte Joseph). Nouvelles révélations sur la politique napoléonienne en Italie, d'après les *Souvenirs* de M. Minghetti. I. 25 mai. 643. — II. Fin. 10 juin. 860.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1899.

- GRANDMAISON** (Geoffroy de). Murat en Espagne (d'après des documents nouveaux). I. 25 juin. 1156.
- JANSSEN** (traduit par M^{me} E. Paris). L'art du moyen âge et l'art de la Renaissance en Allemagne. 25 juin. 1184.
- JOLY** (Henri). Au Creusot. La grève d'hier. Patrons, ouvriers et socialistes. 10 juin. 886.
- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 avril. 190. — 25 avril. 394. — 10 mai. 604. — 25 mai. 810. — 10 juin. 1034. — 25 juin. 1231.
- L'Angleterre et la paix du monde.* 25 avril. 201.
- LANZAC DE LABORIE** (Léon de). Les *Souvenirs* du comte de Montalivet (t. I^{er}). 25 avril. 228. — *Souvenirs* du baron de Barante (t. VII^e). 10 mai. 505. — Les missions catholiques françaises dans l'Inde (d'après l'ouvrage du P. Launay). 25 juin. 1086.
- LAPPARENT** (A. de). Paris aux travaux forcés. 10 avril. 5.
- Les Œuvres et les Hommes.* Courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 25 avril. 374. — 25 mai. 792. — 25 juin. 1206.
- Les Républicains au pouvoir.* Le bilan d'un régime. 25 juin. 1045.
- Les Sanctuaires de la Vierge en France* (d'après l'ouvrage du P. Rouvier). 10 mai. 596.
- MEURVILLE** (Louis de). A propos des Salons. L'évolution artistique. 10 mai. 486.
- MURY** (Francis). Les esclaves blancs aux Antilles françaises. 10 juin. 899.
- NADAILLAC** (marquis de). Congrès international géologique de 1900. 25 mai. 808.
- NOEL** (Octave). Le péril américain. II. Fin. 10 avril. 116.
- NOURRISSON** (Paul). La franc-maçonnerie. Le Grand-Orient de France et le Grand Architecte de l'univers. 25 mai. 663.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 avril. 183. — 10 mai. 597. — 10 juin. 1027.
- PISANI** (P.). Un voyage impérial (*Voyage en Orient* du Tsarévitch, depuis Nicolas II). 25 juin. 1201.
- REDIER** (Antoine). Les sous-marins et le droit des gens à la conférence de La Haye. 10 mai. 470.
- SICARD** (abbé). Sur les chemins de l'exil. Les évêques et les prêtres français pendant l'émigration. II. 25 avril. 307. — III. Fin. 25 mai. 686.
- TALMEYR** (Maurice). Notes sur l'Exposition. 10 avril. 177. — 10 mai. 590. — 10 juin. 1021.
- TEIL** (baron Joseph du). Les missions catholiques françaises à l'Exposition de 1900. 25 avril. 365.
- THUREAU-DANGIN** (Paul). La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. V. La crise du mouvement d'Oxford. 10 avril. 79. — VI. La conversion de Newman. 25 mai. 740. — Fin. 10 juin. 956.
- VILLEBOIS-MAREUIL** (comte de). Le service d'un an en combinaison de l'armée de métier. 25 avril. 256.
- VOGÜE** (marquis de). La Croix-Rouge maritime et la conférence de La Haye. 10 mai. 448.

TABLE

DU TOME CENT CINQUANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 AVRIL 1899.

Paris aux travaux forcés, par M. A. DE LAPPARENT, de l'Institut.	3
Le mouvement sioniste. — Fondation de colonies juives en Palestine, par M. Albert DE CHENCLOS.	23
Le roman populaire, par M. René BAZIN.	37
Imparfaite justice. — II, par M ^{me} la b ^{ne} C. DE BAULNY, née ROUHER.	55
La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — La crise du mouvement d'Oxford. — V, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française.	79
Le péril américain. — Fin, par M. Octave NOEL.	116
Pour nos marins. — Au milieu des pêcheurs d'Islande, par M. P. GIQUELLO.	145
La tristesse contemporaine. — II, Les remèdes et les espérances, par M. Henri CHANTAVOINE.	169
Notes sur l'Exposition, par M. Maurice TALMEYR.	177
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	183
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	190

2^e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1899.

L'Angleterre et la paix du monde.	201
<i>Souvenirs</i> du comte de Montalivet, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	228
L'esprit provincial, par M. Pierre DE BARNEVILLE.	245
Le service d'un an en combinaison de l'armée de métier, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL.	256
Imparfaite justice. — III, par M ^{me} la b ^{ne} C. DE BAULNY, née ROUHER.	280
Sur les chemins de l'exil. — Les évêques et les prêtres français pendant l'émigration. — II, par M. l'abbé SICARD.	307
Pour nos marins. — Au milieu des pêcheurs d'Islande. — Fin, par M. P. GIQUELLO.	338
Les missions catholiques françaises à l'Exposition de 1900, par M. le baron Joseph DU TEIL.	365
Les OEuvres et les Hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.	374
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	394

3^e LIVRAISON. — 10 MAI 1899.

Jeanne d'Arc au dix-neuvième siècle, par M. Auguste BOUCHER.	405
La Croix-Rouge maritime et la conférence de La Haye, par M. le marquis DE VOGÜÉ.	448
Bernadotte roi, par M. H. DELORME.	462
Les sous-marins et le droit des gens à la conférence de La Haye, par M. Antoine REDIER.	470
L'évolution artistique, par M. Louis DE MEURVILLE.	486
<i>Souvenirs</i> du baron de Barante, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	505
Imparfaite justice. — Fin, par M ^{me} la b ^{ne} C. DE BAULNY, née ROUHER.	523
De la réforme de la justice militaire en temps de paix. — I, par M. le général BOURELLY.	563
Etudes littéraires. — M. René Bazin, par M. Henri CHANTAVOINE.	580
Notes sur l'Exposition, par M. Maurice TALMEYR.	590
Les sanctuaires de la Vierge en France.	596
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	597
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	604

4^e LIVRAISON. — 25 MAI 1899.

M. Buffet. — I, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	613
Les <i>Souvenirs</i> de M. MINGHETTI. — Lettres inédites du prince Napoléon et de Napoléon III. — I, par M. le comte J. GRABINSKI.	643
Un nouveau livre sur le duc d'Aumale. — Souvenirs intimes, par M. L. DUFOUGERAY.	651
La Franc-maçonnerie. — Le Grand-Orient de France et le Grand Architecte de l'univers, par M. Paul NOURRISSON.	663
Voltaire à Ferney. Lettres inédites, par M. Lucien CORPECHOT.	678
Sur les chemins de l'exil. — Les évêques et les prêtres français pendant l'émigration. — III. — Fin, par M. l'abbé SIGARD.	686
L'heure décisive. — I, par M. Henri ARDEL.	716
La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — VI. La Conversion de Newman (1842-1845), par M. THUREAU-DANGIN, de l'Académie française.	740
De la réforme de la justice militaire en temps de paix. — Fin, par M. le général BOURELLY.	759
Les OEuvres et les Hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.	792
Congrès international géologique de 1900, par M. DE NADAILLAG.	808
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	810
Bulletin bibliographique.	820

5^e LIVRAISON. — 10 JUIN 1899.

M. Buffet. — II, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	821
Les <i>Souvenirs</i> de M. MINGHETTI. — Lettres inédites du prince Napoléon. — Fin, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	860
Au Creusot. — La Grève d'hier. — Patrons, ouvriers et socialistes, par M. Henri JOLY.	886
Les esclaves blancs aux Antilles françaises, par M. F. MURY.	899
L'heure décisive. — II, par M. Henri ARDEL.	921
La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. — VII. La conversion de Newman (1843-1845). — Fin, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française.	956
Le roman de deux poètes, par M ^{me} M. DRONSART.	982
Les Romans de M. E.-M. de Vogüé, par M. Henri CHANTAVOINE.	1012
Notes sur l'Exposition, par M. Maurice TALMEYR.	1021
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	1027
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1034

6^e LIVRAISON. — 25 JUIN 1899.

Les républicains au pouvoir. — Le bilan d'un régime.	1045
Études d'histoire africaine. — L'État indépendant du Congo. — Avec une carte. — I, par M. Jean DARCY.	1058
Les Missions catholiques françaises dans l'Inde, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	1086
La Terre qui vit, par M. Eug. BOSSARD.	1104
L'heure décisive. — III, par M. Henri ARDEL.	1128
Murat en Espagne. — I, par M. Geoffroy DE GRANDMAISON.	1156
L'art du moyen âge et l'art de la Renaissance en Allemagne, d'après le récent volume de Janssen, par M ^{me} E. PARIS.	1184
Un Voyage impérial, par M. P. PISANI.	1201
Les OEuvres et les Hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.	1206
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1231

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7995

